

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES
COLLÈGE GLENDON, UNIVERSITÉ YORK
TORONTO, ONTARIO

À L'OMBRE DES AMÉRIQUES EN FLEURS : REPRÉSENTER LA FLORE DU NOUVEAU
MONDE EN FRANCE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES (1693-1804)

Volume 1

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN ÉTUDES FRANCOPHONES

PAR
MARIANNE GUERNET-MOUTON

Décembre 2023

RÉSUMÉ

Sous l'Ancien Régime, les récits de voyage dans le Nouveau Monde abondent en descriptions et en illustrations de fruits, de légumes, de simples, d'arbres et d'arbustes exotiques. Au-delà de l'émerveillement que suscite la nouveauté végétale, les voyageurs s'intéressent surtout à la flore en raison de sa valeur : celle-ci constitue le revenu et la subsistance des établissements coloniaux européens en Amérique. Dès la fin du XVII^e siècle, du Canada à la Guyane, en passant par les Antilles et la Louisiane, la France étend alors son empire en s'appuyant sur les écrits ou les rapports de ses voyageurs naturalistes et de ses colons, car une bonne connaissance des ressources naturelles de ses territoires d'outre-Atlantique permet d'assurer le succès de l'entreprise. Par conséquent, ces textes véhiculent un certain type de discours et de représentations de la nature américaine visant à justifier le bien-fondé du projet colonial dans son ensemble.

Notre thèse interroge donc la manière dont les descriptions et les représentations de la flore américaine ont contribué à la promotion des ambitions scientifiques, économiques et coloniales de la France, ainsi qu'à la détermination d'un savoir et d'une culture visuelle du Nouveau Monde caractérisé par ses productions naturelles. De la découverte de plantes nouvelles et de leur inventaire à leur acclimatation dans les jardins et les pépinières du royaume, les voyageurs et les botanistes participent activement à la domestication, tout comme à l'exploitation de ressources destinées à enrichir la métropole. Notre étude se divise donc en trois parties, dans un premier temps nous avons établi une typologie des voyageurs naturalistes qui se rendent en Amérique, tout en veillant à détailler le contexte de leurs expéditions, ainsi que leurs instructions et les réseaux savants qui se structurent autour de leurs missions. Dans un second temps, nous nous intéressons à la manière dont ces derniers décrivent les ressources naturelles du continent, et aux raisons économiques qui motivent la représentation de certains végétaux particuliers, comme le riz, le maïs, le café, les capillaires ou les bleuets. Enfin, dans un dernier temps, nous nous penchons sur la circulation matérielle des plantes américaines sur le sol français, sur les infrastructures créées pour faciliter leur transplantation, et sur le pouvoir de fascination que la flore exotique exerce au sein des sphères savantes, artistiques et littéraires de la France des Lumières.

REMERCIEMENTS

Cette thèse est le fruit d'un long voyage intellectuel et personnel, qui a été rendu possible par un certain nombre de rencontres qui ont fait de moi la personne que je suis aujourd'hui.

Ce voyage a commencé grâce à la rencontre avec mon directeur, Swann Paradis, à qui je dois bien plus que cette thèse. Il y a plus de six ans, je n'aurais jamais imaginé qu'un courriel et qu'une journée à Amsterdam passée à échanger autour de mon idée de projet de recherche me conduiraient au Canada. Swann Paradis m'a non seulement permis de donner naissance à mon sujet, mais il a tout fait pour faciliter mon parcours académique dans un pays où je ne connaissais personne et où je n'avais pas d'attache. Il m'a guidée lors de mes premiers colloques, de mes premières publications, de mes demandes de bourses doctorales, mais il m'a également donné le goût de l'enseignement. Son soutien et sa gentillesse m'ont permis d'achever ce travail dans un climat de confiance malgré mes doutes.

Ma reconnaissance va aussi au professeur Marie-Christine Pioffet, pour sa générosité, pour ses encouragements et pour sa très inspirante rigueur intellectuelle. En parallèle de ma thèse, elle m'a permis de travailler sur des projets stimulants et exigeants, qui ont grandement influencé mes recherches et mes aspirations.

Je remercie également Sylvie Rosienski-Pellerin pour sa disponibilité, sa bienveillance et pour ses précieux commentaires. Je me souviens encore de la question qu'elle m'a posée lors de mon examen de synthèse, celle-ci a été la source d'inspiration du chapitre de ma thèse que j'ai pris le plus de plaisir à écrire. Je lui dois donc de très belles heures d'écriture.

Ce travail a aussi grandement bénéficié de certaines rencontres, dont celle très inattendue du professeur Claire Célrier. Sans son aide et sans sa confiance indéfectible, je ne serais sans doute pas venue à bout de ce voyage. Je chérirai toujours nos échanges et le réconfort qu'elle a su m'apporter à tous les stades de ce cheminement.

Durant mes études doctorales, j'ai également pu profiter des conseils exigeants et attentionnés de professeurs que j'admire et que je respecte infiniment : Sébastien Côté, Thierry Belleguic, et Jean-Pierre Thomas. Je remercie aussi les professeurs Étienne Jollet, Pierre Wat, Julien Vincent et Bruno Belhoste, qui m'ont encouragée dans certaines directions dès les premiers

temps de ma maîtrise. Grâce à leurs enseignements, mon goût pour la recherche et pour les archives a pris une tout autre dimension.

Il me faut d'ailleurs remercier l'ensemble des institutions, des bibliothèques et des centres d'archives qui m'ont accueillie durant toutes ces années. Les bibliothécaires, archivistes et conservateurs des archives nationales de Paris et d'Aix-en-Provence, de l'Institut national d'histoire de l'art, de la bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, de la bibliothèque nationale de France, de l'Assemblée Nationale de France, de la Robarts Library à Toronto, de la Newberry Library à Chicago, de l'American Philosophical Society à Philadelphie ou encore de la Huntington Library à Los Angeles ont grandement facilité mes recherches.

De même, je remercie infiniment le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) qui a subventionné deux années de cette thèse, et qui a donc rendu possible tous ces voyages dans des fonds d'archives répartis d'un bout à l'autre de l'Atlantique.

Dans le monde académique, je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance envers Chloé Perrot, Sarah Grandin, Isabelle Kirouac-Massicotte, Maxime-Georges Métraux, Fabien Lacouture, Marie-Élaine Bourgeois, Fiona Patterson et Dana Vuckovic. À leur manière, tous ont su égayer mon parcours doctoral et m'inciter à me dépasser.

Une rencontre en particulier a donné lieu à une très grande amitié avec une personne et chercheuse que je respecte immensément : Armel Cornu. Je garde de très beaux souvenirs de nos aventures archivistiques, celles-ci ont plus d'une fois contribué à raviver mon intérêt pour la recherche.

En dehors du monde académique, je dois beaucoup aux bénévoles du Royal Ontario Museum. Je me revois rejoindre leur groupe au début de ma thèse, grâce à la bienveillance de Raymonde Safran et de Gilles Huot. Depuis, mes visites mensuelles au musée ont été une bouffée d'air frais dans mon quotidien, en particulier durant de grosses périodes d'écriture.

De même, je ne peux m'empêcher de penser à tous mes professeurs de collège, de lycée et de licence, qui ont eu une telle importance dans ma vie. Je n'aurais jamais eu ce goût pour la lecture, l'histoire, le théâtre et le latin sans les cours de Christine Givry, de Muriel Charles, de Catherine Didier-Fevre, de Violaine Sebillotte ou de Dominique Kalifa.

Je dois encore remercier mes amis Tess, Valentine, Ophélie, Josué, Esther, Juliette, Pauline, Chloé, Suzanne, Nea, Joséphine, Jérôme, Anne et Floriane pour leur soutien, pour leur écoute et pour nos aventures sportives.

Pendant toutes ces années d'étude, j'ai aussi eu le bonheur d'être soutenue inconditionnellement par ma mère, Isabelle Mouton, ainsi que par mon frère Rémi Guernet-Mouton. Je mesure chaque jour la chance de profiter de leur amour et de les avoir comme famille.

Enfin, je dois remercier Houdini, surtout parce qu'il m'a mise sur ton chemin : Larkin, sans toi, je n'en serais tout simplement pas là.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
SOMMAIRE	VI
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	XIII
INTRODUCTION.....	1
DÉLIMITATION DU SUJET	9
<i>Du voyage à la relation.....</i>	<i>9</i>
<i>De la relation à l'acclimatation.....</i>	<i>10</i>
PÉRIODE ÉTUDIÉE	15
COMPOSITION DU CORPUS	18
ÉTAT DE LA QUESTION.....	22
CHOIX MÉTHODOLOGIQUES ET PROBLÉMATIQUE.....	27
PREMIÈRE PARTIE	33
LA MACHINE COLONIALE EN ACTION : DU VOYAGE À LA RELATION	33
CHAPITRE 1 – DE LA DÉCOUVERTE À L'APPROPRIATION : LE TEMPS DES PREMIÈRES CONQUÊTES COLONIALES ET SCIENTIFIQUES	33
<i>1.1 L'écriture conquérante : La découverte du Nouveau Monde, une invention européenne</i>	<i>34</i>
1.1.1 « Terra nullius » : Le statut des terres nouvellement découvertes	34
1.1.2 « Altera Species » : Le désenclavement du monde et le renouveau de l'histoire naturelle.....	43
<i>1.2 Des prémices d'un projet colonial français à la renaissance des sciences naturelles</i>	<i>53</i>
1.2.1 Enjeux commerciaux, discours savant : La découverte de l'or vert du Nouveau Monde, de Colomb à Oviedo (1492-1555)	55
1.2.2 Les premières explorations françaises : Jacques Cartier et « la découverte de terres nouvelles dans le Nouveau Monde ».....	64

1.3	<i>La naissance d'un modèle d'appropriation de la nature américaine</i>	72
1.3.1	La France antarctique (1555-1560) : de l'échec colonial au triomphe littéraire	72
1.3.2	« Ce Pays lui sembla d'autant plus propre à recevoir une Colonie » : La Floride française	87
CHAPITRE 2 – SAVOIR POUR GOUVERNER « DES COLONIES QUE NOUS DESIRONS DE PLANTER » : LA FORMATION D'UN EMPIRE DES SCIENCES		97
2.1	<i>Expansion coloniale, science missionnaire : les racines de la Nouvelle-France et des Antilles françaises (1608-1664)</i>	100
2.1.1	Cartographier les richesses naturelles de la Nouvelle-France : un plaidoyer en faveur de la colonisation	100
2.1.2	Les Français dans l'aire caraïbe : les enjeux économiques et scientifiques des savoirs coloniaux.....	118
2.2	<i>L'Empire de Flore ou le triomphe des sciences : l'éclosion de la machine coloniale française</i>	130
2.2.1	Centraliser les savoirs : les premiers naturalistes et la mise en place d'une administration coloniale	130
2.2.2	Réseaux coloniaux et institutionnalisation du savoir : le rôle de l'Académie royale des sciences	142
a)	L'Académie royale des sciences et la botanique.....	145
b)	Statut et obligations des correspondants	153
c)	Le rôle de la Marine royale et des administrateurs coloniaux en marge de l'Académie	159
2.2.3	Former des botanistes, instruire des voyageurs : l'importance du Jardin du roi.....	171
a)	Le Jardin du roi : une institution royale de premier plan	172
b)	De Tournefort à Linné : l'enseignement et les réseaux botaniques d'une institution en plein essor	178
c)	La formation d'un idéal : le voyageur naturaliste du Jardin du roi	185
CHAPITRE 3 – LA MACHINE COLONIALE EN ACTION : L'ÈRE DES VOYAGEURS-NATURALISTES DANS L'AMÉRIQUE EN FLEURS (1693-1804).....		194
3.1	<i>La Nouvelle-France</i>	195
3.1.1	Le Canada.....	197

a) Le Pays d'en Bas	197
b) L'Acadie et l'île-Royale	204
c) Le Pays d'en Haut et l'exploration de « païs tempérez, riches & fertiles »	207
3.1.2 La Louisiane française ou « les délices & le Paradis terrestre de l'Amérique »	213
3.2 <i>L'espace caraïbe et l'Amérique du Sud</i>	228
3.2.1 Les îles des Antilles : la flore au cœur du modèle économique insulaire	228
3.2.2 La Guyane ou la France Équinoxiale	238
3.2.3 L'Amérique du Sud	248
DEUXIÈME PARTIE	258
FONCTIONS ET ENJEUX DU DISCOURS SUR LES PLANTES DANS LE RÉCIT DE VOYAGE DANS LE NOUVEAU MONDE	258
CHAPITRE 4 – LES MODALITÉS DU DISCOURS SUR LA FLORE DANS LES RÉCITS DE VOYAGE	258
4.1 <i>La place de la botanique dans le récit</i>	261
4.1.1 Le récit ininterrompu ou « rapporter au naturel »	262
4.1.2 Les chapitres thématiques séparés	277
4.1.3 En marge du récit : du rapport scientifique au traité de botanique	284
4.2 <i>Les modalités de la description de la flore</i>	293
4.2.1 De l'observation à la description	293
4.2.2 Lister, énumérer, inventorier : la singularité à l'épreuve de la quantité	298
4.2.3 La création d'un système référentiel : le raisonnement par analogie	304
4.2.4 Voir à travers le texte : le recours à l'hypotypose	311
4.3 <i>L'illustration botanique dans le récit</i>	316
4.3.1 L'iconographie botanique à l'épreuve du récit de voyage	320
4.3.1 Enjeux et normes de l'illustration savante dans le récit	329
CHAPITRE 5 – CULTIVER LE PAYSAGE COLONIAL : DE L'IDÉALISATION À L'EXPLOITATION DES RICHESSES VÉGÉTALES AMÉRICAINES	337
5.1 <i>Idéaliser une nature fertile : le topos de l'abondance végétale</i>	340
5.1.1 Les délices de la Nouvelle-France	342
5.1.2 L'Amérique Méridionale ou « le Printemps perpétuel »	351

5.2 Prendre possession du territoire colonial : le discours utilitariste face à l'essor de modèles agricoles régionaux.....	357
5.2.1 Transformer le paysage : le défrichement des forêts et la création des terres agricoles en Nouvelle-France.....	360
5.2.2 Les plantations de la Louisiane aux Antilles.....	370
5.2.3 Contrôler le climat : un enjeu colonial.....	380
5.3 Cultiver des « denrées commercables » : l'économie des plantes utiles et la naissance d'un savoir agro-botanique colonial.....	390
5.3.1 Des plantes pour développer l'agriculture coloniale.....	392
a) À la recherche du blé : culture et représentations de plantes céréalières indigènes.....	393
b) Du riz en Louisiane : l'histoire d'une appropriation agricole.....	401
5.3.2 Du végétal au produit colonial.....	406
a) Le modèle économique de l'aire caraïbe : le tabac détrôné au profit du roi sucre	408
b) L'essor de la culture du cacaoyer.....	413
c) Un succès politique, scientifique et colonial : l'introduction du café dans les Antilles.....	419
d) Coton, rocou et indigo : des cultures abondantes et profitables.....	425
e) Bougies et dysenterie : l'appropriation de l'arbre à cire ou myrte à chandelle....	432
CHAPITRE 6 – CONSOMMER LE NOUVEAU MONDE : DE LA SUBSISTANCE À L'APPROPRIATION PHYSIQUE DES PLANTES PAR LES VOYAGEURS.....	443
6.1 Se nourrir : la nécessité rencontre la curiosité.....	449
6.1.1 Un Nouveau Monde culinaire.....	450
a) Émerveillement et réticences : la flore américaine face aux critères gustatifs français.....	451
b) Le pain et le vin des Amériques.....	462
6.1.2 L'exotisme alimentaire mis en scène : le défi identitaire de l'appropriation de plantes nouvelles.....	473
6.1.3 Inventorier des plantes alimentaires utiles.....	493
a) Dénombrer les plantes comestibles américaines.....	494

b) Mangeable ou immangeable ? : la classification botanique des plantes comestibles	
501	
c) Goyaves, bleuets, érables ou pommes de terre : la récurrence de la nouveauté	
végétale.....	513
6.2 <i>Se soigner : aux grands maux les grands remèdes</i>	527
6.2.1 La santé : un enjeu colonial.....	533
a) Pharmacopée américaine : l'apport crucial des voyageurs naturalistes	539
b) Nouveaux maux, nouveaux remèdes ?	549
6.2.2 Le vol des savoirs botaniques et médicaux autochtones	558
a) Santé et médecine des Amérindiens : une source d'étonnement	561
b) Des secrets bien gardés : l'appropriation de plantes curatives indigènes	570
c) Remèdes autochtones, médecine française	579
6.2.3 Tout guérir : l'accroissement des plantes médicinales américaines.....	587
a) Sudorifiques, diurétiques : les plantes apéritives, pectorales et autres remèdes	
populaires	588
b) Fièvre, diarrhée, dysenterie : l'importance des plantes purgatives et fébrifuges .	592

TROISIÈME PARTIE – LA MAÎTRISE DE LA NATURE AMÉRICAINE : DE L'ACCLIMATATION DES PLANTES EXOTIQUES À LA DIFFUSION DU SAVOIR COLONIAL 600

CHAPITRE 7 – DE LA CIRCULATION À L'ACCLIMATATION DE LA FLORE DU NOUVEAU MONDE COMME ENJEU NATIONAL 600

7.1 <i>Une politique volontariste : l'ère des premiers envois de plantes américaines en France (1670-1720)</i>	605
7.1.1 Un engouement royal pour la flore exotique.....	606
7.1.2 Des envois spontanés à la naissance d'une expertise botanique	618
a) Exploits et déceptions : le temps des premiers voyages de plantes en France.....	619
b) Faciliter les envois de plantes vivantes : une volonté politique naissante	624
c) Transporter des végétaux exotiques : genèse d'une expertise française	633
7.2 <i>Paris et ses colonies : lieux et acteurs officiels de l'acclimatation des plantes (1636- 1763)</i> 641	
7.2.1 Transplanter des végétaux exotiques : un enjeu national (1720-1763).....	642

a) Voyager utilement : Antoine de Jussieu et la nécessaire mise en place de réseaux botaniques.....	647
b) Fonctionnarisation des voyageurs naturalistes sous l'œil de l'Académie	654
7.2.2 Le nouveau rôle des jardins royaux nationaux.....	663
a) Un centre d'expertise en devenir : le Jardin du roi	665
b) Trianon et la pépinière du Roule	671
c) Approvisionner Paris : le Jardin royal de Toulon	674
d) Annexes atlantiques du Jardin du roi : Brest, La Rochelle et Rochefort	676
e) Le jardin-relais des deux Indes : le cas de Lorient.....	686
f) Le jardin des apothicaires de Nantes : un entrepôt pour le Jardin du roi	694
7.2.3 Un réseau de jardins coloniaux	697
a) Jardins et hôpitaux de Québec à Détroit.....	698
b) Un vaste jardin louisianais : La Nouvelle-Orléans.....	709
c) De la Martinique à la Guadeloupe : lieux d'expérimentations et empire des particuliers	716
d) Loyola et l'habitation des jésuites en Guyane.....	728
e) Un poste colonial important : le jardin de Cayenne	732
CHAPITRE 8 – DE L'ASSIMILATION DES PLANTES AMÉRICAINES À LA DIFFUSION DES SAVOIRS COLONIAUX	739
8.1 <i>Quinquina, magnolia, cyprès et quinoa : de la machine coloniale à la « machine horticole » transatlantique française (1751-1804)</i>	745
8.1.1 De la botanique économique à la naissance de l'agronomie.....	746
a) Duhamel du Monceau, père de l'agronomie : son jardin et ses réseaux	750
b) La création de la Société royale d'agriculture.....	759
c) Les politiques d'André Thouin au Jardin du roi	767
8.1.2 Valoriser la France : voyager utilement	775
a) À la recherche du quinquina perdu : Joseph Dombey en Amérique (1778-1784)	776
b) Des pépinières pour réparer les forêts : André Michaux aux États-Unis	783
8.2 <i>L'Amérique en fleurs : valider et diffuser les savoirs coloniaux au XVIII^e siècle</i>	796

8.2.1 L'institutionnalisation du savoir : la botanique dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences	800
8.2.2 Un jardin éternel : les vélins du roi, un florilège visuel de la nature américaine.	809
8.2.3 Le rêve exotique : cultiver le goût pour les plantes américaines	823
CONCLUSION.....	838
INDEX DES NOMS PROPRES.....	846

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AAS : Archives de l'Académie des sciences, Paris (France).

ADCM : Archives départementales de Charente-Maritime, La Rochelle (France).

ADH : Archives départementales de l'Hérault, Montpellier (France).

AN : Archives nationales, Paris (France).

ANOM : Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence (France).

ANQ : Archives nationales du Québec, Montréal et Québec (Canada).

APS : American Philosophical Society, Philadelphie (États-Unis).

BA : Bibliothèque de l'Alcazar, Marseille (France).

BANQ : Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, Montréal (Canada).

BCMNHN : Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, Paris (France).

BM : Bibliothèque Mazarine, Paris (France).

BNF : Bibliothèque nationale de France, Paris (France).

CHM : Chicago History Museum, Chicago (États-Unis).

DBC : Dictionnaire biographique du Canada.

HM : Huntington Library Manuscripts, Los Angeles (États-Unis).

THNOC : The Historic New Orleans Collection (États-Unis).

LOC : Library of Congress/Librairie du Congrès (États-Unis).

MARS : Mémoires de l'Académie royale des sciences, Paris (France).

S.D. : Sans date.

S.N. : Sans nom d'éditeur.



Kent Monkman, (Détail) *Étude intermédiaire pour Grand-mère connaissant tous les remèdes*, 2022, acrylique sur toile, Collection particulière.

« Notre savoir des plantes est très vaste depuis des milliers de générations. Nous avons enseigné à nos enfants tout ce qu'ils devaient savoir en matière de nourriture, de cérémonie et de guérison. Ils ne manquaient de rien lorsqu'ils vivaient de la terre.

Avant la venue des colonisateurs, nos enfants, porteurs de beauté et de sagesse, apprenaient tôt à vivre de la terre et à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles ».

Kent Monkman, *Être Légendaire*, 2022-2023, Musée Royal de l'Ontario, Toronto.
Territoire traditionnel de nombreuses nations, notamment les Mississaugas de Crédit, les Anishnabeg, les Chippewa, les Haudenosaunee, les Wendats, et divers membres des Premières Nations et des communautés inuites et métisses.

À Bluebird, ma bonne étoile,

*« C'est ainsi que quelqu'un pourrait dire de moi que je me suis contenté de faire dans ce livre un
bouquet de fleurs étrangères »,*

Michel de Montaigne, *Essais*, Livre III, Chap. 12, f52.

*Plus inconstant que l'onde et le nuage,
Le temps s'enfuit ; pourquoi le regretter ?
Malgré la pente volage
Qui le force à nous quitter,
En faire usage,
C'est l'arrêter.
Goûtons mille douceurs ;
Et si la vie est un passage,
Sur ce passage au moins semons des fleurs.*

François-Augustin Paradis de Moncrif, *Œuvres*, 1751, vol. 3.

INTRODUCTION

« Nous sommes tous pris par l'amour des plantes exotiques, spécialement de celles qui viennent d'Amérique »¹, écrit Carl von Linné à Albrecht von Haller le 1^{er} mai 1737 depuis Hartekamp en Hollande, où il finalise l'édition de l'un de ses traités les plus célèbres² : l'*Hortus Cliffortianus*. Par cette déclaration et alors qu'il dresse l'inventaire des plantes rares du jardin de George Clifford, le botaniste suédois illustre à quel point le XVIII^e siècle est non seulement le siècle de l'âge d'or de la botanique³, mais aussi, comme on le retrouve sous la plume du missionnaire et botaniste français Jean-Baptiste Du Tertre, de l'acclimatation de spécimens venus de « l'Amérique [qui] sans contredit l'emporte par-dessus toutes les parties du monde »⁴. Dans cette même lettre, ainsi que dans d'autres ouvrages⁵, Linné reconnaît le rôle précurseur alors joué par la France dans l'avancée de la botanique et de la classification de spécimens nouveaux depuis la fin du XVII^e siècle. Il dit en effet « admirer la sagacité »⁶ du botaniste français Sébastien

¹ « *Nos totos cepit exoticarum plantarum amor, praesertim Americanarum.* », L0179/Alvin-record 222887 : Carl Linnaeus, Hartekamp à Albrecht von Haller, Göttingen, 1^{er} mai 1737.

² De 1735 à 1738, Linné réside aux Pays-Bas, période durant laquelle il se rend à Londres et Paris, où il fait la connaissance de Hans Sloane, Philip Miller et Bernard de Jussieu. Durant son séjour aux Pays-Bas, il rencontre notamment le botaniste Herman Boerhaave ainsi que George Clifford, l'un des présidents de la Compagnie des Indes orientales (VOC), négociant et botaniste, qui possède le fameux jardin botanique de Hartekamp. Ce dernier est alors l'un des plus connus d'Europe pour ses plantes exotiques, que Clifford parvient à obtenir grâce à son réseau et celui de la VOC. C'est à Hartekamp, sous la protection financière de Clifford, que Linné publie la première édition de son traité sur son nouveau système de classification de la nature, le *Systema Naturae* en 1735, puis l'*Hortus Cliffortianus* édité en 1737.

³ Le XVIII^e siècle est communément reconnu comme étant le siècle de la botanique et de l'illustration de la flore : Wilfrid Blunt et William T. Stearn, *The Art of Botanical Illustration*, Suffolk, Antique collector's Acc Art Books, 2015 ; Anne-Marie Bogaert-Damin et Jacques Piron, *Livres de fleurs du XVI^e au XX^e siècle*, Namur, Publications de la Bibliothèque universitaire Moretus Plantin, 2018 ; Benoit Dayrat, *Les Botanistes et la flore de France, trois siècles de découvertes*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2003.

⁴ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique*, Paris, Jacques Langlois, 1654, p. 294.

⁵ Le *Sermo de structura florum* publié par Sébastien Vaillant en 1718 sert de point de départ à Linné pour son *Systema Naturae*.

⁶ « *Consumo innocentissimos meos dies in Hortum Cliffortianum, et nunc in Syngenesia commoror, ubi admiror summam sagacitatem Vaillantii.* », L0179/Alvin-record 222887, *op. cit.*

Vaillant⁷, qui « commença la réformation de la botanique »⁸ avant d'être nommé directeur du Jardin du Roi en 1708 et à qui l'on doit notamment l'idée de classer les plantes en fonction de leurs organes sexuels. Dans la préface du *Botanicon parisiense* de Vaillant qui sera édité à titre posthume, Herman Boerhaave rend hommage au Français, mais aussi au moment charnière qu'est le début du XVIII^e siècle, en déclarant que « [...] [l']on peut dire que la gloire de la Botanique s'augmente surtout en ce tems, ou de toutes parts des hommes habiles & nés pour de tels mystères, observent dans les lieux, ou ils demeurent, chaque plante en particulier, qu'ils les marquent, les décrivent, en donnent des desseins, & les conservent entre de feuilles de papier »⁹. En 1715, Antoine de Jussieu, professeur de botanique au Jardin du Roi, à l'Académie des sciences et à la Faculté de Médecine de Paris, écrit dans un projet de lecture à une séance publique de l'Académie des sciences que :

La botanique n'a dans ses fastes aucune époque plus célèbre, que le Règne de Louis XIV : des hommes nés pour cette science dans son Royaume, des jardins établis dans sa capitale et dans ses provinces pour l'y faire fleurir, des voyages ordonnés dans toutes les parties du monde les plus reculées, pour en rapporter les plantes rares et curieuses, des peintres et des graveurs excellents pour les représenter au naturel, et plus d'ouvrages utiles qu'il n'en a jamais paru pour les bien connaître, les arranger avec méthode, et en examiner les vertus sont autant de Monumens remarquables du goût que cet Auguste Monarque a eu pour cette partie de l'histoire naturelle¹⁰.

Au siècle des Lumières, la botanique est « la science de la Nature, qui donne la connaissance des Végétaux »¹¹ et de « tout ce qui a un rapport immédiat avec les végétaux »¹². Elle est considérée comme une partie de l'histoire naturelle, alors « perçue comme le point de rencontre du scientifique et du littéraire »¹³. Dès le début du XVIII^e siècle, elle apparaît comme une science à même de servir les ambitions impériales françaises, en plus de la grandeur du roi, grâce à des

⁷ Sébastien Vaillant est surtout connu pour deux ouvrages, le *Discours sur la structure des fleurs, leurs différences et l'usage de leurs parties prononcé à l'ouverture du jardin royal de Paris*, Leyde, P. Vander, 1718 et le *Botanicon Parisiense : Operis majoris prodituri prodromus*, Leyde, Vander, 1723.

⁸ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, Paris, Cailleau, 1788, p. 182.

⁹ Sébastien Vaillant, *Botanicon Parisiense*, op. cit., Préface.

¹⁰ BCMNH.N.Ms 2651 (fol. 1) : *Mémoire pour l'assemblée publique. L'Histoire et l'usage que l'on peut faire d'un ouvrage considérable de botanique, qui se met au nombre des volumes du recueil d'estampes du Cabinet du Roy*, vers 1715.

¹¹ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, op. cit., p. 2.

¹² Entrée « Botanique », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, t. I, p. 977.

¹³ Pascal Duris, entrée « Histoire naturelle », dans Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997, p. 546.

projets d'envergure comme l'entreprise des « vélins du roi »¹⁴, la création de jardins royaux et le financement d'expéditions ayant pour but d'inventorier la flore des territoires français dans les deux Indes. De la fin du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la botanique est donc, après la cartographie, la science la mieux financée par le pouvoir royal français¹⁵. Si le goût pour la flore exotique se développe considérablement, son observation, sa description et sa naturalisation posent un défi important aux savants et voyageurs depuis la découverte d'espaces lointains.

Dès sa découverte par les Européens, le Nouveau Monde¹⁶, qui désigne « cette partie du monde qui a été découverte depuis 200 ans et à laquelle on a donné le nom d'Amérique »¹⁷ surprend

¹⁴ Les « vélins du roi » désignent un ensemble de près de 7000 peintures de plantes et d'animaux conservées au Muséum national d'histoire naturelle (Paris). Il s'agit d'un projet unique, commencé en 1631 à l'initiative de Gaston d'Orléans, qui mandate alors Nicolas Robert pour peindre les fleurs de son jardin à Blois. L'entreprise sera continuée et considérablement enrichie par le Jardin du roi au XVIII^e siècle, qui emploie des peintres travaillant sous la direction des savants de l'institution parisienne et de l'Académie des sciences. La majorité de ces peintres, parmi lesquels Jean Joubert, Claude Aubriet et Madeleine Basseporte, peignent des spécimens envoyés par un grand nombre des voyageurs de notre corpus au cours du siècle. En plus de sa valeur esthétique, la collection reflète l'avancée de la classification botanique et certains savants, comme Antoine de Jussieu, puis Antoine-Laurent de Jussieu, entreprennent de les classer en suivant les nouvelles méthodes de détermination de la flore. Sur le sujet, voir : Yves Laissus, *Les Vélins du Muséum*, Paris, Palais de la découverte, 1967 ; Pascale Heurtel et Michelle Lenoir (dir.), *Les vélins du Muséum national d'histoire naturelle*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2016.

¹⁵ Londa Schiebinger, *Plants and Empire : Colonial Bioprospecting in the Atlantic World*, Cambridge, Harvard University Press, 2004, p. 10. Voir aussi : Alice Stroup, *A Company of Scientists. Botany, Patronage, and Community at the Seventeenth-Century Parisian Royal Academy of Sciences*, Berkeley, University of California Press, 1990.

¹⁶ Dans cette thèse, nous avons fait le choix d'utiliser certains termes tels que « Nouveau Monde » et « Amérindien », tout en reconnaissant leur caractère problématique, eurocentriste, ainsi que le droit des Autochtones à l'autodésignation. Ce choix s'est fait pour des raisons d'ordre méthodologique et ne reflète en aucun cas une quelconque réalité historique, ethnographique ou scientifique. La présente thèse porte sur un discours botanique produit par des voyageurs français du XVII^e et du XVIII^e siècles, à travers une littérature coloniale dont ces termes sont le fruit. Par ailleurs, leur utilisation nous permet d'interroger notre corpus à travers le prisme d'autres notions qui sont celles de la « nouveauté » ou de la « découverte », en particulier dans le domaine des sciences. Ces termes n'ont de sens que dans un contexte chronologique eurocentré et impérialiste, dont le rapport à la nouveauté repose sur l'ignorance. Au regard de substantifs comme « Sauvage » ou « Barbare », leur usage est strictement limité aux citations des voyageurs de ce corpus. Enfin, nous inscrivons notre utilisation, tout comme notre remise en question de ces termes et de leur valeur dans la suite des travaux engagés par Edmundo O'Gorman avec *The Invention of America. An enquiry into the Historical Nature of the New World and the Meaning of its History* (1958), par Guiliano Gliozzi avec *Adam et le Nouveau Monde. La naissance de l'anthropologie comme idéologie coloniale : des généalogies bibliques aux théories raciales (1500-1700)* (2000), par Cécile Vidal avec *Une histoire sociale du Nouveau Monde* (2021) et par Thierry Hoquet avec « La Nouveauté du Nouveau Monde du point de vue de l'histoire naturelle » dans *Le problème de l'altérité dans la culture européenne. Anthropologie, politique et religion aux XVIII^e et XIX^e siècles* de Guido Abbattista et Rolando Minuti (2006). Il en va de même pour notre corpus d'images, dont nous appréhendons l'héritage colonial, au regard des peintures de Kent Monkman.

¹⁷ Entrée « Nouveau Monde », *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694, t. 2, p. 200.

les voyageurs par la nouveauté et la variété de sa végétation¹⁸, à tel point que leur émerveillement devient un *topos* de la littérature de voyage de l'époque moderne. En 1492, à partir des premières lignes de son journal de bord à la vue de l'île de Guanahani dans les Bahamas, Christophe Colomb est frappé par sa végétation : « J'ai vu beaucoup d'arbres très différents des nôtres [...] si étranges par leur diversité que c'était bien la plus merveilleuse chose du monde »¹⁹. En 1578, dans l'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, Jean de Léry déclare à son tour : « voila, non pas tout ce qui se pourroit dire des arbres, herbes et fruicts de ceste terre de Bresil, mais ce que j'en ay remarqué durant environ un an »²⁰. Ces observations seront confortées par José de Acosta qui écrira en 1598 : « il ne seroit pas possible de raconter tous les fruicts et arbres des Indes, attendu que je ne m'en resouviens pas de plusieurs, et qu'il y en a encor beaucoup d'avantage desquels je n'ay pas cognoissance »²¹. En effet, comme en témoignent les gravures du missionnaire Charles de Rochefort, rendre compte de la flore des Antilles soulève de nombreux défis : comment représenter des melons « qui croissent souvent plus gros que la teste » [Fig.Rochefort 2] ou décrire une plante nommée « Herbe Chaste » [Fig.Rochefort 3] dont les feuilles se referment quand on la touche ?

À l'aube du XVIII^e siècle, Louis Nicolas commence lui aussi son *Histoire naturelle des Indes Occidentales* en ces termes : « Mon Dieu que je suis fâché de m'être embarqué dans une entreprise aussi difficile qu'est celle de faire un narré du Nouveau Monde, où il y a tant de choses à dire »²². Il ajoute :

Ne sachant par où bien commencer, j'avoue que je suis étrangement en peine, car quelle apparence y a-t-il, même après vingt ans d'un travail assidu et de fort grands voyages réitérés, je

¹⁸ Au sujet de l'étonnement des premiers voyageurs et de la variété botanique dans leurs écrits, il faut mentionner les travaux qui suivent : Danièle Dupont, « La variété botanique dans les récits de voyage au XVI^e siècle : une glorification du créateur », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Mars-Avril 2001, n° 2, p. 195-212 ; Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans les récits de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits voyage (XV^e-XVIII^e siècles). Esquisse d'une poétique en gestation*, Montréal, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 203-217 ; Françoise Hatzenberger, *Paysages et végétations des Antilles*, Paris, Éditions Karthala, 2001.

¹⁹ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, Paris, Éditions La Découverte, 2002, p. 139.

²⁰ Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre de Brésil*, La Rochelle, Antoine Chuppin, 1580, chap. XIII, p. 217.

²¹ José de Acosta, *Histoire naturelle et morale des Indes tant Orientales qu'Occidentales*, Paris, Marc Orry, 1598, Chap. XXVI, s. p.

²² BN.Français 24225 : *Histoire naturelle ou la fidelle recherche de tout ce qu'il y a de rare dans les Indes Occidentales*, Louis Nicolas, vers 1700, p. I.

puisse dire tout ce qu'il faut de tant de belles curiosités d'un pays étranger, où toutes choses sont différentes du nôtre ?²³

Devant tant de nouveauté et de curiosités, l'histoire naturelle, parce qu'elle a pour vocation de décrire, de nommer, d'inventorier et d'organiser le monde, apparaît comme la science la plus à même de se développer pour contribuer à la maîtrise et à la domestication de la nature américaine dans un contexte d'expansion coloniale. La découverte du Nouveau Monde par les Européens et les voyages en Amérique créent en même temps un paradoxe unique en ayant le double effet « de singulièrement compliquer la tâche du naturaliste et de la rendre d'autant plus nécessaire »²⁴.

Si l'avancement de la classification botanique est essentiel pour appréhender la nouveauté et la quantité des spécimens américains, il est en effet indissociable de l'expansion impériale française à son apogée et de ses ambitions hégémoniques face aux Britanniques en Amérique. À la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècles, la Nouvelle-France comprend plus de la moitié de l'Amérique du Nord et l'empire colonial français s'étend jusqu'à Cayenne en Amérique du Sud, en passant par les Antilles.

Dans ce contexte, cette partie du monde devient le lieu de concentration d'entreprises militaires, commerciales, religieuses et scientifiques. De nombreux voyages de durées variables et aux ambitions diverses ont lieu dans le but « de connaître et de maîtriser cet immense territoire »²⁵. Entreprises individuelles ou collectives, expéditions financées par le pouvoir royal, par des académies²⁶ ou par des compagnies commerciales, qu'elles soient menées par des voyageurs aux profils variés, elles ont presque toujours deux éléments en commun : donner lieu à une production écrite ou visuelle associée à des envois de spécimens séchés ou vivants. De fait et dès le début du siècle, les savants du Jardin du Roi sont conscients de l'intérêt d'entretenir des correspondances avec des voyageurs, peu importe leur formation, car « des vues plus solides doivent estre le but d'un commerce que le Prince, les Ministres, veulent bien favoriser entre les amateurs de l'histoire

²³ *Id.*

²⁴ Thierry Hoquet, « La nouveauté du Nouveau Monde du point de vue de l'histoire naturelle », dans Guido Abbattista et Rolando Minuti, *Le problème de l'altérité dans la culture européenne aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Naples, Bibliopolis, 2006, p. 135.

²⁵ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Laval et Paris IV Sorbonne, 2006, p. 1.

²⁶ Voir : Alice Stroup, *A Company of Scientists. Botany, Patronage, and Community at the Seventeenth-Century Parisian Royal Academy of Sciences*, *op. cit.*, Chapitre 5, p. 46-61.

naturelle pour le progrès de la médecine et de autres arts »²⁷. Prévenir le personnel colonial ou tout amateur d'histoire naturelle du profit²⁸ à tirer d'un voyage en Amérique est alors au cœur des préoccupations d'Antoine de Jussieu dont la démarche aura une influence déterminante sur les voyageurs ; en effet, pour le botaniste, il apparaît que « si la Botanique en est le lieu, il faut que l'envoy des figures et des descriptions, des graines et des plantes mêmes dessechées ou entretenues dans la terre pour arriver [...] en état d'être transplantées [...] nous serve »²⁹ à perfectionner la médecine, les arts et l'agriculture en France.

Ces voyageurs, que nous qualifierons le plus souvent de voyageurs naturalistes³⁰, sont amenés à jouer un rôle essentiel dans le progrès de l'histoire naturelle. Sur la période qui nous occupe, le groupe de protagonistes à l'origine du corpus d'étude est pourtant éclectique, seuls leur intérêt pour l'histoire naturelle et leur déplacement dans le Nouveau Monde les rassemblent. Certains sont botanistes de formation, d'autres charpentiers, jardiniers, ingénieurs, cartographes ou militaires et leurs « résultats semblent aussi imprévisibles que le sont les individus eux-mêmes »³¹. Ils ne peuvent pas non plus être définis par la durée de leurs séjours ou par leurs instructions, car certains passent des dizaines d'années dans les colonies, notamment en qualité de médecins (chirurgiens³², apothicaires, pharmaciens) ou de religieux de divers ordres : les deux catégories

²⁷ BCMNHN.Ms 1116 (fol. 1) : « Des avantages que nous pouvons tirer d'un commerce littéraire avec les Botanistes étrangers », Antoine de Jussieu, XVIII^e siècle.

²⁸ Voir : Christopher M. Parsons, *Plants and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledges in Colonial North America, 1600-1760*, Thèse de doctorat, Université de Toronto, 2011, p. 5-6.

²⁹ BCMNHN.Ms 1116 (fol. 2) : « Des avantages que nous pouvons tirer d'un commerce littéraire avec les Botanistes étrangers », Antoine de Jussieu, XVIII^e siècle.

³⁰ Nous reprenons ici l'expression employée par Yves Laissus dans son article « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », *Revue d'histoire des sciences*, 1981, t. 34, n^{os} 3-4, p. 259-317.

³¹ *Ibid.*, p. 262.

³² Certains voyageurs sont envoyés dans les colonies en qualité de chirurgiens, mais ces derniers exercent surtout une activité qui s'apparente à celle des apothicaires, parfois des botanistes. Dans le cadre de notre étude et suivant le *Dictionnaire* de Furetière, le chirurgien est moins « celui qui fait la Chirurgie, & qui en fait les opérations », que celui « qui est préposé dans les Armées, dans les villes de guerre, sur les vaisseaux du Roi, pour préparer les médicamens, panser, traiter les malades, faire les opérations, les visites, les rapports » (Entrée « Chirurgien », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, *op. cit.*, éd. 1690). Le rôle des chirurgiens, des médecins et des apothicaires du Roi implique la préparation de médicaments et la connaissance des Simples, d'où leur intérêt pour la botanique. Bernard-Alexandre Vielle est par exemple envoyé à La Nouvelle-Orléans en 1721 en qualité d'Apothicaire, aide-chirurgien du Roi. Devenu correspondant de Jean-Jacques Dortous de Mairan de l'Académie des Sciences en 1729, il est l'un des premiers à s'intéresser aux propriétés de l'arbre à cire.

socio-professionnelles les plus représentées sous l'Ancien Régime³³. En somme, ils sont avant tout voyageurs et « c'est bien souvent le voyage qui fera le naturaliste »³⁴, car les naturalistes reconnus sont surtout ceux qui, à Paris, se consacrent à l'étude de la nature. À ce propos, dans une réédition de l'*Histoire naturelle, générale et particulière* du comte de Buffon, l'entomologiste Pierre-André Latreille écrit : « J'admire le courage de ces voyageurs qui, pour accroître nos collections, bravent les fureurs du vaste Océan, et récoltent à travers mille dangers, sur les côtes des plages qu'ils parcourent, des animaux et des plantes rares ou inconnues »³⁵. Ils produisent alors des relations, des inventaires, des mémoires, des cartes et des dessins ou des gravures qui alimentent des correspondances, des échanges et des observations qui ne donnent pas toujours lieu à des œuvres répondant aux conventions d'un genre littéraire précis. Nonobstant les formations ou les parcours disparates des voyageurs, toutes leurs productions littéraires et visuelles ont en commun de mentionner la nature du Nouveau Monde, soit en décrivant ses paysages, soit en consignait ses productions, son climat, sa faune, sa flore ou les mœurs de ses habitants. De ce fait, leurs écrits contribuent à promouvoir les intérêts économiques de la France outre-Atlantique, mais ils incarnent avant tout « une vaste entreprise d'expertise et d'exploration du monde, laquelle dépasse largement l'horizon colonial »³⁶.

Malgré la perte d'une grande partie de ses territoires américains en 1763 et en dépit d'un projet colonial français sans cesse menacé et redéfini des points de vue militaire et économique, l'intérêt pour le Nouveau Monde et ses productions naturelles se maintient tout au long du siècle des Lumières. À titre d'exemple, dès 1678 et jusqu'en 1715, sur les 492 numéros du *Mercure Galant* alors « redoutable organe de propagande au service de la politique monarchique de Louis XIV »³⁷ et périodique largement diffusé, Marie-Ange Croft relève près de 67 relations et 217

³³ Yves Laissus, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », art. cit., p. 265.

³⁴ *Ibid.*, p. 263.

³⁵ Pierre-André Latreille, *Histoire naturelle, générale et particulière, des crustacés et des insectes*, Paris, F. Dufart, 1798, t. 1, p. 61. Il s'agit d'un ouvrage publié comme une « suite aux Œuvres du comte de Buffon ».

³⁶ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2008, n° 55, p. 46.

³⁷ Marie-Ange Croft, « Discours sur le Canada dans le *Mercure Galant* (1672-1715) », dans Sébastien Côté, Sophie Marchand et Pierre Frantz, *Rêver le Nouveau Monde. L'imaginaire nord-américain dans la littérature française du XVIII^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 37.

nouvelles consacrées au Nouveau Monde³⁸, constamment vanté pour l'abondance de ses ressources naturelles³⁹. À l'échelle du siècle, Yasmina Marcil a montré que dans la presse périodique, l'intérêt pour les récits de voyage et l'histoire naturelle des espaces lointains est multiplié par plus de trois en trente ans à partir de 1750⁴⁰. Par ailleurs, François Dominic Laramée, qui a étudié les quelque 6053 articles et catégories consacrés aux quatre parties du monde⁴¹ de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, montre que l'Amérique se distingue nettement des autres continents, car elle se trouve continuellement décrite par « des mots associés à la mesure, à la science et à la nature »⁴². De plus, son étude « révèle que les mots Amérique, feuilles et arbres constituent un groupe homogène [...] clairement séparé du reste du corpus »⁴³, une tendance confortée par les allégories de l'Amérique ou des quatre continents et de la botanique sur la période⁴⁴. Huquier compose par exemple son allégorie de l'Amérique en s'inspirant des récits de voyage du père Jean-Baptiste Labat⁴⁵ [Fig.Huquier 1] et caractérise le Nouveau Monde par un ananas, un cierge du Pérou, des pommes de terre et une arachide trônant au centre de la gravure⁴⁶. De même, son allégorie de la botanique [Fig.Huquier 2] donne à voir une serre chaude et des semis sous cloches en verre, qui étaient couramment utilisées pour acclimater des spécimens exotiques et Cochin [Fig.Cochin] représente une femme entourée de plantes américaines, comme l'aloès, le cactus ou le bananier.

³⁸ Sur la période, il s'agit principalement des régions septentrionales de la Nouvelle-France, comme le Canada. En suivant l'exemple de Marie-Ange Croft, sur les 264 volumes du *Journal Économique* publié de 1751 à 1772, nous avons relevé 46 numéros contenant des mémoires, récits ou dissertations qui mentionnent la flore du Nouveau Monde, son agriculture ou son transport.

³⁹ Marie-Ange Croft, « Discours sur le Canada dans le *Mercure Galant* (1672-1715) », art. cit., p. 38.

⁴⁰ Yasmina Marcil, « Le lointain et l'ailleurs dans la presse périodique de la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Nouveau Monde éditions*, 2007, n° 8, p. 22.

⁴¹ François Dominic Laramée, « La production de l'espace dans l'*Encyclopédie*. Portraits d'une géographie imaginée », *Document numérique*, 2017, vol. 20, p. 162.

⁴² *Ibid.*, p. 170.

⁴³ *Id.*

⁴⁴ Voir : Claire Le Corbeiller, « Miss America and Her Sisters : Personifications of the Four Parts of the World », *The Metropolitan Museum of Art Bulletin*, Avril 1961, vol. 19, n° 8, p. 209-223 ; Chloé Perrot, *Iconologies des Lumières. Des usages d'un modèle en France au XVIII^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Paris I Sorbonne, 2020 ; Wolfgang Schmale, « La représentation de l'humanité. Les allégories peintes au fresco des "quatre parties du monde" au dix-huitième siècle », *Diciottesimo Secolo*, 2018, p. 175-185 ; Marie-Christine Pioffet et Anne-Élisabeth Spica (dir.), *S'exprimer autrement : poétique et enjeux de l'allégorie à l'Âge classique*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, 2016.

⁴⁵ *Catalogue des tableaux, gouaches, desseins... du cabinet de M*** [Huquier père]*, Paris, 1771, p. 168.

⁴⁶ Chloé Perrot, *Iconologies des Lumières : des usages d'un modèle en France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 263.

S'il apparaît que les voyages aux Indes occidentales sont indissociables d'un intérêt pour la flore américaine en France au XVIII^e siècle, en s'appuyant sur les écrits et les échanges des voyageurs naturalistes, cette thèse entend interroger les fonctions et les enjeux des représentations de la flore du Nouveau Monde et de son acclimatation dans un contexte d'expansion coloniale.

Délimitation du sujet

Du voyage à la relation

À propos de l'écriture du voyage, Marie-Noëlle Bourguet rappelle que « journal de route, carte, dessin, herbier, collection de pierres, spécimens d'animaux et de plantes sont autant d'objets destinés à attester de la réalité du voyage accompli et à figurer les terres visitées [...] Sans traces matérielles, le voyage s'efface. Presque, il n'existe pas »⁴⁷. Tout comme la botanique et la mobilité des plantes, qui se développent rapidement avec l'accroissement des expéditions en Amérique, un genre littéraire « au statut incertain »⁴⁸, qui se définit par son rapport à l'espace et « qui ne peut se soustraire au déplacement dont il procède »⁴⁹, se prête tout particulièrement à l'activité du voyageur naturaliste et à l'entreprise coloniale : la relation de voyage.

À partir de 1690, Antoine Furetière définit le voyage comme l'action « d'aller dans les païs étrangers »⁵⁰, puis définit le voyageur comme étant celui « qui voyage [...] & qui en fait des relations »⁵¹. Le voyageur, quel que soit son statut, se définit donc autant par son déplacement physique dans l'espace, que par sa capacité à rendre compte de ses observations, par l'écrit et par des envois. Dès la fin du XVII^e siècle, Furetière répertorie déjà « 1500 relations de voyages imprimées »⁵², alors que le XVIII^e siècle deviendra, selon Friedrich Wolfzettel, « l'âge d'or de la

⁴⁷ Marie-Noëlle Bourguet, « La collecte du monde : voyage et histoire naturelle (fin XVII^{ème} siècle-début XIX^{ème} siècle) », dans Claude Blanckaert, Claudine Cohen, Pietro Corsi et Jean-Louis Fischer (dir.), *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 1997, p. 163.

⁴⁸ Marie-Christine Pioffet, « Les cogitations de la critique devant les fluctuations d'un « genre » : quelle poétique pour la relation de voyage ? », *Dix-septième siècle*, 2011, n° 252, p. 471.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 473.

⁵⁰ Entrée « Voyage », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, t. IV.

⁵¹ Entrée « Voyageur », Antoine Furetière, *op. cit.*

⁵² Entrée « Voyage », Antoine Furetière, *op. cit.*

littérature géographique »⁵³, en presumant que depuis les chiffres avancés par Furetière, « le nombre de récits de voyage a au moins quintuplé jusqu'à l'aube de la Révolution »⁵⁴. Au Siècle des Lumières, la littérature de voyage constitue « une masse énorme, hétéroclite, aux limites imprécises »⁵⁵, un genre hybride, varié et difficile à appréhender, qui reflète en même temps les parcours divers de ses auteurs. Comme l'a souligné Marie-Christine Pioffet, si le genre est aussi complexe à définir, c'est que par narration viatique, on entend un ensemble de textes formé de « récits de pèlerinage, de relations de découverte et de séjour, de journaux de bords, d'inventaires ethnographiques ou de bestiaires, de traités de botanique, de comptes rendus de missions ou encore de rapports d'expédition scientifique »⁵⁶. L'activité d'écriture du voyageur, qu'il soit savant, étroitement spécialisé ou amateur, est « centrale dans le processus de transformation d'une réalité distante, inconnue, en objet susceptible de devenir digne d'attention »⁵⁷. Cette étude se focalise donc sur les *représentations* suivant la définition du mot donnée par Michel Foucault⁵⁸ — descriptions et illustrations — de la flore dans les relations de voyage aux Indes Occidentales, publiées ou manuscrites, qu'elles aient pour titre ou pour forme celles de voyage, de carnet, de description, d'histoire, de traité, de mémoire, de journal ou de découverte⁵⁹. L'examen systématique de ces représentations au sein d'un genre non figé et de sources aux statuts variés, nous amène en même temps à observer l'apparition d'une volonté d'établir des instructions à destination des voyageurs et d'un vocabulaire commun de la description et de l'illustration botanique dans le champ de l'histoire naturelle.

De la relation à l'acclimatation

⁵³ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur. Le récit de voyage en France, du Moyen Age au XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 231. Voir aussi : Numa Broc, *La géographie des philosophes, géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Ophrys, 1975.

⁵⁴ *Id.*

⁵⁵ Numa Broc, « Voyages et géographie au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire des sciences*, 1969, n° 22, p. 138.

⁵⁶ Marie-Christine Pioffet « Présentation » dans Marie-Christine Pioffet (dir.), avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage (XV^e-XVIII^e siècles) [...], op. cit.*, p. 1-2.

⁵⁷ Nathalie Vuillemin, « Comment lire le carnet de voyage scientifique au XVIII^e siècle ? », *Viatica*, 2018. URL : <https://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=863>.

⁵⁸ Voir : Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.

⁵⁹ Nous reprenons ici l'énumération de sous-genres mentionnés par Marie-Christine Pioffet.

Une autre dimension de notre travail découle directement de cette analyse du discours botanique dans les récits de voyage. Celle-ci nous conduit en effet à nous intéresser aux envois de spécimens rares et nouveaux, soit parce que ceux-ci sont presque systématiquement mentionnés dans les relations de voyage par leurs auteurs, soit parce qu'ils sont attendus — au même titre que les écrits — ou associés aux correspondances savantes entre les voyageurs et les botanistes de la métropole.

Certains savants, botanistes et jardiniers pour la plupart, jouent alors un rôle parfois aussi essentiel que celui des voyageurs eux-mêmes dans l'élaboration et la diffusion de savoirs coloniaux. C'est notamment le cas de Sébastien Vaillant pour la première décennie du XVIII^e siècle qui, en tant qu'académicien et professeur de botanique au Jardin du Roi, incarne la « relation à double sens qui s'établit [...] entre la capitale et les colonies »⁶⁰. Ce dernier catalogue entre autres les dessins, les descriptions et les envois du minime Charles Plumier, qui séjourne à plusieurs reprises aux Antilles ainsi qu'en Amérique du Sud entre 1687 et 1704. Le religieux y est chargé par l'administrateur colonial Michel Bégon de décrire la flore des territoires qu'il parcourt et ses manuscrits n'auront de cesse de circuler et de faire l'objet de projets d'éditions au cours du siècle⁶¹. Sur la même période, Vaillant inventorie aussi les descriptions et les gravures réalisées⁶² par le Père dominicain Jean-Baptiste Labat, qui séjourne aux Antilles de 1694 à 1706. Si d'autres voyageurs ne publieront jamais leurs journaux de voyage, pour autant leurs manuscrits circulèrent tout de même : certaines de leurs observations donnent lieu à des publications dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences* et leurs envois enrichissent non seulement considérablement le Jardin du Roi, mais ils motivent d'autres expéditions. C'est le cas de Joseph de Jussieu, qui en 1735 accompagne Charles Marie La Condamine lors de sa célèbre expédition géodésique en Amérique

⁶⁰ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 65.

⁶¹ Après sa mort, les manuscrits de Charles Plumier font l'objet d'une circulation et d'un engouement sans précédent. L'un des ouvrages les plus connus du botaniste paraît alors à titre posthume en 1705, il s'agit du *Traité des fougères de l'Amérique*. De 1750 à 1760, Johannes Burman dirige par exemple l'édition de dix fascicules intitulés *Plantarum Americanarum* à partir de dessins de Plumier. Par ailleurs, dès 1703 Antoine et Bernard de Jussieu commencent à annoter successivement un exemplaire du *Nova plantarum americanarum genera* du Minime, avec une table de ses planches de botanique (BCMNH.N.Ms 3338), puis au cours du siècle, probablement vers 1730-1740, Bernard de Jussieu fait graver certaines planches jamais publiées auxquelles il joint un projet d'édition qui ne verra jamais le jour : Motifs et plan de l'édition [in-4] d'un ouvrage manuscrit de botanique, du R. P. Plumier, très intéressant pour la perfection de cette science (BCMNH.N.Ms 1176). La famille de Jussieu possédait enfin un cahier de 17 peintures à l'huile sur vélin, l'« herbier d'Amérique du Père Plumier » (BCMNH.N.Ms 37).

⁶² BCMNH.N.Ms 93 : « Extrait concernant les plantes de l'Amérique, desquelles le F. Jean-Baptiste Labat, jacobin... fait mention dans son livre intitulé : Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique... », Paris, 1722.

du Sud, ou d'André Michaux envoyé par Louis XVI en Amérique du Nord en 1785, qui ne parviendra à publier son *Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale* qu'en 1801. La Condamine publie par exemple un mémoire sur le Quinquina⁶³ en 1738, tout comme Joseph de Jussieu⁶⁴, qui encouragera l'envoi de nombreux botanistes en Amérique, parmi eux : Jean-Baptiste Christian Fusée-Aublet et Joseph Dombey dans la seconde moitié du siècle. Les manuscrits de Joseph de Jussieu font alors l'objet d'une attention nouvelle en 1786 lorsqu'Antoine-Laurent de Jussieu propose « de faire connoître à l'Académie et au public une suite de plantes nouvelles qui avoient été envoyées du Pérou par M. Joseph de Jussieu mon oncle »⁶⁵, en faisant paraître ses centaines de dessins⁶⁶ et en rendant compte de ses envois dont « une partie fut semée au Jardin du Roy et produisit des plantes qui se sont acclimatées et qui subsistent encore »⁶⁷. Un autre voyageur, ingénieur militaire de formation, publie de son côté sa *Relation du voyage de la mer du Sud* en 1716, dans laquelle il décrit et mentionne sa collecte de plants de fraisiers : Amédée-François Frézier. Ce dernier dessine et fait alors graver un plant de fraisier dans son récit, dans lequel il raconte en avoir « donné quelques pieds à Mr. De Jussieu pour le Jardin Royal, où l'on aura soin de les faire fructifier »⁶⁸. Cette thèse entend démontrer que dans les récits de voyage, les parties alors consacrées à la botanique, même lorsqu'elles se trouvent à la marge du récit et ne sont pas réalisées par des botanistes de formation, contribuent autant à l'avancement de la botanique et à l'expansion coloniale française outre-Atlantique, qu'à la création de nouveaux lieux de savoir et de pouvoir au sein du Vieux continent.

En effet, au cours du siècle et grâce à leurs observations, les voyageurs contribuent non seulement au progrès de la classification des plantes, mais ils participent aussi activement à la

⁶³ Charles Marie La Condamine « Sur l'arbre du quinquina », *Histoire de l'Académie royale des sciences*, Paris, Imprimerie royale, 1738, p. 226-243.

⁶⁴ Joseph de Jussieu, *Description de l'arbre à quinquina, mémoire inédit de Joseph de Jussieu*, Paris, s. n., 1936 [1737].

⁶⁵ BCMNHN.Ms 1193 : « Mémoire d'Antoine-Laurent de Jussieu sur différentes plantes nouvelles ramenées du Pérou par Joseph de Jussieu », Paris, janvier 1786, p. 1.

⁶⁶ BCMNHN.Ms 111 : *Voyage au Pérou, par Joseph de Jussieu, 1735, 1736, 1737*. Dans les années 1780, Antoine-Laurent de Jussieu annote les manuscrits de son oncle et classe ses dessins suivant la méthode sexuelle de Linné (BCMNHN.Ms 111), puis fait dessiner des « Dessins et gravures des plantes du Pérou, de l'herbier de M. Joseph de Jussieu, dessinés par M. Fréret » (BCMNHN.Ms 337/II).

⁶⁷ BCMNHN.Ms 1193 : « Mémoire d'Antoine-Laurent de Jussieu sur différentes plantes nouvelles ramenées du Pérou par Joseph de Jussieu », *op. cit.*, p. 1.

⁶⁸ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili et du Pérou*, Paris, Nyon, 1716, p. 70.

collecte et à la naturalisation⁶⁹ de végétaux américains sur le sol français. Dans un contexte d'ambitions impériales, la création et le financement de jardins pour l'acclimatation de spécimens nouveaux représente alors l'aboutissement, sinon la preuve, de la maîtrise d'un territoire — dans ce cas du climat et de la nature américaine. Nous nous focalisons donc autant sur les représentations de la flore dans le récit viatique que sur leur diffusion et l'enjeu de leur transplantation.

Durant le XVIII^e siècle, les jardins et les pépinières, qu'il s'agisse de celui Roi à Paris, de jardins coloniaux, portuaires ou de certains particuliers, jouent un rôle essentiel dans les rouages de la machine coloniale, puis au-delà de cet horizon colonial. Ce sont des lieux de représentation du pouvoir absolutiste et centralisé⁷⁰, qui rendent concrètement compte des avancées et des déplacements des Français au Nouveau Monde. Comme l'affirme un certain auteur du nom de Jèze en 1765 dans son *État ou Tableau de la ville de Paris* à propos du Jardin du Roi : « Ce jardin consacré à l'utilité publique, est un des plus riches de l'Europe, en plantes de tous les pays du monde : tout y annonce la magnificence Royale »⁷¹. Selon ce dernier, ce sont surtout les serres du jardin qui « surprennent et étonnent la vue »⁷². On y admire « les arbrisseaux, les plantes grasses, cette multitude d'Alôes, de cierges, de raquettes &c. »⁷³. De même, en 1787 dans son *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, Luc-Vincent Thiéry raconte que le jardin « contient toutes les plantes indigènes et exotiques les plus rares et les plus curieuses »⁷⁴, un témoignage conforté par une gravure de 1801 [**Fig.Jardin du roi 1801**] au sein de laquelle apparaissent tous lesdits spécimens en pleine maturité. Thiéry évoque même l'apport récent de certains voyages :

⁶⁹ Si les termes « acclimater » et « acclimatation » n'apparaissent qu'à la fin du siècle, tout comme le terme de « naturalisation » dans le domaine de la botanique, nous faisons le choix de les utiliser pour éviter un effet de répétitions. Si le mot « transplanter », qui veut dire « Déplanter une plante pour la planter en un autre lieu » autant que « Changer de pays », est le plus courant jusque dans les années 1770, il convient toutefois de souligner qu'il est un synonyme de « naturaliser ». Ce mot apparaît dans le *Dictionnaire universel* de Furetière comme un terme de droit qui signifie « accorder à un étranger les privilèges des habitants naturels ».

⁷⁰ Voir : François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.*, p. 134 ; Chandra Mukerji, *Territorial Ambitions and the Gardens of Versailles*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 8 ; Emma C. Spary, *Utopia's Garden. French Natural History from Old Regime to Revolution*, Chicago, The University of Chicago Press, 2000, p. 6-7.

⁷¹ Jèze, *État ou Tableau de la ville de Paris*, Paris, Prault Père, 1765, p. 48.

⁷² *Id.*

⁷³ *Ibid.*, p. 49.

⁷⁴ Luc-Vincent Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, Paris, Hardouin & Gattey, 1787, t. 2, p. 183.

La collection en a été augmentée considérablement par M. Dombey (I)⁷⁵, Naturaliste du Roi, qui ayant voyagé pendant dix ans au Pérou & au Chily, en a rapporté nombre de végétaux précieux par leur rareté, parmi lesquels se trouve le *flori-pondion*, arbre du Chily, nommé par les Botanistes *datura arborea* : sa fleur, de près d'un pied de long, est blanche, & répand le soir & pendant la nuit une odeur délicieuse⁷⁶.

Si le Jardin du Roi concentre la majorité des envois des voyageurs et des projets d'acclimations de plantes et d'arbres américains sur la période, en particulier sous les ordres de Sébastien Vaillant, Bernard de Jussieu et d'André Thouin, certains jardins et correspondants particuliers se démarquent tout autant. C'est notamment le cas d'Henri Louis Duhamel du Monceau, de son neveu Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy et de leur jardin à Denainvilliers. Tous deux botanistes et agronomes, membres de l'Académie royale des sciences et de la Société royale d'agriculture, ils contribuent largement à la diffusion des travaux et à la transplantation des spécimens envoyés par un grand nombre de voyageurs de notre étude. Parmi eux figure par exemple Jean-François Gaultier⁷⁷, médecin et naturaliste, correspondant de Bernard de Jussieu, qui fait des observations botaniques et des relevés climatiques autour de Québec dès 1742. Nous pouvons encore citer Antoine-Simon Le Page du Pratz qui séjourne en Louisiane de 1718 à 1734. Auteur d'une *Histoire de la Louisiane* et de mémoires sur son voyage dans le *Journal Œconomique*, ce dernier s'intéresse à la botanique, bien que son œuvre ait un caractère principalement ethnographique⁷⁸. Il réalise des envois de plantes curatives destinées au jardin de Lorient, et ses descriptions sont fréquemment utilisées par Duhamel du Monceau et Fougeroux de Bondaroy, acteurs jouant alors un rôle clé dans l'introduction et l'acclimatation d'arbres nord-américains en France. Les dernières décennies du XVIII^e siècle sont en effet marquées par l'édition de quantité de mémoires sur l'acclimatation d'arbres, dont certains types de chênes et de pins⁷⁹ des Amériques qui pourraient remédier à la détérioration des forêts, ainsi que d'écrits sur l'utilité de plantes nourricières venues du Nouveau Monde.

⁷⁵ *Id.* Manchette : (I) Ce Naturaliste a aussi enrichi le Cabinet du Roi, de quantité de Minéraux qu'il a colligé en voyageant.

⁷⁶ *Id.*

⁷⁷ Nous retenons ici l'orthographe préférée par le *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁷⁸ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 2.

⁷⁹ Voir les *Mémoires de la Société royale d'agriculture* de 1785 à 1804, qui contiennent un grand nombre de mémoires « Sur les espèces de Pins qui sont à préférer pour réparer les parties de nos forêts dégarnies de chênes » (Automne 1785), « Sur la culture & l'augmentation des Bois » (Automne 1787).

Il convient enfin d'ajouter qu'au fil de cette analyse, deux catégories d'acteurs et de savoirs se démarquent en permanence par leur omission, leur constante invisibilisation et la mise en scène de leur rencontre : la connaissance des plantes des peuples autochtones et des peuples réduits en esclavage. Les écrits des voyageurs naturalistes — en particulier ceux des missionnaires et des médecins⁸⁰ — la collecte et les envois de plantes, le défrichement des terres, les découvertes⁸¹ de remèdes nourriciers ou médicaux se sont tous faits, comme nous le montrons dans cette thèse, au prix d'appropriations, d'occultations volontaires et d'expérimentations⁸² sur les victimes de la machine coloniale française.

Période étudiée

La période couverte par notre étude, allant de 1693 à 1804, nous permet de nous concentrer sur l'évolution des trois champs d'intérêts qui motivent alors les représentations de la nature américaine : la découverte de plantes alimentaires, médicinales, de bois de charpente ou de marine, la contribution au système de classification⁸³ et les essais d'acclimatation de plantes nouvelles. De même, ces bornes chronologiques rendent possible une analyse des enjeux de la présence de voyageurs naturalistes français au Nouveau Monde au service de l'impérialisme colonial au tournant du siècle, puis de leur rôle dans l'élaboration progressive d'un impérialisme culturel français⁸⁴. L'étendue de la période couverte permet aussi de comprendre la permanence de cette présence et des intérêts français en Amérique malgré la perte de la Nouvelle-France en 1763, puis

⁸⁰ Nous pouvons par exemple citer les travaux des médecins coloniaux envoyés dans les Antilles françaises, comme Jean-Baptiste-René Pouppe-Desportes, auteur d'une *Histoire des maladies de Saint Domingue* (1770). Ce dernier rend particulièrement compte de l'appropriation de remèdes pour les Européens par le biais de leur expérimentation, en premier lieu, sur les populations réduites en esclavage de Saint Domingue.

⁸¹ Nous utilisons le terme découverte (par les Européens) pour insister sur l'eurocentrisme des sources qui sont celles de cette thèse. Voir : *Supra*, Introduction, p. 19.

⁸² Voir l'ouvrage récent et pionnier sur le sujet : Londa Schiebinger, *Secret Cures of Slaves. People, Plants, and Medicine in the Eighteenth-Century Atlantic World*, Stanford, Stanford University Press, 2017.

⁸³ Nous reprenons ici une liste d'intérêts notamment développée par : Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...], op. cit.*, p. 203.

⁸⁴ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.*, p. 139.

dans un contexte de colonisation massive de la Guyane, de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Domingue à partir des années 1760 et 1770.

Concrètement, notre étude prend comme point de départ la publication par l'imprimerie royale de la *Description des plantes de l'Amérique* de Charles Plumier, dont le succès motive Louis XIV à financer son second voyage aux Antilles en 1693, qui marque alors le début d'une vague d'« expéditions pionnières aux Antilles, au Canada ou ailleurs »⁸⁵. Elle prend fin sous le Directoire, qui donne lieu aux derniers projets de grandes expéditions scientifiques reprenant le modèle⁸⁶ d'entreprises passées tel que le voyage autour du monde de Louis-Antoine de Bougainville de 1766 à 1769, à l'instar du voyage d'Aimé Bonpland et d'Alexandre von Humboldt en Amérique du Sud de 1799 à 1804. À une première vague de voyageurs souvent religieux et « touche à tout »⁸⁷, envoyés dans le cadre de missions financées par le pouvoir royal, dans le but d'effectuer de longs séjours en Nouvelle-France, succède effectivement une seconde vague de voyageurs plus étroitement spécialisés, effectuant des séjours prolongeant souvent certaines entreprises passées. Dans ce cadre, cette thèse entend étudier ce passage de la curiosité et de l'émerveillement face à la flore nouvelle, à son étude réglée, organisée par des instructions de plus en plus précises, favorisant ainsi une production visuelle savante et ordonnée. Il s'agira de montrer l'évolution des descriptions et des illustrations de la nature américaine pour en comprendre la transformation de ses enjeux et de ses modalités de représentation, tout en tenant compte de la récurrence de certaines plantes.

Au XVII^e siècle, les représentations de la flore occupent une position souvent à la marge du récit, parfois en bordure de cartes, de paysages ou encadrant des scènes à caractère ethnographique, tant « la flore a [...] aussi le “tort” de faire tellement partie du décor qu'on aurait tendance à l'oublier »⁸⁸, quand elle n'est pas par ailleurs souvent cantonnée à des traités de botanique parfois denses et « austères »⁸⁹. Au cours du XVIII^e siècle, les représentations de la flore

⁸⁵ *Ibid.*, p. 151.

⁸⁶ Ernest-Théodore Hamy, *Aimé Bonpland, médecin et naturaliste explorateur de l'Amérique du Sud. Sa vie, son œuvre, sa correspondance*, Paris, Guilmoto, 1906, p. XIX.

⁸⁷ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur. Le récit de voyage en France, du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 260.

⁸⁸ Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 203.

⁸⁹ *Idem.*

tendent à évoluer pour remplir des fonctions claires dans le récit et à répondre à des impératifs précis, en particulier concernant le choix des spécimens à représenter. Les voyageurs et leurs travaux doivent alors servir l'avancée de la classification, mais aussi contribuer à la rentabilité des territoires coloniaux⁹⁰ par la description de spécimens aux vertus économiques, médicales ou nourricières certaines. Les descriptions, tout comme les illustrations botaniques progressent aussi pour être mises au service de l'agriculture, alors considérée comme « l'art de cultiver la terre, de la rendre fertile, de faire venir les fruits & les plantes »⁹¹ sur le sol français. Cette période permet enfin d'analyser le rôle joué par les productions des naturalistes dans le passage de l'observation et de la construction du savoir dans l'espace colonial⁹², vers l'espace européen « lieu du savoir botanique écrit [...] occupé de collecte, d'inventaire et de description »⁹³, d'acclimatation et de domestication de la nature. Autrement dit et en reprenant un concept développé par Carolyn Merchant, cette strate temporelle permettrait d'évaluer le rôle unique joué par les naturalistes et leurs écrits dans le passage de la « révolution coloniale » à la « révolution capitaliste »⁹⁴, à un moment où la nature du Nouveau Monde, moralement présentée comme vierge, neuve et inférieure — tout comme sont présentés ses habitants et sa faune —, est transformée en commodité. L'entreprise coloniale la décrit comme abondante, inépuisable, aux ressources et au capital disponibles, ce qui en justifierait son exploitation et son acclimatation par les sociétés européennes.

⁹⁰ BCMNH.N.Ms 1116 (fol. 2) : « Des avantages que nous pouvons tirer d'un commerce littéraire avec les Botanistes étrangers », Antoine de Jussieu, XVIII^e siècle.

⁹¹ Entrée « Agriculture », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 1, p. 168.

⁹² François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII^e-XVIII^e siècles) », art. cit., p. 46. Dans son article qui porte surtout sur l'espace antillais, l'historien relève que « le contenu botanique et agricole de l'ensemble de ces ouvrages antérieurs à 1670 reste généralement superficiel : si les informations pratiques ainsi rassemblées pouvaient satisfaire la curiosité des lettrés, ou aider quelques administrateurs ou religieux à se familiariser avec le lieu d'une future affectation, elles relevaient de l'évidence pour la plupart des colons » (*Ibid.*, p. 45-46), mais il nous semble que notre thèse permet de nuancer cette remarque. En nous penchant sur l'ensemble de l'espace colonial français dans le Nouveau Monde et en nous focalisant spécifiquement sur la botanique, nous souhaitons mettre en avant le legs important que représentent certains ouvrages antérieurs à 1670 pour les voyageurs ou les botanistes du XVIII^e siècle. Par exemple, comme nous allons le voir, dans les années 1730 les correspondants de l'Académie royale des sciences Pierre Barrère et Duhamel dit de Léogane herborisent avec *Les Singularitez de la France antarctique* d'André Thevet (1558). Voir : *Infra*, Chapitre 1, 1.3, 1.3.1.

⁹³ *Ibid.*, p. 45-46.

⁹⁴ Carolyn Merchant, *Ecological Revolutions. Nature, Gender, & Science in New England*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2010, p. 24-25.

Composition du corpus

Afin de constituer un corpus de textes et d'images, la démarche initiale a été de prendre pour point de départ l'historiographie relative à la littérature viatique et à l'histoire naturelle aux XVII^e et XVIII^e siècles. Pour identifier et localiser un grand nombre d'images et de récits de voyage imprimés ou manuscrits, le catalogue d'exposition *L'Amérique vue par l'Europe* dirigé par Hugh Honour en 1976 nous a servi de base⁹⁵, notamment parce qu'il rassemble une grande diversité d'images évoquant l'importance de l'histoire naturelle dans la représentation du nouveau continent dès sa découverte par les Européens. Il en va de même pour l'ensemble des travaux de Madeleine Pinault-Sørensen, qui portent principalement sur les voyageurs naturalistes et l'illustration botanique comme instrument de savoir au siècle des Lumières⁹⁶. Certaines études, qui prennent plus spécifiquement pour objet la question des arts et des sciences dans les récits de voyage en Amérique au XVIII^e siècle, ont permis d'affiner certains choix chronologiques et iconographiques. Les travaux menés par Daniela Bleichmar sur le rôle des botanistes dans l'expansion impériale espagnole et portugaise de la période ont servi d'exemples, bien qu'ils portent sur l'espace ibérique, tout comme les écrits de Barbara Stafford qui est notamment à l'origine d'un ouvrage intitulé *Art, Science, and the Illustrated Travel Account, 1760-1840*. À ces travaux s'ajoute une littérature davantage centrée sur la France, que ce soit concernant l'empire colonial français, les voyageurs qui le parcourent et leurs écrits. Les travaux de Gilbert Chinard, de Gilles Havard, de Pierre Berthiaume, de Marie-Christine Pioffet, de Sébastien Côté, de Christopher M. Parsons, de Stéphanie Chaffray ou de Cécile Vidal, ont à cet égard joué un rôle important dans la délimitation de notre corpus. De plus, en partant des travaux d'Yves Laissus sur les naturalistes français en Amérique⁹⁷ ou de François Regourd sur les sciences dans l'espace colonial français⁹⁸, nous avons identifié les fonds principaux à l'origine de cette étude, comme la Bibliothèque centrale du

⁹⁵ Hugh Honour (dir.), *L'Amérique vue par l'Europe* [Exposition organisée par le Cleveland Museum of Art avec la collaboration de la National gallery of art, Washington et de la réunion des musées nationaux, Paris, 17 septembre 1976-3 janvier 1977], Paris, Éditions des Musées nationaux, 1976.

⁹⁶ Voir : Madeleine Pinault-Sørensen, *Le livre de botanique : XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2008.

⁹⁷ Voir : Yves Laissus « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », *Revue d'histoire des sciences*, 1981, vol.34, n°3-4, p. 259-317.

⁹⁸ François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII^e-XVIII^e siècles) », art. cit. ; François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit.

Muséum national d'histoire naturelle à Paris ou les départements des estampes et des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France.

Après cette première identification d'une historiographie et de fonds de référence concernant notre sujet de recherche, nous sommes partie d'une littérature plus spécialisée, pour établir une liste de près de près d'une centaine de voyageurs naturalistes qui mentionnent et représentent la flore du Nouveau Monde en France au XVIII^e siècle [**Tableau 1**]. Une grande partie de notre corpus a en effet été bâtie grâce aux études approfondies de chercheurs sur certains voyageurs ou certains fonds. Par exemple, Alice Hamonou Mahieu et Theodore Wells Pietsch ont respectivement consacré un article⁹⁹ et un livre¹⁰⁰ aux voyages de Charles Plumier, qui nous ont permis de localiser tous ses dessins et manuscrits, du département des estampes de la bibliothèque nationale de France à celle de l'Alcazar à Marseille, en passant par les Archives nationales d'Outre-mer à Aix-en-Provence, et par le muséum national d'histoire naturelle à Paris. De même, les travaux de Roland Lamontagne menés sur une diversité de savants, voyageurs et intendants célèbres ou méconnus, allant de Duhamel du Monceau à Jean Prat en passant par le comte de Maurepas, Chabert de Cogolin ou Pierre Bouguer, ont considérablement structuré notre corpus tel que nous l'avons constitué. Grâce à ces études d'ordre monographique, nous avons pu enrichir notre ensemble d'un grand nombre d'images, de gravures ou d'écrits rarement mentionnés ou publiés. Nous pensons par exemple au manuscrit de la *Relation du voyage de l'Amérique du Sud fait pendant les années 1712, 1713 et 1714* de Frézier, qui se trouve à la bibliothèque de l'Assemblée nationale à Paris et dont les dessins n'ont fait l'objet d'aucune numérisation ou publication. De même, certains travaux ont permis d'identifier et de rassembler de nombreux dessins, cartes ou correspondances provenant d'une grande diversité de fonds nord-américains. Nous pensons notamment à ceux du musée Peabody de Harvard, des bibliothèques et archives du Québec, de la bibliothèque Newberry à Chicago, de la bibliothèque Huntington près de Los Angeles, ou de l'American Philosophical Society à Philadelphie (qui conserve toutes les archives personnelles d'André Michaux, de Duhamel du Monceau et de Fougereux de Bondaroy). En ce qui

⁹⁹ Voir : Alice Hamonou Mahieu, « Les voyages du Père Plumier, 1646-1704 : des dessins de la faune et de la flore des îles françaises d'Amérique, Martinique, Guadeloupe et Saint-Domingue à la fin du XVII^e siècle », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, 2008, vol. 15, n° 1, p. 51-72.

¹⁰⁰ Voir : Theodore W. Pietsch, *Charles Plumier (1646-1704) and his Drawings of French and Caribbean fishes / Charles Plumier (1646-1704) et ses dessins de poissons de France et des Antilles*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, Publications scientifiques, 2017.

concerne les ouvrages publiés et gravés, nous avons principalement utilisé les fonds de la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque nationale du Québec, ou encore de l'Institut national d'histoire de l'art à Paris.

Nos recherches ont permis de constituer un corpus de près de 530 images, qui proviennent, pour leur majorité, de relations de voyage imprimées ou manuscrites et de traités de botanique. Face au nombre d'expéditions en Amérique, de spécimens nouvellement décrits au cours du siècle et notre étude se situant au carrefour de différentes questions, ce corpus ne prétend aucunement être exhaustif. En nous appuyant notamment sur des listes de voyageurs établies par Pierre Berthiaume dans *L'aventure américaine au XVIII^e siècle, du voyage à l'écriture*, ainsi que par Stéphanie Chaffray dans sa thèse *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, notre méthodologie a consisté à retenir le plus grand nombre possible de récits de voyage et mémoires contenant des représentations de la flore américaine de 1693 à 1804. La variété d'illustrations et de certaines descriptions botaniques retenue et l'étendue du territoire couvert par notre corpus permettent d'illustrer un intérêt permanent pour la nature du Nouveau Monde sur la période prise en compte, tout en observant certaines récurrences ou constantes dans les choix des plantes représentées. Pour le montrer et pour établir des points de comparaisons nécessaires, nous employons aussi des sources et des illustrations antérieures à 1693. De même, notre corpus contient quelques travaux botaniques réalisés par des voyageurs étrangers¹⁰¹. Dans certains cas, leurs auteurs collaborent ou correspondent avec certains voyageurs français, à l'exemple de Pehr Kalm. Dans d'autres cas, leur influence ne peut être ignorée, tels les écrits de de Mark Catesby ou de Carl von Linné.

Notre corpus peut lui-même être divisé en différentes parties thématiques tant les intentions qui régissent les représentations de la flore diffèrent d'une œuvre ou d'une entreprise à une autre. D'une part, nous avons réuni un grand nombre d'images de la flore qui répondent aux codes de l'illustration botanique mise au service de la classification et de leurs descriptions. Il s'agit d'un corpus de dessins ou de gravures dont la flore est l'objet central, donnant à voir un ou plusieurs

¹⁰¹ Ces illustrations ou descriptions proviennent, entre autres, des ouvrages qui suivent : Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977 ; Mark Catesby, *The Natural History of Carolina, Florida, and the Bahama Islands*, Londres, Printed at the expense of the author, 1729-1747 ; BCMNH.N.Ms 454 : « Notes et dessins divers, donnés à Bernard de Jussieu par Fusée-Aublet ».

spécimens décontextualisés, isolés¹⁰² sur un fond neutre, parfois accompagnés de détails ou de différents stades de floraison. D'autre part, nous avons rassemblé un ensemble d'illustrations dont la flore n'est pas, à première vue, le sujet principal. Il s'agit en effet d'illustrations d'ordre ethnographique, de paysages ou de vues côtières, au sein desquels nous avons toutefois identifié des plantes nourricières¹⁰³ et médicinales¹⁰⁴, ou des arbres américains¹⁰⁵. À ces œuvres, nous avons enfin intégré plusieurs cartes, des allégories des quatre continents, des frontispices, des plans ou des gravures de certains jardins français ou coloniaux, des planches de l'*Encyclopédie* et quelques descriptions, qui jouent malgré tout un rôle important dans l'établissement d'une culture visuelle commune des Amériques. Comme nous tenterons de le montrer dans cette étude, ces deux ensembles d'illustrations sont indissociables, tant la décontextualisation de la flore inhérente au dessin botanique en a permis la diffusion et l'appropriation par d'autres médiums, ainsi que l'érection de certains spécimens en symboles de l'exotisme américain.

D'après les recherches qui ont mené à ce corpus, la question des représentations de la flore du Nouveau monde en France sur toute l'étendue du XVIII^e siècle ne semble pas avoir été abordée sur la période qui nous occupe. Nous avons donc tenté de créer un ensemble qui permet de comprendre les fonctions et les enjeux des descriptions, des illustrations botaniques et de la collecte de la flore dans un contexte d'expansion coloniale française, ainsi que leur rôle dans la création de nouveaux lieux savants sur l'Ancien continent, notamment dans les grandes villes portuaires du royaume. Le but de cet ensemble est enfin de montrer à quel point ces œuvres, du fait de leur circulation et de leur diffusion, redéfinissent sans cesse les frontières politiques, commerciales, morales et scientifiques de l'espace colonial français. En particulier à une époque où « la nature même, le caractère nouveau des espèces qu'abritait ce continent, n'étaient perçus que par le prisme

¹⁰² Nous reprenons ici les termes employés par Andreas Motsch, « De l'allégorie ethnographique à l'ethnographie allégorique : le cas de l'Amérique », dans Marie-Christine Pioffet et Anne-Élisabeth Spica (dir.), *S'exprimer autrement : poétique et enjeux de l'allégorie à l'Âge classique*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, 2016, p. 277. L'analyse proposée par Andreas Motsch sur les dispositifs de représentation des cultures étrangères, bien qu'elle ne porte pas directement sur la botanique, nous semble tout aussi pertinente pour aborder notre corpus.

¹⁰³ Par exemple : la pomme de terre, le maïs, les courges, le manioc, la canne à sucre, le riz.

¹⁰⁴ Par exemple : le quinquina, le ginseng, le cacao, le tabac, le bois de fer.

¹⁰⁵ Par exemple : l'anacardier, le bananier, le pacanier, le pin blanc, l'érable, le goyavier, le latanier.

des usages humains »¹⁰⁶, où par définition, toute nouveauté, tout territoire devaient être maîtrisés par l'acclimatation visuelle et physique¹⁰⁷ du Nouveau Monde au cœur de l'Ancien.

État de la question

À la lumière de notre corpus et face à la liste de voyageurs naturalistes que nous avons établie, notre étude se positionne à la limite de trois disciplines : l'histoire de l'art, l'histoire et la littérature. À la croisée de ces disciplines, notre objet d'étude se trouve lui-même en marge de l'histoire du dessin, de l'histoire coloniale et enfin d'un genre : la littérature de voyage. De fait, cette thèse n'aurait pas pu exister et notre corpus être rassemblé sans certaines contributions importantes relevant de ces trois axes historiographiques, en plus de certains travaux qui nous ont servi de modèles de synthèse et de méthodologie.

Notre sujet de recherche a tout d'abord été rendu possible grâce au regain d'intérêt de la part des historiens et des historiens de l'art pour, d'une part, l'illustration scientifique et l'histoire naturelle et, d'autre part, pour l'espace colonial français dans le Nouveau Monde au XVIII^e siècle. Par ailleurs, la multiplication, ces vingt dernières années, de travaux littéraires visant tant à définir la relation de voyage, qu'à en délimiter un corpus, nous a permis d'appréhender l'objet d'étude qui est le nôtre.

Les deux travaux qui se rapprochent le plus de notre travail et à qui nous devons, avant toute chose, rendre hommage, sont deux thèses d'histoire ayant respectivement donné lieu à un article et un ouvrage. La première a été menée par Stéphanie Chaffray en 2006 et porte sur *Le corps Amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, qui a débouché sur un article paru la même année¹⁰⁸. De par son corpus, sa méthodologie ainsi que sa chronologie, la chercheuse a mené une analyse sans précédent sur la place du corps autochtone dans le paysage colonial américain, qu'elle a tenté de définir tout en ouvrant la voie à une étude sur la nature du Nouveau Monde et le rôle de la flore dans ses représentations. En effet, dans l'introduction de sa thèse, puis de son article, Stéphanie Chaffray écrit que « le paysage semble [...] n'avoir que

¹⁰⁶ Thierry Hoquet, « La nouveauté du Nouveau Monde du point de vue de l'histoire naturelle », art. cit., p. 129.

¹⁰⁷ Par le biais de l'acclimatation de végétaux et de la création de jardins coloniaux ou nationaux.

¹⁰⁸ Stéphanie Chaffray, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Été-automne 2005, vol. 59, n° 1-2, p. 7-52.

modérément retenu l'attention des voyageurs »¹⁰⁹ de la période contrairement au corps amérindien. Une remarque que notre thèse entend en partie nuancer¹¹⁰, nous allons voir que de nombreuses représentations de la flore se trouvent associées à des vues paysagères en nous appuyant notamment sur les travaux plus récents de Christopher M. Parsons, dont la thèse intitulée *Plants and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledges in Colonial North America, 1600-1760* écrite en 2011, a donné lieu à l'ouvrage *A Not-So-New World : Empire and Environment in French Colonial North America*, paru en 2018. En couvrant une période aussi étendue, tout en orientant ses recherches sur le rôle de la flore dans l'expérience de contact avec les peuples autochtones — autrement dit, de l'altérité — ainsi que dans la colonisation des territoires de la Nouvelle-France, le chercheur a ouvert la voie à une étude qui couvrirait le XVIII^e siècle et qui se focaliserait sur les fonctions et les enjeux des descriptions et des gravures de la flore du Nouveau Monde. Ces travaux, dont nous reconnaissons l'influence sur cette thèse, nous ont aussi permis de nous focaliser sur la botanique, dans un espace et une période qui transcenderaient la perte de la Nouvelle-France en 1763.

Nous défendons effectivement ce choix en utilisant les travaux menés par Gilbert Chinard, qui reconnaît qu'une étude des représentations de l'exotisme ou de la nature du Nouveau Monde à l'époque moderne devrait se faire en appréhendant un corpus et des bornes chronologiques étendus. Gilbert Chinard montre effectivement qu'il est difficile d'un côté de séparer le XVII^e du XVIII^e siècle et que d'un autre, « au point de vue littéraire, nous ne pouvons cependant séparer les deux Amériques »¹¹¹, notamment parce que l'« exotisme méridional et exotisme septentrional présentant tant de ressemblances et leurs influences respectives sur le mouvement des idées se confondent si bien qu'on est en droit de les réunir »¹¹². Une position confortée par la recherche

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹¹⁰ Nous ne sommes pas la première à nuancer cette remarque, voir : Marie-Ange Croft, « Discours sur le Canada dans le *Mercurie Galant* (1672-1715) », art. cit., p. 37.

¹¹¹ Gilbert Chinard, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1913, p. 1-2.

¹¹² *Id.*

récente, comme en témoignent les travaux de Sébastien Côté¹¹³, de Cécile Vidal,¹¹⁴ ou de Pierre Berthiaume¹¹⁵. Ce dernier est notamment l'auteur d'une étude ambitieuse qui propose une vue d'ensemble concernant l'étude des relations de voyage en Amérique, dont nous nous sommes inspirée pour bâtir notre corpus.

À propos des relations de voyage, il convient de citer un certain nombre de travaux de référence en la matière. Il s'agit notamment des études de Réal Ouellet sur *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles)*. *Au carrefour des genres*, sur la colonisation française des Antilles¹¹⁶ ou encore sur le *Codex Canadensis*¹¹⁷, en plus de ses nombreuses éditions critiques, comme celle des œuvres de Lahontan, à propos desquelles il a aussi écrit un article sur « Le discours des gravures dans les Voyages de Lahontan) (1702-1703) »¹¹⁸. Ce dernier ouvre la voie à une analyse des gravures dans les récits de voyage de la période, tout comme Myriam Marrache-Gouraud, qui aborde la question du discours sur la flore dans les relations de voyage en se focalisant toutefois sur une période antérieure à celle de notre étude. De même, les recherches de Roland Le Huenen, Marie-Christine Pioffet et Friedrich Wolfzettel sont capitales pour comprendre le genre littéraire et bâtir une réflexion sur les représentations de la nature, de la flore et de sa mobilité au

¹¹³ Sébastien Côté, Pierre Frantz et Sophie Marchand (dir.), *Rêver le Nouveau Monde. L'imaginaire nord-américain dans la littérature française du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 4.

¹¹⁴ Dans son ouvrage *Caribbean New Orleans. Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, Cécile Vidal défend une approche semblable à celle de Gilbert Chinard. Selon la chercheuse, l'Amérique du Nord, du Sud et les Caraïbes ne sont pas dissociables lorsque l'on étudie le XVIII^e siècle, tant l'empire colonial français est connecté, d'abord par l'espace atlantique et les échanges dont il est le théâtre, puis par l'espace des Antilles. Cécile Vidal caractérise par exemple La Nouvelle-Orléans comme une ville portuaire des Caraïbes, plutôt que comme une ville portuaire nord-américaine, en raison de sa géographie d'une part, et du modèle économique à l'origine du développement de la colonie d'autre part.

¹¹⁵ Voir : Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1990.

¹¹⁶ Voir : Réal Ouellet, Gérard Lafleur (éd.), *La colonisation des Antilles : textes français du XVII^e siècle*, Paris, Hermann [Coll. De la République des Lettres], 2014.

¹¹⁷ Voir : François-Marc Gagnon, Réal Ouellet, Nancy Senior (éd.), *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas : the Natural History of the New World. Histoire naturelle des Indes Occidentales*, Tulsa, Gilcrease Museum, 2011.

¹¹⁸ Voir : Réal Ouellet, « Le discours des gravures dans les Voyages de Lahontan) (1702-1703) », *Études de Lettres*, « Mots et images nomades », Janvier-juin 1995, vol. 1-2, n° 239, p. 31-48.

sein d'un corpus de textes viatiques¹¹⁹. Concernant leur description, les écrits de Nathalie Vuillemin¹²⁰ ou de Joanna Stalnaker¹²¹ font office de référence en la matière¹²². De plus, il convient tout particulièrement de citer le travail d'Andreas Motsch sur « Le ginseng d'Amérique : un lien entre les deux Indes, entre curiosité et science »¹²³, qui offre une enquête unique sur la description, la représentation, la découverte et l'économie d'une plante médicinale à partir de la littérature de voyage.

Dans la même lignée, concernant la flore des Amériques sur la période, il faut encore rendre hommage aux travaux de Wilfrid Blunt sur l'art de l'illustration botanique et à l'ouvrage désormais classique de Kärin Nickelsen sur la construction du dessin et de la gravure botaniques au XVIII^e siècle¹²⁴. Certains historiens et historiens de l'art se sont aussi attachés à proposer une méthode de lecture de cet objet d'étude, comme Pierre-Simon Doyon qui, dans sa thèse¹²⁵ et dans l'ouvrage qui en est issu¹²⁶, s'est brillamment consacré à l'étude des sources des illustrations de certains auteurs de notre corpus, dont Pierre-François-Xavier de Charlevoix. Il en va de même des

¹¹⁹ L'enjeu n'est pas de citer tous les travaux qui portent sur la littérature de voyage comme genre littéraire, mais il nous faut toutefois citer ces quelques ouvrages et articles fondamentaux : Normand Doiron, *L'Art de voyager. Le déplacement à l'époque classique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, Paris, Klincksieck, 1995. Roland Le Huenen, « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études littéraires*, Printemps-été 1987, vol. 20, n°1, p. 45-61. Marie-Christine Pioffet (dir.), avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage, XV-XVIII^e siècles : esquisse d'une poétique en gestation*, Québec, 2008. Sylvie Requemora-Gros, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012. Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur : pour une histoire littéraire du récit de voyage en France, du Moyen âge au XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

¹²⁰ Nathalie Vuillemin, *Les Beautés de la nature à l'épreuve de l'analyse*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009.

¹²¹ Joanna Stalnaker, *The Unfinished Enlightenment : Description in the Age of the Encyclopedia*, Ithaca, Cornell University Press, 2010.

¹²² Voir aussi : Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », *Littératures classiques*, 1989, n° 11, p. 259-272 ; Philippe Hamon, *Du Descriptif*, Paris, Hachette classique, 1993.

¹²³ Andreas Motsch, « Le ginseng d'Amérique : un lien entre les deux Indes, entre curiosité et science », *Études Épistémè*, décembre 2014, n° 26. URL : <http://journals.openedition.org/episteme/33>

¹²⁴ Voir : Kärin Nickelsen, *Draughtsmen, botanists and nature : the construction of eighteenth-century botanical illustrations*, Dordrecht, Springer, 2006 ; Wilfrid Blunt et William T. Stearn, *The art of botanical illustration*, op. cit.

¹²⁵ Voir : Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècle*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1993, 3 vols.

¹²⁶ Voir : Pierre-Simon Doyon, *L'univers botanique de Pierre-François-Xavier de Charlevoix. Études des sources iconographiques des illustrations de la Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale de 1744*, Sherbrooke, Éditions PSD, 2016. Pierre-Simon Doyon est aussi à l'origine d'un projet en ligne intitulé « Histoire de l'iconographie botanique en Amérique française du 17^e au 19^e siècle » mené à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

recherches d'Alice Hamonou Mahieu sur l'œuvre botanique de Charles Plumier¹²⁷. Si certains chercheurs se donc sont focalisés sur des spécimens et leur étude iconographique dans la littérature viatique au siècle des Lumières, d'autres ont tenté, comme Samir Boumediene dans *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du Nouveau Monde (1492-1750)*, d'offrir un travail de synthèse sur un certain ensemble de végétaux, sur les enjeux de leur description ainsi que sur leur collecte par les principaux empires coloniaux de l'époque moderne¹²⁸. Il nous faut enfin saluer le travail récent mené par Jacques Mathieu, Jacques Cayouette et Alain Asselin qui s'intitule *Curieuses histoires de plantes du Canada* en quatre volumes ; cette étude sous forme d'anthologie couvrant une période vaste, allant de 1000 à 1935, nous a permis de ne pas omettre certains végétaux iconiques ou méconnus¹²⁹.

Par ailleurs, la présente thèse s'appuie sur les travaux d'historiens des sciences ou de la colonisation française en Amérique, et du rôle joué par les voyageurs naturalistes dans la maîtrise de la nature du Nouveau Monde. Cécile Vidal, et Gilles Havard ont produit le travail de synthèse le plus abouti sur l'histoire de la colonisation de la Nouvelle-France¹³⁰ avec la réédition récente de *l'Histoire de l'Amérique française* en 2019. Cécile Vidal, est aussi l'autrice de *l'Histoire sociale du Nouveau Monde* et de *Caribbean New Orleans. Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, dans lequel elle évoque la fondation et le développement de La Nouvelle-Orléans en se basant sur une somme remarquable d'archives et d'images provenant, entre autres, des archives nationales d'outre-mer.

La maîtrise de la nature américaine, d'une part avec l'agriculture et par la transformation des terres et du climat du Nouveau Monde, d'autre part avec l'acclimatation de sa flore en France, étant au cœur du projet colonial, nous avons convoqué les travaux de chercheurs qui ont exploré

¹²⁷ Aline Hamonou-Mahieu, « Les voyages du Père Plumier, 1646-1704 : des dessins de la faune et de la flore des îles françaises d'Amérique, Martinique, Guadeloupe et Saint-Domingue à la fin du XVII^e siècle », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, 2008, vol. 15, n° 1, p. 51-72 ; « La collection de Michel Bégon : l'apport du peintre d'histoire naturelle Claude Aubriet », *Histoire de l'art*, n° 49, Novembre 2001, p. 65-74.

¹²⁸ Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Les Éditions des mondes à faire, 2019.

¹²⁹ Voir : Alain Asselin, Jacques Cayouette et Jacques Mathieu, *Curieuses histoires de plantes du Canada*, Québec, Septentrion, 2014-2019, 4 vols. Les quatre volumes couvrent respectivement les périodes suivantes : 1000-1670, 1670-1760, 1760-1867, 1867-1935. Dans le cadre de notre étude, nous avons essentiellement consulté le second volume (1670-1760).

¹³⁰ Il s'agit de l'ouvrage de synthèse et de référence en la matière, dont nous avons utilisé l'édition la plus récente : Cécile Vidal, Gilles Havard, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Champs Flammarion, édition révisée, 2019.

ces pistes de recherche. François Regourd, qui avec James McClellan III a développé le concept de « machine coloniale »¹³¹, s'est par exemple penché sur le destin de certains botanistes et de leur fonction dans un contexte d'expansion coloniale, dans de nombreux articles et ouvrages qui ont servi de base à nos recherches. Sur la question de la perception de la nature américaine comme commodité, de sa mise en culture par les colons et de sa description comme objet à contrôler par les naturalistes, nous avons utilisé les recherches de Carolyn Merchant, en particulier son ouvrage unique en la matière : *Ecological Revolutions. Nature, Gender, and Science in New England*. Parmi eux, nous pouvons aussi citer les études de Londa Schiebinger sur la botanique comme science de conquête¹³², d'Émilie-Anne Pépy, de Lorraine Daston, d'Emma C. Spary ou d'Yves Laissus concernant le Jardin du Roi et ses réseaux de correspondants au cours du XVIII^e siècle.

Cet ensemble de travaux révèle non seulement un intérêt pour les recherches consacrées à l'espace colonial français dans le Nouveau Monde au XVIII^e siècle, à la littérature et à la culture visuelle qui en découlent, mais il rend surtout compte de l'espace laissé à une étude comme celle que nous menons, ainsi que les limites de cet inventaire. Des points de vue chronologique et méthodologique, nous proposons notamment de dépasser la chute de la Nouvelle-France comme moment de rupture¹³³ des ambitions impériales, scientifiques et économiques françaises sur le continent américain, tout en nous focalisant sur un objet de recherche ayant bénéficié d'un intérêt variable, voire marginal.

Choix méthodologiques et problématique

En nous appuyant sur cette riche historiographie, nous avons identifié différents fonds d'archives et types de sources qui nous ont notamment permis d'établir une méthodologie pour

¹³¹ À propos de ce concept désormais classique, il faut consulter : James E. McClellan III, François Regourd, « The Colonial Machine: French Science and Colonization in the Ancien Regime », *Osiris : Nature and Empire : Science and the Colonial Enterprise*, 2000, vol. 15, p. 31-50 ; James E. McClellan III et François Regourd, *The Colonial Machine : French Science and Overseas expansion in the Old Regime*, Turhout, Brepols, 2011.

¹³² Voir : Londa Schiebinger et Claudia Swan (dir.), *Colonial Botany : Science, Commerce, and Politics in the Early Modern World*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2005.

¹³³ La majorité des travaux que nous mentionnons couvrent en effet soit une partie du XVII^e siècle et la première partie du XVIII^e siècle, soit la seconde. En témoignent notamment les travaux de Christopher M. Parsons dans *Plants and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledges in Colonial North America, 1600-1700*, ou de Peggy Davis à travers sa thèse intitulée *Perception et invention du Nouveau Monde. L'Américanisme étudié à travers les estampes françaises (1750-1850)*, Québec, Université Laval, 2003. De même, Samir Boumediene dans son étude sur l'histoire des plantes médicinales du Nouveau Monde couvre une période allant de 1492 à 1750.

aborder un corpus d'illustrations et de descriptions, qui soit le reflet des questions soulevées par cette étude. En même temps, afin de proposer un travail de synthèse qui ouvrirait la voie à de nouvelles études, tout en replaçant le discours sur la flore au cœur de notre analyse, il nous a semblé essentiel de rassembler un corpus original, en grande partie composé de sources manuscrites et imprimées ayant fait l'objet d'une attention très limitée par l'historiographie.

À cet effet, nous nous sommes rendue dans une quinzaine de villes, principalement réparties entre la France, autour de Paris et quelques fonds en Province, l'Est Canadien et à travers les États-Unis. Le point de départ de cette étude a été de parcourir les fonds de la bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Nous y avons inventorié un ensemble unique allant de certains récits de voyage manuscrits inédits, comme celui d'un certain chevalier de Milhau qui s'est trouvé aux Antilles en même temps que d'autres voyageurs retenus par la postérité tel que Jean-Baptiste Labat, à des correspondances entre le Jardin du roi et les Amériques, en passant par un grand nombre de projets de publications accompagnés de leurs dessins. Le Muséum d'histoire naturelle conserve aussi les papiers de nombreux savants comme ceux des Jussieu ou d'André Thouin, ainsi que les milliers de dessins botaniques constituant la collection des vélins du Roi, dont une partie a été réalisée grâce aux relations des voyageurs de ce corpus. À Paris, nous avons aussi collecté de nombreux documents aux Archives Nationales, dans les fonds de la Maison du Roi, du Muséum national d'histoire naturelle ou de la Marine que nous avons notamment utilisé pour dater certains manuscrits ou illustrations à partir des déplacements de leurs auteurs sur des vaisseaux royaux ou marchands. Toujours dans la capitale française, nous avons trouvé un grand nombre d'images et de descriptions de notre corpus au département des estampes de la bibliothèque nationale de France, qui conserve par exemple des recueils de dessins à l'aquarelle de Charles Plumier et de Louis Feuillée. À l'extérieur de Paris, nous avons utilisé les fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Versailles ou encore de l'Alcazar à Marseille. Nous nous sommes aussi rendus à Aix-en-Provence aux archives nationales d'outre-mer et avons obtenu des numérisations de documents provenant des archives municipales de Hyères, qui conserve des documents relatifs à des projets de jardins d'acclimatation dans le sud de la France.

Ces nombreux fonds nous ont enfin amenée aux États-Unis, où des manuscrits et correspondances de savants français se trouvent en grand nombre. L'American Philosophical Society à Philadelphie figure par exemple parmi les lieux incontournables de notre étude. Faisant partie des rares institutions dont les fonds qui nous concernent ne sont pas numérisés, elle héberge

pourtant tous les papiers de Duhamel du Monceau et de Fougeroux de Bondaroy, leurs collections de dessins et de manuscrits, en plus de nombreuses correspondances entre la Louisiane et la France et des carnets de voyages d'André Michaux. En partant de l'historiographie relative à la littérature viatique et à l'illustration botanique au siècle des Lumières, certaines bibliothèques sont apparues comme essentielles pour constituer notre corpus. Il s'agit notamment de la bibliothèque Newberry à Chicago, de la fondation Huntington près de Los Angeles et de la Historic New Orleans Collection en Louisiane. Nous devons enfin mentionner les fonds numériques des bibliothèques et archives du Canada, du musée Peabody de Harvard, de la bibliothèque du Congrès à Washington DC et de la Morgan Library de New York.

Dans ces différents fonds et en partant des bases de données de leurs institutions, nous avons ensuite utilisé un grand nombre de sources imprimées. En plus des récits de voyages imprimés et de leurs gravures, nous avons exploré de nombreux périodiques français du XVIII^e siècle, dont le *Mercur Galant*, le *Mercur de France*, le *Journal des sçavans* ou le *Journal Œconomique*. Nous avons aussi consulté les *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères* consacrées à l'Amérique, l'*Histoire générale des voyages* de l'abbé Prévost, mais ce sont surtout les mémoires de l'Académie royale des sciences et d'agriculture qui sont venus compléter notre corpus, avec certains traités de botanique ou recueils de cartes et d'allégories.

Tous ces documents ont été rassemblés en suivant différentes logiques. La première a été de partir de l'historiographie existante en prenant comme point de départ les voyages ou expéditions scientifiques les plus commentées de la période et de suivre la logique de citation de leurs auteurs. En effet, chaque voyageur, célèbre ou méconnu, dédie alors son œuvre au Roi, à des intendants coloniaux, mais surtout à ceux qui ont précédé. Pour chaque espace géographique du Nouveau Monde — le Canada, la Louisiane, les Antilles ou l'Amérique du Sud — vers la France, nous avons suivi les échanges et citations de savants entre eux. Cette démarche nous a permis d'arrêter un corpus qui rend directement compte du fonctionnement et de la structuration des savoirs¹³⁴ à l'époque de la République des Lettres. Notre méthodologie a en effet d'abord reposé sur l'appréhension et la recomposition d'un réseau de voyageurs et de savants unis par un intérêt commun pour l'histoire naturelle, qui, d'après Daniel Roche, ont alors la particularité de correspondre par le biais épistolaire et de se citer, malgré des pratiques lettrées et des espaces

¹³⁴ Voir : Michel Foucault, *Les mots et les choses*, op. cit. ; Jérôme Lamy, « La République des Lettres et la structuration des savoirs à l'époque moderne », *Littératures*, 2013, n° 67, p. 91-108.

géographiques hétérogènes¹³⁵. L'ensemble de sources que nous convoquons dans cette thèse est loin d'être fragmentaire si l'on tient compte, au niveau méthodologique, de la période dont il est le fruit. La seconde logique documentaire qui a été la nôtre a consisté à diviser notre corpus en différents ensembles et catégories thématiques : illustrations botaniques associées à des lettres, envois, ouvrages publiés ou manuscrits, illustrations à caractère ethnographique, cartographique, et enfin des frontispices, des cartouches, des paysages, des vues topographiques ou des allégories.

En partant de ces deux logiques d'inventaire, nous avons identifié la récurrence de certaines descriptions et représentations de spécimens, dont un grand nombre ont d'ailleurs motivé certaines expéditions et dynamiques d'échanges épistolaires, diplomatiques ou économiques. S'il n'est pas possible de retenir toutes les plantes décrites ou dessinées par les voyageurs naturalistes de notre ensemble, nous avons fait des choix qui continuent, ou du reste ouvrent la voie à des études sur certains groupes de plantes qu'elles soient nourricières, médicinales, décoratives ; qu'il s'agisse d'arbres, de fruits ou de fleurs. L'exclusion de certaines illustrations ou, à l'inverse, notre focalisation sur certaines plantes, n'ont pas toujours facilité nos recherches, mais notre objectif étant de comprendre les enjeux du discours botanique dans un contexte d'expansion coloniale, d'ambitions scientifiques et commerciales dans le Nouveau Monde, notre méthodologie a consisté à nous concentrer sur les spécimens qui occupaient le plus les auteurs en fonction de leur époque et de leur situation géographique. Pour chaque description et pour chaque image retenue, nous avons enfin adopté une méthode de lecture et d'analyse de ce corpus qui relève de l'épistémocritique, dans la lignée des travaux de Bruno Latour, Michel Foucault, Daniela Bleichmar, Nathalie Vuillemin, ou encore Lorraine Daston et Peter Galison¹³⁶. Dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'histoire des sciences et dans le champ littéraire, l'approche épistémocritique semble être la plus à même¹³⁷ d'interroger les savoirs scientifiques à l'œuvre dans la construction d'un discours sur la flore américaine au XVIII^e siècle. Plus précisément, elle permet d'appréhender la description et l'illustration botanique « comme des espaces où s'exerce un

¹³⁵ Voir : Daniel Roche, « Natural History in the Academies », dans Nicholas Jardine, James A. Secord, Emma C. Spary (dir.), *Cultures of Natural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 127-144.

¹³⁶ Nous pensons à leur livre érigé en classique sur le sujet : Lorraine Daston et Peter Galison, *Objectivité*, Dijon, Les Presses du Réel, 2012.

¹³⁷ Notamment l'article suivant : Delphine Gleizes, « L'épistémocritique à la lumière des études visuelles. Enjeux et perspectives », *Romantisme*, 2019, vol. 1, n°183, p. 79-90.

pouvoir », tout « comme un lieu de recueil, un conservatoire des pratiques et des savoirs »¹³⁸, qui rend compte de l'élaboration « d'un cadre technique et conceptuel précis »¹³⁹. Cette méthode permet enfin d'interroger la mobilité, la temporalité, ainsi que le processus de mise à distance permettant la visualisation et la transformation « par tous les moyens de l'altérité du monde conquis »¹⁴⁰ à l'œuvre dans les représentations de la flore au cours du siècle. De surcroît dans un contexte de découverte, d'appropriation et de création de modèles par l'Ancien Monde, pour comprendre et maîtriser « la nouveauté du Nouveau Monde »¹⁴¹.

Au regard de ces éléments et de notre période d'étude (1693-1804), il convient de se demander comment les représentations de la flore des Amériques ont contribué à la promotion des ambitions scientifiques, économiques et coloniales de la France, de même qu'à la détermination d'un savoir et d'une culture visuelle du Nouveau Monde caractérisés par ses productions naturelles.

Pour répondre à cette question, nous consacrons la première partie de cette thèse à la définition du contexte de notre étude, ainsi qu'à la typologie des voyageurs, de leurs motivations, de leurs réseaux, de leurs instructions et de leurs productions au sein de la machine coloniale. L'enjeu est donc, tout d'abord, de définir les espaces, les acteurs et les objets au centre de ce travail. Dans la seconde partie, nous nous focalisons sur l'analyse des écrits et des illustrations produites par les voyageurs naturalistes et leurs correspondants. Dans cette partie, nous étudions le contenu et la forme des représentations de la flore, ainsi que leur rôle dans les récits de voyage et au sein des institutions d'époque, en fonction des voyageurs, des espaces parcourus et de leurs enjeux inhérents, puis de leur rôle unique dans un contexte d'expansion ou de perte de territoires coloniaux. Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous nous focalisons sur les enjeux de ces écrits et de ces représentations, notamment en interrogeant leur circulation, leur diffusion et leur contribution à l'appropriation, à l'acclimatation de cette flore nouvelle et à la détermination d'une culture visuelle du Nouveau Monde caractérisée par sa nature. Il s'agit enfin de suivre, tout au long de ce cheminement et autant que possible, un ordre chronologique et thématique permettant

¹³⁸ *Ibid.*, p. 85.

¹³⁹ *Id.*

¹⁴⁰ François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII^e-XVIII^e siècles) », art. cit., p. 44.

¹⁴¹ Nous reprenons ici l'expression employée par Thierry Hoquet, « La nouveauté du Nouveau Monde du point de vue de l'histoire naturelle », art. cit.

d'observer le passage, à la fin de l'Ancien Régime, de l'âge des explorations à l'âge de la rationalité, grâce à une maîtrise économique et scientifique visant la mise en ordre des territoires coloniaux et nationaux par le recours à la botanique. L'organisation de cette étude reflète donc deux dynamiques interdépendantes : le déplacement des voyageurs, leur acquisition de savoirs naturalistes dans le Nouveau Monde, et la mobilité des plantes observées, inventoriées, dessinées en Amérique, qui voyagent à leur tour vers l'Ancien Monde pour y être gravées, décrites, ordonnées et naturalisées par les sociétés européennes.

PREMIÈRE PARTIE

LA MACHINE COLONIALE EN ACTION : DU VOYAGE À LA RELATION

*Si celui qui voit ces choses reste en si grande admiration, que sera-ce
pour celui qui l'entendra ?
Personne ne le pourra croire ne l'ayant pas vu.*

Christophe Colomb¹⁴²

Chapitre 1 – De la découverte à l'appropriation : le temps des premières conquêtes coloniales et scientifiques

« Les arts et les sciences sont souvent redevables de leurs perfections à des circonstances qui paroissent avoir été des effets du pur hasard »¹⁴³, écrit Antoine de Jussieu en guise d'introduction à un mémoire de l'Académie des Sciences, paru en 1727, sur l'histoire de ce qui a occasionné et perfectionné l'histoire naturelle depuis le recueil de peintures de plantes sur vélin au Jardin du Roi. Si l'académicien et professeur de botanique peine à expliquer l'origine du progrès des sciences de son époque, au début du Siècle des Lumières, les progrès de l'histoire naturelle semblent en effet avoir été rendus possibles par certains hasards. Parmi eux, celui de la « découverte »¹⁴⁴ par l'Europe trois siècles plus tôt d'un quatrième continent : l'Amérique. Dans son ouvrage célèbre sur *La structure des révolutions scientifiques*, Thomas Kuhn écrit :

La découverte commence avec la conscience d'une anomalie, c'est-à-dire l'impression que la nature, d'une manière ou d'une autre, contredit les résultats attendus dans le cadre du paradigme qui gouverne [...] Il y a ensuite une exploration, plus ou moins prolongée, du domaine de l'anomalie¹⁴⁵.

¹⁴² Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 183.

¹⁴³ BCMNH.NMs 2651 (fol. 1) : « Mémoire pour l'assemblée publique. L'Histoire et l'usage que l'on peut faire d'un ouvrage considérable de botanique, qui se met au nombre des volumes du recueil d'estampes du Cabinet du Roy, vers 1715. Le mémoire a fait l'objet d'une publication de la part de l'Académie des Sciences : Histoire de l'Académie royale des Sciences », Paris, Boudot, 1727, p. 131-138.

¹⁴⁴ Dans cette thèse, tout comme les expressions « Nouveau Monde » et « Amérindiens », nous utilisons le terme « découverte » pour des raisons méthodologiques, mais nous reconnaissons toutefois que la notion de découverte est profondément eurocentrée. Voir : *Infra*, Chapitre 1, 1.1, 1.1.1.

¹⁴⁵ Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Champs Flammarion, 2008, p. 83.

D'ordre géographique, historique, théologique ou scientifique, la découverte du Nouveau Monde produit une « nouveauté de faits »¹⁴⁶ qui contredit l'ordre des connaissances des sociétés européennes. Pour l'Ancien Monde, l'Amérique apparaît comme une anomalie à explorer, or l'exploration donne lieu à une production scientifique ainsi qu'à une fabrication intellectuelle¹⁴⁷. L'enjeu de ce chapitre est de comprendre ce passage de la découverte à l'écriture, car selon John Elliott, « la prise de conscience de la découverte de l'Amérique a rendu l'Europe [...] plus sûre d'elle-même et de son savoir, perçu désormais comme un instrument de son pouvoir »¹⁴⁸, tel est le paradigme qui gouverne les sociétés européennes des XVII^e et XVIII^e siècles.

1.1 L'écriture conquérante : La découverte du Nouveau Monde, une invention européenne

1.1.1 « Terra nullius » : Le statut des terres nouvellement découvertes

En 1503, dans une lettre à Lorenzo di Pier Francesco de' Medici qui sera imprimée et largement diffusée en Europe sous le titre de *Mundus novus*, le navigateur et explorateur florentin Amerigo Vespucci est le premier à parler de « Nouveau Monde »¹⁴⁹. À l'aube du XVI^e siècle, le statut des terres américaines est non seulement associé à l'idée de nouveauté, mais surtout à l'idée de découverte. La nouveauté renvoie alors à « ce qui est nouveau, qu'on n'a point encore vu »¹⁵⁰, à ce « qui est né, venu, ou qui a paru depuis peu de temps »¹⁵¹, on dit par exemple : « c'est un enfant nouveau-né, qui est depuis peu au monde »¹⁵². Le Nouveau Monde implique une relation

¹⁴⁶ *Id.*

¹⁴⁷ *Id.*

¹⁴⁸ John H. Elliott, *The Old World and the New 1492-1650*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, cité par Charlotte de Castelnau-L'Estoile et François Regourd (dir.), *Connaissances et Pouvoirs. Les espaces impériaux (XVI^e-XVIII^e siècles). France, Espagne, Portugal*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, p. 11.

¹⁴⁹ La lettre publiée en latin en 1503 a fait l'objet de différentes publications, nous renvoyons ici à la traduction complète vers l'anglais qu'en a faite George Tyler Northup : *Mundus Novus : Letter to Lorenzo Pietro di Medici*, Princeton, Princeton University Press, 1916 [1503], p. 1-13.

¹⁵⁰ Entrée « Nouveauté », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. II.

¹⁵¹ *Id.*

¹⁵² Entrée « Nouveau », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. II.

d'opposition et de rupture avec un Ancien Monde qui servirait donc de référent spatial et temporel : l'Europe occidentale. Selon Thierry Hoquet, l'idée de nouveauté est indissociable de celle de découverte, dans la mesure où celle-ci « ne marque pas l'âge du continent américain mais la date récente à laquelle nous l'avons connu »¹⁵³.

Dans les dictionnaires d'époque, le Nouveau Monde est présenté non seulement comme un nouveau territoire géographique, mais aussi comme un phénomène récent ignoré des Anciens¹⁵⁴. Les idées de nouveauté et de découverte de l'Amérique, qui tantôt suscitent la méfiance ou tantôt l'enthousiasme, sont associées à l'entrée dans la modernité. Dans le *Dictionnaire* de Furetière : « Les Modernes ont fait des grandes découvertes dans les sciences, que les Anciens avoient ignorées [...] Ce fut Christophe Colomb qui découvrit le premier l'Amérique¹⁵⁵. Dans le *Dictionnaire de l'Académie françoise* de 1694, les définitions de nouveauté, de neuf et de découverte se confondent :

On appelle, *Terre neuve*, une terre qui n'a point encore esté défrichée, ou qui estoit demeurée longtemps inculte. On appelle aussi, *Terre-neuve*, certaine Isle de l'Amérique [...] Il se dit encore fig. des personnes qui n'ont point encore d'expérience, en quelque chose. [...] On dit, *Le Nouveau monde*, pour dire, cette partie du monde qui a esté découverte depuis 200 ans, & à laquelle on a donné le nom d'Amérique¹⁵⁶.

La notion de « découverte » doit attirer notre attention parce qu'elle doit se comprendre dans un sens précis, celui d'une construction eurocentrée, à la fois sémantique et à la fois historique¹⁵⁷. La découverte « signifie encore, trouver quelque chose de nouveau, de secret [...] de ce qu'on aperçoit de loin, de ce qu'on commence à voir »¹⁵⁸, quelque chose qui n'attendrait que d'être exploité par le découvreur. Par ailleurs, la définition du terme associe l'Amérique et ses richesses aux arts et aux sciences :

On le dit en ce sens des mines, des carrières, des pays qui n'avoient pas été connus, & des nouvelles connoissances que l'on acquiert dans les Arts & dans les Sciences. *Indagare, invenire, investigare*. On découvre tous les jours de nouvelles mines aux Indes, de nouveaux secrets dans les

¹⁵³ Thierry Hoquet, « La nouveauté du Nouveau Monde du point de vue de l'histoire naturelle », art. cit., p. 134.

¹⁵⁴ Voir : Sara E. Melzer, « Le Nouveau Monde et la Querelle des Anciens et des Modernes dans le Furetière », *Littératures classiques*, Hiver 2003, n° 47, p. 133-148.

¹⁵⁵ Entrée « Découvrir », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, t. I.

¹⁵⁶ Entrées « Neuf » et « Nouveau, Nouvel », *Dictionnaire de l'Académie françoise*, 1694, vol. 2.

¹⁵⁷ Adrien Delmas, « L'écriture de l'histoire et la compétition européenne outre-mer au tournant du XVIII^e siècle », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, Mars 2011. URL : <http://journals.openedition.org/acrh/3632>.

¹⁵⁸ Entrée « Découvrir », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 3, p. 152.

Sciences, dans la Médecine, dans les Mécaniques. Ce fut Christophe Colomb qui découvrit le premier l'Amérique¹⁵⁹.

Dans son ouvrage *Nous n'avons jamais été modernes*, Bruno Latour explique que « toutes les définitions désignent d'une façon ou d'une autre le passage du temps. Par l'adjectif moderne, on désigne un régime nouveau, une accélération, une rupture, une révolution du temps »¹⁶⁰, qui se définit par contraste avec ce qu'il appelle « un passé archaïque et stable »¹⁶¹. L'idée de nouveauté implique une tension entre différentes approches de l'altérité, tout comme le mot moderne, il « est asymétrique par deux fois : il désigne une brisure dans le passé régulier du temps ; il désigne un combat dans lequel il y a des vainqueurs et des vaincus »¹⁶², et le mot se trouvera au cœur de la querelle des Anciens et des Modernes.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le mot « découverte » ou « découvert » est aussi le synonyme de désert. Il est souvent employé par les botanistes et les jardiniers, car ce qui est couvert signifie « un Païs rempli de bois, d'arbres, &c. »¹⁶³. De fait, on parle de « pays découvert, où il n'y a point d'arbres ni d'ombre »¹⁶⁴ ou encore de :

Terre nouvellement découverte [par l'] Action par laquelle on découvre quelque chose, un trésor, une mine, les ennemis, un pays qui n'est pas connu. *Investigatio*. On a envoyé des coureurs à la découverte des ennemis. Le Roi Emmanuel de Portugal commanda des navires pour la découverte d'un chemin des Indes par l'Occident. Faire la *découverte* d'un pays. *Ab*. Envoyez à la découverte. *Id*. Travailler à la découverte des secrets de la nature¹⁶⁵.

De même, le mot découverte est fréquemment employé comme un terme de Marine et de guerre, dans la mesure où « à découvert » signifie « être exposé au feu des ennemis »¹⁶⁶. D'emblée, l'idée de découverte et de nouveauté revêtent un caractère guerrier et favorisent un discours expansionniste, appuyé dans les faits par une série de bulles pontificales dès la fin du XV^e siècle et

¹⁵⁹ *Id*.

¹⁶⁰ Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1997, p. 20.

¹⁶¹ *Id*.

¹⁶² *Id*.

¹⁶³ Entrée « Couvert », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, t. I.

¹⁶⁴ Entrée « Descouvert, Descouverte », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, t. I.

¹⁶⁵ Entrée « Découverte », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 3, p. 152.

¹⁶⁶ *Id*.

du début du XVI^e siècle¹⁶⁷. Ces dernières proclament, en substance, que tout roi chrétien peut s'emparer de terres nouvellement découvertes non chrétiennes, soit de toute « terra nullius » : terre qui n'appartient à personne. Par définition, ce qui est découvert peut donc être défriché et être acquis, il s'agit de « trouver quelque chose de nouveau, de secret, qui nous étoit auparavant inconnu »¹⁶⁸, en somme, découvrir c'est « ôter le couvercle [...] en général, ôter ce qui couvre, ce qui empêche de voir »¹⁶⁹. L'Amérique naît du regard des Européens, qui en inventent et en définissent les contours au gré de leurs visées impériales. Dans un article intitulé « The Naming of America », l'historien Edward Gaylord Bourne écrit que les voyages des premiers découvreurs comme ceux d'Amerigo Vespucci appartiennent en réalité davantage au domaine du littéraire que de la géographie historique et réelle du Nouveau Monde¹⁷⁰, tant l'idée de découverte est une invention qui n'a lieu d'être qu'à travers les yeux de l'Europe. Frank Lestringant, dans son ouvrage *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage*, développe cette notion d'invention du nouveau continent dans le récit de voyage. Selon lui, dans ce paradigme de la découverte de l'Amérique par le Vieux continent, les premiers récits de voyage modernes jouent un rôle fondamental dans la délimitation et dans la description de l'espace découvert, à un moment où « tout récit de voyage en recouvre [alors] un autre, à l'infini. Cela est également vrai des nouveaux horizons »¹⁷¹. Dans le cadre de notre étude et dans la lignée de ces différents travaux, l'enjeu n'est plus de comprendre comment les grandes découvertes ont influencé l'écriture moderne de l'histoire et par extension de l'histoire naturelle. À l'inverse, il s'agit de défendre une approche littéraire pour comprendre les processus de colonisation de l'Amérique, en considérant le rôle de l'écriture de l'histoire « dans le processus d'expansion européenne à l'époque moderne »¹⁷².

¹⁶⁷ Nous pouvons notamment citer la bulle *Æterni regis* (1481), qui est l'une des premières bulles à trancher quant au partage des terres de l'Outre-mer entre le Portugal et le royaume de Castille, concernant les îles Canaries, les Açores et Madère. Les interventions pontificales sont plus régulières à partir de la découverte du Nouveau Monde et le statut de ses terres, qui donne lieu à la bulle *In Cætera* (1493) ou encore au Traité de Tordesillas (1494). *Infra*, Chapitre 1, 1.2, 1.2.2.

¹⁶⁸ Entrée « Découvrir », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 3, p. 152.

¹⁶⁹ *Id.*

¹⁷⁰ Edward Gaylord Bourne, « The Naming of America », *The American Historical Review*, Octobre 1904, vol. 10, n° 1, p. 41.

¹⁷¹ Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage. Essai sur l'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 17.

¹⁷² Adrien Delmas, « L'écriture de l'histoire et la compétition européenne outre-mer au tournant du XVII^e siècle », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 2011 [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/acrh/3632>.

Dès les années 1950, l'historien Edmundo O'Gorman a remis en question l'idée de découverte de l'Amérique et a plutôt souligné le besoin de donner « une explication satisfaisante de la manière dont l'Amérique est apparue en tant que telle sur la scène historique »¹⁷³. Le moment où Christophe Colomb aurait découvert le Nouveau continent en 1492 n'a finalement de valeur que dans un contexte où l'on rapporte et interprète ce qu'il a vu. L'explorateur lui-même n'a-t-il pas écrit que « si celui qui voit ces choses reste en si grande admiration, que sera-ce pour celui qui l'entendra ? Personne ne le pourra croire ne l'ayant pas vu »¹⁷⁴.

L'écriture, la diffusion des connaissances concernant les découvertes et la représentation du Nouveau Monde sont donc capitales pour rendre compte de l'expérience de conquête et de colonisation française de l'Amérique à partir du XVI^e siècle. L'exemple d'une carte du graveur liégeois Théodore de Bry, connu pour avoir réalisé une collection de gravures dites des *Grands Voyages*, rend compte de cet enjeu et illustre le changement de paradigme qui s'opère. Théodore de Bry n'est pas un voyageur, c'est un graveur protestant, né à Liège en 1528 et mort à Francfort-sur-le-Main en 1598, qui collectait des récits et des gravures relatifs à l'Amérique, dont les récits français de Jean de Léry, Jacques le Moyne de Morgues ou encore René Goulaine de Laudonnière, dans le but de « former un grand ensemble fait des principaux récits de voyage déjà parus et de l'illustrer d'autant de planches qu'il pourrait en fournir pour l'éclaircissement du texte »¹⁷⁵. L'entreprise des *Grands Voyages*, qui ne sera jamais terminée de son vivant, n'en demeure pas moins un succès éditorial et commercial uniques, à l'influence inégalée au cours de l'époque moderne et à l'échelle de notre corpus d'étude, car les gravures de De Bry intègrent des personnages dans un paysage qui ne fait plus seulement office de cadre décoratif : la flore et la faune envahissent les illustrations, elles contribuent à situer l'action¹⁷⁶. En 1716, l'abbé et encyclopédiste Nicolas Lenglet-Dufresnoy déclare qu'il faut certes lire les récits de voyage contemporains, mais les travaux de De Bry sont encore incontournables pour l'histoire naturelle :

Il faut avoir recours aux relations & aux Voïages les plus modernes [...] pour connoître le nouveau monde [...] on en tireroit plus de secours que de l'excellent Recueil connu sous le titre de

¹⁷³ « The most important problem concerning the history of America is the need of giving satisfactory explanation of the way in which America appeared as such on the historical scene », dans Edmundo O'Gorman, *The Invention of America. An inquiry into the Historical Nature of the New World and the Meaning of its History*, Bloomington, Indiana University Press, 1961, p. 9.

¹⁷⁴ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 183.

¹⁷⁵ Michèle Duchet (dir.), *L'Amérique de Théodore de Bry : une collection de voyages protestante du XVI^e siècle*, Paris, Éd. Du CNRS, 1987, p. 9.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 18.

Grands Voyages ; quoique ce dernier, qui contient les Navigations des Hollandois dans cette partie du monde, soit fort utile pour l'Histoire naturelle¹⁷⁷.

Aussi, selon Michèle Duchet « dans l'iconographie du monde américain, aucun événement n'est comparable à la publication des Grands Voyages de Théodore de Bry »¹⁷⁸. Le graveur a notamment illustré le journal de voyage de Christophe Colomb et gravé le moment de la découverte dans les *Grands voyages* en 1594. La gravure [Fig.de Bry 1] est intitulée *Lors de sa première arrivée en Inde, Colomb reçoit des habitants force présents*, elle est divisée en deux. D'un côté, on observe Colomb entouré des trois navires espagnols la Pinta, la Niña, la Santa Maria et des symboles de la conquête¹⁷⁹, d'un autre des Amérindiens, nus, tendent des présents de grande valeur aux Européens. Au sein de cet ensemble, la carte qui nous intéresse se trouve dans la douzième partie de la collection [Fig.de Bry 2]. Elle date de 1596 et a pour titre latin *America sive Novus orbis respectu Europaeorum inferior Globi Terrestris Pars*, autrement dit : *L'Amérique ou Nouveau Monde, partie inférieure du globe terrestre au regard des Européens*. Si la présence du mot *regard* dans le titre même nous interpelle, la carte est d'autant plus éloquente. Au centre, suivant le modèle des mappemondes de la Renaissance, figure la carte des territoires connus de l'Amérique du Sud et du Nord, les noms des détroits, des océans et la présence de vaisseaux européens le long des côtes atlantiques du continent. En plus de ces bateaux qui rappellent que l'espace représenté est le fruit de découvertes européennes, la mappemonde est encadrée par quatre grands explorateurs associés à la découverte et à la conquête du Nouveau Monde. Tous sont accompagnés d'une date qui renvoie à leurs découvertes ou à leurs expéditions respectives, tous

¹⁷⁷ Nicolas Langlet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, Paris, Hochereau, 1716, t. 1, p. CVI-CVII.

¹⁷⁸ Michèle Duchet (dir.), *L'Amérique de Théodore de Bry : une collection de voyages protestante du XVI^e siècle*, op. cit., p. 9. Les gravures de Théodore de Bry, elles-mêmes inspirées des principaux récits de voyages déjà parus au XVI^e siècle, ont une influence unique sur l'iconographie des Amériques jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les historiens de l'art Wilfrid Blunt et Pierre-Simon Doyon en ont étudié l'influence à l'échelle d'un corpus s'étalant sur plusieurs siècles, en particulier sur les représentations de la flore et des gravures ethnographiques chez certains auteurs du XVII^e siècle. Par exemple, Pierre-Simon Doyon a établi une filiation iconographique entre les gravures de De Bry et de Samuel de Champlain. Matthieu Bernardt a fait de même pour les œuvres de Lafitau dont les sources iconographiques auraient été les gravures de Jean de Léry et de Bry. À travers notre étude, nous utilisons également les gravures de De Bry pour analyser les dessins, cartes ou gravures de certains auteurs que nous citons tels que Champlain. ou le Chevalier de Milhau. Voir : Wilfrid Blunt et William T. Stearn, *The Art of Botanical Illustration [...]*, op. cit. ; Matthieu Bernardt, « Jean de Léry et Théodore de Bry aux sources de Lafitau », Mélanie Lozat et Sara Petrella (dir.), *La Plume et le calumet. Joseph-François Lafitau et les « sauvages américains »*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 153-165 ; Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 53.

¹⁷⁹ Les armes, les vaisseaux et la croix érigée par trois espagnols dans la partie gauche de la gravure symbolisent la conquête.

regardent et montrent du doigt le *Mundus novus* : Christophe Colomb (1492), Amerigo Vespucci (1497), Ferdinand de Magellan (1519) et François Pizarre (1526). Le premier est représenté avec une boussole qu'il présente de la main gauche, il est entouré de trois vaisseaux en mer approchant une côte, la seule carte qu'il semble posséder est roulée sous son bras droit : Christophe Colomb découvre des terres inconnues des cartes et de l'Ancien Monde, il s'en remet à l'observation. Le second, Amerigo Vespucci, a aussi une boussole, mais ce dernier tient surtout une carte de la main gauche, tout en montrant les Amériques de l'autre main. L'attitude du navigateur est différente, il confirme la découverte, trois navires mettent le cap vers le Nouveau Monde, les voiles gonflées par des vents visiblement favorables et des eaux paisibles. Le troisième protagoniste est Ferdinand de Magellan, qui part de Séville en 1519 à la découverte du passage de l'océan Atlantique vers l'océan Pacifique initialement recherché par Christophe Colomb. Représenté à côté d'un navire tourné vers le détroit qui porte son nom, Magellan a le regard tourné vers l'océan Pacifique. En même temps, il montre du doigt une boussole également orientée vers le Pacifique et les terres australes, ainsi qu'une carte visiblement dense en repères géographiques et bien plus détaillée que celle, très sommaire, de Vespucci. Enfin, le quatrième et dernier explorateur gravé par De Bry n'est autre que François Pizarre, conquistador espagnol qui parvient à conquérir l'Empire Inca, avant de devenir gouverneur de la colonie espagnole de la Nouvelle-Castille en 1529. Dans le coin inférieur droit de la mappemonde, le conquistador est lui aussi représenté à côté d'un vaisseau espagnol, d'une boussole et d'une carte posées sur un piédestal. Contrairement aux autres explorateurs, François Pizarre est tourné vers l'Europe, la tête tournée vers l'Amérique du Sud. Au sol, il foule une ancre de bateau rattachée à l'Europe et orientée vers le Nouveau Monde qui appartient désormais à l'Ancien : le temps de la colonisation succède au temps des découvertes.

Le monde est en train de prendre sa forme définitive et c'est par l'écriture de l'histoire que le Nouveau Monde est présenté comme une page blanche « où écrire le vouloir occidental »¹⁸⁰. De même d'après Frank Lestringant, les cartes et les gravures deviennent le lieu de constitution d'un fantasme de conquête et de mise en scène d'une dialectique du maître et de l'esclave¹⁸¹, d'une relation de dépendance entre l'Ancien et le Nouveau Monde par la représentation des protagonistes

¹⁸⁰ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 10.

¹⁸¹ Frank Lestringant, « L'automne des cannibales ou les outils de la conquête », dans Michèle Duchet (dir.), *L'Amérique de Théodore de Bry [...]*, op. cit., 1987, p. 75.

et des outils de la conquête¹⁸². Pour Michel de Certeau, la découverte, ou plutôt l'invention du Nouveau Monde « représente le commencement d'un nouveau fonctionnement occidental de l'écriture »¹⁸³, mais également de l'iconographie.

À la même époque que Théodore de Bry, dans les années 1580, le peintre et graveur flamand Jan van der Straet, dit Stradan¹⁸⁴, réalise une série de dessins gravés pour la plupart par Philippe Galle et Jean Collaert, qui illustrent ce changement de paradigme, ainsi que l'association de l'Amérique à l'idée de nouveauté, d'invention et « l'importance fondatrice que revêt la découverte de l'Amérique dans la conscience collective de l'expérience moderne »¹⁸⁵. Né à Bruges en 1523 et mort à Florence en 1605, collaborateur de Giorgio Vasari et peintre pour le compte des Médicis, Stradan réalise des œuvres qui figurent parmi les premières allégories du Nouveau continent, notamment, dans sa série des *Nova Reperta*, autrement connue sous le nom des « Nouvelles inventions des temps modernes »¹⁸⁶. Le frontispice [Fig. Stradan Frontispice 1] synthétise le contenu de l'ensemble composé de dix-neuf gravures qui rendent compte de nouveautés et de découvertes du siècle déclinées dans la série. Parmi elles, les progrès de l'artillerie symbolisés par un canon et de la poudre au centre de la gravure, ou encore l'importance du compas, des lunettes, de l'astrolabe et de l'horlogerie mécanique. Des inventions qui symbolisent et facilitent la conquête de l'Amérique qui occupe la partie supérieure gauche du frontispice. L'allégorie de la modernité est une femme qui fait irruption dans la gravure et montre un médaillon qui représente une carte du Nouveau continent entouré des noms de Christophe Colomb et d'Amerigo Vespucci. Ces navigateurs seraient les premiers Modernes parce qu'ils « ont été bien plus hardis navigateurs que les Anciens. Americ Vespuce, Vasco de Gama, Christophe Colomb ont été de grands navigateurs »¹⁸⁷, comme nous pouvons le lire dans les dictionnaires de Furetière et de Trévoux.

¹⁸² *Id.*

¹⁸³ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, op. cit., 1975, p. 9.

¹⁸⁴ Le peintre flamand Jan van der Straet est aussi connu sous les noms de Giovanni Stradano, de Johannes Stradanus et de Jean Stradan.

¹⁸⁵ Guillaume Calafat, « Explorations et nouveaux savoirs », *Textes et documents pour la classe*, 2017, n°1111, p. 28.

¹⁸⁶ Concernant les *Nova reperta*, nous renvoyons à l'étude approfondie de la série de Jean-Claire Margolin, « À propos des *Nova reperta* de Stradan », dans Franck Lessay et François Laroque (dir.), *Esthétiques de la nouveauté à la Renaissance*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2018, p. 1-28.

¹⁸⁷ Entrée « Navigateur », *Dictionnaire de Furetière*, 1690, t. II et *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 6, p. 155.

L'allégorie incarne le futur en miroir d'un vieillard qui, dans la partie supérieure droite de la composition, marche vers l'extérieur du frontispice, tournant le dos à un médaillon au centre duquel se trouve un compas. Tout indique que le temps de la découverte rime avec modernité. La partie inférieure, qui rend compte d'inventions dites modernes, retrace le temps de la découverte et de la conquête du Nouveau Monde. À gauche, un mûrier blanc et des vers à soie évoquent la recherche d'une route vers l'Asie, au centre, on retrouve un ensemble d'objets de navigation et de guerre. À droite, le résultat de la conquête occupe plus d'un quart de la composition totale du frontispice, la découverte d'une plante américaine rapidement convoitée pour ses vertus médicinales : le bois de gayac¹⁸⁸, aussi connu sous le nom de bois de gaïac ou de fer. Utilisé en décoction, l'arbre était qualifié d'arbre magique, car son suc distillé permettait de guérir un mal nouveau, la syphilis. Ainsi, les gravures des dessins de Stradan semblent rendre compte de la relation étroite qui s'établit entre les voyages d'exploration européens et l'évolution des savoirs modernes¹⁸⁹ au premier rang desquels figure l'histoire naturelle.

La première planche du « Nova reperta », qui est intitulée « America » [**Fig.Stradan 2**], en plus des planches six et dix-huit, représentant respectivement le bois de gayac et l'astrolabe, ont pour sujet principal le Nouveau Monde. Placée en tête des inventions et découvertes modernes, la gravure de l'Amérique donne à voir Amerigo Vespucci debout tenant un astrolabe et un étendard orné d'une croix, face à une Amérindienne nue et coiffée de plumes. L'explorateur vient d'accoster, on aperçoit un vaisseau européen en arrière-plan, il regarde l'Amérindienne qu'il semble avoir réveillée, découverte au sens littéral du terme¹⁹⁰. Cette dernière est en train de mettre un pied au sol sous le regard du navigateur dont elle s'apprête à prendre le nom féminisé. Dans le dessin préparatoire qui a donné lieu à la gravure [**Fig.Stradan 2 bis**], nous pouvons lire « America » entre Vespucci et l'Amérindienne, comme si ce dernier la nommait à voix haute, Michel de Certeau évoque la gravure en ces termes :

Amerigo Vespucci le Découvreur arrive de la mer. [...] En face, l'Indienne *Amérique*, femme étendue, nue, présence innommée de la différence, corps qui s'éveille dans un espace de végétations et d'animaux exotiques. Scène inaugurale. Après un moment de stupeur sur ce seuil marqué d'une colonnade d'arbres, le conquérant va écrire le corps de l'autre et y tracer sa propre

¹⁸⁸ Le bois de gayac fait partir des petits arbres du genre *Guaiacum*. À propos de la découverte de l'arbre et de ses propriétés médicinales, voir : Samir Boumediene, *La colonisation du savoir : Une histoire de plantes médicinales du Nouveau Monde (1492-1750)*, op. cit., 2019, p. 62-66.

¹⁸⁹ Guillaume Calafat, « Explorations et nouveaux savoirs », art. cit., p. 28.

¹⁹⁰ *Supra*, Chapitre 1, 1.1, 1.1.1.

histoire. Il va en faire le corps historié – le blason – de ses travaux et de ses fantasmes. Ce sera l'Amérique « latine »¹⁹¹.

Encadrée par trois arbres imposants, elle est entourée d'une nature luxuriante et d'une scène de cannibalisme représentée en arrière-plan qui crée un effet de contraste avec la croix et l'astrolabe. La faune qui habite ces terres nouvelles fait aussi l'objet d'une découverte, on distingue notamment un tapir qui surgit au milieu d'un massif d'ananas [Fig. **Stradan 2 bis**]. Sur le dessin d'origine, Stradan a inscrit avoir utilisé l'*Historiarum Indicarum* du jésuite italien Giovanni Pietro Maffei datant de 1588 comme source pour représenter la faune et la flore du Nouveau Monde. Ce dernier avait séjourné à Lisbonne pour écrire son *Histoire générale des Indes* à partir des archives issues des premières expéditions outre-Atlantique.

Dès le XVI^e siècle, les premières gravures et allégories de l'Amérique circulant à grande échelle en Europe concrétisent l'invention historique du Nouveau continent dont l'imaginaire est rapidement associé, dans la conscience collective, à ses productions naturelles et aux possibilités qu'elles offrent aux Européens. La nature américaine est alors perçue par le prisme des usages humains : les plantes ont une valeur nourricière, utilitaire ou médicinale. Dans le cas des planches de Stradan, la découverte de l'Amérique et de sa nature figure même au rang des inventions techniques qui marquent l'entrée dans la modernité, selon Sara Melzer :

La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb fut un événement unique en son genre qui servit de paradigme à son époque, caractérisée par un nouveau type de connaissance. Le Nouveau Monde ne renvoie pas ainsi simplement à un nouveau territoire géographique. Il n'est que le premier d'une série d'autres nouveaux mondes, car la médecine, la zoologie, la botanique, l'insectologie étaient tous des mondes analogues à ceux découvertes en géographie et en cosmologie¹⁹².

1.1.2 « *Altera Species* » : Le désenclavement du monde et le renouveau de l'histoire naturelle

À l'époque moderne, l'élargissement du monde fait surgir une nature et une humanité étrangères, nouvelles, alors ignorées par l'histoire naturelle, civile et sacrée du Vieux continent.

¹⁹¹ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, op. cit., 1975, p. 9.

¹⁹² Sara E. Melzer, « Le Nouveau Monde et la Querelle des Anciens et des Modernes dans le Furetière », art. cit., p. 135.

Grâce aux travaux d'historiens tels que Paul Hazard¹⁹³, Giuliano Gliozzi¹⁹⁴, Frank Lestringant¹⁹⁵, Jean Meyer¹⁹⁶ ou encore Numa Broc¹⁹⁷, il est donc communément admis que les premières explorations du monde et les grands voyages transocéaniques de la Renaissance ont amorcé une double révolution morale et scientifique¹⁹⁸ dont le XVIII^e siècle marque l'aboutissement. Face à la nouveauté d'un Nouveau Monde sans limites spatiales et temporelles connues, face aux lacunes des anciens, on assiste à la mise en place « d'un nouveau fonctionnement occidental de l'écriture [de l'histoire] »¹⁹⁹ qui aspire à transformer « l'espace de l'autre en un champ d'expansion pour un système de production »²⁰⁰. Écrire l'histoire du Nouveau Monde, ce n'est plus représenter « un temps providentiel, c'est-à-dire d'une histoire décidée par un Sujet inaccessible et déchiffrable seulement dans les signes qu'il donne de ses volontés. Elle prend la position du sujet de l'action – celle du prince, celle qui a pour objectif de faire l'histoire »²⁰¹.

À cet égard, les définitions d'époque de la « Terre » placent le Roi au même niveau que le Créateur. Si la terre est un domaine ouvert à la conquête « que Dieu a créé pour l'habitation & la nourriture de l'homme & des animaux »²⁰², il s'avère, dans la même définition que « Dieu est le Souverain & le Créateur du ciel & de la terre. Les Rois sont les Maîtres de la terre, [ils] sont des petits Dieux »²⁰³. Dans le cadre des conquêtes, la mission des monarques rejoint celle du Créateur,

¹⁹³ Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne : 1680-1715*, Paris, Boivin, 1942.

¹⁹⁴ Giuliano Gliozzi, *Adam et le Nouveau Monde. La naissance de l'anthropologie comme idéologie coloniale des généalogies bibliques aux théories raciales (1500-1700)*, Paris, Théétète éditions, 2000.

¹⁹⁵ Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage. Essai sur l'« Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil »*, Paris, Honoré Champion, 1999.

¹⁹⁶ Jean Meyer, *L'Europe à la conquête du monde, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1996. Voir en particulier le premier chapitre de l'ouvrage intitulé « Préludes : À la recherche du paradis terrestre », p. 9-43.

¹⁹⁷ Numa Broc, *La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Ophrys, 1974.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 15.

¹⁹⁹ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 3.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 3-4.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 14.

²⁰² Entrée « Terre », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. 4, p. 666.

²⁰³ *Id.*

ils doivent créer et cultiver des terres habitables. La définition de « passage » donnée par Furetière illustre également ce changement de paradigme et de temporalité²⁰⁴ :

Passage. Le péché d'Adam nous avoit fermé le passage du Paradis, Jésus-Christ nous l'a ouvert par sa mort. Christophe Colomb a ouvert le passage des Indes Occidentales. Les Modernes nous ont ouvert de nouveaux passages pour pousser plus loin nos connoissances²⁰⁵.

Dans ce contexte, l'histoire naturelle se développe pour permettre l'appréhension de la diversité et de la nouveauté des productions de la nature du Nouveau continent qui surprend les premiers explorateurs. En 1578, dans l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Jean de Léry évoque les lacunes des Anciens, tout comme le fait qu'il faudrait le croire du fait de son expérience visuelle et personnelle, tant le recours aux sources antiques est impossible :

Comment croyront-ils ce que non seulement ne se peut voir qu'à près de deux mille lieues loin du pays où ils habitent, mais aussi choses si esmerveillables, & non jamais cogneues ni escrites des Anciens, qu'à peine l'expérience les peut-elle engraver en l'entendement de ceux qui les ont veues ? [...] Je me suis retracté de l'opinion que j'ay autrefois eue de Pline & de quelques autres, descrivans les pays estranges, parce que j'ay veu des choses aussi bigerres & prodigieuses qu'aucunes qu'on a tenues incroyables dont ils font mention²⁰⁶.

Selon Frank Lestringant, « l'inconnu ne pouvant se décrire que par référence au connu et le Nouveau Monde n'apparaissant jamais que dans sa différence ou ses similitudes avec l'Ancien »²⁰⁷, les voyageurs de la Renaissance soulignent sans cesse les difficultés rencontrées pour décrire la nouveauté, définie par sa dissemblance avec ce qui est connu. Comme l'écrit Jean de Léry :

Et de fait je n'auray point honte de dire, que depuis que j'ay esté en ce pays d'Amérique auquel presque tout ce qui se voit, soit en la façon de vivre des habitans, ou en la forme des animaux, & en général en ce que la terre produit, estant dissemblable de ce que nous avons en Europe, Asie, & Afrique, peut bien estre appelé un monde nouveau à nostre esgard²⁰⁸.

Au XVI^e siècle, l'histoire, tout comme les sciences de la nature, était en effet caractérisée par la redite et par la réactualisation des connaissances de l'Antiquité. De même, jusqu'à la Renaissance, les voyages avaient pour objectif de « démontrer que la réalité géographique et ethnographique était conforme à la connaissance qu'on en avait en se fondant sur des hypothèses

²⁰⁴ Sara Melzer explique que la définition du mot passage est particulièrement significative dans « Le Nouveau Monde et la Querelle des Anciens et des Modernes dans le Furetière », art. cit., p. 135.

²⁰⁵ Entrée « Passage », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, t. 3.

²⁰⁶ Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, La Rochelle, Chuppin, 1578, Préface, s. p.

²⁰⁷ Frank Lestringant, « L'exotisme en France à la Renaissance de Rabelais à Léry », dans Dominique de Courcelles (dir.), *Littérature et exotisme XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, École des Chartes, 1997, p. 10.

²⁰⁸ *Id.*

philosophiques et cosmologiques de l'Antiquité »²⁰⁹. Comme l'a montré Michel Foucault, l'entrée dans l'âge classique est ainsi marquée par une redéfinition de l'histoire, désormais caractérisée par le regard et l'observation des choses telles qu'elles sont²¹⁰. Il n'est donc pas étonnant que « la première forme d'histoire qui se soit constituée ait été l'histoire de la nature »²¹¹, ou que la découverte d'un nouveau continent ait accéléré la transition vers ce nouveau modèle épistémologique. L'Amérique ayant été ignorée par les Anciens et l'histoire ayant jusqu'alors principalement consisté à réaffirmer les savoirs des auteurs antiques, la découverte du Nouveau Monde donne lieu à une nouvelle manière de concevoir la discipline. L'histoire repose désormais sur l'observation, la description et la comparaison des productions de la nature. L'histoire naturelle permettrait d'enrichir les textes antiques, de contrôler la diversité et la nouveauté des « altera species », autrement dit les « autres espèces ».

À la fin du XVII^e siècle, les dictionnaires sont le reflet de ce changement. Si du point de vue de l'histoire sacrée, la découverte de nouveaux peuples et de leurs coutumes entraîne de vifs questionnements théologiques sur l'origine historique, géographique et biblique des peuples de l'Amérique qui continuent d'alimenter des débats au cours du Siècle des Lumières, l'histoire naturelle renouvelle la discipline. Dans l'édition de 1690 du *Dictionnaire* de Furetière, l'histoire est définie comme la « description, narration des choses comme elles sont, ou des actions comme elles se sont passées, ou comme elles se pouvoient passer »²¹² et nous pouvons lire qu'« au premier sens, l'histoire se dit de la description des choses naturelles »²¹³. De fait, l'histoire naturelle permet d'appréhender le nouveau continent, précisément parce qu'elle ne se focalise pas sur la question de l'origine des choses, mais plutôt sur leur description et leur usage. Lorsque l'on parle d'histoire naturelle au regard de l'époque moderne, le « mot histoire, loin de suggérer une idée de temporalité, doit s'entendre [...] dans le sens de description des corps naturels »²¹⁴. En 1751, dans le « Système figuré des connoissances humaines » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, l'histoire

²⁰⁹ Paolo Carile, *Le regard entravé. Littérature et anthropologie dans les premiers textes sur la Nouvelle-France*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 26.

²¹⁰ L'expérience et l'observation figurent parmi les fondements des sciences modernes, selon Michel Foucault, « l'âge classique donne à l'histoire un tout autre sens : celui de poser pour la première fois un regard minutieux sur les choses elles-mêmes » (Michel Foucault, *Les mots et les choses*, op. cit., p.143).

²¹¹ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, op. cit., p. 143.

²¹² Entrée « Histoire », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. 2, p. 262.

²¹³ *Ibid.*, p. 263.

²¹⁴ Pascal Duris, article « Histoire naturelle », *Dictionnaire européen des Lumières*, 1997, p. 546.

naturelle est aussi importante que l'histoire sacrée et l'histoire civile, ancienne et moderne. Pendant de l'histoire sacrée, elle occupe le plus de place au sein du « Système figuré », car elle comprend l'histoire des êtres naturels (minéraux, végétaux, animaux, éléments), des écarts de la nature (minéraux monstrueux, végétaux monstrueux, animaux monstrueux, prodiges des éléments) et enfin, l'histoire dite des usages de la nature (les arts et métiers et les manufactures). L'histoire naturelle permet d'expliquer la nouveauté, même lorsque celle-ci est curieuse ou monstrueuse, car elle se définit, en pratique, par une démarche de « purification »²¹⁵. Elle permet à l'historien, voyageur ou naturaliste, dont la tâche consiste à « connoistre, sçavoir une chose comme l'ayant veuë »²¹⁶, d'ordonner, de nommer, de classer, de limiter la variété et de neutraliser ce qu'il voit. Selon Frank Lestringant, cette histoire au sens de témoignage et de description « inaugure le récit de voyage moderne »²¹⁷, dont la modernité réside dans une capacité de mise à distance du réel et dans un nouveau rapport à la temporalité « qui peut être aussi à la fois antique et exotique »²¹⁸.

Depuis la découverte de l'Amérique et dans ce contexte, un changement de paradigme s'opère rapidement dans la façon d'appréhender la nature, perçue par l'homme classique comme « une masse, un assemblage de tous les êtres »²¹⁹, qui comprend « le spirituel et le corporel »²²⁰. La nature devient passive et sa variété peut être maîtrisée par le recours à l'observation. Pour reprendre les termes de Michel Foucault, l'âge classique concrétise une nouvelle forme d'histoire qui entend comprendre cette nature, dont la démarche ne repose pas sur « d'autres mots, des textes ou des archives, mais [sur] des espaces clairs où les choses se juxtaposent : des herbiers, des collections, des jardins »²²¹. L'histoire, telle qu'elle doit se comprendre dans cette thèse, est relative à un temps, celui du voyage ou du déplacement. Elle est également relative à un espace qu'elle contribue sans cesse à définir, la nature américaine, ou à créer : la colonie.

²¹⁵ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, op. cit., p. 24.

²¹⁶ Entrée « Histoire », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. 2, p. 263.

²¹⁷ Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage. Essai sur l'« Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil »*, op. cit., p. 14.

²¹⁸ Sylvie Requermoras-Gros, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., p. 14.

²¹⁹ Entrée « Nature », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, t. 3.

²²⁰ *Id.*

²²¹ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, op. cit., p. 143.

Face à une géographie ouverte²²² depuis la fin du XV^e siècle, à un moment où le monde n'a plus vraiment de forme définitive, certaines sciences comme la botanique²²³ et la géographie se développent donc de manière exponentielle. En effet, ces dernières aspirent à la connaissance, à la description et à la délimitation de ces mondes nouveaux ou lointains. D'une part, la géographie est la « science qui apprend la connoissance de la surface de la terre, & de la situation de ses Provinces, villes, rivières, mers, &c., & à en faire la description »²²⁴, qui sert à délimiter et à nommer l'inconnu. D'autre part, la botanique est la science qui « s'applique à connoître la figure & la vertu des plantes, pour les distinguer les unes des autres »²²⁵. Toutes deux progressent surtout aux dépens de conditions ou d'acteurs²²⁶ qui leurs sont extérieures et celles-ci sont souvent politiques, économiques, sociales ou techniques²²⁷. Ces deux sciences, comme nous allons le voir et comme l'a démontré Marie-Noëlle Bourguet, deviennent les outils de l'écriture conquérante, tant « l'histoire des voyages se confond dans une large mesure avec celle des objets collectés sur le terrain, rapportés par terre ou par mer et amassés dans les cabinets, les musées et les jardins d'Europe »²²⁸. Aussi, la botanique et la géographie se retrouvent au cœur des premières entreprises coloniales, car « l'accumulation de savoirs et de données naturalistes constitue l'une des raisons d'être des machines coloniales, chargées de fournir les moyens humains, matériels et financiers à l'entreprise »²²⁹.

S'il fallait donc organiser le corpus de cette étude autour d'un principe central, il s'agirait du voyage, comme pratique et comme récit, qui définit l'espace et le temps de l'observation, de la

²²² L'expression est employée par Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage. Essai sur l'« Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil »*, op. cit.

²²³ Il nous semble important de souligner que nous avons fait le choix d'utiliser les mots de « botanique » et de « botaniste » malgré certains anachronismes que cela peut engendrer. En effet, la botanique comme science prend réellement forme au tournant du XVI^e siècle, or l'étude et l'intérêt pour la flore émergent bien avant la Renaissance.

²²⁴ Entrée « Géographie », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. 2, p. 165.

²²⁵ Entrée « Botanique », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. 2.

²²⁶ Voir : Kapil Raj, *Relocating Modern Science : Circulation and the Construction of Knowledge in South Asia and Europe, 1650-1900*, op. cit. L'historien s'intéresse tout particulièrement aux acteurs locaux dont les sciences impériales profitent.

²²⁷ Deux historiens se sont penchés sur ces conditions extérieures dont dépendent certaines sciences comme la géographie et la botanique : Numa Broc, Numa Broc, *La géographie des philosophes [...]*, op. cit. ; François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit.

²²⁸ Marie-Noëlle Bourguet, « La collecte du monde : voyage et histoire naturelle [...] », art. cit., p. 163.

²²⁹ Émilie-Anne Pépy, « Décrire, nommer, ordonner. Enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIII^e siècle », *Études rurales*, 2015. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/10235>.

description et de la collecte : « l'espace parcouru semble devoir s'inscrire tout naturellement dans l'espace de la page, le temps du parcours dans le temps de l'écriture »²³⁰. De plus, l'un des enjeux fondamentaux du voyage étant la description, ainsi que la maîtrise de la nature de l'espace parcouru, il faut enfin préciser ce que nous entendons par « espace colonial ». Un espace qui résulte du voyage naturaliste tout en le façonnant et tout en contribuant à le définir. Dans le *Dictionnaire* de Furetière, une colonie est l'aboutissement du voyage, elle marque la prise de possession d'un territoire nouveau en reprenant toutefois une tradition antique, elle est définie comme :

[Le] transport de peuple en un lieu desert, esloigné, ou dont on a chassé les habitans, afin de l'habiter, de le défricher & le cultiver. Les Romains ont envoyé des colonies en mille endroits. Les François ont envoyé des colonies en Canada, Les Hollandois en ont envoyé beaucoup dans les Indes [...] Colonie, se dit aussi du lieu où les peuples se sont établis. Cologne est une colonie des Romains. Batavia est une colonie des Hollandois en l'Isle de Java, Quebec une colonie de François en l'Amérique²³¹.

Au cours du XVIII^e siècle, la définition reste la même, à tel point que dans le *Dictionnaire* de Trévoux de 1771, il est encore question « des colonies du Canada »²³². Aussi, agriculture et colonie vont toujours de pair, car « Originaiement le mot colonie en latin ne signifiait qu'une métairie, c'est-à-dire, une habitation de paysan avec la terre nécessaire pour nourrir sa famille »²³³. Dans son étude quantitative sur la production de l'espace²³⁴ dans l'*Encyclopédie*, Dominic Laramée démontre une attraction unique entre l'espace colonial américain, la botanique et l'exploitation des ressources naturelles. Contrairement à l'Asie, à l'Afrique et à l'Europe, l'Amérique est constamment associée à un champ lexical de la nature. Elle est également qualifiée par des verbes conjugués au présent, en particulier « sont et est, mais aussi font, servent et trouve »²³⁵. Une analyse qui révèle de quelle manière le Nouveau Monde est perçu comme un espace neuf à exploiter :

Dans un contexte où l'administration coloniale française d'Ancien Régime accorde une importance considérable à l'identification de ressources à exploiter [...] cette omniprésence de la

²³⁰ Jean Mesnard (dir.), *Les Récits de voyage*, Paris, A-G. Nizet, 1986, p. 10, cité par Grégoire Besson, « L'écriture du temps dans le récit de voyage entre Lumières et romantisme », *Viatica*, 2019. URL : <http://journals.openedition.org/viatica/316>.

²³¹ Entrée « Colonie », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. 1.

²³² Entrée « Colonie », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, p. 695.

²³³ *Id.*

²³⁴ Dominic Laramée, « La production de l'espace dans l'Encyclopédie. Portraits d'une géographie imaginée », *Document numérique*, 2017, vol. 20, n° 2-3, p. 159-177.

²³⁵ *Ibid.*, p. 172.

richesse végétale du Nouveau Monde présente l'Amérique non seulement comme un objet de curiosité mais aussi comme un espace dont la maîtrise scientifique est extrêmement désirable²³⁶.

La colonie est un espace lointain, vierge, dont l'existence repose sur le voyage et la culture de ses terres ou de ses peuples. François Regourd, qui a souligné la nécessité d'avoir recours aux dictionnaires d'époque, commente ces définitions en ces termes :

Nul espace lointain, extérieur aux bornes de l'environnement familial d'une communauté, n'est plus aisément défini a priori, que l'espace colonial, projection idéalisée d'une excroissance parfaite, d'une descendance soumise, fût-elle d'Athènes, de Rome ou de Paris. Conformées par la culture et le soutien commercial et militaire des nations mères, les colonies en sont des prolongements, des périphéries cultivées, appelées à en décliner l'image avec plus ou moins de personnalité²³⁷.

Dans la suite des travaux de l'historien et à travers le prisme de l'histoire naturelle, cette thèse entend comprendre la nature de ce lien, de sa création à ses échanges, entre la colonie et la France, entre le Nouveau Monde et l'enjeu de la maîtrise de ses terres par l'Ancien Monde. De fait, l'espace colonial français en Amérique est un espace périphérique, dont l'état désertique est en fait, comme nous le verrons, un *topos* récurrent de la littérature de voyage des XVII^e et XVIII^e siècles. Le désert doit se comprendre comme un espace inculte²³⁸, « une terre en désordre »²³⁹, négligée parce qu'elle n'est pas labourée. Cet espace devient une colonie par le défrichement, autrement dit l'agriculture, qui résulte d'une action humaine, celle du colon : « celui qui cultive une terre [...] on appelle Colons, les peuples d'une Colonie qui défrichent, plantent & cultivent les terres »²⁴⁰. Un colon renvoie aussi à un « fermier, ou celui qui cultive un héritage »²⁴¹. Le temps de la colonie est neuf, mais la colonie doit avant tout se comprendre dans sa filiation, son héritage, voire sa dépendance avec la métropole-mère et une tradition impériale venue de l'Antiquité. L'espace colonial dépend d'un centre qui sert de cadre et de modèle à sa périphérie. Ce centre valide,

²³⁶ *Id.*

²³⁷ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 65.

²³⁸ Il s'agit d'une terre non cultivée, d'une terre en friche faute d'habitants d'après les dictionnaires d'époque. Il faut relever la charge morale du terme, car selon le *Dictionnaire* de Furetière, inculte « se dit figurément de l'esprit. Les Sauvages peuvent avoir de l'esprit, mais ils sont incultes » (Entrée « Inculte », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690, t. 2, p. 335).

²³⁹ Entrée « Desert », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, vol. 1.

²⁴⁰ Entrée « Colon », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 2, p. 694.

²⁴¹ *Id.*

organise le temps de la découverte et de la description de la nouveauté, qui n'a de valeur qu'au moment de sa réception par l'Europe.

L'étude des premiers temps de la colonisation et de la découverte apparaît comme le point de départ essentiel de ce travail. Comme l'a mis en avant François Regourd dans ses différents travaux²⁴², une recherche ayant pour objet les sciences dans l'espace colonial français au XVIII^e siècle ne peut se passer d'un détour par ce qu'il appelle « les premières années de la colonisation à la lumière des manifestations concrètes et intellectuelles par lesquelles le colon tente de rattacher le Nouveau Monde aux formes familières de sa culture natale »²⁴³. En effet, la découverte précède le voyage et l'établissement de colonies, qu'elle marque durablement. Roland Le Huenen dit à propos du découvreur que « la signification de son voyage va bien au-delà de l'enregistrement d'un étonnement singulier »²⁴⁴, il faut créer les conditions d'une mise en place de relations avec l'Ancien Monde. De même, les voyages dits de découverte « dépassent la personnalité même du découvreur et la portée, toute individuelle, de son expérience pour retentir profondément sur les mentalités et le savoir d'une époque »²⁴⁵. Ainsi, les entreprises coloniales et scientifiques des XVII^e et XVIII^e siècles sont considérablement influencées par le temps des premiers voyages, qui viennent pallier les lacunes des sources antiques. Certes, le Nouveau Monde fait l'objet d'une découverte récente, mais de nombreux auteurs et voyageurs français du XVII^e siècle, tels que Marc Lescarbot ou Samuel de Champlain, consacrent les premiers chapitres de leurs récits à l'histoire des premières découvertes. Pour ces auteurs, l'enjeu est de taille au moment de la fondation de colonies en Amérique du Nord. Il faut attirer des colons dans le Nouveau Monde, en faire la promotion et donner l'impression de reprendre une tradition de conquête. Il s'agit alors de montrer que la France a « autant et plus de droits que les Espagnols et les Portugais à la possession des pays d'outre-mer »²⁴⁶. Il en va de même pour l'histoire naturelle et la botanique en particulier, les voyageurs de notre corpus d'étude trouvant dans les textes de la Renaissance et des découvreurs « non seulement

²⁴² En particulier à travers sa thèse, voir : François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, op. cit. ; François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial [...] », *Outre-Mers, Revue d'histoire*, art. cit.

²⁴³ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 66.

²⁴⁴ Roland Le Huenen, « Le discours du découvreur », *L'Esprit Créateur*, Automne 1990, vol. 30, n° 3, p. 27.

²⁴⁵ *Id.*

²⁴⁶ Éric Thierry, « Fonder un monde meilleur en Nouvelle-France : Marc Lescarbot (vers 1570-1641) », *Bulletin Mémoires Vives*, Juin 2013, n° 36. URL : <https://www.cfqlmc.org/bulletin-memoires-vives/bulletins-anterieurs/bulletin-n-36-juin-2013/fonder-un-monde-meilleur-en-nouvelle-france-marc-lescarbot-vers-1570-1641>.

un supplément d'information indispensable à la connaissance du continent américain, mais encore une grille d'interprétation sur tous les sujets »²⁴⁷. Les sources du XVI^e siècle remplacent les auteurs de l'Antiquité et rivalisent avec des récits contemporains des voyageurs du XVIII^e siècle, que ce soit dans les textes ou dans la pratique même de la botanique sur le terrain. Selon Kapil Raj, pour les puissances impériales l'enjeu est toujours d'affirmer la supériorité des occidentaux malgré le rôle joué par les autochtones et les esclaves dans la construction des savoirs scientifiques²⁴⁸.

Commencer cette étude à l'aube de la conquête permet non seulement de comprendre comment la botanique a joué un rôle central dans l'établissement des premières colonies françaises en Amérique, mais aussi de mieux saisir le système de références citées par les voyageurs naturalistes du Siècle des Lumières. À titre d'exemple, lorsqu'un certain Duhamel, médecin du Roi à Saint-Domingue dans la province de Léogane à partir de 1735, correspondant de Charles François du Fay à l'Académie des Sciences [**Tableau 2**] demande à Bernard de Jussieu une liste des livres les plus nécessaires pour conduire un travail de botaniste, il mentionne surtout des voyageurs, religieux et botanistes du XVI^e siècle. Dans sa liste, pour ce qui est des auteurs qui le précèdent de peu ou qui lui sont contemporains, Duhamel réclame « tout ce que l'Académie des Sciences a fait imprimer, bien complet et d'une bonne reliure, tous les ouvrages de M. Piton de Tournefort [...] ce qu'il y a d'imprimé du Père Plumier »²⁴⁹. Or, sa « liste des livres que je désire le plus »²⁵⁰ rédigée en avril 1736 est largement dominée par les pionniers de la botanique et les premiers voyageurs en Amérique. Il demande en effet les ouvrages de « Fernandez de Oviedo, Thevet, Francisco Hernandez [...] Margrave »²⁵¹. La littérature de voyage et les traités de botanique de la Renaissance servent de modèle pour décrire le lointain, appréhender le terrain, mais surtout pour le représenter. Dans les récits de voyage ou dans les traités de botanique, qu'il s'agisse de cartes, de gravures d'ordre ethnographique, de paysages ou de planches d'histoire naturelle, l'image est « archives »

²⁴⁷ Marie-Christine Pioffet, « Marc Lescarbot et la littérature géographique de la Renaissance », *Dix-septième siècle*, 2004, n° 222, p. 98.

²⁴⁸ Kapil Raj, *Relocating Modern Science : Circulation and the Construction of Knowledge in South Asia and Europe, 1650-1900*, op. cit.

²⁴⁹ BCMNH.N.Ms Jus 6 (fol. 38) : Papiers de Bernard de Jussieu, correspondance scientifique avec Duhamel, médecin à Léogane, 1733-1738.

²⁵⁰ *Id.*

²⁵¹ L'ouvrage en question est le suivant : Willem Pison et George Marcgrave, *Historia Naturalis Brasiliae*, Leyde et Amsterdam, Elsevier, 1648.

et ordre d'un discours²⁵², au sens où l'entend Ernst Gombrich, qui affirme que « ce qui est connu et familier restera toujours le point de départ de la représentation de l'inhabituel »²⁵³, d'où l'enjeu de comprendre le système de références utilisé par les naturalistes des Lumières.

Au XVIII^e siècle, le familier renvoie donc autant à l'Ancien Monde qu'aux auteurs de la Renaissance, dont les descriptions et les représentations du Siècle des Lumières portent les traces. Dans leurs travaux sur l'illustration botanique, Wilfrid Blunt et Pierre-Simon Doyon insistent encore sur la nécessité, du point de vue de l'étude de l'iconographie botanique au XVIII^e siècle, d'évoquer le temps des pionniers de cette science et des premières expéditions dans le Nouveau Monde²⁵⁴. Il s'agit donc d'ancrer notre réflexion dans un temps long, car pour reprendre les termes de Paul Hazard, à partir de la découverte de l'Amérique, « L'Europe, en effet, ne cessait plus de travailler à découvrir le monde, et à l'exploiter ; le XVII^e siècle continuait la tâche que le XVI^e lui avait léguée »²⁵⁵. Ce travail commence par une étude de ce legs.

1.2 Des prémices d'un projet colonial français à la renaissance des sciences naturelles

La fin du XV^e et le début du XVI^e siècles sont marqués par « un réveil de la botanique »²⁵⁶ rendu possible par les premiers grands voyages d'exploration menant à la découverte du Nouveau Monde : les découvertes géographiques se confondent avec les découvertes botaniques. De même, l'invention de l'imprimerie favorise alors le développement de la gravure et l'édition de traités sur

²⁵² Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 2.

²⁵³ Ernst Gombrich, *L'art et l'illusion*, Paris, Gallimard, 1971, p. 113.

²⁵⁴ Dans sa thèse de doctorat sur l'iconographie botanique en Amérique Française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles, Pierre-Simon Doyon consacre ses premiers chapitres aux principaux artistes et botanistes du XVI^e au XVII^e siècles et se positionne dans la lignée des travaux de Wilfrid Blunt sur l'illustration botanique à l'époque moderne. Tout au long de son étude qui a considérablement nourri notre approche, il s'est attelé à reconstituer des tableaux des principaux artistes et botanistes ainsi que leur influence jusqu'au XVIII^e siècle. En effet, pour la majorité des œuvres qu'il mentionne dans sa thèse, l'historien de l'art a établi des listes d'auteurs et de plantes nommés dans les relations de voyage de son corpus pour déterminer le niveau de connaissance en botanique de voyageurs tels que Jacques Cartier, Samuel de Champlain ou encore Louis Nicolas. Voir : Wilfrid Blunt et William T. Stearn, *The Art of Botanical Illustration*, op. cit. ; Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1.

²⁵⁵ Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne : 1680-1715*, op. cit., p. 8.

²⁵⁶ Joëlle Magnin-Gonze, *Histoire de la botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2009, p. 51.

la flore. Jusqu'à la Renaissance, la botanique était la science auxiliaire des médecins et des apothicaires, seules les plantes médicinales comptaient dans l'étude des végétaux²⁵⁷. La traduction en italien des textes d'auteurs de l'Antiquité comme Théophraste, Dioscoride et Pline l'Ancien contribue non seulement à renouveler cette science, mais surtout à en valoriser le rôle économique. Pour les auteurs grecs ou romains, la nature était fondamentalement utile à l'homme. Selon Pierre-Simon Doyon, ceux-ci n'avaient pas développé de réelle méthode de classification du vivant, ils croyaient que les plantes avaient été créées pour satisfaire les besoins de l'homme et que toutes les plantes avaient un potentiel thérapeutique, économique et nourricier. Ainsi, les marchands italiens s'intéressent au potentiel commercial des végétaux, la connaissance des plantes permettrait en effet de développer l'agriculture, le commerce des épices devient rapidement un des « moteurs de l'expansion européenne »²⁵⁸ et, selon Carlo Cipolla, l'un des moteurs de l'histoire²⁵⁹. Dans ce contexte, le besoin de faire avancer la connaissance des plantes connues et nouvelles se développe particulièrement au début du XVI^e siècle. Le célèbre médecin italien Antonio Musa Brasavola déclare par exemple en 1536 que « pas un centième des herbes existantes dans le monde n'a été décrit par Dioscoride, par Théophraste ou par Pline, mais nous en ajoutons chaque jour et l'art de la médecine avance »²⁶⁰.

Dès le début du XVI^e siècle, la botanique s'émancipe donc des sciences purement médicales. Décrire, nommer, compter et classer les plantes en fonction de leurs climats, de leurs usages et de leur rentabilité se retrouvent rapidement au cœur des préoccupations impériales européennes. À l'échelle des premiers explorateurs, la connaissance des plantes permet d'assurer

²⁵⁷ Jusqu'au XVII^e siècle, l'étude des plantes concerne surtout la découverte de plantes médicinales et de médicaments, la botanique est surtout une science d'apothicaires. En 1635, le Jardin du roi est d'ailleurs fondé sous le nom de « Jardin royal des herbes médicinales ». Voir : Dominique Juhé-Beaulaton, « Du jardin royal des plantes médicinales de Paris aux jardins coloniaux : développement de l'agronomie tropicale française », dans Jean-Louis Fischer, *Le jardin entre science et représentation*, Paris, CTHS, 1999, p. 267-284 ; Joëlle Magnin-Gonze, *Histoire de la botanique, op. cit.*, 2009, Chapitres II et III.

²⁵⁸ Hélène Blais et Rahul Markovits, « Introduction. Le commerce des plantes, XVI^e-XX^e siècle », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 2019, n° 66, p. 15. Les auteurs parlent également du capitalisme commercial et des plantes, nous renvoyons aussi aux travaux de Samir Boumediene, *La colonisation du savoir : Une histoire de plantes médicinales du Nouveau Monde (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Éditions des Mondes à faire, 2016.

²⁵⁹ Il s'agit en effet du titre de l'ouvrage majeur sur le poivre, de manière générale sur les épices, de l'historien : Carlo Cipolla, *Le poivre, moteur de l'histoire : du rôle des épices (et du poivre en particulier) dans le développement économique du Moyen Âge*, Paris, L'Esprit frappeur, 1997.

²⁶⁰ « *Certum vero est centesinam partem herbarum in universo orbe constantium non esse descriptam a dioscoride, nec plantarum a Theophrasto aut Plinio, sed indies addiscimus, & crescit ars medica* », Antonio Musa Brasavola, *Examen omnium simplicium medicamentorum, quorum in officinis usus est, Romae, Antonius Bladus Asulanus*, 1536, p. 15.

la survie d'un équipage et de projeter de futures expéditions. Pour les puissances européennes, si la botanique peut servir l'agriculture et soutenir le développement des cités italiennes, elle a un rôle à jouer dans le développement de colonies : on constate alors « une imbrication des savoirs botaniques et des projets d'expansion coloniale »²⁶¹. Comme l'ont mis en avant Hélène Blais et Rahul Markovits :

La recherche des épices, des plantes médicinales puis des plantes propices à la consommation ou à l'industrie européenne constituent l'un des moteurs de l'expansion impériale, il n'est pas étonnant que l'histoire impériale se soit attachée à l'histoire des savoirs sur ces plantes, savoirs directement liés à leur circulation et leur éventuelle commercialisation, quitte à postuler un lien de cause à effet systématique²⁶².

Le fait que la curiosité pour les plantes se développe avec les premières grandes expéditions sous l'impulsion d'une classe marchande contribue indéniablement à définir la nature du Nouveau Monde comme source de profit. Comme nous allons le voir, sur les cartes ou dans les récits des premiers voyageurs en Amérique, les descriptions et les représentations de la flore supplantent souvent la recherche de mines d'or et redéfinissent le projet colonial. Ainsi, il s'agit de comprendre comment la connaissance des plantes se développe et fournit un motif économique à la conquête de terres nouvelles, à tel point que dans certains dictionnaires du XVIII^e siècle, la flore du Nouveau Monde vaudrait plus que le métal précieux lui-même. En 1727, l'article sur l'or du *Dictionnaire* de Furetière s'achève en ces termes : « Mais toutes ces richesses ne sont rien au prix de celles de l'Amérique »²⁶³.

1.2.1 Enjeux commerciaux, discours savant : La découverte de l'or vert du Nouveau Monde, de Colomb à Oviedo (1492-1555)

Le 8 octobre 1492, un roseau, un rameau et des fruits signalent la proximité d'une terre ferme. « L'air est parfumé »²⁶⁴ déclare Christophe Colomb, qui remarque de l'herbe fraîche flotter à la surface de l'eau et qui, avec son équipage raconte que « Toute la nuit, ils entendirent passer

²⁶¹ Hélène Blais et Rahul Markovits, « Introduction. Le commerce des plantes, XVI^e-XX^e siècle », art. cit., p. 9.

²⁶² *Id.*

²⁶³ Entrée « Or », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, t. 4.

²⁶⁴ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 124.

des oiseaux »²⁶⁵. D'emblée, le navigateur incarne l'homme moderne. Dessinateur de cartes hydrographiques²⁶⁶, inspiré par les mémoires récents du marchand espagnol Alonso Sanchez de Heulva qui aurait échoué dans les Antilles à cause d'une tempête quelques années auparavant, il s'en remet à son expérience pratique et sensible, même si, comme il le déclare au même moment : « Mais alors l'anxiété et le désir de voir la terre étaient si grands qu'ils n'accordaient plus foi à aucun indice »²⁶⁷.

Trois jours plus tard, Christophe Colomb rapporte dans son journal le moment de la découverte de nouvelles terres en ces termes :

Ils²⁶⁸ virent des pétrels et un jonc vert tout près de la nef amirale. Ceux de la caravelle *Pinta* virent un roseau [...] Ceux de la caravelle *Niña* virent aussi d'autres signes de terre et un rameau d'épine chargé de ses fruits. À cette vue, ils respirèrent tous et se réjouirent²⁶⁹.

Au terme de plusieurs jours passés à penser apercevoir les côtes de terres inconnues des cartes, alors que l'Amiral de la *Niña* et son équipage suspectaient la proximité de la terre à en croire leurs observations et leur expérience de navigation, de nouvelles terres sont découvertes. Dès l'arrivée sur la côte d'une île des Bahamas²⁷⁰, avant même tout commentaire sur les peuples de ces terres nouvelles, la végétation frappe Christophe Colomb et les équipages des deux vaisseaux : « Arrivés à terre, ils virent des arbres très verts et beaucoup d'eau et des fruits de diverses espèces »²⁷¹. Le 13 octobre, après avoir commencé à explorer le rivage de l'île de San Salvador, il écrit que : « Cette île est bien grande, très plate, sans aucune montagne, plantée d'arbres très verts [...] Elle est toute si verte que c'est un plaisir de la regarder »²⁷².

Le Nouveau Monde apparaît déjà comme étant indissociable de sa flore. Le récit de la découverte est caractérisé par l'émerveillement face à une nature nouvelle, dont le potentiel

²⁶⁵ *Id.*

²⁶⁶ La définition du mot hydrographique rapporte que Christophe Colomb « gagnoit sa vie à faire des cartes hydrographiques ». Entrée « Hydrographique », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, vol. 2.

²⁶⁷ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 124.

²⁶⁸ Nous utilisons l'édition des journaux de Christophe Colomb condensée par Bartolomé de Las Casas, qui emploie tour à tour et indistinctement la première et la troisième personne du singulier.

²⁶⁹ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 125.

²⁷⁰ Il s'agirait de l'île San Salvador, aussi connue sous le nom de Watling's Island.

²⁷¹ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 128.

²⁷² *Ibid.*, p. 131.

économique n'échappe pas à la couronne espagnole. « Le coton pousse sur cette île »²⁷³ déclare d'emblée Christophe Colomb, qui ajoute : « Je n'en laissais acheter par personne, sauf, si l'on en trouvait en quantité, à prendre le tout quand je l'ordonnerais et pour le compte de Vos Altesses »²⁷⁴. Tout, au moment de la découverte, semble annoncer l'abondance et la richesse, car « Ces îles sont très vertes et fertiles, d'air très doux, et on doit y trouver beaucoup de choses que j'ignore parce que je ne veux pas m'arrêter afin d'aller plus loin, visiter beaucoup d'îles et découvrir l'or »²⁷⁵. Guidé par la recherche de l'or et des épices, l'explorateur est avant tout surpris face à ce qu'il déclare être « tant d'îles que je ne savais décider laquelle j'irais tout d'abord »²⁷⁶. Après avoir fait le choix de se concentrer sur l'exploration des plus grandes îles de l'archipel des Bahamas, Christophe Colomb décide d'en contourner certaines. Là encore, l'intérêt pour la flore, qu'il ne peut s'empêcher de décrire et de collecter, semble surpasser la recherche du métal précieux :

Ici [...] les arbres sont verts et les herbes aussi. [...] Il y a aussi des arbres de mille sortes, tous avec leurs fruits différents et tous si parfumés que c'est merveille et que je suis le plus chagrin du monde de ne les pas connaître parce que je suis certain qu'ils ont toute grande valeur. J'apporte d'eux des échantillons comme aussi des herbes²⁷⁷.

Le premier journal du navigateur rend compte de la diversité et de l'abondance des végétaux nouveaux, mais aussi des lacunes des Européens. L'accroissement du nombre de plantes connues annonce le renouvellement inévitable de la botanique. En plus du nombre de plantes nouvelles à décrire et à nommer, la nature du nouveau continent interpelle par son potentiel économique et sa situation favorable pour y former des ports ou des établissements coloniaux. Le 25 novembre 1492, en explorant l'île de Babèque, l'explorateur écrit que :

L'Amiral regarda vers la montagne et vit les pins, si grands, si merveilleux qu'il ne pouvait trop dire sur leur hauteur et leur droiture [...] Là, il lui apparut qu'on pouvait faire des navires et, sans fin, des planches et des mâts pour les plus grands nefs [*sic*] d'Espagne. Il vit des chênes et des arbousiers, et un bon fleuve et un emplacement pour monter des scies à eau²⁷⁸.

²⁷³ *Id.*

²⁷⁴ *Id.*

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 136.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 133.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 146.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 182.

Quelques semaines plus tard, soit le 12 décembre 1492, Christophe Colomb va jusqu'à envoyer trois marins explorer la flore de La Hispaniola : « Trois marins s'enfoncèrent dans les bois pour en voir les arbres et les plantes »²⁷⁹. À leur retour dès le lendemain, ces derniers rapportent que :

De la beauté des terres qu'ils avaient vues, ils dirent aussi que les plus belles et les meilleures de Castille ne pouvaient se comparer à celles-ci. Et l'Amiral était de cet avis en raison de ce qu'il avait vu et de ce qu'il voyait à présent. [...] Ils disaient que toutes ces terres étaient travaillées et qu'au milieu de la vallée coulait un fleuve si grand et si large qu'il pouvait irriguer toutes les terres. Tous les arbres étaient verts, chargés de fruits, et les plantes toutes fleuries et très hautes²⁸⁰.

Tout semble indiquer que dans les Antilles, à plus forte raison en Amérique, la richesse viendrait de la flore, dont il relève et nomme certaines espèces : « Ils virent beaucoup de lenstiques, de l'aloès et des cotonniers. Ils ne trouvèrent pas d'or et ce n'est pas merveille ; en si peu de temps, ils ne pouvaient en trouver »²⁸¹ rapporte l'explorateur qui pense avoir découvert le Jardin d'Éden. En effet, le 21 février 1493, le navigateur explique que les terres qu'il a découvertes évoquent le Paradis terrestre :

Aussi, concluant, l'Amiral dit que les saints théologiens et les savants philosophes disent justement que le Paradis terrestre est à la fin de l'Orient, car c'est là une contrée tempérée à l'extrême. Et ces terres que maintenant, il venait de découvrir sont, dit-il, la fin de l'Orient²⁸².

Dans son journal, Christophe Colomb s'intéresse d'emblée à la flore qui l'entoure, mais il décrit surtout le climat et les spécimens qu'il rencontre s'il sait que l'on peut en tirer profit, ou s'il peut comparer ce qu'il observe par rapport à la flore de l'Ancien Monde. L'expédition n'est pas une entreprise scientifique. Dans le contexte de la découverte du continent américain, l'enjeu premier n'est pas de décrire la flore nouvelle et inconnue. Au contraire, le journal de bord de l'explorateur témoigne d'une projection permanente de l'Ancien dans le Nouveau Monde. Guidé par la recherche d'or et le profit du commerce des épices, Christophe Colomb voyage notamment avec des échantillons de certaines de ces épices, dont la cannelle. Le 2 novembre 1492, sur une île que l'explorateur prend pour le continent²⁸³, il envoie à nouveau des Espagnols ainsi que des Amérindiens à la recherche de certaines plantes :

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 208.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 211.

²⁸¹ *Id.*

²⁸² *Ibid.*, p. 293.

²⁸³ Il s'agissait probablement de l'île de Cuba.

L'Amiral décida d'envoyer deux Espagnols en reconnaissance [...] Avec eux il envoya deux Indiens. [...] Il leur donna aussi des échantillons d'épices pour voir s'ils en trouveraient quelques-unes. Il leur donna enfin des instructions sur la manière de s'informer du roi de cette terre et sur ce qu'ils devaient lui dire au nom des Rois de Castille²⁸⁴.

La recherche des épices fait l'objet d'expéditions dans l'expédition. Les premières observations de la flore américaine se font donc à partir de ces échantillons, qui donnent lieu à une projection permanente de besoins européens sur des ressources nouvelles pouvant se substituer ou se comparer à celles du Vieux Monde. Le 4 novembre 1492, un des Espagnols qui accompagne Colomb rapporte avoir cru apercevoir des canneliers, le second en aurait même trouvé des plans :

À son retour, Martin Alonso Pinzon vint à lui, portant deux morceaux de cannelle, et dit qu'un Portugais qui était à son bord avait vu un Indien qui en apportait deux très grosses bottes à son navire [...] Il disait encore que le même Indien portait des fruits rouges, gros comme des noix. Le second maître de la *Pinta* dit qu'il avait trouvé des canneliers. L'Amiral s'y rendit, mais trouva que ce n'en étaient pas. Il montra à quelques Indiens de l'endroit de la cannelle et du poivre, qu'il avait apparemment apportés de Castille comme échantillon, et il dit qu'ils les reconnurent et lui indiquèrent par signes qu'il y en avait beaucoup près de là sur le chemin du sud-est²⁸⁵.

Selon Samir Boumediene, dans les premières descriptions de la flore américaine « s'observe la tension constitutive du regard colonial »²⁸⁶ qui consiste à projeter l'ancien sur le nouveau et des besoins sur des ressources²⁸⁷. Ainsi, Christophe Colomb s'attèle à décrire des plantes médicinales et nourricières qui permettent de convaincre du potentiel des terres américaines et lorsqu'il ne sait pas nommer ce qui l'entoure, il blâme la quantité : « J'ai vu mille autres sortes de fruits qu'il ne m'est pas possible de décrire. Et tout cela doit être profitable »²⁸⁸.

Pour les premiers explorateurs, il est en effet difficile de décrire la flore et ses usages autrement que par le recours à la comparaison avec le connu. Selon François-Marc Gagnon, il s'agit d'une caractéristique des premiers temps de la conquête et des premiers récits qui en résultent :

À lire les textes des découvreurs et à regarder les gravures qui les accompagnent, force est de reconnaître que les explorateurs nous parlent plus d'eux-mêmes que des habitants de ces terres exotiques, plus que de leur propre faune et de leur propre flore que celles du nouveau continent.

²⁸⁴ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493, op. cit.*, p. 160.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 181.

²⁸⁶ Samir Boumediene et Valentina Pugliano, « La route des succédanés. Les remèdes exotiques, l'innovation médicale et le marché des substituts au XVI^e siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2019, vol. 3, n°66, p. 48.

²⁸⁷ « Partout, il s'est moins agi de conquérir le nouveau que de trouver l'ancien, au besoin en le transplantant en Amérique » (*Id.*).

²⁸⁸ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493, op. cit.*, p. 146.

Même lorsqu'ils sont confrontés à des êtres inconnus, ils tendent à procéder par analogie, à ramener le non-familier au familier²⁸⁹.

Par exemple, sur l'île d'Hispaniola, Christophe Colomb observe « quantité de mames »²⁹⁰ ou découvre encore une plante nommée *ajes*²⁹¹, qui ressemblerait à une carotte, mais qui aurait le goût de châtaigne et permettrait de faire du pain, une fois râpée et pétrie. Le navigateur recherche des spécimens qui peuvent être consommés comme en Europe et il ne s'intéresse qu'à des plantes dont il comprend les modes de consommation. Aussi, il vante la fertilité de l'île en des termes convaincants pour la couronne d'Espagne :

Les arbres étaient là si puissants que leurs feuilles en cessaient d'être vertes et devenaient noirâtres à force de verdier. C'était une chose merveilleuse de voir ces vallées, ces fleuves aux bonnes eaux, ces terres à pain et à pâturages pour bestiaux de toutes espèces dont ils ne possèdent aucune, propres à faire des potagers et toutes les choses du monde que l'homme sache demander²⁹².

L'exemple du journal de Colomb est d'autant plus intéressant qu'il révèle à quel point même lorsque les voyageurs ou les explorateurs n'ont pas, *a priori*, de sensibilité pour la botanique, le voyage donne lieu à une production de savoirs naturalistes, et façonne d'une part le naturaliste, d'autre part le projet colonial. En même temps, l'Amiral ne préfigure pas seulement les bases d'un procédé d'écriture de l'histoire ou de la description de l'inconnu, mais comme l'a montré Samir Boumediene, il définit les interactions et les « formes du contact sensible avec le Nouveau Monde »²⁹³. Ainsi, les descriptions de la topographie et de la flore des Antilles sont souvent le lieu d'une expérience sensible nouvelle. Le 3 novembre 1492, Christophe Colomb ne parvient pas à décrire l'embouchure d'un fleuve en détail à cause des forêts denses lui bloquant la vue, ce qui ne l'empêche pas de s'en remettre à son odorat pour déduire la présence de plantes aromatiques : « Il monta sur une colline pour découvrir un peu de pays, mais il ne put rien voir du fait des grandes futaies, lesquelles étaient très fraîches et parfumées. Cela lui fit dire que, sans nul doute, il y avait là des plantes aromatiques »²⁹⁴. Il adoptera la même attitude lorsqu'il se mettra à la recherche de

²⁸⁹ François-Marc Gagnon, *Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde*, Québec, Musée du Québec, 1984.

²⁹⁰ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 215.

²⁹¹ Il s'agirait de la pomme de terre désignée sous plusieurs noms.

²⁹² Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 215-216.

²⁹³ Samir Boumediene, *La colonisation du savoir : Une histoire de plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, op. cit., p. 53.

²⁹⁴ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 161.

canneliers, de poivriers ou de muscadiers et d'autres arbres à épices. De fait, l'histoire du Nouveau Monde coïncide « au XVI^e siècle, avec la renaissance des sciences de la nature »²⁹⁵. En effet, la botanique, qui durant la Renaissance renvoie surtout à la description et à l'usage de plantes aux propriétés médicinales, se renouvelle avec la découverte de spécimens nouveaux, car elle doit rendre possible l'établissement durable des Européens en Amérique.

En dépit de la place occupée par les descriptions de la nature, des paysages et de la flore du Nouveau Monde dans le journal de bord de Colomb, ce dernier produit un discours commercial et non savant. Son journal rend compte des découvertes en suivant un itinéraire géographique entrecoupé de commentaires sur certaines plantes, la flore se retrouve au cœur du projet colonial à défaut d'avoir trouvé de l'or. De plus, le navigateur recherche ce qu'il connaît et rapidement, pour « étendre la conquête et l'exploitation de l'Amérique, il faut [...] valoriser le nouveau, c'est-à-dire le connaître davantage »²⁹⁶.

C'est au début du XVI^e siècle que le plus ancien ouvrage à propos de l'histoire naturelle des Indes occidentales à proprement parler va paraître et il est le fruit d'un Espagnol. Première tentative d'inventaire complet de la flore américaine, l'ouvrage va jouer un rôle déterminant à l'échelle des Empires européens, qui vont commencer à mêler le discours commercial et ses enjeux au discours savant. Il s'agit de l'*Histoire naturelle et générale des Indes* de Gonzalo Fernández de Oviedo, édité en 1529²⁹⁷ et qui fait l'objet d'une première traduction en français en 1555²⁹⁸. La traduction est alors présentée comme étant « très utile & profitable pour la République, mesmement pour les marchands & autres desirans voir & cognoistre choses estranges audict païs »²⁹⁹. Dès sa parution, l'ouvrage d'Oviedo suscite un intérêt pour la flore du Nouveau Monde et sera cité par les botanistes français jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. L'*Histoire naturelle et générale des Indes* témoigne en même temps de la même difficulté rencontrée par Christophe Colomb, à savoir,

²⁹⁵ Léon Lortie, « La trame scientifique de l'histoire du Canada », dans George F. G. Stanley (éd.), *Les pionniers de la science canadienne. Colloque présenté à la Société Royale du Canada en 1964*, Toronto, University of Toronto Press, 1966, p. 4.

²⁹⁶ Samir Boumediene et Valentina Pugliano, « La route des succédanés. Les remèdes exotiques, l'innovation médicale et le marché des substituts au XVI^e siècle », art. cit., p. 48.

²⁹⁷ L'ouvrage d'Oviedo paraît d'abord sous le titre de *Historia General y Natural de las Indias* en 1526.

²⁹⁸ Il s'agit de l'édition que nous utilisons.

²⁹⁹ Fernández de Oviedo, *Histoire naturelle et generale des Indes*, Paris, Michel de Vascosan, 1555, s. p.

comment décrire la quantité : « qu'en ces Indes y a milles arbres qui ont les feuilles fort semblables »³⁰⁰ ? Oviedo commence effectivement ses chapitres dédiés à l'histoire naturelle en essayant de suivre une certaine logique descriptive, il entend décrire tout ce qu'il a vu, or il rappelle « que si je n'en escry pas tant maintenant, ce sera à cause que la terre est nouvelle, & que la plus grande part est incognue en choses semblables »³⁰¹. L'œuvre de l'Espagnol est la première en son genre, car comme l'a montré Louise Bénat-Tachot, elle annonce un tournant qui va notamment faire entrer le récit de voyage dans la modernité, désormais, le discours du voyageur est celui de l'expérience directe³⁰².

L'œuvre d'Oviedo est marquée par une volonté d'inventaire, mais surtout par l'expérience de terrain qui passe notamment, dans le cas des végétaux, par une expérience gustative dont l'explorateur essaye de rendre compte. Premier auteur³⁰³ à accorder une section particulière à la botanique, il aura une influence unique sur la production de récits de voyage français des années qui suivent, au moment où la France s'engage plus tardivement que l'Espagne et le Portugal dans l'expansion coloniale outre-mer. Il s'agit en même temps d'un livre accompagné de planches qui donnent à voir certains spécimens pour la première fois, c'est notamment le cas du maïs. Le « bled des Indiens appelé Mahiz » fait l'objet de l'une des premières descriptions les plus complètes des plantes du Nouveau Monde, en particulier à cause de ses qualités nutritives et du fait qu'il germe en moins de quatre mois. Même s'il s'agit d'une plante nouvelle, sa culture et sa consommation présenteraient l'avantage, selon Oviedo, de pouvoir s'acclimater en Europe, tant le maïs rappelle le blé ou la canne à sucre. L'Espagnol raconte que : « Or a lon apprins des Indiens ceste manière de semer, laquelle ilz continuent ce jourdhuy : mais les Chrestiens le font beaucoup mieulx »³⁰⁴. De plus, il est principalement consommé sous forme de pain ou de gâteau. Le maïs figure parmi les premières descriptions de plantes américaines précisément parce que sa culture et sa

³⁰⁰ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493, op. cit.*, p. 146.

³⁰¹ Fernández de Oviedo, *Histoire naturelle et generale des Indes*, Paris, Michel de Vascosan, 1555, s. p.

³⁰² Voir : Louis Bénat-Tachot, « Substances comestibles, gastronomie et rituels alimentaires indigènes dans la *Historia general y natural de las Indias* de Gonzalo Fernández de Oviedo », dans Marie-Cécile Bénassy, Jean-Pierre Clément et Francisco Pelayo (dir.), *Nouveau Monde et renouveau de l'histoire naturelle*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1994, vol. 3, p. 53-83.

³⁰³ Voir : Danièle Duport, « La variété botanique dans les récits de voyage au XVI^e siècle : une glorification du cérateur », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Mars-avril 2001, vol. 101, n° 2, p. 197-198.

³⁰⁴ Fernández de Oviedo, *Histoire naturelle et generale des Indes*, Livre VII, Chapitre I, fol. 103r.

consommation présentent un grand intérêt pour l'agriculture en ayant l'avantage de ressembler aux plantes du Vieux continent.

Parmi les autres singularités décrites par Oviedo, se trouve encore l'ananas [**Fig.Oviedo 1**]. Le roi des fruits est décrit dans sa totalité, il incarne autant la tâche quasi-impossible qui est celle de la description de la flore du Nouveau Monde, que la manière dont l'histoire naturelle vient supplanter l'histoire sacrée pour surmonter la nouveauté. L'ananas est sans contredit l'un des fruits qui, plus que d'autres productions naturelles, rend les premiers voyageurs sensibles à certains végétaux. Il s'agit d'« Un des beaux fruicts que j'aye eue en tous les lieux du monde ou j'aye esté »³⁰⁵ écrit Oviedo, fruit que « les Chrestiens nommerent pommes de pin »³⁰⁶ ou artichauts à tort « parce qu'il y ressembloit aucunement »³⁰⁷. Sous la plume d'Oviedo, la flore américaine éveille l'intérêt des puissances européennes et le Nouveau Monde serait résolument nouveau, car ces plantes nouvelles « mesme les Indiens naturelz ne les cognoissent pas, & ne les sçavent nommer pour leur multitude, & moins les Chrestiens, à cause que la chose leur est nouvelle, incognue, & jamais veuë »³⁰⁸. Comme nous pouvons l'observer ici, le naturaliste a un rôle à jouer pour remettre de l'ordre dans la diversité observée, les Amérindiens eux-mêmes ne connaîtraient pas tous les végétaux qui les entourent et seraient dans l'erreur quant à leurs usages et comme l'indique Michèle Duport, l'histoire naturelle d'Oviedo tout comme les relations de voyage qui lui sont contemporaines « font apparaître la dimension apologétique de la description botanique »³⁰⁹. Le naturaliste a pour mission de révéler la « complexité providentielle de la nature »³¹⁰ et de poursuivre la tâche du Créateur, en ce sens il l'imité. Lorsque l'Espagnol décrit ce qu'il appelle le « saint bois » ou le bois de gaïac dans son chapitre dédié à « l'arbre appelé Guayacan, avec lequel on guérit de la grosse vérole »³¹¹, ce dernier exprime sa gratitude envers le Créateur et utilise la description botanique pour expliquer comment Dieu aurait placé des remèdes pour les Européens dans le Nouveau Monde :

³⁰⁵ *Ibid.*, Livre VII, Chapitre XIII, fol. 109v.

³⁰⁶ *Id.*

³⁰⁷ *Id.*

³⁰⁸ *Ibid.*, Livre IX, Poeme, fol. 123r.

³⁰⁹ Danièle Duport, « La Botanique dans les récits de voyage », art. cit., p. 212.

³¹⁰ *Id.*

³¹¹ *Ibid.*, Livre IX, Chapitre II, fol. 130v.

En ces isles, & en la terre ferme sont deux arbres fort notables & excellents pour guérir de la grosse vérole. Car comme elle est commune en tous ces païs, ainsi la miséricorde divine a voulu que le remède fust commun, & se trovast aisément. [...] Il y a tant d'arbres Guayacanes en ces Indes, que je pense qu'il n'y a pas tant de pins en la terre de Cuenca, ny en toute Espagne³¹².

La description valorise sans cesse les usages variés que l'on peut faire d'un arbre ou d'un fruit. Si la nature est abondante, elle est utile et « la variété s'explique alors par une intelligence qui fait correspondre à la forme différente un usage différent »³¹³. Oviedo est l'un des premiers à avoir recours aux descriptions de la flore pour faire l'apologie des terres du Nouveau Monde³¹⁴ auprès d'une puissance européenne : la couronne d'Espagne. La nature américaine peut être mise à profit et le voyageur valorise également la transplantation d'espèces européennes³¹⁵, comme l'olivier, le citronnier ou la canne à sucre dans les Antilles. Ainsi, dès le début du XVI^e siècle, une grande partie des Antilles et du Brésil étaient déjà sous la domination des Espagnols et des Portugais³¹⁶ qui formeront un empire très étendu outre-Atlantique jusqu'au début du XVII^e siècle. Si la couronne d'Espagne est à l'origine du premier grand empire colonial en Amérique et des premiers ouvrages d'histoire naturelle du Nouveau Monde, la France va rapidement manifester son intérêt pour les richesses de ces terres nouvelles et être à l'origine d'expéditions associées à des découvertes botaniques sans précédent.

1.2.2 *Les premières explorations françaises : Jacques Cartier et « la découverte de terres nouvelles dans le Nouveau Monde »*³¹⁷

Dès le début du XVI^e siècle, la présence de flibustiers et de marins français dans les Antilles et sur les côtes de Terre-Neuve est attestée, mais il faudra quelques décennies à la France pour

³¹² *Id.*

³¹³ Danièle Duport, « La Botanique dans les récits de voyage », art. cit., p. 211.

³¹⁴ À ce sujet, voir : Danièle Duport, « La Botanique dans les récits de voyage », art. cit. ; Louise Bénat-Tachot, « Substances comestibles, gastronomie et rituels alimentaires indigènes dans la *Historia general y natural de las Indias* [...] », art. cit.

³¹⁵ Gonzalo Fernández de Oviedo, *L'histoire naturelle et generale des Indes*, Livre VIII, Chapitre I, fol. 111v.

³¹⁶ De 1580 à 1640, les monarchies espagnoles et portugaises ont été réunies sous une même couronne à l'apogée de leurs empires coloniaux respectifs.

³¹⁷ Il s'agit d'une expression employée par : Lionel Groulx, *La découverte du Canada. Jacques Cartier*, Ottawa, Fides, 1966, p. 101.

développer un projet colonial outre-Atlantique. Depuis la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb en 1492 et la Bulle pontificale *Inter Cætera* de 1493 qui tranche sur le statut des terres américaines en les attribuant à l'Espagne, de nombreuses expéditions espagnoles et portugaises ont lieu. Le Pape Alexandre VI permet en effet à la couronne espagnole de coloniser toutes les terres se trouvant à l'ouest d'un méridien situé proche du Cap-Vert, tandis que la couronne portugaise peut exploiter ce qui se trouve à l'est. En 1494, le Traité de Tordesillas achève de redéfinir ce grand partage : le Portugal peut s'implanter au Brésil et en revendiquer la possession. À l'aube du XVI^e siècle, le Nouveau Monde est donc sous domination ibérique, Vasco de Gama découvre le Cap de Bonne-Espérance en 1498 et relie Lisbonne aux régions des épices³¹⁸, Fernand de Magellan réalise le projet initial de Christophe Colomb et atteint les Indes Orientales en 1519. Le navigateur portugais donne son nom au détroit de Magellan, il réalise non seulement la première circumnavigation de l'histoire, mais il atteint également les Moluques et ses girofliers³¹⁹, sans contourner l'Afrique. Toutes ces grandes expéditions contribuent à élargir les limites du monde terrestre et océanique, ainsi qu'à rendre compte des richesses des terres nouvellement découvertes. Les premières cartes du continent américain sont le reflet de connaissances géographiques sans cesse actualisées, mais d'un intérêt permanent pour les richesses naturelles de ces terres. Sur le planisphère de Cantino de 1502 [**Fig.Cantino**] les côtes du Brésil font état d'une nature luxuriante et de très grands arbres font office de limite spatiale vers les terres inexplorées de l'ouest sud-américain ; au nord, les côtes sud de Terre-Neuve sont à peine connues et cartographiées par les Portugais. Comme l'indique Pierre-Simon Doyon, la célèbre carte de Diego Ribero³²⁰ datant de 1529 [**Fig.Ribero**] est l'une des premières cartes élaborées du continent, mais elle contient surtout des informations botaniques qui vont se trouver au cœur d'un projet colonial français naissant à partir des lacunes cartographiques des Espagnols et des Portugais.

³¹⁸ Ses expéditions l'amènent surtout à Calicut et à Goa en Inde, qu'il parvient à atteindre en contournant l'Afrique.

³¹⁹ Le giroflier est en effet originaire de l'archipel des Moluques en Indonésie, la recherche de cette épice motive la circumnavigation de Magellan. Il est intéressant de relever que l'une des grandes réussites botaniques du XVIII^e siècle sera l'acclimatation du giroflier par le botaniste français Pierre Poivre à l'île de France et en Guyane après avoir réussi à dérober des pieds de girofliers dans les Moluques qui étaient tombées sous domination hollandaise.

³²⁰ La mappemonde originale se trouve Musée de la Propagande à Rome, elle est également connue sous le nom de Carte de Weimar, car une variante du planisphère se trouve à la Bibliothèque du Grand-duché de Saxe-Weimar, elle date aussi de 1529. À propos de la mappemonde et du cosmographe royal Diego Ribero, voir : Ernest-Théodore Hamy, *Note sur la mappemonde de Diego Ribero (1529) conservée au Musée de la Propagande à Rome*, Paris, Leroux, 1887. Pierre-Simon Doyon mentionne la mappemonde et ses informations botaniques dans *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 18.

À partir de 1524 et jusqu'en 1528, l'italien Giovanni da Verrazzano devient le premier explorateur à voyager dans le Nouveau Monde pour le compte de la Couronne française. Parti de Dieppe en 1523, il a alors pour ordre de mission d'explorer la côte atlantique comprise entre la Floride espagnole et Terre-Neuve, à la recherche d'un accès vers le Pacifique et l'Asie par le nord. Depuis la circumnavigation de Magellan, François I^{er} exprime un intérêt grandissant pour le continent américain et envoie Verrazzano sur les côtes nord-américaines en réaction à la bulle *Inter Cætera* et au Traité de Tordesillas. Les expéditions de Magellan qui est accompagné du cartographe portugais Estevan Gómez donnent lieu au planisphère de Ribero [**Fig.Ribero**] et à une variante, toutes deux datées de 1529, qui rendent compte des voyages de Verrazzano au service du Roi de France et de ses découvertes. Le planisphère de Ribero fournit de nombreuses informations quant aux richesses naturelles de la côte américaine, les dessins d'arbres ou de plantes ne marquent plus seulement une limite spatiale ou l'emplacement de forêts : « au modèle stéréotypé de la représentation s'ajoute ce qui est inhabituel ou caractéristique du lieu visité »³²¹. Ainsi, la terre d'Estevan Gomez, qui se trouve en Acadie ou dans une région que Verrazzano appelle la Nouvelle-Gaulle, est représentée par plusieurs arbres imposants et une note indiquant que ces terres ont été découvertes par Magellan en 1525, « elles produisent beaucoup d'arbres et des fruits comme ceux d'Espagne, [...] de saumons et de soles mais il n'y a pas d'or »³²².

En 1533, à la demande de François I^{er}, la bulle *Inter Cætera* est donc révisée à la suite des voyages de Verrazzano. La côte nord-américaine est continuée, les nouvelles connaissances géographiques invitent à revoir le partage du Nouveau Monde qui ne concernait pas les terres découvertes après 1493. En dépit d'un intérêt plus tardif pour l'Amérique, la Couronne française développe un projet colonial face à ces « Terres Neuves » dont le potentiel commercial repose sur la pêche et l'agriculture. À côté des puissances impériales ibériques, le destin colonial de la France se trouve d'emblée lié à la connaissance des plantes et des productions naturelles du Nouveau continent.

Lorsque Jacques Cartier quitte Saint-Malo le 20 avril 1534 pour la première de ses trois expéditions³²³ dans le Nouveau Monde, l'enjeu principal n'est pas de fonder de nouvelles colonies

³²¹ Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 18.

³²² Voir : [**Fig.Ribero.Détail**].

³²³ La première expédition a lieu en 1534, la seconde en 1535 et 1536, la troisième a lieu en 1541 et 1542.

en Amérique du Nord. Suivant le modèle des expéditions de Christophe Colomb, de Magellan ou encore de Verrazano, l'explorateur français est chargé par François I^{er} d'aller explorer les « Terres Neuves pour descouvrir certaines ysles et pays où l'on dit qu'il se doibt trouver grant quantité d'or et autres riches choses »³²⁴ et de découvrir le fameux passage vers l'Asie. Après vingt jours d'un voyage extraordinairement court, Jacques Cartier ne trouve ni l'or, ni le passage du nord-ouest, mais il découvre le golfe du Saint-Laurent. Un an plus tard, en 1535, l'explorateur se voit à nouveau attribuer la même mission et repart en Amérique, où il remonte le Saint-Laurent, dont il s'attèle à explorer et à cartographier les côtes, car « Toute la terre des deulx coustez dudit fleuve jusques à Hochelaga et oultre est aussi belle et unye que jamays homme regarda »³²⁵. Durant ce voyage, il découvre un territoire dont la richesse proviendrait de la bonté des terres : le royaume du Saguenay. Dans sa relation, à propos de cette région dans laquelle il espère voir un nouveau Pérou³²⁶, il rapporte que « toute ceste dite terre est couverte et plaine de boys de plusieurs sortes et force vignes »³²⁷, il s'agit d'une terre évoquant l'Âge d'or :

Bien fructifferante plaine de beaulx arbres de la nature et sorte de France, savoir chaisne, hourmes, frennes, noyers, pruniers, yfz, seddrez, vignes, aubespines qui portent fruit aussi groz que prunes de Damas et aultres arbres soubz lesquelz croist de aussi bon chanvre que celluy de France le quel vient sans semance ny labour ³²⁸.

À propos d'Hochelaga et des terres qui l'entourent, Cartier écrit :

Et nous estans en chemyn le trouvasmes aussi batty qu'il soit possible de veoyr et des plus belles terres du monde plaines de chaisnes aussi beaulx qu'il y ait en forest de France soubz lesquelz estoit la terre couverte de glan [...] marchasmes plus oultre et envyron demye lieue de là commançasmes à trouver les terres labourees et belles grandes champagnes plaine de blez de leur terre le quel est comme mil de Brazil aussi groz ou plus que poix duquel vivent ainsi que nous faisons du froument³²⁹.

³²⁴ BNF.Ms 15628 (n° 618, fol.213v-124v) : Ordre donné, le 18 mars 1534 à Jehan de Vymond, trésorier de la marine. Cité dans Jacques Cartier, *Relations, sous la direction de Michel Bideaux*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 14.

³²⁵ Jacques Cartier, *Relations, op. cit.*, p. 166.

³²⁶ Allan Greer relève que la découverte d'une agriculture et de villages prospères par Cartier devient rapidement légendaire, car lorsque les premiers colons s'installent dans la région quelques décennies plus tard, ces derniers ne trouvent pas les fameuses terres d'Hochelaga. Les raisons sont probablement d'ordre climatique et épidémiologique, mais pour Allan Greer, elles sont surtout dues à la présence accrue des Français dans la région, qui ont contribué à la disparition de l'agriculture amérindienne, ainsi qu'à une chute de la démographie autochtone : Allan Greer, *Property and Dispossession : Natives, Empires and Land in Early Modern North America*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018, p. 145-146.

³²⁷ Jacques Cartier, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, *op. cit.*, p. 166.

³²⁸ *Ibid.*, p. 139.

³²⁹ *Ibid.*, p. 151.

L'explorateur décrit un paysage idyllique, le maïs a la couleur de l'or et ne se trouve pas seulement au Brésil : la végétation renseigne sur les possibilités de colonisation. Comme le relève Pierre-Simon Doyon, Cartier « ouvre l'histoire de la botanique en Amérique boréale »³³⁰, car on relève une quarantaine d'espèces d'intérêt économique dans ses écrits. Le paysage de la terre d'Hochelaga est comparé à celui de la France, mais également à celui du Brésil devenu familier dans l'imaginaire visuel de l'époque. Les descriptions de la nature américaine de l'explorateur français servent de prétexte à la recherche des fondements d'un empire colonial potentiellement aussi riche et imprenable que celui de l'empire ibérique. Toujours à propos de la région d'Hochelaga, il écrit :

Et au parmy d'icelles champaignes est scituee et assise la ville d'Hochelaga pres et joignant une montaigne qui est alentour d'icelle labouree et fort fertile de dessus aquelle on veoyt fort loing. Nous nommasmes icelle montaigne le mont Royal. Ladictte ville est toute ronde et cloze de boys à troys rancqs en façon d'un piramyde croizee par le hault ayant la rangee du parmy en façon de ligne perpendiculaire puy rangee de boys couchez du long bien joings et cousuz à leur modde et est de hault envyron deux lances. Et n'y a en icelle ville qu'une porte et entree qui ferme à barres³³¹.

Les relations de Cartier ne sont pas accompagnées d'illustrations, mais elles donnent lieu à une production visuelle riche, d'abord cartographique, puis botanique, notamment près d'un siècle plus tard dans les relations de Samuel de Champlain. Les premières cartes inspirées des relations de Jacques Cartier voient le jour dès le début des années 1540. L'école de cartographie de Dieppe produit une première carte [**Fig.Dieppe**], connue sous le nom de Mappemonde de Harley, en 1542, elle est réalisée à partir des journaux du français. Sur cette carte du Canada, Cartier est vraisemblablement représenté [**Fig.Dieppe.Détail**] le long du Saint-Laurent, il est accompagné de trois soldats et échange une poignée de main avec des hommes vêtus à la française³³². Autour de lui, une terre verdoyante et défrichée par un homme qui laboure avec une charrue à rouelle. On remarque également quelques habitations européennes sur ce sol riche à caractère magique foulé par des ours et des licornes. Plus au sud, le territoire le plus visible sur la carte est nommé « Terre du Laboureur » : le destin des colonies françaises en Amérique sera agricole.

³³⁰ Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 20.

³³¹ Jacques Cartier, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, op. cit., p. 151.

³³² Voir : François-Marc Gagnon, *Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde*, Québec, Musée du Québec, 1984, p. 61-63.

Une seconde carte [**Fig.Ramusio**] datée de 1556 intitulée « La Terra de Hochelaga nella Nova Francia » et attribuée à Giacomo Gastaldi, gravée dans le *Terzo volume delle navigationi et viaggi nel quale si contengono le navigationi al Mondo Nuovo* du diplomate vénitien Giovanni Battista Ramusio illustre le second voyage de Cartier. On y retrouve la cité d'Hochelaga au centre de la carte, circulaire, alors que son plan présente des axes perpendiculaires entre des habitations bien rangées : Hochelaga ressemble à une cité idéale. La ville est elle-même entourée des palissades décrites par Cartier, elle semble imprenable par l'ennemi et se trouve au milieu de terres luxuriantes. Le Mont Royal est idyllique, les terres y sont cultivées, de nombreux champs de maïs sont prêts pour la récolte et encadrent la carte. Dans la partie inférieure, Jacques Cartier échange, là encore, une poignée de main avec le roi d'Hochelaga. Tout, dans les descriptions du Français et dans les cartes qui en résultent indique un discours expansionniste qui affirme la puissance de la Couronne de France sur le continent.

Jacques Cartier n'est pas botaniste³³³, mais ses écrits et les cartes qui en découlent reflètent un intérêt permanent et croissant pour la flore du Nouveau Monde au début du XVI^e siècle. Comme le relève Léon Lortie, l'exploration des Indes Occidentales :

Offrait aux Européens qui l'explorèrent un vaste champ d'observation et d'émerveillement [et] le rapprochement des dates nous fait voir que les voyages de Jacques Cartier, de 1534 à 1542, sont contemporains des travaux de Copernic et de Vésale. [...] Il est beaucoup plus significatif de les rapprocher de la parution des premiers ouvrages d'histoire naturelle³³⁴.

Les premiers traités illustrés de botanique paraissent en effet au cours de la période :

Le premier en date est l'*Herbarum vivae eicones* du botaniste Otto Brunfels, qui fut imprimé en 1530. De la même époque date l'*Historia Stirpium* de Léonard Fuchs. Ces auteurs, de même que Conrad Gesner, qui publia en 1551 son *Historia Animalium*, Pierre Belon, qui fit paraître l'*Histoire de la nature des Oyseaux* en 1555 [...] s'éloignent plus ou moins, selon les cas, des sources anciennes qu'étaient les œuvres d'Aristote, de Théophraste et de Dioscoride³³⁵.

Dans cette perspective, l'intérêt de Cartier pour le maïs et d'autres plantes nouvelles dans la lignée de Colomb, de Magellan ou d'Oviedo coïncide avec la naissance des premières illustrations du piment [**Fig.Fuchs 1**], des citrouilles [**Fig.Fuchs 2 et Fig.Fuchs 3**] ou du maïs sous le nom du Blé

³³³ Selon Jacques Rousseau, Jacques Cartier n'était pas un botaniste, ni même un réel amateur éclairé, la botanique de Cartier est rudimentaire, mais ses descriptions ont une grande valeur dans le contexte de ses voyages et à l'échelle de l'histoire de la flore du Canada, voir : Jacques Rousseau, « La Botanique canadienne à l'époque de Jacques Cartier », *Annales de l'ACFAS*, 1937, vol. 3, p. 151-236.

³³⁴ Léon Lortie, « La trame scientifique de l'histoire du Canada », *op. cit.*, p. 4.

³³⁵ *Id.*

de Turquie [Fig.Fuchs 4]. En 1542, le botaniste allemand Léonard Fuchs publie en effet l'un des premiers grands traités de botanique illustré, le *De historia stirpium* dans lequel il grave ces spécimens pour la première fois. L'apport des descriptions de Cartier de la nature et des paysages du Canada n'est donc pas négligeable pour la connaissance des plantes. La flore est un moteur pour la colonisation : « pour les voyageurs, les explorateurs et les premiers arrivants européens [au temps de Jacques Cartier], un premier recensement des richesses du continent prend donc la forme d'une cueillette dans un but de rapporter des plantes ayant d'abord une valeur économique »³³⁶. Pierre-Simon Doyon ajoute que la classification est encore primaire, elle sépare le connu et l'inconnu, la nature doit être source de profit et assurer la survie des premiers colons.

Cette région, qui « assurera progressivement la fonction d'un Eldorado »³³⁷ pour la France, a toutefois des hivers si rudes que la seconde expédition de Jacques Cartier restera connue pour les ravages du scorbut sur les Français, qui seront sauvés par une plante miraculeuse : l'annedda. Pouvons-nous seulement tenter de comprendre la persistance du projet colonial français et l'intérêt pour la flore du Nouveau Monde sans évoquer l'annedda ? La plante, aussi appelée « arbre de vie »³³⁸, aurait permis de sauver la dizaine de survivants durant le premier hiver des Français au Canada en 1535. Dans sa relation, Jacques Cartier rapporte que l'annedda aurait été donnée en remède à l'équipage par Domagaya³³⁹ et les siens, qui leur « monstrent comment il falloir piller l'escorce et les feuilles dudict boys et meptre tout à bouillet en eaue puis en boyre de deux jours l'un et meptre le marcq sus les jambes enfleez »³⁴⁰. D'après l'explorateur : « tost apres qu'ilz en eurent beu ilz eurent l'avantage qui se trouva estre ung vray et evyden miracle car de toutes maladies de quoy ilz estoient entachez apres en avoir bey deux ou troys recouvrerent santé et garison »³⁴¹. L'arbre devient alors légendaire, car « jamays arbre a esté employé en moins de huit jours lequel a fait telle operation que si tous les medecins de Louvain et Montpellier y eussent esté avecq toutes les drogues d'Alexandrie, ilz n'en eussent pas tant fait en ung an que ledict

³³⁶ Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 25.

³³⁷ Michel Bideaux, « Introduction », dans Jacques Cartier, *Relations*, op. cit., p. 17.

³³⁸ Voir : Jacques Rousseau, « L'annedda et l'arbre de vie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Septembre 1954, vol. 8, n° 2, p. 171-212. À propos de l'annedda, de son histoire et de son identité, voir : Jacques Mathieu, *L'Annedda. L'arbre de vie*, Québec, Les Cahiers du Septentrion, 2009.

³³⁹ Domagaya est l'un des fils du chef Donnacona qui séjourne huit mois en France avec Cartier.

³⁴⁰ Jacques Cartier, *Relations*, op. cit., p. 173.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 174-175.

arbre en a faict en six jours »³⁴². Comme dans les récits de Christophe Colomb ou d'Oviedo, les terres nouvelles sont présentées de telle sorte qu'elles doivent permettre des établissements coloniaux ou des expéditions immédiates : des plantes médicinales et nutritives assureront la prospérité des entreprises à venir.

Il faut attendre le troisième voyage de Cartier, en 1541, pour voir un réel projet colonial s'organiser pour prendre possession du Canada de façon durable. Dès 1538³⁴³, l'idée est d'envoyer six laboureurs, six vigneron et 276 marins et ouvriers au Canada, avec des provisions composées de grains et de semences pour labourer ces terres³⁴⁴. L'intention de François I^{er} est de convertir les peuples du Saguenay, mais également d'y trouver des mines d'or et d'argent, des épices et des plantes de grande valeur. Si les expéditions de Cartier se sont soldées par un échec colonial³⁴⁵, ses écrits laissent une empreinte durable sur l'imaginaire de l'époque face au potentiel des terres canadiennes. Du point de vue de la botanique, les voyages de l'explorateur français ne sont pas un échec. En effet, on pense alors avoir trouvé dans le Nouveau Monde des conditions climatiques et agricoles favorables semblables à celles de la France, tant les chênes, les fraises, les groseilles, la vigne et le blé paraissent y venir naturellement. Ainsi, les commentaires topographiques et botaniques de Cartier marqueront les écrits des voyageurs des siècles suivants, tels que les récits de Samuel de Champlain ou de Marc Lescarbot à l'aube du XVII^e siècle et de Pierre François-Xavier de Charlevoix au Siècle des Lumières, qui rapporte qu'une fois arrivé au Canada, le navigateur malouin « comprit que difficilement il auroit pû trouver un lieu plus propre à faire un établissement solide »³⁴⁶, en sorte qu'il « ne craignit point d'assurer à Sa Majesté qu'on pouvoit tirer de grands avantages des pays, qu'il venoit de parcourir »³⁴⁷.

Sur les traces directes de Cartier, le navigateur Jean Alfonse, qui accompagne Jean-François de la Rocque de Roberval pour continuer le projet colonial au Canada, écrit à François I^{er} en 1544 que selon lui « si la terre [du Canada] estoit labourée et plaine de gens, qu'elle seroit aussi chaulde

³⁴² *Ibid.*, p. 174.

³⁴³ « Mémoire anonyme remis au connétable de Montmorency en septembre 1538 », cité dans Jacques Cartier, *Relations*, *op. cit.*, p. 229-232.

³⁴⁴ *Id.*

³⁴⁵ Il faut en effet souligner qu'aucune véritable colonie n'est établie, les découvertes n'ayant mené à aucun établissement colonial durable.

³⁴⁶ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, Paris, Rolin fils, 1744, vol. 1, Livre I, p. 13.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 14.

que la Rochelle »³⁴⁸. Après une longue énumération de spécimens botaniques identifiés dans le Nouveau Monde, il écrit que « Le bled y croist si bien que j'ay compté en une espy de bled six vingtz grains, mesme grain que celluy de France, lequel avoit faict semer Jacques Quartier »³⁴⁹. Il ajoute même que « les eaues y sont beaucoup meilleures qu'elles ne sont en France »³⁵⁰. Toujours dans la suite des voyages de Cartier, le cosmographe André Thevet écrira sur le Canada en 1557 dans *Les Singularitez de la France Antarctique* tout en admettant n'avoir qu'« si pres approchez »³⁵¹ les côtes de la Nouvelle-France. Il faudra véritablement attendre les voyages de Samuel de Champlain sur les traces de Cartier et le début du siècle suivant pour que le projet « planter des colonies pardela »³⁵² ou « de planter une autre France sur le sol [nord-]américain »³⁵³ soit repris. Les descriptions du climat et de la flore du Canada du premier explorateur français ont toutefois une influence déterminante sur le destin de la Nouvelle-France.

1.3 La naissance d'un modèle d'appropriation de la nature américaine

1.3.1 La France antarctique (1555-1560) : de l'échec colonial au triomphe littéraire

Après les expéditions de Jacques Cartier, la France antarctique devient l'autre grande initiative coloniale française dans le Nouveau Monde du XVI^e siècle. Or, contrairement à ce que le nom de la colonie semblerait indiquer, c'est sur le Brésil que se déporte l'attention de la Couronne de France. Comme le souligne Frank Lestringant, « l'excursion brésilienne »³⁵⁴ est

³⁴⁸ Il s'agit de la *Cosmographie* de Jean Alfonse d'après un manuscrit de 1544 dédié à François I^{er} (BNF.Ms 676), cité dans Jacques Cartier, *Relations*, *op. cit.*, p. 221.

³⁴⁹ *Id.*

³⁵⁰ *Id.*

³⁵¹ André Thevet, *Les Singularitez de la France Antarctique*, Paris, Maurice de La Porte, 1557-1558, Chapitre LXXIV « De la Floride Peninsule », fol. 146r.

³⁵² Voir : Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, Jean Milot, 1609, p. 553. Il faut souligner que l'expression « Planter une colonie » est très commune à l'époque moderne : elle figure notamment dans le *Dictionnaire* de Furetière, entrée « Colonie », *op. cit.*, 1690. De même, René Goulaine de Laudonnière ou Samuel de Champlain utilisent l'expression à plusieurs reprises dans leurs récits de voyages en Floride pour l'un, et en Nouvelle-France pour l'autre.

³⁵³ Jacques Cartier, *Relations*, *op. cit.*, p. 9.

³⁵⁴ Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage [...]*, *op. cit.*, 1999, p. 30.

éphémère. Or, dans le champ littéraire, notamment de l'histoire naturelle du continent américain, l'entreprise est un triomphe qui « se diffuse par de multiples canaux dans l'Europe entière »³⁵⁵ au-delà du XVI^e siècle, en particulier du point de vue des connaissances ethnographiques et botaniques de l'Amérique méridionale.

Trois ans après la reconnaissance du Brésil par le Portugal, le navigateur marchand normand Binot Paulmier de Gonneville aurait été le premier Français à se rendre au Brésil en 1504³⁵⁶. Parti de Honfleur en 1503, il séjourne à Lisbonne où « sur le bruit des richesses des Portugais au Nouvel Monde »³⁵⁷ et des renseignements sur de nouvelles routes commerciales, il aurait décidé de tenter de rejoindre les Indes orientales – la route des épices – par le cap de Bonne-Espérance. Alors que Gonneville se retrouve au Brésil par hasard, les richesses de son territoire sont déjà connues des marins et des négociants français qui s'y rendent pour s'approvisionner en bois rouge du Brésil³⁵⁸, en coton et en denrées rares ou exotiques³⁵⁹. Sur le planisphère portugais dit de Cantino datant de 1502 [Fig. Cantino], la partie sud du continent américain n'est autre qu'une vaste étendue de terres dont les limites spatiales ne sont pas encore connues, il s'agit du Brésil représenté comme une terre verdoyante, les arbres et les perroquets y sont nombreux et colorés.

Dès le début du XVI^e siècle, le Brésil est associé à ses richesses naturelles ainsi qu'à son potentiel commercial illimité dans l'imaginaire impérial européen. Dans *Les trois mondes*, le huguenot Henri Lancelot Voisin de La Popelinière rapporte en 1581³⁶⁰ que « Les François [...] Normans surtout & les Bretons, maintiennent avoir premiers decouverts ces terres : & d'ancienneté, trafiquer avec les sauvages du Bresil »³⁶¹, l'intérêt de la France pour la flore de ces

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 49.

³⁵⁶ Gonneville aurait visité Lisbonne entre 1502 et 1503, quitté Honfleur à bord de l'*Espoir* en juin 1503 et il se serait retrouvé au Brésil après avoir raté le cap de Bonne-Espérance en janvier 1504 où il aurait passé près de six mois.

³⁵⁷ Leyla Perrone-Moisés (dir.), *Le voyage de Gonneville (1503-1505) & la découverte de la Normandie par les Indiens du Brésil*, Paris, Éditions Chandeigne, 1995, p. 124.

³⁵⁸ Le bois rouge du Brésil est connu sous divers noms comme « bois de teinture », « bois rouge », « bois de braise » ou « bois de Brésil ». La plante tinctoriale est originaire du Nordeste, on la retrouve en Amérique centrale et elle fait partie de la famille des Fabacées. Durant le Moyen Âge, l'Europe s'approvisionnait déjà en bois de teinture des Indes orientales par le biais de la Perse.

³⁵⁹ En dehors du bois et de la recherche d'épices, les perroquets et les singes étaient très prisés par les négociants. Voir : Laurent Vidal, « La présence française dans le Brésil colonial au XVI^e siècle », *Cahiers des Amériques Latines*, 2000, n° 34, p. 19.

³⁶⁰ La première édition de *Les trois mondes* paraît en 1581, mais elle est aussitôt réimprimée chez Pierre l'Huillier en 1582, nous renvoyons ici à cette seconde édition.

³⁶¹ Lancelot Voisin de La Popelinière, *Les trois mondes*, Paris, Pierre l'Huillier, 1582, fol. 20r.

terres et de son potentiel est ancien. Toujours selon La Popelinière, qui écrit un véritable traité de colonisation³⁶², ce serait la France qui aurait donné son nom au Brésil à cause de son bois de braise, objet d'un trafic sans précédent :

Les François seuls l'ont nommée terre de Bresil par ignorance de ce que dessus, & qu'ils y ont trouvé ce bois à commandement : encores qu'il n'y soit qu'en une contrée, laquelle mesme en porte assez d'autres sortes. Joint que la terre tient couleur vermeille plus qu'autre [...] Et la tient on la meilleure Province de toute l'Amérique, & qui mesme ne manque de mynes d'or et d'argent, outre mil autres commoditez dont le Perou & autres ont faute³⁶³.

Si le débat sur la dénomination du Brésil est ouvert, il montre à quel point les premiers intérêts coloniaux sont motivés par le commerce des plantes ; selon Laurent Vidal, « cette dénomination française, construite à partir d'une homologie entre un produit commercial fort prisé et l'espace de localisation de ce produit, indique clairement l'enjeu que représente cette terre pour la France au début du XVI^e siècle »³⁶⁴. La carte du Brésil de Reinél-Homem [Fig. Miller] de 1519³⁶⁵ fait état de ce commerce florissant, sur laquelle nous dénombrons près de sept vaisseaux accostant et quittant une côte brésilienne abondante en bois, singes et perroquets. Sur la carte, des autochtones s'affairent à couper et à transporter les troncs de bois fraîchement coupés. L'arbre est brésilien, mais le produit commercial est résolument européen et génère des circulations soutenues dans l'espace atlantique, la légende du coin supérieur gauche de la carte précise qu'au Brésil :

[...] Les habitants à peau foncée, sont sauvages, très cruels et se nourrissent de chair humaine. Dans ce pays vivent des perroquets multicolores, d'autres oiseaux innombrables, des bêtes sauvages. C'est là que pousse en grande quantité l'arbre appelé brésil qui est utilisé comme colorant pour teindre de rouge les étoffes³⁶⁶.

L'exemple des tentatives d'établissement de colonies françaises au Brésil montre que les marchands français à la recherche de produits exotiques jouent un rôle non négligeable dans la

³⁶² Marie-Christine Pioffet, « L'apologie du voyage chez La Popelinière et Marc Lescarbot », *Études françaises*, 2007, vol. 43, n° 1, p. 139.

³⁶³ *Ibid.*, fol. 20v.

³⁶⁴ Laurent Vidal, « La présence française dans le Brésil colonial au XVI^e siècle », art. cit., p. 18.

³⁶⁵ La carte fait partie de l'Atlas nautique géographique dit *Atlas Miller* qui rassemble des cartes de Pedro, Reinél et Homem datant toutes de 1519.

³⁶⁶ « *Tabula hec Regionis magni brasilis est quao partem occidentales Indias castelle regis obtinet. Gens vero cuis nigrelcentis colonis fera et immanissima carnibus humanis vesatur. Hec eadem gens arum et sagitus egregre utitur. Hic plutaci uersu[?] alieqs innumere auez fereq monstruose et Serma[?] plura genera reperiuntur plurimaq arbor nascitur que brasil nuncupata vestibus purpureo colore ingendis opportuna censetur* ». Il s'agit d'une traduction du latin proposée par la Bibliothèque nationale de France. URL : http://expositions.bnf.fr/marine/grand/ge-dd-683_05det2.htm.

naissance d'entreprises coloniales. La forte présence de certains navigateurs normands dans le Nouveau Monde donnera une assise aux Rois de France³⁶⁷, en particulier aux Antilles et en Amérique du Sud où les rivalités politiques ou économiques avec les Espagnols et les Portugais seront permanentes jusqu'au XVIII^e siècle.

Le diplomate vénitien et amateur de géographie Giovanni Battista Ramusio, qui est à l'origine du recueil en trois volumes intitulé « Navigations et voyages »³⁶⁸, dont la carte « La Terra de Hochelaga nella Nova Francia »³⁶⁹ [Fig. Ramusio] attribuée à Giacomo Gastaldi fait partie, dans le cadre de l'illustration des voyages de Jacques Cartier, a également fait graver une carte du Brésil à ce dernier. Toujours dans son troisième volume dédié au Nouveau Monde paru en 1556, Ramusio fait alors traduire en italien une relation de voyage française, le *Discours d'un grand capitaine de mer français du lieu dit de Dieppe sur les navigations faites à la terre des Indes Occidentales* écrite par le cosmographe Pierre Crignon³⁷⁰ en 1539. La carte du Brésil de Gastaldi [Fig. Gastaldi] témoigne de l'importance de la cartographie et des représentations de la flore au niveau politique dès le XVI^e siècle dans le processus d'appropriation de terres par la France. Comme l'indique Olga Ukuneva, la carte, qui donne à voir le Brésil suivant l'axe occident-orient avec le littoral atlantique dans la partie inférieure de la gravure, représente fidèlement les descriptions de Pierre Crignon et la présence de marchands français au Brésil ; le récit du Dieppois est considéré comme « un pamphlet ardent en faveur du commerce français au Brésil »³⁷¹. La volonté du cartographe est de rendre compte d'un littoral fréquenté, mais de terres verdoyantes sans aucun établissement colonial portugais, de même, Gastaldi ne représente pas les terres intérieures. Le Brésil apparaît comme une

³⁶⁷ Jean-Pierre Moreau évoque la présence continue des Normands dans l'espace atlantique attestée par les archives qui permettent de chiffrer le nombre d'armements par an. Une présence qui s'explique notamment par l'importance de l'école de cartographie de Dieppe qui forme alors un très grand nombre de pilotes et de navigateurs français. Voir : Jean-Pierre Moreau, *Les Petites Antilles de Christophe Colomb à Richelieu (1493-1635)*, Paris, Karthala, 1992, p. 88-89.

³⁶⁸ La référence complète est la suivante : Giovanni Battista Ramusio, *Terzo Volume delle Navigationi et Viaggi, nel quale si contengono le Navigationi al Mondo Nuovo, à gli Antichi incognito, fatte da Christoforo Colombo Genovese, [...] & accresciuti poi da Fernando Corteze, da Francesco Pizarro, & altri valorosi Capitani, in diverse parti delle dette Indie, in nome di Carlo V imp [...]*. Venetia, Nella Stamperia de Giunti, 1556; 1565; 1606.

³⁶⁹ *Supra*, Chapitre 1, 1.2, d).

³⁷⁰ Vraisemblablement né en 1464 et mort en 1540, Pierre Crignon est un cosmographe appartenant à l'école de cartographie de Dieppe. Le récit de voyage a fait l'objet de nombreuses tentatives d'attribution, notamment à Jean et Raoul Parmentier, or ces derniers sont morts avant 1532. L'historiographie française reconnaît donc Pierre Crignon comme l'auteur le plus probable du récit de 1539.

³⁷¹ Olga Okuneva, « Essai sur la carte de G. Gastaldi « Brasil » insérée dans « Delle navigationi et Viaggi » de G. B. Ramusio (1556 ; 1565 ; 1606) », *Terra Brasilis*, 2013. URL : <http://journals.openedition.org/terrabrasilis/743>.

île sans limites naturelles précises, aux multiples accès très convoités depuis l'Atlantique. On compte près de cinq navires aux abords de ces terres, dont au moins deux ont des pavillons ornés de fleurs de lys face aux portugais. Le plus imposant de ces vaisseaux est français, ses voiles sont gonflées par des vents favorables le portant vers les côtes. À première vue, la carte rend compte des rivalités entre les Français et les Portugais au regard des questions de liberté de navigation, mais elle reflète surtout le potentiel économique du Brésil pour la France. Sur le littoral et dans les terres, de nombreux Amérindiens coupent et transportent le fameux bois rouge dont ils font des lots entourés d'animaux exotiques. Les arbres sont nombreux et dominent la carte, dans la partie inférieure de la gravure sur la pointe du littoral, on remarque des marchands français en train de troquer des troncs contre du métal au milieu de repères topographiques indiquant que cette partie du littoral est française. Tirée du récit de Pierre Crignon qui atteste d'échanges entre la France et le Brésil dans les années 1530, la carte de Gastaldi montre de quelle manière les premiers navigateurs tentent de s'approprier un territoire par la description et la représentation de ses richesses. Si les vaisseaux français semblent devoir rivaliser avec les Portugais, depuis les voyages de Gonneville jusqu'au récit de Crignon, la stratégie française au regard du Brésil consiste surtout à profiter des richesses naturelles du pays ; un profit qui fait rapidement envisager une implantation française durable en Amérique Méridionale et qui montre dans quelle mesure la flore ne cesse d'être un moteur d'expansion impériale.

En 1547, l'accession du roi Henri II au trône de France engendre de nombreux changements politiques, dont un intérêt nouveau pour l'essor maritime dans l'Atlantique sud et l'établissement de colonies françaises au Brésil³⁷². Alors que la présence française sur le littoral était jusque-là l'œuvre d'entreprises privées, les années 1550 sont marquées par les premières ambitions impériales en Amérique du Sud, dont le retentissement sera unique du point de vue de l'écriture de récits de voyage et de l'histoire naturelle de la quatrième partie du monde.

Dès 1553, le militaire Nicolas Durand de Villegagnon plaide en faveur d'un projet de colonisation du Brésil auprès de l'amiral de France Gaspard de Coligny³⁷³ : les richesses du territoire sont avérées et une telle expansion permettrait de contrer l'hégémonie ibérique dans le

³⁷² Laurent Vidal, « La présence française dans le Brésil colonial au XVI^e siècle », art. cit., p. 25.

³⁷³ Il est le père de François de Coligny, colonel protestant, à qui Jean de Léry dédiera son *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* qui paraît en 1578.

Nouveau Monde. Financé par Henri II, le projet de s'implanter dans la baie de Guanabara prend forme au départ des ports du Havre, de Brest et de Saint-Malo. En novembre 1555, les Français établissent donc une colonie : la « France antarctique ». Les premiers colons sont au nombre de 600, si Villegagnon peine à rassembler des hommes, les marchands sont séduits par l'idée d'un commerce durable sur les côtes du Brésil. Malgré quelques conspirations et les difficultés rencontrées par l'amiral dans son établissement de colonies, Villegagnon envoie des expéditions sur le littoral dans le but d'établir des forts auxquelles prend part André Thevet, cosmographe franciscain issu d'une famille de chirurgiens-barbiers d'Angoulême. Après un séjour de quelques semaines³⁷⁴ seulement dans le Nouveau Monde en tant qu'aumônier de Villegagnon³⁷⁵, Thevet regagne la France à la fin du mois de janvier 1556. En 1557, l'amiral de Coligny³⁷⁶ adhère à la réforme et comme le souligne Laurent Vidal, « des motifs religieux vont se greffer par la suite »³⁷⁷ sur projet colonial. La même année, Villegagnon, qui avait étudié le droit à Orléans en compagnie de Jean Calvin, fait appel au théologien exilé à Genève et au roi de France pour obtenir des renforts au Brésil qui pourrait devenir « une terre de liberté religieuse »³⁷⁸. Parmi les quelque 300 hommes qu'il arrive à obtenir se trouvent alors quatorze Genevois dont le jeune cordonnier huguenot Jean de Léry. Comme le relève Frank Lestringant, si dans un premier temps « la concorde religieuse entre catholiques et protestants était instaurée à l'échelle du modeste établissement [...] les dissensions ne tardent pas à se faire jour »³⁷⁹. Villegagnon est rapidement décrit comme autoritaire, à l'occasion de la Pentecôte un conflit éclate au sujet de l'eucharistie : l'amiral français rompt avec les calvinistes. La « France antarctique » devient le théâtre de conflits religieux, en sorte que Jean de Léry et le reste des protestants de la colonie sont obligés de se réfugier dans les terres, puis à rentrer en France en 1558. À leur retour, les protestants dénoncent Villegagnon qui se voit contraint de nommer son neveu à la tête de la colonie qui sera prise par les Portugais en mars 1560. En dépit de l'échec d'abord politique que représente l'aventure coloniale française au Brésil, l'éphémère «

³⁷⁴ Thevet raconte avoir passé des années en Amérique, alors qu'il n'y passe en réalité que quelques semaines.

³⁷⁵ Marcel Trudel, « André Thevet », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1.

URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/thevet_andre_1F.html.

³⁷⁶ L'amiral Gaspard de Coligny sera assassiné dans la nuit du 23 au 24 août 1572, la nuit du massacre de la Saint-Barthélemy.

³⁷⁷ Laurent Vidal, « La présence française dans le Brésil colonial au XVI^e siècle », art. cit., p. 26.

³⁷⁸ *Id.*

³⁷⁹ Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage [...]*, op. cit., p. 30.

France antarctique » donne lieu à deux relations de voyage qui bouleversent le récit viatique, l'histoire naturelle ainsi que l'iconographie du Nouveau Monde : *Les Singularitez de la France antarctique autrement nommée Amérique : & de plusieurs Terres & Isles decouvertes de nostre temps* d'André Thevet qui paraît en 1558, puis *l'Histoire d'un voyage en terre de Brésil* de Jean de Léry en 1578.

Dans *Les Singularitez de la France antarctique*, André Thevet adopte une structure qui se généralise au cours de son siècle ; il commence avec la narration de la traversée de l'Atlantique et entend rendre compte des singularités des territoires visités, son ambition étant de faire le discours :

Du lointain voyage fait en l'Inde Amerique (autrement, de nous nommée la France Antarctique, pour estre partie peuplée, partie decouverte par noz Pilottes), terre, qui pour le jourd'huy se peut dire la quatrieme partie du monde, non tant pour l'elongnement de noz orizons, que pour la diversité du naturel des animaux, & temperature du ciel de la contrée : aussi pource que aucun n'en a fait jusques icy la recherche, cuidans tous Cosmographes (voire se persuadans) que le monde fut limité en ce que les Anciens nous avoient descrit³⁸⁰.

Le récit de Thevet suit un itinéraire géographique au sein duquel tout ce qui est singulier devient le « point focal »³⁸¹ de la description. L'œuvre du franciscain dépasse même le compte-rendu du voyage réel, car il ne se contente pas de parler du Brésil. Contemporain de Jacques Cartier avec qui il aurait échangé, il consacre une partie de son œuvre au Canada³⁸². L'entreprise de Thevet ne consiste pas à inventorier les productions naturelles du Brésil de manière méthodique ; or son œuvre montre à quel point la faune et la flore figurent souvent au premier rang des singularités observées. *Les Singularitez de la France antarctique* est une œuvre presque sans précédent, car une grande partie de l'ouvrage se prête à l'enquête botanique. À la même époque que Thevet, seul Pierre Belon, qui est botaniste³⁸³, consacre des ouvrages illustrés spécifiques à la flore, aux arbres, ou à l'histoire naturelle des oiseaux ou des poissons. Du point de vue de l'histoire naturelle, l'œuvre

³⁸⁰ André Thevet, *Les Singularitez de la France antarctique*, Paris, Maurice de La Porte, 1558, *Épître*, s. p.

³⁸¹ Danièle Duport, « La variété botanique dans les récits de voyage au XVI^e siècle : une glorification du créateur », art. cit., p. 198.

³⁸² Pierre-Simon Doyon relève également que Thevet a eu connaissance des écrits de Cartier pour avoir une idée de la flore canadienne, car le moine franciscain cite une dizaine de plantes nommées dans les relations de Cartier.

³⁸³ Au cours du XVI^e siècle, Pierre Belon devient l'un des plus grands botanistes de son temps. Il laisse une empreinte durable sur les sciences naturelles de l'époque moderne. Apothicaire de formation, Belon étudie en Allemagne et écrit un abrégé de *l'Histoire des plantes* de Fuchs qui a un succès incontestable dès 1549 alors qu'il est aussitôt traduit en espagnol. Belon est également connu pour avoir effectué ce qui est encore compris comme l'un des premiers voyages naturalistes de l'époque moderne, lorsqu'il se rend au Levant entre 1546 et 1549. Au retour de ses voyages, il écrit différents traités illustrés sur les oiseaux et la flore, qui l'intéresse tout particulièrement. Il joue notamment un rôle critique dans l'introduction en France de certains végétaux exotiques comme le cèdre ou le pistachier, alors qu'il publie sa relation de voyage au Levant en 1553, l'abrégé des ouvrages de Fuchs et son *De arboribus resiniferis* de 1553.

de Thevet est remarquable dans la mesure où, bien que fragmentaire, la description de la flore y occupe une place sans précédent. Comme le souligne Danièle Duport à propos de l'histoire naturelle dans les récits des voyageurs du XVI^e siècle, « Observé de près. Le statut de la singularité botanique révèle [alors] un regard particulier sur la variété qui conditionne toute la littérature de voyage à la Renaissance. La botanique s'y présente comme un canton de la Création »³⁸⁴ dont l'œuvre de Thevet rend compte. À titre d'exemple, dans le chapitre 28 intitulé « De la religion des Amérique », alors que le cosmographe évoque la manière dont les Tupinambas prient, la description préfigure des commentaires botaniques :

Si on leur tient propos de Dieu, comme quelquefois j'ay fait, ils escouteront attentivement, avec une admiration : & demanderont si ce n'est point ce prophete, qui leur a enseigné à planter leurs grosses racines, qu'ils nomment Hetich. Et tiennent de leurs peres qui avant la congnoissance de ces racines, ils ne vivoient que d'herbes comme bestes, & de racines sauvages³⁸⁵.

De là, Thevet donne une description précise et élaborée de la plante ainsi que de ses usages, accompagnée d'une gravure [**Fig.Thevet 1**] qui donne à voir un spécimen en pleine page, isolé sur un fond neutre, qui présente déjà les caractéristiques de l'illustration botanique scientifique. L'auteur s'attarde également sur la consommation de cette racine, sur sa cuisson, tout comme sur sa floraison :

D'icelle racine s'en trouve deux espèces, de mesme grosseur. La premiere en cuisant devient jaulen comme un coing : l'autre blanchatre. Et ces deux especes ont la feiulle semblable à la mauve : & ne portent jamais graine [...] ainsi replantées multiplient abondamment.

Et pource qu'elle est incognuë à noz medecins & arboristes de par deça, il m'a semblé bon vous la représenter selon son naturel³⁸⁶.

Au-delà de l'intérêt pour la singularité et la nouveauté, Thevet entend produire des descriptions utiles aux botanistes et aux apothicaires de son temps. Il fait de même avec la description de l'ananas nommé Nana³⁸⁷, dont la consommation et la description se retrouvent au cœur du chapitre 46 dédié à « Des maladies plus frequentes en l'Amérique, & la méthode qu'ils observent à se guerir ». La description des mœurs des Tupinambas et de leurs remèdes donne lieu à une gravure [**Fig.Thevet 2**] et à une description du fruit « gros comme une moyenne citrouille,

³⁸⁴ Danièle Duport, « La variété botanique dans les récits de voyage au XVI^e siècle : une glorification du créateur », art. cit., p. 196.

³⁸⁵ André Thevet, *Les Singularitez de la France antarctique*, op. cit., fol. 52v.

³⁸⁶ *Id.*

³⁸⁷ *Ibid.*, fol. 89r.

fait tout autour comme une pomme de pin [...] que vous pourrez voir par la presente figure »³⁸⁸.

L'auteur entrecoupe son chapitre sur les maladies par des commentaires qui rendent compte d'une fascination pour l'ananas :

Ce fruit devient jaune en maturité, lequel est merveilleusement excellent, tant pour sa douceur que saveur, autant amoureuse que fin sucre, & plus. Il n'est possible d'en apporter par deçà, sinon en confiture, car estant meur il ne se peut longuement garder. D'avantage il ne porte aucune graine : parquoy il se plante par certains petis rejets, comme vous diriez les greffes de ce païs à enter³⁸⁹.

Si la curiosité domine la description, Thevet fait à nouveau référence, de manière implicite, à la France et à la possibilité de transporter le fruit pour l'y consommer tout en en évoquant la culture. Ainsi, des commentaires relevant du domaine de l'histoire naturelle, tout comme des gravures botaniques, se retrouvent au premier plan de chapitres qui n'en annoncent pourtant pas l'importance dans le récit. Selon Myriam Marrache-Gouraud, dans *Les Singularitez de la France antarctique*, la flore se met à occuper une place nouvelle, tant sur le plan matériel que dans le récit. Bien que le plus souvent « les plantes [soient] alors moins évoquées pour elles-mêmes que pour ce que les indigènes en tirent »³⁹⁰, avec Thevet :

La botanique n'est pas figée, et ses fonctions, variées, vont au-delà du simple inventaire des plantes d'une région lointaine [...] la relation de voyage construit l'objet botanique en l'insérant dans son discours global et sur la manière dont, réciproquement, la botanique sert le discours global³⁹¹.

Dans le cadre de la fondation d'une colonie française au Brésil, l'abondance de descriptions et d'illustrations de la faune et de la flore mettent au jour le rôle que peuvent jouer certaines sciences, en plus de la cartographie, dans l'appropriation d'un territoire. Si comme le souligne Pierre-Simon Doyon l'illustration botanique relève pendant longtemps du domaine des cartes³⁹², la description du bois rouge du Brésil donnée par Thevet reflète l'émancipation des représentations de la nature vis-à-vis des premières cartes du Nouveau Monde. Le bois de teinture est toujours décrit comme une commodité et il est présenté comme une grande source de profit pour la France,

³⁸⁸ *Ibid.*, fol. 89r et 90r.

³⁸⁹ *Ibid.*, fol. 90r.

³⁹⁰ Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 205.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 207-208.

³⁹² Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 18.

mais l'auteur s'intéresse aussi à sa dénomination, ainsi qu'à ses propriétés par rapport à d'autres espèces d'arbres comme le bouis³⁹³. Il en donne encore une figure en pleine page [**Fig.Thevet 3**] sur laquelle trois autochtones sont représentés en train de débiter du bois rouge, une représentation qui évoque notamment la carte de Ramusio [**Fig.Ramusio**], d'après Thevet : « quand les Chrestiens [...] vont par delà pour changer du Brésil, les Sauvages du païs le couppent & depecent euxmesmes, & aucunefois le portent de trois ou quatre lieuës, jusques aux navires »³⁹⁴. Dans une partie dédiée à l'agriculture des Tupinambas, Thevet raconte qu'ils n'ont pas connaissance du blé, que lui-même a essayé d'en semer, mais qu'ils ont le mil et le manioc [**Fig.Thevet 4**] pour faire du pain : l'attrait pour la botanique, le jardinage et l'agriculture atteste d'une prise de conscience nouvelle de leur rôle dans le développement d'une colonie. Dans *Les Singularitez de la France antarctique*, les commentaires sur la flore revêtent une orientation théologique, Thierry Hoquet rappelle que Thevet reconnaît une « diversité du naturel, donc, mais de nouveauté, point »³⁹⁵. Par exemple, le voyageur cherche à transposer en Amérique l'idée du pain : semer du blé devient une métaphore de la possibilité de conversion au catholicisme. Le blé étant une nourriture sacrée, il regrette de ne pas en trouver au Brésil, mais selon l'auteur, ce n'est pas la faute du « vice de la terre »³⁹⁶ si le blé n'y vient pas d'emblée, les colons arriveront à en semer : « toutefois ceux qui sont demeurez par delà, pourront avec le temps en faire plus seure experience »³⁹⁷. L'appréhension et l'appropriation de l'altérité par le biais de l'histoire naturelle apparaissent avec Thevet qui rapporte même que les peuples autochtones ont simplement perdu la connaissance du blé et le « labourage d'Abel »³⁹⁸, ces derniers font toutefois du pain avec du *Manihot* ou Manioc ; ils se seraient donc simplement égarés :

Quant à noz Sauvages, il ne se faut trop esmerveiller, s'ils n'ont eu congnoissance de blé, car mesmes en nostre Europe & autres païs au commencement les hommes vivoyent des fruits que la terre produisoit d'elle mesme sans estre labourée. Vray est que l'agriculture est fort ancienne : comme il appert par l'escripture : ou bien si des le commencement ils avoient la congnoissance du blé, ils ne le sçavoient accommoder à leur usage³⁹⁹.

³⁹³ André Thevet, *Les Singularitez de la France antarctique*, op. cit., fols. 116v à 117v.

³⁹⁴ *Ibid.*, fol. 116v.

³⁹⁵ Thierry Hoquet, « La nouveauté du Nouveau Monde du point de vue de l'histoire naturelle », art. cit., p. 133.

³⁹⁶ André Thevet, *Les Singularitez de la France antarctique*, op. cit., fol. 113r.

³⁹⁷ *Id.*

³⁹⁸ *Ibid.*, fol. 113v.

³⁹⁹ *Ibid.*, fol. 113r et 113v.

La recherche de similitudes végétales, de consommations ou d'usages se développe au service de la rhétorique coloniale. Au cours du XVI^e siècle, par la mise en scène d'une nature soumise aux Européens, la botanique rivalise avec la cartographie, elle prend la forme d'une science de conquête. Bien que l'entreprise coloniale brésilienne se solde par un échec et qu'André Thevet se retrouve mêlé à une polémique scientifique et historique⁴⁰⁰ avec le voyageur huguenot Jean de Léry, *Les Singularitez de la France antarctique* est un ouvrage à l'influence considérable, au siècle des Lumières, en raison de ses descriptions botaniques.

Près de deux siècles plus tard, lorsque le médecin du roi Duhamel de Léogane est envoyé à Saint-Domingue en 1735, où il est le correspondant du botaniste Bernard de Jussieu⁴⁰¹ [Tableau 2], il lui demande des livres parmi lesquels figure l'ouvrage de Thevet afin de faire des observations botaniques dans les Antilles. De même, en 1742, le voyageur naturaliste Pierre Barrère, botaniste du roi envoyé à Cayenne, écrit un *Essai sur l'histoire naturelle de la France Equinoxiale* dans lequel il se réfère à Thevet pour sa description botanique de l'acajou [Fig. Thevet 5] et de son fruit, ainsi que pour l'« ahouai » [Fig. Thevet 6] nommé par le franciscain *Haïri*. Selon Thevet, l'arbre « porte un fruit gros comme un esteuf, & quelque peu pointu à l'un des bouts [...] Ces Sauvages en outre font de beaux colliers de ce bois »⁴⁰², Barrère renvoie à cette description et rapporte à son tour que « Les Indiens cultivent cet arbre uniquement pour avoir des noyaux du fruit, dont ils font une sorte de grelots pour leurs danses, & les jours qu'ils se parent de leurs atours »⁴⁰³ : un commentaire qui semble renvoyer à la gravure de l'arbre par Thevet. L'influence de Thevet est si durable du point de vue de l'avancée des sciences coloniales qu'en 1753, le botaniste suédois Carl von Linné nomme un laurier jaune originaire du Brésil la *Thevetia* en l'honneur du cosmographe de la Renaissance. Enfin, en 1742 Piganiol de La Force rapporte dans sa *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon [...]* que « Thevet est Auteur de plusieurs ouvrages très médiocres, & qui ne sont aujourd'hui gueres lûs »⁴⁰⁴, or il le qualifie de « vénérable & scientifique personne

⁴⁰⁰ Voir : Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage [...]*, op. cit.

⁴⁰¹ Très peu d'informations nous sont parvenues quant aux missions de Duhamel, nous savons qu'il est correspondant de Bernard de Jussieu à l'Académie royale des sciences. Voir : *Supra*, Chapitre 2, 2.2.3.

⁴⁰² André Thevet, *Les Singularitez de la France antarctique*, op. cit., fol. 72r.

⁴⁰³ Pierre Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, Paris, Veuve Piget, 1749, p. 5.

⁴⁰⁴ Jean-Aymar Piganiol de la Force, *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de S. Cloud, de Fontainebleau, et de toutes les autres belles maison & châteaux des environs de Paris*, Paris, Cavelier fils, 1742, p. 60.

[...] cosmographe de quatre Rois »⁴⁰⁵. Si l'héritage de Thevet est incontestable, Frank Lestringant rappelle que le voyageur appartient encore à une génération de voyageurs de la Renaissance qui sont avant tout cartographes de formation⁴⁰⁶. Pour autant, le voyage de Jean de Léry et son *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil* qui paraît en 1578 « ne serait pas telle, elle n'aurait ni cette verve ni cette profondeur [...] sans le précédent que constituent *Les Singularitez de la France Antarctique* d'André Thevet »⁴⁰⁷.

Jean de Léry passe près d'un an dans la colonie française au Brésil où il est envoyé par Jean Calvin en 1557. Il ne s'agit pas de revenir sur la querelle religieuse qui se joue alors en France antarctique, mais il faut toutefois rappeler que l'œuvre de Léry réfute directement l'ouvrage de Thevet et doit se lire comme « une méthode de l'histoire »⁴⁰⁸. En effet, lorsque l'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil* est éditée, l'œuvre est autant l'occasion de corriger celle du franciscain, que d'évoquer la controverse théologique et politique qui était au centre de l'entreprise coloniale de Villegagnon au moment du voyage de Léry. Contrairement à l'œuvre du cosmographe, le huguenot ne cherche pas à cartographier le Brésil – que ce soit dans les descriptions ou les illustrations. Pour Michel de Certeau, l'œuvre de Léry marque un tournant dans l'écriture des récits de voyage et dans l'appréhension de la nouveauté ou l'altérité : « Léry nous fournit un point de départ "moderne". Au vrai, il assure plutôt une transition »⁴⁰⁹. Non plus comme chez Thevet qui suit un itinéraire géographique et qui recense les singularités observées, les curiosités et les choses merveilleuses au cours de son voyage ou rapportées par des contemporains, Léry organise son œuvre en différents chapitres thématiques. Après un chapitre sur les peuples du Brésil, il écrit par exemple sur « Des grosses racines, & gros mil dont les Sauvages font farine, qu'ils mangent au lieu de pain : & de leur bruvage qu'ils nomment Caouin »⁴¹⁰. Il évoque ensuite les animaux et les oiseaux du pays, ainsi que « Des Arbres, Herbes & Fruits exquis que produit la terre du Bresil »⁴¹¹. Au regard des descriptions d'histoire naturelle dans le récit de voyage, la méthode de Léry crée un

⁴⁰⁵ *Id.*

⁴⁰⁶ Un statut qui n'est pas sans rappeler celui, par exemple, de Christophe Colomb qui était hydrographe.

⁴⁰⁷ Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage [...]*, *op. cit.*, p. 73.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁰⁹ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 249.

⁴¹⁰ Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, La Rochelle, Antoine Chuppin, 1578, Chapitre IX.

⁴¹¹ *Ibid.*, Chapitre XIII.

précédent, elle deviendra une norme, un modèle implicite pour une grande partie des voyageurs de l'Âge classique et du Siècle des Lumières. Il décrit effectivement les plantes en se focalisant sur leur dénomination, leur taille, leurs usages, leur consommation et leur valeur. Contrairement à Thevet, le huguenot ne consacre pas de planches à l'histoire naturelle, celle-ci se retrouve en marge de certaines scènes ethnographiques, comme l'ananas dont la gravure rappelle celle de Thevet [Fig. Thevet 2], représenté avec une famille Tupinamba [Fig. Léry 1]. Pour autant, il décrit de façon très détaillée certaines espèces comme le bois rouge du Brésil, l'acajou, le pétun⁴¹², ou encore la canne à sucre à propos de laquelle il rapporte que les Français ne savent pas encore en extraire le sucre pour en tirer profit : « Touchant les Cannes de sucre, il en croist grande quantité en ce pays la : toutesfois nous autres François n'ayans pas encores, quand j'y estois, les gens propres ni les choses necessaires pour en tirer le succe (comme ont les Portugais [...]) »⁴¹³. Un commentaire sur la flore qui donne une idée de la situation de la colonie en 1557.

Si Léry est moins convoqué par les voyageurs naturalistes des siècles suivants que Thevet pour ses descriptions de la flore du Nouveau Monde, il fournit cependant une méthode quant au traitement de l'histoire naturelle dans le récit de voyage et il rompt en ce sens avec les cosmographes de son siècle : le récit de voyage rend compte d'une expérience vécue, « il s'agit [alors] d'écrire une relation authentique de ce que l'on a vu »⁴¹⁴. Alors que le récit de voyage entre dans la modernité et qu'il rend compte d'observations réalisées par le voyageur lui-même, la botanique progresse de manière concomitante. L'amélioration de la gravure sur bois permet de remplacer les herbiers, de sorte que la représentation d'après nature devient la norme, cette nouvelle conception de la connaissance des plantes rendant l'observation des spécimens dans leur habitat d'origine essentielle nécessaire. Le botaniste qui herboriserait durant ses voyages, qui acclimaterait des plantes exotiques pour les observer en Europe ou qui échangerait avec des voyageurs devient l'idéal scientifique à atteindre.

Le fameux naturaliste suisse Conrad Gessner, qui produit les deux grandes sommes encyclopédiques sur les plantes et les animaux connus de son vivant, l'*Historia animalium* entre 1551 et 1558 et l'*Historia plantarum* qui sera seulement publiée en 1750, illustre cette nouvelle

⁴¹² Il s'agit du tabac.

⁴¹³ Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, La Rochelle, Antoine Chuppin, 1578, Chapitre IX, p. 208.

⁴¹⁴ Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du Sauvage [...]*, *op. cit.*, p. 146.

relation interdépendante. Il cite en effet les voyageurs de son temps, comme Thevet dont il copie la gravure de l'Haïti, mais l'exemple le plus éloquent est sans doute celui du tabac. Gessner, considéré comme l'un des pères de la botanique et l'un des premiers naturalistes à ériger la botanique en science de l'observation⁴¹⁵, possède une copie abondamment annotée des *Singularitez de la France antarctique* [Fig.Gessner 1]. Dans l'ouvrage du français, il commente tout particulièrement les observations du voyageur sur le tabac, car le genre n'a pas été identifié par les botanistes européens. À propos d'une plante nommée priapeia et de ses propriétés semblables à celle de la nicotiane, il note : « cette plante est-elle apparentée au petun de Thevet ? »⁴¹⁶. Le cosmographe du roi fournit non seulement une description détaillée du petun, mais dans sa *Cosmographie universelle* qui paraît en 1575, il rapporte également avoir été le premier à apporter des graines de nicotiane⁴¹⁷ ou de petun en France [Fig.Thevet 7] :

Je me puis vanter avoir esté le premier en France, qui a apporté la graine de ceste plante, & pareillement semée, & nommée ladite plante, l'herbe Angoumoisine. Depuis un quidam, qui ne feît jamais le voyage, quelque dix ans apres que je fus de retour de ce pais, luy donna son nom [...] Et un certain Italien qui a si curieusement escrit de la propriété de ceste herbe, raconte la plus lourde bourge de tout le monde, & monstre bien qu'il ne voyagea jamais⁴¹⁸.

Si Thevet fait ici référence au botaniste français Jacques Daléchamps, qui nomme la plante « nicotiane » d'après Jean Nicot⁴¹⁹ et au Siennois Pietro Andrea Mattioli⁴²⁰, ses remarques servent pourtant de référence à Gessner qui reproduit les expériences du franciscain en consommant une

⁴¹⁵ Selon Hans Dickel, « Le naturaliste zurichois Conrad Gessner poursuivait son vaste projet d'une *Historia plantarum* (vers 1560). Ses images d'orientation analytique préparent l'image scientifique du XVII^e et XVIII^e siècle, comparable aux dessins anatomiques de Léonard de Vinci et Michel-Ange » dans « Images botaniques entre l'art et la science : Essai d'une typologie des différents types d'images », *Images Re-vues*, 2021, p. 9. URL : <https://journals.openedition.org/imagesrevues/10265>.

⁴¹⁶ Sachiko Kusakawa, *Picturing the book of nature : image, text, and argument in sixteenth-century human anatomy and medical botany*, Chicago, The University of Chicago Press, 2011, p. 154.

⁴¹⁷ Le genre botanique du pétun ou du tabac est nommé d'après Jean Nicot. Jacques Daléchamps aurait été l'un des premiers botanistes français à nommer le tabac, alors communément appelé « l'herbe à la Reine ». La nicotiane apparaît dans son *Historia generalis plantarum* de 1586 traduit en français en 1615 sous le titre d'*Histoire générale des plantes*.

⁴¹⁸ André Thevet, *Cosmographie universelle*, Paris, Guillaume Chaudiere, 1575, vol. 2, Livre XXI, fol. 926v et fol. 927r.

⁴¹⁹ Jean Nicot est nommé ambassadeur de France au Portugal par François II en 1559.

⁴²⁰ L'italien mentionné par Thevet est vraisemblablement Pietro Andrea Mattioli qui décrit une plante semblable au tabac dans l'édition de son ouvrage *De materia medica* en 1565.

feuille de la plante⁴²¹. Gessner devient aussi le premier à réaliser un dessin d'après nature de l'espèce : l'activité du botaniste dépend donc désormais du déplacement du naturaliste ou des plantes elles-mêmes. Certaines plantes comme le petun sont acclimatées en Europe avec succès et bien que le Brésil français ne dure pas, les plantes américaines migrent avec leur habitat dans les jardins français, où le petun des Tupinambas devient l'herbe angoumoisine – autrement dit d'Angoulême où Thevet la cultive.

L'expérience française au Brésil au milieu du XVI^e siècle est donc loin d'être sans incidence sur le progrès des sciences naturelles ainsi que sur l'empire colonial français dans son ensemble au cours des siècles qui suivront. François Regourd note que l'échec de l'entreprise de Villegagnon écarte pour un temps toute idée de projet colonial cohérent. En même temps, la France se trouve alors accaparée par les guerres de religion, mais selon l'historien les récits de voyage de Thevet et de Léry, notamment en raison de leurs illustrations et de leurs descriptions de la nature du Brésil « ont très certainement nourri l'imaginaire et l'horizon d'attente des Européens »⁴²², si bien que « les milieux érudits et savants français du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle ont rapidement intégré l'idée du Nouveau Monde, qui s'immisce dans les catégories du savoir géographique des élites cultivées »⁴²³. Contrairement à la première tentative de colonisation au Canada, celle de la France antarctique donne lieu aux premiers ouvrages illustrés, qui plus est en langue française et jusqu'au siècle suivant l'iconographie française américaine est essentiellement brésilienne⁴²⁴. Le graveur protestant Théodore de Bry puise dans cette iconographie toute récente pour constituer sa collection de gravures des « Grands Voyages », pour laquelle il utilise principalement les huit gravures accompagnant le texte de Léry pour offrir une critique protestante de la politique coloniale menée par les catholiques. Les gravures de Thevet, de Léry, puis de de Bry circuleront bien plus que les textes dans l'Europe moderne. Les illustrations sont parfois vendues à la pièce et si leur circulation est difficile à mesurer avec exactitude, elles sont encore vivantes au XVIII^e siècle et

⁴²¹ À propos de l'expérience du naturaliste et du renvoi à Thevet, voir : Grace G. Stewart, « A History of the Medicinal use of tobacco 1492-1860 », *Medical History*, Juillet 1967, vol. 11, n°3, p. 234 ; Sachiko Kusakawa, *Picturing the Book of Nature [...]*, *op. cit.*, p. 155.

⁴²² François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 94.

⁴²³ *Ibid.*, p. 95.

⁴²⁴ Jean-Paul Duviols, « Théodore de Bry et ses modèles français », *Caravelle* « L'image de l'Amérique latine en France depuis cinq cents ans », 1992, n° 58, p. 9.

circulent au moins d'un ouvrage à un autre – comme le fait remarquer Michèle Duchet⁴²⁵. L'iconographie de cet éphémère Brésil français se retrouve par exemple jusque dans les *Mœurs des sauvages américains* du jésuite Joseph François Lafitau en 1724, ou encore dans les manuscrits du chevalier de Milhau⁴²⁶ qui s'était attelé à écrire une *Histoire de l'isle de Cayenne et province de Guianne enrichie de plusieurs cartes et figures* en 1732.

L'influence du projet de la France antarctique est sans précédent sur le plan des sciences, notamment naturelles et coloniales, mais elle laissera surtout une empreinte durable sur les siècles suivants. L'expérience française au Brésil ravivera souvent l'intérêt de la France pour l'Amérique du Sud, ce qui s'exprimera par des expéditions scientifiques, commerciales⁴²⁷ ou encore par l'établissement de la colonie de la France équinoxiale.

1.3.2 « Ce Pays lui sembla d'autant plus propre à recevoir une Colonie »⁴²⁸ : La Floride française

En 1744, l'ingénieur hydrographe et cartographe de la Marine Jacques-Nicolas Bellin réalise une « Carte des costes de la Floride française suivant les premières découvertes » [Fig.Charlevoix 1] pour accompagner le premier volume de l'*Histoire et description générale de la Nouvelle-France* du jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix. Ce dernier entreprend alors de faire l'histoire des établissements coloniaux français en Amérique du Nord, au premier plan desquels se trouve celui de la Floride en 1562 qu'il fait illustrer. Dès 1737, lorsque Bellin est « chargé de dresser pour le service de la navigation, les cartes de toutes les côtes des mers

⁴²⁵ Michèle Duchet, « Le texte gravé de Théodore de Bry », dans Michèle Duchet (dir.), *L'Amérique de Théodore de Bry : une collection de voyages protestante du XVI^e siècle*, op. cit., p. 9-46.

⁴²⁶ La relation de voyage manuscrite du voyageur est constituée de trois volumes accompagnés de dessins au lavis de gris réalisés par de Milhau lui-même, dont toutes les scènes ethnographiques sont inspirées des gravures de De Bry. BCMNH.NMs 2129-2131 : « Histoire de l'isle de Cayenne et province de Guianne enrichie de plusieurs cartes et figures, par M. de Milhau, conseiller du roy au seneschal et présidial de Montpellier », chevalier de Milhau, 1732.

⁴²⁷ Certaines expéditions prendront la forme d'explorations scientifiques, or elles serviront en réalité de motif à une forme d'espionnage militaire et commercial, comme en rendra compte le voyage d'Amédée-François Frézier de 1712 à 1714. Le souvenir des richesses présentes au Brésil ne s'éteindra pas au cours du XVIII^e siècle et suscitera la convoitise.

⁴²⁸ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, Paris, Pierre-François Giffart, vol. 1, p. 23.

connues »⁴²⁹, sa carte de la Floride, en plus de rappeler que « la France est la première en date pour la possession de la Floride »⁴³⁰, rend compte d'un intérêt toujours présent pour l'ancienne colonie française devenue espagnole, notamment en raison de la frontière naturelle qu'elle représenterait pour se protéger des Anglais dans la région. Tout comme l'éphémère France antarctique, la colonisation de la Floride donne lieu à une production littéraire, iconographie et scientifique riches, qui marque durablement les Français au moment de s'établir dans le golfe du Mexique et dans l'aire caraïbe.

Les vues de la couronne de France sur la Floride interviennent directement dans le contexte de l'échec des établissements français au Brésil, où selon Charlevoix « l'Amiral de Coligni en profita encore, pour essayer de faire ailleurs ce qu'il ne pouvoit plus esperer d'exécuter au Brésil. Il jeta les yeux sur cette partie de la Floride, que Verazani avoit découverte, & ce Pays lui sembla d'autant plus propre à recevoir une Colonie »⁴³¹ grâce à la « bonté du climat, & la fertilité de la terre »⁴³². Ainsi, l'amiral Coligny envoie un huguenot natif de Dieppe prendre possession de la Floride, il s'agit de Jean Ribault, qui quitte Le Havre en février 1562 aux côtés de l'explorateur René de Goulaine de Laudonnière. La première expédition des voyageurs huguenots permet d'établir un premier fortin baptisé fort de Charlesfort, mais Ribault et Laudonnière se voient contraints, dès juillet 1562, de rentrer à Dieppe à cause de leur manque d'hommes et de vivres. Il faut ensuite attendre avril 1564 pour qu'une nouvelle expédition ait lieu, à la tête de laquelle se trouve cette fois-ci René de Laudonnière. Contrairement à la première tentative, la seconde est mieux préparée, de sorte que trois navires et près de trois cents hommes sont envoyés coloniser la Floride, dont le cartographe Jacques Le Moyne de Morgues. Si la seconde expédition laisse envisager un succès de l'entreprise coloniale française en Amérique avec la fondation d'autres forts plus importants comme le Fort Caroline, la colonie est rapidement affaiblie, le Fort fait l'objet d'un massacre et la Floride française est prise par les Espagnols en 1565. Malgré ces deux échecs, l'un des survivants du massacre, Nicolas Le Challeux, qui est charpentier de formation, écrit un ouvrage qui relance le projet colonial en 1566 : le *Discours de l'histoire de la Floride contenant la cruauté*

⁴²⁹ Cité dans : Jean-Marc Garant, « Jacques-Nicolas Bellin et son œuvre en Amérique », *Proceedings of the Meeting of the French Colonial Historical Society*, 1987, vol. 11, p. 59.

⁴³⁰ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, op. cit., vol. 1, p. 24.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 23.

⁴³² *Id.*

des Espagnols contre les sujets du Roy en l'an mil cinq cens soixante cinq. L'auteur y vante la fertilité des régions méridionales de l'Amérique du Nord et contribue à nourrir une ambition coloniale qui ne désemplit pas face à un territoire qui aurait tout d'un nouvel Eldorado :

Les champs sans estre labourez ou aucunement exercez, produisent assez dequoy soustenir & suffisamment entretenir la vie du peuple qui y habiteroit : que il semble que pour en faire un pays des plus fertiles & riches de toutes la rondeur des terres : ne seroit requis sinon qu'hommes diligens & industrieux, qui employassent la bonté & graisse de la terre [...] de gracieuses pluyes en abondance, dont le gazon en devient fertile, voire, de sorte que l'herbe forte y croist en hauteur admirable : qu'elle est riche d'or & de toutes sortes d'animaux [...] arbres divers, rendans la gomme odoriferante⁴³³.

La fertilité de la Floride serait telle qu'il semble alors impossible d'y renoncer. Au-delà de la recherche d'or, la perspective de pouvoir établir une colonie agricole et de miser sur l'abondance du sol demeurent dans l'imaginaire collectif ; la France verra ces mêmes qualités dans la Louisiane à la fin du XVII^e siècle. En dépit d'une expédition menée par Dominique de Gourgues en 1567 pour venger les Français face aux Espagnols, tout comme la France antarctique, la Floride française est éphémère et connaît un destin tragique. Les expéditions et les tentatives de colonisation de Ribault et de Laudonnière ont toutefois une influence comparable à celle du Brésil, en plus d'avoir une incidence sur la colonisation française de la Louisiane. L'épisode floridien fournit effectivement un modèle cartographique et littéraire qui « s'imposa comme une référence et servit de modèle à la représentation du sud-est américain jusqu'au XVIII^e siècle »⁴³⁴ comme le souligne Hélène Lhoumeau.

En 1586, René de Goulaine de Laudonnière publie *L'Histoire notable de la Floride*, un ouvrage dans lequel il fait le récit de ses voyages et de ses explorations en Floride et qu'il accompagne de deux cartes de la côte d'une région qui s'étend de la Virginie à la pointe de la presqu'île, en passant par les Appalaches. Le huguenot, qui situe la Floride en Nouvelle-France, tente de rattacher le projet de colonisation de la région à un projet plus large et ambitieux ; il ne manque d'ailleurs pas d'expliquer à quel point la situation du territoire présente des avantages stratégiques et économiques en raison de sa proximité avec les Antilles, mais surtout grâce à sa grande fertilité. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle et dans le cadre d'une entreprise coloniale, d'après l'ouvrage de Laudonnière, il est désormais évident que l'histoire naturelle du pays sur

⁴³³ Nicolas Le Challeux, *Discours de l'histoire de la Floride*, De Dieppe, 1566, p. 11.

⁴³⁴ Hélène Lhoumeau, « Les expéditions françaises en Floride (1562-1568) », École nationale des chartes, 2000. URL : <https://www.chartes.psl.eu/fr/positions-theses/expeditions-francaises-floride-1562-1568>.

lequel la France a des vues doit être évoquée avant toute autre chose. Ainsi, dans sa préface, après un bref passage quant à la situation géographique de la Floride sur le continent américain, l'explorateur n'évoque ni la recherche d'or et d'argent, s'attardant plutôt sur le potentiel agricole du territoire :

Le païs est plat, découpé de plusieurs rivières, pour ceste cause, humide, & sablonneux vers le rivage de la mer. Il y croist grande quantité de Pins qui ne portent point de pepins dedans les prunes qu'ils produisent. Il y croist des Chesnes, Noyers, Merisiers, Meuriers, Lentisques, & Chastagniers, lesquels ne sont naturels comme en France. Il y a force Cedres, Cipres, Lauriers, Palmiers, Houx, & vignes sauvages, lesquelles montent au long des arbres & apportent de bons raisins. Il y a une sorte de mefliers, desquels le fruit est meilleur que celui de France, & plus gros, aussi y a il des Pruniers qui portent le fruit fort beau, mais non guere bon, des Framboisiers, une petite graine que nous appellons entre nous bleues, qui sont fort bons a manger. Il y croist des racines qu'ils appellent en leur langage Haslez, dequoy en la necessité ils font du pain⁴³⁵.

L'énumération des richesses naturelles du pays ainsi placée dans la préface est inédite. Laudonnière évoque ensuite les animaux de la Floride, dont le gibier et les oiseaux. Enfin, il rapporte qu'il s'y « trouve entre les sauvages quantité d'or & d'argent [...] il y a des mines de cuivre que je pense estre or »⁴³⁶. Bien que la recherche de métaux précieux soit encore essentielle, même s'il pense trouver de l'or en Floride, il est au moins certain qu'« il y a aussi en ceste terre l'arbre d'Esquine, qui est fort bon contre la verole & grande quantité de graines & d'herbes, desquelles l'on feroit de fort bonnes teintures & peintures de toutes couleurs »⁴³⁷. La connaissance des plantes est de moins en moins anecdotique, et pour François Regourd, ces premiers récits témoignent d'un « phénomène de capture des connaissances indigènes »⁴³⁸, qui place la construction de savoirs botaniques et agricoles au cœur du fait colonial. Ainsi, lorsque Jean Ribault liste la faune et la flore de la Floride, l'énumération servant à convaincre de la fertilité du territoire et de la nécessité d'en inventorier les espèces inconnues :

Le spectacle des belles prairies cause un plaisir que les mots ne peuvent exprimer : elles abondent en hérons, courlis, butors, malarts, aigrettes, coqs sauvages et toutes sortes de petits oiseaux, avec des cerfs, des biches, des daims, des sangliers [...] Il y a aussi des fèves, des courges, des concombres, des citrouilles, des pois et beaucoup d'autres fruits et racines inconnus chez nous⁴³⁹.

⁴³⁵ René Goulaine de Laudonnière, *L'histoire notable de la Floride située es Indes occidentales*, Paris, Guillaume Auvray, 1586, fol. 3r.

⁴³⁶ *Ibid.*, fol. 3v.

⁴³⁷ *Ibid.*, fol. 3v et 4r.

⁴³⁸ François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial [...] », art. cit., p. 43.

⁴³⁹ Cité dans Nicolas Hebbinckuys, « Quelques exemples de scénographie viatique dans trois récits fondateurs de la Nouvelle-France », dans Isabelle Bour et Line Cottagnies (dir.), *Scénographie du récit de voyage et imaginaire viatique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Hermann, 2018, p. 20.

Sous la plume de Laudonnière, l'enjeu n'est pas de décrire la flore de façon méthodique, mais les descriptions de la nature en termes de ressources et de commodités servent également à convaincre du potentiel des lieux :

Nous ne trouvasmes que des Cedres, des Palmiers & des Lauriers de si souveraine odeur, que Baulme ne sentiroit rien au pris. Les arbres estoient de toutes parts environnez de seps de vigne, portans des grappes en telle quantité que le nombre suffiroit pour rendre le lieu habitable. Outre ceste fertilité de Vignoble, on ne void que l'Esquine entortillee à l'entour des arbrisseaux en grande quantité [...] brief le lieu est si plaisant, que les melancholiques seroient contraints y changer leur naturel⁴⁴⁰.

Laudonnière observe encore les pratiques agricoles des Amérindiens et s'émerveille face à la bonté des terres, il rapporte que ces derniers « sement leur mil deux fois l'année [...] Ledit mil, depuis qu'il est semé jusques à ce qu'il soit prest à cueillir n'est que trois mois »⁴⁴¹. Selon lui, les fèves et les citrouilles y sont abondantes et le maïs se sème comme la vigne en France. Le modèle de la colonie agricole se dessine déjà chez Laudonnière, mais ce sont surtout les gravures que Théodore De Bry réalise d'après les écrits et les dessins de Jacques Le Moyne de Morgues qui contribuent à faire des régions méridionales de l'Amérique du Nord un véritable Eldorado.

Cartographe de formation, Le Moyne de Morgues séjourne deux ans en Floride durant lesquels il réaliserait un grand nombre de dessins qui lui vaudront d'être reconnu comme l'un des premiers dessinateurs de la flore, des paysages et des Autochtones du Nouveau Monde. Si ce dernier meurt en 1587 avant d'avoir le temps de publier ses travaux, certains de ses dessins botaniques nous sont parvenus⁴⁴², ainsi qu'un grand nombre de gravures réalisées par Théodore de Bry dans le *Brevis narratio eorum quae in florida americae provincia Gallis acciderunt* édité en 1591. Les gravures de De Bry mettent toutes en scène une nature luxuriante et présentent la particularité de rendre compte d'une grande diversité de végétaux, notamment d'arbres essentiels à l'établissement de colonies. En marge de scènes ethnographiques ou de représentations cartographiques, la flore a une fonction qui se précise au sein de l'iconographie de l'Amérique. Sur la première gravure insérée dans l'ouvrage de De Bry [Fig. De Bry 3], qui donne à voir l'arrivée des Français en Floride, alors accueillis par des Amérindiens sur la côte, on remarque par exemple

⁴⁴⁰ René Goulaine de Laudonnière, *L'histoire notable de la Floride située es Indes occidentales*, op. cit., fol. 41r.

⁴⁴¹ *Ibid.*, fol. 6v.

⁴⁴² Voir : Paul Hulton, « An Album of Plant Drawings by Jacques le Moyne de Morgues », *The British Museum Quarterly*, Septembre 1962, vol. 26, n° 1-2, p. 37-39.

une multitude de pins, de saules, de palmiers et de platanes. L'ensemble des premières gravures, qui représentent la conquête et l'installation des premiers établissements français, montre un pays de plus en plus luxuriant à mesure qu'il se découvre et s'offre aux Français. Sur la troisième gravure [Fig.De Bry 4], un vaisseau français s'avance vers l'intérieur de la Floride sur la « rivière de Somme » visiblement très poissonneuse. D'un côté, des autochtones observent le navire, de l'autre, la terre est remplie de très hauts arbres propres à bâtir, de grands pieds de vigne et enfin, près du rivage nous pouvons distinguer un arbre entouré de la fameuse esquine décrite par Laudonnière. Sur la cinquième gravure intitulée « Les Français arrivent à Port Royal » [Fig.De Bry 5], nous suivons les navires français au cœur de terres de plus en plus riches en végétaux et en animaux. Le gibier côtoie des forêts abondantes en différentes sortes de courges et en vignes, de sorte que nous retrouvons les rivages de la « Rivière de May » décrits par Jean Ribault comme étant chargés des « plus belles vignes du monde avec des raisins en conséquence, et qui, sans artifice et sans l'aide ou la correction de l'homme croissent jusqu'à la cime des chênes et d'autres arbres »⁴⁴³. De Bry reconstitue l'appropriation du territoire, de son espace géographique et de ses richesses naturelles. Ainsi, d'après Nicolas Hebbinckuys l'aventure floridienne révèle comment, à l'aube du XVII^e siècle, « la richesse de la terre semble ainsi se mesurer à la grandeur des arbres et de la vigne. Plus les forêts sont larges et hautes et les vignes plantureuses⁴⁴⁴, plus l'intérêt de l'espace géographique se fait sentir »⁴⁴⁵. Pour la première fois, les végétaux sont au cœur d'une véritable mise en scène de l'appropriation de terres nouvelles. De même, après une série de gravures à caractère cartographique, De Bry place les végétaux tels que les courges, le maïs, les fèves et les fruits de l'esquine, au cœur de la scénographie de l'accueil des Français par les autochtones dans l'illustration intitulée « Les Floridiens vénèrent la colonne érigée par le chef de la première expédition » [Fig.De Bry 6]. Les fruits, les légumes et les plantes médicinales débordent des paniers offerts à la France : la nature devient une source de profit incontestable. Enfin, les gravures qui illustrent la « Manière de travailler la terre et de semer » [Fig.De Bry 7] et le « Transport de

⁴⁴³ Cité dans Nicolas Hebbinckuys, « Quelques exemples de scénographie viatique dans trois récits fondateurs de la Nouvelle-France », art. cit., p. 23.

⁴⁴⁴ Il faut toutefois nuancer cette remarque dans les récits romanesques du XVII^e siècle, voir : Marie-Christine Pioffet, « La forêt dans l'imaginaire baroque », dans Nathalie Ferrand (éd.), *Locus in fabula. La topique de l'espace dans les fictions françaises d'Ancien Régime*, Paris/Louvain, Éditions Peeters, 2004, p. 372-386

⁴⁴⁵ Cité dans Nicolas Hebbinckuys, « Quelques exemples de scénographie viatique dans trois récits fondateurs de la Nouvelle-France », art. cit., p. 23.

gibier, de poissons et de diverses provisions » [Fig.De Bry 8] préfigurent le modèle agricole typique de la colonisation française de la Louisiane et des Antilles dès la fin du XVII^e siècle. Sur la première gravure de De Bry inspirée par les dessins de De Morgues et par les descriptions de Ribault et de Laudonnière [Fig.De Bry 7], trois hommes autochtones retournent la terre, tandis que trois femmes sèment du maïs à mesure que les hommes labourent. Sur la seconde gravure, des hommes et des naturels de Floride portent des paniers remplis de fruits, de poissons et de viandes divers qui évoquent presque des cornes d'abondance⁴⁴⁶.

Par l'iconographie et les descriptions de la nature floridienne se met donc en place une stratégie rhétorique qui consiste à mettre en scène le Nouveau Monde comme « une terre promise où la corne d'abondance est encore pleine »⁴⁴⁷. Selon Nicolas Hebbinckuys, depuis les explorations de Jacques Cartier jusqu'à celles de Ribault et de Laudonnière, « si les explorateurs se mettent à la recherche d'indices permettant d'évaluer la richesse du territoire, c'est qu'ils souhaitent en justifier le potentiel »⁴⁴⁸. Tout comme l'expérience de la France antarctique, les écrits sur la nature de la Floride se retrouvent au cœur des récits des voyageurs du siècle des Lumières. Les premiers voyageurs du XVI^e siècle et les premiers savoirs coloniaux dont ils rendent compte remplacent les sources antiques. À propos de la « cassine » que les Amérindiens boiraient en décoction comme le café, qui est décrite par Le Moyne de Morgues et Laudonnière, Joseph-François Lafitau écrit en 1724 :

La Cassine est une boisson particulière aux Peuples de la Floride, les Auteurs anciens & modernes en ont parlé ; mais je n'en sçache aucun qui nous ait fait connoître sa composition au juste ; & il se trouve entr'eux une espece d'embarras ou même de contradiction qu'il n'est pas facile d'éclaircir. Thevet nous la represente comme une liqueur faite de l'infusion d'une herbe qui a la figure d'une laitue. Le sieur le Moyne de Mourgues en parle comme d'une boisson de plusieurs herbes⁴⁴⁹.

Dans les *Mœurs des sauvages américains*, une gravure du « Conseil général des Floridiens » donne à voir des femmes en train de préparer la cassine [Fig.Lafitau 1] qui, par

⁴⁴⁶ Au cours de l'époque moderne, la corne d'abondance devient l'un des attributs permanents de l'allégorie de l'Amérique.

⁴⁴⁷ Nicolas Hebbinckuys, « Quelques exemples de scénographie viatique dans trois récits fondateurs de la Nouvelle-France », art. cit., p. 20.

⁴⁴⁸ *Id.*

⁴⁴⁹ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain l'aîné, 1724, vol. 3, p. 110.

ailleurs, « n'est autre chose que la teinture des feuilles de l'Apalachine »⁴⁵⁰ déclare Lafitau. Identifiée comme une plante médicinale aux propriétés diurétiques, la cassine, obtenue à partir de l'apalachine, est observée en Louisiane par Jean-Bernard Bossu, puis par Antoine-Simon Le Page du Pratz qui en donne une illustration botanique [**Fig.Le Page du Pratz 14**] dans son *Histoire de la Louisiane* en 1758 et en décrit des usages similaires à ceux rapportés par Laudonnière. Charlevoix évoque également la cassine comme un arbrisseau qui ressemblerait au buis et dont la consommation lui rappelle « le Caffé en Turquie »⁴⁵¹. Il en fait graver une branche portant des fruits [**Fig.Charlevoix 2**] dans sa *Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale*.

À la fin du XVI^e siècle, comme le rapporte le voyageur jésuite Charlevoix, « la France eût paru renoncer à tout Etablissement dans le Continent de l'Amerique »⁴⁵², tant le mouvement d'expansion de la France dans le Nouveau Monde s'est soldé par une série d'échecs successifs. Des explorations de Jacques Cartier au Canada aux tentatives de colonisation du Brésil et de la Floride, la France ne parvient pas à fonder un empire outre-Atlantique, mais ces expériences « semblent refléter une prise de conscience de plus en plus nette de la fonction coloniale du voyage de découverte »⁴⁵³, comme le souligne Friedrich Wolfzettel. Conjugués à un renouvellement de la botanique et à la naissance du récit de voyage moderne, ces épisodes donnent lieu aux premiers savoirs coloniaux, qui rivalisent, voire remplacent alors les sources antiques. Les nouvelles observations réalisées grâce aux voyages et aux explorations ont considérablement élargi le champ de la botanique et l'ont rendue indépendante de la médecine, pour Joëlle Magnin-Gonze :

Si la renaissance de la botanique au XVI^e siècle a trouvé son origine dans la redécouverte du savoir des Anciens et la tentative de retrouver leurs connaissances médicales, philosophiques et même agricoles, elle s'est par la suite libérée de ces anciens dogmes. La confrontation entre les descriptions des Anciens et les nouvelles observations réalisées au cours de voyages ou d'excursions dans la nature a conduit [...] à la naissance d'une nouvelle discipline⁴⁵⁴.

⁴⁵⁰ *Id.*

⁴⁵¹ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amerique Septentrionale », *Histoire et description generale de la Nouvelle France*, *op. cit.*, vol. 2, p. 29.

⁴⁵² *Ibid.*, vol. 1, p. 107.

⁴⁵³ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur [...]*, *op. cit.*, 1996, p. 84.

⁴⁵⁴ Joëlle Magnin-Gonze, *Histoire de la botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, p. 88.

Les premiers grands traités de botanique, encore imprégnés des ouvrages de Théophraste, de Pline l'Ancien ou de Dioscoride voient le jour tout en bénéficiant de l'apport direct des voyages de leurs contemporains, comme en témoignent les œuvres de Conrad Gessner, de Leonhart Fuchs, de Pierre Belon ou de Pietro Andrea Mattioli. Ainsi, dans les manuscrits de Gessner, le dessin d'un fraisier observé dans son jardin à tous les stades de son développement [Fig.Gessner 1] côtoie le dessin d'un plant de Nicotiana. Chez Mattioli, la première gravure de la tomate [Fig.Mattioli 1] figure dans le même traité de botanique que l'une des premières gravures de la courge d'Inde [Fig.Mattioli 2] ou du laurier bien connu des Anciens. Inventorier le monde, en nommer et en décrire les spécimens définissent la botanique moderne. De même, les voyages de Cartier, de Thevet, de Léry, Laudonnière ou encore Le Moyne de Morgues ont notamment permis d'inscrire le paysage canadien, floridien et brésilien « dans le répertoire des paysages idéaux de la culture occidentale [...] ainsi, un schéma littéraire familier se superpose à la réalité et l'habille de traits bien connus : de beaux arbres parfumés, une terre qui produit sans qu'il faille la cultiver, du blé ou d'autres produits végétaux en abondance »⁴⁵⁵ : la nature américaine n'est plus nouvelle ou anormale. Si la rhétorique de l'Éden sert de point de départ à la scénographie viatique et à la description de l'Amérique, les voyageurs et les botanistes mentionnés à travers ce chapitre présentent également « l'ébauche d'une connaissance empirique ou para-scientifique de ces terres et fournissent les informations fonctionnelles aux besoins engendrés par le développement de l'expérience coloniale »⁴⁵⁶. Ces premiers explorateurs et botanistes ainsi que leurs œuvres servent de modèle de référence aux voyageurs des siècles à venir, dont certaines entreprises littéraires et scientifiques s'inscriront directement dans la lignée de ces pionniers⁴⁵⁷.

À l'aube du XVII^e siècle, il apparaît désormais que la prise de possession d'une colonie ne peut se passer de l'appropriation et de la tentative de maîtrise de sa nature. Si la connaissance des plantes permet de mettre en scène une nature abondante et disponible, elle motive et justifie surtout l'entreprise coloniale. À côté de la cartographie, les descriptions et les gravures s'imposent peu à

⁴⁵⁵ Paolo Carile, *Le regard entravé : littérature et anthropologie dans les premiers textes de la Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2000, p. 33.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 32.

⁴⁵⁷ Le minime Charles Plumier, botaniste de formation, dédie par exemple une plante découverte à Saint-Domingue entre 1687 et 1694 à Leonhart Fuchs, en nommant un genre végétal « fuchsia » dans son ouvrage *Nova plantarum americanarum genera* publié en 1703. La planche XIV de l'ouvrage donne à voir la fleur et Plumier qualifie Fuchs de docteur en médecine et d'explorateur assidu des plantes.

peu comme des instruments de conquête et d'assimilation de la nouveauté. Pour Thomas Kuhn, ce changement de paradigme permet au fait nouveau de devenir un fait scientifique, ainsi les premières explorations et récits de voyage, en accordant de l'importance aux richesses naturelles, renouvellent les sciences de la nature. Au début du siècle suivant, l'établissement de colonies françaises en Amérique reposera non seulement sur la maîtrise de la nature de l'espace conquis, qui deviendra un enjeu de pouvoir de première importance⁴⁵⁸, mais il sera surtout légitimé par le potentiel du Nouveau Monde tel qu'il a été décrit par les explorateurs du XVI^e siècle. Ainsi, la grande majorité des voyageurs qui se rendront en Amérique produiront des savoirs naturalistes à partir du moment où, comme le soulève Charlevoix : « la France, après cinquante ans de troubles [...] & se trouvant en état de tout entreprendre sous le plus habile de ses Rois, le goût des Colonies revint aux François »⁴⁵⁹.

⁴⁵⁸ Voir : François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial [...] », art. cit.

⁴⁵⁹ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France, op. cit.*, vol. 1, p. 167.

Chapitre 2 – Savoir pour gouverner « des Colonies que nous desirons de planter »⁴⁶⁰ : la formation d'un empire des sciences

Dès le début du XVII^e siècle, la monarchie française, sous l'impulsion d'Henri IV, reprend un projet de colonisation du Nouveau Monde. Or, c'est véritablement durant le règne de Louis XIII, à partir des années 1620, que le cardinal de Richelieu jette les fondements d'un premier empire colonial français « dont la constitution visait à augmenter la gloire du roi et à propager la foi catholique à l'égal du roi d'Espagne »⁴⁶¹. Du Canada à l'aire caraïbe, les ambitions coloniales se multiplient. Elles prennent notamment la forme de conquêtes militaires et commerciales, qui donnent rapidement lieu à un empire composé de deux pôles majeurs, l'un autour du Canada, l'autre autour des Petites Antilles, où se concentre la majorité des entreprises commerciales et scientifiques, en plus de quelques points d'appuis en Amérique du Sud⁴⁶². Royales ou privées, toutes les initiatives expansionnistes outre-Atlantique sont alors soutenues par le roi et par Richelieu, nommé en 1626 « Grand Maître, Chef et Surintendant général de la navigation et du commerce »⁴⁶³. Dans ce contexte, tout ce qui permet de générer du profit, de glorifier la monarchie ou de propager le catholicisme, fait l'objet d'un intérêt tout en bénéficiant d'un patronage royal ou d'une protection particulière. La cartographie, la botanique et la publication de relations de voyage évoluent alors au gré de ce nouveau souffle impérial, selon Numa Broc :

Ainsi, recherche scientifique, travaux apostoliques, entreprises coloniales et commerciales, s'interpénètrent étroitement et concourent à une meilleure connaissance de la terre et de ses habitants. En fait, savants, missionnaires ou marins travaillent, consciemment ou non, à un dessein plus large : le rayonnement de la France et la puissance de son souverain [...] tout découle du roi et y ramène⁴⁶⁴.

Dès le début du Grand Siècle, si les voyageurs qui se rendent dans le Nouveau Monde se déplacent pour des raisons variées, ils agissent en agents du roi ou en agents de Dieu et leurs compte rendus prennent des formes plurielles provenant presque toutes « d'un pouvoir mandateur qui a

⁴⁶⁰ Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle-France occidentale*, op. cit., 1632, p. 225.

⁴⁶¹ Bernard Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 223.

⁴⁶² L'Amérique du Sud restera un lieu de convoitises important pour l'empire colonial français, qui profitera de ses relations avec la Couronne d'Espagne pour envoyer des voyageurs naturalistes au Brésil, au Pérou et au Chili. Voir : Chapitre 3, 3.2, 3.2.3.

⁴⁶³ Voir : François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 77.

⁴⁶⁴ Numa Broc, *La géographie des philosophes [...]*, op. cit., p. 43.

commandité l'entreprise »⁴⁶⁵. Réal Ouellet explique qu'au XVII^e siècle, « la relation de voyage [...] procède [alors] d'un double pacte : l'un avec le pouvoir qui la fonde, l'autre avec le lecteur virtuel qui donnera sens à l'entreprise »⁴⁶⁶. L'écriture est un instrument de conquête et l'épistémè de l'Âge classique se caractérise d'ailleurs par une nouvelle conception représentative et instrumentale des mots⁴⁶⁷. Empreinte de visées didactiques ou religieuses, la relation de voyage combine trois modes d'écriture : le narratif, l'encyclopédique et le commentatif. De plus, Roland Le Huenen rappelle que « son champ d'action présente une double tangente et par là une double postulation : celle du discours littéraire et celle du discours scientifique »⁴⁶⁸. La botanique, qui devient une science descriptive et de l'observation à partir de la fin du XVII^e siècle, trouve donc une place privilégiée dans le récit de voyage, car la connaissance et l'inventaire des plantes du Nouveau Monde sont indissociables de la fortune de l'entreprise coloniale, si bien que pour Réal Ouellet :

Modeste auxiliaire ou un protagoniste de la colonisation, le relateur se présente toujours comme le détenteur d'une vérité incontestable touchant à la fois les événements survenus et la réalité géographique et humaine du pays. La stratégie narrative du relateur visera donc à valoriser tout autant la quête du savoir que l'action guerrière, diplomatique ou missionnaire⁴⁶⁹.

Le début du XVII^e siècle est marqué par la naissance des premiers établissements coloniaux durables, par une intensification des voyages dans ce nouvel empire, ainsi que par le développement de certaines sciences en voie d'autonomisation, comme la botanique. De fait, le règne de Louis XIII est également connu, dans le domaine des sciences, pour la fondation du « Jardin du Roy pour la culture des plantes médicinales à Paris » en 1626 [Fig. Scalberge]. Or, les colonies, les compagnies de commerce et les sciences atteindront leur apogée sous le règne de Louis XIV, soit de 1643 à 1715. S'il n'y a pas d'institution savante exclusivement dévolue aux

⁴⁶⁵ Réal Ouellet « Pour une poétique de la relation de voyage » dans Marie-Christine Pioffet (dir.), avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage (XV^e-XVIII^e siècles)* [...], op. cit., p. 19.

⁴⁶⁶ Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », art. cit., p. 259.

⁴⁶⁷ Voir : Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur* [...], op. cit., p. 122.

⁴⁶⁸ Roland Le Huenen, « Le discours du découvreur », art. cit., p. 46.

⁴⁶⁹ Réal Ouellet « Pour une poétique de la relation de voyage », art. cit., p. 29.

questions coloniales à l'époque moderne⁴⁷⁰, la création du Jardin du roi, l'activité des compagnies de commerce telles que la Compagnie des Cent-Associés ou des Indes, la fondation de l'Académie des sciences en 1666 et la création du bureau des colonies au sein du ministère de la Marine en 1710 « s'intègrent de fait parfaitement à la politique globale de gestion et d'information coloniale qui naît de l'œuvre de Colbert »⁴⁷¹. Ces institutions vont être « appelées à donner du sens et des outils opératoires au projet militaire, stratégique et commercial, de la conquête coloniale »⁴⁷². Elles vont devenir des lieux de centralisation, de validation et de normalisation des savoirs qui vont définir les pratiques scientifiques ou de collecte, les observations et les représentations de la nature américaine au cours du XVIII^e siècle.

En dépit de leur statut ou de leur profession d'origine et en marge d'expéditions aux visées scientifiques établies, nous allons voir que les voyageurs ou certains colons, qu'ils soient militaires, avocats, charpentiers, cartographes, médecins ou botanistes, sont incités à endosser le rôle de naturalistes, d'informateurs coloniaux ou d'auxiliaires des sciences⁴⁷³. Même les réseaux missionnaires déjà largement structurés⁴⁷⁴ depuis le début XVII^e siècle vont contribuer au rayonnement de la monarchie, de son empire et de ses intérêts commerciaux par les sciences. En 1635, dans sa *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1634*, Paul Lejeune dit écrire au service « du pouvoir & de l'autorité, que Dieu, le Roy, Monseigneur le Cardinal & Messieurs les Associez, m'ont mis entre les mains pour le bien & salut de nos François [...] car je sçay que Dieu veut cela de moy, & que telle est la volonté de ces Messieurs »⁴⁷⁵. Jean-Baptiste Du

⁴⁷⁰ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...], op. cit.*, p. 271, ce dernier explique que : « L'exploration de territoires inconnus n'est pas le dessein des missions organisées et coordonnées conjointement par les responsables du Secrétariat de la Marine et les scientifiques de l'Académie royale entre les années 1670 et le début des années 1720. Au contraire, l'envoi outre-Atlantique de savants et d'observateurs aguerris, s'organise autour des points d'appui naturels que constituent les colonies françaises de l'espace caraïbe, points d'Accueil balisés des premières investigations académiques ; c'est d'ailleurs à l'occasion de ces missions d'observation astronomiques et botaniques, pour l'essentiel, que se mettent en place les premières connexions entre la machine administrative chargée des colonies, et les trois corps de la science royale : l'Observatoire, le Jardin du roi, et l'Académie ».

⁴⁷¹ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 138.

⁴⁷² *Id.*

⁴⁷³ L'appellation de voyageur naturaliste recouvre une réalité qu'il est difficile à contenir, les statuts des voyageurs sont extrêmement variés et leurs missions évoluent au cours du voyage ou du séjour. Voir : Numa Broc, *La géographie des philosophes [...], op. cit.*, p. 19 ; voir : Yves Laissus, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », art. cit., p. 259-317.

⁴⁷⁴ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...], op. cit.*, p. 189-194.

⁴⁷⁵ Paul Lejeune, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1634*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1635, p.2.

Tertre est conscient de l'importance de la maîtrise de la nature des colonies et de la fonction de ses écrits, lorsqu'il écrit dans l'*Histoire générale des Antilles* en 1667, que son récit et ses observations savantes ne rendent compte d'« aucune passion que celle de servir [s]a Patrie, & [il] espere qu'elle sera utile à la conservation des Colonies Françoises »⁴⁷⁶. Louis Hennepin commence sa *Description de la Louisiane* en 1683 en rapportant : « Je n'aurois jamais osé prendre la liberté d'offrir à Vostre Majesté la Relation d'une nouvelle Découverte [...] si elle n'avoit esté entreprise par ses Ordres, & si la gloire d'obeïr à un si Glorieux Monarque [...] ne m'eût engagé dans cette entreprise »⁴⁷⁷.

L'enjeu de ce chapitre est donc d'introduire notre corpus d'étude, tout en nous focalisant sur la spécificité et la diversité des œuvres qui le composent, grâce à une analyse de la mise en place de la machine coloniale française à l'ombre de laquelle les voyageurs qui ont attiré notre attention ont mené leurs observations dans le Nouveau Monde. En plus d'établir une typologie des voyageurs et de leurs entreprises, nous allons voir comment la mise en place de réseaux et d'institutions savantes au cours du XVII^e siècle vont contribuer à l'établissement des colonies en Amérique – de la Louisiane au Canada, en passant par les Antilles et la Guyane – et leur survivre au moment de l'effondrement de la Nouvelle-France en 1763.

2.1 Expansion coloniale, science missionnaire : les racines de la Nouvelle-France et des Antilles françaises (1608-1664)

2.1.1 Cartographier les richesses naturelles de la Nouvelle-France : un plaidoyer en faveur de la colonisation

« Apres Jacques Quartier nul ne s'est melé de decouvrir & écrire ce qui est plus avant dans ledit païs, sinon le sieur Champlain, lequel en l'an 1603 penetra environ trois cens lieuës tant dans la grande riviere de Canada, que dans celles de Saguenay »⁴⁷⁸, rapporte Marc Lescarbot, avocat au Parlement de Paris, dans son *Histoire de la Nouvelle-France* en 1609. Dès le début du XVII^e siècle,

⁴⁷⁶ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, Paris, Thomas Jolly, vol. 1, Épitre, s. p.

⁴⁷⁷ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, Paris, Veuve Sébastien Hure, Épitre, s. p.

⁴⁷⁸ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, Jean Milot, 1609, p. 4.

le projet de colonisation des Indes occidentales est repris par Henri IV, dont les motivations sont avant tout commerciales. Le roi de France envisage alors une implantation française dans la vallée du Saint-Laurent pour y développer le commerce des fourrures et des métaux précieux, ainsi qu'en Guyane, une région de l'Amérique du Sud qui « suscitait, auprès des investisseurs, des rêves d'enrichissement rapide par la traite du bois de braise et des épices »⁴⁷⁹. Les souvenirs de la plus belle « terre qu'il soit possible de voir et bien fructifère plaine de beaux arbres »⁴⁸⁰ décrite par Jacques Cartier et des récits plus récents de Laudonnière sont encore vivs. Ces derniers créent également un héritage dans lequel inscrire de nouvelles entreprises de colonisation et écrire « une nouvelle épopée fondatrice »⁴⁸¹, l'enjeu est de réactiver une implantation française en Amérique, si bien que selon Sylvie Requemora-Gros : « la chaîne des relations vantant les mérites du Nouveau Monde pour appeler les habitants du vieux continent à devenir des colons continue du XVI^e siècle au XVII^e siècle »⁴⁸². Pour Éric Thierry, le récit de voyage *Discoverie of the large, rich and bewtiful empyre of Guiana* de Richard Hakluyt sur la Guyane, édité en 1596, ainsi que les publications de Théodore de Bry, qui en donne une version en latin avec les écrits du missionnaire et naturaliste José de Acosta, sont lus « avec intérêt à la cour de France »⁴⁸³ et contribuent à raviver les ambitions coloniales françaises au tournant du siècle. De même, la parution des *Amours de Pistion* d'Antoine du Périer en 1601, dont l'action se passe au Canada et qui invite à suivre Pistion, un jeune seigneur européen membre d'une entreprise de colonisation en Amérique du Nord et Fortunie, qui deviennent roi et reine des Amérindiens, témoigne d'un intérêt pour le Canada⁴⁸⁴. Malgré ce contexte, établir une colonie permanente et durable représente un coût très important à un moment où les finances de la Couronne sont au plus bas depuis la fin des guerres de Religion en 1598. Henri IV doit donc attirer des investisseurs pour mener à bien une expédition outre-Atlantique ; par conséquent, il accorde le monopole du commerce des fourrures aux colons qui iront s'établir en Nouvelle-France en guise de compensation. Pierre Dugua de Mons, qui est nommé lieutenant

⁴⁷⁹ Éric Thierry (éd.), *Samuel de Champlain. Espion en Amérique 1598-1603*, Québec, Septentrion, 2013, p. 35.

⁴⁸⁰ Jacques Cartier, *Relations*, op. cit., p. 138.

⁴⁸¹ Sylvie Requemora-Gros, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., 2012, p. 43.

⁴⁸² *Ibid.*, p. 679.

⁴⁸³ Éric Thierry (éd.), *Samuel de Champlain. Espion en Amérique 1598-1603*, op. cit., p. 35.

⁴⁸⁴ Dès le XVI^e siècle, la littérature est perméable aux sujets traités dans les relations de voyage, à ce sujet, voir : Roger Le Moine, « L'Amérique des prosateurs français de la Renaissance », *Les Cahiers des dix*, 2001, n° 55, p. 154.

général en Amérique septentrionale pour le compte du roi de France, bénéficie de ce monopole commercial et finance une expédition incluant le navigateur marchand de fourrures François Gravé, à laquelle se joint un observateur et informateur du roi : Samuel de Champlain.

Si le voyage de Samuel de Champlain au Canada en 1603 est sa première mission officielle, ce dernier aurait voyagé pendant plus de deux ans dans les Antilles et le Golfe du Mexique de 1598 à 1601. À l'issue de ce voyage, il aurait écrit un manuscrit illustré contenant ses observations sur les mœurs des habitants, la faune et la flore des régions parcourues, connu sous le titre de *Brief Discours des choses plus remarquables que Samuel de Champlain de Brouage a reconneues aux Indes Occidentales*⁴⁸⁵. Si la paternité du manuscrit fait débat⁴⁸⁶, les observations réalisées par Champlain durant ce voyage dans une région « difficile d'accès et très convoitée »⁴⁸⁷ en raison de ses richesses lui auraient valu la confiance et la protection d'Henri IV pour se rendre au Canada. En effet, le roi, par l'entremise d'Aymar de Chaste, aurait pris connaissance des écrits de Champlain et de ses qualités « d'observateur scrupuleux et intelligent, qui ne manque aucune occasion de servir la louable ambition de la science, aussi bien que les intérêts de la patrie »⁴⁸⁸. Dans *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada* qui paraît en 1632⁴⁸⁹, Champlain raconte comment son voyage aux Antilles lui permet d'acquérir la confiance d'Henri IV pour rapporter comment établir une colonie profitable en Amérique du Nord :

Sur ces entre-faites, je me trouvay en Cour, venu fraîchement des Indes Occidentales, où j'avois esté prés de deux ans & demy [...] Allant voir de fois à autre ledit Sieur Commandeur de Chaste, jugeant que je luy pouvois servir en son dessein, il me fit ceste faveur, comme j'ay dit, de m'en communiquer quelque chose, & me demanda si j'aurais agréable de faire le voyage, pour voir ce pays, & ce que les entrepreneurs y feroient. Je luy dis que j'estois son serviteur: que pour me licencier de moy-mesme à entreprendre ce voyage, je ne le pouvois faire sans le Commandement de

⁴⁸⁵ Le *Brief discours* accompagné de ses dessins a été publié dans les œuvres complètes de Champlain, voir : Samuel de Champlain, *Brief discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconneues aux Indes Occidentales*, dans Samuel de Champlain, Charles-Honoré Laverdière (éd.), *Œuvres complètes*, 1870, t. 1, p. 1-54.

⁴⁸⁶ À propos de ceci et du contexte de sa première publication en 1859, voir : L.-A. Vignerat, « Le voyage de Samuel Champlain. aux Indes occidentales », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1957, vol. 11, n° 2, p. 163-200 ; Éric Thierry, « Champlain et Henri IV », dans Isabelle Pébay-Clottes et Jacques Perot (éd.), *Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Babelon*, 2014, p. 168-175 ; Éric Thierry, *Samuel de Champlain. Espion en Amérique 1598-1603*, op. cit. ; Luca Codignola, « Samuel de Champlain. et les mystères de son voyage aux Indes occidentales, 1599-1601. L'état de la recherche et quelques routes à suivre », dans Cecilia Rizza (dir.), *La découverte de nouveaux mondes : aventure et voyages imaginaires au XVII^e siècle*, Fasano, Schena editore, 1992, p. 45-58.

⁴⁸⁷ Éric Thierry (éd.), *Samuel de Champlain. Espion en Amérique 1598-1603*, op. cit., p. 35.

⁴⁸⁸ Samuel de Champlain, Charles-Honoré Laverdière (éd.), *Œuvres complètes*, op. cit., t. 1, p. XV.

⁴⁸⁹ L'ouvrage est attribué à Samuel de Champlain, or il convient de souligner que certains doutes sont permis quant à la paternité du récit.

sadite Majesté [...] Ce qu'il me promit, & fit, & receut commandement de sa Majesté pour faire ce voyage, & luy en faire fidel rapport [...] & recognoistre tout ce qui se pourroit en ces lieux⁴⁹⁰.

En mars 1603, Champlain entreprend donc sa première expédition au Canada avec la protection du roi pour aller sur les traces de Jacques Cartier. Les voyages du siècle passé couplés à l'expérience du voyageur en font un candidat idéal pour réaliser des observations utiles, qui révéleraient le potentiel des terres parcourues. La première expédition de Champlain le conduit d'abord à l'embouchure du Saguenay où il va conclure une alliance commerciale et militaire avec les peuples autochtones de la région à l'issue de la Grande Alliance ou de la Grande Tabagie du 27 mai 1603. Champlain part ensuite à la recherche de la région d'Hochelaga décrite par Cartier qu'il doit cartographier. À son retour en France en septembre 1603, le rapport de l'expédition est publié sous le titre *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel de Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois*, que l'auteur voit comme « un petit discours, avec la carte exacte de tout ce que j'avois veu & reconnu »⁴⁹¹, accueilli très favorablement par le roi :

Je n'arresté gueres en ce lieu de Honnefleur, que j'allay trouver sa Majesté, à laquelle je fis voir la carte dudit pays, avec le discours fort particulier que je luy en fis, qu'elle eut fort agréable, promettant de ne laisser ce dessein, mais de le faire poursuivre & favoriser. Voila le cinquieme voyage rompu par la mort dudit Sieur commandeur⁴⁹².

À propos du commerce qui pourrait s'y établir, il ajoute encore :

En ceste entreprise je n'ay remarqué aucun défaut pour avoir esté bien commencé: mais je sçay qu'aussi tost plusieurs marchands de France qui avoient interest en ce négoce, commençoient à faire des plaintes de ce qu'on leur interdisoit le trafic des pelleteries, pour le donner à un seul⁴⁹³.

Le récit de voyage prend en effet la forme d'un rapport d'observations présentées comme exactes, dont la fonction est autant de convaincre le roi de continuer le projet colonial, que de lever des fonds en attirant des marchands et des investisseurs. Champlain commence d'ailleurs l'épître de son rapport en insistant sur la crédibilité de son discours, en rapportant que « Bien que plusieurs ayent escript quelque chose du païs de Canadas, je n'ay voulu pourtant m'arrester à leur dire, & ay expressément esté sur les lieux pour pouvoir rendre fidelle tesmoignage de la verité »⁴⁹⁴. Son récit

⁴⁹⁰ Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada*, Paris, Pierre Le-Mur, 1632, p. 46.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 48.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 41.

⁴⁹³ *Id.*

⁴⁹⁴ *Id.*

n'a pas de vocation scientifique, l'enjeu est surtout d'ordre cartographique, mais l'inventaire de la flore et de la faune sert tout de même à dépeindre une terre abondante, fertile et cultivable. Dès sa relation de 1603, la flore est mentionnée pour appuyer la rhétorique coloniale, tout ce qui est remarquable fait l'objet d'une description détaillée, bien que l'ordre suivi par l'auteur soit l'itinéraire géographique. Les remarques sur la flore découlent directement de l'état de la topographie des lieux, comme dans le chapitre VII qui raconte l'arrivée au saut de la rivière des Iroquois, où se déploie une mise en valeur des ressources de l'espace parcouru rempli de « toute bonne terre pour cultiver »⁴⁹⁵. À propos de cette région et de ses « Isles en quantité fertiles », Champlain écrit :

Je veis quantité d'isles, lesquelles sont fort fertiles en fruits, comme vignes, noix, noizettes, & une manière de fruit qui semble à des chataignes, serises, chesnes, trembles, pible, houblon, fresne, érable, hestre, cyprez, fort peu de pins & sapins, il y aussi d'autres arbres que je ne cognois point, lesquels sont fort agreables⁴⁹⁶.

Si ses connaissances ne lui permettent pas d'identifier tous les végétaux observés, il associe toutefois l'inconnu à quelque chose de plaisant et d'agréable, avant de continuer à lister les fruits et les bêtes sauvages « bons à manger »⁴⁹⁷ des environs. Il renchérit : « Il s'y trouve quantité de fraises, framboises, groizelles, rouges, vertes & bleues, avec force petits fruits qui y croissent parmy grande quantité d'herbages »⁴⁹⁸. Lorsque le voyageur n'est pas certain de ses observations, il s'en remet volontiers à ses sens, ainsi qu'aux Amérindiens qu'il présente comme des informateurs fiables concernant les ressources de Sainte-Croix, près de Québec, où « les terres estant pleines d'arbres qui ressemblent à des noyers, & en ont la mesme odeur, mais je n'y ay point veu de fruit, ce qui me met en doute. Les Sauvages m'ont dict, qu'il porte son fruit comme les nostres »⁴⁹⁹. Dans ce rapport au roi, les indications topographiques sont abondantes et la flore valorise les relations avec les peuples autochtones en plus des terres à coloniser :

Le pays est beau & uny, & les terres meilleures qu'en lieu que j'eusse veu, avec quantité de bois : mais fort peu de sapins & cyprez : il s'y trouve en quantité, des vignes, poires, noysettes, serises, groizelles, rouges & vertes, & de certaines petites racines de la grosseur d'une petite noix,

⁴⁹⁵ Samuel de Champlain, *Des sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage*, Paris, Claude de Monstœil, 1603, fol. 21r.

⁴⁹⁶ *Id.*

⁴⁹⁷ *Id.*

⁴⁹⁸ *Id.*

⁴⁹⁹ *Ibid.*, fol. 16v.

ressemblant au goust comme treffes, qui sont tres-bonnes roties & bouillies : Toute ceste terre est [...] fort tendre, & si elle estoit bien cultivee elle seroit de bon rapport⁵⁰⁰.

Nourrir, construire et chauffer une colonie, tels sont les critères que doit remplir le végétal dans ce premier récit aux allures d'état des lieux à s'approprier. En guise de conclusion quant au climat et aux ressources naturelles du Canada, Champlain se veut optimiste, d'après lui :

L'on pourra voir tout ce qui se peut, bon & mauvais, dans un an ou deux. Tout ce peu de pays du costé dudict sault que nous traversames par terre, est bois fort clair, ou l'on peut aller aisement [...] l'air y est plus doux & temperé, & de meilleure terre qu'en lieu que j'eusse veu, ou il y a quantité de bois & fruicts, comme en tout les autres lieux cy dessus⁵⁰¹.

Les écrits de l'informateur portent leurs fruits, mais ce sont surtout ses remarques sur les mines et la bonté de l'Acadie qui motivent un second voyage. Dans *Des Sauvages*, Champlain rapporte en effet qu'en Acadie, « au costé du Nort de ladicte baye sont les mines de cuivre, où il y a bon port pour des vaisseaux »⁵⁰², mais il y aurait aussi des mines d'argent selon le maloin Jean Sarcel de Prévert, car « leur [les Amérindiens] ayant montré de l'argent, ils dirent que celui de ladite isle est semblable, lequel ils trouvent dedans la terre »⁵⁰³. Ainsi, en 1604 le roi renvoie Champlain au Canada pour un séjour durant lequel est fondée la colonie française de Sainte-Croix aussitôt déplacée à Port-Royal en 1605 où l'informateur du roi jardine et crée les premiers jardins de l'Habitation.

Le commandant de la colonie Jean de Biencourt de Poutrincourt, l'apothicaire Louis Hébert et l'avocat Marc Lescarbot arrivent en Acadie en 1606 avec les premiers colons. Alors que Champlain doit à nouveau faire un rapport de ce voyage qui dure jusqu'en 1607, seule une carte sur vélin adressée au roi la même année nous est parvenue avant que le voyageur ne fasse paraître le récit de son expédition, *Les Voyages du sieur de Champlain Xaintongeais, capitaine ordinaire pour le roy, en la marine* à Paris chez Jean Berjon en 1613. Établie en 1607, la carte est sommaire en termes d'informations botaniques, mais elle fournit toutefois l'une des premières cartes précises des côtes atlantiques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, qui vaudra à Champlain d'être reconnu comme « géographe du roi »⁵⁰⁴ sous la plume de Marc Lescarbot : « Le sieur Champlain,

⁵⁰⁰ *Ibid.*, fols. 15v et 16r.

⁵⁰¹ *Ibid.*, fol. 23v.

⁵⁰² *Ibid.*, fol. 35r.

⁵⁰³ *Id.*

⁵⁰⁴ Marc Lescarbot est cependant le seul à l'associer à ce titre.

Geographe du Roy, expérimenté en la maine, et qui se plait merveilleusement en ces entreprises, print la charge de conduire et gouverner cette premiere colonie envoyée à Kebec »⁵⁰⁵. Lors de son troisième voyage, en 1608, Champlain fonde alors l'Habitation de Québec et malgré plusieurs expéditions successives, Marc Lescarbot publie la première *Histoire de la Nouvelle-France* en 1609 à Paris chez Jean Milot, un ouvrage dont le succès immédiat est tel qu'il est réédité plusieurs fois de 1611 à 1618.

L'avocat français, qui a séjourné en Nouvelle-France de 1606 à 1607, documente en détails les premières tentatives de colonisation françaises de l'Île Sainte-Croix et de Port-Royal dans l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Aussi connu pour d'autres ouvrages tels que *Les Muses de la Nouvelle-France*, placé à la suite des éditions de l'*Histoire de la Nouvelle-France* après 1612 ou pour le *Tableau de la Suisse* publié en 1618, Lescarbot est proche de Poutrincourt, ce qui lui vaut de séjourner en Acadie pendant un an. Considéré comme le premier historien de la Nouvelle-France, il devient un fervent défenseur de l'entreprise coloniale française dans le Nouveau Monde ; dès l'épître à la France de son ouvrage, il adopte un discours expansionniste⁵⁰⁶ : « Vos enfants qui voudront quitter cette mer salée pour aller boire les douces eaux du Port Royal en la Nouvelle-France, trouveront là bien-tot (Dieu aidant) une retraite agreable, qu'il leur prendra envie d'y aller peupler la province & la remplir de generation »⁵⁰⁷. Alors que Lescarbot dédie son œuvre à Henri IV, sa mission aurait pour but premier de faire l'apologie du projet d'établissement de Poutrincourt, tant « il est permis de penser que sa participation à l'établissement de la petite colonie était conditionnelle à la production de textes visant à défendre les intérêts de Poutrincourt »⁵⁰⁸ en Amérique. Celui qui ne se rendra qu'une fois dans le Nouveau Monde est prolifique à son égard et renouvellera régulièrement son désir d'y retourner, dans son *Histoire de la Nouvelle-France* il se dit « prêt de prendre service à Dieu & au Roy es terre d'outre-mer qui porteront le nom de France, si sa fortune, ou condition y pouvoit appeler »⁵⁰⁹. L'ouvrage de l'avocat sert donc autant à vanter le potentiel colonial de l'Acadie qu'à satisfaire les intérêts de Poutrincourt et les siens pour gagner

⁵⁰⁵ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, Jean Millot, 1612, p. 622.

⁵⁰⁶ Voir : Michel Bideaux, « Le discours expansionniste dans l'Histoire de la Nouvelle-France, de Marc Lescarbot », dans Frank Lestringant (dir.), *La France-Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Honoré Champion, p. 167-191.

⁵⁰⁷ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, op. cit., Épître, s. p.

⁵⁰⁸ Isabelle Lachance, « Marc Lescarbot (v. 1565-1642) : Premier historien de la Nouvelle-France », *Québec français*, 2006, n° 2, p. 40.

⁵⁰⁹ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, op. cit., p. 510.

la confiance du souverain⁵¹⁰. Malgré tout, davantage que Champlain, l'avocat écrit un véritable plaidoyer en faveur de la Nouvelle-France selon Gilbert Chinard :

Le but avoué et évident était d'attirer des colons dans le Nouveau Monde. C'est par patriotisme qu'il écrit son livre [...]. Aller fonder une colonie au Canada, n'est pour lui que reprendre une tradition ; c'est de se remettre à la tâche entreprise par Jacques Cartier, Villegagnon [...] et tant d'autres du XVI^e siècle. L'Histoire de la Nouvelle-France est un ouvrage de propagande, et non le rapport d'un chef d'expédition. De plus, Lescarbot est avocat et sait plaider une cause⁵¹¹.

L'œuvre de Lescarbot consiste donc à créer un horizon d'attente favorable chez un public cultivé et à le sensibiliser à l'égard de l'Amérique du Nord et à sa situation⁵¹². Dans ce contexte, ce dernier utilise l'histoire naturelle pour glorifier l'entreprise, et démontre un intérêt pour la flore économique⁵¹³. À propos de la terre de Port-Royal, il rapporte par exemple qu'il « ne se peut rien voir de plus beau, car elle estoit toute couverte de hauts chesnes & cedres en infinité »⁵¹⁴.

Dans le récit de voyage, les commentaires sur la flore jouent un rôle de moteur et de mise en valeur de la conquête. Lescarbot décrit un grand nombre de fruits, d'arbres et d'espèces dans l'*Histoire de la Nouvelle-France* : « la terre y porte des vignes & raisins sans culture »⁵¹⁵, de même, « on y voit aussi des roses sauvages, des lis, des violettes, & d'autres herbes odoriferentes, & qui sont differentes des nôtres »⁵¹⁶. Loin d'être inquiétante, la flore américaine semble annoncer la découverte d'un véritable jardin d'Éden, comme lorsqu'il parcourt la région du Cap d'Orléans :

Nous descendimes ce jour en quatre lieux pour voir les arbres qui y estoient tres beaux, & de grande odeur, & trouvames que c'estoient Cedres, Yfs, Pins, Ormeaux, Frenes, Saulx, & plusieurs autres nous inconeus, tous neantmoins sans fruit. Les terres où il n'y a pas de bois sont tres belles &

⁵¹⁰ À propos des écrits de Marc Lescarbot, nous renvoyons aux travaux de Paolo Carile, Paolo Carile, *Le regard entravé : littérature et anthropologie dans les premiers textes de la Nouvelle-France*, op. cit. ; Maxime Leblond, *Le peintre, le poète et le voyageur dans le Tableau de la Suisse de Marc Lescarbot (1618)*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 2022 ; Marie-Christine Pioffet, *Marc Lescarbot : voyages en Acadie, 1604-1607*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007 ; Marie-Christine Pioffet, « Marc Lescarbot et la littérature géographique de la Renaissance », *Dix-septième siècle*, 2004, vol. 1, n° 222, p. 91-103.

⁵¹¹ Gilbert Chinard, *L'Amérique et le rêve exotique [...]*, op. cit., 1913, p. 101-102.

⁵¹² Marie-Christine Pioffet a montré que Lescarbot se démarque particulièrement des auteurs de son époque, il « innove par rapport à la cosmographie renaissance qui confine à la fragmentation en ce qu'elle propose une vision globalisante du Nouveau Monde, récusant la sécheresse et l'émiettement des inventaires antérieurs. Au dire de Lescarbot, la chorographie doit prendre appui sur la cartographie, plus éloquente que toutes les descriptions qui, par leur amas de détails, constituent parfois de véritables brouillards » : « Marc Lescarbot et la littérature géographique de la Renaissance », art. cit., p. 96.

⁵¹³ Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 28-29.

⁵¹⁴ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, op. cit., p. 41.

⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 38.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 39.

toutes pleines de pois, de raisin blanc & rouge ayant la fleur blanche dessus, de fraizes, de meures, froment sauvage, comme segle qui semble y avoir esté semé & labouré⁵¹⁷.

Les descriptions de la flore sont l'occasion de rassurer les colons, la vigne pousse en Nouvelle-France qui « en est heureusement pourveuë »⁵¹⁸, tout comme le blé, on y trouve également des « noix, noizettes, & une manière de fruit qui semble à des chataignes [...] houblon, frene, fraizes, framboises »⁵¹⁹. Ce qui distingue davantage l'œuvre de l'avocat de ses prédécesseurs réside dans la réalisation de la carte hors-texte de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de 1609, qui aurait été dessinée par Lescarbot, vraisemblablement d'après une carte réalisée par Champlain en 1607. La carte en question s'intitule *Figure de la Terre Neuve, Grande Rivière de Canada, et Côtes de l'Océan en la Nouvelle France* [Fig.Lescarbot], et divulgue un intérêt évident pour les plantes à valeur économique de la colonie⁵²⁰. Dans la partie inférieure gauche de la carte, on remarque en effet un champ de maïs en train de pousser, encadré par deux épis de blé d'Inde et par deux plans de vigne chargés de grappes de raisin mûrs. La carte de Lescarbot est importante par sa précision ainsi que par sa complémentarité avec un texte riche en descriptions des richesses du territoire, Pierre-Simon Doyon en donne ce commentaire :

Dans un paysage de forêts symboliques on voit la mise en exergue d'une représentation de l'agriculture, à savoir un champ en pousse encadré de la vigne et du blé d'Inde. Cela n'est-il pas une métaphore efficace pour dire la rencontre de l'Europe par la Vigne et de l'exotisme des pays lointains par le Blé d'inde ? L'importance visuelle demeure tout de même fixée sur les fruits exotiques⁵²¹.

La contribution de Lescarbot, importante au niveau politique, l'est moins du point de vue de l'histoire naturelle par rapport à celle de Samuel de Champlain, qui publie deux ouvrages majeurs sur la Nouvelle-France dans lesquels la flore occupe une place de premier plan, tant du point de vue des descriptions qu'au niveau visuel.

En 1613, Champlain publie sa relation *Les Voyages du sieur de Champlain* avec le privilège du roi, un récit qui couvre ses différents voyages réalisés de 1604 à 1612 et qui s'ouvre sur

⁵¹⁷ *Ibid.*, p. 255.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 765.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 374.

⁵²⁰ Voir : Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, *op. cit.*, vol. 1, p. 28-29.

⁵²¹ *Ibid.*, p. 29.

l'importance du « commerce, & principalement celui qui se faict sur la mer »⁵²². D'emblée, la relation de Champlain se démarque par ses illustrations qui associent l'étude de la flore à celle de la topographie des lieux, dont fait partie la fameuse *Carte géographique de la Nouvelle France* réalisée en 1612 [Fig.Champlain 1]. Dans cet ouvrage s'esquisse déjà une trame scientifique, et comme le souligne Jacques Rousseau, Champlain « a des préoccupations botaniques évidentes. Il en parsème ici et là dans son texte, parmi les récits de ses voyages et la description de ses préoccupations de fondateur et de guerrier »⁵²³. Les nombreuses gravures qui accompagnent le récit témoignent en effet d'un intérêt accru pour la description précise des lieux parcourus, des plantes et de la maîtrise de leur culture ou de leur consommation. Sur la gravure qui donne à voir l'établissement de Port-Royal et de ses environs sous forme de carte [Fig.Champlain 2], des chiffres indiquent par exemple le nombre de brasses d'eau qui séparent l'entrée du port de l'habitation de la colonie, le tout étant accompagné d'une légende très précise. Cette dernière indique en premier le lieu de l'habitation, suivie du « jardin du sieur de Champlain », viennent ensuite le « lieu du labourage où on sème le blé » ou encore l'« allée que fit faire le sieur de Champlain » : le développement de la colonie est directement associé au jardinage et au labourage. De même, la gravure qui montre une carte de l'habitation [Fig.Champlain 3] est caractérisée par la présence d'au moins trois jardins, c'est également le cas de la gravure qui rend compte de la situation de l'île de Sainte-Croix [Fig.Champlain 4].

Champlain n'est pas botaniste, mais la botanique économique doit beaucoup au voyageur qui, le premier, intègre à ce point la flore à la description physique des lieux découverts, ainsi qu'au bon développement et fonctionnement d'une colonie. Observateur et jardinier improvisé, il documente et réalise un grand nombre d'expériences botaniques au Canada, où réside alors l'apothicaire Louis Hébert, premier colon établi sur les rives du Saint-Laurent et probablement l'un des premiers à faire parvenir des plantes de la région vers la France. Dans les *Voyages et découvertures faites en la nouvelle France* en 1620, Champlain montre à quel point les végétaux circulent et sont utilisés pour convaincre du bon développement d'un établissement colonial, il rapporte par exemple que :

⁵²² Samuel de Champlain, *Les Voyages du sieur de Champlain Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le roy, en la marine, divisez end eux livres : ou Journal tres-fidele des observations faites és découvertures de la Nouvelle France*, Paris, Jean Berjon, 1613, p. 1-2.

⁵²³ Jacques Rousseau, « Samuel de Champlain, botaniste mexicain et antillais », *Les Cahiers des Dix*, 1951, n° 16, p. 41.

Ce fait, & pendant mon séjour en l'habitation, je fis couper du bled commun, à sçavoir, du bled François qui avoit esté semé, & lequel y estoit eslevé tresbeau, affin d'en apporter du grain en France, & tesmoigner que ceste terre est bonne, & fertile : aussi d'autre-part y avoit-il du bled d'inde fort beau, & des antes, & arbres, que nous avoit donné le Sieur du mons en Normandie : bref tous les jardinages du lieu estants en admirable beauté, semez en poix, febves, & autres legumes, citrouilles, racines de plusieurs sortes & tres-bonnes par excellences, plantez en choux, poirées, & autres herbes necessaires⁵²⁴.

À propos de Québec et de ses environs, le voyageur met en avant le potentiel économique et nourricier des plantes de la région et de la bonté de la terre dont il a fait l'expérience directe, il révèle en même temps que des échanges de végétaux ont déjà bien lieu dans l'espace Atlantique :

Je visitay les lieux, les labourages des terres que je trouvay ensemencées, & chargées, de beaux bleds : les jardins chargez de toutes sortes d'herbes, come choux, raves, laictuës, pourpié, oseille, persil, & autres herbes, citrouilles, concombres, melons, poix, fèves, & autres legumes, aussi beaux, & avancez, qu'en France, ensemble les vignes transportées, & plantez sur le lieu desjà bien avancées⁵²⁵.

L'exagération succède rapidement à l'énumération pour décrire ce paradis agricole. Selon l'auteur, la colonie grandirait à vue d'œil si l'on se fie à ce qui y est cultivé, une telle abondance en ressources conduit à une glorification de Dieu et de l'entreprise royale :

Bref le tout s'augmentant, & accroissant, à la veuë de l'œil : non qu'il en faille donner la loüange apres Dieu ny aux laboureurs, ny au fient qu'on y ait mis, car comme il est à croire, il ny en à pas beaucoup, mais à la bonté, & valleur de la terre, qui de soy est naturellement bonne, & fertile en toute sorte de biens, ainsi que l'experience le demontre, & pourroit-on y faire de l'augmentation & du profit, tant par le labourage d'icelle, culpture, & plants d'arbres fruittiers, & vignes, qu'en nourriture & eslevation de bestiaux⁵²⁶.

Du côté des observations centrées sur la flore, on prête à Champlain la découverte de certains spécimens, comme le topinambour. Dans la région du « Port de Malebarre »⁵²⁷, l'auteur se montre attentif aux végétaux qui l'entourent lorsqu'il écrit : « Nous vismes force febves du Bresil, & force citrouilles de plusieurs grosseurs, bonnes à manger, du petun & des racines, qu'ils cultivent, lesquelles ont le gouest d'artichaut »⁵²⁸. Cette racine au goût particulier serait en effet le topinambour, qui sera nommé et classé *Helianthus tuberosus* par Linné au siècle suivant. Toutefois,

⁵²⁴ Samuel de Champlain, *Voyages et decouvertes faites en la nouvelle France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, op. cit., fol. 117v.

⁵²⁵ *Ibid.*, fols. 139v et 140r.

⁵²⁶ *Ibid.*, fol. 140r.

⁵²⁷ Il s'agit de la région de Cap Cod, déjà nommée ainsi en 1602 par le capitaine Gosnold.

⁵²⁸ Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada*, Paris, Pierre Le-Mur, 1632, p. 84.

au regard de son édition de 1613, c'est surtout la Carte géographique [Fig. Champlain 1] qui révèle les connaissances botaniques de l'explorateur ; pour François-Marc Gagnon, il est évident que « la carte de Champlain est remarquable à plusieurs points de vue. Elle fait le point sur les connaissances géographiques du Canada [...] Elle comporte une première représentation figurée des faunes terrestre et marine et de la flore du Canada »⁵²⁹. Fruit de multiples voyages qui ont eu lieu de 1604 à 1612 au moment de sa réalisation, la carte peut être considérée comme l'une des premières illustrations de la flore canadienne en raison de son degré de précision. Pierre-Simon Doyon remarque en effet que « le cartouche [de la carte] garde de manière synthétique beaucoup de renseignements sur la représentation des plantes »⁵³⁰ récemment identifiées par Champlain.

Dans le cartouche de la Carte géographique [Fig. Champlain 1.Détails], treize plantes sont gravées sous les deux couples d'Amérindiens qui sont eux-mêmes représentés avec trois plantes. Onze des treize plantes sont nommées, tandis que dans la partie droite de la carte, dix plantes sont gravées sans identification particulière. Visuellement, la précision scientifique de l'ensemble ne peut être ignorée, les spécimens étant représentés avec leurs fruits ou en fleurs, avec leurs feuilles et leurs racines, le tout sur un fond neutre ; en d'autres termes, « les structures iconographiques du cartouche [...] révèlent un ordre, une présentation précise »⁵³¹ que l'on ne retrouve pas sur les cartes de la Renaissance, ni même chez un contemporain comme Lescarbot. Parmi les fruits représentés, nous pouvons identifier des châtaignes, des raisins « de trois sortes », des citrouilles, des fèves, des fraises, des cerises et différentes racines. Dans la partie dédiée aux couples autochtones, une « Almouchicoise » tiendrait un épi de maïs et une courge à côté d'un plant de topinambour. Le graveur de la carte, David Pelletier, se serait vraisemblablement inspiré de certaines gravures de Théodore de Bry, de Charles de l'Escluse ou encore de Thomas Hariot en plus des esquisses de Champlain ; Pierre-Simon Doyon est à l'origine d'une analyse très précise et documentée des sources utilisées par le voyageur et son graveur.

Comme Lescarbot, avec ses premiers ouvrages, Champlain vante la situation de la Nouvelle-France et place souvent l'agriculture, ainsi que la connaissance des plantes au centre du

⁵²⁹ François-Marc Gagnon, *Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde*, Québec, Musée du Québec, 1984, p. 81.

⁵³⁰ Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op cit., vol. 1, p. 49.

⁵³¹ *Ibid.*, p. 81.

projet colonial⁵³² ; il écrit qu'« ainsi de là on peut juger le plaisir que les François auront en ces lieux »⁵³³ où il seront occupés à « défricher les terres, labourer des jardinages, y planter, enter, & faire pepinieres, semer de toutes sortes de grains, racines, legumes, sallades & herbes potageres »⁵³⁴. L'abondance en végétaux et la bonté de la terre annoncent la richesse à venir de la colonie car « celui qui aura trente arpents de terre défrichée en ce pays là, avec un peu de bestail [...] conformément à l'establissement de la Compagnie de la nouvelle France, il y pourra vivre luy dixiesme, aussi bien que ceux qui auroient en France quinze à vingt mil liures de rente »⁵³⁵.

La mise en place du modèle agricole encouragé par les Compagnies de commerce et adopté par la Couronne française est façonnée par les échecs du siècle passé selon Champlain et Lescarbot, pour qui l'agriculture, la connaissance de la faune et de la flore ont autrefois fait défaut aux entreprises de Villegagnon ou de Laudonnière. Par ailleurs, pour Champlain, la conquête seule ne peut pas mener à une colonisation durable et profitable sans une volonté de maîtriser la nature, ainsi « ce n'est pas chose nouvelle aux François d'aller par mer faire de nouvelles conquestes : car nous sçavons assez que la descouverte des Terres neusves, & les entreprises genereuses de mer ont esté commencées par nos devanciers »⁵³⁶. Dans l'œuvre de Lescarbot en 1609, la crainte de répéter les erreurs du passé est encore plus obsédante, ce qui le conduit à constamment valoriser le jardinage :

Je reconnois un grand default, soit au chevalier de Villegaignon, soit en ceux qui l'avoient envoyé. Car que sert de prendre tant de peine pour aller à une terre de conquête, si ce n'est pour la posseder entierement ? Et pour la posseder, il se faut camper en la terre ferme et la bien cultiver : car en vain habitera on un païs s'il n'y a de quoy vivre⁵³⁷.

En 1632, lorsque la dernière édition de Champlain dédiée à ses voyages en Nouvelle-France paraît, *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada* chez Claude Collet, le modèle

⁵³² Il faut toutefois souligner que par rapport à d'autres auteurs du siècle tels que Lescarbot, puis Boucher, il n'aborde pas la question de l'agriculture et de l'élevage en profondeur. À ce sujet, voir : Marie-Christine Pioffet, « Samuel de Champlain devant les historiens de la Nouvelle-France », *Nouvelles histoires de la Nouvelle-France*, 2017, vol. 82, p. 7-26.

⁵³³ Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada*, Paris, Pierre Le-Mur, 1632, p. 8.

⁵³⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁵³⁵ *Id.*

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁵³⁷ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France : contenant les navigations decouvertes & habitations faites par les François es Indes Occidentales & Nouvelle-France*, Paris, Jean Milot, 1609, p. 156.

d'expansion par l'appropriation de la nature du Nouveau Monde est installé. En effet, entre 1613 et 1632, c'est avec Champlain, qui avait commencé en « explorateur [...] avant de jeter les bases de la colonisation dont il est question »⁵³⁸ à partir du voyage de 1613, que se crée ce que Friedrich Wolfzettel qualifie d'« alliance du thème colonial et du thème missionnaire »⁵³⁹. En 1615, le voyageur part en Nouvelle-France avec quatre récollets, dont fait partie Joseph Le Caron⁵⁴⁰ et l'édition de 1619 de ses *Voyages et découvertures faites en la Nouvelle France* témoigne du nouveau rôle essentiel joué par les missionnaires dans le projet colonial français. Dans ce récit, il est alors question d'aller dans le Nouveau Monde « pour jeter les fondements d'un édifice perpétuel, tant pour la gloire de Dieu, que pour la renommée des François »⁵⁴¹. L'envoi de récollets en Amérique du Nord par le fondateur de Québec est loin d'être anodin du point de vue du développement des sciences coloniales et de la botanique à partir du début du siècle. D'emblée, le voyageur rapporte que selon lui, « quelques bons Religieux »⁵⁴² pourraient non seulement « essayer d'y planter la foy »⁵⁴³, mais ils pourraient également se faire « remarquer & cognoistre s'il s'y pourroit faire quelque bon fruit »⁵⁴⁴ tout en « obligeant les François qui y passeront, de travailler au labourage de la terre, avant toutes choses, afin qu'ils ayent sur les lieux le fondement de la nourriture, sans estre obligez de le faire apporter de France »⁵⁴⁵. Au-delà de son rôle dans le développement des premiers établissements coloniaux durables en Nouvelle-France, le legs laissé par Champlain à sa mort en 1635 est sans égal. Le voyageur a contribué à mettre en place un modèle d'appropriation et de maîtrise de la nature des colonies par l'agriculture, ainsi qu'un modèle de conquête missionnaire qui va combiner durablement « l'apostolat et l'observation scientifique »⁵⁴⁶.

⁵³⁸ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du découvreur [...]*, op. cit., p. 172.

⁵³⁹ *Id.*

⁵⁴⁰ Les quatre religieux, dont certains sont des récollets, sont Joseph Le Caron, Denis Jamay ou Jamet, Jean Dolbeau et Pacifique du Plessis.

⁵⁴¹ Samuel de Champlain, *Voyages et découvertures faites en la nouvelle France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, op. cit., fol. 2r.

⁵⁴² *Ibid.*, fol. 3r.

⁵⁴³ *Id.*

⁵⁴⁴ *Id.*

⁵⁴⁵ Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada*, Paris, Pierre Le-Mur, 1632, p. 4.

⁵⁴⁶ Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 102.

Depuis 1615 et l'arrivée des récollets en Nouvelle-France, le projet missionnaire prend surtout forme en Huronie, où Joseph Le Caron établit une stratégie d'éducation et de conversion des Amérindiens, de sorte que les ouvrages consacrés au Canada à partir des années 1630 sont presque exclusivement le fruit de religieux occupés par cette mission. Jusqu'à la reprise en mains politique et commerciale de la Nouvelle-France par Colbert dans les années 1660, les récits de voyage portant sur l'Amérique et sa nature luxuriante sont principalement écrits par des voyageurs aux profils et aux intentions religieuses. Ces derniers entendent surtout décrire une nature qui attend le colonisateur et se concentrent sur la description des croyances des peuples à convertir au catholicisme, préfigurant alors la naissance de l'ethnographie. Les missionnaires parcourent le territoire canadien dans le but de propager la foi, mais ce but premier ne les empêche pas de réaliser des observations scientifiques précieuses, avant que ne se mette en place un véritable projet de peuplement des colonies dans la seconde moitié du siècle.

La même année que la parution de *Les Voyages de la Nouvelle-France occidentale de Champlain* en 1632, le récollet Gabriel Sagard publie le récit de son *Grand voyage du pays des Hurons* au terme d'un séjour en Huronie. En 1623, Sagard s'engage « dans le deuxième contingent de missionnaires en partance pour Québec »⁵⁴⁷ d'où il part vers la Huronie avec Joseph Le Caron et Nicolas Viel. Malgré un séjour relativement court, étant donné qu'il rejoint la France en 1624, il parvient à se faire adopter par une famille huronne, à apprendre le montagnais et à décrire la faune et la flore des territoires parcourus, le tout consigné dans un premier récit qui paraît huit ans après son voyage. D'après Marie-Christine Pioffet, Sagard aurait été pressé par ses supérieurs⁵⁴⁸ pour publier son *Grand Voyage du pays des Hurons* à un moment où Champlain allait rééditer ses *Voyages*, ce qui laisse imaginer l'importance des écrits pour relancer des entreprises missionnaires, tout comme le succès des récits de voyage auprès des lecteurs du début du XVII^e siècle. Si l'œuvre de Sagard n'a pas l'effet escompté⁵⁴⁹, ce dernier fait paraître son *Histoire du Canada* en 1636, un ouvrage de propagande missionnaire traversé par des descriptions de la flore de la Nouvelle-France. Le livre rend compte d'un double mandat qui sera celui des voyageurs après lui, qui consiste à faire un rapport de la mission initiale tout en présentant les singularités du pays à un lecteur curieux :

⁵⁴⁷ Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et voyages que les Freres Mineurs Recollects y ont faicts pour la conversion des Infidelles*, édition critique par Marie-Christine Pioffet, Québec, Septentrion, 2022, p. 19.

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 20.

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 21.

« Je peux donc à bon droit dire que ce Volume peut profiter non seulement aux devots, & personnes portées à la pitié, mais à tous ceux qui ne sont portez que d'une simple curiosité de cognoistre les choses estrangeres & non communes »⁵⁵⁰.

Dès les premières pages de l'*Histoire du Canada*, dans la requête présentée au roi, Sagard énumère les richesses de Québec où tout est en telle abondance « qu'elle ne se peut descrire »⁵⁵¹. L'auteur rappelle que la colonie présenterait un potentiel commercial unique, tant elle est pleine « d'arbres fructiers, comme noyers, chastaigiers, pruniers, cerisiers, & vignes agrestes, avec quantité de prairies qui ornent & embellissent ses vallons »⁵⁵², il rapproche d'ailleurs les plantes de l'or à propos d'un territoire « qui en promet d'or & d'argent, terre qui donne par usure toutes sortes de semences, & dès à present donne les materiaux propres pour la construction de toutes sortes »⁵⁵³. Sagard est conscient qu'il doit divertir son lecteur, mais il doit surtout convaincre le monarque de renvoyer des missionnaires en Amérique, ainsi l'évocation des richesses minières et végétales est essentielle. Le cinquième chapitre du livre troisième est par ailleurs dédié aux « fruits, plantes, arbres, & richesses du pays »⁵⁵⁴ ; la flore est une source de profit incontestable, mais elle servirait aussi à accompagner la conversion des peuples, pour l'auteur : « en y plantant la foy, il est nécessaire qu'on leur fasse gouter des douceurs dont jouissent en leur pays, ceux qui font profession de la mesme foy, pour leur rendre nostre joug plus aymable, & leur servitude plus tolerable »⁵⁵⁵. Sagard n'est pas un naturaliste et il a conscience des limites de sa contribution botanique, lorsqu'il écrit qu'« il est presque impossible que ceux qui font profession de descrire les choses qui se retrouvent dans l'estenduë d'un grand pays ne se trompent quelquefois »⁵⁵⁶. Pour autant, il produit un inventaire de la flore canadienne qui mériterait une étude approfondie à l'échelle de ses deux ouvrages, car il énumère des plantes qui n'ont reçu que peu d'attention de la part de ses prédécesseurs. Il s'attarde notamment sur un grand nombre de fruits, dont les

⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 52.

⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 89.

⁵⁵² *Id.*

⁵⁵³ *Id.*

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 380.

⁵⁵⁵ *Id.*

⁵⁵⁶ *Id.*

framboises, les canneberges ou les bleuets « desquels on pourroit faire de fort bon vin »⁵⁵⁷ selon lui, or comme il le souligne les Amérindiens, « faute de plus grande science, ils se contentent d'en manger le raisin, & les fruicts sans en faire du vin »⁵⁵⁸. L'engouement pour les végétaux américains permet d'évoquer la nécessité d'y développer les sciences et le jardinage. Davantage que Champlain, Sagard fait mention de l'importance de la culture des terres et de leur défrichage, il mentionne le jardin des missionnaires et de ce qui y est cultivé en des termes élogieux, le lieu est décrit d'une manière qui le rapproche d'un microcosme de la colonie idéale :

Nostre jardin est aussi tres-beau & d'un bon fond de terre, car les plantes de vignes, toutes nos herbes & racines y viennent tres-bien, & mieux qu'en beaucoup de jardins que nous avons en France [...] je ne sçay si on pourroit rencontrer un meilleur & plus agreable sejour, car outre la beauté & bonté de la contrée avec le bon air, nostre logis est fort commode en ce qu'il contient, ressemblant neanmoins, plustost une maison de Noblesse des champs, que non pas à un Monastere de freres Mineurs⁵⁵⁹.

De fait, à partir des années 1630, la contribution des missionnaires ne fait que s'intensifier à un moment où les *Relations des jésuites* commencent également à paraître, de 1632 à 1641, dans lesquelles nous retrouvons les contributions du prêtre jésuite « missionnaire-colonisateur »⁵⁶⁰ Paul Lejeune, qui s'intéresse plus rarement à la faune et à la flore de la Nouvelle-France⁵⁶¹ que Sagard. Le début du XVII^e siècle marque ainsi un moment charnière dans l'histoire coloniale française outre-Atlantique, le projet colonial prenant forme, selon Numa Broc : « commerce et colonies sont étroitement liés ; tantôt le marchand précède les conquérants et les missionnaires, tantôt il les suit »⁵⁶². Il faut bien reconnaître que les missionnaires vont jouer un rôle déterminant dans le développement des sciences coloniales dont la botanique – nous reviendrons sur leur importance – mais ne serait-ce qu'à l'échelle des années 1630, l'interpénétration des travaux apostoliques, des entreprises coloniales et scientifiques est évidente. Les premières gravures de lys [Fig. Robin 2] et de narcisses des Indes Occidentales [Fig. Robin 1] cultivées à Paris sont publiées par les Robin chez Guillaume Macé en 1620. La première flore du Canada paraît en 1635, il s'agit alors du

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 382.

⁵⁵⁸ *Id.*

⁵⁵⁹ *Ibid.*, p. 122.

⁵⁶⁰ Jules Chaussé, « Le Père Paul Le Jeune, s. j., missionnaire-colonisateur », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin 1958, vol. 12, n° 1, p. 56.

⁵⁶¹ Martin Fournier, « Paul Lejeune et Gabriel Sagard : deux visions du monde et des Amérindiens », *Ethnologies*, 1995, vol. 17, n° 1, p. 100.

⁵⁶² Numa Broc, *La géographie des philosophes [...]*, *op. cit.*, p. 22.

Canadensium Plantarum Historia du botaniste Jacques Philippe Cornuti. Ce dernier n'est pas un voyageur, il classe, nomme et fait graver une soixantaine de plantes canadiennes cultivées en France dans le jardin de Vespasien Robin, où elles ont vraisemblablement été rapportées par Champlain en 1629. Cornuti mentionne des plantes décrites par Sagard, comme la vigne sauvage nommée *Vitis laciniatis foliis* [Fig.Cornuti 1] dont il donne une représentation qui reflète les descriptions des voyageurs : la vigne porte une grande quantité de grappes soutenues par un treillis.

Le début du XVII^e siècle annonce, en substance, ce qui caractérisera la mise en place de la machine coloniale française sous le règne de Louis XIV, les établissements coloniaux, missionnaires et scientifiques se complètent et communiquent. Or, comme l'a dûment fait remarquer Sylvie Requemora-Gros, au début du siècle, « l'illustration des relations de voyage françaises est bien moindre »⁵⁶³, surtout au regard de la Nouvelle-France. L'iconographie, notamment botanique, est encore cantonnée au domaine de la cartographie « à la fois conçue comme un instrument nécessaire à une gestion administrative rigoureuse de la connaissance du monde et comme la base d'une *imagologie* propre à susciter un imaginaire plus littéraire »⁵⁶⁴. Les relations entre géographie et royauté sont étroites, la cartographie prime si bien que la faune et la flore jouent souvent un rôle d'ornement malgré un intérêt certain dans le récit, comme l'indique Hugh Honour : « c'est sur les cartes de l'Amérique qu'apparaissent les premières représentations de plantes exotiques, d'animaux, d'indiens, de cannibales... »⁵⁶⁵ ; pendant longtemps « les cartographes ont su évoquer l'étrangeté de l'Amérique d'une façon beaucoup plus vivante que les explorateurs dans leurs rapports »⁵⁶⁶. Les premières illustrations scientifiques de la flore canadienne hors des cartes sont le fruit de botanistes et non de voyageurs en dépit du rôle naissant de ces derniers dans le transport des plantes. Comme nous allons le voir, Pierre Boucher est considéré comme le premier naturaliste canadien⁵⁶⁷, or son histoire naturelle du Canada paraît en 1664. C'est véritablement dans le cadre de la conquête française de l'aire caraïbe que la machine

⁵⁶³ Sylvie Requemora-Gros, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., p. 389.

⁵⁶⁴ Sylvie Requemora-Gros, « L'espace dans la littérature de voyages », *Études littéraires*, hiver 2002, vol. 34, n° 1-2, p. 253.

⁵⁶⁵ Hugh Honour, *L'Amérique vue par l'Europe*, op. cit., p. 24.

⁵⁶⁶ Numa Broc, *La géographie de la Renaissance, 1420-1620*, Paris, Éditions du CTHS, 1986, p. 48.

⁵⁶⁷ Voir : Léon Lortie, « La trame scientifique de l'histoire du Canada », op. cit., p. 7.

coloniale va se mettre en place⁵⁶⁸ et que l'illustration botanique va non seulement se développer, mais commencer à se généraliser dans les récits de voyage.

2.1.2 *Les Français dans l'aire caraïbe : les enjeux économiques et scientifiques des savoirs coloniaux*

Au début du XVII^e siècle, en marge de la Nouvelle-France, les Antilles sont le lieu de nombreuses tentatives d'implantations européennes. Depuis les expéditions et les écrits de Colomb ou Vespucci, les Antilles sont bien connues des cours européennes pour leurs richesses minières, végétales et pour leur climat, de sorte qu'au début du Grand Siècle, ce sont surtout des armateurs et chercheurs de fortune⁵⁶⁹ qui tentent de s'y établir. De fait, l'*Histoire générale des Indes* d'Oviedo, publiée en 1535 et traduite en française en 1555, l'*Histoire naturelle et morale des Indes* de José de Acosta éditée en 1589 puis traduite en latin, en néerlandais, en allemand et en français par le minime Robert Regnault en 1598, ou encore la *Description des Indes Occidentales* écrite en 1598 et traduite en de l'espagnol 1622, sont autant d'ouvrages illustrés qui contribuent alors à nourrir des ambitions françaises d'ordres coloniales, religieuses et scientifiques dans l'aire caraïbe. Selon François Regourd, à côté d'autres ouvrages tels que ceux d'André Thevet, de François de Belleforest⁵⁷⁰ ou de Jean Ribault, toutes ces traductions multiplient « les sources d'information potentielles, et donc les chances pour tel capitaine, tel armateur ou tel apothicaire embarqué »⁵⁷¹ d'en avoir connaissance, car « les récits de voyages, les histoires naturelles, voire les traités scientifiques de botanique [...] ont sans aucun doute appartenu à la culture de certains colons et des auteurs français qui donneront les premières relations de la colonisation française de l'aire caraïbe »⁵⁷². Jean-Pierre Moreau, Jean Meyer et François Regourd ont largement contribué à étudier l'histoire des Antilles françaises, qui avaient été délaissées par les historiens selon Gilbert

⁵⁶⁸ Voir : James E. McClellan III et François Regourd, *The Colonial Machine : French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, Turnhout, Brepols, 2011.

⁵⁶⁹ Voir : Jean-Pierre Moreau, *Les Petites Antilles de Christophe Colomb à Richelieu*, op. cit.

⁵⁷⁰ François de Belleforest est l'auteur de *La Cosmographie universelle de tout le monde* qui paraît en 1575 à Paris.

⁵⁷¹ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 97.

⁵⁷² *Id.*

Chinard, mais leurs études n'intègrent que rarement les Antilles à l'espace colonial français dans son ensemble à l'échelle de l'Amérique⁵⁷³. Or, des points de vue littéraires, scientifiques, cartographiques, les premières conquêtes françaises aux Antilles sont à rapprocher de celle du Canada en raison de leur influence sur la formation de colonies connectées dans les Indes Occidentales. Au niveau botanique, comme nous allons le voir, la flore des Antilles fait l'objet d'une attention unique, qui va placer durablement l'histoire naturelle au centre des entreprises françaises à partir de la fin du XVII^e siècle. S'il fallait encore justifier le rapprochement des Antilles et de l'Amérique du Sud aux entreprises de colonisation de la Nouvelle-France, il suffirait de prendre la botanique comme point focal, car c'est vraisemblablement à Samuel de Champlain que l'on doit l'une des premières histoires naturelles des Antilles, alors encore sous possession espagnole.

Le fondateur de Québec est en effet qualifié par Jacques Rousseau de « botaniste mexicain et antillais »⁵⁷⁴, en raison d'un manuscrit écrit à la suite d'un voyage en Amérique méridionale. De 1599 à 1601, le jeune Champlain aurait voyagé dans la mer des Antilles pour le compte de son oncle à bord du Saint-Julien et aurait rédigé, à l'issue de ce voyage, le *Brief discours des choses plus remarquables que Sammuel Champlain de Brouage a reconneues aux Indes Occidentalles*. Il existe plusieurs versions de ce manuscrit attribué à Champlain (115 pages et 62 dessins) redécouvert au XIX^e siècle, dont le quart est consacré à la botanique. Le *Brief discours* n'est pas un journal de bord ; selon Éric Thierry, la forme du rapport dédié au roi devait éviter à Champlain de courir le risque d'une arrestation pour espionnage dans un contexte où seuls les voyageurs espagnols pouvaient se rendre aux Indes Occidentales. Rarement mentionné par les historiens des sciences ou de la colonisation française en Amérique ou des sciences, le manuscrit rend pourtant compte des connaissances botaniques et cartographiques de Champlain à un moment crucial de l'expansion française dans le Nouveau Monde. Jacques Rousseau rappelle que « la flore canadienne n'offre pas un cortège de plantes d'intérêt économique aussi impressionnant que celles des Antilles et du plateau mexicain »⁵⁷⁵, ce qui permet d'expliquer l'abondance de commentaires

⁵⁷³ Seule l'étude de James McClellan III et François Regourd (*The Colonial Machine : French Science and Overseas Expansion in the Old Regime, op. cit.*) envisage l'espace colonial français dans son ensemble ainsi que le rôle des voyageurs naturalistes au sein de cet espace élargi.

⁵⁷⁴ Dans l'article suivant : Jacques Rousseau, « Samuel de Champlain, botaniste mexicain et antillais », *Les Cahiers des Dix*, 1951, n° 16, p. 39-61.

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 42.

sur la flore dans le manuscrit consacré aux Antilles par rapport aux publications qui suivront sur le Canada. Dans le *Brief discours*, il est évident que la nature de la région du golfe du Mexique fera l'objet de convoitises tout en motivant des expéditions scientifiques. Dès les premières cartes du manuscrit, comme sur la planche IV [Fig.Champlain.BD.1], l'auteur annote la carte en relevant les emplacements de forêts de pain et d'oliviers. La planche VIII, qui donne à voir l'île de la Guadeloupe, est couverte de palmiers et de « fruits de plaisans goust », le voyageur dessine également l'« arbre appelle Sombrade » [Fig.Champlain.BD.2] et sur la carte de Lavelle Croux, il représente une forêt de « bois de gouyave » [Fig.Champlain.BD.3] dont il dessine l'arbre sur la planche XXXIV [Fig.Champlain.BD.4] et le fruit dont il souligne les qualités médicinales :

Gouiave, qui est de la grosseur d'une pomme de capendu, de couleur jaulne, & le dedans semblable aux figes verdes ; le jut en est assez bon. Ce fruit a telle propriété, que sy une personne avoit ung flux de ventre, & qu'il mangeast dudict fruit sans la peau, il seroit guery dans deux heures, & au contraire à ung homme qui seroit constipé, mangeant l'escorche seulle sans le dedans du fruit, il luy lâchera incontinent le ventre, sans qu'il soit besoing d'autre médecine⁵⁷⁶.

Les commentaires sur la flore abondent et comme le souligne Pierre-Simon Doyon, Champlain adopte une démarche d'observateur intéressé, tant il « inventorie et situe dans sa topographie les sites des forêts riches en bois ayant une valeur économique »⁵⁷⁷. Alors que Champlain tente d'éviter d'être perçu comme un espion français en Amérique, il est intéressant de remarquer que les commentaires d'histoire naturelle échappent à ce type de suspicion. Sans le savoir, Champlain est le pionnier d'une longue série de voyageurs naturalistes qui se déplacent en territoire ennemi. Au XVIII^e siècle, Amédée-François Frézier et Joseph de Jussieu adopteront la même attitude lors de leurs missions dans les mers du Sud : ils cartographieront les ports espagnols et portugais tout en attirant l'attention sur la flore. En effet, la description des végétaux dépasse le cadre de la simple curiosité ; par ces commentaires et une description topographique précise des lieux parcourus, Champlain fournit des motivations commerciales qui nourrissent des ambitions de conquête impériale. À propos de Porto-Rico, il écrit par exemple qu'on y trouve une « racine qui s'appelle cassave⁵⁷⁸, que les Indiens mangent en guise de pain »⁵⁷⁹ et que « les meilleures

⁵⁷⁶ Éric Thierry (éd.), *Samuel de Champlain. Espion en Amérique 1598-1603*, op. cit., p. 98.

⁵⁷⁷ Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 25.

⁵⁷⁸ Il s'agit évidemment du manioc, l'une des plantes féculentes les plus importantes dans les îles tropicales d'après Jacques Rousseau, « Samuel de Champlain, botaniste mexicain et antillais », art. cit., p. 48.

⁵⁷⁹ Éric Thierry (éd.), *Samuel de Champlain. Espion en Amérique 1598-1603*, op. cit., p. 72.

marchandises qui sont dans ladicte Ile sont sucres, gingembre, canisiste, miel de cannes⁵⁸⁰, tabac, quantité de cuirs [...] or & argent »⁵⁸¹. L’auteur dessine encore un grand nombre de plantes aux propriétés intéressantes du point de vue économique et rapidement exploitées en cas d’implantation coloniale, comme le palmier [Fig.Champlain.BD.5], le « mamaix » ou maïs [Fig.Champlain.BD.6], et l’arbre à Canime [Fig.Champlain.BD.7] qui donne une « huile [...] singuliere pour toutes playes & coupures, & pour oster les douleurs, principalement des gouttes »⁵⁸². Toutes ces informations botaniques sont celles d’un voyageur de passage qui connaît les gravures de De Bry et qui aurait lu *Le Moyne de Morgues* ; le degré d’approximation varie grandement d’une illustration à une autre, mais les descriptions de Champlain. montrent bien qu’« au début du XVII^e siècle, les bénéfices du commerce américain commencent à retenir l’attention de certains, à la Cour »⁵⁸³. Négligée par la monarchie française pendant longtemps, jusqu’aux années 1620 et 1630, l’aire caraïbe est surtout parcourue par des armateurs privés, des voyageurs tel que Champlain. et par des flibustiers dont l’intérêt pour la flore motive les voyages. Un flibustier français resté anonyme, qui voyage de 1618 à 1620 dans la mer des Antilles, consacre une grande partie de son récit de voyage aux plantes. Ce dernier évoque par exemple la goyave, le manioc, le plantain ou l’ananas et à propos de l’acajou il rapporte : « La grande abondance, qu’il y en a principalement à la Dominique et à la Martinique, était cause que nous en faisons du vin en le faisant bouillir 24 heures qui était fort délicieux, de bon goût et fort sain pour le mal de ventre »⁵⁸⁴.

L’implantation française soutenue par le roi dans les Antilles a lieu à partir de 1625 avec la prise de l’île de Saint-Christophe par un flibustier, Pierre Belain d’Esnambuc, qui crée la Compagnie de Saint-Christophe, soutenue par le cardinal de Richelieu qui fournit « à lui seul près d’un tiers du capital de la Compagnie »⁵⁸⁵. Des concessions de plusieurs dizaines d’hectares chacune sont mises à disposition pour les colons qui voudraient y développer le commerce. En même temps, la Guyane attire l’attention du roi autour de Cayenne dans les années 1630, puis en

⁵⁸⁰ Il s’agit de la mélasse.

⁵⁸¹ Éric Thierry (éd.), *Samuel de Champlain. Espion en Amérique 1598-1603*, op. cit., p. 73.

⁵⁸² *Ibid.*, p. 96.

⁵⁸³ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l’Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 71.

⁵⁸⁴ Anonyme, *Un flibustier français dans la mer des Antilles 1618-1620*, Paris, Seghers, 1990, p. 126.

⁵⁸⁵ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l’Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 77.

1635 Richelieu crée la *Compagnie des Isles d'Amérique* qui impose aux associés de la compagnie l'installation de 4000 colons en 20 ans dans les Antilles⁵⁸⁶ : « c'est sur cette base plus financière que politique, qu'est lancée la colonisation de la Guadeloupe et de la Martinique, en 1635 »⁵⁸⁷. Pendant des décennies, l'essor colonial français dans les parties méridionales de l'Amérique résulte d'ambitions commerciales qui prennent appui sur les richesses végétales des îles, car les concessions données aux colons sont plantées de pétun et de plantes vivrières.

Alors que les grands propriétaires prennent possession de la Guadeloupe, de la Martinique, de Sainte-Lucie, de la Grenade, de Saint-Christophe et de leurs îles dépendantes (Marie-Galante, la Désirade, les Saintes et les Grenadines), que des compagnies se multiplient pour capter le commerce des Antilles et de la Guyane comme la Compagnie de la France équinoxiale fondée en 1651, le développement colonial de la région doit beaucoup aux missionnaires et à leurs observations savantes :

Le déploiement missionnaire a accompagné la colonisation, pour laquelle il représentait à la fois une justification, et un outil majeur pour la maîtrise des territoires. Dès le premier jour, Richelieu a engagé l'ordre des Dominicains à former les cadres des premières missions antillaises. Ils participent alors aux premières prises de possession de 1635⁵⁸⁸.

Les missionnaires jouent rapidement un rôle important dans la région, dans la mesure où l'enjeu d'affirmation de la domination française de ces îles est essentiel. À partir du milieu du XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, des religieux comme l'aumônier Antoine Biet envoyé à Cayenne et dans les Antilles de 1652 à 1654 publient des récits qui connaissent un rayonnement unique⁵⁸⁹. De plus, certains missionnaires ont une influence jusque dans les sphères savantes, spécifiquement botaniques, de leur époque ainsi que du siècle suivant : Charles de Rochefort et Jean-Baptiste Du Tertre figurent au rang de ces premiers missionnaires savants amateurs d'histoire naturelle.

Charles de Rochefort appartient à cette première vague de voyageurs religieux, qui se rendent dans l'aire caraïbe au moment de son développement commercial en 1636 ; il y aurait réalisé plusieurs voyages jusqu'en 1648. Or, ce dernier n'est pas un dominicain mais un voyageur protestant. Parmi les premiers chroniqueurs français séjournant aux Petites Antilles, étant donné

⁵⁸⁶ *Id.*

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 80.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 177.

⁵⁸⁹ Ce dernier publie son *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne* avec le privilège du Roy en 1664.

que les écrits supposés de Champlain. avant lui ne font pas l'objet d'une publication, le pasteur et « ministre dans les îles de l'Amérique » est connu pour deux ouvrages publiés à son retour. En 1658, Rochefort publie l'*Histoire Naturelle et Morale des isles Antilles de l'Amérique* à Rotterdam, qui d'emblée devient un succès littéraire sans précédent. Traduit en anglais, en néerlandais et en anglais dans la foulée, l'ouvrage devient « une référence pour les lecteurs curieux des Antilles jusqu'à la fin du XVIII^e siècle »⁵⁹⁰ et nourrit les travaux de voyageurs comme Lafitau et de naturalistes tels que Buffon et Cuvier⁵⁹¹. Son second ouvrage paraît plus tard et fait l'objet d'un retentissement moins important, il s'agit du *Tableau de l'isle de Tabago* édité en 1665. L'*Histoire Naturelle et Morale* jouit d'une telle réception parce que l'ouvrage est le premier à fournir un état aussi complet de la situation de l'espace antillais depuis les livres d'Oviedo et de Acosta, dont il se démarque par sa composition. Premier « regard français sur les Antilles accompagné de gravures [...] entre propagande coloniale et tradition savante »⁵⁹², comme le souligne Benoît Roux, le livre s'ouvre sur l'histoire naturelle de la région ; s'ensuit une partie sur l'histoire morale pour finir sur la culture caraïbe accompagnée du premier lexique caraïbe imprimé. L'histoire naturelle joue un rôle essentiel, elle permet de faire état de l'établissement des Français dans les Antilles et de promouvoir les activités économiques outre-Atlantique. Adressé à l'intendant des finances du roi, Jacques Amproux de Lorme, cet ouvrage de Rochefort commence par un état des différentes îles des Antilles, puis présente la flore dans des chapitres tels que « Des arbres qui croissent en ces Iles, dont on peut manger le fruit », « Des arbres qui sont propres à bâtir », ou encore « Des arbres qui sont utiles à la médecine ». Rochefort établit également une classification des végétaux en se basant sur leur potentiel économique :

Entre les Arbres, qui se trouvent en ces Iles, les uns portent de bons fruits qui aident à la nourriture des Habitans, les autres sont propres à faire des bâtimens, ou bien ils servent à la menuiserie, ou à la teinture. Il y en a aussi, qui sont employez avec heurus succès en la Medecine, & quelques autres qui recréent seulement l'odorat par leur senteur agreable, & la veüe par la beauté de leur feuillage, qui ne flétrit jamais⁵⁹³.

⁵⁹⁰ Benoît Roux, « Le pasteur Charles de Rochefort et l'Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique », *Cahiers d'Histoire de l'Amérique Coloniale*, 2011, n° 5, p. 175.

⁵⁹¹ *Id.*

⁵⁹² *Id.*

⁵⁹³ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des iles Antilles de l'Amérique*, Rotterdam, Arnould Leers, 1658, p. 47.

Parmi les premiers spécimens mentionnés, l'auteur inventorie donc les fruits comestibles comme la goyave dont il donne une gravure [**Fig.Rochefort 4**], à côté du papayer [**Fig.Rochefort 5**] ou de l'acajou [**Fig.Rochefort 6**] dont il exagère la taille du fruit à côté d'un Autochtone caraïbe qui en fait « un bruvage excellent ». Les gravures de Rochefort sont uniques, représentant autant des spécimens portant un fruit sur fond neutre que de plantes accompagnées d'un Amérindien ou d'un Européen pour en indiquer les usages. La gravure qui montre le manioc [**Fig.Rochefort 7**] donne à voir un Caraïbe en train d'en râper la racine pour obtenir une farine qui permet d'obtenir la cassave. Certains spécimens sont donc moins représentés pour leur intérêt scientifique qu'économique. Rochefort représente également l'ananas [**Fig.Rochefort 8**] dont on connaissait surtout la gravure d'Oviedo [**Fig.Oviedo 1**], le « fruit le plus délicieux, non seulement de ces Iles, mais de toute l'Amerique »⁵⁹⁴. À propos « Des Plantes sensibles », l'auteur rapporte qu'« il y a à Tabago une espece d'Herbe toujours vive [**Fig.Rochefort 3**], qui d'abondant est sensible [...] la nature de cette Plante est telle que si quelcun arrache de ses feuilles, ou s'il les touche seulement, toute la Plante se flétrit »⁵⁹⁵. Fasciné par la plante qu'il nomme « herbe chaste », il représente un pied de l'arbrisseau avec un homme vêtu à l'européenne qui touche une feuille à l'aide d'un bâton pour insister sur la sensibilité de la plante. En même temps, Rochefort déploie ses connaissances botaniques lorsqu'il raconte :

On voyoit a Paris au jardin du Roy il y a quelques années, un Arbrisseau sensitif, estimé de grand prix. Mais quelcun s'estant avisé de donner l'invention de le mettre au fonds d'un puits, pour le conserver contre le froid, & les rigeurs de l'hyver, il y mourut miserablement, au grand regret des Curieus⁵⁹⁶.

Il rapporte encore qu'un arbre similaire a été observé à Madagascar, mais « ce n'est pas la même espece qui se voit icy à Paris au jardin du Roy »⁵⁹⁷. À plus d'un égard, alors que le projet de l'auteur est d'amplifier les connaissances concernant l'histoire naturelle et morale des Antilles, Rochefort marque l'entrée dans une nouvelle manière de concevoir la relation de voyage et son contenu botanique. Si ce dernier avoue encore compiler un grand nombre d'informations provenant d'ouvrages comme l'*Historiae Rerum Naturalium Brasiliae* de Pison et Margrave de 1648, dont il

⁵⁹⁴ *Ibid.*, p. 102.

⁵⁹⁵ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des iles Antilles de l'Amérique*, op. cit., p. 47.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 112.

⁵⁹⁷ *Id.*

reprend d'ailleurs le frontispice [Fig.Rochefort Frontispice 1 et Fig.Pison et Margrave Frontispice 1], il ouvre une nouvelle ère.

Au milieu du XVII^e siècle, nous remarquons que des liens se mettent en place entre les voyageurs, leurs prédécesseurs, leurs commanditaires, leurs éditeurs et certains savants ou lieux de savoir qui leurs sont contemporains. Rochefort, qui est pourtant missionnaire, mentionne par exemple le Jardin du roi, tout en dédiant son ouvrage à un conseiller du roi. Aussi, il prétend imiter les visées de l'ouvrage espagnol de de Acosta et écrire en historien « a l'exemple de Lery & de Lescarbot »⁵⁹⁸, cette démarche atteste d'une recherche nouvelle de la validité, la légitimité du propos savant et préfigure la mise en place de la machine coloniale française alors que son livre est « présenté à Messeieurs de l'Assemblée des Phisiciens, Mathematiciens, & Astronomes »⁵⁹⁹. Or, c'est surtout au dominicain Jean-Baptiste Du Tertre que nous pouvons imputer la mise en place d'un véritable modèle de construction du savoir scientifique en milieu colonial, dont l'œuvre scientifique et littéraire va nous permettre d'introduire en détails notre corpus d'étude.

Envoyé dans les Antilles en 1640 où il réside en Guadeloupe et visite presque toutes les possessions françaises à l'occasion de cinq voyages jusqu'en 1658, Jean-Baptiste Du Tertre est un religieux dominicain qui s'illustre dès son départ pour le Nouveau Monde par ses connaissances scientifiques. Rival du huguenot Rochefort dont il met en cause l'originalité des récits⁶⁰⁰, Du Tertre est connu pour son *Histoire générale des îles Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres de l'Amérique* qui paraît en 1654, remaniée plus tard sous le titre d'*Histoire générale des Antilles habitées par les François* publiée de 1667 à 1671 en quatre tomes. La réédition augmentée de très nombreuses gravures du récit de ses voyages obtient le privilège du roi et est dédiée à Achille de Harlay procureur général au Parlement de Paris. Dès l'épître, Du Tertre insiste sur le fait qu'il a été « témoin oculaire de la plus grande partie des choses »⁶⁰¹ que son ouvrage contient. Au-delà des cartes de la Martinique, de la Guadeloupe ou de Saint-Christophe, Du Tertre accompagne son ouvrage de descriptions et de gravures botaniques précises auxquelles il

⁵⁹⁸ *Ibid.*, Préface.

⁵⁹⁹ *Id.*

⁶⁰⁰ À propos de la polémique qui oppose les deux voyageurs, l'un huguenot et l'autre dominicain, voir : Susanne Lachenicht, « Histoires naturelles, récits de voyage et géopolitique religieuse dans l'Atlantique français XVI^e et XVII^e siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2016, vol. 69, n° 4, p. 27-45.

⁶⁰¹ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitees par les François*, Paris, Thomas Jolly, 1667, vol. 1, Épître.

dédie tout un volume qu'il a conçu avec le graveur Sébastien Leclerc. Le second volume de l'*Histoire générale des Antilles* est consacré à « ce que ces terres enferment dans leurs entrailles, les plantes & les arbres qu'elles portent, & les animaux qu'elles nourrissent »⁶⁰², ainsi qu'aux mines, aux eaux et au climat de la région. L'attitude du dominicain est inédite, car à l'intérieur de ce volume, il écrit un véritable « Traité des Plantes & des Arbres des Antilles »⁶⁰³ qu'il accompagne d'un avertissement rappelant qu'il n'écrit « point à la qualité de Medecin, de Philosophe, ou de Naturaliste »⁶⁰⁴ : la mention de ces statuts leur confère toutefois une forme d'autorité. Le traité commence avec une planche [**Fig.Du Tertre 1**] représentant la sensitive gravée par Rochefort, le bois de Couleuvre, le manioc, le tabac ou encore le piment, directement suivie par une autre planche [**Fig.Du Tertre 2**] donnant à voir la grenadille, la pistache, la goyave, l'ananas ou encore les patates. La clarté scientifique de Du Tertre l'érige au rang des premiers botanistes, alors qu'il décrit la flore antillaise des spécimens les plus connus aux moins communs et qu'il classe les plantes dans des catégories précises, allant des capillaires, aux sortes de fèves et de pois, de piment et de gingembre, en passant par des plantes regroupées ensemble pour leurs vertus médicinales semblables. Tout comme Rochefort, Du Tertre s'appuie sur certains ouvrages. Or, sa démarche est celle d'un observateur de terrain et donc d'un voyageur-naturaliste. À propos du piment, il écrit par exemple que « les Arboristes nomment Capsicum » le poivre d'Inde, Du Tertre associant d'emblée sa description à un référent savant, en plus de sa gravure qui serait le fruit d'analyses poussées. En effet, le religieux évoque avoir étudié les gravures de Pison et de Margrave, qu'il aurait complétées par ses expériences personnelles :

Outre les douze sortes, dont le Docteur Piso nous a donné les figures dans son Livre : J'en ay veu encore une autre sorte dans le jardin du feu sieur Morin, laquelle avoit les cosses ou siliques fourchuës ; & c'est peu connoistre le pays, que de le reduire à trois sortes de piment, comme fait le sieur de Rochefort. [...] Cette plante est si connuë dans l'Amerique & dans l'Europe, que je ne crois pas en devoir dire davantage⁶⁰⁵.

Loin d'être un simple compilateur comme il le reproche à Rochefort, Du Tertre confronte les éditions de de Acosta, de Pison et Margrave ou encore de Nicolas Monard à l'observation sur le terrain. Dès qu'il en a l'occasion, le missionnaire renvoie à des figures d'autorité autant qu'à son

⁶⁰² Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitees par les François*, op. cit., vol. 2.

⁶⁰³ *Ibid.*, p. 82-194.

⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 82.

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 94.

passage par le Jardin du roi « source pour lui d'un savoir scientifique et d'un pouvoir normatif dont il se fait le prosélyte aux Antilles »⁶⁰⁶. C'est notamment le cas lorsqu'il décrit la fleur de la passion :

Cette fleur exhale une odeur si ravissante par tout où elle croist, qu'elle embaûme tout l'air voisin : de sorte qu'on la sent de plus de trente pas. Celle qu'on m'a fait voir au jardin du Roy à Paris, n'avoit aucune odeur. [...] J'ai observé que ceux qui mangent la premiere fois de ce fruit, en sont rebutez & dégoustez, à cause de son aigreur : & que ceux qui ne s'en rebutent point, & continuent à en manger, nonobstant cette repugnance, en deviennent si friands qu'ils ne s'en peuvent quasi passer⁶⁰⁷.

Plus loin dans le traité, au regard du Laurier aromatique, Du Tertre évoque vraisemblablement cette même visite qu'il aurait réalisée dans les années 1640, entre deux voyages aux Antilles :

Monsieur Robin, l'un des plus habiles hommes de son siecle pour la Botanique, qui gouvernoit le jardin du Roy en l'an 1640 m'en fit voir un petit, haut de deux pieds, qui luy avoit esté apporté des Isles, auquel il y avoit donné le nom de laurier aromatique : & comme j'ay depuis persuadé aux Chirurgiens & aux habitans de l'appeler laurier aromatique, je croy que ce nom luy est demeuré. Le Sieur de Rochefort se trompe, lorsqu'il escrit qu'il va de pair avec le bois de rose⁶⁰⁸.

Face à des descriptions rédigées avec soin, dans l'idée de nommer les plantes avec certitude, de corriger les savoirs erronés et face à des gravures réalisées d'après nature, on assiste au « passage insensible de la curiosité individuelle à la connaissance raisonnée et collective, fondée entre autres choses sur des rapports d'autorité, de légitimité et de prestige »⁶⁰⁹. Paris, tout comme certaines professions (herboristes, chirurgiens, apothicaires, botanistes et astronomes) et certains lieux comme le Jardin du roi s'imposent comme un centre de régulation et de validation des savoirs coloniaux. De même, Du Tertre a le souci de justifier et de corriger ses propres observations antérieures, comme lorsqu'il parle « Du Cocos » : « Le Palmiste qui porte ce beau fruit, n'estoit pas encore connu dans nos Antilles Françoises, à la premiere impression de mon livre, de là vient que je n'en ay point parlé »⁶¹⁰. Par ailleurs, pour l'auteur, le discours savant l'emporte sur les sources fiables qui lui ont précédé tout comme sur le discours religieux, malgré son statut lorsqu'il évoque les bananes et les figures de l'Amérique :

Je m'estonne de ce que tous les Autheurs qui ont traité de cette plante, & mesme Acosta qui en a mieux escrit que tous les autres, l'ayent rangé sous le nombre des arbres : car je ne vis jamais

⁶⁰⁶ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2008, vol. 2, n° 55, p. 127.

⁶⁰⁷ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitees par les François*, op. cit., vol. 2, p. 134.

⁶⁰⁸ *Ibid.*, p. 157.

⁶⁰⁹ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 127.

⁶¹⁰ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitees par les François*, op. cit., vol. 2, p. 185.

d'arbre qui n'eust du bois & des branches, ce qui ne se rencontre nullement dans cette plante, comme vous verrez dans la description que j'en va faire⁶¹¹.

À cela il ajoute :

Elles sont vertes avant que d'estre meures, & jaunes comme de l'or, quand elles ont atteint leur parfaite maturité. La chair de ce fruit est fort délicate, & plus molle que celle des Abricots bien meurs. Son goust est excellent, mais le fruit est un peu venteux. Quand on le coupe, on voit une belle Croix imprimée sur chaque tronçons : c'est ce qui a fait croire à plusieurs, que ce fruit est le mesme qu'Adam mangea dans le Paradis terrestre, & qu'au mesme instant il vit dans la cause de son malheur & du nostre, le signe de nostre redemption⁶¹².

Du Tertre, qui n'est pas botaniste de formation, marque un tournant certain du point de vue de la botanique et du modèle français d'appropriation des ressources naturelles des colonies. Comme le souligne Numa Broc, il jette les bases d'une ère durant laquelle les missionnaires deviennent des auxiliaires de la Science⁶¹³, des informateurs dont la durée des voyages garantit de bonnes conditions d'enquête et de collecte. Le dominicain explique d'ailleurs comment, à son arrivée en Guadeloupe, la botanique s'est imposée à lui comme un moyen de mettre son temps à profit :

En l'année mil six cens quarante-cinq, je fis un voyage dans la grande terre de la Guadeloupe pour assister, & administrer les Sacremens à un grand nombre de François, qui depuis peu s'y estoient retirez. Mais comme la residence que je fis dans cette terre, fut plus longue que je ne l'esperois, j'employai le temps que j'eus de reste, à rechercher fort curieusement tout ce que j'y pourrais rencontrer de plus remarquable. Entre plusieurs choses, je trouvay au quartier des grandes salines (qui est un lieu sec, pierreux, & où il pleut rarement) un tres-grand nombre de beaux arbres de Cannelle, & en si grande quantité, que dans une seule habitation on en avoit coupé & mis au feu, plus de cent. [...] Il y a quelques années que j'en vis chez quelques Droguistes à Paris, qui me dirent qu'elle s'appelloit escorce d'Inde⁶¹⁴.

En 1664, le développement de nouvelles cultures et la maîtrise de l'environnement naturel des Antilles, rendu possible par l'avènement de la botanique comme science coloniale en devenir, ont facilité l'implantation de près de 10 000 colons dans l'aire caraïbe⁶¹⁵. Il nous semble que les raisons qui ont favorisé le développement plus rapide de la botanique dans les Antilles viennent de l'abondance de sa flore, du modèle économique adopté dans la région, de l'espace insulaire qui

⁶¹¹ *Ibid.*, p. 138.

⁶¹² *Ibid.*, p. 139-140.

⁶¹³ Numa Broc, *La géographie des philosophes [...]*, *op. cit.*, p. 19.

⁶¹⁴ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitees par les François*, *op. cit.*, vol. 2, p. 146.

⁶¹⁵ Ce chiffre n'inclut pas les esclaves qui étaient également des milliers dans les Petites Antilles. Voir : François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 85.

contraint les puissances européennes à exploiter les ressources de façon raisonnée et de la compétition impériale à l'œuvre dans un espace où se côtoient les Hollandais, les Espagnols, les Anglais et les Français. Au cours du XVII^e siècle, l'histoire naturelle s'est également imposée comme une partie essentielle, voire une composante nécessaire du genre viatique destiné à servir de plaidoyer en faveur de la colonisation. Peu à peu, l'illustration botanique s'est développée en dehors des cartes comme une science de premier plan. Jusque dans les années 1660, les voyageurs ont cherché à s'assurer un titre et une protection royale, que ce soit dans le cadre de la conquête de la Nouvelle-France ou des Antilles. Si la décennie qui voit s'entamer le règne personnel de Louis XIV marque l'entrée dans notre corpus d'étude, c'est que la machine coloniale s'y met en place et fournit un support institutionnel, financier, politique et savant aux voyageurs, qu'ils soient religieux, naturalistes, géographes, médecins, soldats ou ingénieurs.

2.2 L'Empire de Flore ou le triomphe des sciences : l'éclosion de la machine coloniale française

2.2.1 Centraliser les savoirs : les premiers naturalistes et la mise en place d'une administration coloniale

« Il semble que tous ces voyages fassent partie de l'Histoire naturelle »⁶¹⁶ déclare Jean-Baptiste Du Tertre dans l'*Histoire générale des Antilles* en 1667, alors qu'il évoque ses différents voyages effectués dans l'arc antillais⁶¹⁷. À l'aube du XVIII^e siècle, la machine coloniale se met en place, de sorte que tous les voyageurs sont susceptibles de devenir des informateurs coloniaux. De fait, il serait bien difficile de fixer dans le temps l'apparition exacte des premiers voyageurs-naturalistes, comme l'écrivent Yves Laissus et Léon Lortie, qui ont tenté de contribuer à définir les caractéristiques des voyageurs qui ont parcouru le monde avec la formation, les intentions ou l'attitude d'un homme de science⁶¹⁸. Si leurs critères d'identification varient, les historiens s'entendent sur un contexte propice à leur accroissement : celui de l'avènement de Paris comme capitale des sciences et du début du règne personnel de Louis XIV avec les politiques coloniales, économiques et scientifiques engagées par son intendant des finances, Jean-Baptiste Colbert, digne successeur, de son propre aveu, du cardinal de Richelieu :

Je ne faisais que fournir la carrière dans laquelle le cardinal de Richelieu étoit rentré. De tout ce que le cardinal avoit entrepris pour la gloire du royaume, il n'y avoit rien de plus important que la navigation et le commerce⁶¹⁹.

⁶¹⁶ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, Paris, Thomas Jolly, 1667, vol. 1, p. 505.

⁶¹⁷ Durant ses voyages transatlantiques effectués entre 1640 et 1658, Jean-Baptiste Du Tertre séjourne exclusivement en Guadeloupe, d'où il réalise un certain nombre de voyages plus courts à la Martinique, à Sainte-Lucie ou encore à Saint-Christophe. Le dernier voyage de Du Tertre se fait au service de Jean Faudos de Cérillac, futur gouverneur de la Grenade.

⁶¹⁸ Voir : Yves Laissus, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle [...] », art. cit., 1981, p. 259 ; Léon Lortie, « La trame scientifique de l'histoire du Canada », *op. cit.*, p. 3-35.

⁶¹⁹ *Testament politique de Messire Jean-Baptiste Colbert, Ministre & Secrétaire d'Etat*, La Haye, Henri van Bulderen, 1694, p. 193. Jean-Baptiste Colbert en serait l'auteur prétendu, cité par : Philip P. Boucher, « Comment se forme un ministre colonial : l'initiation de Colbert », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, décembre 1983, vol. 37, n° 3, p. 431.

Dès 1653, Colbert se veut le porte-parole d'un programme ambitieux de renouveau commercial et scientifique entre la France et ses colonies, en particulier dans les Antilles⁶²⁰ :

Il faut rétablir ou créer toutes les industries même de luxe, établir le système protecteur... restituer à la France le transport maritime de ses produits ; développer les colonies et les rattacher commercialement à la France ; supprimer toutes les intermédiaires entre la France et l'Inde ; développer la Marine militaire pour protéger la marine marchande⁶²¹.

Or, c'est en 1662 que Colbert et Louis XIV « durent soudainement s'intéresser aux affaires du Canada lorsque [...] Pierre Boucher, et Monseigneur de Laval débarquèrent pour venir solliciter l'aide de la France à la colonie en difficulté »⁶²². Ainsi, sans le savoir, Colbert va former le premier naturaliste colonial et annoncer la création autant que les missions de futures institutions scientifiques parisiennes.

Pierre Boucher quitte le Perche avec son père pour la Nouvelle-France en 1635 où il va s'établir à Trois-Rivières, avant son bref retour en France en 1661 pour rendre compte de l'état déplorable de la colonie auprès de Louis XIV. Durant son séjour français, il s'entretient avec le roi et son nouvel intendant des finances, qui demande à Boucher d'écrire un rapport sur les richesses naturelles de la Nouvelle-France et les raisons de la conserver⁶²³. Lorsqu'il repart pour la colonie en 1662, le colon a un objectif précis qui consiste à vanter la situation du Canada pour attirer l'attention de la monarchie sur un espace délaissé. Le rapport en question, dont les visées rappellent celles de Champlain, que l'auteur évoque lui-même comme son modèle⁶²⁴, paraît en 1664 sous le titre d'*Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France*. Il commence en ces termes :

À Monseigneur Colbert [...] Ayant fait une Histoire Naturelle succincte, mais véritable, de la Nouvelle France [...] j'ay creu que cét Ouvrage vous estoit deu, Dieu vous ayant donné pour ce pays un amour particulier, qui sans doute ira croissant, lors que vous aurez esté plus amplement informé de la bonté & de la beauté de toutes nos contrées [...] qu'il y va de la gloire du Roy, & des interets de la France ; & qui en suite l'on peut tout se promettre de vos soins. De vostre credit. Cela

⁶²⁰ François Regourd évoque les Petites Antilles comme le point d'appui de la colonisation française dans *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime* [...], op. cit., 2000, p. 234.

⁶²¹ Cité dans : Jean-Marie Thiveaud, « Les grandes sociétés par actions et les compagnies coloniales de l'Europe des temps modernes du XVI-XVII^e siècle », *Revue d'économie financière*, 1999, n° 55, p. 234.

⁶²² Philip P. Boucher, « Comment se forme un ministre colonial : l'initiation de Colbert », art. cit., p. 438.

⁶²³ Voir : Raymond Douville, « Boucher, Pierre », *Dictionnaire biographique du Canada*, 2003, vol. 2 [En ligne], URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/boucher_pierre_2F.html.

⁶²⁴ Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*, Paris, Florentin Lambert, Avant-propos, s. p.

estant, j'ay creu, MONSEIGNEUR, que ce narré pourroit contribuer quelque chose aux inclinations que vous avez déjà de faire fleurir nostre Nouvelle France, & d'en faire un Monde nouveau⁶²⁵.

Réal Ouellet rappelle que l'épître se présente comme un pacte et que « le voyageur est le mandataire d'un pouvoir, civil ou religieux, qui lui a confié la tâche de découvrir ou de coloniser un territoire, d'y installer une infrastructure administrative »⁶²⁶. Dans son épître, Boucher parvient non seulement à recevoir une protection royale et à affirmer le statut de sa mission, mais grâce à son ouvrage il réussit surtout à faire œuvre scientifique au service direct de la monarchie. *L'Histoire véritable et naturelle* prend la forme d'une relation succincte et sincère, qui convainc du rôle de l'histoire naturelle pour inventorier les richesses d'une colonie ; Boucher est alors l'un des premiers voyageurs à réaliser des observations avec des instructions précises. À un premier chapitre dédié à la Nouvelle-France en général ainsi qu'à la situation de Québec succède une « Description des terres dont nous avons connoissance », « Des Arbres qui croissent dans la Nouvelle France », « Noms des Animaux qui se rencontrent au Pays de la Nouvelle France », ou encore « Noms des Bleds & autres grains apportez d'Europe, qui croissent en ce pays ». Avec Boucher, le discours botanique remplace la cartographie, précède le discours ethnographique⁶²⁷ et permet en même temps de fournir des « Réponses aux questions qui ont esté faites à l'Auteur lors qu'il estoit en France ». À propos du territoire colonial, Boucher s'empresse d'écrire :

Je peux dire que c'est un bon Pays, & qui contient en soy une bonne partie de ce que l'on peut desirer. La terre y est tres-bonne, y produit à merveille, & n'est point ingratte ; Nous en avons l'experience. Le Pays est couvert de tres-belles & épaisses forests, lesquelles sont peuplées de quantité d'Animaux, & de diverses especes ; & ce qui est encor plus considerable, c'est que lesdites forests sont entre-coupées de grandes & petites rivières [...] bordez aussi-bien de belles & grandes prairies, qui produisent d'aussi bonnes herbes qu'en France⁶²⁸.

Au regard des arbres et de la flore du Canada, Boucher évoque certains fruits comme le bleuet et la vigne ; il écrit en ayant conscience qu'il a un lectorat savant qui s'intéresse aux matières scientifiques, en plus de Colbert qui a des attentes précises :

Je vois bien que le Lecteur curieux demande desja quels sortes d'arbres croissent dans ces grandes forests, & si ce sont tousjours les mesmes par tout ; à quoy sont-ils bons ? S'en peut-on servir

⁶²⁵ *Ibid.*, Épître, s. p.

⁶²⁶ Réal Ouellet, « Le paratexte liminaire de la relation : le voyage en Amérique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1990, n° 42, p. 181.

⁶²⁷ Pierre Boucher figure toutefois parmi les pionniers de l'ethnologie américaine selon Léon Lortie, « La trame scientifique de l'histoire du Canada », *op. cit.*, p. 8.

⁶²⁸ Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France*, *op. cit.*, p. 8.

à quelques choses ? Sont-ils gros ? Sont-ils hauts & Le bois est-il sain ? A toutes ces questions, mon cher Lecteur, je vous y répondray, vous en faisant la description la plus naïve que je pourray, & avec toute la sincérité possible, tâchant de fuir toutes exagérations⁶²⁹.

L'œuvre de Boucher est rarement mentionnée par les historiens des sciences⁶³⁰, pourtant, en plus d'être directement mandaté par l'autorité royale pour écrire une histoire naturelle du Canada, le voyageur est l'un des premiers naturalistes en possession d'un questionnaire résultant de son passage par Paris, qui s'impose peu à peu comme une capitale des sciences. Dans son chapitre dédié aux questions qui lui avaient été posées en 1661, Boucher insiste sur l'importance de son séjour à Paris et de sa rencontre avec le roi, au point de dédier un chapitre entier à ses réponses :

Pendant mon séjour en France, il m'a esté fait diverses questions par plusieurs honnestes gens, concernant le pays de la Nouvelle France. J'ay creu que j'obligerois le Lecteur curieux de les mettre icy, & d'en faire un Chapitre exprés, avec les réponses, qui donneront beaucoup d'intelligence & de connoissance à ceux qui ont de l'affection pour ce pays icy, ou qui souhaiteroient d'y venir⁶³¹.

Parmi les questions auxquelles il doit répondre, la première est d'ordre botanique, voire agronomique : « je commenceray donc par une assez commune, qui est, si la vigne y vient bien »⁶³² écrit Boucher, qui s'étonne qu'on ne lui demande pas comment se nourrir « avant que de boire ». Il ajoute : « Je répons à cela [...] qu'il faut songer à faire du bled avant que de planter de la vigne »⁶³³. Le colon répond à un grand nombre de questions d'ordre pratique, la plupart sont relatives au prix du blé, des pois, de l'avoine. Il s'attèle également à parler de la qualité des terres pour l'agriculture et les plantations d'herbes potagères, de chanvre et de différents arbres à bâtir. Le climat est balayé des discussions, car au Canada, le bois est abondant et « ne couste rien »⁶³⁴ pour se chauffer, si bien que Boucher termine son rapport en disant que le pays offre des richesses et que pour en tirer profit « il faut que quelqu'un en fasse la dépence : mais qui la fera, si ce n'est

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 39.

⁶³⁰ Pierre Boucher est en effet rarement mentionné en tant que naturaliste en dehors des travaux de Léon Lortie et de Jacques Rousseau. Voir : Léon Lortie, « La trame scientifique de l'histoire du Canada », *op. cit.*, p. 7 ; Jacques Rousseau, « Pierre Boucher, naturaliste et géographe », dans Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle [...]*, Société historique de Boucherville, 1964, p. 262. Pierre Boucher est souvent présenté comme un « colonisateur », voir : Montarville Boucher de La Bruère, « Pierre Boucher colonisateur », *Les Cahiers du Dix*, 1938, n° 3, p. 165-190.

⁶³¹ Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France*, *op. cit.*, p. 135.

⁶³² *Ibid.*, p. 136.

⁶³³ *Id.*

⁶³⁴ *Ibid.*, p. 141.

notre bon Roy ? »⁶³⁵. Sur la même période, un autre colon, actionnaire de la *Compagnie de la Nouvelle-France* et premier exportateur du bois de chêne canadien s'illustre par l'écriture d'une histoire naturelle de la colonie pour attirer l'attention du roi : Nicolas Denys. En 1672, sa *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale* et son *Histoire naturelle des peuples, animaux, plantes de l'Amérique septentrionale et de ses climats* sont publiées à Paris. Le premier chapitre de la *Description géographique* porte sur « la bonté de la terre, de la qualité des bois, des oyseaux, poissons, animaux »⁶³⁶. Denys dédie son ouvrage au roi, car comme il le souligne, « le Canada ne commence à respirer, que depuis les soins que prend Vostre MAJESTÉ »⁶³⁷. Dans une mesure comparable aux visées de Boucher, le colon utilise les descriptions d'histoire naturelle pour « donner une nouvelle face à cette Colonie chancelante »⁶³⁸. Ainsi, le récit et les voyages de Boucher, qui fondera Boucherville où il mourra en 1717, puis de Denys, motivent et font état d'un revirement politique envers les colonies françaises en Amérique.

Lorsque Colbert prend connaissance de la situation de la Nouvelle-France en 1661, il met en place un projet d'implantation de fonctionnaires travaillant à son service au Canada, mais aussi dans les Antilles. Dès l'été 1663, il crée donc la Compagnie pour la Guyane et une compagnie de commerce pour les Antilles, avant de fonder la fameuse Compagnie des Indes occidentales en 1664, alors que la Guyane vient de faire l'objet d'une reconquête française. La même année, la publication du *Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne* d'Antoine Biet, avec le soutien du roi, intervient dans un contexte de valorisation de la Guyane fraîchement rattachée à l'empire colonial français. Dans sa relation de voyage écrite dix ans après son voyage et à un moment très opportun pour le roi de France, Biet vante la qualité de la terre et la fertilité de la colonie dont il décrit toutes les richesses naturelles, à commencer par ses plantes. La patate y est décrite comme une racine qui ressemble au topinambour : les pommes de terre y viennent « de diverses grosseur [*sic*] [...] toutes bonnes & excellentes, ayant le goust des marons »⁶³⁹, selon Biet, elles pourraient servir à nourrir les esclaves. Il décrit différentes plantes nourricières comme le

⁶³⁵ *Ibid.*, p. 344.

⁶³⁶ Nicolas Denys, *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale*, Paris, Claude Barbin, 1672, p. 2.

⁶³⁷ *Ibid.*, Épitre.

⁶³⁸ *Id.*

⁶³⁹ Antoine Biet, *Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne*, Paris, François Clouzier, 1664, p. 334.

manioc « de tres bon goust & bien nourrisant »⁶⁴⁰, ou des fruits comme l'ananas, le bananier, la canne à sucre, l'acajou ou la papaye. Biet rapporte avec conviction que « la terre est tres bonne & tres facile à cultiver »⁶⁴¹ et qu'elle est « tres propre pour bastir »⁶⁴² : toute la rhétorique colbertienne se déploie à travers les descriptions d'histoire naturelle du religieux.

Le contrôleur général des finances, en développant son réseau d'informateurs de confiance dans les colonies, contribue encore à mettre en place un plan de collecte et « d'exploitation raisonnée des richesses coloniales »⁶⁴³. Colbert, sous l'impulsion d'une vision mercantiliste de l'économie, voit dans la mise en place de réseaux, dont le centre serait parisien, un moyen de garantir le bon développement des colonies canadiennes et antillaises. Dans ce contexte, selon l'homme d'État, l'étude des végétaux ou l'inventaire des richesses du monde doivent contribuer à accroître l'influence politique, militaire et commerciale de la France face aux Hollandais et aux Anglais. De fait, avant même la création d'institutions scientifiques royales, Colbert se repose sur des réseaux déjà bien établis, à savoir ceux des compagnies commerciales et des missionnaires. La monarchie profite des ambitions respectives des compagnies à chartes et des réseaux religieux, les premières sont présentes dans les contrées nouvellement découvertes « à cause des profits temporels qu'elle[s] en espere[nt], l'Eglise ne l'y est pas moins, pour la conversion des Sauvages qu'elle en attend »⁶⁴⁴. En juin 1670, Colbert entend par exemple tirer avantage des compagnies privées pour amasser des plantes nouvelles et utiles à la France, lorsqu'il écrit au directeur de la Compagnie des Indes occidentales, en charge d'implanter des colons au Canada et dans les Antilles :

Je désire que vous examiniez bien toutes les fleurs, les fruits et mesme les bestiaux, s'il y en a de naturels du pays et que nous ne voyons point en Europe, et tout ce qu'il faut observer pour les faire venir. Il faudra m'en envoyer par tous les vaisseaux qui viendront afin que si l'un manque, l'autre puisse réussir : surtout envoyez-moy de l'ananas, afin de tenter si l'on en pourra faire venir icy⁶⁴⁵.

⁶⁴⁰ *Ibid.*, p. 336.

⁶⁴¹ *Ibid.*, p. 333.

⁶⁴² *Id.*

⁶⁴³ François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII^e-XVIII^e siècles) », art. cit., p. 46.

⁶⁴⁴ Henri Joutel, *Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique, pour trouver l'embouchure, & le cours de la Riviere de Missicipi, nommée à present la Riviere de Saint Loüis, qui traverse la Louisiane*, Paris, Étienne Robinot, 1713, p. 367.

⁶⁴⁵ Pierre Clément (éd.), *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, Paris, Imprimerie impériale, 1861-1882, t. III, 1865, p. 486.

En octobre de la même année, Colbert se félicite déjà de sa politique coloniale centralisée qui favorise les échanges en déclarant : « nous voyons un beaucoup plus grand nombre de vaisseaux français demander des permissions pour aller dans les îles et le nombre des raffineries [de sucre] augmente tous les jours dans le royaume »⁶⁴⁶, notamment à Cayenne où se concentrent les plus gros efforts commerciaux de la France durant la décennie. L'économie sucrière dans les Antilles françaises fait rapidement l'objet d'une mise en scène ordonnée par le recours à la gravure, qui devient un médium de premier choix pour la propagande impériale. Une mise en scène sciemment rendue possible par l'essor du milieu des éditeurs parisiens, dont font partie Étienne Vouillemont, ou encore Pierre Mariette et Thomas Jolly⁶⁴⁷ qui publient un grand nombre de récits de voyage et les cartes de la période. Le travail d'Étienne Vouillemont s'inscrit dans cette logique de rapport et de valorisation de l'espace colonial français voulue par Colbert. Éditeur parisien, il est aussi « graveur ordinaire du Roy pour les cartes géographiques et autres tailles douces »⁶⁴⁸. Établi à Paris, il réalise un certain nombre de dessins et de gravures illustrant les réussites militaires et commerciales de la monarchie française par l'entremise de ses compagnies autour du globe. Graveur du fameux *Jeu de France* commandé par Mazarin pour apprendre la géographie du royaume au jeune Louis XIV, il est l'auteur d'une *Carte de l'île de Saint-Christophe pendant la guerre de 1666* et de nombreuses cartes de batailles. Vouillemont est surtout connu pour sa carte qui a pour titre complet : *L'Isle de Cayenne occupée par Messieurs de la compagnie des Indes Occidentales ; La representation de l'Isle de St. Cristophle capitale des Antilles et des combats donnez entre les François et les Anglois pour son entiere possission qui est demeuree aus François ; Ste. Croix ; Marie Galante* gravée en 1667 [Fig. Vouillemont 1]. Divisée en six parties, la carte de Cayenne est précise, elle est accompagnée de cartes très détaillées des autres possessions françaises dans les Antilles figurant les ports, les forts, les prairies, les magasins et certaines plantations. Au centre de l'ensemble se trouve une « Représentation des Moulins à sucres desdites

⁶⁴⁶ Cité dans Ernest Lavisse, *Histoire de France illustrée depuis les origines jusqu'à la révolution*, Paris, Hachette, 1911, vol. 7, p. 262.

⁶⁴⁷ À propos des graveurs et des éditeurs parisiens, voir : François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit. ; Marianne Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, Genève, Librairie Droz, 1986 ; Madeleine Pinault-Sørensen, *Le livre de botanique XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, BnF, 2008 ; Geoffroy Phelippot, « Produire, éditer et vendre ses cartes : le cas des imprimés de Pierre Duval à Paris au XVII^e siècle », *Le Verger*, janvier 2021, p. 1-32.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 9.

Isles » [**Fig.Vouillemont.Détail 3**], tout le processus de transformation de la canne à sucre, de sa récolte à l'extraction du sucre par de nombreux esclaves supervisés par trois européens y est représenté : l'économie de la région repose déjà sur l'industrie sucrière et l'esclavage. La même année, Jean-Baptiste Du Tertre décrit et fait graver la manière de faire le sucre [**Fig.Du Tertre 3**] et une indigoterie [**Fig.Du Tertre 4**]. Si ses gravures donnent à voir un paysage colonial ordonné, dans lequel toute la flore représentée est abondante et nommée – on reconnaît le cierge épineux, le genipa ou les choux caraïbes – celle de Vouillemont n'est pas celle d'un voyageur, mais d'un libraire parisien :

Cette jonction entre le pionnier du discours scientifique sur les colonies antillaises [...] est donc un moment clé [...] où l'information coloniale trouve sur le terrain de la librairie parisienne les géographes, les graveurs et les libraires capables de la mettre en forme et de l'exploiter commercialement⁶⁴⁹.

La carte de Vouillemont montre bien que dans les années 1660, Colbert commence à centraliser les savoirs : il parvient à mobiliser des informateurs coloniaux et le milieu des graveurs parisiens pour justifier le coût de l'entreprise coloniale dans son ensemble. Sur la carte de Cayenne de 1667 [**Fig.Vouillemont 1**], toutes les îles sont encadrées par un texte insistant sur leur abondance en ressources végétales. La Marie Galante [**Fig.Vouillemont.Détail 2**], qui dépend de la Guadeloupe, est montrée comme une « terre plate et tres fertile en tout ce quoy luy donne a produire les Bois, la Chasse et la pesche y abondent », la Martinique [**Fig.Vouillemont.Détail 2**] est « remplie de haute montaignes couverte de haut et puissants Arbres » et la Grenade est couverte de différents arbres et de cannes [**Fig.Vouillemont.Détail 2**] car « l'air y est tres sain abonde en cannes de succre fruicts excellents, et beaux Arbres ». Le discours expansionniste à l'œuvre préfigure un modèle de mobilisation des savoirs botaniques et de représentation des colonies qui se généralisera au cours du XVIII^e siècle, en particulier lorsque le but sera de valoriser les activités des compagnies commerciales⁶⁵⁰. L'exemple de la description de l'île de Cayenne est éloquent sur la gravure de Vouillemont qui sert de rapport sur l'état de la colonie depuis sa reprise en main par la Compagnie des Indes occidentales :

L'Isle de Cayenne occupée par Messieurs de la compagnie des Indes Occidentales ou ils ont estably une tres belle colonie le 14^{ieme} May 1664 [...] son Paÿsage est des plus agreables, diversifié

⁶⁴⁹ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit, p. 133.

⁶⁵⁰ Nous le verrons par exemple avec le cas de John Law et de la promotion de la Louisiane, voir : *Supra*, Chapitre 3, 3.1, 3.1.2.

de Presrie, Bois, Colines, et Rivières, il ny fait aucun Hyver [...] les fréquentes Rosées qui humectent la Terre dont la fertilité est incroyable en toutes sortes d'Herbages, Legumes, et Fruicts excellents ce qui fait que tous les Animaux y profitent et multiplient admirablement, que les Bois y sont remplis de Gibier⁶⁵¹.

Les directives du contrôleur général des finances à l'égard des compagnies commerciales, dont il profite des moyens pour mettre en place des échanges de plantes et d'informations botaniques, ont une portée immédiate. L'administration coloniale, d'abord rattachée au ministère de la Marine en 1669, devient une entité distincte en 1710 avec la création du bureau des colonies joint au bureau du commerce, placés sous l'autorité du secrétaire d'État de la Marine. Avant cette date et au-delà du XVII^e siècle, les compagnies à charte administrent donc certains territoires coloniaux comme les Antilles, puis la Louisiane, mais la situation du Canada est différente. Certes, le rapport de Pierre Boucher contribue à réveiller l'intérêt de la monarchie pour ses colonies américaines, mais il révèle surtout un territoire immense, peu peuplé de colons et densément peuplé d'Amérindiens, tout comme les Antilles qui sont peuplées par les Caraïbes. Dans ce contexte, alors que Rochefort et Du Tertre viennent également de marquer le lectorat français par leurs récits, Colbert s'appuie sur les missionnaires pour développer son réseau d'informateurs coloniaux chargés de convertir les Autochtones. Ce dernier écrit par exemple au jésuite Jean de Fontaney qui s'apprête à partir pour la Chine que :

Les sciences, mon Père, ne méritent pas que vous preniez la peine de passer les mers et de vous réduire à vivre dans un autre monde, éloigné de votre patrie et de vos amis. Mais comme le désir de convertir les infidèles et de gagner des âmes à Jésus-Christ porte souvent vos Pères à entreprendre de pareils voyages, je souhaiterais qu'ils se servissent de l'occasion, et que, dans le temps où ils ne sont pas si occupés à la prédication de l'Évangile, ils fissent sur les lieux quantité d'observations qui nous manquent pour la perfection des sciences et des arts⁶⁵².

Si certains religieux, notamment jésuites, s'intéressent déjà aux sciences durant des missions qui précèdent l'avènement de Colbert auprès de Louis XIV, ce dernier intègre résolument l'observation scientifique aux missions apostoliques. À la fin du XVII^e siècle, les missionnaires ont établi des bases solides et durables dans le Nouveau Monde, de plus, leur crédibilité scientifique n'est plus à prouver : selon Yves Laissus « chez les missionnaires – jésuites, minimes, capucins,

⁶⁵¹ Le texte se trouve au centre de la gravure, en guise de légende [**Fig.Vouillemont 1**].

⁶⁵² La formation des jésuites les prédispose en effet à des travaux botaniques et à des missions de naturalistes, voir : F. de Dainville, « L'enseignement des mathématiques dans les Collèges Jésuites de France du XVI^e au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire des sciences*, 1954, vol. 7, p. 6-21 ; Andreas Motsch évoque également l'éducation des jésuites et les raisons pour lesquelles ils sont davantage ouverts aux missions scientifiques : Andreas Motsch, *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique*, Québec, Septentrion, 2001, p. 29.

dominicains – le sens des choses de la nature est assez répandu, quant au goût du voyage, il va de soi ; il peut survivre même à la vocation religieuse »⁶⁵³. Colbert voit donc un potentiel important chez les religieux, qui à partir des années 1660 et 1670 vont en effet devenir de véritables naturalistes intégrés à des réseaux savants soutenus par la monarchie.

Avant la création de l'Académie des Sciences en 1666, un religieux nommé Louis Nicolas va tout particulièrement refléter cette nouvelle vocation pour les sciences naturelles en marge des missions religieuses. Le missionnaire jésuite n'est que brièvement mentionné dans les *Relations* des jésuites, probablement à cause des activités commerciales et des intérêts trop scientifiques de Louis Nicolas lors de son arrivée en Nouvelle-France en 1664. Auteur d'une grammaire algonquienne, le missionnaire est moins occupé à la conversion des Amérindiens qu'à l'écriture et au dessin d'histoire naturelle. De retour en France en 1675, Nicolas quitte la Compagnie de Jésus en 1678, alors que ses supérieurs lui refusent la permission de publier son *Histoire naturelle des Indes occidentales* qu'il termine en 1680, à un moment où il est également en train d'écrire le fameux *Codex canadensis*. Les écrits du voyageur restent à l'état manuscrit, mais ils rendent compte d'une volonté d'inventaire et de collecte de la faune et de la flore qui illustre bien les visées de Colbert. Par ailleurs, François-Marc Gagnon montre que Nicolas dédie le *Codex canadensis* à Louis XIV⁶⁵⁴ dans une dédicace dessinée, la « Couronne royale » [Fig.Nicolas 1] et que ses récits démontrent une culture scientifique⁶⁵⁵ évidente. Le jésuite, qui représente dix-huit plantes dans le *Codex* — quatre d'entre-elles sont dédiées aux végétaux comme à la fleur de la passion, le maïs ou à l'ail sauvage [Fig.Nicolas 2 à Fig.Nicolas 5] —, et en décrit presque 200 dans l'*Histoire naturelle des Indes occidentales*, mentionne certains jardins botaniques et médicinaux français, comme le jardin

⁶⁵³ Yves Laissus, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », art. cit., p. 265.

⁶⁵⁴ Selon François-Marc Gagnon, les manuscrits et les dessins de Louis Nicolas étaient reliés en cuir et ornés de lys, ce qui suggère qu'ils ont rejoint (ou devaient rejoindre) la Bibliothèque de Louis XIV. Cet exemple, qui évoque celui du *Brief discours* de Champlain, rappelle que certains manuscrits ont circulé et ont pu avoir une influence importante dans les réseaux scientifiques de leur époque, même lorsque ces derniers n'ont jamais fait l'objet d'une publication.

⁶⁵⁵ Pierre-Simon Doyon explique que Louis Nicolas « appartient à cette génération de Jésuites qui semblent avoir voulu mettre en pratique l'avis que Colbert donnait au Père de Fonteney [...] ce grand ministre de Louis XIV qui crée l'Académie des sciences résume les deux formes d'activités qui marqueront la mission jésuite en Nouvelle-France : l'apostolat et l'observation scientifique. Nicolas témoigne d'un grand intérêt pour la seconde », dans Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 102.

de l'Université de Montpellier, le jardin de Jean Robin, le Jardin des Tuileries⁶⁵⁶ et le Jardin du roi [Fig.Scalberge] où il dit avoir observé des plantes américaines. À propos du vinaigrier ou *kaouissagan*, il rapporte :

C'est le nom qu'on donne à ce fruit et à cet arbre [...] Apparemment que messeieurs nos médecins reconnaissent quelque vertu particulière dans les fruits et dans l'arbre, puisqu'ils ont bien voulu lui donner une place dans ce fameux jardin du roi, à Montpellier, où j'en ai vu, aussi bien qu'au jardin du même roi, à Paris et à l'Arsenal, de même nature que celui des Indes⁶⁵⁷.

Nicolas écrit un véritable traité illustré dédié à l'histoire naturelle du continent et adopte la démarche d'un naturaliste, soit « celui qui a bien étudié la nature, qui connoit les Estres naturels »⁶⁵⁸ et qui doit « rendre pensable son corps d'observations »⁶⁵⁹. Dès l'introduction de son *Histoire naturelle des Indes occidentales*, il dit vouloir « réduire en petit »⁶⁶⁰ ce qu'il a observé durant ses voyages et annonce : « Voilà ce que je puis dire en général d'un pays que j'ai fort examiné comme vous avez déjà pu juger de mes premiers ouvrages, et comme vous avouerez par dix-huit livres qu'il me reste à vous produire »⁶⁶¹. Les ambitions du jésuite sont scientifiques, ce dernier introduisant d'ailleurs son ouvrage par un *Traité des simples, des fleurs, des grains et des herbes qui croissent naturellement et artificiellement dans le pays des Indes occidentales*. En plus de ses nombreux projets d'édition, Nicolas ouvre une ère de voyageurs naturalistes qui s'en remettent à leur expérience, qu'ils confrontent au savoir d'institutions du Vieux continent. Lorsqu'il décrit « Des grands arbres de l'Amérique », le jésuite évoque sa rupture avec la démarche des premiers explorateurs :

Je ne sais si m'enfonçant un peu trop avant dans les vastes et dans presque les immenses forêts des Indes occidentales, pour y remarquer tous les arbres qui les composent, je n'aurais pas besoin de quelque boussole, de celles qu'on touche le mieux à Dieppe, et de la compagnie de quelques habiles Français, qui n'osent guère se commettre dans ces étranges pays sans compas [...] Mais n'importe, allons-y et pénétrons à travers ces infinies broussailles sans cadran⁶⁶².

⁶⁵⁶ Louis Nicolas mentionne le jardin des Tuileries dans François-Marc Gagnon, Réal Ouellet et Nancy Senior (éd.), *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas : the Natural History of the New World*, Tulsa, Gilcrease Museum, 2011, p. 428.

⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 418.

⁶⁵⁸ Entrée « Naturaliste », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, vol. 2, p. 711.

⁶⁵⁹ Swann Paradis, *Imagination, Jugement, Génie : La fabrique des quadrupèdes dans l'Histoire naturelle de Buffon (1707-1788)*, Thèse de doctorat, Université Laval, 2008, p. 40.

⁶⁶⁰ Louis Nicolas mentionne le jardin des Tuileries dans François-Marc Gagnon, Réal Ouellet et Nancy Senior (éd.), *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas : the Natural History of the New World*, op. cit., p. 397.

⁶⁶¹ *Ibid.*, p. 399.

⁶⁶² *Ibid.*, p. 422.

De même, la collecte devient l'une des caractéristiques du voyage naturaliste, une pratique que Nicolas met au service du roi, comme lorsqu'il envoie des spécimens d'écureuils suisses et volants à la cour : « Je suis sûr que Sa Majesté, qui est touchée de cette belle passion de savoir et de voir tout ce qu'il y a de beau [...] les aurait reçues avec agrément »⁶⁶³. Celui qui se plaint de ne pas avoir réussi à rapporter davantage de spécimens faute de place raconte qu'il a pu présenter les résultats de ses voyages à Louis XIV : « j'eus l'honneur de présenter à Sa Majesté, à mon retour des Indes, dans son louvre de Saint-Germain-en-Laye »⁶⁶⁴. Les écrits de Louis Nicolas servent enfin de plaidoyer pour la colonisation et de rapport au roi, ce dernier appuie un souhait de Colbert lorsqu'il encourage la noblesse à investir dans la Nouvelle-France :

Courage donc, messieurs, brave et illustre noblesse française, allez dans nos pays étrangers : cela même sera une marque de votre courage. [...] Rendez-vous recommandables par l'exercice des armes contre les ennemis de notre roi, si vous en trouvez qui soient assez téméraires pour lui disputer les conquêtes que Sa Majesté y a faites⁶⁶⁵.

Ainsi, les années 1660 marquent le début d'un renouveau colonial, économique et scientifique sans précédent, une période que certains historiens qualifient de révolution scientifique, durant laquelle les savoirs et les efforts des naturalistes s'institutionnalisent. En effet, selon Philippe Haudrère les premières années du règne de Louis XIV donnent lieu à une reprise en main originale du royaume et de ses colonies⁶⁶⁶, en partie rendue possible par le nouveau rôle confié à l'État, aux intendants coloniaux, ainsi que de la confiance envers leurs comptes rendus qui sont les nouveaux outils de rayonnement d'un roi protecteur des arts et des sciences. Une gravure de Sébastien Leclerc intitulée *Louis XIV s'entretient avec Colbert qui lui présente une requête* illustre alors avec éloquence la structure de cette monarchie et de ses agents [Fig. Leclerc 1]. En dessous de la devise *Fide et obsequio*, qui signifie « fidélité et obéissance », Colbert s'adresse au monarque alors que le marquis de Louvois, secrétaire d'État, se tient en retrait pour lire un rapport évoquant ceux de Pierre Boucher ou de Louis Nicolas. Dans ce contexte d'ambitions de conquêtes territoriales et scientifiques, l'Académie royale des Sciences est fondée en 1666 à Paris. Quant au

⁶⁶³ *Ibid.*, p. 435.

⁶⁶⁴ *Ibid.*, p. 450.

⁶⁶⁵ *Ibid.*, p. 477.

⁶⁶⁶ Voir : Philippe Haudrère, « Louis XIV et les guerres coloniales », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, 1999, n° 2, p. 80.

Jardin du Roi, en plein déclin depuis la mort de Guy de La Brosse en 1641, il est repris en mains par Colbert qui voit dans ces institutions des lieux de centralisation, de mobilisation ou encore de normalisation des savoirs, permettant aux voyageurs et aux savants de répondre aux attentes du pouvoir⁶⁶⁷.

2.2.2 Réseaux coloniaux et institutionnalisation du savoir : le rôle de l'Académie royale des sciences

La reprise en main des colonies dans les Indes occidentales par Louis XIV coïncide avec la naissance de l'Académie royale des sciences et avec le redressement du Jardin du roi : deux institutions nourries directement par l'essor des voyages dans l'espace colonial, alors replacé au centre des préoccupations de la monarchie. En marge de la création de lieux savants financés par le roi, un vaste mouvement de centralisation de l'administration des sciences, du commerce et des colonies favorise l'institutionnalisation du savoir, qui repose alors sur de solides réseaux coloniaux.

Au tournant du XVIII^e siècle, un ensemble de dispositifs gouvernementaux et administratifs, qui sont impliqués ou qui régissent les affaires coloniales françaises de l'Ancien Régime, se mettent en place⁶⁶⁸. En 1669, Colbert crée le secrétariat d'État de la Marine, qui permet de coordonner les échanges avec les colonies avant la fondation plus tardive du bureau des colonies⁶⁶⁹ et du commerce⁶⁷⁰ en 1710. Cette administration centrale chargée des affaires des colonies qui « comprend presque toutes les parties de celle d'un royaume entier »⁶⁷¹ évolue au cours du siècle pour faciliter les échanges entre la métropole et ses espaces coloniaux à travers le monde. Tous les réseaux, qu'ils soient missionnaires, militaires, scientifiques ou marchands, sont

⁶⁶⁷ Justine Ancelin-Fabre, *L'Académie des sciences à la fin du règne de Louis XIV : de l'idéal de liberté à la réalité contrôlée (1699-1715)*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Bruno Belhoste, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2010, p. 16.

⁶⁶⁸ Nous reprenons ici l'une des définitions de la machine coloniale formulée par François Regourd dans « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 135.

⁶⁶⁹ Bernard Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, op. cit., p. 223.

⁶⁷⁰ Le bureau des colonies est joint au bureau du commerce jusqu'en 1726, date à laquelle ils sont dissociés.

⁶⁷¹ AN.MAR C² 120. Cité dans : Marie Houllémare, « Le bureau des colonies et ses commis », dans Jörg Ulbert et Sylviane Llinares (dir.), *La liasse et la plume. Les bureaux du secrétariat d'État de la Marine (1669-1792)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 100.

centralisés et se structurent suivant le modèle colbertien. Le 17 juin 1719, sous le règne de Louis XV, un « Arrest du Conseil concernant la réunion des Compagnies des Indes orientales et de la Chine à la Compagnie d'Occident »⁶⁷² précise par exemple le rôle de toutes les grandes compagnies de commerce du royaume, qui sont directement subordonnées à l'administration royale en échange de larges monopoles lucratifs. Ces dernières sont alors amenées à remplir les mandats formulés par Colbert. Elles doivent notamment servir d'appui principal à la Marine militaire et aux institutions royales parisiennes, tout en favorisant le développement économique et démographique des colonies. De surcroît, l'arrêt royal de 1719 révèle que toutes les compagnies créées sous l'impulsion du contrôleur des finances de Louis XIV vont être amenées à jouer un rôle comparable à celui d'un ministère essentiel au bon fonctionnement de la machine coloniale. En juin 1719, la Compagnie des Indes (1664), la Compagnie de la Chine (1660), la Compagnie d'Occident (1718), qui fait suite à la Compagnie du Mississippi (1684) et la Compagnie du Sénégal (1673) sont fusionnées pour centraliser et optimiser le commerce mondialisé d'un espace colonial tentaculaire :

Nous avons crû qu'il estoit convenable au bien de nostre Estat, de restablir & d'augmenter le Commerce des François aux Indes [...] D'ailleurs par ce moyen & par la jonction qui a esté faite à la Compagnie d'Occident de celle du Senegal, Nous réunissons dans une seule Compagnie un Commerce qui s'étend aux quatre Parties du monde. Cette Compagnie trouvera dans Elle-mesme tout ce qui sera necessaire pour faire ces differens Commerces ; Elle apportera dans nostre Royaume les choses necessaires, utiles & commodes ; Elle enverra les superflus à l'Etranger ; Elle entretiendra la Navigation, & formera des Officiers, des Pilotes & des Matelots, Et toute sa Regie se faisant dans le mesme esprit, il en naîtra l'union & l'œconomie dont depend le succès, de toutes les Entreprises de Commerce⁶⁷³.

Dans ce contexte de centralisation et d'expansion du commerce et de l'administration royale, les institutions scientifiques parisiennes sont amenées à profiter de ces réseaux solides tout en les consolidant. Par-là même, Émilie-Anne Pépy souligne que « la globalisation des stratégies d'accumulation de connaissances de la part des puissances européennes génère une véritable course à l'inventaire de la flore du monde, pour reconnaître le plus grand nombre d'espèces, et en apprécier les potentialités »⁶⁷⁴. En même temps, toujours selon l'historienne, une fragmentation des échelles d'observation et de collecte de savoirs naturalistes s'opère dès la fin du XVII^e siècle : « les savants

⁶⁷² BNF.F-21083 : « Arrest du Conseil concernant la réunion des Compagnies des Indes orientales et de la Chine à la Compagnie d'Occident, du 17 juin 1719, avec le mandement du Roi aux intendants, du même jour, Louis XV », 15 p.

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 6-7.

⁶⁷⁴ Émilie-Anne Pépy, « Décrire, nommer, ordonner. Enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIII^e siècle », art. cit., p. 27.

susceptibles de proposer des synthèses plus ambitieuses à partir de vastes collections des institutions centrales ne sont que quelques dizaines. La globalisation de l'enquête naturaliste renforce paradoxalement la légitimité des contributions locales ou régionales »⁶⁷⁵ que les institutions parisiennes tentent d'incorporer à leurs réseaux. Si les compagnies commerciales facilitent grandement certains voyages et contribuent à mondialiser les échanges, en particulier la circulation de plantes souvent amenées à devenir des marchandises coloniales, une étude de leur rôle dépasserait le cadre du présent travail. Dans cette partie, il s'agit de nous focaliser sur l'importance de deux institutions royales et savantes, l'Académie royale des sciences et le Jardin du roi, tout en mettant en évidence leurs liens avec des compagnies ou des institutions qui ont soutenu leurs mandats ou qui ont assuré le succès de leurs missions.

Dès la fin du XVII^e siècle, sous l'impulsion de Colbert, le roi est érigé en protecteur des sciences. Louis XIV est alors continuellement mis en scène comme tel dans les ouvrages des savants du royaume. Une gravure de Sébastien Leclerc, à l'origine des illustrations des *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux* de Claude Perrault parus en 1671, incarne tout particulièrement le nouveau rôle central joué par les institutions royales à la fin du XVII^e siècle. Le frontispice des mémoires de Perrault représente une *Visite de Louis XIV au Jardin du roi* [Fig. Leclerc 2] accompagné de ses académiciens. Colbert est au centre de la gravure, il pointe du doigt un tableau montrant une place forte établie selon des plans d'arpentage au roi qui le suit, alors qu'ils sont entourés d'un grand nombre de savants de l'Académie royale des sciences, occupés à regarder la quantité d'instruments scientifiques présents dans cette salle fantasmée du Jardin du roi. De fait, l'espace dans lequel les protagonistes évoluent est imaginaire, s'il s'agit bien du jardin visible derrière l'assemblée, la vue sur l'Observatoire d'astronomie en construction n'est pas réaliste depuis le faubourg Saint-Victor. Le chantier indique toutefois que la scène a lieu en 1667, soit un an après la création de ladite Académie. Dans la salle, tout est là pour glorifier les sciences financées par la monarchie, gravées à leur plus haut degré de perfection pour leur époque. La cartographie est largement représentée à l'aide d'une carte, d'un globe et d'une sphère armillaire, tout comme la physique et la chimie, la botanique avec la présence de différentes plantes exotiques, la verrerie ou encore d'autres sciences de la nature, comme l'indique la présence d'un blaireau empaillé et de différents squelettes, l'un humain et les autres animaux. La gravure de Leclerc

⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 29.

illustre le programme de la monarchie, qui entend mesurer le monde et centraliser les sciences à Paris, où les académiciens sont les nouveaux détenteurs d'un savoir réglé, normalisé, qui se pratique dans des lieux dédiés et financés par l'administration royale. La surreprésentation de la cartographie associée à la botanique par Leclerc, avec la présence de plantes et du Jardin du roi, montre également à quel point dès la fin du siècle, « l'accumulation de savoirs et de données naturalistes constitue l'une des raisons d'être des "machines coloniales", chargées de fournir les moyens humains, matériels et financiers à l'entreprise »⁶⁷⁶ impériale. Selon Emma C. Spary, la réussite des voyages d'exploration du XVIII^e siècle permettait de construire le monde naturel exotique dans des centres de savoir européens, où l'observation scientifique était disciplinée⁶⁷⁷. L'enjeu de cette partie est de présenter les principales institutions, ainsi que leurs acteurs, à l'origine des voyages naturalistes entrepris au cours d'un long XVIII^e siècle, de leurs instructions, de leurs patronages ou de leurs soutiens dans le domaine de l'édition, de l'illustration ou de la collecte de la flore.

a) L'Académie royale des sciences et la botanique

En 1666, Louis XIV s'adresse au comte d'Estrades, ambassadeur français en Hollande, à qui il résume ses ambitions impériales et scientifiques en ces termes :

Prenez soin de vous enquerir, sans qu'il en paraisse que je vous aie écrit, mais comme par votre simple curiosité, quelles sont [...] les personnes les plus insignes et qui excellent noblement par-dessus les autres en tout genre de professions et de sciences [...] L'objet que je me propose en cela est d'être informé de ce qu'il y a de plus excellent et de plus exquis dans chaque pays en quelque profession que ce soit, pour en user après ainsi que je l'estimerai à propos pour ma gloire et pour mon service⁶⁷⁸.

⁶⁷⁶ Émilie-Anne Pépy, « Décrire, nommer, ordonner. Enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIII^e siècle », art. cit., p. 29.

⁶⁷⁷ Voir : Emma C. Spary, « Agir à distance : André Thouin et la fonction des réseaux botaniques », dans *Le jardin d'utopie. L'histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2005, p. 75-125.

⁶⁷⁸ *Lettres, Mémoires, et Negociations de Monsieur le Comte d'Estrades*, La Haye, Abraham de Hondt, 1719, t. II, p. 119-120.

En décembre de la même année, l'Académie royale des sciences est fondée sur l'avis de Jean-Baptiste Colbert. Sa création s'inscrit dans une vogue plus large de l'académisme⁶⁷⁹, d'après Justine Ancelin-Fabre, alors que l'Académie française avait été créée en 1635 et que l'Académie royale de peinture et de sculpture existait déjà depuis 1648. La construction de l'Observatoire royal à Paris en 1667 s'inscrit également dans ce mouvement. En même temps, la Bibliothèque du Roi est installée rue Vivienne par Colbert en 1666 et le Cabinet du roi naît en 1667 pour encourager la gravure et son recours par les Académies. Mis au service de la gloire du roi, l'art de la gravure atteint rapidement en France « une perfection qui lui assura une suprématie européenne durable »⁶⁸⁰ avec des graveurs comme Abraham Bosse et Sébastien Leclerc⁶⁸¹, sollicités par Louis XIV pour illustrer les traités de botanique, de zoologie et d'astronomie sortant de l'Imprimerie royale. Aussi, les éditeurs tels que les Mariette⁶⁸² et Sébastien Cramoisy⁶⁸³ jouent alors un rôle important dans l'édition de récits de voyage : « grâce à eux l'image du roi sous forme d'estampes, almanachs, illustrations de livres fut publiée partout en France et en Europe »⁶⁸⁴. Une peinture d'Henri Testelin de 1667 intitulée « Colbert présente à Louis XIV les membres de l'Académie royale des sciences » [Fig. Testelin] atteste des collaborations entre différentes institutions et de ce recours aux arts et aux sciences pour glorifier le monarque entouré de savants. Lorsqu'elle est fondée, l'Académie royale des sciences compte d'abord quinze savants qui exercent sans règlement jusqu'en 1699

⁶⁷⁹ Justine Ancelin-Fabre, *L'Académie des sciences à la fin du règne de Louis XIV : de l'idéal de liberté à la réalité contrôlée (1699-1715)*, op. cit., p. 2.

⁶⁸⁰ Gérard Sabatier, « La gloire du roi. Iconographie de Louis XIV de 1661 à 1672 », *Histoire, économie et société*, 2000, 19^e année, n° 4, p. 529.

⁶⁸¹ Graveur du roi, Sébastien Leclerc est logé aux Gobelins qu'il intègre sous la direction de Charles Le Brun.

⁶⁸² La famille Mariette, Pierre II (1634-1716) et son fils Jean Mariette (1660-1742), puis Pierre-Jean Mariette (1694-1774) sont des graveurs, éditeurs et libraires parisiens prolifiques des XVII^e et XVIII^e siècles. Ils font notamment graver certaines des premières cartes précises des possessions françaises dans le Nouveau Monde. Jean Mariette réalise les planches et publie en 1725 le journal remanié de Louis Feuillée, le fameux *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par l'ordre du Roy sur les Côtes Orientales de l'Amérique Méridionale, & dans les Indes Occidentales. Et dans un autre Voyage fait par le même ordre à la Nouvelle Espagne, & aux Isles de l'Amérique*.

⁶⁸³ Imprimeur et libraire parisien, Sébastien Cramoisy devient contrôleur du dépôt des publications de la Bibliothèque du Roi en 1656, puis directeur de l'Imprimerie royale. Cramoisy est aussi le célèbre éditeur de la Compagnie de Jésus, il édite donc les *Relations des jésuites de la Nouvelle-France* de 1632 à 1672, dont celles de Jérôme Lallemand et Paul Lejeune, ainsi que la *Relation de l'établissement des Français en l'isle de la Martinique, l'une des antilles de l'Amérique* de Jacques Bouton en 1640. En plus d'un grand nombre de relations de voyages en Asie et en Orient, il édite l'*Historiae Canadensis* de François Du Creux en 1664, dont les gravures de Grégoire Huret circulent à grande échelle.

⁶⁸⁴ Gérard Sabatier, « La gloire du roi. Iconographie de Louis XIV de 1661 à 1672 », art. cit., p. 529.

quand ils atteignent déjà au nombre de soixante-dix, répartis en deux groupes : les physiciens et les mathématiciens. Si la géométrie, l'astronomie et les mathématiques sont les sciences favorisées par Colbert, la botanique fait partie des sciences fondatrices de l'Académie et va gagner en représentation au sein de l'institution, notamment à partir des années 1680.

Les premières missions confiées à l'Académie relèvent surtout de l'astronomie et ouvrent une longue série de voyages naturalistes dans les colonies américaines. En effet, l'astronome Jean Richer qui fait partie de l'institution depuis 1666 est envoyé en mission à Cayenne⁶⁸⁵ en 1672, il s'agit de l'une des premières grandes missions scientifiques menées par l'Académie. Durant son séjour, Richer confirme l'hypothèse selon laquelle la pesanteur diminuerait en s'approchant de l'équateur, une découverte qui motive l'expédition géodésique de Pierre Bouguer et de Charles Marie de La Condamine de 1735 et dont les retombées sont importantes pour la botanique. Par sa mission, Jean Richer jette les bases d'un modèle de mission savante dans des contrées lointaines. Ce dernier doit faire des mesures en même temps que Jean-Dominique Cassini à Paris, tout en réalisant des observations utiles à l'Académie des sciences en général, de sorte qu'il s'illustre rapidement par ses découvertes dans le domaine de l'histoire naturelle. Dans le cadre d'un voyage réalisé pour le compte de l'institution parisienne, l'astronome doit présenter ses résultats lors de l'une des réunions hebdomadaires de l'Académie, ce qu'il fait le 3 avril 1677 à l'assemblée de Mathématiques⁶⁸⁶. À cette occasion, Richer évoque autant ses mesures que ses remarques quant à la faune et à la flore de la Guyane. Parmi les spécimens qui attirent son attention se trouve alors ce qu'il appelle la « gomme gutte », dont il dit :

Les Naturalistes ont esté en peyne jusques icy de sçavoir si cettoit un arbre ou une plante qui produisoit la gomme gutte. Pour les tirer du toute je leur diray que jay trouvé des cantons de forests entieres a l'Amerique ou il ny a autres arbres que de ceux qui portent cette gomme qui sont

⁶⁸⁵ Il est intéressant de noter que Jean Richer se rend également en Acadie à l'occasion de son voyage à Cayenne en 1670. S'il y va dans le cadre de sa mission astronomique, il y réalise des observations sur les courants et les marées, ainsi que sur la flore du pays, qu'il décrit et collecte pour le compte de l'Académie royale des sciences. Curieusement, le voyage scientifique de Richer en Acadie est très rarement mentionné par les historiens, alors que peu d'Académiciens français se sont rendus au Canada au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Dans un contexte de concurrence face aux missions astronomiques anglaises menées dans les années 1660 par Sir Robert Holmes, Richer est envoyé en Guyane et en Acadie, les deux pôles autour desquels se concentre alors la reprise en mains des colonies par Louis XIV. Il semble que l'un des objectifs de la mission de Richer ait été d'améliorer la navigation entre la France et ses possessions coloniales, ce qui constitue un exemple éloquent du rôle joué par les savants dans le développement des échanges avec le Nouveau Monde. À propos du voyage de Richer en Acadie, voir : Jennifer W. Olmsted, « The Voyage of Jean Richer to Acadia in 1670 : A Study in the Relations of Science and Navigation under Colbert », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 1960, vol. 104, n° 6, p. 612-634.

⁶⁸⁶ Ms.ARS : Procès-verbaux, T7 (5 janvier 1675-septembre 1679, Registre de Mathématiques), Académie royale des sciences.

aussy grands que nos chesnes de l'Europe [...] les Indiens occidentaux se purgent avec cette drogue⁶⁸⁷.

Bien qu'il ne soit pas botaniste de formation, Richer ajoute : « J'ay donné de ces feuilles et du bois de cet arbre à Mr Marchand »⁶⁸⁸, le botaniste de l'Académie. La démarche est nouvelle et sera celle de tous les voyageurs qui emboîteront son pas. Ceux qui se rendent dans les colonies peuvent désormais décrire et collecter des végétaux, des animaux ou des minéraux sans avoir à se préoccuper de savoir les reconnaître, car l'Académie leur sert d'appui. Dans le cas de Richer, si la gomme gutte reste inconnue pendant des décennies, sa description figure dans les procès-verbaux de l'institution parisienne et servira à François Fresneau et à La Condamine pour l'identifier en 1743 comme étant le caoutchouc⁶⁸⁹. L'une des premières expéditions de grande ampleur ayant lieu sous la protection de l'Académie royale des sciences a des répercussions importantes, à la fois concernant une discipline qui n'est pas au cœur du projet, à la fois en tant que modèle pour les missions suivantes. L'exemple de Richer permet également de rendre compte de l'une des missions essentielles de l'institution à partir de sa création : collecter, ordonner et valider les savoirs, tout en approuvant et en finançant la publication des résultats du voyage. Ainsi, dans les procès-verbaux du mercredi 24 mars 1677 des registres de Physique de l'Académie, dans la partie normalement dédiée à la botanique, nous pouvons lire que « Mons^r Richer est venu a l'Academie, et a apporté la Relation de son voyage, on a arresté qu'apres avoir monstré son ouvrage a Monseigneur Colbert, Il le mettra entre les mains du Secetaire, qui le fera voir à Messieurs Cassini, et Picard »⁶⁹⁰. La semaine suivante, les registres indiquent que « M^r a jugé [l'ouvrage] digne d'estre imprimé »⁶⁹¹. L'Académie non seulement définit le cadre du voyage, mais elle en examine les résultats et valide l'impression des récits de voyage de ses pensionnaires ou de ses correspondants, en respectant un processus d'évaluation qui fait l'objet d'une stricte supervision. La protection royale a donc un

⁶⁸⁷ *Ibid.*, fol. 94r et fol. 94v.

⁶⁸⁸ *Id.*

⁶⁸⁹ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait de l'intérieur de l'Amérique méridionale, depuis la côte de la mer du sud, jusqu'aux côtes du Brésil & de la Guyane, en descendant la rivière des Amazones*, Paris, Veuve Pissot, 1745, p. 77-78.

⁶⁹⁰ Ms.ARS : Procès-verbaux, T8 (5 janvier 1675-septembre 1679, Registre de Physique), *Académie royale des sciences*, fol. 107r et fol. 107v.

⁶⁹¹ *Id.*, fol. 107v.

coût, les savants devant se soumettre au débat de leurs travaux et sans cesse s'atteler à sortir de leur discipline de formation.

Bien que toute l'attention de Colbert ne se concentre pas sur la botanique, l'intendant des finances décide rapidement de mettre en place un grand programme de travaux scientifiques aux visées encyclopédiques⁶⁹² « qui, portant chacun sur un sujet différent, tendent tous à préserver et diffuser les connaissances pour la plus grande gloire du roi »⁶⁹³. Le 22 février 1670, Colbert s'adresse donc à l'académicien Charles Perrault et au bibliothécaire du roi Pierre de Carcavy, à qui il explique son projet de publication de gravures de plantes suivant un protocole précis, en les faisant réaliser au même format *in-folio* :

Il est nécessaire de réduire tout ce que nous ferons graver à l'advenir :
des animaux dont l'anatomie et dissection aura été faite
des plantes. Idem.
des médailles antiques du Cabinet du Roy.

[...] Il faut desja les réduire toutes d'une grandeur telle qu'elles puissent composer des volumes d'une grandeur égale affin qu'à la fin de chacune année, nous puissions composer un volume de tout ce qui aura esté fait de toutes ces sortes de travaux avec les discours imprimés en français⁶⁹⁴.

Le dessin et la gravure sont donc reconnus comme un complément essentiel au texte par l'Académie, qui nomme Denis Dodart à la tête de cette entreprise, qui comme nous le verrons, est l'un des premiers outils de diffusion par l'image de la flore américaine. Le graveur Abraham Bosse et le dessinateur naturaliste du Jardin du roi Nicolas Robert sont mandatés pour réaliser les planches de ce qui paraît en 1676 sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes* à l'Imprimerie royale. Dans l'avertissement de l'ouvrage, Dodart écrit que « ce Livre est l'Ouvrage de toute l'Académie. Il n'y a personne de ceux dont elle est composée qui n'en ait été le Juge »⁶⁹⁵, de même, le botaniste voit dans le projet un moyen d'encourager le progrès de la botanique et de donner l'envie aux générations futures de continuer l'entreprise de collecte et d'inventaire du monde :

Nous nous sommes donc résolus de donner au public notre Projet de l'Histoire des Plantes, de rendre compte du succès des expériences que nous avons faites, & de proposer ce que nous croyons devoir faire à l'avenir, afin d'exciter les Savants & les personnes exercées en ces matières à nous communiquer leurs pensées. Nous attendons d'eux en cela ce que le bien public leur demande ; & nous leur promettons qu'encore que tout ce que chacun de nous aura contribué à l'avancement de ce dessein doive paraître sous le nom de la Compagnie. [...] On en découvre [des plantes] tous les

⁶⁹² Selon Marianne Grivel, l'académisme montre la voie aux encyclopédistes. Voir : Marianne Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1986, p. 183.

⁶⁹³ Madeleine Pinault-Sørensen, *Le livre de botanique XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 35.

⁶⁹⁴ Marianne Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, op. cit., p. 182-183.

⁶⁹⁵ Denis Dodart, *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes*, Paris, Imprimerie royale, 1676, Avertissement, s. p.

jours de nouvelles, & il reste beaucoup à ajouter à la connaissance de celles que l'on connaît le plus⁶⁹⁶.

Pour répondre aux exigences de Colbert, alors que les méthodes de classification de la flore sont encore embryonnaires, Dodart établit toutefois un ordre à adopter pour rédiger un traité de botanique utile. L'ordre est le suivant : « 1. La Description des Plantes, 2. Leurs Figures, 3. Leur Culture, 4. Leurs Vertus & les Recherches que l'on peut faire, & celles que nous avons faites, pour donner lieu de reconnaître la constitution des Plantes »⁶⁹⁷. La gravure de Leclerc intitulée *Visite de Louis XIV au Jardin du roi* [Fig. Leclerc 2] est empruntée à l'ouvrage de Perrault et sert de frontispice à la publication de Dodart, comme pour en confirmer le patronage et la filiation académiques. Dès la première gravure, qui est celle d'une plante américaine, l'Angélique d'Acadie à fleur jaune rapportée par Jean Richer, la méthode est suivie avec rigueur : le spécimen est réduit au centre de la planche avec ses racines, ses fleurs et une vue détaillée de ses bourgeons. Une grande quantité de plantes décrites et gravées viennent des colonies françaises en Amérique, comme l'Astragale de Canada à fleur verte ou la Clématide d'Amérique : l'exemple fourni aux voyageurs naturalistes s'avère emblématique par cette glorification totale de la puissance scientifique et impériale du monarque.

Au regard des instructions scientifiques et des modèles établis pour les voyageurs à partir de la fin du XVII^e siècle, suivant Silvia Collini et Antonella Vannoni, les œuvres qui paraissent avec la création de l'Académie royale des sciences « ont, elles, été expressément élaborées pour orienter les voyageurs vers des recherches dont les résultats peuvent être utiles à la science »⁶⁹⁸. Ainsi, la publication de Dodart sert de modèle à suivre, elle fait l'objet d'une seconde édition en 1679, avant que le projet ne soit complètement interrompu dans les années 1680 à cause de réductions budgétaires brutales « dans les temps mêmes que les guerres de Louis XIV eurent à soutenir occasionnèrent la cessation de ces gravures »⁶⁹⁹.

⁶⁹⁶ *Ibid.*

⁶⁹⁷ *Id.*

⁶⁹⁸ Silvia Collini et Antonella Vannoni (éd.), *Les instructions scientifiques pour les voyageurs (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 20.

⁶⁹⁹ BCMNH.N. Ms 2651 (fol. 5r) : « Mémoire pour l'assemblée publique. L'Histoire et l'usage que l'on peut faire d'un ouvrage considérable de botanique, qui se met au nombre des volumes du recueil d'estampes du Cabinet du Roy », XVIII^e siècle.

Sous le patronage de Louvois, de 1683 à 1691, l'étude de la flore devient véritablement une science de premier plan et, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les botanistes de l'institution figurent parmi les académiciens les plus actifs et prolifiques des milieux scientifiques parisiens. Contrairement à Colbert, le ministère de Louvois privilégie les physiciens plutôt que les mathématiciens. Or, c'est véritablement sous la direction de Louis Phélypeaux de Pontchartrain de 1691 à 1699 que naît une préoccupation majeure : étendre les connaissances cartographiques, astronomiques et botaniques jusqu'aux extrêmes limites des espaces parcourus⁷⁰⁰ pour aligner les objectifs scientifiques sur le projet colonial. Pontchartrain, puis son fils Jérôme, qui lui succèdera notamment au Ministère de la Marine, « entrevirent un monde d'outre-mer »⁷⁰¹ selon Dale Miquelon, que les académiciens devaient contribuer à s'approprier pour répondre à des attentes économiques, scientifiques et géographiques précises. En même temps, l'Académie doit aux Pontchartrain plusieurs choix administratifs majeurs. En s'appuyant sur la publication de Dodart, Louis de Pontchartrain émet l'idée, en décembre 1691 à l'Académie de « donner tous les mois un mémoire de ce qu'elle aura fait »⁷⁰², ce qui donnera lieu à la publication des fameux *Mémoires de l'Académie royale des sciences*. Comme nous le verrons, ces mémoires viseront à diffuser les observations des pensionnaires et correspondants de l'institution, à partir de 1699 et jusqu'en 1786. De plus, en 1699, Louis de Pontchartrain est signataire du premier règlement de l'Académie⁷⁰³ dans lequel nous pouvons lire que : « Les différentes vûes de l'esprit humain sont presque infinies, & la Nature l'est véritablement. Ainsi l'on peut esperer chaque jour, soit en Mathematique, soit en Phisique, des découvertes, qui seront d'une espece nouvelle d'utilité, ou de curiosité »⁷⁰⁴. L'année de l'établissement de ce règlement, Jérôme de Pontchartrain prend la tête de la Maison du roi et de la Marine. Comme l'indique Justine Ancelin-Fabre, ce dernier donne une impulsion décisive à l'Académie grâce à son statut de secrétaire d'État de la Marine, car sa position lui permet « de

⁷⁰⁰ Voir : Charles Frostin, *Les Pontchartrain, Ministres de Louis XIV. Alliances et réseau d'influence sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

⁷⁰¹ Dale Miquelon, « Les Pontchartrain se penchent sur leurs cartes de l'Amérique : les cartes et l'impérialisme, 1690-1712 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2005, vol. 59, n° 1-2, p. 54.

⁷⁰² *Procès-verbaux de l'Académie royale des sciences*, séance du 19 décembre 1691, fol. 71v.

⁷⁰³ L'abbé Jean-Paul Bignon est très certainement l'auteur de ce règlement, il est notamment celui qui est à l'origine, avec Pontchartrain, de la nomination de Tournefort à l'Académie : « Monsieur l'abbé Bignon a dit à la Compagnie que Monseigneur de Pontchartrain a nommé M. de Tournefort pour être doresnavant de la Compagnie, et il l'a fait entrer dans l'assemblée », *Procès-verbaux de l'Académie royale des sciences*, séance du 19 décembre 1691, fol. 69v.

⁷⁰⁴ Le règlement de 1699 se trouve dans le premier numéro des mémoires de l'Académie royale des sciences : *Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1699, Préface, p. XV.

centraliser tous les renseignements envoyés par les marins, mais aussi par les religieux en missions évangéliques [...] ainsi que les administrateurs détachés dans les colonies »⁷⁰⁵. Pontchartrain met ainsi en place un système de collecte d'informations en continu, tout en étant également à l'origine de l'envoi en mission de scientifiques tels que le pensionnaire botaniste Joseph Pitton de Tournefort au Levant, du mathématicien du roi Louis Feuillée⁷⁰⁶ au Pérou et au Chili ou d'Amédée-François Frézier en Amérique du Sud. La correspondance administrative entre Pontchartrain et l'abbé Bignon de l'année 1700 révèle en effet de quelle manière les voyageurs naturalistes sont choisis et quelles sont leurs missions :

J'ay rendu compte au roy, Monsieur, de la proposition qui a esté faite d'envoyer M. de Tournefort, botaniste de l'Académie des sciences, en Grèce, à Constantinople, aux isles d'Archipel, en Asie [...] pour y faire recherche de plantes et des métaux et minéraux, s'y instruire des maladies de ces pays, et des remèdes qui y sont en usage, et de tout ce qui regarde la médecine et l'histoire naturelle. S. M. a fort approuvé ce dessein ; elle désire qu'il s'exécute, et elle ne doute pas qu'il ne soit d'une grande utilité à la perfection de la médecine et à l'avancement des sciences⁷⁰⁷.

Au cours du XVIII^e siècle, les voyageurs naturalistes soutenus par l'Académie sont nombreux grâce à Pontchartrain. Dès mars 1699, le projet d'entretenir des correspondances avec des membres externes à l'Académie est formulé en des termes clairs : « Comme il est avantageux à l'Académie d'avoir plusieurs correspondances, soit dans les provinces soit dans les pays étrangers, afin qu'elle puisse estre promptement et fidèlement instruite des nouvelles qui auront rapport aux sciences »⁷⁰⁸.

⁷⁰⁵ Justine Ancelin-Fabre, *L'Académie des sciences à la fin du règne de Louis XIV : de l'idéal de liberté à la réalité contrôlée (1699-1715)*, op. cit., p. 28.

⁷⁰⁶ Nous pouvons supposer que tous les manuscrits et les dessins de Feuillée étaient soumis à une relecture de la part des académiciens, en nous basant sur le manuscrit BCMNH.N. Ms 38 : « Voyage aux Isles Canaries, ou Journal des observations physiques, mathématiques, botaniques et historiques, faites par ordre de Sa Majesté, par le Père Louis Feuillée, religieux minime, mathématicien et botaniste du Roy ». Ce manuscrit accompagné de 41 planches à l'encre n'a jamais été publié, mais il a été remis à l'académicien correspondant de Feuillée, Jacques Cassini qui l'examine en vue de l'impression.

⁷⁰⁷ Lettre de Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain (secrétaire d'État de la Marine et de la Maison du roi) à l'abbé Jean-Paul Bignon (membre de l'Académie des sciences) datée du 26 janvier 1700, dans *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, recueillie et mise en ordre par G. B. Depping, Paris, Imprimerie nationale, 1855, t. IV, p. 615-616.

⁷⁰⁸ *Procès-verbaux de l'Académie royale des sciences*, séance du 4 mars 1699, fol. 148v.

b) Statut et obligations des correspondants

Le premier règlement de 1699 donne deux missions importantes à l'Académie royale des sciences à l'échelle du monde : centraliser les savoirs et entretenir des correspondances littéraires et scientifiques avec « divers sçavans, soit de Paris & des provinces du royaume, soit même des pays étrangers »⁷⁰⁹. Un troisième volet de ce règlement implique la diffusion par l'impression d'ouvrages académiques des savoirs collectés par l'entremise de ces correspondants⁷¹⁰. Le statut de correspondant officiel de l'Académie a pour but de créer un réseau de savants français ou étrangers venus de tous les horizons, qui permet à ceux qui obtiennent ce titre de bénéficier d'instructions précises, d'un soutien financier et d'un support pour publier leurs observations. Ce système d'échange semble tout droit hérité des ambitions de Colbert, dans la mesure où il permet à des informateurs *a priori* non savants de se rendre utiles à l'avancement des sciences, en particulier dans les colonies. Médecins, jésuites, administrateurs, militaires, apothicaires ou aide-chirurgiens, les statuts de ces correspondants importent moins que leur situation géographique et leur contribution potentielle, car il appartient à l'Académie de révéler leurs aptitudes réelles⁷¹¹. Selon Emma C. Spary, les réseaux d'échanges et de correspondants « entre naturalistes du XVIII^e

⁷⁰⁹ Article XXVII : « L'Académie aura soin d'entretenir commerce avec les divers Sçavans, soit de Paris & des Porvinces du Royaume, soit même des Pays étrangers, afin d'être promptement informée de ce qui s'y passera de curieux pour les Mathématiques, ou pour la Physique ; & dans les élections pour remplir des places d'Académiciens, elle donnera beaucoup de préférence aux Sçavans qui auront été les plus exacts à cette espece de commerce », *Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1699, p. 7 ; Selon Irène Passeron, l'Académie des sciences ne doit pas nécessairement être perçue comme une institution purement parisienne, car elle dépasse largement le cadre parisien à cause de sa vocation « à collecter des données à l'échelle du globe d'une part, à diffuser à travers le monde savant les savoirs issus de leurs travaux d'autre part et, mieux encore, à émettre une expertise et un jugement scientifiques faisant autorité » : Irène Passeron, « L'Académie des sciences et l'Observatoire de Paris sont-ils parisiens ? », dans Thierry Belleguic et Laurent Turcot (dir.), *Histoire de Paris. De l'âge classique à la modernité (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Hermann, 2013, t. 1, p. 186.

⁷¹⁰ Voir les articles XVIII et XXX du règlement. Le premier stipule que « l'Académie chargera quelqu'un des Académiciens de lire les Ouvrages importants de Physique ou de Mathématiques qui paroîtront, soit en France, soit ailleurs ; & celui qu'elle aura chargé de cette lecture, en fera son rapport à la Compagnie sans en faire la critique, en marquant seulement s'il y a des vûës dont on puisse profiter », alors que le second stipule que « l'Académie examinera les Ouvrages que les Académiciens se proposeront de faire imprimer : elle n'y donnera son approbation qu'après une lecture entière faite dans les Assemblées, ou du moins qu'après un examen & rapport fait par ceux que la Compagnie aura commis à cet examen : & nul des Académiciens ne porura mettre aux Ouvrages qu'il fera imprimer le titre d'Académicien, s'ils n'ont été ainsi approuvez par l'Académie », *Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1699, p. 7-8.

⁷¹¹ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 140.

siècle n'ont jusqu'à présent guère suscité d'intérêt chez les historiens des sciences »⁷¹², pourtant, le Jardin du roi et l'Académie royale des sciences y voyaient un moyen essentiel de faire avancer les sciences naturelles et de contribuer à la maîtrise de la nature des colonies.

Au sein de l'institution, tous les académiciens sont encouragés à développer les réseaux académiques, mais tous ne s'y attèlent pas dans les mêmes proportions. Justine Ancelin-Fabre a montré que « les astronomes sont les académiciens qui profitent le plus de ce système de correspondance »⁷¹³ ; nous allons voir que les botanistes occupent la seconde place des membres les plus actifs et à ces deux catégories d'intervenants « on peut en ajouter une troisième, en quelque sorte intermédiaire, composée des relais du pouvoir royal dans les pays étrangers et les colonies »⁷¹⁴. Durant les premières décennies d'activité de l'Académie, Justine Ancelin-Fabre a compté que l'astronome Jean-Dominique Cassini avait quatorze correspondants dont certains botanistes ; Tournefort en avait treize, le chimiste Louis Léméry en avait onze dont font également partie des botanistes et Antoine de Jussieu en avait trois. Au regard de la période allant de 1699 à 1796, nous avons créé un tableau [Tableau 2] des voyageurs naturalistes membres et correspondants de l'Académie royale des sciences, qui sont au nombre de vingt-trois à se rendre dans l'espace colonial américain, où ils réalisent des observations botaniques de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècles. Pour l'année 1699, qui ouvre une nouvelle ère pour la botanique, Cassini, Léméry, Tournefort et Réaumur ont pour correspondants le religieux Louis Feuillée qui se rend en Amérique du Sud, le médecin du roi M. de la Martinière dans l'Amérique du Nord, Jean-Baptiste Lignon qui est botaniste et jardinier du roi en Guadeloupe et Michel Sarrazin qui est médecin du roi au Canada : la présence de naturalistes français en Amérique reflète les ambitions coloniales de la monarchie sur le continent.

Joseph Pitton de Tournefort, qui occupe la chaire de botanique du Jardin du Roi depuis 1683, joue un rôle important au service de l'Académie et du développement de ses réseaux de voyageurs, car lui-même voyage en France avec le Minime Charles Plumier en 1678, puis pendant deux ans avec le dessinateur Claude Aubriet pour le compte de l'institution au Levant. Grâce à son expérience et l'appui qu'il reçoit de l'Académie, Tournefort publie également les premiers traités

⁷¹² Emma C. Spary, *Le jardin d'utopie. L'histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2005, p. 76.

⁷¹³ Justine Ancelin-Fabre, *L'Académie des sciences à la fin du règne de Louis XIV : de l'idéal de liberté à la réalité contrôlée (1699-1715)*, op. cit., p. 50.

⁷¹⁴ *Ibid.*, p. 51.

de classification de la flore fondée sur la structure des fleurs et des fruits⁷¹⁵, dont l'*Histoire des plantes* qui naissent aux environs de Paris, avec leur usage en médecine en 1698, les fameux *Elemens de Botanique*, ou *Methode pour connoître Les Plantes* qui paraît en trois volumes en 1694, puis les *Institutiones rei herbariae*⁷¹⁶ en 1700. La préface des *Elemens de Botanique* rend compte des visées de l'Académie :

C'est le fruit des voyages que j'ai entrepris par ses ordres. Outre qu'il renferme ce qu'a de plus beau une science également utile & agréable, il en contient aussi les principes ; & l'on y trouve une méthode aisée pour distinguer les plantes les unes d'avec les autres dans cette infinie variété qui fait une des principales richesses de la nature⁷¹⁷.

Le botaniste valorise considérablement le voyage comme moyen de faire avancer les sciences, ce qui explique le nombre important de correspondances qu'il entretient, aussi bien au Jardin du Roi qu'à l'Académie. Tout comme Tournefort, Réaumur qui est l'un des physiciens de l'Académie, appuie un grand nombre de voyageurs et d'informateurs coloniaux dont il partage la correspondance avec le botaniste et ceux qui le remplaceront : les Jussieu.

En 1717, Réaumur devient le correspondant du médecin du roi Michel Sarrazin, qui réside alors au Canada depuis 1697⁷¹⁸. En plus de Tournefort, il lui apporte un soutien important par l'entremise de l'abbé Bignon, membre honoraire de l'Académie. Sarrazin lui-même évoque de quelle manière se met en place la correspondance avec Réaumur en ces termes : « Il y a un an que je receu de Monsieur l'abbé Bignon une patente de l'académis [*sic*] des Sciences par laquel il paroist qu'on y souhaite que j'ay quelques correspondances avec vous pour les ouvrages auquel je peu m'appliquer dans ce pays »⁷¹⁹. Les lettres échangées entre le médecin, qui se consacre à l'étude de la flore canadienne et de certains animaux de la colonie, l'abbé Bignon et Réaumur montrent à quel point le statut de correspondant implique de remplir des missions précises. En 1718, Sarrazin écrit à Réaumur que :

⁷¹⁵ À propos des systèmes de classification du siècle, voir : Émilie-Anne Pépy, « Décrire, nommer, ordonner. Enjeux pratiques de l'inventaire botanique au XVIII^e siècle », art. cit., p. 27-42.

⁷¹⁶ Il s'agit en fait de la traduction en latin des *Éléments de Botanique*.

⁷¹⁷ Joseph Pitton de Tournefort, *Elemens de botanique, ou Methode pour connoître les plantes*, Paris, Imprimerie royale, 1694, vol. 1, Préface.

⁷¹⁸ Michel Sarrazin avait fait un premier séjour au Canada en tant que chirurgien de la Marine de 1685 à 1697, mais il n'aurait pas développé de réel intérêt pour la flore américaine à l'occasion de ce séjour.

⁷¹⁹ Lettre du docteur Sarrazin à M. de Réaumur, 8 mars 1718, dans Arthur Vallée, *Un biologiste canadien. Michel Sarrazin 1659-1735. Sa vie, ses travaux et son temps*, Québec, s. n., 1927, p. 217.

J'ai receus la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire [...] Il m'a fait quelques questions concernant le rat musqué – scavoir de quel espèce de jonc, il fait sa loge [...] Je renvoie le tout à l'année prochaine. Et s'il fallait satisfaire aux demandes que l'on me fait pour les plantes qu'on me redemande pour le Jardin roial etc., j'aurois plus de 200 lieues à faire. Je ne scai si l'on croit qu'on herborise en Canada comme en France. Je parcourerois plus aisément toute l'Europe, et avec moins de danger que je ne ferois 100 lieues en Canada, et avec plus de péril. Vos messeirus, ou plustost monsieur Vinslow que je n'ai point l'honneur de connoitre, me fait plusieurs questions sur le rat musqué⁷²⁰.

Les demandes faites au médecin l'amènent à se justifier quant à leur faisabilité, mais ce dernier bénéficie au moins de deux avantages : une gratification et l'envoi de matériel. Sarrazin rapporte en effet ses demandes de fonds : « Monsieur Dupuis⁷²¹, médecin du roi à Rochefort, mon bon amy, m'a mandé que c'étoit à ces messieurs de l'Académie de me faire payer de ma gratification »⁷²² ; plus loin, il demande une loupe et des seringues pour effectuer des dissections, qui lui seront accordées :

Je vous ai Informé monsieur de ce que je ferai pour Le rat musqué, on me redemande des plants que J'ai autrefois Envoies en Canada, il faudroit bien faire deux cent Lieues dans Les pays que J'ai parcourût pour Les retrouver Enfin je ferai ce que je pourai. Si j'avoie Une bonne louppe, J'aurais satisfait monsieur de réaumur⁷²³.

Face à ses demandes, Sarrazin reçoit des instructions plus précises quant à ses herborisations : « Quand on lui demande des plantes pour le jardin du Roy, ce ne sont que celles qui il pourra ramasser sans faire des courses que ses occupations ne sauraient lui permettre »⁷²⁴. Or, au sein de l'Académie, les correspondances ont valeur d'instructions suivies avec les informateurs coloniaux, car l'institution n'imprime pas d'instructions pour ses voyageurs : celle-ci s'en remet à ses académiciens. Réaumur sera également le correspondant d'un médecin et d'un botaniste envoyés dans les Antilles et en Guyane : Jacques François Artur en 1753, puis Thibault de Chanvalon avec qui il échange à partir de 1754.

Au cours du XVIII^e siècle, une famille de botanistes voyageurs et académiciens se distingue tout particulièrement à l'Académie des sciences, il s'agit des Jussieu. Antoine de Jussieu entre à l'Académie en 1711, alors qu'il est déjà professeur de botanique au Jardin du roi. Dès sa formation

⁷²⁰ Lettre du docteur Sarrazin à M. de Réaumur, 10 octobre 1726, *op. cit.*, p. 219.

⁷²¹ Il s'agit de Jean Cochon-Dupuy, médecin du roi à Rochefort, correspondant de l'Académie royale des sciences et proche de Michel Bégon.

⁷²² Lettre du docteur Sarrazin à M. de Réaumur, 20 octobre 1726, *op. cit.*, p. 235.

⁷²³ *Id.*

⁷²⁴ Note de Réaumur pour réponse à M. Sarrazin, octobre 1726, *op. cit.*, p. 237.

en tant que botaniste à Montpellier et à Paris, Antoine croit en l'importance des voyages et des correspondances pour faire progresser la botanique. Il parcourt notamment la France avant de rejoindre l'Académie, qui l'enverra en 1716 recueillir des plantes en Espagne et au Portugal. À partir du moment où il rejoint l'institution parisienne, Antoine de Jussieu se démarque par deux mémoires lus aux séances publiques de l'Académie, l'un visant à reprendre le projet entrepris avec Dodart, l'autre concernant l'établissement de correspondances à travers le monde. Les deux mémoires semblent avoir été rédigés en 1715 ; nous les avons retranscrits [**Annexe BCMNHN 1 et Annexe BCMNHN 2**] en raison de la manière dont ils rendent compte du rôle centralisateur de l'Académie des sciences. Dans la premier, Antoine de Jussieu entend reprendre l'idée d'une grande histoire des plantes dans un mémoire intitulé *L'Histoire et l'usage que l'on peut faire d'un ouvrage considérable de botanique, qui se met au nombre des volumes du recueil d'estampes du Cabinet du Roy*. Pour le botaniste, « la botanique n'a dans ses fastes aucune époque plus célèbre que le Règne de Louis XIV »⁷²⁵ ; ainsi, il espère faire éditer les planches non publiées d'Abraham Bosse et de Nicolas Robert et obtenir la protection du comte de Maurepas qu'il compare à Colbert, pour un ouvrage qui serait classé suivant les nouvelles méthodes de classifications « dont [Tournefort] fut l'auteur et le premier inventeur »⁷²⁶. De même, Jussieu promeut les « avantages que nous pouvons tirer d'un commerce littéraire avec les Botanistes étrangers » dans un mémoire dans lequel il insiste sur le fait que la collecte de la flore et d'informations botaniques dans les colonies et en territoires étrangers doit se faire en respectant des instructions précises, pour lui « la simple curiosité est le moindre motif qu'un Botaniste doive se proposer dans les correspondances »⁷²⁷. Selon Jussieu, le statut de correspondant peut être étendu à tous ceux qui « se distinguent par quelque discernement, et qu'ils marquent une exactitude à satisfaire aux Mémoires et aux instructions que M^{rs} les Directeur de la Compagnie des Indes ne refusent pas de leur faire tenir »⁷²⁸ dans les colonies. L'académicien établit des directives claires à l'égard de informateurs potentiels et de leurs protecteurs directs :

⁷²⁵ BCMNHN.Ms 2651 (fol. 1r) : « Mémoire pour l'assemblée publique. L'Histoire et l'usage que l'on peut faire d'un ouvrage considérable de botanique, qui se met au nombre des volumes du recueil d'estampes du Cabinet du Roy », XVIII^e siècle.

⁷²⁶ *Ibid.*, fol. 5r.

⁷²⁷ BCMNHN.Ms 1116 (fol. 1) : « Des avantages que nous pouvons tirer d'un commerce littéraire avec les Botanistes étrangers ».

⁷²⁸ *Ibid.*, fol. 5.

Si la Botanique en est le lieu, il faut que l'envoy des figures et des descriptions, des graines et des plantes mêmes desséchées ou entretenues dans la terre pour arriver icy vivantes et en état d'être transplantées, nous serve après les avoir examiné à en faire des comparaisons avec celles de ce pays-cy auxquelles on connoitra qu'elles se rapportent le plus⁷²⁹.

Le projet d'Antoine de Jussieu prend rapidement forme avec l'expédition en Amérique du Sud de La Condamine soutenue par le comte de Maurepas, à laquelle participe le frère du botaniste. Joseph de Jussieu quitte La Rochelle en 1735 pour le Pérou, où il demeure jusqu'en 1771, un long séjour durant lequel il est nommé correspondant de l'Académie par La Condamine, à qui il transmet des centaines de descriptions et de figures de plantes, parmi lesquelles se trouve le quinquina, qu'il passe des années à rechercher. Quand Joseph de Jussieu arrive aux Antilles où il doit faire escale⁷³⁰ en 1735, il est intéressant de noter qu'il y fait la rencontre de l'un des autres correspondants de l'Académie, Duhamel de Léogane, qu'il va brièvement former. Ce dernier est officiellement en lien avec Charles-François du Fay⁷³¹, mais c'est avec Bernard de Jussieu qu'il correspond et à qui il se plaint de son manque d'instructions dans une lettre datée du 8 mars 1733 :

Je vous prie aussi de me donner un Mémoire des especes d'observations qu'on souhaite le plus. Cette terre est une terre d'or, non seulement l'une et l'autre botanique y peuvent trouver une ample moisson mais encore l'anatomie et la chimie [...] j'ai des vaisseaux, des outils, des loupes et un excellent microscope de Joblot, mais j'ay peu d'auteurs botanistes⁷³².

Comme nous pouvons le voir, le statut de correspondant n'est pas le gage d'une formation préalable suffisante, mais il permet au moins à Duhamel de réclamer des instructions et des ouvrages, alors que ce dernier regrette de ne pas pouvoir herboriser efficacement : « je ne suis pas assez botaniste pour faire promptement beaucoup de decouvertes »⁷³³. En plus de veiller à fournir des outils de travail à leurs voyageurs, les académiciens doivent les tenir au courant des travaux qui peuvent être mis à leur disposition. Duhamel demande à Jussieu quels ouvrages pourraient l'aider dans ses recherches :

⁷²⁹ *Ibid.*, fol. 2.

⁷³⁰ Saint-Domingue et la Martinique deviennent presque des passages obligatoires pour les voyageurs qui y font escale sur la route de la Guyane ou du Pérou et du Chili.

⁷³¹ Membre de l'Académie royale des sciences en tant qu'adjoint chimiste depuis 1723 avant d'être reçu comme pensionnaire en 1733, Charles François de Cisternay du Fay est également premier intendant du Jardin du roi en 1732. Buffon lui succèdera en 1739 à la direction de l'institution parisienne.

⁷³² BCMNH.N.Ms Jus 6 (groupe 5, fol. 1) : Lettre de Duhamel, botaniste, médecin du Roi à Leogane, à Bernard de Jussieu, le 8 mars 1733.

⁷³³ *Ibid.*, fol. 2.

Avons-nous autre chose du P. Plumier, que son in-8°, description des plantes de l’Amérique avec leurs figures de l’imprimerie Royale 1693 et son in-4° Nova plantarum Americanarum genera et catalogues a Pary 1703 [?] Vous me ferez grand plaisir de m’indiquer quels sont les meilleurs ouvrages et les plus nécessaires pour herboriser icy, de tous les auteurs qui ont décrit les plantes de ce Nouveau Monde⁷³⁴.

Bernard, puis Antoine-Laurent de Jussieu suivront cet exemple de correspondance suivie, visant à encourager la collecte de graines préalablement identifiées et de dessins associés à des descriptions qui permettent de reconnaître les spécimens envoyés. Antoine-Laurent de Jussieu est d’ailleurs à l’origine d’une ébauche d’instructions pour les voyageurs qui rend compte des tentatives de professionnalisation progressive des correspondants de l’Académie. Dans l’*Ordre qu’il faut observer dans la description des plantes*, Antoine-Laurent écrit une méthode d’observation, de classification, de description et de collecte de la flore mise à la portée des voyageurs, car pour le botaniste :

Un voyageur qui découvre dans les pays qu’il parcourt, des plantes nouvelles, doit s’attacher à les décrire avec soin sur les lieux et à en déterminer les caractères essentiels. Il faut qu’il ait un journal destiné à ce seul objet et dont chaque page consacrée à une plante aura un numéro correspondant à celui de l’herbier⁷³⁵.

Au cours du siècle, les Jussieu sont donc des correspondants actifs de l’Académie, parmi les voyageurs avec qui ils échangent se trouvent encore Jean-Baptiste René Pouppe-Desportes, Jacques François Artur et Joseph Dombey, qui correspond avec un autre académicien très actif en marge de l’Académie et du Jardin du roi : Henri-Louis Duhamel du Monceau. Ce dernier est élu membre associé de l’Académie en 1728 ; à partir de 1745 il correspond avec Jean-François Gaultier qu’il charge de faire des relevés botanico-météorologiques pour le compte de l’institution parisienne. Malgré l’appartenance de Duhamel à l’Académie, il fait partie des savants qui ont surtout contribué à développer des instructions et des réseaux scientifiques et littéraires importants en marge de l’institution.

c) Le rôle de la Marine royale et des administrateurs coloniaux en marge de l’Académie

⁷³⁴ *Ibid.*, fol. 1.

⁷³⁵ BCMNH.N.Ms 1211 (fol. 1) : « Ordre qu’il faut observer dans la description des plantes », Antoine-Laurent de Jussieu.

Nombreux sont les voyageurs-naturalistes de la fin du XVII^e siècle, puis au cours du XVIII^e siècle, à bénéficier d'un soutien ou d'instructions qui n'émanent pas directement de l'Académie, mais qui résultent toutefois de liens étroits entretenus avec l'institution et ses savants par certains intendants et administrateurs de la Marine qui « devient une armée savante à partir du XVIII^e siècle »⁷³⁶.

Au moment de la création de l'Académie royale des sciences en 1666, comme nous l'avons vu, Colbert encourage les échanges scientifiques avec les missionnaires et le personnel implanté dans les colonies. Un autre tournant décisif de l'institution a lieu en 1669, le ministre crée le poste de secrétariat d'État de la Marine qui aura sa propre Académie à partir de 1752⁷³⁷. Dès le secrétariat de Jérôme de Pontchartrain, les volontés de Colbert se concrétisent grâce aux relations qui s'établissent entre l'Académie et la Marine royale⁷³⁸, Pontchartrain étant également secrétaire d'État de la Marine. À partir de 1699, lorsqu'il obtient la charge de l'Académie des sciences, ce dernier fait nommer Bernard le Bouyer de Fontenelle comme premier secrétaire perpétuel de l'institution en charge de l'écriture de l'*Histoire de l'Académie* et de la correspondance avec toutes les personnes extérieures à l'Académie, ou avec ses membres. L'Académie est donc officiellement ouverte à la collecte d'informations qui ne proviennent pas nécessairement de ses pensionnaires ou de ses correspondants officiels. Dans ce contexte, alors que les échanges entre la France et ses colonies sont valorisés, la Marine sert de lien « à la fois sur les plans de la communication et de l'administration »⁷³⁹ des deux côtés de l'Atlantique, où son champ d'action⁷⁴⁰ permet de soutenir les entreprises scientifiques de l'Académie. De plus, tout au long du XVIII^e siècle, la Marine

⁷³⁶ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 315.

⁷³⁷ En 1752, une Académie de marine est fondée sous le règne de Louis XV, elle rassemble surtout des astronomes et des hydrographes qui œuvrent aux progrès des techniques de navigation, de fortification des ports et de construction navale. Un certain nombre de ses membres sont également membres ou correspondants de l'Académie royale des sciences, comme Amédée-François Frézier, Chabert de Cogolin, Pierre Bouguer, Henri-Louis Duhamel du Monceau et Louis Antoine de Bougainville. Tout comme l'Académie des sciences, l'Académie de Marine finance des cartographes et des graveurs comme Nicolas Bellin et Nicolas-Marie Ozanne. Si l'Académie disparaît brièvement après la guerre de Sept Ans, elle renaît brièvement en 1769 avant d'être reliée à l'Académie des sciences en 1771. À travers ses membres et ses mandats, l'Académie de Marine est associée à celle des sciences.

⁷³⁸ Sur la manière dont Colbert reprend la Marine royale en mains, voir : Charles de La Roncière, *Histoire de la marine française*, Paris, Plon, vol. 5.

⁷³⁹ Michel Allard, *Duhamel du Monceau et le Ministère de la Marine*, Montréal, Leméac, 1968, p. 19.

⁷⁴⁰ La flotte de la Marine royale représente un appui évident pour les entreprises scientifiques menées dans le Nouveau Monde, dont le développement même dépend en partie de ces missions. La Marine profite d'une présence accrue de personnel colonial outre-Atlantique. Voir : Daniel Dessert, « Chapitre II. Le pouvoir administratif », dans Daniel Dessert, *La Royale. Vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Paris, Fayard, 1996, p. 39-59.

emploie un très grand nombre de jardiniers, d'apothicaires et de chirurgiens dont les activités scientifiques vont indéniablement profiter aux institutions savantes parisiennes⁷⁴¹.

À la fin du XVII^e siècle, Michel Bégon et son fils Michel Bégon de La Picardière font partie de ces intendant coloniaux et secrétaires de la Marine qui font non seulement avancer les sciences naturelles, mais qui consolident surtout les réseaux naissants entre l'Académie des sciences, ses correspondants et la Marine royale. Michel Bégon père est déjà connu de son vivant comme étant l'un des grands collectionneurs d'objets d'histoire naturelle du royaume et pour son goût pour les sciences, alors qu'il est intendant de la marine au port de Rochefort, puis de l'île de Saint-Domingue⁷⁴². Son expérience antillaise, son autorité auprès du roi et son goût pour la botanique l'amènent à être envoyé par Louis XIV en 1687 pour solliciter un naturaliste qui entreprendrait un voyage dans les îles françaises de l'Amérique pour y « travailler à découvrir les propriétés des plantes, graines, huiles, gommes [...] et à dessiner des oyseaux et des poissons et autres animaux de ce pays »⁷⁴³. Charles Plumier effectue trois voyages aux Antilles pour le compte de Bégon et du roi, en 1687, en 1689 et en 1694, dont le premier sous les ordres de Joseph Donat Surian. Dans la préface de la relation de ses voyages, qui prend la forme d'un véritable traité de botanique, la *Description des plantes de l'Amérique* avec leurs figures, qui paraît en 1693, le minime loue le rôle joué par Bégon au service de l'avancement des sciences, à un moment où le statut de correspondant de l'Académie n'existe pas encore :

M. Bégon, si connu des savants, qui trouve au milieu de ses grands emplois des moments à donner à l'étude des sciences, était pour lors intendant des galères à Marseille. Il souhaitait, pour satisfaire aux ordres du Roy, de trouver quelqu'un qui pût faire le voyage de nos îles Antilles (où il avait été intendant) pour y faire des recherches de tout ce que la Nature y produit de plus rare et de plus curieux [...] j'y donnai les mains avec plaisir et nous entreprîmes quelque temps après le voyage par les ordres de Sa Majesté. Nous avons tant de belles & riches relations des Isles Antilles, qu'il est facile de juger que j'y trouvay de quoy satisfaire ma curiosité⁷⁴⁴.

Même si Plumier bénéficie de financements généreux pour la publication de ses ouvrages, il ne publie pas un quart de sa production écrite et dessinée de son vivant. Au cours du XVIII^e

⁷⁴¹ François Regourd offre une étude complète à ce sujet, voir : François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 311-326.

⁷⁴² À ce propos, voir : Pascal Even, « Les collections "américaines" de l'intendant Michel Bégon », dans *Le rôle des voyages dans la constitution des collections ethnographiques, historiques et scientifiques*. Actes du 130^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Voyages et voyageurs », La Rochelle, 2005, Paris, CTHS, 2008.

⁷⁴³ ANOM.COL E 337BIS : « Charles Plumier, religieux de l'ordre des Minimes, chargé d'une mission scientifique aux îles d'Amérique », Secrétariat d'État de la Marine, 22 juillet 1687, fol. 2.

⁷⁴⁴ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique avec leurs figures*, Paris, Imprimerie royale, 1693, Préface.

siècle, l'Académie des sciences n'aura de cesse de s'intéresser à ses manuscrits, dont le couvent des Minimes a fait don à l'institution parisienne : « Les R. P. Minimes en remettant à l'academie, ce manuscrit se sont flattés qu'elle voudroit bien en faire la revision pour le mettre en etat de paroistre au jour »⁷⁴⁵. Durant sa longue période d'activité à l'Académie, Bernard de Jussieu travaille notamment au « Projet d'une édition in 4° des plantes de Plumier par Bernard de Jussieu, qui avoit deja fait graver plusieurs plantes de cette collection »⁷⁴⁶. Pour Jussieu, la contribution que Plumier peut apporter à titre posthume à l'Académie est indéniable et doit simplement être revue à l'aune des voyages qui lui ont succédé :

Rien n'est plus necessaire que d'indiquer dans celles-cy ce qu'on en peut scavoir et ce que l'on a appris depuis la mort de P. Plumier par les differents memoires et par les relations qui m'ont été communiquées de ceux qui ont parcourus les mesmes isles tels que Surian, Mr. Fraisier⁷⁴⁷, et feu le père Lebreton jesuite⁷⁴⁸.

Le commentaire de Bernard de Jussieu montre à quel point des réseaux savants se développent en marge des statuts administratifs de l'Académie, car tout comme Plumier, Adrien Le Breton⁷⁴⁹ et Amédée-François Frézier ne sont pas directement intégrés aux correspondances officielles de la Compagnie⁷⁵⁰. Dans les années 1730, les travaux de Plumier sont également au cœur des échanges entre Jussieu et son correspondant à Saint-Domingue, le médecin Duhamel de Léogane. Le rôle joué par Michel Bégon est donc loin d'être anecdotique à l'échelle du développement de

⁷⁴⁵ BCMNHN.Ms 1176 (fol. 3) : « Projet d'une édition in 4° des plantes de Plumier, par M. Bernard de Jussieu, qui avoit déjà fait graver plusieurs plantes de cette collection, cy jointes ».

⁷⁴⁶ *Id.*

⁷⁴⁷ Il s'agit d'Amédée-François Frézier, son nom est parfois orthographié comme la plante.

⁷⁴⁸ BCMNHN.Ms 1176 (fol. 4) : « Projet d'une édition in 4° des plantes de Plumier, par M. Bernard de Jussieu, qui avoit déjà fait graver plusieurs plantes de cette collection, cy jointes ».

⁷⁴⁹ Le jésuite Adrien Le Breton est l'un des correspondants de Jussieu avec qui il échange des manuscrits, des recueils de plantes et à qui il envoie des graines à l'attention du Jardin du roi. Benoît Roux a consacré un article aux travaux du jésuite, qui a abondamment correspondu avec Antoine de Jussieu, il lui a notamment adressé des manuscrits et de très nombreux paquets de graines : BCMNHN.Ms 63 : « Observations du R. P Le Breton, de la Compagnie de Jésus, sur quelques plantes des isles de l'Amérique, décrites par Pison » ; BCMNHN.Ms 667 : « Description des plantes de l'Amérique, par le Père Le Breton, avec une lettre de ce religieux » ; BCMNHN.Ms 668 : « Observations sur quelques plantes de l'Amérique, avec des descriptions et quelques figures envoyées à Messieurs Fagon, premier médecin de Louis XIV, roy de France, et [Antoine-Denis Raudot, par le R. P. Le Breton, missionnaire apostolique de la Compagnie de Jésus, du Cap françois de Saint-Domingue ». À propos du voyageur, voir : Benoît Roux, « De insulis Karaybicis relationes manuscriptæ : Adrien Le Breton, The Last Jesuit Missionary in the Carib Island of St. Vincent », dans Corinne L. Hofman et Anne Van Duijvenbode, *Communities in Contact. Essays in archaeology, ethnohistory and ethnography of the Amerindian circum-Caribbean*, Sidestone, p. 343-359.

⁷⁵⁰ Si ces derniers échangent avec les institutions savantes parisiennes, ils n'ont pas de statut officiel de correspondants de l'Académie royale des sciences, leurs échanges se font très probablement par l'entremise des réseaux missionnaires dans le cas d'Adrien Le Breton, ou de la Marine dans le cas de Frézier.

l'institution, des sciences et de la connaissance de la flore des Antilles, tout comme au regard de celle de l'Acadie.

En effet, en tant qu'intendant à La Rochelle en 1698, Michel Bégon a un secrétaire du nom de Pierre Dières, alors que l'année suivante, un certain Dièreville⁷⁵¹ embarque pour Port-Royal en Acadie où il séjourne une année. À son retour, Dièreville écrit la *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France* qui paraît en 1708. L'épître dédicatoire de l'ouvrage est dédiée à Michel Bégon qui semble avoir joué un rôle déterminant à l'origine de l'expédition en Acadie :

Monsieur, Je me trouve engagé autant par reconnaissance, que par raison, à vous dédier la Relation de mon voiage de la nouvelle France. Vous me fites l'honneur de me la demander en Vers, dans le moment que je pris congé de vous pour m'embarquer. Je ne fus pas plutôt dans le Navire, que je ne songai qu'à satisfaire à ce que vous attendiez de moy⁷⁵².

À propos de sa relation, il évoque la protection de Bégon, ainsi que la légitimité que son nom apportera au récit :

Quand on verra qu'elle vous est dédiée, on n'aura point de peine à croire les faits surprenans qui s'y rencontrent [...] Quel avantage ne me reviendra-t-il pas, MONSIEUR, de mettre sous votre protection la Relation de mon voyage de la Nouvelle France ? Si elle a le bonheur de vous plaire, & que vous y trouviez quelque chose qui puisse vous divertir, elle aura place dans votre fameux Cabinet⁷⁵³.

Grâce à l'intendant, Dièreville est aussi mis en relation avec le Jardin du roi pour lequel il herborise et réalise vraisemblablement des envois à l'attention de Tournefort, des rapports qu'il évoque dans son ouvrage : « Le Bois de l'Acadie en sont les seules serres / J'étois chargé du soin glorieux d'en cueillir / Pour le Jardin Royal du plus grand des Monarques »⁷⁵⁴. Michel Bégon et son fils, qui devient intendant de la Nouvelle-France et qui facilite les activités botaniques de Michel Sarrazin⁷⁵⁵ dans la colonie, incarnent un idéal : celui du fonctionnaire d'État, qui utilise son pouvoir pour

⁷⁵¹ Nous ne savons presque rien sur Dièreville, pas même sa date de naissance et son prénom.

⁷⁵² Dièreville, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie*, édition critique de Normand Doiron, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997 [1708], p. 145.

⁷⁵³ *Ibid.*, p. 150-151.

⁷⁵⁴ *Ibid.*, p. 323.

⁷⁵⁵ Grâce à un rapport du Conseil de la Marine datant de février 1721, nous apprenons par exemple que la gratification annuelle de Michel Sarrazin provient du budget alloué à la Marine royale : « M. de Sarrazin qui est medecin en Canada y fait les fonctions de Botaniste, il y a une gratification annuelle de 500 l. tous les ans qui lui est expédiée par la Marine sur le Tresor Royal », cité dans Henri Froidevaux, *Note sur le voyageur guyanais Pierre Barrère*, Paris, Impression Nationale, 1896, p. 11.

œuvrer à l'avancement des sciences et qui met en contact les voyageurs naturalistes ou les informateurs coloniaux avec les institutions savantes parisiennes. Dans son mémoire sur le ginseng de 1718, Joseph-François Lafitau salue le rôle joué par Bégon pour la botanique en Nouvelle-France :

Les ordres que Votre Altesse Royale envoyae à M. Bégon Intendant du Canada, dès qu'Elle commença à prendre le soin du Royaume, qu'il eut à contribuer à enrichir la Botanique, & à favoriser ceux qui s'y occuperoient, ont été, ce semble secondez du Ciel par une découverte utile⁷⁵⁶.

Dans la lignée des Bégon et des Pontchartrain, deux hommes politiques liés à la Marine royale vont considérablement faciliter les activités scientifiques dans les colonies américaines : le comte de Maurepas, descendant direct des Pontchartrain, et Roland-Michel Barrin de La Galissonnière, dont le père est marié à une Bégon.

Jean-Frédéric Phélypeaux de Maurepas est secrétaire d'État de la Marine de 1723 à 1749, une période durant laquelle la Marine militaire traverse une situation de crise financière, de sorte que Maurepas fait alors « servir la Marine aux progrès des Sciences, & les Sciences aux progrès de la Marine ; chargé de l'administration des Académies, il réunissoit toute l'autorité nécessaire pour l'exécution de ses projets »⁷⁵⁷. Dans les voyages qu'il finance alors que les académies et les établissements scientifiques dépendent de lui, le comte s'intéresse particulièrement à l'astronomie, la botanique et l'hydrographie. Or, comme ses prédécesseurs il « ne voulut point que l'utilité de ces voyages [naturalistes] se bornât aux recherches qui en étoient le principal objet »⁷⁵⁸. Lors de la mission géodésique de La Condamine, de Bouguer et de Joseph de Jussieu, Maurepas s'intéresse de près aux observations du botaniste sur la racine du quinquina, à tel point que Jussieu propose de nommer la plante maurépasia « afin que la postérité sache ce que les botanistes et les savants doivent à l'illustre comte de Maurepas »⁷⁵⁹. En même temps que cette grande expédition académique, Maurepas facilite le passage en Louisiane en 1735 de Jean Prat⁷⁶⁰, frère cadet de Louis Prat, déjà établi dans la colonie en qualité de jardinier depuis une dizaine d'années. Lorsqu'il arrive

⁷⁵⁶ Joseph-François Lafitau, *Mémoire présenté à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans concernant la précieuse plante du Gin seng de Tartarie, découverte en Canada*, Paris, Joseph Monge, 1718, p. 3-4.

⁷⁵⁷ Nicolas de Condorcet, « Éloge de M. de Maurepas », *Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1784, p. 83.

⁷⁵⁸ *Ibid.*, p. 84.

⁷⁵⁹ Joseph de Jussieu, *Description de l'arbre à quinquina*, Paris, s. n., 1936 [1737], p. 44.

⁷⁶⁰ Roland Lamontagne, « L'influence de Maurepas sur les sciences : le botaniste Jean Prat à La Nouvelle-Orléans, 1735-1746 », *Revue d'histoire des sciences*, 1996, t. 49, n° 1, p. 113-124.

à La Nouvelle-Orléans, il explique qu'établir un réseau de correspondants est essentiel pour y obtenir des fonds, pour réaliser des herborisations et pour s'assurer la protection nécessaire pour faire des envois : « J'avois lieu desputer d'augmenter le nombre des plantes du jardin du roy, mais que j'y reussirois encore mieux en me faisant des correspondances dans les differents postes de la colonie, et avec les voyageurs ; je vous ay fait connoitre ce qui convenoit pour cella »⁷⁶¹. Il entame donc une correspondance avec Bernard de Jussieu et avec le comte de Maurepas, qui lui envoie un mémoire de l'Académie sur l'arbre à cire⁷⁶², dont il doit continuer à découvrir les propriétés durant son séjour en Louisiane. Prat réalise des envois réguliers à l'attention du Jardin du roi par l'entremise du secrétaire d'État de la Marine. Ses échanges avec le ministre sont fructueux, car en juin 1737, le naturaliste suggère à Maurepas de développer des instructions qui émaneraient de la Marine pour obliger les capitaines de vaisseaux à prendre soin des envois de plantes lors de la traversée de l'Atlantique :

J'envoye par ce vaysseau du Roi deux Caisses plantées d'une soixantaine de pieds de vingt differentes plantes ; Elles sont fort bien conditionnées et le Capitaine m'a promis de les faire arroser de temps en temps et de les garentir de l'usure du temps et des matelots. Il seroit a propos que les commandants tant des navires marchands que des vaysseaux du roy eussent ordre du ministre de se charger de prendre soin de toutes les plantes que j'auray a leur soumettre pour le Jardin du roy. Si ces messieurs n'y sont pas obligés par leurs instructions, ils s'embarrassent fort peu de voir perir ce que l'on a ramassé et conservé avec beaucoup de peine et de soins⁷⁶³.

Grâce à sa correspondance avec Prat, Maurepas relaie une demande qui va conduire Henri-Louis Duhamel du Monceau et Barrin de La Galissonnière à publier les premières instructions à ce sujet en 1752, l'*Avis pour le transport par mer, des arbres, des plantes vivaces, des semences, des animaux, et de differens autres morceaux d'histoire naturelle* dans le *Journal Œconomique*. Dès 1753, le mémoire est réédité par l'Imprimerie royale pour y inclure les commentaires des premiers voyageurs à en avoir bénéficié : « On a l'obligation aux remarques qu'ont fourni plusieurs habiles Botanistes ou cultivateurs, & quelques Correspondans à qui on avoit envoyé le premier

⁷⁶¹ Jean Prat à Bernard de Jussieu, à la Nouvelle Orléans le 13 octobre 1735, cité dans Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », art. cit., p. 126.

⁷⁶² En février 1736, Jean Prat envoie deux plants d'arbre à cire au Jardin du roi, en retour, Maurepas envoie à Prat un mémoire sur l'arbre à cire en 1742, afin que le jardinier puisse chercher la plante avec plus d'efficacité et d'informations savantes. Voir : Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », art. cit., p. 130 et p. 141.

⁷⁶³ Cité dans Roland Lamontagne, « L'influence de Maurepas sur les sciences : le botaniste Jean Prat à La Nouvelle-Orléans, 1735-1746 », art. cit., p. 119.

Ouvrage »⁷⁶⁴ écrivent alors les auteurs dans la préface de la seconde édition. Maurepas crée donc des liens et des accords de réciprocité durables entre la Marine et les savants qui souhaitent correspondre avec l'Académie royale des sciences ou le Jardin du roi. Par ailleurs, c'est également en qualité de secrétaire de la Marine que le comte va autoriser les préparatifs du voyage hydrographique de Joseph-Bernard Chabert de Cogolin en Nouvelle-France en 1750 et 1751, où il va construire le premier observatoire astronomique d'Amérique du Nord à Louisbourg [Fig. Chabert de Cogolin] avec la protection de La Galissonnière. À son retour, Cogolin publie son *Voyage fait par ordre du roi en 1750 et 1751, dans l'Amérique septentrionale*, qui lui ouvrira les portes de l'Académie en 1758.

De tous les officiers de la Marine et administrateurs coloniaux de la Nouvelle-France du XVIII^e siècle, le marquis de La Galissonnière est sans doute celui dont les inclinaisons pour l'histoire naturelle ont le plus d'influence, tant à l'échelle des colonies qu'il défend avec ferveur, qu'au niveau des institutions parisiennes. Neveu de Michel Bégon, La Galissonnière entre aux gardes de la Marine à Rochefort en 1710 et sert dans les Antilles, où il refuse un poste de gouverneur général de Saint-Domingue, ainsi qu'au Canada, où Maurepas le désigne commandant par intérim de la Nouvelle-France de 1747 à 1749. Selon Léon Lortie, grâce à La Galissonnière, la Nouvelle-France est le théâtre d'un remarquable mouvement scientifique à partir des années 1740, notamment parce que l'intendant devenu associé libre de l'Académie en 1752 entretient un très grand nombre de correspondances avec les savants de son temps auprès desquels il jouit d'une bonne réputation. Dès les années 1730, l'officier de la Marine fréquente le Canada, et en 1739 il recommande même à Duhamel du Monceau que l'abbé Gosselin soit envoyé à Québec en qualité de botaniste :

L'abbé Gosselin mériterait qu'on fit quelque chose pour lui, car il se donne bien de la peine. Il n'est non plus que moi grand botaniste mais on aura plus de plantes par son moyen [...] Il n'en coûterait rien au Roi pour le mettre un peu à son aise et en plus en état de travailler utilement⁷⁶⁵.

Très tôt durant ses voyages vers le Canada, La Galissonnière cherche donc « à stimuler le développement scientifique et technique de la colonie »⁷⁶⁶ dont il se préoccupe des progrès économiques et démographiques par rapport aux colonies anglaises. Durant son gouvernement, il

⁷⁶⁴ Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Avis pour les transports par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences, et de diverses autres curiosités d'histoire naturelle*, Paris, Imprimerie royale, 1753, Avertissement, p. I.

⁷⁶⁵ Cité dans : Roland Lamontagne, « La contribution scientifique de La Galissonnière au Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1960, vol. 13, n° 4, p. 512.

⁷⁶⁶ Roland Lamontagne, « La contribution scientifique de La Galissonnière au Canada », art. cit., p. 512.

échange donc avec Bernard de Jussieu, Duhamel du Monceau et Pierre Bouguer, entre autres académiciens, qu'il met en relation avec les naturalistes de passage au Canada avec qui il collabore. Pehr Kalm, le fameux botaniste suédois correspondant de Carl von Linné, voyage en Amérique sur la période et se veut très élogieux concernant l'intendant, à qui il dédie la *Galissoniera* : « Je désire donner ce nom à une plante, en souvenir du marquis La Galissonière, l'ex-gouverneur général de ce pays-ci, homme admirablement compétent en toutes sciences »⁷⁶⁷. Pehr Kalm est en effet frappé par les ambitions scientifiques et coloniales du gouverneur. Dans son journal de voyage, il évoque longuement le programme unique de La Galissonière et les instructions qu'il distribue à toutes les personnes d'autorité qui sont en Nouvelle-France :

Dès qu'il arriva ici en remplacement d'un gouverneur-général qui se trouvait en France, il ordonna à monsieur Gaultier, le *medicus regius*, médecin audacieux et botaniste non moins hardi, de composer un long mémoire sur la façon de rechercher et de découvrir tous les arbres, les plantes, les animaux, les espèces de roche, les minéraux, etc., qui se trouvent au Canada [...] La Galissonière y ajouta ses propres remarques. On fit ensuite quelques soixante-dix copies de ce rapport qu'on envoya à tous les gouverneurs, à tous les commandants de forteresse, tant au Canada qu'en Louisiane, ainsi qu'aux prêtres et chacune de ces personnes avait l'obligation de ramasser des graines de tous les arbres et de toutes les plantes de leur région et, en particulier, de dépister celles qui avaient la réputation de présenter une certaine utilité. Les personnes qui faisaient une découverte originale étaient payées en retour⁷⁶⁸.

Comme l'a fait remarquer Roland Lamontagne, le gouverneur provisoire de la Nouvelle-France est préoccupé par l'état des colonies au point d'écrire, en 1750, un « Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique septentrionale », qui repose « sur les principes de la colonisation tels que le peuplement, le maintien de l'organisation religieuse et politique, l'aménagement de l'agriculture, du commerce et de la technique »⁷⁶⁹. Dans son rapport au roi, La Galissonière encourage l'émigration de colons pour développer une colonie militaire et agricole, en particulier concernant la Louisiane : « un pays très susceptible de cultures utiles, et auquel il ne manque que des habitants »⁷⁷⁰. La manière dont le gouverneur envisage le développement de la Nouvelle-France explique l'importance qu'il donne à la botanique et à ceux qui se mettent à la recherche de plantes utiles dans l'espace colonial français.

⁷⁶⁷ Jacques Rousseau et Guy Béthune (éd.), *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p. 278, [fol. 744v].

⁷⁶⁸ *Ibid.*, p. 409, [fol. 830v].

⁷⁶⁹ Roland Lamontagne, « La Galissonière et ses conceptions coloniales d'après le *Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique septentrionale* (décembre 1750) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1961, vol. 15, p. 169.

⁷⁷⁰ *Ibid.*, p. 167.

De fait, à son arrivée au Canada, il collabore très vite avec Jean-François Gaultier, qui était sur le terrain bien avant La Galissonnière. Gaultier s'y est effectivement installé en 1742 en tant que chirurgien, d'où en 1745 il est devenu le correspondant de l'académicien Henri-Louis Duhamel du Monceau, mais la rencontre avec le gouverneur a donné une tout autre direction à ses travaux. De 1742 à 1748, Gaultier correspond régulièrement avec Duhamel du Monceau à qui il transmet ses *Observations botanico-météorologiques* faisant l'objet de publications annuelles dans les *Mémoires de l'Académie*⁷⁷¹. Lorsque La Galissonnière l'envoie herboriser avec Kalm, Gaultier rappelle déjà Michel Sarrazin en raison de l'envergure de ses recherches au Canada ; Duhamel loue la qualité de ses observations dès 1743 : « M. Gautier [Gaultier] a satisfait à mon desir au-delà de mon espérance, il m'a adressé par un Vaisseau du Roy un journal fait avec beaucoup d'intelligence & de détail »⁷⁷². Malgré cette correspondance soutenue avec Duhamel, La Galissonnière l'incite à écrire une *Flore canadienne* qu'il annote lui-même et augmente de ses remarques. Si la majorité des écrits de Gaultier restent à l'état manuscrit, sa contribution botanique n'a que celle de Michel Sarrazin comme précédent et il faut encore souligner que la *Description de plusieurs plantes du Canada par M. Gaultier* écrite en 1749 porte le sceau de la bibliothèque de Fougereux de Bondaroy⁷⁷³, le neveu d'Henri-Louis Duhamel du Monceau. La Galissonnière parvient donc à entretenir des réseaux littéraires importants, tout en incitant les voyageurs à réaliser des envois de graines ou de plantes à l'Académie et au Jardin du roi, notamment en collaboration avec Duhamel du Monceau. Un grand nombre de manuscrits issus des collections de Duhamel et de son neveu prouvent que ces échanges sont fructueux. Par exemple, un certain Fontenette, médecin du roi à la Nouvelle Orléans, envoie un mémoire avec les graines d'une plante inconnue de la Louisiane à La Galissonnière et Duhamel du Monceau dans les années 1740⁷⁷⁴. Les deux hommes publient ensemble le fameux *Avis pour le transport par mer des arbres* en 1752, dont la rédaction est évidemment motivée par les herborisations de Gaultier.

⁷⁷¹ Les observations de Gaultier sont publiées dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences* entre 1742 et 1748. Durant cette période, le botaniste réalise un grand nombre d'observations allant de la botanique à des rapports sur les maladies présentes dans la colonie de Québec, voir : Stéphanie Tésio, « De La Croix-Avranchin à Québec, Jean-François Gaultier, médecin du roi, de 1742 à 1756 », *Annales de Normandie*, 2005, vol. 55, n° 5, p. 415.

⁷⁷² Henri-Louis Duhamel du Monceau, « Observations botanico-météorologiques faites à Québec par M. Gautier, pendant l'année 1743 », *MARS*, 1744, p. 135.

⁷⁷³ ANQ.03Q P91 D2 : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gaultier (Gaultier) », 1749.

⁷⁷⁴ APS.Mss.B.D87 (Groupe 36) : « Description d'une plante envoyée de la Louisiane », sans date, Papiers de Duhamel du Monceau et de Fougereux de Bondaroy.

En dehors de ses échanges avec La Galissonnière Duhamel est l'un des botanistes et agronomes les plus prolifiques de son temps et son rôle au sein de la Marine, qui est dotée de sa propre académie en 1752 et dont il est membre, est également non-négligeable⁷⁷⁵. Celui qui se voit refuser la charge d'intendant du Jardin du roi en 1739 développe une grande partie de ses échanges avec les voyageurs naturalistes qui parcourent l'Amérique en dehors des réseaux habituels des institutions parisiennes. Lorsqu'il publie son *Traité des arbres et arbustes* de 1755 à 1767, il s'appuie sur les observations de Sarrazin et de Gaultier, mais il réalise la majorité de ses expérimentations et de ses acclimations de plantes américaines dans son propre jardin, à Denainvilliers. Profitant de sa situation de pensionnaire de l'Académie et de ses liens avec la Marine royale, où il a occupé le poste d'inspecteur général pour le Levant et pour laquelle il a rédigé de nombreux ouvrages sur l'architecture navale, Duhamel contribue à augmenter le réseau de naturalistes coloniaux, qu'il sollicite activement et pour des ouvrages qui ne sortent pas de l'Imprimerie royale. Dans la préface du *Traité des arbres et des arbustes*, Duhamel évoque l'importance des correspondances entretenues par ses prédécesseurs comme Tournefort, dont il utilise la méthode de classification, tout en saluant La Galissonnière face à l'ampleur de ses appuis et soutiens :

M. le Marquis de la Galissonnière qui s'intéresse si utilement au progrès des Sciences, veut bien me faire part des Semences et des Arbres que ses amis lui envoient de différents Pays. M. Gautier Correspondant de l'Académie, Conseiller du Conseil supérieur de Québec, et Médecin du Roi en Canada : M. de Fontenette Médecin du Roi à la Louysiane ; ... M. Prévôt Commissaire Ordonnateur de l'Isle Royale, se font un plaisir de m'envoyer tous les ans beaucoup de graines⁷⁷⁶.

Le neveu de Duhamel, Fougereux de Bondaroy, hérite de ce réseau et rejoint lui-même l'Académie royale des sciences en qualité de botaniste en 1758, où il entretient aussi des correspondances⁷⁷⁷ avec des voyageurs naturalistes comme Palisot de Beauvois et le comte d'Essalles. En 1789, ce dernier lui envoie par exemple une aquarelle de la *Gaillardia pulchella* avec quelques graines de la fleur et la bibliothèque du savant révèle qu'il a lu et commenté de nombreux récits de voyage en Amérique, dont l'*Histoire de la Louisiane* d'Antoine-Simon Le Page du Pratz

⁷⁷⁵ Voir : Michel Allard, *Duhamel du Monceau et le Ministère de la Marine*, op. cit.

⁷⁷⁶ Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, Guerin et Delatour, 1755, t. 1, Préface, p. XXII.

⁷⁷⁷ En plus de ses correspondances académiques, Fougereux de Bondaroy tient une liste de ses correspondants : APS.Mss.B.D87 (Groupe 35) : Fougereux de Bondaroy, « Mes Correspondants », 1785, Papiers de Duhamel du Monceau et Fougereux de Bondaroy.

parue en 1758. Dans la seconde moitié du siècle, Duhamel du Monceau et Fougeroux de Bondaroy figurent parmi les botanistes les plus actifs de l'Académie, leurs réseaux montrent bien que les ambitions premières de l'Académie ont porté leurs fruits.

Enfin, les réseaux de la Marine et ses relations avec les institutions scientifiques parisiennes prennent une tout autre tournure dans les années 1760, lorsque le duc de Choiseul obtient le secrétariat d'État de la Marine de 1761 à 1766. Durant son mandat, de très nombreux naturalistes, parfois ingénieurs, cartographes ou botanistes de formation sont financés par la Marine bien que leurs missions profitent directement à l'Académie royale des sciences ou au Jardin du roi. Grâce à Choiseul, le géographe Jacques-Nicolas Bellin, le botaniste Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, le capitaine d'infanterie Jean-Antoine Bruletout de Préfontaine, le médecin Jacques-François Artur et le chirurgien militaire Bertrand Bajon sont envoyés en Guyane où ils correspondent presque tous avec des académiciens. Les activités scientifiques de ces derniers, notamment de Fusée-Aublet, d'Artur et de Bajon ont des retombées importantes pour l'Académie qui recueille et valide leurs observations étant donné qu'ils sont des correspondants de l'institution parisienne.

À partir de sa création, l'Académie royale des sciences devient le lieu principal de « centralisation des réseaux d'information savante autour des rouages scientifiques de la Machine coloniale »⁷⁷⁸. Si comme l'indique Roland Lamontagne la tradition de recherche botanique remonte aux origines coloniales⁷⁷⁹, avant le début du règne de Louis XIV, les préoccupations naturalistes ne sont pas nécessairement au cœur de tous les déplacements dans le Nouveau Monde, ni de tous les récits de voyage qui traitent des matières d'histoire naturelle sans cadre particulier. Ainsi, comme nous l'avons vu, dès les premières décennies de son histoire, l'Académie façonne les pratiques scientifiques en fournissant des modèles de description et de figuration de la flore aux naturalistes, tout en encourageant les membres de l'institution à en élargir constamment les réseaux savants. En marge de l'Académie, nous avons également vu qu'une véritable dynastie d'académiciens, de secrétaires et d'officiers de la Marine royale a permis ce déploiement

⁷⁷⁸ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 140.

⁷⁷⁹ Roland Lamontagne, « L'influence de Maurepas sur les sciences [...] », art. cit., p. 116.

scientifique et cette mobilisation du monde ; or leurs contributions n'auraient pas eu la même importance sans une autre institution parisienne de premier plan : le Jardin du roi.

2.2.3 Former des botanistes, instruire des voyageurs : l'importance du Jardin du roi

Le Jardin royal des plantes médicinales, connu sous le nom de Jardin du roi ou des plantes, est fondé à Paris en 1635 suite à un édit du roi Louis XIII qui en accorde la charge à Guy de La Brosse. À partir de sa création, il est l'une des premières institutions scientifiques du royaume et précède largement la fondation de l'Académie royale des sciences en 1666. Malgré sa fondation précoce, l'institution parisienne est vouée à devenir l'homologue de l'Académie, car la grande majorité des scientifiques du Jardin sont des académiciens ou travaillent en étroite liaison avec ces derniers.

La première représentation officielle du jardin botanique est attribuée à Frédéric Scalberge, qui peint sur vélin une vue du « Jardin du Roy pour la culture des plantes médicinales à Paris » [Fig.Scalberge 1] qu'il grave aussitôt en 1636 [Fig.Scalberge 2] pour illustrer la *Description du Jardin Royal des plantes médicinales, estably par le Roy Louis le Juste, à Paris* écrite par son fondateur. La vue aérienne du jardin représente son étendue et sa magnificence, on y devine des parterres, un verger, un plan d'eau, une forêt et un jardin à tulipes. Le jardin contient « toutes sortes d'arbres, & arbrisseaux domestiques, & des estrangers qui se peuvent naturellement & sans art cultiver en nostre climat »⁷⁸⁰, en bas de la montagne visible dans la partie supérieure droite de la peinture de Scalberge « sont plantés les Orangez, Cytronniers, Mirthes, Acatia d'Egypte, Palmes, Cannes de sucre, & autres plantes qui veulent du chaud. Ce petit parterre se couvre en hyver d'une charpente faicte exprez pour garantir les plantes mises en plaine terre des injures des hyvers »⁷⁸¹. D'emblée, le jardin a pour vocation d'augmenter le nombre des plantes connues et cultivées, tout en développant les techniques d'acclimatation de plantes exotiques, au moment où Richelieu relance le projet de colonisation française des Antilles et du Canada.

⁷⁸⁰ Guy de La Brosse, *Description du jardin royal des plantes médecinales*, Paris, 1636, p. 22 ; Il nous semble intéressant de souligner que l'ouvrage est accompagné d'un « Catalogue des plantes qui sont de present cultivees au Jardin du Roy, de Paris. Depuis deux ans & demy qu'il est dressé, 1636 ».

⁷⁸¹ *Ibid.*, p. 24.

En partant des ambitions initiales de Guy de La Brosse, l'enjeu de cette partie est de comprendre comment le Jardin du roi est devenu, après à peine un siècle d'existence, l'une des institutions scientifiques les plus importantes d'Europe pour la botanique, tout particulièrement pour les voyageurs naturalistes français du XVIII^e siècle.

a) Le Jardin du roi : une institution royale de premier plan

Dès la fin du XVI^e siècle, la France est pionnière en matière de création des premiers jardins botaniques de l'Europe moderne. Durant l'époque médiévale et la Renaissance, des jardins apparaissent bien à Sienne où exerce Mattioli, à Padoue, à Florence ou encore près de Londres. À Stepney en Angleterre, le moine dominicain Henry Daniel crée en 1315 un jardin qui compte près de 252 différentes espèces de plantes⁷⁸², mais les premiers jardins botaniques associés à des missions d'inventaire et d'enseignement se développent en France, avec la création du jardin des plantes de Montpellier en décembre 1593. Henri IV est à l'origine de la fondation officielle de ce jardin qu'il confie à Pierre Richer de Belleval sur des terres attenantes à la Faculté de médecine de la ville, où des herborisations et des enseignements botaniques ont lieu depuis le XIV^e siècle. Si le jardin de Montpellier est le premier en son genre, la création du Jardin royal des plantes médicinales à Paris fait entrer l'étude de la botanique dans une nouvelle ère pour les sciences naturelles.

Médecin du roi Louis XIII, Guy de La Brosse s'adresse au monarque dès 1626 pour « la construction d'un Jardin pour cultiver les Plantes Medicinales où vostre peuple ait recours en ses infirmittez, où les disciples de la Medecine puissent apprendre »⁷⁸³ dans la capitale, pour remplacer le jardin de Montpellier détruit en 1622 lors du siège de la ville. À Paris, le seul jardin où l'on cultive déjà des plantes rares depuis une quarantaine d'années est le fait d'un particulier, Jean Robin, très impliqué dans la collecte des premiers végétaux venus du Canada⁷⁸⁴ avec son frère

⁷⁸² *The Henry Daniel Project*, Université de Toronto [En ligne]. URL : <https://henrydaniel.utoronto.ca/daniel/>.

⁷⁸³ Guy de La Brosse, *Au Roy, advis défensif du jardin royal des plantes médicinales à Paris*, Paris, 1631, p. I.

⁷⁸⁴ Louis Hébert aurait étudié auprès de l'apothicaire parisien. Jean Robin est notamment l'auteur du *Catalogus stirpium* paru en 1601 et dans lequel sont gravées deux plantes canadiennes. Voir : *Supra.* ; Marjorie F. Warner, « Jean and Vespasien Robin, The Royal Botanists, and North American Plants, 1601-1635 », *The National Horticultural Magazine*, 1956, vol. 35, n° 4, p. 215-220.

Vespasien du même nom⁷⁸⁵. Pour de La Brosse, le royaume doit absolument se doter d'un jardin royal financé par la monarchie pour y former des apothicaires, ce que le médecin parvient à obtenir du cardinal de Richelieu, qui nomme Vespasien Robin sous-démonstrateur du Jardin du roi. De là, Antoine de Jussieu raconte que :

L'établissement [...] se fit au Fraux-bourg St. Victor [...] dans la vûë de l'instruction des Etudians en Medecine, donna occasion à une telle augmentation de Plantes étrangères, que Guy de la Brosse Medecin y plaçoit par la faveur du Roy & de ses Ministres, que tous les Jardins des Curieux s'en ressentirent. On les vit bienstost se parer de presque toutes les parties de l'Europe, mais encore du Canada, des Isles Antilles, & des Indes Orientales où nos François établissoient des Colonies⁷⁸⁶.

À partir de la construction du jardin, Guy de La Brosse consacre toute sa vie à l'essor d'une institution pionnière en la matière, car il s'agit de l'un des premiers jardins où l'on « cultive les plantes medecinales, & où on enseigne à connoistre les simples »⁷⁸⁷. Pendant son intendance jusqu'en 1641, Guy de La Brosse se lance dans un projet qui restera inachevé, mais qui influence grandement celui de Denis Dodart en 1672 à l'Académie⁷⁸⁸ : le *Recueil des plantes du Jardin du Roi* augmenté de 400 planches gravées par Abraham Bosse. Après la publication de différents catalogues des plantes cultivées dans le jardin depuis sa création, le projet d'ouvrage *in folio* du botaniste aurait été l'un des premiers grands traités de botanique illustré de l'époque, mais il ne verra pas le jour et après la mort de La Brosse, le jardin décline en attendant sa reprise tardive par Colbert. En effet, les archives de l'institution parisienne rendent compte d'une période d'inactivité jusqu'à 1671, lorsqu'une « Déclaration qui règle l'administration du Jardin du Roi »⁷⁸⁹ est établie. Grâce à Colbert, les mandats du jardin vont se diversifier, alors que l'institution était essentiellement centrée sur la culture de plantes médicinales. Les politiques coloniales et de centralisation des savoirs voulues par l'intendant s'appliquent rapidement au Jardin du roi, qui devient un lieu de normalisation des savoirs et de formation des voyageurs naturalistes.

⁷⁸⁵ En appendice de l'*Histoire des plantes* de Geoffroi Linocier, Vespasien Robin publie une *Histoire des plantes, nouvellement trouvées en l'Isle Virgine, & autres lieux, lesquelles ont esté prises & cultivées au jarden de Monsieur Robin arboriste du Roy*, Paris, Guillaume Macé, 1620.

⁷⁸⁶ Antoine de Jussieu, « Histoire de ce qui a occasionné et perfectionné le recueil de peintures de plantes et d'animaux sur des feuilles de vélin, conservé dans la bibliothèque du Roy », *MARS*, 1727.

⁷⁸⁷ Entrée « Jardin », *Dictionnaire de Furetière*, 1690, vol. 2, p. 298.

⁷⁸⁸ *Supra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.2.

⁷⁸⁹ AN.AJ 15 501 (Groupe 3) : « Anciennes nottes dans lesqu'elles il est fait mention des titres du jardin Royal des plantes ».

Contrairement à l'Académie royale des sciences, le Jardin du roi n'a pas de hiérarchie ni un seul règlement comparable à ceux de son homologue parisien. Le Jardin est mis sous la tutelle des Bâtiments royaux par Colbert en 1671 aux côtés de l'Imprimerie royale et de la Manufacture des Gobelins. À l'échelle de l'institution, en 1699, le roi redonne les pleins pouvoirs du Jardin à son surintendant, qui nomme les professeurs répartis en différentes chaires de botanique, d'anatomie et de chimie, ainsi que leurs démonstrateurs et sous-démonstrateurs. Du propre aveu de la monarchie, le Jardin fonctionne comme un ministère au sein duquel son directeur prend toutes les décisions administratives et financières nécessaires à son bon fonctionnement. Le « Règlement ordonné par le Roy pour le Jardin Royal des plantes » de 1699 fait état de cette structure si particulière :

Le Roy ayant par son Règlement du vingt cinq juillet 1691 rendu au sujet des fonctions de Sur-intendant des Bâtiments, ordonné entre autres choses, qu'il aurait une entière direction sur le Jardin Royal des plantes établi au faubourd Saint Victor de la ville de Paris. Sa Majesté a depuis considéré que l'établissement de ce Jardin a esté fait par le feu Roy a condition que le premier médecin de Sa Majesté aurait la Surintendance générale de la culture des plantes et de toutes les leçons, démonstrations et opérations médecinales qui se feraient avec faculté, de présenter à Sa Majesté l'Intendant, les professeurs et démonstrateurs de l'intérieur et extérieur des plantes, et le choix des jardiniers destinez à la culture des plantes et du portier de la porte de la rue et de l'entrée du Jardin. Et comme Sa Majesté a tout sujet d'estre satisfaite des soins & de l'application que son premier médecin donne a ce qui regarde son ministère au dit Jardin Royal, Sa Majesté a voulu luy donner de nouveau la direction des choses⁷⁹⁰.

En plus de leurs titres d'intendants ou de professeurs, de démonstrateurs et de sous-démonstrateurs, les membres du Jardin du roi sont reconnus comme des « médecins » et « botanistes » du roi. Au cours du XVIII^e siècle, les missions des scientifiques de l'institution évoluent avec celle-ci, qui n'est plus seulement consacrée à la flore médicinale après 1718. En substance, différents démonstrateurs sont appliqués à l'étude des plantes médicinales, à l'étude des vertus et des usages des plantes, à la supervision de la culture des végétaux et à leur enseignement aux étudiants du Jardin, en vertu du règlement de février 1708 qui « fixe les exercices de chaque Professeur du Jardin Royal des Plantes à Paris »⁷⁹¹. La même année, Réaumur écrit également un projet de règlement concernant les professeurs du Jardin du roi qui explique les charges, les mandats et les liens indissociables qui unissent l'institution et l'Académie :

⁷⁹⁰ AN.AJ 15 501 (Groupe 19) : « Parlement de Paris, Règlement ordonné par le Roy, pour le Jardin Royal des plantes, 15 juin 1708 [copie] du règlement de 1699 », fol. 1r et 1v.

⁷⁹¹ AN.AJ 15 501 (Groupe 20) : « Règlement du Roy, Qui fixe les exercices de chaque Professeur du Jardin Royal des Plantes à Paris », 14 février 1708.

P^o Que les Professeurs et demonstrateurs du jardin du Roy seront toujours pris dans l'académie des Sciences, ce qui pouvoit se faire de deux manieres. Sçavoir 1^o ou que le premier Medecin choisiroit a Sa Volonté un sujet 2^o ou que l'academie choisiroit un deux ou trois sujets qui seroient par elle présentés au premier medecin, et que le premier medecin presenteroit au Roy. On assure par la des professeurs habiles au jardin Royal ; les choix qu'on a fait jusques icy montrent assés la reussite ou l'on est de chercher des sujets dans l'Academie⁷⁹².

La nature de ces premiers règlements doit attirer notre attention, parce qu'elle montre à quel point les savants du Jardin bénéficient d'une situation et d'une autorité qui va leur permettre de développer de très vastes réseaux de voyageurs naturalistes. À la mort de Louis XIV en 1715, la structure reste globalement la même. Puis, en 1729, il semble qu'à l'arrivée de chaque nouveau surintendant, les règlements soient revus pour y intégrer des ajouts qui reflètent les nouvelles politiques du Jardin. Les appointments de membres varient également d'un mandat à un autre, mais il faut souligner que l'intendant a un pouvoir financier réel et il bénéficie de recettes provenant des bois de la généralité de Paris, notamment pour financer une partie des frais engagés par les démonstrateurs, les sous-démonstrateurs et les jardiniers. En ce qui concerne les politiques mêmes du Jardin, elles varient considérablement à mesure que l'institution se développe et les fonds sont alloués en fonction des objectifs des intendants successifs. Selon Yves Laissus, différentes périodes⁷⁹³ marquent le Jardin et celles-ci dépendent des personnalités de deux de leurs directeurs : Guy-Crescent Fagon de 1699 à 1718 et de Georges-Louis Leclerc de Buffon de 1739 à 1788. S'il est effectivement séduisant d'orienter l'histoire du Jardin autour de ces deux grandes figures scientifiques, qui ont permis l'ascension de Sébastien Vaillant, de Joseph Pitton de Tournefort, ou encore de la dynastie des Jussieu, au regard de la botanique, il faut aussi mentionner le jardinier André Thouin, qui apprend la botanique auprès de Bernard de Jussieu et dont le père était le jardinier en chef du Jardin jusqu'en 1764. À ce personnel administratif et scientifique de l'institution, qui focalise l'attention des premiers règlements, vient se greffer le personnel artistique du Jardin du roi, qui travaille sous le contrôle des professeurs.

Au milieu du XVII^e siècle, le frère de Louis XIII, Gaston d'Orléans, curieux de sciences qui avait son propre jardin botanique à Blois, avait entrepris de faire peindre sur vélins ses fleurs à Nicolas Robert. Ce peintre et dessinateur de plantes n'en est pas à ses premières entreprises savantes, ayant travaillé avec Abraham Bosse, notamment au service de l'Académie royale des

⁷⁹² AN.AJ 15 501 (Groupe 23) : « Projet concernant les professeurs du Jardin du Roi, Mss de Réaumur », vers 1708.

⁷⁹³ Yves Laissus et Jean Torlais, *Le Jardin du Roi et le Collège royal dans l'enseignement des sciences au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 1986, p. 288.

sciences⁷⁹⁴. À la mort de Gaston d'Orléans, Louis XIV se propose de récupérer les portefeuilles des quelque cinq cents vélins réalisés par Robert et c'est encore à Colbert que l'on doit alors la continuation de ce projet. En 1665, les plantes du jardin de Blois et les vélins migrent au Jardin du roi où le poste de « peintres en miniature du roi » est créé. Les artistes de l'institution bénéficient d'un brevet, d'un logement et d'une pension, en échange d'un certain nombre de vélins à produire par an. Les vélins produits étaient déposés annuellement par le surintendant au Cabinet des Estampes du roi. Après Nicolas Robert, Jean Joubert, Claude Aubriet, Madeleine Basseporte et Gérard Van Spaendonck ont occupé ce poste de peintre de plantes, alors que Jacques de Sèves ou encore Louis Fréret se sont vu octroyer des brevets de dessinateurs naturalistes pour le compte des démonstrateurs du Jardin du roi.

Enfin, contrairement à l'Académie, le statut de correspondant du Jardin est moins clair et souvent honorifique ; dans certains cas des voyageurs deviennent des informateurs coloniaux en échange de présents. Le jardin du roi n'ayant pas d'équivalent des *Mémoires* de l'Académie et le titre de voyageur-naturaliste étant créé après la Révolution, les voyageurs qui échangent avec l'institution le font suivant des modalités qui fonctionnent au cas par cas. L'avantage du statut de correspondant du Jardin réside dans le fait que les obligations des récipiendaires sont très variables, un plus grand nombre de voyageurs peuvent donc bénéficier du statut. Les démonstrateurs sont souvent ceux qui présentent leurs propositions au surintendant qui les soumet lui-même au souverain. Comme en témoignent certains brevets, la formation originale des voyageurs qui en profitent est très hétérogène. Par exemple, en décembre 1763, le roi octroie un « brevet de naturaliste du roi et du jardin royal » à l'abbé René Galloys pour une mission en Chine qui aura lieu en 1764 pour « se procurer dans l'Inde et à la Chine différentes plantes »⁷⁹⁵. L'accord du roi prend la forme suivante :

Aujourd'hui etc. Le Roy etc. bien informé des talens de la capacité de l'expérience que le Sr. abbé Galloys a acquise par un travail long et pénible dans toutes les sciences qui ont rapport à l'histoire naturelle et du projet qu'il a formé de voyager pour se perfectionner dans ces sciences, Sa Majesté a voulu luy en marquer sa satisfaction d'une manière qui fit connaitre combien le genre de travail auquel il s'est livré luy est agréable, et à cet effet luy a permis et permet de prendre le titre et qualité de naturaliste de Sa Majesté et de son Jardin Royal des plantes dans tous les actes qu'il passera, et pour assurance de sa volonté⁷⁹⁶.

⁷⁹⁴ *Supra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.2.

⁷⁹⁵ ANOM.COL E 197 (fol. 201) : Mission en Chine confiée à l'abbé Galloys, le 28 novembre 1766, secrétaire du ministre.

⁷⁹⁶ AN.AJ 15 510 (Groupe 343) : « Brevet de naturaliste du Roy pour le Sr. abbé Galloys ».

De même, dans les années 1730, les échanges entre Jean Prat, établi à La Nouvelle-Orléans, Bernard de Jussieu et Charles-François de Cisternay du Fay⁷⁹⁷, montrent comment l'institution parisienne s'adapte aux demandes de ses voyageurs dont elle aide à étendre les réseaux locaux. Par exemple, le Jardin du roi aide Jean Prat à gagner en autorité lors de son séjour en Louisiane et à développer des échanges avec de nouveaux informateurs coloniaux. Le 13 octobre 1735, Prat écrit alors à Jussieu : « j'avoie lieu d'espérer d'augmenter le nombre de plantes du jardin du roy, mais que j'y reussirois encore mieux en me faisant des correspondances dans les differents postes de la colonie, et avec les voyageurs »⁷⁹⁸. Pour arriver à convaincre des voyageurs qui n'ont pas reçu de mission botanique, Prat fait plusieurs demandes au Jardin du roi ainsi qu'à Maurepas :

Si vous pouviez m'obtenir deux tonneaux de fret tous les ans, je n'epargnerois rien et je sacrifierois meme du mien pour engager les voyageurs tant missionaires, officiers, chirurgiens et autres pour qu'ils ramassent et m'envoyent ce qu'ils pourront trouver dans les differents endroits qu'ils parcourent [...] soyez persuadé que de mon côté je profiteray de toutes les facilitez qui me seront accordées pour contribuer selon mon pouvoir à la loüable ambition que vous avez de faire fleurir de plus en plus le jardin royal⁷⁹⁹.

Cet échange illustre bien la particularité de l'institution parisienne, au sein de laquelle les savants ont des relations privilégiées avec la Marine ou l'Académie des sciences dont profitent les voyageurs naturalistes. Le règlement du Jardin permet la prise en compte de demandes uniques qui passent par différentes figures d'autorité avant de remonter jusqu'à la monarchie. Prat le met bien en évidence lorsqu'il écrit à Jussieu en espérant s'adresser à Maurepas et à du Fay par la même occasion, pour pérenniser des échanges avec des voyageurs et résidents de la Louisiane :

Je vous ay demandé aussy bien qu'a Mr Dufay par deux differentes lettres. Je vous ay marqué le besoin que j'avois d'un negre que l'on m'accorderoit pour travailler a un jardin ou je cultiverois quelques platnes usuelles pour l'usage de l'hospital, avec celles que je destinerois pour vous envoyer ; et moyennant deux tonneaux de fret je m'engageray à faire les presens necessaires aux voyageurs, chirurgiens des postes pour qu'ils ramassent et m'envoyent ce qu'ils pourront trouver⁸⁰⁰.

⁷⁹⁷ Ce dernier est le prédécesseur du comte de Buffon à la direction du Jardin du roi. Charles François Cisternay du Fay est un chimiste qui est à la tête du Jardin de 1732 à 1739 date à laquelle il meurt de la petite vérole.

⁷⁹⁸ Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », art. cit., p. 126.

⁷⁹⁹ *Ibid.*, p. 131.

⁸⁰⁰ *Ibid.*, p. 133.

L'absence de brevet du roi n'empêche donc pas l'institution parisienne de créer des relations savantes informelles avec des voyageurs aux statuts très variés⁸⁰¹, telle est la spécificité du Jardin du roi dont tous les échanges et les réseaux n'ont pas nécessairement été documentés par le biais de canaux officiels.

Avant de nous pencher sur les voyageurs naturalistes du Jardin du roi à se rendre dans le Nouveau Monde, il convient de revenir brièvement sur l'institution en tant que lieu de centralisation et de normalisation des sciences, de recherche, de relai des nouvelles méthodes de classification botanique et des instructions de voyage.

b) De Tournefort à Linné : l'enseignement et les réseaux botaniques d'une institution en plein essor

La surintendance du Jardin du roi est rétablie en 1699⁸⁰² pour le premier médecin du roi Guy-Crescent Fagon, qui l'occupe jusqu'en 1718, après avoir été intendant de 1693 à 1698 et titulaire des chaires de botanique et de chimie depuis les années 1670. Sous son administration, trois botanistes voués à devenir des savants de premier-plan à l'échelle de la France et de l'Europe sont recrutés : Joseph Pitton de Tournefort, Sébastien Vaillant et Antoine de Jussieu. Fagon repère en effet le futur « père de la botanique »⁸⁰³, le jeune Tournefort alors qu'il vient d'arriver à Paris en 1683. Rapidement, le botaniste et suppléant de Fagon produit l'une des œuvres les plus importantes de l'histoire de la botanique et fait de son institution un lieu de savoir reconnu. Dès 1694, après avoir travaillé sous la direction du surintendant, Tournefort fait paraître ses *Elemens de botanique ou méthode pour connoître les plantes*, un ouvrage en trois volumes illustrés de plus

⁸⁰¹ De très nombreux informateurs coloniaux potentiels jouent un rôle crucial pour l'institution, sans pour autant être nommés. Par exemple, Jean Prat raconte qu'il collecte des herbiers et des plantes par l'entremise de personnes établies au Pays des Illinois et des Natchez, or leurs noms sont inconnus à l'inverse de leur contribution : « J'ay mis des fruicts ou olives de L'arbre à Camphre des bayes du Laurier des iroquois, des fruicts et graines de copalme, du laurier tulipier, de platane et de cephalanthus, des noix, un paquet de viperine, et de différentes graines que j'ay receu du natchez et un petit herbier qui m'a Eté envoyé des illinois », cité dans Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », art. cit., p. 141.

⁸⁰² La même année, Fagon est nommé membre honoraire de l'Académie royale des sciences.

⁸⁰³ Tournefort est communément nommé « père de la botanique française », l'expression est popularisée au XIX^e siècle par Henri Baillon, voir : Henri Baillon, *Dictionnaire de botanique*, Paris, Hachette, 1876, vol. 1, p. III.

de 450 gravures réalisées avec Claude Aubriet. D'emblée, le livre est le fruit de plusieurs talents du Jardin, dont l'affiliation est évidente dans les *Elemens de botanique* : la première page de l'ouvrage [Fig. Tournefort.Jardin 1] représente quatre chérubins déroulant le titre du livre tout en survolant les parterres du Jardin du roi. La préface de Tournefort met en avant la protection royale et les voyages comme nécessaires pour faire avancer la botanique :

Le Livre que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté, ne pouvoit paroître que sous son Nom auguste ; puisque c'est le fruit des voyages que j'ai entrepris par ses ordres. Outre qu'il renferme ce qu'a de plus beau une science également utile & agréable, il en contient aussi les principes ; & l'on trouve une méthode aisée pour distinguer les plantes les unes d'avec les autres dans cette infinie variété qui fait une des principales richesses de la nature⁸⁰⁴.

Avec cet ouvrage fondateur, l'auteur crée une méthode de classification des plantes qui repose sur la structure des fleurs et des fruits, la démarche est inédite et révolutionne le champ d'étude. Les *Elemens* sont divisés en différentes sections, classes et sous-classes de végétaux, la méthode fournie sert de modèle idéal à suivre pour la description et l'illustration de la flore en partant de la fleur. Par exemple, le frêne [Fig. Tournefort.Plantes 1] est décrit comme « un genre de plante dont les fleurs A sont des grappes chargées de plusieurs étamines B dont chacune soutient ordinairement deux sommets [...] »⁸⁰⁵ et la gravure qui complète la description est légendée en fonction.

Sous le mandat de Fagon, Sébastien Vaillant s'illustre également pour l'enseignement qu'il dispense et pour ses propres recherches sur la classification des végétaux, ce dernier est en effet à l'origine du *Sermo de structura florum*, qui confirme la découverte de la sexualité des plantes avant l'heure. Pour Yves Laissus, le personnel scientifique recruté par Fagon « inscrit aussi le Jardin dans le mouvement de diffusion des idées et des connaissances scientifiques de l'époque, en encourageant la culture des plantes coloniales et les voyages d'étude dans des pays lointains »⁸⁰⁶. Vaillant crée par exemple un catalogue des plantes observées dans les Antilles par le Minime Charles Plumier selon l'ordre des volumes du *Botanicum Americanarum*⁸⁰⁷ dont il confronte les

⁸⁰⁴ Joseph Pitton de Tournefort, *Elemens de botanique*, Paris, Imprimerie royale, 1694, vol. 1, Épître, s. p.

⁸⁰⁵ *Ibid.*, vol. 1, p. 448.

⁸⁰⁶ Yves Laissus, « Le Jardin du roi », dans Yves Laissus et Jean Torlais, *Le Jardin du Roi et le Collège royal dans l'enseignement des sciences au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 291.

⁸⁰⁷ Il s'agit des notes de Plumier qui travaillait sur de nombreux ouvrages : BCMNH.N.Ms 2-7 : « *Botanicum americanum, seu historia plantarum in americanis insulis nascentium...*, ab anno 1689 usque ab annum 1697 », Charles Plumier.

spécimens décrits par le voyageur aux plantes du Jardin : « Narcisso Leucoium vulgare C. B. C'est la petite du Jardin »⁸⁰⁸. De son côté, Plumier, qui voyage pour le compte du roi, cite abondamment la nouvelle méthode de Tournefort dans son *Traité des fougères* paru en 1705⁸⁰⁹. Ainsi, dès le début du XVIII^e siècle, l'institution parisienne s'impose comme un lieu de centralisation et de validation des savoirs, les enseignements qui y sont dispensés sont immédiatement mis en pratique par leurs membres.

Si les efforts fournis par les prédécesseurs de Buffon sont grandement profitables pour l'institution, à partir de 1739, le règne du comte sur le Jardin du roi est important même s'il n'est pas directement à l'origine de l'innovation botanique qui y a lieu⁸¹⁰. Durant son administration qui couvre presque la moitié du siècle, l'établissement s'étend considérablement pour atteindre plus de 6000 spécimens, le réseau de correspondants du Jardin s'accroît et c'est pendant cette période que se propage la nouvelle méthode de classification de Linné qui « devient la figure emblématique de l'histoire naturelle européenne »⁸¹¹. En 1738, le botaniste suédois est de passage à Paris où il est accueilli par Bernard de Jussieu dont il assiste aux herborisations, deux ans après la parution de son fameux *Systema Naturae*. Dans cet ouvrage paru en 1735, Linné crée une nouvelle méthode de classification des plantes fondée « sur le nombre et la position des étamines par rapport au pistil, dit système sexuel »⁸¹². Bien que le comte de Buffon, auteur de la monumentale *Histoire naturelle, générale et particulière* s'oppose aux idées de Linné, le Suédois échange avec le surintendant et la nouvelle méthode est en partie adoptée par les Jussieu, qui la mettent en pratique au sein du Jardin. Grâce à la correspondance entre Duhamel de Léogane et Bernard de Jussieu, nous savons que ce dernier était informé des limites du système de Tournefort à l'épreuve de la flore américaine, d'où l'adoption vraisemblablement rapide des méthodes de Linné. En effet, en 1735, Duhamel écrivait

⁸⁰⁸ BCMNH.N.Ms 34 : « Catalogue des plantes que le Père Plumier a observées dans les Isles Antilles, selon l'ordre des volumes du *Botanicum Americanum* », Sébastien Vaillant, p. 58.

⁸⁰⁹ Voir : Charles Plumier, *Traité des fougères de l'Amérique*, Paris, Imprimerie royale, 1705.

⁸¹⁰ À propos du comte de Buffon et du Jardin du roi, voir : Emma C. Spary, *Le Jardin d'utopie. L'Histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2005 ; Joanna Stalnaker, *The Unfinished Enlightenment : Description in the Age of the Encyclopedia*, Ithaca, Cornell University Press, 2010.

⁸¹¹ Pascal Duris, « Linné et le Jardin du roi », Université de Bordeaux 1, 12 avril 2012, p. 1. URL : <https://objethistoire.hypotheses.org/files/2012/04/Linn%C3%A9-et-le-Jardin-du-roi-Pascal-DURIS-12.04.2012.pdf>.

⁸¹² *Ibid.*, p. 6.

à Jussieu à propos de la fleur de l'acajou qu'il observe à Saint-Domingue que « le système de M. de Tournefort a encore laissé bien des difficultés dans la botanique »⁸¹³.

La nouvelle classification créée par le suédois fait l'objet d'une série de rééditions au cours du siècle et intéresse les Jussieu en raison de sa praticité, car les végétaux sont facilement nommés et assignés à un genre dit artificiel suivant la nomenclature linnéenne. À côté du *Système de la nature* qui fait l'objet d'une traduction en français tardive, il faut souligner que le Suédois est à l'origine de deux ouvrages qui ont une influence importante dans les milieux savants parisiens et sur les voyageurs naturalistes de l'époque. En 1752, Linné publie sa fameuse *Philosophica botanica* traduite en français en 1788 sous le titre de *Philosophie botanique* et en 1759 paraît l'*Instructio peregrinatoris*. Le premier ouvrage est un véritable manuel de botanique descriptive, qui fournit une méthode d'observation de la flore ainsi qu'une série d'outils, comme la bibliothèque idéale du botaniste, un résumé des classes des plantes ou encore une partie sur les vertus des plantes à connaître. Dans ce livre qu'il conçoit en 1750, il insiste sur l'importance des correspondances, sur la nécessité de recueillir toutes les espèces possibles de plantes en double et il déclare : « à la fin de ce petit Ouvrage, j'ai placé quelques instructions aux progrès de la science, afin qu'il n'y eut rien de vuide »⁸¹⁴. En ce sens, la *Philosophie botanique* préfigure un texte important à l'échelle du siècle, l'*Instructio peregrinatoris* de 1759, souvent regardé comme « la première instruction pour les voyageurs dans le domaine de l'histoire naturelle »⁸¹⁵ et reconnu « comme un modèle ayant fait autorité [...] malgré son aspect synthétique, [car] il contient en effet tous les éléments qui caractérisent les instructions »⁸¹⁶. Il est intéressant de relever que dans la *Philosophie botanique*, l'auteur définit la science comme la « science de la Nature, qui donne la connoissance des Végétaux »⁸¹⁷ avant de commencer son ouvrage par ce qu'il appelle « La bibliothèque Botanique » répartie en parties du monde (L'Europe, Les Alpes, Le Cap, Les Indes, L'Amérique septentrionale et méridionale) et classée par date : « Elle enseigne les découvertes, les révolutions les progrès, les

⁸¹³ BCMNH.N.Ms Jus 6 (Groupe 9) : Duhamel, médecin à Léogane, Duhamel à Bernard de Jussieu, le 3 octobre 1735 depuis Léogane, p. 30.

⁸¹⁴ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, Paris, Cailleau, 1788, Épître, p. IV.

⁸¹⁵ Silvia Collini et Antonella Vannoni (éd.), *Les instructions scientifiques pour les voyageurs (XVII^e-XIX^e siècle)*, op. cit., p. 26.

⁸¹⁶ Id.

⁸¹⁷ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, op. cit., p. 2.

lieux, les méthodes. Que le Botaniste sache quels Livres il doit consulter sur la Plante dont il est question »⁸¹⁸.

Le programme fourni par Linné dans la *Philosophie botanique* est plus rarement mentionné que l'*Instructio*, pourtant, il rend compte des enseignements botaniques tels qu'ils sont dispensés au Jardin du roi sur la période, des systèmes de références utilisés par les naturalistes des institutions parisiennes et il illustre à quel point tout savoir collecté par les voyageurs du siècle est susceptible de faire avancer la science. La bibliothèque validée par Linné célèbre en effet le statut de naturaliste compris dans un sens large et valorise le rôle des académies, jardins et de leurs correspondants. Dans sa liste des « Botanistes les plus distingués suivant l'ordre des temps »⁸¹⁹, il mélange les botanistes aux botanophiles, il cite évidemment Théophraste, Pline et Dioscoride, mais encore Jean Robin, Jean Théodore de Bry⁸²⁰, Conrad Gessner, Jacques Dalechamp, Jacques Cornuti, José de Acosta, Francisco Hernández, George Margrave, Willem Pison, Denis Dodart, Charles Plumier, Joseph Pitton de Tournefort, Antoine de Jussieu, Louis Feuillée, Sébastien Vaillant, Bernard de Jussieu, Mark Catesby, Philip Miller, Pierre Barrère et Pehr Kalm parmi d'autres. La formation d'un naturaliste doit donc commencer avec la lecture des traités de botanique et des récits des voyageurs, des fleuristes, des botanistes, des commentateurs, des curieux et des monographies parmi lesquels se trouve par exemple Joseph-François Lafitau⁸²¹. Linné présente ensuite les différentes méthodes de classification avant de lister les grandes familles de plantes et leurs genres. Il est permis de supposer que les auteurs cités par Linné et que nous avons également présentés, ainsi que les instructions écrites par le Suédois sont le reflet des connaissances que possèdent ou que doivent acquérir les voyageurs naturalistes du XVIII^e siècle. De même, l'*Intrusctio peregrinatoris* de 1759 doit se comprendre comme un outil qui rend compte de pratiques de voyage déjà communément établies au sein des institutions scientifiques

⁸¹⁸ *Ibid.*, p. 3.

⁸¹⁹ *Id.*

⁸²⁰ Linné renvoie vraisemblablement à un ouvrage composé de planches de botanique éditées par le fils de Théodore de Bry, le *Florilegium novum hoc est : variorum maximeque rariorum florum ac plantarum singularium unà cum suis radicibus & cepis [...]*, Oppenheim, 1612.

⁸²¹ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, *op. cit.*, p. 10.

européennes⁸²². Dans ce pamphlet qui sert de modèle d'instructions pour les voyageurs, Linné écrit que :

Il ne faut visiter les contrées étrangères qu'après avoir voyagé dans sa propre patrie. La connoissance de l'art du dessin est infiniment agréable et commode au voyageur ; mais il doit s'attacher sur-tout à décrire les objets avec tant de précision et de clarté, que l'esprit les comprenne si bien que l'œil les croie voir. Il doit visiter les hommes instruits et les gens de lettre, et prendre pour modele les voyageurs les plus célèbres [...] Il marquera soigneusement dans sur son journal, les routes, les provinces [...] toutes ces choses devant être un jour fort utiles aux voyageurs qui parcoureront après lui les mêmes lieux⁸²³.

À l'échelle du Jardin du roi, les directives de Linné servent déjà de principes directeurs aux voyageurs et aux correspondants de l'institution depuis les dernières années du XVII^e siècle. Dans les années 1770, dans ce qui semble être des instructions pour les voyageurs non achevées, Antoine-Laurent de Jussieu se montre en suiveur attentif des méthodes de Linné, clairement adoptées par le Jardin du roi et par ses correspondants malgré les réticences de Buffon. En effet, dans un « Ordre qu'il faut observer dans la description des plantes », Antoine-Laurent de Jussieu établit tout un programme de collecte et de description de la flore respectant les méthodes linnéennes :

Un voyageur qui découvre dans les pays qu'il parcourt, des plantes nouvelles, doit s'attacher à les décrire avec soin sur les lieux et à en déterminer les caracteres essentiels. Il faut qu'il ait un journal destiné à ce seul objet et dont chaque page consacrée à une plante aura un numero correspondant à celui de l'herbier [...] il passera ensuite à la description et passera successivement en revue la racine, la tige, les ramifications, les bourgeons, les feuilles, la disposition des fleurs, et les parties de la fructification⁸²⁴.

Le même texte, qui résume et qui conjugue les méthodes de Tournefort et de Linné, encourage même les voyageurs à consulter la *Philosophie botanique* du Suédois :

Il faudroit, si on le peut, déterminer le nombre et la position des écailles et surtout la maniere dont les jeunes feuilles sont repliées avant leur développement [...] Mr. Linnaeus dans son *Philosophia Botanica*, p. 307, donne les figures de diverses coupes et des noms simples pour les caractériser⁸²⁵.

⁸²² Linné lui-même met en avant un certain nombre d'institutions, dont l'Académie royale des sciences française et celle de Stockholm.

⁸²³ Silvia Collini et Antonella Vannoni (éd.), *Les instructions scientifiques pour les voyageurs (XVII^e-XIX^e siècle)*, op. cit., p. 81.

⁸²⁴ BCMNH.N. Ms 1211 : Ordre qu'il faut observer dans la description des plantes, Antoine-Laurent de Jussieu, fol. 1r.

⁸²⁵ *Ibid.*, fol. 2r.

Les voyageurs sont en effet invités à tenir des journaux, des herbiers, à dessiner et à décrire tout ce qui peut être utile à leur pays et sont informés des nouvelles méthodes de dénomination et de classification botaniques. Grâce à leurs échanges avec le Jardin, deux naturalistes s'illustrent particulièrement pour leur mise en application des principes linnéens. Le premier est Joseph Dombey, qui est envoyé au Pérou en 1775, d'où il correspond étroitement avec André Thouin, ainsi qu'Antoine-Laurent de Jussieu, en plein classement de tous les dessins et descriptions de Charles Plumier selon l'ordre de Linné⁸²⁶. Dombey avait été formé à Montpellier auprès d'Antoine Gouan, l'un des premiers botanistes français à adopter la nomenclature linnéenne en France dans son *Hortus Regius Monspeliensis* en 1762. Ensuite formé par Bernard de Jussieu dont il est proche, il se réfère sans cesse dans ses échanges avec le Jardin aux recherches et aux recommandations de Linné, en particulier lors de ses herborisations au Chili, d'où il déclare :

La nature échappe aux arrangements des systèmes. Cependant celui de Linnaeus est excellent, peut être le seul bien fait avec lequel on peut travailler et découvrir commodément. C'est au naturaliste à régler les écarts de la nature et à reconnoître le véritable caractère sous le masque léger qui le couvre⁸²⁷.

Le second voyageur qui est très au fait des méthodes de Linné est le botaniste français affilié au Jardin du roi Jean-Baptiste Fusée-Aublet. Il passe neuf ans en Guyane à partir de 1752 et révèle à quel point l'institution parisienne est un relai efficace des nouvelles découvertes botaniques. Dès 1775, le voyageur publie son ouvrage le plus important en appliquant la méthode sexuelle de Linné dans son *Histoire des plantes de la Guiane françoise, rangées suivant la méthode sexuelle, avec plusieurs mémoires*, en deux volumes augmentés de près de 452 gravures. L'apport d'Aublet fait du Jardin du roi un lieu d'innovation scientifique, car son herbier y est également classé suivant la méthode binomiale.

Au cours du siècle des Lumières, l'institution parisienne se développe comme un pôle essentiel d'enseignement et de développement de la botanique. En marge de l'Académie royale des sciences, le Jardin est un lieu de transmission, de formation et d'acclimatation. Certains des grands modèles de classification y sont développés ou relayés, à la fin du XVII^e siècle, le Jardin devient rapidement un lieu d'appropriation de la nature coloniale.

⁸²⁶ BCMNH.N.Ms 3338 : *Nova plantarum americanarum genera* de Charles Plumier, 1703, exemplaire annoté par Antoine et Bernard de Jussieu, 161 p.

⁸²⁷ Cité dans : Catherine Lang, « Joseph Dombey (1742-1794), un botaniste au Pérou et au Chili. Présentation des sources », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1988, t. 35, n° 2, p. 268.

c) La formation d'un idéal : le voyageur naturaliste du Jardin du roi

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, un nouveau type de voyageur apparaît avec son lot de caractéristiques en perpétuelle évolution : le voyageur naturaliste. Dans sa très fameuse *Philosophie botanique*, Linné clarifie leur statut : ce sont « les voyageurs [qui] se sont transportés dans les Régions les plus éloignées pour en observer les productions Végétales »⁸²⁸. Le botaniste suédois rapporte même qu'« il y a d'excellentes choses sur les Plantes »⁸²⁹ dans les relations de voyageurs tels que Louis Feuillée et Tournefort. À la mort de ce dernier en 1709, Fontenelle se souvient de Tournefort comme du voyageur naturaliste idéal du siècle des Lumières :

La Botanique n'est pas une science sédentaire et paresseuse, qui se puisse acquérir dans le repos et dans l'ombre d'un cabinet ; elle veut qu'on coure les montagnes et les forêts, que l'on gravisse contre des rochers escarpés, que l'on s'expose au bord des précipices. Les seuls livres qui peuvent nous instruire à fond dans cette matière ont été jetés au hasard sur toute la surface de la terre, et il faut se résoudre à la fatigue et au péril de les chercher et de les ramasser. De là vient aussi qu'il est si rare d'exceller dans cette science. Le degré de passion qui suffit pour faire un savant d'une autre espèce, ne suffit pas pour faire un grand botaniste, et avec cette passion même il faut encore une santé qui puisse la suivre⁸³⁰.

Ainsi, le voyageur naturaliste est avant tout celui ou celle qui fait « de grands voyages, & qui quelquefois en donnent des relations [...] Fourmont, Tournefort, &c. sont d'excellens Voyageurs »⁸³¹ comme le rapportent les dictionnaires de Furetière, puis de Trévoux. Si le botaniste français Joseph Pitton de Tournefort apparaît dans la courte définition du voyageur, c'est que dès la fin du XVII^e siècle, comme le montre Fontenelle : le voyageur idéal doit avoir le goût des sciences. Dans les dictionnaires d'époque, le mot « voyageur » est associé à certaines qualités morales et savantes, et on le retrouve dans les définitions de « question », car « un voyageur qui arrive est importuné de mille questions qu'on lui fait »⁸³², de « passepartout », car « un voyageur qui sçait le Latin a un passepartout »⁸³³, ou encore à celle de « risque » : « un soldat, un matelot,

⁸²⁸ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, op. cit., p. 12, f17.

⁸²⁹ *Id.*

⁸³⁰ Bernard de Fontenelle, « Éloge de M. de Tournefort », *Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1708, p. III.

⁸³¹ Entrée « Voyageur », *Dictionnaire universelle* de Trévoux, 1771, vol. 8, p. 475.

⁸³² Entrée « Question », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. 3.

⁸³³ Entrée « Passepartout », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. 3.

un voyageur, ont bien des risques à courent : souvent ils risquent de la vie »⁸³⁴. De même, le voyageur est celui qui « connoist bien »⁸³⁵, qui découvre⁸³⁶ et observe tant « un voyageur a mille belles choses à observer dans ses voyages »⁸³⁷, qui « s'est embarqué à La Rochelle pour aller aux Indes »⁸³⁸ et qui suit un « itinéraire » : la « description que fait un voyageur de son voyage, & des singularitez qu'il a observées dans les lieux »⁸³⁹. Dès lors, comment former le voyageur idéal et comment le Jardin du roi, plus que toute autre institution française, a-t-il façonné des voyageurs naturalistes aptes à servir les sciences depuis le Nouveau Monde ? Yves Laissus s'est en partie attelé à répondre à cette question qui pourrait faire l'objet d'une étude renouvelée⁸⁴⁰. Pour l'historien, les premiers voyageurs de la Renaissance sont aussi les premiers naturalistes, car Pierre Belon, André Thevet, Jean de Léry ou encore Pierre Boucher font partie de ces voyageurs qui s'occupent d'histoire naturelle. Toujours selon Yves Laissus, les voyageurs naturalistes sont plus voyageurs que naturalistes et, même au Siècle des Lumières, le voyage façonnerait le savant. Or, avec la création du Jardin du roi, puis de l'Académie royale des sciences, le voyageur naturaliste idéal doit avoir une formation préalable ou un programme de travail, il doit écrire ou dessiner et il doit passer son temps libre à observer la flore, tout en endurant les risques du voyage.

En 1715, l'éditeur Jean-Frédéric Bernard, dans un recueil sur les voyages dans les pays du Nord, écrit un *Essai d'instructions pour Voyager utilement* dont il est difficile d'évaluer la portée⁸⁴¹, mais qui montre à quel point l'histoire naturelle s'impose à toutes sortes de voyageurs. Les premières lignes de cet essai font part d'un constat :

J'ai remarqué que la Connoissance de l'Histoire Naturelle & de la correspondance que les Peuples ont entre eux pas le commerce &c. est une chose absolument necessaire à ceux qui voient,

⁸³⁴ Entrée « Risque », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, t. 3.

⁸³⁵ Entrée « Connoistre », Antoine Furetière, *op. cit.*, t. I.

⁸³⁶ Entrée « Descouvrir », Antoine Furetière, *op. cit.*, t. I.

⁸³⁷ Entrée « Observer », Antoine Furetière, *op. cit.*, t. II.

⁸³⁸ Entrée « Embarquer », Antoine Furetière, *op. cit.*, t. I.

⁸³⁹ Entrée « Itinéraire », Antoine Furetière, *op. cit.*, t. III.

⁸⁴⁰ L'article de Yves Laissus reste la référence en la matière : Yves Laissus, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », art. cit.

⁸⁴¹ Jean-Frédéric Bernard publie toutefois un grand nombre de relations au cours du siècle, dont les *Relations de la Louisiane et du fleuve Mississipi* en 1720. À propos de l'éditeur, de ses entreprises éditoriales et de la portée éventuelle de ses travaux à l'échelle du siècle des Lumières, voir : Elena Muceni, « L'apport d'un éditeur des Lumières à la littérature viatique de son temps : Jean-Frédéric Bernard et le *Recueil de voyages au Nord* », *Viatica*, 2016 [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/viatica/563>. L'autrice de cet article offre également une lecture détaillée des *Instructions pour voyager utilement* en mettant l'accent sur le projet de Bernard et sa vision du voyage utile.

& qu'un homme, quelque diligent qu'il puisse être, ne sauroit profiter à courir le Monde, s'il ignore ce qu'il doit observer dans chaque Païs, & de quelle manière il doit s'y prendre dans ses Recherches⁸⁴².

Dans une partie qu'il appelle « Recherches à faire dans les Antilles », il insiste sur le fait que le voyageur doit être capable de se rendre utile en collectant et en décrivant la flore : « Il faudroit apporter, s'il est possible, une de toutes les plantes curieuses, un de chaque simples, &c. Sans negliger de savoir exactement les Vertus que les Naturels du Païs attribuent à ces plantes. Pour cet effet il faudroit toujourns y ajouter une petite Description »⁸⁴³. Le voyage naturaliste doit donc être utile peu importe sa durée, ce qui permet aux botanophiles, collecteurs, correspondants académiques et informateurs coloniaux d'en réclamer le titre.

Au Jardin du roi tout comme à l'Académie, les missionnaires, les jardiniers ou les simples curieux peuvent se mettre au service de ces institutions, toutefois, le tournant du XVIII^e siècle voit des voyageurs spécialisés s'imposer comme les voyageurs modèles de leur siècle, car ils ont la passion et la formation dont parle Fontenelle. Lorsqu'en 1700 Tournefort est missionné par le roi pour se rendre au pays du Levant avec Claude Aubriet, il est déjà un botaniste acclamé, de sorte qu'il incarne un premier idéal du voyageur botaniste de formation. Sa *Relation du voyage du Levant fait par ordre du Roy* commence ainsi :

Le Comte de Pontchartrain [...] proposa à Sa Majesté sur la fin de l'année 1699 d'envoyer dans les pays étrangers des personnes capables d'y faire des observations non seulement sur l'Histoire naturelle, & sur la Géographie ancienne & moderne ; mais encore sur ce qui regarde le Commerce, la Religion & les Mœurs des differens peuples qui les habitent. Comme j'avois déjà fait quelques voyages en Europe par ordre du Roy, j'eûs l'honneur d'être encore choisi⁸⁴⁴.

Tournefort a tout du candidat idéal : il sait nommer, décrire, dessiner les plantes, il a étudié la médecine et il a de l'expérience en tant que voyageur. Dès 1678, il herborise en Provence ainsi que dans les Alpes en compagnie de Pierre Garidel et de Charles Plumier. Nous l'avons vu, ce dernier est envoyé à trois reprises dans les Antilles entre 1687 et 1694 avec la protection du roi et de Michel Bégon. Le minime connaît Tournefort, s'intéressera même sa méthode de classification,

⁸⁴² Jean-Frédéric Bernard, « Essai d'instructions pour Voyager utilement », dans *Recueil de Voiages au Nord, contenant divers Memoires tres utiles au Commerce & à la Navigation*, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1715, t. I, p. 1.

⁸⁴³ *Ibid.*, p. 75.

⁸⁴⁴ Joseph Pitton de Tournefort, *Relation d'un voyage du Levant, fait par ordre du Roy, contenant l'Histoire Ancienne & Moderne de plusieurs Isles de l'Archipel, de Constantinople, des Côtes de la Mer Noire, de l'Armenie, de la Georgie, des Frontieres de Perse & de l'Asie Mineure*, Lyon, Anisson et Posuel, 1717, vol. 1, p. 1.

est également formé à la botanique et a le goût du dessin. En raison de ses qualités et de ses liens avec Tournefort, Plumier est directement sollicité par Fagon au Jardin du roi en 1704 pour partir au Pérou étudier le quinquina ; or il meurt en Espagne alors qu'il était en route. Ce voyage ordonné par Fagon met en évidence l'idéal qu'incarne Plumier en tant que voyageur naturaliste aux yeux du Jardin du roi, de fait, il servira de modèle à l'institution lorsqu'il s'agira de choisir des voyageurs ou des correspondants. Certains manuscrits de Plumier montrent même que bien avant l'heure, il appliquait les recommandations qui seront celles de Linné lors de la préparation de ses voyages. Par exemple, avant l'une de ses missions aux Antilles, il fabrique un petit livre manuscrit⁸⁴⁵ qui mériterait une étude approfondie, dans lequel il compile toutes les descriptions et tous les dessins de l'*Historia naturalis Brasiliae* de Pison et Margrave publié en 1648, qu'il recopie à l'encre. Il se crée un répertoire visuel et descriptif de tout ce qu'il y a de connu au regard des régions qu'il s'apprête à parcourir. Parmi les spécimens qu'il recopie à l'identique se trouve l'ananas [Fig.Plumier PM 1 et Fig.Pison et Margrave 2] ou l'*Icicariba* [Fig.Pison et Margrave 3 et Fig.Plumier PM 2], la plante étant représentée dans un format plus grand, avec une description en latin comme pour les quelque deux cents autres spécimens choisis par Plumier. Le minime page de son manuscrit, numérote et nomme tous les dessins, dont certains révèlent une riche combinaison de sources. Sur la planche qui donne à voir la *Cuiete* et l'*Iocara*, il note : « Cuiete vulgo cochine. Calebassier du P. du Tertre » [Fig.Plumier PM 3 et Fig.Du Tertre 7]. Le botaniste a donc étudié avec attention les récits de Jean-Baptiste du Tertre dans lesquels il puise des informations au regard de l'histoire naturelle des Antilles, en plus des écrits de Pison et Margrave auxquels il fait des renvois précis. La manière dont Plumier annote ses dessins laisse penser qu'il entend corriger ou vérifier certaines observations. C'est notamment le cas du *Mundubi* qui est en fait la cacahuète [Fig.Plumier PM 4], dont il recopie la plante de l'ouvrage de Pison et Margrave [Fig.Pison et Margrave 4] tout en y ajoutant le fruit tel qu'il est représenté par Du Tertre [Fig.Du Tertre 2] ; il annote le tout en émettant un doute quant au nom de la plante qui n'a pas encore été fixé : « Mundubi. Pisttache du père Du Tertre » [Fig.Plumier PM 4]. En 1722, le voyageur Jean-Baptiste Labat écrit qu'on l'« appelle pistache très improprement [...] Les véritables pistaches ne croissent qu'en Asie »⁸⁴⁶.

⁸⁴⁵ BA.Ms 913 : « Extrait des ouvrages de Margrave et de Pison », Charles Plumier, fin du XVII^e siècle.

⁸⁴⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 4, p. 58.

En 1704, si le projet de voyage de Plumier pour le compte du Jardin du roi se solde par un échec en raison de la santé du minime, il reste le voyageur idéal au cours du siècle qui vient de commencer. En recherchant ses qualités, l'institution va choisir des voyageurs naturalistes qu'elle est en mesure de former, la Marine et l'Académie des sciences s'en remettant parfois au Jardin du roi pour trouver et instruire des voyageurs naturalistes à envoyer dans les colonies : l'institution parisienne s'avère alors être un véritable lieu d'expertise. En février 1721, le gouverneur de Cayenne, Claude Guillouet d'Orvilliers, s'adresse au conseil de la Marine pour obtenir un botaniste dans la colonie. Le conseil rapporte que :

M. Dorvilliers représente qu'il seroit tres necessaire d'envoyer un Botaniste a Cayenne a cause de la quantité de Simples et de Baumes qu'il y a dans ce pays, et que si cela se pouvoit il seroit a souhaiter que ce fut aussi un frere de la Charité qui auroit soin de l'hôpital en meme temps.

NOTA. Il n'y a point de Botaniste parmi les Freres de la Charité, mais M. [Antoine] de Jussieu, professeur en Botanique au Jardin Royal, dit qu'il pourra en fournir un⁸⁴⁷.

Le Conseil de la Marine écrit ensuite qu'Antoine de Jussieu va se charger de trouver un voyageur naturaliste qu'il va instruire lui-même : pour se faire « il doit travailler a un Mémoire de tout ce qui vient du Brezil afin qu'on puisse le faire chercher a Cayenne »⁸⁴⁸. Le voyageur proposé par Jussieu n'est autre que Pierre Barrère, un étudiant en botanique de Perpignan, qui part pour Cayenne en 1722 en tant que botaniste du roi. En 1741, il publie un *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale : ou dénombrement des plantes, des animaux, & des minéraux qui se trouvent dans l'isle de Cayenne* et en 1742, une *Nouvelle relation de la France equinoxiale*. Avant de présenter le catalogue de plantes nouvelles qu'il parvient à établir, Barrère liste les auteurs qu'il étudie ou rencontre pour constituer son ouvrage, parmi eux se trouvent André Thevet, Conrad Gessner, Charles de Rochefort, Joseph Pitton de Tournefort, Charles Plumier, Jean-Baptiste Lignon, Margrave ou encore Oviedo⁸⁴⁹. Barrère honore largement le rôle⁸⁵⁰ qui lui est accordé grâce à Jussieu et au Jardin du roi, qui devient une institution de confiance pour déployer des médecins, des botanistes, des jardiniers ou du personnel colonial qualifié à travers le monde. De fait, Joseph de Jussieu est envoyé au Pérou en 1735 par le Jardin du roi, puis Joseph Dombey sur

⁸⁴⁷ Cité dans : Henri Froidevaux, *Note sur le voyageur guyanais Pierre Barrère, op. cit.*, p. 11.

⁸⁴⁸ *Id.*

⁸⁴⁹ Pierre Barrère, « Explication des noms abregés des Auteurs cités dans ce Livre », dans *Essai sur l'histoire naturelle de la France Equinoxiale*, p. XVIII-XXIV.

⁸⁵⁰ La contribution botanique de Barrère est unique bien que ce dernier se soit vu contraint de retourner en France après avoir refusé de soigner gratuitement des soldats français à Cayenne.

ses traces en 1775. Tous deux sont formés et instruits par l'institution parisienne de laquelle ils reçoivent un brevet de naturaliste du roi.

Les voyageurs naturalistes instruits par le Jardin sont nombreux et figurent parmi les naturalistes les plus réputés de leur siècle. Michel Sarrazin fréquente et échange avec l'institution avant et pendant son séjour au Canada, tout comme Jacques-François Artur médecin du roi à Cayenne de 1736 à 1771, ou encore Fusée-Aublet, qui s'illustre pour son intérêt pour le dessin botanique au service du Jardin⁸⁵¹. De même, certains jardiniers moins connus, déployés notamment en Louisiane, endossent le rôle de voyageurs naturalistes pour le Jardin du roi. En 1708, François Le Maire demande par exemple à Antoine-Tristan Danty d'Isnard⁸⁵² l'ouvrage de Tournefort pour l'aider dans les herborisations qu'il a promis de mener et évoque des envois à l'attention du Jardin :

Je regrette de n'avoir pas le petit livre de Monsieur Tournefort de la connoissance générale des plantes. J'ay écrit par le dernier vaisseau à Monsieur Isnard successeur de Monsieur Tournefort dans la Chaire de la Botanique au Jardin Royal que je travaillais à luy envoie d'ici quelques Plantes Médicinales [...] je tacheray de tenir ma parole, mais je suis hors d'état de cela à Pensacola, y étant déffendu d'herboriser sous peine de la vie, parce que les Hespagnols à qui est ce fort étant en guerre avec les Sauvages, on n'ose sortir sans être dans un très grand danger d'être tué⁸⁵³.

C'est encore le cas de Jean Prat, qui décrit et collecte des plantes dans les environs de La Nouvelle-Orléans pour le compte de Bernard de Jussieu. Ses échanges laissent deviner qu'il aurait été formé auprès de Joseph de Jussieu⁸⁵⁴, mais qu'il a au moins fréquenté assidûment le Jardin, comme lorsqu'il liste des spécimens à envoyer en fonction de ce qu'il se rappelle avoir vu dans le jardin parisien : « des cypres des merisiers, et trois autres especes d'arbres dont je n'ay pas encore vû ny pû apprendre la figure des fleurs et des fruicts, et que je ne crois pas avoir vû au jardin du roy »⁸⁵⁵.

⁸⁵¹ Les dessins originaux de l'ouvrage de Fusée-Aublet semblent avoir été réalisés par un dessinateur de l'Académie royale des sciences avec qui le botaniste travaille en étroite collaboration : un artiste du nom de Fossier. Ce dernier pourrait être Louis-Denis Fossier, actif à Paris et à l'Académie sur la même période où il dessine pour le compte d'Antoine-Laurent Lavoisier. Voir : BCMNHN.Ms 454 : « Notes et dessins divers, donnés à Bernard de Jussieu par Fusée-Aublet ».

⁸⁵² Il s'agit du bref remplaçant de Tournefort, avant que la charge de démonstrateur des plantes soit attribuée à Antoine de Jussieu.

⁸⁵³ BCMNHN.Ms 948 (fol. 2v et fol. 3r.) : « Relation de la Louïsiane », par Le Maire.

⁸⁵⁴ Voir : Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1963, t. 41, p. 125-126 ; Roland Lamontagne, « L'influence de Maurepas sur les sciences [...] », art. cit., p. 117.

⁸⁵⁵ Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », art. cit., p. 125.

Au service du Jardin du roi, le voyageur idéal peut donc être un fonctionnaire colonial, un missionnaire, un médecin ou un collecteur, tant que ce dernier se rend utile en étudiant la flore ou en envoyant des spécimens à Paris. Contrairement à l'Académie royale des sciences, l'entretien et les progrès du Jardin du roi dépendent entièrement de voyages susceptibles de donner lieu à des envois de spécimens appartenant aux différents règnes de la nature depuis le monde entier. Buffon en est conscient, de sorte qu'en juillet 1773, il crée le statut honorifique de « correspondant du Cabinet du Roi »⁸⁵⁶. Les quelques correspondants⁸⁵⁷ à avoir profité de ce titre recevaient des appuis de la part de l'institution, tout comme des certificats ou des brevets et ils pouvaient réclamer des livres nécessaires à leurs missions au Jardin du roi⁸⁵⁸. Le brevet de correspondant du Cabinet du roi de l'officier de Marine séjournant en Guyane Charles-Nicolas-Sigisbert Sonnini de Manoncourt du 1^{er} mai 1775 montre bien que le titre est surtout honorifique. Le voyageur reçoit en effet un brevet qui doit surtout faciliter ses déplacements et ses envois au Jardin du roi :

Aujourd'hui 1^{er} may 1775 le Roi étant à Versailles voulant donner une marque particulière de la protection que Sa Majesté accorde à eux qui cherchent à se distinguer dans la carrière des sciences, est bien informée du zèle avec lequel le Sr. Sonnini de Manoncourt officier de marine et ingénieur du Roy dans la Guyanne Française s'est occupé de faire des recherches dans l'histoire naturelle des différents climats qu'il a parcouru des connaissances qu'il a acquises par un travail long et pénible dans cette science et des soins qu'il s'est donné pour enrichir le Cabinet d'histoire naturelle de Sa Majesté. Elle a cru ne pouvoir lui donner un témoignage plus flatteur de sa bienveillance qu'en l'attachant à son Cabinet en qualité de correspondant [...] l'autorise à continuer ses recherches dans tous les différents règnes de la nature, et enjoint à tous les gouverneurs et Intendants de ses Colonies de lui procurer pour cet effet tous les secours et facilités qui dépendront d'eux, ainsi que pour les envois qu'il sera dans le cas de faire pour le Cabinet de Sa Majesté⁸⁵⁹.

La mise en place tardive de ce titre de correspondant a eu un rayonnement limité et a principalement bénéficié à Buffon. Or, il rend bien compte de l'importance du Jardin du roi et de ses réseaux comme appuis pour former des voyageurs ou des informateurs coloniaux « qui cherchent à se distinguer dans la carrière des sciences »⁸⁶⁰ et à se rendre utiles.

⁸⁵⁶ AN.AJ/15/510 (pièces 364-382) : Correspondants et brevets du Jardin du roi, du 18 juillet 1773 à mars 1793. La création du statut honorifique sous l'impulsion de Buffon est évoquée dans : John McClellan III et François Regourd, *The Colonial Machine. French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, op. cit., p. 88-89.

⁸⁵⁷ Ils ne sont alors qu'une quinzaine, tout au plus, à bénéficier de ce statut, dont Pierre Sonnerat, Charles-Nicolas-Sigisbert Sonnini de Manoncourt, Joseph Dombey, André Michaux et Henri Charles François Brayer Du Barré.

⁸⁵⁸ AN.AJ/15/510 (pièces 364-382) : Correspondants et brevets du Jardin du roi, du 18 juillet 1773 à mars 1793.

⁸⁵⁹ AN.AJ/15/510 (pièce 365) : « Brevet de correspondant du Cabinet du Roi pour le Sr. Sonnini de Manoncourt, Versailles, le 1^{er} may 1775 ».

⁸⁶⁰ *Id.*

Concrètement, les réseaux de l'institution dépendent surtout des ambitions de son personnel. À partir des années 1760 et 1770, Louis Guillaume Le Monnier (ou Lemonnier) occupe la chaire de botanique de l'institution et André Thouin, qui en est le jardinier en chef, prennent l'initiative de former un grand nombre de jardiniers à l'histoire naturelle. Le Monnier écrit même une ébauche d'un « Recueil de ce qu'on doit ramasser dans un pays nouvellement decouvert » vers 1760, dans lequel il explique qu'un voyageur doit collecter tout ce qui peut l'être et que « si l'on vouloit procurer en Europe des plus amples connoissances on joindrait a cette collection un bouquet de fleur de chaque plante, ou arbre, que le fruit ou graine qu'on renfermeroit en un petit sac numeroté [...] en etat par ce moyen d'être determinés par les Botanistes en europe »⁸⁶¹. En 1777, les instructions écrites par Jean-François Séguier à l'attention de Joseph Dombey, correspondant de Thouin en Amérique du Sud, montrent que les visées du Jardin du roi se précisent, tout comme la classification botanique. Selon Séguier :

Ce n'est pas tout que de ramasser des plantes, il faut s'informer soigneusement des usages qu'en font les habitans pour se guerir de toutes les infirmités [...] D'après les échantillons que vous recueillerez, il vous sera facile à votre retour de les consulter et de les classer. Mais pour cela faire, il faut tâcher autant que vous pourrez de prendre des mémoires de leurs fructifications, observer le nombre des étamines et des pétales de chaque plante avec les calyces et leurs semences ou fruits qu'elles produisent. Voilà bien des occupations et des remarques à faire⁸⁶².

Sous l'intendance de Buffon, protecteur le plus important d'André Thouin, le Jardin du roi sert à « exhiber le pouvoir royal »⁸⁶³ ; il devient un lieu de représentation de l'histoire naturelle et de l'empire colonial français, et la flore doit donc être collectée avec méthode. En effet, à partir des années 1770, alors que Thouin est devenu jardinier en chef de l'établissement en 1764 un an après la perte de la Nouvelle-France, il instruit un grand nombre de voyageurs pour le compte du Jardin. Puis, pour le compte du comte de La Luzerne qui devient ministre de la Marine en 1788 et qui confie au jardinier la mission de développer les échanges entre la France et ses colonies. Connu

⁸⁶¹ BCMNH.N.Ms 357/VII : « Recueil de ce qu'on doit ramasser dans un pays nouvellement decouvert ».

⁸⁶² Cité dans : Ernest-Théodore Hamy, *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Brésil (1778-1785) : sa vie, son œuvre, sa correspondance, avec un choix de pièces relatives à sa mission*, Paris, Guilmoto, 1905, p. 322.

⁸⁶³ Emma C. Spary, *Le jardin d'utopie. L'Histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, op. cit., p. 27.

pour échanger avec près de quatre cents correspondants français et étrangers⁸⁶⁴, Thouin fait alors de l'institution un centre de circulation de graines et de lettres que nous étudierons tout particulièrement dans une partie consacrée à la diffusion et à l'acclimatation de la flore des Indes occidentales en France. Sous le mandat de Thouin, un grand nombre de jardiniers et de botanistes qui se focalisent sur les envois de végétaux sont envoyés en Amérique, comme Joseph Dombey, Hippolyte Nectoux, Joseph Martin ou encore André Michaux.

Ainsi, au cours du siècle, les catégories socio-professionnelles des informateurs naturalistes évoluent en fonction des intentions de l'institution et de la situation des colonies, qui ont besoin de développer leur agriculture, leurs jardins, leurs pépinières, leurs remèdes, en d'autres termes : leur économie et leur salubrité. À côté de l'Académie royale des sciences, le Jardin du roi est un lieu de formation de voyageurs naturalistes, au service direct de la machine coloniale française, tant les institutions parisiennes sont vouées à donner des outils opératoires au projet de la conquête coloniale. Dans le chapitre suivant, nous allons donc voir où les voyageurs naturalistes de notre corpus d'étude se rendent, quelle est leur contribution dans un espace colonial français en mutation et dans quelle mesure ils tentent de répondre aux attentes de la monarchie ou de ses institutions par la publication de leurs relations et par leurs comptes rendus de voyages.

⁸⁶⁴ À propos de Thouin et de ses correspondants, voir : Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 1989 ; Emma C. Spary, « Agir à distance : André Thouin et la fonction des réseaux botaniques », dans Emma C. Spary, *Le jardin d'utopie. L'Histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, op. cit., p. 75-125.

Chapitre 3 – La machine coloniale en action : l'ère des voyageurs-naturalistes dans l'Amérique en fleurs (1693-1804)

« Aussi dans l'âge d'or de l'enfance du globe, le premier acte du premier homme, fût-il l'inspection des choses créées »⁸⁶⁵, telle doit être l'attitude de l'homme de science déclare Linné dès les premières pages de son *Système de la nature*. À l'aube du XVIII^e siècle, face à un Nouveau Monde dont la découverte date alors de deux cents ans à peine, les voyageurs naturalistes inspectent et décrivent la nature américaine dans un cadre économique, scientifique et politique précis : l'espace colonial français.

Dans le contexte d'établissement de colonies françaises du Canada jusqu'à la Guyane, les voyageurs produisent des relations, des journaux de bords, des inventaires, des traités de botanique ou des compte rendus de missions scientifiques qui portent les marques du projet colonial. Comme le souligne Stéphanie Chaffray, quel que soit le statut ou la mission de celui qui voyage, ses écrits seront le fruit d'une expérience scientifique personnelle, mais aussi collective⁸⁶⁶. Par ailleurs, Réal Ouellet rappelle que selon les circonstances, les relations de voyages varient « dans leur forme et leur orientation thématique »⁸⁶⁷ et Pierre Berthiaume, qui a dressé une typologie des relations de voyage⁸⁶⁸, ajoute qu'invariablement, la politique de l'État conditionne la littérature de voyage dans le Nouveau Monde⁸⁶⁹. À l'échelle du XVIII^e siècle, le chercheur identifie différents contextes politiques, culturels et épistémologiques qui influencent tout particulièrement les voyageurs et les récits qui en découlent. De la nécessité pour la monarchie française d'asseoir son empire et son commerce colonial aux rivalités avec l'Angleterre qui lui font perdre une partie de ses colonies en 1763, le sens du voyage change et passerait « de l'exploration au parcours colonial, puis à l'étude scientifique »⁸⁷⁰. Pour comprendre le rôle et la place de la botanique dans les récits de voyage au siècle des Lumières, il faut donc tenter de reconstituer l'itinéraire géographique et temporel suivi par les voyageurs de notre corpus d'étude, que nous avons classés par profession [**Tableau 1**] tout

⁸⁶⁵ Carl von Linné, *Système de la nature*, Bruxelles, Lemaire, 1793, p. 8.

⁸⁶⁶ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 57.

⁸⁶⁷ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 2.

⁸⁶⁸ Voir l'ouvrage suivant : Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit.

⁸⁶⁹ *Ibid.*, p. 14.

⁸⁷⁰ *Id.*

en tenant compte de la région dans laquelle ils se rendent. Au Canada, en Louisiane ou dans les Caraïbes, l'étude de la flore joue un rôle central, bien que variable. Elle est souvent la base de l'économie coloniale, elle favorise l'essor démographique des colonies et selon François Regourd, elle permet aux pouvoirs impériaux de maîtriser et d'exploiter leurs terres tout en y témoignant de leur prestige⁸⁷¹. Dans ce chapitre, nous allons donc voir en quoi la géographie des colonies influence le choix des voyageurs, ou encore leur vocation et leurs inclinations pour la botanique.

3.1 La Nouvelle-France

« La France possède dans l'Amérique septentrionale plus de terrain qu'il n'y en a dans le continent d'Europe »⁸⁷² s'exclame Louis-Antoine de Bougainville en 1759 face à un territoire sous contrôle français, qui s'étale de Québec à La Nouvelle-Orléans. Dès 1664, alors que l'empire colonial français en Amérique se limite au Canada, Pierre Boucher écrit à l'attention de Colbert que « La Nouvelle-France est un tres-grand Pays, qui est coupé en deux par un grand fleuve nommé le Fleuve saint Laurens »⁸⁷³. Le voyageur insiste sur l'immensité d'un territoire sans limites, car au-delà du lac Huron « tout ce grand Pays nous demeure inconnu »⁸⁷⁴, ce qui fait dire à l'auteur qu'« il est vrai que ce Pays de la Nouvelle-France a quelque chose d'affreux à son abord »⁸⁷⁵. En effet, l'idée que se fait la France du Canada à la fin du XVII^e siècle est ambivalente et reflète même de grandes réticences. Selon Gilles Havard, dès les années 1660 deux visions de l'implantation coloniale se sont opposées à l'égard du Canada, dont l'étendue et le climat ont en partie freiné l'essor démographique. La première est celle de Colbert qui développe une doctrine économique plus que coloniale. Le but de Colbert étant d'intégrer les colonies aux réseaux métropolitains, l'intendant des finances privilégie alors une implantation resserrée le long des rives du Saint-

⁸⁷¹ Charlotte de Castelnau-L'Estoile et François Regourd (dir.), *Connaissances et Pouvoirs [...]*, op. cit., p. 13.

⁸⁷² Louis-Antoine de Bougainville, « Mémoire sur le Canada dans lequel on examine 1° s'il est important de le conserver ; 2° s'il peut se défendre en cas que la guerre continue en 1759 ; 3° s'il est facile de le secourir dans la situation présente », *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1923-1924, p. 24.

⁸⁷³ Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*, op. cit., p. 4.

⁸⁷⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁸⁷⁵ *Ibid.*, p. 5-6.

Laurent. Si Colbert est à l'origine d'une politique volontariste à l'égard de l'économie et du peuplement du Canada, il espère enraciner la colonie autour de Québec et de Montréal, où la Marine marchande aurait des appuis forts comme le souligne Pierre Berthiaume⁸⁷⁶. La vision qui s'oppose à celle de Colbert est celle de Jean Talon et du comte de Frontenac qui espèrent donner des bases continentales à la Nouvelle-France et l'étendre jusqu'au Mexique. Or, comme le rappellent Gilles Havard et Pierre Berthiaume, Colbert tente d'endiguer ces idées expansionnistes, si bien qu'en 1674 il écrit au comte de Frontenac :

L'intention de sa Majesté n'est pas que vous fassiez de grands voyages en remontant le fleuve Saint-Laurent [...] elle estime bien plus convenable au bien de son service de vous appliquer à bien faire défricher et bien habiter les endroits les plus fertiles, les plus proches des côtes de la mer et de la communication avec la France, que non pas de pousser au loin des découvertes au-dedans des terres de pays si éloignés qu'ils ne peuvent jamais être habités ni possédés par des Français⁸⁷⁷.

La dépendance envers la France est essentielle selon Colbert, mais malgré les consignes du ministre, la Nouvelle-France va s'étaler et dépasser le simple projet de maintien d'une colonie agricole dans le Pays d'en Bas. Les missions, les échanges commerciaux et l'appel de l'Ouest vont considérablement étendre la présence française jusque dans le Pays d'en Haut, puis le long du Mississippi, jusqu'à la création de la Louisiane française. Par ailleurs, Colbert était ouvert à une politique expansionniste si celle-ci permettait de combattre les velléités impériales des Anglais et des Espagnols, ce qui motive grandement l'établissement de la Louisiane. Avec le traité d'Utrecht de 1713 entre les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la France, la guerre de Succession d'Espagne prend fin, la France cède des territoires aux Anglais en Amérique du Nord et la Nouvelle-France prend forme autour du Saint-Laurent et des Grands Lacs, de l'Acadie, de l'Île-Royale et de la Louisiane. En nous appuyant sur les travaux de Pierre Berthiaume et de Stéphanie Chaffray, nous allons voir quels sont les voyageurs qui se rendent dans ces contrées à partir de la fin du XVII^e siècle et dans quelle mesure leurs intérêts pour l'histoire naturelle de la Nouvelle-France dépendent des politiques à l'œuvre du Canada à la Louisiane.

⁸⁷⁶ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 6-7.

⁸⁷⁷ Jean Baptiste Colbert, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, Paris, Imprimerie impériale, 1865, p. 578.

3.1.1 Le Canada

a) Le Pays d'en Bas

Le Pays d'en Bas englobe la vallée laurentienne ; il s'agit de la région que l'on nomme le Canada sur la période et qui concentre la majorité de la population de la colonie autour de Québec et de Montréal. Sous l'impulsion de Colbert, la vallée du Saint-Laurent se développe sur les bases laissées par Samuel de Champlain, qui y avait vu un potentiel important pour fonder une colonie agricole, pour construire des ports et pour y développer une industrie navale. Sur fond de guerres entre la France et l'empire britannique à partir des années 1680, les premiers voyageurs de la période à se rendre au Canada sont surtout des militaires, des missionnaires et des médecins établis à Québec.

Pierre Boucher est, comme nous l'avons vu, souvent considéré comme le premier naturaliste canadien⁸⁷⁸, tant il laisse une empreinte durable sur la colonie naissante, au sein de laquelle il dénombre au moins une soixantaine de plantes⁸⁷⁹. Gouverneur de Trois-Rivières puis fondateur de Boucherville, dans les années 1660, il convainc Colbert d'investir dans les colonies en décrivant les richesses naturelles du territoire. Le colon incarne rapidement un modèle nouveau d'informateur colonial, lorsqu'il publie en 1664 son *Histoire naturelle de la Nouvelle-France, vulgairement dite Canada*. Tout comme Champlain et Lescarbot avant lui, Boucher utilise l'histoire naturelle pour attirer l'attention de la monarchie et d'investisseurs privés par le recours à l'inventaire de la faune et de la flore canadiennes. À la suite de ce colon exemplaire, Pierre Berthiaume et Gilles Havard remarquent que peu d'ouvrages paraissent entre 1680 et 1700 à l'égard du Pays d'en Bas, alors que la colonie subit les conséquences de la guerre de la Ligne d'Augsbourg et de la guerre de Succession d'Espagne. Il faut néanmoins souligner qu'après Boucher, une femme née à Montréal en 1657 nommée Agathe de Saint-Père de Repentigny échange également des lettres avec les autorités françaises, dont le ministre de la Marine Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain, pour qui elle réalise un grand nombre d'expériences sur des plantes

⁸⁷⁸ *Infra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.1.

⁸⁷⁹ Les spécimens sont mentionnés dans Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle [...]*, *op. cit.* ; voir : Léon Lortie « La trame scientifique de l'histoire du Canada », *op. cit.*, p. 7

canadiennes au tournant du siècle⁸⁸⁰. Bien qu'Agathe de Saint-Père n'apparaisse que rarement dans les travaux dédiés aux premiers naturalistes de la Nouvelle-France⁸⁸¹, cette dernière joue un rôle d'informatrice coloniale de premier plan. En 1705, elle parvient à produire des toiles à partir d'un coton indigène qu'elle compare à celui des Antilles et elle écrit notamment au roi un rapport sur le sirop d'érable tout en réalisant un grand nombre d'envois de ce qu'elle découvre ou produit au roi⁸⁸².

Sur cette même période qui voit émerger ses premiers informateurs coloniaux, un récollet, deux militaires et un médecin botaniste sont actifs dans la région, où ils séjournent et travaillent, durant les dernières décennies du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle. Le premier et sans doute le plus connu est Chrestien Leclercq, un missionnaire récollet qui séjourne au Canada entre 1675 et 1686-1687 qui publie une *Nouvelle relation de la Gaspésie* en 1691⁸⁸³. L'ouvrage de Leclercq revêt un caractère ethnographique, mais ce dernier observe toutefois quelques plantes et il est notamment considéré comme l'un des premiers voyageurs à décrire la préparation du sirop d'érable. Le second est également très célèbre : Louis Armand de Lom d'Arce Lahontan, officier dans les troupes de la Marine et lieutenant du roi au Canada, où il voyage de 1683 à 1693. Alors qu'il séjourne en Nouvelle-France, Lahontan témoigne d'un intérêt certain pour la botanique et la zoologie ; selon Alain Beaulieu et Réal Ouellet, « il considère que la faune et la flore constituent l'une des composantes essentielles des régions qu'il visite »⁸⁸⁴, dans ses trois ouvrages publiés à son retour. L'œuvre de Lahontan est volumineuse et protéiforme, ses deux premiers livres paraissant ensemble en 1702 sous les titres de *Nouveaux voyages de Mr. Le Baron de La Hontan dans l'Amérique septentrionale* et *Mémoires de l'Amérique septentrionale ou la Suite des voyages de Mr. le Baron de La Hontan*. La *Suite du voyage de l'Amérique* paraît en 1703 et constitue le troisième volume de cet ensemble. Si Lahontan fait le récit des événements politiques et militaires

⁸⁸⁰ Le ministère de la Marine s'intéresse grandement aux rapports d'Agathe de Saint-Père, comme en témoignent les résumés qui sont faits à partir de ses lettres au regard de la situation de la colonie : ANOM.COL C11 A 23 (fols. 193r-193v) : « Résumé d'une lettre de Mme de Repentigny du 13 octobre 1705 avec commentaires ».

⁸⁸¹ Le seul ouvrage qui revient en détails sur les activités d'Agathe de Saint-Père est le suivant : Alain Asselin, Jacques Cayouette et Jacques Mathieu, *Curieuses histoires de plantes du Canada, 1670-1760, op. cit.*, p. 266-267.

⁸⁸² ANOM.COL C11 A 22 (fols. 343r-346v) : Lettre de Mme de Repentigny au ministre le 13 octobre 1705.

⁸⁸³ Chrestien Leclercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, édition critique par Réal Ouellet, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999 [1691].

⁸⁸⁴ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Œuvres complètes*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, vol. 1, p. 70.

qui affectent la colonie, ses écrits fourmillent « d’observations de toutes sortes sur la géographie physique, la faune, la flore, le climat, la navigation, le commerce, les prix, la qualité des terres [...] »⁸⁸⁵ du Canada. L’attitude du voyageur n’est pas celle d’un naturaliste de formation, mais il décrit toutefois les paysages de la Nouvelle-France et les plantes qui peuvent faciliter le développement de la colonie, comme les arbres fruitiers ou les bois à bâtir. Du point de vue de l’histoire naturelle, les descriptions de Lahontan rappellent celles de Jacques Cartier et rendent surtout compte de préoccupations concernant la bonté du climat et des terres canadiennes. Après lui, un second militaire, contrôleur de la Marine et des fortifications au Canada, s’illustre par une production littéraire extrêmement riche au regard de son séjour en Nouvelle-France : Claude-Charles le Roy de la Potherie dit Bacqueville de la Potherie. Proche des Phélypeaux, il est l’écrivain principal de la Marine à Brest en 1691 et il voyage au Canada entre 1698 et 1701, avant de devenir aide-major à la Guadeloupe⁸⁸⁶ où il meurt en 1736. Pierre Berthiaume fait remarquer que depuis les écrits de Lahontan et les *Dernières Découvertes dans l’Amérique septentrionale* de M. de La Salle en 1698 par Henri de Tonti, très peu d’ouvrages paraissent car la France craint de donner des renseignements sur ses colonies aux Anglais⁸⁸⁷. Ainsi, l’*Histoire de l’Amérique septentrionale* en quatre volumes de Bacqueville de la Potherie n’est autorisée à la publication par le ministre de la Marine qu’en 1722 seulement. Trois des volumes sont rédigés sous forme de lettres, à l’exception du second qui suit un ordre thématique. L’œuvre du militaire abonde de descriptions de la nature américaine et de sa flore et, même lorsque ce dernier décrit des terres hostiles pour l’agriculture, il vante au moins les différentes sortes d’arbres fruitiers de Québec et les essences de bois d’un pays

⁸⁸⁵ *Ibid.*, p. 44.

⁸⁸⁶ Dans son récit de voyage de 1722, le *Nouveau voyage aux isles de l’Amérique*, Jean-Baptiste Labat raconte qu’il fait la rencontre de Bacqueville de la Potherie à la Basse-Terre en Guadeloupe en 1703. Il le décrit alors comme un aide-major créole ou européen qui aurait repris une sucrerie au Gros-Morne. Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l’Amérique*, op. cit., vol. 6, p. 139-141. Nous retrouvons les trois enfants de l’historien à Québec et en Guadeloupe. Dans les Antilles, Charles-Auguste Le Roy de la Potherie devient aide-major en Martinique en 1727, puis lieutenant du roi à la Basse-Terre et enfin gouverneur de l’île par intérim de 1753 à 1757. Présent sur l’île lors du siècle de la Guadeloupe de 1759 durant lequel on l’accuse d’avoir livré le Fort Saint-Charles aux Anglais, Charles-Auguste est emprisonné à la Bastille et assigné à domicile dans la campagne près de Paris pendant 7 ans (de 1760 à 1767). Si le fils de Bacqueville de la Potherie doit attirer notre attention, c’est que durant cette assignation, il passe le temps en jardinant et en se souvenant de la nature américaine qu’il dessine de façon originale dans le recueil suivant : BM.Ms 5 Fonds Marcel Châtillon : « Collection des fruits des Isles sous le vent de l’Amérique, des plantes qui en forment les revenus, de celles qui servent à la subsistance des habitants du pays », 1764. Il nous semble que ce recueil est méconnu et qu’il mériterait une étude approfondie.

⁸⁸⁷ Pierre Berthiaume, *L’aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l’écriture*, op. cit., p. 8-9.

qu'il juge être l'un « des plus délicieux endroits du monde »⁸⁸⁸. En tant que membre de la Marine, Bacqueville de la Potherie est sensible à l'abondance de bois à bâtir propre à « y construire des Moulins à scier pour faire des Planches de Sapins, de Noyers, & de bordages de Navires, qui seroient d'un grand Commerce pour la France »⁸⁸⁹. Son œuvre abonde également de descriptions des Amérindiens, de leurs mœurs et de leur alimentation, des passages qui fournissent des informations précieuses du point de vue de l'histoire naturelle du pays.

Au tournant du siècle, sur la période des séjours de Lahontan et de Bacqueville de la Potherie, un médecin est présent dans le Pays d'en Bas où il devient l'un des premiers botanistes de la colonie : Michel Sarrazin. Envoyé en Nouvelle-France en 1685 en tant que chirurgien de la Marine, il remplit sa fonction à Québec et à Montréal, mais il revient en France en 1694 et c'est seulement à partir de ce retour en France qu'il va s'intéresser à l'histoire naturelle. À Paris, Sarrazin fréquente le Jardin du roi et comme nous l'avons vu, il noue des relations qui lui permettent de devenir membre correspondant de Tournefort à l'Académie royale des sciences en 1699. Très sollicité pour se rendre à nouveau en Nouvelle-France en tant que médecin du roi, Sarrazin repart pour Québec en 1699⁸⁹⁰ où il meurt en 1734. Dès le début de ce second voyage, il est évident que le médecin endossera aussi le rôle de naturaliste, à en croire les arrêts du Conseil de Québec :

Comme il y a lieu de l'apprendre que le sieur Sarrazin a eu d'autres vœux en revenant au Canada que celle de traiter seulement les malades, s'appliquant beaucoup aux dissections des animaux rares qui sont en ce pays, ou à la recherche de plantes inconnues, on a tout lieu de croire et de craindre qu'après qu'il se sera pleinement satisfait là-dessus, ou plutôt quelques personnes de conséquence de sa profession, qui nous paraissent avoir bonne part à ces sortes de recherches, il ne s'en retourne en France⁸⁹¹.

⁸⁸⁸ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris, Didot, 1722, vol. 1, p. 307.

⁸⁸⁹ *Ibid.*, p. 20.

⁸⁹⁰ ANQ.Q P1000 D1913 : Brevet de médecin botaniste du 30 mai 1699 : « Nommons ledit Pierre Sarrazin pour la recherche de plantes de la Nouvelle-France et nous en envoyer les racines et semences pour le Jardin Royal des Plantes de sa Majesté en qualité de Médecin Botanique du roy dans la Nouvelle France aux honneurs privileges preminence, droits et autorités concernant le dit employ dont nous prions Messieurs les gouverneurs et intendants du roy de vouloir bien le faire jouir paisiblement conformément à l'intention de Sa Majesté ». Cité dans Stéphanie Tésio, « Expansion coloniale et développement des savoirs scientifiques en Nouvelle-France : l'apport des médecins du roi Michel Sarrazin (1659-1734) et Jean-François Gaultier (1706-1756) », dans *Échanges scientifiques et techniques d'une rive atlantique à l'autre*. Actes du 133^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Migrations, transferts et échanges de part et d'autre de l'Atlantique », Québec, 2008. Paris, Editions du CTHS, 2009, p. 50.

⁸⁹¹ Cité dans : Joseph-Clovis-Kemner Laflamme, *Le docteur Michel Sarrazin, membre du Conseil supérieur de Québec, membre correspondant de l'Académie des sciences et médecin du roi : esquisse biographique*, Québec, s. n., 1887, p. 6-7.

Dans la colonie, Sarrazin devient un naturaliste de renom. Ce dernier étudie la flore du Canada et écrit un manuscrit intitulé *l'Histoire des plantes de Canada* qui circule dans les cercles savants et qui servira de base aux médecins après lui. Grâce à ses liens avec le Jardin du roi et l'Académie, il parvient à réaliser des envois annuels de végétaux vers la France, comme le ginseng envoyé à Sébastien Vaillant, qui recueille un grand nombre des observations botaniques du voyageur. Les échanges entre Sarrazin et Vaillant sont probablement si réguliers et importants aux yeux de l'institution parisienne qu'Antoine de Jussieu crée un « Catalogue des plantes envoyées de Canada par Mr. Sarrazin conseiller du Conseil supérieur et médecin du Roy en Canada »⁸⁹², dans lequel il fait un état de tous les envois du botaniste à son arrivée au Jardin du roi.

À la suite de la Grande Paix de Montréal en 1701, puis du Traité d'Utrecht en 1713, la France « se lance dans une politique de consolidation de son territoire »⁸⁹³, si bien que l'agriculture, le commerce et la démographie de la colonie sont au cœur des politiques de la monarchie. Selon Pierre Berthiaume, au tournant du siècle, ces différents événements « marquent bien une frontière. Une frontière paradoxale dans la mesure où les [...] traités entérinent l'affaiblissement colonial français en même temps qu'ils provoquent un certain renouveau de la pensée et de la politique coloniales françaises »⁸⁹⁴. Du point de vue des voyages et de l'histoire naturelle du Nouveau Monde, la période est fructueuse dans le Pays d'en Bas.

Les deux premières décennies du XVIII^e siècle voient un grand voyage d'exploration être entrepris par le jésuite. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, qui est envoyé en Nouvelle-France en 1705 où il réside probablement jusqu'en 1708. Après des années en France où il continue à s'intéresser aux affaires de la colonie, Charlevoix repart pour Québec en 1720 avant de revenir en France en 1722 ; ce second séjour l'emmène jusqu'en Louisiane où il visite La Nouvelle-Orléans et Biloxi. Dans les années 1730, Charlevoix consulte les dépôts de la Marine sous la direction du comte de Maurepas et communique avec Jean-Baptiste Le Pers, qui est en mission à Saint-

⁸⁹² BCMNH.N.Ms 944 : « Catalogue des plantes envoyées de Canada par Mr Sarrazin, conseiller du Conseil suprême et médecin du Roy en Canada », 1704.

⁸⁹³ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 62.

⁸⁹⁴ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 9.

Domingue, et dont il publie le récit de voyage⁸⁹⁵. Durant ces même années, Charlevoix se met à écrire son *Histoire de la Nouvelle-France* en trois volumes avec l'accord de Maurepas, un ouvrage considérable et attendu⁸⁹⁶ qui voit le jour en 1744 et qui est aussitôt édité aux formats *in quarto* et *duodecimo*, un témoignage de son succès immédiat. À la suite du second volume de l'édition de 1744, Charlevoix publie une *Description des plantes de l'Amérique septentrionale* qui décrit 98 spécimens canadiens accompagnés de 96 figures réparties sur 43 planches gravées en taille-douce. La contribution botanique de Charlevoix est sans précédent depuis le *Canadiensum* de Cornuti, comme le souligne Pierre-Simon Doyon dans son étude consacrée à l'auteur et à ses connaissances en botanique⁸⁹⁷.

Joseph-François Lafitau, voyageur jésuite tout comme Charlevoix, séjourne au Canada de 1711 à 1717, mais il parvient à publier le fruit de ses voyages en 1724 bien avant Charlevoix. En 1724, Lafitau publie en effet son célèbre ouvrage intitulé *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* en quatre volumes illustrés. Davantage connu comme ethnologue que comme naturaliste⁸⁹⁸, Lafitau s'intéresse à la flore, et son œuvre abonde de descriptions de la nature américaine, mais il se met surtout à la recherche du ginseng. Dès sa découverte de la fameuse plante médicinale, en 1718 le jésuite publie un *Mémoire [...] concernant la précieuse plante du Ginseng de Tartarie [...]* dont il donne une représentation du spécimen qui bouleverse les milieux scientifiques parisiens, notamment à l'Académie royale des sciences. Au regard des *Mœurs* ou de la recherche du ginseng, la contribution de Lafitau est importante et figure parmi les grandes expéditions de la période dans la colonie ; elle témoigne également du rôle central joué par les religieux en tant que voyageurs naturalistes en Nouvelle-France au début du siècle.

Au regard de notre corpus d'étude, avant le début de la guerre de Sept Ans et la perte de la Nouvelle-France en 1763, les années 1740 sont marquées par la présence de botanistes de renom

⁸⁹⁵ Il s'agit de l'ouvrage suivant : Pierre-François-Xavier de Charlevoix, Jean-Baptiste Le Pers, *Histoire de l'Isle espagnole ou de S. Domingue*, Paris, Barois, 1730-1731, 2 vols.

⁸⁹⁶ La publication de l'ouvrage avait été annoncée dès 1735 dans le *Journal de Trévoux*.

⁸⁹⁷ Pierre-Simon Doyon, *L'univers botanique de Pierre-François-Xavier de Charlevoix. Étude des sources iconographiques des illustrations de la Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale de 1744*, Sherbrooke, Éditions PSD, 2016, p. 11.

⁸⁹⁸ Il faut toutefois mentionner les travaux d'Andreas Motsch ou de Christopher M. Parsons sur l'apport de Lafitau dans le domaine des sciences de son époque : Andreas Motsch, « Le ginseng d'Amérique : un lien entre les deux Indes, entre curiosité et science », *Études Épistémè*, 2014. URL : <https://journals.openedition.org/episteme/331#toc> ; Christopher M. Parsons, *Plants and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledge in Colonial North America, 1600-1700*, op. cit.

au Canada, en particulier sous l'intendance du marquis Roland-Michel Barrin de La Galissonière⁸⁹⁹. En 1742, Jean-François Gaultier s'établit à Québec où il remplit la charge de médecin du roi, avant de devenir correspondant de l'Académie royale des sciences en 1745. Dès son arrivée dans la colonie, Gaultier herborise et réalise un grand nombre d'observations botaniques pour le compte du Jardin du roi et de l'Académie. Il y herborise notamment avec les manuscrits de Michel Sarrazin son prédécesseur et comme nous l'avons vu, ses relevés botanico-météorologiques sont publiés dans les mémoires de l'Académie par l'entremise de Duhamel du Monceau tout au long des années 1740 et 1750. Le séjour de Gaultier qui s'éteint à Québec en 1756 est également connu, car c'est durant cette période que le botaniste suédois Pehr Kalm réalise un voyage d'exploration botanique à Québec pour le compte de Linné. Gaultier sert de guide à Kalm qui tire de son voyage sa *Flore canadensis* dont le manuscrit a disparu. L'un des derniers voyageurs à faire un compte-rendu détaillé de la colonie n'est autre que Louis-Antoine Bougainville, qui sert pendant la guerre de Sept Ans et rédige un *Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France* qui n'est pas publié de son vivant.

Au regard du Pays d'en Bas, comme le fait remarquer Stéphanie Chaffray, la plupart des voyages ou des séjours qui ont lieu dans la région, des années 1680 aux années 1750, sont le fruit de militaires, de religieux et de médecins qui voyagent surtout dans la colonie en fonction de son climat politique et militaire. Seuls deux voyageurs échappent à tout rapprochement avec les voyageurs que nous avons mentionnés, comme le souligne également Stéphanie Chaffray : il s'agit de Joseph Dargent, un prêtre qui écrit une *Relation d'un voyage de Paris à Montréal en Canada* en 1737 et de Claude Le Beau, auteur des *Avantures du Sieur Claude Le Beau Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale* et publié en 1738⁹⁰⁰. Si la plupart des voyageurs de la période s'intéressent à l'histoire naturelle, il faut souligner que la colonie bénéficie de la présence de deux botanistes et académiciens qui contribuent largement à diffuser la flore de la région, en plus des récits de Charlevoix et de Lafitau, qui jouent un rôle important quant à

⁸⁹⁹ Le marquis de La Galissonière prend ses fonctions en 1747, au terme d'une très longue carrière dans la Marine, qui lui avait permis d'établir de nombreux liens avec le Canada où il assurait des liaisons avec la France. Grand amateur de botanique, il encourage grandement les échanges scientifiques entre la colonie et la métropole au cours des années 1740 et 1750, années durant lesquelles il a les pleins pouvoirs sur le Canada où il cherche à raviver un projet de colonisation de peuplement de la région sous menace britannique.

⁹⁰⁰ Il s'agit de relations qu'il est important de mentionner au regard de la période, mais qui n'ont pas de composante savante ou de partie sur l'histoire naturelle du pays. Nous les avons donc exclues de notre analyse, en particulier celle de Claude Le Beau qui peut être considérée comme une œuvre romanesque.

l'appréhension de la nature de la vallée laurentienne au cours du siècle. De même, nous allons voir que la plupart des voyageurs qui se rendent en Acadie sur la période s'intéressent à la flore de la colonie, malmenée par les rivalités avec la Grande-Bretagne.

b) L'Acadie et l'île-Royale

Officiellement colonisée en 1604, l'Acadie est située entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre et se trouve donc au cœur des conflits qui opposent la France et la Grande-Bretagne durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Après plusieurs prises de la part des Britanniques en 1654, puis en 1690, la péninsule est rendue à la France en 1697 et se développe de manière indépendante par rapport au Canada, bien que le modèle agricole soit aussi privilégié en Acadie. Dès 1670, comme nous l'avons vu, le voyageur de l'Académie royale des sciences Jean Richer se rend en Acadie, qui vient de repasser sous le contrôle français. La colonie focalise de grands efforts de la part de la monarchie française, qui y envoie Richer pour réaliser des observations astronomiques et améliorer la navigation entre la France et la péninsule. Malgré ces efforts, la colonie reste très vulnérable en raison de sa faible population jusqu'aux années 1710, à partir desquelles la région connaît un essor démographique unique avec la migration de la population de Plaisance en Acadie à l'île-Royale à la suite du traité d'Utrecht. Trois voyageurs de notre corpus d'étude séjournent dans la région à des époques différentes et réalisent des observations de la flore acadienne et du Cap-Breton dans le but d'améliorer la situation de la colonie : Dièreville, Chabert de Cogolin et Franquet de Chaville.

À la fin du XVII^e siècle, Dièreville est le voyageur qui produit l'une des premières relations de voyage consacrée à la région depuis Nicolas Denys en 1672 : la *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie ou de la Nouvelle-France* qui paraît à Rouen en 1708 au terme d'un voyage d'un an mené entre 1699 et 1700. Nous l'avons évoqué⁹⁰¹, Dièreville était très certainement proche de Michel Bégon et des cercles savants parisiens par l'entremise de l'indendant. Bégon est un « personnage clé permettant d'accéder à une meilleure connaissance de Dièreville »⁹⁰² selon

⁹⁰¹ *Supra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.2.

⁹⁰² Normand Doiron, « Introduction », dans Dièreville, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France*, édition critique par Normand Doiron, *op. cit.*, p. 9-10.

Normand Doiron, qui suggère que le voyageur échangeait spécifiquement avec Tournefort⁹⁰³ grâce à Bégon. Écrite en vers et en prose, la relation écrite par Dièreville et dédiée à l'intendant et rend compte d'un intérêt prononcé de la part de l'auteur pour la botanique. L'ouvrage fait état d'une réelle curiosité pour la flore acadienne qu'il décrit en détails, car suivant le voyageur naturaliste, « ce Pays-là est assez fertile, il produit toutes sortes de Legumes & assez de Fruits, du Bled suffisamment »⁹⁰⁴. Dièreville évoque la nourriture des habitants de la colonie en des termes mélioratifs et s'intéresse aux fruits dont il « ne peut dire le nombre, ny en faire connoître la nature »⁹⁰⁵ dans des espaces remplis de bois, d'érables, de mûres, de framboises et de fraises qui n'ont de cesse de retenir son attention. La relation de Dièreville, texte essentiel de la période, est l'un des rares livres entièrement dédiés à l'Acadie, sans compter que l'auteur a de réelles qualités de botaniste qui l'incitent à faire des envois de plantes en France. Léon Lortie suggère d'ailleurs que l'intérêt de Tournefort pour la flore de la Nouvelle-France se manifesta grâce à ses échanges avec Michel Sarrazin et grâce aux descriptions de Dièreville.

À partir du début du XVIII^e siècle, après le traité d'Utrecht qui donne la partie péninsulaire de l'Acadie à l'Angleterre, la France se tourne « vers l'Île du Cap-Breton dans l'espoir d'en faire une puissance navale. L'île est rebaptisée « îles Royale » et la forteresse de Louisbourg [est] érigée en 1713 »⁹⁰⁶ comme le souligne Stéphanie Chaffray. Les cartographes et hydrographes de la Marine sont incités à réaliser des cartes du Cap-Breton et de Louisbourg pour y recentrer l'entreprise coloniale qui concurrence rapidement Québec, car le modèle agricole et la pêche enrichissent considérablement la colonie dès sa migration. Une « Veüe du port de Louis-Bourg dans l'Isle Royale » réalisée en 1716 [**Fig.Louisbourg 1716**] par la Marine rend compte de la situation florissante de la région. Des vaisseaux et des chaloupes qui reviennent de la pêche approchent des terres en partie défrichées, riches en bois, où l'on découvre des fortifications, des corps de casernes, des batteries de canons et des bâtiments pour préparer la morue comme en témoigne la légende de la carte. Au cours de cette période de croissance de l'Acadie et de l'exploitation de ses bois ou de ses terres agricoles, un soldat, cartographe et arpenteur établi en

⁹⁰³ *Ibid.*, p. 16-17.

⁹⁰⁴ Dièreville, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France*, édition critique par Normand Doiron, *op. cit.*, p. 202.

⁹⁰⁵ *Ibid.*, p. 238.

⁹⁰⁶ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les récits de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 70.

Nouvelle-France depuis 1683 s'intéresse également à la flore et à la situation naturelle du territoire : Gédéon de Catalogne. Auteur d'un *Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des Anglais que des Iroquois depuis l'année 1682*, le soldat a surtout rédigé un très riche *Mémoire sur le Canada* en novembre 1712⁹⁰⁷, dans lequel il passe en revue tous les arbres, les arbrisseaux, les bois de chauffages, les fruits, les légumes, les céréales et les animaux de la colonie avant de s'établir définitivement à Louisbourg. En dépit de cette situation, le milieu des années 1740 voient les hostilités entre la France et la Grande-Bretagne reprendre, notamment autour de Louisbourg. Malgré les tentatives de prise de l'île Royale menées par les Anglais, la vie de la colonie suit son cours et des voyageurs y sont déployés depuis la France, l'ingénieur Gédéon de Catalogne y acquiert notamment des terrains agricoles sur l'île du Cap-Breton, où il produit de nombreux légumes et céréales indigènes⁹⁰⁸.

Quelques années plus tard, en 1746, l'officier de Marine et hydrographe Joseph-Bernard Chabert de Cogolin part reconnaître les côtes acadiennes pour corriger les cartes de la Marine sous les ordres de La Galissonnière. Puis, en 1750 Chabert séjourne à Louisbourg et dans la région jusqu'en 1751 pour réaliser davantage d'observations utiles à la monarchie. En 1753, le *Voyage fait par ordre du roi en 1750 et 1751 dans l'Amérique septentrionale* paraît sous la forme d'un journal suivi de cartes et d'observations astronomiques. Les descriptions de Chabert sont sommaires du point de vue de l'histoire naturelle du pays, mais le voyageur détaille toutefois la situation naturelle de la côte et de ses richesses, notamment en bois, ce qui en fait un ouvrage important au regard de la période et du peu de voyageurs qui se rendent en Acadie dans les années 1750.

De fait, le dernier voyageur qui retient notre attention au regard de la colonie est également un ingénieur en charge de superviser les travaux de la forteresse de Louisbourg : Louis-Joseph Franquet de Chaville⁹⁰⁹. Un des derniers ingénieurs arrivés en Nouvelle-France en 1750, il réalise différentes missions de reconnaissance en Acadie pour le compte de la Marine qui entend mieux

⁹⁰⁷ ANOM.COL C11 A 33 (fols. 210r à 236v) : « Mémoire de Gédéon de Catalogne sur le Canada », le 7 novembre 1712.

⁹⁰⁸ Voir : Alain Asselin, Jacques Cayouette et Jacques Mathieu, « 1712, Nouvelle-France. Un ingénieur, soucieux de la description des ressources végétales, estime la culture du lin supérieure à celle en Europe », *Curieuses histoires de plantes du Canada, 1670-1760, op. cit.*, p. 104-114.

⁹⁰⁹ Louis Franquet de Chaville est le frère cadet de Charles Franquet de Chaville, qui est également ingénieur ordinaire du roi et auteur d'une relation de voyage en Louisiane.

se préparer à résister aux attaques des Anglais. À son retour en 1753, Franquet de Chaville écrit des rapports sur la situation de la colonie dont il vante la fertilité des terres ; son intérêt pour l'histoire naturelle de la péninsule faisant partie des derniers témoignages au regard de la région encore sous domination française. Les observations de Franquet sont saluées par le roi et bien qu'elles ne fassent pas l'objet d'une publication avant la fin du XIX^e siècle⁹¹⁰, elles forment un témoignage unique sur la situation du pays et de ses terres avant la chute de la Nouvelle-France.

De la fin du XVII^e siècle avec le voyage de Dièreville jusqu'aux expéditions des ingénieurs de la Marine des années 1750, l'Acadie fait office de territoire à part au sein de la Nouvelle-France. Les voyageurs qui s'y rendent s'intéressent à ses richesses et y réalisent des observations d'histoire naturelle ; cependant, la majorité des expéditions qui ont lieu dans la région rendent surtout compte de préoccupations militaires, économiques et stratégiques plutôt que scientifiques.

c) Le Pays d'en Haut et l'exploration de « païs tempérez, riches & fertiles »⁹¹¹

En 1753, dans ses *Mémoires historiques sur la Louisiane*, l'officier Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny écrit qu'« il est vrai que l'on cultive outre cela à la Nouvelle Orléans toutes les mêmes plantes qui croissent dans le pays d'en haut »⁹¹². À l'échelle de la Nouvelle-France, le Pays d'en Haut ne constitue pas une province ou un espace clairement délimité comme l'Acadie ; d'après Gilles Havard, « le Pays d'en Haut est le fruit de l'expansion française »⁹¹³. Il s'agit des terres à l'ouest de Montréal et au sud de la région des Grands Lacs jusqu'où s'étend la présence française en dehors des forts ou des postes de traite. Alors que Colbert entendait maintenir une colonie resserrée autour de la vallée laurentienne, dès les années 1660, le Pays d'en Haut est rapidement investi économiquement et soulève des enjeux d'ordre militaire et

⁹¹⁰ Voir : Louis Franquet de Chaville, *Voyages et mémoires sur le Canada par Franquet*, Québec, Imprimerie Côté, 1889.

⁹¹¹ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, op. cit., p. 14-15.

⁹¹² Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 15.

⁹¹³ Gilles Havard, *Empire et métissages, Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Québec, Septentrion, p. 113.

stratégique pour les puissances coloniales⁹¹⁴. Les coureurs des bois et les missionnaires sont les premiers à explorer les régions limitrophes de l'empire colonial, qui sont le lieu d'explorations et d'interactions constantes avec les Autochtones, en particulier dans le Pays des Illinois. Du point de vue scientifique, aucun académicien n'explore le Pays d'en Haut pour le compte du roi ; cependant la région apparaît bien dans l'imaginaire géographique de l'époque⁹¹⁵ et ses richesses naturelles supposées attisent la curiosité des missionnaires, ainsi que des explorateurs. Parmi eux, nous pouvons citer le voyageur engagé dans la traite des fourrures⁹¹⁶, jeune officier de la Marine et futur gouverneur de la Louisiane, Antoine de Lamothe Cadillac⁹¹⁷, qui fonde notamment la ville de Détroit en 1701 avec l'accord du comte de Pontchartrain. La fondation de Détroit solidifie certaines idées des Français qui cherchent à connecter leur empire colonial tout en le protégeant, comme les vues de Lamothe Cadillac, auteur d'une des rares relations de voyage écrites à propos du Pays d'en

⁹¹⁴ Voir : Gilles Havard, *Empire et métissages, Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, op. cit. ; Bradley G. Bond (dir.), *French Colonial Louisiana and the Atlantic World*, Baton Rouge, Louisiana State University, 2005.

⁹¹⁵ À ce propos, voir : Gilles Havard, « Le Pays d'en haut, un espace en mal d'histoire ? », *Francophonies d'Amérique*, automne 2015-printemps 2016, n° 40-41, p. 19-54.

⁹¹⁶ ANQ.TP1 S28 P5059 (Fonds Conseil souverain) : « Ordre que le sieur de Lamothe Cadillac, capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine, entretenue pour le service du Roi, soit entendu dans la cause de François Viennay-Pachot, marchand bourgeois de Québec contre Augustin Douaire, maître de barque, 18 novembre 1697 » ; d'après ce document, Lamothe Cadillac était impliqué dans la traite de fourrures dont il surveillait les envois entre les postes et la ville de Québec.

⁹¹⁷ Né sous le nom d'Antoine Laumet (1658-1730), Antoine de Lamothe Cadillac arrive en Amérique du Nord à l'âge de 25 ans, où il change son nom pour des raisons qui font l'objet de spéculations. Originaire de Gascogne, il aurait reçu une éducation chez les jésuites, qui lui ouvre probablement les yeux sur certaines matières scientifiques comme la botanique et l'agronomie. En 1683, Lamothe Cadillac arrive initialement à Port-Royal en Acadie, d'où il voyage beaucoup, notamment jusque dans la Caroline en territoire anglais, puis en territoire hollandais. En 1688, il obtient une concession qui lui rapporte peu ; il est donc volontaire pour partir explorer le Pays d'en Haut, car il a besoin de revenus et de se faire un nom auprès du comte de Frontenac. En 1690, Lamothe Cadillac est brièvement de passage à Paris où il entre dans les cercles du comte de Pontchartrain et donc, de la Marine royale. Grâce à Louis Phélypeaux, il se fait nommer officier des troupes de la Marine. Adjoint de missions cartographiques en Nouvelle-Angleterre, le nouveau lieutenant de la Marine gravit tous les échelons de la Marine et fait des comptes rendus de ses missions à Pontchartrain. En 1695, Lamothe Cadillac devient un protagoniste important de la colonisation nord-américaine lorsqu'il fonde la ville de Détroit en 1701 avec l'aval royal. Lamothe Cadillac ouvre une nouvelle ère pour les établissements d'Amérique du Nord sous la direction de Jérôme de Pontchartrain. En 1710, nous retrouvons le nom de Lamothe Cadillac en Louisiane, ce dernier y est alors nommé gouverneur, un poste qu'il prend au tournant de l'année 1713. Ses vues pour la colonie entrent en conflit avec celles de Crozat qu'il avait pourtant réussi à convaincre d'investir dans la colonie. Malgré la découverte d'une mine de cuivre dans le Pays d'en Haut en 1715, il rentre en France après maintes disputes avec Crozat, qui souhaitait établir différents forts le long du Mississippi, tandis que Lamothe Cadillac avait un projet opposé et était bien plus en faveur de la fondation d'une ville fortifiée à l'embouchure du fleuve. La carrière de Lamothe Cadillac auprès de la Marine et son poste prestigieux en Louisiane ont occulté son passage par le Pays d'en Haut, qui donne pourtant lieu à une relation de voyage unique au regard de la période. À ce propos, voir : Anna McCracken, *The career of Lamothe Cadillac*, Mémoire de maîtrise, Université Loyola, 1940 ; Jean Delanglez, « Cadillac, proprietor of Detroit », *Mid-America*, 1950, vol. XXXII, p. 155-188 et p. 256-258.

Haut, et adressée à Pontchartrain, la « Relation du Sieur de Lamothe Cadillac, capitaine en pied, ayant une compagnie de la Marine, en Canada, ci-devant commandant de Missilimakinak et autres postes dans les pays éloignés, où il a été pendant trois années »⁹¹⁸. Dès les premières lignes de sa relation, l'explorateur vante les avantages de la situation géographique du Pays d'en Haut et d'une présence stratégique française accrue dans cette zone de la Nouvelle-France, très bien située pour le commerce avec les Autochtones. Il écrit à propos des environs du Fort Michilimakinak⁹¹⁹ qui est au cœur de cette partie de la colonie :

La situation de ce poste est très-avantageuse, parce qu'il est tout proche du lac Huron, par où toutes les nations du Sud sont contraintes de passer, lorsqu'elles descendent à Montréal ou lorsqu'elles en reviennent, aussi bien que les François, qui veulent aller trafiquer dans les pays esloignez [...] En un mot on peut dire que cet endroit-là est comme le centre de toute cette autre colonie, d'où l'on est tout porté et quasi à une égale distance, pour les autres postes établis, et parmy toutes les nations qui conversent avec nous⁹²⁰.

Plusieurs facteurs mis en avant par Lamothe Cadillac amènent donc les Français à intensifier leurs déplacements sur ces terres immenses et supposément très fertiles, le premier étant la crainte de voir les Anglais franchir les Appalaches et encercler la Nouvelle-France, le second venant des Illinois qui, selon les religieux, semblent plus sensibles « au message chrétien »⁹²¹. Nous allons voir que les informations naturalistes relatives au Pays d'en Haut émanent surtout des missionnaires jésuites qui vont repousser l'horizon de la Nouvelle-France jusqu'à l'embouchure du Mississippi et changer le destin de l'empire colonial français.

À partir de 1665, Jean Talon puis son successeur le comte de Frontenac en 1672 essayent d'étendre la Nouvelle-France en envoyant des missionnaires et des explorateurs aux confins de la colonie. Ancien jésuite, René-Robert Cavelier de La Salle arrive à Montréal en 1667 et devient rapidement le concessionnaire du fort de Frontenac à Niagara. De là, La Salle réussit à convaincre

⁹¹⁸ Antoine de Lamothe Cadillac, « Relation du Sieur de Lamothe Cadillac, Capitaine en pieds ayant une compagnie de la marine en Canada ci-devant commandant de Missilimakinak et autres postes dans les pays éloignés où il a été pendant 3 années », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer. Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique Septentrionale (1614-1698, 1694-1703, 1683-1724. 1679-1754)*, Paris, Maisonneuve, 1887, t. V, p. 75-132.

⁹¹⁹ Il s'agit de l'un des postes de traite les plus importants du Pays d'en Haut, qui fait partie de la Nouvelle-France et qui se situe sur la frontière entre le lac Huron et du lac Michigan.

⁹²⁰ Antoine de Lamothe Cadillac, « Relation du Sieur de Lamothe Cadillac, Capitaine en pieds ayant une compagnie de la marine en Canada ci-devant commandant de Missilimakinak et autres postes dans les pays éloignés où il a été pendant 3 années », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer [...]*, op. cit., t. V, p. 76.

⁹²¹ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, op. cit., p. 102.

Louis XIV des bienfaits d'une grande mission d'exploration vers la partie sud-ouest des Grands Lacs. S'il est accompagné de récollets comme Louis Hennepin, dont les relations de voyage retiennent notre attention, La Salle a surtout des ambitions commerciales :

À la fin de l'année 1678 le Sieur de la Salle vint en France rendre compte à Monsieur Colbert de ce qu'il avoit fait en execution de ses ordres ; il luy representa ensuite que ce fort de Frontenac luy donnoit de grandes commoditez pour faire des découvertes avec nos Recolets, que son principal dessein en faisant construire ce fort avoit esté de continuer ces découvertes en des païs temperez, riches & fertiles, ou le seul commerce des peaux & de la laine des bœufs sauvages, que les Espagnols appellent Cibola pouvoit establir un grand commerce, & soutenir de puissantes Colonies ; Que toutesfois comme il seroit difficile d'amener ces peaux de bœufs dans des canots, il suplioit Monsieur Colbert de luy faire accorder la commission pour aller faire la découverte de l'embouchure de la grande riviere de Meschasiipi, sur laquelle on pourroit faire des Navires pour venir en France⁹²².

Louis Hennepin rend compte de visées commerciales évidentes, notamment concernant la traite des peaux de bisons⁹²³ et la pêche, car selon le récollet la région de Niagara suffirait pour créer une industrie de la pêche : « Au reste on pêche en cet endroit une quantité prodigieuse de poissons blancs, d'Esturgeons, et de plusieurs autres especes, qui sont d'une saveur, et d'une bonté admirable. On en pourroit fournir une des plus grandes villes de l'Europe »⁹²⁴. La première expédition menée par La Salle ne permet pas de rejoindre le Golfe du Mexique, mais elle est largement documentée par Hennepin, qui décrit ce voyage le long du Mississippi dont il vante le potentiel de la région en 1683 dans sa *Description de la Louisiane*, puis en 1697 dans sa *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et La Mer Glaciale*, ainsi qu'en 1698 dans le *Nouveau Voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*. Le premier récit d'Hennepin est un succès littéraire et les descriptions des terres, du climat et de la flore du Pays d'en Haut montrent à quel point la curiosité scientifique des missionnaires nourrit des ambitions impériales. Selon Catherine Broué, les commentaires du jésuite sur la faune du pays sont marginaux ; or, la flore y est abondamment décrite pour mettre en valeur le potentiel prometteur d'une Nouvelle-France élargie. Pour le missionnaire, « il y a lieu de croire qu'il s'y formera une Colonie considerable »⁹²⁵. La Salle parvient à rejoindre l'embouchure du Mississippi accompagné

⁹²² Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique Septentrionale (1614-1754)*, Paris, Jouaust, 1876, p. 439.

⁹²³ La traite des peaux et des viandes de bisons est telle qu'ils sont quasiment éradiqués de la région au cours du XVIII^e siècle.

⁹²⁴ Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et La Mer Glaciale*, Utrecht, Broedelet, 1697, p. 47-48.

⁹²⁵ *Ibid.*, p. 35.

d'Henri de Tonti et à prendre possession des vastes territoires du sud en 1683. Le Fort Saint-Louis est fondé aux Illinois le long du fleuve et en 1697 Tonti publie⁹²⁶ les *Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de La Sale*, qui fait état de la dernière expédition de Cavelier de La Salle qui meurt en 1687 au Texas. Avec les différents voyages d'exploration de La Salle aux côtés de Tonti et d'Hennepin qui en donnent des relations, le Pays d'en Haut devient surtout un territoire stratégique pour établir une colonie en Louisiane qui serait reliée au Canada, de sorte que les descriptions de la flore y sont prédominantes tant il est question de décrire un pays « que nous pouvons appeler les Delices de l'Amérique »⁹²⁷.

À la suite des expéditions de la fin du XVII^e siècle qui mènent à la prise de possession de la Louisiane, la recherche de la mer de l'Ouest conduit Charlevoix dans le Pays d'en Haut où il observe vraisemblablement un grand nombre de plantes communes « dans la Floride, & dans les Contrées méridionales de la Nouvelle France »⁹²⁸ comme il le déclare à propos du sassafras qu'il observe dans la région du lac Michigan. Même si Charlevoix s'inspire grandement des écrits botaniques de Mark Catesby installé dans la Caroline du Sud⁹²⁹, il apparaît que les herborisations et les descriptions de la flore des parties méridionales de la Nouvelle-France permettent de rivaliser, voire de s'appropriier les connaissances scientifiques des naturalistes anglais. Par ailleurs, même si le Canada et la Louisiane sont les parties de l'empire colonial qui attirent le plus l'attention de la monarchie, des missionnaires jésuites continuent à entretenir des missions illinoises dans les années

⁹²⁶ Il s'agit en réalité d'un ouvrage apocryphe.

⁹²⁷ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, op. cit., Épître, s. p.

⁹²⁸ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale », dans Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description generale de la nouvelle France*, Paris, Didot, 1744, vol. 2, p. 9.

⁹²⁹ Mark Catesby est un naturaliste anglais qui s'installe en Virginie en 1712, avant de revenir brièvement à Londres en 1719 où il rencontre le botaniste anglais Hans Sloane et repart aussitôt pour la Caroline du Sud. De là, il voyage à travers les colonies anglaises de l'Amérique du Nord et devient très célèbre pour un ouvrage qui paraît entre 1729 et 1743, l'*Histoire naturelle de la Caroline, la Floride, & les isles Bahama*. Le livre jouit d'un réel succès en France du fait de son édition bilingue et de son format *in-folio* abondamment illustré. Dans la préface de son ouvrage, Catesby exprime d'ailleurs un sentiment qui met en évidence, par effet de contraste, l'efficacité de la machine coloniale française, car le naturaliste anglais commence son ouvrage par l'expression d'une frustration : « L'inclination que je sentoie des ma jeunesse à rechercher la connoissance des Plantes, & des autres productions de la Nature, étoit fort traversée par mon éloignement de Londres, le centre de toutes les Sciences : J'étois privé par là des occasions & des exemples qui auroient pu m'exciter à suivre mon panchant avec plus d'ardeur. Cependant il étoit tel que l'étude & la contemplation des productions de la Nature, que l'Angleterre me fournissoit, ne satisfaisant point ma curiosité, je conçus une envie passionnée d'aller voir dans leurs propres climats les plantes & les animaux qui étoient étrangers à ma patrie. La Virginie étoit le Païs où je pouvois aller le plus commodément, à cause de quelques Parens que j'y avois : J'y arrivai le 23^e d'Avril 1712 », dans Mark Catesby, *Histoire naturelle de la Caroline, la Floride, & les isles Bahama*, Londres, Innys et Manby, 1729-1732, Préface, p. V.

1750, comme en témoigne Louis Vivier. Dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, le voyageur de la Compagnie de Jésus décrit la situation du Pays d'en Haut comme un territoire qui ressemble beaucoup à celui de la France, mais avec des hivers plus doux et des sols plus fertiles. Louis Vivier s'ajoute ainsi à la liste des voyageurs qui offrent quelques commentaires quant à la situation naturelle de la région toujours aussi propice à y développer une colonie, car selon lui : « On ne craint point la famine en ce pays-ci : il y a toujours des vivres trois fois plus qu'on n'en peut consommer »⁹³⁰, comme il le déclare lorsqu'il parle du maïs qui « vient à foison »⁹³¹ au Pays des Illinois. En même temps que Vivier, Dumont de Montigny, qui est établi en Louisiane depuis 1719 où il passe dix-huit années durant lesquelles il explore les territoires des Illinois, des Natchez, des Arkansas et des Yazoo, s'intéresse de près à la flore des environs dans ses *Mémoires historiques sur la Louisiane* :

Les terrains du Bâton rouge, de la Pointe coupée, des Natchés, des Arcançes, des Yazoux, &c. [...] ils ont la facilité de pouvoir élever sans peine & presque sans soin le mahi, qui n'est pas moins utile que le ris dans cette Province, le tabac, l'indigo, les fèves, patates, giraumons, melons d'eau & autres plantes. La terre qui est noire & très-excellente dans tous ces endroits, les y porte presque sans culture comme elle y produit naturellement de l'oseille, de l'estragon, des oignons, des champignons, des morilles, &c⁹³².

Les productions écrites qui concernent la région comprise entre le Canada et la Louisiane sont donc surtout le fruit de militaires, de missionnaires et d'explorateurs. Ces voyageurs s'intéressent aux richesses végétales du pays pour faire un état des lieux valorisant leurs missions ou pour convaincre la France des possibilités agricoles d'une région qui permet de contrer les Anglais, tout en reliant le Canada aux Antilles grâce à la Louisiane : la colonie qui concentre le plus de voyageurs naturalistes dans la première moitié du XVIII^e siècle.

⁹³⁰ Louis Vivier, « Du Père Vivier, Missionnaire Illinois, au Père ***, 1750 », *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères. Nouvelle édition. Mémoires de l'Amérique*, Paris, Merigot, 1781, vol. 7, p. 81.

⁹³¹ *Ibid.*, p. 82.

⁹³² Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, Paris, J.B. Bauche, 1753, vol. 1, p. 16.

3.1.2 La Louisiane française ou « les délices & le Paradis terrestre de l'Amérique »⁹³³

De sa prise de possession par la France en 1699 à sa perte avec le reste de la Nouvelle-France en 1763⁹³⁴, la Louisiane a concentré un nombre extraordinairement élevé de voyageurs aux préoccupations botaniques, que leurs voyages aient été le fruit d'initiatives militaires, académiques ou commerciales privées. Or, le développement des savoirs botaniques qui a eu lieu dans la colonie par rapport au reste de l'Empire français est rarement mis en avant au-delà de quelques études à caractère monographique⁹³⁵ portant sur certains informateurs ou jardiniers coloniaux. Dans des travaux récents⁹³⁶, Cécile Vidal, insiste pourtant sur la place essentielle occupée par la Louisiane au cœur du projet impérial français, qu'elle invite à redéfinir et à rapprocher des colonies insulaires antillaises. De fait, dès sa prise de possession par la France, l'avenir de la Louisiane et le développement de concessions reposent sur les ambitions et les capitaux de compagnies de commerce privées, pour lesquelles la pression financière est si importante que les efforts mis en œuvre pour coloniser et maîtriser la région sont sans précédent. À l'échelle de notre étude, nous allons voir que la colonie rattachée à la Nouvelle-France, située dans le Golfe du Mexique, donne donc lieu à de très nombreux voyages, échanges et découvertes botaniques, économiques ou agricoles. Selon Gilles Havard, la Louisiane n'a pas cessé « d'aimer l'intérêt de la France, en particulier grâce aux récits des compagnons du « découvreur » et à la curiosité manifestée par les milieux scientifiques (savants, érudits, membres des académies), favorables à l'exploration et à la

⁹³³ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, Paris, Veuve Sebastien Hure, 1683, p. 311.

⁹³⁴ La Louisiane connaît un destin unique ; la rive est du Mississippi est cédée à l'Angleterre en 1763, tandis que la rive ouest devient espagnole. Les Français continuent à voyager du côté espagnol qui reste en partie sous l'administration de la France étant donné que le premier gouverneur espagnol, Antonio de Ulloa arrive dans la colonie en 1766.

⁹³⁵ En dehors des travaux de Stéphanie Chaffray à l'origine d'une étude sur corps autochtone dans les textes viatiques de la Nouvelle-France que nous prenons comme modèle méthodologique, certains voyageurs que nous étudions ont seulement fait l'objet de mentions dans des ouvrages sur la colonie ou de quelques études monographiques. Par exemple, sur les frères Prat ou encore Alexandre Vielle et Alexandre de Batz, voir : Gilles-Antoine Langlois, « Deux Fondations Scientifiques à La Nouvelle-Orléans (1728-30) [...] », art. cit., p. 99-115 ; Roland Lamontagne, « L'influence de Maurepas sur les sciences : le botaniste Jean Prat à La Nouvelle-Orléans, 1735-1746 », art. cit., p. 113-124.

⁹³⁶ Selon Cécile Vidal, la Louisiane est un comptoir ouvert sur l'espace caraïbe, la colonie n'est pas un espace marginal, mais elle est à considérer comme un carrefour entre les Antilles, le nord de la Nouvelle-France, l'Europe et l'Afrique. Voir : Cécile Vidal (éd.), *Louisiana. Crossroads of the Atlantic World*, Philadelphie, Université de Pennsylvanie, 2014 ; Cécile Vidal, *Caribbean New Orleans. Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2019.

connaissance du continent »⁹³⁷. Dès sa découverte par Cavelier de la Salle, la région est présentée au roi comme une terre promise, notamment grâce aux descriptions de ses richesses naturelles supposément minières ; or la promesse s'avère être un mirage que les botanistes vont tenter de redorer.

Les premiers voyages d'exploration vers l'embouchure du Mississippi et les récits qui en découlent témoignent d'une volonté militaire de devancer les Anglais et de faire barrage aux Espagnols dans les régions méridionales de l'Amérique du Nord. Sous l'impulsion de Pierre Le Moyne d'Iberville et de son frère Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, le Fort Maurepas est construit en 1699 sur les côtes du Golfe d'où des expéditions ont lieu pour étendre la colonie. En même temps, Louis Phélypeaux de Pontchartrain prévoit déjà une occupation prolongée de la Louisiane depuis la France, alors qu'il supervise les nouveaux règlements de l'Académie royale des sciences, et qu'il soutient toutes les missions menées dans des contrées éloignées. Le but de Pontchartrain est alors d'achever « une ère nouvelle pour les établissements et les découvertes. À la fin de son ministère le Canada et la Louisiane jusqu'au golfe du Mexique sont en voie de se joindre »⁹³⁸. D'emblée, le destin de la Louisiane suit curieusement celui des nouvelles ambitions scientifiques parisiennes et réveille les rêves de grandeur et de gain des compagnies commerciales protégées par la monarchie. Pendant les toutes premières années de la colonie, Paul Du Ru accompagne Le Moyne d'Iberville lors de sa seconde expédition depuis le Fort Maurepas en 1700 et produit une courte relation intitulée *Extrait d'un journal de voyage en Louisiane*, qui évoque la nature du territoire et les premiers établissements des Français. De plus, André-Joseph Pénicaut prend part au même voyage ; ce dernier passe plus de vingt-deux ans en Louisiane et écrit une *Relation ou annale véritable de ce qui s'est passé dans le païs de la Louisiane pendant vingt-deux années consecutives, depuis le commencement des François dans le païs* qui reste à l'état manuscrit. Ces deux voyageurs s'intéressent surtout à ce qui justifierait l'entreprise de colonisation, mais tous deux décrivent également tous les végétaux, notamment nourriciers, qu'ils reconnaissent au cours de l'expédition. Malgré ces récits et les intentions d'Iberville, l'État ne peut soutenir le développement de la colonie en raison de la guerre de Succession d'Espagne, qui prive la France

⁹³⁷ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, op. cit., p. 117.

⁹³⁸ Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer. Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique Septentrionale (1614-1698, 1694-1703, 1683-1724. 1679-1754)*, Paris, Maisonneuve, 1887, t. V, Introduction, p. II.

de moyens financiers suffisants pour exploiter la Louisiane. À l'aube du XVIII^e siècle, la région du Mississippi, qui joint le Pays d'en Haut au Golfe du Mexique, devient donc le terrain d'élection de grands investisseurs privés. Nous allons voir que le cas de la Louisiane est unique, car peu de temps après sa découverte, la région est aux mains de grandes compagnies commerciales en quête de profit.

Le destin de la Louisiane bascule une première fois en 1712, lorsque la colonie, qui avait été placée sous la gouvernance de Lamothe Cadillac en 1710⁹³⁹, est cédée à Antoine Crozat et à sa Compagnie de la Louisiane fondée la même année avec le privilège du commerce exclusif sur tout le territoire, encore administré par des intendants royaux. Dès la prise en mains de la colonie par Crozat, la Compagnie commerciale met en place un projet précis d'évaluation des ressources minières et végétales de la région dans un « Mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante »⁹⁴⁰. L'état de la jeune colonie fait alors ressortir un potentiel économique agricole qui évoque celui des Antilles. Un mémoire qui s'intitule « Idée Generale de la maniere dont le commerce de la Louisianne peut se former »⁹⁴¹ témoigne encore de la volonté d'exploiter le territoire louisianais en partant du modèle économique des Caraïbes. Avant cet état des lieux de la région établi par le banquier français, la recherche de mines avait occulté le profit que l'on pouvait tirer de ses terres : « la position et le climat de la Louisiane n'ont jamais deu faire esperer que la culture des terres donneroit des productions ausy vittes que celles des Isles de l'Amérique »⁹⁴². Dans son *Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique, pour trouver l'embouchure, & le cours de la Riviere de Missicipi*, Henri Joutel⁹⁴³ encense Crozat et le présente comme le candidat idéal pour développer la colonie sur le modèle

⁹³⁹ Antoine de Lamothe Cadillac est nommé gouverneur de la Louisiane en mai 1710, or il arrive seulement en Louisiane en 1713 après avoir contribué à convaincre Crozat de la présence de richesses minières dans la jeune colonie sans connaître la situation réelle du territoire.

⁹⁴⁰ ANOM.COL C13 C 1 (fols. 112r-116v) : « Mémoire pour server à l'Établissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante. Mémoire fait par la Compagnie de la Louisiane », début du XVIII^e siècle.

⁹⁴¹ ANOM.COL C13 C 1 (fols. 117r-133v) : « Idée Generale de la maniere dont le commerce de la Louisianne peut se former », vers 1720.

⁹⁴² *Ibid.*, fol. 117r.

⁹⁴³ Henri Joutel n'est pas un témoin contemporain de la reprise en mains de la Louisiane par Crozat. L'explorateur et navigateur engagé dans la Marine à une jeune âge voyage en réalité en Amérique de 1684 à 1688. Il est donc surtout connu pour avoir été l'un des compagnons de voyage de Cavelier de la Salle, ce qui ne l'empêche pas de commenter le développement de la région.

antillais, précisément parce que le banquier est également à la tête de la Compagnie de Guinée. Selon Joutel, le destin de la Louisiane est brillant :

L'homme, qui pouvoit estre le plus propre à relever, & à soutenir un projet de cette importance. C'est Monsieur Crozat Secrétaire du Roy, homme d'un mérite distingué, tres intelligent, bien intentionné, prodigieusement riche, qui sans sortir de son Cabinet a tant fait faire de ces grands voyages par mer⁹⁴⁴, & qui ont esté tous heureux. C'est luy à qui sa Majesté par ses lettres Patentes du quatorzième Septembre 1712, vient d'accorder le pouvoir de faire luy seul le Commerce, & l'Etablissement des Colonies dans les païs qui sont décrit, dans ce present Journal, & que nous connoissions sous le nom de la Loüisiane, & de Riviere de Missicipi ; qui sera doresnavant appelée Riviere de Saint Loüis. La Concession luy est donnée pour quinze ans, sous plusieurs conditions énoncées dans ces Lettres qui sont publiques⁹⁴⁵.

La proximité de l'embouchure du Mississippi avec les Antilles est un atout de taille. D'après Joutel, Crozat a alors les moyens de faire de la Louisiane l'un des pôles majeurs du commerce triangulaire de l'aire caraïbe, en y développant une économie de plantation :

Et comme pour une telle entreprise, on aura besoin de Negres, la Concession permet d'envoyer un Navire à la coste de Guinée pour y en acheter [...] Mais cette navigation pour la Loüisiane, nous procurera encore la communication entierement libre avec ces deux fameux ports du Golfe de Mexique, la Havane, & Veracrus, où les Estrangers n'avoient point d'accès, & dont on ne connoissoit que le nom, & la situation sur nos cartes⁹⁴⁶.

Une politique de publicité de la colonie est mise en place, la Louisiane est présentée par la Compagnie de façon prometteuse, des plantes susceptibles de favoriser une agriculture de plantation et des cultures vivrières⁹⁴⁷ sont mises en avant : « le Pays est bon, l'air sain, la terre sera excellente quant l'on aura des forces pour la cultiver [...] il n'y en a pas de placé plus avantageusement pour le commerce [...] le ris, le mahy, le mil, les Patates, Giromons y sont en abondances »⁹⁴⁸. Crozat a de grandes idées pour tirer d'immenses profits de la Louisiane, mais la colonie devient vite un gouffre financier pour le banquier qui met fin à ses engagements en 1717 :

⁹⁴⁴ L'explorateur semble très au fait de la réputation d'Antoine Crozat, qui avait financé une très grande expédition à Moka en 1711, voir : *Infra*, Chapitre 5, 5.3, 5.3.2.

⁹⁴⁵ Henri Joutel, *Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Sale fit dans le Golfe de Mexique, pour trouver l'embouchure, & le cours de la Riviere de Missicipi, nommée à present la Riviere de Saint Loüis, qui traverse la Louisiane*, op. cit., p. 367-368.

⁹⁴⁶ *Ibid.*, p. 368-370.

⁹⁴⁷ Les deux types de culture sont souvent complémentaires, d'une part la monoculture sert les marchés européens tandis que les cultures vivrières permettent de nourrir la main d'œuvre servile à moindre coût.

⁹⁴⁸ ANOM.COL C13 C 1 (fols. 112r) : « Mémoire pour servir à l'Etablissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante. Mémoire fait par la Compagnie de la Louisiane », début du XVIII^e siècle.

sans main-d'œuvre et sans essor démographique suffisant, les ressources de la colonie n'ont pu être exploitées dans des proportions suffisantes.

Le seul voyageur naturaliste qui se trouve dans la région depuis 1706 et qui voit la Louisiane se transformer est François Le Maire, un prêtre du séminaire des Missions étrangères de Paris qui écrit plusieurs mémoires sur la situation de la colonie à la suite de la démission de Crozat, dans le but d'inciter la monarchie à conserver la colonie. La particularité des écrits du prêtre vient du fait qu'il semble avoir été recruté par la future Compagnie d'Occident pour faire la promotion de la région, car son *Mémoire sur la Louisiane* de 1717⁹⁴⁹ est accompagné d'une « Carte de la Nouvelle-France où se voit le cours des Grandes Rivières de S. Laurens & de Mississipi [...] dressée sur les Mémoires les plus Nouveaux recueillis pour l'établissement de la Compagnie Française d'Occident » [Fig. **Nouvelle-France 1717**]. Pour Le Maire qui s'adresse au Conseil de la Marine⁹⁵⁰, la France retirerait de la gloire « d'avoir aux extremitez de la terre une Province aussi vaste et aussi belle »⁹⁵¹ ; de plus, il y voit le seul moyen de consolider la Nouvelle-France, car « la conservation du Canada qui a tant cousté a la France depend de l'establissement de la Louïsiane »⁹⁵². Le Maire commente en effet la carte qui fait un état de la présence française dans le Nouveau Monde, en insistant sur la nécessité d'occuper les rives du Saint-Laurent et du Mississipi qui structurent la Nouvelle-France. La carte est accompagnée d'un cartouche qui donne à voir la situation de Québec et une vue de la ville dans le coin inférieur gauche, tandis que le coin supérieur droit est dédié à une vue de la côte de la Louisiane depuis le golfe du Mexique, où l'on devine tous les Fort français de Biloxi, de Maurepas, de Pensacola et de Saint-Louis. En présentant la Louisiane comme « une barriere entre le nouveau Mexique et la nouvelle angleterre »⁹⁵³ qui relierait le Canada aux Antilles, Le Maire met en avant un argument de taille qui convainc le Régent. De même, il décrit la flore de la région avec soin, il pense alors que l'économie de la colonie, comme dans les Antilles, pourrait reposer sur l'agriculture et le monopole commercial de certaines plantes telles que le sassafras : « la Nouvelle Espagne manque de cet arbre, et il y est si estimé que les Médecins de l'université

⁹⁴⁹ Voir : BNF.Français 12105 : « Mémoire sur la Louisiane, pour estre présenté avec la carte de ce païs au Conseil souverain de la Marine, François Le Maire, 1717 ». Le mémoire a été transcrit et publié par Jean Delanglez en 1949.

⁹⁵⁰ *Id.*

⁹⁵¹ Cité dans Jean Delanglez, « Louisiana in 1717 (suite et fin) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1949, n° 3, p. 427.

⁹⁵² *Ibid.*, p. 428.

⁹⁵³ *Id.*

de Mexico ont écrit ici qu'ils donneroient un Escalin pour chaque livre du bois et de la Racine de cet arbre à ceux qui voudroient en charger le vaisseau »⁹⁵⁴. En dehors du commerce, Le Maire herborise et voit dans la Louisiane un terrain propice à l'avancement de la botanique, il regrette d'ailleurs que la colonie ne soit pas dotée de scientifiques :

Les Sauvages font tous les jours des cures merveilleuses avec les simples que produit cette Terre, il y en a de tant de sortes, et de vertus si différentes, qu'on en feroit un livre plus gros que celui de Dioscoride.

Il est triste qu'il n'ait pas passé icy quelques Botanistes pour en faire la recherche, sans mes autres occupations, j'en aurois fait quelque étude, et j'ay tout lieu de croire, qu'avec le peu de Physique que j'ay, je ne saurois pas perdre mon tems⁹⁵⁵.

Les remarques du prêtre semblent être partagées par le Régent, sensible aux arguments présentés par Le Maire pour le compte de la Marine et de la nouvelle Compagnie d'Occident, de sorte qu'il place la Louisiane sous la direction d'une nouvelle compagnie commerciale en 1717. L'ère qui commence voit un très grand nombre de voyageurs naturalistes se rendre dans la colonie confiée à John Law et sa très fameuse Compagnie d'Occident⁹⁵⁶, car le modèle commercial de ces corporations à chartes nécessite de bonnes connaissances agricoles. Grâce au financier, la Louisiane fait l'objet d'une publicité sans précédent, qui favorise l'essor de la colonie finalement replacée sous la régie royale en 1731. Suivant l'initiative de Law, les colons sont attirés dans la colonie où la promesse de profits rapides permet à la population de doubler. Les profils des voyageurs naturalistes varient alors de militaire à jardinier, en passant par botaniste et dessinateur : la Louisiane des années 1720 à la fin des années 1750 est un eldorado pour la botanique. L'effort de colonisation des régions méridionales de la Nouvelle-France repose sur une promotion mensongère de la colonie et de ses richesses minières, c'est pourquoi les administrateurs et les voyageurs de la région vont rapidement se focaliser sur la flore qui constitue en réalité la seule richesse exploitable de la région. Du point de vue végétal, la Louisiane abonde en plantes médicinales, nourricières et en arbres bons pour la construction aux qualités mises en avant par les naturalistes. En même temps, comme l'ont démontré Christopher Morris et Bradley Bond, l'agriculture est amenée à s'intensifier du fait de l'affaiblissement de la traite des peaux et des viandes de bisons chassés abusivement de la Louisiane au Pays d'en Haut, ce qui redéfinit

⁹⁵⁴ ANOM.COL C13 C 1 (fol. 2r) : « Mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante. Mémoire fait par la Compagnie de la Louisiane », début du XVIII^e siècle.

⁹⁵⁵ *Ibid.*, fol. 2v.

⁹⁵⁶ La Compagnie d'Occident est créée en 1717 et deviendra en 1719 la Compagnie des Indes.

nécessairement l'économie de la région autour d'un modèle agricole⁹⁵⁷. L'agriculture implique l'arrivée de grands propriétaires et de main-d'œuvre servile pour défricher les terres de culture, et l'économie de plantation se met alors en place sur le modèle antillais. Il s'agit donc de voir comment les voyageurs se retrouvent à vanter la situation de la Louisiane par leurs observations botaniques, encouragées dans un contexte de grande spéculation financière et de promotion coloniale.

À l'approche des années 1720, les compagnies de commerce et la Marine travaillent conjointement à l'intensification des échanges entre la Louisiane et la France. Dès septembre 1717, le *Nouveau Mercure* publie une lettre de la Louisiane de la part d'un officier de Marine expliquant l'établissement de ports « où il sera facile aux plus gros Vaisseaux d'entrer & estre à l'abri des vents les plus orageux. Il pourroit même arriver par la suite qu'on pourroit netoyer [...] l'embouchure du Fleuve »⁹⁵⁸. Dans le même journal, en mars 1719, une relation d'un mari qui écrit à sa femme depuis la Nouvelle Orléans paraît pour attirer des colons, ce dernier racontant que la Louisiane est « un Terroir charmant qui commence à se peupler [...] La terre y est excellente & d'un grand raport. Elle produit toutes sortes de légumes & des fruits beaucoup meilleur qu'en France, & en plus grand nombre »⁹⁵⁹. François Le Maire, qui séjourne dans la colonie depuis quelques années tient des propos similaires, si bien que les années 1720 voient l'arrivée massive de voyageurs protégés par des compagnies commerciales et de personnel colonial. Il convient de souligner que des religieux arrivent également en grand nombre à La Nouvelle-Orléans sur la période, or leurs récits restent assez sommaires ou bien se font l'écho de lieux communs au regard de la flore du pays. Mathurin Le Petit arrive par exemple dans la colonie en 1726 et raconte son établissement au procureur des Missions de l'Amérique Septentrionale en 1730⁹⁶⁰, alors que les Ursulines arrivent à La Nouvelle-Orléans en février 1727 sous l'impulsion de la Compagnie des Indes. Marie-Madeleine Hachard y écrit alors des lettres adressées à son père et publiées sous le

⁹⁵⁷ Christopher Morris, « How to Prepare Buffalo, and Other Things the French Taught Indians about Nature », dans Bradley G. Bond (dir.), *French Louisiana and the Atlantic World*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2005, p. 33-34. Sur le modèle agricole de la Nouvelle-France et de la Louisiane, voir aussi : Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française, op. cit.*, p. 407-439.

⁹⁵⁸ *Nouveau Mercure*, Juillet-septembre 1717, p. 134.

⁹⁵⁹ *Nouveau Mercure*, Mars 1719, p. 184.

⁹⁶⁰ Il s'agit alors de Louis d'Avaugour, le prêtre jésuite qui s'était vu confier les ordres mineurs dans la chapelle du séminaire de Québec en 1699, avant d'être envoyé à la mission du Pays des Illinois de 1720 à 1726 et son retour en France.

titre de *Relation du voyage des dames religieuses, ursulines de Roüen à la Nouvelle Orléans* en 1728⁹⁶¹. Son récit appartient à la littérature promotionnelle consacrée à la colonie sous la direction de la Compagnie commerciale, de sorte que la religieuse décrit surtout le climat et la flore pour convaincre du potentiel du pays⁹⁶². Si les religieux sont des témoins essentiels du développement de la colonie naissante, un soldat se démarque plus particulièrement par son long séjour en Louisiane au cours de la décennie et par ses observations botaniques.

Jean-François Benjamin Dumont de Montigny est un jeune officier qui aurait voyagé à Québec de 1715 à 1717 avant de se rendre deux fois en Louisiane en 1719-1720, puis en 1721 où il reste finalement seize ans dans la colonie au service d'investisseurs privés, alors que lui-même n'y fera jamais fortune. Le soldat est l'un des premiers témoins du nouvel élan donné à la Louisiane, où il arrive avec « une vision plus élargie du monde colonial français »⁹⁶³. Le territoire est en pleine incorporation à la Compagnie des Indes de Law pour qui il travaille indirectement⁹⁶⁴. Pendant son très long séjour, Dumont de Montigny écrit un poème épique en quatre chants sur la Louisiane⁹⁶⁵, il dessine un grand nombre de cartes et de vues de vallée du Mississippi, mais il y écrit surtout ses *Mémoires historiques sur la Louisiane* en deux tomes publiés à Paris en 1753. Ses ouvrages révèlent que Dumont herborise, jardine et dessine beaucoup, et ses *Mémoires* sont d'ailleurs accompagnés de nombreuses cartes et de dessins naturalistes qui donnent à voir la flore du pays

⁹⁶¹ Une étude récente a été consacrée au voyage de Marie-Madeleine Hachard dont les écrits ont fait l'objet d'une nouvelle édition critique : Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, sous la direction de Chantal Théry, Québec, Presses de l'Université Laval, 2022.

⁹⁶² *Ibid.*, p. 3. Selon Chantal Théry, « elle vise à informer son père, mais aussi à faire la promotion du pays – climat, faune, flore, ressources –, à valoriser, selon la formule consacrée, sa nouvelle terre de promission » (*Id.*).

⁹⁶³ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Regards sur le monde Atlantique 1715-1747*, édition critique par Gordon M. Sayre, Sillery, Septentrion, p. 4.

⁹⁶⁴ La Compagnie des Indes se trouve derrière l'envoi et les financements d'un grand nombre d'expéditions à travers le monde, son rôle si particulier pourrait faire l'objet d'une étude à part entière, notamment au regard de son déploiement dans le Nouveau Monde. La Compagnie possède d'ailleurs son propre jardin botanique à Lorient, qui sert d'entrepôt et de lieu de distribution de plantes venues du monde entier à l'attention du Jardin du roi et de Trianon. En Louisiane, le rôle de la Compagnie est critique, celle-ci sert d'intermédiaire entre l'espace colonial français et les institutions parisiennes comme le Jardin du roi, elle assure la protection de naturalistes tout en garantissant leurs envois de plantes vers la France ou encore le passage de vivres vers la Louisiane. Il est important de noter que les compagnies de commerce étaient finalement assez peu indépendantes par rapport à la monarchie. À propos du rôle des compagnies commerciales françaises notamment au sein de la machine coloniale, voir : John McClellan III et François Regourd, *The Colonial Machine. French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, *op. cit.* p. 49-169.

⁹⁶⁵ BNF.Ms 3459 : « Poème en vers touchant l'établissement de la province de la Louisiane [*sic*] connue sous le nom du Missisipy, avec tout ce qui s'y est passé depuis 1716 jusqu'à 1741, le massacre des François au poste des Natchez, les mœurs des sauvages, leurs dances, leurs religions, enfin ce qui concerne le pays en général », Dumont de Montigny, 1744, 169 p.

ainsi que ses richesses naturelles. Le voyageur ne produit pas une œuvre savante, mais son goût pour l'histoire naturelle et les représentations qu'il fait de la colonie sont presque uniques en leur genre. Dumont s'intéresse tout particulièrement à la flore qui permettrait à la colonie d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, même s'il est également très curieux face à des fruits et des plantes nouvelles. Un autre officier et un employé de la Compagnie des Indes séjournent en Louisiane sur la même période, mais ils y restent moins longtemps que Dumont : Valette de Laudun et Marc-Antoine Caillot. Le premier ne passe que deux mois en Louisiane en 1720, mais il publie toutefois un *Journal d'un voyage à la Louisiane* au format épistolaire, dans lequel il écrit quelques commentaires sur la flore de la colonie et de la Martinique, où il voyage la même année. Le voyage plus tardif de Caillot en 1730⁹⁶⁶ est à rapprocher des séjours de Dumont de Montigny et de Valette de Laudun. S'il s'agit d'un voyage assez court qui ne donne pas lieu à une publication, la *Relation du Voyage de la Louisiane ou Nouvelle France* manuscrite de Caillot témoigne de l'intérêt constant pour la flore américaine⁹⁶⁷ de la part des compagnies commerciales et de leur personnel. D'autres militaires au service de compagnies commerciales et officiers de la Marine dont on sait peu de choses écrivent sur la région au même moment, comme le Chevalier de Bonrepos en 1720 dans sa *Description du Mississipi : le nombre de villes et de colonies établies par les Français* et Jean-Frédéric Bernard publie la même année une *Relation de la Louisiane ou Mississipi. Écrite à une dame par un officier de la marine* d'un voyageur anonyme.

Un certain nombre de voyages d'exploration, dont certains à vocation scientifique, sont entrepris dans les années 1720 et s'inscrivent dans ce climat de promotion de la colonie en plein essor économique. L'explorateur, puis directeur de plantation Antoine-Simon Le Page du Pratz appartient à une vague de voyages dont l'influence est importante au niveau botanique et agronomique. Ce dernier demeure en Louisiane de 1718 à 1734 et son séjour est souvent rapproché de celui de Dumont de Montigny, car comme ce dernier il bénéficie de la protection de la Compagnie des Indes pour laquelle il est directeur d'une concession dans le Pays des Natchez. Or, lorsque Le Page du Pratz publie son *Histoire de la Louisiane* en trois volumes en 1758, l'auteur

⁹⁶⁶ Marc-Antoine Caillot aurait reçu l'ordre de partir en 1728 et aurait quitté la France à l'automne 1729.

⁹⁶⁷ Caillot évoque également la flore de Saint-Domingue où il s'arrête alors que son vaisseau circule dans le Golfe du Mexique. Son témoignage sur la flore des Antilles est précieux et son voyage rend compte de la proximité qui existe entre la Louisiane et les îles dont les compagnies de commerce profitent pour faire différents arrêts dans la région.

pénètre les sphères savantes⁹⁶⁸. Son *Histoire* est accompagnée de nombreuses planches de botanique qui complètent un ouvrage très riche en descriptions relatives au climat, à la faune, à la flore et aux peuples de la Louisiane et de la Floride. Observateur attentif de la nature américaine ou des usages que font les Amérindiens de certaines plantes, Le Page du Pratz jardine, il entend « présenter au Colon industriel les plantes & les arbres qu'il peut cultiver »⁹⁶⁹, il fait lui-même des essais de transplantations, des envois de plantes⁹⁷⁰ et il attire donc l'attention de Duhamel du Monceau ainsi que de Fougeroux de Bondaroy de l'Académie royale des sciences. Dans le catalogue de sa bibliothèque d'ouvrages sur les plantes, Fougeroux place l'*Histoire de la Louisiane* dans la section des « Plantes dans les voyages » et déclare que Le Page du Pratz « parle comme voyageur et non pas comme botaniste de plusieurs arbres de la Louisiane »⁹⁷¹. En dépit de ce commentaire, l'ouvrage de l'explorateur est lu et pénètre les milieux savants dès sa parution. En parallèle, des voyages scientifiques ont lieu par ordre du roi dans la colonie. Le jésuite, hydrographe et professeur royal de mathématiques de la Marine à Toulon, Antoine-François Laval (ou de Laval), se rend en Louisiane en 1720 dans le cadre d'une mission astronomique, mais ses liens avec la Marine l'incitent à écrire sur les arbres de la région et de leur potentiel pour construire des mâts ou des vaisseaux pour la France. Son *Voyage de la Louisiane* qui paraît en 1728 présente donc un intérêt du point de vue botanique, tout comme l'ouvrage de l'ingénieur Charles Franquet de Chaville⁹⁷², le *Récit de voyage de la Louisiane fait pendant les années 1720-1724*, qui est le fruit

⁹⁶⁸ Les archives qui nous sont parvenues concernant Antoine-Simon Le Page du Pratz révèlent une personnalité curieuse et avide de savoir. En vue de l'écriture de son récit de voyage, l'*Histoire de la Louisiane* en trois volumes de 1758, le voyageur lit, annote et recopie minutieusement certains récits de voyage des XVII^e et XVIII^e siècles. Il liste notamment les *Relations de la Louisiane et du fleuve Mississippi*, éditées par Jean-Frédéric Bernard en 1720, une « Autre Relation de la Louisiane et du Mississippi » par le chevalier de Tonti, ou encore les différentes relations de Louis Hennepin, dont le *Voyage en un País plus grand que l'Europe entre la Mer Glaciale et le Nouveau Mexique*, il s'agit probablement du *Nouveau Voyage d'un País plus grand que l'Europe* paru à Utrecht en 1698. Le Page du Pratz copie également des articles provenant du *Mercur Galant*, ou bien de la *Gazette de Paris*, si bien que ses papiers rendent compte d'une érudition certaine, d'une volonté de suivre les activités de la Compagnie des Indes et d'un goût pour l'histoire naturelle. Voir : CHM.Ms 16 PP : Papiers de Le Page du Pratz, p. 8-17.

⁹⁶⁹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, *op. cit.*, vol. 2, p. 2.

⁹⁷⁰ Le voyageur réalise en effet des envois de plantes à destination de la France par l'entremise des vaisseaux de la Compagnie des Indes : « Dans le séjour que j'ai fait dans ce Pays, où j'avois une Concession & où j'ai demeuré seize ans, j'ai eu le loisir d'étudier cette matiere [Botanique], & j'y avois fait assez de progrès pour avoir envoyé en France à la Compagnie des Indes trois cens plantes Médecinales dignes d'attention, & dans leur terre », dans Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, *op. cit.*, vol. 2, p. 2.

⁹⁷¹ APS. Mss. : « Catalogue autographe de la bibliothèque de Fougeroux de Bondaroy de l'Académie Royale des Sciences », p. 27.

⁹⁷² Il est le frère de Louis Franquet de Chaville.

d'un voyage scientifique supervisé par Pierre Le Blond de la Tour pour « rechercher les moyens de rendre le Mississipi navigable »⁹⁷³.

De La Nouvelle-Orléans à Biloxi, la colonie se développe considérablement au niveau économique et démographique au tout début des années 1720 grâce à John Law, comme en témoignent les différents voyages évoqués. Les récits de ces voyageurs participent à une promotion outrancière, orchestrée à très grande échelle, des richesses supposées de la Louisiane. En 1719, la Compagnie des Indes Occidentales avait par exemple commissionné une peinture à François-Gérard Jollain, chargé de créer un dessin promotionnel de la colonie intitulé : « Le Commerce que les Indiens du Mexique Font avec les François au Port de Missisipi » [**Fig.Jollain 1719 1 et Fig.Jollain 2**]. Aussitôt gravé et mis en circulation, le dessin est accompagné d'un texte à la teneur hautement propagandiste qui a l'effet escompté : les voyageurs, fonctionnaires, soldats et colons sont attirés vers la colonie, alors que les parts de la Compagnie gagnent 30% de leur valeur entre 1719 et 1721⁹⁷⁴. L'image promotionnelle montre un royaume enchanteur où les Amérindiens commercent librement avec les Français, au milieu d'une nature exotique luxuriante, le long d'une côte où l'on aperçoit des remparts en pierre ainsi qu'un paysage montagneux, où les mines d'or abonderaient. En substance, tel est le programme publié avec la gravure qui rappelle aux Français les établissements floridiens du XVI^e siècle en des termes exagérés :

Le Royaume de la Louïsiane est d'une plus grande étendue que celui de France. Les François decouvrirent ce païs et y formerent quelques habitations vers l'an 1540. On en voit encore des restes dans les debris de quelques vieux forts comme du Fort Charles baty par Ribault proche l'isle des Chiens [...] Ceux qui voyagent dans ce païs voyent les forts du vieux et nouveau Louis, et les autres edifices reconnoissent facilement que ce Royaume n'a pas été inconnu à nos pères dans les siècles passés. En 1717 sa Majesté établit la Compagnie des Indes, a qui elle ceda tous ses droits pour le commerce des Indes permit aux associez de cette compagnie de prendre telles mesures qu'ils jugerent apropos pour faire peupler et cultiver ce païs y conduire les colonies necessaires, faire bâtir des forts pour la defense des habitans. Le climat y est fort doux et tempéré. On y respire un bon air, et on y jouït d'un printems perpetual c'est ce qui contribu beaucoup à la fertilité du païs qui abonde en toutes choses. Les prairies arrosées par le Missisipi font les pâturages excellens d'où en engraisse les Vaches, Boeufs, moutons, et autres bestiaux utiles aux habitants. On en trouve aussi les fourrages necessaires pour les Chevaux. Les arbres sans être greffés ny cultivez porte naturellement des fruits d'un goust exquis, et on trouve dans les herbages des plantes de toute sorte tant potagères que médicinales. On a trouvé le moyen d'apivoiser les oiseaux les volailles dont on tire des apresent une grande utilité. Les terres et les vignes pour peu quelles soient cultivez rapportent des bleds et du

⁹⁷³ Charles Franquet de Chaville, « Récit de voyage de la Louisiane fait pendant les années 1720-1724 par Franquet ingénieur ordinaire du Roi », *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, 1902, vol. 4, p. 98.

⁹⁷⁴ Voir : Erin M. Greenwald, *Marc-Antoine Caillot and the Company of the Indies in Louisiana. Trade in the French Atlantic World*, Baton Rouge, Louisiana State University, 2016, p. 11-42.

vin en abondance. On voit au haut du Mississipi des montagnes plein d'Or, d'argent, de cuivre, de plomb et de vif argent qui favorisèrent le commerce⁹⁷⁵.

Les effets de ce tract promotionnel sont immédiats et coïncident avec la commande d'un grand projet de décoration des plafonds de la Banque générale créée en 1716 et renommée Banque Royale de France en janvier 1719. En 1720, le peintre vénitien Giovanni Antonio Pellegrini se voit chargé de peindre la salle des conseils de la nouvelle banque installée à l'hôtel de Nevers, au cœur de la capitale. Le projet de plafond, intitulé « Le Commerce et le Bon gouvernement, ou les bienfaits de la Banque Royale sur le sort de la France », doit alors mettre en avant les revenus des colonies, dont ceux pourtant encore hypothétiques de la Louisiane. Pellegrini aurait consacré⁹⁷⁶ une large partie du décor peint à la colonie de Law, comme en témoigne l'esquisse qui a pour sujet « Le déchargement en bord de Seine de marchandises en provenance de la Louisiane » [Fig. Pellegrini]. Devant ce que l'on devine être le mât d'un navire marchand, des chevaux tirent un chariot rempli de richesses en train d'être déchargées. La scène allégorique cristallise le rêve colonial français de la période : d'un côté, la Louisiane serait plus que rentable, de l'autre, l'administration centrale serait si efficace qu'aucun océan ne semble séparer la colonie des rives de la Seine en plein centre de Paris érigée en capitale des arts, des sciences et du commerce. Bien que le montage financier de Law ait mené à l'effondrement de sa compagnie en décembre 1720, la promotion de la colonie porte bien ses fruits. Selon Gilles Havard, Law n'en « avait pas moins suscité [...] une dynamique qui permit à la colonie de s'enraciner »⁹⁷⁷ : toute la littérature qui résulte de la reprise en main de la Louisiane par Law génère un engouement qui ne désemplit pas après 1720. La propagande par l'image créée par le financier écossais sera reprise par l'administration coloniale après lui, deux dessins réalisés en 1720, puis en 1726 font état de la situation de la colonie et de son potentiel. En pleine banqueroute, au mois de décembre 1720, Law fait dessiner une « Veuë du Camp de la Concession de Monseigneur Law au Nouveau Biloxy, Coste de la Louisianne » [Fig. Le Bouteux 1720] à Jean-Baptiste Michel Le Bouteux. Le dessin présente la côte de Biloxi, avec au premier-plan la présence d'un dessinateur ou hydrographe qui fait face au Camp en pleine construction. Un

⁹⁷⁵ Voir : THNOC.Ms 1952.3 [Fig. Jollain 1719 1 et Fig. Jollain 1719 2] : « Le Commerce que les Indiens du Mexique Font avec les François au Port de Mississipi », François Gérard Jollain, 1719-1721.

⁹⁷⁶ Tout le décor de la salle des conseils de la Banque Royale aurait été détruit en 1722, à la suite de la banqueroute de Law et de la faillite de l'institution financière créée par ce dernier.

⁹⁷⁷ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, op. cit., p. 127.

magasin à la taille imposante émerge derrière des maisons en paille, dont celle d'un chirurgien et d'un apothicaire, qui sont représentées au milieu d'une terre couverte de grands arbres que des hommes s'activent à défricher, tandis que d'autres sont occupés à construire des bateaux. La colonie semble avoir un avenir prometteur alors que dans les faits, Law est au bord de la faillite et le camp est loin de ressembler à un village fortifié. Quelques années plus tard, en 1726, un arpenteur du roi qui voyage en Louisiane et à Saint-Domingue du nom de Jean-Pierre Lassus réalise une « Veüe et perspective de la Nouvelle Orléans » [**Fig.Lassus 1726 et Fig.Lassus 1726 détails**] qui met en scène la ville d'une manière similaire à celle voulue par Law : la colonie entre dans une décennie durant laquelle la monarchie croit au potentiel de La Nouvelle-Orléans. Lassus réalise le dessin de l'autre côté du Mississippi, en face de la ville qui s'étend au milieu de forêts très denses. Au premier-plan, des esclaves défrichent activement les terres, et on observe trois feux alimentés par des troncs en train d'être coupés de part et d'autre du dessin. En face, la ville est étendue, le port semble connecté aux Antilles et à la France étant donné qu'au moins trois vaisseaux y sont stationnés pour représenter la prospérité commerciale de la colonie. Dans la partie gauche du dessin, un moulin à bois trône au bord du fleuve alors que toute la partie qui l'encercle est défrichée, là encore, les signes d'une industrie navale sont exagérément mis en avant. Si la Compagnie des Indes reste active en Louisiane où elle développe une économie de plantation, à partir du milieu des années 1720, la monarchie tente d'implanter des administrateurs coloniaux et des scientifiques à La Nouvelle-Orléans, qui attire toujours des colons. Alors que « le riz apparaît aux côtés du tabac dans le schéma économique de la colonisation de la Louisiane »⁹⁷⁸ qui connaît un essor démographique important, il n'est pas surprenant que les médecins et les jardiniers soient les principaux voyageurs naturalistes de la décennie.

Avant d'être délaissée par la France et d'être discréditée dans l'opinion métropolitaine, la Louisiane voit un apothicaire, un jardinier et un médecin s'installer dans la colonie, d'où ils herborisent et envoient des plantes pour le compte du Jardin du roi. Le premier est Alexandre Vieille, un aide-chirurgien et apothicaire correspondant de l'Académie, qui a son propre jardin dans la colonie comme nous pouvons le voir sur la carte de Gonichon [**Fig.Gonichon 1731**], et qui tente de soigner les colons tout en créant un jardin des plantes à La Nouvelle-Orléans. Au niveau botanique, la contribution de Vieille est importante : il décrit l'arbre à cire pour l'Académie et doit

⁹⁷⁸ Ariane Jacques-Côté, « L'Empire du riz en Louisiane française, 1717-1724 », *Nouvelles histoires de la Nouvelle-France, Études canadiennes*, 2017. URL : <https://journals.openedition.org/eccs/896#quotation>.

développer des remèdes en étudiant les simples du pays. Celui qui espère recevoir un brevet de botaniste doit remplir la mission suivante : « par son Industrie et art en la botanique, puisse composer toutes les drogues medicinales dont la Colonie pourra avoir besoin sans en tirer d'Europe »⁹⁷⁹. Le rôle du naturaliste est donc de rendre la Louisiane autosuffisante et d'y trouver des végétaux qui auraient un potentiel économique, tout comme Louis et Jean Prat qui sont établis dans la colonie en même temps que Vielle. Louis Prat est un médecin botaniste qui arrive dans la colonie en 1724, où il travaille à l'hôpital pour lequel il développe un jardin de plantes médicinales. Son frère Jean Prat le remplace en 1735, de sorte que les années 1730 sont marquées positivement par leur présence en Louisiane, car les deux frères réalisent de très nombreux envois de plantes à l'attention du Jardin du roi. Au tournant des années 1730, un grand nombre de naturalistes en lien avec les institutions scientifiques parisiennes se succèdent dans la colonie en déroute, l'astronome Pierre Baron arrive par exemple à La Nouvelle-Orléans en 1728 et y fonde un observatoire un an plus tard⁹⁸⁰ depuis lequel il réalise un grand nombre d'observations consignées. À partir de 1730⁹⁸¹, nous pouvons également noter la présence en Louisiane du dessinateur Alexandre de Batz qui travaille auprès de Baron et s'intéresse essentiellement aux mœurs des Autochtones [**Fig.De Batz 1**], ce qui lui vaut d'être comparé à Jacques Lemoyne de Morgues, mais qui dessine au moins un « Arbre inconnu » [**Fig.De Batz 2**] de la région avec beaucoup de détails. Le médecin du roi Bénigne de Fontenette, correspondant de La Galissonière et de Duhamel du Monceau⁹⁸², succèdera à Jean Prat dans les années 1750. Après eux, le dernier explorateur et capitaine de marine français à offrir une relation de la région avec un contenu naturaliste est Jean-Bernard Bossu. Comme le remarque Stéphanie Chaffray, Bossu est l'auteur du « dernier grand récit de voyage en Louisiane avant la conquête »⁹⁸³. Les *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales* accompagnés de

⁹⁷⁹ Cité dans Gilles-Antoine Langlois, « Deux Fondations Scientifiques à La Nouvelle-Orléans (1728-30) : La Connaissance à l'Épreuve de la Réalité Coloniale », *French Colonial History*, 2003, vol. 4, p. 101.

⁹⁸⁰ L'Observatoire en question était une maison qui se trouvait d'abord sur le terrain du gouverneur de la Louisiane Étienne de Perier. Un projet de construction d'un bâtiment entièrement dédié à l'Observatoire est dessiné par Alexandre de Batz en 1731.

⁹⁸¹ Il est possible qu'Alexandre de Batz soit arrivé en Louisiane en 1728 avec Pierre Baron, mais la première preuve de présence du dessinateur dans la colonie date du 15 juin 1730, date à laquelle il est témoin d'un mariage à l'église Saint Louis de La Nouvelle-Orléans.

⁹⁸² APS.Mss.B.D87 (Groupe 36) : « Description d'une plante envoyée de la Louisiane ». Le manuscrit est très détaillé et agrémenté de nombreuses ratures et corrections réalisées par Fougeroux de Bondaroy.

⁹⁸³ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 95.

gravures sont publiés en 1768 et connaissent un grand succès dès leur parution. L’auteur privilégie le format épistolaire, ce qui ne l’empêche pas de faire « quelques observations sur l’Histoire naturelle de cette colonie »⁹⁸⁴. Les remarques de Bossu sur la flore de la Louisiane sont précises, et même s’il répète un grand nombre de découvertes botaniques, il fournit des détails importants sur la manière dont les Amérindiens utilisent certaines plantes et sur certains végétaux comme le cirier ou le pacanier. Il évoque d’ailleurs certains voyageurs comme Vielle qu’il associe à la découverte de l’arbre à cire : « Le Sieur Alexandre, Chirurgien & Chimiste, est le premier qui l’ait connue. L’Académie, en faveur de cette découverte utile, lui fait une pension »⁹⁸⁵. Grâce à Bossu, on apprend encore comment la colonie tente de calquer son économie sur celle des Antilles, notamment au regard de la culture de la canne à sucre : « depuis que je suis à la Louisiane, on y a fait venir de S. Domingue, du plan de cannes à sucre, pour en faire des plantations. M. Dubreuil, Commandant la Milice Bourgeoise, a été le premier Colon, qui a fait construire un moulin à sucre à la Nouvelle Orléans »⁹⁸⁶. Observateur attentif, Bossu mentionne la culture de l’indigo, le ginseng et d’autres plantes qui font la fortune des colonies françaises.

En somme, l’écrasante majorité des voyages entrepris en Louisiane a eu lieu entre 1710 et 1740⁹⁸⁷, ce qui rend compte du rôle joué par Law dans la promotion de la colonie. Du point de vue botanique, la Louisiane est aussi la partie la plus représentée de la Nouvelle-France. La flore y est variée et abondante, or comme nous l’avons vu, il s’agit surtout d’une colonie qui doit rapidement trouver un modèle économique et commercial pour satisfaire les promesses faites par Law puis pour en justifier la possession auprès de la monarchie, d’où l’importance des voyageurs naturalistes dans la région. De sa découverte à son passage sous domination espagnole, la Louisiane est considérée comme un paradis terrestre, elle est le lieu d’une fascination dont on trouve les traces jusque dans les milieux savants. Après 1763, nous avons retrouvé des échanges de dessins et de plantes entre la Louisiane et la France jusqu’en 1789⁹⁸⁸. Enfin, comme nous l’avons vu, l’intérêt pour la colonie n’est pas comparable à celui du Canada à l’intérieur même de la Nouvelle-France,

⁹⁸⁴ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, Paris, Le Jay, 1768, p. 152.

⁹⁸⁵ *Ibid.*, p. 156.

⁹⁸⁶ *Ibid.*, p. 157.

⁹⁸⁷ Stéphanie Chaffray parvient au même constat, qu’elle illustre à l’aide d’un tableau dans *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 97.

⁹⁸⁸ Les *Mémoires* de l’Académie royale des sciences et la correspondance privée de Fougeroux de Bondaroy montrent que ce dernier reçoit des plantes de la Louisiane, dont la gaillarde.

car comme le suggère Cécile Vidal, seules les Antilles parviennent à rivaliser avec la province en raison d'une nature similaire et d'un modèle économique commun⁹⁸⁹.

3.2 L'espace caraïbe et l'Amérique du Sud

3.2.1 Les îles des Antilles : la flore au cœur du modèle économique insulaire

Dès la fin du XVII^e siècle, l'aire caraïbe n'est pas seulement le cœur de la machine coloniale française, mais elle est également le centre des préoccupations impériales de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Hollande. Dans la course aux premières implantations, les Français ont réussi à s'établir à Saint-Christophe, à Saint-Domingue, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, ou encore à la Martinique et en Guadeloupe alors que les Anglais possèdent la moitié de l'archipel caraïbe avec des établissements à la Jamaïque, à la Barbade ou à la Trinidad. La France est donc présente dans les « Petites Antilles » ainsi qu'à Saint-Domingue située dans les « Grandes Antilles » où les Anglais se sont implantés. La prospérité économique des Antilles dans leur ensemble est sans égal et « repose fondamentalement sur l'agriculture »⁹⁹⁰, de sorte que les pratiques coloniales des îles dépendent presque entièrement des connaissances botaniques acquises et diffusées par les voyageurs naturalistes de notre corpus⁹⁹¹. Comme nous l'avons évoqué, une administration coloniale forte se met en place dans l'arc antillais où l'État monarchique « ne s'est jamais désengagé de l'aventure coloniale »⁹⁹², contrairement à la Nouvelle-France, si bien qu'au cours du

⁹⁸⁹ Cécile Vidal, *Caribbean New Orleans. Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, op. cit., p. 79.

⁹⁹⁰ François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII^e-XVIII^e siècles) », art. cit., p. 40.

⁹⁹¹ Notons qu'il en est de même du côté de la Grande-Bretagne qui déploie des botanistes dans la région sur la même période. Le naturaliste et médecin Hans Sloane est un exemple de premier plan : ce dernier a une influence considérable jusque dans les cercles savants français, où il a étudié la botanique, grâce à son ouvrage intitulé *A Voyage to the Islands Madera, Barbadoes, Nieves, St Christophers, and Jamaica with the Natural History of the Herbs and Trees* qui fait l'objet de deux publications, l'une en 1707 et l'autre en 1725. Sloane correspond avec Linné, mais aussi avec l'Académie royale des sciences où il est nommé correspondant de Jacques Cassini en 1709. La capitale française maintient des échanges avec Sloane alors que l'espace caraïbe est le théâtre de tensions importantes entre les deux puissances impériales. Au sujet des relations entre le naturaliste anglais et la France, voir : Jean Jacquot, « Sir Hans Sloane and French Men of Science », *Notes and Records of the Royal Society of London*, Avril 1953, vol. 10, n° 2, p. 85-98.

⁹⁹² François Regourd, *Sciences et colonisation [...]*, op. cit. p. 242.

XVIII^e siècle l'espace caraïbe devient le théâtre d'une action scientifique unique, menée de concert par l'administration de la Marine et les institutions scientifiques royales. En nous appuyant sur les travaux de François Regourd, nous allons voir quels voyageurs passent ou séjournent dans les îles françaises et en quoi leurs observations botaniques contribuent directement à leur essor, autant qu'à la création de réseaux d'information sans précédent.

À l'inverse de la Nouvelle-France, les colonies dans les Antilles sont des espaces limités, insulaires, qui s'intègrent parfaitement aux doctrines de Colbert qui privilégie la fondation de ports tournés vers la France ; or il s'agit d'un espace qui pose de très nombreux défis à la monarchie. L'une des premières difficultés de l'espace caraïbe vient de la menace constante des puissances étrangères, qui conduit le pouvoir à encourager ses administrateurs coloniaux à échanger pour mettre en place un appareil administratif colonial fort. Dans ce contexte, les botanistes vont jouer un rôle qui dépasse leurs missions scientifiques et la majorité des voyageurs vont se former aux sciences naturelles ; selon François Regourd, ils deviennent même le fer de lance de la conquête scientifique coloniale⁹⁹³. D'une part, les voyageurs vont mettre en contact les îles grâce à leurs observations et à la collecte de la flore ; d'autre part ils vont alimenter les institutions parisiennes qui essaient d'expérimenter ou de favoriser certaines cultures amenées à devenir de grandes sources de profit dans les Antilles, comme le sucre, l'indigo ou le cacao.

Le premier grand voyage scientifique entrepris dans les îles par la France est le fait de Charles Plumier, un botaniste. Celui qui appartient à l'ordre des Minimes ne voyage pas dans le cadre d'une mission religieuse, mais comme nous l'avons établi⁹⁹⁴, il se rend dans l'aire caraïbe en tant que naturaliste choisi par Michel Bégon. Les trois voyages de Plumier dans la région ont lieu en 1687, en 1689 et en 1694 pendant trois ans ; durant ses voyages il visite la Martinique, l'île de Sainte-Croix, la Guadeloupe et Saint-Domingue. Selon Philippe Hrodej, les séjours de Plumier convainquent « de l'adhésion active du missionnaire à la monarchie »⁹⁹⁵. Pendant sa première expédition, il accompagne Joseph Donat Surian, le médecin botaniste qui contribue au premier

⁹⁹³ *Ibid.*, p. 271.

⁹⁹⁴ *Supra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.2, c) ; Charles Plumier reçoit en effet des ordres précis de la part de Louis XIV, qui mentionne bien son appartenance à l'ordre des Minimes, mais qui le charge d'une mission scientifique sous l'égide royale : ANOM.COL E 337BIS : Charles Plumier, religieux de l'ordre des Minimes, chargé d'une mission scientifique aux îles d'Amérique, le 22 juillet 1687.

⁹⁹⁵ Philippe Hrodej, « Saint-Domingue en 1690. Les observations du père Plumier, botaniste provençal », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1997, vol. 84, n° 317, p. 103.

Catalogue des Drogues & medicamens des Indes publié par Pierre Pomet⁹⁹⁶. Le fruit des voyages de Plumier est unique pour l'époque et le siècle suivant, tant le minime est productif, notamment en tant que dessinateur. En 1693, sa *Description des plantes de l'Amérique* paraît au format *in-folio* avec des planches de plantes à leur échelle naturelle, suivie du *Nova plantarum americanum genera* en 1703 et de son *Traité des fougères de l'Amérique* à titre posthume en 1705. Ses ouvrages sont tous abondamment illustrés, soutenus par le roi et Plumier laisse derrière lui des centaines de descriptions et de dessins de plantes qui attirent déjà l'attention des curieux de la fin du XVII^e siècle. En 1698, Martin Lister rapporte dans son *Voyage de Lister à Paris* qu'« il n'est point de visite qui m'ait plus d'avantage que celle que je fis au P. Plumier [...] [il] avoit rapporté avec lui plusieurs volumes in-folio de dessins & de peintures de plantes, d'oiseaux, de poissons & d'insectes des Indes occidentales : tous exécutés par lui-même avec beaucoup d'exactitude »⁹⁹⁷. Les manuscrits et les dessins du minime fascinent ses contemporains, en particulier à cause de leur quantité, qui laisse penser que Plumier a un grand avenir en tant que botaniste en plus de sa réputation de voyageur expérimenté. Lister ajoute en effet :

Dans sa vaste collection de plantes, je remarquai que les lianes & les fougères étoient de beaucoup les plus nombreuses. Il avoit un nombre incroyable d'espèces de chacun de ces genres. Il y avoit deux ou trois espèces de groseilles & quelques-unes de raisins sauvages, qui toutes, me dit le Père, étoient bonne à manger. Il avoit, me dit-il, dans ses dessins de quoi faire dix volumes aussi gros que celui qu'il a voit déjà publié [...] il étoit allé plusieurs fois à Versailles pour tâcher d'obtenir que l'imprimerie royale s'en chargeât⁹⁹⁸.

Le cas de Plumier pourrait faire l'objet d'une étude monographique à part entière⁹⁹⁹, tant ses manuscrits, son goût pour la botanique et les connaissances qu'il rapporte des Antilles nourrissent le XVIII^e siècle. La somme de ses découvertes influence durablement la discipline, comme en témoigne Duhamel de Léogane, qui herborise sur les traces de Plumier à Saint-

⁹⁹⁶ *Infra*, Chapitre 4, 4.1, 4.1.3.

⁹⁹⁷ Martin Lister, *Voyage de Lister à Paris en 1698*, traduit pour la première fois et annoté par la Société des bibliophiles français, Paris, pour la Société des Bibliophiles, 1873, p. 75.

⁹⁹⁸ *Ibid.*, p. 77.

⁹⁹⁹ Trois études différentes ont néanmoins été en partie consacrées au minime. L'une a pour objet ses dessins sur les poissons, une autre évoque son passage à Saint-Domingue et une dernière étude est consacrée aux dessins de la faune et de la flore des îles réalisés par Plumier. Voir, dans leur ordre respectif : Theodore Wells Pietsch, *Charles Plumier (1646-1704) and his drawings of French and Caribbean fishes / Charles Plumier (1646-1704) et ses dessins de poissons de France et des Antilles*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, Publications scientifiques, 2017 ; Philippe Hrodej, « Saint-Domingue en 1690. Les observations du père Plumier [...] », art. cit. ; Alice Hamonou-Mahieu, « Les voyages du Père Charles Plumier (1646-1704) : des dessins de la faune et de la flore des îles françaises d'Amérique (Martinique, Guadeloupe et Saint Domingue) à la fin du XVII^e siècle », art. cit.

Domingue dans les années 1730, et écrit à Bernard de Jussieu que « la Botanique s'est enrichie par les observations du laborieux et savant P. Plumier de neuf cent trente deux plantes inconnues à l'Europe »¹⁰⁰⁰. Parmi les manuscrits du religieux, on trouve notamment une copie commentée des *Elemens de botanique* de Tournefort qui met en évidence son expertise réelle dans le champ botanique. Le legs de Plumier est important et ses manuscrits sont cités et circulent tout au long du XVIII^e siècle. Dans son *Histoire des plantes de la Guiane Française rangées suivant la méthode sexuelle* de 1775, le botaniste Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet écrit par exemple dans sa liste des livres de botanique avoir utilisé les ouvrages publiés et manuscrits du minime¹⁰⁰¹. L'œuvre et les ambitions de Plumier, qui meurt en route pour le Pérou où il devait chercher le quinquina, marquent une première « victoire annoncée de la science royale et académique européenne sur la nature coloniale [...] achevant un processus lentement débuté par les premières relations missionnaires, et continué par Du Tertre et Rochefort »¹⁰⁰². À l'échelle des Antilles, l'ère ouverte par Plumier est extrêmement prospère pour les sciences et pour les colonies, qui voient un nombre très important de voyageurs naturalistes herboriser dans l'aire caraïbe en vue d'y développer la pharmacopée tropicale et l'agriculture insulaire.

En même temps que Plumier, deux autres voyageurs parcourent les Antilles, le premier est l'ingénieur hydrographe François Froger et le second Jean-Baptiste Labat, un missionnaire dominicain. Froger s'engage dans la Marine en 1695 et prend aussitôt part à l'expédition de Jean-Baptiste de Gennes qui doit aller au Pérou en passant par le détroit de Magellan¹⁰⁰³ ; or les vents empêchent toute progression vers l'Amérique du Sud et de Gennes se retrouve dans les Antilles. Il y visite notamment la Martinique et il deviendra gouverneur de l'île Saint-Christophe en 1699. Froger, qui est très rarement mentionné par l'historiographie relative aux Antilles, publie pourtant en 1698 une *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696, 1697* dédiée au comte de Maurepas dans laquelle il rapporte vouloir se rendre utile :

J'examinai avec exactitude le Commerce du Païs, les interets particuliers de chaque Colonie, les forces, la situation & les avantages des Ports, les Mœurs, les Coutumes & la Religion des peuples, & enfin les proprieté des Fruits, des Plantes, des Oyseaux, des Poissons & des Animaux

¹⁰⁰⁰ BCMNH.N.Ms Jus 6 (Groupe 8) : Duhamel, médecin à Léogane. Duhamel à Bernard de Jussieu, le 8 juin 1735 depuis Léogane, p. 26.

¹⁰⁰¹ « Plumier, C. Manuscrit. Plant. Amer. Fol. Vol. 3 » dans Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane Française rangées suivant la méthode sexuelle*, op. cit., vol. 1, p. 32.

¹⁰⁰² François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 290.

¹⁰⁰³ *Infra*, Chapitre 3, 3.2, 3.2.3.

qui m'ont paru extraordinaires : ce que j'ay exprimé autant que j'ay pû, par un grand nombre de figures, que j'ay dessinées sur les lieux¹⁰⁰⁴.

En plus de s'intéresser à la faune et à la flore de la région qu'il dessine, il faut souligner que Froger est un témoin important de la mise en place de sociétés esclavagistes dont il décrit et représente les atrocités, en s'attardant notamment sur la condition des esclaves dans les plantations. Il y est d'autant plus sensible qu'il voyage d'abord en Afrique, au Niger, en Gambie et au Sénégal où il décrit le commerce des esclaves et la flore africaine qui circule avec ces derniers jusqu'en Amérique, où elle devient parfois la base de l'économie coloniale. De l'Afrique aux Antilles, Froger séjourne en Guyane et au Brésil, il y dessine l'« ananas fruit de l'Amérique » [Fig.Froger 1], un « Capivard ou cochon d'eau au pied d'un Bananier » [Fig.Froger 2] ou encore la « Poire de Mapou trouvée à l'Isle Grande au Brésil » [Fig.Froger 3] et un « Fruit inconnu trouvé dans l'Isle Grande au Bresil » [Fig.Froger 4]. L'histoire naturelle occupe donc une place de premier plan au sein de la relation de Froger, qui mérite d'être mentionné à côté de voyageurs plus connus de son temps.

Sur la même période que Plumier et que Froger, Jean-Baptiste Labat est un autre témoin prolifique de la vie dans les Antilles où l'on peut dire qu'il arrive en 1694 à la Martinique en tant que missionnaire et revient en France en 1706 en tant que naturaliste. En effet, Labat est une figure savante complexe, car il est tantôt considéré comme un colon, un jardinier, un explorateur ou un religieux, mais il s'illustre surtout pour son goût pour la botanique lors de son séjour à la Martinique, en Guadeloupe et en Dominique. Dans les îles, il herborise avec Plumier, il échange avec Adrien Le Breton, il aide à développer l'économie sucrière antillaise et des méthodes de culture pour rendre des plantations de cannes à sucre et de cacao rentables en quelques mois. Lorsqu'il publie son *Nouveau Voyage aux Isles Françaises de l'Amérique* en 1722 en six volumes accompagnés de dessins qu'il réalise lui-même, Labat se forge une réputation de naturaliste à travers l'Europe¹⁰⁰⁵, où son ouvrage est traduit en néerlandais et en allemand. De fait, son *Nouveau Voyage* est très dense en descriptions sur le climat, la faune et la flore de l'aire caraïbe qu'il espère

¹⁰⁰⁴ François Froger, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697 aux côtes d'Afrique, Détroit de Magellan, Brésil, Cayenne & Isles Antilles par une escadre des vaisseaux du roy, commandée par Monsieur de Gennes*, Paris, Le Gras, 1699, Préface, s. p.

¹⁰⁰⁵ Malgré une réputation difficile, car Labat copie un très grand nombre d'ouvrages de son temps, au Jardin du roi, Sébastien Vaillant s'intéresse aux descriptions et aux planches sur la flore du religieux. Voir : BCMNH.N.Ms 93 : « Extrait concernant les plantes de l'Amérique, desquelles le F. Jean-Baptiste Labat, jacobin fait mention dans son livre intitulé *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* », 1722.

aider à maîtriser. Pour le religieux, la place centrale qu'occupe l'histoire naturelle est d'ailleurs une preuve qu'il a passé douze ans dans les îles à se rendre utile :

Les Mémoires que je donne au Public, ne sont autre chose & que la Relation & le Journal du Voyage & du séjour que j'ai fait aux Isles de l'Amérique pendant environ douze années [...] On le verra par le détail dans lequel je suis entré, tant des Arbres, des Plantes, des Frutis, des Animaux, que des Manufactures qui y sont établies & qu'on y pourroit établir¹⁰⁰⁶.

Tout comme Plumier, Labat pourrait également faire l'objet d'une étude monographique à la hauteur de l'œuvre qu'il a laissée à son siècle¹⁰⁰⁷.

En 1703, quand le mathématicien et astronome Louis Feuillée part pour les Antilles où il séjourne à la Martinique et en Guyane, la flore de la région attire déjà l'attention du Jardin du roi et de l'Académie royale des sciences qui nomme le minime correspondant de Jean-Dominique Cassini. Après un premier voyage durant lequel il réalise un grand nombre d'observations botaniques, Feuillée part en Amérique du Sud en 1707 jusqu'en 1711 où son goût pour la flore est manifeste. À son retour, il publie en 1714 son *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par l'ordre du Roy sur les Côtes Orientales de l'Amérique Méridionale & dans les Indes Occidentales, depuis l'année 1707 jusques en 1712* en deux volumes. L'ouvrage reçoit un accueil si positif que Feuillée publie en 1725 la relation de ses voyages antérieurs, le *Journal Des Observations Physiques, Mathematiques Et Botaniques, Faites Par Ordre Du Roi Sur Côtes Orientales de l'Amerique Méridionale, & aux Indes Occidentales. Et dans un autre Voïage fait à la Nouvelle Espagne, & aux Isles de l'Amerique*. Il s'agit de publications très riches en descriptions et en illustrations botaniques, notamment au regard du Pérou et du Chili. L'apport de Feuillée dans les milieux savants est d'autant plus important que ce dernier publie un véritable traité botanique en appendice de sa relation de 1714 et de 1725. L'*Histoire des plantes medecinales qui sont le plus en usage aux royaumes du Chili et du Pérou* est accompagnée de près de 120 planches de plantes réalisées avec une très grande précision. Le voyage de Feuillée met en avant l'intérêt des milieux savants parisiens et de la monarchie pour la recherche de plantes médicinales dans une région où les pathologies tropicales posent des défis de taille à l'administration coloniale.

¹⁰⁰⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, Paris, Pierre-François Giffart, vol. 1, Préface, p. VII.

¹⁰⁰⁷ Récemment, un premier article a été consacré aux plantes dans le récit de Labat, voir : Tassanee Alleau, « Exemples d'exploration de la matérialité des plantes dans les récits de Jean-Baptiste Labat (XVII^e-XVIII^e siècle) », RITA [En ligne], n° 14, Septembre 2021. URL : <http://www.revue-rita.com/articlesvaria14/exemples-d-exploration-de-la-materialite-des-plantes-dans-les-recits-de-jean-baptiste-labat-xviiie-xviiiie-siecle-tassanee-alleau.html>.

Au cours du XVIII^e siècle, l'île de Saint-Domingue connaît une croissance unique au sein de l'espace caraïbe : la présence de médecins et de botanistes y est donc rapidement nécessaire. Colbert avait déjà focalisé son attention sur l'île dès 1664, mais comme le montre François Regourd, la colonisation y est légèrement plus tardive et « l'industrie sucrière ne commence véritablement qu'au début du XVIII^e siècle »¹⁰⁰⁸. L'un des premiers voyageurs à séjourner à Saint-Domingue est donc un religieux, Jean-Baptiste Le Pers, qui y débarque en 1704. Il arrive en pleine croissance économique et démographique au sein de l'île qui devient l'épicentre de la traite d'esclaves et de tentatives de diversification de l'agriculture. Occupé à construire des églises alors qu'il est le curé de Limonade, Le Pers travaille à écrire une histoire de l'île dont il donne les cahiers à Charlevoix, de passage à Saint-Domingue en 1720 lors de son retour vers la métropole depuis la Nouvelle-France. Ce dernier publiera en 1730 l'*Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue écrite particulièrement sur des mémoires manuscrits du Père Jean-Baptiste Le Pers, jésuite, missionnaire à Saint-Domingue* d'après les manuscrits du prêtre. L'œuvre de Charlevoix ne rend pas suffisamment compte de l'intérêt de Le Pers pour la flore des Antilles ; or nous apprenons par Jean-Baptiste Margat de Tilly, missionnaire jésuite à Saint-Domingue de 1725 à sa mort en 1747, que Le Pers herborise, qu'il décrit les plantes du pays et lit Tournefort, Oviedo et Acosta. D'après Margat, le jésuite dédiait une grande partie de son temps à l'étude de la flore qu'il regrettait de ne pas pouvoir décrire comme un botaniste :

Il se détermina enfin à envoyer ses papiers au Père de Charlevoix, qui, dans son Histoire de Saint-Domingue, rend compte de l'usage qu'il a fait des mémoires du Père le Pers.

Ce Missionnaire, peu satisfait de la manière dont il avoit traité l'Histoire Naturelle, se mit en tête de s'appliquer à la Botanique. La méthode de M. de Tournefort lui étant tombée entre les mains, l'ardeur d'herboriser le saisit & lui tint désormais, après les fonctions de son ministère, lieu de toute autre occupation. Il composa, suivant les principes de la nouvelle méthode, quantité de mémoires sur les plantes de Saint-Domingue¹⁰⁰⁹.

Il est intéressant de souligner que la machine coloniale est redoutablement efficace : des livres savants issus des institutions scientifiques parisiennes circulent dans les colonies immédiatement après leur parution, où des voyageurs sans mission botanique initiale développent un intérêt pour l'histoire naturelle. Si l'héritage de Le Pers n'est pas à la hauteur de ses attentes, Margat nous

¹⁰⁰⁸ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 169.

¹⁰⁰⁹ Jean-Baptiste Margat de Tilly, « Lettre du Père Margat, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Procureur Général des Missions de la même Compagnie aux Isles de l'Amérique », *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères. Nouvelle édition. Mémoires de l'Amérique*, Paris, Merigot, 1781, vol. 7, p. 221-222.

apprend qu'il laisse des manuscrits botaniques à un jeune médecin du roi à Saint-Domingue amené à devenir l'un des grands voyageurs naturalistes de son temps : Jean-Baptiste-René Pouppe Desportes. Arrivé sur l'île en 1732, Desportes a étudié la botanique au Jardin du roi et se familiarise avec la botanique des Antilles grâce aux écrits de Plumier et de Le Pers. En 1743, Margat écrit à son propos que « M. Desportes, Médecin, son ami, & Botaniste de profession, se trouvant auprès de lui quand il [Le Pers] mourut, profita, avec la permission du Père Levantier, Supérieur général, des manuscrits du défunt, dont il est à croire qu'il rendra, avec le temps, compte au public »¹⁰¹⁰. Le jeune médecin botaniste finira sa vie à Saint-Domingue en 1748 sans jamais revenir en France, ce qui ne l'empêche pas de devenir correspondant de Charles François du Fay en 1738 et de Bernard de Jussieu en 1745 pour le compte de l'Académie royale des sciences. À Saint-Domingue, Desportes se consacre à la médecine, à l'augmentation du nombre de lits à l'hôpital et à l'amélioration des traitements des maladies tropicales ou des marins. Son intérêt pour la flore reflète donc son activité principale, de sorte que Desportes se consacre surtout à l'étude de plantes médicinales : son œuvre principale paraît à titre posthume en 1770 et porte sur l'*Histoire des maladies de Saint-Domingue* en trois volumes. Le troisième volume est entièrement dédié à la flore et contient un *Traité ou abrégé des plantes usuelles de S. Domingue*, un catalogue des plantes de l'île, ainsi qu'un mémoire sur le sucre. Dans le contexte des recherches de Desportes et de la parution de son ouvrage, la Marine, le Jardin du roi et l'Académie royale des sciences s'intéressent particulièrement à la recherche de nouvelles plantes curatives, comme le quinquina qui motive de nombreux voyages en Amérique du Sud des années 1730 aux années 1780. Des ouvrages spécialisés paraissent dans la foulée, comme le *Traité des fièvres de l'isle de St-Domingue* en 1763 d'Antoine Poissonnier-Desperrière, médecin ordinaire du roi, qui fait alors l'objet d'une réédition en 1780. De même, en 1790 Jacques-François Dutrône La Couture, un docteur en médecine¹⁰¹¹ établi au Cap Français écrit un *Précis sur la canne et sur les moyens d'en extraire le sel essentiel* qui est aussitôt réédité en 1791 : la croissance économique et démographique de Saint-Domingue rend les ouvrages botaniques médicaux et agronomiques nécessaires. Sur la même période au Cap Français, nous pouvons encore mentionner le séjour du botaniste du roi Nicolas Joseph v de Menonville, qui s'illustre

¹⁰¹⁰ *Ibid.*, p. 222.

¹⁰¹¹ L'ouvrage porte également sur l'indigo, Jacques-François Dutrône est alors médecin au Cap Français, membre de l'Académie royale des sciences et correspondant de la Société royale d'agriculture.

pour sa naturalisation du nopal sur l'île, dans le but de propager la culture de la cochenille. Les recherches menées par le voyageur mènent à la publication d'un *Traité de la culture du nopa, et de l'éducation de la cochenille dans les colonies françaises de l'Amérique précédé d'un voyage à Guaxaca* édité une première fois en 1786. Si les écrits de Thiéry de Menonville portent essentiellement sur la cochenille, il nous semble intéressant de rappeler que ce dernier souhaite profiter de son séjour au Cap Français pour transmettre des graines au Jardin du roi. En août 1779, le voyageur déclare en effet que :

Mon second objet est d'envoyer au Jardin du Roy¹⁰¹² les semences de toutes les plantes que je trouverai, connues ou inconnues pour établir plus parfaitement, par l'expérience des semailles le système de l'ordre naturel des plantes établi et préféré dans la chaire de Botanique de Paris, de rechercher l'utilité de toutes tant dans la Médecine que dans l'économie et les arts¹⁰¹³.

En même temps que Desportes, il faut signaler la présence à Léogane, toujours sur l'île de Saint-Domingue, d'un autre médecin du roi dont on sait peu de choses : Duhamel dit de Léogane et correspondant de Charles-François du Fay à l'Académie depuis 1737, ainsi que de Bernard de Jussieu au Jardin du roi. Arrivé à Saint-Domingue autour de 1733, Duhamel écrit à Jussieu que « sa forte inclination pour l'histoire naturelle [l']a fait venir jusques dans ces climats »¹⁰¹⁴. Plumier avait herborisé à Léogane et le médecin en est conscient : il espère alors collecter des plantes observées par le Minime quelques décennies avant lui. Duhamel se trouve aussi à Saint-Domingue lorsque Joseph de Jussieu s'arrête à la Martinique, puis au Petit-Goâve sur la route du Pérou. Joseph de Jussieu parvient d'ailleurs à y retracer les herborisations de Plumier, comme il le déclare à son frère : « J'ai vu et observé plus de la moitié des plantes rapportées par le P. Plumier et j'en ai ajouté nombre d'autres que cet infatigable botaniste n'a pas observé »¹⁰¹⁵. Les deux hommes se rencontrent et le médecin de Léogane raconte qu'il se trouve « beaucoup moins ignorant en botanique »¹⁰¹⁶ à l'époque du passage de Jussieu, alors qu'il raconte développer de nouveaux remèdes pour guérir les maladies qui touchent les esclaves de la colonie. Les médecins ou les

¹⁰¹² Manchette : « *Comme je l'ai déjà fait, ayant rapporté plus de cinq cent especes qui ont été démontrées cette année cy, elles ont toutes levé et prospèrent dans l'École du Jardin du Roy ». Menonville pourrait faire l'objet d'une étude à part entière, mais dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas retracé ses envois de plantes ou analysé son ouvrage sur le nopal et la cochenille. François Regourd (*Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime, op. cit.*) mentionne à quelques reprises les recherches menées par le voyageur.

¹⁰¹³ ANOM.COL E 378 : Thiéry de Menonville, botaniste du roi, 1779, p. 3.

¹⁰¹⁴ BCMNHN.Ms Jus 6 (groupe 5, fol. 8r) : Duhamel à Bernard de Jussieu, le 8 mars 1733 de Léogane.

¹⁰¹⁵ BCMNHN.Ms 179 (groupe 11) : « Voyage de Jussieu au Pérou », 1735-1771.

¹⁰¹⁶ BCMNHN.Ms Jus 6 (groupe 5, fol. 8r) : Duhamel à Bernard de Jussieu, le 8 mars 1733 de Léogane.

botanistes qui s'intéressent à la pharmacopée tropicale sont les plus nombreux sur l'île des Grandes Antilles où, selon James E. McClellan III, une culture médicale endogène à Saint-Domingue apparaît¹⁰¹⁷ et fait de la colonie un lieu d'expérimentation de la médecine coloniale.

Les profils des voyageurs et leur intérêt pour la flore varient donc en fonction des îles où ils séjournent, de leur économie et de leur politique. Sur une île aussi étendue et peuplée que Saint-Domingue, l'enjeu sanitaire est essentiel et pousse les naturalistes coloniaux ou de la métropole à se focaliser sur la recherche et l'appropriation de plantes médicinales. Après cette vague de médecins botanistes déployés à Saint-Domingue, un administrateur colonial établi à la Martinique avant de devenir intendant de la Guyane s'illustre à son tour pour ses observations botaniques : Jean-Baptiste Mathieu Thibault de Chanvalon. Ce dernier a étudié la botanique au Jardin du roi et part pour la Martinique en 1751 pour rejoindre le conseil supérieur de l'île jusqu'en 1756. Sur la période, Thibault de Chanvalon devient correspondant botaniste de Réaumur en 1754 et réalise un grand nombre de descriptions de plantes dans son *Voyage à la Martinique* qui paraît en 1763 à la suite de la perte de la Nouvelle-France. D'après François Regourd, « l'ouvrage de Thibault de Chanvalon tient bien davantage du traité d'histoire naturelle que du récit de voyage »¹⁰¹⁸, le voyageur plaçant d'ailleurs la mention « lu à l'Académie des sciences de Paris en 1761 »¹⁰¹⁹ en tête de sa relation. L'ouvrage est riche en observations précises¹⁰²⁰ sur le climat et la flore de la colonie, que le voyageur essaye de promouvoir pour pallier la perte de la plupart des colonies de l'empire colonial français en Amérique.

Dans les Antilles, la présence de naturalistes est constante à partir de la fin du XVII^e siècle, tout comme en Louisiane, les séjours sont relativement longs et donnent lieu à des œuvres riches. Les contributions de Rochefort et de Du Tertre, puis de Plumier, créent les conditions favorables de parution d'ouvrages denses et techniques. S'il est difficile de reconstituer les itinéraires et les intentions de tous ces voyageurs qui évoluent dans un espace éclaté et en pleine mutation, ils

¹⁰¹⁷ James E. McClellan III, « Science, Medicine and French Colonialism in Old-Regime Haïti », dans Teresa Meade et Mark Walker (dir.), *Science, Medicine and Cultural Imperialism*, New York, Saint Martin's Press, 1991.

¹⁰¹⁸ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 425.

¹⁰¹⁹ Jean-Baptiste Mathieu Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique, contenant diverses Observations sur la Physique, l'Histoire Naturelle, l'Agriculture, les Mœurs, & les Usages de cette Isle, faites en 1751 & dans les années suivantes, Lu à l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1761*, Paris, Bauche, 1763, page de titre.

¹⁰²⁰ Thibault de Chanvalon a non seulement étudié la botanique, mais il a aussi connaissance des ouvrages des voyageurs qui l'ont précédé, il mentionne par exemple Pison, Margrave et Plumier tout au long de son *Voyage à la Martinique*.

rendent néanmoins compte de l'efficacité de la machine coloniale française, qui parvient à connecter ses colonies grâce aux sciences. Avant de nous pencher sur les voyageurs qui se rendent en Guyane, il faut encore évoquer certains naturalistes de passage dans les Antilles. En 1735, Joseph de Jussieu s'arrête à Saint-Domingue et réside au Petit Gôave avec les membres de l'expédition de La Condamine où ils passent environ cinq mois, ainsi qu'à la Martinique. À Saint-Domingue, Joseph de Jussieu herborise et le reste de l'équipage réalise des observations pour l'Académie ; La Condamine raconte que « chacun de nous, travaillant à S. Domingue en 1735, à rédiger le détail de ses expériences particulières du pendule, pour l'envoyer à l'Académie »¹⁰²¹. En 1767, le médecin naturaliste Jean-Baptiste Leblond correspondant de l'Académie royale des sciences¹⁰²² fait escale à la Martinique, à la Guadeloupe, à Saint-Vincent et aux îles Grenadines alors qu'il est en route pour la Guyane. Il évoque ses herborisations dans les Antilles dans son *Voyage aux Antilles, et à l'Amérique Méridionale commencé en 1767 et fini en 1802*, une expédition durant laquelle il se met à la recherche du quinquina aux côtés de son neveu Hippolyte Nectoux, qui deviendra le directeur du jardin botanique de Saint-Domingue en 1788.

En somme, en plus de devenir l'épicentre d'un nombre élevé d'expéditions scientifiques qui visent surtout à améliorer la situation agricole et médicale des colonies insulaires, les Antilles sont aussi le lieu de passage obligé des voyageurs naturalistes qui se rendent en Guyane et dans l'Amérique espagnole.

3.2.2 La Guyane ou la France Équinoxiale

« Tout ce que les Auteurs disent du Bresil, il en est de mesme en cette partie de l'Amerique »¹⁰²³, écrit le religieux Antoine Biet dans son *Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne*, publié en 1664, après un séjour à Cayenne auquel il prend part de 1652 à 1653. À l'échelle des colonies françaises, la Guyane, aussi connue sous le nom la France équinoxiale sous l'Ancien Régime, est une colonie stratégique qui rappelle à la monarchie le souvenir de la « France

¹⁰²¹ Charles Marie de La Condamine, *Supplément ou Journal historique du voyage à l'Équateur [...]*, op. cit., p. 183.

¹⁰²² Il devient le correspondant d'Alexis-Marie de Rochon, astronome de l'Académie royale des sciences, le 23 août 1786 en tant que médecin naturaliste.

¹⁰²³ Antoine Biet, *Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne entrepris par les françois en 1652, avec un dictionnaire de la langue du mesme pais*, Paris, François Clouzier, 1664, p. 338.

antarctique »¹⁰²⁴ et de ses richesses végétales. En 1721, le Conseil de la Marine écrit d'ailleurs qu'« il est à observer que Cayenne est contigu au Brezil et de même Territoire et que l'on en tire plusieurs Simples et Baumes »¹⁰²⁵. Depuis la seconde moitié du XVII^e siècle, la Guyane est le théâtre d'affrontements entre la Hollande et la France. En 1664, puis en 1676, Cayenne passe sous domination française après des conquêtes étrangères successives, jusqu'à ce que le Traité d'Utrecht de 1713 en délimite enfin des frontières qui resteront toutefois disputées. Si la Guyane est sur le continent, elle fonctionne comme un réseau insulaire souligne François Regourd, qui remarque que la plupart des colons du siècle des Lumières considèrent la Guyane comme une île¹⁰²⁶. Par rapport aux Antilles, la monarchie délaisse d'abord la colonie du point de vue de son peuplement, car le territoire est vaste et difficile d'accès sur toute son étendue ; or à plusieurs reprises au cours du XVIII^e siècle, la Guyane attire des colons, des capitaux et des voyageurs naturalistes. En raison de sa situation, de son isolement et de son éloignement relatif, la colonie va grandement bénéficier de la présence de scientifiques, de géographes, de botanistes, d'informateurs coloniaux et des jésuites pour en révéler, puis pour en exploiter les richesses naturelles. En premier lieu, sur le plan cartographique, la Guyane est mal appréhendée à cause de la forêt amazonienne et ce n'est qu'à partir des années 1660 que la nature guyanaise commence à être mieux connue ; pour Julien Touchet, la colonie donne lieu à des œuvres scientifiques très riches, en décalage avec la situation réelle de la Guyane qui va connaître un essor rapide et un déclin brutal¹⁰²⁷.

Dès 1664, Antoine Biet décrit la flore du pays en détails, mais il reconnaît qu'« il y a quantité d'arbres fructiers dans les bois, dont nous n'avons pas encore la connoissance, c'est pourquoy on n'en ose pas manger de crainte d'estre pris »¹⁰²⁸. D'emblée, l'accroissement des savoirs botaniques relatifs à la nature guyanaise semble nécessaire, au moins pour y survivre. Si la première grande expédition menée en Guyane est le fait de l'astronome Jean Richer en 1672 pour le compte de l'Académie royale des sciences, Pierre Barrère, un jeune médecin, est recommandé à la Marine en 1720 par Antoine de Jussieu pour son intérêt pour la botanique. La colonie a grand

¹⁰²⁴ *Supra*, Chapitre 2, 1.3, 1.3.1.

¹⁰²⁵ Henri Froidevaux, *Note sur le voyageur guyanais Pierre Barrère*, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰²⁶ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 47.

¹⁰²⁷ Voir : Julien Touchet, *Botanique & colonisation en Guyane française. 1720-1848. Le jardin des Danaïdes*, Matoury, Ibis Rouge, 2004.

¹⁰²⁸ Antoine Biet, *Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne*, *op. cit.*, p. 337.

besoin d'un candidat formé à la médecine et à la botanique ; comme nous l'avons vu, Barrère est instruit par Jussieu pour aller étudier les plantes médicinales de la Guyane qui avaient déjà retenu l'attention d'Antoine Biet. La Marine rapporte alors : « M. de Jussieu dit qu'il vient quantité de simples et de baumes du Brésil tous de bonne qualité, qu'il est persuadé qu'on trouvera les mêmes à Cayenne, il a travaillé à un mémoire de tout ce qui vient du Brésil afin qu'on puisse le faire chercher à Cayenne »¹⁰²⁹. Barrère part donc pour la colonie en 1722, où le gouverneur d'Orvilliers souhaitait « en effet qu'un médecin soit affecté dans sa colonie, pour assurer le bon fonctionnement de l'hôpital tout en explorant les ressources supposées considérables, à juste titre, de la flore guyanaise »¹⁰³⁰. Les administrateurs coloniaux sont donc conscients qu'ils peuvent faire des demandes à l'administration coloniale française, qui forme des voyageurs spécialisés en fonction de leurs besoins. Barrère reste deux ans en Guyane et, à son retour, il publie son *Essai sur l'histoire naturelle de la France Équinoxiale* qui paraît en 1741. Naturellement, son ouvrage reflète sa formation et la teneur d'une mission clairement définie par les institutions parisiennes. La première partie est notamment dédiée aux végétaux et prend la forme d'un rapport ouvert aux corrections, dans lequel Barrère inventorie les plantes observées qu'il tente de ranger suivant leur nom connu.

En même temps que ces premiers voyages d'académiciens, les jésuites sont implantés à Loyola depuis 1668, où ils ont une habitation¹⁰³¹ qui leur sert de base pour évangéliser les populations du territoire qui s'étend jusqu'à Kourou. Leur établissement prend rapidement la forme d'une plantation rentable, qui précède de loin les initiatives directement soutenues et financées par la monarchie. Dans les années 1720, il semble que la maison et les jardins de Loyola qui s'étendent sur plus de 1500 hectares soient devenus le lieu de la première sucrerie de Guyane, en communication directe avec les jésuites de la Martinique qui en achetaient le sucre. Par la suite, l'établissement des jésuites aurait incorporé une indigoterie, un moulin à vent et des terrains dédiés à la culture du café et du cacao par une main d'œuvre servile qui aurait atteint les 400 esclaves dans les années 1740¹⁰³². Si nous ne recensons pas de récits de voyage émanant directement des jésuites établis à Loyola sur la période, certains voyageurs profitent amplement de la situation favorable de

¹⁰²⁹ Henri Froidevaux, *Note sur le voyageur guyanais Pierre Barrère, op. cit.*, p. 11.

¹⁰³⁰ ANOM.COL C14 12 P137 (fol. 140) : Conseil de la Marine, février 1721.

¹⁰³¹ *Infra*, Chapitre 7, 7.2, 7.2.3, d).

¹⁰³² Nathalie Croteau, « L'habitation de Loyola : un rare exemple de prospérité en Guyane française », *Journal of Caribbean Archeology*, vol. 1, 2004, p. 68-80.

l'habitation durant leur séjour. C'est notamment le cas de Charles-Marie de La Condamine¹⁰³³ dont le séjour en Guyane est relativement méconnu, ou encore de Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet. Les voyageurs herborisent tous deux à Loyola qui leur sert également de base pour explorer des régions plus reculées, notamment le long de l'Oyapock.

La politique coloniale mise en place en Guyane¹⁰³⁴ rend rapidement compte d'un besoin et d'une volonté forte de maîtriser la nature, car la colonisation de la Guyane « nécessite plus qu'une administration, des vaisseaux du roi ou des réseaux mondiaux : il faut un savoir »¹⁰³⁵. Le territoire est vaste, difficile à parcourir, complexe à défricher et si ses limites ne sont pas clairement définies, de nombreux empires voisins pourraient en menacer l'exploration, voire l'expansion. Le vaisseau le Dromadaire, qui ramène donc Barrère en France en 1724, achemine à Cayenne un nouveau médecin botaniste, M. Duhaut, ainsi qu'un certain Jean ou Jean-Louis Milhau dit chevalier de Milhau¹⁰³⁶ qui se trouve notamment à Cayenne en qualité de juge jusqu'en 1732¹⁰³⁷. Depuis la colonie, de Milhau écrit une *Histoire de l'isle de Cayenne et province de Guiane* et s'illustre pour ses qualités de botaniste. Sa relation avait vraisemblablement vocation à être publiée et aurait offert une somme importante sur la région après Barrère. Or, il est resté à l'état manuscrit, de Milhau

¹⁰³³ Charles-Marie de La Condamine séjourne très brièvement à Loyola du 12 au 22 mars 1744. Malgré tout, ce séjour est fructueux, car il y réalise des expériences sur certaines plantes dont le curare, avant de regagner Cayenne où il espérait trouver un vaisseau en partance pour la France qu'il rejoindra en 1745.

¹⁰³⁴ Dès la fin des années 1720, une exploration méthodique et organisée de la Guyane française se met en place. De nombreux voyageurs s'établissent à Cayenne ou bien parcourent la Guyane en espérant y élargir la colonie. En 1728 et 1729, le sergent La Haye part de l'Oyapock pour découvrir le lac Parimé et pour prendre possession du cours du Couary au nom du roi. L'expédition est importante pour la période et donne lieu à une relation : Marc de Villiers Du Terrage, « Journal inédit du voyage du sergent La Haye de Cayenne aux chutes du Yari, 1728-1729 », *Extrait du Journal de la Société des Américanistes de Paris, Nouvelle série*, 1920, vol. XII, p. 115-126. Sur la même période, le chevalier Jacques-Alexandre d'Audiffredy, qui est administrateur colonial, est également présent en Guyane où il explore les rivières d'Oyapock et d'Orapouk, entre autres voyageurs présents dans la colonie dans les années 1720 et 1730.

¹⁰³⁵ Julien Touchet, *Botanique & colonisation en Guyane française, 1720-1848*, op. cit., p. 39.

¹⁰³⁶ Nous avons identifié l'auteur comme étant Jean de Milhau (parfois appelé Jean-Louis Milhau ou Jean Milhau), chevalier de l'ordre de Saint-Michel et conseiller du roi au sénéchal et présidial de Montpellier (ADH.1 J 1639 : « Jean Milhau, conseiller au sénéchal et présidial de Montpellier : diplôme de chevalier de l'ordre de Saint-Michel, avec grand sceau de l'ordre royal de Saint-Michel, le 3 juillet 1728 »). Nous ne savons que très peu de choses à son sujet ; or ce dernier, possédant de réelles connaissances dans le domaine de la botanique, il est d'ailleurs membre correspondant de la Société royale des sciences de Montpellier et exerce la fonction de juge à Cayenne dès 1724. Outre son récit de voyage, nous avons par exemple retrouvé un mémoire sur le cacao publié dans le *Journal Économique*, qui atteste qu'il est familier des travaux des académiciens Joseph Pitton de Tournefort et de Louis Lémery dont il essaye de vérifier les observations à propos des propriétés du cacao. Voir : Chevalier Jean-Louis de Milhau, « Mémoire sur le Cacaoyer. Extrait d'un Mémoire lu à la Société Royale des Sciences de Montpellier par M. de Milhau, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel », *Journal Économique*, Juin 1756, p. 37-44.

¹⁰³⁷ L'ouvrage suggère bien qu'il y séjourne déjà en 1724, puisque ce dernier raconte arriver à Cayenne à bord du Dromadaire, le vaisseau qui ramène Pierre Barrère en France la même année.

racontant toutefois en avoir donné des parties à Jean-Baptiste Labat¹⁰³⁸ qui en publie surtout des parties dans son ouvrage en quatre volumes publié en 1730 : *Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée, isles voisines, et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727*¹⁰³⁹. La relation du chevalier de Milhau couvre trois volumes manuscrits qui semblent avoir circulé au cours du siècle¹⁰⁴⁰ et qui sont accompagnés de nombreux dessins de la main de l'auteur. Ce dernier s'intéresse à la géographie de Cayenne et à la flore de la Guyane, il dessine par exemple un « Plan de la ville et du fort St Michel de Cayenne » [**Fig.de Milhau 1**] sur lequel il représente le fort de Cayenne et son « Jardin du roi », qui fait la taille de la colonie et qui se trouve en dehors du Fort comme pour en souligner l'importance. De Milhau dessine aussi une branche de caféier « dans sa grandeur naturelle » [**Fig.de Milhau 2**] et raconte comment la culture du café s'est développée en Guyane¹⁰⁴¹ : il rapporte qu'un officier de Cayenne se serait rendu au Surinam hollandais pour y retrouver des soldats déserteurs et y aurait volé du café. L'officier y aurait effectivement retrouvé un soldat auquel il aurait promis une habitation s'il revenait dans la colonie avec « une livre de caffé propre a planter, ce qu'il executa avec des grands perils »¹⁰⁴². Le fruit aurait donc été rapporté dans la colonie pour être planté et distribué aux colons pour y développer une nouvelle économie ; de Milhau instruit ensuite son lecteur sur la manière de semer et de cultiver la graine. L'œuvre du voyageur est une mine d'informations sur le développement de la colonie et sur l'exploitation de ses richesses naturelles, et succède non seulement directement à Barrère, mais précède également

¹⁰³⁸ Voir : BCMNHN.Ms 2129 : « Voyage de l'auteur de La Rochelle à Cayenne, chevalier de Milhau », 1732, p. 3. De Milhau se plaint d'ailleurs de la façon dont Labat a utilisé ses manuscrits : « Je puis protester que je ne me suis jamais écarté de l'heureux penchant que j'ay naturellement pour la plus exacte verité, ayant commun que mes Lettres au R. P. Labat qui me les avoit demendees avec empressement. Je n'aurois pas pensé a les faire paroître sous mon nom, si je n'avois eu lieu de me plaindre de l'infidelité avec laquelle il s'en est servi » (*Id.*).

¹⁰³⁹ Voir : Jean-Baptiste Labat, *Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée, isles voisines, et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727, contenant une description très exacte & très étendue de ces Païs, & du Commerce qui s'y fait*, Paris, Saugrain, 1730, 4 vols. Dans cet ouvrage, Jean-Baptiste Labat compile de nombreux récits, notes et dessins provenant du chevalier de Milhau, mais surtout d'Étienne Reynaud Des Marchais (ou Desmarchais). Le chevalier Des Marchais est un navigateur français qui voyage en Afrique et en Amérique du Sud entre 1704 et 1727.

¹⁰⁴⁰ La relation passe entre les mains de Charles-Marie de La Condamine, car elle porte l'*ex-libris* de la bibliothèque de l'académicien et voyageur, puis la page de titre du manuscrit nous indique qu'il a été « acheté à la vente de M. La Grange de Chézieux, censeur royal, en 1775 », voir : BCMNHN.Ms 2129 : « Voyage de l'auteur de La Rochelle à Cayenne, chevalier de Milhau », 1732.

¹⁰⁴¹ Nous avons relevé le fait que les notes sur le café, ainsi que le dessin du chevalier de Milhau sont repris par Labat [**Fig.de Milhau 2**] et [**Fig.Labat 1730 2**] dans le troisième volume du *Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée, isles voisines, et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727, contenant une description très exacte & très étendue de ces Païs, & du Commerce qui s'y fait*, *op. cit.*

¹⁰⁴² BCMNHN.Ms 2130 : « Voyage de l'auteur de La Rochelle à Cayenne, chevalier de Milhau », 1732, p. 34.

de près l'arrivée d'une autre figure naturaliste importante de la colonie : Jacques-François Artur. Ce dernier est nommé médecin du roi à Cayenne où il séjourne de 1736 à 1771, à une époque où des missionnaires s'installent aux environs de l'Orénoque, comme Elzéar Fauque qui écrit sur la fondation de la mission guyanaise¹⁰⁴³. À son arrivée en Guyane, Artur herborise et devient le correspondant de Bernard de Jussieu à qui il adresse des mémoires sur la flore du pays, dont un long rapport sur la culture du cacaoyer¹⁰⁴⁴. Tout comme Barrère et de Milhau, Artur est un témoin important de la vie de la colonie au sein de laquelle il essaye de développer l'hôpital et des remèdes. Il produit des rapports au comte de Maurepas et correspond avec d'autres voyageurs comme La Condamine : Artur essaye de se rendre le plus utile possible. En 1750, il demande un titre de botaniste à Bernard de Jussieu qui lui répond : « il y a longtemps que vous le mérités et je suis surpris que votre brevet ne vous ait pas donné cette qualité qui convient si bien à un médecin employé dans les colonies de l'Amérique »¹⁰⁴⁵. À la suite de cette requête, Artur devient donc correspondant de l'Académie en 1753 et Bernard de Jussieu lui demande de « faire le plus de recherches possibles sur les plantes d'usage dans le pays »¹⁰⁴⁶. En plus de ses nombreuses observations botaniques, il est le témoin direct d'un épisode important de l'histoire de la Guyane sous l'Ancien Régime : l'affaire de Kourou de 1763.

Dans les années 1760, la France entend mettre en place une colonisation rationnelle et organisée de la Guyane dans le contexte de la guerre de Sept ans. La monarchie saisit en effet sa seule occasion de développer une colonie continentale dans une région où les Anglais sont très présents et pourraient représenter une menace pour l'avenir des Antilles françaises. Le projet colonial de la Guyane suscite toutefois quelques interrogations auprès des médecins des tropiques,

¹⁰⁴³ Elzéar Fauque, « Lettre du Père Fauque, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de la Neuville de la même Compagnie, Procureur des Missions de l'Amérique », *Lettres édifiantes et curieuses, op. cit.*, vol. 7, p. 374-376. Sur la mission du jésuite, voir : Régis Verwimp, « Un célèbre inconnu : le père Fauque, fondateur des missions oyapockoises (Guyane française) – XVIII^e siècle », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 2012, n° 134, vol. 8, p. 215-222.

¹⁰⁴⁴ BCMNH.N.Ms 1865 : « Description du Cacaoyer », Jacques-François Artur, médecin du roi à Cayenne, le 18 juin 1737.

¹⁰⁴⁵ Cité dans Céline Ronsseray, « Un destin guyanais : Jacques-François Artur, 1^{er} médecin du roi à Cayenne au XVIII^e siècle », *Annales de Normandie*, 2003, vol. 53, n° 4, p. 361.

¹⁰⁴⁶ *Ibid.*, p. 363.

conscients des ravages que font les maladies tropicales dans ce climat¹⁰⁴⁷ hostile pour des populations blanches. Sous l'impulsion du duc de Choiseul, la colonie doit devenir « une réplique tropicale des colonies anglaises continentales [...] dont la vocation serait de servir de base nourricière aux colonies antillaises »¹⁰⁴⁸ à Kourou, près de Cayenne et non loin de l'habitation des jésuites de Loyola¹⁰⁴⁹. À l'origine, l'idée venait du capitaine d'infanterie Jean-Antoine Bruletout de Préfontaine, installé dans la colonie depuis plus de vingt ans lorsqu'il cherche à obtenir les fonds ainsi que l'autorisation d'installer 300 hommes à Maroni en Guyane. Les ambitions du colon, dont la présence à Cayenne est bien connue de la Marine qui y voit un atout¹⁰⁵⁰, retiennent l'attention du duc de Choiseul dès mars 1763. Lors d'un passage à Paris¹⁰⁵¹, Bruletout de Préfontaine présente son projet avec succès et obtient l'ordre de repartir en Guyane avec des directives précises émanant du roi quant à l'établissement d'une colonie d'envergure dans la région. Sa mission consiste alors à faire un compte-rendu détaillé de la situation du territoire et sur l'approche à adopter pour s'y installer durablement :

Le Sr. de Préfontaine qui s'est retiré en 1754 du service de Cayenne où il étoit capitaine, s'étant trouvé icy lorsqu'il a été question de faire des arrangemens pour former une nouvelle Colonie dans la Guyane, il a été consulté sur les dispositions à faire pour y parvenir, et on a eu lieu d'être satisfait des éclaircissemens qu'il a fournis, et des moyens qu'il a indiqués.

Le plan de la formation de cette nouvelle Colonie étant arrêté, il a été convenu qu'on enverroit le Sr. de Préfontaine audevant pour préparer les choses : on rend compte à Sa Majesté dans une feuille particuliere de tout ce qui concerne cet Établissement¹⁰⁵².

¹⁰⁴⁷ Plusieurs facteurs favorisent la circulation et la prévalence de certaines maladies en Guyane plus que dans les Antilles. En Guyane spécifiquement, les fièvres étaient très présentes et se propageaient facilement en raison du climat, des marais et du choc des écosystèmes, car tout le peuplement de la colonie reposait sur l'acclimatation de populations blanches.

¹⁰⁴⁸ François Regourd, « Kourou 1763. Succès d'une enquête, échec d'un projet colonial », dans Charlotte de Castelnau-L'Estoile et François Regourd (dir.), *Connaissances et Pouvoirs [...], op. cit.*, p. 235.

¹⁰⁴⁹ Il faut toutefois rappeler qu'en 1763, le duc de Choiseul expulse les jésuites de la Guyane alors que la Compagnie de Jésus est bannie du royaume de France.

¹⁰⁵⁰ Bruletout de Préfontaine est un produit de la machine coloniale dans toute sa splendeur. Ancien capitaine d'infanterie pour la Marine, il s'installe durablement en Guyane dans les années 1750 où il entretient la relâche des vaisseaux venus de France depuis La Rochelle. La Marine entend bien profiter des réseaux et des informations de Bruletout de Préfontaine, qui se marie avec la veuve de l'un des colons les plus influents de la colonie, le « la veuve du S. Moreau habitant s'est trouvé créancier du Roy pour des journées de negres que Moreau avoit fourni [...] » (ANOM.COL E 341 (pièce 3) : Cayenne, de Préfontaine, 1763). Rapidement, l'ancien capitaine devient un informateur colonial de premier plan, car il est capable de produire des rapports sur l'agriculture et sur les productions naturelles de la colonie.

¹⁰⁵¹ Bruletout de Préfontaine reçoit régulièrement des ordres de livrer des marchandises à la France depuis la Martinique et la Guyane.

¹⁰⁵² ANOM.COL E 341 (pièce 7) : Cayenne, le 4 mars 1763. Jean-Antoine Bruletout de Préfontaine, colonel d'infanterie, commandant particulier à Kourou en Guyane.

De là, le projet bénéficie d'une attention qui dépasse largement l'ambition initiale de Bruletout de Préfontaine. L'établissement de Kourou devient rapidement beaucoup plus ambitieux et peut être qualifié d'utopique : le but est alors de créer une colonie de peuplement blanche¹⁰⁵³ où développer le commerce d'arbres à épicerie comme la cannelle ou le giroflier, pour pallier la perte des possessions françaises dans les Indes orientales¹⁰⁵⁴. Le programme est tel que le duc de Choiseul doit attirer des investisseurs privés pour développer la future colonie de Kourou placée sous la direction du chevalier de Turgot¹⁰⁵⁵. Il met alors en place une politique promotionnelle de la Guyane qui mobilise les arts et qui n'est pas sans rappeler la propagande par l'image financée par Crozat puis Law à propos de la Louisiane à peine quarante ans plus tôt. Dès 1762, des gravures qui mettent en scène la fondation de la colonie se mettent à circuler. L'une des premières à être publiée montre « Le débarquement des François pour l'établissement de la nouvelle colonie, dans le port de la nouvelle Cayenne ou la France Equinoxiale. Gravé d'après le dessein fait sur les lieux par un Officier Espagnol en 1762 » [**Fig.Cayenne 1762**]. Un bref coup d'œil suffit à établir que l'estampe n'a certainement pas été réalisée sur les lieux qui ressemblent à la côte normande. On remarque des bateaux stationnés le long d'un rivage qui n'a rien de tropical ou de réaliste, car la situation de Kourou n'aurait pas permis de fonder un tel port tandis que le climat guyanais empêcherait les nombreux Français représentés d'être vêtus comme à Paris. De même, probablement en 1763 ou en 1765, la monarchie commande à Jean Chauffrey une peinture qui représente par exemple le chevalier de Turgot en train de recevoir des offrandes des Amérindiens de la Guyane [**Fig.Chauffrey**] au sein d'un paysage plus réaliste mais largement idéalisé quant à l'état de la colonie. Plus tard, une vue d'optique qui s'intitule « Vue de la Riviere et l'Isle de Courou dans la Guyane françoise » [**Fig.Kourou 1805**] datée de 1805 rend compte du rêve colonial à l'œuvre. Sur la gravure, le paysage n'a toujours rien de tropical, des hommes et des femmes, tous blancs et vêtus à la française, s'affairent dans les champs et chargent des bateaux voguant sur une rivière paisible,

¹⁰⁵³ L'idée initiale était d'éviter d'avoir recours à l'esclavage et d'encourager l'établissement de fermiers français.

¹⁰⁵⁴ Depuis la bataille de Plassey de 1757 à Calcutta, la France perd lentement un grand nombre de ses territoires en Inde jusqu'à ce que le Traité de Paris de 1763 ne laisse à la monarchie que cinq comptoirs dont fait partie Pondichéry. Voir : Raphaël Malangin, « La Crise des Établissements français des Indes (1768-1773) », *Annales historiques de la Révolution française*, 2014, vol. 1, n° 375, p. 69-88 ; Elizabeth Cross, *Company Politics. Commerce, Scandal, and French Visions of Indian Empire in the Revolutionary Era*, New York, Oxford University Press, 2023 ; François Regourd, « Kourou 1763. Succès d'une enquête, échec d'un projet colonial », dans Charlotte de Castelnau-L'Estoile et François Regourd (dir.), *Connaissances et Pouvoirs [...], op. cit.*, p. 233-252.

¹⁰⁵⁵ Étienne-François Turgot, communément appelé le chevalier de Turgot, est l'un des frères d'Anne Robert Jacques Turgot, le fameux économiste secrétaire d'État de la Marine et contrôleur général des finances de Louis XVI.

alors que d'autres bâtissent des maisons : la Guyane ressemble à la campagne française. Face à la perte de ses possessions coloniales en Amérique du Nord, la France voit dans son établissement de Kourou le lieu d'une revanche, de sorte que la colonie cristallise le dernier espoir de fonder une nouvelle France en Amérique.

Les Français idéalisent à des fins politiques la fondation de la colonie agricole de Kourou vouée à devenir une seconde France aux portes des Antilles. En effet, Bruletout de Préfontaine publie en 1763 un manuel d'agronomie¹⁰⁵⁶ intitulé *Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale* destiné aux futurs arrivants, dans lequel il dresse des listes de plantes à cultiver et de remèdes pour les colons à qui il explique comment tenir une plantation et choisir ses terres. Le livre du capitaine d'infanterie présente les ressources de la Guyane d'une façon si positive et favorable que le duc de Choiseul l'utilise à des fins promotionnelles et comme point de départ pour envoyer des colons et une horde de naturalistes en Guyane. Pour fonder cette colonie, la monarchie envoie aussitôt le botaniste Fusée-Aublet étudier en détails le potentiel du territoire. Le naturaliste est le candidat idéal, car il vient de passer neuf ans à l'Île-de-France pour le compte de la Compagnie des Indes à développer des remèdes et un jardin botanique colonial, dans le contexte de la mission secrète de vol de semences d'arbres à épices de Pierre Poivre. Contraint de revenir en France en 1761, Fusée-Aublet est l'apothicaire-botaniste du roi, de qui il reçoit des ordres précis lors de son départ pour la Guyane en 1762 :

Tout l'objet de votre mission doit se borner à tout voir & à tout examiner de ce qui peut être relatif à vos connoissances, sur les productions de cette nouvelle terre ; en dresser de bons mémoires, & rendre compte de tout ce qu'on peut faire pour un pays qui mériterait plus d'attention qu'on n'en a encore eu jusqu'à présent¹⁰⁵⁷.

La mission de Fusée-Aublet est sans précédent : tout le projet de mise en place de la nouvelle colonie placée sous la direction de Thibault de Chanvalon repose sur ses résultats. En même temps, le duc de Choiseul mobilise les plus grands cartographes du royaume pour rassembler toutes les connaissances géographiques connues concernant la Guyane : les botanistes et les géographes s'allient pour identifier des terrains propices à l'agriculture. Dès 1760, l'homme d'État avait notamment commandé au chevalier Jacques-Alexandre d'Audiffredy une carte de la région de l'Oyapock, repérée comme étant fertile [**Fig. Audiffredy**] pour planifier la mission à laquelle prend

¹⁰⁵⁶ Jean-Antoine Bruletout de Préfontaine, *Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale*, Paris, Buache, 1763.

¹⁰⁵⁷ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française*, op. cit., p. XV.

part Fusée-Aublet, mais aussi Jacques-Nicolas Bellin. L'hydrographe en chef du Dépôt des cartes et plans de la Marine qui s'était illustré pour ses cartes accompagnant l'*Histoire et description générale de la Nouvelle-France* de Charlevoix, compile toutes les informations possibles dans sa *Description géographique de la Guyane* de 1763. L'ouvrage est composé d'une vingtaine de cartes des possessions françaises et étrangères de la région, ainsi que de gravures représentant « le Climat les Productions de la Terre et les Animaux, Leurs Habitans, leurs Mœurs, leurs Coutumes, et le Commerce qu'on peut y faire »¹⁰⁵⁸. L'entreprise scientifique est unique : Artur est également présent sur place et le chirurgien Bertrand Bajon, auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane française* parus en 1777 à Paris rejoint les naturalistes en 1764¹⁰⁵⁹. Le botaniste Jean-Baptiste Patris arrive aussi à Kourou la même année, tout comme le dessinateur naturaliste Louis-Pierre Desmon qui représente l'état de la colonie en 1764 [Fig.Kourou 1764] où il herborise avec les botanistes déjà présents. Malgré les efforts de collecte d'information botanique déployés par la monarchie, le projet d'établissement d'une colonie à Kourou est un échec traumatisant pour la France¹⁰⁶⁰. En 1763, sur les 15 000 colons qui y sont envoyés, plus de 10 000 décèdent rapidement à cause de différentes épidémies de fièvre jaune et de petite vérole. En dépit de l'échec auquel fait face la monarchie, l'effort scientifique est impressionnant et donne lieu à une abondante production de mémoires et d'ouvrages botaniques, dont l'*Histoire des plantes de la Guiane française rangées suivant la méthode sexuelle*, qui paraît en quatre volumes en 1775 à Paris. Comme le souligne François Regourd, l'exemple de la colonisation de la Guyane, dont la fondation de la colonie de Kourou, est le projet le plus poussé de mise en place du « savoir aux commandes de la colonisation »¹⁰⁶¹. Les retombées pour la botanique marquent durablement le siècle, ainsi que les milieux savants parisiens. L'épisode de Kourou motivera sans doute le dernier

¹⁰⁵⁸ Jacques-Nicolas Bellin, *Description géographique de la Guyane contenant les possessions et les établissements des François, des Espagnols, des Portugais, des Hollandois dans ces vastes pays : le climat, les productions de la terre et les animaux, leurs habitans, leurs mœurs, leurs coutumes et le commerce qu'on peut y faire : avec des remarques pour la navigation et des cartes, plans, et figures*, Paris, Imprimerie de Didot, 1763.

¹⁰⁵⁹ Bertrand Bajon séjourne en Guyane pendant douze ans, où il exerce en tant que chirurgien jusqu'en 1771 (à propos de ses charges et des dates de son séjour, voir : ANOM.COL E 15 : Bajon, Bertrand, chirurgien à Cayenne, et Raymond Laborde, médecin à Cayenne). Ses mémoires font l'objet d'une lecture attentive de la part de l'Académie royale des sciences, voir : Bertrand Bajon, *Mémoires pur servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane française*, Paris, Grangé, 1777, t. 1, Extrait des registres de l'Académie Royale des Sciences du 3 septembre 1777, s. p.

¹⁰⁶⁰ Le traumatisme vécu par la France et les colons installés en Guyane n'est pas sans rappeler la banqueroute de Law en Louisiane près de quarante ans plus tôt.

¹⁰⁶¹ François Regourd, « Kourou 1763. Succès d'une enquête, échec d'un projet colonial », dans Charlotte de Castelnau-L'Estoile et François Regourd (dir.), *Connaissances et Pouvoirs [...]*, op. cit., p. 252.

grand voyage naturaliste entrepris en Guyane¹⁰⁶² par Jean-Baptiste Leblond de 1767 à 1802, qui se mettra à la recherche d'une plante très convoitée pour guérir les fièvres, dont la recherche mobilise un grand nombre de voyageurs à se rendre en Amérique du Sud : le quinquina.

3.2.3 L'Amérique du Sud

Dès le début du XVIII^e siècle, Louis XIV a des vues sur les richesses minières et végétales exploitées par les Espagnols en Amérique du Sud, en particulier au Pérou et au Chili. Depuis le XVI^e siècle et les voyages d'André Thevet ou de Jean de Léry au Brésil, l'Amérique du Sud est « une terre d'élection pour les naturalistes français »¹⁰⁶³, où ils parviennent à travailler sous surveillance espagnole ou portugaise. Anne-Marie Brenot a mis en évidence qu'au cours du siècle des Lumières, plus de la moitié des voyageurs européens à se rendre dans la vice-royauté du Pérou, qui administre la quasi-totalité de l'Amérique du Sud pour l'empire colonial espagnol, sont des savants et des commerçants français pour la plupart¹⁰⁶⁴. La situation du Pérou, du Chili, mais aussi de l'Équateur ou encore du Brésil sous domination ibérique, pose deux défis de taille aux explorateurs français. La France n'a pas de carte de ces territoires dont elle ignore la situation géographique et topographique exacte, de sorte que soit les voyageurs s'en tiennent aux côtes et aux villes principales comme Lima, Quito ou Concepción, soit leurs voyages se transforment en aventures périlleuses de plusieurs années. Dans ce contexte, les herborisations sont complexes et la recherche de certaines plantes est coûteuse tant sur le plan humain que financier.

Dans les années 1690, la monarchie s'intéresse de plus en plus à l'Amérique du Sud grâce à l'officier de Marine Jean-Baptiste de Gennes et plus précisément à la région du détroit de Magellan, qui semble inhabitée¹⁰⁶⁵. Ce dernier est en effet convaincu du bien-fondé d'un

¹⁰⁶² Deux jardiniers qui échangent avec André Thouin sont envoyés en Guyane à la fin du siècle pour des missions de collecte de spécimens exotiques : Hippolyte Nectoux, puis Joseph Martin.

¹⁰⁶³ Yves Laissus (dir.), *Les naturalistes français en Amérique du Sud, XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Éditions du CTHS, 2005, Présentation, p. 7.

¹⁰⁶⁴ Voir : Anne-Sophie Brenot, « Les voyageurs français dans la vice-royauté du Pérou au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1988, tome 85, n° 2, p. 240-261.

¹⁰⁶⁵ Le détroit de Magellan est bien entendu habité par des Amérindiens, mais la région n'a pas encore complètement fait l'objet d'une conquête espagnole. Les Français y voient donc une opportunité unique de s'établir durablement en Amérique du Sud à l'aube de la guerre de Succession d'Espagne.

établissement français sur la côte Pacifique du continent riche en or et en argent. Comme nous l'avons vu, François Froger se joint à l'une des expéditions du comte de Gennes qui s'établira finalement en Guyane au terme d'un voyage mouvementé, mais financé confortablement par des particuliers qui rêvent de voir la France s'établir non loin du Pérou. Quant à François Froger, il séjournera principalement aux Antilles, mais il figurera parmi les premiers voyageurs à avoir représenté le détroit, ses productions naturelles et ses populations [Fig.Froger 5] dans sa *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697* dédiée à de Gennes. Jean-Baptiste Labat évoque ce « Projet d'une Colonie au Détroit de Magellan, & sur les côtes inhabitées du Chily »¹⁰⁶⁶ dans son *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*. D'après le dominicain, de Gennes et les investisseurs de la Compagnie de la mer du Sud « furent approuvés, & Sa Majesté leur accorda une ample déclaration, afin qu'ils pussent travailler avec sûreté à ce grand ouvrage »¹⁰⁶⁷. La déclaration du roi et les règles qu'il impose à la compagnie de commerce annoncent en substance un siècle d'ambitions militaires, scientifiques et commerciales françaises en Amérique du Sud :

XVI. Permettons à la Compagnie de faire les traites de toutes les marchandises qu'elle pourra négocier dans les lieux de sa concession, & de les transporter en France, même après qu'elles seront abordées aux Ports du Royaume, de les envoyer en tels autres païs que bon lui semblera pour en faire le débit [...] XXII. Sera tenuë la Compagnie de bâtir des Eglises dans les lieux où elle aura ses habitans [...] XXIII. Elle pourra faire construire des Forts en tous les lieux qu'elle jugera à propos, & nécessaires pour la deffense des païs & habitations, où elle aura fait ses habitations & établissemens, & y mettre des garnisons¹⁰⁶⁸.

Au début du XVIII^e siècle, les intérêts de la couronne envers l'Amérique du Sud augmentent et ne sont plus tributaires des compagnies de commerce lorsque Jérôme de Pontchartrain envoie deux voyageurs au Pérou, au Chili et dans la mer du Sud¹⁰⁶⁹. L'idée du ministre est d'y faire réaliser

¹⁰⁶⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, Paris, Delespine, 1742, vol. 5, p. 345-372.

¹⁰⁶⁷ *Ibid.*, p. 345.

¹⁰⁶⁸ *Ibid.*, p. 358-361.

¹⁰⁶⁹ Sous l'Ancien Régime, la mer du Sud renvoie aux côtes pacifiques de l'empire espagnol, à l'ouest de l'isthme de Panama et du Golfe du Mexique. À l'époque, les régions qui bordent la mer du Sud sont des espaces qui alimentent de grands fantasmes de richesses, car c'est par cette mer que l'on accède aux régions minières du Pérou. En 1698, une Compagnie de la mer du Sud ou Compagnie Royale de la mer Pacifique est même fondée par un armateur malouin, Noël Danycan et un négociant parisien du nom de Jourdan de Grouée. Comme de nombreuses compagnies à chartes de l'époque, la Compagnie de la mer du Sud obtient le droit, pendant trente ans, de commercer sur « toutes les terres, places, habitations et lieux qu'elle aura acquis, [qui] lui appartiendront à perpétuité en toute propriété, justice et seigneurie » (cité dans Marie Foucard, « Les découvertes géographiques et la perception, de l'espace maritime à la fin du XVII^e siècle », *Hypothèses*, 2001, vol. 5, p. 52). De nombreuses expéditions commerciales qui sont le fait d'investisseurs privés ont donc lieu dans la région. Sur le sujet, voir : Amélie Foulet, *La France et la fortune de la mer du Sud. Contacts, flux et échanges commerciaux dans le Pacifique espagnol (1695-1725)*, Thèse de doctorat, École nationale des Chartes, 2014.

des relevés astronomiques, botaniques, mais surtout cartographiques à un moment où la France anticipe « l'éventualité d'une rupture de l'alliance franco-espagnole »¹⁰⁷⁰ dans la région, étant donné que l'Espagne entend fermer l'espace maritime méridional aux puissances étrangères pour ne pas y perdre son monopole commercial. En pleine guerre de Succession d'Espagne (1701-1714), les intérêts de la France se sont en effet tournés vers l'espace colonial espagnol¹⁰⁷¹, car la monarchie espère profiter de la période d'apaisement avec la couronne espagnole. Bien que Louis XIV parvienne à installer Philippe V à la tête de l'empire voisin en 1714, l'issue du conflit est coûteuse pour la France qui espère maintenir des alliances avec l'Espagne, améliorer sa Marine militaire et marchande, tout en s'imposant dans l'espace maritime hispano-américain. Les expéditions scientifiques de Louis Feuillée et d'Amédée-François Frézier ont donc lieu dans ce climat d'espionnage et de course à l'information scientifique dans un espace où les scientifiques français réussissent à trouver des protecteurs. Après un premier voyage de quatorze mois aux Antilles en 1703 et en 1704, Louis Feuillée obtient le titre de mathématicien du roi en 1707 avec l'ordre d'une mission en Amérique du Sud, où il doit aller faire des relevés cartographiques de la position exacte des côtes péruviennes et chiliennes. Dans son *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques faites par l'ordre du Roy sur les Côtes Orientales de l'Amerique Meridionale*, le voyageur raconte qu'il est à l'origine de l'expédition et qu'il a lui-même convaincu Cassini et l'abbé Bignon des bénéfices d'une telle entreprise :

Je formai le dessein de pénétrer dans la mer du Sud, pour déterminer les côtes du Pérou & du Royaume du Chily, dont nous n'avions aucunes observations, & avoir par ce moyen l'exakte position de tout ce continent. La connoissance en est assez interessante par les trésors immenses qu'on en tire tous les jours pour enrichir l'Europe. Pour réussir plus seurement dans ce voyage, il me falloit de nouveaux ordres de Sa Majesté, & des Lettres de recommandation pour le Vice-Roy & les Gouverneurs des principales villes. J'en écrivis à feu M. Cassini, & je lui expliquai mon entreprise¹⁰⁷².

¹⁰⁷⁰ Charles Frostin, *Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV : Alliances et réseau d'influence sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 340.

¹⁰⁷¹ À partir de 1702, la France et l'Espagne entrent dans une période de rapprochement politique qui facilite le passage de voyageurs français en Amérique du Sud. Des facilités sont alors accordées aux français qui obtiennent des autorisations pour accéder aux ports coloniaux espagnols, mais la France est attirée par les richesses du Pérou. Le Conseil des Indes s'en inquiète, si bien qu'en 1706 des rumeurs d'interdiction du commerce dans la mer du Sud parviennent jusqu'à la France. Le Traité d'Utrecht de 1713 ralentira les échanges entre les colonies espagnoles et les puissances étrangères sans jamais vraiment imposer un interdit de passage dans la mer du Sud.

¹⁰⁷² Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques, et botaniques*, Paris, Pierre Giffart, 1714, vol. 1, p. 2.

Le voyage entrepris par Feuillée a donc lieu de 1707 à 1711 et il semble que l'étude de la flore se soit naturellement ajoutée à ses priorités au service de l'Académie, car s'il entend se borner « à ces seules Observations Astronomiques & Géographiques »¹⁰⁷³, il explique que la nature a trop diversifié ses productions dans ces contrées : il doit donc en faire l'inventaire. En plus de lever des plans très précis des ports de l'Amérique du Sud, Feuillée met ses compétences de dessinateur¹⁰⁷⁴ au service de la botanique. Il observe des plantes nouvelles, surtout médicinales et nourricières, qu'il dessine et peint à la manière de Plumier comme la *Nicotiana* [Fig.Feuillée 1714 1] ou la fleur du *Floripondio* [Fig.Feuillée 1714 2], observées dans des régions que peu de botanistes ont pu parcourir avant lui. Ses dessins sont gravés dans son *Histoire des Plantes médicinales qui sont le plus en usage aux royaumes du Chili et du Pérou* en 1714 et en 1725, en plus de donner lieu à un certain nombre de vélins au Jardin du roi. Finalement, Feuillée réussit à voyager dans un climat politique relativement stable contrairement à son successeur.

Amédée-François Frézier est un ingénieur militaire envoyé au Chili et dans la mer du Sud en 1711 jusqu'en 1713, dont le statut suggère d'emblée une mission bien différente de celle de Feuillée. Parti de Saint-Malo sur un navire marchand, Frézier doit atteindre des régions très reculées de l'Amérique du Sud pour y relever la situation des forts et de la côte. Celui qui part en tant que conseiller militaire des colonies espagnoles va en réalité relever les carences et les lacunes de la défense du territoire sous domination espagnole¹⁰⁷⁵. Durant ce séjour aux enjeux inédits, Frézier cartographie la mer du Sud et l'extrémité sud du continent¹⁰⁷⁶ alors qu'il travaille sur le manuscrit de sa *Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili, du Pérou et de Brésil, fait pendant les années 1712, 1713 & 1714* qui paraît en 1716. Le manuscrit¹⁰⁷⁷ de l'ouvrage révèle les qualités de dessinateur de Frézier, qui s'intéresse en détails à la flore du Chili où il découvre une sorte de fraisier qui diffère en tous points de la fraise des bois connue en France. Le voyageur

¹⁰⁷³ *Ibid.*, Épitre.

¹⁰⁷⁴ Louis Feuillée dessine toutes les planches de ses ouvrages, voir : BNF.JA 23 : Plantes, oiseaux, quadrupèdes, poissons dessinés et coloriés par le Père Feuillée ; Charles Bourgeois, « Le Père Louis Feuillée, astronome et botaniste du roi (1660-1732) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1967, vol. 55, n° 192, p. 339.

¹⁰⁷⁵ Voir : Graciela Velasco, « Amédée-François Frézier, voyageur français aux côtes du Chili au début du XVIII^e siècle », *Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, 1980, p. 128-130.

¹⁰⁷⁶ Il faut souligner qu'au début du XVIII^e siècle, la France n'exclue pas de tenter de fonder une colonie au niveau du détroit de Magellan.

¹⁰⁷⁷ AAN.Ms 1249 : Manuscrit d'Amédée-François Frézier (1687-1773), « Relation du voyage de l'Amérique du Sud fait pendant les années 1712, 1713 et 1714 ».

dessine le plant de ce fraisier [Fig.Frézier 1] en plus d'autres plantes comme le coton [Fig.Frézier 2], mais la découverte du fruit intéresse tant les milieux savants parisiens qu'elle rend son ouvrage connu pour ses descriptions botaniques. Frézier envoie d'ailleurs des plants du fameux fraisier à Antoine de Jussieu au Jardin du roi où il arrive à l'acclimater. L'expédition de l'ingénieur militaire est un succès qui satisfait grandement le roi au niveau cartographique, mais comme nous le verrons, elle est également importante pour les sciences naturelles du siècle, bien qu'elle intéresse moins les historiens des sciences et de l'art¹⁰⁷⁸. En dépit du peu d'études consacrées à Frézier, les instructions écrites par Jean-François Séguier au voyageur Joseph Dombey en 1777 alors qu'il s'apprête à partir pour l'Amérique du Sud révèlent l'influence que les voyages de Feuillée et de Frézier ont exercée sur les milieux savants français. Séguier place les écrits des deux voyageurs en tête des ouvrages que Dombey doit consulter :

Le père Feuillée, quoique occupé des observations physiques qu'il alla faire sur les côtes de l'Amérique méridionale au commencement du siècle, ne négligea point l'étude de la botanique et nous lui devons la description de plusieurs plantes qu'on a imprimé dans le 3^e volume de son ouvrage en 1725 et que vous pourrez consulter [...] Frézier, dans sa Relation du voyage dans la mer du Sud et aux côtes du Chili et du Pérou, ne doit pas être oublié. Il y a partout à glaner¹⁰⁷⁹.

Sur la même période que Feuillée et Frézier, un négociant du nom probable de Vincent Bauver¹⁰⁸⁰ se rend au Pérou et au Chili de novembre 1706 à mars 1707 et écrit une courte relation manuscrite méconnue de son voyage, la *Relation d'un voyage au Pérou et au Chili*. Même si le

¹⁰⁷⁸ Par exemple, Madeleine Pinault-Sørensen ne mentionne pas Frézier dans ses travaux sur les voyageurs artistes en Amérique du Sud, alors qu'elle part d'une définition très large du concept de « voyageur artiste » : selon elle, il s'agit de voyageurs qui dessinent, or Frézier est un ingénieur hydrographe, il produit des cartes et des dessins. De même, Yves Laissus ne fait pas mention de Frézier dans ses travaux sur les naturalistes français en Amérique du Sud, ainsi que sur les voyageurs-naturalistes au service des institutions savantes parisiennes. Voir : Madeleine Pinault-Sørensen, « Les voyageurs artistes en Amérique du Sud au XVIII^e siècle », dans Yves Laissus (dir.), *Les naturalistes français en Amérique du Sud : XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Éditions du CTHS [Éditions réduites et corrigées], 2005, p. 43-56 ; Yves Laissus « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », art. cit.

Seul François Regourd réhabilite l'ingénieur dont il rappelle les études scientifiques et les commentaires intéressants sur la faune et la flore du Pérou et du Chili dans sa *Relation du voyage de la mer du Sud*. L'historien démontre aussi que les cartes réalisées par Frézier et adressées au Ministre de la Marine « sont à cette date les plus complètes et les plus précises jamais réalisées, de l'aveu même du premier géographe du roi, Guillaume Delisle ». Voir : François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 304.

¹⁰⁷⁹ Ernest-Théodore Hamy, *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Bréil (1778-1785) : sa vie, son œuvre, sa correspondance*, Paris, Guilmoto, 1905, p. 321.

¹⁰⁸⁰ Nous n'avons que très peu d'informations relatives à ce voyageur dont le nom pourrait être Bauver ou Bervau d'après Régine Pernoud, « L'Amérique du Sud au XVIII^e siècle », *Cahiers d'histoire et de bibliographie*, 1942, n° 3, p. 26. En dehors de l'article de Régine Pernoud qui est une publication d'extraits du journal de voyage de Bauver, il faut se référer à son manuscrit. Voir : BMV.Ms L. 252/Lebaudy Mss 8°58 : Vincent Bauver, « Relation d'un voyage au Pérou et au Chili, commencé en novembre 1706 et fini en mars 1707 ».

voyageur ne réalise pas d'observations techniques ou réellement scientifiques sur le continent, l'ouvrage est intéressant à l'échelle de notre étude¹⁰⁸¹, car Bauver est l'un des premiers à décrire en détails les terres qui environnent Coquimbo et cette partie de la Cordillère des Andes. La fertilité des terres et l'abondance en poissons de la région l'intriguent suffisamment pour qu'il parsème sa relation d'observations naturalistes qui, encore une fois, montrent à quel point les voyageurs sont rarement indifférents face à la flore tropicale.

En marge de ces voyages aux visées relativement similaires, les ambitions de Louis XIV en Amérique du Sud prennent un tournant indiscutablement militaire avec l'expédition de Rio de 1711. Pendant la guerre de Succession d'Espagne, le Portugal s'allie avec l'Angleterre de sorte que pendant des années certains capitaines et officiers de la Marine mûrissent le projet d'intercepter les richesses en métaux précieux du Brésil alors que les finances royales s'amenuisent. La prise de Rio menée par René Duguay-Trouin donne lieu à une *Relation de l'expédition de Rio Janeiro* publiée en 1712 qui raconte le succès de l'attaque de la Baie. Le bénéfice en or et en denrées est important et encourage la France à continuer à se rendre en Amérique du Sud, bien que la mission de Duguay-Trouin n'ait pas donné lieu à une prise du Brésil. Alors que les colonies espagnoles et portugaises attisent la convoitise de la France, les expéditions scientifiques françaises qui ont lieu en Amérique du Sud après cet épisode seront menées par des académiciens sous la surveillance étroite des Espagnols.

En 1735, l'une des plus grandes expéditions rendues possibles par la machine coloniale française a lieu avec l'accord de Philippe V, bénéficiaire direct des retombées scientifiques des découvertes des académiciens français en Nouvelle-Espagne et en Nouvelle-Grenade. Charles Marie de La Condamine est un explorateur et scientifique qui s'intéresse à l'astronomie alors qu'il est adjoint-géomètre et chimiste à l'Académie royale des sciences depuis 1730. L'institution parisienne charge La Condamine, Louis Godin, Joseph de Jussieu et Pierre Bouguer de se rendre au Pérou en 1735 pour une mission géodésique qui a pour but de vérifier l'hypothèse d'Isaac Newton quant aux mesures de la terre et à sa forme. Dès leur départ, les scientifiques français doivent évoluer dans un climat difficile, les Espagnols étant réticents face à ces explorateurs dont ils doutent des intentions. Sans revenir sur les péripéties de l'expédition qui est fructueuse dans

¹⁰⁸¹ Il peut être comparé à celui de Marc-Antoine Caillot à Saint-Domingue et en Louisiane, puis du voyage sur un vaisseau marchand de René Courte de la Blanchardière.

l'ensemble¹⁰⁸², mais qui voit les explorateurs se séparer, il convient de souligner qu'elle donne lieu à de nombreux récits, rapports et découvertes importantes dans le domaine de la botanique. Les ouvrages les plus connus au regard de l'expédition sont sans doute la *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale* de 1745 et le *Journal du voyage fait par ordre du roi, à l'Équateur* paru en 1751 de la plume de La Condamine, quelques années après son fameux mémoire de l'Académie *Sur l'arbre du Quinquina* édité en 1738. L'académicien rentre à Paris en 1745, soit bien avant certains de ses compagnons de voyage après un séjour qui l'a notamment conduit en Équateur et en Guyane, où il rencontre Jacques-François Artur et où il travaille aux côtés de François Fresneau. Dans ses récits de voyage, La Condamine relaie notamment certaines découvertes botaniques qui sont le fait de Joseph de Jussieu qui ne rentrera en France qu'en 1771 après avoir passé trente-six ans en Amérique du Sud. En Équateur et au Pérou, la recherche de l'arbre à quinine, le quinquina, focalise toute l'attention du frère de Bernard et d'Antoine de Jussieu avec qui il correspond tout au long de son séjour américain. Dessinateur et botaniste aguerri, Joseph de Jussieu réalise un grand nombre d'observations et de dessins du quinquina qu'il envoie à La Condamine. La plante fébrifuge miraculeuse fait beaucoup écrire les membres de l'Académie et du Jardin du roi. Malgré l'absence de publication de la part de Joseph de Jussieu lui-même, ce dernier passe des années à former un herbier, à dessiner des plantes nouvelles et à rechercher le cannelier, alors que l'expédition de La Condamine est également associée à l'identification de nouvelles espèces comme le caoutchouc. Au retour de Jussieu à Paris en 1771, ses dessins et ses catalogues de plantes ne tombent pas dans l'oubli, au contraire, ils motivent l'expédition de Joseph Dombey au cœur de la vice-royauté du Pérou.

Les derniers voyageurs naturalistes de notre corpus à se rendre en Amérique du Sud au XVIII^e siècle dans le cadre d'une mission botanique sont les scientifiques associés à l'expédition de Joseph Dombey. Ce dernier est le correspondant d'Antoine-Laurent de Jussieu à l'Académie royale des sciences, il part au Pérou grâce à Anne-Robert-Jacques Turgot, qui souhaite mettre en place un grand projet de naturalisation de végétaux américains en France. Dombey a l'avantage de pouvoir travailler au contact des manuscrits de Joseph de Jussieu pour préparer un voyage qui part directement sur les traces de ses herborisations. Lorsqu'il quitte la France pour une expédition qui dure de 1778 à 1784, Joseph Dombey est accompagné de deux botanistes espagnols dont il ne peut

¹⁰⁸² Elle donne au moins lieu aux ouvrages de La Condamine, dont la *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, Paris, Veuve Pissot, 1745.

se soustraire et qui vont lui causer bien des difficultés¹⁰⁸³, à en croire sa correspondance avec le Jardin du roi où il écrit à Jussieu et à Thouin. Le voyage de Dombey repose sur des préparatifs intenses et des instructions précises rédigées en 1777 par le botaniste français Jean-François Séguier afin que Dombey puisse « rendre ce voyage utile à l'histoire naturelle »¹⁰⁸⁴. Or, tout comme Joseph de Jussieu, Dombey a le malheur de perdre la majorité de ses dessins et de ses manuscrits lors d'un naufrage, son voyage est éprouvant et ne lui permet pas de publier l'ouvrage qu'il aurait aimé pouvoir écrire, d'autant que les Espagnols José Pavón et Hipólito Ruiz le devancent en publiant leur *Flora Peruana et Chilensis* en 1802.

Au cours d'un XVIII^e siècle long, les plantes sont un moteur indiscutable d'expansion impériale, commerciale et scientifique transatlantique. Du Canada à la Guyane, la maîtrise de la nature est un enjeu essentiel pour fonder, puis développer des colonies salubres et prospères : les institutions parisiennes naissent donc avec l'objectif intrinsèque de former des naturalistes déployés à travers le monde. Tous les voyageurs de la période s'intéressent au climat et à la flore des contrées qu'ils parcourent, certes dans des proportions qui varient d'une personnalité ou d'une mission à une autre, mais seule une bonne connaissance des végétaux américains peut faire fleurir une colonie. Dans cette partie, nous avons vu comment se manifeste d'abord l'intérêt pour la flore du continent, ainsi que les différentes étapes de la mise en place de la machine coloniale française. Des balbutiements des premiers moments de la colonisation française des Indes occidentales à l'établissement de colonies florissantes contrôlées par la métropole et ses institutions savantes, il apparaît que « l'expédition scientifique est décidément une pratique offensive, une percée stratégique, une entreprise de reconnaissance destinée à poser les premiers jalons d'une conquête à venir »¹⁰⁸⁵. Avec la colonisation de l'Amérique, une toute nouvelle méthode de conquête territoriale par les sciences est définie. Dès la fin du XVII^e siècle avec les ambitions de Colbert, la nature américaine focalise les espoirs et les attentes de la France. En Louisiane, nous avons vu que

¹⁰⁸³ Joseph Dombey est notamment contraint au partage de tous ses résultats avec les Espagnols, il doit leur fournir une copie de toutes ses descriptions, de tous ses dessins, de son herbier et il doit aussi collecter des échantillons de plantes en double, car ses envois sont systématiquement divisés en deux. Une partie est destinée à André Thouin du Jardin du roi de Paris, une autre à Casimir Ortega du Jardin royal des plantes de Madrid.

¹⁰⁸⁴ Ernest-Théodore Hamy, *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Bréil (1778-1785) : sa vie, son œuvre, sa correspondance*, Paris, Guilmoto, 1905, p. 318.

¹⁰⁸⁵ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, *op. cit.*, p. 298.

la présence de voyageurs naturalistes s'inscrit dans une volonté de promotion de la colonie auprès de l'État et d'investisseurs privés. Dans les Antilles et en Guyane, la botanique est une science auxiliaire de la médecine et des entreprises militaires, les voyageurs y sont choisis en fonction de leur statut de médecins, d'ingénieurs ou de botanistes.

Au cours du siècle, les itinéraires et les missions des voyageurs naturalistes montrent à quel point « la gestion du territoire, son développement, sa protection »¹⁰⁸⁶ passent par la présence de scientifiques et de spécialistes sur le terrain colonial. En 1751, La Condamine publie son *Journal du voyage fait par ordre du roi* avec une gravure offerte à l'Académie royale des sciences par le jésuite Pierre Milanezio de Turin, qui avait tenu un journal d'observations météorologiques et astronomiques à Quito pour le compte de l'Académie en 1742 [Fig. La Condamine 1751 1]. La planche réalisée pour l'institution parisienne cristallise un idéal français de la conquête par les sciences : Minerve siège devant une colonne au milieu de la composition, à sa gauche, on découvre l'Observatoire de Paris, une pendule et une lunette orientée vers la droite de la gravure où se trouve un territoire exotique couvert de palmiers : l'Amérique du Sud. Du côté du temps de la métropole, du calcul et de la centralisation des données, des putti s'affaire à mesurer le degré des astres par rapport à la terre, l'un d'entre eux tient un globe terrestre, un autre un quadrant, l'un d'eux utilise un sextant et celui qui se trouve au pied de Minerve réalise des calculs mathématiques. Dans la partie qui représente l'Amérique, lieu d'expérimentation et de collecte, un duo de putti observe un phénomène d'optique, un autre réalise une expérience chimique avec du feu, tandis que dans le paysage exotique, deux putti s'exercent à la botanique : le premier observe une plante fraîchement cueillie à l'aide d'une loupe et le second redescend d'un cocotier les yeux braqués sur le fruit qu'il vient de couper. Paris, la capitale des sciences, valide les savoirs coloniaux qu'elle s'approprie grâce aux objets littéraires, visuels et matériels créés ou rapportés par les voyageurs naturalistes.

Dans le contexte de la conquête du Nouveau Monde et de la maîtrise de sa nature nouvelle, Lorelai Kury souligne que « l'histoire naturelle est un domaine qui permet de percevoir très clairement la présence de rêves d'abondance ainsi que le besoin de trouver des réponses concrètes aux problèmes sociaux et politiques liés à la subsistance »¹⁰⁸⁷ : l'objet de la partie suivante consiste donc à comprendre comment les voyageurs écrivent et représentent la flore dans leurs récits, alors

¹⁰⁸⁶ *Ibid.*, p. 299.

¹⁰⁸⁷ Lorelai Kury, *Histoire naturelle et voyages scientifiques (1780-1830)*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 19.

qu'ils doivent promouvoir leurs propres découvertes et l'entreprise coloniale tout en contribuant à son développement par des rapports précis et pratiques.

DEUXIÈME PARTIE

FONCTIONS ET ENJEUX DU DISCOURS SUR LES PLANTES DANS LE RÉCIT DE VOYAGE DANS LE NOUVEAU MONDE

J'ose dire que la multitude & la diversité des arbres & des plantes qu'on rencontre sur les bords de la Rivière des Amazones, dans l'étendue de son cours depuis la Cordeliere des Andes, jusqu'à la Mer, & sur les bords de diverses rivières qui se perdent dans celle-ci donneroient plusieurs années d'exercice au plus laborieux Botaniste, & occuperoient plus d'un Dessinateur. Je n'entends ici parler que du travail qu'exigeroit la description exacte de ces plantes & leur réduction en classes, en genres & en espèces. Que sera-ce si l'on y fait entrer l'examen des vertus qui sont attribuées à plusieurs d'entr'elles, par les naturels du pays ?

Charles-Marie de La Condamine¹⁰⁸⁸

Chapitre 4 – Les modalités du discours sur la flore dans les récits de voyage

Tous les récits de voyage en Amérique s'intéressent, dans des proportions variables et suivant des modalités différentes, à la nature du nouveau continent, qu'il s'agisse de ses richesses minières, de son climat, de la qualité de son sol, de sa faune ou de sa flore. Au cours de l'époque moderne, l'histoire naturelle trouve une place quasi-systématique dans le récit de voyage dans le Nouveau Monde, car indépendamment de la visée exploratoire, commerciale, religieuse ou colonisatrice à l'origine du déplacement, l'utilité et la curiosité sont deux *topoi* du récit viatique. Comme le souligne Friedrich Wolfzettel, les deux sont a priori « loin de marcher et de tendre vers le même but »¹⁰⁸⁹, or l'histoire naturelle combine ces deux attentes. Même dans une relation qui n'a pas de vocation scientifique initiale, Réal Ouellet explique que la nature abondante et foisonnante s'impose au voyageur : « que surgisse un accident, une plante ou un animal inconnus [*sic*], l'auteur doit le décrire au moins succinctement s'il veut être suivi par le lecteur »¹⁰⁹⁰. Dans la préface de sa *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique* de 1697, Louis Hennepin déclare effectivement que telle est la nature de l'homme et donc l'intention du voyageur :

Les Hommes ne se lassent jamais de contempler les objets, qu'ils ont devant les yeux, par ce qu'ils y découvrent toujours mille beautés ravissantes, capables de les satisfaire & de la instruire. Ils sont même souvent surpris & comme enchantés des merveilles, qu'ils y rencontrent, & c'est par

¹⁰⁸⁸ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 74-75.

¹⁰⁸⁹ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur*, op. cit., p. 126.

¹⁰⁹⁰ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique [...]*, op. cit., p. 71.

là, qu'ils sont fortement engagés à les considérer avec toute l'exactitude possible dans le dessein de contenter leur curiosité naturelle [...]. Il en est à peu près de même des voyageurs [...] Ils cherchent toujours des Pays inconnus, & des Nations étrangères, dont les Histoires ne parlent point, par ce qu'ils se proposent d'enrichir le public de plusieurs beautés nouvelles, dont on n'avoit point eu d'idées jusques là [...] ils espèrent de contribuer par là au bien public¹⁰⁹¹.

De même, l'histoire naturelle résout la tension entre la curiosité et l'utilité mise en avant par les auteurs eux-mêmes. Dans la préface de sa *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 et 1697 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et isles Antilles* en 1698, l'attitude de François Froger confirme ce qu'avance Hennepin :

Ayant toujours souhaité avec passion de voir les Païs étrangers, je ne fus pas plutôt maître de mes applications, que je cherchay tout ce qui pouvoit contribuer dans ce dessein à faire l'occupation d'un honneste homme, & à me distinguer de ces Voyageurs, qui parcourent le Monde pour avoir seulement le plaisir de voir differens objets, sans jamais se mettre en état d'être utiles à leur Patrie¹⁰⁹².

Plus tard, dans le cadre de l'expédition géodésique de l'Académie royale des sciences menée par les savants Bouguer et La Condamine, la nature éblouit les scientifiques. Malgré plus de sept années passées à herboriser en Amérique du Sud, en 1743 La Condamine déclare :

Arrivé à Borja, je me trouvois dans un nouveau monde, éloigné de tout commerce humain, sur une mer d'eau douce, au milieu d'un labyrinthe de lacs, de rivières & de canaux, qui pénètrent en tout sens une forêt immense, qu'eux seuls rendent accessible. Je rencontrais de nouvelles plantes, de nouveaux animaux, de nouveaux hommes. Mes yeux accoutumés depuis sept ans à voir des montagnes se perdre dans les nues, ne pouvoient se lasser de faire le tour de l'horison, sans autre obstacle que les seules collines du Pongo, qui alloient bientôt disparaître à ma vue. [...] On foule la terre aux pieds sans la voir : elle est si couverte d'herbes touffues, de plantes & de broussailles, qu'il faudroit un assez long travail pour en découvrir l'espace d'un pied¹⁰⁹³.

Cette vision devient le prétexte d'une description nécessaire du *floripondio*, ou encore des « singularités de quelques Lianes »¹⁰⁹⁴ qui retiennent l'attention de l'auteur suivant lequel « on peut juger quelle doit être l'abondance & la variété des plantes dans un pays que l'humidité & la chaleur contribuent également à rendre fertile »¹⁰⁹⁵. De fait, les voyageurs sont sans cesse tiraillés entre l'envie de relever ce que la nature leur présente de plus singulier et la volonté d'évoquer, voire

¹⁰⁹¹ Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique*, Utrecht, Guillaume Broedelet, 1697, p. 1-2.

¹⁰⁹² François Froger, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697 [...]*, op. cit., Préface, s. p.

¹⁰⁹³ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 147.

¹⁰⁹⁴ *Ibid.*, p. 73 et p. 75.

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*, p. 74.

d'ordonner l'infinie variété de la flore qui les entoure. Cette autre tension est inhérente à la relation de voyage en Amérique, dont elle complique la mise en texte de l'itinéraire au cours duquel le voyageur est confronté à une prolifération de choses nouvelles. Si la singularité peut servir de point focal et établir une hiérarchie dans la description, la totalité dont il faudrait rendre compte complique grandement la tâche de tout voyageur naturaliste qui entend rendre compte de son expérience personnelle, intéresser ou satisfaire son lecteur et se rendre utile à son pays, ses institutions et ses protecteurs.

Au cours du XVIII^e siècle, le récit d'une expédition ou d'un voyage d'exploration ne peut se faire sans la description du territoire parcouru, mais celle-ci peut prendre différentes formes, selon Réal Ouellet : « prétendant à la fois raconter une aventure et présenter un inventaire, le relateur se voit contraint d'utiliser deux systèmes discursifs difficilement compatibles : l'organisation chronologique et l'ordre encyclopédique »¹⁰⁹⁶. Chaque auteur adopte donc différentes approches pour résoudre ces tensions par la mise en texte du voyage, si bien que le genre viatique est profondément protéiforme. L'enjeu de ce chapitre est donc de comprendre quelle place et quelle fonction remplit le discours sur les plantes, écrit et visuel, dans des textes sans réelle ou apparente normalisation, qui peuvent prendre la forme de mémoires, d'inventaires, de comptes rendus, de journaux ou de traités de botanique. Si le genre viatique résiste aux tentatives de définition alors que la botanique elle-même est en pleine évolution, nous allons voir que la description de la flore y trouve toujours sa place et qu'elle est évoquée suivant des modalités qu'il est possible de définir. En effet, comme le met en avant Sylvie Requemora-Gros, un certain nombre de structures relativement figées peuvent être identifiées dans la littérature de voyage :

La structure du récit de voyage est à peu près la même pour tous. C'est d'ailleurs la conformité du récit de voyage avec cette structure-type qui inscrit le texte dans le genre de la relation authentique. La relation se présente donc toujours comme un récit à la première personne s'inscrivant dans une esthétique réaliste de la vraisemblance, tentant de se faire passer pour la transcription d'une expérience vécue. Cette forme narrative va de pair avec un scénario de base (un trajet décomposé en séquences spatiales et chronologiques), ancré dans une réalité géographique reconnaissable grâce [...] aux preuves, aux documents, aux convocations de témoins et aux descriptions de paysages¹⁰⁹⁷.

Dans les récits de voyage en Amérique de notre corpus, nous allons voir comment l'histoire naturelle, grâce à la description et l'illustration, sert à rendre compte du territoire, à le rendre

¹⁰⁹⁶ Réal Ouellet, « Le paratexte liminaire de la relation : le voyage en Amérique », *Cahiers de l'AIEF*, 1990, vol. 42, p. 188.

¹⁰⁹⁷ Sylvie Requemora-Gros, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., p. 41.

reconnaissable, accessible, vraisemblable et maîtrisable par la machine coloniale. Comprendre suivant quelles modalités la flore est insérée dans le récit et est décrite par les voyageurs nous permettra de mieux en étudier les visées du discours sur la flore au cours du siècle.

4.1 La place de la botanique dans le récit

À première vue et face à un genre hybride, définir la place de la botanique dans les récits de voyage est une tâche complexe, car il s'agit d'identifier des constantes dans un genre extrêmement souple et versatile. Au XVIII^e siècle, la relation de voyage est à rapprocher de l'histoire et de la géographie, Réal Ouellet rappelle qu'« elle n'a pas pour objectif déclaré le fictionnel et le littéraire [...] Formellement, elle emprunte à l'encyclopédie parce qu'elle accumule les listes, les descriptions détaillées, voire la complétude et la rigueur du traité »¹⁰⁹⁸, par ailleurs, le voyageur recherche le suspense narratif en se focalisant sur l'exotique, la nouveauté et le singulier. En même temps, les différents contextes de production des relations en influencent grandement le contenu en plus de la formation préalable du voyageur, si bien que « le récit de voyage demeure susceptible de s'intégrer à des formes discursives autonomes régies par un système de codes spécifiques »¹⁰⁹⁹. Par exemple, le journal de bord, la chronique, les mémoires, le genre épistolaire ou l'histoire impliquent des enjeux narratifs variables, mais la relation de voyage répond au moins toujours à « une triple démarche discursive : narrative, descriptive et commentative [...] elle raconte une histoire, propose une encyclopédie, commente ou discute des idées »¹¹⁰⁰. À l'échelle d'un corpus comme le nôtre, qui couvre la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, Pierre Berthiaume insiste enfin sur le fait qu'en dehors des journaux de navigation et des relations missionnaires, « on peut constater une certaine évolution des récits de voyages au cours du siècle [...] les récits d'exploration disparaissent presque totalement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, au moment où les rapports d'expéditions scientifiques se multiplient »¹¹⁰¹. En fonction des

¹⁰⁹⁸ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 1-2.

¹⁰⁹⁹ Roland Le Huenen, *Le discours du découvreur [...]*, art. cit., p. 28.

¹¹⁰⁰ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 2.

¹¹⁰¹ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 4.

politiques coloniales à l'œuvre et de la nature du territoire, la flore est évoquée et représentée de différentes manières.

À l'épreuve de notre corpus, en nous basant sur les travaux de Myriam Marrache-Gouraud¹¹⁰², nous avons identifié trois façons suivant lesquelles l'histoire naturelle et les commentaires sur la flore sont insérés dans les récits de voyage. En premier lieu, nous allons nous focaliser sur les cas où la botanique est insérée dans la trame narrative, en second lieu nous verrons comment certains auteurs cantonnent la botanique à certains chapitres dédiés, enfin, nous terminerons sur les cas où la flore est insérée dans la relation de voyage sous forme de traité à part entière. Certains auteurs font coexister ces trois approches qui ne sont pas toujours des choix fermes ni exclusifs, mais nous allons voir ce que chaque méthode implique dans le récit.

4.1.1 *Le récit ininterrompu ou « rapporter au naturel »*¹¹⁰³

Au sein du récit de voyage, l'histoire naturelle présente l'avantage de rendre l'expérience du voyageur tangible, imagée et vraisemblable. L'observation de la flore est inévitable dès lors que le voyageur émet quelques commentaires sur la topographie des lieux ou sur le climat du pays qu'il parcourt, si bien que le monde végétal fait l'objet d'une irruption dans le récit où il reflète l'itinéraire emprunté par l'auteur. Si la botanique a le tort d'être une science au potentiel austère¹¹⁰⁴ qui est génératrice de digressions savantes dans le texte, certains sous-genres de la littérature de voyage s'y prêtent tout particulièrement et sont préférés par les voyageurs dont la relation doit répondre à des impératifs multiples. Par ailleurs, Normand Doiron rappelle que presque tous les voyageurs se veulent les adeptes d'une méthode dont ils sont les défenseurs dans leurs préfaces :

Ils recommandent une marche à suivre, formulent des préceptes, des réflexions sur le sens de leur déplacement. Ils citent leurs devanciers, les approuvent ou les réfutent, peu importe, ils le font au nom de principes sur la manière de voyager ou d'écrire un voyage [...] l'art pratiqué puis

¹¹⁰² Voir : Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 203-217.

¹¹⁰³ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques*, Paris, Jean Mariette, 1725, Préface.

¹¹⁰⁴ Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 204.

perfectionné par les voyageurs en vue de régler leurs mouvements dans l'espace constitue le modèle épistémologique¹¹⁰⁵.

Le rapport d'exploration, qui prend presque toujours la forme d'un journal, est une forme privilégiée par les voyageurs naturalistes, car elle offre un cadre particulièrement commode permettant de faire un compte-rendu précis aux autorités ayant ordonné ou protégé le voyage, tout en offrant l'ordre de la découverte à un lectorat curieux. En effet, le récit d'exploration n'est autre qu'un « journal de navigation spécialisé »¹¹⁰⁶ qui rend compte de tout ce que le voyageur a pu voir au cours de ses pérégrinations, naturellement contenues par l'espace visité et la temporalité du déplacement. Le journal ou le rapport d'exploration suivent un ordre chronologique généralement encadré par le départ en mer et le retour en France, le récit y est ininterrompu et « rend présent les objets sur lesquels s'applique l'observation »¹¹⁰⁷. Les descriptions de la faune et de la flore y sont parfois signalées dans les manchettes ou y sont visibles à cause d'illustrations, mais il faut reconnaître qu'elles sont relativement éparpillées. Réal Ouellet insiste sur le fait que « le journal de bord de l'explorateur, avec ses notations quotidiennes [...] permet à l'observateur de sélectionner et de sérier le réel sur l'axe spatio-temporel »¹¹⁰⁸.

André Thevet est l'un des premiers à insérer des considérations sur la flore dans la trame générale du récit sans les annoncer, alors qu'elles s'y trouvent dotée d'un « statut intradiégétique riche »¹¹⁰⁹. Dans *Les Singularitez de la France antarctique*, comme nous l'avons vu¹¹¹⁰ l'explorateur répartit la matière du voyage dans différents chapitres dont les thématiques suivent l'ordre du départ et du retour. Alors qu'il est en Amérique, Thevet décrit les mœurs des Amérindiens et les maladies les plus fréquentes dans le Nouveau Monde dont le développement fait surgir une longue description du « Nana », l'ananas, accompagné d'une gravure du fruit au détour d'une page [**Fig.Thevet 2**] : « Au surplus fort curieux de cognoistre les arbres & fruits, &

¹¹⁰⁵ Normand Doiron, *L'art de voyager*, op. cit., p. 90.

¹¹⁰⁶ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 100.

¹¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 102.

¹¹⁰⁸ Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », art. cit., p. 260.

¹¹⁰⁹ Nous renvoyons ici au travail de Myriam Marrache-Gouraud sur les enjeux du discours sur les plantes dans les relations de voyage du XVI^e siècle : Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 204.

¹¹¹⁰ *Supra*, Chapitre 1, 1.2.

leurs propriétés pour en user en leurs maladies. Le fruit duquel plus communement ils usent en leurs maladies, est nommé Nana, gros comme une moyenne citrouille [...] »¹¹¹¹. À la fin du XVII^e siècle, la méthode suivie par Thevet, qui consiste à mettre au premier-plan certaines descriptions d'histoire naturelle sans les annoncer, est courante chez les auteurs qui ont recours au récit d'exploration et qui décrivent les lieux que lorsqu'ils y parviennent. Le récollet Louis Hennepin a recours à ce type de mise en texte dans ses différents récits parus de 1683 à 1698, dans lesquels il fait un grand nombre de commentaires sur le paysage et la flore à mesure de son avancée en Nouvelle-France. Dans sa *Nouvelle Découverte d'un très grand pays*, la rencontre avec les végétaux du pays est éparpillée dans des parties qui suivent un itinéraire géographique, par exemple, dans la « Continuation de nôtre Découverte en Canot d'écorce à peu près jusqu'au bout du Lac des Illinois », la flore surgit :

On alla à la Découverte, selon la coùtume, dans les bois, & dans les prairies. On y trouva des raisins meurs, qui étoient fort bons, dont les grains étoient fort bons, dont les grains étoient de la grosseur d'une prune de Damas. Pour avoir ce fruit il falloit abattre les Arbres, sur lesquels les Vignens rampent. Nous en fîmes du vin, qui nous dura trois ou quatre mois [...] Nous mangions de ce fruit pour nous ôter le degoust des viandes, que nous étions obligez de manger sans pain¹¹¹².

Au-delà de l'expérience sensorielle associée à la description de cette sorte de raisin, Hennepin a recours à l'observation de la nature qui l'entoure pour faire transparaître un souci du détail et de mise en relief d'éléments qui dramatisent l'expérience du voyage, comme lorsqu'il explique que « Nos gens ramassoient souvent de petites senelles, & des fruits Sauvages, qu'ils mangeoient avec une extrême avidité. Plusieurs en tomberent malades, & crurent que ces fruits les avoient empoisonnez »¹¹¹³. Chez Hennepin, la flore élargit l'horizon de la matière traitée, elle est le lieu d'une expérience personnelle, qui selon Réal Ouellet remplit deux fonctions : « le savoir contente une légitime curiosité et le récit tient le lecteur en haleine »¹¹¹⁴.

Dans les journaux et les récits d'exploration, « un autre principe d'ordonnancement travaille la représentation de la réalité : la nouveauté »¹¹¹⁵ ou la singularité, les deux fonctionnant souvent de pair. Au cœur du récit ininterrompu, certains spécimens bénéficient donc d'un intérêt appuyé

¹¹¹¹ André Thevet, *Les Singularitez de la France antarctique*, op. cit., p. 89.

¹¹¹² Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et La Mer Glaciale*, Utrecht, Broedelet, 1697, p. 157.

¹¹¹³ *Ibid.*, p. 156.

¹¹¹⁴ Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », art. cit., p. 260.

¹¹¹⁵ *Ibid.*, p. 264.

par une description plus longue, parfois accompagnée d'une gravure. Dans sa *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697*, François Froger a recours à l'itinéraire géographique, sa progression dans les terres de Gambie, puis de la Guyane est marquée par de très nombreuses descriptions botaniques qui découlent naturellement de ses découvertes. Dans les environs de Cayenne, alors que Froger suit « un chemin pour aller par terre à cette Riviere » des Amazones, le voyageur fait une longue digression sur les richesses du pays : « La terre, outre le Sucre & le Rocou, produit du Coton & de l'Indigo, & est tres-fertile en Mayz & en Magnioc. Outre les fruits que nous avons vû au Bresil, il y croist de la Casse, des Papayes, des Pommes d'Acajou, de la Vanille, de la Pite, & plusieurs autres »¹¹¹⁶. L'énumération est suivie de commentaires prolongés quant à certains fruits comme la papaye dont il présente la taille, le goût et l'arbre duquel elle provient : la papaye « croît autour de la tige d'un arbre haut & tendre, dont les feuilles sont grandes, & refenduës comme celles de la Vigne »¹¹¹⁷. Au Brésil, le voyageur décrit encore son avancée dans les terres du pays et fournit au lecteur une description et une gravure de l'ananas [**Fig.Froger 1**], ainsi qu'un très long commentaire sur « le cocos » qui « est couvert d'une étoupe dont on se sert à calfeutrer les Navires préferablement au Chanvre [...] cette noix renferme du fruit blanc d'un goût de noizette »¹¹¹⁸. L'auteur n'hésite pas à évoquer des fruits inconnus [**Fig.Froger 4**] ou qu'il ne parvient pas à nommer, ce qu'il réussit à justifier en les présentant comme des trouvailles auxquelles le lecteur participe. Réal Ouellet relève que « la logique géographique qui oriente le répertoriage des lieux provoque une translation du toponymique à l'ethnographique »¹¹¹⁹ ou, selon nous, au discours botanique. Lorsque Froger se rend à l'« Isle Grande », il décrit une nature prodigieuse au sein de laquelle la mention de spécimens connus comme le citronnier ou l'oranger compense la découverte de végétaux singuliers et inconnus. L'opération dénomminative, pour reprendre l'expression de Réal Ouellet, fonctionne comme « une mise en abyme introductive »¹¹²⁰ de l'univers dans lequel Froger évolue :

L'Isle Grande a environ dix-huit lieuës de tour ; elle est haute & couverte de bois d'une épaisseur si prodigieuse, qu'on n'y peut marcher deux cens pas de suite ; il y a des plaines entieres d'Orangers & de Citronniers ; on y trouve aussi plusieurs fruits sauvages, comme la Poire de Mapou,

¹¹¹⁶ François Froger, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697 aux côtes d'Afrique, Détroit de Magellan, Brésil, Cayenne & Isles Antilles par une escadre des vaisseaux du roy*, op. cit., p. 160.

¹¹¹⁷ *Id.*

¹¹¹⁸ *Ibid.*, p. 78.

¹¹¹⁹ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 27.

¹¹²⁰ *Id.*

qui porte un coton roux [...] Nous en trouvâmes un autre, qui est gros comme une Noix verte, & qui semble avoir la tête couronnée de cloux de girofle ; il y a aussi quantité de ces animaux que nous appellons Tatous, & dont les écailles Ornent les Boutiques des Apoticaire¹¹²¹.

Afin d'insérer des descriptions de spécimens étrangers dans la trame de son récit sans perdre l'intérêt de son lecteur, l'ingénieur a recours à des procédés originaux. Il insiste d'abord sur le spectacle visuel offert par la région où il découvre ces plantes, il en insère ensuite les deux gravures à la suite l'une de l'autre [**Fig.Froger 3** et **Fig.Froger 4**] avant d'en donner la description. Il crée ainsi un effet d'attente, puis il clôture l'insertion de ces deux plantes exotiques par la mention d'un spécimen connu des cabinets de curiosité parisiens, le tatou, pour rendre la réalité qu'il décrit accessible à son lectorat. Plus loin, alors qu'une chaloupe fait naufrage lors de l'exploration du Brésil causant quelques morts, en plein milieu du récit de cet incident, juste avant d'en raconter la messe qui suivit, Froger décrit et représente [**Fig.Froger 2**] un capybara au pied d'un bananier. Un moment dramatique du récit est entrecoupé de la description du « Capivard » qui a « le corps d'un cochon, la tête d'un lièvre [...] & se tient sur le cul comme un Singe [...] il ravage tous les Jardins, & déracine les arbres pour en avoir le fruit. Le 4. On dit une Messe des Morts [...] »¹¹²². L'animal se nourrit du bananier que l'auteur avait décrit plus tôt dans son récit.

Le modèle du récit d'exploration ou du journal de bord n'empêche pas les auteurs d'avoir recours à des stratégies narratives originales pour insérer du contenu botanique, tout en tenant leur lecteur en haleine. Louis Feuillée est sans doute le voyageur naturaliste le plus intéressant à cet égard, car dans son *Journal des observations [...]*, qui contient pourtant un véritable traité de botanique en appendice du récit, l'auteur ne se prive pas d'agrémenter son journal de renvois à ce traité ou de descriptions botaniques. Dans la préface de son volume de 1725, Feuillée raconte avoir « rapporté au naturel, tout ce que la Nature produit dans ce nouveau Monde »¹¹²³ : il a donc recours au journal et à l'ordre chronologique qu'il juge plus méthodique et « naturel ». Organisé en fonction des mois de l'année durant lesquels Feuillée voyage au Pérou, au Chili et dans l'aire caraïbe, le récit est écrit tel un flux continu au sein duquel se déploient tous les détails et toutes les observations relevées par l'auteur en cours de route. Dans son traité des plantes médicinales,

¹¹²¹ François Froger, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697 aux côtes d'Afrique, Détroit de Magellan, Brésil, Cayenne & Isles Antilles par une escadre des vaisseaux du roy*, op. cit., p. 84-85.

¹¹²² *Ibid.*, p. 123.

¹¹²³ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique meridionale, & aux Indes occidentales*, op. cit., 1725, Épitre, s. p.

Feuillée décrit par exemple le tabac, sous le nom de « *Nicotiana minor* » qu'il dessine également [Fig.Feuillée 1714 1] et rapporte avoir trouvé « dans la vallée de Lima »¹¹²⁴. Dans son journal, en janvier 1705, la trouvaille du tabac est associée à une expérience dramatique et hautement divertissante pour le lecteur, Feuillée est alors couvert de tiques, ce que remarque Dom Juan de Herrera chez qui séjourne le voyageur :

Mon pauvre-père (me dit-il) vous êtes saisi de Tiques, mais dans un moment vous en serez garanti ; en effet, un de ses Indiens m'apporta un chauderon d'eau, dans laquelle on avoit fait bouillir des feuilles de Tabac, je m'en lavai ; les Tiques, dont tout mon corps étoit déjà plein, tomberent, & je fus soulagé aussi-tôt¹¹²⁵.

Il s'agit du seul endroit où Feuillée décrit les usages de la plante et le voyageur a régulièrement recours à l'anecdote¹¹²⁶ pour compenser la teneur du discours botanique. Il est aussi difficile pour les voyageurs de ne pas évoquer les usages de certaines plantes dans le récit, que leurs vertus soient alimentaires ou médicinales : les plantes se consomment. De même, il décrit souvent la flore alors qu'il s'éloigne des sentiers battus ; son parcours fait office de métaphore de la place de l'histoire naturelle dans le récit, il faut s'éloigner et prendre des risques pour garder l'attention du lecteur. En août 1710, le relateur encadre la description d'un petit caméléon, dont le changement de couleur le fascine, de deux descriptions de végétaux alors qu'il se trouve près de la cordillère des Andes. La première, dont il donne le nom latin et qu'il mentionne dans son traité est associée à une prise de risque :

J'en vis une sur la surface occidentale d'un rocher escarpé, laquelle tomboit directement dans la mer : j'eus assez de peine d'y atteindre, mais ma curiosité l'emportant sur le danger, je grimpai sur le rocher, & arrachai la plante avec presque toute sa racine : on la verra dans la suite de l'Histoire des Plantes sous le nom de *Soldanella facie, flore infundibili formâ*¹¹²⁷.

Plus loin, il décrit longuement un genre d'olivier dont l'aspect extraordinaire semble être une récompense des risques à nouveau pris par l'auteur. Il raconte que « ce jour-là je pris une route différente de celle que j'avois tenu les jours passez : j'allai dans la vallée jusques à quelques maisons de campagne, éloignées de nos tentes environ de deux lieuës : cette vallée est couverte

¹¹²⁴ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques*, op. cit., vol. 2, p. 718.

¹¹²⁵ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique meridionale, & aux Indes occidentales*, op. cit., 1725, p. 359-360.

¹¹²⁶ Selon Réal Ouellet, l'anecdotique cautionne le savoir nouveau tout en ayant une fonction divertissante, voir : *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 5 et p. 7.

¹¹²⁷ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique meridionale, & aux Indes occidentales*, op. cit., 1725, p. 15.

d'arbres »¹¹²⁸, dont « le fameux olivier qui donne des olives aussi grosses que des œufs de poule »¹¹²⁹. S'ensuit alors l'insertion d'une longue description de l'arbre et des peines avec lesquelles Feuillée essaye de l'observer alors que la saison des fruits est passée. Là encore, le relateur parvient à garder l'attention du lecteur en racontant tout le processus de l'herborisation :

Je ne me lassai pas d'aller visiter l'olivier, la saison de ses fruits étoit déjà passée : j'y trouvai cependant encore deux olives, l'excès de leur maturité les avoir rendu noires de vertes qu'elles étoient, ainsi qu'il arrive aux nôtres [...] Quoique ces olives fussent fort grosses, elles ne l'étoient pourtant pas autant qu'on me les avoit figurées¹¹³⁰.

Le voyageur naturaliste, lui-même très intéressé par la botanique, déploie de nombreux moyens pour satisfaire les commanditaires de son voyage, qui sont des institutions scientifiques parisiennes, sans pour autant interrompre son récit et perdre un lectorat curieux. La *Relation du voyage de la mer du Sud* de 1716 d'Amédée-François Frézier s'inscrit aussi dans cette série de rapports d'exploration au sein desquels les voyageurs « emploient différentes stratégies pour rendre la botanique attrayante »¹¹³¹, alors qu'elle est au cœur du journal. Lorsque l'ingénieur hydrographe arrive au Chili dans la ville de la Conception, il y décrit le commerce et les mœurs des habitants ainsi que des Amérindiens quand soudain, la flore surgit par son abondance et ses singularités. Frézier insère une description et une planche [**Fig.Frézier 1**] du fraisier du Chili, où il rapporte que l'« on cultive des campagnes entieres d'une espece de Fraisier differend du nôtre par les feuilles plus arondies, plus charnues & fort velues ; ses fruits sont ordinairement gros comme une noix, & quelquefois comme un œuf de poule »¹¹³², que la gravure représente avec fidélité « dans sa grandeur naturelle »¹¹³³. Parmi tous les spécimens observés et listés par le relateur, étant donné le format choisi, c'est encore par le recours à l'anecdote ou en se focalisant sur les singularités de certaines plantes que l'auteur réussit à insérer la flore dans son ouvrage. À l'égard du *Quinchamali*, une plante également représentée [**Fig.Frézier 3**] par l'auteur, telle est la manière dont elle est introduite :

¹¹²⁸ *Ibid.*, p. 18.

¹¹²⁹ *Id.*

¹¹³⁰ *Ibid.*, p. 19.

¹¹³¹ Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 204.

¹¹³² Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud [...]*, op. cit., p. 70.

¹¹³³ La mention figure sur la gravure du fraisier [**Fig.Frézier 1**] dans Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud [...]*, op. cit., p. 70-71.

Lorsqu'il arrive à quelqu'un une chute violente qui fait jeter le sang par les narines, ils ont un remède infailible ; c'est de boire la décoction d'une herbe appelée Quinchamali espece de Santolina, qui a une petite fleur jaune & rouge telle qu'on la voit ici, les autres petites herbes medecinales que nous avons en France y sont aussi fort communes comme les Capillaires¹¹³⁴.

Dans ses deux relations de voyage en Amérique du Sud, La Condamine parvient également à accorder une importance particulière aux descriptions de plantes et à trouver un équilibre entre le format du journal et la nécessité de fournir des rapports savants à l'Académie. Dans sa *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale* de 1745, le scientifique adopte le format du journal au sein duquel le lecteur est amené à le suivre dans ses voyages successifs dans des régions du Nouveau Monde. En juillet 1743, alors que La Condamine voyage aux environs de Quito et de Loxa, il observe le floripondio décrit par Feuillée dont il insère une longue description dans le cours de son journal :

Les Omaguas font grand usage de deux sortes de plantes, l'une que les Espagnols nomment Floripondio, dont la fleur a la figure d'une cloche renversée, & qui a été décrite par le P. Feuillée ; l'autre qui dans la langue Omagua se nomme Curupa, & dont j'ai rapporté la graine : l'une & l'autre est purgative. Ces peuples se procurent par leur moyen une yvresse qui dure 24 heures, pendant laquelle ils ont des visions fort étranges ; ils prennent aussi la Curupa réduite en poudre, comme nous prenons le tabac¹¹³⁵.

Le voyageur naturaliste ne semble vouloir entrecouper son récit que de descriptions de plantes aux vertus surprenantes ou d'un intérêt singulier pour les milieux savants parisiens, comme lorsqu'il évoque le caoutchouc, une résine élastique au nom unique que l'auteur appellera l'arbre Seringue¹¹³⁶ dans un *Mémoire de l'Académie royale des sciences* quelques années plus tard :

La résine appelée Cahuchu* (*Prononcez Cahout-chou) dans les pays de la Province de Quito voisins de la Mer, est aussi fort commune sur les bords du Marañon, & sert aux mêmes usages. Quand elle est fraîche, on lui donne avec des moules la forme qu'on veut ; elle est impénétrable à la pluie mais ce qui la rend plus remarquable, c'est sa grande élasticité. On en fait des bouteilles qui ne sont pas fragiles, des bottes, des boules creuses qui s'applatissent quand on les presse, & qui dès qu'elles ne sont plus gênées, reprennent leur première figure¹¹³⁷.

¹¹³⁴ *Ibid.*, p. 71.

¹¹³⁵ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, *op. cit.*, p. 73.

¹¹³⁶ En raison de son statut et de ses missions, un grand nombre des écrits de l'académicien sont directement publiés dans les MARS, dans le cas du caoutchouc, voir : Charles-Marie de La Condamine, « Mémoire sur une résine élastique, nouvellement découverte à Cayenne par M. Fresneau : Et sur l'usage de divers sucres laiteux d'arbres de la Guiane ou France équinoctiale », *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, 1751, p. 319-333.

¹¹³⁷ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, *op. cit.*, p. 78-79.

Dans les écrits de certains voyageurs comme l'officier de la Marine Marc-Antoine Caillot qui voyage à Saint-Domingue et en Louisiane, la présence de commentaires sur la flore dans le récit permet de satisfaire le lecteur curieux. L'auteur n'a pas besoin de faire de compromis dans la narration au centre de laquelle la description de quelques spécimens apporte de l'exotisme au récit. Il évoque alors l'ananas qu'il définit comme un « fruit très pernicieux » à cause de son goût et de son acidité qu'il s'empresse de décrire à l'aide d'une anecdote :

Lorsque l'on en mange pour éviter qu'il fasse du mal il ne faut seulement que le sucer parce qu'il est fort acide. J'en ai cependant mangé une grande quantité qui ne m'ont point incommodé. Il est si pernicieux que fourrez-y la lame d'un couteau jusqu'au manche, laissez-le 3 ou 4 heures dedans et après allez retirer votre couteau vous n'y trouverez plus que le manche et la lame sera dissoute, il n'y a rien de meilleur au goût et à l'odorat que ce fruit, il est fort bon aussi confit mais meilleur vert, on le mange pour l'ordinaire coupé par morceaux dans du bon vin avec du sucre¹¹³⁸.

Il décrit ensuite la pomme d'acajou, la noix de coco et la goyave avant de continuer à parler des mœurs des Créoles de Saint-Domingue. Comme l'a mis en évidence Myriam Marrache-Gouraud, certains fruits sont mentionnés très couramment et à différents endroits d'un même ouvrage, ainsi lorsque le récit est ininterrompu, la flore « surprend au détour de la page un lecteur qui ressent tout à la fois le plaisir de la trouvaille et le désarroi un rien frustrant de l'éparpillement »¹¹³⁹. Dans l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* de Claude-Charles Le Roy Bacqueville de la Potherie qui paraît en 1722 en quatre volumes, la flore est également évoquée au détour de commentaires géographiques. À chaque fois que l'auteur mentionne un nouveau lieu, il fournit quelques commentaires sur la flore qu'il a observée, par exemple, il s'attarde sur certains arbres et sur certains fruits de la région du lac Saint-Pierre à propos de laquelle il écrit : « Permettez-moi en même temps d'entrer dans des particularitez qui regardent generally ce païs. Les Isles de Richelieu [...] toutes remplies d'arbres, entr'autres de Noyers dont le fruit à plutôt le goût de l'amande que celui de la noix. On en conserve en Hiver qui se mangent en cerneau. Il y a beaucoup de vignes »¹¹⁴⁰. De même, lorsqu'il décrit les mœurs des Iroquois, il s'intéresse à la flore de leur pays où « le bled y est beau & les épis longs. Les Citrouilles & les Melons d'eau fort sucrez, d'une grosseur extraordinaire : ils y ont semé de la graine qu'ils avoient apporté des

¹¹³⁸ THNOC.Mss 596 : « Relation du Voyage de la Louisiane ou Nouvelle France fait par Sr. Caillot en l'année 1730, Marc-Antoine Caillot, entre 1731 et 1758 », p. 70.

¹¹³⁹ Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 205.

¹¹⁴⁰ Claude-Charles Le Roy Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 1, p. 312-313.

Isles Neuves, & les Melons en sont fort gros, charnus & bien rouges »¹¹⁴¹. La mention de végétaux, de leurs goûts et de leur taille rend les descriptions de l'auteur plus imagées et plus précises, elle renforce l'impression suivant laquelle le voyageur a vraiment parcouru et observé avec attention les territoires visités.

Dans les récits qui suivent un itinéraire géographique ainsi qu'un ordre chronologique, le voyageur est le « point focal du discours et c'est vers lui que convergent informations et renseignements »¹¹⁴². Le relateur essaye de rendre compte de tout ce qu'il a vu au cours de son séjour « à la manière d'un effet de réel autant que selon une esthétique mimétique de la découverte »¹¹⁴³, la flore est donc potentiellement éparpillée et mentionnée tout au long du rapport de sorte que le voyageur use de différents moyens pour intéresser le lecteur. En même temps, ces rapports visent à informer les autorités, royale et scientifique, de ce qui a été exploré et de ce qui peut être utile tel que le souligne Pierre Berthiaume¹¹⁴⁴, d'où la présence de certaines descriptions plus élaborées ou la présence de gravures de certains spécimens. Si comme le relève également Réal Ouellet, tous les voyageurs « ne parviennent pas toujours à combiner avec bonheur récit d'aventures, inventaire géographique et commentaire »¹¹⁴⁵ dans des récits qui opèrent selon une logique de rapport d'exploration, deux auteurs se démarquent par leurs œuvres particulièrement denses, dans lesquelles l'aventure de la découverte se mêle à la nécessité de dresser un catalogue complet des particularités du pays parcouru : le baron de Lahontan et Jean-Baptiste Labat.

L'œuvre de Lahontan est riche et il faut souligner que ce dernier ne s'en tient pas à un seul genre littéraire. Réal Ouellet, à l'origine de l'édition critique des écrits de Lahontan, explique que le voyageur a produit une œuvre originale en « autonomisant chacune des trois composantes du texte viatique »¹¹⁴⁶. Les *Nouveaux Voyages* sont par exemple écrits suivant le mode épistolaire et le second volume, les *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, est organisé sous forme de traité qui complète le premier ouvrage, tandis qu'un troisième volume contenant les fameux *Dialogues*

¹¹⁴¹ *Ibid.*, vol. 3, p. 4.

¹¹⁴² Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle : du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 107.

¹¹⁴³ Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 205.

¹¹⁴⁴ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle : du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 107.

¹¹⁴⁵ Réal Ouellet, « Le discours des gravures dans les Voyages de Lahontan (1702-1703) », *Études de Lettres*, 1995, p. 31.

¹¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 32.

reproduit un débat d'idées entre l'auteur et un Huron. Il est donc difficile de classer Lahontan, nous évoquerons plus en détails son volume des *Mémoires* dans la partie dédiée aux traités sur la flore¹¹⁴⁷, or ce dernier complète bien les *Nouveaux Voyages*, un ouvrage dans lequel l'auteur ne peut éviter d'évoquer les richesses naturelles des terres qu'il parcourt. Tout comme Froger ou encore Feuillée, Lahontan¹¹⁴⁸ insère naturellement un certain nombre de commentaires sur le climat, sur la qualité de la terre et sur la flore de manière continue dans la trame de sa relation. À ce propos, Friedrich Wolfzettel écrit même que chez l'auteur : « l'itinéraire ou la narration proprement dite est suivi de la description systématique du pays sous des aspects divers »¹¹⁴⁹. Dans la lettre XVI des *Nouveaux Voyages*, alors qu'il décrit les pays découverts autour de la Rivière Longue¹¹⁵⁰, il rend ses descriptions vraisemblables en racontant y avoir observé des terres fertiles qui « produisent presque sans culture du froment de nôtre Europe, & des Poix, des Fèves & quantité d'autres fruits inconnus en France »¹¹⁵¹, ainsi que du blé d'Inde. La mention de végétaux inconnus attire la curiosité et appuie l'idée de la découverte. Plus loin dans la lettre, il raconte que les Amérindiens lui « firent boire d'une liqueur délicieuse, qui n'est pourtant qu'un syrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour »¹¹⁵² ajoute-t-il pour tenir son lecteur en haleine. Pour autant, il ne décrit véritablement l'érable et son sirop que dans son traité sur l'ensemble des connaissances recueillies sur la Nouvelle-France. L'exemple de Lahontan est unique dans la mesure où le lecteur est incité, dans la trame du récit, à se référer à un traité qui prend une forme d'inventaire beaucoup plus austère pour le lecteur curieux, mais très utile pour la monarchie ou le lecteur savant. Le lien qui unit les *Nouveaux Voyages* aux *Mémoires* dépasse la simple écriture d'un traité qui serait mis en appendice du premier ouvrage. L'auteur lie les deux

¹¹⁴⁷ Dans les *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, Lahontan) écrit un certain nombre d'inventaires allant de la « Table des Nations Sauvages de Canada » aux « Arbres & Fruits des Pais Meridionaux de Canada », voir : *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, La Haye, Frères Honoré, 1708, p. 36.

¹¹⁴⁸ Selon Gordon Sayre, l'une des œuvres qui se rapprochera le plus de celle de Lahontan est celle de Dumont de Montigny, car « tous deux consacrèrent des pages entières à la relation de leur voyage d'exploration à l'intérieur des terres, ainsi qu'à l'histoire naturelle et à l'ethnographie des autochtones », voir : Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Regards sur le monde Atlantique 1715-1747*, édition critique par Gordon M. Sayre, *op. cit.*, p. 12.

¹¹⁴⁹ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur*, *op. cit.*, p. 254.

¹¹⁵⁰ La Rivière Longue est une invention probable de Lahontan), la possibilité d'une telle expédition est remise en cause par les historiens. Voir : Jean-Philippe Rioux, *L'affabulation de la rivière Longue par Lahontan : les procédés littéraires d'un faussaire*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2008 ; Viateur Ravary, « Lahontan) et la Rivière Longue », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, mars 1952, vol. 5, n° 4, p. 471-492.

¹¹⁵¹ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan) (Baron de), *Nouveaux voyages*, *op. cit.*, p. 137.

¹¹⁵² *Ibid.*, p. 138.

ouvrages dans la préface des *Mémoires* et crée des renvois constants d'un volume à un autre, « parfois en insistant sur des aspects qui avaient été omis et en postulant la nécessité de soumettre tel ou tel détail à un traitement plus détaillé »¹¹⁵³. La démarche du voyageur est marginale, peu d'auteurs après lui mélangent autant les genres et cherchent à mêler le journal ou le rapport d'expédition au traité scientifique.

Au tournant du siècle, au même moment que Lahontan, Jean-Baptiste Labat s'illustre par son profil unique, tout comme par une œuvre littéraire et scientifique relativement inclassable. Après plus de dix ans dans les colonies françaises de l'aire caraïbe où il assume différents rôles en tant que religieux, procureur, propriétaire terrien et d'esclaves ou encore botaniste, son retour en France en 1706 donne lieu à des années passées à rédiger son *Nouveau Voyage aux Isles Françaises de l'Amérique* paru en 6 volumes en 1722¹¹⁵⁴. L'œuvre du voyageur est ambitieuse, dense et n'a pas d'équivalent en raison du profil de l'auteur lui-même, dont le séjour en Amérique a déclenché une carrière d'écrivain, d'historien et de naturaliste : « l'aventure exotique permettra au voyageur de dépasser les bornes étroites de ses devoirs professionnels de prédicateur et d'apprendre à porter sur le monde et la société ce regard à la fois pittoresque et totalisateur »¹¹⁵⁵. La relation de voyage de Labat reflète en effet une volonté d'écrire une enquête globale, qui préfigure l'esprit encyclopédique du Siècle des Lumières. Les six volumes du *Nouveau Voyage* sont accompagnés de figures réalisées par l'auteur et l'ensemble suit le récit chronologique ininterrompu du séjour et des voyages de Labat dans les Antilles. Tout comme Lahontan, le religieux cherche à combiner différents genres et registres à travers son œuvre, que l'on pourrait qualifier de protéiforme, car il espère convaincre son lecteur de la pertinence de très longues digressions savantes tout en suivant le format du journal. Le souci du détail, l'ordre chronologique et la recherche d'exhaustivité traversent une œuvre que l'auteur lui-même définit en ces termes :

Les Memoires que je donne au Public, ne sont autre chose que la Relation & le Journal du voyage & du séjour que j'ai fait aux Isles de l'Amérique pendant environ douze années. Les differens emplois que j'y ai eus, ont secondé mon inclination naturelle, & m'ont acquis une connoissance tres-étendue & tres-particuliere de tous ces Païs. On le verra par le détail dans lequel je suis entré, tans des Arbres, des Plantes, des Fruits, des Animaux, que des Manufactures qui y sont établies & qu'on y pourroit établir [...] Je me flate qu'on sera content de la manière dont je fais connoître un Païs que

¹¹⁵³ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur*, op. cit., p. 254.

¹¹⁵⁴ L'œuvre circule immédiatement à l'échelle de l'Europe, elle est notamment traduite en néerlandais en 1725.

¹¹⁵⁵ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur*, op. cit., p. 260.

bien des personnes ont vû, que peu ont bien connu, & qu'aucun n'a encore décrit parfaitement, quoique bien des gens se soient mêlez de l'entreprendre¹¹⁵⁶.

Dès sa préface, Labat met bien en avant sa volonté d'allier le journal avec le traité d'histoire naturelle, en gardant le biais de « l'expérience autobiographique »¹¹⁵⁷ au centre d'une démarche dont il a conscience de l'originalité :

J'ai donc mieux aimé suivre mon Journal, & écrire les choses à mesure que je les ai vûës, apprises, ou pratiquées ; & comme entre toutes les choses dont j'ai parlé, il y en a qui demandoient une explication longue & un ample détail, j'ai crû pouvoir m'éloigner un peu de la règle que je m'étois prescrite, & les mettre à la tête ou à la fin des Tomes, afin que le lecteur pût les passer, s'il vouloit continuer la lecture du journal¹¹⁵⁸.

Selon le voyageur, les descriptions de la flore sont nécessaires à plus d'un titre, car il s'agit non seulement de décrire les plantes nouvelles, d'en étudier les usages et le commerce potentiel, mais il faut encore corriger les erreurs de Charles de Rochefort, de Jean-Baptiste Du Tertre ou d'Antoine Biet. Selon Labat, en leur temps « la Fabrique du Sucre y étoit encore ignorée, aussi-bien que celle du Rocou : on n'avoit point encore cultivé le Cacao : le Gengembre, le Coton, & l'Indigo ne faisaient que d'y paroître : le Tabac étoit la seule marchandise à laquelle on s'appliquait »¹¹⁵⁹. Le voyageur justifie donc les très nombreuses descriptions de plantes en ayant recours à différents arguments de taille, il rencontre également un problème prévisible à cause du choix du journal : la répétition et la récurrence de certaines mentions de plantes vues dans des lieux divers. En 1694, il évoque par exemple différents suc de plantes à boire pour vaincre le poison que représente le suc de manioc. Il parle de l'ananas qui peut être consommé comme le jus de citron, avant de parler du « suc de l'herbe aux couleuvres. Je parlerai de cette plante dans un autre endroit. En attendant je dois dire qu'il ne me paroît aucun rapport entre les vertus de cette plante & le mal dont il s'agit »¹¹⁶⁰. Aussi, l'année de son arrivée aux Antilles, il fait la découverte attendue de certaines plantes, racines ou fruits qui nécessitent de longues digressions et déclare : « Je parlerai amplement du Sucre, du Cacao & du Manioc dans un autre endroit. Je vais donner à présent

¹¹⁵⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, Préface, p. VII.

¹¹⁵⁷ Friedrich Wolfzettel, *Le discours du voyageur [...]*, op. cit., p. 260.

¹¹⁵⁸ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, Préface, p. XXXV-XXXVI.

¹¹⁵⁹ *Ibid.*, p. X.

¹¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 384-385.

une idée la plus juste que je pourrai du Roucou »¹¹⁶¹. Dans le récit ininterrompu de son voyage, il insère un grand nombre de descriptions et de planches botaniques, tout en isolant certaines pour préserver son lecteur. Les plantes qu'il met en avant sont souvent des plantes curieuses dont le lecteur attend une représentation, comme l'ananas [Fig.Labat 1722 1] ou des végétaux qui peuvent devenir une source de profit pour les colonies, comme le cacao [Fig.Labat 1722 2 et Fig.Labat 1722 3]. Labat décrit le cacaotier en 1696 alors que les cacaoteries sont en pleine expansion depuis que le chocolat est devenu un produit dont la demande est semblable à celle du tabac et du coton : le voyageur s'affirme comme chroniqueur colonial. Tout comme d'autres auteurs de son époque qui ont recours au récit d'exploration et suivent le format du journal, malgré de très nombreuses descriptions de plantes, Labat doit également faire des choix qui sont susceptibles de surprendre le lecteur. Avant de décrire la situation de la Guadeloupe, il dessine par exemple le « Pois à gratter » [Fig.Labat 1722 4] et raconte comment ce dernier est utilisé, bien que le commentaire sur la plante ait peu d'intérêt scientifique :

Le dedans contient de petits pois noirs, plats & durs qui ne sont d'aucun usage, que pour multiplier l'espece de l'arbrisseau ; mais le duvet cause une demangeaison extrême, cuisante & douloureuse en tous les endroits où il touche. C'est pour cela qu'on appelle ces fruits des Pois à gratter. Il suffit que le vent en porte sur quelque partie du corps [...] pour sentir aussitôt une demangeaison & un feu qui vous desespere, & qui augmente à mesure que vous vous grattez [...] on en répand dans les lits ou les hamacs de ceux qu'on veut attraper¹¹⁶².

Avec Labat, le rapport de voyage prend une forme nouvelle, en effet l'auteur n'essaye pas d'organiser réellement son ouvrage en chapitres thématiques, l'ordre chronologique l'emporte systématiquement. Il ne tente pas non plus d'écrire un traité sur la faune et la flore des Antilles. En 1771, Jacques Le Long écrit dans la *Bibliothèque historique de la France* que « les Commissions du Roi avaient en général évité [...] de citer le Père Labat, parce que son Ouvrage est moins une Histoire qu'une Relation de Voyage »¹¹⁶³. Le reproche occulte pourtant un succès littéraire important, ainsi qu'un intérêt réel de la part des botanistes du Jardin du roi pour les écrits du

¹¹⁶¹ *Ibid.*, p. 253.

¹¹⁶² Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 2, p. 415.

¹¹⁶³ Jacques Le Long, *Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages, imprimés & manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce royaume, ou qui y ont rapport avec des notes critiques et historiques*, Paris, Herissant, 1771, vol. 3, p. 666.

religieux ; l'ironie voulant que Sébastien Vaillant crée un traité des plantes mentionnées par Labat dès la parution de son ouvrage en 1722¹¹⁶⁴.

En somme, même lorsque les voyageurs cherchent à redéfinir le genre qu'ils choisissent pour relater leurs voyages, le choix du journal et du récit ininterrompu a ses logiques propres et n'empêche pas la flore d'occuper une place riche au cœur du récit, bien que dans ce cadre celle-ci soit majoritairement mentionnée par le prisme de ses usages (nourriciers, médicaux et économiques). La botanique apparaît dans le texte au gré du voyage et de certains sujets traités par le voyageur, de même, la flore peut être autant un obstacle au récit qu'un moyen d'attirer la curiosité du lecteur : les modes d'apparition du discours sur les plantes sont variables et fonctionnent parfois en tandem avec un traité placé en appendice. Comme le soulignent Pierre Berthiaume et Myriam Marrache-Gouraud, la seule limite du choix du rapport d'exploration réside dans le degré de scientificité attendu par le lecteur, car lorsque « la botanique est indissociable du fil du récit [...] l'amateur de botanique devra feuilleter tout le livre pour réunir les différentes observations sur une même plante »¹¹⁶⁵, à la manière de Sébastien Vaillant. Modèle privilégié par les voyageurs qui se focalisent sur l'écriture d'un rapport aux autorités à l'origine du voyage, tout en essayant de rendre leur expérience tangible et attrayante pour un large lectorat, le journal n'est pas le cadre le plus commode pour les récits aux visées savantes avec une large composante visuelle. Si La Condamine choisit le journal pour rendre compte de ses explorations en Amérique du Sud, il publie simultanément dans les *Mémoires* de l'Académie royale des sciences, tout comme Louis Feuillée s'attache à écrire un traité des plantes médicinales de l'Amérique en plus de son récit. Enfin, les exemples de Lahontan et de Labat soulèvent des dilemmes que les auteurs privilégiant une structure organisée autour de chapitres thématiques rencontrent rarement. Ainsi, l'ordre des choses décrites au naturel ou telles qu'elles ont été vues n'est pas nécessairement le format de prédilection des voyageurs naturalistes, comme nous allons le voir avec le modèle des chapitres séparés.

¹¹⁶⁴ BCMNH.N.Ms 93 : « Extrait concernant les plantes de l'Amérique, desquelles le F. Jean-Baptiste Labat, jacobin fait mention dans son livre intitulé *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* », 1722.

¹¹⁶⁵ Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 207.

4.1.2 Les chapitres thématiques séparés¹¹⁶⁶

Le récit de voyage organisé suivant un ordre thématique, qui isole ou du moins cantonne l'histoire naturelle à certaines parties dédiées à des questions spécifiques, est le modèle adopté par un grand nombre de voyageurs naturalistes soucieux de classer leurs observations. Au cours du XVIII^e siècle, « la botanique des Lumières »¹¹⁶⁷ développe elle-même des objectifs disciplinaires claires : nommer, décrire et classer les plantes. Certaines formes de mise en récit de voyage vont donc davantage se prêter au discours sur les plantes, bien que de manière générale, « l'insertion épisodique de la botanique ou la séparation du propos en un ou plusieurs chapitres réservés à cette discipline ne sont pas des choix fermes ni surtout exclusifs »¹¹⁶⁸.

Les relations de voyage divisées en différents chapitres thématiques ne sont pas nouvelles, ni même propres au siècle qui va en généraliser l'usage, comme nous l'avons montré¹¹⁶⁹, Jean de Léry en esquisse les formes dès 1578 avec son *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*. Dès le XVI^e siècle, le voyageur adopte deux stratégies d'écriture : le récit ininterrompu coexiste avec la mise en ordre des différentes matières relatives à l'histoire naturelle traitées dans sa relation. Dans l'*Histoire*, Jean de Léry met en place une structure thématique à partir du chapitre du départ qui inclut « du motif & occasion qui nous fit entreprendre ce voyage en la terre du Bresil »¹¹⁷⁰, plus loin, il décrit l'ananas dans le chapitre VIII voué à « Du naturel, force, stature, nudité, disposition & paremens [...] », avant de consacrer un chapitre entier aux plantes dans le long chapitre IX intitulé « Des grosses racines, & gros mil dont les Sauvages font farine qu'ils mangent au lieu de pain : & de leur breuvage qu'ils nomment *Caou-in* »¹¹⁷¹. L'ouvrage de Jean de Léry fait office de modèle pour ses successeurs car « sa structure, traitant dans des chapitres distincts le récit

¹¹⁶⁶ Myriam Marrache-Gouraud parle de « chapitres séparés », dont nous reprenons l'expression : Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 207.

¹¹⁶⁷ Voir : Émilie-Anne Pépy, « Décrire, nommer, ordonner : enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIII^e siècle », art. cit., p. 27.

¹¹⁶⁸ Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 207.

¹¹⁶⁹ *Supra*, Chapitre 1, 1.3, 1.3.1.

¹¹⁷⁰ Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, op. cit., Chapitre I, p. 1-9.

¹¹⁷¹ *Ibid.*, Chapitre IX, p. 132-150.

événementiel et la description référentielle, s'impose parmi les voyageurs »¹¹⁷². Au cours du XVII^e siècle, non seulement les récits de voyage évoluent en suivant la structure thématique, mais des types de chapitres apparaissent également. Par exemple, en 1620, le flibustier anonyme, auteur d'une relation d'un voyage réalisé dans la mer des Antilles ordonne son manuscrit suivant différents thèmes au sein desquels l'histoire naturelle se retrouve surtout cantonnée à des parties nommées « De la fertilité du pays », « Des arbres » et « des plantes »¹¹⁷³. Dans son *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles* de 1658, Charles de Rochefort mentionne abondamment la flore, mais il rassemble la majorité de ses commentaires dans des chapitres thématiques eux-mêmes divisés en articles consacrés à certains spécimens et à leurs usages. Le sixième chapitre de son *Histoire* est donc dédié à « Des Arbres qui croissent en ces Iles, dont on peut manger le fruit » avec des articles sur le goyavier ou le papayer, qu'il distingue du chapitre VII « Des Arbres qui sont propres à bâtir ; ou qui servent à la menuiserie ; ou à la Teinture » : toutes les illustrations de la flore sont regroupées dans ces différents chapitres. D'autres parties sont exclusivement dédiées aux « Plantes, Herbages, & Racines de la terre des Antilles ». L'un après l'autre, les voyageurs naturalistes précisent de plus en plus le contenu de leurs chapitres, soit en fonction de leurs commanditaires, soit pour produire un contenu de plus en plus didactique.

Dans les années 1660, nous avons vu¹¹⁷⁴ que Pierre Boucher et Jean-Baptiste Du Tertre écrivent des ouvrages détaillés de ce qu'ils ont respectivement observé au Canada et dans les Antilles. Le premier répond à un questionnaire qui oriente le contenu thématique de son ouvrage dans l'*Histoire véritable et naturelle [...]* de 1664 avec des parties intitulées « Des Arbres qui croissent dans la Nouvelle France » ou « Description des terres dont nous avons connoissance ». Le second est Du Tertre qui dans son *Histoire générale des Antilles* de 1667 oscille entre le recours aux chapitres thématiques et le format du traité, là encore, les deux ne sont pas complètement exclusifs. Il appelle les grandes parties de son second volume des traités, le second étant consacré aux plantes et aux arbres des Antilles dans lequel il explique adopter une structure à laquelle il a pensé en fonction de ce qu'il a observé de plus commun au plus rare : « Je traiteray pour cela au premier Chapitre, des legumes les plus communes, & qui ne sont pas plus considerables que les

¹¹⁷² Maxime Leblond, *Le peintre, le poète et le voyageur dans le Tableau de la Suisse de Marc Lescarbot (1618)*, op. cit., p. 46.

¹¹⁷³ Voir : Anonyme, Jean-Pierre Moreau (éd.), *Un flibustier français dans la mer des Antilles 1618-1620*, Paris, Seghers, 1990.

¹¹⁷⁴ *Supra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.1.

pois & les feves : je mettray au second toutes les plantes qui portent des fruits [...] »¹¹⁷⁵. Les voyageurs naturalistes développent différentes manières d'organiser le contenu savant ou plus généralement, les remarques sur le climat et le sol des colonies.

Au début du XVIII^e siècle, l'organisation thématique se généralise d'abord dans les « Histoire » et « Mémoires », car comme le souligne Réal Ouellet, l'« ordre thématique [...] contextualise l'aventure individuelle à un moment de l'histoire pour la figer, la panoramiser en quelque sorte, afin que l'agir de l'individu se détache sur un arrière-plan stable »¹¹⁷⁶. Les mémoires, comme l'histoire, sont de nature rétrospective et doivent se comprendre comme « un écrit sommaire qu'on donne à quelqu'un pour le faire souvenir de quelque chose »¹¹⁷⁷. À propos de Lahontan, Andreas Motsch écrit que les *Mémoires* « se concentrent sur la transmission de données ethnographiques, géographiques et historiques regroupées en chapitres organisés par thèmes, approche caractéristique de la tendance encyclopédique »¹¹⁷⁸. Une définition qui convient bien aux ouvrages dans lesquels la flore est principalement mentionnée dans des parties dédiées et clairement annoncées par l'auteur. En 1724, dans les *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Joseph-François Lafitau a recours à des parties thématiques sur la chasse et la pêche, ou sur la manière de préparer la nourriture, sur le maïs et la culture des champs. Ces parties sont le prétexte pour détailler certains spécimens américains, comme les fèves, les citrouilles, même si toutes ces descriptions se font surtout par le biais de leurs usages par les Amérindiens. Dans le troisième volume de son récit, il consacre des parties au folle-avoine ou aux racines qu'il décrit avec soin, par exemple à propos du manioc il écrit :

Cette Plante est une espece d'arbuste, dont le bois est fort tortu, & fort tendre ; ses feuilles sont étroites, serrées, un peu longuettes comme celles du chanvre ; elles ne viennent pas toutes en même temps, mais à mesure que la Plante croît, celles d'en-bas tombent, & celles d'en-haut poussent ; de sorte que l'arbuste est toujours verd. A la chute de chaque feuille il se forme un nœud de la grosseur d'une fève. Ses racines sont semblables à celles des carottes [...]¹¹⁷⁹.

¹¹⁷⁵ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles*, op. cit., vol. 2, p. 82.

¹¹⁷⁶ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 5.

¹¹⁷⁷ Entrée « Mémoires », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690, t. II.

¹¹⁷⁸ Andreas Motsch, « La relation de voyage : itinéraire d'une pratique », *Revue analyses*, hiver 2014, vol. 9, n° 1, p. 251.

¹¹⁷⁹ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 3, p. 88.

Il décrit encore la cassave, les patates, la coca ou le ginseng¹¹⁸⁰ et il faut souligner que malgré une structure qui ne laisse présager de longs discours sur la flore, Lafitau a des connaissances botaniques certaines et a lu certains de ses contemporains comme Amédée-François Frézier, dont il remet même en cause certaines observations. À propos de la coca qu'il décrit en détails dans une partie intitulée « De quelques autres Plantes de l'Amérique », Lafitau écrit que « M. Frezier semble croire, que cette herbe n'est point nutritive, qu'elle ne fait qu'ôter l'appetit, que comme le Tabac à ceux qui sont accoutumés à le mâcher sans l'avaller »¹¹⁸¹, puis à propos de la canne à sucre, il mentionne Labat : « Les cannes de sucre viennent naturellement en Amérique, & sont une richesse qu'elle ne doit qu'aux faveurs du Ciel, & à la bonté de son terroir, ainsi que le Père Labat l'a fort bien prouvé »¹¹⁸².

À partir des années 1740, les voyageurs naturalistes sont nombreux à ranger l'histoire naturelle dans des chapitres dédiés, ce qui est révélateur de deux points importants : d'une part les spécimens découverts le sont en plus grand nombre et sont difficiles à contenir dans la trame du récit, d'autre part la botanique s'autonomise et devient « un domaine spécifique qui a son identité propre »¹¹⁸³. L'éparpillement fait place au classement à la fois dans les relations de voyage, à la fois dans le domaine des sciences naturelles, Pierre Berthiaume relève qu'au cours du siècle, le récit de voyage suit de plus en plus le modèle pratique du traité ou de l'inventaire avec des principes de classification clairs¹¹⁸⁴. Ainsi, en 1744, Charlevoix publie une *Histoire et description générale de la Nouvelle France, avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale* qui est une histoire des colonies françaises en Amérique rangée par ordre chronologique, avec un très grand nombre de commentaires sur la flore, accompagnée d'un journal

¹¹⁸⁰ À propos de Lafitau et du ginseng, voir : Andreas Motsch, « Le ginseng d'Amérique : un lien entre les deux Indes, entre curiosité et science », art. cit. URL : <http://journals.openedition.org/episteme/33>.

¹¹⁸¹ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 3, p. 128.

¹¹⁸² *Ibid.*, p. 136.

¹¹⁸³ Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 207.

¹¹⁸⁴ Voir : Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., Introduction.

au format épistolaire¹¹⁸⁵. En fonction des années qu'il évoque et des auteurs qu'il compile, Charlevoix isole les parties sur les plantes qu'il nomme par exemple « Des Arbres fruitiers », mais au sein du même ouvrage, il publie également une *Description des Plantes de l'Amérique Septentrionale* qui se présente comme un catalogue orné de gravures en appendice de l'*Histoire*. Dans la partie sous forme de journal historique, il isole également la flore dans des sections qui peuvent être ignorées par le lecteur. Après Charlevoix, c'est surtout aux voyageurs qui se rendent majoritairement en Louisiane que l'on doit une série d'ouvrages qui suivent le même modèle et la même structure, même si Pierre-Simon Doyon relève que Lafitau et Charlevoix viennent assurément « ajouter aux connaissances scientifiques sur la colonie »¹¹⁸⁶ de la Nouvelle-France.

Dumont de Montigny est le premier d'une série de voyageurs qui se rendent en Louisiane et qui au terme de longs séjours, publient des ouvrages denses en informations botaniques utiles pour l'empire colonial français. En 1753, il publie les *Mémoires historiques sur la Louisiane* en deux volumes, qu'il voit comme la suite du *Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Sale fit dans le Golfe [...]* publié en 1713. Le livre de Joutel n'est pas particulièrement riche en remarques sur la flore de la région des Illinois et de la Louisiane, il en mentionne la fertilité dans les dernières pages de son ouvrage, or Dumont de Montigny entame son ouvrage par des remarques sur l'histoire naturelle de la colonie. Le voyageur privilégie en effet un ordre thématique qui met en avant l'inventaire des richesses remarquées en Louisiane. Le premier chapitre est dédié à l'embouchure du Fleuve Saint Louis, le second au climat de la Louisiane, le quatrième décrit exclusivement « Des Plantes, Fruits, Légumes, & Herbes potagères, qui croissent dans ce Pays ». Plus on progresse dans le récit de Dumont de Montigny orné de nombreuses gravures, plus ce dernier ne semble s'intéresser qu'à la flore et à ses propriétés économiques, nourricières et médicinales, comme dans les chapitres sur le « Ris & du Mahi, & de la manière d'en faire du pain », ou sur « Des Arbres fruitiers ou sauvages de la Louisiane ». L'originalité de l'œuvre de Dumont de Montigny vient du fait qu'il place les chapitres sur la flore au début de ses deux volumes, dans un contexte où l'avenir de la colonie dépend entièrement des richesses que l'on peut en tirer. En

¹¹⁸⁵ Le journal de Charlevoix occupe le troisième volume de l'édition in-4° de l'*Histoire et description générale de la Nouvelle-France* de 1744. Voir aussi : Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, 2 vol.

¹¹⁸⁶ Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., p. 102.

1758, Antoine-Simon Le Page du Pratz emploie une stratégie similaire dans son *Histoire de la Louisiane* en trois volumes. Les chapitres suivent les mêmes thématiques que celles de son prédécesseur et les ambitions du voyageur sont de découvrir « le nouveau fonds de Commerce que la Nature lui présente dans les Régions éloignées, & que l'industrie de l'homme peut préparer pour nous fournir par son moyen un surcroît de commodités & d'abondance »¹¹⁸⁷. Le Page du Pratz suit une véritable méthode dans la manière dont il conçoit son ouvrage :

Dans la seconde partie de cette Histoire, je traite des graines & des fruits, des arbres fruitiers, de ceux de haute futaye, de leurs qualités & utilités, des arbustes, des autres plantes & de leurs propriétés, des Animaux quadrupèdes & des reptiles, des Oiseaux & des Poissons, avec des figures sur différents sujets ; en un mot je rapporte les productions de la Louisiane, que mes recherches m'ont permis d'acquérir, & je ne parle que de ce qui est propre à ce Pays. Après ce détail, je passe à ce qui regarde particulièrement les Naturels de cette Province¹¹⁸⁸.

L'*Histoire de la Louisiane* est divisée en sections et sous-sections entièrement consacrées à la botanique avec des parties sur les futaies, les bosquets, les prairies, les simples, le tout accompagné d'un très grand nombre de gravures vraisemblablement réalisées par l'auteur lui-même. Tout comme Dumont de Montigny, Le Page du Pratz ne produit pas un traité sur la flore, mais celle-ci occupe une place de premier choix dans son ouvrage. De même, il s'intéresse à un grand nombre de plantes comme le riz, le coton ou de l'arbre à cire, des végétaux qui occupent des parties entières de son premier volume, ce qui témoigne d'une volonté de précision savante qui se développe tout particulièrement au cours de la décennie. En 1768, Jean-Bernard Bossu fait aussi le choix, malgré un format épistolaire qui laisse penser que l'histoire naturelle sera disséminée tout au long des *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, de placer les remarques sur la faune et la flore de la Louisiane à la fin de la lettre XX. Au milieu de la lettre, il déclare :

J'ai tâché, Monsieur, dans mes précédentes, de vous mettre au fait de l'Histoire abrégée de ce pays [...] Je vais finir aujourd'hui notre correspondance par quelques observations sur l'Histoire naturelle de cette colonie, dont les relations particulières n'ont pu vous instruire. Vous sçauvez d'abord, Monsieur, que tous les fruits, que l'on y a transporté d'Europe, y viennent très-bien¹¹⁸⁹.

Bossu catalogue ensuite un certain nombre de plantes comme le plaqueminier ou encore l'arbre à cire dont il donne des descriptions détaillées, tout en renvoyant aux travaux de l'Académie à ce sujet. La démarche se rapproche de celle de Charlevoix dans son journal, qui renvoie également

¹¹⁸⁷ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 1, Préface, p. V.

¹¹⁸⁸ *Ibid.*, p. VIII.

¹¹⁸⁹ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, op. cit., t. I, p. 152.

aux travaux des institutions parisiennes autant qu'il le peut, de sorte que l'on assiste à une évolution progressive du récit de voyage vers la forme du traité. En 1763, le *Voyage à la Martinique contenant diverses observations sur la Physique, l'Histoire Naturelle, l'Agriculture, les Mœurs, & les Usages de cette Isle, faites en 1751 & dans les années suivantes* de Thibault de Chanvalon paraît aussi sous la forme d'une succession d'observations organisées dans des catégories thématiques qui se rapprochent de la forme d'un traité. L'auteur écrit un véritable rapport savant à l'attention de l'Académie, il y parle principalement de ses relevés météorologiques, mais il rédige également une description physique de la Martinique et de ses richesses qu'il répartit dans des sections portant sur « Des Plantations ou productions des terres »¹¹⁹⁰, ou des « Arbres & Plantes de toute espece »¹¹⁹¹. Un auteur marque enfin la transition vers le traité de botanique, il s'agit de Bertrand Bajon dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane françoise dans lesquels on fait connoître la nature du climat de cette contrée [...] publiés en 1778*. L'ouvrage est une somme de mémoires entièrement dédiés à certains sujets, comme le Mémoire XI sur les « Observations sur la culture particuliere des plantes, qui produisent les denrées de Cayenne »¹¹⁹².

Au cours du siècle, les voyageurs essayent de plus en plus de rendre leurs observations utiles et savantes, l'étude scientifique occupe plus de place, ou du reste, une place spécifique. Réal Ouellet explique que :

Voulant donner un compte rendu exhaustif de son voyage et de ses connaissances, le relateur [...] rédige des chapitres entiers ou même une partie distincte de sa relation sous forme d'ensemble organisé, voire de traité, où chaque spécimen botanique, par exemple, sera situé dans des catégories qui peuvent nous sembler anarchiques ou fantaisistes, en regard des grandes classifications de Linné et de Jussieu au XVIII^e siècle¹¹⁹³.

Bien que les voyageurs inventent parfois des catégories mouvantes ou qui leurs sont propres, un ordre apparaît à travers ces différentes relations qui montrent que la flore trouve toujours sa place dans le récit, notamment par le prisme de ses usages ou de sa consommation, dans des chapitres consacrés au climat et à la fertilité du pays visité, ainsi que dans des parties

¹¹⁹⁰ Jean-Baptiste Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique contenant diverses observations sur la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, les mœurs et les usages de cette isle, faites en 1751 et dans les années suivantes*, Paris, Bauche, 1763, p. 16.

¹¹⁹¹ *Ibid.*, p. 176.

¹¹⁹² Bertrand Bajon, *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane Française*, Paris, Grangé, 1778, vol. 2, p. 360.

¹¹⁹³ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres, op. cit.*, p. 74.

entièrement pensées autour de la description des plantes, des arbres, des fruits, des légumes et des simples. Pour les voyageurs naturalistes, l'enjeu est de rendre les descriptions utiles, même si nous allons voir que l'idéal souhaité par des institutions scientifiques, telles que l'Académie royale des sciences ou le Jardin du roi, est évidemment la forme du traité.

4.1.3 En marge du récit : du rapport scientifique au traité de botanique

Au XVIII^e siècle, un traité est un « contrat, marché, accord, convention [...] un Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière [...] la plupart des Auteurs divisent leurs livres en Traitez sur plusieurs matieres »¹¹⁹⁴. Durant l'époque moderne, le traité est l'une « des formes privilégiées du discours savant »¹¹⁹⁵, il est le résultat d'un contrat avec l'institution qui le commande ou avec la science qui en dirige le contenu. Le traité se définit encore par un contenu spécialisé et précis, souvent en marge du récit, qui peut prendre une forme autonome ou bien constituer la partie d'un ouvrage. En apparence, le traité règle le problème de distinction du domaine scientifique du champ narratif¹¹⁹⁶, car il permet une translation efficace « du monde matériel [...] vers le langage verbal »¹¹⁹⁷, or le traité se généralise surtout dans la seconde moitié du siècle, à un moment où le récit se marginalise au profit des observations scientifiques. Dans les années 1760, Duhamel du Monceau publie son fameux *Traité des arbres fruitiers*, alors que Bernard ou Antoine-Laurent de Jussieu travaillent à l'écriture d'un traité des bois usuels de Saint-Domingue¹¹⁹⁸, tandis qu'en 1780 Poissonnier-Desperrières publie le *Traité des fièvres de l'Isle de Saint-Domingue*. En 1801, André Michaux publie par exemple un traité de botanique sous le titre d'*Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale* et regrettera toujours de ne pas avoir réussi à publier son journal, mais la priorité est donnée à un ouvrage savant. Idéalement, le traité découle donc de la relation ou des observations du voyageur, il en est parfois une réécriture savante, mais

¹¹⁹⁴ Entrée « Traitté », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, t. IV.

¹¹⁹⁵ Joël Castonguay-Bélanger, « À l'ombre de Fontenelle. Dissémination du discours scientifique par la fiction au XVIII^e siècle », *Littératures classiques*, 2014, vol. 3, n° 85, p. 171.

¹¹⁹⁶ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 327.

¹¹⁹⁷ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 19.

¹¹⁹⁸ BCMNH.N. Ms 433 : « Essay d'un Traité des Bois usuels que produit naturellement l'isle de St. Domingue dans la partie qu'occupe la Colonie Française », XVIII^e siècle, bibliothèque des Jussieu.

ce format érigé en modèle par les institutions scientifiques a également été privilégié par certains auteurs de relations de voyage, dont le traité est un sous-genre. Face au foisonnement du réel et à l'abondance de plantes nouvelles, les voyageurs qui vont se prêter à l'exercice de l'inventaire et de la hiérarchisation des descriptions de la flore ont généralement un profil similaire. Ce sont surtout des botanistes de formation, correspondants de l'Académie en recherche d'exhaustivité même lorsqu'ils ne reconnaissent pas d'utilité claire à une plante, ou bien des auteurs dont le voyage a une « visée exploratoire ou colonisatrice »¹¹⁹⁹ qui les pousse mettre en avant le potentiel d'exploitation du territoire parcouru.

Les premiers voyageurs à choisir le modèle du traité sont les deux botanistes Charles Plumier et Louis Feuillée¹²⁰⁰, ainsi que le baron de Lahontan. Comme nous l'avons vu, Plumier voyage en tant que botaniste du roi dans les Antilles, d'abord aux côtés du botaniste Joseph Donat Surian en 1687, puis il repart deux fois aux Antilles en 1693 et de 1695 à 1703. Le premier ouvrage que publie le voyageur est la *Description des plantes de l'Amérique* en 1693, organisé comme un traité. L'auteur déclare avoir « divisé ce volume en trois genres de plantes ; le premier en Fougères, Hemionites, Polypodes [...] ; le second en *Arum & Dracontium*, & en ce nouveau genre de *Saururus*, & le troisième en Periploques, c'est-à-dire, en plantes, qui montent en grimpant sur les arbres »¹²⁰¹. L'ordre choisi est évidemment personnel à l'auteur et relève de la botanique pré-linnéenne, ses sources de référence sont les premiers voyageurs à avoir écrit des histoires naturelles de l'Amérique : Oviedo, Pison, Margrave, Acosta, ou encore Du Tertre. Le livre est une suite de descriptions accompagnées de plantes gravées comme « dans tous les ouvrages de Fuchsius¹²⁰², qui sont gravez de mesme à simple trait, & dont la pluspart sont enluminez »¹²⁰³. La présence d'illustrations est une des caractéristiques du traité de botanique et en dépit d'une structure savante, Plumier agrmente ses descriptions de commentaires sur son voyage, ainsi que de ses expériences culinaires ou gustatives. Tous les ouvrages de Plumier prennent la forme de traités, dont le célèbre *Traité des fougères* de 1705, également augmenté de très nombreuses gravures. Contrairement à

¹¹⁹⁹ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 68.

¹²⁰⁰ Selon Réal Ouellet, Louis Hennepin pourrait figurer parmi ces auteurs, tant son œuvre reflète une volonté d'inventaire descriptif.

¹²⁰¹ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, op. cit., Préface, s. p.

¹²⁰² Il s'agit de Léonhart Fuchs, botaniste de la Renaissance.

¹²⁰³ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, op. cit., Préface, s. p.

ses successeurs, Plumier est le seul qui produit des traités à part entière, très coûteux à publier et qui semblent être le simple fait des goûts personnels du voyageur, au-delà d'une contribution scientifique importante. À propos des fougères, il écrit par exemple que « Tout y flatte la vûe de telle manière que je suis assurer [*sic*] que de toutes les plantes que j'ay découvertes dans les Isles de l'Amerique il n'y en a guere qui m'ait fait tant de plaisir que les seules Fougères »¹²⁰⁴. Le premier compagnon de voyage de Plumier, Joseph Donat Surian, meurt avant de pouvoir publier les résultats de ses herborisations, or ses observations apparaissent dans le *Catalogue des drogues simples & composées* de Pierre Pomet en 1709, sous la forme d'un traité des « Medicamens des Indes que m'a envoyé Monsieur Surian, Docteur en Medecine, & Professeur en Botanique, entretenu par Sa Majesté dans les Isles & Terres-fermes de l'Amerique, pour la découverte des facultez des Plantes & de tout ce qui regarde l'Histoire naturelle »¹²⁰⁵. L'exemple de Surian révèle la versatilité du traité, qui permet au moins une publication scientifique rapide, notamment en raison d'un format qui peut facilement être inséré dans des ouvrages de plus grande envergure.

Peu d'auteurs sont associés ou comparés à Plumier en son temps, or du point de vue de la période et de la forme du traité botanique, Lahontan doit faire l'objet d'une mention particulière. Comme nous l'avons montré, les *Mémoires* de Lahontan sont la suite des *Nouveaux voyages*, d'après Réal Ouellet ils forment « un traité soigneusement organisé, à la manière de l'*Histoire morale et naturelle* du jésuite José de Acosta »¹²⁰⁶ ou de celle d'Oviedo : des références incontournables pour les auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles. Le voyageur y liste les animaux et les plantes de la Nouvelle-France qu'il répartit par zone géographique et par leur analogie avec les végétaux européens. Il décrit les « Arbres & Fruits des Pais Meridionaux de Canada », tout comme ceux des pays septentrionaux, qu'il divise en sections de plantes « comme en Europe ». L'inventaire des richesses naturelles de la région est suivi d'explications et l'ensemble se trouve inséré entre un inventaire des poissons canadiens et une partie sur le commerce de la Nouvelle-France. Lahontan donne l'impression d'être exhaustif en ayant recours à la liste, mais la sélection qu'il propose correspond à une recherche de spécimens utiles et fonctionnels pour la colonie. Il se concentre sur des espèces nourricières connues autant que nouvelles et sur des plantes ou des arbres

¹²⁰⁴ Charles Plumier, *Traité des fougères*, *op. cit.*, Préface, p. IV.

¹²⁰⁵ Pierre Pomet, *Droguier curieux ou Catalogue des drogues simples et composées*, Paris, Laurent d'Houry, 1709, p. 67.

¹²⁰⁶ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, *op. cit.*, p. 69.

utiles pour l'économie coloniale. Le principe directeur dans l'œuvre de Lahontan n'est pas le fruit d'une démarche savante totale, le savoir qu'il produit est mis au service de l'expansion impériale. Les traités peuvent en effet être écrits en suivant des méthodes de classement variables, même si les visées restent globalement les mêmes, car l'avancement des sciences et les mentions de plantes dont l'utilité est inconnue contribuent aussi au rayonnement de la France.

Au début du siècle, Louis Feuillée réalise à son tour deux voyages aux Antilles et en Amérique du Sud au cours desquels comme le voyageur le rapporte, le comte de Pontchartrain : « recommandoit de mettre tout à profit dans mon voyage, & de luy envoyer par toutes les occasions qui se rencontreroient toutes les observations & les experiences que j'aurois faites »¹²⁰⁷. Le voyageur s'applique de sa propre initiative à la botanique qu'il pratique avec rigueur, selon lui « l'histoire naturelle ne devoit pas être frustrée des avantages qu'elle pouvoit retirer du même voyage »¹²⁰⁸. En plus de son journal et d'observations scientifiques sur les mouvements du soleil, le voyageur décide d'écrire un traité qui figurera en appendice du second volume de son journal de 1714 et de 1725. L'ambition de Feuillée est d'y « dessiner les Plantes les plus curieuses, & les arbres dont les fruits ne seroient pas connus en Europe, d'en décrire l'histoire, & de tâcher par le moyen des Indiens d'en découvrir l'usage & les proprietez »¹²⁰⁹. Ce dernier voit dans l'écriture d'un traité un moyen d'atteindre une forme d'objectivité que le récit ne favoriserait pas :

Je ne rapporte pour l'Histoire naturelle que ce que j'ay vû ; je ne m'en suis pas voulu fier à une infinité de contes qu'on m'a fait, dont j'aurois rempli des volumes, pour n'abuser pas de la credulité de ceux qui liront mes Observations, aimant mieux dire moins & dire la verité, que de rapporter de longues histoires dont les faits n'ont eu de la réalité que dans l'imagination de ceux qui les ont décrites¹²¹⁰.

De fait, l'*Histoire des plantes medecinales qui sont le plus en usage aux Royaumes du Perou & du Chily dans l'Amerique Meridionale. Composée sur les lieux par ordre du Roy, dans les années 1709, 1710, & 1711* met en avant le statut particulier du traité présenté comme le fruit d'observations réalisées sur le terrain et sous une autorité : le traité est bien une forme de contrat. Tout comme Plumier, Feuillée pratique la botanique dans un contexte de classification pré-linnéenne, il ordonne donc les spécimens décrits et gravés par ordre alphabétique et fait des choix

¹²⁰⁷ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques [...]*, op. cit., 1714, vol. 1, p. 4.

¹²⁰⁸ *Ibid.*, p. 7.

¹²⁰⁹ *Id.*

¹²¹⁰ *Ibid.*, p. 7-8.

qui rappellent éventuellement les méthodes de Tournefort. Son approche consiste à observer une plante lorsqu'elle fleurit et porte ses fruits, ainsi qu'à en représenter la forme et la texture des feuilles. Pour les usages, il s'en remet à ce qu'il sait et à ce qu'il peut apprendre des Amérindiens, si bien que ses descriptions ne sont pas exemptes d'anecdotes, son principe est de montrer qu'il a tout observé de lui-même. Par exemple, à propos du *Boldu arbor olivifera* [Fig.Feuillée 1725 1] il écrit :

C'est icy le premier arbre que je dessinaï, apres que nous fumes descendus à terre dans le royaume de Chily ; son odeur aromatique fut la cause que je le preferai à plusieurs autres, quoique je ne lui trouvasse ni fleurs ni fruits, peu de jours après étant allé à la montagne pour arboriser, je rencontraï heureusement un arbre de la même espece, chargé de fleurs & de fruits, j'eus alors l'occasion & le plaisir de finir le dessein que j'avois commencé¹²¹¹.

Les premiers inventaires, catalogues et traités sur la flore du Nouveau Monde trouvent surtout leur place en marge du récit, ce sont des ouvrages riches et utiles, qui complètent le journal et permettent d'organiser une matière encyclopédique difficile à contenir dans la narration. Le traité peut également avoir une utilité directe, comme dans le cas des écrits de Surian dont la disparition ne permet que d'exploiter les catalogues laissés par le voyageur. Après cette vague de voyages qui ont tous lieu au tournant du siècle, le recours au traité devient le fruit d'une démarche savante qui semble être particulièrement valorisée par l'Académie royale des sciences et par le Jardin du roi. Tant sur le plan de l'avancement des sciences naturelles que dans le cadre de la machine coloniale, le modèle du traité est amené à se développer en raison de son utilité.

En 1728, la publication du *Voyage de la Louisiane* d'Antoine-François Laval rend compte du fait que le sens du récit de voyage évolue, l'ouvrage est adressé aux membres de l'Académie des sciences et prend la forme d'un rapport riche en observations savantes. Laval déclare dans sa préface que son récit est « un Voïage fait pour les Sciences [...] Ce sont des Reflexions sur la Physique, & sur la Réfraction » avec des remarques sur la flore qui relèvent davantage des mathématiques que de la botanique. Le voyageur écrit un véritable « Theoreme pour faire un mât d'un seul arbre, il faut lui ôter le quart du bois »¹²¹² et ses remarques sur la flore sont celles d'un voyageur qui n'émet de commentaires savants que sur ce qui permettrait d'enrichir les colonies. Entre deux expériences astronomiques, alors que son livre prend la forme d'un traité d'optique et

¹²¹¹ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques faites par ordre du Roi sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et aux Indes occidentales, et dans un autre voyage fait par le même ordre à la Nouvelle Espagne et aux isles de l'Amérique*, op. cit., 1725, p. 11.

¹²¹² Antoine-François Laval, *Voyage de la Louisiane*, Paris, Jean Mariette, 1728, Préface, p. V.

d'astronomie, il écrit par exemple que « les Canelliers viendroient fort bien à la Martinique »¹²¹³ et s'intéresse au goût de quelques fruits exotiques. Selon Pierre Berthiaume, l'œuvre d'Antoine-François Laval est raisonnée, les travaux qui suivent ont une vocation didactique et scientifique de plus en plus évidente, en particulier avec les travaux botaniques successifs de Barrère, de Charlevoix, de Pouppe Desportes et de Fusée-Aublet. Les deux premiers appartenant encore à une génération de voyageurs auteurs de journaux de voyage à côté de leurs traités botaniques.

Dans les années 1740, de nombreux académiciens, correspondants de l'Académie, botanistes et médecins du roi commencent à être déployés dans l'espace colonial français où l'on attend d'eux d'écrire des rapports scientifiques permettant principalement d'améliorer la situation des colonies. Les plantes nourricières et médicinales vont donc focaliser l'attention de ces voyageurs qui s'attèlent à produire des sommes encyclopédiques pratiques. Pierre Barrère fait partie de ces voyageurs spécialisés voyageant avec des instructions claires lorsqu'il est envoyé en Guyane en 1722. À son retour, il écrit différents ouvrages qui relatent son séjour dans la colonie : *l'Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale : ou Dénombrement des plantes, des animaux, & des minéraux, qui se trouvent dans l'isle de Cayenne* en 1741, puis *la Nouvelle relation de la France équinoxiale : contenant la description des côtes de la Guiane* en 1743. Le premier ouvrage de l'auteur est un essai dédié au comte de Maurepas, nous remarquons donc que la priorité est donnée à un traité savant décrit comme un abrégé des recherches qui ont été conduites en Guyane. Le livre se présente sous forme de liste des richesses naturelles de la région, dans son avertissement, il en décrit le contenu de la sorte :

Je puis faire [un] Recueil de Plantes, de divers Animaux, que j'ai décrit & dessiné sur les lieux, & de plusieurs Observations touchant l'Histoire Naturelle, je prends le parti de l'exposer sommairement au jugement du Public, afin que si cet Essai est du goût des Sçavans, & qu'ils jugent que ces matériaux soient capables d'enrichir ce que nous avons jusqu'à présent de l'Histoire Naturelle, & particulièrement de l'Histoire des Plantes, je puisse, tandis que j'e ai encore le loisir & la force, exécuter mon dessein de donner l'Histoire Naturelle de la France Equinoxiale, avec des figures d'apres nature¹²¹⁴.

Il ajoute enfin qu'il « partage cet Essai d'Histoire Naturelle en forme de Catalogue »¹²¹⁵ dans lequel il ne s'attarde par sur les détails et les usages de chaque plante ou de chaque animal

¹²¹³ *Ibid.*, p. 51.

¹²¹⁴ Pierre Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale ou dénombrement des Plantes, des Animaux, & des Minéraux, qui se trouvent dans l'Isle de Cayenne, les Isles de Remire, sur les Côtes de la Mer, & dans le Continent de la Guyane*, Paris, Piget, 1749, Avertissement, p. IX-X.

¹²¹⁵ *Id.*

décrits dans les deux parties de l'ouvrage. Le naturaliste est soucieux de publier les résultats de son voyage durant lequel il était correspondant de l'Académie, mais il souhaite avoir l'aval de ses contemporains¹²¹⁶, d'autant que Barrère cherche à organiser son traité en respectant les nouvelles méthodes de classification. Il écrit que « dans ce grand nombre de ces Plantes d'Amerique, il y en a plusieurs qui ne peuvent se rapporter aux genres connus jusqu'à présent »¹²¹⁷, de sorte qu'il organise finalement le catalogue par ordre alphabétique et s'en tient à une courte description suivie de quelques renseignements sur les usages et la localisation de chaque plante. La publication de Barrère est à rapprocher de celle de Surian, car il apparaît que les voyageurs sont encouragés à publier les résultats de leurs voyages même lorsque ces derniers n'ont pas encore pu prendre la forme d'un ouvrage conséquent : le traité devient un outil pour convaincre de la nécessité d'une publication de plus grande envergure accompagnée de gravures. En 1743, dans la *Nouvelle relation* qui voit enfin le jour, les ambitions de Barrère ont pourtant été revues à la baisse, car dans son avertissement il déclare :

On sera peut-être surpris de ne point trouver, dans cet Ouvrage, la description de divers Animaux curieux, des Plantes rares, ni leurs vertus, & même plusieurs autres Productions naturelles du Pays. L'Auteur n'a pas crû que ce fût ici l'endroit d'en parler : Car, outre que ces matières ne sont pas du goût de tout le monde, que d'ailleurs elles grossiroient considérablement cette Relation, il a jugé à propos d'en faire un Ouvrage à part. On doit même regarder le (a) Dénombrement abrégé qu'il vient de donner au Public, comme une espèce de Prologue de cet Ouvrage¹²¹⁸.

Numa Broc et Pierre Berthiaume montrent que le discours scientifique se détache progressivement du récit au cours des années 1760 et 1770¹²¹⁹, mais il nous semble que Barrère illustre le dilemme dès les années 1740. Lorsqu'il publie son court essai sur la flore de la Guyane, il espère que la matière présentée servira pour sa *Relation*, alors que dans sa relation, il insiste sur le fait qu'un tel contenu scientifique doit forcément figurer à part pour ne pas ennuyer le lecteur et trop augmenter la publication. Le traité devient la meilleure solution pour partager des informations

¹²¹⁶ Le voyageur naturaliste affiche son rôle de correspondant sur la page de titre de son ouvrage et insiste sur le fait que son voyage a bien été réalisé au service du roi.

¹²¹⁷ Pierre Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale ou dénombrement des Plantes [...]*, op. cit., Avertissement, p. XII.

¹²¹⁸ Pierre Barrère, *Nouvelle relation de la France équinoxiale [...]*, op. cit., Avertissement, p. III.

¹²¹⁹ Il faut d'ailleurs souligner que Barrère a voyagé dans les années 1720 et s'est attelé à reprendre ses manuscrits dans les années 1740, où nous décelons les prémices d'un détachement du discours scientifique sorti du récit. À propos des décennies 1760 et 1770, traditionnellement présentées comme des périodes qui ont amorcé cette transition vers l'utilitarisme, voir : Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., Chapitre 5, p. 313-352 ; Numa Broc, *La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 407.

sur la flore des colonies, encore faut-il convaincre le lectorat savant des bienfaits d'une entreprise coûteuse dans un contexte où la classification botanique est en pleine évolution. En 1744, le cas de Charlevoix est différent, mais le relateur arrive à éditer un traité de botanique là où Barrère échoue. Engagé dans une démarche quasi encyclopédique au regard de l'histoire de la Nouvelle-France et de ses richesses, Charlevoix publie deux ouvrages prolifiques et sans précédent sur l'histoire des colonies françaises. Le premier est l'*Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue* en 1730, écrit à partir des manuscrits de Le Pers, tandis que le second est une somme de tous les savoirs qu'il arrive à rassembler sur la Nouvelle-France au terme de ses propres voyages : l'*Histoire et description générale de la Nouvelle-France* qui contient un journal et une *Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale* (1744). Pierre-Simon Doyon a consacré une étude à ce véritable traité sur la flore de la colonie, accompagné de près d'une centaine de planches¹²²⁰. Tout comme ses prédécesseurs et malgré les sources disponibles en son temps, Charlevoix appartient aux auteurs prélinnéens : il décrit et représente les plantes en fonction de leurs caractéristiques visuelles et de leur appareil végétatif. Charlevoix crée un traité qui repose en grande partie sur l'état des savoirs botaniques sur l'Amérique septentrionale de son époque, il cite par exemple Lafitau, Catesby, Tournefort et Sarrazin. Si l'œuvre du religieux est l'une des rares flores dédiées à l'Amérique du Nord au XVIII^e siècle, elle n'a pas la portée savante de certains de ses contemporains et Charlevoix est surtout un exemple intéressant d'auteur à avoir recours à différents genres pour faire l'histoire de son séjour en Nouvelle-France.

Les deux voyageurs les plus emblématiques du passage du récit au choix du traité sont les médecins botanistes Pouppe Desportes et Fusée-Aublet. Le premier consacre sa vie à l'étude des plantes médicinales et de la médecine tropicale à Saint-Domingue où il arrive en 1732. De là, il étudie les écrits de Plumier ou de Le Pers alors qu'il séjourne dans la région en même temps que Duhamel de Léogane. Lorsqu'il meurt en 1748, il laisse derrière lui de nombreuses observations sur les maladies des Antilles, qui font l'objet de deux publications à titre posthume sur l'*Histoire des maladies de S. Domingue* et sur l'*Histoire des constitutions épidémiques de Saint-Domingue*. Le premier ouvrage qui est étroitement spécialisé paraît en trois volumes, le troisième étant entièrement dédié aux plantes, sous le titre de *Traité ou abrégé des plantes usuelles de S.*

¹²²⁰ Le traité sur la flore écrit par Charlevoix se trouve à la fin du second volume de l'*Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, édité en 1744 par Rolin fils. Le traité de près de soixante pages est intitulé « Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale ». À propos de ce fameux traité, voir : Pierre-Simon Doyon, *L'univers botanique de Pierre-François-Xavier de Charlevoix [...]*, op. cit.

Domingue. Le traité en lui-même est dense et accompagné d'un long mémoire sur le sucre, il est enfin divisé en deux parties sur la pharmacopée américaine et sur les plantes de Saint-Domingue avec leurs noms et leurs propriétés. L'avertissement très court donne l'impression d'offrir une liste exhaustive des richesses végétales de l'île, Pouppe-Desportes rapporte que le traité des plantes usuelles sert de complément à l'histoire des maladies de Saint-Domingue où la botanique était son activité récréative principale : « La Botanique étant pendant mon séjour à l'Amérique ma récréation & mon principal amusement, je fais part au Public de toutes les plantes que j'ai découvertes »¹²²¹. La grande particularité de l'ouvrage vient du fait que le botaniste a méticuleusement étudié les travaux de Plumier, ou encore de Pison et de Margrave, tout en décrivant les plantes suivant la méthode de Linné. La démarche atteint son apogée en 1775 avec Fusée-Aublet, qui publie une colossale *Histoire des plantes de la Guiane Française* en quatre volumes, accompagnés de plus de quatre-cents gravures, dans laquelle les plantes y sont rangées suivant la méthode sexuelle de Linné. Dans son ensemble, l'ouvrage n'est autre qu'un vaste traité, Fusée-Aublet dit avoir consulté les livres d'Oviedo, de Plumier, de Dodart, de Feuillée, de Frézier ou encore de Barrère et tous les manuscrits mis à sa disposition par Bernard de Jussieu. Le modèle du traité devient la norme, au détriment du journal et du rapport d'exploration.

En somme, au cours du XVIII^e siècle, le sens de l'exploration et la forme du récit de voyage évoluent. Certaines formes sont privilégiées en fonction de la formation initiale du voyageur ou de ses missions : « à des politiques et à des stratégies intellectuelles différentes répondent des modes de récits différents et à l'intérieur des récits, des champs d'intérêts différents »¹²²². À l'échelle du siècle, il faut encore constater que du point de vue de l'histoire naturelle et de la présentation de résultats botaniques, le dilemme de l'insertion de descriptions savantes dans le récit du voyage disparaît au profit d'un choix éclairé de formes plus commodes, comme les ouvrages divisés en chapitres thématiques ou les traités aux visées didactiques assumées. De là, nous allons voir que ces manières variées d'inventorier la flore dans le récit de voyage ont une influence sur la façon dont les végétaux sont décrits au sein même du texte.

¹²²¹ Jean-Baptiste-René Pouppe-Desportes, *Traité ou Abrégé des plantes usuelles de S. Domingue*, Paris, Lejay, 1770, vol. 3 [de l'*Histoire des maladies de S. Domingue*], Avertissement, p. 1.

¹²²² Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 14-15.

4.2 Les modalités de la description de la flore

4.2.1 De l'observation à la description

Depuis la fondation de l'Académie royale des sciences en 1666 qui fait partie des institutions savantes ayant pour but de faciliter l'accumulation et le progrès des connaissances : la description est un corollaire de l'observation, sur lequel pèsent des exigences précises¹²²³. En 1716, dans l'épître de sa *Relation du voyage de la Mer du Sud*, Amédée-François Frézier dit à propos de son livre que « c'est un Recueil des Observations que j'ai faites [...] C'est une Description des Animaux, des Plantes, des Fruits, des Métaux, & de ce que la terre produit de rare dans les plus riches Colonies du monde. Ce sont des Recherches exactes »¹²²⁴. Frézier incarne la figure du voyageur naturaliste par excellence, il résume les enjeux de la relation de voyage et de la démarche savante de son siècle : observer, décrire, ordonner avec exactitude. De fait, Daubenton déclare en 1753 dans l'*Histoire naturelle, générale et particulière* que :

L'observation & la description sont [...] les meilleurs moyens que nous ayons pour acquérir des connoissances en Histoire Naturelle, & pour les transmettre aux autres : mais chacun a une façon d'observer proportionnée à l'étendue de son savoir & de son esprit [...] celui qui décrit doit au contraire rendre compte au public de la méthode qu'il suit¹²²⁵.

D'emblée, décrire est le lieu d'une tension avec l'observation, tout comme de différents dangers pour le voyageur naturaliste : comment décrire la nouveauté depuis un espace nouveau ? La description est avant tout la mise en texte d'une observation qui est au cœur des objectifs du relateur consistant à « voir, faire voir et faire savoir tel sera dès l'origine le programme du voyageur »¹²²⁶. En effet, la description trouve naturellement sa place dans le récit de voyage et la littérature savante¹²²⁷, les deux genres ayant pour but de transmettre des observations, or dans le contexte du voyage en Amérique, celle-ci est rarement réalisée sans difficultés et il faut la rendre crédible ou convaincante auprès du lecteur qui ne se déplace pas, ainsi que pour celui qui suivra.

¹²²³ Nathalie Vuillemin, *Les beautés de la nature à l'épreuve de l'analyse*, op. cit., p. 91.

¹²²⁴ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la mer du sud aux côtes du Chili et du Pérou*, op. cit., Épître, p. IV.

¹²²⁵ Louis Jean-Marie Daubenton, « De la description des Animaux », *Histoire naturelle, générale et particulière*, 1753, vol. IV, p. 113.

¹²²⁶ Roland Le Huenen, « Le discours du découvreur », art. cit., p. 16.

¹²²⁷ Voir : Philippe Hamon, *Du descriptif*, op. cit., p. 38.

Du Canada au Pérou, le voyageur rencontre une flore singulière au milieu d'une nature qui surprend par son apparence, son abondance ou son hostilité, c'est pourquoi l'une des premières stratégies du découvreur ou du voyageur naturaliste est de recréer « le décor dans lequel le sujet se met en scène »¹²²⁸ en train d'observer. Dès la découverte du Nouveau Monde, Christophe Colomb écrit que « personne ne le pourra croire ne l'ayant pas vu »¹²²⁹, de même, en 1575 André Thevet insiste déjà sur l'expérience comme condition préalable de la description : « Tout ce que je vous discours et recite, ne s'apprend point es escoles de Paris ou de quelle que ce soit des Universites de l'Europe, ains en la chaise d'un navire soubz la leçon des vents, et la plume en est le cadran et la boussole »¹²³⁰. La mise en discours du voyage passe par la circonscription nécessaire de l'espace de l'observation, comme le souligne Normand Doiron, dans les récits de voyage l'expression « je voyage » est performative, le relateur « dit voyager, mais ce faisant il voyage [...] il parle du lieu même dont il parle »¹²³¹, car « le monde du voyageur est celui, monstrueux, des confins »¹²³². Avant de décrire, le voyageur naturaliste insiste sur ce qui entrave, limite, ou motive la description dans le temps et l'espace de l'exploration. En 1741, Pierre Barrère écrit à propos de son voyage en Guyane qu'« il est difficile d'avoir tout vû du premier coup, quoique j'aye parcouru exactement la Province & que je n'aye pas été d'humeur à rien dédaigner »¹²³³, tandis qu'en 1747 Joseph de Jussieu rapporte qu'« il faut courir beaucoup et s'exposer à mille dangers, pour tirer quelque profit de [ses] herborisations »¹²³⁴. Durant la même expédition, La Condamine explique que la variété des plantes de Quito « n'auront pas échappé aux recherches de Joseph de Jussieu notre compagnon de voyage ; mais j'ose dire que la multitude & la diversité des arbres & des plantes qu'on rencontre [...] donneroient plusieurs années d'exercice au plus laborieux Botaniste »¹²³⁵, alors qu'il parle

¹²²⁸ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 331.

¹²²⁹ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 183.

¹²³⁰ André Thevet, *Cosmographie universelle*, op. cit., vol. 2, p. 907.

¹²³¹ Normand Doiron, *L'art de voyager. Le déplacement à l'époque classique*, op. cit., p. 84.

¹²³² Normand Doiron, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte le récit de voyage comme genre », dans Bernard Beugnot (éd.), *Voyages, récits et imaginaire*, Paris, 1984, p. 23.

¹²³³ Pierre Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale ou dénombrement des Plantes [...]*, op. cit., Avertissement, p. XVI.

¹²³⁴ BCMNH.N. Ms 179 : Voyage de Joseph de Jussieu au Pérou, lettre de Joseph à Antoine de Jussieu, le 25 septembre 1747, fol. 69r.

¹²³⁵ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 74.

« du travail qu'exigeroit la description exacte de ces plantes »¹²³⁶. Enfin, Fusée-Aublet insiste sur le fait que ceux qui envisagent d'entreprendre des observations botaniques en Amérique « ne les entreprennent qu'après s'être assuré qu'ils ont une forte constitution, une santé parfaite, aucun vice héréditaire ou acquis, une fermeté d'ame, une ardeur & une résolution à toute épreuve »¹²³⁷. Le botaniste fait même ressortir un certain nombre d'autres qualités comme :

L'ardeur qu'il faut avoir pour y découvrir des plantes nouvelles, pour faire sur le lieu même la description des parties qui ne peuvent s'emporter, de celles que le transport & le desséchement altèrent, écrire les différentes circonstances où se trouve la plante [...] ses qualités, les nuances de ses couleurs¹²³⁸.

Tous ces exemples suffisent à prouver que pour le voyageur naturaliste, l'observation sur le terrain précède la description. Elle la complique, elle la limite, mais elle la rend également tangible et savante, si bien que les voyageurs « ponctuent constamment leur discours de verbes de perception »¹²³⁹ : la valeur de leur récit vient en grande partie de l'observation *in situ*. Selon Marie-Christine Pioffet, « après un long combat pour arriver à la connaissance, pour la consigner par écrit et pour la transmettre entre bonnes mains, le relateur se pose naturellement comme détenteur exclusif d'un savoir original et à jour »¹²⁴⁰.

Au XVIII^e siècle, une autre grande difficulté du voyageur naturaliste vient de la nature même du territoire parcouru et observé par le relateur, même lorsque celui-ci a des instructions précises. De fait, en nous appuyant sur les propos de différents voyageurs de la période, le Nouveau Monde est « arrosé d'une infinité de lacs »¹²⁴¹, où les plantes « sont diversifiées à l'infini »¹²⁴² et où « trouve-t-on [...] une infinité d'arbres fruitiers de toutes espèces »¹²⁴³ et une « infinité d'autres légumes »¹²⁴⁴ inconnus. Comme le remarque Réal Ouellet, l'accent qui est mis sur « la diversité

¹²³⁶ *Ibid.*, p. 74-75.

¹²³⁷ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane françoise*, *op. cit.*, Préface, p. XV.

¹²³⁸ *Id.*

¹²³⁹ Marie-Christine Pioffet, « Présentation », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...]*, *op. cit.*, p. 7.

¹²⁴⁰ Réal Ouellet, « Pour une poétique de la relation de voyage », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...]*, *op. cit.*, p. 32.

¹²⁴¹ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, *op. cit.*, p. 133.

¹²⁴² Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, *op. cit.*, vol. 1, p. 286.

¹²⁴³ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, *op. cit.*, vol. 1, p. 346.

¹²⁴⁴ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, *op. cit.*, p. 3.

d'une nature foisonnante amène l'auteur à ordonnancer les éléments de sa représentation »¹²⁴⁵ par le recours à la description dont « le récit d'une entreprise exploratoire ne peut se passer »¹²⁴⁶. Le voyageur ne peut énoncer l'infini variété de la nature qu'il observe sans en donner la description. D'après le *Dictionnaire* de Furetière, la description est la présentation d'« une chose au naturel par le discours »¹²⁴⁷, elle signifie aussi « une définition superficielle & imparfaite, qui donne seulement quelque connoissance de la chose, par les accidens qui lui sont propres, & qui la déterminent assez pour en donner quelque idée qui la discerne des autres »¹²⁴⁸, ou encore « le denombrement redigé par écrit »¹²⁴⁹ : la description doit être aussi claire que complète.

Idéalement, la description doit permettre de se représenter la chose observée, dans le domaine de la botanique, elle doit reproduire toutes les étapes de la découverte d'une plante et de son identification. Toutes les descriptions de végétaux sont généralement divisées en trois parties, la première concerne le nom de la plante ainsi que sa ressemblance avec d'autres plantes ou son appartenance à une famille végétale, alors que la seconde partie doit décrire les caractéristiques physiques et visuelles du spécimen observé, enfin, il faut en décrire les usages ou les vertus. Les différents auteurs, qu'ils soient botanistes de formation ou non, rapportent où la plante a été trouvée, ainsi que le contexte de l'observation au début ou à la fin de la description. Face à une plante curieuse ou nouvelle, le but est de prendre possession de l'espèce décrite et d'en réduire le caractère inconnu. Au cours du siècle, des botanistes tels que Tournefort ou Linné préconisent de décrire les plantes rares¹²⁵⁰, d'en définir le nom, le lieu et d'apporter un maximum de détails permettant leur identification, de sorte qu'une description botanique idéale peut faire l'objet de quelques lignes concises ou d'une vingtaine de pages, comme en témoignent les observations transmises au Jardin du roi de Jacques-François Artur sur le cacao, ou encore d'Alexandre Vielle sur l'arbre à cire. Le statut de la description savante au sein du récit est complexe, elle est surtout cantonnée au format du traité, car la description botanique doit souvent faire l'objet d'une réécriture

¹²⁴⁵ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 71.

¹²⁴⁶ *Id.*

¹²⁴⁷ Entrée « Description », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, vol. 1.

¹²⁴⁸ *Id.*

¹²⁴⁹ *Id.*

¹²⁵⁰ Voir : Carl von Linné, *Philosophie botanique*, op. cit., p. 351.

et être accompagnée de gravures pour être intelligible. Nathalie Vuillemin rappelle qu'à l'époque moderne, le recours à la description est indispensable dans certains domaines :

La description est une étape essentielle de la communication scientifique. Elle permet la construction d'objets de savoir, l'édification d'une représentation à partir de laquelle peuvent entrer en jeu d'analyse, l'interprétation, la généralisation, et toutes les démarches intellectuelles qui tendent à déduire des résultats de l'observation singulière¹²⁵¹.

Face au récit de voyage, la description de la flore américaine met en évidence de nombreux défis à relever, car si la question de la place de l'histoire naturelle dans les relations de voyage donne lieu à diverses stratégies, la description en génère encore davantage. Le voyageur découvre d'abord un paysage au sein duquel l'inconnu et la nouveauté végétale prolifèrent. La singularité, la nouveauté et la curiosité sont des « principes d'ordonnement »¹²⁵² qui affectent nécessairement la description, son objet, sa teneur, sa longueur et sa place dans le récit de voyage. Ainsi, Philippe Hamon explique que dans le récit, en particulier à l'égard des XVII^e et XVIII^e siècles, la description est le lieu d'un triple danger. Le premier vient du fait qu'« elle risque d'introduire dans le texte des vocabulaires "étrangers", et notamment le lexique spécialisé de diverses professions »¹²⁵³, dans le cas de notre étude, il s'agit du lexique de la botanique et de noms inconnus. Les voyageurs parviennent difficilement à éviter d'employer un vocabulaire qui peut poser des problèmes de lisibilité lorsqu'ils doivent nommer des spécimens américains. Frézier raconte par exemple que le Chili est couvert d'« alkekengi dont le fruit a plus d'odeur qu'en France »¹²⁵⁴ ou que face à une petite espèce de sauge il apprend que « les Indiens l'appellent Palghi »¹²⁵⁵. Le second danger de la description vient encore du risque qu'elle pose pour le récit dont elle peut compromettre l'unité, notamment par son apparente gratuité au regard du commentaire. Idéalement, la description doit rester l'auxiliaire du récit et ne pas l'augmenter sans raison. Or, certains voyageurs comme Louis Hennepin, Jean-Baptiste Labat ou encore Louis Feuillée et Le Page du Pratz se livrent « à des dérives descriptives »¹²⁵⁶, en particulier parce qu'ils

¹²⁵¹ Nathalie Vuillemin, *Les beautés de la nature à l'épreuve de l'analyse*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009, p. 91.

¹²⁵² Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », art. cit., p. 264.

¹²⁵³ Philippe Hamon, *Du descriptif*, op. cit., p. 17.

¹²⁵⁴ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud [...]*, op. cit., p. 71.

¹²⁵⁵ *Id.*

¹²⁵⁶ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 72.

essayent de tout consigner pour promouvoir l'entreprise coloniale. Enfin, le dernier danger de la description vient de sa liberté incontrôlable, « son signe emblématique pourrait être l'infini »¹²⁵⁷, qui est pourtant presque un invariant de la relation de voyage en Amérique. Les auteurs qui privilégient une structure thématique dans leurs ouvrages ont souvent conscience de ce danger, mais de manière générale, les voyageurs naturalistes arrivent difficilement à s'y soustraire, car tous ont au moins la prétention d'inventorier le réel¹²⁵⁸ et font donc des digressions.

Si par principe la description ne doit exposer que l'accidentel et le singulier, elle est avant tout subordonnée à celui qui écrit, Philippe Hamon rappelle qu'elle peut donc être utilisée de différentes manières en fonction de la personnalité ou de la passion du relateur, elle doit être prise en charge et animée pour intéresser le lecteur, puis elle doit être mise au service de la cohérence ou des visées de l'œuvre. Nous allons non seulement voir par quels moyens les voyageurs décrivent la nature et la flore du Nouveau Monde pour résister à ces dangers, mais nous allons également voir comment elle se mêle souvent aux expériences sensorielles des auteurs. Réal Ouellet insiste d'ailleurs sur le fait qu'elle se mêle à « la description ethnographique, tout aussi complexe que celle de la faune ou de la flore, [qui] tente moins de classer que de représenter un mode de vie à travers des objets ou des comportements »¹²⁵⁹.

4.2.2 Lister, énumérer, inventorier : la singularité à l'épreuve de la quantité

Le voyageur décrit d'abord ce qui a retenu son attention lors du voyage et des plantes qui sont susceptibles de retenir celle du lecteur par leur singularité ainsi que leur utilité. La démarche semble évidente, or la richesse du territoire complique la tâche de l'observateur. L'énumération apparaît alors comme le premier moyen par lequel le relateur hiérarchise et nomme ce qu'il voit, ou du moins reconnaît au cours de son voyage. Dans le discours descriptif, l'énumération consiste à accumuler et à juxtaposer des mots ou des concepts de même nature ou appartenant au même groupe. L'un des objectifs du botaniste étant de décrire les plantes et de les regrouper en ensembles, l'énumération se prête tout particulièrement à la description de la flore.

¹²⁵⁷ Philippe Hamon, *Du descriptif*, op. cit., p. 17.

¹²⁵⁸ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 332.

¹²⁵⁹ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 74.

Dans les dictionnaires du XVIII^e siècle, l'énumération est définie comme l'action de faire « le compte de plusieurs choses »¹²⁶⁰, elle est aussi présentée comme « une figure de Rhétorique, dans laquelle l'Orateur rassemble tout ce qu'il y a dans un objet de plus capable d'émouvoir & de persuader »¹²⁶¹. Nous remarquons d'emblée que l'énumération révèle de nombreux avantages au sein d'une littérature coloniale majoritairement dédiée à la promotion et à l'exploitation de terres nouvelles : l'énumération et l'accumulation appuient le discours expansionniste royal. De même, la liste et l'inventaire en découlent, la liste permet de recenser les ressources énumérées, tandis que l'inventaire promet une recherche d'exhaustivité. Lahontan énumère par exemple des spécimens dans son *Nouveau Voyage* tout en fournissant une liste de tous les végétaux qu'il mentionne dans ses *Mémoires*. D'après Réal Ouellet, la liste, l'énumération et l'inventaire sont sans doute les moyens les plus anciens et les plus efficaces de « rendre l'"incroyable richesse" du territoire livré à l'exploration »¹²⁶². Prendre possession du territoire parcouru tout en célébrant la richesse : tel est le but de la description savante dans le récit de voyage.

À son arrivée au Cap d'Orléans, Jacques Cartier use de l'énumération pour produire un effet cumulatif qui exprime son étonnement et son admiration face au nouveau territoire :

Nous y dessandimes celui jour en quatre liex pour voir les arbres queulx sont merueilleusement beaulx et de grande odeur. Et trouvames que c'estoint cedres, iffz, pins, ormes blans, frainnes, sauldres et autres pluseurs à nous incongneuz touz arbres sans fruitz. Les terres où il n'y a bouays sont fort belles et toutez plaines de poys grouaiseliers blans et rouges, frasses franboysse et blé sauvage comme seille [...] C'est terre de la meilleure temperance qui soit possible de voir¹²⁶³.

L'énumération et le recours au superlatif sont très courants chez les premiers explorateurs qui veulent donner de la valeur à leurs découvertes, comme nous l'avons vu, ces derniers peinent à dépasser cet état d'émerveillement. Le procédé est encore bien présent au début du XVII^e siècle, mais son statut dans la description évolue, « au lieu de se fermer sur elle-même, de constituer un ensemble indépendant, l'énumération devient un embrayeur narratif »¹²⁶⁴. Dans *Les voyages de la*

¹²⁶⁰ Entrée « Énumération », *Dictionnaire universel françois et latin vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*, éd. 1771, vol. 3, p. 764.

¹²⁶¹ *Id.*

¹²⁶² Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », art. cit., p. 261.

¹²⁶³ Jacques Cartier, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, *op. cit.*, p. 108.

¹²⁶⁴ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, *op. cit.*, p. 27.

Nouvelle France Occidentale, dicte Canada de 1632, lorsque Champlain. arrive au Port au Mouton, il énumère tout ce qu'il voit pour donner envie de continuer à avancer :

Ces isles sont remplies de pins, sapins, bouleaux, & de trembles. Un peu plus outre, il y en a encore quatre. [...] En une autre y a des loups marins. Aux deux autres il y a une telle abondance d'oiseaux de différentes espèces, qu'on ne pourroit se l'imaginer, si l'on ne l'avoit vu, comme cormorans, canards de trois sortes, oyes, marmettes, outardes, perroquets de mer, beccacines, vaultours, & autres oiseaux de proie : mauves, alloüettes de mer de deux ou trois espèces : herons, goillans, courlieux, pies de mer, plongeurs, huats, appoils, corbeaux, grües, & autres sortes, lesquels y font leurs nids. Je les nommay isles aux loups marins. De là l'on va à un cap que j'appellay le port Fourchu [...] ¹²⁶⁵.

Sur la même période, le voyageur anonyme de la relation de la mer des Antilles de 1618 à 1620 se sert déjà de l'énumération pour introduire les matières botaniques dans le cours de son récit. Il liste les fruits qu'il observe au cours de son séjour quitte à utiliser un langage spécifique : « Les fruits sont acajoux, goyaves, cachimans, espèce de noromoucy, que nous pouvons exprimer par pommier ou prunier, palmistes et mancenille, qui est un fort beau fruit mais pourtant un vrai poison, papaye, caroubali, ananas, bananes, gyromon, canne de sucre, raisin et chardon, qui est fort bon, piment, de quoi ils font de la sauce » ¹²⁶⁶. L'auteur donne ensuite une description détaillée de ces spécimens dans l'ordre de leur énumération qui génère de la curiosité par la juxtaposition de fruits connus et inconnus accompagnés de brèves remarques quant à leurs usages. L'accumulation réveille l'intérêt, elle relance la progression du voyageur et oriente la description détaillée de certaines espèces appartenant au même groupe de végétaux, dans ce cas les arbres et les fruits.

Au XVIII^e siècle, le procédé se généralise, le fait d'énumérer la profusion de richesses naturelles d'une contrée introduit le lecteur dans le paysage observé par le voyageur. Si la diversité de la faune et de la flore est « inséparable de la quantité » ¹²⁶⁷, l'énumération distribue les spécimens dans des catégories, elle offre la possibilité de créer des listes ou des inventaires plus ou moins ouverts, qui peuvent éventuellement servir la classification botanique. Au sein des parties descriptives, l'énumération devient aussi une modalité d'introduction à des parties plus détaillées, elle prévient en quelque sorte le lecteur de digressions plus ou moins complexes en fonction des familles de plantes qui sont évoquées. Dans des relations qui suivent un ordre chronologique ininterrompu ou une structure thématique, l'énumération remplit des fonctions similaires. Chez

¹²⁶⁵ Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada*, op. cit., p. 51.

¹²⁶⁶ Anonyme, *Un flibustier dans la mer des Antilles 1618-1619*, édition critique par Jean-Pierre Moreau, op. cit., p. 124.

¹²⁶⁷ Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », art. cit., p. 262.

Dumont de Montigny, l'accumulation est permanente, ce dernier essaye de tout voir au sein de chaque territoire qu'il parcourt tout en vantant la situation du Pays d'en Haut et de la Louisiane :

Le terrain de la Louisiane produit encore en abondance des artichaux, du houblon, du cresson alenois & du cresson sauvage, du persil, du cerfeuil, de l'appétit, de l'oseille, de l'ognonnette ou petit oignon, de l'ail, de la bourse, &c. [...] la Louisiane en a encore d'autres qui lui sont particuliers [...] tels sont entr'autres le ris, le mahi, le tabac & l'indigo, dont je remets à parler dans des Chapitres particuliers¹²⁶⁸.

Dumont de Montigny utilise l'énumération pour annoncer des chapitres particuliers, ou encore pour signaler ce qu'il n'a pas vu et mettre en avant ses qualités d'observateur : « Sur la Mobile, la terre produit encore quantité de Cèdres blancs & rouges : le tilleul est commun par-tout ce pays [...] il croît en un mot dans cette Province des arbres de toute espèce, si l'on en excepte le palmier, l'aube-épine, le sureau, le genévrier & le buis que je n'y ai jamais découverts »¹²⁶⁹. Pour l'auteur, l'enjeu est de promouvoir l'établissement de colonies françaises dans les parties méridionales de la Nouvelle-France, il voit donc dans l'accumulation descriptive un moyen de mettre en avant le potentiel du territoire tout en y hiérarchisant les ressources disponibles. Dans les récits de voyage, l'énumération suit le « répertoire des lieux »¹²⁷⁰, elle prépare la domestication du lieu découvert ou du territoire parcouru par le voyageur. À propos du Golfe du Saint-Laurent, Bacqueville de la Potherie écrit par exemple que « La terre y est admirable. Ce ne sont que Plaines, que Prèries, que Forêts remplies de Chênes d'Erables, de Cedres, de Noyers, & des plus beaux Sapins du monde »¹²⁷¹. Au Sud du Brésil, Frézier insiste sur la profusion de plantes de l'île de Sainte-Catherine et se sert de l'énumération pour introduire une description et une gravure d'une plante singulière, le cotonnier :

On y trouve de très beau Capillaire & quantité de Plantes aromatiques [...] Les arbres fruitiers y sont excellens dans leurs espèces, les Oranges y sont du moins aussi bonnes que celles de la Chine, il y a quantité de Limoniers, Citroniers, Gouyaviers, Choux palmistes, Bananiers, Cannes de sucre, Sandies, Melons, Giraumons, & Patates meilleures que celles de Malgue si estimées.

Ce fut là où je vis, pour la première fois, l'arbrisseau qui porte le Coton ; comme je souhaitois depuis long-temps de le voir, j'en dessinai une branche pour en conserver l'idée¹²⁷².

¹²⁶⁸ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 21.

¹²⁶⁹ *Ibid.*, p. 56.

¹²⁷⁰ Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », art. cit., p. 262.

¹²⁷¹ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 1, p. 20.

¹²⁷² Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud [...]*, op. cit., p. 23.

Toutes les pratiques propres au récit de voyage se déploient dans cet extrait. La profusion et l'énumération anticipent une pause dans la narration que l'auteur saisit pour mettre en avant une observation réalisée sur le terrain, il déclare « ce fut là où je vis »¹²⁷³, ainsi qu'une découverte personnelle appuyée par l'attente de Frézier. Le verbe de perception et l'insistance sur la singularité de l'observation laissent la place à une description savante du coton introduit avec son nom scientifique et un niveau de détail important : « Le cotonier, que les Botanistes appellent *Gossipium*, ou *Xilon arboreum*, est un arbrisseau qui ne s'élève guère plus de 10 à 12 pieds »¹²⁷⁴. La description est accompagnée d'un commentaire et d'une légende de la figure de la plante [Fig.Frézier 2] particulièrement bien détaillée alors que le coton n'est pas une espèce complètement méconnue.

Chez certains auteurs, l'énumération sert au contraire à survoler le paysage sans avoir à en analyser les richesses, l'accumulation se suffit à elle-même et crée un point culminant dans la narration, en particulier dans les récits d'auteurs moins naturalistes que voyageurs, qui ne reconnaissent pas tout ce qu'ils voient. Le jésuite Louis Vivier, qui se trouve en mission dans le Pays d'en Haut en 1750 chez les Illinois, liste la faune du territoire alors qu'il parle de l'environnement des deux rives du Mississippi :

Les plaines & les forêts sont peuplées de bœufs sauvages qu'on rencontre par bandes, de chevreuils, de cerfs, d'ours, de tigres en petit nombre, de loups à foison, mais beaucoup plus petits que ceux d'Europe, & beaucoup moins entreprenants ; de chats sauvages, de dindes sauvages, de faisans & autres animaux moins connus & moins considérables. Le fleuve & toutes les rivières qui s'y jettent [...] sont la retraite des castors, d'une quantité prodigieuse de canards de trois espèces, de sarcelles, d'outardes, d'oies, de cigognes, de baccassines, & de quelques autres oiseaux aquatiques dont le nom n'est pas connu en Europe¹²⁷⁵.

Vivier parvient à relever un grand nombre d'animaux, mais il est davantage limité du côté des plantes et s'en tient à des espèces qui sont une valeur sûre pour établir une colonie :

Presque toutes espèces de légumes y viennent assez bien : on y a de magnifiques orangers : on y recueille de l'indigo, du maïs en abondance, du ris, des patates, du coton, du tabac. La vigne y pourroit réussir ; du moins j'y ai vu d'assez bon muscat. Le climat est trop chaud pour le froment : le bled sarrazin, le millet, l'avoine, y réussissent parfaitement. On élève dans le pays toute espèce de volailles, & les bêtes à cornes s'y sont fort multipliées¹²⁷⁶.

¹²⁷³ *Id.*

¹²⁷⁴ *Ibid.*, p. 23.

¹²⁷⁵ Louis Vivier, « Lettre du Père Vivier, de la Compagnie de Jésus, À un Père de la même Compagnie », *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères. Nouvelle édition. Mémoires de l'Amérique*, op. cit., p. 91.

¹²⁷⁶ *Ibid.*, p. 93.

Le recours à l'énumération est donc une stratégie courante dans le récit de voyage, en particulier pour maîtriser le surgissement de plantes ou d'animaux variés dans la narration. En 1763, Bruletout de Préfontaine dédie une partie de son ouvrage sur la Guyane française aux plantes et aux arbres de la colonie, mais il avoue que décrire tout ce qu'il a vu est difficile à moins d'être botaniste, de sorte qu'il se contente d'énumérer toutes les plantes les plus communes à Cayenne, après avoir déclaré que :

Je n'ai point prétendu faire connoître toutes celles qui croissent dans la Guyane, ni même toutes celles que j'ai pu voir. Je me restraints à parler de celles qui sont le plus connues à Cayenne, qui y sont de quelque usage, en marquant l'emploi qui convient le mieux à chacune [...] J'aurai très-peu fait pour l'avantage de la Botanique ; j'aurai fait beaucoup pour celui de la Colonie¹²⁷⁷.

Le voyageur énumère ensuite différentes plantes en fonction de leur usage, comme les plantes des manufactures, les bois, les herbes et les légumes, les racines ou les fruits. L'accumulation génère de l'ordre et de l'émerveillement, car elle semble recréer l'observation du voyageur, mais comme le souligne Roland Le Huenen, « le geste énumératif et encenseur dit aussi [...] la prise de possession du sol en chacune de ses composantes tandis que la comparaison favorise une stratégie assimilatrice »¹²⁷⁸. Après l'énumération, le recours à l'analogie est en effet le premier réflexe du relateur pour entrer dans la description de l'inconnu et de la nouveauté. La nature du Nouveau Monde ne peut être rendue accessible et compréhensible que par la comparaison avec un système de références connu. Dumont de Montigny associe d'ailleurs le geste énumératif au comparatif lorsqu'il raconte que :

On trouve à la Louisiane, ainsi qu'en France, des plantes, herbes & légumes de toute espèce, des choux de plusieurs sortes, même des choux-fleurs, des laitues romaines, chicorée, céleri, raves, radix, &c. il y croît aussi des pois de toute sorte, de même que des haricots, fèves de marais, fèves appalaches, & autres nommées fèves de quarante jours, parce qu'elles sont dans leur maturité & bonnes à cueillir quarante jours après avoir été semées¹²⁷⁹.

La comparaison avec la France remplit différentes fonctions essentielles dans le récit et à l'échelle du projet colonial : rassurer le lecteur, assimiler la nouveauté, en affirmer la normalité et la maîtrise potentielle. Il s'agit donc de comprendre comment le voyageur naturaliste décrit ce qu'il énumère, par quels procédés et avec quel vocabulaire.

¹²⁷⁷ Jean-Antoine Bruletout de Préfontaine, *Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale*, op. cit., p. 135.

¹²⁷⁸ Roland Le Huenen, « Le discours du découvreur », art. cit., p. 33.

¹²⁷⁹ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 17.

4.2.3 La création d'un système référentiel : le raisonnement par analogie

À propos de son long séjour en Louisiane de 1751 à 1757 et de la flore qu'il rencontre le long du Mississippi, Jean-Bernard Bossu déclare que :

C'est une chose admirable de voir la providence du Créateur, qui a semé, dans ce nouveau monde, cette variété d'arbres fruitiers de différentes formes, on y trouve mille espèces d'animaux curieux qui n'ont jamais été connus, ni de figures, ni de noms, & dont les anciens n'ont pas même eu d'idée¹²⁸⁰.

La remarque du relateur synthétise un questionnement que partagent tous les voyageurs des XVII^e et XVIII^e siècles : comment mettre à la portée du lectorat européen une flore variée aux noms inconnus et aux formes nouvelles ? À quelles références et à quel système de connaissances le voyageur de l'époque moderne a-t-il accès ? En d'autres termes, Roland Le Huenen se demande : « comment le découvreur s'y prend-il pour traduire dans son langage [...] la réalité d'un référent mondain dont l'existence lui est jusque-là étrangère, quelles stratégies met-il en œuvre pour articuler le processus de signification ? »¹²⁸¹. Selon Réal Ouellet, « le seul recours possible réside dans l'utilisation des référents culturels du destinataire »¹²⁸². Une assertion confortée par les *Instructio peregrinatoris* de Linné, qui préconise aux voyageurs de ne « visiter les contrées étrangères qu'après avoir voyagé dans sa propre patrie »¹²⁸³, car pour décrire la nouveauté, il faut d'abord acquérir un système de références communes. Sur le terrain et au cours de la mise en texte de sa relation, le voyageur naturaliste doit donc combiner deux mondes, celui de son lecteur et le sien, pour en expliquer un autre : le Nouveau Monde. Nous allons donc nous focaliser sur la prévalence du raisonnement par analogie et sur le recours à la comparaison à des formes, à des noms et à des auteurs connus au sein de la description botanique dans la relation de voyage. Nous avons vu qu'au XVI^e siècle, l'analogie sert à compenser le choc de la rencontre¹²⁸⁴, plus de deux cents ans après la découverte de l'Amérique, les auteurs de récits de voyage du Siècle des Lumières

¹²⁸⁰ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, op. cit., p. 119.

¹²⁸¹ Roland Le Huenen, « Le discours du découvreur », art. cit., p. 33.

¹²⁸² Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », art. cit., p. 264.

¹²⁸³ Carl von Linné, *Instruction peregrinatoris* (1759), citée dans Silvia Collini et Antonella Vannoni (éd.), *Les instructions scientifiques pour les voyageurs (XVII^e-XIX^e siècle)*, op. cit., p. 81.

¹²⁸⁴ Voir : *Supra*, Chapitre 1, 1.2.

ont accès à deux niveaux de références que nous allons mettre en évidence : la comparaison de la nature américaine avec celle de l'Europe ou de la France et la comparaison de leurs observations avec celles de leurs prédécesseurs tels que Cartier, Oviedo, Pison et Margrave ou Du Tertre. En effet, Linné indique enfin qu'avant de partir pour des contrées nouvelles, le voyageur « doit visiter les hommes instruits et les gens de lettres, et prendre pour modèles les voyageurs les plus célèbres, Belon, Kepfer, Kalm [...] »¹²⁸⁵.

Dès la fin du XVII^e siècle, le raisonnement par analogie est doté d'une charge morale particulière, d'après le *Dictionnaire* de Trévoux, il s'agirait même d'un « terme dogmatique »¹²⁸⁶ qui sert à exprimer le rapport ou la « convenance que quelques choses ont ensemble, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur sont propres »¹²⁸⁷. Dans le processus d'observation ou dans une description, l'analogie permet de rapprocher et de différencier tout à la fois, elle permet ce que Michel Foucault appelle la « constitution d'un espace de voisinages où tout individu quel qu'il soit peut venir se placer »¹²⁸⁸. Face au nouveau continent, le procédé descriptif est idéal, il « éclaircit les doutes de la langue »¹²⁸⁹ tout en créant « une conformité aux choses qui se trouvent déjà établies, sur laquelle on se fonde, comme sur un modèle »¹²⁹⁰ : le raisonnement par analogie rend assimilable la nature nouvelle tout en confirmant le statut de l'Ancien monde comme système référentiel inébranlable. En 1768, dans son commentaire sur la Louisiane, Bossu valorise donc l'expérience de la nouveauté, ce dernier n'exprime pas d'inquiétude face à l'impossibilité de décrire ce qui ne l'a jamais été, car il a naturellement recours à l'analogie avec le connu pour décrire « les fruits particuliers à ce pays »¹²⁹¹. Avant d'entrer dans la description de spécimens nouveaux, Bossu se veut rassurant : « vous sçavez d'abord, Monsieur, que tous les fruits, que l'on y a transporté d'Europe, y viennent très-bien. M. Fazende, Conseiller au Conseil Supérieur de la

¹²⁸⁵ Carl von Linné, *Instruction peregrinatoris* (1759), citée dans Silvia Collini et Antonella Vannoni (éd.), *Les instructions scientifiques pour les voyageurs (XVII^e-XIX^e siècle)*, op. cit., p. 81.

¹²⁸⁶ Entrée « Analogie », *Dictionnaire universel françois et latin vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*, éd. 1771, vol. 1, p. 326.

¹²⁸⁷ *Id.*

¹²⁸⁸ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, op. cit., p. 171.

¹²⁸⁹ Entrée « Analogie », *Dictionnaire universel françois et latin vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*, éd. 1771, vol. 1, p. 326.

¹²⁹⁰ *Id.*

¹²⁹¹ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, Paris, Le Jay, 1768, vol. 2, p. 153.

Louisiane, y a apporté de Provence un plan de figuier, dont les figues sont excellentes »¹²⁹². Puis, l'auteur enchaîne sur une description de la Piaquemine « que les Sauvages appellent *Ougoufle* ; ce fruit qui n'est pas plus gros que la néfle d'Europe, est jaune & rouge comme l'abricot »¹²⁹³. La dénomination du fruit introduit un mot étranger directement compensé par un référent familier, de même, les proportions du spécimen sont assimilées à celles de l'abricot. Plus loin, Bossu écrit que différentes sortes de noyers sont répandues dans la Louisiane : « il y en a, comme en Europe de moyennes & de bonnes à manger, d'autres, grosses comme le poing [...] le pacanier porte des noix que l'on nomme pacanes ; elles sont longues comme des amandes »¹²⁹⁴. La manière dont le voyageur utilise l'analogie et la comparaison avec des fruits connus est systématique et constitue un principe descriptif qui se généralise dès le XVII^e siècle.

La reconstruction d'une réalité curieuse et parfois monstrueuse par « un amalgame d'éléments familiers afin de naturaliser la différence »¹²⁹⁵ est déjà courante dans les écrits de certains voyageurs naturalistes comme ceux de Charles de Rochefort. L'*Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique* fourmille d'analogies entre la flore des Antilles et de la France, de la comparaison de leurs proportions et certaines plantes sont même constamment nommées en suivant ce raisonnement. Lorsque Rochefort décrit une plante sensitive qui se trouve sur l'île de Tobago, il raconte que celle-ci est « dentelée à peu près comme celle de la Fougère »¹²⁹⁶, mais que « ce n'est pas la même espece qui se voit icy à Paris au jardin du Roy »¹²⁹⁷. La description est construite en fonction des différences du spécimens par rapport à l'arbrisseau visible à Paris, puis il rapporte que la plante peut être nommée « herbe chaste » parce qu'elle se replie quand on la touche. Rochefort décrit également le melon d'eau en procédant par analogie : « Il croist en ces païs là une autre espece de Melons, qui sont communs en Italie [...] on les nomme Melons d'eau, parce qu'ils sont remplis d'une eau sucrée [...] rouge comme du sang aus environs du cœur »¹²⁹⁸.

¹²⁹² *Ibid.*, p. 152-153.

¹²⁹³ *Ibid.*, p. 153.

¹²⁹⁴ *Ibid.*, p. 154.

¹²⁹⁵ Roland Le Huenen, « Le discours du découvreur [...] », art. cit., p. 33.

¹²⁹⁶ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles, op. cit.*, t. I, p. 110.

¹²⁹⁷ *Ibid.*, p. 111.

¹²⁹⁸ *Ibid.*, p. 115.

Il ajoute ensuite que ces melons d'eau « croissent souvent plus gros que la teste »¹²⁹⁹ et fait donc graver [**Fig.Rochefort 2**] le fruit à côté d'un homme qui tient un melon au niveau de sa tête pour illustrer la comparaison. Marc-Antoine Caillot décrit à son tour le melon d'eau en disant qu'à Saint-Domingue « il y a des melons d'eau qui sont faits comme la citrouille »¹³⁰⁰. Quelques décennies plus tard, dans sa *Description des plantes de l'Amérique*, Plumier porte le raisonnement par analogie à un tout autre niveau lorsqu'il raconte y avoir recours pour nommer toutes les plantes qui n'ont pas de noms :

J'ai pourtant esté obligé d'établir un nouveau genre pour quelques plantes particulieres, n'en trouvant point de ceux qui sont connus, sous lequel je pusse les ranger & je leur ay donné le nom de *Saururus*, à cause de leur ressemblance avec la queue d'un lézard [...] comme la plupart [des auteurs] n'ont donné les noms de ces plantes, que dans le langage vulgaire de ce pays-là, ce qui fait que ceux qui ne les ont jamais vus en nature ont beaucoup de peine à distinguer de quel genre elles sont¹³⁰¹.

Lorsqu'il décrit certaines plantes en particulier, comme la *Saururus arborescens, fructu adunco*, « la Queue de lézard, arbre à fruit crochu » [**Fig.Plumier 1693**], toute la description est rapportée à des spécimens, à des formes et à des auteurs connus : « Cette plante a grand rapport par son aspect & sa structure à nos noisetiers [...] il y a vis-à-vis de chaque feuille un fruit crochu de couleur pasle, relevé, & fort semblable à la queue de lézard »¹³⁰². Il ajoute enfin que : « les trois espèces dont j'ay parlé avant celle-cy dans le chapitre precedent, ressemblent assez à celles que Pison li. 4. Ch. 57. & 59. nomme Nhandi & jaborandi »¹³⁰³. Dans le cadre d'une description botanique, le renvoi à un autre auteur contribue à faire entrer la plante dans le domaine du connu en ajoutant une forme d'autorité à l'observation. Louis Feuillée procède de la même manière que Plumier lorsqu'il décrit « une espece de Moineau » et qu'il commente : « Je crois que ces oiseaux sont les mêmes que ceux qu'Oviedo appelle *Passeri che vivono infieme* »¹³⁰⁴. Pierre Barrère fait également un grand nombre de renvois aux ouvrages de Thevet, de Plumier ou encore de

¹²⁹⁹ *Id.*

¹³⁰⁰ THNOC.Ms 596 : « Relation du Voyage de la Louisiane ou Nouvelle France fait par Sr. Caillot en l'année 1730 », p. 70.

¹³⁰¹ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, *op. cit.*, Préface, s. p.

¹³⁰² *Ibid.*, p. 58-59.

¹³⁰³ *Ibid.*, p. 59.

¹³⁰⁴ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes occidentales*, *op. cit.*, p. 386.

Rochefort : tout doit contribuer à favoriser l'assimilation de plantes nouvelles à un système de références commun.

Il convient enfin d'insister sur le fait que le raisonnement par analogie se retrouve bien à tous les niveaux de la description, en plus de celui de la dénomination, ainsi qu'à travers les récits variés de tous les auteurs de notre corpus, car malgré des référents potentiellement variés d'un voyageur à un autre, « si éloignés les uns des autres que soient les comparants, ils n'en constituent pas moins la figure d'une humanité susceptible de conversion »¹³⁰⁵. Autrement dit, la comparaison peut être considérée comme un invariant de la mise en texte viatique et elle garantit presque toujours l'appropriation du sujet ou de l'objet décrits. Les caractéristiques visuelles et gustatives sont le plus souvent le fruit de comparaisons, l'expérience sensorielle étant difficile à décrire au lecteur sans y avoir recours. Pour reprendre l'exemple du melon d'eau, Dumont de Montigny explique qu'il est très commun en Louisiane et qu'il est très apprécié pour son goût qui focalise sa description :

On commence à cueillir des melons d'eau qui n'y sont pas rares, & qui durent jusqu'aux gelées blanches. On leur donne ce nom, parce qu'en les mangeant, il semble que l'on presse dans sa bouche une éponge imbibée de vin d'Alicant : car l'eau en est très vermeille, & d'un goût exquis¹³⁰⁶.

Il évoque ensuite que les melons français existent dans la région et il tente d'en décrire le goût en ayant recours à la comparaison : « en Juin Juillet & Août on a aussi des melons François, d'un meilleur goût que ceux d'Angers »¹³⁰⁷. Au Chili, Frézier ne décrit la flore que par le recours à l'analogie, comme lorsqu'il trouve « le Molle, que les Indiens appellent Ovighan ou Huiñan ; il a la feuille à peu près comme l'Acadia, son fruit est une grappe composée de petits grains rouges semblables aux Groseilles d'Hollande, excepté que ceux-ci noircissent en meurissant ; il a le goût du Poivre & du Genievre »¹³⁰⁸. Le voyageur procède de la même manière lorsqu'il trouve un arbre qui s'appelle Lucumo, la description qu'il en donne consiste à décrire sa feuille qui « ressemble un peu à celle de l'Oranger & du Floripondio »¹³⁰⁹, que son fruit « ressemble aussi fort à la Poire »¹³¹⁰

¹³⁰⁵ Réal Ouellet, « Le statut du réel dans la relation de voyage », art. cit., p. 266.

¹³⁰⁶ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 19.

¹³⁰⁷ *Id.*

¹³⁰⁸ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud [...]*, op. cit., p. 109.

¹³⁰⁹ *Ibid.*, p. 123.

¹³¹⁰ *Id.*

et qu'il est « à peu près du goût & de la consistance du fromage fraîchement fait »¹³¹¹. Dans la narration, l'analogie se déploie comme un mécanisme descriptif riche et efficace pour garder l'attention du lecteur malgré un spécimen nouveau, un vocabulaire étranger, ainsi qu'une expérience unique. La comparaison rend la description plus vraisemblable et plus visuelle, dans certains cas elle prépare même le lecteur à la rencontre avec l'image de la plante nouvelle. Jean-Baptiste Labat est adepte de la description comparative et par analogie pour introduire ses gravures, les similitudes entre un spécimen français et son équivalent américain, ou entre une plante connue et une moins connue motivent le recours au dessin. Il s'agit de la démarche adoptée par le religieux lorsqu'il évoque la noix de coco, qui selon lui est souvent confondue avec le cacao : « Les gens qui ne sont pas accoutumés au païs, confondent aisément le cocotier avec le cacaoyer [...] quoiqu'il y ait une différence infinie entre ces deux arbres »¹³¹². Si le cocotier est relativement connu au moment de la publication de son *Nouveau voyage* en 1722, Labat renouvelle l'intérêt pour l'arbre grâce à la comparaison de sa figure et de son goût avec celle du cacao et du chou palmiste. La gravure montre un cocotier adulte à côté d'un jeune cocotier [**Fig.Labat 1722 5**] dont on voit le sommet, qui fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'auteur :

Le sommet ou la tête du cocotier est si tendre qu'on le mange comme on fait le chou palmiste, qu'il surpasse en bonté & en délicatesse ; effectivement il est plus tendre, & il a un certain goût de noisette ou d'amande que le palmiste n'a pas. [...] J'ai mangé les choux ou les têtes de quelques-uns qui avoient été abbatus par le vent dans un ouragan, & je les ai trouvés bien meilleurs que ceux des palmistes ordinaires ; car je croi que tous ces arbres sont du même genre, & qu'ils ne diffèrent que par l'espèce¹³¹³.

Tous les ressorts de la description par analogie sont utilisés par Labat, comme en témoigne encore l'exemple manifeste d'une « lianne à serpent » et d'un arbuste qui donnerait un fruit nommé « noix de serpent », qui génère à nouveau l'irruption d'une gravure tout à fait particulière. En 1696, Labat s'intéresse aux remèdes contre les morsures de serpents, or une plante attire spécifiquement

¹³¹¹ *Id.*

¹³¹² Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 3, p. 64.

¹³¹³ *Ibid.*, p. 71.

son attention et son apparence semble se confondre avec l'usage que l'on en fait¹³¹⁴ : « La voici, elle est trop utile pour ne la pas faire connoître, peut-être même que si on en apportoit en Europe, elle pourroit être utile pour la guérison de ces accidens »¹³¹⁵. La liane en question est courante à la Martinique selon le voyageur : « Sa feuille est attachée aux branches par une queue longue & déliée ; elle ressemble à la tête d'un serpent [...] Ceux qui ont été mordus d'un serpent succent le lait de cette plante [...] ce marc attire le venin »¹³¹⁶. L'analogie entre la liane et le serpent, son suc et le venin sont éloquentes, si bien que l'auteur continue à décrire des plantes du même genre. Sa description est suivie d'une gravure [Fig. Labat 1722 6] qui donne à voir un autre arbuste, dont la noix qui évoque la tête d'un serpent est représentée à côté d'une vipère. À propos de cette gravure, Labat écrit : « Je ne sçai pas comment les Indiens appellent cet arbre, ni si le Père Plumier ou quelque autre Botaniste l'a baptisé & enrôlé dans quelque regiment d'arbres »¹³¹⁷ : l'expérience est ici confrontée aux savoirs livresques. La plante nouvelle favorise une description imagée de l'illustration insérée dans le récit pour convaincre de l'analogie employée par le voyageur :

Je n'ai vû à la Martinique que deux ou trois arbres de cette espece [...] ils étoient à peu près de la grandeur de nos abricotiers de France [...] cet arbre dans les saisons pousse de petits scions qui se chargent de fleurs rougeâtres, composées de cinq petites feuilles veloutées avec quelques étamines autour d'un petit bouton verd, qui se change en une amande à peu près la grosseur de nos plus belles amandes de Provence [...] dès qu'on se sent mordu, il faut casser la coque pour en tirer l'amande, la mâcher¹³¹⁸.

Tous ces exemples montrent à quel point les voyageurs tentent de rendre compte de leurs observations par divers moyens descriptifs, au premier plan desquels se trouve l'analogie, qui favorise à son tour une multiplication des images sensorielles ou encore, dans certains cas, l'utilisation de l'hypotypose¹³¹⁹. Tout au long de notre étude, nous verrons comment le recours à

¹³¹⁴ Un procédé qui rappelle la théorie des signatures, dont de nombreux botanistes du XVI^e siècle étaient adeptes : « La *Théorie des signatures* s'est présentée comme une méthode nouvelle et apparemment simple pour faciliter les recherches des plantes médicinales dans la nature, en les distinguant aisément de celles qui sont dépourvues de propriétés curatives. Selon les promoteurs de cette théorie, les plantes détentrices de propriétés efficaces pour guérir des affections précises étaient en effet marquées d'un signe aisément perceptible qui pouvait être, par exemple, une analogie entre la forme d'un de leurs éléments et une partie du corps humain ou entre leur couleur et les différentes humeurs qui sont présentes dans celui-ci », dans Guy Ducourthial, *La théorie des signatures végétales au regard de la science*, Paris, L'Harmattan, 2017, Introduction, p. 9.

¹³¹⁵ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 3, p. 26.

¹³¹⁶ *Ibid.*, p. 27.

¹³¹⁷ *Ibid.*, p. 32.

¹³¹⁸ *Ibid.*, p. 33.

¹³¹⁹ Le recours à l'hypotypose est surtout privilégié par les relateurs pour décrire des paysages et la nature américaine.

l'analogie est mobilisé pour promouvoir l'appropriation physique des terres et des produits coloniaux. Selon Alain Guyot¹³²⁰, mais aussi Nathalie Vuillemin¹³²¹, l'analogie est un élément constitutif de l'écriture viatique, une véritable « clef d'investigation »¹³²², car elle permet au relateur de créer les conditions de l'appropriation de la plante décrite et de la présenter au lecteur. Or, nous allons voir que ce procédé conduit à l'utilisation d'un autre outil descriptif commun au sein des descriptions de la flore et qui doit annoncer ou remplacer l'illustration : l'hypotypose.

4.2.4 Voir à travers le texte : le recours à l'hypotypose

En 1759, dans son *Instructio peregrinatoris*, Linné déclare que si « la connoissance de l'art du dessin est infiniment agréable et commode au voyageur [...] il doit s'attarder sur-tout à décrire les objets avec tant de précision et de clarté, que l'esprit les comprenne si bien que l'œil croye les voir »¹³²³. Si l'illustration est un idéal à atteindre, celle-ci est coûteuse et comme nous allons le voir, certaines conditions particulières doivent être réunies pour que des ouvrages illustrés voient le jour. Ainsi, la description doit souvent compenser l'absence d'illustrations, de sorte que l'art de décrire doit être maîtrisé par le voyageur naturaliste. Comme le remarque Alain Guyot, dans ses instructions Linné « ne dit alors mot de la manière de produire semblable hypotypose »¹³²⁴, ce qui n'empêche pas la prédominance du regard de constituer un « invariant des textes viatiques de l'ère moderne »¹³²⁵. Marie-Christine Pioffet insiste sur le fait que « montrer, donner en spectacle, tels sont les objectifs les plus courants du récit de voyage qui participe, de par sa nature, de

¹³²⁰ Voir : Alain Guyot, *Analogie et récit de voyage. Voir, mesurer, interpréter le monde*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

¹³²¹ Voir : Nathalie Vuillemin, *Les beautés de la nature à l'épreuve de l'analyse. Programmes scientifiques et tentations esthétiques dans l'histoire naturelle du XVIII^e siècle (1744-1805)*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009.

¹³²² *Ibid.*, p. 136.

¹³²³ Carl von Linné, *Instruction peregrinatoris* (1759), citée dans Silvia Collini et Antonella Vannoni (éd.), *Les instructions scientifiques pour les voyageurs (XVII^e-XIX^e siècle)*, *op. cit.*, p. 81.

¹³²⁴ Alain Guyot, *Analogie et récit de voyage. Voir, mesurer, interpréter le monde*, *op. cit.*, p. 76.

¹³²⁵ Marie-Christine Pioffet, « Présentation », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...]*, *op. cit.*, p. 7 ; De même, Roland Le Huenen résume les visées du relateur de la sorte : « Voir, faire voir et faire savoir tel sera dès l'origine le programme du voyageur » dans Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage ? », *art. cit.*, p. 16.

l'hypotypose »¹³²⁶, alors qu'il s'agit également de principes prônés par les botanistes du XVIII^e siècle.

L'hypotypose est une « figure de rhétorique, qui fait la description d'une chose, qui la met devant les yeux »¹³²⁷, c'est encore la « peinture si vive & si frappante d'une chose, qu'on croit la voir de ses propres yeux »¹³²⁸. Le procédé est couramment utilisé par les voyageurs qui veulent rendre compte de leur expérience de manière vraisemblable, en particulier à l'égard du paysage et de la flore. L'exemple de Louis Hennepin est sans doute l'un des plus célèbres¹³²⁹, car le récollet y a recours lorsqu'il décrit les chutes du Niagara dans la *Description de la Louisiane*. Ce dernier dépeint un véritable tableau, alors qu'il donne également une illustration au sein de laquelle il met en scène le regard sur les chutes par la présence de quatre personnages [Fig.Hennepin 1698 1] :

Entre le Lac Ontario, & le Lac Erié il y a un grand & prodigieux Saut, dont la cheute d'eau est tout a fait surprenante. Il n'a pas son pareil dans tout l'Univers. On en voit quelques uns en Italie [...] La cheute de cet incomparable saut est composée de deux grandes Nappes d'eau, et de deux Cascades avec une Isle en talus au milieu. Les eaux, qui tombent de cette grande hauteur, écument et bouillonnent de la manière du monde la plus épouvantable. Elles font un bruit terrible, plus fort que le tonnerre. Quand le vent souffle au Sud, on entend cet effroyable mugissement à plus de quinze lieues¹³³⁰.

La Condamine est l'auteur d'un passage semblable dont nous avons précédemment cité des parties, lorsqu'il arrive à Borja :

Arrivé à Borja, je me trouvois dans un nouveau monde [...] Mes yeux accoutumés depuis sept ans à voir des montagnes se perdre dans les nues, ne pouvoient se lasser de faire le tour de l'horison, sans autre obstacle que les seules collines du Pongo, qui alloient bientôt disparaître à ma vûe. À cette foule d'objets variés, qui diversifient les campagnes cultivées des environs de Quito,

¹³²⁶ Marie-Christine Pioffet, « Présentation », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...], op. cit.*, p. 8.

¹³²⁷ Entrée « Hypotypose », *Dictionnaire universel françois et latin vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux*, éd. 1771, vol. 4, p. 926.

¹³²⁸ *Id.*

¹³²⁹ Catherine Broué analyse en détails la fameuse gravure et s'intéresse à ces quatre figures présentes au sein de la gravure : « [La gravure] met en scène le caractère à la fois terrifiant et fascinant de ce panorama grandiose. Très vivante, la scène [...] est occupée, dans son coin inférieur gauche, par quatre personnages habillés à l'européenne et coiffés de tricornes, dont trois sont délibérément tournés vers la chute et s'exclament ou s'enthousiasment à sa vue, tandis qu'un quatrième arrive tout juste au haut du promontoire en se bouchant les oreilles. Le mouvement suggéré par l'arrivée de ce quatrième personnage, l'attitude admirative des trois personnages de dos [...] font converger le regard vers les remous en contrebas de la cascade, puis vers la perspective immense qui s'offre dans le tiers supérieur de l'image ». Voir : Catherine Broué, « L'iconographie de l'exploration louisianaise : concordance et discordances narratives chez Louis Hennepin », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage (XV^e-XVIII^e siècles). op.cit.*, p. 282.

¹³³⁰ Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale*, op. cit., p. 36-37.

succédoit l'aspect le plus uniforme ; de l'eau, de la verdure, & rien de plus. On foule la terre aux pieds sans la voir¹³³¹.

Le discours de l'œil y est prépondérant, comme en témoigne la quantité de verbes de perceptions utilisés. Rendre compte de l'expérience visuelle et sensorielle liée à l'observation de la nature du Nouveau Monde est courante et encouragée par les naturalistes dans le cadre de la description des plantes. Face à des lianes nouvelles, La Condamine déclare : « le genre de plantes qui m'a paru en général frapper le plus les yeux des nouveaux venus [...] ce sont les lianes ou sorte d'osiers [...] elles montent en serpentant autour des arbres [...] »¹³³². Davantage que dans le cas du récollet face aux chutes du Niagara, l'académicien astronome de formation met tout particulièrement en scène son regard d'explorateur savant dans son *Journal du voyage fait par ordre du roi, à l'Équateur*. Près de Quito, alors qu'il se trouve dans la plaine d'Yarouqui, La Condamine décrit le paysage composé de nombreux monts et volcans enneigés de façon très détaillée :

En descendant encore plus bas, jusques à la hauteur d'environ 2000 toises au dessus du niveau de la mer, j'ai vû neiger quelquefois, & d'autres fois pleuvoir. On sent bien que la diverse nature du sol, sa différente exposition, les vents, la saison, & plusieurs circonstances physiques, doivent faire varier plus ou moins les limites que je viens d'assigner à ces différens étages [...] Si l'on continue de descendre [...] on ne trouve plus autre chose que des bois, dans les terrains non défrichés ; tels que les deux côtés extérieurs de la double chaîne de montagnes, entre lesquelles serpente le vallon qui fait la partie habitée & cultivée de la province de Quito¹³³³.

La description fait d'ailleurs écho à une gravure paysagère intitulée « Vue de la Base mesurée dans la plaine d'Yarouqui, près de Quito depuis Carabourou jusqu'à Oyambaro, sous un arc qui comprend 180 degrez de l'horison, dessinée du haut de la chute d'eau du moulin à foulon d'Yarouqui » [Fig. La Condamine 1751 2]. La planche offre un aperçu de la cordillère des Andes au sein de laquelle nous pouvons dénombrer de nombreuses montagnes couvertes de neige ainsi que le volcan de Cotopaxi en pleine éruption. Comme il l'indique dans le titre de la gravure, le voyageur représente le paysage depuis des habitations établies en haut d'une chute d'eau, qui se précipite au cœur de cette vallée et oriente le regard du lecteur. Dans le coin supérieur gauche de cette vue très ordonnée de plaines boisées et cultivées, La Condamine a intégré un élément unique

¹³³¹ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., 47-48.

¹³³² *Ibid.*, p. 75-76.

¹³³³ Charles-Marie de La Condamine, *Journal du voyage fait par ordre du roi, à l'Équateur*, op. cit., p. 49.

en son genre : un œil humain est dessiné avec un rayon de 180 degrés bordé de montagnes. Il y a joint la note suivante : « NB. On a représenté dans cette vuë tous les objets compris dans le demitour de l'horison en suposant que l'œil se tournoit successivement vers chacun deux sans sortir du même point ».

De son côté, dans les *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, le baron de Lahontan utilise en permanence un langage visuel, il semble même décrire des planches de botanique. La récurrence du mot figure et de termes qui évoquent les proportions des fruits décrits est à relever quand il dit qu'« il y a trois especes de prunes admirables. Elles n'ont rien d'aprochant des nôtres à l'égard de la figure & de la couleur, il y en a de longues & menues, de rondes & grosses »¹³³⁴, de même « les Citrons sont des fruits ainsi appelez, parce qu'ils en ont seulement la figure »¹³³⁵. Lahontan a le souci de donner une description qui insiste sur les caractéristiques visuelles des plantes. Sans surprise et tel que le met en évidence Alain Guyot, Jean-Baptiste Labat a largement recours à l'hypotypose, comme lorsqu'il décrit le Copaü, en mettant en scène l'observation du spécimen dont il ne donne pas d'illustration :

Entre plusieurs choses qui me firent plaisir dans ce voyage, celle qui m'en fit davantage, fut d'avoir vû l'arbre d'où découle l'huile ou le baume de Copaü [...] c'est un arbre de très-belle apparence. Il pouvoit avoir vingt à vingt-deux pieds de hauteur ; sa feuille approchoit assez de celle de l'oranger, excepté qu'elle étoit plus longue & plus pointuë, douce au toucher, souple, d'une odeur aromatique & d'un verd clair & gai, l'arbre en est fort garni. Son écorce est grise, & autant que je le pus voir par une branche que je coupai, elle est assez épaisse [...] pour peu qu'on la frotte entre les mains l'odeur qui en sort est douce & aromatique¹³³⁶.

De la couleur, à la figure, au toucher, en passant par les proportions et le goût de la plante dont la description est encadrée par différents verbes de perception, il s'agit d'un exemple éloquent de la manière dont la flore peut être décrite d'une façon vraisemblable par les voyageurs. Louis Feuillée insiste également sur les caractéristiques visuelles et l'observation dans ses descriptions, bien que celles-ci soient majoritairement accompagnées de gravures.

Dans l'ensemble, les voyageurs naturalistes s'en tiennent à des descriptions qui tentent de rendre les spécimens visibles et reconnaissables. Ce dernier point se trouve précisément au centre des méthodes et des écrits de Tournefort ou de Linné. Si les deux botanistes développent de véritables méthodes d'identification de la flore, ils ne donnent pas d'outils clairement définis à

¹³³⁴ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan) (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 60.

¹³³⁵ *Ibid.*, p. 61.

¹³³⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 2, p. 365-366.

destination des voyageurs. Tournefort encourage l'observation des parties essentielles de chaque genre en suivant un modèle presque mathématique. Il fait effectivement graver des planches de différentes structures de fleurs et de fruits qui peuvent servir de référents. Dans les *Elemens de Botanique*, selon Tournefort, il faut toujours se référer aux descriptions d'autres botanistes et avoir recours à ses planches ainsi qu'à son lexique de termes à préférer pour décrire une plante. Le botaniste reste assez évasif sur la description idéale, il écrit d'ailleurs que « les mots de racine, de semence, de feuille, de tige, & de fleur sont tres-simples. Tous les hommes en ont à peu près la même idée, & on les rendroit peut-être plus obscurs si on vouloit les définir »¹³³⁷. Suivant Tournefort, il faut surtout se focaliser sur la recherche de « ressemblances essentielles dans quelques-unes des parties des plantes »¹³³⁸ et il est sans doute « dangereux de descendre dans un détail trop grand »¹³³⁹. Il faut attendre la *Philosophie botanique* de Linné pour voir apparaître des directives plus claires à l'attention du voyageur. Le botaniste suédois préconise le recours à un langage visuel pour faire voir la plante décrite au lecteur, il insiste donc sur le recours à la comparaison « à ce qui frappe nos sens dans le corps humain »¹³⁴⁰, tout en faisant preuve d'une grande prudence. Linné déclare qu'« une description, ou trop longue ou trop courte, est mauvaise »¹³⁴¹, elle est trop longue si le voyageur s'attarde sur des caractéristiques variables de la plante, mais elle est encore trop courte si l'on « passe sous silence les notes singulieres, & les parties essentielles de la Plante »¹³⁴². Enfin, pour le suédois, puisque l'idéal à atteindre est de réussir à décrire la plante comme si le lecteur la voyait de ses propres yeux, le recours à la gravure être privilégié lorsqu'il est permis.

En somme, différents procédés descriptifs sont mis à disposition des voyageurs naturalistes du XVIII^e siècle et employés par ces derniers, comme le relève Alain Guyot, « cette manière d'appréhender le réel sur base de figures de comparaison – similitudes strictement illustratives [...] ou bien comparaisons horizontales et classificatoires - se diffuse dans le genre viatique tout

¹³³⁷ Joseph Pitton de Tournefort, *Elemens de botanique*, op. cit., vol. 1, p. 21.

¹³³⁸ *Ibid.*, p. 24.

¹³³⁹ *Id.*

¹³⁴⁰ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, op. cit., p. 277.

¹³⁴¹ *Ibid.*, p. 309.

¹³⁴² *Ibid.*, p. 310.

au long de la période »¹³⁴³. Or, si la description a pour objectif principal de rendre visible l'objet décrit, il nous reste à nous pencher sur les modalités de la dernière composante essentielle du discours sur les plantes dans les récits de voyage : l'illustration.

4.3 L'illustration botanique dans le récit

Dans sa *Philosophie botanique*, Linné rapporte que l'iconographie exprime « par des Gravures la figure des végétaux. Cet art inconnu des Anciens, représente l'objet comme eût fait un miroir ; ce qui suppose le Botaniste, le Peintre & le Graveur »¹³⁴⁴. Le fameux botaniste érige l'art du dessin au même niveau que celui du botaniste, tout en rappelant par la même occasion que la gravure botanique est un art récent, dont l'essor a coïncidé avec l'ascension du récit viatique. François Moureau insiste sur le fait que « l'illustration systématiques de la littérature des voyages est une pratique qui [...] date des débuts de l'imprimerie et se poursuit sans véritable crise jusqu'à la période moderne »¹³⁴⁵. Dans ses ouvrages tels que la *Philosophie botanique* ou l'*Instructio peregrinatoris*, le botaniste suédois ne manque pas de rappeler quelques noms qui ont donné ses lettres de noblesse à l'art de l'illustration botanique, car l'illustration botanique est archaïque¹³⁴⁶ : Conrad Gessner, Leonhart Fuchs, Charles Plumier, Sébastien Vaillant, Jacques Barrelier, Herman Boerhaave, Mark Catesby ou encore Hans Sloane y sont mis en avant. En 1759, le savant étoffe sa liste dans ses *Auctores Botanici* en y ajoutant un grand nombre d'auteurs omis dans ses ouvrages précédents, parmi eux se trouvent des auteurs, dessinateurs et voyageurs importants : Pierre Barrère, Jacques Cornuti, José de Acosta, Jacques Daléchamps, Guy Crescent Fagon, Pierre Garidel, Antoine et Bernard de Jussieu, Jean-Baptiste Labat, George Margrave, Guillem Pison, Théodore de Bry, le dessinateur botanique français Nicolas Robert, Jean-Baptiste du Tertre, ainsi

¹³⁴³ Alain Guyot, *Analogie et récit de voyage. Voir, mesurer, interpréter le monde*, op. cit., p. 78.

¹³⁴⁴ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, op. cit., p. 8.

¹³⁴⁵ François Moureau, « Image et imaginaire dans l'illustration de la littérature de voyage », dans Roland Mortier (éd.), *Visualisation*, Berlin, Berlin Verlag, p. 131.

¹³⁴⁶ Nous reprenons ici l'expression utilisée par Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècles*, op. cit., vol. 1, p. 8.

qu'André Thevet¹³⁴⁷. À côté des auteurs des XVI^e et XVII^e siècles que nous avons mentionnés¹³⁴⁸ pour leur influence essentielle sur les voyageurs naturalistes du Siècle des Lumières figurent certains noms comme Labat ou Barrère. Pierre-Simon Doyon remarque encore que d'autres brillent par leur absence, c'est le cas de Louis Feuillée ou de Charlevoix dont Linné a pourtant connaissance¹³⁴⁹, il est probable suivant l'historien de l'art que certains soient davantage reconnus pour leurs talents d'historiens. Si Feuillée et Frézier feront parfois l'objet de quelques mentions de la part du suédois, d'autres voyageurs attireront au moins l'attention des Jussieu ou d'un Fougeroux de Bondaroy qui confirme l'intuition de Doyon, en écrivant à propos d'une œuvre historique telle que celle de Le Page du Pratz qu'« il parle comme voyageur et non pas comme botaniste de plusieurs arbres de la Louisiane »¹³⁵⁰.

Si presque tous les récits de voyage de notre corpus contiennent des descriptions de la flore américaine, tous ne sont pas illustrés. Les contraintes qui pèsent sur l'édition de traités imagés sont nombreuses. Ces dernières sont avant tout financières, de sorte que même dans le cas d'ouvrages richement illustrés, certaines gravures sont fréquemment réemployées d'une relation à une autre¹³⁵¹, en particulier lorsque l'auteur du récit n'est pas lui-même un dessinateur. De plus, une hiérarchie des récits de voyage ayant une forte composante botanique apparaît régulièrement sous la plume de certains savants, mais il faut reconnaître que les ouvrages avec une forte composante iconographique bénéficient presque toujours d'une attention particulière. La gravure en facilite la diffusion et le rayonnement, en témoignent les nombreux renvois à De Bry dans les livres de Linné.

¹³⁴⁷ Carl von Linné, *Auctores botanici*, Uppsala, Stipendiarius Regius Augustinus Loo, 1759, p. 4-14.

¹³⁴⁸ Voir : *Supra*, Chapitre 1, 1.3, 1.3.1.

¹³⁴⁹ Pierre-Simon Doyon, *L'univers botanique de Pierre-François-Xavier de Charlevoix*, *op. cit.*, p. 53.

¹³⁵⁰ APS.Mss B.D87-Series II – Bound Volumes, vol. 1 : « Catalogue autographe de la bibliothèque de Fougeroux de Bondaroy de l'Académie royale des sciences », 1755, p. 27.

¹³⁵¹ Le remploi de gravures d'un récit de voyage à un autre est une pratique courante, qui a largement été mise en évidence par les historiens et les historiens de l'art. Sous l'Ancien Régime, certains éditeurs publient un grand nombre de relations et ont tendance à réutiliser les dessins qu'ils ont fait graver d'un livre à l'autre, c'est notamment le cas des grands éditeurs parisiens tels que Thomas Jolly ou encore Pierre Giffart. Les contraintes financières qui pèsent sur l'édition conduisent également les auteurs et leurs éditeurs à copier des gravures émanant de relations antérieures. Dans d'autres cas, certaines gravures sont même amenées à faire autorité dans leur domaine, alors que celles-ci sont le fruit d'éditeurs ou de graveurs qui n'ont pas vu les spécimens représentés : l'exemple du rhinocéros gravé par Dürer est sans doute le plus connu. Enfin, certains voyageurs n'hésitent vraisemblablement pas à s'inspirer de voyageurs ou à copier certains dessins de leurs prédécesseurs pour inscrire leurs œuvres dans la lignée de grands ouvrages portant sur les mêmes matières, tout en satisfaisant un lectorat de plus en plus friand d'illustrations donnant à voir l'ailleurs américain. À ce sujet, voir : Marianne Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, *op. cit.*; Madeleine Pinault-Sørensen, *Le livre de botanique XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*; Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècle*, *op. cit.*

Du point de vue des voyageurs eux-mêmes et de la publication de leurs récits, parfois de leurs traités, la gravure est un idéal à atteindre. Le dessin est « le moyen d'expression favori »¹³⁵² de nombreux voyageurs, certains ne publient que des traités entièrement illustrés comme Plumier, Feuillée, Charlevoix, Fusée-Aublet ou Ozanne, tandis que d'autres se félicitent de faire paraître leurs récits avec quelques gravures comme Hennepin, Froger, Frézier ou Lafitau. Il faut encore mentionner le cas de voyageurs comme Alexandre de Batz dont nous n'avons que les illustrations réalisées en Louisiane. Enfin, le dessin est souvent le lieu d'une grande frustration, le coût de la gravure retardant ou empêchant la publication des récits de voyage, comme dans le cas de Joseph de Jussieu ou de Pierre Barrère.

À l'échelle de notre corpus d'étude, l'iconographie botanique varie grandement d'un livre à un autre, son statut fluctue en raison de la formation initiale de celui qui voyage ou de l'intérêt que portent la monarchie ou les éditeurs aux récits de voyage de l'époque. De même, les représentations de la flore sont variables et se glissent dans certains paysages, cartes ou gravures ethnographiques. Les plantes servent parfois de cadre, dans d'autres cas elles sont représentées avec méthode et sont au cœur du projet éditorial. Lorsque le voyageur doit faire des choix, certains spécimens seront bien plus mis en avant que d'autres. Dans tous les cas, la gravure est une composante essentielle et constante des relations de voyage, dont il faut comprendre le statut et la place dans le récit. Au regard de la période moderne et des récits viatiques, les littéraires et les

¹³⁵² Madeleine Pinault-Sørensen, « Les voyageurs artistes en Amérique du Sud au XVIII^e siècle », dans Yves Laissus (dir.), *Les naturalistes français en Amérique du Sud : XVI^e-XIX^e siècles*, op. cit., p. 46.

historiens se sont en partie penchés sur leur iconographie¹³⁵³, mais François Moureau établit des distinctions qui nous serviront de principe directeur :

On peut distinguer, en France, cinq formes spécifiques de mis en image des voyages : l'illustration technique, le paysage, la nature humanisée, le portrait et le tableau. Dans l'illustration technique, nous incluons les peintres de l'histoire naturelle représentant la faune, la flore et les singularités de la nature physique. Cartes, plans, plantes et animaux n'ont pas de caractère technique propre dans la littérature des voyages : ils offrent un décor minimum à l'objet – contour topographique ou fleur – est esquissé sur un fond neutre¹³⁵⁴

Nous allons donc tenter de comprendre quelle est la place de l'illustration dans le récit de voyage à l'échelle de notre corpus et quelles fonctions elle y remplit. Nous verrons également qu'à l'intérieur de la littérature de voyage, les gravures suivent une évolution particulière et plus marquée que celle de la description : au cours du XVIII^e siècle, l'image sera surtout privilégiée lorsqu'elle sera le fruit de ce que le voyageur a vu de ses propres yeux alors qu'elle se conformera de plus en plus « aux normes académiques de la gravure »¹³⁵⁵. Il convient d'abord de revenir sur la place de l'illustration botanique dans le récit, sur les voyageurs qui dessinent et sur les contraintes éditoriales engendrées par la gravure.

¹³⁵³ En effet, les littéraires et les historiens se sont emparés de la question au regard de quelques auteurs, de certains corpus iconographiques ou de certaines périodes. Réal Ouellet s'est par exemple penché sur la place des gravures dans les œuvres de Lahontan, Catherine Broué a étudié les gravures des récits de Louis Hennepin, Myriam Marrache-Gouraud s'est intéressée aux gravures des écrits de Lafitau, ou encore Gordon Sayre à l'œuvre de Dumont de Montigny : Réal Ouellet, « Le discours des gravures dans les Voyages de Lahontan (1702-1703) », *Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne*, 1995, n° 1-2, p. 31-48. ; Catherine Broué, « L'iconographie de l'exploration louisianaise : concordance et discordances narratives chez Louis Hennepin », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits voyage (XV^e-XVIII^e siècles)*. *op.cit.*, p. 279-297 ; Myriam Marrache-Gouraud, « Lafitau au miroir de la curiosité », dans Mélanie Lozat et Sara Petrella (éd.), *La Plume et le calumet. Jean-François Lafitau et les « sauvages américains »*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 183-200 ; Jean-François Benjamin Dumont de Montigny, *Regards sur le monde atlantique 1715-1747*, édition critique par Gordon M. Sayre et Shannon Lee Dawdy, Québec, Septentrion, 2008. De plus, Stéphanie Chaffray, Sophie Linon-Chipon ou encore Sylvie Requemora-Gros se sont intéressées aux images dans les récits de voyage, au paysage et au corps dans les gravures des récits du XVIII^e siècle. Voir : Sophie Linon-Chipon, « L'iconographie exotique à travers quelques relations de voyage françaises sur la route maritime des épices de 1531 à 1722 », dans Roland Mortier (éd.), *Visualisation*, *op. cit.*, p. 199-210 ; Stéphanie Chaffray, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) », *art. cit.*, p. 7-52 ; Sylvie Requemora-Gros, *Voguer vers la modernité. Le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 389-411. Enfin, les travaux de Pierre-Simon Doyon et de Madeleine Pinault-Sørensen sont les plus fouillés au regard de l'iconographie botanique à l'époque moderne, ainsi que dans les récits de voyage : Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècle*, *op. cit.* ; Madeleine Pinault-Sørensen, *Le livre de botanique [...]*, *op. cit.* ; Madeleine Pinault-Sørensen, « Les voyageurs artistes en Amérique du Sud au XVIII^e siècle », dans Yves Laissus (dir.), *Les naturalistes français en Amérique du Sud : XVI^e-XIX^e siècles*, *op. cit.*, p. 43-56.

¹³⁵⁴ François Moureau, « Image et imaginaire dans l'illustration de la littérature de voyage », *op. cit.*, p. 131.

¹³⁵⁵ *Ibid.*, p. 137.

4.3.1 L'iconographie botanique à l'épreuve du récit de voyage

La fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècles sont marqués par un grand nombre de récits de voyage particulièrement riches en illustrations émanant de voyageurs aux profils de naturalistes et de dessinateurs variés. Les années 1650 et 1660 voient notamment paraître les ouvrages richement illustrés de Charles de Rochefort ou de Jean-Baptiste Du Tertre sur la flore des Antilles, ouvrant une période prospère pour l'illustration botanique. Pour autant, certaines régions de l'empire colonial français comme les Antilles, puis la Louisiane, concentrent l'écrasante majorité de la production visuelle dédiée à la flore américaine. Par ailleurs, l'Amérique du Sud génère beaucoup de trafic et d'intérêts scientifiques qui donnent lieu à des relations de voyage très riches en illustration. L'explication qui nous semble la plus plausible est à aller chercher du côté du territoire et des enjeux politiques qui y sont associés, une hypothèse émise par Madeleine Pinault-Sørensen¹³⁵⁶. En effet, dès leur prise de possession, les Antilles ou même la Louisiane, sont des espaces où la flore abonde et où l'on projette une économie agricole ou de plantation. Il faut donc y cataloguer les richesses, tout en y développant la pharmacopée tropicale pour assurer la survie du modèle agricole en vigueur. De nombreux botanistes de formation ou des missionnaires avec une forte inclination pour la botanique et le dessin se rendent donc dans l'aire caraïbe. En Amérique du Sud, tout comme en Louisiane, la plupart des voyageurs qui parcourent ces régions sont botanistes ou ingénieurs hydrographes de formation, car une partie de leurs missions consiste à faire des relevés astronomiques et cartographiques à des fins militaires : ils sont donc formés au dessin. De Batz, Dumont de Montigny, Le Page du Pratz, Froger, Frézier, Feuillée ou Caillot sont des exemples d'officiers qui ont tous en commun les bénéfices d'un passage par la Marine ou par des cours de mathématiques, d'ingénierie, de cartographie ou d'architecture. Viennent ensuite les botanistes de formation, qui pour la plupart ont évidemment le goût du dessin ou une formation spécifique souvent reçue au Jardin du roi ou à Montpellier. Parmi eux se trouvent Charles Plumier, Louis Feuillée, Jean-Baptiste Labat, Joseph de Jussieu, Jacques-François Artur, Thibault de Chanvalon, Fusée-Aublet, Pierre Barrère, ou Joseph Dombey. Au regard du Canada et des parties septentrionales de l'empire français, les illustrations de la flore sont plus rares. Là encore, les raisons viennent du territoire et de ceux qui le parcourent, la plupart sont des religieux et il faut

¹³⁵⁶ Voir : Madeleine Pinault-Sørensen, « Les voyageurs artistes en Amérique du Sud au XVIII^e siècle », dans Yves Laissus (dir.), *Les naturalistes français en Amérique du Sud : XVI^e-XIX^e siècles*, op. cit., p. 43-56.

rappeler que Louis Nicolas s'était vu refuser la publication de son récit de voyage et de ses dessins au cours de la même décennie que Du Tertre aux Antilles. Depuis Champlain., les représentations de la flore canadienne sont rares, Sarrazin et Gaultier ne publient pas de traités de botanique¹³⁵⁷ et les travaux de Gaultier sont relayés par Duhamel du Monceau dans les *Mémoires* de l'Académie royale des sciences, sans gravures. Dans les ouvrages de Lahontan, de Bacqueville de la Potherie ou de Lafitau, la nature canadienne est rarement mise en avant, lorsqu'elle l'est, celle-ci est particulièrement désertique et ne focalise pas l'attention des graveurs de leurs récits. Les voyageurs en question décrivent pourtant de nombreuses richesses naturelles de la région, mais elles sont surtout articulées à un discours ethnographique et non botanique. Une remarque de Louis Hennepin dans l'épître de sa *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique* trahit pourtant un goût général pour l'illustration dans le récit de voyage, lorsque ce dernier déclare que :

Le Libraire a enrichi ce Tome de toutes les Cartes, & de toutes les Tailles douces nécessaires pour donner une Idée nette de certaines choses, qui se comprennent mieux, quand on en a quelque représentation devant les yeux. Vous y verrez sur tout une description du grand Saut de Niagara qui est la plus belle & tout ensemble la plus effroyable Cascade, qui soit dans tout l'Univers¹³⁵⁸.

Les seules contributions iconographiques de ces quelques auteurs qui parcourent le Canada feront l'objet de compilations et de publications qui seront le fruit de l'Académie royale des sciences ou qui proviendront de Duhamel du Monceau¹³⁵⁹. Or, un auteur s'est attelé à écrire une flore du Canada au milieu du siècle, qui a tout particulièrement attiré l'attention de Pierre-Simon Doyon : Charlevoix et sa *Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale*¹³⁶⁰. Il faut donc avoir conscience de ce contexte et de ces différents facteurs pour se pencher sur la place des planches de botanique dans le récit, en partageant les œuvres en deux groupes distincts, celles dont les planches sont le fait des voyageurs et celles dont les planches sont le fait des éditeurs.

¹³⁵⁷ Sur la période, seul le botaniste étranger Pehr Kalm publie le récit de son voyage, qui sert à la fois de véritable traité de la flore canadienne, voir : Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, édition critique par Pierre Tisseyre, *op. cit.*

¹³⁵⁸ Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale [...]*, *op. cit.*, Épître, s. p.

¹³⁵⁹ L'agronome compilera tout le savoir disponible sur la flore américaine pour certains de ses ouvrages les plus connus, comme par exemple : Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture, &c.*, Paris, Saillant, 1768, 2 vols. ; Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité des arbres et des arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, H. L. Guerin & L. F. Delatour, 1755, 2 vols.

¹³⁶⁰ Pierre-Simon Doyon, *L'univers botanique de Pierre-François-Xavier de Charlevoix*, *op. cit.*

Au tournant du Siècle des Lumières, les récits de voyage de Plumier, de Froger, de Feuillée, de Frézier et de Labat ont une large composante visuelle en matière de botanique, dans la suite des écrits de Rochefort et de Du Tertre. Plumier raconte que « nous avons tant de belles & fideles relations des Isles Antilles »¹³⁶¹ en se référant à ces deux prédécesseurs, il voit dans le dessin une manière unique de contribuer à la description de la nature de l'aire caraïbe. Dans la préface de sa *Description des plantes de l'Amérique avec leurs figures*, il écrit :

J'y ay dessiné, & décrit près de six cens plantes differentes, dont je donne une partie dans ce volume ; & comme je sçavois par ma propre experience, qu'il est tres difficile de bien connoistre une plante par des figures en petit, j'ay voulu les dessiner dans leur grandeur naturelle. On sera peut-estre surpris que je n'en donne que le simple trait sans ombre, mais j'ay esté bien aise de les graver de manière, qu'on y pust ajoûter le coloris plus facilement, comme nous voyons dans tous les ouvrages de Fuchs¹³⁶².

Le minime est l'un des rares à parler de la couleur et de ses inspirations avouées pour la composition de ses gravures. En son temps et à l'échelle du siècle, Plumier est unique, car ses ouvrages sont complètement organisés autour de ses dessins, qu'il réalise par centaines et l'on sait grâce à Martin Lister qu'il « étoit allé plusieurs fois à Versailles pour tâcher d'obtenir que l'imprimerie royale »¹³⁶³ se charge de publier tous ses dessins. Au sein de sa *Description* et de son *Traité des Fougères*, la description est subordonnée à la gravure, Plumier écrit déclare alors : « j'ay tasché de les décrire le plus succinctement qu'il m'a esté possible »¹³⁶⁴. Il faudra attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle avec l'*Histoire des plantes de la Guiane* de Fusée-Aublet pour voir apparaître des ouvrages similaires, bien que ce dernier ne soit pas le dessinateur exclusif de ses planches, au sein desquels le récit du voyage est surtout contenu dans la préface, tandis que l'iconographie botanique structure l'ouvrage. Comme le relève Alice Hamonou-Mahieu, nous ne savons pas dans quelles conditions Plumier dessinait, nous savons qu'il s'était constitué un manuel des plantes copiées d'après les ouvrages de Du Tertre, de Pison et Margrave pour faciliter ses observations¹³⁶⁵, mais avons très peu d'informations quant à la façon dont il se prêtait au dessin. Son œuvre n'en est pas moins le témoin d'un goût sans précédent pour la flore américaine.

¹³⁶¹ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, op. cit., Préface, s. p.

¹³⁶² Id.

¹³⁶³ Martin Lister, *Voyage de Lister à Paris en 1698*, traduit pour la première fois et annoté par la Société des bibliophiles français, Paris, pour la Société des Bibliophiles, 1873, p. 77.

¹³⁶⁴ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, op. cit., Préface, s. p.

¹³⁶⁵ BA.Ms 913 : « Extrait des ouvrages de Margrave et de Pison », Charles Plumier, fin du XVII^e siècle.

Sur la même période que le minime, Louis Feuillée est un voyageur naturaliste qui dessine les plantes qu'il rencontre au cours de son voyage en Amérique du Sud. Dans le journal de son voyage, les planches de botanique ne sont pas insérées dans la narration et sont rassemblées dans une *Histoire des Plantes medecinales qui sont le plus en usage aux royaumes de l'Amerique meridionale, du Perou & du Chily, composée sur les lieux*. Comme Plumier, la démarche est celle de l'inventaire, bien qu'il privilégie des plantes alimentaires et médicinales aux qualités particulières. Toutes les plantes sont associées à une description et à des renvois au journal dans lequel il parle régulièrement du temps qu'il passe à dessiner. En août 1710 il dit par exemple que « le matin après avoir fait tous mes exercices, les grandes chaleurs m'ayant obligé de quitter ma tente, je m'occupai dehors & à l'air à dessiner ce que j'avois apporté le jour précédent »¹³⁶⁶, en septembre, il rapporte encore : « je profitai de ce beau tems pour en dessiner la vûë »¹³⁶⁷ à propos du paysage de la vallée d'Ylo. Au sein des récits de voyage qui sont le fruit de voyageurs artistes botanistes, les illustrations de la flore abondent et occupent une place de choix, alors qu'elles sont au nombre de cent chez Feuillée. Dans les ouvrages de Plumier et de Feuillée, le but est de produire un inventaire de plantes pouvant éventuellement servir l'avancée de la classification botanique, les planches sont donc organisées suivant le modèle d'un traité de botanique. Quelques années plus tard, toujours en Amérique du Sud, le *Journal du voyage fait par ordre du roi*, écrit par La Condamine, montre également que l'intention de Joseph de Jussieu était de dessiner et de recenser la flore à la manière de ses prédécesseurs. Si le journal de La Condamine n'est pas accompagné de planches botaniques — ce dernier s'abstient même de décrire toutes les plantes rencontrées en évoquant volontiers les herborisations de son compagnon de voyage —, il fait état des écrits et des dessins de Jussieu à plusieurs reprises, comme lorsqu'il se trouve dans la région fertile qui se trouve au pied des volcans Pichincha et Coraçon :

On commence à voir quelques mousses qui tapissent les rochers, diverses espèces de bruyères, qui, bien que vertes & mouillées, font un feu clair, & nous ont été souvent d'un grand secours : des mottes arrondies de terre spongieuse, où sont plaquées de petites plantes radiées & étoilées, dont les pétales sont semblables aux feuilles de l'if, & quelques autres plantes dont je laisse la description à M. de Jussieu¹³⁶⁸.

¹³⁶⁶ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes occidentales*, op. cit., p. 14.

¹³⁶⁷ *Ibid.*, p. 35.

¹³⁶⁸ Charles-Marie de La Condamine, *Journal du voyage fait par ordre du Roi à l'Équateur*, op. cit., p. 49.

Lors d'un séjour à Alausí en Équateur, comme le souligne La Condamine, Jussieu profite en effet de chaque occasion pour dessiner des plantes nouvelles comme le quinquina [**Fig. Joseph de Jussieu 1 à Fig. Joseph de Jussieu 6**] ; il s'aventure dans la région à la manière de Feuillée :

En descendant de Choujaï, je trouvai M. Godin & le reste de notre compagnie, hors M. Bouguer, rassemblés à Alasoussi. M. de Jussieu en partit le 22 pour aller à Loxa visiter l'arbre du Quinquina, & les autres plantes du pays : il étoit accompagné de feu M. Seniergues notre Chirurgien [...] M. de Jussieu emmenoit aussi avec lui M. de Morainville, pour dessiner sous ses yeux les plantes rares des environs de Loxa & de Zaruma¹³⁶⁹.

Dans les récits de voyage de Froger et de Labat qui parcourent l'Amérique du Sud et les Antilles, l'iconographie botanique occupe une place bien différente, que l'on pourrait caractériser d'illustrative. De la Guinée à Cayenne, en passant par le Brésil, dans sa *Relation d'un voyage*, Froger se focalise sur :

Les interests particuliers de chaque Colonie, les forces, la situation & les avantages des Ports, les Mœurs, les Coûtumes & la Religion des peuples, & enfin les proprietez des Fruits, des Plantes, des Oyseaux [...] qui m'ont paru extraordinaires : ce que j'ay exprimé autant que j'ay pû, par un grand nombre de figures, que j'ay dessinées sur les lieux¹³⁷⁰.

Froger dessine de nombreuses cartes, des paysages, des animaux et quantité de plantes qu'il insère dans son récit au gré de ses descriptions de la nature des lieux qu'il parcourt. L'auteur donne à l'iconographie une fonction éminemment didactique au sein de son œuvre au regard de la description, à la manière des auteurs des XVI^e et XVII^e siècles. Lorsque les vents portent l'expédition vers le détroit de Magellan au niveau du Cap des Vierges, Froger est surpris de découvrir un territoire rocheux, où vivent des Amérindiens qui « quelque froid qu'il fasse, ils sont toujours nus, à l'exception des épaules qu'ils couvrent de peaux de Chiens de Mer [...] leurs cazes consistent seulement en un demy-cercle de branchages, qu'ils plantent & entrelassent pour se mettre à l'abry du vent »¹³⁷¹. L'auteur dessine donc un paysage [**Fig. Froger 5**] où au milieu des « montagnes couvertes de neige pendant toute l'année » se trouvent deux autochtones, l'un est nu et semble avoir froid, l'autre a une peau de chien sur les épaules et tente de cacher sa nudité. Leurs cabanes sont représentées en arrière-plan pour illustrer la description donnée par Froger : la gravure a une fonction résolument illustrative, tout en révélant les qualités de dessinateur de l'ingénieur

¹³⁶⁹ *Ibid.*, p. 75-76.

¹³⁷⁰ François Froger, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697 aux côtes d'Afrique, Détroit de Magellan, Brésil, Cayenne & Isles Antilles par une escadre des vaisseaux du roy*, op. cit., Préface, s. p.

¹³⁷¹ *Ibid.*, p. 98.

hydrographe qui a le souci du détail. Comme nous l'avons évoqué, parmi les plantes curieuses insérées dans sa relation, le voyageur dessine l'ananas [Fig.Froger 1] et les cerises du Brésil [Fig.Froger 6], comme nous l'avons évoqué, Froger cherche à divertir et à imaginer son récit, sa prétention n'est pas celle de l'inventaire botanique.

En suivant un modèle semblable à celui de l'ingénieur Froger, Labat parvient à combiner deux manières d'insérer les illustrations de la flore dans son œuvre : son ambition est quasi encyclopédique, or les planches surviennent de façon didactique et illustrative. Dans son *Nouveau voyage*, les images prolifèrent autant que ses descriptions, il y insère des gravures très diverses de la flore. Sur certaines planches, Labat juxtapose les spécimens comme dans le cas des choux palmistes [Fig.Labat 1722 7] ou de l'ananas et du caratas [Fig.Labat 1722 1], alors qu'il en isole d'autres au sein d'un paysage très rudimentaire avec l'exemple du bananier [Fig.Labat 1722 8]. Les ambitions de Labat se reflètent jusque dans la disposition de ses gravures, ce dernier ne pouvant s'empêcher de surcharger certaines planches ou même certaines descriptions. Par exemple, en plus du bananier, il ajoute une gravure des bananes à part [Fig.Labat 1722 9 et Fig.Labat 1722 10] alors qu'il aurait pu rassembler l'arbre et son fruit sur une seule page. Par l'entremise des gravures, Labat insiste sur l'importance de certains spécimens, de leurs usages ou de leur économie, le tout est inséré dans son récit au gré de ses découvertes, de ses descriptions et de leur teneur. Comme nous l'avons vu au regard du recours aux dérives descriptives, le religieux ne fait pas non plus de compromis avec l'iconographie botanique dans les différents volumes de son *Nouveau voyage*. Les gravures sont nombreuses et Labat ne respecte pas de méthodologie particulière au regard de leur répartition, tout comme de leur mise en page.

De manière générale, les planches de botanique reflètent l'état des connaissances des voyageurs et les visées qu'ils donnent à leurs descriptions de la flore. Dans sa *Relation du voyage de la mer du Sud*, comme nous l'avons vu Frézier dessine quelques spécimens dont il souhaite mettre en avant les qualités particulières ou le caractère singulier, à côté de cartes, de gravures de la faune sud-américaine et de scènes ethnographiques. Il insère une gravure d'un cotonnier [Fig.Frézier 2], du fraisier du Chili [Fig.Frézier 1], des pois du Pérou [Fig.Frézier 4] et d'un arbrisseau nommé *quinchamali* [Fig.Frézier 3] dans sa relation, tout en essayant d'en décrire les caractères de la fleur ou de la fructification. De Milhau a recours au même procédé dans son *Histoire de l'isle de Cayenne* au sein de laquelle il insère le dessin d'un plant de café dessiné d'après nature au détour d'une page [Fig.de Milhau 2]. La particularité de l'œuvre de Frézier vient

de son goût pour l'histoire naturelle, de ses grandes qualités de cartographe et de l'attention particulièrement érudite qu'il parvient à donner à la flore. En même temps, il appartient à une génération de voyageurs qui privilégient un récit écrit en suivant l'itinéraire du voyage, au sein duquel l'histoire naturelle surgit au détour d'une page. Frézier représente également certaines plantes par le biais de leurs usages, comme la coca qu'il dessine au cœur d'une scène donnant à voir des Incas du Pérou [Fig.Frézier 6] ou encore le maïs qui est gravé dans la main d'une « Indienne du Chily » qui se tient à côté d'une autre « Indienne du Chily brouant du mays pour en faire de la farine » [Fig.Frézier 5], alors que l'auteur décrit les mœurs de ces peuples. La flore peut donc être le sujet de certaines gravures à caractère ethnographiques.

Au regard des ouvrages dédiés à la Louisiane, les planches de botanique sont nombreuses et constituent même le seul matériau qui nous soit parvenu du voyageur Alexandre de Batz¹³⁷². Elles occupent encore une place tout à fait stratégique au sein des récits de voyage de Le Page du Pratz ou de Dumont de Montigny, deux voyageurs dessinateurs tous deux ingénieurs de formation. Les *Mémoires historiques sur la Louisiane* de Dumont de Montigny sont publiés en 1753 en deux volumes, dont les seules planches du premier volume sont des gravures botaniques. Dans le récit de l'ingénieur, la flore apparaît dans l'un des tous premiers chapitres dédiés aux arbres fruitiers et sauvages de la Louisiane, il s'agit en même temps des seules représentations détaillées de la colonie. Le Page du Pratz suit une structure similaire dans son *Histoire de la Louisiane* éditée en trois volumes en 1758. Tout le second volume de la relation répertorie la faune et la flore de la colonie, Le Page du Pratz représente un grand nombre de fruits, de légumes et d'arbres fruitiers ou à bâtir du pays. Stéphanie Chaffray souligne que chez les deux auteurs, le plan du livre et la mise en avant des planches de plantes reflètent la démarche d'inventaire des voyageurs qui cherchent à promouvoir la quantité de ressources à exploiter dans la colonie. De fait, dans certains cas, la place de l'iconographie botanique à l'intérieur d'un récit de voyage est loin d'être anodine ou le fait de la progression géographique du voyageur. Les voyageurs naturalistes ont conscience du fait qu'ils « forgent la représentation que les lecteurs se font d'un continent et l'imaginaire qui en découle »¹³⁷³.

¹³⁷² À propos d'Alexandre de Batz et de ses archives, voir : Samuel Jr. Wilson, « Louisiana drawings by Alexandre De Batz », *Journal of the Society of Architectural Historians*, Mai 1963, vol. 22, n° 2, p. 75-89.

¹³⁷³ Sylvie Requemora-Gros, *Voguer vers la modernité : le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., p. 400.

Au cours du XVIII^e siècle, deux auteurs s'illustrent enfin par des recueils de planches à caractère savant dont ils ne sont pas les seuls dessinateurs, il s'agit de Charlevoix et de Fusée-Aublet, qui fabriquent d'ailleurs leurs représentations en partant d'un socle de références communes¹³⁷⁴. Le premier produit une flore du Canada qui respecte le format du traité et s'avérant être le fruit d'un voyageur compilateur ; le second propose celle de la Guyane dans un ouvrage entièrement dédié à la flore de la colonie américaine. Dans le cas de Charlevoix et de la *Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale*, la démarche du voyageur consiste à produire une somme inédite en inventoriant la flore de la Nouvelle-France à partir de ses propres observations ou encore des principaux écrits sur le sujet. Le format du traité privilégié par Charlevoix implique enfin une volonté de faire œuvre dans le domaine de la littérature coloniale autant que dans le domaine de la botanique. Or, son ouvrage ne parvient pas au même niveau que celui d'un voyageur tel que Fusée-Aublet dont le but évident est d'offrir une flore de la Guyane qui servirait la classification linnéenne, dont le contenu attirera notre attention au regard de la question de la fabrique d'une illustration savante.

Avant de nous intéresser à la manière dont la flore est représentée par les voyageurs naturalistes de notre corpus, il convient de mentionner les quelques auteurs dont les œuvres sont publiées avec des illustrations qui évoquent le paysage du Nouveau Monde, sans pour autant offrir des planches de botanique au lectorat français. Parmi ces auteurs se trouvent Louis Hennepin, Bacqueville de la Potherie ou encore Lafitau, dont les gravures des ouvrages sont le fait des libraires parisiens, qui n'ignorent pas complètement la faune et la flore américaines. Les planches des récits de voyage d'Hennepin ont fait l'objet d'une étude attentive de la part de Catherine Broué, qui rappelle que certaines illustrations sont réalisées après coup et sont le fruit :

Des dessinateurs ou des graveurs qui n'ont pour toute expérience du territoire et des événements racontés que la description écrite ou orale que d'autres en ont faite, ces illustrations entretiennent un rapport encore plus complexe entre le référent et sa représentation écrite, en faisant souvent tout à la fois écho et entorse à cette représentation¹³⁷⁵.

¹³⁷⁴ Par exemple, les deux auteurs copient abondamment certains ouvrages comme celui de Mark Catesby, *Histoire naturelle de la Caroline, la Floride, & les isles Bahama*, *op. cit.*

¹³⁷⁵ Catherine Broué, « L'iconographie de l'exploration louisianaise : concordance et discordances narratives chez Louis Hennepin », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits voyage (XV^e-XVIII^e siècles)*, *op. cit.*, p. 279-280.

En général, dans les ouvrages dont les gravures ne sont pas le fait du voyageur, on ne trouve pas plus d'une dizaine de planches en moyenne par livre¹³⁷⁶ et les illustrateurs se focalisent sur ce qui surprendra le plus le lecteur. La flore est donc souvent laissée de côté, d'autant qu'elle nécessite la maîtrise du dessin d'histoire naturelle. À travers les multiples éditions du voyage du récollet, nous trouvons donc la vue des chutes du Niagara que nous avons évoquée précédemment [Fig.Hennepin 1698 1], qui laisse entrevoir des forêts épaisses non sans intérêt pour le lecteur de l'époque qui remarque l'abondance en bois largement décrite par Hennepin dans son récit. Une autre gravure, qui représente un bison, un opossum et un pélican dans un paysage boisé où surgit un palmier [Fig.Hennepin 1698 2], révèle au moins de quelle manière les graveurs parisiens insèrent les gravures dans le récit de voyage pour en appuyer certaines descriptions extraordinaires en insistant volontiers sur l'histoire naturelle du pays, d'une importance *a priori* marginale dans la relation d'Hennepin. Si le bison était au cœur d'une économie particulière et qu'il était un produit colonial que l'on consommait pour sa viande ou que l'on chassait pour ses peaux, c'est encore par l'angle de la consommation que nous allons voir apparaître certaines plantes dans les gravures des *Mœurs* de Lafitau. Le prisme de l'alimentation ou des produits américains intéresse vraisemblablement les libraires, comme le souligne Stéphanie Chaffray à propos de l'œuvre du jésuite¹³⁷⁷. Tout comme l'exemple du maïs représenté avec des Amérindiens dans l'œuvre de Frézier, certaines plantes figurent dans des gravures à caractère ethnographique ou paysagères chez Lafitau. Dans les *Mœurs*, des gravures sont insérées dans le récit par l'éditeur, Saugrain l'aîné, dont le rôle est illustratif et didactique. La gravure intitulée « Ménages des Sauvages de l'Amérique Méridionale et Septentrionale » [Fig.Lafitau 1724 2] donne par exemple à voir au premier-plan, un plant de maïs, de manioc et de pomme de terre, tandis qu'au second plan, les techniques de préparation des Amérindiens sont illustrées, alors que l'arrière-plan rend compte d'un paysage relativement neutre étant donné que la gravure est le lieu de rencontre de l'aire caraïbes et de la vallée du Saint-Laurent¹³⁷⁸. Les exemples des œuvres de Lafitau ou de Hennepin dont les illustrations ne sont pas réalisées par leurs auteurs suffisent toutefois à révéler un intérêt pour la

¹³⁷⁶ Sylvie Requemora-Gros, *Voguer vers la modernité : le voyage à travers les genres au XVII^e siècle*, op. cit., p. 393.

¹³⁷⁷ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 64.

¹³⁷⁸ *Ibid.*, p. 255.

flore américaine ainsi qu’au paysage colonial, au sein duquel la présence de certains végétaux suffit à évoquer l’ailleurs.

Grâce à ce panorama de la place de l’iconographie botanique dans le récit de voyage, nous avons vu que, comme la description des richesses naturelles de l’Amérique, l’illustration de la flore persiste dans le genre viatique, qu’elle soit l’œuvre du voyageur ou de son éditeur. Il s’agit donc désormais de nous pencher sur la manière dont ces derniers élaborent ou construisent les planches de botanique à destination du récit de voyage, car si la place et le statut conférés à l’illustration sont révélateurs des ambitions de l’ouvrage ou de l’entreprise coloniale dans son ensemble, la présentation des spécimens n’est pas le fruit du hasard.

4.3.1 Enjeux et normes de l’illustration savante dans le récit

Au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, l’illustration de la flore peine à se détacher de la cartographie¹³⁷⁹, celle-ci ne commence à véritablement se normaliser au sein de la littérature de voyage que dans la seconde moitié du Grand Siècle. En France, ce que François Moureau appelle l’illustration technique¹³⁸⁰ se développe au sein du genre viatique avec les écrits de Charles de Rochefort ou de Jean-Baptiste Du Tertre, or les deux auteurs peinent à consacrer une pleine page à un seul spécimen végétal. Ces deux voyageurs naturalistes sont encore tributaires des modèles qui sont ceux d’Oviedo ou de Pison et Margrave. Dans leurs écrits, le texte encadre l’apparition de la flore, qui n’est pas représentée en respectant une échelle constante et particulière. Dans le second volume de l’*Histoire générale des Antilles*, Du Tertre qui collabore avec Sébastien Leclerc pour ses gravures agglomère le végétal sur une double page, où le manioc côtoie le panache de mer, où le pignon d’Inde surplombe le pétun et où l’ananas trône au milieu de tous ces spécimens, plus gros qu’un régime de bananes ou qu’un chardon épineux [Fig.Du Tertre 2]. Chez Rochefort, les problèmes d’échelle sont persistants, de sorte que l’auteur fait graver certaines plantes à côté de figures humaines se tenant à côté d’un fruit ou d’un arbuste. Dès lors, comment la représentation de la flore se normalise-t-elle au sein du récit de voyage et à quelles fins ?

¹³⁷⁹ Comme nous l’avons notamment vu avec l’exemple de la carte géographique de Champlain, voir : *Supra*, Chapitre 2, 2.1, 2.1.1.

¹³⁸⁰ François Moureau, « Image et imaginaire dans l’illustration de la littérature de voyage », *op. cit.*

À la fin du XVII^e siècle, le dessin botanique adopte certaines normes au sein du Jardin du roi et de l'Académie royale des sciences, où un dessin botanique de qualité doit avant tout être réalisé d'après nature. La tendance n'est pas complètement neuve, dès le milieu du siècle précédent, des peintres d'histoire naturelle comme Jacques Le Moyne de Morgues peignent des fruits ou des légumes « le tout après le vif »¹³⁸¹. L'entreprise des vélins contribue considérablement à valoriser la représentation d'un spécimen d'après nature et par page au format *in-folio*, avec son nom en français et en latin sur un fond neutre : jeu d'échelle, dénomination, vraisemblance et neutralité sont des principes directeurs importants de l'illustration technique. Il est même possible de voir dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes* de Denis Dodart de 1676 les premières normes écrites relatives à la figuration des plantes. Dodart explique que des figures sur de grands formats de papier sont à préférer pour tenter de représenter une plante grandeur nature et que si l'on peut « couper en deux sans la rendre méconnaissable, on en représente ordinairement les deux moitiés dans la même Planche »¹³⁸². Pour les plantes trop grandes, comme les plantes exotiques telle que la « Morelle de Virginie » qu'il prend comme exemple, il ne faut en donner qu'une des parties avec les figures accessoires de quelques éléments essentiels des plantes. Dodart encourage la représentation de la plante à différents stades de sa floraison et avec sa graine, à propos des arbres, il recommande de se focaliser sur les particularités de leurs feuilles : le seul moyen de parvenir à représenter la partie d'un arbre d'après nature. Enfin, la couleur peut être un ajout potentiel, mais elle ne doit pas être la priorité du graveur. Les indications de Dodart sont générales, mais elles font autorité et le dictat du dessin d'après nature valorise l'importance du voyage en France et au long cours, car s'il faut dessiner en ayant le spécimen devant les yeux, il faut se déplacer.

Les directives propres à Dodart sont directement adoptées par Charles Plumier, aussi bien dans sa *Description des plantes de l'Amérique* que dans son *Traité des Fougères*. Il y coupe par exemple un spécimen trop grand de *Filix latifolia caudata, pinnulis lonchitidis dentatis* [Fig.Plumier 1693], la feuille est représentée d'après nature avec en arrière-plan, sa tige et ses racines, l'ensemble donnant une idée de la taille démesurée de la fougère dans son ensemble. Le voyageur suit à la lettre les remarques de Dodart quant au choix de parties à dessiner et de leur

¹³⁸¹ Anne Lafont, *L'artiste savant à la conquête du monde moderne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 214.

¹³⁸² Denis Dodart, *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes*, op. cit., p. 6.

taille, il privilégie un format *in-folio*, ainsi qu'une échelle qui reproduit la grandeur naturelle des plantes représentées sur fond neutre, avec la possibilité d'ajouter de la couleur. Nous savons pourtant que Plumier s'était inspiré des dessins de Pison et de Margrave ou encore de Du Tertre, or il s'en tient à une méthode précise et nouvelle pour représenter les plantes américaines. Pour autant, comme le souligne Alice Hamonou-Mahieu, les planches de Plumier « ne sont pas de véritables planches de botanique dans le sens où elles ne détaillent pas toutes les parties du spécimen : racines, feuilles, inflorescences, fruits ou graines vus sous différents angles »¹³⁸³, car au cours du siècle, le dessin aspire à être plus précis, mais Plumier appartient à une époque où la seule méthode de classification en cours d'adoption est celle de Tournefort, qui encourage les botanistes à ne représenter que quelques parties de chaque plante. Dans un autre ouvrage intitulé *Nova plantarum Americanum Genera*, dans lequel le Minime rassemble des plantes observées dans les Antilles par famille, il ne fait graver que les éléments qui, selon Tournefort, permettent de reconnaître une plante et sa famille. Dans les *Elemens de botanique*, le botaniste parisien écrit qu'« on sera peut-être surpris de ne trouver dans cet ouvrage ni les figures entieres de chaque espece de plante ni leurs vertus »¹³⁸⁴ or seules les parties et certains caractères suffisent. Telle est la méthode suivie par Plumier si l'on regarde par exemple sa gravure du « magnolia » dont il crée le nom et ne représente que la fleur et ses parties distinctes.

En dehors de l'œuvre de Plumier qui est unique au sein de la littérature de voyage, les voyageurs de la première moitié du XVIII^e siècle publient très rarement au format *in folio* et adoptent une échelle différente pour leurs gravures, tout en gardant la représentation d'après nature comme principe directeur. Louis Feuillée représente les spécimens en entier, sur fond neutre, avec leur fruit et leurs racines, ainsi qu'à différents stades de floraison s'il le peut, comme pour la *Solanum tuberosum minus atriplicis* [Fig.Feuillée 1725 2]. Il dessine d'après nature et pour des raisons probables d'ordre économique ; il rassemble souvent deux, voire trois spécimens sur une seule planche. Ses illustrations sont détaillées et ont été réalisées directement d'après les dessins de l'auteur peints au retour de ses herborisations. Feuillée a le souci de représenter la flore *in situ*, il raconte même parfois utiliser les pigments de la plante qu'il décrit pour dessiner, comme dans le

¹³⁸³ Alice Hamonou-Mahieu, « Les voyages du Père Charles Plumier (1646-1704) : des dessins de la faune et de la flore des îles françaises d'Amérique (Martinique, Guadeloupe et Saint Domingue) à la fin du XVII^e siècle », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, 2008, vol. 15, p. 61.

¹³⁸⁴ Joseph Pitton de Tournefort, *Elemens de botanique, ou Méthode pour connoître les plantes*, op. cit., vol. 1, Avertissement.

cas du *Parqui* [**Fig.Feuillée 1725 3**] lorsqu'il déclare : « le suc de ce fruit est d'un beau violet, je m'en suis servi dans tous mes desseins »¹³⁸⁵. Après Plumier, qui s'était attaché à suivre les méthodes de classification et de dessin préconisées par Tournefort¹³⁸⁶ et Feuillée qui a une formation botanique avancée, les voyageurs naturalistes dessinent surtout en fonction de leurs capacités et représentent les plantes d'une manière généralement moins savante et complexe pour le lectorat des récits de voyage.

Dans les ouvrages de Froger et de Labat, les plantes sont dessinées d'après nature et gravées en respectant certaines constantes : les deux voyageurs tentent de représenter les spécimens en fleurs ou avec leurs fruits, le tout sur un fond neutre. Frézier fait partie des rares voyageurs à faire la liaison entre des ouvrages tels que ceux de Plumier et de Feuillée, qui ont vocation à publier de véritables traités de botanique et les journaux de voyage de Froger et de Labat. Frézier dessine par exemple le fraisier du Chili [**Fig.Frézier 1**] en jouant des jeux d'échelle. Deux plants de fraisier, l'un en fleurs, l'autre portant deux fruits sont représentés rattachés au même sol. Frézier insiste sur la « grandeur naturelle » de la fraise, qui a donc une taille tout à fait disproportionnée par rapport au reste de la composition : la singularité du fruit et de l'observation sur le terrain dictent la composition tout comme l'effet qu'elle doit produire sur le lecteur. En même temps, dans certains cas les gravures de l'auteur sont de véritables objets de science. Par exemple, il représente un plant de coton en suivant une méthode scientifique, voire mathématique, qui semble trancher avec le format du récit de voyage. Il dessine le plant sur fond neutre [**Fig.Frézier 2**], des lettres gravitent autour du spécimen et de ses parties dans une « explication de la planche » très détaillée. Frézier explique que « ce dessein est la moitié de la grandeur naturelle »¹³⁸⁷, il adopte une échelle réduite permettant de voir le plant en entier et de la lettre A à I, il détaille la grande feuille à cinq pointes de la plante, les fleurs « vûes differemment », ou encore la « graine dépouillée »¹³⁸⁸, le tout fait l'objet d'une pause dans la narration. La gravure témoigne d'une volonté de mise en ordre du

¹³⁸⁵ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes occidentales*, op. cit., p. 52.

¹³⁸⁶ Voir : Joseph Pitton de Tournefort, *Elemens de botanique, ou Méthode pour connoître les plantes*, Paris, Imprimerie royale, 1694, 3 vols.

¹³⁸⁷ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud*, op. cit., p. 24.

¹³⁸⁸ *Id.*

monde, tout en étant « archives d'un discours », car le voyageur raconte que « Dampier¹³⁸⁹ en a dessiné d'une autre espece qui se trouve au Brésil »¹³⁹⁰. Le dessin botanique peut être le lieu de la mise en avant d'un savoir botanique particulier et peut-être révélatrice, plus que la description, du champ de connaissances scientifiques du relateur.

L'élaboration de l'image technique devient, au cours du siècle et suivant les recommandations de Linné, le lieu de mise en avant d'un champ de connaissances propres à chaque voyageur qui sont encouragés à se référer aux ouvrages d'auteurs tels que Thevet, Fuchs, Belon ou Cornuti. Madeleine Pinault-Sørensen insiste sur le fait que l'illustration s'affirme comme le fruit d'une « démarche analytique »¹³⁹¹, elle doit résulter d'une observation d'après nature attentive, mais elle doit aussi apporter quelque chose de potentiellement nouveau aux sciences naturelles. Comme la description, l'illustration d'histoire naturelle ne doit pas être gratuite ou purement illustrative et le renvoi à certaines figures existantes se généralise. Dans son *Histoire des plantes de la Guiane française*, Fusée-Aublet déclare par exemple à propos de la *Periploca* que « la figure du P. Plumier représente la plante au mieux dans toutes ses proportions »¹³⁹², il n'en donne donc pas d'illustration. Pierre-Simon Doyon a aussi montré que Charlevoix conçoit sa *Description des plantes principales de l'Amérique* en se basant sur les travaux de botanistes qui l'ont précédé ou qui lui sont contemporains, comme les planches de Lafitau, de Catesby ou de Cornuti. L'historien de l'art a établi des tableaux de correspondances illustrant le travail de compilation et de copie à l'œuvre au sein des descriptions et des images botaniques de Charlevoix. À l'égard de la planche qui représente la « fougère qui porte des Bayes » [**Fig.Charlevoix 3**], il reproduit en réalité la planche de la « filix baccifera » [**Fig.Cornuti 2**] de Cornuti : les récits de voyage sont le lieu d'une circulation importante des savoirs sur la flore américaine au cours du siècle. Fusée-Aublet fait de même lorsqu'il prépare son ouvrage sur l'*Histoire des plantes de la Guiane*, il calque d'ailleurs les gravures botaniques des ouvrages de Catesby ou de Miller auxquelles il se reporte.

¹³⁸⁹ William Dampier est un navigateur anglais qui a collecté et dessiné un grand nombre de spécimens lors d'un voyage au Brésil réalisé en 1699, alors qu'il est déployé dans l'aire caraïbe alors qu'il est en voyage de circumnavigation. Voir : Stephen A. Harris, Serena K. Marner et Carolyn Proença, « William Dampier's Brazilian Botanical Observations in 1699 », *Journal of History of Collections*, 2017, vol. 29, n° 2, p. 227-235.

¹³⁹⁰ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud*, op. cit., p. 24.

¹³⁹¹ Madeleine Pinault-Sørensen, *Le livre de botanique : XVII^e-XVIII^e siècles*, op. cit., p. 79.

¹³⁹² Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française, rangées suivant la méthode sexuelle*, op. cit., vol. 1, p. 273.

Bien que ces auteurs s'illustrent par la qualité de leurs planches botaniques, certaines contraintes de l'image technique se normalisent au sein d'ouvrages aux visées publicitaires. Dans les années 1750, des auteurs dont les dessins sont moins précis ou de moindre qualité, tels que ceux de Le Page du Pratz ou de Dumont de Montigny, adoptent les codes de l'illustration savante. Les quelques quarante planches du second volume de l'*Histoire de la Louisiane* de Le Page du Pratz sont un exemple particulièrement intéressant de la manière dont les relateurs tentent d'intégrer l'illustration botanique à leurs récits malgré un trait naïf. Durant son long séjour en Louisiane, Le Page du Pratz herborise et s'intéresse à la flore du pays, où il cherche des spécimens susceptibles d'intéresser les Français pour leurs vertus économiques, nourricières, médicinales ou parfois, simplement esthétiques. Les illustrations de l'ingénieur laissent penser qu'il a eu connaissance des méthodes préconisées par Tournefort pour représenter un spécimen, qu'il associe à un dessin en pied de chaque espèce observée. Le « Laurier à Tulippe » [Fig. Le Page du Pratz 7] est dessiné avec ses racines et de manière géométrique, les feuilles de l'arbre forment un cercle touffu, tandis qu'autour du tronc gravitent certains détails du spécimen : les « feuilles toujours vertes », « sa graine rouge » ou encore « son fruit » et « sa fleur blanche ». Le Page du Pratz décrit l'arbre comme étant semblable « à la grosseur de nos Noyers ordinaires ; sa tête est naturellement très-ronde, & si garnie [...] la forme de son feuillage naturellement ronde, & sa feuille toujours verte, feroient sans contredit des avenues dignes d'un Jardin Royal »¹³⁹³ et « sa graine paroît d'une couleur rouge très-vive »¹³⁹⁴. Le dessin et la description sont approximatifs, or il faut reconnaître chez le voyageur une volonté de donner des images utiles de chaque plante. Si l'auteur est moins bon dessinateur que Frézier ou Labat, il montre à quel point la volonté d'intégrer des planches détaillées de la flore se généralise dans le récit de voyage au cours du siècle dans un rapport de complémentarité avec la description. Toutes les illustrations de Le Page du Pratz portent les traces d'un savoir sur les plantes, le melon d'eau [Fig. Le Page du Pratz 3] est ainsi représenté avec son fruit « un pied et demi de long », avec « sa graine » ou « sa feuille, 8 à 9 pouces de large ». Les caractéristiques de l'image savante sont ici utilisées pour mettre en avant la domestication possible des arbres et des plantes de la Louisiane. Il n'est pas exclu de penser que Le Page du Pratz cherche à ordonner ce qu'il voit, sans insister sur le caractère potentiellement monstrueux de certains spécimens comme le melon d'eau. En effet, d'un voyageur à un autre, les qualités botaniques des illustrations varient

¹³⁹³ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 34.

¹³⁹⁴ *Id.*

et jouent tantôt un rôle didactique, illustratif ou classificatoire, mais une caractéristique propre à l'image technique se généralise et doit encore attirer notre attention.

Au sein du récit de voyage, certaines caractéristiques de l'image technique fonctionnent particulièrement bien avec les visées mêmes de nombreuses relations et de leurs descriptions. Le fond blanc, ou plutôt l'absence de fond, est la caractéristique qui se normalise au cours du siècle, car tous les voyageurs naturalistes y ont unanimement recours au sein de leurs gravures, que ce soit à l'égard de la flore ou de la faune. François Moureau rappelle que dans la littérature de voyage, « cartes, plans, plantes et animaux n'ont pas de caractère technique propre »¹³⁹⁵ sinon d'offrir « un décor minimum où l'objet – contour topographique ou fleur – est esquissé sur un fond neutre »¹³⁹⁶. L'absence de fond ne doit pas être comprise comme le lieu d'une incertitude, elle est au contraire le lieu de l'assimilation du spécimen étranger représenté avec sa dénomination en français et dans la langue du pays. Comme le souligne Stéphanie Chaffray, le cadre blanc et l'absence quasi systématique de paysage permettent de disséquer, de déraciner et de sortir de son contexte la flore afin qu'elle soit « classifiée dans le savoir européen »¹³⁹⁷ et assimilable par l'Ancien Monde. Au sein du récit de voyage, le choix du fond blanc permet également de contrebalancer certaines descriptions très imagées ou détaillées de la flore, comme dans l'œuvre de Labat. La dénomination et la neutralité du fond blanc permettent ainsi « de gommer l'altérité américaine pour mieux la domestiquer »¹³⁹⁸, ce sont les modalités d'un discours de l'ordre et de la conquête¹³⁹⁹ étant mis en scène par cette caractéristique de l'image technique : « la matière exotique ainsi présentée se détache du voyage, du vécu, du temps, de l'espace et, presque, du texte, pour apparaître métaphoriquement telle qu'elle »¹⁴⁰⁰. Cette modalité ne se limite pas au dessin botanique, Pierre

¹³⁹⁵ François Moureau, « Image et imaginaire dans l'illustration de la littérature de voyage », *op. cit.*, p. 131.

¹³⁹⁶ *Id.*

¹³⁹⁷ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 152.

¹³⁹⁸ Stéphanie Chaffray, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) », art. cit., p. 46.

¹³⁹⁹ À propos du fond neutre et du recours au blanc à l'époque moderne, voir : Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblant les blancs de la carte. Modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVII^e-XX^e siècle)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005.

¹⁴⁰⁰ Sophie Linon-Chipon, « L'exotique dans les techniques d'écriture de deux récits de voyages authentiques dans les Indes orientales : *Relation d'un voyage des Indes orientales*, Delon (1685) et *Les Voyages aux isles Dauphine et Mascareine*, Dubois (1674) », dans Alain Buisine, Norbert Dodille et Claude Duchet (dir.), *L'Exotisme*, Paris, Didier-Érudition, 1988, p. 94.

Barrère y a recours dans sa *Nouvelle relation de la France Equinoxiale* lorsqu'il illustre les parures et les vêtements des Amérindiens qu'il isole sur fond neutre avec une dénomination française et amérindienne. François Regourd a également montré qu'à l'échelle de la cartographie, le blanc évolue et occupe une place précise au sein des cartes du Nouveau Monde : il s'agit de l'espace à coloniser. Selon l'historien, le fond neutre devient un moyen plus général et moins marginal de « masquer les imprécisions de l'information »¹⁴⁰¹ et à l'échelle des cartes ou des planches de botanique, c'est donc bien « l'image de la colonie telle que l'on veut la voir en métropole, qui continue d'apparaître [...] : l'image d'une île uniformément peuplée et mise en valeur, d'un territoire structuré, délimité, parfaitement maîtrisé et inventorié sous l'autorité du roi de France »¹⁴⁰² est ainsi mise en scène à travers la littérature de voyage. De même, le fond neutre permet l'extraction, le classement, la réutilisation et la diffusion des gravures indépendamment du reste de l'ouvrage, à l'intérieur des relations de voyage ou de leurs traités sur la flore et au-delà, les planches d'histoire naturelle reflètent les visées colonisatrices qui sont celles de leurs auteurs ou de leurs commanditaires.

Ainsi, si les enjeux liés à l'insertion de planches de botanique dans le récit de voyage varient d'un auteur à un autre, certaines caractéristiques se normalisent et contribuent à faire de la relation un lieu qui organise l'inconnu en recréant « des espaces clairs où les choses se juxtaposent »¹⁴⁰³ pour en faciliter la maîtrise grâce au support de l'illustration. Nous avons également vu que le recours à la gravure n'est pas systématique et que les planches de la flore peuvent remplir des fonctions illustratives ou utilitaires, ou qu'elles sont instrumentalisées par les voyageurs pour mettre en avant leurs connaissances botaniques. Que la flore soit au centre des planches ou qu'elle soit le produit d'une consommation, au sein du récit, les représentations de végétaux servent à rassurer le lecteur et à faciliter l'assimilation de la réalité inconnue qui lui est ainsi présentée. En partant de ces clés d'analyse et de compréhension liées à la place des descriptions ainsi que des images dans les récits de voyage de l'époque moderne, il s'agit désormais de nous pencher sur le

¹⁴⁰¹ François Regourd, « Coloniser les blancs de la carte. Quelques réflexions sur le vide cartographique dans le contexte colonial français de l'Ancien Régime (Guyanes et Antilles françaises, XVII^e-XVIII^e siècles) », dans Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblant les blancs de la carte. Modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVII^e-XX^e siècle)*, op. cit., p. 225.

¹⁴⁰² *Ibid.*, p. 226.

¹⁴⁰³ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, op. cit., p. 143.

choix des spécimens décrits et représentés par les voyageurs naturalistes, d'en comprendre les choix en fonction des territoires parcourus et colonisés par la France.

Chapitre 5 – Cultiver le paysage colonial : de l'idéalisation à l'exploitation des richesses végétales américaines

En mars 1704, une lettre du capitaine de vaisseaux du roi Charles Ripeaux de La Caffinière¹⁴⁰⁴ paraît dans le *Mercure Galant* à son « retour des Ports de l'Amérique Espagnole »¹⁴⁰⁵, dans laquelle il raconte que le port de Saint-Domingue est « admirablement bien situé pour le commerce, mais les Espagnols n'en profitent pas »¹⁴⁰⁶. À propos des îles de l'aire caraïbe, il ajoute :

Le blé & tous les fruits que nous avons en Europe s'y cueillent en abondance, & outre cela tous ceux de l'Amérique. L'on y auroit du vin tant qu'on voudroit, sans la deffense qu'il y a de planter des vignes. Enfin ce Pays est le Paradis terrestre [...] Les Mines d'or & d'argent y sont nombreuses. Elles appartiennent à differens particuliers qui les font travailler par des Indiens [...] A trente lieues de la Vera-cruz se ramasse la Cochenille qui fait une si belle teinture¹⁴⁰⁷.

Au début du siècle et face à l'arc antillais, un commentaire de cette teneur au sein d'un périodique bénéficiant d'une large diffusion s'inscrit nécessairement dans une démarche de promotion du Nouveau Monde, au service de la politique impériale de la France¹⁴⁰⁸. Trois thèmes importants y sont mis en avant par Ripeaux de La Caffinière et à travers lui, par la monarchie : la France entend concurrencer les empires voisins en tirant un grand profit des ressources naturelles de l'Amérique, car le continent abonde en végétaux tel un nouvel Éden, où les plantes européennes y viennent avec succès. Tous les arguments et toutes les conditions favorables au développement de colonies prospères dans le Nouveau Monde sont réunis : le pain et le vin y viendront, la fertilité

¹⁴⁰⁴ Ripeaux de La Caffinière est capitaine de vaisseaux Outre-Atlantique de 1675 à sa mort à Port-Louis en 1697, il était proche des Bégon. Il s'agit du même officier qui est à la tête du projet d'entreprise contre la Nouvelle-York avec la participation du comte de Frontenac en 1689. Le statut de l'auteur de la courte relation suffit à en prouver le caractère hautement propagandiste.

¹⁴⁰⁵ *Mercure Galant*, mars 1704, p. 77. Dans ce même mémoire, Ripeaux de La Caffinière offre également une rare description de la cochenille.

¹⁴⁰⁶ *Id.*

¹⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 86.

¹⁴⁰⁸ Marie-Ange Croft, « Discours sur le Canada dans le *Mercure Galant* (1672-1715) », art. cit., p. 37.

des terres est unique, l'or et l'argent s'y trouvent à foison, une main-d'œuvre servile est disponible¹⁴⁰⁹ et le commerce de certaines denrées rares, comme la cochenille décrite par Charles Plumier en 1694 et en 1703¹⁴¹⁰ y est possible. Comme nous l'avons étudié dans le premier chapitre de cette étude, le nouveau continent est décrit en ces termes dès les premiers écrits de Christophe Colomb, puis de Jacques Cartier ou même de Samuel de Champlain au début du XVII^e siècle. L'or vert du Nouveau Monde sert d'argument en faveur de la conquête, puis de l'établissement de colonies en Amérique.

À l'aube du XVIII^e siècle, la recherche et l'exploitation de ressources naturelles deviennent la priorité de la monarchie française, de ses institutions scientifiques ou royales et de leurs acteurs déployés sur le terrain : les voyageurs naturalistes. Les relations de voyage sont alors le lieu d'un discours expansionniste systématique de la part de la machine coloniale française. Les voyageurs y prennent part, dès lors qu'ils promeuvent l'œuvre coloniale ou qu'ils contribuent à l'améliorer¹⁴¹¹. L'observation et l'inventaire de la flore jouent un rôle de premier plan au cœur de la prise de possession et de l'appropriation de la nature américaine, le savoir botanique génère un savoir agricole, il permet l'identification de certaines espèces profitables, de développer le commerce et de transformer le climat colonial. Dans *La conquête de l'Amérique*, Tzvetan Todorov explique que la vue de la nature américaine est également un « mobile qui a animé tous les grands voyageurs, que ce soit à leur insu ou non »¹⁴¹². De fait, tous les voyageurs naturalistes de notre corpus n'analysent pas la flore à des fins scientifiques immédiates, mais tous traduisent une volonté de connaître l'espace qu'ils parcourent et de se l'approprier. En dehors du recours à la cartographie, ils décrivent et créent alors le paysage, qui s'offre en premier à leur regard et à l'intérieur duquel se trouvent les ressources à exploiter. Tzvetan Todorov définit l'attitude du voyageur face au paysage en ces termes :

¹⁴⁰⁹ À travers le commentaire de Ripeaux de la Caffinière quant aux Amérindiens que font travailler les grands propriétaires, il faut voir une mention de la société esclavagiste qui se développe alors dans les Antilles, où les Amérindiens et les Africains sont réduits en esclavage par les empires européens.

¹⁴¹⁰ Charles Plumier, « Réponse du P. Plumier, Religieux Minime, à M. Pomet, Marchand Droguiste de Paris, sur la Cochenille », *Le Journal des sçavans*, 19 avril 1694, p. 167 ; Charles Plumier, « Réponse du R. P. Charles Plumier Minime à Monsieur Frideric Richter Docteur en Medecine à Lisic, sur la Cochenille », *Journal de Trévoux*, septembre 1703, Article CLX, p. 1671.

¹⁴¹¹ Nous reprenons ici une idée formulée par Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 6.

¹⁴¹² Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Seuil, 1982, p. 37.

L'observation attentive de la nature conduit donc dans trois directions différentes : à l'interprétation purement pragmatique et efficace [...] à l'interprétation finaliste, où les signes confirment les croyances et espoirs qu'on a, pour toute autre matière ; enfin à ce refus de l'interprétation qu'est l'admiration intransitive, la soumission absolue à la beauté, où l'on aime un arbre parce qu'il est beau, parce qu'il est, non parce qu'on pourrait s'en servir comme mât d'un bateau ou parce que sa présence promet des richesses¹⁴¹³.

Ce chapitre entend donc aborder la question du paysage, des implications liées à sa prise de contrôle par les Français, de son idéalisation à des fins promotionnelles et de l'économie des plantes dont il est le reflet au sein des récits de voyage. Le paysage est une notion qui n'a que très rarement attiré l'attention des chercheurs¹⁴¹⁴ au sein du genre viatique, la flore fait pourtant partie du paysage condamné à être modifié par l'arrivée des colons et par l'agriculture coloniale. De même, comme le rappelle Antoine-Laurent de Jussieu dans l'« Ordre qu'il faut observer dans la description des plantes », la description du paysage parcouru par tout voyageur naturaliste est incontournable pour bien connaître les plantes :

Un voyageur qui découvre dans les pays qu'il parcourt des plantes nouvelles, doit s'attacher à les décrire avec soin sur les lieux [...] il dira si cette plante est un arbre, un arbrisseau ou une herbe, si elle est vivace ou annuelle, quel est son port general, en quel pays il l'a trouvé, en quel lieu, en quelle exposition¹⁴¹⁵.

Le paysage est le lieu de la découverte, de la collecte et de la culture de plantes nouvelles : c'est l'« aspect d'un país ; territoire qui s'étend jusqu'où la vue peut porter [...] avec tous les objets qui s'y rencontrent »¹⁴¹⁶. Les voyageurs naturalistes créent une image unique du paysage américain en y sélectionnant et en y décrivant les objets rencontrés : des plantes. De fait, le paysage est amené à devenir un espace propice au contrôle, qui induit une relation particulière entre le colon et le territoire. Le discours sur le paysage et sur la nature à grande échelle est aussi le lieu du déploiement des stratégies descriptives que nous avons étudiées, qui se prêtent à l'élaboration d'une vision utilitariste de la nature et de ses productions. Pour maîtriser les ressources du territoire colonial, il

¹⁴¹³ *Id.*

¹⁴¹⁴ Stéphanie Chaffray offre un état de la recherche détaillé à ce sujet dans « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, été–automne 2005, vol. 59, n°1-2 p. 7–52 ; Il faut également souligner l'ouvrage que Barbara Maria Stafford a consacré à la perception de la nature et du paysage par les Européens dans les récits de voyage entre 1760 et 1840, voir : Barbara Maria Stafford, *Voyage into Substance. Art, Science, Nature, and the Illustrated Travel Account, 1760-1840*, Cambridge, MIT Press, 1984.

¹⁴¹⁵ BCMNH.N. Ms 1211 (fol. 1) : « Ordre qu'il faut observer dans la description des plantes », Antoine-Laurent de Jussieu.

¹⁴¹⁶ Entrée « Paysage », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 3.

faut le soumettre. Nous verrons donc suivant quelles modalités le paysage est décrit afin d'y encourager le développement de la botanique économique, qui vise à mettre en place des manufactures rentables et des cultures profitables. Avant de nous intéresser à l'appropriation physique de la flore à l'échelle individuelle, il faut revenir sur le rôle de la botanique comme science de contrôle de la nature américaine. Le discours sur la flore révèle en effet une volonté de modifier la nature américaine en un paysage colonial. Les descriptions botaniques font état de ce changement anthropique du climat et du sol américain, qui passe par son défrichement ou par la mise en place de la monoculture de la canne à sucre ou du riz, parmi tant d'autres spécimens décrits par les voyageurs qui cherchent aussi à y cultiver la flore européenne. La nature américaine est le lieu de projections et de désirs de conquête. Dès le début du XVI^e siècle, dans l'*Histoire des Indes*, Las Casas déclare que « C'est merveille de voir comme, quand un homme désire beaucoup quelque chose et s'y attache fermement dans son imagination, il a l'impression à chaque instant que tout ce qu'il entend et voit plaide en faveur de cette chose »¹⁴¹⁷, tandis qu'en 1720, Charles Franquet de Chaville renchérit : « L'imagination qui souvent va au-delà et veut apercevoir ce qui l'intéresse, tombe dans l'admiration de la profondeur impénétrable de la sagesse du créateur »¹⁴¹⁸. Ainsi, sous la plume des voyageurs naturalistes qui projettent ce qu'ils souhaitent voir sur le territoire américain, de quoi le paysage colonial est-il le plaidoyer ?

5.1 Idéaliser une nature fertile : le *topos* de l'abondance végétale

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'établissement de colonies doit passer par une prise de possession matérielle et symbolique du territoire, qui devient le lieu de déploiement d'une stratégie identitaire. Dès 1557, André Thevet s'étonne de découvrir un territoire aussi beau et abondant en fruits aux mains de peuples « cannibales »¹⁴¹⁹, selon lui, les Français en tireraient un bien meilleur parti :

¹⁴¹⁷ Bartolomé de Las Casas, *Historia de Las Indias*, Mexico, 1951, vol. 1, p. 44. Cité dans Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique*, op. cit., p. 42.

¹⁴¹⁸ Charles Franquet de Chaville, *Relation du voyage de la Louisiane fait pendant les années 1720, 1721, 1722, 1723 et 1724*, dans G. Musset, « Le voyage en Louisiane de Franquet de Chaville (1720-1724) », art. cit., p. 110.

¹⁴¹⁹ Voir le chapitre 61 intitulé « Des Canibales, tant de la terre ferme, que des isles, & d'un arbre nommé Acaïou », dans André Thevet, *Les Singularitez de la France Antarctique*, op. cit.

Le païs au surplus est trop meilleur qu'il n'appartient à telle canaille : car il porte fruits en abondance, herbes, & racines cordiales, avec grande quantité d'arbres qu'ils nomment Acaïous [...] les Sauvages pourroient faire quantité plus grande que nous ne faisons de noz noix par deçà¹⁴²⁰.

Pour les sociétés européennes, le territoire « est toujours territoire de quelqu'un, d'un groupe, d'une société, d'un État et qu'il suppose ces trois références majeures : l'appartenance, le ou les pouvoirs, les représentations »¹⁴²¹. Les récits de voyage de l'époque moderne reflètent ces tensions face à un territoire nouveau en représentant la prise de pouvoir et le rattachement à la France par la maîtrise de la nature. Lors de la prise de possession de l'île de Saint-Christophe dans les Antilles, Jean-Baptiste Du Tertre raconte la soumission de l'île et de ses environs en ces termes : « Je foüillay la terre, & tiray des pierre. Je couppay des arbres par le pied ; & j'arrachay des herbes & en replantay d'autres : & je fus en suite sur le Perron, où je fis tirer du canon, & crier Vive le Roy & la Compagnie »¹⁴²². Dans le *Journal historique d'un Voyage de l'Amerique*, Henri Joutel raconte la prise de certaines terres entre le Pays des Illinois et la Louisiane, où il essaye de « planter la foy dans ce Nouveau Monde »¹⁴²³, de la même manière que Du Tertre, il rapporte qu'il y fait défricher des terres à son équipage : « les uns à couper des hasiers autour de l'habitation, les autres des arbres qui déroboient la veüe : d'autres coupoient les herbes autour de nôtre clôtüre »¹⁴²⁴. Lorsque Cavelier de la Salle revient d'une expédition vers l'embouchure du Mississippi en mars 1685, il déclarerait à Joutel qu'« il avoit trouvé un beau Pays propre à semer & à planter toutes sortes de graines, abondant en bœufs & en gibier ; qu'il vouloit faire un Fort plus avant dans le pays ; il me laissa pour cet effet ordre de faire équarrir autant de bois que j'en pourrois recouvrer »¹⁴²⁵. Pour prendre possession d'un territoire, il faut modifier son paysage et soumettre sa nature, le processus devant faire l'objet d'une représentation. Ces pratiques d'appropriation physique et symbolique s'expriment toujours en des termes botaniques, ce que les historiens appellent le « paradigme botanique »¹⁴²⁶ qui apparaît surtout au XVIII^e siècle. De fait « les rapports

¹⁴²⁰ *Ibid.*, p. 120.

¹⁴²¹ François Walter, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Paris, Éditions École des Hautes Études en Sciences sociales, 2004, p. 302.

¹⁴²² Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles*, *op. cit.*, vol. III, p. 252.

¹⁴²³ Henri Joutel, *Journal historique d'un Voyage de l'Amerique*, Paris, Robinot, 1713, p. 381.

¹⁴²⁴ *Ibid.*, p. 150.

¹⁴²⁵ *Ibid.*, p. 97.

¹⁴²⁶ Le paradigme botanique est défini dans François Walter, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, *op. cit.*, p. 302-303.

entre groupes sociaux et lieux ont été analysés et cartographiés en suivant des métaphores végétales : les racines, l'enracinement, la transplantation, comme si les lieux étaient naturels, c'est-à-dire préconstruits »¹⁴²⁷, ce paradigme est bien à l'œuvre jusque dans l'organisation agricole et sociale des territoires : une plantation est à la fois un terme d'agriculture et un établissement colonial qui repose sur une main d'œuvre servile.

Le territoire colonial est le lieu d'interactions et de pratiques identitaires qui passent par le discours botanique. Le paysage est lui-même représenté comme l'« aspect d'un pays, le territoire qui s'étend jusqu'où la vue peut porter. Les bois, les collines & les rivières font les beaux paysages »¹⁴²⁸. Dans la littérature de voyage, le paysage américain doit donc être décrit pour répondre aux enjeux de la conquête du sol, de sa transformation, de sa valorisation et pour correspondre à cet idéal. Nous allons voir que certaines parties de l'empire colonial français focalisent l'attention de divers auteurs quant à leur potentiel. Or, Paolo Carile souligne qu'un *topos* l'emporte toujours depuis le premier temps des découvertes : « au lieu de chercher à transcrire ce qu'il voit, l'explorateur décrit [le] lieu exotique grâce au topos rhétorique de l'Éden »¹⁴²⁹. Nous allons donc nous pencher sur la façon dont les voyageurs naturalistes décrivent le paysage du Nouveau Monde tel un territoire édénique, qui n'attendrait que d'être mis en culture par la machine coloniale.

5.1.1 *Les délices de la Nouvelle-France*

Du Canada à la Basse Louisiane en passant par le Pays d'en Haut, la Nouvelle-France est inévitablement décrite par les voyageurs du XVIII^e siècle telle une terre fertile où tout abonde. Les Français y trouveraient en effet toutes les ressources nécessaires pour établir des établissements coloniaux unifiés et prospères. Dès 1702, une lettre de Lamothe Cadillac, qui entend présenter les avantages du nouveau poste de Détroit et les ressources naturelles de la région environnant le lac

¹⁴²⁷ *Id.*

¹⁴²⁸ Entrée « Paysage », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690, vol. 3.

¹⁴²⁹ Paolo Carile, *Le regard entravé. Littérature et anthropologie dans les premiers textes sur la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 33.

Érié et le lac Huron, rend compte du langage promotionnel utilisé pour décrire un nouveau territoire et y attirer des colons. L'auteur raconte alors que ce nouveau pays est garni « de Bois ou de prairie d'une estendue prodigieuse »¹⁴³⁰ et face à la flore de Détroit, Lamothe Cadillac spéculé avec assurance. Même ce qu'il ne parvient pas à nommer semble naturellement source de bienfaits et de richesses :

Les bois dont les arbres sont d'une beauté et d'une hauteur surprenante sont environné d'une infinité d'arbres fruitiers a la vérité sauvages [*sic*] mais dont la pluspart portent des fruits fort bons et fort agréables, on y voit de la vigne en abondance [...] Ces bois sont meslez de chesne Blanc, de rouge, de noyers, d'ormes, de chataignes, de cottoniers, de meuriers [...] il y a aussy d'autres arbres dont les noms sont inconnus¹⁴³¹.

À la fin du XVII^e siècle, Louis Hennepin pose déjà un regard particulièrement conquérant et valorisant sur le paysage de la Nouvelle-France. Dès la préface de la *Description de la Louisiane* de 1683, il raconte que la France a donné le nom de Louisiane à une « partie de la terre arrosée d'un Fleuve de plus de huit cent lieuës, & beaucoup plus grande que l'Europe, que nous pouvons appeler les Delices de l'Amérique, & qui est capable de former un grand Empire »¹⁴³². Le récollet entend par délices « des païs temperez, riches & fertiles »¹⁴³³, une terre où tout est « couvert de Forests, d'Arbres fruitiers, comme Noyers, Chastaigners, Pruniers, Pomiers, de Vignes sauvages, & chargées de raisins, dont nous fismes quelque peu de vin »¹⁴³⁴, il ajoute que « les bois estoient remplis de vignes qui y viennent naturellement »¹⁴³⁵. Le mythe d'une terre qui produit sans culture se met en place, l'auteur use de l'énumération et des superlatifs pour décrire la Louisiane « que nous pouvons appeler les délices & le Paradis terrestre de l'Amérique »¹⁴³⁶. Hennepin est un fervent défenseur de l'entreprise coloniale, selon lui, la « fertilité du Pays des Sauvages »¹⁴³⁷ offre toutes les conditions d'établissement d'un commerce florissant pour la France :

¹⁴³⁰ ANOM.COL C11 A 20 (fol. 130v) : « Résumé d'une lettre de Lamothe Cadillac, description de Détroit, avantages de ce poste : ses ressources naturelles, assure le maintien du commerce avec les nations alliées et empêche les Iroquois de faire la guerre », le 25 septembre 1702.

¹⁴³¹ *Ibid.*, fols. 130v et 131r.

¹⁴³² Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, *op. cit.*, Épitre, s. p.

¹⁴³³ *Ibid.*, p. 14.

¹⁴³⁴ *Ibid.*, p. 52.

¹⁴³⁵ *Ibid.*, p. 89.

¹⁴³⁶ *Ibid.*, p. 311.

¹⁴³⁷ Louis Hennepin, « Les Mœurs des Sauvages », *Description de la Louisiane*, *op. cit.*, p. 1.

Il est bon de dire deux mots de la fertilité de leurs pays ; on jugera par là combien il est aisé d'y établir de grosses Colonies. Il y a à la vérité bien des bois à défricher, mais ces lieux incultes n'en sont pas moins avantageux, il n'en est guère au monde de plus féconds, il n'y manque de rien de ce qui est en abondance, les terres y sont fort propres à estre ensemencées¹⁴³⁸.

Le voyageur a même recours à des métaphores reproductives, la terre est si fertile qu'elle n'attendrait que le colon pour être cultivée¹⁴³⁹. À propos des terres du nord comme du sud, Hennepin exprime son émerveillement et raconte encore que :

On y trouve chez les uns & chez les autres du houblon, des prunes, des cerises, des citrons, des pommes, des poires, des noix, des noisettes, des groiselles de toutes sortes, & mille autres fruits de cette nature, d'un goût admirable. Il y croist dans l'un & l'autre païs du bled d'Inde, du bled François, des naveaux, de fort beaux melons, des citrouilles prodigieuses, des choux, & une infinité d'autres legumes¹⁴⁴⁰.

Les thèmes de l'abondance, de la bonté, de la fertilité et de l'enracinement persistent au cœur des descriptions de la nature américaine dans l'œuvre du récollet, à tel point que son œuvre multiplie les exemples :

On y trouve les mesmes Arbres qu'en Europe, & il y en a encore d'autres, qui sont les Pins rouges, les Cedres rouges, les Epinettes, les Cottonniers, les Sapins, les bois Dier, & autres : Tous ces Arbres jettent de profondes racines & y deviennent extrêmement hauts, ce qui marque assez la bonté du terroir¹⁴⁴¹.

Au regard d'autres terres comme l'Acadie, Bacqueville de la Potherie décrit que « la terre y est admirable. Ce ne sont que Plaines, que Prérées, que Forêts remplies de Chênes, d'Erables, de Cedres, de Noyers, & des plus beaux Sapins du monde »¹⁴⁴², tout comme Dièreville avait déclaré que « ce Pays-là est assez fertile, il produit toutes sortes de Legumes & assez de Fruits, du Bled suffisamment »¹⁴⁴³. Plus loin, ce dernier explique qu'« ils ont en abondance toutes sortes de legumes, & tous excellens. Ils ont des champs couverts de Choux pommez, & de Navets »¹⁴⁴⁴.

¹⁴³⁸ *Ibid.*, p. 1-2.

¹⁴³⁹ Andreas Motsch explique cette attitude, par le prisme des travaux de Lafitau, qu'il prête à « l'impératif biblique de reproduction et de domination [qui] constitue l'un des fondements de la cosmologie chrétienne [...] l'homme est appelé par Dieu à se reproduire et à dominer la terre, c'est-à-dire à l'exploiter », dans Andreas Motsch, *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique*, op. cit., 2001, p. 125-126.

¹⁴⁴⁰ Louis Hennepin, « Les Mœurs des Sauvages », *Description de la Louisiane*, op. cit., p. 3.

¹⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 6.

¹⁴⁴² Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 1, p. 20.

¹⁴⁴³ Dièreville, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie*, op. cit., p. 64.

¹⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 96.

Lahontan se veut également très élogieux face à la nature du Canada, qui concentre un grand nombre de commentaires positifs. Face au lac Érié, il écrit que le lac est :

D'un aspect si charmant qu'on voit le long de ses bords des Chênes, des Ormeaux, des Châtaigniers, des Noyers, des Pommiers, des Pruniers, et des Treilles, qui portent leurs belles grappes jusqu'au sommet des arbres sur un terrain uni comme la main, ce qui doit suffire pour s'en former l'idée d'un monde le plus agréable. Je ne saurais d'ailleurs vous exprimer la quantité de bêtes fauves et de poulets d'Inde qu'on voit dans ces bois et dans les vastes prairies, qu'on découvre du côté du sud¹⁴⁴⁵.

D'après Stéphanie Chaffray, le paysage de la Nouvelle-France n'aurait « que modérément retenu l'attention des voyageurs »¹⁴⁴⁶ qui ne s'y intéresseraient que très peu, notamment dans les gravures, une remarque qu'il nous semble important de nuancer, en particulier à l'égard du Canada. Dès 1664 les gravures qui illustrent l'*Historiae Canadensis* de François Du Creux témoignent au contraire d'un intérêt prononcé pour le paysage canadien¹⁴⁴⁷ [Fig.Du Creux 1 à Fig.Du Creux 3]. Plus tard, dans les planches de l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* de Bacqueville de la Potherie qui laissent entrevoir un paysage pauvre et *a priori* désertique, comme dans la gravure d'une « Maison sur laquelle un Mouton paît » [Fig.Bacqueville de la Potherie 2] ou des « Canadiens en raquette allant en guerre sur la neige » [Fig.Bacqueville de la Potherie 3], la pauvreté apparente du paysage n'est pas à interpréter comme telle. Le désert étant un territoire qui « n'est point habité ni cultivé »¹⁴⁴⁸ suivant les méthodes européennes, l'étendue désertique des gravures s'inscrit dans le discours impérialiste de la période qui consiste à vanter la disponibilité des terres. Une remarque d'Henri Joutel permet de confirmer la définition profondément coloniale qui est celle du désert sous la plume des voyageurs du siècle. Dans un extrait de son journal de juillet 1687, le relateur raconte son arrivée dans un village Arkansas en ces termes : « Nous nous arrêtâmes dans une de leurs Cabanes qu'ils appellent *desert*, en ce qu'elles sont au milieu de leurs champs & de leurs Jardins ; nous y trouvâmes plusieurs femmes qui avoient apporté du pain, des

¹⁴⁴⁵ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Mémoires de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., p. 22.

¹⁴⁴⁶ Stéphanie Chaffray, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) », art. cit., p. 9.

¹⁴⁴⁷ L'ouvrage est accompagné de 14 gravures, qui ont d'ailleurs connu une diffusion plus importante que le texte lui-même, dont cinq gravures de la faune nord-américaines dans des paysages riches de détails. À ce sujet, voir : Amélie Hamel, *L'ethos de l'historien dans les Historiae canadenses de François Du Creux*, Mémoire sous la direction de Jean-Philippe Beaulieu, Université de Montréal, 2016, p. 22 ; Victoria Dickenson, *Drawn from Life. Science and Art in the Portrayal of the New World*, Toronto, University of Toronto Press, 1998.

¹⁴⁴⁸ Entrée « Désert », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690, vol. 1.

citrouilles, des fèves, des melons d'eau »¹⁴⁴⁹. Le désert est le lieu de richesses végétales disponibles et offertes aux voyageurs. Dès le milieu du XVIII^e siècle, le frontispice de l'une des premières histoires naturelles du Nouveau Monde, alors écrite par Rochefort, met par exemple en scène une Amérindienne offrant des ananas et des animaux exotiques à l'Europe [**Fig.Rochefort Frontispice 1**]. De la même manière, le frontispice du récit de Bacqueville de la Potherie [**Fig.Bacqueville de la Potherie Frontispice 1**] met en scène les richesses et les trésors de l'Amérique mis à disposition des Français : des Autochtones accueillent les Européens qui viennent de débarquer avec une multitude de présents témoignant de bons échanges entre les peuples du continent et la France. Face à la flore du Canada, deux ans après Bacqueville de la Potherie, Lafitau déclare encore que « l'une & l'autre Amérique dans leur vaste étendue, sont remplies de plantes admirables »¹⁴⁵⁰. Face aux érables à sucre, le jésuite croit trouver un arbre qui rappellerait l'Âge d'or :

Les Poètes, dans les descriptions qu'ils font de l'Age d'or, ou des Siècles qui peuvent lui être comparés, nous disent entr'autres merveilles, que les chênes les plus durs distilloient du miel, ou qu'ils en distilleront [...] nos Sauvages font voir qu'ils en sçavent plus qu'eux, ayant sçu tirer des érables, qui sont une espèce de chêne très-dur, un suc naturel¹⁴⁵¹.

La gravure qui accompagne la description de l'érable, de l'extraction de son suc et de sa préparation donne l'impression que le paysage est vide [**Fig.Lafitau 1724 2**]. Or, le désert s'oppose en réalité aux forêts, il laisse entrevoir un sol déjà défriché et prêt à être cultivé de plantes utiles. Encore une fois, la planche représente des femmes qui s'affairent dans les champs où elles plantent du maïs, tandis que d'autres montrent au premier plan de la composition comment obtenir le précieux liquide en incisant les arbres « d'où il coule en abondance une eau, qu'elles reçoivent dans de grands vaisseaux d'écorce »¹⁴⁵². L'abondance n'est pas nécessairement représentée à l'aide d'un paysage verdoyant et luxuriant, le mythe du Paradis terrestre se retrouve mis en scène dans différents types de paysages que les Français s'approprient. À propos de l'extraction du suc d'érable, le jésuite déclare que : « Les François le travaillent mieux que les Sauvages de qui ils

¹⁴⁴⁹ Henri Joutel, *Journal historique*, op. cit., p. 298.

¹⁴⁵⁰ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparés aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 4, p. 82.

¹⁴⁵¹ *Ibid.*, vol. 3, p. 141.

¹⁴⁵² *Ibid.*, p. 140.

ont appris à le faire »¹⁴⁵³. La capacité des colons à tirer parti des terres de la Nouvelle-France est sans cesse mise en avant. Lafitau ajoute même qu'« il se trouve beaucoup d'arbres & de plantes, dont on peut faire du sucre & diverses liqueurs, sans parler des espèces de palmiste »¹⁴⁵⁴, comme si toute la flore de la région présentait un potentiel économique de premier plan. Marie-Ange Croft invite également à reconsidérer l'importance du paysage de la Nouvelle-France « qui peut aussi être investi d'un rôle de premier plan »¹⁴⁵⁵ dans les récits de la période. Dans le *Mercure Galant*, le Canada fait l'objet de nombreux articles et relations élogieuses. En février 1702, le chevalier de La Hautemaison vante longuement les environs de Détroit et décrit le Canada en des termes appréciatifs :

Le terrain y est tres beau pour y bâti dans les suites une grande Ville. Les differentes choses qui se rencontrent en ce Pays, le rendent tout à fait agréable. Le climat y est aussi temperé qu'en Touraine [...] c'est un charme de voir cette Riviere bordée d'un nombre infini de pommiers de quantité de pruniers de plusieurs especes de chataigners, de Noyers, & de Noisiliers de France & d'y rencontrer la vigne qui en fait un des plus beaux ornemens, dont les raisons sont passablement gros & bons. Par intervalle on trouve de fort grandes prairies sèches & mouillées remplies d'herbes, qui ont plus de trois pieds de haut ; elles ne sont interrompues que par des arbres fruitiers ou des bois francs, de plusieurs especes, comme noyer tendre & dur, chesne rouge & blanc, lierre, bois blanc, orme, fresne, & cotoniers. Cette diversité continuë dans la profondeur des terres, qu'on a eu la précaution de faire sonder, laquelle, se trouve si bonne qu'elle fait esperer à la main du Laboureur diligent, ce que la nature d'elle-même a produit si abondamment¹⁴⁵⁶.

Le recours à l'énumération, au superlatif et aux comparaisons avec les plantes françaises structure la description édénique du territoire. La flore cristallise un discours expansionniste qui n'a pas d'égal, sinon dans les descriptions sur la faune de certaines régions. La Hautemaison insiste sur la douceur du climat, sur la grandeur des végétaux et sur leur bonté tout en listant des spécimens plus rarement mentionnés au regard des régions septentrionales de l'Amérique, comme le coton. Les mentions de végétaux permettent encore de décrire un paysage habitable et labourable, de dépeindre une nature disposée à offrir ses richesses à la France : « la nature généreuse peut ainsi constituer une invitation à la colonisation »¹⁴⁵⁷. À l'égard de la Louisiane et des Antilles ou de la Guyane, il est vrai que le discours sur la flore semble davantage saturé de remarques appréciatives,

¹⁴⁵³ *Id.*

¹⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 141.

¹⁴⁵⁵ Marie-Ange Croft, « Discours sur le Canada dans le *Mercure Galant* (1672-1715) », art. cit., p. 42.

¹⁴⁵⁶ Chevalier de La Hautemaison, « Extrait d'une lettre écrite d'un lieu appelé le Détroit qui est environ à trois cens lieues de Quebec », *Mercure Galant*, février 1702, p. 82-83.

¹⁴⁵⁷ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 109.

qui mettent en scène une nature édénique. Ce discours expansionniste à l'œuvre face au paysage des colonies méridionales où le climat est doux se traduit encore plus dans l'iconographie des récits de voyage.

Dès la fin du XVII^e siècle, le contexte de la découverte et du développement de colonies en Louisiane favorisent une prise en compte plus importante du paysage louisianais ainsi que de ses richesses. Une vision idéaliste de la nature et de sa relation avec l'homme en rencontre une autre plus pragmatique, qui « envisage cette relation davantage en termes économiques »¹⁴⁵⁸ : l'idéalisme nourrit l'utilitarisme. Le discours promotionnel qui porte sur les colonies françaises en Amérique et les représentations du paysage se déploie rapidement à des fins propagandistes afin d'attirer des investisseurs dans la région. La flore louisianaise semble comparable à celle des Antilles et focalise l'attention des voyageurs naturalistes qui y cherchent de quoi fonder une colonie agricole d'envergure. En 1720, dans la *Description du Mississippi*, le chevalier de Bonrepos essaye de rendre compte de la situation de la Louisiane dans un ouvrage promotionnel qui serait adressé à sa cousine, il y met en avant une nature généreuse et abondante :

Ce n'est par tout ce Pays que Cannes, Ronces & Bois renversez ; mais environ une lieuë & demie dans les terres c'est le plus beau & le plus agréable séjour du monde, grandes Prairies, Bois francs, remplis de Meuriers, Noyers & Chateigniers. On y void des Campagnes couvertes de toutes sortes d'Arbres fruitiers, d'Orangers, de Citronniers, de Grenadiers ; des Coteaux chargez de Vignes, des Champs qui portent deux fois l'an du Bled d'Inde¹⁴⁵⁹.

Au sein du paysage américain, la flore est le point focal des voyageurs, en particulier lorsque ceux-ci tentent d'œuvrer en faveur du développement des colonies françaises. Le même auteur termine son ouvrage en exagérant la situation réelle de la Louisiane :

Au reste, ma chere Cousine, car il faut finir ma Lettre ; on ne sçauroit concevoir la richesse & la beauté de toutes ces Terres habitées par tant de Peuples, qui sont déjà presque tous soumis à nôtre jeune Monarque ; l'abondance y regne tant en Grains qu'en Fruits & en Bétail. Il y a même des Mines de Plomb, de Cuivre & de Fer, & depuis peu on y a découvert deux Mines d'Or, qui sans doute vont rendre le Royaume de France aussi riche que le Perou¹⁴⁶⁰.

Le champ lexical de l'abondance côtoie celui de la soumission, Bonrepos tente également de décrire un paysage aux traits familiers tout en y associant la promesse de richesses extraordinaires, tel un nouvel Âge d'or. Le mythe du nouveau Pérou est rapidement menacé par les

¹⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 140.

¹⁴⁵⁹ Chevalier de Bonrepos, *Description du Mississippi*, Paris, Barthélemy Gyrin, 1720, p.8.

¹⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 42-43.

écrits de Franquet de Chaville, qui voyage dans le Golfe du Mexique pour le compte de la Compagnie des Indes. Ce dernier reste très élogieux à l'égard de la Louisiane, mais il croit surtout en son potentiel agricole, car la promesse de l'or n'est qu'un mirage qui s'effrite rapidement. Il écrit alors que « ces terres cultivées par gens entendus et dans des saisons propices, peuvent produire tout ce que l'on peut s'y imaginer »¹⁴⁶¹. Les « gens entendus » dont parle Franquet de Chaville ne sont autre que des colons, le voyageur encourage l'idée suivant laquelle la flore mise en valeur par l'entreprise coloniale sera une grande source de richesses et la base d'un commerce florissant. De même, Marie-Madeleine Hachard séjourne en Louisiane sous la protection de la Compagnie des Indes et les lettres qu'elle adresse à sa famille reflètent un discours expansionniste très enthousiaste vis-à-vis de la colonie naissante. La religieuse décrit le paysage louisianais en des termes appréciatifs valorisant la flore du pays, ainsi que son potentiel agricole :

L'on nous a assuré que le pays de la Louisiane est quatre fois plus grand que la France. Les terres sont très fertiles et rapportent plusieurs récoltes chaque année, non pas le long du fleuve et des rivières, car ce ne sont en la plupart que des forêts de chênes et autres arbres de hauteur et de grosseur prodigieuse, des roseaux et des cannes qui croissent de dix, quinze et vingt pieds de hauteur¹⁴⁶².

En plus de l'immensité, tout comme de la fertilité du territoire, Marie-Madeleine Hachard associe le paysage à la flore, dont elle énumère certains spécimens :

Mais à quelques lieues de là, ce sont des prairies, des plaines et des campagnes où il croît une quantité d'arbres nommés des cotonniers, quoiqu'ils ne rapportent point de coton, des sycomores, mûriers, châtaigniers, figuiers, amandiers, noyers, citronniers, orangers, grenadiers, et autres, qui font la beauté des campagnes. Si le terrain était cultivé, il n'en serait pas de meilleur au monde, mais pour cela il faudrait qu'il fût autrement peuplé [...] Un homme y travaillant seulement deux jours à bêcher la terre et y ensemer du blé en recueillera plus que suffisamment pour se nourrir pendant toute l'année¹⁴⁶³.

Un langage économique se mêle à celui de l'émerveillement, comme dans les écrits de Franquet de Chaville, un discours utilitariste commence à apparaître lorsque la religieuse explique suivant quelles modalités la terre peut devenir une grande source de profit. Nous retrouvons également le *topos* de l'abondance et la présence répétée de superlatifs, Hachard rapporte ainsi que le paysage colonial gagnerait à être maîtrisé par l'entremise de l'agriculture qui permettrait d'y

¹⁴⁶¹ Charles Franquet de Chaville, *Relation du voyage de la Louisiane fait pendant les années 1720, 1721, 1722, 1723 et 1724*, dans G. Musset, « Le voyage en Louisiane de Franquet de Chaville (1720-1724) », *Journal de la Société des Américanistes*, 1902, t. 4, n° 1, p. 110.

¹⁴⁶² Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, sous la direction de Chantal Théry, *op. cit.*, p. 73.

¹⁴⁶³ *Id.*

créer le pays le « meilleur au monde »¹⁴⁶⁴. Tel est également le discours tenu par Dumont de Montigny, lui aussi séjourne en Louisiane pour le compte de la Compagnie des Indes et insiste sur l'idée d'une nature abondante qui se cultivera sans grand effort :

Le terrain de la Louisiane produit encore en abondance des artichaux, du houblon, du cresson alenoix & du cresson sauvage, du persil, du cerfeuil [...] ces plantes & ces légumes dont j'ai parlé jusqu'ici dans ce Chapitre, n'ont point besoin pour croître des soins & de l'industrie d'un Jardinier habile & expérimenté : quelques graines répandues négligemment sur le terrain & à l'aventure produisent presque sans culture des légumes en abondance. ; plusieurs même des plantes que j'ai nommées croissent naturellement dans les bois & dans les prairies, ainsi que l'estragon, les fraises, le gingembre, le millepertuis, les vulnéraires & mille autres simples utiles à la médecine¹⁴⁶⁵.

Les descriptions du paysage et de ce qu'il renferme sont instrumentalisés pour mettre en scène une bonté exagérée, qui sert les intérêts de la France. L'argument de l'abondance de la nature louisianaise appuie l'invitation à la colonisation autant que l'idée de simplicité liée à l'établissement dans la colonie, qui ne nécessiterait pas l'acquisition de savoirs agricoles particuliers. Le thème de l'Éden est persistant mais les références bibliques directes s'estompent, selon Réal Ouellet, « avec le glissement opéré du « Paradis terrestre » au simple paradis, on quitte le mythe biblique du jardin d'Éden pour le mythe laïque de l'Âge d'or, évoqué ici pour publiciser la colonisation et faire oublier le manque de numéraire »¹⁴⁶⁶. Ces références à l'Âge d'or n'ont pas de limites géographiques, mais elles se déploient surtout au sein du discours sur le paysage et la flore du Nouveau Monde. Dans les *Nouveaux voyages aux Indes occidentales* de Bossu, le thème de la nature abondante et nourricière se retrouve jusque dans l'iconographie de la relation. Dans celle-ci, le voyageur raconte que « la terre est extrêmement fertile par toute l'Amérique »¹⁴⁶⁷ et que les terres de la Louisiane y sont « les plus belles & les plus fertiles du continent »¹⁴⁶⁸, un discours qui prend une toute autre dimension dans le frontispice de l'ouvrage, gravé par Augustin de Saint-Aubin¹⁴⁶⁹ [**Fig. Bossu Frontispice**]. Stéphanie Chaffray l'a remarqué avant notre étude, il s'agit

¹⁴⁶⁴ *Id.*

¹⁴⁶⁵ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 21.

¹⁴⁶⁶ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique [...]*, op. cit., p. 120-121.

¹⁴⁶⁷ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, op. cit., p. 11.

¹⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 107.

¹⁴⁶⁹ Fils de Gabriel-Germain de Saint-Aubin, Augustin est un graveur de grand renom en son siècle. Il est agréé par l'Académie royale de Peinture en 1771, il est donc permis de suggérer que la finesse tout comme la richesse des gravures de l'œuvre de Bossu soient à attribuer au talent du graveur, capable de transcrire avec fidélité les descriptions de la nature louisianaise.

d'une rare gravure du paysage louisianais rendu dans toute sa richesse¹⁴⁷⁰ et tel qu'il était avant l'arrivée des Européens. Bossu donne une explication de ce frontispice, au milieu duquel trône un « Roi Sauvage appuyé sur son arc, foulant sous ses pieds de l'or qui sort d'un coffre renversé »¹⁴⁷¹. Des pièces d'or jonchent ainsi le sol de ce paysage encadré par un arbre prodigieusement grand, au bord d'une rivière bordée d'un autre arbre imposant, sur laquelle voguent deux Autochtones. Au pied de l'arbre qui se trouve à droite dans la composition, derrière l'Amérindien, nous pouvons distinguer trois femmes dont une femme allaitante. Tous les personnages du frontispice sont nourris par une nature bienfaitrice, l'un chasse, un autre est en train de pêcher et une femme donne le sein à son enfant. En quelque sorte, la présence de cette figure maternelle personnifie la relation entre la nature américaine et les hommes qu'elle abreuve, telle qu'elle est idéalisée par les colons¹⁴⁷².

5.1.2 L'Amérique Méridionale ou « le Printemps perpétuel »¹⁴⁷³

Au cours du XVIII^e siècle, les voyageurs perçoivent les Antilles et l'Amérique du Sud comme des régions qui seraient plongées dans un printemps perpétuel, où la flore échapperait au cycle des saisons. Les célèbres vers que Paul Scarron consacre à Cayenne, où il aurait envisagé de s'installer¹⁴⁷⁴, se font l'écho de ce mythe de l'Éden américain dont le climat serait une invitation au voyage et à la colonisation :

Là, le printemps toute l'année
Y conserve sa gayeté,
L'automne sa maturité,
Et l'été sans brûler les herbes
Chaque mois y donne des gerbes,
Et tous trois des fruits ravissants,

¹⁴⁷⁰ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 133.

¹⁴⁷¹ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, op. cit., p. XV.

¹⁴⁷² Sur le sujet de la métaphore de l'allaitement, qui se retrouve notamment dans l'iconographie des Amériques, voir : Peggy Davis, « Allaitement funèbre et Caritas Indiana : les vertus maternelles d'une "race" en voie d'extinction au Nouveau Monde », dans Ana Lucia Araujo, Hélène Levesque et Marie-Hélène Vallée (dirs.), *Actes du 3^e Colloque étudiant du Département d'histoire*, Québec, CELAT, 2003.

¹⁴⁷³ Jacques-Nicolas Bellin, *Description géographique de la Guyane [...]*, op. cit., p. 46.

¹⁴⁷⁴ Gilbert Chinard raconte ce projet nourri par le jeune Paul Scarron, qui montre l'attrait que le Nouveau Monde exerce déjà sur les hommes de la fin du XVII^e siècle, à un moment où les relations de voyage de certains auteurs comme Antoine Biet sont un véritable succès littéraire. Voir : Gilbert Chinard, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française [...]*, op. cit., p. 34-35.

A la fois mûrs, nés et naissans.
Un si beau sujet, ce me semble,
Vaut bien que je quitte mon amble¹⁴⁷⁵.

Après lui, le voyageur-naturaliste Amédée-François Frézier déclare par exemple qu'au Chili les pommiers portent des fruits matures en tout temps : « j'ai souvent vû [...] du fruit de tous âges, en fleurs, noué, des Pommés formées, à demi grosses & en maturité tout ensemble »¹⁴⁷⁶. La représentation édénique du territoire est un principe central des descriptions et de l'iconographie du paysage antillais¹⁴⁷⁷ où les références bibliques persistent face aux croyances associées à la situation géographique présumée de l'Éden, qui se trouverait en dessous de l'Équinoxe. Dès 1667 et la parution de l'*Histoire generale des Antilles*, dont le second volume est consacré à l'histoire naturelle des îles, Jean-Baptiste Du Tertre investit le thème de la nature édénique, si bien que les expressions « paradis terrestre » et « Éden » apparaissent plus d'une dizaine de fois chacune dans le seul volume dédié à la flore de son ouvrage historique. Comme nous l'avons vu¹⁴⁷⁸, les Antilles deviennent un espace colonial très compétitif au niveau commercial entre les puissances européennes. Réal Ouellet relève d'ailleurs que les Antilles sont un espace particulièrement compétitif pour les missionnaires et le personnel colonial, susceptibles d'être relevés de leurs fonctions si leurs efforts ne donnent pas de résultats. Dans la région, le paysage et ses représentations sont donc un véritable outil politique et théologique, au service du développement d'activités industrielles¹⁴⁷⁹ et de l'essor démographique. Les parties méridionales de l'Amérique sont un lieu de convoitise où la présence de missionnaires et des compagnies commerciales est dense. Tandis qu'en Amérique du Nord l'enjeu est d'attirer des investisseurs enclins à défricher le territoire, dans les Antilles et en Amérique du Sud, l'enjeu est différent. Il consiste surtout à intensifier et à justifier le modèle déjà en place d'une agriculture intensive reposant sur l'esclavagisme.

¹⁴⁷⁵ Paul Scarron, *Œuvres*, Paris, Jean-François Bastien, 1786, vol. 7, p. 187.

¹⁴⁷⁶ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud*, *op. cit.*, p. 108.

¹⁴⁷⁷ Il s'agit d'un principe qui n'est pas une simple caractéristique de la littérature de voyage française, il est aussi invoqué par les voyageurs britanniques sur la période, voir : Sarah Iving-Stonebraker, « From Eden to savagery and civilization : British colonialism and humanity in the development of natural history, ca. 1600-1840 », *History of the Human Sciences*, 2019, vol. 32, n° 4, p. 63-79.

¹⁴⁷⁸ *Supra*, Chapitre 2, 2.1, 2.1.2.

¹⁴⁷⁹ Nous entendons par là le développement de plantations et de manufactures.

Dès les premiers textes qui portent sur la colonisation des Antilles, comme celle de l'île de Saint-Christophe, le thème du Paradis terrestre est prégnant. En 1640, Hyacinthe de Caen, l'aumônier du premier gouverneur français de l'île qui se prénomme Belain d'Estambuc, vante la situation de Saint-Christophe où la nature se reproduirait d'elle-même :

On peut bien appeller paradis un lieu délicieux où est un esté perpetuel, tousjours la verdure aux champs, les fleurs et les fruits aux arbres qui sont tousjours en seve, les mois et les saisons toutes egalles, tousjours les animaux en amour, qui engendrent continuellement sans se lasser, non plus que la terre en la production de ses plantes¹⁴⁸⁰.

À la fin du XVII^e siècle, Du Tertre voit dans les Antilles le lieu d'un nouvel Éden et toutes ses observations sur la faune et la flore du pays cristallisent le *topos* édénique. À propos de la Guadeloupe, il écrit par exemple :

Je confesse que je n'ay point gousté de delices plus agreables dans la Guadeloupe, que celle de se reposer à la fraicheur sous les arbres, le long de ces belles rivières [...] en un mot, ces rivières sont autant de petits Paradis, où tous les sens goustent innocemment les plus délicieux plaisir, dont ils sont capables, dans leur pureté¹⁴⁸¹.

Dans un chapitre dédié aux « Sauvages en general », le missionnaire rapporte encore que « quoy qu'en verité nos Sauvages ne soient Sauvages que de nom, ainsi que les plantes & les fruits que la nature produit sans aucune culture dans les forests et dans les deserts »¹⁴⁸². Le chapitre est introduit par une gravure [**Fig. Du Tertre 5**] tout à fait étonnante, qui donne à voir un paysage plutôt sobre au sein duquel trône un gigantesque « Papayer franc » qui porte de nombreux fruits, au pied duquel se tiennent un Amérindien et une Amérindienne qui se couvre les parties intimes grâce à une feuille du papayer, tel Adam et Ève dans un paysage exotique. Le commentaire botanique associé à l'arbre est révélateur de la manière dont Du Tertre envisage la colonisation comme une prise de possession de cet Éden. Le voyageur naturaliste associe le défrichement et l'installation d'habitations de colons à la pousse de cet arbre et à son abondance : « La plupart des habitations nouvellement défrichées produisent sans aucune culture, des arbres tres-particuliers en leur forme [...] Toutes ses fuëilles (qui sont semblables à celles du figuier de France, mais deux

¹⁴⁸⁰ BNF.NAF 10695 (fol. 278r) : « Relation des îsles de Saint Christophe, Guadeloupe, et la Martinique, gisantes par les 15 degrés au deçà de l'Equateur ». Cité dans Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique [...], op. cit.*, p. 120.

¹⁴⁸¹ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles, op. cit.*, vol. 2, p. 20.

¹⁴⁸² *Ibid.*, p. 356.

fois plus grandes) sont attachées depuis le haut de l'arbre »¹⁴⁸³. Du Tertre raconte ensuite que les Français chassés par les Anglais de l'île de Sainte-Croix en rapportèrent une nouvelle espèce commune en Guadeloupe, il s'agirait d'un papayer « beaucoup meilleur que les autres [...] celui cy a quelque ressemblance aux mamelles, d'où vient que les Portugais l'appellent Mamoeira, & mesme estant incisé avant que d'estre meur, il en sort quelques goutte de lait, qui se fige & se tourne en gomme »¹⁴⁸⁴. L'arbre qui symboliserait le paradis terrestre retrouvé est non seulement associé à l'installation de colonies françaises dans les Antilles, mais nous retrouvons encore une métaphore de l'allaitement : la nature édénique du Nouveau Monde est bienfaitrice et nourricière.

D'emblée, le paysage est le lieu d'un discours botanique et identitaire vantant les bénéfices de la colonisation et du commerce dans les îles, où l'air est le « plus pur, le plus sain & le plus temperé de tous les airs, & que la terre y est un petit Paradis tousjours verdoyant, & arrousé des plus belles eaux du monde »¹⁴⁸⁵. Les planches qui accompagnent l'ouvrage du religieux mettent en avant une vision et une appréciation du paysage qui passent par la mise en valeur de ses richesses naturelles et de leur abondance. La gravure qui accompagne le chapitre sur les oiseaux [Fig.Du Tertre 6] rend compte d'un paysage côtier et insulaire où tout abonde, des poissons aux tortues en passant par les oiseaux et les plantes. Du Tertre raconte que la diversité et la bonté des spécimens volants des Antilles « semblent estre un racourcy de tout ce qu'il y a de plus beau dans le plumage de tous les autres oyseaux, & n'avoir esté fait que pour contenter la veuë des hommes »¹⁴⁸⁶. Au sein de ce paysage idéal représenté par le graveur Sébastien Leclerc l'Ancien, un homme retourne une tortue qui vient de pondre au milieu d'une véritable volière d'oiseaux exotiques volant de toutes parts. Des poissons émergent de la mer sur laquelle des hommes chassent la tortue depuis une barque. L'eau est poissonneuse, le ciel foisonne d'oiseaux tandis qu'un arbre encadre la gravure où l'on retrouve un arbuste nommé « résinier ». Plus loin, la gravure qui accompagne le traité sur les animaux de la terre est un vaste paysage où, encore une fois, tout abonde dans des proportions prodigieuses [Fig.Du Tertre 7]. Alors que des hommes chassent le tatou, le cochon et l'acouty¹⁴⁸⁷, le paysage met surtout en scène une flore abondante. Nous pouvons

¹⁴⁸³ *Ibid.*, p. 187.

¹⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 188.

¹⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 357.

¹⁴⁸⁶ *Ibid.*, p. 247.

¹⁴⁸⁷ Il s'agit de l'animal connu sous le nom d'agouti, un rongeur que l'on retrouve en Afrique et en Amérique du Sud.

y distinguer un anacardier ou « acajou franc », un figuier géant, un cacaotier et un calebassier dont la taille des fruits est largement exagérée par rapport aux figures humaines présentes dans la gravure. Du Tertre fait également graver un grand nombre de plantes au sein de paysages de plantation sur lesquels nous reviendrons et qui seront repris par Jean-Baptiste Labat qui copie d'ailleurs de très nombreux éléments des deux gravures citées, dont la scène de chasse à la tortue.

Dans la suite de Du Tertre, tous les voyageurs s'accordent sur la fertilité et l'abondance des ressources naturelles des parties méridionales de l'Amérique. François Froger raconte que à propos du Brésil et d'une nature qui environne la Guyane que :

La terre produit des Canes de Sucre, du Tabac, du Coton, des racines de Magnioc, du Riz, du Mayz, & des Pâturages [...] les legumes & les fruits y sont en abondance, comme la Banane, l'Ananas, la Patate, l'Ighname, le Cocos, & la Goyave [...] On y trouve de la Cannelle, du Poivre, du Gingembre, de l'Huile de Capahu, du Baume, & plusieurs Racines, dont els effets sont merveilleux¹⁴⁸⁸.

Les descriptions valorisent l'abondance en végétaux, le paysage est caractérisé par sa flore en des termes particulièrement appréciatifs. De même, Vincent Bauver déclare à propos du territoire de Coquimbo que « le país fertile en bleds, fruits de toutes especes, le climat temperé, en un mot c'est un second paradis terrestre »¹⁴⁸⁹. Dans la *Relation du voyage de la Mer du Sud*, Frézier a recours au même *topos*, il raconte alors : « je ne crois pas qu'il y ait de lieu plus propre que celui-ci, à nous donner une idée du Paradis terrestre, car la terre y est encore fertile en toutes sortes de fruits »¹⁴⁹⁰. Dans le manuscrit de sa relation, l'ingénieur dessine une carte de la vallée de Coquimbo avec un cartouche [**Fig.Frézier AN 1**] qui met en image le paysage abondant de la ville de La Serena. Deux palmiers encadrent le cartouche dont le sol est jonché de richesses naturelles ou d'objet suggérant l'abondance : un homme tente de soulever un sac potentiellement rempli des fruits et racines qui jonchent le sol, dont des melons et des pommes de terre. Tout comme Bauver et Frézier, Caillot raconte son arrivée à Saint-Domingue, alors qu'il est en route pour la Louisiane, en ces termes :

Charmés de sentir la terre sous nos pieds nous fûmes de l'arpenter dans ses montagnes qui ne sont remplies pour la plus grande partie que d'Orangers, Citrons, et Jasmins d'Espagne et un nombre infini d'autres fruits et fleurs qui forment un odorat sans pareil, pour moi il me semblait être dans le paradis terrestre voyant tant de différents fruits propres à se rafraîchir, entre autres il y avait

¹⁴⁸⁸ François Froger, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697 aux Côtes d'Afrique, Détroit de Magellan, Brezil, Cayenne & Isles Antilles*, op. cit., p. 140-141.

¹⁴⁸⁹ BMV.Ms L. 252/Lebaudy Mss 8°58 (fol. 29) : Vincent Bauver, « Relation d'un voyage au Pérou et au Chili, commencé en novembre 1706 et fini en mars 1707 ».

¹⁴⁹⁰ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud*, op. cit., p. 209.

des pommiers d'Acajous, des Grenadiers, Cocotiers, Bananiers, figues Bananes, Goyaviers, ananas et bien d'autres que je ne connais point. Bref, ces lieux étaient charmants¹⁴⁹¹.

Dans les manuscrits¹⁴⁹² de Charles Plumier, nous trouvons également un très rare dessin de paysage détaillé donnant à voir la Guadeloupe en 1688 [Fig.Plumier 1688 4]. Le paysage précède des dessins de toute la flore observée sur l'île, comme la pomme de terre [Fig.Plumier 1688 18] ou le manioc [Fig.Plumier 1688 17]. Le dessin de la vue du bourg de la Basse terre montre un paysage couvert d'arbres. Au milieu de la verdure, nous remarquons quelques champs cultivés, de très nombreux palmiers dont une colline qui se nomme « le pallemiste »¹⁴⁹³, alors que la ville s'étend surtout le long de la côte, encerclée par les végétaux de l'île. Dans sa *Description des plantes de l'Amérique*, Plumier crée également un paysage riche et verdoyant en guise d'introduction à ses planches de botanique. La démarche est unique [Fig.Plumier 1693], il place une dizaine de plantes qu'il s'apprête à décrire le long d'une rivière qui coule depuis une vallée montagneuse et verdoyante. Même au sein d'un traité de botanique, la tentation de la mise en scène d'un paysage fertile est présente pour rendre compte de l'endroit où la flore a été découverte, Plumier déclarant à propos des plantes représentées que « j'en ay trouvé en plusieurs endroits de l'Isle S. Domingue sur les roches humides le long des ruisseaux »¹⁴⁹⁴ de l'île française de Saint-Domingue.

Le paysage colonial, sa description et sa représentation revêtent une dimension politique importante. Du Canada au Chili, le territoire américain est présenté comme étant idyllique, il est recouvert d'une flore variée et abondante, qui n'attendrait que la main du laboureur européen. En associant le paysage à la flore et en insistant sur sa bonté, les voyageurs justifient l'exploitation de ses richesses. Ainsi, les intentions à l'œuvre derrière le discours enchanteur sur la nature du Nouveau Monde cachent ce que Stéphanie Chaffray appelle un « but utilitariste » qui doit servir à appuyer le projet colonial. L'abondance est un terme commode pour une puissance avide de profit,

¹⁴⁹¹ THNOC.Ms 596 : « Relation du Voyage de la Louisiane ou Nouvelle France fait par Sr. Caillot en l'année 1730 », p. 69.

¹⁴⁹² BNF.JD-18-FOL (fol. 6) : « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe. Avec des plans et des figures de sauvages de ces pays dessinés, coloriés et décrits par le Père Plumier », 1688.

¹⁴⁹³ La colline est nommée d'après les arbres qui la couvrent : il s'agit d'une pratique toponymique qui est une méthode courante du processus de colonisation. Celle-ci permet d'inscrire, au sein du paysage même, les visées économiques et agricoles de la France.

¹⁴⁹⁴ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, op. cit., p. 34.

qui entend mettre en culture le jardin d'Éden. De fait, Lamothe Cadillac écrit à propos de la région des Grands Lacs que : « peut-on croire qu'une terre sur laquelle nature a distribué toutes choses avec tant d'ordre sache refuser à la main du curieux laboureur qui rompra ses fécondes entrailles, le retour qu'il s'en sera proposé ? »¹⁴⁹⁵. De même, Le Page du Pratz ne voit la description du paysage louisianais qu'à travers le prisme d'une finalité utile, celle de la production. À propos de sa relation de voyage il raconte que :

J'y fais connoître la qualité de chaque terrain en particulier, les Mines & les Carrieres qu'il renferme, & les différentes espèces de Plantes qu'il peut produire [...] tout y est détaillé de manière, que la Carte à la main, on pourroit de son cabinet former le plan d'une Habitation avantageuse, & presque avec autant de justesse que si l'on étoit sur les lieux¹⁴⁹⁶.

Ainsi, le discours édénique précède un discours utilitariste dont nous devinons déjà les contours. Le temps du défrichement et de la recherche de profit est celui du contrôle, dont il s'agit désormais de comprendre les modalités du discours dans les récits de voyage du siècle. Comme le souligne Tzvetan Todorov, l'interprétation pragmatique succède à l'admiration, motivée par la promesse de richesses¹⁴⁹⁷.

5.2 Prendre possession du territoire colonial : le discours utilitariste face à l'essor de modèles agricoles régionaux

Le passage du paradis inculte à l'agriculture et à la civilisation est un thème central de la littérature de voyage en Amérique, François Regourd parle de colonisation par « la bêche et le verbe »¹⁴⁹⁸, car la description du paysage facilite sa prise de possession et la naissance d'un savoir agro-botanique colonial. À la description édénique qui vante les richesses de territoires conquis par

¹⁴⁹⁵ Antoine de Lamothe Cadillac, « Relation du Sieur de Lamothe Cadillac, Capitaine en pieds ayant une compagnie de la marine en Canada ci-devant commandant de Missilimakinac et autres postes dans les pays éloignés où il a été pendant 3 années », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer. Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique Septentrionale (1614-1698, 1694-1703, 1683-1724. 1679-1754)*, Paris, Maisonneuve, 1887, t. V, p. 75-132.

¹⁴⁹⁶ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, *op. cit.*, vol. 1, Préface, p. VII.

¹⁴⁹⁷ Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, *op. cit.*, p. 37.

¹⁴⁹⁸ François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial [...] », *art. cit.*, p. 44.

la France succède en effet un discours utilitariste¹⁴⁹⁹ qui justifie le coût de l'entreprise coloniale tout en érigeant l'agriculture comme modèle économique de premier choix¹⁵⁰⁰. Comme le souligne Stéphanie Chaffray, le paysage « sert de projection aux désirs d'empires des colonisateurs »¹⁵⁰¹. L'exemple qui illustre le mieux ce désir de maîtrise de l'Éden décrit par François Regourd est sans doute celui, particulièrement éloquent bien que non-américain¹⁵⁰², de l'arrivée de Louis-Antoine Bougainville à Tahiti en avril 1768. Face à l'île du Pacifique Sud, l'explorateur alors en pleine circumnavigation articule clairement un discours émerveillé à un discours utilitariste, par un aller-retour constant entre l'Éden des Autochtones et l'agriculture des Européens :

Je me croyois transporté dans le jardin d'Eden ; nous parcourions une plaine de gazon, couverte de beaux arbres fruitiers & coupée de petites rivières qui entretiennent une fraîcheur délicieuse, sans aucun des inconvénients qu'entraîne l'humidité. Un peuple nombreux y jouit des trésors que la nature verse à pleines mains sur lui [...] Je lui proposai aussi de faire un jardin à notre manière [...] Je le fis bêcher, ils admiraient nos outils de jardinage. Ils ont bien aussi autour de leurs maisons des espèces de potagers garnis de giraumons, de patates, d'ignames & d'autres racines. Nous leur avons semé du bled, de l'orge, de l'avoine, du riz, du maïs, des oignons & des graines potageres de toute espèce [...] Ce peuple nous a paru aimer l'agriculture, & je crois qu'on l'accoutumeroit facilement à tirer parti du sol le plus fertile de l'univers¹⁵⁰³.

L'exemple tahitien nous invite donc à revenir sur les arguments utilisés par les voyageurs naturalistes au regard de la transformation de la nature américaine en paysage agricole, de comprendre les projections impériales dont ils sont le fruit, étant donné que différentes conceptions du territoire vont donner lieu à différentes cultures.

¹⁴⁹⁹ Si Stéphanie Chaffray s'est intéressée au discours utilitariste dans ses travaux sur le corps et le paysage dans la littérature de voyage, plus récemment, Sophie Capmartin s'est penchée sur les visées utilitaristes à l'œuvre dans les *Mémoires* de Dumont de Montigny ainsi que dans ses illustrations, voir : Sophie Capmartin, « Les réécritures de l'aventure louisianaise de Dumont de Montigny », dans Sébastien Côté, Pierre Frantz et Sophie Marchand (dir.), *Rêver le Nouveau Monde. L'imaginaire nord-américain dans la littérature française du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 55-76.

¹⁵⁰⁰ Gilles Havard explique que « l'appropriation et la mise en valeur du territoire se fit donc selon un double modèle, intensif et extensif. Un mode de colonisation compacte se développa au sein des espaces centraux [...] dans lesquels les colons vivaient de l'agriculture et de la pêche, tandis que les espaces périphériques [...] étaient le lieu d'une colonisation en archipel, marquée par des réseaux de forts, et par la traite des pelleteries » (Gilles Havard et Cécile Vidal (dir.), *Histoire de l'Amérique française*, op. cit. p. 407-408).

¹⁵⁰¹ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 108-109.

¹⁵⁰² Tahiti est l'une des étapes du tour du monde réalisé de 1766 à 1769 par Louis-Antoine Bougainville, après le passage du détroit de Magellan.

¹⁵⁰³ Louis-Antoine Bougainville, *Voyage autour du monde par la frégate du Roi, La Boudeuse et La Flûte, L'Étoile, en 1766, 1767, 1768 & 1769*, Paris, Saillant & Nyon, 1771, p. 198-199.

Au cours du XVIII^e siècle en Amérique, Le Page du Pratz est l'un des voyageurs dont l'œuvre reflète le plus le glissement d'un discours édénique vers un discours à caractère utilitariste. Face à la nature louisianaise, l'ingénieur met les descriptions de plantes au service direct du modèle agricole qu'il encourage à développer en Nouvelle-France, lorsqu'il émet ce constat :

[La France] n'a trouvé dans ses terres ni l'or & l'argent du Mexique & du Pérou, ni les pierreries & les étoffes des Indes ; mais elle y trouvera quand elle le voudra des mines de fer, de plomb & de cuivre, & elle y possède non-seulement tous les fruits nécessaires & agréables à la vie, mais encore toutes les matières sur lesquelles l'industrie humaine est obligée de s'exercer pour fournir à nos besoins¹⁵⁰⁴.

Nous l'avions vu avec le rapport de Franquet de Chaville, la recherche d'or n'était qu'un mirage, qu'un argument fallacieux propagé par les compagnies commerciales pour y attirer des colons et des investisseurs¹⁵⁰⁵. Le Page du Pratz insiste largement sur ce point et sur le fait que la bonté du pays est certaine, mais qu'elle est d'ordre végétal et qu'il faut pouvoir l'exploiter pour y former une colonie prospère : « La Colonie n'avoit que des marchandises en petite quantité, & l'argent étoit encore plus rare. On languissoit plutôt qu'on ne vivoit dans un des plus excellens pays du monde, parce que l'on étoit dans l'impossibilité de faire les travaux [...] que les meilleures terres demandent »¹⁵⁰⁶. Dans son *Histoire de la Louisiane*, l'auteur écrit encore que « la France depuis plusieurs années s'intéresse assez vivement aux Établissements qu'elle a dans la Louisiane »¹⁵⁰⁷, de fait et tel qu'il le déclare, il entend communiquer « les connoissances que j'ai de ce vaste Pays »¹⁵⁰⁸ : l'acquisition de connaissances botaniques ou agricoles s'inscrivent dans un projet politique assumé. Le Page du Pratz met en avant des intentions purement utilitaristes et parle de la nature comme s'il s'agissait d'un objet matériel sujet au commerce :

Il est toujours agréable de prendre une idée un peu détaillée d'un Pays nouveau, il n'est pas moins essentiel de le connoître exactement ; & l'intérêt que je prends au bien de ma Patrie, exige que je lui découvre le nouveau fonds de Commerce que la Nature lui présente dans les Régions éloignées, & que l'industrie de l'homme peut préparer pour nous fournir par son moyen un surcroît de commodités & d'abondance¹⁵⁰⁹.

¹⁵⁰⁴ Antoine-Simon Le Page du Pratz, « Suite & fin du Mémoire sur la Louisiane. Continuation de l'établissement des François », *Journal Économique*, Février 1753, p. 121.

¹⁵⁰⁵ Voir : Camille Mathieu, « An Effortless Empire : John Law and the Imagery of French Louisiana, 1683-1735 », *Journal 18*, Automne 2020, n° 10. URL : <https://www.journal18.org/issue10/an-effortless-empire-john-law-and-the-imagery-of-french-louisiana-1683-1735/>.

¹⁵⁰⁶ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 9.

¹⁵⁰⁷ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 1, Préface, p. V.

¹⁵⁰⁸ *Id.*

¹⁵⁰⁹ *Id.*

La nature est ainsi décrite en des termes économiques, l'idée suivant laquelle l'abondance pourrait générer toujours plus d'abondance et de profits se déploie dans la manière dont l'auteur dit avoir appréhendé le paysage louisianais. Il rapporte avoir profité de son séjour pour : « m'assurer ainsi par moi-même des productions merveilleuses de ce Pays, aussi agréable à la vûe, qu'il seroit avantageux à cultiver »¹⁵¹⁰. Si Le Page du Pratz tient de tels propos en 1758, nous pouvons déceler un discours de ce type dès le XVII^e siècle, Paolo Carile remarque par ailleurs que « des données utilitaires [...] se mêlent aux jugements esthétiques »¹⁵¹¹ dans les œuvres des premiers voyageurs. Or, au tournant du siècle, ce regard sur la nature intervient dans un cadre précis, celui du fait et de la machine coloniale. Ainsi, nous allons voir comment la combinaison de l'allusion au Paradis terrestre à l'utilité de ses ressources conduira à l'inventaire, ainsi qu'à la valorisation de l'agriculture et de la botanique économique dans les récits de voyage.

5.2.1 Transformer le paysage : le défrichement des forêts et la création des terres agricoles en Nouvelle-France

« Le Canada n'est a quelque chose prest qu'une forest confuse et mélangée de toutes sortes de bois et plantée, entrecoignée de montagnes, lacs et Rivières, en sorte que ce qui y est habité ne peut servir que d'Echantillon a tout ce vaste pays »¹⁵¹² déclare le cartographe et officier français Gédéon de Catalogne en 1712 en guise d'introduction à son mémoire sur la colonie. Du Canada à la Basse-Louisiane, le territoire est couvert de forêts épaisses, selon Dumont de Montigny « dans tout cet espace de terrain on ne trouve que lacs & que marais dans les forêts immenses dont ces terres sont plantées »¹⁵¹³. Les voyageurs naturalistes et les informateurs coloniaux posent un regard particulier sur ces forêts, qu'il faut défricher pour créer des terrains agricoles, tout en en utilisant le bois et en convaincant de la fertilité des nouvelles terres destinées à une agriculture céréalière

¹⁵¹⁰ *Ibid.*, Préface, p. VII.

¹⁵¹¹ Paolo Carile, *Le regard entravé. Littérature et anthropologie dans les premiers textes sur la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 39.

¹⁵¹² ANOM.COL 11 A 33 (fol. 210r) : « Mémoire de Gédéon de Catalogne sur le Canada », le 7 novembre 1712.

¹⁵¹³ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, *op. cit.*, vol. 1, p. 9.

extensive de type européen. Ainsi, le paysage colonial est un produit culturel, créé de toutes pièces et mis en scène par les voyageurs dont il s'agit de comprendre les motivations économiques.

À propos des écrits de Christophe Colomb, « les arbres sont les vraies sirènes »¹⁵¹⁴ des voyageurs déclare Tzvetan Todorov. La profusion des arbres verdoyants du Nouveau Monde fascine les découvreurs, de même les arbres dominant et structurent le paysage américain, ils fournissent des informations quant au sol et au climat, tout en favorisant certains types d'établissements. Les arbres doivent être défrichés pour cultiver, pour bâtir et pour se chauffer, le défrichement du paysage est le lieu d'une rentabilité importante, d'un réel commerce forestier, enfin, les forêts épaisses rassurent par rapport aux ressources en bois, notamment utilisé pour vaincre les hivers canadiens. Au sein du paysage, l'arbre est encore un symbole identitaire, les arbres sont employés pour fabriquer des croix ou bien sont marqués du sceau royal pour délimiter l'espace colonial. Les espaces défrichés côtoient les forêts épaisses et ordonnent, voire distinguent le territoire civilisé du désert. Nous allons voir de quelle manière les arbres incarnent donc un idéal utilitariste, comment ils s'intègrent au paysage colonial ou permettent de le former par le défrichement qui donne lieu à la création de terroirs agricoles.

Dans les *Études de la nature*, Bernardin de Saint-Pierre parle des arbres comme de marqueurs culturels importants au sein d'un paysage :

Il ne faut souvent qu'un arbre pour caractériser, dans un pays, les besoins d'un peuple et les soins de la Providence. J'aime à voir la famille d'un Arabe sous le dattier du désert, et le bateau d'un insulaire des Maldives, chargé de cocos, sous les cocotiers de leurs grèves sablonneuses. La hutte d'un pauvre nègre sans industrie, me plaît sous un calebassier qui porte toutes les pièces de son ménage¹⁵¹⁵.

Dans les récits de voyage en Amérique, dès la fin du XVII^e siècle, les arbres focalisent un discours utilitariste qui se développe en parallèle d'une vision édénique du territoire américain, ces derniers rendent compte du potentiel d'un pays. Sur les cartes ou les gravures, la forêt est une masse facile à représenter. Dès 1664 et les premières pages de son *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France* adressée à Colbert, Pierre Boucher déclare que « la Nouvelle-France en general [...] contient en soy une bonne partie de ce que l'on peut desirer. La terre y est tres-bonne, y produit

¹⁵¹⁴ Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique*, op. cit., p. 37.

¹⁵¹⁵ Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*, dans L. Aimé-Martin (éd.), *Œuvres complètes*, Paris, Lequien fils, 1830, vol. 4, p. 358.

à merveille, & n'est point ingrate [...] Le Pays est couvert de tres-belles & épaisses forests, lesquelles sont peuplées de quantité d'Animaux »¹⁵¹⁶ bordées de rivières et de prairies. Au tournant du siècle, la forêt est « une grande estenduë de terre couverte de bois »¹⁵¹⁷ dans laquelle on chasse, « ce mot est opposé à parc, qui est un lieu clos »¹⁵¹⁸. La forêt est le lieu de l'ouverture, de l'immensité et de la quantité, c'est également un synonyme de « bois », qui dans les dictionnaires d'époque, convoque un imaginaire bien particulier :

Bois, considéré selon ses diverses qualitez, utiles, curieuses & medecinales, est premierement le bois de charpente ou à bastir, tels que sont le chesne, le chasteignier, le sapin, qu'on scie & qu'on équarrit, &c. qui sert à bastir les maisons, à faire les planchers & les toits, des moulins, des machines, &c. Les bois estimez par curiosité sont les bois de citron, de cedre, d'ebene, de calemba ou calembouc, de bouis [...] les bois des teintures sont bois d'Inde, de Bresil [...] Les bois medecinaux, sont le Gayac, que les Espagnols appellent Ligno sancto, l'Aloës ou Agallochum, le Kinquina¹⁵¹⁹.

Les forêts et les bois se définissent par leur utilité et sont, par définition, largement associés aux Indes occidentales. Les descriptions que donne Louis Hennepin de la Nouvelle-France contribuent à non seulement associer le Canada et la Louisiane à l'idée d'une vaste forêt, mais aussi à construire une perception utilitaire de la nature de ces pays. S'ils ne sont que forêts, c'est qu'ils correspondent aux besoins que l'on y aura, pour reprendre la logique propre à Bernardin de Saint-Pierre. Dans la *Description de la Louisiane*, le récollet écrit que les nouveaux défrichements du Canada fournissent des terres très fertiles alors que « les arbres y sont tres beaux ; & propres à bastir des maisons, & des barques »¹⁵²⁰, il ajoute encore que :

La terre extraordinairement fertile, ce sont des Prairies sans bornes meslées de Forests de haute fustaye, où il y a de toute sorte de bois à bâtir, & entr'autres d'excellent chaine plain comme celuy de France, & bien different de celuy du Canada ; Les arbres sont d'une grosseur & d'une hauteur prodigieuses, & l'on y trouveroit les plus belles pieces du monde pour construire des Vaisseaux que l'on peut faire sur les lieux, & amener le bois qui serviroit de Leste aux Navires, pour la construction de tous les Vaisseaux de France, ce qui seroit d'une grande épargne à l'Etat, & qui donneroit le temps aux autres arbres de recroistre dans nos Forests qui sont bien épuisées¹⁵²¹.

¹⁵¹⁶ Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France*, op. cit., p. 1-2.

¹⁵¹⁷ Entrée « Forêt », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, vol. 2.

¹⁵¹⁸ *Id.*

¹⁵¹⁹ *Id.*

¹⁵²⁰ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, op. cit., p. 12.

¹⁵²¹ *Ibid.*, p. 132.

Les arbres ne sont décrits que par le prisme de leurs usages et semblent être amenés à ne servir que deux causes : construire la colonie et les moyens de transport qui permettent de la relier à l'Europe. Les forêts canadiennes offrent à la France un moyen de se reboiser et d'augmenter sa Marine royale et marchande que les voyageurs naturalistes mettent aisément en avant pour justifier le défrichement et la création de terres agricoles. Hennepin voit dans les arbres la bonté du territoire canadien : « On y trouve les mesmes Arbres qu'en Europe, & il y en a encore d'autres [...] Tous ces Arbres jettent de profondes racines & y deviennent extrêmement hauts, ce qui marque assez la bonté du terroir »¹⁵²². Les arbres sont présentés comme ayant été disposés dans la région d'une manière intentionnelle car l'Amérique Septentrionale n'est que lacs et rivières, de fait « On ne sauroit voiage dans l'Amerique sans Canots, on y trouve par tout de grandes & vastes forests »¹⁵²³. À propos du Pays des Illinois et de la Louisiane, le récollet a recours à un discours utilitariste qui présente le paysage comme un lieu qui a ses propres logiques économiques pour une colonie :

D'ailleurs le pays est fort propre à fournir les bois necessaires pour faire valoir les mines, qu'on y trouvera, à cause des grandes forêts, qui y sont. [...] Plus on avance dans le Païs, & plus on trouve de belles forêts pleines d'arbres gommeux, propres à faire le Goudron des Vaisseaux, des mats de navires, des pins, des sapins, des Cedres, & des Erables, propres à toutes sortes d'ouvrages, & sur tout à construire des Vaisseaux. Pour ce qui est des Armées navales, qu'on y pourroit former, les Matelots pourroient y avoir de l'emploi en tout temps, & u trouver facilement les moiens d'y entretenir leurs familles. Ils se façonneroient même encore davantage à la Mer par le commerce, & la navigation de l'Occident, par ce qu'on y Voiage beaucoup plus que dans l'Orient, & que le nombre des Vaisseaux y est plus grand¹⁵²⁴.

Les forêts servent d'argument promotionnel important, car elles permettraient même d'encourager certaines industries ainsi que l'extraction minière : le paysage est surtout perçu par le prisme de ses richesses forestières. La mention de l'armée est aussi intéressante à relever, Hennepin y voit un moyen de protéger les colonies des Anglais et des Hollandais tout en y développant une économie prospère. Dans sa relation, le récollet insère enfin une « carte de la Nouvelle France et de la Louisiane nouvellement decouverte dediée au Roy » [Fig.Hennepin 1683] au sein de laquelle un grand nombre de navires approchent le Canada et la Louisiane. Sur la carte, les limites de l'espace colonial français et des missions des récollets sont signalées par les « Armes du Roy telle quelles sont gravée sur l'escorce d'un Chesne a l'endroit marqué »

¹⁵²² *Ibid.*, p. 6.

¹⁵²³ Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale*, *op. cit.*, p. 20.

¹⁵²⁴ Louis Hennepin, *Nouveau Voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*, *op. cit.*, p. 283-284.

[Fig.Hennepin 1683 détail]. Dans la *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie*, Dièreville conçoit les forêts comme un lieu fertile qui protège la flore par effet de serre :

Je ne dois pas quitter ce Sauvage Pays,
Sans parler des divers Tapis,
Qu'étale dans ces lieux l'Auteur de la Nature ;
Tout est rare, tout est nouveau,
Quelle diversité de fleurs & de verdure !
On ne peut rien voir de plus beau.
Mille Plantes, divines Herbes,
Que la terre y produit sous les Sapins superbes,
Et que pour la santé des hommes Dieu créa,
Ne se trouvent point dans nos terres,
Il faut aller les chercher là.
Les Bois de l'Acadie en sont les seules serres.
J'étois chargé du soin glorieux d'en cueillir
Pour le Jardin Royal du plus grand des Monarques¹⁵²⁵.

Dièreville mêle son émerveillement face à la flore acadienne et ses forêts à une vision utilitariste de la nature. Il n'a de cesse de vanter les bienfaits et le commerce que la France pourrait tirer de l'exploitation de l'abondance du Nouveau Monde :

Qui nous retient ? Qui nous empêche
De traverser toutes les Mers,
Et de tirer aussi de cent Climats divers,
Les retours précieux d'une abondante Pêche ?
N'avons-nous pas des Vaisseaux & des Ports,
Pourquoy n'allons-nous point negocier sur l'Onde,
Et puiser dans son sein les immenses Tresors
Dont elle enrichit tant de Monde ?
Quel bien ne reviendrait-il pas
Du Bois & du Poisson que produit l'Acadie ?
On formeroit de l'un, Madriers, Courbes, Mâts,
L'autre satisferoit aux besoins de la vie.
Elle serviroit d'Entre-Port
Entre les Isles & la France,
Et de pauvre qu'elle est s'enrichiroit bien-tôt,
En se producrant l'abondance¹⁵²⁶.

Le commerce entre l'Acadie, la France et le reste des colonies est mis en avant, un champ lexical du commerce et de la construction navale se déploie dans les vers de Dièreville. Les voyageurs voient dans l'économie du bois un moyen de créer un circuit d'offre et de demande redoutablement efficace à l'intérieur de l'espace colonial français. Le défrichement des bois attirerait des colons et de la main d'œuvre qui s'enrichirait, tout en contribuant à la construction de

¹⁵²⁵ Dièreville, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France*, op. cit., p. 205-206.

¹⁵²⁶ *Ibid.*, p. 85.

maisons et à l'élargissement des Forts. Tout comme Hennepin ou Dièreville, Bacqueville de la Potherie voit dans la nature canadienne et des environs de Québec une source certaine de profit. Le défrichement y favoriserait même l'agriculture :

On range la Baye S. Paul [...] Elle est considerable par les plus beaux mâts du Canada. J'en ai visité les *Pinieres* qui sont inépuisables. Je remarque trois sortes de Sapins. Monsieur Laval y a un moulin à scie, où l'on fait quelquefois par an vingt milliers de planches. Il y a un village à deux lieuës au-dessus à la petite riviere que l'on appelle les habitans de la Baye saint Paul. Ils ont cent cinquante terres en valeur, sur lesquelles ils ont recueilli en 1699 neuf cens minots de bled, cent minots de pois & quarante d'avoine¹⁵²⁷.

L'auteur associe volontiers la possibilité d'une vie heureuse et champêtre aux forêts canadiennes qui sont inépuisables pour le commerce :

Si l'on y pouvoit goûter avec sûreté les plaisirs d'une vie champêtre, on trouveroit tout ce qui peut la rendre heureuse, & il n'y a point de si puissans Seigneurs en Europe qui ne voulussent avoir une pareille situation pour y faire leur demeure, un des plus agreables & des plus delicieux endroits du monde. Ces Isles¹⁵²⁸ sont d'une lieuë de long tout au plus, plates & remplies de bois de haute futaye. On y voit de grandes pinieres dont on a fait des mâts pour les Vaisseaux du Roi. Le chêne, l'Erable & le cedre s'y trouvent en quantité, le bled y est très bon, les prairies sont charmantes, & les pâturages en sont admirables¹⁵²⁹.

Bacqueville de la Potherie est admiratif face aux forêts de la Nouvelle-France sur lesquelles il projette un idéal moral de vie dans les colonies. L'utilité des bois et le commerce déboucheraient sur le bonheur et l'accroissement des ressources. Charlevoix rappelle aussi que l'essor d'une colonie est le résultat d'une prise de possession des forêts et plaque un discours utilitariste sur le paysage canadien : « Le Canada n'étoit qu'une grande Forêt, quand les François ont commencé de s'y établir [...] des Habitans, qui avant que de pouvoir y recueillir dequoi subsister, ont été obligés de travailler beaucoup »¹⁵³⁰. Pour le religieux, tout comme pour Bacqueville, une colonie agréable dispose de bois, à propos de Trois-Rivières il écrit qu'« elle est environnée de tout ce qui peut rendre une Ville agréable et opulente. Le Fleuve, large de près d'une demie lieuë, est à ses pieds. Au-delà on ne voit que Campagnes cultivées, fertiles, & couronnées des plus belles Forêts du Monde »¹⁵³¹. Le ton appréciatif prime toujours et les descriptions des forêts sont régulièrement

¹⁵²⁷ Claude-Charles Le Roy M. Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 1, p 210-211.

¹⁵²⁸ Bacqueville de la Potherie parle ici de la région de Trois-Rivières.

¹⁵²⁹ Claude-Charles Le Roy M. Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 1, p 307.

¹⁵³⁰ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, op. cit., vol. 1, p. 280.

¹⁵³¹ *Ibid.*, p. 286.

associées à un idéal du paysage colonial policé, cultivé et orienté vers le commerce. Bacqueville de la Potherie met également en avant le modèle agricole que les seigneurs tentent de développer du Canada au Pays des Illinois, l'enjeu est alors de cultiver les terres suivant un modèle français¹⁵³² en se focalisant sur la culture céréalière sur de grandes étendues de territoire. Dans les récits de voyage dans les régions septentrionales de l'Amérique, le blé, le chanvre et le houblon sont les végétaux les plus mentionnés, à côté du maïs et de l'avoine. L'historien résume ainsi le commerce qui s'est mis en place dans le nord de la Nouvelle-France où le défrichement donne lieu à une économie du bois tout comme à la mise en valeur de terres destinées à produire des farines¹⁵³³ :

Il se pourroit faire d'autre commerce si l'on vouloit s'y appliquer. On y feroit du godron en quantité. Le charbon de terre, le transport des planches de chêne, de sapin, des bois de charpente : la pêche du Saumon, de la moruë & de l'anguille, avec des farines quand les années sont abondantes, auroient un grand cours aux Isles de l'Amérique¹⁵³⁴.

Les techniques agricoles amérindiennes font aussi l'objet d'une mise en scène et d'une attention particulière de la part des voyageurs. Elles visent à en favoriser l'appropriation pour valoriser les territoires défrichés, le maïs retient spécifiquement l'attention car il permettrait de s'inscrire dans le modèle agricole de la région. Lafitau décrit la culture du fameux blé d'Inde dans les *Mœurs* [Fig.Lafitau 1724 2] dans une partie dédiée à la culture des champs au Canada. Dans le Pays des Illinois et en Louisiane, Dumont de Montigny rapporte que les colons auraient la « facilité de pouvoir élever sans peine & presque sans soin le mahi, qui n'est pas moins utile que le ris dans cette Province, le tabac, l'indigo, les fèves, patates, giraumons, melons d'eau & autres plantes »¹⁵³⁵. L'énumération de plantes qui attirent l'attention du voyageur pour leur abondance dans les régions mentionnées donne immédiatement lieu à une suggestion quant à leur appropriation par les Français grâce aux pratiques agricoles. Le Page du Pratz considère aussi le maïs « comme étant la Graine la plus utile », parce qu'il est facile à semer dans des terres mal

¹⁵³² Le modèle agricole français consiste surtout à développer des céréalicultures saisonnières avec des rotations allant peu à peu vers de nouvelles formes de polycultures. Dans la France du XVIII^e, puis du XVIII^e siècle, de grandes étendues de terre sont brûlées et vouées à être semées de céréales dont les récoltes sont variables. À propos de l'agriculture sur la période, voir : Jean Jacquart, « La production agricole dans la France du XVII^e siècle », dans Jean Jacquart, *Paris et l'Île-de-France au temps des paysans (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1990, p. 33-58 ; Le sujet du modèle agricole français est également abordé dans Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française, op. cit.*

¹⁵³³ Des cultures céréalières primaires et secondaires sont favorisées suivant un système de rotation, cela inclut le maïs, l'avoine, le blé, le houblon, le sarrasin ou encore l'orge.

¹⁵³⁴ Claude-Charles Le Roy M. Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale, op. cit.*, vol. 1, p 273.

¹⁵³⁵ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane, op. cit.*, vol. 1, p. 16-17.

défrichées et que son rendement « produit assez, pour que deux bons Nègres en fassent cinquante Barils »¹⁵³⁶. Toutes les espèces qui encouragent au défrichement et qui demandent peu de main d'œuvre intéressent les voyageurs.

De même, si le défrichement donne lieu à des terres labourables et particulièrement fertiles du fait de leur première mise en culture, l'iconographie juxtapose souvent des forêts et des champs cultivés le long d'axes fluviaux, insistant donc sur la transformation symbolique et physique du territoire par les colons en contact avec la métropole. Cette transformation ainsi que cette situation servent d'arguments promotionnels pour mettre en avant l'étendue supposément habitée et cultivée des terres de la Nouvelle-France. La « Veuë du camp de la Concession de Monseigneur Law au Nouveau Biloxi » en Louisiane en 1720 [**Fig. Le Bouteux 1720**] combine la présence d'un rivage côtier avec un établissement en lisière d'une forêt particulièrement dense. Au sein du paysage du camp de Biloxi, de nombreuses souches et des troncs renversés indiquent que la terre est en plein défrichement, des hommes scient du bois de gauche à droite et du premier au second plan de l'image. Ceux qui ne sont pas occupés à scier du bois en transportent des troncs dans une composition où les habitations et les bateaux sont en construction. Des rondins de bois sont alignés le long de la côte pour amarrer les bateaux, au pied d'une croix en bois, plantée dans la concession. Tout est mis en œuvre pour mettre en scène le défrichement et la construction de la colonie à un rythme effréné.

À La Nouvelle-Orléans et dans ses environs, le paysage est aussi représenté suivant une vision utilitariste de la nature coloniale. La transformation active du territoire est mise en scène dans les récits de voyage comme dans l'iconographie qui leur est associée. Sur ces territoires, le modèle agricole privilégié par les colons est à la frontière entre l'agriculture extensive et le modèle des grandes plantations qui se développent surtout autour de La Nouvelle-Orléans. Cécile Vidal, explique d'ailleurs que la situation des parties méridionales de la Nouvelle-France emprunte au modèle de colonisation du nord et à celui des Antilles, il est donc difficile de séparer les deux régions dès lors que l'on se penche sur leur économie et leur agriculture¹⁵³⁷. Dans la Basse-Louisiane, l'esclavagisme connaît un essor important¹⁵³⁸ en raison du modèle agricole adopté par

¹⁵³⁶ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 3, p. 344. L'auteur explique qu'un baril pèse alors près de cent cinquante livres.

¹⁵³⁷ Voir : Cécile Vidal, *Caribbean New Orleans. Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, op. cit.

¹⁵³⁸ L'esclavagisme en Louisiane ainsi que le modèle agricole de la région ne sont toutefois pas complètement les mêmes que dans les Antilles.

certaines propriétaires terriens, comme Le Page du Pratz¹⁵³⁹, qui s'intéressent aux cultures commerciales intensives, tout en se consacrant conjointement aux cultures vivrières¹⁵⁴⁰. Les paysages de la région rendent compte de la présence d'une main d'œuvre servile qui s'occupe de défricher les terres et de les mettre en culture : l'esclavagisme est l'aboutissement d'une vision utilitariste française et européenne du paysage colonial dont les esclaves font partie. Dans la « Veuë et Perspective de la Nouvelle Orleans » de 1726 dessinée par Jean-Pierre Lassus [Fig.Lassus 1726], la ville apparaît telle une percée au milieu d'une forêt extrêmement épaisse. Depuis Algiers Point¹⁵⁴¹, l'autre côté du Mississippi est occupé par un grand nombre de navires marchands, des esclaves coupent des arbres, brûlent les branchages et défrichent la terre au premier plan d'une représentation qui met en avant la forêt comme une ressource et un moyen de prendre possession du territoire. Au loin et en bordure de La Nouvelle-Orléans, la forêt a été en partie défrichée autour d'un moulin à bois trônant au pied du Mississippi. Ce type de représentation a une visée promotionnelle importante, elle révèle des bois à exploiter, valorisant par la même occasion les établissements coloniaux. Les écrits des voyageurs naturalistes appuient cette iconographie, François Le Maire déclare par exemple que « Tous les arbres propres à bâtir qu'on voit en Europe se trouvent dans la Louisiane, et nous avons icy des Espèces de Chesnes, qui ne se voient pas en France »¹⁵⁴². En 1747, Alexandre de Batz représente une « Carte General de toute la côte de la Louisiane » [Fig.De Batz 3] tellement recouverte de forêts, les arbres se jetant presque dans le Golfe, qu'il est difficile d'y distinguer les noms des terres dessinées par le voyageur. Sur la même période, Dumont de Montigny insiste sur le potentiel forestier et agricole de la province, dont il exagère sans doute l'étendue réellement contrôlée par les propriétaires terriens établis dans la région. Ce dernier écrit que :

Dans les bois & les forêts immenses dont tout ce pays est couvert, il se trouve des cantons entiers & très vastes, qui ne sont remplis que de hautes & belles cannes ; ce sont des espèces de roseaux fort durs. On croit communément que les terres où elles croissent sont les meilleures ; & l'on

¹⁵³⁹ Lorsqu'Antoine-Simon Le Page du Pratz arrive dans la colonie de la Louisiane, elle est administrée par la Compagnie d'Occident, qui lui permet d'obtenir une concession près de La Nouvelle-Orléans, au poste des Natchez, où il aurait cultivé le tabac et possédé quelques esclaves africains de 1720 à 1728.

¹⁵⁴⁰ Il est sans doute utile de souligner que nous entendons par cultures vivrières la culture de végétaux pour la consommation locale et la subsistance de la colonie. Le choix de culture vivrière s'oppose à un modèle de culture tourné vers l'exportation et le commerce à grande échelle. Voir : Gilles Havard et Cécile Vidal, , *Histoire de l'Amérique française*, op. cit., p. 407-442.

¹⁵⁴¹ Il s'agit du nom actuel donné au quartier qui se trouve en face du quartier français où était La Nouvelle-Orléans de l'époque. Le dessin de Lassus a été réalisé depuis Algiers Point.

¹⁵⁴² BCMNH.N.Ms 948 (fol. 1r.) : « Relation de la Louisiane, par François Le Maire », XVIII^e siècle.

a raison, puisqu'elles ne viennent point dans l'eau. On fait dans le pays plus d'un usage de ces cannes. Après avoir défriché un terrain qui en est planté, & y avoir mis le feu pour le nettoyer, les souches repoussent par-ci par-là plusieurs rejettons, qu'il est facile d'arracher avec la main¹⁵⁴³.

La facilité avec laquelle le défrichage a lieu, la richesse des forêts, des terrains et les cultures qui abondent d'elles-mêmes contribuent à encourager l'appropriation des richesses de la Louisiane. La nature nourricière croît encore davantage lorsqu'elle est stimulée par le labourage, Dumont de Montigny valorise l'appropriation du paysage dans cette courte description. Les dessins préparatoires des gravures qui accompagnent les *Mémoires historiques sur la Louisiane* de l'auteur accentuent la bonté des terres louisianaises, dont les campagnes semblent se cultiver d'elles-mêmes autour des habitations des planteurs. Le dessin qui donne à voir le « Plan du Fort des Yachoux, concession de Mgr. Le duc de Belle Isle » [Fig.Dumont de Montigny Plan 1] figure un paysage contrôlé et cultivé. La concession est établie avec un accès direct à une rivière, elle est représentée sous forme de fort donnant sur un jardin immense divisé en différents parterres de fleurs à la française, toutes les infrastructures de la plantation sont mentionnées. Les alentours montrent des champs, des terres défrichées, des forêts denses ainsi que les fameux champs de cannes mentionnés par le voyageur. Le dessin a donné lieu à une gravure encore plus précise [Fig.Dumont de Montigny Plan 1 bis], nous y devinons des champs bien délimités avec différentes cultures et certains arbres, des « Meûriers »¹⁵⁴⁴ sont même désignés à côté de la maison du jardinier. Le « Plan du Fort Rozalie des Natchez avec ses Environs » [Fig.Dumont de Montigny Plan 2] laisse encore deviner une certaine maîtrise des terres mises en culture et partiellement défrichées, selon Stéphanie Chaffray, « le pragmatisme de l'auteur »¹⁵⁴⁵ transparaît dans ses gravures reflétant une vision utilitariste de la nature coloniale. Sur la période, c'est-à-dire dans les années 1750, Alexandre de Batz voyage du Pays des Illinois à celui des Natchez et sa formation d'architecte lui permet de dessiner les plans de certaines plantations, dont celle du Chevalier de Pradel. Parti pour la Louisiane en 1718, Pradel fonde une plantation au sein de laquelle il fait cultiver le maïs, l'indigo ou le cirier. Le modèle agricole du planteur est rentable et témoigne d'une autre façon de transformer, de représenter et de s'appropriier le territoire colonial : la plantation. Un modèle

¹⁵⁴³ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 27.

¹⁵⁴⁴ Les plantations de mûriers blancs permettent d'élever et de propager les cochenilles.

¹⁵⁴⁵ Stéphanie Chaffray, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France », art. cit., p. 26.

économique plus qu'agricole au sein duquel le discours utilitariste des voyageurs a des retombées immédiates sur la culture du sol louisianais, mais surtout antillais.

5.2.2 *Les plantations de la Louisiane aux Antilles*

De la Louisiane aux Antilles, en passant par la Guyane, un modèle socio-économique aux lourdes conséquences sur le paysage sud et nord-américain se répand au cours du XVIII^e siècle. Le développement de ce modèle est alors tributaire des connaissances botaniques des voyageurs et il nécessite une main d'œuvre servile : l'économie de plantation. Le regard utilitariste que les voyageurs naturalistes posent sur la flore du Nouveau Monde favorise grandement le développement de l'agriculture de plantation. Comme nous allons le voir, les différentes façons dont les relateurs décrivent le paysage colonial encouragent sa transformation ainsi que la recherche de certaines plantes qui permettent de nourrir ce modèle. Le mot « plantation » apparaît dans les dictionnaires de l'époque moderne seulement en 1727 et renvoie à une action, autant qu'à un type d'agriculture propre aux Amériques :

Plantation, f. f. Action de planter. Voyez *Plantaison*, qui signifie la même chose. On appelle ainsi dans l'Amérique des établissemens que des Colonies envoyées d'Europe, font dans des terres qu'elles défrichent, & où elles plantent des cannes de sucre, de tabac, &c. [...] Les Anglais disent quelquefois Plantations, pour Colonies ; & quelques-uns le disent aussi en François¹⁵⁴⁶.

En 1771, le terme s'est répandu et la définition s'est étoffée. Le *Dictionnaire* de Trévoux explique que la plantation est un « terme d'agriculture »¹⁵⁴⁷ et à la liste des plantes cultivées dans les plantations s'ajoute l'indigo. Par définition, la plantation incarne le paradigme botanique : la flore utile « est » l'économie et le paysage tout à la fois.

Un certain nombre de voyageurs de notre corpus s'adonnent à la botanique et écrivent des relations de voyage tout en étant eux-mêmes directeurs de concessions et planteurs, ou du moins, ces derniers documentent abondamment cette économie, qui crée un biais par laquelle ils observent la nature. En Louisiane, Dumont de Montigny réside au sein de certaines plantations qui dominent les représentations et les descriptions qu'il donne du paysage de la région, qui s'étend jusqu'à la

¹⁵⁴⁶ Entrée « Plantation », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 3.

¹⁵⁴⁷ Entrée « Plantation », *Dictionnaire universel françois et latin ou Dictionnaire de Trévoux*, éd. 1771, vol. 6, p. 817.

Floride. Il dessine par exemple la « Concession des Chaoüachas appartenante cy devant à Mgr. Le duc de Belleisle et associez » [Fig.Dumont de Montigny Plan 3] qui rend compte d'un territoire défriché et cultivé où l'on reconnaît des jardins, une indigoterie dans la partie supérieure gauche, une « cloche pour appeler les Negres au travail [sic] » dont les habitations se trouvent dans le coin inférieur gauche du dessin. L'auteur distingue enfin les terres cultivées des « terres défrichées » dans la partie droite de la carte. À une échelle plus restreinte, l'auteur a sa propre habitation sur le fleuve Saint-Louis [Fig.Dumont de Montigny Plan 4] où il possède des esclaves occupés à défricher de nouvelles terres. C'est à travers un paysage bien particulier que l'auteur se déplace et observe la flore qu'il contribue lui-même à mettre au service de ce modèle agricole, tout comme Alexandre Vielle, chirurgien du roi et de « la Concession des sieurs du Manoir & Coly » où il décrit le fameux arbre à cire¹⁵⁴⁸ : « un nommé Martel, charpentier Anglois, qui en fit la découverte au nouveau Biloxi, & qui la communiqua au sieur Alexandre »¹⁵⁴⁹. Comme le souligne Gordon Sayre, les dessins et les esquisses de Dumont de Montigny « ne constituent en aucun cas des outils de navigation cartographiques mais bien plutôt des portraits des plantations coloniales dont le seul but est de montrer la richesse du propriétaire et les progrès réalisés par les colons sur la Louisiane sauvage »¹⁵⁵⁰. Le Page du Pratz est également directeur d'une plantation de tabac dont il parle longuement et qui lui sert de terrain d'observation et d'expérimentation botanique : « j'avois une grande attention de tenir ma Plantation nette de toutes sortes d'herbes »¹⁵⁵¹. Le planteur développe certaines règles pour renforcer la servitude des esclaves : « Je fis défricher & cultiver le terrain ; je fis briser les Pirogues des Negres & leur défendis d'en avoir jamais ; je convins avec les autres Habitans de ce que nous avions à faire pour empêcher [leurs] assemblées »¹⁵⁵². Les activités botaniques et agricoles de ces voyageurs impliquent une transformation importante du territoire ainsi qu'un discours identitaire de premier plan à travers des chapitres pourtant dédiés à la description de la flore louisianaise. Dans le sud de la Nouvelle-

¹⁵⁴⁸ *Infra*, Chapitre 5, 5.3, 5.3.2, e).

¹⁵⁴⁹ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 55.

¹⁵⁵⁰ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Regards sur le monde Atlantique 1715-1747*, édition critique par Gordon M. Sayre, op. cit. p. 30.

¹⁵⁵¹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 3, p. 227.

¹⁵⁵² *Id.*

France, la population est composée d'esclaves¹⁵⁵³, de coureurs des bois, de paysans allemands et de colons français pris entre une économie de plantation et une agriculture vivrière.

Les deux auteurs projettent une vision utilitariste sur la nature en raison de la situation de la Louisiane, dont ils sont les témoins et les planteurs. Le souci de rentabilité dirige nécessairement le regard de Dumont de Montigny et de Le Page du Pratz ou des jardiniers de la colonie, dont la transition vers l'agriculture de plantation dépend de leurs découvertes. Le premier décrit notamment différentes essences d'arbres et leur abondance en fonction de leur utilité au sein des plantations de tabac :

À Tombeché, sur la Mobile, la terre produit encore quantité de Cèdres blancs & rouges : le tilleul est commun par-tout ce pays, & on en fait de très-bon fil, ainsi que des cordes, qui servent à lier les carottes de tabac : le saule à lier les carottes de tabac : le saule ne manque point non plus sur les battures ou pointes du Fleuve. On a aussi aux Illinois, comme en Canada, des érables, dont on tire du sucre d'un très-bon goût [...] Nous avons eu des François qui ont tiré aussi d'excellent sucre des cannes ou tiges du mahi, concassées étant encore vertes & bouillies dans l'eau. Il croît en un mot dans cette Province des arbres de toute espèce, si l'on en excepte le palmier, l'aube-épine, le sureau, le genévrier & le buis que je n'y ai jamais découverts¹⁵⁵⁴.

L'utilité directe de ces végétaux motive leur description, tout comme leur destination au sein du paysage cultivé. Il faut effectivement souligner que la Louisiane est le lieu d'une tension entre l'immensité de ses espaces disponibles et les concessions, qui fonctionnent presque comme des forts et qui façonnent un paysage restreint, refermé sur l'agriculture de certaines plantes. Le Page du Pratz évoque la culture du tabac à l'échelle de sa plantation où il travaille activement à améliorer la rentabilité de ses terres :

Pour semer le Tabac, on fait une planche dans la meilleure terre que l'on ait [...] Je voyois mes Voiins cueillir les feuilles de Tabac sur le pied, les enfiler, les faire sécher en les suspendant en l'air, puis les mettre en tas pour les faire suer. Pour moi j'examinai de près la plante, & lorsque je voyais que la tige commençoit à jaunir par place, je faisois couper le pied avec une Serpette & le laissois quelque tems sur la terre pour l'amortir¹⁵⁵⁵.

Le même voyageur ne peut se retenir de présenter la nature de la Louisiane par sa flore, par conséquent ses richesses. Le paysage de la région n'attire son attention que lorsqu'il peut y projeter une culture particulière et des réseaux commerciaux profitables, comme lorsqu'il parle du safran :

¹⁵⁵³ Au sujet de la présence d'esclaves dans les plantations louisianaises et des habitats ruraux et urbains en Louisiane sur la période, notamment dans les récits de voyage, voir : Gilles-Antoine Langlois, « De la case au grenier : bref aperçu des habitats ruraux des « nègres » et des maîtres dans la Louisiane coloniale des années 1720-1740 », *In Situ*, 2013. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/11893>.

¹⁵⁵⁴ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 56.

¹⁵⁵⁵ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 3, p. 363.

Si l'on considère le climat de la Louisiane & la qualité des terres hautes de cette Province, on pourroit aisément y faire venir du Safran. La culture de cette plante seroit d'autant plus avantageuse aux Colons, que le voisinage du Mexique leur en produiroit un prompt & utile débit¹⁵⁵⁶.

Il apparaît donc que dans les régions où l'agriculture de plantation domine ou connaît au moins un essor important, une vision utilitariste domine et offre un cadre épistémologique aux voyageurs. Les descriptions du paysage, des végétaux, de la faune et des richesses naturelles des Amériques dépendent, en plus du profil des voyageurs, de leur rapport à l'espace colonial parcouru. Dans tous les cas, le paysage est toujours le lieu de projections, d'une idéalisation et d'une recherche de profit, en particulier en Louisiane où les traces laissées par la Compagnie de Law se font ressentir¹⁵⁵⁷. Au regard de la Nouvelle-France, Le Page du Pratz reste le voyageur qui conjugue avec le plus de clarté et d'évidence les deux visions d'un territoire façonné par le verbe et la bêche des voyageurs naturalistes :

Je donne ici la description de tout ce que la Louisiane produit dans le genre végétal, sa fertilité prodigieuse ne me permettant point d'entreprendre un pareil ouvrage. Je parlerai particulièrement de ce qu'il y a de plus utile aux Habitans, soit par rapport à leur propre subsistance & à leur conservation, soit par rapport au commerce qu'ils en peuvent faire. J'y ajouterai la manière de cultiver & de façonner les plantes qui sont les plus avantageuses à la Colonie¹⁵⁵⁸.

Tout comme dans le sud de la Louisiane qui s'étend jusqu'en Floride dans le contexte de l'époque, les Antilles sont le lieu d'une vision de la nature perçue comme une source de profit qu'il faut soumettre ou façonner par l'entremise de l'agriculture. Dès les voyages de Rochefort ou de Du Tertre au milieu du XVII^e siècle, le paysage de la Martinique ou de la Guadeloupe autant que celui des autres îles françaises de la région a été modifié par l'activité humaine et le commerce des plantes. Dans l'aire caraïbe, il est difficile de dissocier la flore des enjeux économiques de la région. Dans l'*Histoire naturelle et morale des Iles Antilles*, Rochefort dessine par exemple le melon d'eau à côté d'un homme caraïbe ou d'un esclave [Fig. Rochefort 2]. Dans le récit de voyage de Jean-Baptiste Du Tertre, le paysage ne sert qu'à mettre en valeur les plantations tout en reproduisant, d'une manière artificielle, une terre couverte de toutes les plantes qui font la richesse des Antilles.

¹⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 372.

¹⁵⁵⁷ À ce sujet et pour compléter notre propos, nous renvoyons à l'article très fouillé de Camille Mathieu sur la cartographie des richesses de la Louisiane et l'iconographie qui a résulté de la découverte de la région, ainsi que du montage financier de John Law : Camille Mathieu, « An Effortless Empire : John Law and the Imagery of French Louisiana, 1683-1735 », *Journal 18*, Automne 2020, n° 10. URL : <https://www.journal18.org/issue10/an-effortless-empire-john-law-and-the-imagery-of-french-louisiana-1683-1735/>.

¹⁵⁵⁸ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 3, p. 3.

La nature est mise en scène comme étant maîtrisée et rentable, la planche de l'indigoterie [Fig.Du Tertre 5] représente des esclaves qui s'affairent à produire l'indigo sous la stricte supervision du chef de la concession. Toutes les étapes de la préparation de la teinture sont illustrées et numérotées, alors qu'au premier plan un grand nombre d'espèces végétales sont désignées : le figuier d'Inde, le genipa, le « rocou et les Negres qui le pillent », le cierge épineux ou encore le bois de trompette et l'indigo avec, dans le fond, un paysage immense et montagneux. Du Tertre fait également graver une sucrerie [Fig.Du Tertre 4] où les esclaves travaillent sous la menace d'un Européen muni d'un bâton. Le paysage est restreint, rempli de machines et d'hommes qui les font fonctionner avec, au premier plan, la présence d'un palmier, d'un latanier, de choux caraïbes et d'un figuier. Une ménagerie où l'on prépare le tabac complète le tableau que le lecteur peut reconstituer pour se représenter les Antilles : l'utilité et le commerce sont rois, le paysage est clos, refermé sur la culture des plantes et ceux qui la rendent possible.

Dans la suite de Du Tertre dont il reprend les gravures, Jean-Baptiste Labat est sans doute le voyageur et le planteur qui doit le plus attirer notre attention, car son *Nouveau voyage* est organisé suivant un ordre chronologique qui suit en même temps le botaniste dans ses différents voyages et ses différentes expérimentations pour industrialiser¹⁵⁵⁹ le paysage des îles. Le frontispice de l'édition de 1742 de son récit synthétise le contenu de son œuvre [Fig.Labat 1742 Frontispice] : un esclave tient le portrait du religieux au milieu d'un paysage insulaire. Dans la partie gauche du frontispice nous reconnaissons une plantation tournée vers l'océan Atlantique au milieu d'une nature où se trouvent un serpent, un perroquet, un chou caraïbe, un plant de tabac et un palmier. La nature disséquée et défrichée est directement soumise au modèle agricole des Antilles. De même, Labat décrit principalement la flore des îles en fonction de l'utilité des végétaux et de leurs usages à des fins précises. À propos des palmiers, le religieux écrit qu'« outre ces deux especes de palmistes, il y a deux autres arbres à qui on donne le même nom, du moins à la Martinique. Ce sont deux arbres excellens pour les bâtimens ; ils viennent très-grands, très-gros & très-forts »¹⁵⁶⁰. Le paysage doit rendre compte de la transformation active du territoire à laquelle prend part le voyageur, l'un des rares paysages gravés de son œuvre donne ainsi à voir une

¹⁵⁵⁹ Nous choisissons d'employer le mot d'industrialisation car Labat représente et développe un grand nombre de machines pour améliorer le débit des manufactures de sucre ou d'indigo. Les paysages qu'il fait graver donnent surtout à voir des plantations, leurs esclaves et leurs machines.

¹⁵⁶⁰ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 427.

plantation de tabac [Fig.Labat 1722 11], l'activité humaine a en a complètement modifié la nature. En 1703, il raconte encore comment il participe lui-même à la fabrication d'un moulin à sucre alors qu'il fait planter les plantes qu'il décrit en détail dans son ouvrage :

Je fis planter quantité du Manioc, & remettre en état les cannes qui avoient été brûlées, & dans le même tems je fis abbatre des arbres, & travailler au bois qui étoient necessaires, pour faire un Moulin, & une Sucrierie, afin de profiter d'une piece de cannes qui n'avoit point été brûlée. Les Charpentiers étant rares & plus chers encore [...] je me mis en tête de faire moi-même le moulin, & les autres bâtimens dont nous avions besoin. Je traçai & je piquai tout le bois, & je le fis mettre en œuvre par nos Negres avec tant de diligence, que neuf semaines après le départ des Anglois nous recommençâmes à faire du Sucre à nôtre Habitation¹⁵⁶¹.

Nous reviendrons sur certaines descriptions émanant du religieux, mais il faut effectivement insister sur le fait que son œuvre est composée autour du souci d'utilité, suivant lequel il choisit quels végétaux décrire. Selon Labat, la culture, la consommation et l'économie des plantes doivent façonner un paysage et une vie insulaire rentables. L'évocation de la culture du manioc est par exemple l'occasion de rapporter qu'« il ne faut pas une grande force pour arracher ces sortes d'arbres, car outre que les terres ne sont pas extrêmement fortes, les racines ne sont pas bien avant dans la terre »¹⁵⁶², ou encore que :

J'ai connu par experience, que la culture du bled & de la vigne étoit inutile, & comme impossible aux Isles, particulièrement celle du bled. Je la regarde comme inutile, parce que très-peu de gens mangent du pain de froment, les Negres, les engagez, les domestiques, les ouvriers ne mangent que de la farine de Manioc ou de la Cassave ; presque tous les Créolles, ceux mêmes qui sont riches & qui font servir du pain sur leurs tables par grandeur ou pour les étrangers, mangent plus volontiers de la cassave & la préfèrent au pain¹⁵⁶³.

Le cacao fait aussi l'objet d'une description qui associe enfin l'idée de l'abondance à celle de l'utilité, car le fruit viendrait tout seul aux Antilles où son commerce serait donc aisé à établir :

Les arbres qui portent le Cacao croissent naturellement & sans culture dans une infinité de lieux de l'Amerique, qui sont entre les deux Tropiques. On en trouve des Forêts entieres [...] Les Antilles [...] n'ont pas été privées de ce fruit, sur tout la Martinique [...] ce qu'il y a de certain, c'est que les arbres de cette espece que l'on y cultive, y viennent en perfection, & rapportent de tres-breaux fruits¹⁵⁶⁴.

Les stratégies de mise en valeur du paysage antillais sont les mêmes que dans le reste de l'espace colonial français, bien que la monoculture et le commerce tourné vers l'Europe façonnent

¹⁵⁶¹ *Ibid*, vol. 6, p. 303.

¹⁵⁶² Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 382.

¹⁵⁶³ *Ibid.*, p. 353.

¹⁵⁶⁴ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 6, p. 4-5.

la situation des îles. Le discours est similaire en tout point en Guyane où les ressources sont d'autant plus perçues par le biais de leur utilité en raison de la difficulté de mise en œuvre du modèle économique des plantations. Le chevalier de Milhau espère y voir des plantations de café se développer et rapporte que les Amérindiens ont des techniques de défrichement des terres si efficaces que les Français leur donnent des outils afin qu'ils contribuent à la création de terres agricoles, mais dans les faits, il apparaît surtout que les Français dépendent des populations locales. De Milhau raconte en effet que « malgré l'imperfection de ces instrumens ils trouvoient le moyen d'abatre les plus gros arbres et de deffricher les terres »¹⁵⁶⁵, tout est mis en œuvre pour mettre en avant la participation des peuples de la Guyane à la colonisation et pour s'approprier leurs techniques de défrichement. De Milhau dessine d'ailleurs trois Autochtones en train de défricher des terres [**Fig.de Milhau 5**] : au premier plan de l'illustration deux hommes qui viennent d'abattre un arbre et qui lui donnent une forme de canot, alors qu'à l'arrière-plan, un autre homme allume différents feux au pied de grands arbres qui dépassent le cadre de la page. Le relateur explique que « pour renverser un gros arbre ils alumoient un petit feu autour de la racine et ils empechoient que la flamme ne sévaporkent jusqu'a ce que sa base fut brulee a un tel point que la moindre bouffee de vent suffisoit pour labatre »¹⁵⁶⁶. Au terme de la description de son dessin, De Milhau ajoute qu'« ils observoient la meme chose aujourd'hui nous leur fournissons toutes les ustancilles dont ils ont Besoin comme haches, serpes, paletes, houes & »¹⁵⁶⁷. Aussi, Pierre Barrère ne décrit le paysage que par le prisme de l'intégration potentielle de ses ressources aux industries locales :

On ne trouve presque par tout que des bois [...] Malgré cela, on peut dire que tout ce pays seroit excellent, s'il étoit cultivé. Il abonde en vivres, comme Mays, Maniok, & plusieurs racines des Originaires. Tous les grands pâturages qui sont dans cette province, seroient capables de nourrir des troupeaux innombrables de bestiaux ; & les forêts peuvent fournir abondamment des bois, tant pour bâtir des maisons, que pour la construction des vaisseaux. Enfin rien ne seroit plus aisé, ce semble, que de défricher ce pays, & d'y établir des bonnes Colonies. Outre la fertilité des terres, la chasse y est très-abondante¹⁵⁶⁸.

L'abondance des vivres découle sur l'importance du défrichement et de l'agriculture, mais la rade de Cayenne [**Fig.de Milhau 1**] est représentée de telle sorte qu'elle laisse deviner un paysage fortifié, cultivé, boisé et connecté à la France. Malgré l'étendue de son territoire, la Guyane

¹⁵⁶⁵ BCMNHN.Ms 2131 : « Voyage de l'auteur de La Rochelle à Cayenne », chevalier de Milhau, 1732, p. 83.

¹⁵⁶⁶ *Ibid.*, p. 83-83.

¹⁵⁶⁷ *Ibid.*, p. 85-86.

¹⁵⁶⁸ Pierre Barrère, *Nouvelle relation de la France Equinoxiale*, op. cit., p. 7-8.

est le lieu d'échecs systématiques quant à la culture des terres, notamment à côté de l'aire caraïbe, de la Nouvelle-France et du souvenir du Brésil français qui laissait présager une aventure coloniale plus prospère. Le climat et les terres de la Guyane nécessitent des types d'agriculture plus avancés, qui dans l'état dans lequel ils sont se trouvent alors en décalage avec la situation de la colonie, en particulier sur le plan démographique qui contraint la colonie à subsister plus qu'à s'enrichir. De fait, la France a sans cesse cherché à s'implanter sur des terrains marécageux infestés de moustiques, si bien que le paludisme n'a presque jamais cessé de décimer la population au cours du siècle. En dépit de ces échecs répétés jusqu'à la tentative d'établissement d'une colonie à Kourou dans les années 1760, les voyageurs projettent un discours utilitariste et idéaliste sur les territoires guyanais. Dès 1759, l'établissement de Kourou est motivé par les volontés du duc de Choiseul, convaincu du potentiel agricole d'une région qu'il fait soigneusement cartographier et décrire par ses informateurs coloniaux. Le duc de Choiseul commande effectivement une carte de la rivière de l'Oyapock au chevalier Jacques-Alexandre d'Audiffredy, l'un des rares voyageurs et administrateurs coloniaux à s'être aventurés dans ce que les Français appellent alors la Guyane intérieure¹⁵⁶⁹. La carte de la rivière d'Oyapock, levée géométriquement et dessinée sur les lieux [Fig.Audiffredy] est réalisée avec l'aide des Autochtones, d'Audiffredy avoue s'être appuyé sur « le rapport des Sauvages »¹⁵⁷⁰. Celle-ci est si précieuse et si détaillée qu'elle aurait servi de

¹⁵⁶⁹ Il s'agit de toutes les régions qui se trouvent alors au sud de Cayenne. Très peu d'informations nous sont parvenues au regard de Jacques-Alexandre d'Audiffredy, mais il convient de souligner que tout indique en effet qu'il était un candidat très fiable et éclairé au moment où il décrit le paysage guyanais. Probablement établi en Guyane depuis 1730, il écrit un *Journal du voyage des rivières d'Oyac et d'Orapus* daté de 1731 et resté à l'état manuscrit, qui indique que très tôt à l'échelle de la colonisation française de Cayenne et de la Guyane dans son ensemble, le chevalier parcourt des terres très reculées pour le compte de la monarchie. D'Audiffredy devient très certainement un administrateur, ainsi qu'un informateur colonial connu des cercles politiques et savants parisiens, bien que sous-estimé par l'historiographie. En 1759, le duc de Choiseul fait appel à lui pour cartographier l'Oyapock, car il est sans doute l'un des seuls voyageurs à avoir parcouru la région et à encore résider en Guyane : tout indique que les réseaux coloniaux qui relient les colonies antillaises à Paris sont d'une efficacité redoutable. En 1760, d'Audiffredy réalise une carte unique de l'Oyapock et de ses deux rives [Fig.Audiffredy], puis son nom réapparaît dans les écrits du botaniste Jean-Baptiste Leblond et de l'administration coloniale française. En 1790, nous le retrouvons sur une liste de membres de l'assemblée coloniale de la ville de Cayenne, voir : AN.D/XXV/130 (dossier 101) : Mémoire des sieurs Jean-Baptiste Leblond et Nicolas Benoît Mathelin, députés de la ville de Cayenne. Cité dans : Monique Pouliquen, *Les voyages de Jean-Baptiste Leblond, médecin naturaliste du roi 1767-1802. Antilles, Amérique espagnole, Guyane, op. cit.*, p. 295. Le résident de Cayenne fait également partie des personnalités dont on visite le terrain dans les années 1770, pour voir s'il est éligible pour recevoir et cultiver des épiceries (surtout des girofliers) pour le compte de la France. Voir : Julien Touchet, *Botanique & colonisation en Guyane française (1720-1848), op. cit.*, p. 90-91.

¹⁵⁷⁰ Toutes les citations qui suivent proviennent de la carte elle-même [Fig.Audiffredy] : BNF.GE b-1173 (RES, département Cartes et plans) : Carte de la rivière d'Oyapock, levée géométriquement et dessinée sur les lieux depuis son embouchure jusqu'au-delà du confluent de la rivière du Camoupi, avec des remarques sur les qualités des terrains relatives aux cultures auxquelles ils seraient propres, présentée à Mgr. le duc de Choiseul, par le chevalier d'Audiffredy, cartographe, 1760.

référence bien au-delà du XVIII^e siècle, car le document dépasse le simple relevé cartographique. De fait, la carte est accompagnée des « Remarques sur les Terres d'Oyapock », qui rend parfaitement compte du paysage guyanais de la période et des projections impériales des Français aveuglés par la promesse de profit, à une époque où les savoirs botaniques et agronomiques remplacent progressivement la mise en récit du voyage. La topographie des lieux est augmentée d'une description de la qualité des sols représentés qui témoigne d'une volonté sans précédent de prendre possession du territoire par le recours à l'agriculture, tout en offrant des renseignements historiques uniques sur l'établissement des jésuites sur les rives de ce fleuve de l'Oyapock. D'Audiffredy fournit des détails importants sur les terres humides, mais surtout sur les terres sèches où établir des plantations de café, d'indigo, de coton ou de cacao. Le paysage est décrit avec méthode pour y développer une économie coloniale rentable :

Toutes les terres du bas de la rivière d'Oyapock sont marécageuses, exceptées les montagnes de Ouanary et quelques autres cantons [...] J'ai examiné la terre et l'ai fait sonder en plusieurs endroits pour en connaître la profondeur et les différentes qualités. Elle est forte et un peu graveleuse, aux environs de la crique Courakeri. Cette qualité convient à la culture du coton ; le bas des collines serait aussi propre au cacao. Au bas de la rivière de Couaïpo, la terre paraît assez maigre et ne peut être bonne que pour des cannes. Il y a plusieurs sauts dans cette rivière où l'on peut aisément établir des moulins nécessaires aux sucreries. Au haut de cette rivière, la terre est plus forte et paraît bonne pour les cultures du cacao, du coton, et de l'indigo. Depuis la rivière Couaïpo jusqu'au saut Ineri, le terrain paraît plus convenir au café qu'à toute autre culture [...] les plantages de cacao, café et coton qui subsistent presque sans culture dans la plus parfaite vigueur aux missions établies par les Jésuites le long de cette rivière, et les cacaos naturels que l'on trouve en quantité au haut de la rivière de Camoupi, prouvent assez l'avantage que l'on tirerait de la culture de ces excellents terrains¹⁵⁷¹.

Le voyageur et résidant de Cayenne met tout en œuvre pour encourager le défrichement des terres, l'exploitation des bois qu'il n'hésite pas à énumérer et l'économie de plantation basée sur la monoculture de plantes convoitées par l'Europe. Il vante notamment un territoire disposé à être colonisé, où des plantes médicinales seraient présentes en abondance, comme pour anticiper les maux des colons :

Excepté les Savanges noyées, tout le terrain que j'ai parcouru, et qui est représenté sur cette Carte, est couvert de bois, comme toute la Colonie ; Ceux qui m'ont paru pouvoir être bons pour la Construction des Vaisseaux sont le cèdre noir, le bagace, l'Angeli, le Coupi rouge [...] tous ces bois sont fort communs sur les bords de cette rivière, ceux qui sont bons pour la Charpente, sont le Balata, le Ouacapoue, le Mençouar, l'Ebene, le Bois rouge, j'ai aussi connu dans cette rivière des bois de

¹⁵⁷¹ BNF.GE b-1173 (RES, département Cartes et plans) : « Remarques sur les Terres d'Oyapock ». Carte de la rivière d'Oyapock, levée géométriquement et dessinée sur les lieux depuis son embouchure jusqu'au-delà du confluent de la rivière du Camoupi, avec des remarques sur les qualités des terrains relatives aux cultures auxquelles ils seraient propres, présentée à Mgr. le duc de Choiseul, par le chevalier d'Audiffredy, cartographe, 1760.

teinture et de marquetterie, des Plantes médicinales et plusieurs autres choses dont les Sauvages même font usage, qui pourroient former des branches de commerce fort utiles¹⁵⁷².

En 1763, Jacques-Nicolas Bellin écrit sa *Description géographique de la Guiane* sur les ordres de Choiseul, qui apparaît presque comme une suite des travaux d'Audiffredy qui avouait à propos de ses observations de la flore guyanaise que « la description de ces choses exige un détail particulier »¹⁵⁷³. Le voyageur publie une relation pleine de promesses pour que la colonie subsiste grâce à des cultures vivrières et commerciales, bien que le degré de précision de ses cartes n'égale pas celle de son prédécesseur. Il rapporte qu'en Guyane « le Maïz est très abondant »¹⁵⁷⁴, que l'on y trouve « quantité de Bois marqueté, & propre à faire de beaux Ouvrages de Menuiserie »¹⁵⁷⁵, tandis que l'iconographie de l'ouvrage représente volontiers des « Indiens de la Guyane habitans aux environs de l'Orenoque » [Fig.Bellin 1] au milieu d'un paysage où émergent toutes les plantes utiles à une agriculture intensive et profitable : l'indigo, le cotonnier et le tabac. Le paysage composé de plantes économiques se dressant fièrement dans la composition sert à évoquer une économie de plantation sur des terres où les Amérindiens coopéreraient avec les Français. Bellin rapporte même que « les habitans de Cayenne faisoient un commerce d'Esclaves Indiens, que les Traiteurs François alloient chercher chez les Nations éloignées »¹⁵⁷⁶ en guise de commentaire de la gravure qui donne à voir une indigoterie qui fonctionne grâce à une main d'œuvre servile [Fig.Bellin 4]. Or, comme dans d'autres régions de l'espace colonial français tel que le Canada, la maîtrise de la nature dans le but d'établir des colonies riches à l'agriculture prospère doit passer par le contrôle du climat.

Ainsi, avant de voir dans quelle mesure, au sein d'une telle vision utilitariste de la nature et d'une conception aussi pragmatique du paysage, la flore est inventoriée et représentée dans les récits de voyage, il convient d'évoquer rapidement l'importance du contrôle du climat comme composante essentielle de l'appropriation du paysage américain.

¹⁵⁷² *Id.*

¹⁵⁷³ *Id.*

¹⁵⁷⁴ Jacques-Nicolas Bellin, *Description géographique de la Guiane*, op. cit., p. 56.

¹⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 119.

¹⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 223.

5.2.3 Contrôler le climat : un enjeu colonial

Dès la fin du XVII^e siècle, le climat est défini comme un « terme de Géographie [...] Les Anciens ne connoissoient que sept climats [...] Les Modernes qui ont voyagé bien plus avant vers les Poles, ont mis 23 climats de chaque costé »¹⁵⁷⁷, de fait, il est aisé d'oublier que les grandes découvertes géographiques et botaniques génèrent également la découverte de nouveaux climats. Le paradigme botanique se déploie dans la définition d'époque du mot, car « le vulgaire appelle climat, une terre differente de l'autre, soit par le changement des saisons, ou des qualités de la terre, ou même des peuples qui y habitent »¹⁵⁷⁸. Dans les récits de voyage de notre corpus, la flore est souvent décrite dans des chapitres qui concernent le climat ou la qualité des terres américaines, car pour cultiver le sol, il faut comprendre le rythme des saisons et le climat propre à chaque espace de l'empire colonial français. En même temps, l'environnement a une influence directe sur l'attrait qu'une colonie aura auprès des colons, la maîtrise du climat ayant une incidence immédiate sur les progrès de l'agriculture et l'accroissement démographique des colonies françaises. À l'échelle de la flore, alors qu'il parcourt la région de l'Orénoque en Guyane, Jacques Nicolas Bellin résume les contraintes et les possibilités offertes par un climat septentrional ou bien un climat méridional en ces termes :

On peut donc choisir, ou le Printems perpétuel des Pays tempérés, ou la chaleur continuelle des Pays chauds, ou le froid rigoureux des Pays froids, & ce, sans beaucoup embrasser de Pays : cette variété se fait sentir par les productions de la Terre. Dans les Pays froids, on ne trouve, ni ris, ni tabac, ni coton, ni çannes à sucre, ni cacao, ni planes, ni papayes, ni pommes-de-pin, ni oranges, ni citrons, ni aucuns des fruits qui font la richesse des Climats chauds ; mais en récompense, le bled, les légumes, les herbes potageres, les pommes & autres fruits des Pays froids y viennent très bien¹⁵⁷⁹.

Selon le voyageur, chaque terrain et chaque climat offrent des récompenses agricoles différentes aux cultivateurs. Ni les hivers canadiens, ni les ouragans ou la chaleur de l'arc antillais ne constitueraient de véritable obstacle, or dans les faits, tous les voyageurs naturalistes ou les intendants coloniaux voient autant de possibilités que de limites dans le climat des différentes régions lorsqu'ils s'intéressent aux richesses naturelles de ces dernières. Au Canada, le froid rebute, en Louisiane les inondations inquiètent autant que les ouragans des Antilles, et les terrains humides

¹⁵⁷⁷ Jusqu'à la fin du siècle, le mot climat est souvent compris d'un point de vue cosmographique. Voir : Entrée « Climat », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, vol. 1.

¹⁵⁷⁸ *Id.*

¹⁵⁷⁹ Jacques-Nicolas Bellin, *Description géographique de la Guiane*, *op. cit.*, p. 46.

de la Guyane posent de vrais défis de salubrité aux Français. Nous allons donc revenir sur la manière dont le discours sur les plantes et l'apparition d'un savoir agricole colonial dépendent, suivant les voyageurs de notre étude, d'une bonne maîtrise du climat qui façonne à son tour le paysage et l'économie des colonies. Il s'agit de comprendre dans quelle mesure la maîtrise du temps qu'il fait devient le lieu d'un discours utilitariste et expansionniste qui oriente le choix des plantes à décrire, à cultiver et à exporter.

Dès sa découverte par les Français au début du XVI^e siècle, une région se distingue par la rigueur de ses hivers : le nord de la Nouvelle-France, qui s'étend de l'Acadie aux rives du Saint-Laurent. Le souvenir du premier hiver canadien de Jacques Cartier a traumatisé la France, consciente de l'importance d'une bonne connaissance des plantes pour surmonter la longueur des mois de gel, tout comme d'une bonne promotion monarchique visant à rassurer les futurs colons. Stéphanie Chaffray s'est penchée sur l'importance du discours sur le climat dans les récits de voyage en Nouvelle-France du XVIII^e siècle¹⁵⁸⁰, tout comme Colin Coates et Dagomar Degroot qui sont à l'origine d'une étude très fouillée sur la question de la compréhension du climat de la colonie¹⁵⁸¹ sous l'Ancien Régime. Nous nous sommes basée sur ces différents travaux pour bâtir notre réflexion sur la flore et le climat comme enjeux de premier ordre pour les autorités coloniales de l'époque moderne.

Depuis les explorations de Cartier, le scorbut est le mal des Français établis au Canada, obligés de s'adapter à de longs hivers qui mettent les colons face à leur manque de provisions et de préparation. Dans le *Journal des jésuites de Québec*, nous pouvons toutefois lire à propos de l'année 1634-1635 passée dans la colonie que les rapports des jésuites « font voir que l'hiver n'est pas si rude en Nouvelle-France qu'on n'y puisse recueillir des fleurs du Paradis »¹⁵⁸². En 1664, dans son rapport écrit à l'attention de Colbert, Pierre Boucher se préoccupe à son tour autant du climat que de l'agriculture qui pourrait se développer au Canada, dans le but de rassurer le roi : avec le problème de l'hiver viendrait une solution agricole. Selon lui, la colonie n'aurait que deux

¹⁵⁸⁰ Stéphanie Chaffray, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) », art. cit.

¹⁵⁸¹ Colin Coates et Dagomar Degroot, « "Les bois engendrent les frimas et les gelées" : comprendre le climat en Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver-printemps 2015, vol. 68, n° 3-4, p. 197-219.

¹⁵⁸² Léon Pouliot, « Premières Pages du Journal des Jésuites de Québec, 1632-1645 », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1961, t. 41, p. 108.

saisons, un long hiver puis « dès le commencement de May, les chaleurs sont extrêmement grandes, & on diroit pas que nous sortons d'un grand Hyver [...] pas toutesfois desagreable : c'est un froid qui est guay, & la pluspart du temps ce sont de sjours beaux et serains, & on s'en trouve aucunement incommodé »¹⁵⁸³. Les longs mois de gèle ne ralentiraient pas du tout les récoltes de blé ou des « choux pommez »¹⁵⁸⁴, alors que dans la région de Trois-Rivières, « les forests y sont tres-bellles & bien aisées à défricher »¹⁵⁸⁵. Défricher et cultiver deviennent rapidement des arguments de premier plan pour encourager la colonie à s'étendre, car ces deux activités favoriseraient un réchauffement climatique souhaité de la Nouvelle-France.

En effet, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, les voyageurs s'étonnent de la rigueur des hivers canadiens alors que la colonie se trouve sur la même latitude que la France, de sorte qu'ils vantent tous les bienfaits de l'action humaine sur le climat : le défrichement réveille les sols. Nicolas Denys écrit par exemple : « je vais donner ma raison du froid & des neges de la nouvelle France, & je dis que la quantité des neges qui s'y trouve vient de ce que toute la terre est couverte de bois [...] que dans les endroits deffrichez les neges sont fonduës cinq à six semaines plutôt que dans les bois »¹⁵⁸⁶. Pour l'auteur, il est évident que les arbres sont responsables de ce froid, il vante donc les effets du défrichement, qui est nécessaire pour développer la colonie et mettre des terres agricoles à disposition des colons. À propos de Port Royal en Acadie, Dièreville rapporte que les habitants parviennent à « peupler le Pays & le rendre fecond »¹⁵⁸⁷ notamment grâce au « dessechement qu'on a fait de ses Marais »¹⁵⁸⁸, le voyageur ajoute encore que :

Le Climât de tous ces lieux est égal à celui de la France, c'est presque le même degré, l'Été y est aussi chaud, mais l'hyver y est plus froid : il y neige presque toujours dans cette saison, & les vents qui soufflent sont si froids qu'ils gèlent le visage ; on n'ose sortir pendant ces foudrilles [...] Si les neiges y fondoient comme en France par des dégels, il n'y feroit pas plus froid : mais elles durent sept ou huit mois sur la terre, & particulièrement dans les Bois, & c'est ce qui en rend l'air si glacial¹⁵⁸⁹.

¹⁵⁸³ Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France*, op. cit., p. 19.

¹⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 18.

¹⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 33.

¹⁵⁸⁶ Nicolas Denys, *Histoire naturelle des Peuples, des Animaux, des Arbres & Plantes de l'Amérique Septentrionale, & de ses divers Climats*, Claude Barbin, 1672, vol. 2, p. 8-9.

¹⁵⁸⁷ Dièreville, *Relation du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France*, édition critique par Normand Doiron, op. cit., p. 70.

¹⁵⁸⁸ *Id.*

¹⁵⁸⁹ *Ibid.*, p. 70-71.

Pour Dièreville, l'hiver n'est pas un réel frein à la colonisation, d'autant que le bois de chauffage est si abondant en Nouvelle-France que l'on peut se chauffer gratuitement :

Chacun sous un rustique toit
Vide en repos sa huche et sa futaille
Et se chauffe bien en temps froid,
Sans acheter le bois denier ni maille
Où trouve-t-on des biens si doux ?¹⁵⁹⁰

À son tour, Bacqueville de la Potherie tient un discours similaire lorsqu'il rapporte que « si l'on ne considérait que le Ciel, leur climat devrait être fort doux »¹⁵⁹¹, or le voyageur raconte que « la neige est comme un fumier, qui engraisse & échauffe la terre »¹⁵⁹² et « quoique ce pays soit si froid, la Providence divine n'a pas laissé que d'y remédier pour la subsistance des peuples de ces quartiers »¹⁵⁹³. Par ailleurs, une gravure de l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* [Fig. Bacqueville de la Potherie 3] met en scène un soldat canadien qui ne semble pas souffrir du froid et qui, au contraire, fume du tabac le fusil au bras, tout en se déplaçant avec aisance dans un paysage hivernal à l'aide de raquettes. Le discours sur le climat des régions septentrionales de l'Amérique accompagne un discours sur la flore et sur l'agriculture qui met en avant l'idée de maîtrise de l'environnement colonial. Les voyageurs conjuguent une vision idéaliste et utilitariste du climat, qui a des effets sur l'observation de la flore et sur les politiques agricoles des colonies. Certains auteurs rapportent même que le gel encourage les colons à semer le blé deux fois par an afin d'avoir une récolte à l'automne et au printemps. Un autre auteur de la période s'intéresse tout particulièrement au froid canadien et aux moyens de le maîtriser et de s'y adapter par le recours au défrichement et à l'agriculture : Charlevoix. Dans son *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, ce dernier écrit qu'« on ne connoît en France le Canada que par son mauvais côté »¹⁵⁹⁴, alors qu'« à la vérité on ne manque point de Bois pour se précautionner

¹⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 71.

¹⁵⁹¹ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, *op. cit.*, vol. 3, p. 3.

¹⁵⁹² Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, *op. cit.*, vol. 1, p. 280.

¹⁵⁹³ *Ibid.*, p. 113.

¹⁵⁹⁴ Charles-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, *op. cit.*, vol. 1, p. 391.

contre le Froid »¹⁵⁹⁵ dans la colonie. Le discours sur l'abondance en bois du territoire se retrouve dans les remarques sur le climat de la région, l'abondance justifiant directement un discours utilitariste sur la nature. Les commentaires sur le climat sont faits pour montrer aux Français que le défrichement est d'autant plus nécessaire et bénéfique qu'il adoucit les hivers : « Il n'y a rien à répliquer contre l'expérience, qui nous rend sensible la diminution du Froid, à mesure que le Pays se découvre »¹⁵⁹⁶ et que « si le Canada étoit aussi découvert & aussi peuplé que la France, les Hyvers y seroient moins long & moins rudes »¹⁵⁹⁷. Le même auteur vante encore la proximité de la Louisiane et du Pays des Illinois, qui pourraient approvisionner le Canada en blé pendant les longs hivers le temps de développer la colonie. Ainsi, le contrôle du climat est un enjeu important pour le développement de l'agriculture et du peuplement de la région où les colons cherchent à créer un climat comme celui de la France, Bacqueville déclare que « l'on y feroit une seconde Normandie si l'on vouloit y planter des Pepins de Pommes »¹⁵⁹⁸ et d'autres spécimens venus d'Europe une fois que le paysage sera apprivoisé. Louis-Antoine Bougainville fait un rapport sur la situation du Canada qui conjugue les arguments qui sont ceux de Charlevoix ou de Bacqueville de la Potherie, en parlant autant de la rigueur de l'hiver, que de la bonté de ses terres et de son abondance en bois. Bougainville déclare en effet que :

L'hiver est toujours très rude en Canada, le froid y est cependant toujours beau et fort sec [...] on ne peut ensemer les terres qu'à la fonte des neiges, dans le mois de mai ; cependant la récolte, qui, pour l'ordinaire est abondante, se fait à la fin d'aoust. *Fertilité du Canada* – Le Canada est très-abondant en toutes sortes de bestiaux [...] Presque tous les légumes et herbages, comme en France y viennent bien, les pois verts pour faire de la purée y sont d'une qualité admirable [...] Le Canada ne produit presque aucun fruit, que des pommes admirables de toute espèce, principalement rainettes, calvilles et api ; le plus beau fruit est à Montréal dans les vergers de Messieurs de Saint-Sulpice, des poires, beaucoup de fraises, framboises et cerises, des melons [...] le fleuve Saint-Laurent, les rivières et les lacs produisent abondamment du poisson¹⁵⁹⁹.

Ainsi, le paragraphe dédié aux rigueurs de l'hiver est directement compensé par une énumération de fruits et de légumes canadiens et français qui y viennent en abondance, en plus de commentaires sur les récoltes qui se font au même moment qu'en France, malgré la longueur du gel. Bougainville

¹⁵⁹⁵ *Id.*

¹⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 395.

¹⁵⁹⁷ *Ibid.*, p. 398.

¹⁵⁹⁸ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale, op. cit.*, vol. 1, p. 20.

¹⁵⁹⁹ Louis-Antoine Bougainville, « Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France », *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1923-1924, p. 55.

voit des solutions concrètes aux obstacles climatiques de la région, il consacre alors une section au bois, à la fois utile et curieux :

Bois – On trouve beaucoup de bois propre à la construction et à la charpente et à faire du merrain ; cependant les bâtiments construits à Québec ne sont pas en général de durée ; l'arbre le plus particulier du Canada est l'érable ; on lui fait des incisions dans le mois de mars, on en tire une eau dont on fait une espèce de sirop très-rafraichissant et fort sain ; on en fait un sucre ou cassonade dont se servent quasi tous les habitants après l'avoir raffiné¹⁶⁰⁰.

L'hiver est donc associé à l'abondance des bois de chauffage et à un arbre extraordinaire qui est source de profit : l'érable à sucre¹⁶⁰¹. D'après les voyageurs de la période, l'arbre bienfaiteur, l'*acer saccharum*, a en effet besoin de neiges abondantes pour donner son suc si convoité. Selon Gédéon de Catalogne, pendant longtemps les qualités de l'érable n'étaient pas exploitées par les Français. Dans les régions de Québec et de Montréal, le long du Saint-Laurent, l'érable est « fort commun et en quantité, jusques a présent on ne la point employé a dautre usage que chauffer »¹⁶⁰² alors qu'« outre cette qualité il a celle de produire quantité d'eau sucrée que l'on employe a faire du sucre et du sirop, pour y parvenir, le Printems lorsque les degels commencent, on fait une coupe a l'écorce jusques au bois dure un coulis par ou leau decouler en abondance dans des vases disposez pour la recevoir »¹⁶⁰³. Dans les faits, les qualités sucrées de l'arbre sont déjà connues et leur exploitation attire rapidement les autorités monarchiques françaises¹⁶⁰⁴. Michel Sarrazin, le botaniste de la colonie au tournant du siècle, décrit et classe au moins quatre espèces d'érables qu'il envoie au Jardin du roi et parvient à détailler tout le processus d'extraction de leur suc. De même, en 1705 Agathe de Saint-Père s'adresse au ministère de la Marine dans une lettre au sein de laquelle elle raconte au comte de Pontchartrain que le froid canadien n'est pas si hostile, car il nourrit les plantes et les érables de la colonie. Selon l'autrice, le climat agit comme une puissance active dont il faut tenter de comprendre les effets :

Ce Climat est sy bon que outre sa nourriture qu'il donne au plantes comme a toutes ces fillasses¹⁶⁰⁵, il ne refuse rien au gros bois, et leur fourny un sucre qui facilite l'habitant a faire une

¹⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 56.

¹⁶⁰¹ *Supra*, Chapitre 6, 6.1, 6.1.3, c).

¹⁶⁰² ANOM.COL C11 A 33 (fol. 211) : « Mémoire de Gédéon de Catalogne sur le Canada », le 7 novembre 1712.

¹⁶⁰³ *Id.*

¹⁶⁰⁴ Un article retrace l'histoire de la consommation du sucre d'érable, bien que les écrits d'Agathe de Saint-Père, de Gédéon de Catalogne ou de Michel Sarrazin n'y soient pas suffisamment pris en compte par l'auteur : Lucien Champeau, « Les origines du sucre d'érable », *Les Cahiers du dix*, 1990, vol. 45, p. 53-66.

¹⁶⁰⁵ Agathe de Saint-Père parle ici des tissus, selon elle les hivers ne sont pas un obstacle à la croissance du chanvre et du lin.

tres grande quantité de sucre en pain comme aux Isles, cassonade, sireau et sucre candy, il s'en est fait de ma connoissance plus de trente mil livre à Montréal¹⁶⁰⁶.

Tandis que l'érable à sucre rendrait les hivers rentables, Bougainville vante enfin les bons effets du défrichement, même encore frais, sur la fertilité des terres, comme si le colon avait le pouvoir de rendre la terre canadienne nourricière. Tel est le discours qu'il tient à propos de terres proches de l'habitation du médecin botaniste Jean-François Gaultier :

Quoiqu'ils ne fussent travaillés que depuis le mois de mars de cette année, [les terrains] produisaient cependant du froment, des pois, de l'avoine et toutes sortes de légumes ; nous parcourûmes ces différents champs et, au vrai, jamais récolte dans les meilleurs cantons de la France ne promit davantage, ils convinrent que la terre était propre à tout ce qu'on y voudrait semer¹⁶⁰⁷.

En somme, les bienfaits de la colonisation seraient évidents face au climat canadien, comme le relèvent Colin Coates et Dagomar Degroot, « le défrichement progressif des terres dans la vallée du Saint-Laurent offrait la promesse de mitiger le froid hivernal et ainsi de prolonger l'été dont dépendait l'agriculture d'inspiration européenne, essentiellement basée sur le blé »¹⁶⁰⁸. Les parties septentrionales de la Nouvelle-France suscitent donc de nombreux débats, certains voyageurs et colons s'adaptent à un climat qu'ils jugent supportable et bienfaiteur pour l'agriculture, tandis que d'autres auteurs pensent qu'il est possible, voire souhaitable, de contrôler le froid afin d'encourager une agriculture extensive à la française.

Contrairement au Canada, la Louisiane offre un climat *a priori* idéal pour des cultures vivrières et commerciales, sans les contraintes de longs hivers, or chaque région a ses contraintes climatiques. Selon Louis Hennepin, certaines parties de la province « laissent entr'[elles] un terrain marécageux & souvent inondé »¹⁶⁰⁹ où les pluies sont fréquentes et font déborder les rivières, de sorte que seuls certains types d'agriculture y sont possibles au niveau des rivages du Mississippi ou des régions côtières. Or, les meilleurs établissements coloniaux sont traditionnellement fondés le long des côtes. Seule une bonne connaissance du climat louisianais, que les voyageurs essayent

¹⁶⁰⁶ ANOM.COL C11 A 22 (fols. 345r et 345v) : Lettre de Mme de Repentigny au ministre de la Marine, le 13 octobre 1705.

¹⁶⁰⁷ Louis-Antoine Bougainville, « Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France », *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1923-1924, p. 117.

¹⁶⁰⁸ Colin Coates et Dagomar Degroot, « "Les bois engendrent les frimas et les gelées" : comprendre le climat en Nouvelle-France », art. cit., p. 218.

¹⁶⁰⁹ Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale*, op. cit., p. 243.

d'acquérir, permet alors aux colons de réussir à cultiver certaines plantes avec une bonne rentabilité.

Dès le début du XVIII^e siècle, la Louisiane est une région connue pour un climat doux, qui ressemble grandement à celui des Antilles, mais où certaines contraintes climatiques pèsent sur les pratiques agricoles des colons, dont les voyageurs naturalistes rendent compte. Dans un *Mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane écrit par la Compagnie de la Louisiane* au début du siècle, nous pouvons lire que « le Pays est bon, l'air sain, la terre sera excellente quand l'on aura des forces pour la cultiver »¹⁶¹⁰, mais que la situation de la colonie n'est pas favorable à l'installation rapide de voyageurs venus de France :

Il n'y a pas sept cent habitans dans toutes la Colonie en y comprenant les Voyageurs qui ne font pas valoir les terres [...] Les gens que l'on pourroit envoyer de France, ne sont pas propres les premières années à défricher et à former des habitations. L'on trouveroit à la Martinique des personnes qui y sont trop ser[rées] qui pourroient passer avec leurs Nègres et des Effets pour les y engager il faudroit que la Compagnie les fit avancer à leurs arrivée à la Louisiane autant de fonds qu'ils en auroient apporté avec eux. Les Canadiens s'établiront dans le haut de la Colonie, si l'on leur permet et qu'on leur fasse des avantages¹⁶¹¹.

Le modèle agricole des plantations esclavagistes est rapidement encouragé, car la proximité avec les Antilles crée une incitation, en plus de la nature du sol et du climat de la Louisiane, qui demandent des travaux pénibles que seule une main d'œuvre servile pourrait accomplir pour créer des terres cultivables dans des délais très courts. Dans le même mémoire, il est en effet rapporté que :

Les habitans n'ont pas encore assez de Nègres pour les bien cultiver, les levées qu'ils sont obligés de faire et d'entretenir pour se garentir de l'inondation, lorsque le fleuve augmente, les coupes ou grandes fosses qu'ils font aujourd'huy dans leurs terres par portions de quatre arpans sont des travaux considérables, mais en même temps si utile que par ce moyen ils assèchent leurs terres, et les arrosent quand il est nécessaire¹⁶¹².

Le climat façonne certaines tendances agricoles autant que certaines pratiques façonnent un climat particulier, visant le plus souvent à anticiper les pluies abondantes et à prévenir ou à profiter des inondations. Lorsqu'il commente la situation des concessions des environs du Fort des Yachoux [**Fig.Dumont de Montigny Plan 1**], Charlevoix raconte que « le terrain, sur lequel on a

¹⁶¹⁰ ANOM.COL C13 C 1 (fol. 112r) : « Mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante, Mémoire fait par la Compagnie [de la Louisiane] », début du XVIII^e siècle.

¹⁶¹¹ *Ibid.*, fol. 114v.

¹⁶¹² *Ibid.*, fol. 115v.

commencé celui-ci, est fort bon, mais il faut bâtir à un quart de lieuë du Fleuve, derriere une Cypriere, dont le fond est marécageux, & dont on pourroit tirer parti en y semant du Ris »¹⁶¹³. L'auteur est d'avis qu'il est difficile de trouver de bons terrains qui ne subissent pas trop la menace des inondations annuelles ; il déclare par exemple que : « je n'ignore pas qu'il est possible de se garantir des débordemens ordinaires par de bons Fossés ; mais je trouve que c'est une grande incommodité que de se loger sur un terrain, où, pour peu que l'on creuse, on trouve l'eau d'abord »¹⁶¹⁴. Charlevoix préconise donc de s'établir sur des zones surélevées par rapport au fleuve et de se tenir éloigné du risque de voir de l'eau salée se répandre dans les plantations. Selon lui, il est toutefois possible de profiter du limon du Mississippi en privilégiant certaines cultures :

Le limon, qui y demeure, quand les eaux se sont retirées, le renouvellent & l'engraissent ; on pourroit en employer une partie en pâturages, on semeroit sur l'autre du Ris, des Légumes, & généralement tout ce qui demande des terres grasses & moüillées. Avec le tems sur les deux Rives du Micissippi on ne verroit plus que des Jardins, des Vergers & des Prairies, qui suffiroient pour nourrir le Peuple, & fourniroient même la matiere d'un commerce utile avec nos Isles, & les autres Colonies voisines¹⁶¹⁵.

Les remarques sur le climat rendent compte d'une volonté de modifier et de profiter des contraintes du sol de la région où, de toute évidence, aucune mine d'or ou d'argent n'est présente. Dumont de Montigny tient un discours semblable à celui de Charlevoix, il rapporte que les conditions de culture de certains végétaux ne sont pas réunies en Louisiane, où par ailleurs, la main d'œuvre servile ne maîtriserait pas aussi bien les techniques de certaines cultures qui sont celles pratiquées dans le Pays d'en Haut :

Cependant tout mauvais qu'est ce terrain, ceux qui y sont établis ne laissent pas d'en tirer un grand avantage, en ce que les terres y étant inondées pendant trois mois, elles deviennent par-là très propres à produire le ris [...] Il est vrai que l'on cultive outre cela à la Nouvelle Orléans toutes les mêmes plantes qui croissent dans le pays d'en haut ; mais outre qu'elles n'y ont jamais la même qualité, elles coûtent toujours beaucoup de peine aux Esclaves¹⁶¹⁶.

Dumont de Montigny insiste sur le fait que la Basse-Louisiane est un lieu contraignant du point de vue climatique, tandis que le Pays d'en Haut réunirait de meilleures conditions agricoles :

C'est avec bein de la peine qu'on peut y faire venir quelque bien, à moins que ce ne soit le ris, qu'il faut qu'il soit dans l'eau pour bien profiter.

¹⁶¹³ Charles-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, *op. cit.*, vol. 1, p. 828.

¹⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 847.

¹⁶¹⁵ *Id.*

¹⁶¹⁶ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, *op. cit.*, vol. 1, p. 15.

Mais au moins dans le pays d'en haut, quel plaisir et quel profit ne peut-on pas tirer d'une terre qui produit d'elle-même toute sorte de bonnes herbes¹⁶¹⁷.

Chaque région a ses avantages et ses inconvénients, mais en Louisiane aucun modèle agricole n'est véritablement préféré dans la mesure où les colons et les planteurs doivent composer avec des conditions climatiques variables de Bâton Rouge à Biloxi, où les légumes ou les céréales n'ont pas les mêmes qualités en fonction du sol.

Du côté des Antilles et de la Guyane, le climat a une influence moindre sur les choix agricoles et commerciaux qui s'y font, car quoi qu'il arrive, le modèle des plantations et de la monoculture dominant. Pour les auteurs, le climat tropical a ses défis, le blé n'y vient pas et la vigne est difficile à acclimater, mais l'enjeu de maîtrise du sol antillais réside ailleurs. Le but des voyageurs naturalistes et des colons des Antilles est de trouver des plantes qui seraient la base d'un commerce florissant et d'un grand profit. Si la chaleur, les ouragans et les maladies tropicales focalisent l'attention de certains voyageurs, tout doit contribuer à encourager l'expansion économique des îles. Jean-Baptiste Labat raconte par exemple que l'« égalité continuelle des jours & des nuits qui fait que la terre quelque chaleur qu'elle ait contractée [...] a du tems de reste pour se rafraichir »¹⁶¹⁸, le dominicain est convaincu que les Antilles sont habitables. Il ajoute même que c'est « cette vicissitude qui produit ces rosées journalières & abondantes qui l'humectent, la rafraichissent & la rendent si féconde »¹⁶¹⁹. Labat décrit aussi abondamment le phénomène des ouragans, qui ne représentent un danger qu'entre « le vingtième de Juillet, ni après le quinze Octobre ; de sorte qu'avant & après ces deux termes on se croit dans une entière sécurité »¹⁶²⁰. Contrairement à d'autres phénomènes climatiques, les ouragans ne peuvent être évités ou contrôlés mais ils sont saisonniers, de sorte que les voyageurs n'y voient pas un réel obstacle à l'accroissement des colonies antillaises.

Ainsi, dans les récits de voyage de l'Acadie aux Antilles, le paysage colonial est décrit et perçu à travers une perspective utilitariste et expansionniste qui a pour but de mettre en avant les

¹⁶¹⁷ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Regards sur le monde Atlantique 1715-1747*, édition critique par Gordon M. Sayre, *op. cit.*, p. 409.

¹⁶¹⁸ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, *op. cit.*, vol. 1, p. 463.

¹⁶¹⁹ *Ibid.*, p. 463-464.

¹⁶²⁰ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, *op. cit.*, vol. 1, p. 224.

richesses à exploiter. Pour les voyageurs naturalistes et les autorités étatiques, la nature n'intéresse que dans la mesure où elle peut être maîtrisée et soumise pour développer ou améliorer économiquement, socialement et scientifiquement l'espace colonial français dans le Nouveau Monde. En même temps, comme l'ont souligné Sophie Capmartin ou encore Stéphanie Chaffray, les récits de voyage montrent que le paysage a des fonctions politiques et promotionnelles importantes, car « il sert de projection aux désirs du colonisateur et devient un instrument de propagande »¹⁶²¹, que ce soit à travers le texte ou la gravure. Enfin, le paysage est culturel, il structure et rend compte tout à la fois du voyage et de l'entreprise coloniale dans son ensemble ainsi que de ses besoins. La manière dont les voyageurs décrivent et représentent le paysage a une incidence directe sur l'inventaire de la flore, il s'agit donc désormais de comprendre quels spécimens sont décrits, inventoriés et gravés suivant les modalités que nous venons d'exposer.

5.3 Cultiver des « denrées commercables »¹⁶²² : l'économie des plantes utiles et la naissance d'un savoir agro-botanique colonial

Les projections de la monarchie française et des voyageurs naturalistes relatives à la nature du Nouveau Monde se traduisent, dans les textes et dans les gravures, par l'inventaire systématique de plantes « qui y viennent le mieux & dont nos François font le plus d'usage »¹⁶²³ raconte Dumont de Montigny. En 1688, Charles Plumier réalise un cahier des « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe, avec des plans, et des figures de Sauvages de ces pays » [**Fig.Plumier 1688 1 à Fig.Plumier 1688 57**], qui reflète une volonté précoce d'inventaire des ressources d'intérêt dans les colonies, ainsi qu'une volonté de synthétiser et de représenter un microcosme du monde colonial français de l'arc antillais. Le recueil s'ouvre sur des cartes de la région suivies d'une vue de la Guadeloupe, d'un homme et d'une femme caraïbes, d'un jeune esclave, d'un créole qui fume et de toutes les principales plantes curieuses et tinctoriales ou aux vertus nourricières, médicinales et économiques : l'ananas, la pomme de terre, le cacao, la pomme cannelle, le lys rouge, la pistache,

¹⁶²¹ Stéphanie Chaffray, « Corps, territoire et paysage à travers les images et les textes viatiques en Nouvelle-France (1701-1756) », art. cit., p. 51.

¹⁶²² Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 3, p. 342.

¹⁶²³ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 22.

le coton, le manioc, l'indigo et le rocou sont rassemblés en un seul carnet au format *in-folio*. De même, en juillet 1704 lors de son arrivée à Puerto Cabello¹⁶²⁴, Louis Feuillée s'intéresse aux plantes de la région qu'il n'a pas le temps d'explorer, mais où il apprend toutefois que de très nombreuses plantes y viennent en quantité : « Je m'informai de ces Sauvages quelles étoient les productions de leurs terres & quels animaux elles nourrissoient, ils me répondirent que le Mays, qui leur sert de pain, y étoit fort commun, aussi bien que le Magnoc & le Cacao, & qu'ils avoient de toutes les racines que nous avons dans nos Isles, Patates, Ignames & autres »¹⁶²⁵. Ces plantes sont nécessairement décrites et elles ont toutes une caractéristique en commun : elles sont utiles.

La majorité des voyageurs naturalistes du XVIII^e siècle choisissent de mentionner, parfois d'illustrer des végétaux utiles pour l'agriculture coloniale avec de nombreux commentaires relatifs à leur culture, qui sont aussi le lieu d'une appropriation de savoirs provenant des Amérindiens ou des esclaves déportés d'Afrique¹⁶²⁶. La botanique économique est privilégiée avec un double objectif : nourrir des colonies qui s'attèlent à développer le commerce de certaines plantes. Comme nous l'avons vu, Dumont de Montigny résume simplement ces deux composantes :

Je n'ai parlé jusqu'ici que des plantes ou légumes qui sont connus dans notre Europe, & qui croissent également dans ce nouveau Monde ; la Louisiane en a encore d'autres qui lui sont particuliers, ou qu'elle cultive avec succès, & qui méritent d'autant plus notre attention, que les Habitans de ce pays en tirent beaucoup d'avantage. Tels sont entr'autres le ris, le mahi, le tabac & l'indigo, dont je remets à parler dans des Chapitres particuliers¹⁶²⁷.

Il n'est pas rare de voir les auteurs de récits ou de rapports se focaliser sur certaines espèces aux vertus nourricières et commerciales, tout en leur dédiant des descriptions savantes voire des chapitres entiers dans leurs ouvrages. Comme l'expose Dumont de Montigny, les plantes destinées aux cultures vivrières précèdent la monoculture des plantations, car la première rend le modèle économique de la seconde possible, c'est pourquoi nous allons suivre cet ordre à travers cette partie. La culture de l'indigo ne saurait en effet se développer sans celle du maïs, des pommes de terre ou du riz. De même, Lahontan liste par exemple autant de fruits et de légumes que d'essences

¹⁶²⁴ Puerto Cabello se trouve dans le Golfe Triste, sur la côte actuelle du Venezuela.

¹⁶²⁵ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes occidentales. Et dans un autre voyage fait par le meme ordre a la Nouvelle Espagne, & aux isles de l'Amérique, op. cit.*, p. 286.

¹⁶²⁶ Il nous semble nécessaire de souligner que la majorité des esclaves déportés par les Français étaient originaires du Sénégal, de Gambie et de Guinée. Il s'agissait de régions connues pour le savoir-faire agricole de leurs habitants, notamment à l'égard des cultures céréalières.

¹⁶²⁷ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane, op. cit.*, vol. 1, p. 22.

d'arbres utiles pour se chauffer ou fabriquer des canots et des vaisseaux dans ses *Mémoires de l'Amérique septentrionale*. Le Page du Pratz explique également que durant son voyage les colons et lui-même ont privilégié certaines cultures :

En examinant la nature du terrain, nous avons remarqué qu'il y avoit quelques Cantons plus propres à certaines Plantes qu'à d'autres ; en même tems nous avons trouvé la plupart de ces contrées en état de produire & d'amener à une parfaite maturité toutes les graines qu'on voudroit leur confier. Il est donc à propos de présenter au Colon industrieux les plantes & les arbres qu'il peut cultiver avec avantage dans ces terres dont il a la connoissance »¹⁶²⁸.

Au début du XVIII^e siècle, la Compagnie de la Louisiane déclare encore, comme nous l'avons vu, que des cultures vivrières prospères attireront les colons et de la main d'œuvre pour mettre en place des cultures commerciales :

Le Ris, le Mahy, le mil, les Patates, Giromons y sont en abondance, toutes sortes de Légumes y viennent comme en Europe [...] Le tabac qui doit aujourd'hui faire le principal objet de cette colonie, viendra par tout, le cotton y est beaux. La fabrique de la Soye si peut faire facilement par la quantité de meurier que le pays produit, il n'y a le goldron, le bray, et les Bois de Constructions qui méritent attention [...] La Compagnie n'a qu'à mettre un prix fixe, et raisonnable aux danrées du crûs du païs, afin que l'habitant sçache à quoy s'en tenir ; Quelle fasse ensuite passer des forces, et l'on verra des progrès considérables dans peu de tems¹⁶²⁹.

De l'abondance idéalisée des terres américaines à la réalité du sol et du climat des différentes régions étudiées, les descriptions botaniques sont amenées à jouer un rôle crucial pour développer et encourager certaines cultures de subsistance ou commerciales. L'enjeu de cette partie est de déterminer dans quelle mesure les récits de voyage sont le lieu d'inventaires de plantes utiles et d'un savoir agro-botanique naissant, souvent acquis grâce aux Amérindiens et aux esclaves transportés d'Afrique.

5.3.1 Des plantes pour développer l'agriculture coloniale

Dans l'ensemble de l'espace colonial français des Amériques, la connaissance des plantes favorise un essor démographique qui permet de soutenir l'accroissement de l'économie coloniale. Ainsi, aux yeux des voyageurs naturalistes, ce qui définit un beau pays vient d'abord du fait qu'« il

¹⁶²⁸ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 1-2.

¹⁶²⁹ ANOM.COL C13 C1 (fol. 115r bis) : « Mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante. Mémoire fait par la Compagnie des Indes [de la Louisiane] », début du XVIII^e siècle.

y croît du bled »¹⁶³⁰ ou ce qui s'en approcherait le plus, car à l'égard de régions comme la Baie d'Hudson, Bacqueville de la Potherie déclare sans détour que « si le bled d'Inde, autrement bled de Turquie, & le bled de France pouvoient y venir en maturité, plusieurs nations s'y établieroient »¹⁶³¹. La qualité de vie, voire la survie dépendent de l'agriculture largement décrite et illustrée par les voyageurs et les informateurs coloniaux. Nous allons donc revenir sur les descriptions de certaines plantes, sur leurs qualités et leur surreprésentation dans les récits de voyage au cours du XVIII^e siècle. Les spécimens qui vont spécifiquement retenir notre attention par le prisme de leur culture à grande échelle, et non de leur consommation, sont le maïs et le riz, qui sont à la base de la mise en place de cultures vivrières de première importance et du modèle économique des plantations en Louisiane française.

a) À la recherche du blé : culture et représentations de plantes céréalières indigènes

S'il fallait retenir une seule phrase commune à tous les récits de voyage de l'époque moderne, il s'agirait probablement de : « Le bled pourroit venir facilement »¹⁶³², comme l'écrit François Froger alors qu'il explore la Baie Famine au niveau du détroit de Magellan, où tous les habitants de la nouvelle colonie de Philippe II d'Espagne ont péri faute de vivres en 1587. La présence de blé atteste de la beauté et de la bonté d'un territoire. À propos des rives du fleuve Saint-Laurent, Bacqueville de la Potherie déclare que « le côté du Sud habité par les Abenaguis est un beau païs. Il y croît du bled »¹⁶³³, les terres cultivables sont les plus susceptibles de retenir l'attention des Français. Tous les explorateurs et les voyageurs cherchent en effet une source de subsistance, alors que les colons cherchent à développer des cultures vivrières de type européen, de sorte que le blé est au cœur des descriptions sur la flore. Du fait de la recherche incessante de blé, autrement dit de farine, la découverte du blé d'Inde en Amérique a rapidement rassuré les

¹⁶³⁰ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 1, p. 199.

¹⁶³¹ *Ibid.*, p. 208.

¹⁶³² François Froger, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697 aux côtes d'Afrique, Détroit de Magellan, Brésil, Cayenne & Isles Antilles par une escadre des vaisseaux du roy, commandée par Monsieur de Gennes*, op. cit., p. 101.

¹⁶³³ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 1, p. 199.

voyageurs quant à la présence de plantes alimentaires susceptibles de rivaliser avec le froment du Vieux Monde. Sans prétendre écrire une histoire détaillée des plantes céréalières du continent, nous allons toutefois voir de quelle manière le maïs et ses équivalents occupent une place de premier choix dans les parties sur la botanique et l'agriculture coloniales dans les relations de voyage.

Le maïs est l'une des plantes dont l'ancienneté et la permanence des représentations de sa culture sont remarquables au sein du genre viatique. Du Canada à la Floride, les premiers explorateurs français que sont Jacques Cartier ou Jean Ribault et les représentations qui résultent de leurs voyages sont associés au blé d'Inde qu'ils décrivent tous deux. Dès 1534, Jacques Cartier s'intéresse en effet aux terres d'Hochelaga où il « y croist de groz mil comme poix ainsi que au Bresil qu'ilz mangent en lieu de pain dequoy ilz avoyent tout plain avecques eulx »¹⁶³⁴. Ramusio représente ce dernier accueilli à Hochelaga où le maïs est cultivé en abondance [Fig.Ramusio], tandis que De Bry insère de nombreux épis de maïs dans la représentation des « Floridiens [qui] vénèrent la colonne érigée par le chef de la première expédition » des Français en Floride [Fig.De Bry 6]. De même, le maïs est au cœur de la carte géographique de Champlain [Fig.Champlain 1], ou encore de la carte de la Nouvelle-France de Lescarbot en 1609 [Fig.Lescarbot]. Ainsi, les premiers paysages de l'Amérique en train de passer sous domination française donnent à voir le fameux blé d'Inde, qui devient un signe positif pour les Français qui cherchent à développer des cultures qui ressemblent à celle du blé dans les colonies du Nouveau Monde. De fait, au cours de l'époque moderne, le blé « est la principale nourriture de l'homme [...] presque toute l'Amerique ne vit que du blé de Turquie »¹⁶³⁵ appelé « mays » ou encore « mahi ». Dès le XVII^e siècle, le blé d'Inde est aussi convoité que le blé français, Louis Hennepin écrit par exemple à propos des terres de la Louisiane qu'« il y croist dans l'un & l'autre païs du bled d'Inde, du bled François »¹⁶³⁶.

À l'échelle de notre corpus d'étude, le maïs ne devient une plante prisee par les colons pour l'agriculture qu'au terme d'une appropriation de la plante au contact des Amérindiens. En 1724, Lafitau écrit toute une partie de ses *Mœurs* sur la culture des champs et sur le maïs, lequel « est le fondement de la nourriture de presque toutes les Nations sédentaires d'un bout de l'Amérique à

¹⁶³⁴ Jacques Cartier, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, *op. cit.*, p. 115.

¹⁶³⁵ Entrée « Blé », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, vol. 1.

¹⁶³⁶ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, *op. cit.*, p. 3.

l'autre »¹⁶³⁷. La plante est au cœur de l'une des gravures de l'ouvrage de Lafitau figurant « deux ménages des sauvages de l'Amérique méridionale et septentrionale » [Fig.Lafitau 1724 2] mettant en avant l'importance du maïs au sein des techniques agricoles et de l'alimentation des Autochtones, sur laquelle nous reviendrons¹⁶³⁸. En Haute et Basse Louisiane, le blé d'Inde devient l'une des bases de l'agriculture coloniale, car il est facile à cultiver dans la région, il est très nourrissant et il est très rentable. Selon Louis Vivier établi au Pays des Illinois, « le terroir en est fort bon : presque toutes espèces de légumes y viennent assez bien : on y a de magnifiques orangers : on y recueille de l'indigo, du maïs en abondance, du ris, des patates, du coton, du tabac »¹⁶³⁹. Le maïs fait partie des plantes inévitablement décrites par les colons. Le Page du Pratz ou encore Dumont de Montigny écrivent de véritables guides de culture du blé d'Inde. Dumont de Montigny écrit par exemple que de nombreux propriétaires terriens « ont la facilité de pouvoir élever sans peine & presque sans soin le mahi, qui n'est pas moins utile que le ris dans cette Province »¹⁶⁴⁰. Il ajoute qu'il est possible de faire du pain à partir de la farine de maïs et que « nous avons eu des François qui ont tiré aussi d'excellent sucre des cannes ou tiges du mahi »¹⁶⁴¹. De plus, il encense les qualités de la plante par rapport au blé qu'il égale et surpasse :

Peu de gens ignorent ce que c'est que le mahi [...] il y a cette seule différence, qu'en France ce grain ne rend qu'une farine jaune ; au lieu que la farine de celui qu'on cultive à la Louisiane, est aussi blanche que celle du plus beau froment. Le mahi pousse des épis gros comme le poing, dont quelques-uns portent jusqu'à trois cens grains & plus, arrangés horizontalement sur l'épi, & gros comme des pois ; d'où l'on peut juger quelle est la bonté infinie du Créateur, puisque d'un seul pied de mahi qui peut produire sept à huit épis, & qui provient d'un seul grain, sa Providence toujours admirable sçait en tirer deux à trois mille¹⁶⁴².

De son côté, Le Page du Pratz s'intéresse de près au maïs dont il ne donne pas de gravure, mais dont la description occupe toutefois les toutes premières pages de son volume dédié à l'histoire naturelle de la colonie. Ce dernier raconte que : « La Louisiane produit plusieurs sortes de Mahiz [...] on sème de ce petit bled en arrivant, afin d'avoir promptement de quoi vivre, parce

¹⁶³⁷ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 3, p. 57.

¹⁶³⁸ *Infra*, Chapitre 6, 6.1.

¹⁶³⁹ Louis Vivier, « Lettre du Père Vivier, de la Compagnie de Jésus, À un Père de la même Compagnie », *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères. Nouvelle édition. Mémoires de l'Amérique*, op. cit., p. 93.

¹⁶⁴⁰ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 16.

¹⁶⁴¹ *Ibid.*, p. 56.

¹⁶⁴² *Ibid.*, p. 32.

qu'il vient fort vite & qu'il mûrit en si peu de tems, que l'on en peut faire deux récoltes dans un même champ & la même année »¹⁶⁴³. Le maïs apparaît donc comme étant une culture de base pour les colons qui se nourrissent de la plante ou la destinent à leur bétail :

Le Mahiz, que nous nommons en France bled de Turquie, est le grain propre du Pays, puisqu'on l'a trouvé cultivé par les Naturels. Il croît sur une tige de six, sept & huit pieds de hauteur ; il pousse des épis gros environ de deux pouces de diametre, sur lesquels on a compté sept cens grains & plus ; & chaque pied porte quelquefois six & sept épis, selon la qualité du terrain [...] ce grain, comme on sçait, est très-sain pour les hommes & pour les animaux¹⁶⁴⁴.

Le Page du Pratz associe la culture du maïs à celle du blé, plus difficile à cultiver en Louisiane en raison de l'humidité qui le fait pourrir :

Lorsqu'on le sème seul, & comme on fait en France, il croît d'abord à merveille ; mais lorsqu'il est en fleur, on voit au bas de la tige quantité de gouttes d'eau rousse, qui s'y amassent [...] cette eau est si âcre, qu'en peu de tems elle ronge la paille, & que l'épi tombe avant que le grain ne soit formé¹⁶⁴⁵.

Le maïs présente enfin l'avantage de réussir parfaitement dans des champs auparavant dédiés aux cannes à sucre. Toujours selon Le Page du Pratz, le maïs est également la plante que les nouveaux colons sont encouragés à cultiver, car il suffit alors de brûler quelques terrains et de défricher grossièrement pour le semer : « ceux qui commencent une Habitation dans les Bois fourrés de Cannes, ont un avantage dans le Mahiz qui les dédommage des peines du défriché »¹⁶⁴⁶. D'après Ariane Jacques-Côté, le maïs sert aussi de marchandise d'exportation et l'influence de sa culture est importante au sein du paysage colonial : « les transformations majeures apportées au paysage dans la période précoloniale, par la culture du maïs et les feux de forêt surtout, accélèrent assurément le défrichement »¹⁶⁴⁷. Si les mentions d'exportations à grande échelle du maïs sont rares dans les récits de voyage, en juillet 1704 alors qu'il se trouve dans le Golfe du Mexique, Louis Feuillée dit faire la rencontre du « Capitaine d'un des Bateaux chargés de Cacao & de Mays »¹⁶⁴⁸, la céréale semble donc bien faire partie des denrées coloniales commercables.

¹⁶⁴³ Antoine-Simon le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 3.

¹⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 4.

¹⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 6.

¹⁶⁴⁶ Antoine-Simon le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 3, p. 344.

¹⁶⁴⁷ Ariane Jacques-Côté, « L'Empire du riz en Louisiane française, 1717-1724 », art. cit. URL : <https://journals.openedition.org/eccs/896>.

¹⁶⁴⁸ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes occidentales. Et dans un autre voiage fait par le meme ordre a la Nouvelle Espagne, & aux isles de l'Amérique*, op. cit., p. 290.

Au cours du XVIII^e siècle, le blé d'Inde focalise d'autant plus l'attention des Français qui parcourent le Nouveau Monde ou qui s'y établissent, qu'il y est déjà cultivé par les Autochtones. À côté d'autres plantes céréalières, le maïs apparaît comme une invitation à la sédentarisation et à la colonisation, les Français voient de nombreuses opportunités économiques face à des terres où l'équivalent américain du froment semble croître en abondance. Les voyageurs naturalistes ont en effet tendance à valoriser tout comme à vanter des terres cultivables ou déjà cultivées, ces derniers y voient une aubaine : ils savent où s'établir et ils peuvent éventuellement profiter de savoirs faire autochtones ou même d'une main d'œuvre locale. Le botaniste du roi Jean-Baptiste Leblond est particulièrement convaincant à cet égard, selon lui, les Amérindiens de la Guyane ont un savoir-faire agricole qu'il faut encourager à tout prix. Alors que Leblond décrit les mœurs des Autochtones de la région, il conjugue trois thèmes propres à la rhétorique coloniale : les Amérindiens sont nus et non-civilisés, ils vivent sur des terres fertiles qui les dispensent de travailler et ils ont l'agriculture comme passe-temps. Pour le voyageur correspondant de l'Académie royale des sciences, tout Amérindien « s'occupe [...] à défricher et planter un champ de manioc qui avec la banane, l'igname, la canne à sucre, les légumes et les fruits qui croissent spontanément partout, suppléent abondamment au pain qui nous coûte tant de travaux »¹⁶⁴⁹. De façon très explicite, l'auteur rapporte qu'ils savent cultiver des plantes nourricières susceptibles de remplacer le pain des Français, puis il se sert de cet argument pour insister sur la soumission des Autochtones à la machine coloniale française. Pour Leblond, il vaudrait mieux forcer ces derniers à cultiver des plantes vivrières ou à travailler au service des planteurs aux côtés des esclaves afin de maintenir une forme de paix sociale :

L'oisiveté est un vice qui doit être soigneusement réprimé, et si, sous les rapports coloniaux qui lient la Guyane à la mère-patrie, tous doivent travailler et se rendre utiles à la grande association, il paraîtrait avantageux et même politique d'ôter aux Indiens le privilège honteux de ne rien faire. Il faudrait remplacer la nécessité de travail qui n'existe pas pour eux, par une force quelconque [...] ce privilège dont ils jouissent exclusivement, est même du plus mauvais exemple pour les cultivateurs noirs qui, allant nus comme eux, ayant les mêmes habitudes et vivant des mêmes aliments, sont naturellement portés au même genre de vie¹⁶⁵⁰.

¹⁶⁴⁹ ANOM.C14 89, n° 45 : « Observations sur les nouvelles limites de la Guyane française et sur le meilleur moyen à employer pour civiliser les Indiens de cette colonie », par J.-B. Leblond, habitant de la Guyane française, résidant à Paris, rue de Bagneux, 1802. Cité dans : Monique Pouliquen, *Les voyages de Jean-Baptiste Leblond, médecin naturaliste du roi 1767-1802. Antilles, Amérique espagnole, Guyane*, Paris, CTHS, 2001, p. 250.

¹⁶⁵⁰ *Id.*

La recherche constante du blé donne lieu à une façon unique d'appréhender le territoire, celle-ci façonne l'agriculture coloniale, le mode de vie des colons et leur relation avec les Autochtones. Au regard de la Louisiane, dès le début du siècle la Compagnie des Indes voit la région des Natchez comme un terrain d'élection pour les colons français : « l'on sçait de quelle importance est le quartier des Natchez par la situation avantageuse, et la bonté de son terrain. C'est pour ainsi dire le centre de la colonie »¹⁶⁵¹. Le pays des Natchez intéresse autant les Français en raison de la situation particulière de ses terres : le blé français et une sorte de millet y viendraient avec succès grâce à un sol humide et sablonneux. André Pénicaud raconte par exemple que la situation favorable de cette partie de la Louisiane attire des planteurs et le commissaire Hubert qui « fut visiter le terrain des environs »¹⁶⁵². Le voyageur écrit à propos de cette visite d'Hubert :

Il trouva un endroit proche la petite rivière des Natchez, à une demy-lieue du grand vilalge, qu'il choisit pour s'y faire bastir une fort grande maison par des charpentiers qu'il avoit emmenez de France [...] Il establît les terres qu'il choisit pour sa concession autour de sa maison. Ces terres aboutissoient d'un bout jusqu'à une lieue de là où estoit le fort de Rosalie, que M. de Bienville avoit fait bastir et où nous tenions garnison française, et, à l'autre bout, tant qu'il voulut s'étendre dans les prairies¹⁶⁵³.

Pénicaud laisse entendre que le blé est cultivé avec succès sur des terres où s'installent les Français. Au regard de la concession du commissaire Hubert, il ajoute que :

Il fit labourer ses terres de la mesme manière avec des charrues qu'il avoit eu soin de faire apporter de France, et y fit semer du bled français qui y vint aussy beau que le plus beau bled de France. Cette concession est une des plus agréables des bords du Mississipy, car M. Hubert l'augmenta d'un moulin à eau pour y moudre du grain¹⁶⁵⁴.

Tout est mis en place pour faire fleurir une agriculture française, qui transformerait durablement le paysage louisianais par le recours à la culture du blé. En effet, Hubert aurait acheminé des meules de moulin ainsi que des ouvriers spécialisés depuis la France à cet effet :

Il s'estoit précautionné à cet effet de faire apporter de France plusieurs meules de moulin ; de plus, il avoit parmi ses ouvriers un garçon meunier fort entendu. Ce moulin fut employé dès cette année pour les troupes et pour les Sauvages, qui y apportoit en goule leurs grains, ce qui rendoit cette concession très-riche¹⁶⁵⁵.

¹⁶⁵¹ ANOM.COL C13 C 1 (fols. 113r et 113v) : « Mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante, Mémoire fait par la Compagnie [de la Louisiane] », début du XVIII^e siècle.

¹⁶⁵² André Pénicaud, « Relation ou Annales véritables de ce qui s'est passé dans le pays de la Louisiane », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer [...]*, op. cit., t. V, p. 574.

¹⁶⁵³ *Id.*

¹⁶⁵⁴ *Id.*

¹⁶⁵⁵ *Id.*

La mention de la prétendue contribution des Amérindiens à la culture de céréales pour le compte de la Compagnie des Indes amplifie l'idée suivant laquelle la Basse Louisiane serait vouée à un avenir prometteur. Pénicaut exagère grandement la fertilité de la région bien plus propice à la culture de plantes céréalières indigènes ou adaptées à l'humidité constante. François Le Maire confesse d'ailleurs que la Compagnie spéculait à outrance quant à la culture du froment dans la colonie ; celui-ci déclare fébrilement que : « j'avoue que la Loüisiane basse, que je fais monter jusqu'au 32^e degré de latitude, est peu propre au froment, ce que je n'avouë pourtant encore qu'en tremblant et que sur l'essay qu'en ont fait des personnes dont l'habilité en fait de labourage m'est très suspecte »¹⁶⁵⁶. Le Maire tempère toutefois ses propos lorsqu'il ajoute que selon lui, le travail peut remédier à tout, car « c'est le travail et le soin qui manquent, et non pas la terre. Que si la Basse Loüisiane avoit la mer au nord, et non pas au sud, et que les colons fussent plus laborieux, on y pourroit voir des jardins, ou l'on recueilleroit tout à la fois les fruits d'Europe et de l'Amerique »¹⁶⁵⁷. Deux autres voyageurs qui se trouvent dans la région durant la même période tendent à exagérer les avancées agricoles des Français dans le pays des Natchez, tout en évoquant la nécessité de cultiver des plantes plus appropriées : Dumont de Montigny et Le Page du Pratz. Les deux séjournent également en Louisiane et dans différentes concessions de la région pour le compte de la Compagnie des Indes, or leurs connaissances botaniques les aident à proposer des solutions plus réalistes pour développer les plantations de la Basse Louisiane. Dumont de Montigny peint les concessions du Fort des Yachoux [**Fig.Dumont de Montigny Plan 1**] et des Chaoüachas [**Fig.Dumont de Montigny Plan 3**] en insistant sur la présence de nombreuses terres défrichées et cultivées par les Français, mais il insiste surtout sur la culture du sucre. D'un autre côté, Le Page du Pratz avoue que l'obsession des colons pour le blé devrait davantage les conduire à s'intéresser à des équivalents natifs des territoires qui environnent le fleuve Saint-Louis. Dans son *Histoire de la Louisiane*, l'auteur dédie une partie de son ouvrage aux battures du fleuve et à la découverte d'une sorte de millet :

Je ne dois point omettre ici que depuis les terres basses de la Louisiane, le Fleuve S. Louis a beaucoup de battures de sable en le remontant [...] J'ai vû les Natchez & autres naturels semer une graine qu'ils nommoient *Choupichoul*, sur les battures ; ce sable n'étoit nullement cultivé [...] Après cette semaille, & cette espèce de culture, ils attendoient l'Automne, & recueilloient pour lors une grande quantité de cette graine : ils la préparoient comme du millet, & elle étoit très bonne à manger.

¹⁶⁵⁶ Jean Delanglez, « Louisiana in 1717 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin 1949, vol. 3, n° 1, p. 108.

¹⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 108-109.

Cette plante est ce que l'on nomme *Belle Dame sauvage*, qui vient en tout pays, mais il lui faut une bonne terre ; & quelque bonne qualité qu'ait une terre en Europe, elle ne vient que d'un pied & demi de haut ; & sur ce sable du Fleuve, sans culture elle s'élève jusqu'à trois pieds & demi & quatre pieds. Telle est la vertu de ce sable¹⁶⁵⁸.

Après avoir méticuleusement observé les Natchez en train de cultiver une céréale qui ressemble au millet tant convoité, Le Page du Pratz montre que l'appropriation des savoirs des Amérindiens est une solution opportune pour mettre en place une agriculture coloniale rentable, qui tiendrait assurément compte des conditions climatiques de chaque région. L'auteur insiste sur le fait que « le froment, le seigle, l'orge & l'Avoine »¹⁶⁵⁹ ainsi que le houblon « viennent très-bien dans la Louisiane ; mais je dois avertir d'une précaution qu'il est nécessaire de prendre à l'égard du froment »¹⁶⁶⁰. Le succès des cultures céréalières françaises sur le sol américain est donc conditionnel. La plupart des voyageurs qui parcourent la Nouvelle-France ou les Antilles insistent sur la culture de plantes natives ou sur l'acclimatation de plantes appropriées comme le millet, le riz, le maïs ou le manioc. Parmi les plantes indigènes susceptibles de supplanter le froment, Bacqueville de la Potherie évoque la folle avoine, selon lui « les folles avoines* [Manchette : La folle avoine est une espece de ris] croissent naturellement dans les maris, qui leur servent de bled »¹⁶⁶¹. De même, Lafitau s'intéresse à la folle-avoine, dont « quelques Nations de l'Amérique Septentrionale tirent leur subsistance [...] c'est une plante marécageuse, qui approche assez de l'Avoine, mais qui est mieux nourrie. Les Sauvages vont la chercher dans leurs canots »¹⁶⁶². Au cœur des relations de voyage, nous constatons donc un écart de taille entre la volonté de trouver du blé sur le sol américain et la réalité de sa culture. Dans les faits, les colons doivent accepter que le froment vient difficilement dans le Nouveau Monde, de nombreux voyageurs naturalistes jouent alors un rôle crucial dans la recherche de plantes équivalentes auxquelles les Français pourraient s'adapter, puis desquelles ils pourraient s'enrichir pour pallier le froment.

¹⁶⁵⁸ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 316-317.

¹⁶⁵⁹ *Ibid.*, p. 6.

¹⁶⁶⁰ *Id.*

¹⁶⁶¹ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 2, p. 57.

¹⁶⁶² Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 3, p. 87.

Ainsi, les descriptions qui mentionnent la culture de la plante mettent à la fois en évidence la bonté tant espérée de ses récoltes sur un sol *a priori* fertile, et à la fois le fait que les Français sont obligés de trouver des plantes nouvelles et de s'y adapter pour remplacer le froment dans les colonies, comme le riz.

b) Du riz en Louisiane : l'histoire d'une appropriation agricole

Dans les récits de voyage consacrés à la Louisiane, à partir des années 1720 nous remarquons la prédominance d'une plante qui s'accommode très bien des conditions climatiques particulières de la région : le riz. Le chevalier Jean de Champigny raconte par exemple que si « la Louisiane produit tous les grains d'Europe ; il y vient du ris fort beau »¹⁶⁶³. Pourtant, la plante n'est pas originaire de la province, où elle est introduite par la Compagnie des Indes en 1719, qui entend développer ses premières plantations en Louisiane. Le 15 septembre 1720, la Compagnie de commerce encourage cette culture et le commerce qui pourrait en découler :

[On] observera de préférer dans la distribution des nègres les habitants qui seront le plus attachez au travail [...] Le riz vient en abondance tout le long du Mississipy, et dans la plupart des autres lieux de la Colonie on commence à en recueillir ; il ne reste plus qu'à suivre de près les habitants pour procurer cette denrée en abondance¹⁶⁶⁴.

D'emblée, la riziculture est indissociable de la main-d'œuvre qui cultive le grain. L'un des modèles du système de plantation est d'importer les plantes qui seront à l'origine de cette économie, ainsi qu'une main-d'œuvre servile, or les auteurs omettent souvent volontairement le fait que de nombreux esclaves sont choisis et importés en fonction de leur savoir-faire agricole. Face à la Louisiane, les promoteurs de la Compagnie des Indes placent le riz au premier rang des vivres qui réussiraient dans la colonie pour deux raisons. D'abord, les marécages louisianais ne réunissent pas les conditions idéales pour de très nombreuses cultures qui souffriraient de la qualité des sols de la région et de son humidité. Par ailleurs, la Compagnie de commerce est en réalité

¹⁶⁶³ Jean de Champigny, *État présent de la Louisiane, avec toutes les particularités de cette province d'Amérique*, La Haye, Frederic Staatman, 1776, p. 136.

¹⁶⁶⁴ Compagnie des Indes, « Mémoire pour M. Duvergier, Directeur, Ordonnateur de la Colonie de la Louisiane, concernant les différentes opérations, qu'il est chargé de faire pour perfectionner les établissemens de ladite Colonie, le 15 septembre 1720 », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer* [...], *op. cit.*, t. V, p. 625.

« une espèce de pieuvre »¹⁶⁶⁵ qui intègre d'autres compagnies telle que la Compagnie du Sénégal¹⁶⁶⁶, qui achemine notamment des esclaves en Amérique depuis le Sénégal et la Gambie, où le riz est commun. Dans un mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane, la Compagnie des Indes assure pouvoir mobiliser tous ses réseaux commerciaux pour fournir des esclaves à la colonie naissante : « il faut au moins douze cent Nègres tous les ans pour faire fleurir cette Colonie. La Concession du Sénégal peut les fournir »¹⁶⁶⁷. L'enjeu commercial derrière la réussite de l'introduction du riz en Nouvelle-France est important tant au niveau local que global, car la plante nourrirait la colonie tout en « étant la seule culture vivrière exportable »¹⁶⁶⁸ de l'époque.

Si les voyageurs et les planteurs qui séjournent en Louisiane taisent l'origine du savoir-faire très précieux pour la colonie provenant alors de leurs esclaves, il s'avère que la culture du riz a sauvé la Louisiane de la famine et que la culture de la plante doit attirer notre attention. Ariane Jacques-Côté a consacré un article très fouillé à l'empire du riz dans la colonie française¹⁶⁶⁹, or la particularité de notre corpus d'étude nous permet non seulement d'expliquer l'avènement du riz en Louisiane et son intégration à l'économie de plantation, de voir de quelle manière les voyageurs le représentent, mais également de reconstituer l'origine du savoir-faire des esclaves africains grâce aux écrits d'un autre voyageur de notre corpus, qui ne s'est pourtant pas rendu en Louisiane : François Froger. En effet, il nous semble important de montrer comment le voyage d'un ingénieur

¹⁶⁶⁵ Ariane Jacques-Côté, « L'Empire du riz en Louisiane française, 1717-1724 », art. cit. URL : <https://journals.openedition.org/eccs/896>. À propos de l'ampleur de la Compagnie des Indes, il faut citer l'étude de référence sur le sujet : Marcel Giraud, *Histoire de la Louisiane française. La Compagnie des Indes (1723-1731)*, Paris, L'Harmattan, 2012 [1953].

¹⁶⁶⁶ Comme nous l'avons vu, la réunion des grandes compagnies commerciales françaises, qui a lieu en juin 1719, favorise immédiatement la circulation des plantes et d'esclaves capables de les cultiver outre-Atlantique. La Compagnie des Indes ayant absorbé celle du Sénégal par la même occasion, nous voyons que l'exemple du riz est révélateur de l'efficacité de la machine coloniale française : les décisions de la Compagnie des Indes sont prises à Paris, le riz et la main d'œuvre servile qui sait le cultiver sont achetés en Afrique, puis acheminés en Louisiane où la culture de la plante et l'économie de plantation prospèrent. Voir : *Supra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.2.

¹⁶⁶⁷ ANOM.COL C13 C 1 (fol. 114r bis) : « Mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante, Mémoire fait par la Compagnie [de la Louisiane] », début du XVIII^e siècle.

¹⁶⁶⁸ Yoshio Abé, *Le « décorticage » du riz. Typologie, répartition géographique et histoire des instruments à monder le riz*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007, p. 215.

¹⁶⁶⁹ La chercheuse se penche en effet sur les conditions qui ont favorisé le développement de cette culture vivrière en Louisiane sur une période finalement assez courte : Ariane Jacques-Côté, « L'Empire du riz en Louisiane française, 1717-1724 », art. cit. URL : <https://journals.openedition.org/eccs/896>. Il faut encore mentionner les travaux de Gilles Havard et de Cécile Vidal, , qui évoquent l'importance du riz au moment de l'apogée du développement colonial et commercial de la Louisiane : Gilles Havard et Cécile Vidal, , *Histoire de l'Amérique française, op. cit.*, p. 426-429.

volontaire curieux au Sénégal, en Guinée et en Gambie jusqu'en Amérique du Sud, permet d'éclairer les transferts culturels qui ont eu lieu entre l'Afrique et la Louisiane. Les déplacements de Froger nous permettent également de voir comment l'exportation de la culture du riz forme un exemple unique de la société capitaliste naissante, en étant l'une des grandes réussites des compagnies de commerce de l'époque soutenues par la monarchie. Le discours sur les plantes est souvent instrumentalisé par le pouvoir royal ou les élites financières et savantes pour promouvoir le succès de leurs entreprises, mais il est aussi le lieu d'une négation quant à la manière dont les occidentaux acquièrent le savoir agro-botanique mis en avant dans les récits de voyage.

Dans les années 1710 et 1720, la Compagnie des Indes absorbe un grand nombre de compagnies commerciales et accumule suffisamment de capitaux pour organiser la colonisation de certaines contrées et la traite négrière¹⁶⁷⁰. Ariane Jacques-Côté souligne que le riz n'apparaît pas dans les registres de la Compagnie d'Occident en charge du développement de la Louisiane et qu'il faut attendre 1721 pour voir le riz entrer dans le schéma économique de la région, mais que l'implantation de la culture du riz est mal documentée. Or, il est au moins possible de comprendre comment le riz a permis l'essor de la colonie à travers les récits de Dumont de Montigny, de Le Page du Pratz. Ce dernier voyage sur les côtes d'Afrique et en Amérique du Sud entre 1695 et 1697, soit plus d'une vingtaine d'années avant l'établissement de rizicultures en Louisiane. Pour autant, le jeune ingénieur est un relateur qui s'intéresse beaucoup au commerce et à l'agriculture de toutes les régions qu'il parcourt, à commencer par l'Afrique. Sans le savoir, Froger nous permet de comprendre le transfert forcé de savoirs agricoles dans l'espace atlantique au XVIII^e siècle. Lorsqu'il arrive au Sénégal, il décrit les activités et les forts de la Compagnie du Sénégal, qui s'implante avec succès sur l'île de Gorée en 1693, où « il y a aujourd'hui dans cette Isle 100 François & quelques familles de Laptos ou Negres Libres, que la Compagnie gage pour aller à la traite de côté à l'autre »¹⁶⁷¹. Froger procède aussitôt à la description de l'île et de ses environs : « La Côte est plate, sablonneuse, & en plusieurs endroits fort sterile ; la terre y produit du Mil, du Riz, du Tabac, & quelques Fruits, qui tous generalement sont fort fades »¹⁶⁷². À propos de la Gambie, il raconte encore que « ses rivages sont plats & coupez de plusieurs Canaux, où la Mer monte ; elle

¹⁶⁷⁰ *Supra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.2. Voir aussi : Léon Denoix, « La Compagnie des Indes au XVIII^e siècle. Ses activités diverses », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1956, vol. 34, n° 2-3, p. 141-152.

¹⁶⁷¹ François Froger, *Relation d'un voyage d'un voyage fait en 1695, 1696, & 1697 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brezil, Cayenne & isles Antilles par une escadre des vaisseaux du roy*, op. cit., p. 11.

¹⁶⁷² *Ibid.*, p. 11-12.

est fertile en Mil, Riz, Tabac, Fruits & Pâturages, où ils nourrissent grand nombre de Bœufs »¹⁶⁷³. Les régions dans lesquelles les Forts de traite de la Compagnie du Sénégal sont implantées sont des lieux où les habitants cultivent donc le riz amené à se développer en Louisiane en 1719, quand la Compagnie des Indes « avait demandé à un bateau négrier destiné à la colonie de s'en procurer et de ramener du Sénégal des esclaves africains sachant le cultiver »¹⁶⁷⁴.

En Louisiane, près de 3000 esclaves arrivent d'Afrique dans les années 1720 par l'entremise des deux compagnies, la mise en place des plantations est redoutablement efficace et l'héritage agricole venu d'Afrique est important, bien que non reconnu. Il est toutefois possible de comprendre le processus d'appropriation de la plante par les voyageurs naturalistes français grâce aux images. Chez Froger, une gravure accompagne la description de la traite et de l'agriculture des esclaves [Fig.Froger 7] ; nous y voyons deux vaisseaux français tournés vers l'Atlantique, avec au premier plan une scène de commerce d'esclaves. Au centre, un Français achète des esclaves à un Sénégalais. Du côté de l'officier français, l'espace est ouvert sur les mers, tandis qu'il tend son bras gauche devant les esclaves enchaînés qu'il vient d'acquérir, de l'autre côté se trouve une case devant laquelle un Sénégalais prépare une sorte de couscous, qui pouvait se faire à base de maïs ou de riz et que les Européens consomment lors des escales sur les côtes africaines : telle est l'image du commerce d'esclaves et de la mise en scène de leurs savoir-faire, alors que deux Sénégalais « rament de bout » la barque d'un Français en arrière-plan. Dans son *Histoire de la Louisiane*, Le Page du Pratz représente le « Ris sur Pied » [Fig.Le Page du Pratz 1], avec un agrandissement de la tige et de la fleur sur un fond blanc et neutre. L'image traduit le mode d'assimilation de la plante par les Français, de même, la description témoigne d'une négation totale de l'origine du savoir-faire duquel résulte la culture du riz :

Le Ris que l'on cultive en ce Pays a été tiré de la Caroline¹⁶⁷⁵. Il réussit à merveille, & l'expérience y fait voir, contre le préjugé commun, qu'il ne veut pas avoir toujours le pied dans l'eau. On en a semé dans le Pays plat sans l'inonder, & on l'a recueilli bien nourri & d'un goût très délicat¹⁶⁷⁶.

¹⁶⁷³ *Ibid.*, p. 39.

¹⁶⁷⁴ Gilles Havard et Cécile Vidal, , *Histoire de l'Amérique française*, op. cit., p. 427.

¹⁶⁷⁵ Même si le riz venait de Caroline du Sud, l'argument de Le Page du Pratz contredit les actions de la Compagnie des Indes et le riz de la Caroline venait très certainement d'Afrique : « Les tenants de l'hypothèse du transfert du système de riziculture africain, et ceux de la création d'un système de plantation préindustriel par les grands planteurs, ont analysé les possibles influences africaines dans le développement de l'irrigation et de la riziculture en Caroline du Sud » dans Ariane Jacques-Côté, « L'Empire du riz en Louisiane française, 1717-1724 », art. cit. URL : <https://journals.openedition.org/eccs/896>.

¹⁶⁷⁶ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 8.

À propos de la culture du riz, il ajoute qu'il « se sème dans une Terre bien labourée, soit à la charue, soit à la Pioche dès l'Hyver, afin qu'il soit semé avant le débordement »¹⁶⁷⁷, la culture de la plante s'adapte parfaitement au climat décrit par les mêmes voyageurs. Dumont de Montigny décrit le riz avec plus d'intérêts, car aussi mauvais que soit le terrain de certaines concessions « ceux qui y sont établis ne laissent pas d'en tirer un grand avantage, en ce que les terres y étant inondées pendant trois mois, elles deviennent par-là très propres à produire le ris, espèce de froment qui, comme chacun sait, ne vient bien que le pied dans l'eau »¹⁶⁷⁸. Il ajoute enfin que les fréquentes inondations deviennent un réel avantage dès lors que les planteurs se lancent dans la culture du riz, les esclaves sont alors en charge de creuser des canaux d'irrigation :

Le ris ne vient bien que le pied dans l'eau; ainsi lorsque l'on en a ensemencé un terrain, on a soin d'arrêter l'écoulement par un des bouts, afin que l'eau s'y répande et couvre le champ. En cet état le ris germe, prend racine, pousse des tiges et fleurit. Alors on retire les eaux de dessus le terrain, afin de donner au grain la facilité de mûrir et de sécher; ce qui se fait en dix ou douze jours. Pendant tout ce tems-là il faut avoir la précaution de tenir autour du champ un nègre ou deux, pour frapper continuellement sur des poëles ou des chaudrons, afin d'écarter une multitude prodigieuse d'étourneaux qui s'y assemblent, et qui sont si friands de ce grain, qu'en deux jours ils en détruiraient un arpent entier. Lorsque le ris est sec, on le coupe avec une faucille, on le met en botte et on le ferre pour le battre dans un tems convenable. Après cette première récolte, au lieu de labourer le terrain, on y ramène l'eau : le ris repousse aussi beau qu'il étoit d'abord; et l'on fait une seconde récolte, quelquefois même une troisième¹⁶⁷⁹.

La culture du riz est vantée par l'abondance de ses récoltes et elle promet tout à la fois une maîtrise accrue du climat louisianais et de son fleuve. La plante fait aussi l'objet d'une comparaison avec le froment, comme toutes les plantes nourricières qui permettent de rassurer les colons quant à la présence de blé ou de ses équivalents en Amérique, que ce soit pour nourrir le bétail, la main d'œuvre ou une partie de la population. Il est intéressant de relever que les voyageurs s'appliquent tous à normaliser l'usage d'une plante et à la comparer avec des espèces connues, pour en faciliter l'assimilation et pour promouvoir le développement agricole des colonies. Comme Ariane Jacques-Côté le souligne bien, « l'histoire de la création imprévue de la riziculture en Louisiane française illustre [...] les enjeux matériels en général dans l'entreprise coloniale »¹⁶⁸⁰ à grande échelle et

¹⁶⁷⁷ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 3, p. 346.

¹⁶⁷⁸ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 15.

¹⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 28-29.

¹⁶⁸⁰ Ariane Jacques-Côté, « L'Empire du riz en Louisiane française, 1717-1724 », art. cit. URL : <https://journals.openedition.org/eccs/896>.

montre comment une agriculture de plantations se met en place. L'enjeu de la partie suivante est donc de comprendre quelles cultures et manufactures sont mises en place une fois des cultures vivrières établies pour nourrir les populations locales, dont le travail doit servir l'entreprise globale et ses marchés européens.

5.3.2 *Du végétal au produit colonial*

Au cours du XVIII^e siècle, la nature fertile du Nouveau Monde sert de prétexte aux puissances coloniales européennes pour en exploiter les terres. À l'image d'une nature abondante succède celle d'une nature maîtrisée et productrice, si bien que face à la nature louisianaise, François Le Maire s'exclame : « Y a-t-il sorte de legumes qu'elle ne produise ? »¹⁶⁸¹. Le sol américain serait d'autant plus bienfaiteur pourvu qu'il soit labouré. D'après le chevalier Jean de Champigny, la nature rapporte et se prête au commerce du sucre, de l'indigo, du roucou, du coton, du bois de charpente et des mûriers blancs, autant de plantes qui sont à l'origine de l'économie de plantation :

Le produit des terres est en indigo qui rapporte beaucoup, & qui est fort estimé. Du sucre, dont on fait une grande quantité, & dont la qualité est très belle [...] Le coton est fort blanc et très fin à la Louisiane [...] On trouve dans les bois de la Louisiane des meuriers de toute espece ; & les vers à soie y réussissent admirablement bien. Le produit des bois de toutes especes, sertant de charpente que de construction ; on y fait de la résine & du goudron. Tous ces objets & d'autres qu'on passe sous silence, prouvent la fertilité de ce pays¹⁶⁸².

Le dominicain Jean-Baptiste Labat est sans doute le chroniqueur le plus précis au regard de l'aire caraïbe et de l'économie de plantation, qu'il documente abondamment aussi bien par le texte que par l'image. Ses connaissances techniques couplées à son goût pour la botanique en font un observateur de premier plan depuis les voyages d'Antoine Biet et de Jean-Baptiste du Tertre dans la même région. À propos de ces derniers, Labat écrit d'ailleurs qu'en leur temps : « Il est vrai que la Fabrique du Sucre y étoit encore ignorée, aussi-bien que celle du Rocou : on n'avoit point encore cultivé le Cacao : le Gengembre, le Coton, & l'Indigo ne faisoient que d'y paroître : le Tabac étoit

¹⁶⁸¹ Entrée « Produire », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 6.

¹⁶⁸² Jean de Champigny, *État présent de la Louisiane, avec toutes les particularités de cette province d'Amérique*, op. cit., p. 136.

la seule marchandise à laquelle on s'appliquoit »¹⁶⁸³. En effet, si les plantations de sucre, mais surtout de tabac se développent de manière exponentielle au cours du XVII^e siècle, un grand nombre des voyageurs de notre corpus d'étude sont les témoins de la diversification de ce modèle au cours du XVIII^e siècle. Alors que les historiens¹⁶⁸⁴ se sont beaucoup intéressés à la question de la consommation des produits de luxe que sont le chocolat, le tabac, le café, le sucre ou les épices durant l'époque moderne, il nous semble important de montrer comment les voyageurs naturalistes ont documenté toutes les étapes qui ont permis de transformer les végétaux en produits coloniaux. De fait, le mot « produit »¹⁶⁸⁵ renvoie au profit, « la terre produit des fruits & des fleurs »¹⁶⁸⁶, comme nous pouvons le lire dans la définition du mot « produire » dans le *Dictionnaire* de Trévoux. La nature génère du profit : elle produit. Le mot est un synonyme d'argent et il s'applique bien à la désignation des plantes qui se confondent tellement avec l'idée de richesse qu'en 1667, Jean-Baptiste Du Tertre déclare que dans les Antilles :

L'usage de l'argent monnoyé n'est pas encore introduit dans nos Isles, & tout le commerce s'y fait par des trocs [...] [avec] ce que le pays produit ; c'est-à-dire du Sucre, de l'Indigo, du Tabac, de la Casse, du Sené, du Gingembre, du Coton, du Caret, & des Bois de tincture & du Roücou¹⁶⁸⁷.

Dans les récits de voyage, la flore économique focalise l'attention des relateurs qui cherchent à vanter la viabilité et la rentabilité des établissements coloniaux destinés à certains types de monoculture. Sous leur plume, les plantes qui ont vocation à devenir le fruit d'un commerce florissant avec la France font l'objet de mises en scène continues de la maîtrise de leur culture et de leur production. L'enjeu n'est donc pas de produire une histoire de chacune de ces plantes et de leur économie, mais de nous intéresser à la manière dont les voyageurs en parlent et à quelles fins. Bien que l'agriculture commerciale et les plantations se soient surtout développées dans les Antilles, nous allons également voir comment certains produits comme le coton, ou encore l'arbre à cire, se sont intégrés à l'économie coloniale grâce à la visibilité que les auteurs leur ont donné dans les récits de voyage de la période.

¹⁶⁸³ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, Préface, p. X.

¹⁶⁸⁴ Jean Meyer offre une synthèse très aboutie sur le sujet, voir : Jean Meyer, *L'Europe et la conquête du monde. XVI^e-XVIII^e siècles*, op. cit.

¹⁶⁸⁵ Voir : Entrée « Produit », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, vol. 3.

¹⁶⁸⁶ Entrée « Produire », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 6.

¹⁶⁸⁷ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitées par les François*, op. cit., vol. 2, p. 460.

a) Le modèle économique de l'aire caraïbe : le tabac détrôné au profit du roi sucre

Pour un lecteur contemporain, la simple image d'une sucrerie est évocatrice des Antilles et de l'esclavagisme. À l'inverse, pour les colons des XVII^e et XVIII^e siècles, la vue d'un paysage insulaire est évocatrice de possibilités économiques illimitées et de l'opportunité de transformer la nature pour les besoins de la machine coloniale. Ainsi, par l'entremise de la littérature de voyage, comment la culture de certaines plantes est-elle devenue le symbole d'une région et de l'économie de l'espace atlantique ?

Le dessin de la « Vue du Bourg de la Basse Terre de la Guadeloupe » [Fig. Plumier 1688 4] réalisé par Charles Plumier en 1688, que nous avons déjà mentionné précédemment¹⁶⁸⁸, pourrait servir de point de départ pour illustrer le statut hautement documentaire et promotionnel des récits des voyageurs vis-à-vis de la mise en valeur du territoire pour l'établissement de sucreries sur les îles françaises. Sur l'aquarelle, nous y voyons en effet la rivière aux herbes désignée par la lettre « V » sur le dessin, en contrebas de la première raffinerie de l'île désignée par la lettre « K », qui fait face au bourg des Français et aux quartiers des religieux de la Guadeloupe. Cette vue de l'île est unique pour la période et permet d'illustrer la mise en place du modèle économique des sucreries pour remplacer la monoculture du tabac. Dans les années 1660, Antoine Biet écrit son *Voyage de la France Equinoxiale* qui fait état de son séjour dans les Antilles dans les années 1652 et 1653. Il écrit dans sa relation que la Guadeloupe est la première île dotée d'un hôpital, désigné par la lettre « L » sur le dessin de Plumier, que selon lui en raison de sa situation et de ses infrastructures :

C'est une des meilleures des Antilles, à cause qu'elle a beaucoup de commoditez pour faire bien des merveilles, & surtout pour la fabrique du sucre : car cette Isle est arrosée de quantité de petites rivières, sur lesquelles l'on peut faire des moulins sans estre obligé d'en faire qui soient tournez par des bœufs ou par des chevaux, qui est une grande incommodité, & à cause de la quantité de bois, qui y estant bien ménagé, cette Isle subsistera longtemps dans ce trafic¹⁶⁸⁹.

À l'arrivée d'Antoine Biet, les terres de l'île sont pourtant en souffrance, car les sucreries ne sont encore qu'un rêve coûteux en structures appropriées comme en esclaves : « ce n'estoit que pauvreté, parce que tout le trafic de cette Isle estoit le tabac, qui commençoit déjà à degenerer

¹⁶⁸⁸ *Supra*, Chapitre 3, 3.2.

¹⁶⁸⁹ Antoine Biet, *Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne [...]*, *op. cit.*, p. 312.

beaucoup, d'autant que la terre commençait à se lasser de produire cette marchandise »¹⁶⁹⁰. Lorsqu'en 1649 la Compagnie des îles d'Amérique vend certaines îles à leurs gouverneurs, dont la Guadeloupe à Charles Houël du Petit Pré, le projet est de donner la priorité à l'expansion sucrière et au financement de l'arrivée massive d'esclaves pour « défricher, labourer, & y planter des cannes de sucre »¹⁶⁹¹. Houël profite alors du malheur de Hollandais et de leurs esclaves contraints de quitter le Brésil, pour récupérer une main d'œuvre qualifiée afin de mettre en place l'agriculture des cannes sur l'île :

Monsieur Houël les receut à bras ouverts, comme un grand bien que Dieu luy presentoit pour le ferme établissement de son Isle, parce que tous ces gens-là estoient parfaitement experts pour la fabrique du sucre. Ils entrerent dans cette Isle environ un mois ou six semaines avant moy. Ces gens y apporterent tant de commoditez, que c'est la richesse de cette Isle¹⁶⁹².

Ainsi, la raffinerie présente sur le dessin de Plumier est le symbole *a priori* discret de politiques coloniales, commerciales et agricoles réussies, que seuls les récits de voyage permettent de reconstituer¹⁶⁹³. Après Antoine Biet, Jean-Baptiste Du Tertre qui séjourne aux Antilles sur la même période documente en détails la transition de la culture du tabac vers celle des cannes à sucre.

La production du tabac devient plus marginale et moins profitable à partir de la fin du XVII^e siècle, notamment parce qu'elle épuise les terres et que le marché est très compétitif¹⁶⁹⁴, de sorte que la plante ne figure que très rarement au sein des listes de végétaux observés par les voyageurs. C'est surtout par le prisme de ses usages et moins pour son intérêt économique ou botanique que la plante est mentionnée. Elle reste toutefois la principale source de profit de Saint-Domingue dans les années 1670 et Jean-Baptiste Labat consacre une partie entière du quatrième volume de son *Nouveau voyage* à la plante, le frontispice de son ouvrage le représente d'ailleurs avec un plant de tabac [Fig.Labat 1742] et la description qu'il en donne révèle à quel point la plante décrite par Thevet un siècle plus tôt a encouragé l'agriculture de plantation. En effet, la culture du tabac illustre un modèle économique en plein essor, une gravure du XVII^e siècle montrant une plantation révèle

¹⁶⁹⁰ *Ibid.*, p. 315.

¹⁶⁹¹ *Ibid.*, p. 316.

¹⁶⁹² *Ibid.*, p. 313.

¹⁶⁹³ Sur l'histoire de cette raffinerie, voir : Fabrice Casagrande, « Le destin d'une habitation-sucrerie de l'île de la Basse-Terre en Guadeloupe », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2018, n° 150, p. 36-39.

¹⁶⁹⁴ Assez tôt au cours du XVII^e siècle, le prix du tabac chute en raison de la forte compétition et de la corruption des denrées, de sorte que les colons se tournent massivement vers d'autres formes de culture comme l'indigo, le sucre, le rocou ou le coton. Voir : Tristan Yvon, « La production d'indigo en Guadeloupe du XVII^e au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, Septembre-Décembre 2006, n° 145, p. 51.

que sa production nécessite quantité d'esclaves pour de nombreuses étapes de transformation de la plante. Selon Labat, le tabac pose de nombreux défis au sol qui le porte :

Cette plante mange furieusement la terre où elle croît ; & comme elle ne porte rien avec elle qui la puisse améliorer, il est rare que la même terre puisse servir long-temps à la produire de la qualité qu'elle doit avoir, à moins que ce ne soit une terre très-grasse & unie [...] c'est par cette raison que les terres neuves lui sont infiniment plus propres que celles qui ont déjà servi, & que les terrains qui sont en côtières sont bien-tôt épuisés, & ne peuvent fournir que trois ou quatre levées ou récoltes de bon Tabac¹⁶⁹⁵.

Nous comprenons donc mieux pourquoi la culture du tabac est plus ancienne que d'autres cultures de plantes, car les terres nouvelles s'y prêtent mieux, mais en même temps, la plante annonce une transition et une diversification nécessaires de la part des colons. Selon Labat, qui représente la plante en train d'être séchée et roulée par des esclaves [Fig. Labat 1722 11], « on compte qu'il faut trois personnes pour entretenir dix mille plantes de Tabac »¹⁶⁹⁶ et qu'il faut un certain nombre de magasins pour transformer les feuilles :

Pendant que les plantes croissent, on prépare les Cases ou Magazins où l'on doit les mettre après qu'elles sont coupées. Chaque Habitant en proportionne la grandeur à la quantité de plantes qu'il a mises en terre [...] après avoir séparé les feuilles des tiges, on les étend les unes sur les autres sur des établis ou tables longues chacune à peu près selon sa grandeur [...] c'est le travail à quoi on s'occupe le soir après souper, ce qu'on appelle la veillée, travail long & ennuyeux, car les Maîtres ou leurs Commandeurs ne donnent pas moins d'une douzaine de gaulettes chargées de plantes à éjamber à chaque serviteur [...] On ne se sert d'aucun outil pour ce travail, les ongles & les dents doivent faire l'office de couteaux & de ciseaux¹⁶⁹⁷.

Labat décrit donc longuement la production très pénible du tabac et insiste sur le fait que des terres vierges se prêtent mieux à sa culture, il pense d'ailleurs que toutes les îles devraient attirer les colons grâce à la culture du tabac qui permet de bâtir une plantation alors que « tout le monde n'est pas en état de commencer un établissement par la construction d'une Sucrerie »¹⁶⁹⁸. Les plantations de tabac ont donc vocation à servir de modèle de monoculture pour patienter en attendant la rentabilité d'une sucrerie, d'une indigoterie ou d'une cacaotière :

Il n'étoit pas possible de commencer un établissement par la construction d'une Sucrerie : je puis dire la même chose d'une Indigoterie, & d'une Cacaoyere. Il faut cinq ou six années de travail & d'avances, avant que les arbres en état de donner un commencement de profit¹⁶⁹⁹.

¹⁶⁹⁵ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, op. cit., vol. 4, p. 504.

¹⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 509.

¹⁶⁹⁷ *Ibid.*, p. 509-510.

¹⁶⁹⁸ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 330.

¹⁶⁹⁹ *Ibid.*, vol. 4, p. 534-535.

Le profit étant roi et la France encourageant la production du sucre, des Antilles à la Louisiane, la canne à sucre marque rapidement l'apogée de l'agriculture de plantation des Français, tout en focalisant l'attention des voyageurs.

Dès les écrits de Charles de Rochefort, les descriptions de la canne à sucre sont associées à celles du gingembre, de l'indigo et du coton où se déploie un discours particulièrement utilitariste sur la nature. En effet, la canne à sucre est toujours décrite par le prisme de ses usages et dans « De la manière de faire le Sucre, & de preparer le Gingembre, l'Indigo & le Cotton », Rochefort souligne encore la transition de certaines îles d'une culture du tabac à celle du sucre : « Après que la grande abondance de Tabac que l'on faisoit à Saint Christofle, & aus autres Iles, en eut tellement ravalé le pris qu'on n'y trouvoit plus son conte »¹⁷⁰⁰. De même, Du Tertre consacre un chapitre à la plante, qu'il intitule « Des Cannes de Sucre : & de la manière qu'on le fait » et donne à voir une sucrerie [**Fig.Du Tertre 3**] dont il explique le fonctionnement. Le processus d'obtention du suc des cannes est long, coûteux et demande la construction de moulins dont le fonctionnement est mis en scène à des fins promotionnelles par la Compagnie des Indes Occidentales en 1667 [**Fig.Vouillemont 1**] à côté de la culture des cannes. Il est intéressant de souligner que de manière générale, les gravures, les dessins et les textes propagandistes créés par les Compagnies de commerce ont l'effet escompté. En 1722, Jean-Baptiste Labat décrit abondamment la canne à sucre, de la plante à son produit final et il s'intéresse particulièrement à l'amélioration des techniques de fabrication des moulins à sucre et de l'extraction du suc. L'auteur commence par décrire la canne à sucre, qui ressemble à un roseau, du point de vue botanique et donne une rare gravure de la feuille et de la canne à sucre coupée, isolées sur un fond neutre [**Fig.Labat 1722 12**], avant de dessiner la fleur de la canne à sucre [**Fig.Labat 1722 13**]. Il procède ensuite à la description des types de terre sur lesquelles établir des plantations, notamment en Guadeloupe et en Martinique. Labat est très technique dans la manière dont il évoque la canne à sucre, il en explique toutes les étapes de la récolte et rapporte ses propres expériences ainsi que celles d'autres colons. La façon dont une plantation doit être construite met en évidence un mode de culture spécifique, qui vise à limiter la perte d'esclaves et à rendre possible leur surveillance en espaçant les lignes de culture :

En disposant les Negres entre les rangs, ils voyent mieux les herbes & les liannes, il leur est plus facile de découvrir les serpens qui ne sont que trop communs à la Martinique, & de s'en garantir.

¹⁷⁰⁰ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*, op. cit., p. 311.

Le Maître ou son Commandeur voit d'un bout à l'autre d'une piece de cannes ce qu'il y a à faire, comment les Negres travaillent, & s'ils ne quittent point le travail pour dormir¹⁷⁰¹.

Labat détaille ensuite comment construire les moulins destinés à ces plantations, ainsi que la manière dont il faut former les esclaves et les répartir sur différents postes d'une raffinerie. La très longue description et les commentaires de Labat sur la canne à sucre mettent donc en évidence le fait que le discours botanique est souvent le lieu d'un discours utilitariste et pratique envisageant la flore du point de vue de sa matérialité. Durant le séjour du dominicain aux Antilles, la production de sucre des îles Françaises quadruple, Labat est un témoin unique de la mise en place du modèle économique des plantations de sucre, de telle sorte qu'après lui, Thibault de Chanvalon écrira dans son *Voyage à la Martinique* que : « les moulins à sucre sont dessinés, & amplement décrits dans les voyages du P. Labat. Je remarquerai en passant que ce qu'il a donné sur la fabrique des denrées de l'Amérique, est presque la seule partie estimable de cet ouvrage »¹⁷⁰².

Les voyageurs qui suivront seront presque dispensés de décrire le tabac ou la canne à sucre¹⁷⁰³, d'autant que ces deux végétaux sont des cultures plus anciennes à l'échelle des Antilles, celle du tabac sera vite concurrencée et celle du sucre accapare rapidement les meilleures terres des îles. Les deux cultures et leurs besoins forcent à la mise en place de stratégies agricoles parallèles nouvelles, tandis que le tabac connaît un déclin économique important de Saint-Domingue à la Guadeloupe où selon Philippe Hrodej, le pétun « restera un objet de contrebande ou une culture à usage personnel, s'effaçant derrière les indigotiers [...] [et] le roi sucre »¹⁷⁰⁴. Le sucre et le tabac étant le fruit de découvertes, de consommations et d'acclimations plus anciennes, les voyageurs naturalistes de notre corpus d'étude s'y sont moins intéressés, car en dehors de Labat qui était lui-même à la tête d'une sucrerie, ils n'ont pas nécessairement joué de rôle de premier plan dans la découverte ou la description savante de ces plantes. De plus, le développement massif et la stabilisation du modèle des sucreries ont favorisé l'extension des terrains agricoles des îles, où les

¹⁷⁰¹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 3, p. 145-146.

¹⁷⁰² Jean-Baptiste Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique contenant diverses observations sur la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, les mœurs et les usages de cette isle, faites en 1751 et dans les années suivantes. Lu à l'Académie royale des sciences de Paris en 1761*, op. cit., p. 134.

¹⁷⁰³ D'une certaine façon, le tabac et la canne à sucre sont l'équivalent commercial du maïs et du riz du côté des cultures vivrières.

¹⁷⁰⁴ Philippe Hrodej, « Le cycle du tabac dans la partie française de Saint-Domingue au XVII^e siècle », dans Annick Notter et Maxime-Georges Métraux (éd), *Chic Emprise. Culture, usages et sociabilités du tabac du XVI^e au XVIII^e siècle*, La Crèche, La Geste, 2019, p. 30.

colons se sont souvent tournés vers des cultures secondaires, souvent plus rentables face au profil des terres fraîchement défrichées.

Par conséquent, quels que soient les récits de voyageurs à se rendre dans les Antilles et en Amérique du Sud, le cacao, le café, l'indigo, le rocou ou le coton font partie des descriptifs obligatoires, qui jouiront grandement d'un apport de connaissances botaniques nouvelles et dont la culture vient à remplacer celle du tabac ou à côtoyer celle du sucre. Nous allons donc nous intéresser au cacao, car comme le déclare Labat : « l'on verra par la difference qui se trouvera entre l'une & l'autre, qu'une Cacaotiere est une riche mine d'or, pendant qu'une sucrerie ne sera qu'une mine de fer »¹⁷⁰⁵.

b) L'essor de la culture du cacaoyer

Le trio thé-café-chocolat se développe particulièrement au cours du XVIII^e siècle en Europe¹⁷⁰⁶ et dans les colonies de l'Amérique méridionale, où le cacao et le caféier deviennent des très importantes sources de profit pour les planteurs. Pourtant, ces deux plantes ne sont pas originaires de la région et donnent lieu à un commerce plus tardif qui, tel que nous allons le voir, fascine les voyageurs naturalistes qui contribuent largement à l'acquisition du savoir agro botanique nécessaire pour les propager.

« Cet arbre est presque semblable à un oranger »¹⁷⁰⁷ écrit Charles Plumier en 1688 à propos du cacao qui a récemment commencé à envahir l'Europe non-hispanique. De fait, comme le souligne le minime, « cet arbre fait le principal trafic de plusieurs Provinces des indes Espagnoles ; Il estoit tres rare dans les Isles qui leur produisent un revenu tres considerable, il y en a qui en sont pour plus de dix mil livres par an »¹⁷⁰⁸. Plumier nous permet de remarquer qu'à l'aube du XVIII^e siècle, le cacao est encore décrit comme s'il avait fait l'objet d'une découverte récente, notamment par le recours à l'analogie avec l'oranger pour évoquer son fruit, alors que l'origine

¹⁷⁰⁵ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., p. 45.

¹⁷⁰⁶ Voir : Collectif, *Thé, café ou chocolat ? : les boissons exotiques à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Paris-Musées, 2015.

¹⁷⁰⁷ BNF.JD-18-FOL (fol. 24) : « Le Cacao, *Arbor Cacauiifera*. Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe », Charles Plumier, 1688.

¹⁷⁰⁸ *Id.*

hispanique de la plante dans les Antilles soulève quelques questions. En effet, pourquoi la plante était-elle si rare et était-elle originaire des îles de la région ? Au moment de la conquête de l'aire caraïbe, le cacao n'apparaît jamais dans les récits de voyage, la raison est simple : ce dernier viendrait en réalité du Mexique d'où il aurait été apporté par les Espagnols. Si les Antilles « ne font pas partie de l'aire de répartition naturelle du cacaoyer »¹⁷⁰⁹, la rareté de la plante focalise donc rapidement l'attention des voyageurs et des colons français qui espèrent, voire pensent, qu'elle y croît naturellement malgré une réalité toute autre. Le cacao est le produit du commerce colonial par excellence, les voyageurs le cherchent, les colons le cultivent et les Européens le consomment avec passion¹⁷¹⁰. Plumier en donne une description botanique assez détaillée accompagnée d'un dessin [**Fig.Plumier 1688 22**] presque grandeur nature de la feuille et du fruit du cacaoyer, dont on trouve également un autre croquis de la plante dans ses papiers [**Fig.Plumier Ms 7**]. Les dessins du Minime sont repris par Tournefort qui fait graver une planche du cacao [**Fig.Tournefort Plantes 2**] dans ses *Institutiones rei herbariae* en 1700. Après Plumier, le cacao bénéficie de plus d'intérêt sous la plume d'un ingénieur du roi du nom de Caylus¹⁷¹¹ ou de Jean-Baptiste Labat. La sixième partie du *Nouveau voyage* du religieux commence par un chapitre dédié au cacao que l'auteur commence ainsi :

Monsieur de Cailus¹⁷¹² Ingenieur General des Isles Françaises & Terre-ferme de l'Amerique, vient de publier un Traité si complet du Cacao [...] qu'il semble que j'aurois dû me dispenser de donner au Public les remarques que j'ai fait sur cette matiere. En effet, il est difficile d'entrer dans un détail plus curieux, plus exact & mieux circonstancié que le sien [...] en des termes de botanique & de pharmacie aussi bien choisis¹⁷¹³.

Grâce à Labat, nous apprenons alors que Caylus a « demeuré plusieurs années aux Isles, il s'y est fait une habitation où il a cultivé le Cacao, & il s'étoit posté au centre de la Martinique dans

¹⁷⁰⁹ André Charrier, Michel Jacquot, Serge Hamon et Dominique Nicolas (éd.), *L'amélioration des plantes tropicales*, Paris, Charrier, 1997, p. 147.

¹⁷¹⁰ Voir : Alice Peeters, « Controverses sur les vertus du cacao et les manières de préparer le chocolat (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 1979, vol. 26, n° 3-4, p. 201-216.

¹⁷¹¹ L'ingénieur est souvent confondu avec Charles de Tubières de Caylus, lui-même presque toujours confondu avec son frère aîné Anne Claude de Caylus, or Charles est proche du comte de Maurepas et mène une carrière d'officier de Marine et d'administrateur colonial. En 1744, il est nommé gouverneur de la Martinique, puis en 1749 il obtient le poste de gouverneur et lieutenant général des Isles sous le Vent. Nous ne savons pratiquement rien de l'ingénieur Caylus, à part le fait qu'il était affecté à la Martinique, qu'il y fait de très nombreux rapports au roi sur la situation de la colonie où il passe près de quinze ans au tournant du siècle.

¹⁷¹² Il faut noter que le nom de l'ingénieur est orthographié de différentes manières qui compliquent l'identification claire de l'individu dans certains récits : Caylus, Cailus ou encore Quélus.

¹⁷¹³ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, *op. cit.*, vol. 6, p. 1-2.

un endroit très-propre à la culture des arbres qui portent ce fruit »¹⁷¹⁴. Le religieux rapporte enfin avoir eu entre les mains le manuscrit de l'ingénieur, auteur de la fameuse *Histoire naturelle du cacao, et du sucre* publié en 1719¹⁷¹⁵. Le traité est extrêmement détaillé, il témoigne de la spécialisation de certains informateurs coloniaux qui ont le goût de l'étude de la flore et l'auteur dit qu'il s'agit d'une relation de son séjour de quinze années dans les Antilles et de ses observations réalisées d'après nature. L'ouvrage s'ouvre sur une gravure du fruit du cacao et de ses fèves [Fig.Caylus 1], illustration bien plus détaillée que celles de Tournefort ou de Plumier dont l'auteur mentionne les limites. Caylus représente une vue de la cosse dans sa grandeur naturelle, la moitié d'une cosse, les fèves dans leur taille naturelle, ainsi que les fleurs du cacao. L'ingénieur raconte que la plante croît surtout au Mexique, dans les « contrées de la Zone Torride de l'Amerique »¹⁷¹⁶ et qu'en 1649 dans les Antilles « on ne connoissoit encore aux Isles du Vent, qu'un seul arbre de Cacao, planté par curiosité »¹⁷¹⁷ alors qu'en « 1665 les Caraïbes montrèrent à Mr du Parquet le Cacaoyer, dans les bois de l'Isle de la Martinique dont il étoit Seigneur ; cette découverte donna lieu à plusieurs autres »¹⁷¹⁸. Le cacao fait donc l'objet d'une découverte de la part des Autochtones, or Caylus laisse entendre que la plante vient naturellement sur l'île : la tentation de présenter le fruit comme offert aux Français est présente. L'auteur écrit ensuite un véritable manuel quant à la manière de cultiver le cacao, qui a l'avantage de mieux croître lorsqu'il est entouré d'autres cultures, comme celles du manioc, des concombres ou des citrouilles et des choux caraïbes « fort propres à conserver la fraîcheur de la terre, & à étouffer les méchantes herbes »¹⁷¹⁹. Pour les planteurs, le cacao serait donc particulièrement rentable et présenterait de nombreux avantages car selon le voyageur, il survit relativement bien aux ouragans. Sans la contribution de ces premiers voyageurs naturalistes, il semble que les savoirs relatifs à la plante étaient limités et n'auraient pas permis le développement de son agriculture sur les îles.

¹⁷¹⁴ *Ibid.*, p. 2.

¹⁷¹⁵ Les deux tiers de l'ouvrage sont consacrés au cacao, tandis que le second traité concerne la description et la culture de la canne à sucre.

¹⁷¹⁶ Caylus, *Histoire naturelle du cacao, et du sucre divisée en deux traités, qui contiennent plusieurs faits nouveaux, & beaucoup d'observations également curieuses & utiles*, Paris, L. d'Houry, 1719, p. 15.

¹⁷¹⁷ *Ibid.*, p. 17.

¹⁷¹⁸ *Id.*

¹⁷¹⁹ *Ibid.*, p. 32.

Lorsque Labat s'intéresse à son tour au cacao, il puise dans les écrits de Caylus, mais il se plaît surtout à raconter que les arbres « qui portent le Cacao croissent naturellement & sans culture dans une infinité de lieux de l'Amérique »¹⁷²⁰ dont la Martinique. L'auteur entend très certainement flatter l'agriculture coloniale des Français car s'il confesse ne jamais avoir trouvé de cacao à la Guadeloupe, il écrit qu'« il faut pourtant avouer que la Martinique est celle de nos Antilles où les Cacaotiers viennent le plus aisément. On en a trouvé crûs naturellement & sans culture dans les bois, dans des endroits, qui assurément n'ont jamais été défrichés, ni habités »¹⁷²¹. Labat mobilise le discours sur la flore pour mettre en avant les « avantages [des] François »¹⁷²², la description de certaines espèces peut donc aisément revêtir un caractère promotionnel. Le religieux n'en demeure pas moins un informateur intéressant, qui rapporte par exemple que le cacao commence à être cultivé à grande échelle en 1684, alors que les Français développent un goût pour le chocolat. Labat procède ensuite à l'explication de la culture de la plante, qui émerveille le voyageur : « si on considère le fruit du Cacaotier il y a lieu de s'étonner qu'un si gros fruit vienne d'une si petite fleur. Je croi que c'est une des plus petites qu'il y ait au monde »¹⁷²³. Le recours à l'exagération est constant chez le religieux qui fournit deux gravures du cacaotier et de son fruit [**Fig.Labat 1722 2 et Fig.Labat 1722 3**]. Si Labat copie presque entièrement le traité de Caylus quant à la culture de la plante, il évoque toutefois qu'il faut des années au cacaotier pour rapporter des fruits que le planteur puisse vendre, ce qui en fait une culture secondaire, bien que la plante soit très abondante une fois mature. Pour compenser la partie dans laquelle il explique qu'il faut en moyenne six ans pour avoir de solides récoltes, Labat exagère aussitôt sa description en racontant qu'il a vu « des arbres chargés de deux cent cinquante-deux cosses, & en particulier j'en ai admiré de cette sorte au quartier du pain de sucre de la Martinique »¹⁷²⁴.

Dans les années 1720, le cacao focalise donc l'attention des voyageurs naturalistes qui diffusent une quantité de connaissances relatives à la culture de la plante et qui misent sur sa culture dans les Antilles françaises, d'autant qu'une cacaotière peut également être le lieu de culture de la nourriture des habitants. Les descriptions relatives à son apparition presque magique en Martinique

¹⁷²⁰ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 6, p. 4.

¹⁷²¹ *Ibid.*, p. 5.

¹⁷²² *Ibid.*, p. 6.

¹⁷²³ *Ibid.*, p. 9.

¹⁷²⁴ *Ibid.*, p. 40.

accroissent la curiosité autour du cacao, dont le profit est attractif. Selon Labat, la culture du cacao encourage le modèle des plantations :

Plusieurs expériences m'ont assuré que vingt negres peuvent entretenir & cultiver cinquante mille pieds de Cacaotiers, & faire encore du manioc, du mil, des pois, des patates, des ignames & autres vivres beaucoup au-delà de ce qu'il en faut pour leur entretien. Or ces 50000 arbres bien entretenus donneront au moins les uns portant les autres, bon ou mal, cent mille livres d'amandes qui étant vendues à sept sols six deniers la livre [...] qui revient presque toute entiere dans la bourse du maître, à cause du peu de dépense qu'il faut faire¹⁷²⁵.

Il apparaît que la description du cacao est à la fois le lieu de fantasmes d'abondance et d'un discours utilitariste élaboré, qui vante le modèle de l'agriculture de plantation. Dans des chapitres dédiés à des plantes au potentiel agricole ou commercial importants, les voyageurs déploient donc un grand nombre d'arguments visant à promouvoir l'agriculture coloniale et à faciliter son essor. Dans les années 1730, De Milhau va jusqu'à déclarer que selon lui « cette colonie [la Martinique] sera une des plus florissantes de l'Amérique, puisqu'il ne faut que des terres vierges, ce qui ne manque pas »¹⁷²⁶.

Étant donné l'origine réelle du cacao, la plante attire grandement l'attention des voyageurs qui se rendent en Amérique du Sud où elle les surprend toujours quand ils la trouvent par hasard. Frézier observe le cacao dans la région de Gayaquil, mais il n'en donne pas de longue description, alors que La Condamine associe volontiers le fruit à l'or non loin de Gayaquil que les Amérindiens ne se donneraient même pas la peine de ramasser ; encore une fois, la description du cacao est utilisée à des fins promotionnelles :

[Les Amérindiens] fouleroient l'or aux pieds, plutôt que de se donner la peine qu'il faut prendre pour le ramasser & le trier. Dans tout ce canton, les deux côtés du fleuve sont couverts de Cacao sauvage, qui n'est pas moins bon que le cultivé, & dont les Indiens ne font pas plus de cas que de l'or¹⁷²⁷.

De même, il place le cacao au même niveau que des plantes au commerce déjà largement développé et aux qualités reconnues :

Le Quinquina, l'Ypecacuana, le Simaruba, la Salsepareille, le Guayac, le Cacao, la Vanille, &c. seroient-elles les seules plantes utiles que l'Amérique renfermeroit dans son sein, & leur grande utilité connue & avérée n'est-elle pas propre à encourager à de nouvelles recherches ? Tout ce que

¹⁷²⁵ *Ibid.*, p. 44.

¹⁷²⁶ Ms 2130 : « Voyage de l'auteur de La Rochelle à Cayenne », chevalier de Milhau, 1732, p. 47-48.

¹⁷²⁷ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 31.

j'ai pû faire a été de recueillir des graines dans les lieux de mon passage, toutes les fois que cela m'a été possible¹⁷²⁸.

Au cours du XVIII^e siècle, tandis que « le Cacao, qui est la monnaie courante du pays, & qui fait la richesse des habitants »¹⁷²⁹ est apprécié et qu'il vient en abondance en Amérique du Sud, un voyageur naturaliste espère le propager dans une colonie française qui peine à s'élever au même niveau que les Antilles : la Guyane. Les connaissances que les voyageurs naturalistes parviennent à amasser et à diffuser au regard de la plante attirent l'attention des botanistes établis à Cayenne pour le compte du roi. De 1736 à 1771, le médecin du roi Jacques-François Artur réside dans la colonie où il a sa propre plantation et d'où il devient un correspondant privilégié de l'Académie royale des sciences et de Bernard de Jussieu au Jardin du roi, leur faisant parvenir des plantes comme des graines de vanille, de muscadier ou de cacao¹⁷³⁰. Comme le remarque Céline Ronsseray, la Guyane au XVIII^e siècle « est un microcosme colonial relevant du même modèle que le monde antillais, sauf que la production guyanaise n'est pas dominée par le sucre. Il est courant que chaque habitation produise deux ou trois denrées à la fois »¹⁷³¹. Rapidement, Artur cultive le coton et le cacao, le second étant profitable et existant à l'état naturel dans la région. Artur est un exemple unique de médecin botaniste qui s'intéresse à une plante grâce à la promotion émanant de la monarchie au regard du cacao : « pour encourager sa production, le gouvernement exempte du paiement de la capitation sur les esclaves tous les habitants qui se lancent dans la plantation de cacaoyers »¹⁷³². Artur se met en tête d'étudier la plante pour mieux la cultiver, tout en faisant une synthèse des travaux qui existent déjà et il parvient à se convaincre du potentiel unique du cacao pour la colonie guyanaise à travers un mémoire de quarante pages. Dans sa « Description du Cacaoyer »¹⁷³³, après une longue description botanique du végétal, il rapporte qu'« il est bon

¹⁷²⁸ *Ibid.*, p. 75.

¹⁷²⁹ *Ibid.*, p. 178.

¹⁷³⁰ Céline Ronsseray, « Un destin guyanais : Jacques-François Artur, 1^{er} médecin du roi à Cayenne au XVIII^e siècle », art. cit., p. 364.

¹⁷³¹ *Ibid.*, p. 376.

¹⁷³² *Id.*

¹⁷³³ BCMNH.N.Ms 1865 : « Description du Cacaoyer », Jacques-François Artur, médecin du roi à Cayenne le 18 juin 1737.

d'observer ici que les figures qu'on nous a données de la fleur et du fruit du cacaoyer dans le Tournefort [...] sont tres defectueuses »¹⁷³⁴. Il évoque ensuite les bienfaits de sa culture :

Tel est cet arbre fameux, sur lequel la colonie de Cayenne compte aujourd'hui si fort. En effet c'est lui seul qui peut la tirer du miserable etat ou elle se trouve reduite. Il ne vient pas cependant partout avec la meme facilité et le meme succès [...] la terre la plus convenable au Cacaoyer est la terre noire ou rougeatre¹⁷³⁵.

Artur rend compte de ses connaissances venues des descriptions de ses prédécesseurs, mais il parvient à appliquer son savoir à la Guyane où « quand cet arbre a une fois couvert la terre, il demande fort peu de travail [...] lorsqu'un habitant en est la, il est en etat avec les memes Negres de replanter un aussi grand nombre de ces arbres »¹⁷³⁶. La description du cacao est autant l'occasion de trouver des solutions face à la situation de Cayenne que d'en vanter la simplicité de la production ainsi que le système de plantations. Artur a recours aux mêmes arguments que Caylus ou Labat face à la culture du cacao :

Un bon terrain de cette etendüe peut donner de l'occupation a plus de cent negres, nourrir commodement le propriétaire, et lui donner encore plus de trente mille livres de revenu. C'en est suffisamment, ce me semble, pour contenter une ambition bien réglée [...] Ce seroit encore un bon moyen d'augmenter la colonie. On trouveroit a placer commodement des milliers d'habitans¹⁷³⁷.

Les descriptions du cacao rendent autant compte d'un savoir agro-botanique en évolution continue que d'un discours promotionnel et utilitariste constant. Tous ces auteurs permettent de montrer comment les descriptions botaniques sont mises à profit dans les récits de voyage et révèlent à quel point certaines plantes sont de réels moteurs d'expansion, voire de survie coloniale.

c) Un succès politique, scientifique et colonial : l'introduction du café dans les Antilles

Avant de nous intéresser au commerce des plantes tinctoriales, il nous semble pertinent de brièvement revenir sur l'introduction du café dans les îles¹⁷³⁸, qui connaît un engouement similaire

¹⁷³⁴ *Ibid.*, fol. 5.

¹⁷³⁵ *Ibid.*, fols. 5-6.

¹⁷³⁶ *Ibid.*, fol. 13.

¹⁷³⁷ *Ibid.*, fol. 35.

¹⁷³⁸ Nous nous focaliserons surtout sur la Martinique et la Guyane, rattachée à l'arc antillais et souvent perçue comme une île, en particulier Cayenne.

à celui du cacao auquel il est toujours comparé par les relateurs. Il se cultive également très facilement et en culture secondaire, puisqu'il peut être couplé à des cultures vivrières ; l'histoire de son introduction dans les îles est essentiellement documentée par les voyageurs de l'époque, qui sont les témoins et les contributeurs directs de l'une des grandes réussites de la machine coloniale française.

À l'origine, le caféier est plus ou moins connu des communautés savantes européennes depuis le début du XVII^e siècle. La plante est originaire d'Éthiopie et c'est au botaniste Antoine de Jussieu que l'on doit la première étude botanique consacrée au café¹⁷³⁹, bien avant les ouvrages de Linné, qui inclura la plante dans son système de classification. Dans les années 1690, les Hollandais parviennent à récupérer des plants de café sur les côtes de Moka au Yémen, lieu connu pour ses richesses en caféiers. Au début du XVIII^e siècle, de nombreux financiers et officiers de la Marine ont eu vent du succès des Hollandais et veulent prouver la puissance de la Marine française. Ils se mettent donc en tête de se rendre au Yémen, qui n'est finalement pas si éloigné des possessions françaises dans les Indes Orientales. À cette occasion, Antoine Crozat dirige déjà la Compagnie de Guinée¹⁷⁴⁰ régissant le commerce triangulaire avec les Antilles, qui aide au développement de la culture du sucre dans les Caraïbes avant de créer la Compagnie de la Louisiane en 1712. Le banquier finance le voyage de deux navires marchands à Moka en 1711 : l'empire colonial français est un terrain fertile pour le capitalisme naissant. L'expédition de Crozat à Moka est un succès, des milliers de plants de café sont chargés à bord des navires et destinés à la culture sur l'île de Bourbon où les conditions semblent réunies pour cultiver la plante. Crozat s'assure donc une bonne réputation auprès du roi¹⁷⁴¹, ce qui lui permet d'obtenir le monopole du commerce en Louisiane¹⁷⁴², dont le destin repose finalement sur l'acclimatation d'une plante à l'autre bout du monde.

¹⁷³⁹ Antoine de Jussieu, « Histoire du café », *MARS*, 1713, p. 291-299.

¹⁷⁴⁰ La Compagnie de Guinée a été fondée en 1684 par Louis XIV et celle-ci passe sous le contrôle d'Antoine Crozat en 1701.

¹⁷⁴¹ Antoine Crozat s'était en effet fait un nom grâce à son expédition fructueuse à Moka, pour aller y chercher des plants de café pour la France. Le voyage vers l'équivalent actuel du Yémen a eu lieu entre janvier et juillet 1711, Crozat parvenant alors à faire revenir au port de Saint-Malo deux navires chargés des milliers de plants de café, ce qui contribua largement à encourager la culture du café à grande échelle dans tout l'empire colonial français.

¹⁷⁴² Voir : *Infra*, Chapitre 3, 3.1, 3.1.2.

L'histoire du café aurait pu en rester là et enrichir l'empire depuis l'océan Indien, or en 1715, Antoine de Jussieu écrit un mémoire sur le café aux retombées importantes¹⁷⁴³, dans lequel il rapporte qu'il est obligé de se pencher sur cette « plante, qui par son usage est devenue aussi nécessaire »¹⁷⁴⁴ et dont il donne une gravure tout à fait remarquable de par ses détails [Fig.MARS Café]. Ce dernier raconte avoir « lû en 1713 une *Relation sur le Café*, qui [lui] avoit été envoyée par M. [Laurent] Gaudron Maître Apothicaire de Saint-Malo, qui la tenoit de M. Desnoyers Chirurgien François, nouvellement arrivé pour lors de Zedia, lieu où cette Plante se cultive »¹⁷⁴⁵. Grâce au récit de voyage d'un chirurgien qui s'était joint à l'expédition ayant suivi celle de Crozat, Jussieu se penche sur l'« arbre du café » qui, suite au Traité d'Utrecht de 1713, fait également l'objet d'un cadeau diplomatique de la part de Pancrace Bourguemestre, régent d'Amsterdam, à Louis XIV. Acclimaté au Jardin du roi à Paris, le café fascine. Antoine de Jussieu rapporte que les auteurs ignorent presque tout de la plante qui lui rappelle le fusain et le laurier : il en donne donc la première illustration savante. Jussieu raconte encore qu'il est curieux que la plante ne se soit pas répandue au-delà de Moka, une remarque prémonitoire, alors que le café va connaître une introduction presque simultanée à Cayenne et à la Martinique, grâce à la rencontre du Jardin du roi, de la Marine et de voyageurs éclairés, en bref : grâce aux rouages de la machine coloniale.

Dans son *Nouveau voyage*, Jean-Baptiste Labat s'intéresse tout particulièrement au café et à son acclimatation dans les Antilles. Ce dernier explique s'être personnellement intéressé à la plante, sans être pour autant parvenu à cultiver le café avec succès : « J'ai eu vingt fois la pensée étant aux Isles de semer ou planter du Caffé, pour éprouver s'il y viendrait. Ce qui m'en a empêché, est l'erreur où j'étois encore alors, aussi ben qu'une infinité de gens »¹⁷⁴⁶. Labat rapporte surtout les deux circonstances ayant favorisé l'introduction du café en Amérique française, l'une ayant été copiée de la relation de voyage du chevalier de Milhau qui a séjourné en Guyane, l'autre étant bien mieux connue des contemporains.

Un fait moins connu de l'histoire du café est son acclimatation à Cayenne en 1722. L'histoire rocambolesque de cette introduction mérite d'être mise en avant, car certaines plantes

¹⁷⁴³ La publication dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences assure en effet une large diffusion à l'échelle des sphères savantes européennes : Antoine de Jussieu, « Histoire du café », *MARS*, 1713, p. 291-299.

¹⁷⁴⁴ *Ibid.*, p. 296.

¹⁷⁴⁵ *Ibid.*, p. 291.

¹⁷⁴⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 3, p. 473.

rappellent les rivalités commerciales à l'œuvre entre les différents empires coloniaux. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, la Guyane est voisine du Surinam hollandais, où le café fait déjà l'objet de cultures récentes et convoitées, lorsque le lieutenant du roi de Cayenne, François seigneur de La Motte-Aigron, parvient à s'en procurer :

[Il] fut envoyé a Surinam colonie holandoise, éloignée d'environ quatre vingt Lieües, pour y faire un traité au sujet des soldats deserteurs, il decouvrit que le nommé Mourgues, ci devant habitant a Cayenne, si étoit réfugié il le sollicita a retourner parmi ses compatriotes et luy promit l'aconomat de son habitation, s'il pouvoit luy procurer une livre de Caffé¹⁷⁴⁷.

Les plants de café auraient été volés avec succès par ledit lieutenant, ce qui permit la naissance d'un nouveau commerce à l'avenir florissant. De Milhau raconte en effet que « Aigron en fit semer mil a douze cens grains dans son habitation et distribua le reste a plusieurs habitans qui les semerent chez eux »¹⁷⁴⁸. Après avoir fait le récit de cette introduction inattendue de la plante en Guyane, de Milhau dessine le fameux plant de café d'après nature [**Fig. de Milhau 2**], ce qui en fait l'un des très rares dessins du caféier à l'époque du récit, avant d'expliquer comment le cultiver et le faire fructifier pour en tirer un profit important. De Milhau interrompt sa relation pour s'étendre longuement sur cette matière politique, agricole et botanique de premier ordre, d'autant que comme l'auteur le rapporte, un événement climatique traumatisant décime le cacao de la Martinique, où le café va temporairement sauver la colonie et le savoir botanique amassé en Guyane va être mis à contribution. En 1725¹⁷⁴⁹ un cyclone affecte en effet durablement la Martinique et décime les cacaotières françaises, de sorte que le chevalier de Saint-Louis Gabriel de Clieu, déployé sur l'île¹⁷⁵⁰, a l'idée de demander des pieds de caféiers au Jardin du roi, qui accepte de les lui confier pour les acclimater sur l'île au début des années 1720¹⁷⁵¹. Labat rapporte les événements de la sorte :

Les Habitans de la Martinique n'ont cultivé les caffez que quelques années après ceux de Cayenne. Ils en ont l'obligation à M. Desclieux [...] qui s'étant trouvé à Paris quelques années après que les Hollandois eurent envoyé au Roi deffunt deux arbres de caffé de Moka, en obtint deux jeunes pieds du Directeur du Jardin Royal. Il les apporta à la Martinique avec un très-grand soin, les mit en

¹⁷⁴⁷ BCMNH.N.Ms 2130 : « Histoire de l'isle de Cayenne et province de Guianne, enrichie de plusieurs cartes et figures », chevalier de Milhau, p. 32-33.

¹⁷⁴⁸ *Ibid.*, p. 35.

¹⁷⁴⁹ Le chevalier de Milhau rapporte la date de 1727, or un cyclone touche déjà l'île en 1725, mais il est possible que Labat fasse référence au à un ouragan qui a ravagé les Antilles en 1720.

¹⁷⁵⁰ Gabriel de Clieu devient gouverneur de la Guadeloupe de 1737 à 1753. Son intuition a débouché sur l'acclimatation du café à la Martinique et lui a valu cette promotion.

¹⁷⁵¹ Le café aurait été introduit vers 1721, mais il aurait fructifié près de deux ans plus tard.

terre dans son Habitation, les cultiva avec attention, & quand ils produisirent des fruits, il en fit semer dans ses terres, il en donna libéralement à tous deux qui en voulurent, & par là il répara les pertes que les Habitans avoient soufferts par la mort des Cacaotiers¹⁷⁵².

Sans le savoir, de Clieu sauve l'île, car « on peut dire que sans ce secours inespéré la Martinique étoit absolument perduë »¹⁷⁵³ étant donné que le 7 novembre 1727, un tremblement de terre frappe l'île de plein fouet. L'événement est tel que tous les informateurs coloniaux des Antilles en font le rapport à la France¹⁷⁵⁴ et le traumatisme est grand puisque tous les cacaotiers de l'île sont perdus ; or nous avons vu qu'ils étaient une grande source de profit sur une île où les sucreries sont coûteuses : « les cacaotiers moururent en peu de tems, sans qu'il ait été possible d'y apporter remède, ou d'en faire naître d'autres, même dans le peu de terres vierges qu'il y a encore dans l'Isle [...] la culture des caffez a réparé en partie la perte »¹⁷⁵⁵. Grâce à une rencontre de circonstances politiques, scientifiques et climatiques, le café devient la manne des habitants de la Martinique, puis de la Guadeloupe où il pousse très vite suite au tremblement de terre : « l'arbre qui le produit n'est point délicat comme le Cacaotier, il se cultive le plus aisément du monde. Les terres maigres & usées, dont on ne peut plus rien tirer lui sont bonnes »¹⁷⁵⁶. Au cours du XVIII^e siècle, le café devient tellement rentable qu'en 1763, dans sa relation de voyage, Thibault de Chanvalon évoque la situation de la Martinique en des termes qui montrent à quel point la plante a permis à l'île de prospérer :

Le prix considérable du café depuis la dernière guerre a presque fait renoncer à toute autre production. La plupart des habitans ont abandonné le coton, le cacao ; plusieurs même ont arraché les cannes à sucre pour y planter du café. On a défriché les bois de tous les côtés, on en a fait des plantations dans le cœur de l'Isle, aussi en avant qu'on l'a pu, & sur les montagnes même ; toutes les Paroisses [...] cultivent cet arbuste¹⁷⁵⁷.

De même, le chevalier Jacques-Alexandre d'Audiffredy raconte en 1760 à l'égard de la Guyane que la culture du café a perduré malgré le manque de soin apporté à sa culture. En effet, sur sa carte de l'Oyapock [**Fig. Audiffredy**], ce dernier rapporte que « depuis la Rivière de Couaïpo,

¹⁷⁵² Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., éd. 1742, vol. 6, p. 350-351.

¹⁷⁵³ *Ibid.*, p. 351.

¹⁷⁵⁴ ANOM.COL C8 A 39 (fols. 199-201) : « Notes sur le tremblement de terre survenu à la Martinique le 7 novembre 1727 ».

¹⁷⁵⁵ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., éd. 1742, vol. 6, p. 351.

¹⁷⁵⁶ *Id.*

¹⁷⁵⁷ Jean-Baptiste Mathieu Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique*, op. cit., p. 17.

jusques au Saut Ineri, le terrain paroît plus convenir au caffè qu'à toute autre Culture »¹⁷⁵⁸, il ajoute encore que : « Il est à remarquer que le Caffé qui se fait aux environs de la Riviere d'Oyapock, est supérieur à celui qui se fait dans toutes les autres parties de la Collonie ; il est même assez difficile de le distinguer de celui de Moka »¹⁷⁵⁹. En 1763, Jacques-Nicolas Bellin n'hésite pas à renchérir pour insister sur le succès français de la culture du café dans les Antilles et en Guyane. Selon le cartographe : « Les Cafés qu'on y a plantés ont très bien réussi ; il est aussi bon que celui du Levant ; les habitans en recueillent non seulement pour leur consommation, mais en envoient beaucoup en Europe »¹⁷⁶⁰. Enfin, Fusée-Aublet publie en 1775 l'un des mémoires les plus complets sur la culture du café¹⁷⁶¹, dans lequel il revient sur son introduction dans les Antilles, mais raconte surtout avoir visité un très grand nombre de plantations de caféiers en Guyane où la plante a effectivement fleuri : « [ces caféiers] s'étendent, portent un ombrage, un frais suffisant à la terre ; les troncs acquièrent la grosseur du bras, & ils donnent un Café supérieur à celui des autres Colonies, rond & petit comme celui de Moka »¹⁷⁶².

L'exemple du caféier est non seulement l'une des plus grandes réussites de la machine coloniale française, quoique fortement sous-estimée, mais elle révèle de quelle manière les relations de voyage deviennent des canaux de transmission de savoirs botaniques de qualité pour les colons et les botanistes. Les descriptions de Jussieu, basées sur un récit de voyage à Moka, puis celles de de Milhau et Labat fournissent de véritables manuels de survie agricole dans des îles en proie à des événements climatiques extrêmes. Les récits de voyage rendent ainsi compte d'une volonté et d'une capacité de maîtrise du paysage colonial importantes par l'entremise de la botanique et de l'agriculture ; Thibault de Chanvalon finit même par déclarer que l'« on pourroit donc regarder la Martinique comme une Isle cultivée seulement en cannes à sucre & en café »¹⁷⁶³. Finalement, la transformation et la maîtrise de la nature coloniale ne sont pas toujours totalement possibles, comme en témoignent les événements climatiques imprévisibles que sont les cyclones

¹⁷⁵⁸ BNF.GE b-1173 (RES, département Cartes et plans) : « Remarques sur les Terres d'Oyapock ». Carte de la rivière d'Oyapock, levée géométriquement et dessinée sur les lieux depuis son embouchure jusqu'au-delà du confluent de la rivière du Camoupi, avec des remarques sur les qualités des terrains relatives aux cultures auxquelles ils seraient propres, présentée à Mgr. le duc de Choiseul, par le chevalier d'Audiffredy, cartographe, 1760.

¹⁷⁵⁹ *Id.*

¹⁷⁶⁰ Jacques-Nicolas Bellin, *Description géographique de la Guyane*, *op. cit.*, p. 120.

¹⁷⁶¹ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française*, *op. cit.*, vol. 2, p. 49-56.

¹⁷⁶² *Ibid.*, p. 54.

¹⁷⁶³ *Ibid.*, p. 18.

ou les tremblements de terre. Mais la botanique vient au secours de l'impuissance des hommes : l'adaptation et la survie des colonies sont possibles grâce à une bonne connaissance des plantes destinées à devenir des produits commerciaux.

d) Coton, rocou et indigo : des cultures abondantes et profitables

Dans son recueil des plantes de la Guadeloupe de 1688, Charles Plumier dessine le coton [Fig.Plumier 35], le rocou [Fig.Plumier 53] et l'indigo [Fig.Plumier 54] en fleurs : les trois piliers d'un commerce ancien, rentable et particulièrement pérenne dans les colonies américaines dès le début du XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Au sein de l'espace très compétitif qu'est le Nouveau Monde du point de vue du commerce et face à la grande fluctuation des prix de vente du cacao, du café ou du sucre, les plantes tinctoriales et le coton se développent à grande échelle de la Nouvelle-France aux Antilles, où ils font l'objet d'un profit relativement stable. Ce sont aussi des plantes qui ont largement contribué à la modification et à l'appropriation du paysage américain, l'indigo nécessitant par exemple des manufactures aussi importantes que celles du sucre.

Dès 1492, comme nous l'avons vu, Christophe Colomb déclare : « le coton pousse sur cette île – bien qu'en le peu de temps que j'ai dessein d'y rester je ne puisse m'assurer de tout »¹⁷⁶⁴. En 1667 et à l'échelle de l'empire colonial français, Jean-Baptiste Du Tertre évoque les trois plantes, à commencer par le rocou aussi nommé roucou, qui est un arbrisseau qui « porte deux fois l'année plusieurs bouquets de fleurs blanches, meslées de rouge »¹⁷⁶⁵ permettant d'obtenir une teinture de couleur jaune largement utilisée pour colorer la cire. Selon Du Tertre, « les Sauvages appellent Roucou. C'est de cette peinture qu'ils se peignent »¹⁷⁶⁶ et le voyageur fait graver la plante au sein d'une plantation d'indigo [Fig.Du Tertre 4] où l'on voit le petit arbre à côté de « Negres qui le pillent ». Dans le texte et l'image, le rocou est défini par son utilité et son intégration au paysage colonial qu'il façonne. De même, le coton qui « vient en grande abondance dans toutes ces Isles, & que les Sauvages prennent un grand soin [à] cultiver »¹⁷⁶⁷, est une plante répandue et rentable.

¹⁷⁶⁴ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493, op. cit.*, p. 131.

¹⁷⁶⁵ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitées par les François, op. cit.*, vol. 2, p. 149.

¹⁷⁶⁶ *Id.*

¹⁷⁶⁷ *Ibid.*, p. 150.

Enfin, l'indigo fait l'objet d'un chapitre intitulé « Indigo & de la manière de le faire »¹⁷⁶⁸ : les trois plantes ne semblent exister que dans le cadre de leur commerce et de leurs usages. L'indigo focalise l'attention de l'auteur, qui écrit qu'elle est une « pretieuse marchandise » qui donne une liqueur collectée dans des cuves que l'on fait sécher pour obtenir le pigment. La production d'indigo est accessible car sa culture est simple, mais elle est gourmande en eau et la gravure qui représente une indigoterie [**Fig.Du Tertre 4**] le met en évidence : de grands caissons en escalier contiennent le précieux liquide. Jean-Baptiste Labat reprend la gravure de Du Tertre pour décrire le processus de production de l'indigo qui sert à obtenir une teinture bleue très répandue pour colorer les étoffes. L'indigo fait partie de ces plantes qui encouragent le développement des plantations, car la culture de la plante n'est pas chose aisée, celle-ci souffre très facilement du soleil et demande le travail « le plus pénible qu'il y ait dans la Manufacture de l'Indigo ; car il faut que ceux qui plantent soient toujours courbez, sans se redresser [...] quelque précaution qu'on ait prise pour nettoyer le terrain où les graines ont été plantées, il ne faut pas s'endormir quand l'indigo est hors de terre »¹⁷⁶⁹. L'indigo demande en effet des soins continuels pour conserver la teinte souhaitée et obtenir un pigment parfait.

Dans les Antilles, la culture de l'indigo en vient à dépasser celle du sucre et devient l'un des grands succès agricoles de la région, notamment à Saint-Domingue. En Guyane, le rêve de culture du coton et de l'indigo est présent, mais la colonie reste en marge de ce commerce transatlantique. En 1763, malgré une gravure qui donne à voir les deux plantes en pied dans la région de l'Orénoque en Guyane [**Fig.Bellin 1**], Jacques-Nicolas Bellin raconte que « le coton n'y croît pas si bien que dans les Isles Antilles ; les pluies fréquentes & abondantes en sont la cause ; par la même raison, on n'y recueille pas une grande quantité d'indigo »¹⁷⁷⁰. Malgré ce commentaire, Bellin décrit le fonctionnement d'une indigoterie et se veut optimiste : « Ne pourroit-on pas se promettre de rétablir les Indigoteries, en semant de la graine de cette espece qu'on cultive à S. Domingue ? »¹⁷⁷¹. La teinture est si demandée en Europe et si rentable, qu'elle attire les colons de différentes contrées qui cultivent déjà le coton, les deux plantes étant souvent mentionnées

¹⁷⁶⁸ *Ibid.*, p. 107.

¹⁷⁶⁹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 281.

¹⁷⁷⁰ Jacques-Nicolas Bellin, *Description géographique de la Guyane*, op. cit., p. 119.

¹⁷⁷¹ *Ibid.*, p. 223.

conjointement. À propos du coton en général, Plumier résume les raisons qui font que la plante se trouve au cœur de l'agriculture coloniale, bien qu'elle pose certains défis :

Au commencement que nos Isles furent habitées par les François, j'ay vu des habitans qui remplissoient leurs habitations de Cottonniers dans l'Esperance d'en faire quelque profit par el commerce, mais la plupart des marchands ne s'en voulant point charger, à cause qu'il tient trop de place, qu'il paye peu, & est dangereux pour le feu, ils ont esté contraints de l'arracher¹⁷⁷².

Pour autant, « le coton vient en grande abondance »¹⁷⁷³ écrit le minime et la plante ne va jamais cesser d'intéresser les colons. François Regourd écrit que sa culture se développe « sur la base de l'expansion de l'industrie textile européenne [qui] promet de sérieux bénéfices »¹⁷⁷⁴ de sorte que presque tous les voyageurs cherchent le coton lors de leurs séjours, comme Frézier durant son voyage en Amérique du Sud, qui déclare face à l'arbrisseau qui porte le coton : « comme je souhaitois depuis long-temps de le voir, j'en dessinai une branche pour en conserver l'idée »¹⁷⁷⁵ [Fig. Frézier 2]. La plante impressionne l'ingénieur par sa bonté, il rend compte d'un intérêt certain pour le coton : « On dit que ces Cottonniers sont de la petite espèce, parce qu'il y en a dans ce Continent de plus gros & plus grands que nos Chênes »¹⁷⁷⁶. De fait, différentes sortes de cotons sont découvertes par les voyageurs, colons et informateurs coloniaux au cours du XVIII^e siècle à force d'en chercher des équivalents.

En Nouvelle-France, dès 1705 Agathe de Saint-Père, aussi connue sous le nom de Madame de Repentigny, alerte déjà le ministre de la Marine de l'époque quant à la présence du coton au Canada, qu'elle appelle le cotonnier sauvage et qu'elle compare à celui des Antilles :

Nous avons aussy Monseigneur des Cottonnier sauvages dont le brin est fait comme le jonc qui est dans les lacs qui font une fillasse sy blanche qu'il est inutile de l'herber et fait de tres belle toisse. Cet ordre est differend d'un qui aubout de sa tige renferme un duvet dont on fait des lits. Nous avons aussy audessus de Cataraquouy des cottons pareils a ceux des Isles dont on fait defort beau

¹⁷⁷² BNF.JD-18-FOL (fol. 34 bis) : Coton, *Xylon arboreum*. Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe, Charles Plumier, 1688 ; Il est intéressant de relever que Plumier copie mot pour mot ce qu'en dit Jean-Baptiste Du Tertre, dans son *Histoire generale des Antilles habitées par les François*, op. cit., vol. 2, p. 150 : « Au commencement que nos Isles furent habitées par les François, j'ay vu des habitans qui remplissoient leurs habitations de Cottonniers, dans l'esperance d'en faire quelque profit par le commerce ; mais la plupart des Marchands ne s'en voulant point charger, à cause qu'il tient trop de place, qu'il pese peu, & est dangereux pour le feu, ils ont esté contrains de l'arracher, & n'en laisser que le long des lisieres des habitations ».

¹⁷⁷³ BNF.JD-18-FOL (fol. 34 bis) : Coton, *Xylon arboreum*. « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe », Charles Plumier, 1688.

¹⁷⁷⁴ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 480.

¹⁷⁷⁵ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chily et du Pérou*, op. cit., p. 23.

¹⁷⁷⁶ *Ibid.*, p. 24.

Linge, son duvet se trouve enveloppé dans une petite bouace que la nature de cet arbre produit a ces Extremitez. Le trajet joint aux deffences dy aller fait la difficulté den avoir¹⁷⁷⁷.

Face au manque de ravitaillement annuel en lin venant de France, Agathe de Saint-Père décide d'observer la nature de la région en détails et s'improvise naturaliste par nécessité¹⁷⁷⁸. Cette dernière raconte en effet que « le peu de chanvre et de lin quil y avoit pour lors mont obligé de faire amasser les orties qui font comme les mannes du desert dans nos Terres cette matierre est inépuisable puisquelle n'est sujette a aucuns accidens nous en faisons des toiles qui par sa qualité valle a mettre en œuvre des patte au chanvre »¹⁷⁷⁹. La découverte d'équivalents satisfaisants du lin l'encourage à fonder une manufacture de toile à Montréal, dont elle explique le fonctionnement unique au comte de Pontchartrain : « J'ay levé une manufacture de toille, droguet, serge croisée et couverte pour cet effet, Monseigneur j'ay racheté neuf anglois de la main des sauvages a mes despens, je leur ay fait faire des metiers et leur ay fait monter dans un logement commode »¹⁷⁸⁰. Dans le rapport réalisé par la Marine suite à la lettre de la canadienne, les observations sur le coton sauvage attirent l'attention de la monarchie, l'auteur du résumé des commentaires d'Agathe de Saint-Père souligne alors qu'« il y a aussy des cottoniers sauvages dont le brin est fait comme le jonc, qui sont une filasse si blanche qu'il ne faut pas l'herber, elle fait de belle toille. Ce cottonier est differend de celui qui renferme au bout de sa tige un duvet »¹⁷⁸¹. Les autorités françaises s'intéressent d'emblée au potentiel économique mis en évidence par l'informatrice coloniale, qui explique même que la région de Cataraqui mérite une attention particulière en raison du coton qu'elle y a observé, très semblable à celui des Antilles. Le ministère de la Marine envisage

¹⁷⁷⁷ ANOM.COL C11 A 22 (fol. 344v.) : Lettre de Mme de Repentigny au ministre, le 13 octobre 1705.

¹⁷⁷⁸ Il faut toutefois mettre en lumière le fait qu'Agathe de Saint-Père et les Français de la colonie se sont probablement appropriés un savoir-faire autochtone. Lafitau consacre en effet une partie de ses *Mœurs* aux plantes dont on tire le fil dans le Nouveau Monde, ce dernier rapporte que les Amérindiennes maîtrise des équivalents du chanvre et du lin pour tisser : « Les Sauvages ne sement point dans leurs champs le chanvre, ni le lin. L'une & l'autre Amérique produisent d'elles-mêmes plusieurs plantes filacées, dont elles savent faire usage, & quelles mettent en œuvre sans beaucoup de peine, & sans se servir de fuseau & de quenouille. Telles sont une sorte de chanvre sauvage, diverses espèces de Pites dont on tire un fil très-délié : deux ou trois sortes de Cottonniers, dont les femmes des Caraïbes font les beaux lits de coton, qu'on nomme Hamacs, & dont nous avons déjà souvent parlé. Tels sont encore le Mahot, le Bouleau, &c », dans Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 3, p. 144-145.

¹⁷⁷⁹ ANOM.COL C11 A 22 (fols. 344r et 344v.) : Lettre de Mme de Repentigny au ministre, le 13 octobre 1705.

¹⁷⁸⁰ *Ibid.*, fol. 343v.

¹⁷⁸¹ ANOM.COL C11 A 23 (fol. 193v.) : « Résumé d'une lettre de Mme de Repentigny du 13 octobre 1705 avec commentaires ».

effectivement explorer ces contrées riches en plantes utiles, car « Il y a au dessus de Cataracouy des cotonniers pareils a ceux des isles dont on fait de beau linge, ce duvet est envelopé dans une bourse que la nature produit aux extremittez de cet arbre »¹⁷⁸², une description annotée d'un commentaire du ministère : « si on accorderoit permission daller chercher ce coton, ce seroit on pretendre pour traiter »¹⁷⁸³. Le succès rencontré par les colonies françaises dans les Antilles concernant la culture et le commerce de plantes utiles pour les manufactures de tissu et de teintures alimente de nombreuses investigations botaniques au Canada. Au-delà de ses observations sur le coton, Agathe de Saint-Père se met également en quête de plantes tinctoriales, généralement très recherchées par les puissances européennes. En 1707, le ministère de la Marine raconte que cette dernière a « trouvé toutes sortes de bois de teinture aux environs de Montréal a l'exception du couleur de feu, du cramoisy et du vert de pré. Elle en envoie des Eschantillons avec du sucre candy »¹⁷⁸⁴.

En 1744, Charlevoix ne semble pas avoir eu connaissance des efforts menés par Agathe de Saint-Père lorsqu'il s'intéresse à son tour à une plante qui ressemblerait au coton qu'il appelle « Cotonnier une Plante, qui pousse, comme l'Asperge [...] La Graine se forme dans une Gousse, qui contient une sorte de Cotton »¹⁷⁸⁵. S'il s'agit vraisemblablement du coton découvert au tournant du siècle, différent de celui qui est cultivé dans les Antilles, la présence du coton tout comme de l'indigo en Amérique du Nord va être la source d'ambitions économiques importantes, notamment en Louisiane où une main d'œuvre servile pourrait s'atteler à la culture des deux plantes qui rapportent tant aux Antilles. Alors que le coton est extrêmement commun dans l'aire caraïbe, son introduction récente en Amérique du Nord contraint les voyageurs naturalistes à décrire la plante avec attention et à en expliquer le processus de mise en culture, tout comme à l'égard de l'indigo, dont l'économie se développe plus tardivement en Louisiane française.

En 1727, Marie-Madeleine Hachard déclare à propos de la Louisiane que « les terres sont très fertiles et rapportent plusieurs récoltes chaque année [...] ce sont des prairies, des plaines et des campagnes où il croît une quantité d'arbres nommés des cotonniers, quoiqu'ils ne rapportent

¹⁷⁸² *Ibid.*, fol. 193r.

¹⁷⁸³ *Ibid.*, fol. 193v.

¹⁷⁸⁴ ANOM.COL C11 A 27 (fol. 142v.) : « Résumé d'une lettre de Mme de Repentigny de 1707 avec commentaires ».

¹⁷⁸⁵ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage faire par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, *op. cit.*, vol. 1, p. 387.

point de coton »¹⁷⁸⁶. De fait, le coton n'est pas natif de la colonie, or les rêves de profit et d'abondance d'une région où l'économie de plantation se développe sur le modèle des îles vont conduire à l'acclimatation de l'indigo et du coton en Louisiane. Au vu des terrains louisianais, la culture du coton est adaptée, car selon Le Page du Pratz, elle est idéale pour préparer le sol au tabac et à l'indigo : « on peut cultiver cette plante dans des terres nouvelle défrichées, lesquelles ne sont pas encore assez maniables pour le Tabac, encore moins pour l'Indigo »¹⁷⁸⁷. Le voyageur rapporte en effet que le coton entre dans les monocultures de la colonie et la description qu'il donne de la plante est entièrement tournée vers son utilité, sa rentabilité ainsi que son intérêt pour la culture de l'indigo. La description botanique de la plante ne semble pas avoir d'autre but que d'introduire un long commentaire sur la manière de la cultiver. Le Page du Pratz dessine également un plant de « coton sur pied » [**Fig. Le Page du Pratz 1**] avec le détail de la fleur et de la matière qu'elle produit, l'illustration appuie la description qui se trouve dans une partie de la relation de voyage dédiée à l'agriculture de la région. Dans le cadre d'une économie de plantation qui en est encore à ses balbutiements, le coton présente aussi l'avantage de ne pas nécessiter de qualifications particulières : « Le Coton n'exige point d'être sarclé ni si souvent ni si exactement que les autres plantes, & le soin de l'amasser ne demande que de la jeunesse hors d'état de travailler à la terre ; c'est plutôt un badinage qu'un travail de force [...] on le laisse croître sans y toucher »¹⁷⁸⁸. Le Page du Pratz se consacre lui-même à l'amélioration des moulins à coton durant son séjour, de sorte que son ouvrage est un véritable rapport pratique sur les méthodes d'agriculture coloniale mises à la portée de tous. Enfin, il s'attèle à la description et à la représentation de l'indigo, qui a également retenu l'attention de Dumont de Montigny. Dans ses *Mémoires historiques sur la Louisiane*, ce dernier dessine également le cotonnier [**Fig. Dumont de Montigny Plantes 1**], mais il ne s'attarde pas sur sa description, il se contente d'écrire qu'« il y a un arbre nommé Cotonnier, qui porte après sa fleur une espèce de noix remplie de coton ; mais il est sans corps, & dès qu'il est mûr, il se répand au moindre vent »¹⁷⁸⁹. En raison des plantes qu'ils décident de représenter, les deux auteurs sont des témoins essentiels de la mise en place de cette culture profitable en Louisiane. Un

¹⁷⁸⁶ Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, sous la direction de Chantal Théry, *op. cit.*, p. 73.

¹⁷⁸⁷ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, *op. cit.*, vol. 3, p. 365.

¹⁷⁸⁸ *Id.*

¹⁷⁸⁹ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, *op. cit.*, vol. 1, p. 54.

« Mémoire sur le coton de la Louisianne »¹⁷⁹⁰ qui date probablement des années 1730 confirme effectivement que « le coton est jusqu'à présent ce qui réussit le mieux et le plus aisément à la Louïsiannie, c'est la production qui pourroit etre la plus utile à la Colonie »¹⁷⁹¹.

Tout comme le coton, voire le cacao et les autres denrées commerciales, l'indigo fait l'objet d'une description qui accentue la « manière de le cultiver & de le tirer », ses propriétés sont établies et intéressent donc moins les voyageurs que sa culture. Aux Antilles, nous avons vu que l'indigo nécessite des terres particulières et des manufactures de grande envergure, or les infrastructures louisianaises sont bien moindres. D'emblée, Dumont de Montigny explique donc que l'« on fait de l'Indigo dans toute cette Colonie, j'entens chez tous les Habitans qui ont un assez grand nombre d'Esclaves pour l'élever & le préparer »¹⁷⁹². Tandis que le voyageur décrit tout le processus de production de la teinture sur le modèle antillais, Le Page du Pratz offre une description qui tient entièrement compte de la situation particulière de la colonie. Ce dernier s'intéresse d'abord à la plante d'un point de vue strictement botanique, il raconte alors que « les terres hautes de la Louisiane produisent un Indigo naturel [...] toujours au bord d'un bois fourré, ce qui désigne qu'il se plaît dans une bonne terre, mais légère »¹⁷⁹³, or l'indigo qui est privilégié en Louisiane vient des îles. Le Page du Pratz rapporte que :

On sème cette graine dans une terre préparée comme un jardin, & le champ où il se cultive se nomme le Jardin de l'Indigo. Pour le semer, on fait en ligne droite des trous avec un Pionchon [...] Lorsque sa feuille est tout-à-fait figurée, elle ressemble parfaitement à celle de l'Acacia si connu en France, à l'exception qu'elle est plus petite¹⁷⁹⁴.

Une gravure accompagne cette description [**Fig. Le Page du Pratz 20**] et fait état d'une composition inhabituelle. L'image doit être observée au format paysage, au sein duquel un arbre en fleurs trône au milieu d'une terre qui évoque un champ favorable à sa culture. La gousse, la graine, la feuille et la fleur, tout comme l'indigo en coupe sont représentés par l'auteur. Le Page du Pratz explique ensuite comment construire une indigoterie, sans d'autre illustration faisant état de l'apparence de la manufacture dédiée. Contrairement à la manière dont les voyageurs et les colons des Antilles décrivent l'indigo en mettant en avant le processus permettant d'arriver au

¹⁷⁹⁰ ANOM.COL C13 C1 (fols. 139r-142r) : « Mémoire sur le coton de la Louisianne », début du XVIII^e siècle.

¹⁷⁹¹ *Ibid.*, fol. 139r.

¹⁷⁹² Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 44.

¹⁷⁹³ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 3, p. 354.

¹⁷⁹⁴ *Ibid.*, p. 355.

produit final, en Louisiane les voyageurs s'intéressent surtout à la plante en elle-même, alors que l'enjeu est encore de parvenir à la cultiver convenablement et de mettre en place une économie de plantation profitable.

D'un espace à un autre, les défis agro botaniques varient fortement, si bien que les relations de voyage reflètent des enjeux économiques et agronomiques en évolution permanente. L'intérêt que nous avons porté au coton, au rocou et à l'indigo permet en effet de souligner le fait que dans une certaine mesure, la littérature de voyage contient une littérature savante spécialisée et efficace, car les voyageurs naturalistes contribuent largement à la création d'un savoir colonial local, qui s'inscrit dans des politiques économiques globales. Les voyageurs sont enfin responsables de l'intégration de nouvelles plantes dans les colonies, ils jouent un rôle crucial quant à l'appropriation ou à la fabrication des ressources d'une région, le paysage colonial étant créé de toutes pièces pour les besoins de la France. Face à un tel fonds de commerce, nous pourrions nous demander comment des plantes ayant fait l'objet d'une découverte récente parviennent à devenir des produits coloniaux, car au-delà de plantes aux vertus déjà connues, les voyageurs naturalistes font des découvertes botaniques susceptibles d'élargir les horizons économiques de la France. Ainsi, comme le déclare Jean-Baptiste Labat : « J'avoûë que voilà assez de marchandises pour faire le fond d'un Commerce très-considerable ; mais quel inconvenient y auroit-il de l'augmenter encore ? »¹⁷⁹⁵.

e) Bougies et dysenterie : l'appropriation de l'arbre à cire ou myrte à chandelle

Dans un « Poème en vers touchant l'établissement de la Province de la Loüisianne » vraisemblablement écrit en 1736 à La Nouvelle-Orléans, Dumont de Montigny loue la nature de la Nouvelle-France et sa colonisation par les Français, qui y ont découvert et mis en valeur des richesses végétales uniques. Parmi ces dernières se trouve un certain arbre à cire, jugé par sa beauté et qui viendrait en abondance :

De racines qu'on tire en de certains cantons ;

¹⁷⁹⁵ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 3, p. 465.

On en trouve aux Natchez, beaucoup dans les vallons.
 Encore, si l'on veut, de quelqu'arbre on en tire
 Sans tant de grande peine une très belle cire,
 Très propre pour cierge et la bougie aussi ;
 La couleur en est verte, elle est bonne et reluit.
 Crois moi, mon cher Lecteur, sans nul secours de France,
 On en peut bien user et même en abondance¹⁷⁹⁶.

Dans le quatrième chant de son poème, l'auteur dessine alors cet arbre portant de la cire verte [Fig.Dumont de Montigny Plantes 3], à côté d'un plaqueminier venant dans l'eau, d'un bœuf sauvage et d'un serpent noir mangeur de poulets et de grenouilles. Que fait le cirier à côté de ces espèces aux propriétés uniques ? Nous allons voir comment la découverte de l'arbre à cire¹⁷⁹⁷ par un chirurgien français déployé en Louisiane est devenue l'une des grandes fiertés oubliées de la machine coloniale française¹⁷⁹⁸. La découverte a non seulement été relayée dans les récits de voyage qui ont permis de faire connaître l'arbrisseau, mais elle a surtout cristallisé le rêve de développement économique de la jeune colonie.

En 1721, un aide-chirurgien et apothicaire résidant à Saint-Sulpice qui répond au nom d'Alexandre Vielle¹⁷⁹⁹ est engagé pour cinq ans par Le Roux de Saint Hilaire, le chirurgien-major de la concession de Sainte-Catherine¹⁸⁰⁰ en Louisiane. Nommé correspondant de Jean-Jacques Dortous de Mairan à l'Académie royale des sciences, Vielle aura pour mission de « composer

¹⁷⁹⁶ BNF.Ms 3459 : Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, « Poème en vers touchant l'établissement de la Province de la Louïsiannie », 1744, Quatrième chant, p. 92.

¹⁷⁹⁷ La plante est parfois nommée cirier, arbre à cire, arbre à suif ou encore myrte à chandelle, mais son nom latin est *Morella cerifera* tel qu'il est établi par Carl von Linné.

¹⁷⁹⁸ Selon James McClellan III et François Regourd, d'un point de vue purement économique, le cas de l'arbre à cire est mineur, mais il se révèle être un très bon exemple de la machine coloniale française, ces derniers ne se sont toutefois pas intéressés aux retentissements et au relais de la découverte dans la littérature de la période : « *The case of the Louisiana was plant is a minor one, but like many others it shows the Colonial Machine in action, and it adds its weight to the overall record of the Colonial Machine. The case displays once again the inexorable pressure to extract utility from every source – this time wax from a holly nbush native to Louisiana* », James McClellan III et François Regourd, *The Colonial Machine : French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, op. cit., p. 386.

¹⁷⁹⁹ Bernard-Alexandre Vielle est très rarement mentionné avec son nom complet, il est plutôt connu sous le titre de Sieur Alexandre dans toutes ses correspondances, ses envois et ses échanges avec l'Académie royale des sciences.

¹⁸⁰⁰ La concession de Sainte-Catherine et des Natchez à la Louisiane est établie par un financier et un banquier français, Jean-Daniel Kolly et Jean Deucher, en 1719. À partir de l'établissement de la concession, les deux hommes emploient un certain nombre de Français, dont Faucon Dumanoir en qualité de directeur général de la concession, puis Le Roux de Saint-Hilaire et Alexandre Vielle en qualité de chirurgiens et d'apothicaires. Jean-Daniel Kolly était très certainement établi près de La Nouvelle-Orléans dès 1718, où il louait une résidence aux Ursulines, ce dernier était également l'un des plus gros investisseurs de la Compagnie des Indes sur la période. À propos de la concession et au regard des dates que nous avançons, voir : ANOM.COL G1 465 (153) : Concessions Deucher, Coetlogon, Sainte-Catherine. Extrait des Registres du Conseil d'Etat, Arrêt du Conseil d'Etat qui renvoie devant le Conseil de la Louisiane l'affaire opposant les intéressés dans la concession Sainte-Catherine, 5 mars 1730, 8 pages.

toutes les drogues medicinales dont la Colonie pourra avoir besoin sans en tirer d'Europe »¹⁸⁰¹. À son arrivée dans la colonie grâce à une initiative et à des financements privés, la variole, le paludisme et la dysenterie sont les maladies qui causent le plus de problèmes sanitaires à La Nouvelle-Orléans. Avec le soutien de ses protecteurs, l'apothicaire se voit doté d'un jardin et herborise jusque dans la région de Biloxi où il fait la découverte d'un arbrisseau qui porte la cire. Le premier janvier 1722, il adresse une courte relation et des envois de cette plante à la France, il y raconte l'avoir trouvée par hasard « cet arbrisseau [qui] a le port du Mirthe, il est toujours verd, il croît à la hauteur de nos Cerisiers, ses feuilles ont l'odeur a peu pres de celles du Mirthe. Je n'ay pas encore vû ses fleurs parce que ce printems je ne m'étois pas encore imaginé d'examiner cet plante »¹⁸⁰². Il aurait découvert que les Amérindiens font bouillir la gomme de la plante pour en obtenir une cire et que la plante donnerait une liqueur permettant de traiter « les denoyemens te dissenteries les plus rebelles »¹⁸⁰³. Celui qui est parvenu à trouver la plante miraculeuse vante aussitôt son abondance, car comme nous l'avons désormais établi, dès lors qu'une plante est utile, les voyageurs en exagèrent la disponibilité :

Ces arbrisseaux sont si communs qu'une personne peut ramasser jusqu'à quinze livres de cette grenne, a pres avoir prepare de cette Cire j'ay coulé la liqueur et apres l'avoir fait évaporer en consistance d'extrait je m'en suis servi et je m'en sert encore avec succez [...] La suffisante quantité de cette Cire pour brusler pendant l'année surtout pendant l'été ou les Chandelles de suif ne peuvent suffire parce quelles fondent par la grande chaleur de la saison¹⁸⁰⁴.

Les qualités médicinales et économiques de l'arbre à cire fascinent Vielle, d'autant que la fonte incontrôlable et la mauvaise qualité des bougies de suif français sous la chaleur louisianaise sont en effet connues : l'arbre offrirait de véritables vertus et résoudrait deux problèmes sanitaires pratiques. La plante porteuse des petites graines remplies de cire qu'il faut faire fondre à l'aide d'une chaudière pourrait permettre de « fabriquer en un jour jusque cent livres »¹⁸⁰⁵. Le voyageur explique ensuite comment cultiver et multiplier l'arbrisseau, encore une fois, le choix des mots est intéressant : la recherche de profit dirige les observations. En effet, Vielle écrit qu'« il seroit a propos de s'assurer si cette culture peut estre de quelque utilite pour le commerce et pour y reussir

¹⁸⁰¹ Cité dans Gilles-Antoine Langlois, « Deux Fondations Scientifiques a La Nouvelle-Orleans (1728-30) : La Connaissance à l'Épreuve de la Réalité Coloniale », art. cit., p. 101.

¹⁸⁰² BCMNH.N.Ms 156 : « Description de l'arbrisseau qui porte la cire », par Alexandre, p. 2.

¹⁸⁰³ *Ibid.*, p. 3.

¹⁸⁰⁴ *Ibid.*, p. 4-5.

¹⁸⁰⁵ *Ibid.*, p. 15.

il faudroit seulement faire transplanter quelques arpans de ces arbrisseaux »¹⁸⁰⁶. Il est évident, selon l'apothicaire, que la plante pourrait faire l'objet d'une culture profitable car lui-même est parvenu à en faire collecter une grande quantité : « ce qu'il y a de certain, c'est que deux petits Negrillons m'en ont ramassé sur de pareils arbrisseaux jusqu'à six livres en moins de trois heures »¹⁸⁰⁷. Une main d'œuvre servile pourrait donc en tirer une très grande quantité et si Vielle n'évoque que très peu la manière dont il découvre la plante au contact d'Amérindiens, il rapporte toutefois que :

Des troupes de la Louisiane m'a assuré qu'à la Caroline ou ces arbrisseaux sont fort communs, les habitants en fabriquent de la cire pour leur usage : C'est le rapport d'un de ses Sauvages Esclave pris en guerre sur les Anglois de la Caroline, qui luy¹⁸⁰⁸ en fit même de la Cire et des bougies à leur manière¹⁸⁰⁹.

Le retentissement de la découverte est important et se trouve être directement relayé par l'Académie royale des sciences à travers des lectures publiques et deux mémoires sur l'arbre à cire¹⁸¹⁰, dont on ne connaît pas le véritable nom car « les Sauvages ne lui en ont pas donné, ou ceux à qui il s'est adressé ne le savaient pas »¹⁸¹¹. Le savoir autochtone est rapidement absorbé par les Français et fait l'objet d'une appropriation institutionnelle. Sur la période, le dessinateur Alexandre de Batz, qui séjourne en Louisiane, est l'un des seuls à véritablement associer la cire aux peuples qui l'utilisaient déjà dans la région. Le « Desseins de Sauvages de Plusieurs nations » [Fig.de Batz 1] qui donne notamment à voir des Illinois, des Atakapas, un esclave noir de la Louisiane et une « Sauvagesse esclave » présente également les ressources que les Européens obtiennent par leur entremise, ou par le travail forcé ; parmi ces denrées se trouvent l'« huile d'ourse » et deux tonneaux de « suifs » alignés à côté d'une esclave en train de travailler des peaux. La découverte est avant tout une appropriation qui vise à faire de la cire une denrée coloniale de premier plan.

¹⁸⁰⁶ *Ibid.*, p. 17.

¹⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 16.

¹⁸⁰⁸ Le lieutenant et géographe du roi Bernard Diron d'Artaguiette est l'informateur de Vielle. Il est capitaine d'infanterie en Louisiane depuis 1719 où il a la responsabilité de lever de nouvelles cartes.

¹⁸⁰⁹ BCMNH.N. Ms 156 : « Description de l'arbrisseau qui porte la cire », par Alexandre, p. 16.

¹⁸¹⁰ Les mémoires ont d'abord fait l'objet de lectures publiques à l'Académie royale des sciences en 1722. Voir : La première mention de la découverte apparaît sous forme de rapport dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, 1724, p. 11 ; Le mémoire en tant que tel paraît ensuite dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, 1727, p. 39-41.

¹⁸¹¹ *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, 1727, p. 39.

La particularité de cette plante et de son contexte de découverte vient aussi du fait qu'une courte relation provenant d'un botaniste envoyé en Louisiane grâce à des fonds privés circule à l'Académie, qui publie à son tour des mémoires lus et abondamment cités dans les récits de voyage en Nouvelle-France à partir de 1720. Le savoir scientifique circule à des fins promotionnelles et les relations de voyage deviennent le lieu d'un discours utile et utilitariste sur la flore. À l'issue des écrits de Vielle, l'arbre à cire devient l'une des descriptions et des représentations quasi obligatoires dans les récits qui mentionnent la Louisiane et ses richesses naturelles.

Avant de focaliser l'attention des voyageurs depuis la publication du mémoire de Vielle, un jésuite découvre une espèce de myrte aux qualités similaires sur la même période, mais dans les parties septentrionales de la Nouvelle-France. Dans une rare lettre en date du 15 octobre 1722 écrite à Nanrantsouak¹⁸¹², le jésuite Sébastien Racle s'adresse à son neveu et semble faire la découverte de l'arbre à cire, dont la description passe inaperçue. Ce dernier, qui vit en Nouvelle-France depuis près de trente ans au moment de l'écriture de sa lettre, se trouve dans « cette vaste étendue de terre qui est entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre »¹⁸¹³ où la flore l'interpelle, notamment la plante que les Amérindiens utiliseraient pour fabriquer des bougies, ce qui confirme bien l'appropriation française des savoirs autochtones :

Les Isles de la mer sont bordées de lauriers sauvages qui portent en automne des graines à peu près semblables à celles que portent les genévriers. On en remplit des chaudieres, & on les fait bouillir avec de l'eau. À mesure que l'eau bout, la cire verte surnage & se tient au-dessus de l'eau. D'un minot de cette graine, on tire près de quatre livres de cire ; elle est très-pure & très-belle, mais elle n'est ni douce ni maniable. Après quelques épreuves, j'ai trouvé qu'en y mêlant autant de suif ou de bœuf ou de mouton, ou d'orignac, que de cire, on en fait des cierges beaux, fermes, & d'un très-bon usage. Avec vingt-quatre livres de cire & autant de suif, on fera deux cens bougies longues de plus d'un pied de Roi. On trouve une infinité de ces lauriers dans les Isles & sur les bords de la mer : une seule personne cueilleroit aisément quatre minots de graine par jour. Cette graine pend par grappes aux branches de l'arbre. J'en ai envoyé une branche à Québec avec un pain de cire : elle a été trouvée excellente¹⁸¹⁴.

Le jésuite a visiblement des connaissances botaniques, car il ne se contente pas d'une description évasive, il parvient à comparer l'arbre, qu'il ne désigne pas¹⁸¹⁵, au laurier sauvage et

¹⁸¹² Il s'agit d'une mission jésuite chez les Abénaquis, dans l'État actuel du Maine.

¹⁸¹³ Sébastien Racle, « Lettre du Père Sébastien Rasles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle France, à Monsieur son neveu », *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères. Nouvelle édition. Mémoires de l'Amérique, op. cit.*, p. 128.

¹⁸¹⁴ *Ibid.*, p. 130.

¹⁸¹⁵ Il s'agit d'une observation récurrente, comme nous l'avons vu dans le mémoire de l'Académie royale des sciences, le nom autochtone de la plante demeure inconnu.

au genévrier, deux plantes qui ressemblent fortement au cirier, de sorte que nous ne doutons pas du fait qu'il se trouve bien face une sorte d'arbre à cire. Il décrit la qualité de la cire verte et des bougies que l'on en tire en des termes appréciatifs et n'ignore pas l'utilité que l'on pourrait en tirer. Il est également intéressant de constater qu'il en envoie à Québec où se trouve alors Michel Sarrazin, bien que nous n'ayons pas de traces certaines d'une réception de la plante¹⁸¹⁶. En 1724, c'est au tour de Joseph-François Lafitau de décrire avec certitude l'arbre à cire observé par Vielle. Dans le troisième volume des *Mœurs des sauvages américains*, il rend non seulement compte de son intérêt pour la botanique¹⁸¹⁷, mais surtout de la circulation rapide des savoirs coloniaux grâce aux récits de voyage. À la suite d'une longue description du maïs et de l'érable, Lafitau écrit sur les « arbres portant la cire »¹⁸¹⁸ en reprenant la description de Vielle :

Il y a des arbres & des plantes qui produisent un miel, lequel n'est point l'ouvrage des Abeilles, il y a aussi des plantes, qui produisent de la cire où les Abeilles n'ont point de part. C'est un petit arbuste, qui vient sur le bord des lacs, des rivières & des marécages. Il a assez l'air d'un Myrthe, sa feuille ne diffère presque point de l'Apalachine, qu'on a découverte à la Loüisiane¹⁸¹⁹.

Lafitau décrit ensuite en détail le processus d'obtention de la cire, de la fonte des baies de la plante à la production d'une cire verte que l'auteur dit cependant avoir observée et surtout, sentie. Il rapporte sa description à une expérience sensible crédible :

J'en ai vû des bougies, qui ne couloient point en brûlant, & qui répandoient une odeur aussi balsamique que celle des plus doux parfums, sans porter à la tête & faire mal au cœur, comme la plupart des cassolettes.

¹⁸¹⁶ Michel Sarrazin envoie cependant des plantes qui lui parviennent par des intermédiaires établis dans certaines missions ou dont les connaissances qu'il en a viennent de religieux ou de chirurgiens de la colonie. Dans certaines de ses listes de plantes envoyées au Jardin du roi dès 1700, il envoie des plantes comme la « *Rhus Myrtifolia* » en ajoutant la note suivante : « Je n'en ai vû ni la fleur ni le fruit » et reste très sommaire. De même, il raconte à propos de l'« *Aster Coronae solis folio* » que « les chirurgiens ont toujours pris cette plante pour une Bétoine et s'en servent en guise », voir : Bernard Boivin, « La flore du Canada en 1708. Étude d'un manuscrit de Michel Sarrazin et Sébastien Vaillant », *Études Littéraires*, avril/août 1977, vol. 10, n° 1-2, p. 250 et p. 240.

¹⁸¹⁷ Joseph-François Lafitau n'est pas botaniste, mais il marque durablement la discipline, Linné le cite notamment, voir : Carl von Linné, *Philosophie botanique*, op. cit. À propos de Lafitau et de sa contribution botanique, voir : Andreas Motsch, « Le ginseng d'Amérique : un lien entre les deux Indes, entre curiosité et science », art. cit. ; Robert Melançon, « 1724. Joseph François Lafitau. *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps* », dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien. Aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2018 ; William N. Fenton, « Lafitau, Joseph-François », DBC. URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/lafitau_joseph_francois_3F.html ; Christopher M. Parsons, « Cultivating Soils and Souls », dans Christopher M. Parsons, *A Not-So-New World : Empire and Environment in French Colonial North America*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2018, p. 69-96.

¹⁸¹⁸ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., p. 143.

¹⁸¹⁹ *Ibid.*, p. 143-144.

Ce n'est point aux Sauvages qu'on en doit l'invention. Ils ne se servent encore que des chandelles de Cérés ; c'est-à-dire, de torches d'un bois fort combustible, ou d'écorce roulée de Bouleau, ou de quelqu'autre arbre gommeux¹⁸²⁰.

Dans cette description, nous assistons à une stratégie d'appropriation de la plante particulièrement intéressante. L'auteur décrit donc en premier lieu l'origine du cirier qui croît en Louisiane, puis il s'attèle à rattacher ce que l'on sait de la plante à sa propre expérience. Pour finir, il raconte en quoi l'arbre à cire est américain, or le produit qu'est la cire est une découverte ainsi qu'une invention rendues possible par la machine coloniale. Dans la description, le végétal devient un produit colonial ; de même, l'observation nécessite une validation de la part d'un confrère ou d'une autorité savante dont, par exemple, Sébastien Racle ne bénéficie pas.

À la suite des récits de Vielle, de Racle et de Lafitau, Charlevoix parvient à faire le lien entre la cire observée en Acadie et celle de la Louisiane, tout en fournissant l'une des premières gravures connues du spécimen¹⁸²¹ en France [**Fig.Charlevoix 4**]. Le voyageur et compilateur estime qu'il existe deux espèces de ce qu'il appelle le myrthe à chandelle dans son *Journal* et dans sa *Description des plantes de l'Amérique*. Dans le *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Charlevoix explique que l'on « trouve encore ici une espèce de Myrthe à large feuilles, que je sçavois déjà être fort commune sur les Côtes de l'Acadie, & des Colonies Angloises de ce Continent »¹⁸²². Conscient des recherches qui ont précédé, l'apport botanique de Charlevoix est réel, il rapporte que le fait de le nommer laurier est une erreur, mais ses connaissances révèlent que la cire est aussi connue en Louisiane qu'en Acadie et dans les environs par les jésuites :

J'en ai vû des Bougies, qui donnoient une aussi belle lumière, & qui duroient autant que les nôtres. Nos Missionnaires du Voisinage de l'Acadie y mêlent du suif, ce qui les rend sujettes à couler, parce que le suif ne s'allie pas bien avec cette cire. Le sieur ALEXANDRE, qui est ici au service de la Compagnie en qualité de Chirurgien & de Botaniste, n'y met rien du tout, & ses bougies n'ont point ce défaut [...] Il prétend que si on lui donnoit cinq ou six Esclaves de ceux, qui sont les moins propres aux travaux ordinaires, pour cueillir la graine dans la saison, il en feroit assez de cire pour en charger un Vaisseau tous les ans¹⁸²³.

¹⁸²⁰ *Ibid.*, p. 144.

¹⁸²¹ Pierre-Simon Doyon a toutefois montré que la gravure est largement inspirée de l'ouvrage de *The Natural History of Carolina, Florida, and the Bahama Islands* de Mark Catesby. La découverte de l'arbre à cire n'échappe évidemment pas aux Anglais, mais la description de Catesby n'est pas aussi complète et documentée que celle de Charlevoix. À propos de la gravure en particulier, voir : Pierre-Simon Doyon, *L'univers botanique de Pierre-François-Xavier de Charlevoix*, *op. cit.*, p. 42.

¹⁸²² Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, *op. cit.*, vol. 2, p. 857.

¹⁸²³ *Ibid.*, p. 858.

Ainsi, le discours botanique se mêle à une rationalité économique, qui s'inscrit dans le contexte de développement du modèle des plantations louisianaises. Le commerce avec la France reste l'un des principes directeurs des recherches de plantes, les voyageurs naturalistes relayent consciencieusement un savoir susceptible d'améliorer l'économie des colonies. Dans sa *Description des plantes de l'Amérique*, Charlevoix revient finalement sur sa théorie des deux espèces de myrtes : « on ne remarque point entr'eux d'autre difference. Ce Myrthe est fort commun dans toute l'Amérique Septentrionale, depuis l'Acadie jusqu'à la Louysiane, le long des Côtes »¹⁸²⁴, puis il recopie la description de Vielle pour l'Académie royale des sciences, souhaitant probablement donner une assise savante à son traité accompagné de différentes branches du cirier gravé sur une seule planche [Fig.Charlevoix 4]. En parallèle, Jean-François Gaultier envoie au Jardin du roi ses propres observations sur l'arbre à cire, mais sa description ne circule pas au-delà des cercles savants. Le médecin du roi rapproche également les deux espèces du même arbre qu'il nomme le *Gale americana fructu*, soit « le veritable mirte à chandele verte »¹⁸²⁵. Les observations du botaniste ne font que conforter les connaissances déjà acquises au sujet de l'arbre dont il souligne les qualités économiques certaines :

On ramasse les fruits de cet arbrisseau, on les fait bouillir dans l'eau, ils y déposent une cire verte qu'on ramasse aisément avec une cuillère sur l'eau dont on forme des pains avec lesquelles on fait des chandelees vertes qui eclairent fort bien et qui ont une bonne odeur. Leur lumiere est cependant un peu sombre. Un de ces arbrisseaux porte ordinairement six livres de fruits, et une livre de fruit contient un quarteron de cire¹⁸²⁶.

Dans les années 1750, Dumont de Montigny et Le Page du Pratz sont les auteurs qui s'emparent le plus du savoir existant sur l'arbre à cire, car ils souhaitent trouver des moyens de le propager dans les concessions de la colonie alors que le végétal présente un potentiel certain pour devenir un produit colonial. Dumont de Montigny semble d'ailleurs particulièrement renseigné quant à la découverte de la plante, il raconte que l'« on doit cette invention à un nommé Martel, Charpentier Anglois, qui en fit la découverte au nouveau Billoxi, & qui la communiqua au sieur Alexandre alors Chirurgien de la Concession des sieurs du Manoir & Coly »¹⁸²⁷, si bien que les

¹⁸²⁴ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amérique Septentrionale », *Histoire et description generale de la Nouvelle France*, op. cit., vol. 2, p. 4.

¹⁸²⁵ ANQ.03Q P91 D2 (fol. 73r) : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) », 1749.

¹⁸²⁶ *Id.*

¹⁸²⁷ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 55.

différents récits de voyage permettent de corroborer et de reconstituer la découverte, du terrain louisianais à la France. Sous la plume de Dumont, le ton de la description est celui d'un planteur : « si l'on vouloit s'appliquer à cette récolte, il n'est pas douteux que l'on n'en tirât un grand profit »¹⁸²⁸. Le Page du Pratz espère encore davantage encourager la culture du cirier qu'il dessine avec plus de précision [Fig. Le Page du Pratz 9] que d'autres plantes et qu'il place aux côtés de l'indigo et du coton. Le dessin met en avant le produit de l'arbuste « sa graine et son fruit coupé, l'amande est dans le Noyau autour duquel est la Cire » dont il dessine un grelot « grandeur naturelle », l'image doit permettre de reconnaître le fruit d'un commerce potentiel. La description que Le Page du Pratz donne du cirier est longue et détaillée, il en place une dans le second volume de son ouvrage dédié à l'histoire naturelle de la Louisiane, ainsi qu'une seconde dans le troisième volume et la partie consacrée à l'agriculture dans la colonie. La première commence en ces termes : « Le Cirier est un des plus grands biens dont la Nature ait enrichi la Louisiane [...] l'on m'a assuré qu'il y en avoit dans le Canada, Pays aussi froid que le Danemark »¹⁸²⁹. Il divise ensuite la description en plusieurs parties, la première portant sur son utilité, puis vient celle qui porte sur le fruit, enfin il parle de la manière de faire la cire, de son prix et de sa bonté. S'il évoque brièvement ses qualités médicinales, Le Page du Pratz décrit seulement la plante dans le but de cette conclusion au ton utilitariste et aux visées expansionnistes : « On croira sans peine, après ce que je viens de dire de l'Arbre Cirier, que les François de la Louisiane le cultivent avec soin & en font des Plantations »¹⁸³⁰. L'objectif du savoir botanique est clair, l'auteur va jusqu'à inclure l'arbre à cire à sa liste de plantes économiques à cultiver dans les plantations, ce qui le contraint à enrichir sa description à cette fin : « je pense que la culture d'une plante si estimable mérite une attention particuliere. J'avouerai que je n'en ai point vû cultiver à la Louisiane »¹⁸³¹. L'ambition est en décalage avec la réalité, mais Le Page du Pratz fait partie de ces auteurs qui cherchent à promouvoir certaines monocultures.

Une fois revenu en France avec des graines, il tente donc de cultiver la plante pour développer des techniques qui fonctionneront en Louisiane et permettront de développer cette culture à grande échelle. Ses essais ont lieu dans la région du Poitou, le voyageur est de retour en

¹⁸²⁸ *Ibid.*, p. 57.

¹⁸²⁹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane, op. cit.*, vol. 2, p. 36.

¹⁸³⁰ *Ibid.*, p. 40.

¹⁸³¹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane, op. cit.*, vol. 3, p. 368.

France, mais la confusion des lieux dans son *Histoire de la Louisiane* ne pose pas de problème à Le Page du Pratz dans la mesure où son essai d'acclimatation est destiné aux colonies. L'acclimatation en France est un échec, mais le voyageur ressort convaincu que cela prouve que la plante fleurira en Louisiane, car elle a besoin d'une humidité qu'il n'est pas parvenu à reproduire. Il n'ignore pas que la plante « venoit au Canada, & qu'ainsi elle résisteroit au froid »¹⁸³², mais dans les récits de voyage dans les colonies américaines, le rêve d'abondance et de profit l'emporte souvent sur la faisabilité de telle ou telle culture.

Ainsi, dans ce chapitre nous avons vu de quelle manière, à travers leurs récits de voyage, les voyageurs naturalistes contribuent activement à transformer, à maîtriser et à s'appropriier le territoire américain. Les descriptions de la flore permettent aux auteurs de déployer un discours idéaliste, expansionniste et utilitariste mis au service de la machine coloniale. Un rapport sur la Louisiane qui date des années 1720 rend compte de l'idéalisation d'un territoire transformé en colonie rentable et florissante :

La terre est disposée de façon que c'est une chose unique et une merveille. Elle est extrêmement fertile, capable par sa nature et le climat de produire de tout ce qui vient dans les quatre parties du monde*¹⁸³³. On y cultive actuellement pour principales denrées de l'Indigo, du Rhiz, du Mahy ou blé d'Inde. Les légumes sont abondantes et parfaites. Les fruits des plantes et des arbres tant d'Europe que de l'Amérique y sont excellents¹⁸³⁴.

Si le paysage est ce qui se présente en premier aux yeux de tous ces auteurs, il a surtout vocation à être mis en scène et contrôlé pour y accueillir le projet colonial. La botanique joue un rôle de premier plan au cœur de ce processus, car les voyageurs mobilisent les savoirs agro botaniques pour cultiver le territoire et permettre aux Français de subsister et de s'enrichir. Pourtant, bien que les voyageurs naturalistes répondent à des impératifs scientifiques, économiques et politiques en inscrivant leurs descriptions et leurs représentations dans le projet colonial, leurs récits rendent aussi compte d'une expérience de terrain qui leur est propre et qui redéfinit souvent les objectifs du voyage ou du récit. Tous les voyageurs naturalistes doivent en effet apprivoiser la flore au contact des peuples locaux pour se nourrir et se soigner, tout en améliorant, à leur échelle

¹⁸³² *Ibid.*, p. 370.

¹⁸³³ Manchette : « * Nota : on y fait aussi un peu de sucre qui y réussit fort bien. Mais il y a des reflexions essentielles à faire sur cet objet ».

¹⁸³⁴ ANOM.COL C13 C1 (fol. 135v) : « Description de la Louisiane », début du XVIII^e siècle.

et pour leurs propres besoins, la situation sanitaire des colonies. L'enjeu du chapitre suivant est donc de comprendre comment, au cœur de ce paysage colonial, la flore crée des points de rencontre, de tensions et d'appropriation de savoirs culinaires et médicaux dont les visées sont éminemment politiques.

Chapitre 6 – Consommer le Nouveau Monde : de la subsistance à l'appropriation physique des plantes par les voyageurs

La faim et les maladies sont les premiers ennemis de tous les voyageurs partis en mer vers des contrées lointaines. En 1720, Charles Franquet de Chaville traverse l'Atlantique vers la Louisiane et déclare alors que « l'Espérance fait toute la ressource »¹⁸³⁵. Des années plus tard, en route pour la Nouvelle-France, Jean-Bernard Bossu évoque la crainte générale de manquer de nourriture et de périr lors de son séjour : « Nous voyions chaque jour croître le danger de mourir de faim, étant déjà réduits à ne manger que le quart du nécessaire »¹⁸³⁶. Sans nourriture et sans remèdes, autrement dit sans subsistances, le voyage prend fin et le projet colonial avec lui. Dès lors, aucun voyageur ne fait l'économie, dans son récit, de l'expérience gustative et sensorielle que représente la découverte de nouveaux aliments ou de simples. Tandis que les botanistes, les apothicaires et les médecins sont naturellement amenés à ingérer des plantes pour les besoins de leurs observations savantes, tous doivent se nourrir. Cette rencontre physique avec le monde des plantes exotiques fait d'autant plus partie des relations, qu'elle permet d'instruire le lecteur et de le divertir par la même occasion : elle est le lieu d'incitations, d'appropriations et de dramatisations propres aux attentes ainsi qu'aux différents pactes du genre viatique¹⁸³⁷. En mai 1736, alors qu'il se trouve isolé sur un sentier de la cordillère des Andes pendant huit jours, La Condamine se nourrit et se guérit seul d'une fièvre loin de ses compagnons de voyage grâce aux fruits qui l'environnent, qu'il s'était par ailleurs donné pour mission de dessiner :

Je recueillis & dessinai dans ces vastes forêts un grand nombre de plantes & de graines singulières, que je remis depuis à Quito entre les mains de M. de Jussieu. Je restai huit jours dans ces déserts, abandonné de mes guides : la poudre & mes autres provisions me manquèrent : les bananes & quelques fruits sauvages faisoient ma ressource. La fièvre me prit : je m'en guéris par une diète, qui m'étoit conseillée par la raison & ordonnée par la nécessité.

Je sortis enfin de cette solitude, en suivant une crête de montagnes, où le chemin [...] n'étoit pas encore tracé¹⁸³⁸.

¹⁸³⁵ Charles Franquet de Chaville, *Relation du voyage de la Louisiane fait pendant les années 1720, 1721, 1722, 1723 et 1724*, dans G. Musset, « Le voyage en Louisiane de Franquet de Chaville (1720-1724) », art. cit., p. 110.

¹⁸³⁶ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, op. cit., p. 178.

¹⁸³⁷ En effet, Marie-Christine Pioffet explique que les relations de voyage doivent surprendre, instruire et plaire, ainsi, les récits sont toujours émaillés d'anecdotes susceptibles d'attirer l'attention du lecteur, voir : Marie-Christine Pioffet, « Présentation », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits voyage (XV^e-XVIII^e siècles). Esquisse d'une poétique en gestation*, op. cit., p. 3.

¹⁸³⁸ Charles-Marie de La Condamine, *Journal du voyage fait par ordre du roi, à l'Équateur*, op. cit., p. 14.

Les passages relatifs à l'expérience physique de la rencontre avec la flore sont des étapes nécessaires de tout séjour, et justifient souvent la nécessité de développer les savoirs agrobottaniques coloniaux, qui donnent lieu à de nouvelles possibilités commerciales, médicinales et nourricières. Au sein des traités de botanique, dans les chapitres dédiés à la flore ou au cœur du récit, les voyageurs cherchent tous à décrire, à inventorier ou à s'approprier ce que les auteurs de l'époque appellent des plantes usuelles : « celles dont on connoît les propriétés, & qu'on emploie pour la nourriture, ou en Médecine »¹⁸³⁹. Parmi les plantes usuelles, la connaissance de plantes nourricières est l'une des priorités des voyageurs, indépendamment de la région dans laquelle ils se rendent. Si l'acte de manger ou de se guérir est une constante dans les récits de l'époque, il suscite des réactions diverses et variées. Lorsqu'en novembre 1685 l'explorateur Henri Joutel s'embarque avec Cavalier de la Salle pour découvrir l'embouchure du Mississippi, la peur de manquer de nourriture force les voyageurs à faire preuve d'ingéniosité :

Comme nos provisions estoient fort minces, & qu'il estoit necessaire de les menager pour les malades, il fallut songer à la pêche, & à la chasse. L'un & l'autre furent d'abord bien maigres, particulièrement le dernier, parce que nous n'y estions pas encore exercez, & que M. de la Sale avoit emmené le chasseur. Mais enfin la necessité nous rendit sçavans¹⁸⁴⁰.

La nécessité, qui contraint les voyageurs à se priver ou à explorer le territoire par l'expérience gustative, force par exemple Bacqueville de la Potherie à manger des algues alors qu'il se trouve pris dans une tempête dans la région de la Baie d'Hudson : « la nature pâtissoit en moi d'une manière sensible : & comme je me trouvai extrêmement accablé, je souhaitai trouver un endroit où me reposer. Il me prit une faim cruelle, avec un desespoir qui m'obligea de manger de l'herbe qui flotloit sur la mer »¹⁸⁴¹. Dans le Pays des Illinois, Louis Hennepin raconte encore qu'il devait manger les fruits qu'il parvenait à se procurer pour pallier le manque de pain : « tous les bois estoient remplis de vignes qui y viennent naturellement, nous mangions de ce fruit pour nous oster le degoust des viandes que nous estions obligez de manger sans pain »¹⁸⁴². Dans d'autres cas, l'adaptation à une nouvelle alimentation attise la curiosité des voyageurs. À son arrivée à La

¹⁸³⁹ Entrée « Plantes », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 6, p. 818.

¹⁸⁴⁰ Henri Joutel, *Journal historique*, *op. cit.*, p. 118-119.

¹⁸⁴¹ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, *op. cit.*, vol. 1, p. 100.

¹⁸⁴² Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, *op. cit.*, p. 89.

Nouvelle-Orléans, Marie-Madeleine Hachard évoque aussitôt ce qu'elle y mange, cette dernière se veut rassurante face à des fruits, des légumes, des céréales et des viandes qu'elle ne connaît pas :

Nous y mangeons de la viande, du poisson, des pois et des fèves sauvages, et plusieurs fruits et légumes : comme des ananas – qui est le plus excellent de tous les fruits -, des melons d'eau, des patates, des sabotines (qui sont à peu près comme des pommes de Reinette grise en France) [...] des pacanes, des noix d'acajou (qui sitôt qu'on en mange prennent la gorge) [...] Nous nous accoutumons à merveille aux vivres sauvages de ce pays¹⁸⁴³.

La religieuse soulève un enjeu important, l'adaptation à l'inconnu, qu'elle aborde sur un ton appréciatif. Elle raconte notamment à son père que les colons s'habituent aux fruits et légumes indigènes :

Nous nous accoutumons à merveille aux vivres sauvages de ce pays : nous mangeons du pain moitié riz et moitié farine ; il y a ici du raisin sauvage, plus gros que le raisin français, mais il n'est point en grappe, on le sert dans un plat comme des prunes. Ce que l'on mange davantage et qui est plus commun est du riz au lait et de la sagamité, que l'on fait avec du blé d'Inde broyé dans un mortier, puis l'on fait bouillir la farine dans de l'eau avec du beurre ou de la graisse ; le peuple de toute la Louisiane trouve ce manger très bon¹⁸⁴⁴.

L'acte alimentaire est le lieu d'une double rencontre, à la fois avec la nourriture inconnue, à la fois avec des pratiques alimentaires nouvelles. Comme le remarque Louise Côté, « les réactions incontrôlables et difficilement camouflables provoquées par l'inconnu alimentaire, ainsi que l'identification des groupes culturels à leur nourriture, désignent donc l'alimentation, plus que toute autre pratique, comme un moyen original de saisir la rencontre de deux espaces culturels »¹⁸⁴⁵. La nourriture crée des contacts, elle « dépasse le problème économique du ravitaillement et de la dépendance des Français envers les Indiens »¹⁸⁴⁶.

Si l'alimentation est un élément constitutif du voyage, l'expérience sensorielle liée à la flore est aussi au cœur du travail des voyageurs naturalistes sur le terrain, d'autant plus si ces derniers sont botanistes, médecins, chirurgiens ou apothicaires de formation. De fait, la recherche et la consommation de plantes médicinales font partie intégrante des récits, soit parce que les relateurs ont la nécessité de se guérir de maux nouveaux qui menacent le cours du voyage, soit parce que l'objet de leur mission est de trouver des nouveaux remèdes nécessaires au bon accroissement

¹⁸⁴³ Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, sous la direction de Chantal Théry, *op. cit.*, p. 68-69.

¹⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 69-70.

¹⁸⁴⁵ Louise Côté, « Alimentation et altérité : autour du Grand Voyage du Pays des Hurons de Gabriel Sagard », *Ethnologies*, 1995, vol. 17, n° 1, p. 63.

¹⁸⁴⁶ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 250.

démographique des colonies. En effet, le projet colonial repose, dans son ensemble et d'un point de vue fondamental, sur la capacité des voyageurs à se nourrir et à se soigner, en d'autres termes, à transformer les plantes exotiques en plantes usuelles. Alors que la nourriture est le lieu d'une appropriation culturelle importante, l'acquisition de savoirs médicaux est le lieu de multiples dangers, car elle implique une interaction avec le pouvoir des plantes et avec les savoirs inconnus des Autochtones : la plante assimilée transforme le sujet qui la consomme. Lorsque Frézier décrit l'avocat, il raconte par exemple que « ce fruit est fort sain & bien faisant, on dit qu'il provoque à l'Amour »¹⁸⁴⁷. Par ailleurs, manger des plantes inconnues ou en trop grande quantité inquiète et peut même être la cause de maladies nouvelles alors que la longévité de la vie des colons est un enjeu éminemment politique. Afin d'attirer des Français en Amérique, il faut les rassurer quant à l'adaptation au climat et à la nourriture, « à chaque fois que le mangeur décide de consommer une nourriture inconnue, il met sa santé et sa vie en jeu. L'incorporation des aliments suscite donc [...] une anxiété fondamentale »¹⁸⁴⁸. Face au climat subtropical humide de la Louisiane, Jean-Bernard Bossu déclare par exemple que :

On a remarqué dans les pays chauds de l'Amérique, que les jeunes gens qui arrivent d'Europe y périssent plutôt que les vieux, parce que ces premiers y mangent imprudemment toutes sortes de fruits, qui leur causent la diarrhée : on doit donc en manger fort peu, jusqu'à ce que le corps soit accoutumé au climat du pays, après quoi on n'en sera nullement incommodé au bout d'un an. En observant ces précautions, je suis garant qu'on vivra plus long-tems dans le nouveau Monde que dans l'ancien¹⁸⁴⁹.

Si la nourriture doit faire l'objet de précautions particulières, dans les récits de voyages, la recherche et la consommation de simples sont aussi fréquemment mentionnées que l'alimentation et elles donnent souvent un caractère sensationnel au récit. Charles Plumier appartient à cette nouvelle génération de voyageurs et de botanistes qui non seulement goûtent tout ce qu'ils décrivent, mais qui n'hésitent pas à amplifier l'expérience de la rencontre physique avec les plantes et leurs propriétés. En 1690, alors qu'il est à Saint-Domingue, il décrit la « liane brûlante » et il raconte avoir voulu comprendre ce qui lui vaut ce nom :

Cette plante est un violent caustique ; je voulus la goûter en la décrivant, mais à peine eûs-je mordu un bout de la tige, que ma bouche s'enflamma si fort, qu'il me fut impossible de pouvoir parler pendant près de deux heures, de sorte que je fus obligé de tenir la bouche ouverte, & même de tirer la langue en dehors autant que je pûs [...] je fus pendant plus de dix jours sans pouvoir

¹⁸⁴⁷ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud*, op. cit., p. 155.

¹⁸⁴⁸ Louise Côté, « Alimentation et altérité : autour du Grand Voyage du Pays des Hurons de Gabriel Sagard », art. cit., p. 66.

¹⁸⁴⁹ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, op. cit., p. 166.

connoistre le goust de ce que je mangeois, à cause que l'acrimonie de ce suc m'avoit bruslé la langue & le palais : c'est pour cette raison qu'on la nomme vulgairement *Liane bruslante*¹⁸⁵⁰.

Même au sein d'un traité qui laisse peu de place à la relation du voyage en tant que telle, le récit de l'appropriation gustative des plantes est mis en avant par les auteurs. Comme le souligne Philippe Hamon, la description doit être le reflet de la passion du relateur, tout en étant mise au service de la lisibilité du personnage de l'intrigue¹⁸⁵¹. Ainsi, l'expérience gustative ou de prise de risque face aux végétaux en disent long sur le caractère du voyageur qui se plaît à instrumentaliser la description. En 1691, au retour en France de Plumier qui assistait le médecin botaniste Joseph Donat Surian, les conditions supposées¹⁸⁵² de la mort de ce dernier cristallisent tout un imaginaire de la consommation de plantes exotiques en France au cours du siècle. Dans le *Nouveau voyage*, Labat consacre un très long passage aux méthodes d'herborisation de Surian et à sa mort accidentelle, dont l'intérêt dramatique de l'anecdote l'emporte sur la potentielle véracité des faits. À propos du médecin, Labat écrit que :

Il ne vivoit que de farine de manioc & d'anolis. Quand il partoit le matin pour aller herboriser, il portoit avec lui une caffetiere monacale [...] un petit sachet de farine de manioc accompagnoit la caffetiere. Lorsqu'il étoit arrivé au lieu où il vouloit travailler, il suspendoit sa caffetiere à une branche, après l'avoir remplie d'eau de balisier ou de fontaine, selon l'endroit où il se trouvoit. Il cuëilloit en travaillant, & goûtoit les herbes qui lui tomboient sous la main [...] Une heure ou environ avant le tems qu'il avoit destiné pour prendre son repas, il allumoit sa lampe, il mettoit les herbes hachées dans la caffetiere [...] quelques graines de bois d'inde écrasées, ou un peu de piment lui tenoient lieu de sel & d'épiceries, & quand ce venerable diné étoit cuit, il versoit le bouillon sur la farine de manioc étendue sur une feuille de balisier [...] C'étoit pour lui un carnaval¹⁸⁵³.

Tandis que Surian se démarque par le fait qu'il goûte tout ce qu'il trouve et qu'il s'adapte remarquablement bien à la nature des îles de par sa frugalité, Labat raconte que c'est précisément cette attitude sans doute trop confiante qui aurait causé sa mort. Lorsque Plumier et Surian reviennent à Marseille « chargez de graines, de feuilles, de racines, de sels, d'huiles, & autres babioles »¹⁸⁵⁴, le minime et le médecin semblent avoir un avenir brillant sous la protection de Louis

¹⁸⁵⁰ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, op. cit. p. 38.

¹⁸⁵¹ Voir : Philippe Hamon, *Du descriptif*, op. cit., p. 22-23.

¹⁸⁵² Dans les faits, la mort de Surian ne semble avoir été documentée que par Labat, qui n'est pas nécessairement une source fiable comme le commente Philippe Hrodej, « Saint-Domingue en 1690. Les observations du père Plumier [...] », art. cit., p. 101.

¹⁸⁵³ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 4, p. 21-22.

¹⁸⁵⁴ *Ibid.*, p. 23.

XIV. Or, Surian et toute sa famille seraient morts brutalement après avoir ingéré certaines plantes exotiques :

Continuant son travail de botaniste, il avoit un jour apporté certaines herbes qui lui avoient paru merveilleuses pour purger doucement, il en fit faire de la soupe, qui fit mourir lui, sa femme, ses deux enfans & sa servante. Ainsi devroient faire tous ses Confreres, quand ils veulent faire quelque experience¹⁸⁵⁵.

Face à la consommation de la flore, la nécessité peut donc tout aussi bien mener à la fatalité, bien que le cas de Surian soit unique, voire même légendaire. Alors que voyager est une activité périlleuse, les professions de botaniste, d'apothicaire ou de médecin ne le sont pas moins et elles exposent ses sujets au danger. Dans les faits, la majorité des voyageurs ne mettent pas nécessairement leur vie en danger en consommant la flore, dans la mesure où ils s'approprient des connaissances et des pratiques qui sont celles des Amérindiens ou des esclaves venus d'Afrique. Christopher M. Parsons rappelle avec justesse que :

La découverte de nouveaux remèdes, de nouvelles commodités et de nouveaux aliments était rarement le résultat d'une réelle prospection des écosystèmes nord-américains [...] en vérité, les voyageurs ont créé une histoire des environnements nord-américains en tournant leurs yeux, leurs bouches et leurs mains vers les pratiques écologiques et médicales des Autochtones qu'ils ont eu la chance d'observer, alors qu'ils ont volé des savoirs transmis oralement, en ayant parfois la chance de capturer ou plus rarement, de s'être vus donner ce savoir¹⁸⁵⁶.

En effet, aucun auteur n'écrit de véritables traités de la flore ou des remèdes amérindiens, ces derniers sont plus ou moins mentionnés par les voyageurs et leurs savoirs font l'objet d'une appropriation de grande ampleur, en particulier du point de vue de la pharmacopée. Que les voyageurs soient explicites quant à l'origine des connaissances botaniques acquises ou non, nous allons voir de quelles manières ils s'approprient les pratiques culinaires ou les remèdes autochtones et quelles attitudes cette domestication provoque, à travers le texte comme à travers l'image.

La flore crée des points de rencontre, de fascination, de répugnance, de résistance ou d'occultation qu'il s'agit d'étudier à travers certains cas particuliers de consommation de végétaux. Comme le déclare François Regourd, « l'agriculture (manioc, patates, tabac), les techniques

¹⁸⁵⁵ *Ibid.*, p. 23-24.

¹⁸⁵⁶ Citation originale : « The new discovery of new medicines, new commodities and new foods was rarely the result of an investigation of North American ecosystems [...] Rather, French newcomers assembled an account of North American environments as they turned their eyes, mouths and hands to the aboriginal ecological and medical practices that they were fortunate enough to observe and as they stole whispers of oral knowledge that they were fortunate enough to overhear or, rarer still, to be given » [notre traduction], Christopher M. Parsons, *Plants and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledges in Colonial North America, 1600-1760*, op. cit., p. 8-9.

architecturales végétales [...], les usages culinaires [...] ou encore la connaissance des plantes médicinales tropicales, sont les grands points de contact et de passage entre population indigène et population conquérante »¹⁸⁵⁷. Nous avons donc structuré ce chapitre autour de deux parties qui soulèvent des problématiques qui leurs sont propres, l'une porte sur la consommation alimentaire, l'autre sur les remèdes. Telles sont les catégories alors créées par les voyageurs naturalistes de l'époque, comme nous pouvons le voir lorsqu'en 1753, Dumont de Montigny écrit que :

Quel plaisir et quel profit ne peut-on pas tirer d'une terre qui produit d'elle-même toute sorte de bonnes herbes, soit pour les bêtes féroces mais encore pour l'homme, soit pour le manger soit pour les maladies, en un mot, d'excellentes herbes remplies de mille et mille vertus et bonnes qualités. Il y a de l'impératoire capillaire, camomine, véronique, sanique, plantin, esquine, sasaphra, estragon, tinz, roses, du mille pertuis, dont on a coutume de tirer au pays de l'huile pour les coupures et les blessures ; enfin, beaucoup d'autres¹⁸⁵⁸.

6.1 Se nourrir : la nécessité rencontre la curiosité

À l'époque moderne, le verbe « manger » est défini comme l'action de « prendre des aliments par la bouche. Il n'est point degousté, il mange tout ce qui est bon à manger [...] Il y a des plantes bonnes à manger, & d'autres non »¹⁸⁵⁹. D'emblée, s'alimenter implique un double jugement, à la fois gustatif et à la fois culturel : certains aliments sont dignes de consommation, tandis que d'autres peuvent dégoûter, répugner ou affecter celui qui se nourrit. La définition est particulièrement éclairante pour comprendre de quelle manière les voyageurs naturalistes se mettent en quête de plantes indigènes, ou bien s'adaptent à de nouvelles pratiques alimentaires avec pragmatisme. Comme l'a montré Stéphanie Chaffray, dans les récits des voyageurs, l'acte de manger cristallise la peur de l'inconnu, ainsi qu'une relation de dépendance au connu et aux pratiques alimentaires ou agricoles des Amérindiens, de sorte que « manger est un acte qui réclame non seulement une capacité d'intégrer la différence, mais aussi une certaine confiance »¹⁸⁶⁰. En 1706, le négociant français Vincent Bauver fait l'expérience, malgré lui, de la rencontre avec un piment très fort, dissimulé dans un plat à l'apparence d'une crème brûlée qui avait pourtant attisé

¹⁸⁵⁷ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 150.

¹⁸⁵⁸ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Regards sur le monde Atlantique 1715-1747*, édition critique par Gordon M. Sayre, op. cit., p. 419.

¹⁸⁵⁹ Entrée « Manger », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1690, vol. 2.

¹⁸⁶⁰ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France*, op. cit., p. 251.

sa curiosité et qui lui avait inspiré confiance. À son arrivée à Coquimbo au Chili, il se réjouit d'être convié à un grand repas organisé par le gouverneur espagnol de la région au terme d'un long voyage en mer. À l'occasion de ce dîner, le voyageur se retrouve confronté à des goûts nouveaux, ainsi qu'à des sensations très surprenantes. Le récit qu'il en fait est particulièrement représentatif de la confiance naturelle qu'il a envers une nourriture servie par des Espagnols, tout comme de sa curiosité personnelle et de l'épreuve gustative qu'il traverse contre sa volonté :

Il fut servi plus de 200 plats, force gibier et volailles roties, des soupes à leur façon, d'une desquelles qui me flata, a peu près comme une crème brûlée, je voulus tâter, je ne tardai pas être payé de ma curiosité, ce qui luy donnoit cette belle couleur, étoit du piment moulu comme de la farine, qui me prît à la gorge comme si j'avois avalé du feu, plus je buvois, et plus l'ardeur étoit violente, et je me sentis près de 8 jours de cette inflammation à la gorge¹⁸⁶¹.

À travers cette partie, nous allons donc voir comment les aliments sont appréhendés et représentés par les voyageurs naturalistes, qui tentent tous de faire état de leur rencontre avec des plantes en déployant différentes stratégies pour les rendre usuelles. Ces derniers cherchent en effet à inventorier les ressources alimentaires nécessaires, tout en documentant des pratiques de consommation qui suscitent la curiosité et qui deviennent l'enjeu d'appropriations culturelles et savantes de premier plan.

6.1.1 *Un Nouveau Monde culinaire*

La recherche de plantes nourricières, la connaissance de leurs propriétés et de leur préparation sont des lieux de contact entre deux mondes, celui des Français et celui des Amérindiens. Par conséquent, la quête de plantes comestibles donne lieu au déploiement d'un discours identitaire. À son arrivée dans la Pays d'en Haut, Antoine de Lamothe Cadillac rapporte par exemple que l'« on sera peut-estre bien aise de connoistre de quoy et de quelle manière les François et les Sauvages se nourrissent »¹⁸⁶², mettant ainsi en avant l'adaptation évidente des colons à leur milieu. De fait, il s'agit d'un contact maîtrisé et sciemment mis en scène. Certes, les

¹⁸⁶¹ BMV.Ms L. 252/Lebaudy Mss 8°58 (fol. 28) : Vincent Bauver, « Relation d'un voyage au Pérou et au Chili, commencé en novembre 1706 et fini en mars 1707 ».

¹⁸⁶² Antoine de Lamothe Cadillac, « Relation du Sieur de Lamothe Cadillac, Capitaine en pieds ayant une compagnie de la marine en Canada ci-devant commandant de Missilimakinac et autres postes dans les pays éloignés où il a été pendant 3 années », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer [...]*, op. cit., t. V, p. 81.

voyageurs s'approprient des pratiques culinaires nouvelles, mais ils le font sur un territoire colonisé : s'alimenter est une affaire coloniale. L'iconographie de la flore alimentaire des Amériques tient les Français à juste distance de l'altérité des pratiques culinaires des Autochtones, de sorte que deux catégories d'illustrations aux visées didactiques et savantes apparaissent dans la littérature de voyage. D'un côté, des descriptions et des gravures à caractère ethnographique représentent les Amérindiens en train de consommer les plantes mentionnées par les voyageurs, qui ne se montrent pas en train de prendre part à leurs préparations ou à leurs festins. D'un autre côté, la flore est inventoriée méthodiquement et les plantes comestibles sont isolées sur fond neutre. Si la nourriture est un élément fondamental du voyage, nous allons voir que la recherche d'une familiarité gustative oriente les descriptions de fruits et de légumes nouveaux. Cette recherche suscite également diverses réactions allant de la réticence à la curiosité. De même, en raison de la manière dont les voyageurs perçoivent le paysage et valorisent l'agriculture¹⁸⁶³ par le prisme de l'abondance et de l'utilité, ce sont essentiellement des plantes cultivées, consommées et visiblement utiles suivant les critères européens qui attirent les Français¹⁸⁶⁴.

a) Émerveillement et réticences : la flore américaine face aux critères gustatifs français

Au cours du XVIII^e siècle, tous les auteurs de relations de voyage évoquent au moins quelques plantes nourricières, qui font l'objet de passages quasi obligatoires de longueur variable dans leurs écrits. Même lorsque la flore n'intéresse pas directement les voyageurs, certains auteurs la mentionnent pour valoriser les plantes européennes par effet d'opposition. Par exemple, malgré un faible intérêt doublé d'une réticence envers la flore des régions qu'il parcourt, Antoine-François Laval décrit, dans son *Voyage de la Louisiane* de 1728, des fruits de la Martinique¹⁸⁶⁵ en affirmant

¹⁸⁶³ *Supra*, Chapitre 5, 5.1 et 5.2.

¹⁸⁶⁴ Christopher Parsons développe également cette idée en s'intéressant à la façon dont les Français jugent les plantes, à propos des récits de voyage comme sources, il écrit que « These accounts focused particular attention on food plants that were either wild or cultivated, with French tastes and aesthetics the implied standard by which these plants were judged », Christopher M. Parsons, *Plants and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledge in Colonial North America, 1600-1760*, op. cit., p. 50.

¹⁸⁶⁵ Antoine-François Laval (ou de Laval) fait escale en Martinique en mai 1720, la destination de son voyage étant la Louisiane. Le passage par les Caraïbes est très commun lors de traversées transatlantiques en direction du Golfe du Mexique sur la période.

la supériorité des plantes européennes : « J'ai vû à la Martinique des Bananes, des Patates, des Ananas, des Choux-Palmistes, des Pommes d'Acajou : Tous ces fruits ne valent pas, à mon avis, nos beaux & bons fruits d'Europe. Je vais dire un mot de chacun »¹⁸⁶⁶. Le cartographe et astronome du roi explique par exemple que « les Choux-Palmistes se mangent comme les Cardes cuites dans l'eau »¹⁸⁶⁷. En dépit de la familiarité potentielle de certaines plantes, il déclare, catégorique : « Je ne viendrois pas exprès ici pour en manger »¹⁸⁶⁸. Au contraire, sur la même île et sur la même période, Jean-Baptiste Labat dessine différentes sortes de choux des îles [Fig.Labat 1722 7] et raconte que l'on mange les choux palmistes frits sous forme de beignets avec du poisson, en salades ou dans des soupes avec de la muscade en guise de sel et de poivre. Selon lui, les feuilles de chou « sont très-bonnes & très-déliçables, c'est une nourriture legere & de facile digestion, de sorte qu'on la peut appeler une véritable manne pour le païs »¹⁸⁶⁹. Pour Labat, il s'agit d'un met de qualité qui se consomme très bien avec un assaisonnement à la française : « on les met dans l'eau fraîche, & on les mange avec le poivre & le sel comme les jeunes artichaux »¹⁸⁷⁰. Sous la plume de voyageurs aux antipodes l'un de l'autre, la réticence et l'enthousiasme sous-tendent « le descriptif, par là même investi d'une fonction didactique »¹⁸⁷¹. Devant des réactions différentes, nous allons voir que tous les voyageurs évoquent la flore alimentaire des Amériques, que ce soit par curiosité ou par nécessité, et que tous le font à travers le prisme de critères gustatifs français. Les Européens sont alors attachés à l'assaisonnement, au pain, au vin, tout comme aux sirops et aux confitures de fruits ou de légumes.

Dès les relations de Jacques Cartier du début du XVI^e siècle, l'alimentation est le lieu de la rencontre avec le danger et avec la nouveauté, ce qui est « bon à manger » est ce qui se rapproche souvent le plus de la nourriture française, qui sert de référent inébranlable. Alors que Cartier et son équipage approchent des terres américaines, ils parviennent à chasser et à manger un ours à propos duquel l'explorateur écrit qu'ils « le prinmes à force la chair duquel estoit aussi bonne à mangier

¹⁸⁶⁶ Antoine-François Laval, *Voyage de la Louisiane fait par ordre du roi*, op. cit., p. 56.

¹⁸⁶⁷ *Ibid.*, p. 57.

¹⁸⁶⁸ *Id.*

¹⁸⁶⁹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 423.

¹⁸⁷⁰ *Ibid.*, p. 422.

¹⁸⁷¹ Danièle Duport, « La variété botanique dans les récits de voyage au XVI^e siècle : une glorification du créateur », art. cit., p. 195.

comme d'une genise¹⁸⁷² de deux ans »¹⁸⁷³ : la viande d'ours serait comparable à celle d'une vache française de qualité. Une fois arrivé dans la région du Saguenay, face au maïs, Cartier écrit encore que « pareillement y croist de groz mil comme poix ainsi que au Bresil qu'ilz mangent en lieu de pain dequoy ilz avoyent tout plain avecques eulx [qu'ils] nomment en leur langaige *kagaige* »¹⁸⁷⁴. Tous les voyageurs qui emboîtent son pas cherchent des céréales, des fruits ou des légumes, mais aussi des viandes ou des poissons qui ont le même goût qu'en France, ou qui sont bons à manger suivant des critères européens. La recherche de plantes comestibles est avant tout une recherche d'équivalents visuels et gustatifs avec ce qui est connu, car la démarche est *a priori* rassurante. Jean de Léry alerte pourtant très vite quant aux limites de cette méthode¹⁸⁷⁵, lorsqu'il raconte que les Français ont tendance à manger un fruit très dangereux sous prétexte qu'il ressemble à une poire brésilienne. Selon le voyageur, le Brésil regorge :

De bons & excellents fruits, neantmoins il s'y trouve plusieurs arbres qui portent fruits beaux a merveilles, lesquels toustefois, ne sont pas bons à manger. Et nommément sur le rivage de la mer il y a force arbrisseaux qui portent les leurs ressemblans presque a nos poires yurees, mais tres dangereux à manger. Aussi les Sauvages voyans les François, ou autres estrangers approcher de ces arbres pour cueillir le fruit, leur disant en leur langage ypochi, c'est-à-dire il n'est pas bon, les advertissant de s'en donner garde¹⁸⁷⁶.

Ainsi, la peur de tomber sur des plantes dangereuses dépasse souvent l'appréhension du contact avec les pratiques alimentaires et les savoirs des Amérindiens, qui guident les Français. Dès le XVI^e siècle, un grand nombre de plantes alimentaires sont décrites et représentées en train d'être cueillies ou récoltées, préparées et consommées, dans le but de présenter une flore accessible et comestible. André Thevet décrit par exemple l'acajou en expliquant qu'« aucuns en font certain bruvages, com bien que le fruit de soy n'est bon à manger, retirant au goust d'une corne demy

¹⁸⁷² Une génisse est une jeune vache qui n'a pas encore mis bas ou qui n'a jamais eu de veau.

¹⁸⁷³ Jacques Cartier, *Relations*, *op. cit.*, p. 97.

¹⁸⁷⁴ *Ibid.*, p. 115.

¹⁸⁷⁵ Par le passé, la recherche de correspondances entre les plantes, leurs qualités et leurs usages avait notamment conduit les botanistes de la Renaissance à adhérer à la théorie des signatures. La projection de qualités connues sur des plantes inconnues ou aux qualités médicinales et nourricières partiellement connues ont systématiquement trouvé leurs limites au cours du XVII^e siècle. Voir : Guy Ducourthial, *La théorie des signatures végétales au regard de la science*, *op. cit.* ; Guy Ducourthial, *Flore médicale des signatures XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2016. La théorie des signatures est au cœur de certains ouvrages largement cités par les voyageurs des XVI^e et XVII^e comme Théophraste, ce qui incite les relateurs à avoir confiance dans les analogies qu'ils observent dans la nature américaine, Danièle Duport résume bien cet enjeu dans « La variété botanique dans les récits de voyage au XVI^e siècle : une glorification du créateur », art. cit.

¹⁸⁷⁶ Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil*, *op. cit.*, p. 203.

meure. Au bout de ce fruit vient une espece de noix grosse comme un marron, en forme d'un rognon de lievre. Quant au noyau qui est dedans, il est tres-bon à manger »¹⁸⁷⁷. Thevet décrit en quoi le fruit est bon à manger en le comparant à un référent français : une noix. La gravure de l'arbre dont « la fueille de cest arbre est semblable à celle d'un poirier »¹⁸⁷⁸ [Fig. Thevet 5] portant ses fruits est accompagnée de quatre Amérindiens, l'un cueille le fruit perché dans l'arbre, un autre le réceptionne, alors que les deux autres tirent le fameux breuvage de l'acajou. L'altérité du fruit est finalement moindre par rapport à celle des peuples représentés, dont la nourriture serait bénéfique aux Français : les plantes servent d'intermédiaire entre le connu et la nouveauté, l'alimentation est le point d'entrée dans un territoire inconnu. Par-là, l'appropriation de plantes comestibles serait l'un des premiers marqueurs du processus de colonisation.

Au début du XVII^e siècle, un discours moral et identitaire sur les qualités de la nature américaine se met en place. Sous la plume de Samuel de Champlain, un beau pays est un territoire généreux en plantes comestibles similaires tant par le goût que par leur apparence à ce que l'on trouverait en France. Le discours expansionniste à l'œuvre dans les descriptions de la flore se développe alors car, à l'inverse, un pays stérile peut donc devenir un beau pays dès lors qu'il est cultivé, de préférence par les colons. Dans la région du lac Algonquin, Champlain. raconte par exemple que :

Tout ce pays ou je fus par terre contient 20 à 30 lieuës, & est tres-beau [...] pays fort deserté, ou ils sement grande quantité de bleds d'inde, qui y vient tres-beau, comme aussi des citrouilles, herbe au Soleil, dont ils font de l'huile de la graine : de laquelle huile ils se frottent la teste. Le pays est fort traversé de ruisseaux qui se deschargent dedans le lac. Il y a force vignes & prunes, qui sont tresbonnes, framboises, fraises, petites pommes sauvages, noix, & une manière de fruit, qui est de la forme, & couleur de petits citrons, & en ont aucunement le goust, mais le dedans est tresbon, est presque semblable à celui des figues¹⁸⁷⁹.

La flore déjà cultivée est celle vers laquelle se dirigent naturellement les voyageurs, pour Champlain., il est évident que « Dieu a voulu donner à ces terres affreuses & desertes quelque chose en sa saison, pour servir de rafraichissement à l'homme »¹⁸⁸⁰ : les colons peuvent se servir de cette nature disponible. Il s'attend donc à trouver des plantes comestibles propres à chaque

¹⁸⁷⁷ André Thevet, *Les Singularitez de la France Antarctique*, op. cit., p. 120.

¹⁸⁷⁸ *Id.*

¹⁸⁷⁹ Samuel de Champlain, *Voyages et Descouvertes faites en la Nouvelle France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, op. cit., fols. 26v et 27r.

¹⁸⁸⁰ *Ibid.*, fol. 18v.

région et à chaque saison, comme les bleuets, car « il se trouve le long des rivières si grande quantité de bluës, qui est un petit fruit fort bon à manger, & force framboises [...] desquels fruits ces peuples qui y habitent en font seicher pour leur hyver, comme nous faisons des pruneaux en France »¹⁸⁸¹. La comparaison avec des fruits français est quasi systématique, les bleuets sont mentionnés à côté des framboises qui sont ensuite amalgamés du fait de leur préparation sous forme de confiture ou de sirop. Les plantes comestibles sont avant tout celles dont les voyageurs comprennent les modes de consommation et qui n'incommodent pas. Dans les œuvres de Champlain., les descriptions de plantes alimentaires sont constantes, car elles permettent d'encourager l'établissement de colonies tout en créant un sentiment d'appartenance au pays nouvellement découvert. Sur la Carte géographique de 1612 [Fig. Champlain 1], les fraises, les châtaignes, les cerises, les framboises et les prunes côtoient les citrouilles, les fèves et les groseilles. Tous ces fruits et légumes gravitent autour de la carte de la Nouvelle-France qui offre donc de quoi se nourrir. Le maïs, les fèves et les citrouilles¹⁸⁸² focalisent tout particulièrement l'attention des voyageurs en Nouvelle-France, car les Amérindiens les cultivent. De la même manière, le manioc est au cœur des récits de voyages dans les Antilles. Jean-Baptiste du Tertre déclare à propos du manioc que « tout le monde s'estonne dans la France, de ce que dans toutes ces Isles, il ne croist point de bled, & admire en mesme temps comme les hommes peuvent vivre d'un pain de racine, dont le suc est un poison qui tuë un homme d'une seule cueillerée »¹⁸⁸³. La méfiance est compensée par le mode de consommation à la française des aliments. Par exemple, au regard de la citrouille, Champlain. raconte que les Autochtones leur « apportèrent de petites citrouilles de la grosseur du poing, que nous mangeasmes en sallade comme concombres, qui sont tres-bonnes »¹⁸⁸⁴. De son côté, toujours à l'égard des citrouilles, Lahontan rapporte bien plus tard que « les citrouilles de ce pais ci sont douces & d'une autre nature que celles de l'Europe, où plusieurs personnes m'ont assuré, que celles-ci ne sauroient croitre. Elles sont de la grosseur de nos melons ; la chair est jaune comme du safran »¹⁸⁸⁵. Après avoir décrit la courge en ayant recours à l'analogie,

¹⁸⁸¹ *Id.*

¹⁸⁸² Il s'agit de trois légumes à la base de l'alimentation des Amérindiens en Amérique du Nord, qui les cultivent suivant la méthode dite des « trois sœurs ».

¹⁸⁸³ Jean-Baptiste du Tertre, *Histoire generale des Antilles*, *op. cit.*, vol. 3, p. 112.

¹⁸⁸⁴ Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada*, *op. cit.*, p. 80.

¹⁸⁸⁵ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan) (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, *op. cit.*, p. 61.

il raconte que ces citrouilles sont très bonnes cuites à la manière qui est celle des Amérindiens : « on les fait cuire ordinairement dans le four, mais elles sont meilleures sous les cendres, à la manière des Sauvages ; elles ont presque le même goût que la marmelade de pommes ; mais elles sont plus douces. On peut en manger tant que l'appétit le peut permettre, sans craindre d'en être incommodé »¹⁸⁸⁶. Les plantes américaines semblent pouvoir prétendre rejoindre la liste des plantes nourricières des voyageurs dès lors que leur goût est évocateur pour les Français, même lorsque celles-ci ne sont pas encore tout à fait connues. Ainsi, Dièreville écrit à propos des pommes de l'Acadie que :

Ils ont beaucoup de Pommes de différentes espèces qu'ils conservent soigneusement dans leurs caves pour les manger pendant l'hiver, mais j'étois étonné de n'en pouvoir connaître aucunes, tout Normand que je suis.

Je les examinai avec attachement,

Je n'en sçavois pas davantage ;

Elles tenoient apparemment

Un peu de leur Pays Sauvage¹⁸⁸⁷.

Le voyageur n'est pas en capacité de reconnaître toutes les espèces du fruit qui se présente à lui, mais le fait qu'il s'agisse d'une pomme, donc d'un fruit très commun, crée instantanément une forme d'attachement mentionné par l'auteur, malgré le fait que ces pommes nouvelles gardent un peu « de leur Pays Sauvage »¹⁸⁸⁸. Dans le Pays des Illinois et en Louisiane, Louis Hennepin ne s'attarde que sur les fruits et les légumes comestibles que l'on trouve en France ou bien qui ressemblent à des plantes connues. Il écrit alors qu'il « croit dans l'un & l'autre pays du bled d'Inde, du bled François, des navets, de fort beaux melons, des citrouilles prodigieuses, des choux, & une infinité d'autres légumes, dont je ne rapporte pas icy le nom »¹⁸⁸⁹. Encore une fois, ce qui ressemble à ce que l'on trouve en France est nommé, tandis que l'inconnu demeure un obstacle, en particulier pour des voyageurs qui ne sont ni médecins ni botanistes de formation.

Au cours du siècle, ce sont moins des plantes à cultiver que des plantes déjà cultivées et consommées que les Français cherchent à décrire et à s'approprier à grande échelle, il s'agit d'une manière d'aborder la nature qui découle directement de son idéalisation¹⁸⁹⁰. Depuis La Nouvelle-

¹⁸⁸⁶ *Ibid.*, p. 61-62.

¹⁸⁸⁷ Dièreville, *Relation du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France*, édition critique par Normand Doiron, *op. cit.*, p. 237.

¹⁸⁸⁸ *Id.*

¹⁸⁸⁹ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, *op. cit.*, p. 3.

¹⁸⁹⁰ *Supra*, Chapitre 5, 5.1.

Orléans, Marie-Madeleine Hachard mêle des descriptions de plantes à des commentaires sur la manière de les cuisiner. La religieuse rapporte notamment à son père qu'en Louisiane : « nous mangeons aussi des melons d'eau et des melons français, des patates qui sont de grosses racines que l'on met cuire dans les cendres comme des marrons ; cela en a le goût, mais plus sucré, fort moelleux et très bon. Tout ceci, mon cher Père, est comme je vous le rapporte »¹⁸⁹¹. La voyageuse a recours à différentes stratégies pour introduire son lectorat à un légume inconnu en particulier : la patate douce. Elle mentionne d'abord des fruits français et part de ce qui est familier pour aller vers la nouveauté, tout en insistant sur le fait que ce légume se consomme en réalité comme les marrons. De manière générale, quand les relateurs décrivent des plantes nourricières, les descriptions sont accompagnées d'instructions quant à la façon de les consommer d'une façon qui soit familière au lecteur. À propos des légumes de la Nouvelle-France, Charlevoix écrit par exemple que :

Les Légumes, que ces Peuples cultivent le plus, sont le Maïz, ou Bled de Turquie, le Haricot, les Citrouilles, & les Melons. Ils ont une espece de Citrouilles plus petites que les nôtres, & qui ont un goût sucré. On les fait cuire toutes entieres dans l'Eau, ou sous la Cendre, & on les mange ainsi, sans y rien ajouter. Les Sauvages connoissoient, avant notre arrivée dans leur Pays, les Melons ordinaires & les Melons d'Eau. Les Premiers sont aussi bons qu'en France, surtout dans cette Isle, & ils y son très-abondans¹⁸⁹².

Charlevoix renverse ici le problème de l'altérité des plantes nouvelles, il énumère différents légumes, puis une espèce nouvelle de citrouille comestible, dont il évoque la façon de la cuisiner. Il parle ensuite des savoirs culinaires des Amérindiens et de leurs connaissances de plantes que l'on trouve en France et non l'inverse. De même, les auteurs ont tendance à énumérer et à se focaliser sur certaines plantes nourricières en particulier, car ces plantes ne deviendront usuelles que par le recours à la répétition. Par exemple, Dumont de Montigny écrit également qu'en Louisiane et plus particulièrement au pays des Natchez, la citrouille est un légume si commun pour les Amérindiens que celle-ci est entrée dans les habitudes de consommation des Français :

On sème aussi dans ce pays des navets, qui y viennent parfaitement bien, sur-tout du côté des Natchés, où ils sont beaucoup meilleurs que partout ailleurs. On y recueille encore des citrouilles, ainsi que des giraumons, espèce de potirons, dont il y a de deux sortes, les uns sans côtes qui ont la

¹⁸⁹¹ Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, sous la direction de Chantal Théry, *op. cit.*, p. 123.

¹⁸⁹² Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, *op. cit.*, vol. 1, p. 388-389.

peau fine, les autres à grosses côtes qui sont très-durs, & qu'on ne peut couper qu'à coups de hache. Ces derniers cuits au four sont un excellent manger¹⁸⁹³.

Après avoir décrit la citrouille et sa préparation, le voyageur explique que le concombre et les calebasses peuvent être consommés comme des cornichons ou des champignons :

Il y a de même beaucoup de concombres, dont on fait des cornichons ; & l'on y trouve des callebasses douces, qu'on met au pot ou qu'on mange en salade. Lorsqu'elles sont encore jeunes & tendres, si après en avoir ôté la peau & les avoir coupées par tranches très minces, on les fait sécher à l'ombre, on peut les conserver ensuite, & s'en servir dans les sauces & dans les ragoûts ; on les prendroit alors pour de véritables mousserons¹⁸⁹⁴.

Les plantes sont dignes d'attention de la part des relateurs lorsque leur utilité leur apparaît telle une évidence ou lorsque celle-ci peut l'être par le rapprochement avec des pratiques alimentaires connues. La facilité avec laquelle les Français pourraient s'accoutumer à de nouveaux fruits ou légumes est valorisée. De même, les plantes qui faciliteraient le voyage et le bon développement des colonies et de leur commerce retiennent l'attention. Dumont de Montigny s'intéresse alors aux pommes de terre, parce qu'elles seraient une très bonne nourriture pour les esclaves ou les soldats et que la patate « seroit un très-bon aliment, tant pour le riche que pour le pauvre »¹⁸⁹⁵, car l'auteur parvient à en tirer une eau-de-vie appelée maby : « je puis assurer que j'en ai fait une boisson, qui ne le cédoit en rien au meilleur cidre de Normandie. Je ne doute nullement que si l'on en plantoit en France, elles y vinssent parfaitement bien »¹⁸⁹⁶. Le voyageur parle encore du maïs qui « concassé & séché se transporte fort loin, & se conserve parfaitement ; le plus fin qui reste, sert à faire la sagamité, qui est une espèce de bouillie cuite avec de l'huile ou de la viande : c'est un aliment très-bon & fort nourrissant »¹⁸⁹⁷. Le Page du Pratz parle à son tour d'un grand nombre de plantes en vantant leurs qualités nourricières, selon lui, la sagamité serait une « excellente provision pour les Voyageurs & pour ceux qui vont en traite c'est-à-dire, faire quelque négoce »¹⁸⁹⁸. Effectivement, les voyageurs sont pris entre la volonté de décrire de nombreuses nouvelles plantes potentiellement comestibles et la nécessité de se nourrir ou de nourrir

¹⁸⁹³ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 20.

¹⁸⁹⁴ *Id.*

¹⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 25-26.

¹⁸⁹⁶ *Ibid.*, p. 26.

¹⁸⁹⁷ *Ibid.*, p. 34.

¹⁸⁹⁸ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 6.

l'expansion coloniale, qui les incite à rechercher des fruits ou des légumes pratiques et nourrissants. Dans son *Histoire de la Louisiane*, Le Page du Pratz emploie même volontiers un vocabulaire qui donne l'impression que les plantes nourricières ont été offertes aux Français pour faciliter leur installation. Il écrit à propos des fèves que :

Les fèves Apalaches sont ainsi nommées, parce qu'on les a reçues d'une Nation de Naturels qui porte ce nom. Ils les tenoient, selon toute apparences, des Anglois de la Caroline, où elles avoient été apportées de Guinée [...] elles sont semblables aux favioles [...] ces fèves sont tendres à cuire & très délicates, mais douces & un peu fades¹⁸⁹⁹.

La gravure qu'il en donne montre la fève, sa gousse, sa fleur, son fruit et sa feuille surplombant un sol cultivé [**Fig.Le Page du Pratz 2**], la connaissance de la légumineuse et de ses propriétés sont aussi importantes que l'appropriation de sa culture et de sa préparation. De même, nous remarquons qu'à travers les descriptions de la flore alimentaire, les enjeux liés à la bonté et à l'utilité de la flore se retrouvent entrelacés. Le Page du Pratz organise par exemple sa description des citrouilles en trois parties, il commence par présenter les giraumons, il évoque ensuite leur bonté, puis il parle de la manière de les cuisiner ou de les consommer, qui surprend les nouveaux arrivants :

Les Giromons sont des especes de potirons. Il y en a de deux sortes : les uns sont ronds, & les autres en forme de Corps de chasse ; ces derniers sont les meilleurs, ayant la chair plus ferme, d'un sucre moins fade, contenant moins de graines, & se conservant beaucoup plus que les autres ; ce sont aussi ceux dont on fait des confitures. Pour cet effet on les taille en forme de poire ou de quelqu'autre fruit, & on les confit ainsi avec fort peu de sucre, parce qu'ils sont naturellement sucrés¹⁹⁰⁰.

Plusieurs enjeux liés à la recherche et à l'appropriation de plantes comestibles sont ici à l'œuvre. L'abondance rassure, la forme du légume est facilement identifiable et lors de sa préparation, la courge est même coupée en forme de poire afin d'obtenir des confitures à la française. Grâce à la cuisine, l'aliment exotique est transformé, le relateur écrit que « ceux qui ne les connoissent pas, sont surpris de voir des fruits entiers confits, sans trouver au-dedans aucun pepin. On ne mange pas seulement les Giromons en confiture ; on les met encore dans la soupe, on en fait des bignets, on les fricasse, on les fait cuire au four [...] de toutes les façons ils sont bons & agréables »¹⁹⁰¹. Si la consommation sous forme de confiture séduit et permet de rendre le légume

¹⁸⁹⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁹⁰⁰ *Ibid.*, p. 11.

¹⁹⁰¹ *Id.*

plus commun en atténuant l'effet de surprise, l'auteur introduit de nombreuses autres méthodes de consommation de l'aliment, de sorte que les descriptions botaniques de plantes comestibles ont pour but de contribuer à transformer le végétal en aliment usuel. Dans la partie que Le Page du Pratz dédie aux fruits de la Louisiane, tous les arbres mentionnés ont des consonances européennes, l'auteur mentionne en effet les orangers, les citronniers, les oliviers, les mûriers, les noisetiers, les marronniers ou les châtaigniers. À propos du châtaignier, dont le fruit « est semblable aux châtaignes qui se trouvent dans nos Bois »¹⁹⁰² français, le voyageur raconte que le fruit est différent de celui de France : « mais que le bois & la feuille sont les mêmes que du Chataignier. En le voyant j'ai pensé qu'il étoit sans doute ce gland dont on dit que vivoient nos premiers peres »¹⁹⁰³. La référence au mythe de l'Âge d'or est d'autant plus évidente que Le Page du Pratz nomme les fruits du châtaignier louisianais « chataignes de l'âge d'or »¹⁹⁰⁴ : tout est mis en place pour valoriser les quelques aliments nouvellement décrits en les associant à des référents culturels ou alimentaires connus.

Les stratégies d'assimilation de la nouveauté par des appellations ou des comparaisons avec les aliments de l'Ancien Monde se déploient dans la majorité des descriptions de fruits et de légumes américains. Le Page du Pratz décrit par exemple des pruniers qui n'ont probablement de commun avec les prunes françaises que le nom. L'auteur raconte que deux espèces de pruniers sont communes en Louisiane, l'une « semblable aux nôtres »¹⁹⁰⁵, c'est-à-dire aux françaises, l'autre « porte des prunes de couleur de cerise vive ; le fruit en est si aigre, qu'on ne peut en manger ; mais je pense qu'on pourroit en faire des confitures comme de groseilles, sur-tout si on se donnoit la peine de les cultiver en pleine terre »¹⁹⁰⁶. L'idée selon laquelle la culture ou la préparation de certains fruits par les Français les rendrait comestibles est persistante. Lorsqu'un fruit n'a pas un goût naturel satisfaisant, alors la préparation de l'aliment est détaillée pour favoriser son appropriation. Plus loin, le voyageur a de nouveau recours à l'analogie et à une dénomination timide d'un fruit relativement nouveau : le bleuet. La gravure du bleuet [**Fig. Le Page du Pratz 4**] et sa description se retrouvent dans une partie dédiée aux « Pommiers, Poiriers &

¹⁹⁰² *Ibid.*, p. 27.

¹⁹⁰³ *Id.*

¹⁹⁰⁴ *Id.*

¹⁹⁰⁵ *Ibid.*, p. 19.

¹⁹⁰⁶ *Id.*

autres »¹⁹⁰⁷, au sein de laquelle Le Page du Pratz rapporte que « le Bluet est un arbuste qui excède de peu nos plus grands groseillers [...] ces grains ont un goût de groseille sucrée »¹⁹⁰⁸. Le fruit réunirait toutes les qualités nécessaires pour être consommé par les Européens.

Les critères de recherche et de description des plantes comestibles se font résolument par le prisme de repères culturels français ou bien par le biais de renvois à un exotisme maîtrisé. Les voyageurs et les colons cherchent à transposer leurs pratiques alimentaires dans le Nouveau Monde qu'ils comparent également à d'autres lieux exotiques plus évocateurs. En guise d'introduction aux arbres, aux fruits et aux légumes de la Louisiane, Jean-Bernard Bossu déclare par exemple que « le sol de la Louisiane ressemble, vers le bas de la colonie, à celui de l'Égypte [...] il rend abondamment tout ce qu'on y sème »¹⁹⁰⁹. D'après le voyageur, les Amérindiens y cultivent des « Giromonds [qui] sont plus délicats que nos citrouilles, il y a des patates en quantité »¹⁹¹⁰, cette racine « est une espèce de pomme de terre, que les Européens aiment beaucoup, & qui a le goût de la chataigne cuite sous la cendre chaude »¹⁹¹¹. Or, malgré toutes ces précautions prises face aux plantes comestibles du Nouveau Monde, la nature américaine demeure une source de danger et le lieu d'une altérité difficile à surmonter, car même l'analogie sensorielle, visuelle ou gustative a ses limites et peut être trompeuse. À la Martinique, François Froger évoque les fruits malfaisants et pernicioeux des Caraïbes. L'Éden antillais renferme des fruits interdits, Froger raconte qu'un fruit à l'apparence d'une petite pomme suffirait à tuer un homme qui se laisserait tenter par son odeur familière :

On y trouve au bord de la Mer quantité de Macheneliens ; c'est un arbre qui ne croist pas fort haut ; le bois en est tres-beau ; il a la feuille comme le Poirier, & porte de petites Pommes, dont l'odeur & la couleur invitent à manger : mais il ne faut pas succomber à une telle tentation ; car il n'y a pas de contre poison, qui pût garantir de la mort un homme, qui en auroit mordu une. La feuille fait un ulcere à l'endroit où elle touche ; la rosée qui en tombe enleve la peau, & l'ombre seul de cet arbre fait enfler un homme jusqu'à crever¹⁹¹².

¹⁹⁰⁷ *Ibid.*, p. 22.

¹⁹⁰⁸ *Ibid.*, p. 23.

¹⁹⁰⁹ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, *op. cit.*, p. 18-19.

¹⁹¹⁰ *Ibid.*, p. 19.

¹⁹¹¹ *Id.*

¹⁹¹² François Froger, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696, & 1697 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brezil, Cayenne & isles Antilles par une escadre des vaisseaux du roy*, *op. cit.*, p. 193-194.

Devant des plantes alimentaires nouvelles, les critères gustatifs français l'emportent pour décrire la flore, si bien que l'adaptation à la nourriture américaine est rarement complète et profonde. Avant d'adopter potentiellement des pratiques alimentaires qui sont celles des Amérindiens et donc, de peuples jugés inférieurs, les voyageurs naturalistes cherchent avant tout à « recréer un sentiment de familiarité et [à] affirmer leur spécificité culturelle »¹⁹¹³ et identitaire, en se mettant en quête de plantes permettant de confectionner des soupes, des confitures, des assaisonnements, mais surtout : du pain et du vin.

b) Le pain et le vin des Amériques

Tous les récits de voyage en Amérique traduisent une volonté individuelle et collective, du point de vue de la description de la flore alimentaire, de retrouver l'équivalent du pain et du vin dans le Nouveau Monde. Le blé et la vigne rassurent quant à la qualité d'un lieu : en 1691, Chrestien Leclercq se réjouit du goût du sirop d'érable et va jusqu'à annoncer, au terme d'une description de ce sucre, qu'« aussi disons-nous en Canada, que les eaux de la Nouvelle-France valent le petit vin de l'Europe »¹⁹¹⁴. Lorsqu'il débarque sur les côtes du Chili en 1706, le jeune Vincent Bauver rapporte aussitôt que « le país fertile en bled, vins, fruits de toutes especes, le climat tempéré, en un mot c'est un second paradis terrestre »¹⁹¹⁵. Les voyageurs cherchent avant tout la vigne et le froment, autrement dit, ce qui leur est familier. Tous déplorent tellement la rareté de ces éléments constitutifs de la nourriture française, qu'un très grand nombre de fruits et de légumes indigènes n'intéressent les relateurs que dans la mesure où ils pourraient égaler les plantes du Vieux Monde. Face à une flore et à des pratiques culinaires inconnues, certains voyageurs sont optimistes et confiants à l'idée de voir la vigne et le blé fleurir en Amérique. Le chevalier Jean de Champigny assure par exemple à ses lecteurs : « la Louisiane produit tous les grains d'Europe [...] »

¹⁹¹³ Louise Côté, « Alimentation et altérité : autour du Grand Voyage du Pays des Hurons de Gabriel Sagard », art. cit., p. 76.

¹⁹¹⁴ Chrestien Leclercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, édition critique par Réal Ouellet, *op. cit.*, p. 306.

¹⁹¹⁵ BMV.Ms L. 252/Lebaudy Mss 8°58 (fol. 29) : Vincent Bauver, « Relation d'un voyage au Pérou et au Chili, commencé en novembre 1706 et fini en mars 1707 ».

je suis persuadé que le vin s'y feroit aussi très-bon »¹⁹¹⁶. Sinon, il suffirait de s'adapter à des céréales, à des fruits ou à des légumes qui s'approcheraient, soit par le goût soit par la préparation, du pain et du vin. Si Champigny est convaincu que le blé et la vigne s'adapteront au continent, ce dernier annonce qu'« il y vient du ris fort beau »¹⁹¹⁷ et que l'« on y mange aussi le piacmine, qui est une espece de néfle fort délicate, dont les Sauvages font du pain »¹⁹¹⁸. Le médecin botaniste François Le Maire interpelle encore davantage ses contemporains, qu'il entend convaincre de s'approprier des plantes indigènes de la Nouvelle-France. Le voyageur déclare avec une franchise qui lui est propre : « L'homme ne vit-il que de pain et de froment ? Combien de Provinces en Europe et en notre France même, vivent d'autres sortes de pain ? »¹⁹¹⁹.

Dès 1504, Amerigo Vespucci raconte à propos de son premier voyage sur les îles nouvellement découvertes, que les Amérindiens font une sorte de pain. La préparation rassure et l'emporte même sur toutes les autres plantes observées par l'explorateur : « nous trouvâmes qu'ils faisaient du pain avec des petits poissons qu'ils prenaient dans la mer. [...] Nous l'avons goûté et nous l'avons trouvé bon. Ils avaient tant d'autres sortes d'aliments, surtout des fruits et des racines qu'il serait trop long de le raconter en détail »¹⁹²⁰. Selon Louise Côté, pour les Français, manger du pain et faire du vin représentent « un moyen de se sécuriser et de renouveler leur sentiment d'appartenance à leur propre culture »¹⁹²¹. Stéphanie Chaffray remarque effectivement que « les voyageurs déplorent l'absence de pain, de vin et de condiments »¹⁹²² de façon systématique, ce qui conditionne leur regard et les force à observer la flore qui les entoure. Il nous semble alors pertinent, comme l'a suggéré Pierre-Simon Doyon, de comprendre comment la recherche constante de pain et de vin a influencé les descriptions de la flore américaine et comment celle-ci a paradoxalement rendue possible l'appropriation de certaines plantes exotiques permettant d'obtenir un équivalent

¹⁹¹⁶ Jean de Champigny, *État présent de la Louisiane, avec toutes les particularités de cette province d'Amérique*, op. cit., p. 136.

¹⁹¹⁷ *Id.*

¹⁹¹⁸ *Id.*

¹⁹¹⁹ Jean Delanglez, « Louisiana in 1717 », art. cit., p. 108.

¹⁹²⁰ Jean-Paul Duviols (éd.), *Le Nouveau Monde (1504). Les quatre voyages d'Amerigo Vespucci*, Paris, Chandeigne, 2020, p. 179.

¹⁹²¹ *Ibid.*, p. 76.

¹⁹²² Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 258.

plus ou moins satisfaisant du duo sacré¹⁹²³. Nous allons voir que la recherche de farines et de fruits qui peuvent égaler le pain et le vin crée une volonté certaine de domestiquer des aliments nouveaux, ainsi qu'une incitation à les consommer tout en affirmant une spécificité et une supériorité culturelle françaises. En même temps et d'un point de vue économique, les autorités coloniales françaises encouragent toutes les démarches qui permettraient de s'approprier des équivalents du pain et du vin, afin de réduire les envois de produits de consommations français vers les colonies. À titre d'exemple, un mémoire sur le commerce du Canada en 1741 révèle en effet que la colonie importe en moyenne chaque année depuis la France « de trois mil a trois mil six cents Barriques de vin et trois a quatre mil veltes d'Eau de vie. C'est a peu près a cette quantité de Boissons que se borne la consommation ordinaire : et c'est là aussi le principal objet du commerce des Ports de France avec le Canada »¹⁹²⁴ ; en plus des envois de « confitures seches et autres marchandises nécessaires pour la consommation »¹⁹²⁵ des colons.

Au cours du XVIII^e siècle, le pain et le vin sont les référents culturels stables et rassurants des voyageurs naturalistes, dont les mentions dépassent la simple recherche de vignes ou de froments. En 1722, Jean-Baptiste Labat décrit la goyave qu'il fait graver [**Fig. Jean-Baptiste Labat 14**] en mettant l'accent sur le fruit du goyavier, or la description devient le prétexte d'un jugement quant aux pratiques alimentaires des Amérindiens et d'une affirmation de la supériorité du pain et du vin. En parlant des propriétés de la goyave, Labat écrit que « ce fruit est si sain qu'on le peut manger en quelque état qu'il soit, sans craindre d'en être incommodé. Si on le mange verd il resserre le ventre, & si on le mange bien meur il le lâche »¹⁹²⁶. Le voyageur naturaliste s'étonne ensuite de la façon dont les Créoles peuvent manger de tous les fruits des îles, sans pain et sans vin :

Je me suis trouvé quelquefois dans des maisons, ou cinq ou six femmes ou filles Créoles faisoient collation ; je regardois avec étonnement comment elles pouvoient manger des Goyaves vertes, des cannes de sucre, des oranges, des melons d'eau & des ananes, & tout cela sans pain, sans vin & sans crever. Est-ce la bonté des fruits ou celle de leur tempérament qui les conservoit ?¹⁹²⁷

¹⁹²³ Pierre-Simon Doyon, *L'iconographie botanique en Amérique française du XVII^e au milieu du XVIII^e siècle*, op. cit., vol. 1, p. 29-30.

¹⁹²⁴ ANOM.COL C11 A 76 (fol. 321r) : « Mémoire sur le commerce de Canada, par Hocquart ou Varin », 1741.

¹⁹²⁵ *Ibid.*, fol. 320r.

¹⁹²⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 2, p. 214.

¹⁹²⁷ *Ibid.*, p. 214-215.

La crainte de tomber malade ou de mourir se retrouve dans un grand nombre de descriptions de plantes exotiques, de sorte que la possibilité d'obtenir du pain et du vin à partir de végétaux inconnus facilite leur consommation éventuelle et leur appropriation par les Européens. Toujours concernant la goyave, Labat raconte en effet que pour les Français, « la manière la plus ordinaire de les accommoder, est après les avoir pelées legerement, de les couper par tranches & les mettre pendant une demie heure dans le vin avec un peu de poudre de canelle »¹⁹²⁸. Le vin et l'assaisonnement sont des symboles de consommation à la française : le fruit étranger est domestiqué par l'usage unique qu'en font les voyageurs. De manière générale, la juxtaposition de végétaux français avec les plantes exotiques, ainsi que la projection permanente de la farine et de la vigne dans la nature américaine témoignent d'un repli sur le familier, qui va de pair avec le recours à la description par analogie. En même temps, depuis les écrits de Champlain. ou de Lescarbot, la découverte d'équivalents du pain et du vin dans le Nouveau Monde, bien que leur goût soit inférieur à ceux que l'on consomme en France, permet d'affirmer le bien-fondé de la colonisation de l'Amérique. Dès 1609, la « Figure de la Terre Neuve, Grande Rivière de Canada » [Fig.Lescarbot] de Lescarbot rassemble le raisin et le maïs, amené à remplacer la farine pour obtenir du pain. Le voyageur écrit d'ailleurs qu'il serait possible de s'habituer aux équivalents américains du froment et du raisin :

Et partant qu'au defaut de nôtre pain & vin, ilz ne feroient point difficulté de s'accommoder à ce qui tient lieu de pain & de vin. Et de ma part, quand je considere la varieté du monde, & que la terre en tout endroit ne produit pas memes fruits & semences, ains que les païs Meridionaux en rapportent d'une sorte, & les Septentrionaux d'une autre, je trouve que la question n'est pas petite¹⁹²⁹.

De fait, remplacer la base de l'alimentation des voyageurs, tout comme les éléments de l'Eucharistie, est un défi de taille. La recherche de farines et de fruits dont le goût se rapprocherait du raisin orientent invariablement le regard des voyageurs naturalistes, dont les connaissances en botanique aident non seulement à trouver de nouvelles plantes exotiques, mais à maîtriser des équivalents du blé. Lescarbot suggère dès le début du XVII^e siècle de faire du pain de « quelque autre sorte de grain, comme de mahis, ou autre. Car és païs chauds notre froment (qui veut estre

¹⁹²⁸ *Id.*

¹⁹²⁹ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France [...]*, *op. cit.*, p. 202-203.

hiverné) ne profite point bien »¹⁹³⁰. Chez l'auteur, le discours expansionniste dans les descriptions ou les commentaires sur les plantes est évident, l'enjeu est d'affirmer la supériorité des habitudes nourricières et des référents culturels français vis-à-vis de ceux du monde inconnu. Ainsi, Lescarbot déclare que : « Nôtre vie a besoin principalement de manger, boire, & estre à couvert. Ces peuples n'ont rien de cela [...] Qui donnera donc à ces peuples du pain, & le vêtement, celui-là seray leur Dieu, ilz croiront tout ce qu'il dira »¹⁹³¹. Les parties des relations de voyage consacrées à la flore permettent de déployer un discours identitaire important. Pour les Français, l'adaptation à de nouvelles plantes nourricières peut se faire sous certaines conditions. Celle-ci doit se faire en affirmant une supériorité culturelle européenne et en civilisant les peuples du continent. Sur sa « Carte géographique » [Fig. Champlain 1 et Fig. Champlain 1 détails], comme nous l'avons vu, Champlain juxtapose également des fruits exotiques avec des fruits et des légumes français. Le monde des Amérindiens est celui du maïs, du topinambour et des citrouilles, tandis que celui des colons est celui d'une flore alimentaire connue où du « raisin de trois sortes » côtoie des fèves du Brésil et des châtaignes. Dans ses écrits, Champlain raconte que les Autochtones « mangent-ils force sitrouilles, qu'ils font bouillir, & rostir, sous les cendres »¹⁹³². Les descriptions de la flore de l'auteur sont caractérisées par une recherche constante de vignes, car pour le voyageur, les Français ne se plairont en Nouvelle-France que lorsque le vin y sera produit et qu'ils se seront adaptés aux plantes nourricières de la colonie :

De là on peut juger le plaisir que les François auront en ces lieux y estans habitez, vivans dans une vie douce & tranquille, avec toute liberté de chasser [...] semer de toutes sortes de grains, racines, legumes, sallades, & autres herbes potageres, en telle estenduë de terre, & en telle quantité que l'on voudra. La vigne y porte des raisins assez bons, bien qu'elle soit sauvage, laquelle estant transplantée, & labourée, portera des fruicts en abondance¹⁹³³.

Tous les voyageurs peinent à décrire des plantes nouvelles sans montrer que le blé et la vigne viennent ou viendront bien dans la colonie. Champlain raconte par exemple que son séjour à Québec est l'occasion de revenir en France avec du blé planté au Canada, pour faire valoir la qualité de la terre de la nouvelle colonie : « pendant mon séjour en l'habitation, je fis couper du bled commun à sçavoir, du bled François qui avoit esté semé, & lequel y estoit eslevé tresbeau,

¹⁹³⁰ *Ibid.*, p. 203.

¹⁹³¹ *Ibid.*, p. 676.

¹⁹³² Samuel de Champlain, *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, op. cit., fol. 84r.

¹⁹³³ Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada*, op. cit., p. 6-7.

affin d'en apporter du grain en France, & tesmoigner que ceste terre est bonne, & fertile »¹⁹³⁴. Il ajoute enfin qu'en Nouvelle-France, « les vignes, & noyers, y sont en grande quantité, les raisins viennent de maturité : mais il y reste tousjours une aigreur fort acre [...] ce qui provient à faute d'estre cultivez »¹⁹³⁵. Le regard que posent Champlain ou Lescarbot sur la nature américaine va perdurer, en particulier vis-à-vis de l'enjeu de l'adaptation des colons aux plantes comestibles des colonies : ce qui est déjà cultivé ou ce qui peut remplacer le pain et le vin n'aura de cesse de focaliser l'attention des voyageurs.

À la fin du XVII^e siècle, dans son rapport dédié à Colbert, Pierre Boucher raconte encore que les Français lui demandent si le pain et le vin se trouvent dans la colonie : « une assez commune, qui est, si la vigne y vient bien. J'ay déjà dit que les vignes sauvages y sont en abondance »¹⁹³⁶, or il ajoute qu'« on se passe mieux de vin que de pain ; c'est tout ce qu'on a pû faire que de défricher des terres pour faire des grains & non autre chose »¹⁹³⁷. Pour rassurer ses lecteurs et les voyageurs ou les colons potentiels, Boucher explique encore, à des fins évidemment promotionnelles, que les Français qui « croient que l'on ne vit dans ce Pays-icy que de racines, comme on fait aux Isles Saint Christophle [...] sçauront donc que le bled froment y vient tres-bien ; & on y fait du pain aussi beau & aussi blanc qu'en France »¹⁹³⁸. La nourriture des îles rebute effectivement les voyageurs, qui doivent souvent s'adapter à des conditions climatiques et alimentaires difficiles que Boucher utilise à son avantage pour valoriser la situation du Canada. Cette remarque sur le pain est immédiatement suivie de mentions de plantes plus ou moins connues, comme pour en faciliter l'adaptation :

Les seigles y viennent plus que l'on ne veut : toute sorte d'orges & de pois y croissent fort beaux, & l'on ne void point de ces pois verveux plains de cosson, comme on en void en France ; les lentilles, la voisse, l'avoine, & mil, y viennent parfaitement bien ; les grosses febves y viennent bien aussi [...] les grains que cultivent les Sauvages, & qu'ils avoient avant que nous vinssions dans le Pays, ce sont gros Mil ou Bled d'Inde, Faizoles ou Arricots, Citroüilles d'une autre espece que celles de France ; elles sont plus petites, & ne sont pas si creuses ; ont la chair plus ferme & moins aqueuse, & d'un meilleur goust. Du Tournesol, de la graine duquel ils font de l'huile qui est fort delicate, & de tres-bon goust¹⁹³⁹.

¹⁹³⁴ Samuel de Champlain, *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, op. cit., fol. 115v.

¹⁹³⁵ *Ibid.*, fol. 33v.

¹⁹³⁶ Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France*, op. cit., p. 136.

¹⁹³⁷ *Id.*

¹⁹³⁸ *Ibid.*, p. 82.

¹⁹³⁹ *Ibid.*, p. 82-83.

L'attitude face aux plantes alimentaires des Amérindiens est positive dès lors que la crainte de ne pas manquer de pain et de vin est écartée. Boucher emploie un ton appréciatif face aux cultures des Autochtones, car il est conscient du fait qu'une diversification des plantes comestibles sera, *in fine*, indispensable au bon développement des colonies. Du Canada aux Antilles, le pain et le vin restent les aliments de référence, en 1704, alors que Louis Feuillée se trouve à Saint-Domingue, il raconte que « comme les habitants de ces quartiers ne mangent que du pain de mays & de cassave, & qu'ils ne boivent que de l'eau, c'est un grand regal pour eux, que de trouver du vin & du pain de froment »¹⁹⁴⁰. Dans la partie espagnole de Saint-Domingue, Feuillée s'emploie à décrire la flore qu'il rencontre et qui lui est surtout présentée par les Caraïbes : « Je m'informai de ces Sauvages quelles étoient les productions de leurs terres & quels animaux elles nourrissoient, ils me répondirent que le Mays, qui leur sert de pain, y étoit fort commun, aussi bien que le Magnoc & le Cacao, & qu'ils avoient de toutes les racines que nous avons dans nos Isles, Patates, Ignames & autres »¹⁹⁴¹. Le maïs, le manioc, les pommes de terre et l'igname sont des plantes nourrissantes qui permettent d'obtenir du pain ou des dérivés comme la cassave. Jean-Baptiste Labat s'intéresse automatiquement aux végétaux qui peuvent égaler les aliments français dans les régions méridionales où « la culture du bled & de la vigne étoit inutile, & comme impossible aux Isles, particulièrement celle du Bled. »¹⁹⁴². Dans les Caraïbes, le climat complique la culture du froment et de la vigne, alors remplacés par le manioc et les patates, aussi, pour des raisons économiques et à cause de contraintes géographiques, Labat rapporte que :

Il est impossible qu'on puisse s'appliquer à ces deux cultures, par rapport à la petitesse du terrain que possède chaque habitant, qui emploie bien plus utilement celui qu'il a en cannes, cacao, cotton, roucou & autres marchandises, qu'en bled ou en vignes ; étant certain que le même terrain qu'on seroit obligé d'employer en bled & en vignes pour fournir le nécessaire de ces deux choses à dix personnes, le fournira pour cinquante & même plus, étant employé en marchandises du pays : d'ailleurs que viendroient faire les vaisseaux d'Europe si les habitants employoient leurs terres en bled & en vin, de quoi se chargeroient-ils en Europe & que pourroient ils esperer des Isles ?¹⁹⁴³

Le commentaire du religieux pourrait sembler mineur à l'échelle de son récit, or il révèle à quel point la dictature de l'utilité et du profit favorisent la connaissance et l'adaptation des Français

¹⁹⁴⁰ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, op. cit.*, 1725, p. 301.

¹⁹⁴¹ *Ibid.*, p. 286.

¹⁹⁴² Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique, op. cit.*, vol. 1, p. 353.

¹⁹⁴³ *Ibid.*, p. 356.

à la flore exotique. L'œuvre de Labat et des voyageurs des îles regorgent de descriptions de plantes nouvelles souvent considérées comme potentiellement malfaisantes ou incommodantes que les voyageurs préparent pour en tirer du vin : le goût et les pratiques alimentaires français changent la perception de certains fruits ou légumes. Labat raconte par exemple comment faire du vin d'acajou : « les pommes d'Acadjou étant pilées, on en exprime le jus que l'on laisse bouillir pendant deux jours [...] il s'éclaircit & devient un petit vin claret, agréable & piquant, qui donne furieusement à la tête »¹⁹⁴⁴. Face à l'anacardier [Fig. Rochefort 6], Rochefort explique avant lui que « les Indiens font un bruvage excellent de ce fruit, lequel étant gardé quelque jours, a la vertu d'enyvrer aussi promptement que feroit le meilleur vin de France »¹⁹⁴⁵. De même, selon Marc-Antoine Caillot l'ananas est un « fruit [qui] est très pernicieux. Lorsque l'on en mange pour éviter qu'il fasse du mal il ne faut seulement que le sucer parce qu'il est fort acide [...] il est si pernicieux que fourrez-y la lame d'un couteau jusqu'au manche, laissez-le 3 ou 4 heures dedans et après allez retirer votre couteau vous n'y trouverez plus que le manche et la lame sera dissoute »¹⁹⁴⁶. Devant un fruit potentiellement incommodant, Labat raconte alors qu'une méthode de consommation de la plante est de faire du vin à partir de son jus : « le suc ou le jus des Ananas étant bien fermenté pendant une couple de jours, produit un vin des plus agreables. La couleur en est belle ; il a une odeur admirable, un goût délicieux : il rafraichit beaucoup [...] il enyvre bien vite »¹⁹⁴⁷.

Dans des récits de voyage qui prennent la forme de rapports scientifiques, de rapports promotionnels ou qui sont composés en grande partie de descriptions de plantes, le pain et le vin introduisent, voire traversent également tous les commentaires sur la flore nourricière, cela sans exception. En 1721, le chevalier de Bonrepos écrit dans la *Description du Mississipi*, alors qu'il évoque les animaux et les plantes de la Louisiane, qu'« en plusieurs endroits on y void de grands Ceps de Vignes, dont les Sarmens confondus parmi les branchages des plus grands Arbres, soustiennent des Grapes de Raisin suspenduës d'une grosseur extraordinaire ; il n'y en avoit guères de plus grosses, je pense, dans la Terre de Canaan »¹⁹⁴⁸. Après avoir énuméré les différents fruits

¹⁹⁴⁴ *Ibid.*, p. 400.

¹⁹⁴⁵ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles*, *op. cit.*, p. 55-56.

¹⁹⁴⁶ THNOC.Mss 596 : « Relation du Voyage de la Louisiane en Nouvelle France fait par Sr. Caillot en l'année 1730 », entre 1731 et 1758, p. 70.

¹⁹⁴⁷ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, *op. cit.*, vol. 1, p. 400-401.

¹⁹⁴⁸ Chevalier de Bonrepos, *Description du Mississipi*, *op. cit.*, p. 14.

et légumes de la région, il parle d'agriculture et vante le territoire où « les Terres sont très bien cultivées, portent du Bled d'Inde, de toutes sortes de Fruits, des Oliviers, des Vignes »¹⁹⁴⁹, alors que les bords du Mississippi sont « chargez de Vignes, des Champs qui portent deux fois l'an du Bled d'Inde »¹⁹⁵⁰. La recherche du pain et du vin oriente l'introduction des parties sur les plantes nourricières, tout en permettant d'atténuer l'effet d'adaptation nécessaire à la vue d'animaux ou de fruits exotiques. De son côté, au regard de la Guyane, Pierre Barrère évoque les plantes par le prisme de leurs usages pour mettre en avant le fait que les Amérindiens ont des pratiques alimentaires compréhensibles. Barrère raconte en effet que dans la colonie, « les arbres sur lesquels ces Sauvages logent, sont une espèce de Palmiste, qui vient, en quantité [...] que les Indiens coupent, d'entre ces arbres, ceux qu'ils ont destinés à leur subsistance ; & que, de leur moëlle, ils en tirent une farine délicate, qui leur tient lieu de pain »¹⁹⁵¹. Le voyageur naturaliste rapporte également que le pays porte des vignes et que l'on y « a tenté plusieurs fois, & toujours avec succès, de faire du Vin avec des Raisins du pays »¹⁹⁵².

Le pain et le vin servent à la fois de référent pour appréhender la nature du Nouveau Monde et à la fois de prisme par lequel décrire les plantes et évoquer leur goût. Lafitau conjugue ces deux enjeux : il utilise en permanence les deux aliments comme des moyens de comparer et de rapprocher l'Europe des Amériques. D'après le jésuite, les Amérindiennes « font quelquefois du pain de leur bled d'Inde »¹⁹⁵³, de même, les Autochtones de Virginie « font du pain de la semence des Tournesols [...] & les premiers Peuples faisoient du pain, & de l'huile »¹⁹⁵⁴, alors que selon le voyageur, « le pain de Cassave est un bon aliment, & d'un goût très savoureux ; quelques-uns le préfèrent au pain de froment »¹⁹⁵⁵. Après tout, Lafitau rappelle que manger du pain obtenu à partir de racines comme le manioc n'est pas nouveau : « l'antiquité nous fournit plusieurs exemples de diverses racines qui servoient à cet usage »¹⁹⁵⁶. Par ailleurs, certains voyageurs tels que Charlevoix,

¹⁹⁴⁹ *Ibid.*, p. 25.

¹⁹⁵⁰ *Ibid.*, p. 8.

¹⁹⁵¹ Pierre Barrère, *Nouvelle relation de la France équinoxiale*, *op. cit.*, p. 149.

¹⁹⁵² *Ibid.*, p. 54.

¹⁹⁵³ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, *op. cit.*, vol. 3, p. 85.

¹⁹⁵⁴ *Ibid.*, p. 86-87.

¹⁹⁵⁵ *Ibid.*, p. 93.

¹⁹⁵⁶ *Ibid.*, p. 87.

Dumont de Montigny et Le Page du Pratz vont jusqu'à décrire avec exactitude comment obtenir du pain à partir de riz et de maïs, ou de vin à partir de fruits louisianais. Charlevoix décrit par exemple comment « les Femmes Sauvages font du Pain de Maïz, & quoique ce ne soit qu'une masse de pâte mal pétrie, sans levain, & cuite sous la cendre, ces Peuples le trouvent très-bon, & en régaler leurs Amis [...] quelquefois on y mêle des Fèves, divers Fruits »¹⁹⁵⁷. La description du voyageur permet d'affirmer la supériorité des pratiques alimentaires des Français, tout en montrant que les Amérindiens eux-mêmes font du pain. La recherche du familier couplée à la volonté de faire entrer certains aliments nouveaux sur la liste des plantes usuelles incite les voyageurs à associer leurs descriptions botaniques de certains spécimens à des commentaires relatifs à leur consommation à la française. Dumont de Montigny écrit à propos du maïs qu'« il suffit d'apprendre aux Lecteurs qu'on en fait du pain, de la bouillie, de la farine froide, de la farine grolée, du bled boucané, ou séché au feu & à la fumée, qui étant cuit, a le même goût que nos petits pois, & est aussi sucré »¹⁹⁵⁸, autrement dit, il suffit de rassurer le lecteur. Antoine de Lamothe Cadillac raconte également que les habitants du Pays d'en Haut ont accès à une sorte de pain fait à partir de farine de maïs qui a bon goût : « on fait du pain avec de la farine de bled d'Inde, qu'on fait cuire sous la cendre ou dans le sable bruslant. Il est bon, quand on a bon appétit, et il engraisse à merveille »¹⁹⁵⁹.

De même et d'une façon systématique qui le rend presque unique, Le Page du Pratz introduit ses parties sur la botanique par la mention du blé et de la vigne. Il augmente également ses descriptions de plantes de longs commentaires sur la façon de les consommer, de les préparer, en somme, sur la manière de se les approprier. Dans le brouillon de sa relation de voyage, Le Page du Pratz planifiait même de commencer la description de son séjour au Pays des Natchez par la mention du sel, qui manque tant aux colons obligés de l'importer. L'auteur projetait de raconter que « les Indiens de ce Canton font du sel, où la plûpart des nations alloient en traite avant que les françois leur y en fournissent. Ils l'aiment encore mieux que le nôtre, parce qu'il est blanc et moins âcre »¹⁹⁶⁰. L'enjeu est évidemment de faciliter l'adaptation des colons à la nature américaine et

¹⁹⁵⁷ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 2, p. 666.

¹⁹⁵⁸ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 33.

¹⁹⁵⁹ Antoine de Lamothe Cadillac, « Relation du Sieur de Lamothe Cadillac, Capitaine en pieds ayant une compagnie de la marine en Canada ci-devant commandant de Missilimakinac et autres postes dans les pays éloignés où il a été pendant 3 années », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer [...]*, op. cit., t. V, p. 83.

¹⁹⁶⁰ CHM.Ms 16 PP : Papiers de Le Page du Pratz, p. 21.

d'encourager le projet colonial. Dans le second volume de son *Histoire de la Louisiane*, le voyageur prouve à quel point la recherche de produits de consommation connus des Français, notamment le pain et le vin, sert de principe directeur dans les parties des récits de voyage dédiées aux plantes. Le chapitre sur « des arbres Fruitiers de la Louisiane » commence par une description très détaillée de la vigne, « si commune dans la Louisiane, que de quelque côté que l'on aille [...] on ne peut faire cent pas sans en rencontrer »¹⁹⁶¹. Le message est clair : le terrain n'attend que les colons qui ne seront ni dépayés, ni contraints de trouver des terres propres pour s'établir. L'exagération est au cœur de la description de la vigne, le relateur raconte alors : « je n'entreprendrai point de décrire toutes les especes de raisins que ce Pays produit, il n'est même guères possible de les connoître toutes »¹⁹⁶². La stratégie de Le Page du Pratz est efficace, car au ton rassurant succède l'introduction d'un raisin qui n'a, en réalité, rien de commun avec le raisin de France sinon le fait que l'on peut en tirer du vin : « le premier Raisin dont je ferai mention n'en mérite peut-être pas le nom, quoique son Bois & sa feuille soient assez semblables à la vigne »¹⁹⁶³. La recherche du vin permet en effet d'introduire des espèces nouvelles de raisin américain, puis des plantes exotiques. L'arbre fruitier qui est directement mentionné après le raisin n'est autre que le plaqueminier que l'auteur nomme « piacminier », qui porte le fruit connu sous le nom de kaki. L'arbre aurait été découvert par Cavelier de La Salle en 1686 et il aurait rapidement retenu l'attention des voyageurs naturalistes, car les Amérindiens en feraient du pain. Ainsi, Le Page du Pratz décrit longuement un arbre exotique qui produit des fruits permettant d'obtenir du pain directement après avoir évoqué la vigne. Il raconte que « le Piacminier, que les François de la Colonie nomment Placminier, a la feuille & le bois assez semblable à notre Neflier [...] son fruit est gros comme un œuf de poule »¹⁹⁶⁴. Il rapporte alors que « lorsqu'il est bien mûr, les Naturels en font du pain, qui se conserve d'une année à l'autre, & la vertu de ce pain, plus grande que celle du fruit, est telle, qu'il n'est cours de ventre ni dissenterie qu'il n'arrête »¹⁹⁶⁵. Dumont de Montigny mentionne également le plaqueminier qu'il dessine [**Fig. Dumont de Montigny Plantes 2**] en essayant de rendre compte de la taille de ses fruits exagérément grands, disposés au pied de l'arbre. Après une description

¹⁹⁶¹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 15.

¹⁹⁶² *Id.*

¹⁹⁶³ *Id.*

¹⁹⁶⁴ *Ibid.*, p. 18.

¹⁹⁶⁵ *Id.*

savante de l'arbre, il raconte aussi que les Amérindiens en font du pain dont « le goût en est assez agréable ; mais leur couleur noire & enfumée est seule capable de dégoûter les personnes un peu délicates »¹⁹⁶⁶. Enfin, dans un mémoire sur la Guyane française de 1802, Jean-Baptiste Leblond n'échappe pas à la règle, il est même catégorique : les Autochtones de la Guyane cultivent tout ce qui est nécessaire pour remplacer le pain. Le botaniste et médecin du roi explique que tout Amérindien de la région « s'occupe, dans la belle saison, à défricher et planter un champ de manioc qui est la banane, l'igname, la canne à sucre, les légumes et les fruits qui croissent spontanément partout, suppléent abondamment au pain qui nous coûte tant de travaux »¹⁹⁶⁷.

Dans les récits de voyage, les parties sur la flore valorisent les plantes utiles et la recherche de nouvelles plantes comestibles se fait par le prisme du familier. Pour autant, la recherche du pain, du vin et de goûts connus a des limites. Les voyageurs doivent surmonter la rencontre avec l'altérité alimentaire et culturelle, ils déploient donc certaines stratégies d'appropriation et de mise en scène de la flore exotique et de l'altérité alimentaire sur lesquelles nous allons nous pencher.

6.1.2 *L'exotisme alimentaire mis en scène : le défi identitaire de l'appropriation de plantes nouvelles*

Sous l'Ancien Régime, les étapes qui mènent à l'appropriation de nouvelles plantes alimentaires varient rarement d'un récit de voyage à un autre. Les voyageurs font d'abord l'expérience de la rencontre avec l'inconnu, puis ils recherchent ce qui leur est familier, enfin vient le moment de l'adaptation à la nouveauté, avec son lot de réactions et de stratégies d'appropriation face à des pratiques alimentaires qui sont celles des Amérindiens. En effet, avant d'être représentée seule, isolée, disséquée, inventoriée et maîtrisée par la machine coloniale française, la flore est décrite dans une perspective utilitaire, qui la montre donc le plus souvent dans sa relation avec l'homme, encore faut-il accepter de s'alimenter comme les Autochtones. De fait, tous ne l'acceptent pas avec la même aisance, si à son arrivée à La Nouvelle-Orléans Marie-Madeleine

¹⁹⁶⁶ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p 61.

¹⁹⁶⁷ ANOM.C14 89, n° 45 : « Observations sur les nouvelles limites de la Guyane française et sur le meilleur moyen à employer pour civiliser les Indiens de cette colonie, par J.-B. Leblond, habitant de la Guyane française, résidant à Paris, rue de Bagneux », 1802. Cité dans : Monique Pouliquen, *Les voyages de Jean-Baptiste Leblond, médecin naturaliste du roi 1767-1802. Antilles, Amérique espagnole, Guyane*, Paris, CTHS, 2001, p. 250.

Hachard déclare que « nous nous accoutumons à merveille aux vivres sauvages de ce pays »¹⁹⁶⁸, le récollet Louis Hennepin accepte de la chair d'élan et de porc-épic de la part d'une tribu iroquoise à condition de leur apprendre à tenir un potager et à manger à la française : « nous leur apprîmes même à manger, comme nous, de la soupe avec des legumes & des herbes »¹⁹⁶⁹.

De nombreux fruits ou légumes indigènes sont d'abord découverts parce que les voyageurs éprouvent la nécessité se nourrir, ils sont donc décrits par le prisme de leur consommation. Les auteurs sont nombreux à montrer les plantes en train d'être cueillies, coupées ou préparées par des Amérindiens ou des esclaves. Les enjeux à l'œuvre derrière cette mise en scène sont nombreux, mais ils convergent vers un but : l'appropriation et la soumission de la nature américaine. En 1658, dans son *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles*, Charles de Rochefort dessine le prunier d'Icaque¹⁹⁷⁰ [Fig.Rochefort 9] avec deux Amérindiennes, l'une est tournée vers l'arbuste et cueille une prune, alors que l'autre lui tourne le dos, armée d'un arc et de flèches, elle protège la cueillette. De fait, Rochefort explique que « ce fruit est fort doux, & tellement aimé de certains Sauvages [...] ceus qui ont voyagé parmy ces Peuples, ont remarqué que lorsque ces fruits sont en leur maturité, ils sont fort soigneus de s'en conserver la propriété »¹⁹⁷¹, les Français découvrent donc la grande valeur nourricière et gustative de ces prunes par l'entremise des Autochtones. De même, l'anacardier est représenté avec un Amérindien du Brésil [Fig.Rochefort 6] qui en collecte les noix de cajou dans un petit panier, car Rochefort explique que l'arbre ne fructifie qu'une fois par an et qu'il faut donc en conserver le fruit bienfaiteur : la mise en scène illustre la possibilité de faire des provisions. Le même auteur dessine enfin le manioc à côté d'un esclave qui en râpe l'une des racines [Fig.Rochefort 7] pour préparer de la cassave, alors communément consommée dans les Antilles, où les Français ont une main-d'œuvre servile à leur disposition. Décrire ou représenter des fruits en train d'être collectés ou des légumes en train d'être cultivés et cuisinés permet avant tout de montrer une nature disponible, prête à être transformée, cueillie et goûtée par les Français en voie de maîtriser les territoires colonisés. La démarche permet également d'imiter les usages

¹⁹⁶⁸ Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, sous la direction de Chantal Théry, *op. cit.*, p. 69-70.

¹⁹⁶⁹ Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale*, *op. cit.*, p. 36.

¹⁹⁷⁰ Le fruit est désormais connu sous le nom de prune de coton, il s'agit du fruit de l'icaquier, que l'on retrouve en effet principalement sur les côtes de l'Amérique centrale, dite tropicale, et dans les Antilles.

¹⁹⁷¹ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des Iles*, *op. cit.*, p. 56.

des Amérindiens, tout en mettant en scène l'altérité végétale de façon positive, car dans tous les cas, l'adaptation à la nourriture du continent est une nécessité qu'il faut accepter. Au regard de la nouveauté alimentaire, Louis Côté rappelle que « malgré le dégoût et le sentiment d'altérité »¹⁹⁷², les voyageurs n'ont en réalité « d'autre choix que de s'y adapter »¹⁹⁷³ et de faire preuve de pragmatisme. Au début du XVII^e siècle, certains auteurs évoquent cette nécessité qui les contraint à s'approprier des fruits et des légumes nouveaux, car la rencontre avec l'altérité des Amérindiens à travers leurs pratiques alimentaires est d'abord le lieu d'un malaise. Gabriel Sagard est sans doute l'un des auteurs qui rend mieux compte de la contrainte vécue lors du voyage, lorsqu'il déclare qu'« il falloit s'accoutumer à manger de tout ou bien mourir de faim »¹⁹⁷⁴. Dans son *Histoire du Canada*, le voyageur rapporte effectivement qu'à Québec, Champlain. « manquoit desja de pain, de vin, de sel, de beure »¹⁹⁷⁵ et de son côté, Sagard peine à s'adapter à un « manger de fort mauvaise grace & desgoutant jusques au dernier point »¹⁹⁷⁶.

À grande échelle, les débuts de la colonisation sont en effet difficiles du point de vue de l'alimentation : la nouveauté et l'altérité rebutent. De fait, la flore alimentaire impose une double appropriation, celle de la préparation des aliments et celle de la consommation. En 1664, depuis la Guyane, Antoine Biet résume toutefois très clairement l'adaptation qui a lentement lieu au cours du XVII^e siècle : « Quand on commence à s'établir dans une Isle, l'on mange tout ce qu'on y peut trouver, mais à present qu'elles sont bien establies, cela semble fort étrange »¹⁹⁷⁷. Pour autant, Biet explique que les graines de France « ont de la peine à y produire »¹⁹⁷⁸, de sorte que les colons et les voyageurs s'habituent en réalité à certaines plantes américaines qui deviennent donc usuelles, principalement par nécessité. Il rapporte ainsi qu'en Guyane, « on mange [des] Patates en diverses façons, cuittes à l'eau, rosties sous la cendre, mais elles sont bien meilleures fricassées, & mises à

¹⁹⁷² Louise Côté, « Alimentation et altérité : autour du Grand Voyage du Pays des Hurons de Gabriel Sagard », art. cit., p. 73.

¹⁹⁷³ *Id.*

¹⁹⁷⁴ Gabriel Sagard, *Le grand voyage du pays des Hurons*, édition critique par Jack Warwick, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 300.

¹⁹⁷⁵ Gabriel Sagard, *Histoire du Canada*, édition critique par Marie-Christine Pioffet, *op. cit.*, p. 447.

¹⁹⁷⁶ *Ibid.*, p. 118.

¹⁹⁷⁷ Antoine Biet, *Voyage de la France Equinoxiale*, *op. cit.*, p. 323.

¹⁹⁷⁸ *Ibid.*, p. 334.

la pimentade [...] les Sauvages en usent beaucoup, & s'en servent au lieu de sel »¹⁹⁷⁹. Rapidement, les voyageurs parviennent à s'acclimater à de nouveaux goûts, ces derniers font certains compromis et renoncent progressivement à leur confort. Pour autant, comment dissocier les nouvelles plantes nourricières et leur préparation des peuples qui les consommaient avant l'arrivée des Français ? Les plantes nourricières indigènes sont effectivement découvertes dans un contexte souvent indissociable de l'état de nature des Amérindiens. Comme le formule Stéphanie Chaffray, qui s'est intéressée au discours ethnographique dans les récits de voyage en Nouvelle-France, nous allons voir comment les relateurs mettent en scène les fruits et les légumes pour tenter de comprendre « à quoi aboutissent cette rencontre et cette tension entre la confrontation et l'adaptation »¹⁹⁸⁰. Les descriptions de plantes comestibles, tout comme les descriptions portant sur le paysage américain¹⁹⁸¹, sont le lieu d'un discours identitaire qui vise à affirmer la supériorité française et à mettre à distance l'altérité par la création d'une nouvelle catégorie de végétaux : les plantes exotiques.

Contrairement aux autres végétaux indigènes, les plantes alimentaires sont les seules à faire l'objet d'une mise en scène particulière dans les récits de voyage, notamment à travers les images. Certains végétaux sont à la fois au cœur de descriptions savantes et à la fois au centre d'un discours ethnographique qui se déploie tout particulièrement dans l'iconographie des récits de voyage. L'enjeu est d'atteindre deux finalités : montrer d'une manière didactique comment cuisiner ou consommer les plantes nouvelles et les déraciner progressivement de leur environnement, tout en déposant les Amérindiens de leurs savoirs. En effet, les récits de voyage ont vocation à servir de guides pratiques ou de comptes rendus, mais ils doivent également instruire et plaire aux lecteurs. Les relateurs sélectionnent, décrivent et représentent donc des fruits ou des légumes susceptibles de remplir ces différents mandats. Myriam Marrache-Gouraud remarque qu'au-delà de l'inventaire, la botanique n'est pas figée : « ses fonctions sont variées [...] il importe de s'interroger sur la façon dont la relation de voyage construit l'objet botanique en l'insérant dans son discours global et sur la manière dont, réciproquement, la botanique sert le discours

¹⁹⁷⁹ *Ibid.*, p. 335.

¹⁹⁸⁰ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 252.

¹⁹⁸¹ *Supra*, Chapitre 5, 5.2.

global »¹⁹⁸². Dans ce contexte, le maïs, la pomme de terre, ou encore l'ananas intéressent les voyageurs autant que les graveurs, qui contribuent non seulement à les rendre usuels, mais ces derniers créent surtout des objets exotiques. Tout comme certains végétaux sont amenés à faire partie du paysage agricole américain et à vanter l'agriculture coloniale, la consommation de certaines plantes alimentaires doit convoquer l'exotisme du Nouveau Monde : un nouveau prisme positif et profondément colonial par lequel représenter la nature américaine, tout comme ses premiers habitants.

La notion d'exotisme est créée précisément par les voyageurs de l'époque moderne pour s'approprier des plantes américaines tout en les maintenant à distance par le recours à leur mise en scène entre le proche et le lointain ou entre l'étranger et le familier, afin de les rendre évocatrices de leur territoire d'origine et de l'espace colonial. Les historiens¹⁹⁸³ prêtent à Rabelais l'entrée dans la langue française du mot « exotique » en 1552 dans le *Quart Livre*. Ce qui est exotique désigne alors des marchandises de l'île de nulle part de Medamothi. Le mot « exotique » se répand ensuite au XVIII^e siècle, comme l'indique le *Dictionnaire* de Trévoux qui définit le terme pour la première fois en 1771 :

Il ne se dit guère que dans la didactique, & signifie, étranger [...] il ne se faut pas servir de termes exotiques & barbares. Il se dit aussi en Botanique : une plante exotique, est une plante étrangère, telles que celles qu'on apporte de l'Amérique, des Indes Orientales, & qui ne croissent point en Europe¹⁹⁸⁴.

Dans les récits des voyageurs de notre corpus, l'inverse d'une plante indigène est une plante exotique. Dans ce contexte, la transformation de plantes nourricières en objets exotiques est un enjeu de premier plan, car l'acceptation totale de l'altérité alimentaire est difficile à atteindre. L'exotisme réconcilie l'émerveillement et la réticence simultanés des voyageurs, Frank Lestringant explique alors que « l'exotique contient en soi une déception potentielle »¹⁹⁸⁵, il est fait « d'un

¹⁹⁸² Myriam Marrache-Gouraud, « Enjeux idéologiques du discours sur les plantes dans le récit de voyage. Exemple de la banane et de l'ananas », dans Marie-Christine Pioffet (dir.) avec la collaboration d'Andreas Motsch, *Écrire des récits de voyage [...]*, op. cit., p. 207-208.

¹⁹⁸³ Voir : Frank Lestringant, « L'exotisme en France à la Renaissance de Rabelais à Léry », dans Dominique de Courcelles (éd.), *Littérature et exotisme XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 1997, p. 5-16.

¹⁹⁸⁴ Entrée « Exotique », *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, vol. 3, p. 978.

¹⁹⁸⁵ Frank Lestringant, « L'exotisme en France à la Renaissance de Rabelais à Léry », dans Dominique de Courcelles (éd.), *Littérature et exotisme XVI^e-XVIII^e siècle*, op. cit., p. 10.

mélange intime d'émerveillement et de déception »¹⁹⁸⁶. Le goût des Français reste en effet supérieur et sert de modèle, même lorsque la nécessité force à s'adapter, de sorte que l'exotisme stigmatise la nouveauté et opère toujours « un retour du lointain vers le proche »¹⁹⁸⁷. La stigmatisation de certaines pratiques alimentaires, de certains peuples et de leur nourriture sont l'aboutissement du discours politique et économique sur les plantes, qui permettent d'allier « l'émerveillement à la méconnaissance »¹⁹⁸⁸. Anaïs Fléchet et Faustine Régnier sont deux historiennes qui ont travaillé séparément sur la notion d'exotisme, la première s'est penchée sur l'apparition du substantif pour tenter d'en faire un objet d'histoire, tandis que la seconde s'est intéressée à l'exotisme culinaire à l'époque contemporaine¹⁹⁸⁹. Toutes deux ont défini les caractéristiques de l'exotisme, qui est surtout apparu dans le domaine de la botanique, de la consommation de produits nouveaux et qui a eu une influence sans précédent sur l'appréhension de ce qui est étranger. Selon Anaïs Fléchet, les mécanismes de l'exotisme sont les suivants :

Pour être exotique, un plat ou un aliment doit être mis à une juste distance entre altérité et ipsité ; suffisamment différent pour susciter l'intérêt, mais pas trop différent sous peine de devenir incompréhensible. L'exotisme procède non d'une altérité radicale, mais d'un va-et-vient entre l'étranger et le familier. À la distance est associé le mouvement : celui des bateaux qui transportent des marchandises exotiques, celui du voyageur qui découvre des pays exotiques, celui de la littérature, celui de la cuisine [...] qui sont, avant toute chose, des invitations au départ¹⁹⁹⁰.

Dans les descriptions et les illustrations des récits de voyage de notre corpus, les plantes alimentaires se retrouvent donc mises à distance d'une façon unique. Comme le souligne Faustine Régnier, « travailler sur l'exotisme [culinaire], c'est s'intéresser à la production d'un discours : c'est donc l'observation d'un phénomène de réception ainsi que l'analyse de l'élaboration de discours et de systèmes de représentations »¹⁹⁹¹.

Dès les XVI^e et XVII^e siècles, certains fruits et légumes tels que l'ananas, la noix de coco ou la goyave semblent destinés à incarner le continent américain et à symboliser l'exotisme de la

¹⁹⁸⁶ *Ibid.*,

¹⁹⁸⁷ *Ibid.*,

¹⁹⁸⁸ Anaïs Fléchet, « L'exotisme comme objet d'histoire », *Hypothèses*, 2008, vol. 11, p. 25.

¹⁹⁸⁹ Voir : Faustine Régnier, *L'exotisme culinaire. Essai sur les saveurs de l'Autre*, Paris, Presses universitaires de France, 2004 ; Anaïs Fléchet, « L'exotisme comme objet d'histoire », art. cit.

¹⁹⁹⁰ Anaïs Fléchet, « L'exotisme comme objet d'histoire », art. cit, p. 17.

¹⁹⁹¹ Faustine Régnier, *L'exotisme culinaire. Essai sur les saveurs de l'Autre*, op. cit., p. 3.

quatrième partie du monde. Sans grande surprise¹⁹⁹², le maïs figure au premier rang des plantes les plus représentées dans les récits de voyage, au sein desquels il devient rapidement évocateur de l'agriculture florissante de la Nouvelle-France. Le blé d'Inde est souvent davantage représenté par le prisme de sa culture ou de sa préparation et associé à un discours ethnographique qu'à un discours savant. Dans les différents écrits de Champlain., le maïs fait partie des plantes associées aux Amérindiens qui le cultivent, qui le cueillent, qui savent en tirer de la farine et le cuisiner. Toutes ces étapes sont documentées par les explorateurs, de sorte que la plante rend rapidement compte de la manière dont « l'exotisme valorise non un contenu stable, mais un pays ou une culture définis exclusivement par le rapport que l'observateur entretient avec eux »¹⁹⁹³. Le regard que les Français posent sur le maïs témoigne en effet de la recherche d'une plante comestible rentable et nourricière, qui assurerait le bon développement et la subsistance de la colonie. En même temps, le maïs devient le symbole d'une appropriation réussie des pratiques culinaires amérindiennes. Grâce à la plante, les relations entre les Français et les Autochtones sont sciemment mises en scène pour donner l'impression que ces derniers partagent volontiers leurs mets ou leurs savoirs faire, tout en aidant les colons à subsister et à s'installer durablement en Amérique. Selon Stéphanie Chaffray, l'alimentation, en particulier la description de certaines plantes comme le blé d'Inde, est loin d'être « un sujet anodin dans la relation de voyage. Elle révèle une tension dans le rapport à l'autre et au territoire, entre une volonté de rapprochement et de distanciation, de déracinement et de sédentarisation »¹⁹⁹⁴.

Dans les récits de voyage des XVII^e et XVIII^e siècles, les céréales, les fruits et les légumes exotiques alimentaires sont souvent utilisés pour illustrer des alliances, tout comme l'adaptation à la nature américaine. La nourriture est utilisée « pour renforcer le lien colonial et prendre possession du territoire »¹⁹⁹⁵. En 1619, Champlain. met déjà le maïs en scène tel un légume¹⁹⁹⁶ offert aux colons par les Autochtones. Dans les *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle*

¹⁹⁹² *Supra*, Chapitre 5, 5.3, 5.3.1, a).

¹⁹⁹³ Anaïs Fléchet, « L'exotisme comme objet d'histoire », art. cit, p. 21-22.

¹⁹⁹⁴ Stéphanie Chaffray, « Alimentation et colonisation en Nouvelle-France à travers les représentations viatiques », dans Alain Beaulieu et Stéphanie Chaffray (dir.), *Représentation, métissage et pouvoir. La dynamique coloniale des échanges entre Autochtones, Européens et Canadiens (XVI^e-XX^e siècle)*, Québec, Presses universitaires de Laval, 2012, p. 295.

¹⁹⁹⁵ *Id.*

¹⁹⁹⁶ Il nous paraît nécessaire de souligner que le maïs présente la particularité d'être considéré comme une céréale lorsqu'il est cultivé, or dès qu'il est préparé il entre dans la catégorie botanique des légumes.

France, deux gravures assurent un rôle didactique dans la relation, parce qu'elles créent une invitation à la rencontre avec l'autre et son environnement : « la représentation des pratiques alimentaires amérindiennes montre l'imbrication de l'observation et de l'expérience des voyageurs »¹⁹⁹⁷. Les gravures [**Fig. Champlain 5** et **Fig. Champlain 6**] réalisées par Collet¹⁹⁹⁸ d'après les descriptions de l'auteur montrent chacune quatre Amérindiens par planche, accompagnés de leurs attributs désignés par une lettre renvoyant à une description dans le récit, qui sert de légende. Dans les deux cas, les plantes sont le prétexte de la rencontre avec les peuples représentés. La première gravure [**Fig. Champlain 5**] donne à voir un Autochtone avec une massue ou encore avec des raquettes, Champlain. introduit des descriptions sur leurs mœurs ou sur leurs vêtements en partant de la rencontre avec leurs pratiques alimentaires. En effet, l'auteur explique qu'« il est vrai que proche du lac des Attigouautan nous trouvâmes des bleds d'Inde en petite quantité, où nos Sauvages furent prendre des sitrouilles qui nous semblerent bonnes, car nos vivres commençoient à nous faillir »¹⁹⁹⁹. Alors que le voyageur dit rencontrer le peuple des « cheveux relevez »²⁰⁰⁰, il demande à leur chef de lui présenter les richesses de son territoire et il se trouve que ces dernières sont nourricières : « je l'entretins sur ce qui estoit de son païs, qu'il me figura avec du charbon sur une escorce d'arbre. Il me fist entendre qu'ils estoient venus en ce lieu pour faire secherie de ce fruict appellé bluës, pour leur servir de manne en hyver »²⁰⁰¹. Plus loin, il évoque le maïs : « je fus visiter leurs bleds d'Inde [...] ils nous reçurent fort amiablement, nous

¹⁹⁹⁷ Stéphanie Chaffray, « Alimentation et colonisation en Nouvelle-France à travers les représentations viatiques », dans Alain Beaulieu et Stéphanie Chaffray (dir.), *Représentation, métissage et pouvoir [...]*, op. cit., p. 294.

¹⁹⁹⁸ Nous n'avons aucune information relative aux gravures des *Voyages et découvertes faites en la nouvelle France* de 1619, mais il nous semble que les illustrations des ouvrages de Champlain ou qui ont été attribués à l'auteur pourraient faire l'objet d'une étude fouillée. Dans le cas de l'édition de 1619, il apparaît que Claude Collet, qui est l'éditeur de l'ouvrage, soit à l'origine des gravures. Au cours du XVII^e siècle, Collet aurait eu une carrière de graveur d'ouvrages d'orfèvrerie et d'éditeur. Ce dernier aurait fréquemment collaboré avec un certain Louis Cossin avec lequel il a parfois été confondu. Dans tous les cas, le choix du graveur n'a sans doute pas été le fruit du hasard, étant donné que les ouvrages de Champlain sont gravés d'après des dessins du voyageur à l'influence importante sur les ouvrages des générations ultérieures. Selon François-Marc Gagnon, il est nécessaire de rappeler que « Samuel de Champlain devrait être considéré sinon comme [le] premier peintre [de la Nouvelle-France], du moins comme [son] premier dessinateur. Ses livres sont illustrés de cartes enluminées et de gravures faites à partir de ses dessins », dans François-Marc Gagnon et Nicole Cloutier, *Premiers peintres de la Nouvelle-France*, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1976, t. I, p. 6. À propos de Collet, voir : Marianne Grivel, *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, op. cit., p. 206.

¹⁹⁹⁹ Samuel de Champlain, *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle France*, Paris, Collet, 1619, fol. 21r et fol. 21v.

²⁰⁰⁰ Il s'agit du peuple des Andatahouates.

²⁰⁰¹ Samuel de Champlain, *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle France*, Paris, Collet, 1619, fol. 21r et fol. 22r.

faisant festin de leur pain, sitrouilles, & poisson »²⁰⁰². Il raconte encore que les Amérindiens leur font « la meilleure chere qu'ils pouvoient de leurs bleds d'Inde en plusieurs façons »²⁰⁰³. La recherche de nourriture est le prétexte de la rencontre avec différents peuples et leurs pratiques alimentaires, que Champlain tente de s'approprier par le texte et par l'image. La seconde illustration [**Fig. Champlain 6**] présente à nouveau quatre Amérindiens, dont le relateur décrit les vêtements et met en scène la cuisine du maïs, qui devient un attribut de ces peuples desquels les Français se rapprochent par la nourriture. Sur la gravure, la femme désignée par la lettre F tient en effet un épi de maïs dans sa main droite, qu'elle semble présenter au lecteur, tandis que l'Amérindienne désignée par la lettre H pile la céréale :

Ils prennent le bled d'Inde bien sec le font greller dans les cendres, puis le pilent, & le reduisent en farine, comme l'autre cy-devant, lequel ils conservent pour les voyages qu'ils entreprennent, tant d'une part que d'autre, lequel Migan faict de ceste façon est le meilleur, à mon goust. En la [...] figure H. se voit comme les femmes pilent leurs bleds d'Inde²⁰⁰⁴.

Le maïs fait d'autant plus l'objet d'une appropriation de la part des Européens qu'il permet ici la continuation du voyage. Dans les récits de l'époque moderne, la plante est de plus en plus amenée à être associée à d'autres végétaux qui encouragent les Français à s'établir en Amérique et à repousser les limites de leur empire. Dans sa relation de voyage dans le Pays d'en Haut, Lamothe Cadillac semble décrire directement les planches du récit de Champlain., pour l'auteur, la préparation et la consommation du maïs lient les Français et les Autochtones. Lamothe Cadillac décrit de façon rarement aussi détaillée le processus d'obtention de la farine de blé d'Inde, à la cuisine de la sagamité dont « les François et les Sauvages se nourrissent. Voicy ce qu'on fait »²⁰⁰⁵. Le voyageur raconte en insistant sur un savoir commun que :

On scie un gros arbre, et on fait une bille d'environ 3 pieds de long ; on la creuse d'environ 2 pieds, à peu près comme un mortier. On fait ensuite avec du bois dur un pilon de 5 pieds de long ; on met après cela du bled d'Inde dans cette pile et on l'écrase à force de coups de pilon. Après qu'il est suffisamment pilé, on le vanne, et le son en est séparé, si bien qu'il ne reste que le gru, que l'on sasse pour en oster la farine ; cela fait que ce gru demeure tout pur, net et blanc comme du ris. On le met bouillir dans une marmite ou chaudière avec de l'eau, et en mesme temps on fait cuire du poisson blanc dans une autre chaudière, et lorsqu'on voit que le gru est à demy cuit, on oste le poisson et on le délaye avec le bouillon du gru, qui se réduit en eau blanche comme du lait ; on le jette ensuite dans

²⁰⁰² *Ibid.*, fol. 24v et fol. 25r.

²⁰⁰³ *Ibid.*, fol. 25v.

²⁰⁰⁴ *Ibid.*, fol. 81r et fol. 81v.

²⁰⁰⁵ Antoine de Lamothe Cadillac, « Relation du Sieur de Lamothe Cadillac, Capitaine en pieds ayant une compagnie de la marine en Canada ci-devant commandant de Missilimakinac et autres postes dans les pays éloignés où il a été pendant 3 années », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer [...]*, op. cit., t. V, p. 81.

la marmite, et avec une mouvette on le remuë, de mesme qu'on fait le ris, jusqu'à ce qu'il soit entièrement cuit²⁰⁰⁶.

La description du voyageur a tout d'un véritable mode d'emploi qu'il enrichit de commentaires sur les mœurs autochtones : « Comme la coustume du pays est d'avoir chacun son plat, chacun remplit le sien de cette soupe, que les Sauvages appellent Sagamité, c'est-à-dire diverses choses meslées ensemble pour les manger »²⁰⁰⁷. Lamothe Cadillac introduit son lecteur à la sagamité par sa préparation, puis il en évoque la recette, avant d'en détailler les bienfaits. Comme beaucoup d'autres voyageurs, il n'est pas convaincu par le goût de la sagamité, mais il en valorise et il en exagère les bienfaits :

Cette nourriture n'est point friande, mais elle est assurément très-saine, car elle tient toujours le ventre libre, et elle est très-apéritive, car on urine jusqu'à cinquante fois par jour, et si jamais on ne mangeoit autre chose, on ne seroit jamais altéré, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs qui ont passé des mois entiers sans penser à boire [...] Le soir on mange du poisson à toutes sauces, frit, rosty, bouilly, boucané, ou en ragoust ; on n'a ny huile ny beurre, mais on a de la graisse [...] dans le fond je crois que cette sauce est aussi bonne que celle des Chartreux ou des Minimes²⁰⁰⁸.

De même, le maïs fait partie de ces plantes et de ces mets qui servent à évoquer l'ailleurs américain et à faire le lien entre les Amérindiens et les Français, ainsi qu'entre les deux Amériques. Du Chili au Canada, la plante nourrit les Français tout en incitant ces derniers à constater que les peuples du Nouveau Monde ont des pratiques culinaires et des savoirs utiles qui guident les voyageurs. La mise en scène des plantes nourricières auxquelles les Français s'habituent bien, à commencer par le maïs, se généralise à l'échelle de notre corpus d'étude au cours du XVIII^e siècle. La gravure qui illustre le mieux cette mise en scène de la flore exotique provient des *Mœurs des sauvages américains* de Lafitau, datant de 1724. Dans le troisième volume de l'ouvrage, nous trouvons en effet une gravure qui donne à voir des Amérindiens de l'Amérique Méridionale et Septentrionale, qui est divisée en deux grandes parties distinctes [**Fig.Lafitau 1724 3**]. Au premier plan, les aliments qui servent de base à l'alimentation des Autochtones sont le maïs, le manioc et la pomme de terre, situés dans la partie gauche de la gravure, tandis que dans la partie droite se trouvent les outils qui servent à les préparer : des presses pour gratter le manioc et les pommes de terre afin d'en faire de la farine, ainsi qu'un genre de chaudron avec l'instrument qui sert à y piler

²⁰⁰⁶ *Ibid.*, p. 82.

²⁰⁰⁷ *Id.*

²⁰⁰⁸ *Ibid.*, p. 82-83.

le maïs. Au second plan, tous les aliments et les outils sont en train d'être utilisés, principalement par des Amérindiennes qui râpent, cuisent et écrasent ou pilent les plantes. Alors que l'arrière-plan présente un paysage sans grand marques particulières, les plantes et leur cuisine situent la gravure à la fois dans les Antilles et à la fois au Canada. De même, la représentation des Amérindiens²⁰⁰⁹ sert une visée didactique, étant donné que l'enjeu n'est pas de simplement présenter leurs mœurs, mais de montrer leur nourriture et les techniques de préparation des plantes choisies avec soin. Comme le remarque Stéphanie Chaffray, « l'organisation de l'image montre ainsi la nature encyclopédique de la planche axée sur la connaissance des produits et des techniques »²⁰¹⁰. La figure féminine du centre de la composition, qui est en train de piler de la farine de blé d'Inde, nous est familière car nous souhaitons souligner qu'il s'agit d'une reprise quasi exacte de la gravure de Champlain [**Fig. Champlain 6**]²⁰¹¹.

La mise en scène du maïs, du manioc et de la pomme de terre témoigne d'une sélection systématique et pratique de végétaux nourriciers que les Français apprennent à maîtriser, de leur culture à leur préparation. Lafitau décrit autant les manières de préparer la nourriture que les spécimens eux-mêmes, auxquels il dédie des sections de son récit de voyage. Au regard des Caraïbes, l'auteur a notamment utilisé les écrits de Du Tertre²⁰¹². Les deux Amériques se trouvent réunies pour les besoins de cette gravure tout comme dans le texte, où le voyageur mélange les plantes nourricières de la vallée du Saint-Laurent et de l'arc antillais pour donner à voir un espace colonial français unifié. À propos du maïs, Lafitau rapporte que « les Français l'aiment beaucoup, & les Sauvages ne manquent pas d'en faire un régal aux personnes qui les visitent, & qu'elles veulent distinguer »²⁰¹³ : la plante incarne ainsi la supériorité des Français tout en scellant des alliances. Le jésuite insiste sur la nécessité de se nourrir, mais les légumes mentionnés servent à évoquer bien plus que l'acte de manger : « Outre la racine de Manioc, & le bled d'Inde, l'Amérique

²⁰⁰⁹ Nous renvoyons ici à l'interprétation de Stéphanie Chaffray, qui s'est tout particulièrement intéressée à la représentation des Autochtones au sein de cette gravure : Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 255.

²⁰¹⁰ *Id.*

²⁰¹¹ Nous avons également relevé une figure très similaire dans l'*Historiae Canadensis* de François Du Creux [**Fig. Du Creux 1**] : au cœur d'un paysage canadien, une Amérindienne égrène le maïs, tandis qu'une autre le pile pour en obtenir de la farine.

²⁰¹² Il mentionne les écrits du missionnaire à plusieurs reprises, par exemple, voir : Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 3, p. 84.

²⁰¹³ *Ibid.*, p. 85.

Méridionale fournit encore un nouveau secours à ses Habitans dans les Patates, lesquelles peuvent tenir lieu de pain, & sont une si excellente nourriture, qu'on a observé, que ceux qui en usent, sont ordinairement gras »²⁰¹⁴. Les plantes rapprochent les deux Amériques que les voyageurs s'approprient. Au regard du manioc et du maïs, il ajoute que les Amérindiens en « font aussi de cette farine de Manioc, de même que de celle du Bled d'Inde, une sorte de bouillie [...] On la nomme Mangant au Brésil, & c'est la même chose que la Sagamité des Américains Septentrionaux »²⁰¹⁵. Selon Myriam Marrache-Gouraud, qui s'est intéressée à la question de la curiosité dans les gravures de l'ouvrage de Lafitau, la disposition des plantes doit en effet nous interpeller du point de vue de leur mise en scène : « l'objet est [en effet] promené à sa guise par le porteur du discours »²⁰¹⁶. Chez Lafitau, l'historienne relève un procédé unique « de représentation figurée, et qui semble être ici spécifique à l'objet exotique. C'est le cas de l'objet que l'on pourrait dire « suspendu », extrait de son contexte comme dans un cartouche, un aparté à même la planche qui met en scène son fonctionnement »²⁰¹⁷.

Dans les relations de voyage, que ce soit dans les descriptions ou dans les images, la flore s'insère autant dans la narration qu'elle s'échappe du fonctionnement global de l'œuvre. Plus précisément et pour reprendre les termes de Myriam Marrache-Gouraud, les plantes alimentaires racontent simultanément l'histoire des mœurs des Amérindiens et des mœurs des Européens qui s'intéressent à l'étrangeté, à la nouveauté et aux qualités des fruits et des légumes du Nouveau Monde. Le procédé de mise en scène des plantes américaines et de leur préparation est le même dans la gravure qui donne à voir la culture du maïs et l'extraction du suc des érables [Fig.Lafitau 1724 2] chez Lafitau. L'illustration est divisée en trois parties distinctes, à l'arrière-plan nous reconnaissons du blé d'Inde en train d'être semé. Au premier plan et au centre, à droite, des Amérindiennes remplissent leursalebasses de sirop d'érable dont le graveur met en image le processus d'extraction du suc, alors qu'à gauche, une femme épluche du maïs et l'écrase. Enfin, derrière cette dernière, une autre Amérindienne cuisine les galettes de maïs préparées par la première, suivant la méthode décrite par Lafitau : « les Sauvagesses font cuire leur bled d'inde en

²⁰¹⁴ *Ibid.*, p. 93.

²⁰¹⁵ *Id.*

²⁰¹⁶ Myriam Marrache-Gouraud, « Lafitau au miroir de la curiosité », dans Mélanie Lozat et Sara Petrella (dir.), *La Plume et le calumet. Joseph-François Lafitau et les "sauvages américains"*, op. cit., p. 199.

²⁰¹⁷ *Id.*

guise de Pralines dans leur syrop d'Erable, & elles mêlent leur sucre broyé avec les farines groulées, dont elles font les provisions pour tous leurs voyages. Cette farine s'en conserve mieux, & est beaucoup plus agréable »²⁰¹⁸. Encore une fois, l'illustration et la description assurent une fonction didactique : une bonne préparation du maïs et du sucre d'érable garantirait un voyage prolongé voire plus confortable, car certains végétaux sont transformés en commodités appréciées des Européens.

La mise en scène des plantes alimentaires sert différentes causes, d'un côté l'enjeu est utile et pratique, d'un autre les voyageurs créent des objets exotiques directement évocateurs de l'espace parcouru et colonisé. Les plantes sont utilisées pour rendre compte de l'enracinement des Français en Amérique, de leur adaptation à de nouvelles pratiques culinaires et de leur capacité d'appropriation d'aliments voués à devenir usuels et familiers, tout en étant maintenus à une juste distance étant donnée leur appartenance d'origine. L'exemple particulièrement élaboré des gravures de la relation de voyage de Lafitau, qui rassemble les deux Amériques sur la même page, confirme la déclaration de Gilbert Chinard selon laquelle, s'il y a un exotisme américain : « exotisme méridional et exotisme septentrional présentent tant de ressemblances et leurs influences respectives sur le mouvement des idées se confondent si bien qu'on est en droit de les réunir »²⁰¹⁹. De fait, d'une région colonisée à une autre, il apparaît que « nous trouverons les mêmes enthousiasmes et les mêmes préventions, les mêmes illusions et la même naïveté, les mêmes théories et le même optimisme »²⁰²⁰. De la Nouvelle-France aux Antilles, la représentation de plantes alimentaires est parfois associée à des scènes de pêche, de chasse, ou de préparation de viandes et de poissons. Les deux types d'illustrations contribuent à rendre les productions du Nouveau Monde exotiques et à les associer par ce biais. Comme bon nombre de contemporains, dans son *Histoire de l'Isle de Caienne*, le chevalier de Milhau consacre une partie de sa relation de voyage à la « nourriture des Indiens »²⁰²¹, qui donne lieu à deux dessins. Le premier [Fig.de Milhau 3] donne à voir du poisson en train d'être grillé par deux Autochtones avec, au premier plan dans le coin inférieur gauche, ce qui semble être une pile de pommes de terre qui sont

²⁰¹⁸ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 3, p. 143.

²⁰¹⁹ Gilbert Chinard, *L'Amérique et le rêve exotique [...]*, op. cit., p. 1-2.

²⁰²⁰ *Ibid.*, p. 2.

²⁰²¹ BCMNH.N.Ms 2131 : « Voyage de l'auteur de La Rochelle à Cayenne », chevalier de Milhau, 1732, p. 27.

toujours cuites de cette manière ; la composition de la planche n'est pas sans rappeler une gravure de De Bry donnant à voir la manière de préparer le poisson [Fig.De Bry 9]. Le second dessin [Fig.de Milhau 4] représente deux Amérindiennes en train de préparer à manger, notamment du maïs : l'illustration est une reprise quasi identique d'une gravure de De Bry montrant la « Manière de prendre les repas » [Fig.De Bry 11] des Autochtones de la Virginie. En guise de description de ces dessins à caractère ethnographique, de Milhau explique que :

Leur nourriture ordinaire est le Calalou²⁰²², langou. Les patates, les ignames. Les crabes, le poisson boucané et fraix le gibier de toutes les espèces et le maïs qu'ils ont soin de semer ils en rotissent les épis tous entiers devant le feu quand il est vert et rempli de lard ils en mangent avec un plaisir extrême il faut avouer aussi que c'est un manger agréable et Delicat²⁰²³.

Le voyageur émet un jugement positif face aux plantes de la Guyane, qui sont consommées d'une manière qu'il apprécie personnellement. Ce dernier ajoute d'ailleurs que l'occupation principale des peuples qu'il rencontre est la chasse, la pêche, ou l'agriculture : « les Indiens s'occupent à cultiver leurs vivres qui sont le manioc les ignames, les patates, le maïs [...] »²⁰²⁴.

De manière générale, l'enjeu est de montrer que les Autochtones cultivent et cuisinent des vivres qui présentent de nombreux intérêts pour les Français, certaines plantes sont donc de plus en plus associées au continent et à ses habitants. D'après Stéphanie Chaffray, « la description des aliments permet de faire l'éloge de la richesse des colonies et celle des pratiques culinaires de mettre l'autre à l'écart »²⁰²⁵ : les Amérindiens feraient don de leurs savoirs qui sont ensuite assimilés par les colons. En même temps, une autre fonction de ces représentations résiderait, selon nous, dans l'insistance des voyageurs sur l'état de nature des Autochtones, qu'il faudrait soumettre aux mœurs françaises au même titre que la flore indigène. Dans les récits de voyage de la période, l'idée de mettre au travail des peuples qui considèrent la chasse et l'agriculture comme un passe-temps est persistante. Comme le souligne Jean-Baptiste Leblond, ce qui caractérise un cultivateur français par opposition à un Amérindien guyanais, c'est que le Français « est obligé de travailler

²⁰²² Il s'agit d'un genre de gombo, une soupe ou un ragoût à base de poisson, de crabes, de viande et de pommes de terre. Malgré la copie des gravures de De Bry, qui inspirent encore largement les voyageurs du XVIII^e siècle, les pratiques alimentaires décrites et représentées sont bien celles de la région visitée par de Milhau.

²⁰²³ BCMNH.N.Ms 2131 : « Voyage de l'auteur de La Rochelle à Cayenne », chevalier de Milhau, 1732, p. 27.

²⁰²⁴ *Ibid.*, p. 30-31.

²⁰²⁵ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 288.

toute l'année pour se nourrir et vêtir »²⁰²⁶. Certes, les Autochtones guident les Européens, mais ces derniers doivent également « changer d'état »²⁰²⁷, pour les auteurs du XVIII^e siècle : l'adaptation des voyageurs et des colons implique la soumission implicite des Amérindiens. Les Français entendent en effet modifier profondément et durablement les mœurs des peuples présents sur les territoires colonisés. Bien que dépendants de savoirs faire culinaires ou botaniques autochtones et quoiqu'obligés de consommer des plantes indigènes, les voyageurs assimilent subtilement les Amérindiens à leur main d'œuvre servile par la mise en scène de la préparation de plantes nourricières, en particulier celle du manioc. La gravure de Lafitau qui donne à voir les « Ménages des Sauvages de l'Amérique Méridionale et Septentrionale » [**Fig.Lafitau 1724 3**] doit à nouveau attirer notre attention, car celle-ci n'a jamais²⁰²⁸ été rapprochée des gravures du *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique* de Jean-Baptiste Labat. Pourtant, le graveur des *Mœurs* de Lafitau a copié à l'identique une planche très explicite de l'ouvrage du dominicain, celle des étapes de la préparation du manioc par des esclaves de plantations françaises dans les Antilles [**Fig.Labat 1722 15**]. Tout le premier-plan de la gravure de Lafitau [**Fig.Lafitau 1724 3 détail**] incorpore au détail près la presse pour faire des farines, les râpes, le pilon et le manioc représentés par Labat²⁰²⁹. De même, les figures de la « Négrresse qui gratte le manioc », de la « Négrresse qui passe la farine », du « Nègre qui grage le Manioc » et de la « Négrresse qui fait la Cassave » du *Nouveau voyage* de Labat ont été copiées avec minutie par le graveur de Lafitau, pour le compte duquel les esclaves noirs ont été remplacés par des Amérindiens et des Amérindiennes vêtus à la manière de la main-d'œuvre servile des Caraïbes. La mise en scène de l'exotisme alimentaire sous-tend la domination inébranlable de la puissance coloniale française à l'égard de la nature américaine et par conséquent, de son emprise sur le corps amérindien.

²⁰²⁶ ANOM.C14 89, n° 45 : « Observations sur les nouvelles limites de la Guyane française et sur le meilleur moyen à employer pour civiliser les Indiens de cette colonie, par J.-B. Leblond, habitant de la Guyane française, résidant à Paris, rue de Bagnaux, 1802 ». Cité dans : Monique Pouliquen, *Les voyages de Jean-Baptiste Leblond, médecin naturaliste du roi 1767-1802. Antilles, Amérique espagnole, Guyane, op. cit.*, p. 249.

²⁰²⁷ *Id.*

²⁰²⁸ À notre connaissance, aucune étude des gravures de l'ouvrage de Lafitau qui se focaliserait sur les emprunts iconographiques réalisés par leur graveur n'a été réalisée. De plus, les travaux de Labat et de Lafitau, quoique publiés à deux années d'intervalle, sont très rarement comparés.

²⁰²⁹ Si Jean-Baptiste Labat dessine vraisemblablement la majorité de ses illustrations, elles sont gravées par Pierre-François Giffart, un libraire et marchand d'estampes d'influence dans les cercles parisiens de l'édition de récits de voyage et de traités savants. Il est donc permis de formuler l'hypothèse selon laquelle les gravures de l'ouvrage du dominicain ont fait l'objet d'une très large circulation et qu'elles ont pu donner lieu à de nombreuses copies au cours du XVIII^e siècle.

Sur la même période en Amérique du Sud, les planches de botanique de la *Relation du voyage de la mer du Sud* de Frézier côtoient également des cartes et des gravures ethnographiques. Tout concourt à mettre en scène un territoire disponible, qui regorge de richesses variées auxquelles les Européens pourraient s'adapter et dont ils pourraient profiter. Les éléments constitutifs d'une économie et d'une industrie coloniale florissante sont mis en avant, comme avec les lamas aussi appelés moutons du Pérou, gravés devant des bassins à laver la laine et des fourneaux, ou devant des sites d'extraction de minerais précieux²⁰³⁰ [Fig.Frézier 8]. Les plantes économiques, médicinales et nourricières sont au cœur d'un ensemble de gravures qui doit convaincre du potentiel de l'Amérique du Sud. Le voyageur fait graver des moulins à sucre [Fig.Frézier 9], des pois, des fraises, du coton et le *culen* [Fig.Frézier 1 à Fig.Frézier 8] en pleine page ou en marge de cartes, mais il met surtout en scène un grand nombre de plantes en train d'être cultivées ou préparées par les Amérindiens sous forme de « farines & biscuits [...] qu'ils fournissent aux Vaisseaux François, qui y font leurs provisions pour descendre au Perou & pour retourner en France »²⁰³¹. Si Frézier rapporte pourtant que les Autochtones ne pratiquent pas l'agriculture assidûment lorsqu'il déclare que « ce seroit peu pour un si bon Pays si la terre y étoit cultivée ; elle est très fertile, & si facile à labourer »²⁰³², encore une fois, les gravures donnent toutes à voir des Amérindiens et des Amérindiennes au travail. La Planche X de la relation de l'explorateur présente au lecteur quatre figures accompagnées d'une légende : « A. Indienne du Chily broyant du mays pour en faire de la farine. B. Indien en Poncho et Polainas. C. Indienne en Choni et yquella. D. Indien jettant le lags au taureau pour l'arreter » [Fig.Frézier 5]. L'exotisme alimentaire et vestimentaire sont compensés par la scène de chasse et par la présence du maïs en train d'être pilé pour en obtenir de la farine, donc du pain. L'Amérindienne désignée par la lettre C tient un épi de maïs de sa main droite, elle semble présenter la plante au voyageur : une attitude et un geste qui rappellent la gravure des *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle France* de Champlain. [Fig.Champlain 6]. Au premier plan de la planche de l'ouvrage de Frézier,

²⁰³⁰ Amédée-François Frézier fait alors partie d'une génération de voyageurs savants qui tentent de démontrer que les minerais, notamment le cuivre et l'argent, croissent en permanence. Il insiste donc sur la bonté des paysages et sur la présence de sites miniers que les Européens perçoivent alors comme des sources infinies de minerais précieux. À ce sujet, voir : Barbara Maria Stafford, *Voyage into Substance. Art, Science, Nature, and the Illustrated Travel Account, 1760-1840*, op. cit., p. 63.

²⁰³¹ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud*, op. cit., p. 69-70.

²⁰³² *Ibid.*, p. 70.

l'Amérindienne désignée par la lettre A prépare la farine de maïs. De la Nouvelle-France au Chili, le blé d'Inde est associé au pain malgré l'altérité des peuples qui le cultivent. Il semble que la nourriture, représentée comme un présent destiné aux Français, « constitue, de ce fait, un espace privilégié pour le contact interculturel »²⁰³³. Les mécanismes de mise en scène de l'exotisme de la nourriture, des mœurs et de l'habillement des Amérindiens et des colons du Chili se retrouvent également sur la planche XXXVI du récit de Frézier [Fig. Frézier 7]. Dans sa relation, le voyageur raconte qu'il aurait aimé pouvoir décrire la fameuse herbe du Paraguay, aussi connue sous le nom de thé des jésuites, mais qu'il n'a jamais vu la plante. Comme il en a seulement vu le produit séché, prêt à être infusé et qu'il a pu goûter ce fameux thé, il a donc recours à une solution originale pour présenter l'herbe du Paraguay à ses lecteurs : il dessine les mœurs des Créoles et des colons espagnols qui la consomment de façon presque cérémoniale. Après un long passage sur le dégoût de Frézier face aux manières de table des Créoles qui mangent sans couverts et qui abuseraient du piment, l'ingénieur raconte que « pendant la journée ils usent beaucoup de l'herbe du Paraguay »²⁰³⁴, une plante stimulante bienfaitrice qui a les mêmes qualités que le thé et le café. La gravure a la particularité de ne pas donner à voir la plante, mais tout ce qui est nécessaire pour la consommer. Trois femmes richement vêtues se tiennent autour d'une coupe de calabasse d'argent qui contient l'infusion qui se suce à l'aide d'une paille que l'on nomme alors un chalumeau. L'une des femmes boit le thé, une autre tient l'herbe séchée tandis qu'au sol, un pot d'argent qui sert à chauffer l'eau laisse échapper de la vapeur. Cette cérémonie fascine Frézier qui raconte que cette eau se boit traditionnellement avec du sucre, mais que celle-ci a longtemps répugné les Français qui craignaient de partager la même paille que les Autochtones :

La répugnance que les François ont montré de boire après toutes sortes de gens, dans un pays où les Verolez sont en grand nombre, a fait inventer l'usage de petits chalumeaux de verre dont on commence à se servir à Lima. Cette liqueur à mon goût est meilleure que le Thé, elle a une odeur d'herbe assez agreable ; les gens du pays y sont tellement accoutumez, qu'il n'est pas jusqu'aux plus pauvres, qui n'en usent au moins une fois le jour en se levant²⁰³⁵.

Ainsi, une gravure qui laisse *a priori* entrevoir une scène à caractère exotique est révélatrice de l'adaptation de Frézier à une plante nouvelle dont il aurait aimé dessiner une planche botanique,

²⁰³³ Stéphanie Chaffray, « Alimentation et colonisation en Nouvelle-France à travers les représentations viatiques », dans Alain Beaulieu et Stéphanie Chaffray (dir.), *Représentation, métissage et pouvoir [...]*, op. cit., p. 280.

²⁰³⁴ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud*, op. cit., p. 228.

²⁰³⁵ *Ibid.*, p. 229.

tout comme du niveau de maîtrise et d'adaptation des Français à de nouvelles habitudes culinaires. Au cœur de la gravure, la femme qui boit l'infusion se sert d'un chalumeau : les Français ont non seulement adopté le thé du Paraguay, mais ils en ont durablement transformé tout le cérémonial de consommation. Le détail est discret, mais il montre à quel point les plantes exotiques sont instrumentalisées pour rendre compte de la capacité d'adaptation des Français à des coutumes étrangères. Le commentaire de Frézier met également en évidence deux facteurs importants de la mise en scène de l'appropriation de plantes nouvelles. D'un côté, l'auteur illustre les précautions que les Français parviennent à prendre pour éviter de tomber malade et dans ce cas précis, de s'exposer à la petite vérole. La consommation de breuvages ou de mets étrangers ne rendrait donc pas nécessairement les voyageurs vulnérables aux maux des Amériques. D'un autre côté, le commerce apparaît encore comme le meilleur argument d'adaptation à la flore exotique : la promesse du profit accélère l'appropriation de la nature américaine par les Européens. Frézier raconte en effet que « le commerce de l'herbe du Paraguay »²⁰³⁶ rapporte beaucoup. Aussi, Lafitau reprend la description de l'ingénieur en insistant sur la valeur de l'herbe : « il en sort tous les ans du Paraguay pour le seul Pérou, 50000 arobes, c'est-à-dire, 1250000 pesant de l'une & de l'autre herbe »²⁰³⁷ des deux sortes de l'herbe du Paraguay.

Au cours du XVIII^e siècle, du Canada au Chili, les représentations botaniques et ethnographiques sont quelquefois combinées à des fins précises, présentées de façon plus ou moins explicites par leurs auteurs. La juxtaposition de plantes alimentaires et d'Amérindiens intégrés à des scènes de chasse, de pêche, de cuisine ou de culture des sols contribuent à définir un exotisme américain qui valorise l'ascendance française sur les objets ou les sujets représentés. À ce titre, les gravures qui proviennent de la *Description géographique de la Guyane* de Bellin, un ouvrage commandé par le Duc de Choiseul, témoignent de quelle manière l'appropriation des ressources végétales et la soumission des Autochtones de la Guyane par les Français sont sciemment mises en scène par les autorités coloniales afin de soutenir l'établissement de Kourou en 1763. Les gravures du récit de voyage ont été réalisées par le graveur et ingénieur hydrographe de la Marine Jean-Baptiste Croisey, qui collabore régulièrement avec Bellin. Le voyageur enrichit sa relation de nombreuses illustrations, comme celle de la « Pêche du Lamentin par les Indiens » [Fig. Bellin 5] :

²⁰³⁶ *Id.*

²⁰³⁷ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 3, p. 109.

la scène de pêche surplombe une représentation savante de l'espadon et du lamantin ou de la vache marine isolés sur un fond neutre. Croisey rend autant compte de l'observation et de l'expérience de Bellin sur le terrain que de l'appropriation des spécimens chassés ou pêchés par les colons. Les gravures animalières côtoient des cartes, des planches donnant à voir les parures des Autochtones de la Guyane, mais surtout, des planches à caractère botanique. Certaines gravures sont entièrement dédiées à des plantes alimentaires ou économiques d'Amérique du Sud ; celles-ci sont détachées de leur environnement, comme celle qui comporte le figuier, le bananier, un régime de bananes et le cotonnier [Fig.Bellin 6]. Il faut toutefois rappeler que la majorité des illustrations botaniques de l'ouvrage [Fig.Bellin 6 à Fig.Bellin 8] ont été copiées d'après les planches du *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique* du père Labat et de la *Relation du voyage de la mer du Sud* de Frézier. D'autres gravures plus originales représentent les « Indiens de la Guyane, habitans aux environs de l'Orenoque » entourés de l'indigotier, du cotonier, de la plante de tabac et d'un rat des bois. Les Amérindiens sont associés à une flore qui est sert de fondement à l'économie de plantation des Français dans la région, alors qu'une seconde gravure met en scène un les « Indiens de la Nation Caribe [Fig.Bellin 2]. Nous y observons un Amérindien à la chasse, une femme caraïbe et un enfant, à côté des plantes dont ces derniers se nourrissent : le pistachier, le chou caraïbe et le piment. Bellin et Croisey entendent valoriser la maîtrise du territoire et de l'environnement exotique des Autochtones de la Guyane par les Français.

L'auteur et son graveur mettent sur le même plan les produits alimentaires, les produits coloniaux et une main-d'œuvre servile potentielle. Deux autres gravures appartenant à la *Description géographique de la Guyane* confondent à nouveau les peuples de la région, les plantes nourricières et leur intégration forcée au commerce colonial. La planche intitulée les « Indiens de la Guyane française » [Fig.Bellin 3] représente en effet un homme et une femme partiellement vêtus, l'homme porte des flèches pour chasser, alors que la femme porte un panier lourdement chargé de vivres, dont l'ananas qu'elle tient ostensiblement de sa main droite. Selon Bellin, ces Amérindiens « ne haïssent pas les Traiteurs François »²⁰³⁸ et « les femmes sont les esclaves des hommes, elles ont soin du ménage, elles doivent planter les champs que le mari a défriché, les sarcler, cueillir & faire la récolte des vivres, comme racines de Maniok, de Tayoux, d'Inhyame & autres ; faire la Cassave »²⁰³⁹. Bellin et Croisey suggèrent non seulement l'appropriation totale de

²⁰³⁸ Jacques-Nicolas Bellin, *Description géographique de la Guyane*, op. cit., p. 228.

²⁰³⁹ *Ibid.*, p. 231.

la flore alimentaire par les Français, mais l'exotisme guyanais révèle en même temps une soumission des Autochtones qui appartiendraient à cette nature nouvellement maîtrisée par la machine coloniale. Après avoir fait graver une indigoterie avec des esclaves au travail sous la supervision d'un Français [Fig. **Bellin 4**], Bellin rappelle que « les habitants de Cayenne faisoient un commerce d'Esclaves Indiens, que les Traiteurs François alloient chercher chez les Nations éloignées »²⁰⁴⁰. Avec Bellin, la mise en scène de plantes alimentaires est particulièrement élaborée, le voyageur insiste sur la présence de plantes comestibles qu'il inventorie avec soin. Associées aux peuples autochtones de la Guyane, les plantes sont évocatrices de possibilités florissantes pour le projet colonial français, qui dépassent largement l'enjeu d'adaptation à de nouvelles habitudes culinaires. Une peinture de 1765 intitulée « Le gouverneur Turgot reçu par les indigènes de la Guyane » [Fig. **Chauffrey**] confirme ce sentiment. Au premier plan et au centre de la composition, des Autochtones offrent quantité d'ananas au chevalier de Turgot et sa délégation de colons, au sein d'un paysage qui ne ressemble en rien à la Guyane, mais qui au contraire a les allures d'un village de la campagne française. Les Français surmontent le dégoût de la consommation de plantes appartenant au monde des Amérindiens, par une mise à distance maîtrisée de l'état de nature de ces peuples que la machine coloniale entend intégrer à ses rouages.

Les représentations de la flore nourricière du Nouveau Monde sont bien le lieu d'appropriations, de négociations et de rencontres interculturelles vantant la capacité des Français à s'adapter à un nouvel environnement et à des plantes indigènes. En effet, comme le souligne Stéphanie Chaffray, « l'expérience de la nourriture amérindienne est influencée par les codes et les usages européens, et les représentations véhiculées par les relations de voyage se construisent en fonction de cette expérience »²⁰⁴¹. Avant de nous pencher sur les inventaires de plantes comestibles réalisés par ces voyageurs, il est essentiel de rappeler que la nourriture est le lieu d'une confrontation et d'une expérience ethnographique que les voyageurs tentent donc de mettre en scène à leur avantage pour surmonter l'altérité des plantes nouvelles. Il s'agit d'une étape clé de l'appropriation de nouveaux fruits ou légumes et de leur rattachement à un paysage colonial maîtrisé. Pour conclure, il nous semble important de citer Michèle Duchet, qui résume tout l'enjeu de cette iconographie de la nature exotique unique, propre aux récits de voyage en Amérique :

²⁰⁴⁰ *Ibid.*, p. 223.

²⁰⁴¹ Stéphanie Chaffray, « Alimentation et colonisation en Nouvelle-France à travers les représentations viatiques », dans Alain Beaulieu et Stéphanie Chaffray (dir.), *Représentation, métissage et pouvoir [...]*, op. cit., p. 295.

Dans ce débat, les peuples sauvages sont cités comme témoins : leur être réel importe peu, puisque tous ensemble ils forment une seule et même figure mythique, où les rêves d'un Éden primitif ou d'un Âge d'or situé aux origines de l'humanité reprennent chair et vie en abordant des terres nouvelles [...] ils ont pour fonction, entre l'histoire et l'utopie, de peupler l'espace politique où s'aventure l'homme européen, de la Renaissance au siècle des Lumières [...] Ainsi s'estompent les caractères originaux d'une humanité exotique, dont on ne retient que les traits susceptibles de fournir un modèle, ou à l'inverse de dénoncer l'illusion d'un modèle. La réalité du monde sauvage demeure enserrée dans un réseau de négations, qui, par le jeu des combinaisons, permet la construction de modèles antithétiques²⁰⁴².

6.1.3 Inventorier des plantes alimentaires utiles

Si les plantes alimentaires sont communément représentées par le prisme de leur consommation et de l'expérience gustative qu'elles suscitent, ces dernières font également l'objet de nombreux inventaires méthodiques destinés à dénombrer et à recenser la flore américaine, ainsi qu'à faciliter les entreprises coloniales françaises dans le Nouveau Monde. Au cours du XVIII^e siècle, alors que les voyages en Amérique se multiplient, la liste de plantes indigènes comestibles ne fait que s'étendre : l'inventaire naturaliste du monde devient l'une des grandes stratégies des puissances coloniales pour asseoir leur pouvoir. Les auteurs des relations de voyage ont donc recours à l'inventaire, qui remplit deux fonctions au sein du récit. D'un côté, il permet de contenir la matière botanique jugée austère en dehors de la trame diégétique, le catalogue peut alors être détaché du récit à des fins utiles. D'un autre, l'inventaire a une visée didactique, il crée l'illusion de l'exhaustivité « devant le foisonnement du réel »²⁰⁴³, tout en rendant compte d'une connaissance précise et savante des ressources nourricières utiles des colonies. Nous allons également voir que les pratiques de recensement des plantes sont souvent préférées par les voyageurs qui ont étudié la botanique ou qui correspondent avec des botanistes de l'Académie royale des sciences, car l'inventaire, qu'il soit organisé par ordre alphabétique ou en respectant les familles des plantes, participe naturellement à l'effort classificatoire poursuivi par les naturalistes du siècle des Lumières. L'enjeu de cette partie est donc de faire un état des lieux des catalogues de plantes comestibles dans les récits de voyage de la période qui nous occupe, tout en essayant de mettre en lumière leurs différentes fonctions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du récit.

²⁰⁴² Michèle Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 11.

²⁰⁴³ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres, op. cit.*, p. 68.

a) Dénombrer les plantes comestibles américaines

De nombreux voyageurs du XVIII^e siècle tentent de dénombrer les plantes du Nouveau Monde en suivant différentes méthodes classificatoires. Or, il s'agit d'une tâche presque infinie, si bien que ces derniers doivent faire des choix pragmatiques. Les plantes nourricières focalisent donc tout particulièrement l'attention d'auteurs qui sont souvent limités par l'accroissement exponentiel des nouvelles espèces découvertes, ou bien qui se trouvent limités par leurs propres connaissances botaniques. Dans tous les cas, le « principe souverain de l'utilité »²⁰⁴⁴ anime les voyageurs d'une volonté de rendre leurs récits de voyage précieux, voire indispensables pour leurs successeurs, pour leurs lecteurs ou pour leurs correspondants. Dans la *Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale*, Bruletout de Préfontaine entame son chapitre sur la nourriture en déclarant qu'il ne parlera « que de ce que le pays peut fournir pour la nourriture des habitants sans secours étrangers »²⁰⁴⁵, en indiquant « par rapport aux plantes, l'usage dont elles sont pour la nourriture. Leurs différentes préparations se trouveront à l'article de ces plantes, dans le catalogue général & alphabétique des herbes, plantes, arbrisseaux & arbres dont on tire parti à Cayenne »²⁰⁴⁶. Selon Émilie-Anne Pépy, l'accumulation des savoirs botaniques est « l'une des raisons d'être des machines coloniales »²⁰⁴⁷ européennes, tandis que d'après Réal Ouellet, lors de l'écriture de leurs relations les voyageurs sont nécessairement confrontés au besoin de sélection et de hiérarchisation des « données botaniques, zoologiques et ethnographiques accumulées »²⁰⁴⁸. De surcroît, l'organisation et le tri des informations qui portent sur les plantes comestibles est critique, car les voyageurs naturalistes ont la responsabilité implicite de limiter l'exposition au danger de ceux qui emboîteront leurs pas, en nommant avec rigueur et en décrivant avec clarté les céréales, les fruits, les légumes ou les arbres observés en Amérique. De fait, l'inventaire de ressources végétales et

²⁰⁴⁴ Émilie-Anne Pépy, « Décrire, nommer, ordonner. Enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIII^e siècle », art. cit., p. 27.

²⁰⁴⁵ Jean-Antoine Bruletout de Préfontaine, *Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale*, op. cit., p. 13.

²⁰⁴⁶ *Ibid.*, p. 13-14.

²⁰⁴⁷ *Id.*

²⁰⁴⁸ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 68.

alimentaires se généralise, car « dans un voyage à visée exploratoire ou colonisatrice, il va de soi que le premier critère de sélection sera l'utilité. Il faut manger, se vêtir, se loger, expédier des marchandises de valeur vers la métropole »²⁰⁴⁹. Ainsi, le dénombrement des plantes alimentaires est loin d'être anodin au sein des récits de voyage, même lorsque celui-ci n'a pas de statut intra diégétique riche²⁰⁵⁰.

Au tournant du XVIII^e siècle, deux auteurs qui séjournent tous deux en Nouvelle-France succombent à l'inventaire descriptif des plantes comestibles observées durant leur séjour, tout comme au regroupement de toute matière encyclopédique sous forme de traité en appendice de leur récit : Louis Hennepin et Lahontan. Les deux voyageurs n'ont pas reçu de formation botanique particulière, or ils s'attachent respectivement à augmenter leurs écrits de listes de plantes utiles pour la nourriture des colons. Le premier rassemble les végétaux en fonction de leurs qualités médicinales, comestibles ou économiques, alors que le second les classe la faune et la flore en fonction de leur répartition géographique. Dans sa *Description de la Louisiane* de 1683, Louis Hennepin adopte une approche originale pour introduire son lecteur aux plantes alimentaires et médicinales de la Nouvelle-France. Le récollet rassemble en effet des informations sur les plantes comestibles dans *Les Mœurs des Sauvages*, une somme encyclopédique placée à la fin de sa relation et divisée en différentes parties, dont « De la fertilité du Pays des Sauvages », les « Remèdes contre les Maladies » et les « Festins des Sauvages ». Chez Hennepin, l'acte alimentaire est culturel et politique. Comme le souligne Réal Ouellet, dès les premières lignes des « Mœurs », l'auteur insiste sur le fait que les plantes comestibles informent quant à la possibilité d'« établir de grosses Colonies »²⁰⁵¹ en Amérique. D'emblée, les fruits et les légumes de la Louisiane sont listés avec soin, Hennepin semble vouloir montrer qu'il a réussi à reconnaître un très grand nombre d'espèces, ainsi qu'à en identifier les potentialités :

On trouve chez les uns & les autres²⁰⁵² du houblon, des prunes, des cerises, des citrons, des pommes, des poires, des noix, des noizettes, des groiselles de toutes sortes, & mille autres fruits de cette nature, d'un goût admirable. Il y croist dans l'un & l'autre païs du bled d'Inde, du bled François, des navaux, de fort beaux melons, des citrouilles prodigieuses, des choux, & une infinité d'autres legumes, dont je ne rapporte pas icy le nom. Il y a dans les bois grand nombre de loups, des ours

²⁰⁴⁹ *Id.*

²⁰⁵⁰ *Infra*, Chapitre 4, 4.1, 4.1.3.

²⁰⁵¹ Louis Hennepin, « Les Mœurs des Sauvages », *Description de la Louisiane*, *op. cit.*, p. 2.

²⁰⁵² Le récollet entend parler de la Louisiane et des terres du Sud.

monstrueux, des chereüils, des cerfs, & toutes sortes d'especes d'animaux, dont je ne sçay pas le nom²⁰⁵³.

L'auteur a ici tendance à alterner entre des plantes indigènes et des plantes françaises. À l'égard des plantes usuelles du Vieux continent, Hennepin se contente de nommer le fruit ou le légume, mais lorsqu'il introduit une plante nouvelle, il en exagère les qualités pour éveiller l'intérêt de son lecteur. Il parle notamment de « beaux melons » ou de « citrouilles prodigieuses ». À l'égard des arbres, il rapporte qu'en Louisiane, « on y trouve les mesmes Arbres qu'en Europe, & il y en a encore d'autres, qui sont les Pins rouges, les Cedres rouges, les Epinettes, les Cottonniers, les Sapins, les bois Dier, & autres »²⁰⁵⁴. L'auteur conclut enfin les « Mœurs » en énumérant d'autres plantes propres au sud de la Louisiane, qui est « un país tres-fecond en toutes sortes de fruits, il est aussi chaud que l'Italie : le bled y vient en maturité en 50 jours, les terres portent deux fois l'année ; il s'y trouvent des Palmiers, des Canes, des Lauriers, & des forests de Meuriers, quantité de gibier & de bestes sauvages »²⁰⁵⁵. La faune et la flore fournissent un cadre méthodologique à Hennepin, bien que la démarche soit individuelle et que le récollet ne puisse pouvoir prétendre nommer toutes les plantes alimentaires rencontrées lors de son voyage.

Quelques années après Louis Hennepin, Lahontan se trouve au Canada et publie le récit de son voyage dans trois ouvrages aux formes très différentes. Les parties consacrées aux productions naturelles de la Nouvelle-France se retrouvent surtout dans les *Mémoires de l'Amérique septentrionale* publiés en 1708. Lahontan produit une œuvre unique, notamment du point de vue des matières relevant de l'histoire naturelle. Dans ses *Mémoires*, le voyageur produit un véritable inventaire de la faune et de la flore d'Amérique, ce dernier catalogue les « Arbres & Fruits des Pais Meridionaux de Canada »²⁰⁵⁶, ainsi que des « Arbre & Fruit des Pais Septentrionaux de Canada »²⁰⁵⁷. Toutes les plantes observées par l'auteur sont surtout des plantes alimentaires utiles, elles sont nommées succinctement, mais Lahontan indique si celles-ci sont « comme en Europe »²⁰⁵⁸. Les similarités visuelles ou gustatives entre les fruits et les légumes du Canada et de

²⁰⁵³ Louis Hennepin, « Les Mœurs des Sauvages », *Description de la Louisiane, op. cit.*, p. 3.

²⁰⁵⁴ *Ibid.*, p. 6.

²⁰⁵⁵ *Ibid.*, p. 107.

²⁰⁵⁶ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan) (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale, op. cit.*, p. 56.

²⁰⁵⁷ *Id.*

²⁰⁵⁸ *Ibid.*, p. 56-57.

la France focalisent l'attention du voyageur. À travers la forme de l'inventaire, nous retrouvons la problématique persistante de la recherche de plantes comestibles familières, l'auteur indique par exemple que les « Pignons de pin [sont] comme en Europe »²⁰⁵⁹ et il en va de même pour les « noisetiers »²⁰⁶⁰, alors que toutes les autres plantes sont indigènes, comme les « ceps de Vigne, Espece de Citron, Melon d'eau, citrouilles douces, groiselles sauvages »²⁰⁶¹. Chaque catalogue de plantes semble potentiellement exhaustif, or Lahontan ne nomme finalement que quelques plantes alimentaires plus ou moins connues, comme les cerisiers, les fraises, les framboises ou les bleuets. Le choix des plantes a pour effet de donner l'impression que le Canada regorge de fruits comparables à ceux de la France. Le voyageur fournit des explications pour chacune de ses listes et il faut encore souligner que ses commentaires portent surtout sur la valeur gustative de chaque espèce. Lahontan évoque par exemple les poires qui « sont bonnes, mais rares »²⁰⁶², alors que selon lui « les cerises ne sont pas de bon gout ; elles sont petites & rouges au dernier point »²⁰⁶³. De même, « les Groseilles sauvages ne valent rien que confites »²⁰⁶⁴, tandis que les « Citroüilles de ce pais si sont douces & d'une autre nature que celles de l'Europe [...] on les fait cuire ordinairement dans le four, mais elles sont meilleures sous les cendres »²⁰⁶⁵.

Dans les écrits de Lahontan et d'Hennepin, le dénombrement de plantes utiles couplé à une volonté d'organiser la matière botanique conduit les auteurs à privilégier les descriptions de fruits et de légumes comestibles. Inventorier la flore alimentaire permet en même temps aux voyageurs de donner l'impression que les territoires qu'ils parcourent regorgent essentiellement de plantes utiles et bienfaitrices. Le recours à la liste est un moyen fonctionnel de rendre compte d'un territoire circonscrit et maîtrisé, au sein duquel les fruits et les légumes ont été sélectionnés avec soin et avec méthode. D'autres relateurs privilégient également l'inventaire descriptif pour introduire le lecteur à une flore nouvelle, c'est notamment le cas de Lafitau et de Le Page du Pratz. Ces entendent

²⁰⁵⁹ *Ibid.*, p. 57.

²⁰⁶⁰ *Id.*

²⁰⁶¹ *Id.*

²⁰⁶² *Ibid.*, p. 60.

²⁰⁶³ *Id.*

²⁰⁶⁴ *Ibid.*, p. 62.

²⁰⁶⁵ *Ibid.*, p. 61.

dénombrer un certain nombre de plantes, tout en insistant sur leur culture, sur leur préparation et leur consommation.

Lorsque Lafitau publie les *Mœurs des sauvages* en quatre volumes en 1724, ce dernier consacre une très importante partie de son troisième volume aux plantes américaines, au premier rang desquelles se trouvent celles qui ont une valeur nourricière. Bien que l'auteur compile essentiellement un grand nombre d'informations botaniques émanant d'ouvrages de prédécesseurs et de voyageurs qui se sont rendus en Amérique du Sud, la matière botanique rassemblée par le jésuite est riche. Lafitau catalogue en effet de très nombreuses plantes alimentaires, dont il détaille le plus souvent la culture, la préparation et le commerce. Parmi les végétaux qui attirent son attention, nous retrouvons le maïs, le tournesol « connu des Botanistes sous le nom de *Heliotropium magnum* »²⁰⁶⁶, la folle-avoine, le manioc, la pomme de terre, la vigne, le cacao, l'herbe du Paraguay, le tabac, le sucre, le cirier et l'auteur mentionne enfin certains fruits comme la banane et l'ananas. L'inventaire du jésuite remplit une fonction comparative, toutes les plantes listées sont hiérarchisées par rapport à leur utilité ainsi que leur comparaison potentielle avec la flore européenne. Pour Lafitau, la nature américaine offre nécessairement tout ce dont les Français ont besoin pour se nourrir, Andreas Motsch insiste sur le fait que selon le jésuite, « l'aspect principal qui caractérise le rapport des êtres humains à l'espace est celui de la subsistance »²⁰⁶⁷, ce dernier adhère à une vision matérialiste de la nature « destinée à servir l'homme et à être exploitée par lui »²⁰⁶⁸.

Curieusement, Antoine-Simon Le Page du Pratz pose un regard semblable sur le sol louisianais, même si les visées de son voyage, puis de son ouvrage sont bien différentes et n'ont pas pour sujet principal la comparaison des mœurs des Amérindiens et des Français. La majeure partie du second volume de l'*Histoire de la Louisiane* de Le Page du Pratz prend effectivement la forme d'un long inventaire écrit et visuel des graines, des légumes, des fruits et des bois de la Louisiane, qui porte également sur la manière de les semer, de les préparer et de les consommer. Celui qui voyage pour le compte de la Compagnie des Indes rapporte en effet que son intention est de « présenter au Colon industriel les plantes & les arbres qu'il peut cultiver avec avantage dans

²⁰⁶⁶ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 3, p. 87.

²⁰⁶⁷ Andreas Motsch, *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique*, op. cit., 2001, p. 125.

²⁰⁶⁸ *Ibid.*, p. 126.

ces terres dont il a la connoissance »²⁰⁶⁹. Son but est bien de cataloguer toutes les plantes nourricières utiles aux Français de la Louisiane, Le Page du Pratz précise en effet que : « Je parlerai particulièrement de ce qu'il y a de plus utile aux Habitans, soit par rapport à leur propre subsistance & à leur conservation, soit par rapport au commerce qu'ils peuvent en faire »²⁰⁷⁰. L'énumération, la représentation et la description de plantes nourricière dominant largement le récit de voyage au sein duquel le voyageur met l'accent sur les fruits ou les légumes qui pourraient le mieux remplacer la nourriture française. Comme Lafitau, l'auteur commence par présenter le maïs, puis il évoque le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le riz, les fèves, les giromons, les melons, la vigne, le plaqueminer, ou encore les noyers et les bleuets. À la manière de Lahontan ou de Lafitau, il liste un grand nombre de plantes en alternant entre des plantes européennes et des plantes indigènes, tout en les rassemblant par espèces : les fruits, les légumes, les arbres, les plantes tinctoriales, les simples et les plantes économiques. Par ailleurs, les brouillons de la relation de voyage de Le Page du Pratz révèlent que ce dernier avait initialement organisé toutes les matières d'histoire naturelle de son ouvrage sous forme de liste méthodique de tout ce que la Louisiane produit depuis le bord de mer jusqu'à l'intérieur de ses terres. L'inventaire peut donc suivre une logique géographique qui est celle de l'homme de terrain, avant d'être réorganisé en rangeant les plantes en fonction de leur utilité. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Antoine-Laurent de Jussieu incite par exemple les voyageurs à tenir un journal de leurs découvertes végétales, selon lui, « un voyageur qui découvre dans les pays qu'il parcourt, des plantes nouvelles, doit s'attacher à les décrire avec soin sur les lieux [...] il faut qu'il ait un journal destiné à ce seul objet »²⁰⁷¹. Le Page du Pratz se démarque de certains de ses contemporains, parce qu'il tente d'organiser la matière botanique et ses descriptions de plantes dans le but de rendre son ouvrage potentiellement utile à un lectorat savant et à de futurs colons potentiels. Ce dernier critère trouve sa consécration dans le fameux manuel pratique de Bruletout de Préfontaine écrit en 1763 à l'attention des futurs colons de la Guyane française, dont la promotion de la colonie n'est effectivement pas sans rappeler celle de la Louisiane quelques décennies plus tôt. Le récit du capitaine d'infanterie, intitulé *Maison rustique à l'usage des habitans de la partie de la France équinoxiale* montre en effet à quel point les plantes

²⁰⁶⁹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 2.

²⁰⁷⁰ *Ibid.*, p. 3.

²⁰⁷¹ BC.MNHN.Ms 1211 : « Ordre qu'il faut observer dans la description des plantes », Antoine-Laurent de Jussieu, XVIII^e siècle, p. 1.

comestibles et curatives utiles sont au cœur des préoccupations des voyageurs et des commanditaires de leurs écrits. Bruletout de Préfontaine dédie le quatrième chapitre de son ouvrage à la nourriture des colons dans les régions tropicales. Le critère de l'utilité domine ses descriptions, ce dernier écrit en effet que si « la farine, le vin & le bœuf sont apportés à Cayenne par des navires »²⁰⁷², il entend détailler à son lecteur toutes les plantes nourricières de la Guyane en les classant dans l'ordre des plus faciles aux plus difficiles à se procurer : « les vivres qu'il est le plus facile de se procurer en peu de temps sont les racines, comme les Ignames, les Patates, la Tayove, ou les choux caraïbes, le Magnoc & le Camagnoc ; le Mil, le Ris, les Herbes & les Légumes, dont il y en a de naturels aupaïs, d'autres qui y sont naturalisés »²⁰⁷³. Il les classe ensuite par ordre alphabétique et ne décrit que « l'usage dont elles sont pour la nourriture »²⁰⁷⁴. Après avoir énuméré les racines les plus communes, il s'intéresse au riz, au maïs, aux épinards, aux concombres et aux citrouilles, autant de légumes qui peuvent facilement être cultivés dans les potagers des particuliers selon l'auteur. Bruletout de Préfontaine limite ensuite considérablement son dénombrement des fruits de la Guyane aux plus utiles, agréables et faciles à se procurer : l'ananas, la banane, l'oranger, le grenadier et les palmiers. Enfin, l'auteur est l'un des seuls de la période à établir une liste « des ressources que le Pays fournit pour l'assaisonnement des mets »²⁰⁷⁵, car il est conscient que l'assaisonnement est une composante essentielle de la cuisine française. Il dénombre alors toutes les plantes susceptibles de remplacer l'huile, « celle qu'on tire de la graine de Sesame, dit Ouangle, sert au même usage, & équivaut à l'huile d'olive »²⁰⁷⁶, le beurre par lequel on supplée grâce aux « noyaux de l'aouara »²⁰⁷⁷, ou encore le gingembre et « les différents Piments »²⁰⁷⁸. L'auteur choisit donc surtout d'inventorier un nombre restreint de plantes comestibles que les colons peuvent cultiver dans leurs habitations et dont la qualité gustative des espèces retenues permet de conserver des habitudes culinaires françaises.

²⁰⁷² Jean-Antoine Bruletout de Préfontaine, *Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale*, op. cit., p. 13.

²⁰⁷³ *Ibid.*, p. 13-14.

²⁰⁷⁴ *Ibid.*, p. 14.

²⁰⁷⁵ *Ibid.*, p. 37.

²⁰⁷⁶ *Ibid.*, p. 37.

²⁰⁷⁷ *Id.*

²⁰⁷⁸ *Ibid.*, p. 38.

Sous la plume de voyageurs aux profils variés, mais qui ont en commun de ne pas être des botanistes de formation, les plantes nourricières sont donc sélectionnées d'une façon qui reflète certaines contraintes du genre viatique. Les données botaniques sont hiérarchisées, elles sont triées en fonction de leur utilité pour instruire le lecteur, tout en donnant l'impression de lui présenter une nature maîtrisée dans toute sa diversité. Les plantes nourricières permettent en même temps de familiariser plus facilement les Français avec les productions du Nouveau Monde, car les comparaisons gustatives sont éloquentes et souvent divertissantes. Or, nous allons désormais voir que l'inventaire botanique peut prendre une forme différente, qui vise l'exhaustivité et qui intègre davantage la flore alimentaire à des tentatives de synthèses ambitieuses de ce que la nature produit dans son ensemble. L'inventaire botanique est en effet l'une des méthodes de classification qui tend à se normaliser sur la période afin de rendre intelligible un monde élargi. Nous allons donc voir comment certains voyageurs y ont recours pour tenter de rattacher l'inconnu alimentaire au nouveau monde universel des plantes.

b) Mangeable ou immangeable ? : la classification botanique des plantes comestibles

Si les voyageurs s'intéressent surtout au dénombrement des plantes alimentaires utiles pour les établissements coloniaux français et le commerce avec la métropole, l'une des tâches du naturaliste est de tenter de nommer et de classer tout ce qu'il observe. Parmi la multitude de plantes observées de la Nouvelle-France aux Antilles, la flore comestible l'emporte souvent, or elle doit être différenciée de ce qui n'est pas mangeable, voire dangereux. Décider de ce qui est consommable et de ce qui ne l'est pas, autrement dit de ce qui est utile, induit un contrôle indéniable sur la nature américaine et les pratiques alimentaires des Amérindiens, jugées par ce prisme. La connaissance scientifique des plantes est l'un des canaux d'expression du pouvoir colonial : les Européens peuvent décider d'éradiquer certaines cultures indigènes au profit de cultures coloniales jugées plus utiles ou rentables. Dans la préface de son *Histoire des plantes de la Guiane Française*, Fusée-Aublet raconte un épisode qui rend compte de l'importance d'avoir des botanistes déployés dans les colonies françaises, non seulement pour y améliorer le commerce, mais aussi pour

empêcher les gouverneurs de prendre certaines décisions dangereuses. Le voyageur raconte que durant ses différents voyages dans l’océan Indien et en Guyane, il instruisait « la Compagnie [des Indes] par des mémoires, & cette conduite [lui] fit beaucoup d’ennemis particuliers »²⁰⁷⁹, car à l’Île-de-France, il se serait opposé à des mesures coercitives à l’encontre des esclaves et des Autochtones pour sauver une plante indigène : le taro. Fusée-Aublet raconte en effet qu’il s’agit d’une tuberculeuse utile :

Quelqu’un ayant proposé de détruire les sonches [taros] ou arums, sous prétexte que ces racines entretenoient la désertion des Nègres, parce qu’ils servoient de nourriture aux Nègres Marrons, je m’opposai à ce qu’on les détruisit, jusqu’à ce qu’on eût réponse de la Compagnie à mes représentations sur ce sujet ; ces plantes pouvant être une ressource pour la Colonie, dans un temps où les vivres seroient rares & fort chers²⁰⁸⁰.

Le fonctionnaire colonial insiste sur le fait que le seul pouvoir des gouverneurs coloniaux ne suffit pas à entretenir des colonies, étant donné que « la plupart des gens que l’on trouve dans les Colonies n’y ont passé que par des vues d’intérêt »²⁰⁸¹. Les naturalistes sont utiles et leur rôle est crucial, ces derniers ont recours à différents stratagèmes pour valoriser les plantes mangeables et qui plaisent aux colons. De même, la recherche de « ce qui se mange [ou] qui se peut manger »²⁰⁸², de ce « qui sert de nourriture aux hommes »²⁰⁸³ les conduit à classer et à nommer les plantes alimentaires avec précaution, sans négliger certaines apparences trompeuses.

Dans le domaine de la botanique, la nomenclature est un instrument de contrôle et d’assimilation de la nouveauté alimentaires qui n’a pas d’égal à l’échelle du siècle, dans la mesure où elle vise à retrouver une unité dans la diversité. Le naturaliste idéal doit aspirer à classer le vivant selon une méthode fonctionnelle, qui résoudrait le problème de l’altérité végétale en classant les plantes par classes, par genres et par espèces. Les institutions parisiennes attendent des listes, des inventaires ou des catalogues de leurs correspondants à travers le monde. Dans les faits, seuls les voyageurs formés à la botanique parviennent à intégrer véritablement des principes de nomenclature à leurs ouvrages et à envoyer des listes détaillées, augmentées de nouvelles plantes comestibles rares au Jardin du roi. Lorsqu’un auteur décide de cataloguer la flore par ordre

²⁰⁷⁹ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française*, op. cit., vol. 1, Préface, p. VII.

²⁰⁸⁰ *Ibid.*, p. VIII.

²⁰⁸¹ *Ibid.*, p. XVI.

²⁰⁸² Entrée « Mangeable », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 3.

²⁰⁸³ Entrée « Comestible », *Dictionnaire universel français et latin de Trévoux*, 1771, vol. 2, p. 708.

alphabétique ou par familles de plantes, le défi consiste à faire ressortir les plantes utiles et les plantes nourricières ne sont pas toujours aisées à intégrer à ces classements. De fait, des botanistes comme Tournefort ou Linné encouragent les voyageurs à être concis, à se contenter d'indiquer si une plante est comestible ou si elle ne l'est pas et à ne pas décrire de caractéristiques accidentelles comme la couleur ou le goût. Ces caractéristiques sont pourtant celles qui définissent bien souvent les plantes économiques que Linné place à la toute fin de sa *Philosophie botanique*. Le botaniste suédois achève son ouvrage le plus célèbre par un paragraphe sur les plantes nourricières, qui ne forment pas une famille de plantes à elles seules, or le principe commun de l'utilité les rend incontournables et ce sont celles qui intéressent le plus les voyageurs. Les aliments et les boissons, dont le pain et le vin, ne sont pas ignorés par les botanistes parce qu'ils sont usuels, ainsi toutes les espèces susceptibles de les élever et d'améliorer la qualité de vie des hommes doivent faire l'objet de recherches :

F365. L'usage Économique des Plantes embrasse de très-grands objets d'utilité pour le genre humain. Que le Botaniste observe scrupuleusement & décrire en quelque lieu qu'il les rencontre, les Plantes usuelles employées pour le Pain, les Aliments, les Boissons, les Instruments, les Ustensiles, les Edifices, les Manufactures [...] On ne doit pas négliger les recherches sur les Plantes qui peuvent accroître le nombre de celles qui forment la nourriture des Bestiaux [...] Nos recherches doivent être infatigables sur les Plantes qui, dans l'*Usage Économique universel*, peuvent étendre le domaine de l'homme, & ajouter à son bonheur²⁰⁸⁴.

Dès la fin du XVII^e siècle, les plantes économiques, en particulier les nourricières sont mises en valeur au sein de sommes encyclopédiques sur la flore des Amériques. Charles Plumier est l'un des premiers représentant de cette tendance. En marge de ses traités spécialisés sur les lianes, les fougères et autres plantes nouvelles des Antilles²⁰⁸⁵, le minime est l'auteur de nombreux traités illustrés restés à l'état manuscrit. Parmi eux se trouve un cahier au format *in-folio* intitulé « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe »²⁰⁸⁶ de 1688, qui prend la forme d'un inventaire de plantes antillaises, dont l'écrasante majorité est constituée de fruits et de légumes. Ainsi, la pomme de mancenille [Fig.Plumier 1688 9] côtoie la pomme de cannelle [Fig.Plumier 1688 10], le pistachier [Fig.Plumier 1688 15], l'igname [Fig.Plumier 1688 16], le manioc [Fig.Plumier 1688 17], la pomme de terre [Fig.Plumier 1688 18], le cerisier [Fig.Plumier 1688

²⁰⁸⁴ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, *op. cit.*, p. 341-342.

²⁰⁸⁵ Voir : Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, *op. cit.* ; Charles Plumier, *Traité des fougères de l'Amérique*, *op. cit.*

²⁰⁸⁶ BNF.JD-18-FOL : « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe. Avec des plans et des figures de sauvages de ces pays dessinés, coloriés et décrits par le Père Plumier », 1688.

19], les figues bananes [Fig.Plumier 1688 20], le courbaril [Fig.Plumier 1688 21], le cacao [Fig.Plumier 1688 22], le balisier [Fig.Plumier 1688 23], le corossol [Fig.Plumier 1688 24], l'ananas [Fig.Plumier 1688 25], le genipa [Fig.Plumier 1688 26], la papaye [Fig.Plumier 1688 28 et Fig.Plumier 1688 30], la pomme de liane [Fig.Plumier 1688 33], la goyave [Fig.1688 57], la pomme de cajou [Fig.Plumier 1688 56] et le gingembre [Fig.Plumier 1688 42] : autant de plantes utiles qui sont traditionnellement associées à l'Amérique Méridionale et du Sud. Chaque dessin est colorié, tandis que chaque plante est nommée en français, puis dans certains cas en latin avec une description plus ou moins brève relative à l'espèce. La méthode suivie par Plumier présume les préceptes de Linné qu'il inspirera ouvertement, le suédois le mentionne dès qu'il en a l'occasion et rapporte que « Plumier asservit aux genres les Plantes de l'Amérique »²⁰⁸⁷ dans une partie dédiée aux progrès de la botanique et des méthodes de classification. Pour Linné, le minime est même l'un des grands « descripteurs [qui] ont donné les adombrations des Plantes [...] exotiques »²⁰⁸⁸ de l'Amérique à une science en plein essor. Plumier réunit toutes les qualités du voyageur naturaliste idéal à l'origine d'une œuvre utile et de l'établissement de principes de description qui ouvrent le siècle des Lumières. Le minime est méthodique, son catalogue de plantes est remarquable, notamment en raison de la clarté avec laquelle il structure ses descriptions. De même, le grand format ainsi que la qualité des dessins de Plumier sont sans égal, au point de devenir les planches *princeps* de la collection royale des vélins du Jardin du roi²⁰⁸⁹ : les cahiers manuscrits du minime font alors connaître la flore antillaise aux Français.

Depuis la parution de l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique* de Charles de Rochefort en 1658, puis de l'*Histoire générale des Antilles* de Jean-Baptiste Du Tertre en 1667, ornée de quelques planches donnant à voir une flore essentiellement nourricière, dont le piment, la pistache, la goyave, l'ananas, les bananes et le manioc [Fig.Du Tertre 1 et Fig.Du Tertre 2], les fruits, les légumes et les racines d'Amérique n'ont fait l'objet que de rares représentations détaillées et coloriées. Plumier figure parmi les premiers voyageurs à véritablement dessiner de nombreuses plantes alimentaires des Antilles accompagnées de leurs caractéristiques nourricières principales. Dans son recueil, la majorité des végétaux sont représentés sur une pleine page, avec leurs racines, leurs fleurs, mais surtout avec leurs fruits aux dimensions

²⁰⁸⁷ Carl von Linné, *Philosophie botanique*, op. cit., p. 181.

²⁰⁸⁸ *Ibid.*, p. 9.

²⁰⁸⁹ *Supra*, Chapitre 8, 8.2, 8.2.2.

disproportionnées par rapport à la plante qui les soutient. Lorsque le minime représente un arbre, il en dessine une branche chargée de fruits, comme dans le cas de la mancenille [Fig.Plumier 1688 9] ou de la pomme de cannelle [Fig.Plumier 1688 10]. Les plantes sont toutes représentées par le prisme de leur consommation, une première au tournant du siècle, mais il s'agit d'un type de représentation qui sera privilégié par certains voyageurs comme Amédée-François Frézier. Plumier insiste non seulement sur les parties comestibles de chaque plante, mais la plupart des plantes sont également inventoriées en fonction du nom de leur fruit à la place du nom scientifique de chaque spécimen, comme dans le cas de l'igname [Fig.Plumier 1688 16], du manioc [Fig.Plumier 1688 17] et le « Fruit du Papayer » [Fig.Plumier 1688 28]. Les quelques planches introductives du catalogue sont annonciatrices du biais de l'utilité choisi par le minime. L'une des illustrations donne en effet à voir un « Jeune Nègre dans un canot fait du tronc d'un seul arbre qu'il conduit et gouverne avec une pagaie » [Fig.Plumier 1688 7] alors que celle qui lui fait suite représente un « Mulastre qui fume et qui est vestu de la manière que les mulastres esclaves sont vestus dans les Isles françoises de l'Amérique » [Fig.Plumier 1688 8]. Tout porte à croire qu'à la fin du XVII^e siècle, insister sur l'aspect comestible des plantes exotiques des Antilles est un enjeu de premier plan pour la monarchie. En effet, ce recueil n'est pas réalisé par hasard et semble en réalité avoir servi de rapport scientifique destiné à convaincre le roi du potentiel des Antilles tout comme du bien-fondé de missions botaniques dans les Caraïbes. De fait, le catalogue de plantes est le fruit du voyage de Plumier de 1687²⁰⁹⁰ financé et facilité par Louis XIV qui l'envoie en Amérique afin d'« y travailler avec le S. Surian Médecin Botaniste pour y travailler à découvrir, les propriétés des plantes, graines, huiles, gommages »²⁰⁹¹. Ce sont donc les propriétés alimentaires qui dominent cet inventaire commandé par la monarchie, consciente de l'importance d'une connaissance détaillée des plantes comestibles des territoires coloniaux. De belles et riches

²⁰⁹⁰ De manière générale, les dates des voyages de Plumier sont presque toujours erronées dans de nombreux travaux qui lui sont dédiés, pourtant Philippe Hrodej a montré que le minime s'embarque pour les Caraïbes dès 1687 suite aux ordres du roi (au lieu de 1689, voir : Philippe Hrodej, « Saint-Domingue en 1690. Les observations du père Plumier, botaniste provençal », art. cit.). Une meilleure compréhension des dates des voyages de Plumier nous permet d'établir non pas seulement des liens de corrélation entre les ambitions coloniales de Louis XIV dans les Antilles et les travaux scientifiques de la période, mais de rendre compte de liens de causalité évidents entre les intentions du roi et les résultats du voyage du minime. L'inventaire des plantes de 1688 est en effet relié avec le sceau royal et correspond aux ordres du roi, tout en ayant l'apparence du type de rapport que la monarchie espérait consulter afin d'octroyer à un savant de nouveaux financements et permissions de repartir en Amérique.

²⁰⁹¹ ANOM.COL E 337BIS (fol. 2) : Charles Plumier, religieux de l'ordre des Minimes, chargé d'une mission scientifique aux îles d'Amérique, le 22 juillet 1687.

représentations de plantes nourricières peuvent alors faire progresser les établissements coloniaux des Français à travers le monde.

Plumier a recours à l'inventaire pour dénombrer un nombre précis de plantes antillaises, qu'il décrit en insistant sur leurs qualités gustatives, curatives et sur leurs similarités lorsqu'elles existent avec des fruits ou des légumes français. Sans surprise, le premier fruit du catalogue est une pomme des Antilles, la mancenille, alors que la pomme est l'un des fruits les plus usuels et communs en Europe. Contre toute apparence, la pomme des Caraïbes est un poison, implicitement le minime montre qu'il ne faut pas se fier aux apparences, car les Français iraient naturellement consommer ce qui ressemble à une pomme et craindraient par exemple la nouveauté du papayer. À propos de la mancenille [Fig.Plumier 1688 9] dont la branche représentée porte deux fruits matures, le minime écrit que « dans toutes les Antilles, il n'y a que les Pommes de Mancenille qui aient de rapport avec les Pommes d'Europe. Elles sont semblables aux Pommes de Paradis, leur odeur approche des Pommes de rainette [...] l'arbre qui porte cet fruit ressemble au Poirier à la réserve de l'écorce »²⁰⁹². Puis, Plumier détaille de quelle manière les hommes et les animaux le consomment, ainsi que quelle façon les Autochtones l'utilisent comme poison, car contre toute attente, la pomme des Antilles est dangereuse. Celle-ci contient « quantité de lait qui est un venin subtil, caustic et si dangereux, qu'il brûle la chair et cause une inflammation très dangereuse s'il tombe dans un playe quelque goutte de ce lait elle causerait la gangrène »²⁰⁹³. À l'inverse, face à une racine encore méconnue comme la pomme de terre, Plumier met en avant ses qualités, celle-ci est dessinée sous terre, alors qu'hors de terre sa tige est en fleurs [Fig.Plumier 1688 18]. Il vante les avantages nutritifs de la racine en ces termes :

Il y a de huit ou dix sortes de Patates dans les Isles qui sont différentes en goust, en couleur, et en feuilles [...] l'oignon sert de nourriture pour les hommes. Lors qu'elles sont cuites elles deviennent molles comme des châtaignes bouillies, mais elles sont meilleures et plus saines, et ne chargent pas l'estomac. On fait avec les Patates une boisson qu'on appelle Maby qui est aussi belle que le vin claret²⁰⁹⁴.

²⁰⁹² BNF.JD-18-FOL (fol. 10) : « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe. Avec des plans et des figures de sauvages de ces pays dessinés, coloriés et décrits par le Père Plumier », 1688.

²⁰⁹³ *Id.*

²⁰⁹⁴ *Id.*

Au regard du manioc [**Fig.Plumier 1688 17**], il explique qu'il « est la plante dont on fait le pain »²⁰⁹⁵ et bien que son suc soit un poison, il donne un pain « jaune comme de l'or »²⁰⁹⁶ et cuit, il aurait le même goût que les pommes de terre. De même, l'auteur ne représente que la feuille du balisier [**Fig.Plumier 1688 23**] qui est la partie la plus utile de la plante, dans la mesure où celle-ci est employée pour consommer et transporter des farines par les Autochtones et les esclaves : « Les Sauvages, et les Nègres se servent des feüilles non seulement pour emballer leur farine et leur pain, et tout le reste de leur victuailles, et mesme tout leur petit bagage quand ils vont aux champs, mais encore à couvrir leurs ajoupas ou petuns au vent »²⁰⁹⁷. Plus loin, l'ananas est qualifié de « Roy des fruits »²⁰⁹⁸ [**Fig.Plumier 1688 25**], alors que les fruits du papayer [**Fig.Plumier 1688 28**] trônent au milieu d'une planche riche en couleurs. Le plant de papayer est chargé de fruits prêts à être consommés d'un orange vif, de fruits vers moins matures et de fleurs prêtes à fructifier, comme pour mettre en valeur la bonté de l'arbre. La description appuie les artifices de la représentations voués à mettre en avant le potentiel économique et nourricier du fruit : « La plupart des habitations nouvellement défrichées produisent sans aucune culture des arbres tres particuliers en leur forme : car ils sont gros comme la jambe »²⁰⁹⁹. Il ajoute que le fruit plaît tant aux Français établis dans les Caraïbes que ces derniers l'auraient volontairement acclimaté à la Guadeloupe après avoir été forcés de quitter Sainte-Croix à cause des Anglais : « Les François qui furent chassez par les Anglois de l'Isle de Ste Croix l'an 1645 nous ont aporté dans la Guadeloupe de la graine d'une sorte de papayer qui porte un fruit gros comme le plus gros melon que nous ayons en France, il est beaucoup meilleur que les autres »²¹⁰⁰. Ainsi, au sein de catalogues de plantes, la flore comestible permet de vanter la situation des colonies sur fond de rivalités impériales, de faire avancer la classification botanique et de rendre familières des plantes exotiques. Avec son catalogue, Plumier associe résolument des fruits, des légumes et des racines nouvelles à un espace géographique et politique précis : les Antilles françaises.

²⁰⁹⁵ *Ibid.*, fol. 18v.

²⁰⁹⁶ *Id.*

²⁰⁹⁷ *Ibid.*, fol. 25.

²⁰⁹⁸ *Ibid.*, fol. 26v.

²⁰⁹⁹ *Ibid.*, fol. 28.

²¹⁰⁰ *Id.*

Au cours du XVIII^e siècle, les inventaires botaniques des plantes américaines semblent servir de rapports officiels pratiques aux autorités monarchiques. Les catalogues de plantes comestibles sont surtout destinés à être validés par les institutions scientifiques françaises, de sorte que le centre qui est Paris trie les observations venues de la périphérie, autrement dit de l'espace colonial français. L'expertise parisienne facilite l'assimilation de la flore exotique, de ses propriétés et de ses usages, tout en clarifiant ses attentes. Après Plumier, mais également Lahontan, une nouvelle méthode d'envoi et de mise en ordre des plantes utiles semble être privilégiée pour faciliter le travail des botanistes : l'ordre alphabétique. L'enjeu est de créer des listes raisonnées et utiles, qui mettent fondamentalement l'accent sur ce qui est comestible et ce qui ne l'est pas.

En effet, de nombreux voyageurs naturalistes adhèrent à une nouvelle méthode de classification alphabétique et non thématique ou géographique des végétaux. Si l'approche est rapidement abandonnée car jugée inopérante, elle est privilégiée par de nombreux voyageurs du début du XVIII^e siècle. Celle-ci consiste à élaborer un dictionnaire qui ordonne donc les plantes en fonction de leur nom, or dans le domaine des sciences, le dictionnaire crée une limite fondamentale : l'ordre alphabétique implique de connaître les noms et les propriétés de ce que l'on doit ranger²¹⁰¹. De même, l'utilisateur d'un dictionnaire de plantes doit savoir nommer ce qu'il cherche à identifier. Au sein des listes de plantes rangées par ordre alphabétique, les plantes comestibles utiles sont donc particulièrement représentées, dans la mesure où il s'agit des plantes les plus aisées à nommer, souvent grâce aux Amérindiens. Elles sont donc les plus décrites ou les plus fréquemment rencontrées par les voyageurs contraints de les consommer ou capables de les utiliser en fonction de leurs propriétés. De même, toutes les plantes dangereuses tendent à être décrites avec attention, pour les différencier clairement des plantes usuelles.

En même temps que Plumier, alors que le minime sillonne l'arc antillais, Michel Sarrazin s'établit à Québec en tant que botaniste et médecin du roi. De là, il ne publie pas de relation de voyage, mais il est le correspondant officiel de Tournefort et de Réaumur à l'Académie royale des sciences, ainsi que de Vaillant et d'Isnard au Jardin du roi, autant de savants qui font paraître des ouvrages relayant les travaux de Sarrazin. Depuis la Nouvelle-France, le voyageur naturaliste remplit toutefois ses fonctions avec succès. Si sa pratique quotidienne de la médecine à l'hôtel-

²¹⁰¹ Sur le sujet, voir : Theodore Wells Pietsch, « La botanique dans la seconde moitié du XVII^e siècle », dans *Cuviers' History of the Natural Sciences. Nineteen lessons from the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2015, p. 712-731.

Dieu, puis à l'hôpital général de Québec l'empêche sans doute d'écrire un grand ouvrage sur la flore canadienne, il réalise des très nombreux envois de catalogues de plantes utiles observées à Québec à ses correspondants parisiens. En 1704, il adresse à Vaillant un inventaire des plantes rangées par ordre alphabétiques et envoyées du Canada²¹⁰², qui contient un grand nombre de plantes alimentaires accompagnées de brefs commentaires quant à leur consommation. Tout comme Plumier, Sarrazin décrit presque exclusivement en détails les plantes comestibles, se contentant de nommer toutes les autres espèces plutôt ornementales par leur nom latin. Encore une fois, tout porte à croire que la flore nourricière est de première importance et que le principe d'utilité oriente le regard du botaniste. L'enjeu dépasse la simple classification étant donné que celle-ci se consomme, de sorte que davantage d'explications sont fournies par le botaniste pour chaque espèce consommable et quelques espèces à éviter à tout prix. Il est également permis de penser que la pratique de la médecine et les nombreuses herborisations du voyageur ont influencé ses envois : le botaniste catalogue sans doute ce qu'il utilise lui-même au quotidien. Sarrazin écrit par exemple à propos de l'*Anapodophyllon canadensi morini* qu'il s'agit d'un « citronnier, son fruit est acide bon à manger mais fiévreux. Sa racine est un poison dont les sauvages se servent lorsqu'ils ne veulent pas survivre à leurs chagrins »²¹⁰³. De même, il rapporte concernant le *Nux juglans virginiana nigra* que « son fruit est bon à manger, une espèce de noyer fournit une sève sucrée [...] en Canada, mais en fort petite quantité »²¹⁰⁴, ou encore que le *Plantato maritima* est comestible, car « on mange ses feuilles en salade »²¹⁰⁵.

En 1708, Sarrazin aurait envoyé une nouvelle liste de plantes à Vaillant, mais ses multiples ajouts et la densité de son inventaire prennent la forme d'un traité en devenir, qu'il intitule déjà l'*Histoire des plantes de Canada*. Rangée par ordre alphabétique, sa flore du Canada est enrichie de nombreux commentaires relatifs à la manière dont ces plantes croissent et à leur manière d'être consommées. Sarrazin nourrit alors considérablement le catalogue des plantes comestibles de la Nouvelle-France. Il évoque par exemple la *Dens Canis flore luteo*, « on l'appelle ail doux. Les Sauvages et nos François en mangent en campagne dans leurs soupes. Sa racine est charnue

²¹⁰² BCMNH.N. Ms 944 : « Catalogue de plantes envoyées par M. Sarrazin », Antoine de Jussieu, 1704.

²¹⁰³ *Ibid.*, p. 1.

²¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 8.

²¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 9.

approche pour le goût de celle de l'ail ainsi que pour l'odeur »²¹⁰⁶. Médecin de formation, Sarrazin insiste également sur toutes les plantes qui ne sont pas comestibles et qui causent de nombreuses morts qui pourraient être évitées. Parmi les plantes immangeables, l'auteur écrit un très long commentaire sur l'*Angelica Canadensis tenuifolia* dont l'espèce représentée par Jacques-Philippe Cornuti en 1635 [**Fig.Cornuti 3**], mais que trop de colons confondent avec le persil. Selon Sarrazin, l'angélique à feuille étroite « passe pour une cigüe en Canada à cause des mauvais effets que produit la racine qui est à navets gros comme le pouce »²¹⁰⁷. Il ajoute que :

J'en ay vû mourir 3 personnes et j'en sais plus de 12 ou 15 depuis 10 ans qui en ont fait autant. Le mois dernier un bon laboureur âgé de 60 ans en mangea gros comme le doigt, croiant que c'étoit une racine de persil de Macédoine. Il mourut en une heure et demie²¹⁰⁸.

Les plantes alimentaires doivent donc être observées avec précision, l'inventaire de Sarrazin souligne même la nécessité de bien savoir différencier certaines plantes appartenant à la même famille à mesure que l'inventaire des plantes américaines croît. Le médecin établi à Québec est l'un des rares, avec Jean-François Gaultier, à alerter quant aux risques encourus si l'on consomme l'angélique. Dans sa « Description de plusieurs plantes du Canada »²¹⁰⁹ qui prend la forme d'un catalogue des végétaux observés en Nouvelle-France et ordonnés par ordre alphabétique, Gaultier s'attarde lui aussi longuement sur l'angélique sauvage, qu'il appelle également la « Carotte à Moreau »²¹¹⁰. La plante est connue sous cet autre nom « parce qu'un nommé Moreau aiant mangé le premier de la racine de cette angélique en mourut, voié Carotte à Moreau »²¹¹¹. Le botaniste décrit très précisément la fleur et sa racine, que l'on la confond avec le persil et d'autres sortes d'angéliques comestibles prisées pour leur goût sucré. Selon lui, il est important de bien faire connaître la plante et de l'intégrer aux catalogues portant sur la flore du Canada :

²¹⁰⁶ Bernard Boivin, « La flore du Canada en 1708. Étude d'un manuscrit de Michel Sarrazin et Sébastien Vaillant » art. cit., p. 247.

²¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 284.

²¹⁰⁸ *Id.*

²¹⁰⁹ ANQ.03Q P91 D2 : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) », 1749.

²¹¹⁰ *Ibid.*, fol. 73v.

²¹¹¹ *Id.*

On la mange par mégarde, les enfants sont d'autant plus facilement trompés qu'ils trouvent au printemps un goût doux, sucré et agréable [...] J'ai beaucoup insisté sur la description de cette plante afin qu'on la reconnoisse aisément pour la fuir à cause de ses terribles effets²¹¹².

Dans les ouvrages publiés de la période, Charlevoix ne décrit que l'angélique à fleurs blanches et l'angélique à fleurs pourprées du Canada qui ne sont pas impropres à la consommation [Fig.Charlevoix 5 et Fig.Charlevoix 6]. En somme, l'inventaire que Sarrazin enrichit sans cesse avec l'aide de Sébastien Vaillant et d'Antoine de Jussieu devient rapidement un outil sans précédent pour ceux qui lui succéderont au Canada, mais il n'est pas un cas unique à l'échelle du siècle. Les travaux de Gaultier lui font directement écho et ce dernier cherche aussi, de façon répétée, à mettre en avant des plantes nourricières utiles, comme lorsqu'il parle des glands du chêne blanc : « les Sauvages et les voyageurs des pays d'en haut en magnent sans en être incommodé, il est même une ressource pour eux quand ils manquent de quoy vivre dans leurs routes et voyages »²¹¹³.

Par ailleurs, le médecin Pierre Barrère, correspondant de l'Académie royale des sciences parti en Guyane en 1722, inventorie la flore de Cayenne et de ses environs à la manière de Sarrazin, tout en s'inspirant des travaux de Plumier. Médecin mais également botaniste, Barrère établit lui aussi une liste rangée par ordre alphabétique des plantes de la Guyane, qui paraît sous le titre d'*Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale* en 1749. Malgré de grandes ambitions pour son ouvrage, Barrère se résout à publier un catalogue rangé par ordre alphabétique, car il a découvert un grand nombre de plantes qu'il est parvenu à nommer sans pour autant pouvoir les rattacher à un genre botanique. Au sein de son *Essai*, Barrère décrit essentiellement les plantes nourricières et curatives, tandis qu'il se contente de nommer celles qui ne présentent pas d'utilité évidente pour les colons et pour les médecins coloniaux. Certaines plantes déjà connues dans les Antilles attirent tout particulièrement son attention et leur intégration à une liste de plantes guyanaises permet d'attester de leur présence à Cayenne. L'auteur mentionne par exemple deux sortes d'igname qui « sont cultivées par les Indiens & les Nègres, ausquels elles fournissent une nourriture presque journalière »²¹¹⁴, comme le manioc ou la pomme d'acajou « employée par les

²¹¹² *Ibid.*, fols. 73v et 74r.

²¹¹³ *Ibid.*, fol. 407v.

²¹¹⁴ Pierre Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, op. cit., p. 98.

Indiens autant à titre d'aliment, que comme un remède pour resserrer dans les cours de ventre »²¹¹⁵. Les plantes comestibles sont nombreuses et variées, Barrère évoque le Monbin car « on appelle communément le fruit de cet arbre, qui est bon à manger, Prune de Monbin »²¹¹⁶. Il décrit encore une « espèce de concombre qui s'élève aussi très facilement à Cayenne »²¹¹⁷, ainsi qu'une espèce de pois car « le fruit de cet arbrisseau est bon à manger, on le cultive à cause de cela dans le pays »²¹¹⁸ et une espèce de digitale qui retient son attention parce que « la graine de cette Plante écrasée & réduite en farine, sert aux Nègres à faire une espede de bouillie assez nourrissante »²¹¹⁹. De fait, les plantes comestibles déjà consommée par différentes populations sont plus susceptibles de rejoindre les classées par les botanistes, car leurs propriétés sont plus facilement attestées par l'assimilation de savoirs des Autochtones ou des esclaves. L'inventaire de Barrère prend encore la forme d'un guide pratique qui regorge de conseils pour consommer certains fruits et d'avertissements face à leurs effets. Face au fruit du cierge épineux, il rapporte par exemple que « le fruit de cet arbre est bon à manger ; on en fait une gelée assez agréable qui teint l'urine en rouge comme du sang, ce qui alarme ceux qui ignorent cet effet »²¹²⁰.

Ainsi, les plantes alimentaires n'échappent pas aux grands efforts classificatoires menés par certains voyageurs naturalistes du siècle. En fonction des espaces parcourus, la présence de certains fruits ou légumes rassure. Elle sert parfois de point de départ aux voyageurs pour intégrer de nouvelles plantes indigènes aux classements. Si les critères de consommation dominent les inventaires de la fin du XVII^e siècle, ceux-ci sont toujours au centre des grandes recensions de plantes classées suivant la méthode linnéenne. En 1775, toutes les plantes de la Guyane décrites par Fusée-Aublet dans son *Histoire des plantes de la Guiane Française rangées suivant la méthode sexuelle* informent encore le lecteur quant à leur goût, leur situation et leurs propriétés nourricières potentielles. Nous allons toutefois voir qu'à mesure que le règne végétal s'élargit, un échantillon restreint de plantes persiste au point de figurer dans la majorité des récits de voyage de l'époque moderne.

²¹¹⁵ *Ibid.*, p. 4.

²¹¹⁶ *Ibid.*, p. 79.

²¹¹⁷ *Ibid.*, p. 44.

²¹¹⁸ *Ibid.*, p. 47.

²¹¹⁹ *Ibid.*, p. 48.

²¹²⁰ *Ibid.*, p. 78.

c) Goyaves, bleuets, érables ou pommes de terre : la récurrence de la nouveauté végétale

En 1557, André Thevet est le premier français à dessiner et à décrire ce qu'il nomme l'« acaïous »²¹²¹ [Fig.Thevet 5], qui n'est autre que l'anacardier donnant les fameuses noix de cajou, également connu sous le nom d'acajou à pomme. Après Thevet qui représente aussi le manioc, la cacahuète et l'ananas, les fruits de l'acajou ont été représentés par Charles de Rochefort [Fig.Rochefort 6], par Jean-Baptiste Du Tertre [Fig.Du Tertre 7], par Charles Plumier [Fig.Plumier 1688 56], par Jean-Baptiste Labat [Fig.Labat 15] ou encore classés par Pierre Barrère²¹²², Carl von Linné²¹²³ et Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet²¹²⁴. De même, l'ananas, la goyave, la papaye, la pomme de terre, le manioc, les fraises, les bleuets, les citrouilles, le cacao ou l'érable à sucre semblent être naturellement cités par les voyageurs qui les rencontrent du Canada au Chili, en passant par la Louisiane et les Antilles. L'énumération et la récurrence de ces plantes à l'échelle du siècle est loin d'être le fruit du hasard. Dès lors, quelles fonctions ces différentes plantes nourricières remplissent-elles dans les récits de voyage du siècle des Lumières et comment expliquer la permanence de leurs représentations ?

Dans sa relation de voyage en Louisiane et en Martinique de 1720, Antoine-François Laval évoque la flore des Antilles assez succinctement tout en insistant sur certains fruits, légumes et racines d'une façon qui semble arbitraire sans pour autant être anodine. Le voyageur introduit par exemple sa partie sur les richesses naturelles des îles en déclarant : « J'ai vû à la Martinique des Bananes, des Patates, des Ananas, des Choux-Palmistes, des Pommes d'Acajou [...] je vais dire un mot de chacun »²¹²⁵. Certaines plantes retiennent son attention, tandis qu'il écrit en guise de

²¹²¹ Le nom d'« acaïou » viendrait des Tupinambas et il a été conservé par les naturalistes de la période moderne, même si Linné le classe rapidement dans la famille des anacardiés : André Thevet, *Les Singularitez de la France Antarctique*, op. cit., fol. 120r.

²¹²² Pierre Barrère cite Thevet comme source principale concernant l'anacardier : Pierre Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, op. cit., p. 3-4.

²¹²³ Carl von Linné, *Species plantarum*, Holmiæ, Laurentii Salvii, 1753, vol. 1, p. 383.

²¹²⁴ Le botaniste classe les plantes suivant la méthode binomiale et renvoie ses lecteurs aux écrits de Linné, ainsi qu'aux dessins de Plumier, voir : Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française*, op. cit., vol. 1, p. 392.

²¹²⁵ Antoine-François Laval, *Voyage de la Louisiane*, op. cit., p. 56.

conclusion que « Plusieurs Voïageurs ont parlé des Cocos, ainsi je n'en dirai rien »²¹²⁶. De même, Marie-Madeline Hachard raconte qu'à La Nouvelle-Orléans :

Nous y mangeons [...] plusieurs fruits et légumes : comme des ananas – qui est le plus excellent de tous les fruits -, des melons d'eau, des patates, des sabotines (qui sont à peu près comme des pommes de Reinette grise en France), des figues banales, des pacanes, des noix d'acajou (qui sitôt qu'on en mange prennent la gorge), des giraumonts (qui sont comme des esèces de citrouilles) et mille autres fruits qui ne sont pas encore venus à ma connaissance²¹²⁷.

Au cours du XVIII^e siècle, différents facteurs déterminent la présence de certaines plantes nourricières dans les relations de voyage. Il faut d'abord souligner qu'un grand nombre de voyageurs ont des connaissances limitées en botanique et que leur recherche constante de fruits ou de légumes susceptibles d'être consommés comme en France ou de plaire par leur goût limite l'échantillon retenu. Dans d'autres cas de figure, les auteurs ne s'écartent pas des sentiers battus et rencontrent naturellement les mêmes fruits ou légumes que leurs prédécesseurs, ils se contentent donc d'énumérer ce qu'ils ont eu l'occasion de consommer au cours de leur séjour. À l'inverse, quelques voyageurs spécialisés ne s'attardent pas en détail sur les plantes alimentaires dans leurs recensions de plantes médicinales ou d'arbres utiles, mais certaines espèces semblent être devenues incontournables, voire indissociables du nouveau continent. À cet égard, Louis Feuillée et Charles Plumier sont deux exemples intéressants, car leurs œuvres publiées n'ont pas vocation à contenir des plantes nourricières qui auraient déjà été décrites par leurs prédécesseurs, or leurs manuscrits regorgent d'illustrations en pleine page des fruits et des légumes les plus connus du Nouveau Monde²¹²⁸. Feuillée peint par exemple au format *in-folio* le goyavier [Fig.Feuillée 1707-1712 1], le papayer [Fig.Feuillée 1707-1712 2] ou l'oranger de Quito [Fig.Feuillée 1707-1712 4] tandis que Plumier peint tous les fruits, légumes et racines exotiques qu'il rencontre. Même les botanistes qui dessinent et qui classent des spécimens rares et nouveaux font rarement l'économie de descriptions de plantes déjà connues qu'un lectorat profane ou savant s'attend à rencontrer. Enfin, de nouvelles propriétés nourricières sont parfois découvertes et renouvellent l'intérêt pour certains aliments dont l'utilité est ainsi réévaluée. Quoi qu'il en soit, tous les voyageurs de la période ont

²¹²⁶ *Ibid.*, p. 57.

²¹²⁷ Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, sous la direction de Chantal Théry, *op. cit.*, p.69.

²¹²⁸ Concernant les dessins de Charles Plumier, voir : BNF.JD-18-FOL : « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe. Avec des plans et des figures de sauvages de ces pays dessinés, coloriés et décrits par le Père Plumier », 1688. ; Les manuscrits de Louis Feuillée sont rassemblés dans le carnet qui suit, qui contient des dessins botaniques et zoologiques : BNF.JA-FOL-23 : « Plantes, oiseaux, quadrupèdes, poissons dessinés et coloriés par Louis Feuillée ».

en commun de tenter de dépeindre un territoire habitable, cultivable et familier, où la flore indigène a vocation à devenir usuelle. Pour les voyageurs naturalistes du siècle des Lumières, la comparaison et la répétition facilitent l'adaptation et l'assimilation de la nouveauté alimentaire. De plus, la répétition n'a pas nécessairement de connotation négative, le *Dictionnaire* de Furetière spécifie que « les habitudes s'acquièrent par la répétition »²¹²⁹. Nous allons donc voir en quoi la récurrence de descriptions de plantes utiles et des mêmes comparatifs servent à créer un « repère topoïque plus ou moins familier au lecteur »²¹³⁰ confronté à la nouveauté du Nouveau Monde.

Dès leur découverte par les Européens, certains fruits suffisent à évoquer l'ailleurs américain par le prisme des goûts et des ambitions des Français. Parmi ces plantes nourricières, le bleuet est particulièrement représentatif de cette tendance, car il pousse en abondance partout en Nouvelle-France, il a le goût des groseilles ou des mûres et tout comme les deux fruits rouges français, le bleuet plaît sous forme de confiture. Dans ses *Voyages et découvertures faites en la Nouvelle France* publié en 1619, Champlain explore la région du saut Saint-Louis lorsqu'il déclare : « il est vray qu'il semble que Dieu a voulu donner à ces terres affreuses & désertes quelque choses en chaque saison, pour servir de rafraichissement à l'homme [...] je vous assure qu'il se trouve le long des rivières si grande quantité de blues, qui est un petit fruit fort bon à manger [...] & en telle quantité, que c'est merveille »²¹³¹. D'emblée, sa versatilité séduit, le fruit bleu nourrit, désaltère et se consomme sec comme les pruneaux « pour le Caresme »²¹³². Il offre un grand nombre de possibilités aux Français, il est très facilement identifiable et semble si bienfaiteur qu'il permet aux voyageurs de subsister en forêt. Le fondateur de Québec raconte encore à propos de ses séjours au bord du lac Huron que « les blues, & framboises ne nous manquèrent en aucune façon, car autrement nous eussions esté en danger d'avoir de la nécessité »²¹³³. Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, le bleuet est de plus en plus mentionné par les voyageurs qui en consomment régulièrement et qui en apprécient le goût. En 1683, Louis Hennepin est accueilli par les Issati avec

²¹²⁹ Entrée « Répétition », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 4.

²¹³⁰ Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, op. cit., p. 67.

²¹³¹ Samuel de Champlain, *Voyages et découvertures faites en la nouvelle France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, op. cit., fol. 21v.

²¹³² *Id.*

²¹³³ *Ibid.*, fol. 25v.

un repas de folle-avoine assaisonné avec des bleuets qui plaît au récollet : « l'un des principaux Capitaines des Issati [...] nous fit manger de la folle avoine qu'il nous presenta dans de grands plats d'écorce, que les femmes Sauvages avoient assaisonnée avec des Bluez qui sont des grenes noires qu'elles font sécher au Soleil pendant l'Esté, & aussi bonnes que des Raisins de Corinthe »²¹³⁴. La plante semble inviter les missionnaires, colons et naturalistes à progresser en Nouvelle-France, d'autant qu'elle produit l'un des rares fruits rouges indigènes des territoires septentrionaux jugés hostiles, où l'on en fait des provisions pour s'accommoder des longs hivers canadiens. Lahontan compare le « bluet »²¹³⁵ aux fraises, aux framboises et aux groseilles sauvages, il rapporte aussi que « les Sauvages du Nord en font une moisson durant l'été, qui leur est d'un grand secours, & sur tout lorsque la chasse leur manque »²¹³⁶. Après lui, Bacqueville de la Potherie raconte que les montagnes des pays du nord « sont remplies de bleuets qui sont une manière de groseille, qu'ils font secher pour manger dans le besoin »²¹³⁷ : le bluet est l'un des seuls fruits à faire l'unanimité parmi les voyageurs.

Au tournant du siècle, la présence d'un fruit qui croît en abondance rassure et illustre l'idée suivant laquelle la répétition forge une nouvelle habitude alimentaire. Alors que la bonté et les bienfaits des bleuets sont attestés, le fruit retient l'attention des botanistes et des agronomes qui cherchent à l'intégrer à la liste des plantes coloniales utiles. Dès 1704, Michel Sarrazin le nomme *Vitis idæa canadensis myrti folio* et note qu'il s'agit du « Bluet de Canada. Son fruit est bon à manger, des sauvages de certaines contrées en font provision pour mettre dans leurs ragoust »²¹³⁸. En 1744, Charlevoix semble avoir consulté les manuscrits de Sarrazin lorsqu'il dessine l'une des premières représentations du « Bluet du Canada » [Fig.Charlevoix 7], définitivement classé sous le nom de *Vitis idæa Canadensis, Myrti folio* dans sa *Description des plantes de l'Amérique*. L'auteur commence la description en confirmant ce qui a été constaté par les voyageurs avant lui, tout en comparant le bluet à un fruit français : « cette Plante, qui est fort commune dans les Bois du Canada, paroît être la même, que les Anciens ont nommée Vigne du Mont Ida, & qui se trouve

²¹³⁴ Louis Hennepin, *Description de la Louisiane*, op. cit., p. 240-241.

²¹³⁵ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 58.

²¹³⁶ *Ibid.*, p. 65.

²¹³⁷ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, op. cit., vol. 2, p. 57.

²¹³⁸ BCMNH.N.Ms 944 : « Catalogue des « plantes envoyées de Canada par Mr Sarrazin, conseiller du Conseil suprême et médecin du Roy en Canada », 1704, p. 13.

aussi dans les Montagnes d'Auvergne »²¹³⁹. Les propriétés du fruit sont uniques, d'après Charlevoix « il est rafraîchissant au second degré, astringent & un peu désiccatif : mangé crû ou cuit : avec du sucre, ou sans sucre, il est bon contre les fièvres chaudes & bilieuses, contre la chaleur d'estomach, contre l'inflammation du foye [...] il resserre le ventre, & ôte l'envie de vomir »²¹⁴⁰. Toutes ces qualités font du bleuet un fruit avantageux que les voyageurs se mettent à mentionner régulièrement à côté de la vigne, du pommier et du poirier qui sont autant de piliers de l'alimentation des Français. En Louisiane, Dumont de Montigny raconte également que « vers le nouveau Billoxi, on trouve une espèce de petit arbrisseau, qui porte des fruits que l'on nomme Bluets [...] ils ont un goût exquis, & sont très-rafraîchissants »²¹⁴¹. Selon le voyageur, « les fraises, les framboises & les bluets naissent dans les bois sans être cultivés »²¹⁴², la comparaison répétée avec des fruits appréciés des Français invite à consommer le bleuet sans réserve. Enfin, Le Page du Pratz dessine à son tour les « Bluets d'environ 3 pieds de haut » avec la feuille et le fruit de la plante [**Fig. Le Page du Pratz 4**] dans son inventaire de plantes américaines utiles. Le voyageur renchérit quant à sa bonté en expliquant que « l'on laisseroit croître sans les arrêter »²¹⁴³ à propos des fruits « bleus & de la forme de la groseille [...] ces grains ont un goût de groseille sucrée ; on en fait une liqueur très-agréable en les mettant dans de l'eau de vie même sans sucre. On lui attribue plusieurs vertus »²¹⁴⁴.

La récurrence du bleuet dans les récits de voyage en Nouvelle-France contribue à le rendre commun, à rendre le territoire familier et à en explorer les propriétés nourricières et médicinales. La répétition le fait non seulement entrer dans l'inventaire botanique des plantes nouvellement découvertes et dans la classification européenne, mais le fruit rejoint également la liste des fruits rouges usuels et des produits coloniaux utiles. De plus, les premiers dessins du bleuet semblent apparaître seulement une fois que les qualités du fruit sont connues et que la plante est elle-même nommée avec certitude : la permanence de la description d'une espèce permet donc d'en donner des illustrations précises. Si peu de fruits génèrent un tel engouement partagé par une telle variété

²¹³⁹ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale », dans Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description generale de la nouvelle France, op. cit.*, vol. 2, p. 52.

²¹⁴⁰ *Id.*

²¹⁴¹ Jean-François Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane, op. cit.*, vol. 1, p. 61.

²¹⁴² *Ibid.*, vol. 2, p. 304.

²¹⁴³ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane, op. cit.*, vol. 2, p. 22-23.

²¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 23.

de voyageurs qui ne craignent pas d'en être incommodés, quelques plantes comestibles bénéficient d'une attention semblable à celle du bleuet. Ce qui explique souvent leur succès auprès des Français vient d'un critère gustatif précis : leur goût sucré. En effet, si le bleuet plaît autant, c'est qu'il se consomme sec, en sirop, mais surtout sous forme de confiture : les Européens aiment le sucre qu'ils recherchent partout. De même, en plus de satisfaire des papilles européennes, les sirops et les confitures sont commodes pour faire des provisions.

Au XVIII^e siècle, la confiture est typiquement française et celle-ci consiste en une « préparation faite avec du sucre, ou du miel, qu'on donne aux fruits, aux herbes, aux fleurs, aux racines, ou à certains sucs, pour plaire au goût, ou pour les conserver »²¹⁴⁵. Les confitures sont utiles et servent souvent de nourriture en mer ou pour des voyages au long cours. De même, le sirop se conserve longtemps, il est très commun et apprécié des Français qui en obtiennent souvent à partir de leurs confitures. Le sirop est une préparation d'autant plus rassurante qu'il s'agit d'un « terme de Pharmacie. C'est une composition ou liqueur agreable d'une consistance un peu épaisse, qui est extraite des eaux, des sucs ou des teintures des fruits ou des herbes, cuite & assaisonnée de sucre ou de miel »²¹⁴⁶. Or, si le sucre est nécessaire pour confectionner des confitures et des sirops, ce dernier est coûteux dans des contrées aussi septentrionales que le Canada. À propos des bleuets, alors que Lahontan raconte qu'il les préfère confits « on en fait des confitures, on en met dans les tourtes & dans de l'eau de vie »²¹⁴⁷, celui-ci rappelle que « le sucre est trop cher en Canada »²¹⁴⁸. Or, Dièreville évoque toutefois l'existence d'un substitut. Dans sa *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie*, le voyageur évoque à son tour « les Framboises dont les Bois sont pleins »²¹⁴⁹ ainsi que les mûres sauvages, autrement dit les bleuets, dont « on a le plaisir de les pouvoir manger avec un Sucre que le pays produit »²¹⁵⁰. En effet, le Canada produit un sucre très convoité par les Français :

Au lieu des Cannes dont les Pores
Rendent le Sucre blanc qui nous vient de plus loin,
Pour les Acadiens la Nature a pris foi
D'en mettre dans les Sycomores.

²¹⁴⁵ Entrée « Confiture », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, op. cit., éd. 1727, vol. 1.

²¹⁴⁶ Entrée « Syrop », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, op. cit., éd. 1727, vol. 4.

²¹⁴⁷ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan) (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 65.

²¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 62.

²¹⁴⁹ Dièreville, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie*, op. cit., p. 109.

²¹⁵⁰ *Id.*

Au commencement du Printemps
De leur écorce il sort une liqueur sucrée
Qu'avec grand soin les Habitans
Recueillent dans chaque contrée.
Ce breuvage me sembloit bon,
Et je le beuvois en rasade²¹⁵¹.

Ainsi, face à aux goûts des Français, l'érable à sucre séduit rapidement les voyageurs naturalistes et les colons. L'arbre s'impose comme l'une des autres plantes bienfaitrices les plus citées par les auteurs de relations de voyage en Nouvelle-France, ce qui est en partie dû à son abondance le long du Saint-Laurent, où il est l'un des arbres les plus communs de la région. L'érable à sucre est non seulement utile et facile à exploiter car on en trouve près de Québec et de Montréal, mais il permettrait de rendre les colonies septentrionales indépendantes vis-à-vis de l'espace caraïbe, tout en offrant une alternative commerciale au sucre antillais dans les échanges transatlantiques.

Découvert par Cartier, l'*Acer saccharum* retient tout particulièrement l'attention des voyageurs au tournant du XVIII^e siècle. Comme l'a remarqué Réal Ouellet et l'ont souligné Jacques Mathieu, Alain Asselin et Jacques Cayouette, Chrestien Leclercq est probablement le premier voyageur qui mentionne le sucre d'érable dans la *Nouvelle relation de la Gaspésie* en 1691²¹⁵². Le récollet décrit en effet la boisson obtenue à partir de l'eau d'érable et ses vertus :

Quant à l'eau d'érable, qui est la sève de l'arbre même, elle est également délicieuse pour les François & les Sauvages, qui s'en donnent au Printemps à cœur joie. Il est vrai qu'elle est fort agreable & abondance dans la Gaspésie ; car par une ouverture assez petite, qu'on fait avec la hache dans un érable, on en fait distiler des dix ou douze pots. Ce qui m'a paru assez remarquable dans l'eau d'érable, c'est que si à force de la faire bouillir on la reduit au tiers, elle devient un veritable syrop, qui se durcit à peu près comme le sucre, & prend une couleur rougeâtre²¹⁵³.

Chrestien Leclercq détaille ensuite le processus d'extraction du sucre qu'il juge curieux, puis il se penche sur les bienfaits de la boisson : « ce que je puis dire de l'eau du Canada en general, c'est qu'elle est extrêmement saine, bienfaisante, & beaucoup meilleure qu'en France : jamais, ou du moins rarement on s'en trouve incommodé, selon l'expérience que j'en ay faite »²¹⁵⁴. L'intérêt pour

²¹⁵¹ *Id.*

²¹⁵² Alain Asselin, Jacques Cayouette et Jacques Mathieu, *Curieuses histoires de plantes du Canada, 1670-1760*, *op. cit.*, p. 28 ; Chrestien Leclercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, édition critique par Réal Ouellet, *op. cit.*, p. 657-658.

²¹⁵³ Chrestien Leclercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, édition critique par Réal Ouellet, *op. cit.*, p. 305-306.

²¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 306.

l'érable à sucre croît rapidement à mesure que les Européens en découvrent les propriétés multiples par l'entremise des Amérindiens, notamment au contact des Abénaquis. À l'origine, le suc d'érable est surtout consommé par les voyageurs comme un « remède souverain »²¹⁵⁵ en cas de douleurs d'estomac. Louis Hennepin évoque les avantages de l'arbre dans un chapitre sur les moyens propres à établir de bonnes colonies, il a déjà conscience du potentiel de l'érable qu'il met subtilement en avant. Après un passage sur la nécessité d'établir de grands ports sur le Saint-Laurent et à l'embouchure du Mississippi, le jésuite décrit la canne à sucre, puis il raconte comment obtenir du sucre d'érable. Il remarque qu'« on trouve quantité d'Érables dans les vastes Forêts de ces païs-là »²¹⁵⁶, à l'endroit des premiers établissements français, tout en expliquant qu'ils en font alors « du sucre rougeâtre beaucoup meilleur que celui, qu'on tire des Cannes ordinaires dans les Isles de l'Amérique »²¹⁵⁸ : l'érable à sucre pourrait rendre le Canada aussi profitable que les Antilles. Lahontan vante à son tour les mérites de l'eau sucrée de l'érable, il raconte même qu'il « n'y a point de limonade, ni d'eau de cerise qui ait si bon goût, ni de breuvage au monde qui soit plus salubre »²¹⁵⁹. De son côté, le botaniste Michel Sarrazin décrit l'espèce qui comprend un certain nombre d'arbres qui ne produisent pas tous le suc tant convoité, mais il rapporte à propos de l'*acer platanoïde* que « c'est de la sève de cet Érable dont on fait icy un sucre qui a son mérite, puisqu'on en fait des sirops, des confitures & croît dans toute l'Amérique septentrionale »²¹⁶⁰. L'érable à sucre offre donc des possibilités séduisantes pour les Français et la récurrence de ses descriptions contribue à en élargir le champ de ses utilisations, ainsi qu'à en faciliter le commerce. Alors que Sarrazin s'attèle à décrire l'érable avec soin aux botanistes du Jardin du roi, de nombreux informateurs coloniaux insistent sur les qualités de l'arbre. En 1705, Agathe de Saint-Père raconte qu'à Montréal « le climat est sy bon que [...] il ne refuse rien au gros bois, et leur fourny un sucre qui facilite l'habitant à faire une tres grande quantité de sucre en pain comme aux Isles, cassonade,

²¹⁵⁵ Louis Hennepin, *Nouveau Voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*, op. cit., p. 325.

²¹⁵⁶ Il se trouve alors près du Fort de Frontenac où il séjourne un temps et fonde un jardin d'herbages et de légumes.

²¹⁵⁷ Louis Hennepin, *Nouveau Voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*, op. cit., p. 325.

²¹⁵⁸ *Id.*

²¹⁵⁹ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 58.

²¹⁶⁰ Bernard Boivin, « La flore du Canada en 1708. Étude d'un manuscrit de Michel Sarrazin et Sébastien Vaillant », art. cit., p. 235.

sireau et sucre candy, il s'en est fait de ma connoissance plus de trente mil livre à Montréal »²¹⁶¹. Une fois que les bienfaits d'une plante sont attestés, celle-ci devient incontournable dans les récits de voyage. Les voyageurs s'intéressent en effet à l'eau sucrée qui rendrait la consommation de certaines plantes indigènes plus agréable, voire tolérable. Sébastien Racle est par exemple l'un des premiers missionnaires à mentionner le sirop d'érable comme un met commun chez les Abénaquis. Il en évoque le goût à l'occasion de sa description de la sagamité, qu'il trouve bien moins fade avec du sucre. En octobre 1722, il rapporte que :

Mes alimens sont simples & légers : je n'ai jamais pu me faire le goût à la viande & au poison boucanné des Sauvages ; ma nourriture n'est que de bled de Turquie qu'on pile, & dont je me fais chaque jour une espèce de bouillie que je cuis avec de l'eau. Le seul adoucissement que j'y apporte, c'est d'y mêler un peu de sucre pour en corriger la fadeur. On n'en manque point dans ces forêts. Au printemps, les érables renferment une liqueur assez semblable à celle que contiennent les cannes des isles. Les femmes s'occupent à la recevoir dans des vases d'écorce, lorsque ces arbres la distillent ; elles la font bouillir, & elles en tirent un assez bon sucre. Le premier qui se tire, est toujours le plus beau²¹⁶².

Le missionnaire établi à Narantsouak est l'un des rares à attribuer la production du sucre d'érable à un peuple autochtone, seul Lafitau après lui insiste réellement sur le savoir-faire des Amérindiens à l'égard de sa production. D'après le jésuite, « nos Sauvages font voir qu'ils en sçavent plus qu'eux, ayant sçû tirer des érables, qui sont une espèce de chêne très-dur, un suc naturel, lequel a autant, ou plus d'agrément, que le miel »²¹⁶³. Une gravure des *Mœurs* de 1724 montre des Amérindiennes en train d'extraire le suc, puis en train de le faire bouillir tandis qu'un autre groupe de femmes sèment du maïs en arrière-plan [Fig.Lafitau 1724 2]. Tout comme Sébastien Racle, Lafitau raconte que le sucre d'érable donne un bon goût au maïs : « les Sauvagesses font cuire leur bled d'Inde en guise de Pralines dans leur syrop d'Erable, & elles mêlent leur sucre broyé avec les fraines grolées, dont elles font les provisions pour tous leurs voyages. Cette farine s'en conserve mieux, & est beaucoup plus agréable »²¹⁶⁴. Les Français apprécient manifestement les possibilités alimentaires de ce sucre dont ils s'approprient tout le

²¹⁶¹ ANOM.COL C11 A 22 (fols. 345r et 345v) : Lettre de Mme de Repentigny au ministre de la Marine, le 13 octobre 1705.

²¹⁶² Sébastien Racle, « Lettre du Père Sébastien Rasles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle France, à Monsieur son neveu », *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères. Nouvelle édition. Mémoires de l'Amérique, op. cit.*, p. 134.

²¹⁶³ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premeirs temps, op. cit.*, vol. 3, p. 141.

²¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 143.

savoir-faire associé à sa préparation. Lafitau déclare en effet que « les François le travaillent mieux que les Sauvages de qui ils ont appris à le faire ; mais ils n'ont pû encore venir à bout de le blanchir, & de le raffiner »²¹⁶⁵. Chaque auteur laisse ainsi entrevoir de nouvelles possibilités d'utilisation de l'érable, Charlevoix ajoute que les Français ont appris aux Amérindiens comment faire du sucre à la française, alors que ces derniers se contentaient surtout d'en extraire l'eau sucrée. Le voyageur insiste d'ailleurs sur le fait qu'« il est plus pur, & beaucoup meilleur, que celui des Isles »²¹⁶⁶, pourtant, il ne devient pas un produit colonial aussi convoité et rentable que le sucre des cannes « & peut-être a-t-on tort ; il y a bien d'autres choses, que l'on néglige dans ce Pays-ci »²¹⁶⁷. Malgré ce commentaire de la part de Charlevoix qui déplore le manque d'investissements envers le Canada, l'érable devient l'un des arbres communément associés au nord du continent, tout comme un incontournable des relations de voyage. Le Page du Pratz constate par exemple la présence de l'érable jusque dans le Pays des Illinois et évoque rapidement les bienfaits de son sucre. L'exemple de l'arbre canadien est d'autant plus intéressant qu'il montre à quel point les voyageurs naturalistes, les colons et les informateurs coloniaux contribuent à faire connaître une plante comestible, à la rendre usuelle et à tenter d'en faire un produit colonial de premier plan.

La récurrence des descriptions de certaines plantes rassure, en plus d'attiser la curiosité, elle satisfait et crée des besoins tout à la fois. La recherche de plantes nourricières agréables, qui peuvent se préparer comme en France crée des repères, de sorte que les fruits et légumes susceptibles d'être cuisinés sous forme de sirops, de pralines, de confitures, de gelées, de purées, de compotes ou de candis dominent les récits de voyageurs plus enclins à les goûter. La goyave intéresse par exemple tous les auteurs qui séjournent aux Antilles parce qu'elle peut être consommée sous toutes les formes que nous venons d'énumérer.

En 1688, Charles Plumier voyage en Guadeloupe et en Martinique où il réalise l'un des premiers dessins détaillés du fruit du goyavier, qu'il représente à tous les stades de sa fructification **[Fig.Plumier 1688 28 et Fig.Plumier 30]** sur un rameau en fleurs, accompagné d'une goyave coupée en deux. Selon Marc-Antoine Caillot, qui voyage en Louisiane en passant par les Antilles en 1730, la goyave est l'un des plus beaux fruits de la Martinique : « la goyave est un fruit fait

²¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 140.

²¹⁶⁶ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, op. cit., vol. 3, p. 123.

²¹⁶⁷ *Id.*

comme la pomme de reinette et de la même grosseur »²¹⁶⁸ et les fruits du goyavier « sont très rafraîchissants et ne font jamais de mal quoi que vous en mangiez ayant très chaud »²¹⁶⁹. Dans les récits de voyage du XVIII^e siècle, la goyave est constamment citée et comparée à la papaye, à l'avocat, aux noix de coco et aux pommes de cannelle. Dans ses rapports sur la situation de la Martinique, Thibault de Chanvalon écrit en effet que durant son long séjour dans les Antilles : « nous avons toujours vu en abondance les fruits suivans. Des avocats, des annanas, des goyaves, des sapotilles, des pommes canelles, des grenadilles, des pommes liannes, des icaques »²¹⁷⁰. Abondante et commune dans les Caraïbes, la goyave a tout pour plaire, elle ressemble à une pomme et toutes ses différentes espèces (jaunes, blanches et rouges) sont comestibles. En 1722, Jean-Baptiste Labat consacre l'une des plus longues descriptions de son récit de voyage au fameux fruit qu'il popularise et décrit de façon particulièrement appréciative. Pour le dominicain, la goyave « ressemble assez à la pomme de rainette, excepté qu'il a une couronne à peu près comme celle de la grenade »²¹⁷¹ [Fig.Labat 1722 14]. Le goyavier est avantageux parce qu'il « fleurit deux fois l'année [...] il porte du fruit en abondance »²¹⁷², de plus, « ce fruit est si sain qu'on le peut manger en quelque état qu'il soit »²¹⁷³. Labat s'étonne en effet du fait que le fruit semble pouvoir être consommé avant même d'avoir atteint sa maturité, lorsqu'il observe les Créoles de Martinique en manger il écrit qu'« elles pouvoient manger des Goyaves vertes, des cannes de sucre, des oranges, des melons d'eau & des ananes, & tout cela sans pain, sans vin & sans crever »²¹⁷⁴. Tous ces fruits méritent alors d'être décrits parce qu'ils remplaceraient un régime alimentaire français sans incommoder les colons. Le dominicain se réjouit même d'avoir « mangé des Goyaves cuites au four & devant le feu, comme on fait cuire des pommes, avec un peu de sucre »²¹⁷⁵, en compote, dans de l'eau de vie, bouillies avec de la cannelle, alors que l'on « se sert encore des Goyaves pour

²¹⁶⁸ THNOC.MSS 596 : « Relation du Voyage de la Louisiane ou Nouvelle France fait par Sr. Caillot en l'année 1730 », p. 70.

²¹⁶⁹ *Id.*

²¹⁷⁰ *Voyage à la Martinique, contenant diverses Observations sur la Physique, l'Histoire Naturelle, l'Agriculture, les Mœurs, & les Usages de cette Isle, faites en 1751 & dans les années suivantes, Lu à l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1761, op. cit.*, p. 146.

²¹⁷¹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique, op. cit.*, vol. 2, p. 210.

²¹⁷² *Ibid.*, p. 213.

²¹⁷³ *Ibid.*, p.214.

²¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 214-215.

²¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 215.

faire de la gelée [...] enfin on se sert des Goyaves pour faire des pâtes & des candis, comme on fait des autres fruits »²¹⁷⁶.

Finalement, il semble que certains modes de consommation appréciés par les Français déterminent la récurrence de nombreux fruits et légumes dans les relations de voyage. L'acajou plaît parce qu'on en tire une huile, un sirop, des espèces de noix et qu'on le mêle au cacao, tout comme l'ananas ou la papaye qui se consomment sous forme de boisson ou de confitures. À l'égard de la Guyane, Jacques-Nicolas Bellin évoque la culture des plantes françaises en Amérique, tout en ajoutant qu'à Cayenne « on se régale aussi avec plusieurs fruits du Pays, comme l'Ananas blanc & jaune, la Goyave, le Corossol franc, la Papaye, & quelques autres, dont on a fait quantité de confitures »²¹⁷⁷ et « quoique l'Ananas soit un fruit très excellent [...] on le corrige avec le sucre & le vin »²¹⁷⁸. L'accumulation et la répétition des savoirs naturalistes favorise l'appropriation de plantes nouvelles qui semblent être devenues tout à fait usuelles de par leur préparation.

Enfin, du côté des légumes, la pomme de terre brille par sa présence dans des récits consacrés à la Nouvelle-France, aux Antilles ou à l'Amérique du Sud où « il y a des patates en quantité [...] que les Européens aiment beaucoup »²¹⁷⁹, écrit Jean-Bernard Bossu. À côté du manioc et de l'igname, deux racines nourricières usuelles dans les Caraïbes, la pomme de terre semble davantage séduire les Français qui chercheront à en faire un produit national autant que colonial. Découverte au XVI^e siècle, la pomme de terre est popularisée en Europe par les voyageurs naturalistes français du siècle des Lumières, qu'ils représentent en permanence et que tous tentent de valoriser comme nourriture salubre. La pomme de terre plaît tant pour son goût, que pour ses qualités nutritives. Lorsque Charles Plumier dessine la tuberculeuse [Fig.Plumier 1688 18], il raconte que cette racine a le goût de châtaigne et que l'on peut en tirer du vin. Selon Louis Feuillée, qui dessine également la pomme de terre [Fig.Feuillée 1707-1712 7] ensuite gravée sous le nom de *Convolvulus Indicus* [Fig.Feuillée 1725 4] dans sa relation de 1725, la racine aurait déjà trouvé sa place sur les tables françaises : « les Patates sont des racines assez connues en Europe, on sçait que leur goût ne differe gueres de celui de nos Chataignes, & qu'elles sont assez communes & en

²¹⁷⁶ Ibid., p. 216.

²¹⁷⁷ Jacques-Nicolas Bellin, *Description géographique de la Guyane, op. cit.*, p. 191.

²¹⁷⁸ Ibid., p. 193.

²¹⁷⁹ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes occidentales, op. cit.*, p. 19.

usage dans toute l'Amérique »²¹⁸⁰. Les deux botanistes dessinent autant le légume que ses fleurs, car s'agissant d'une racine il faut la rendre facilement identifiable et certains consomment également les feuilles de la plante comme les épinards. À l'instar de l'ananas, de la goyave, des bleuets ou des citrouilles, la pomme de terre est toujours intégrée à de longues énumérations et répétitions d'aliments des Amériques, comme le fait Amédée-François Frézier à de multiples reprises dans sa *Relation de la mer du Sud*. L'ingénieur à propos de l'île Sainte-Catherine qu'« il y a quantité de Limoniers, Citroniers, Gouyaviers, Choux palmistes, Bananiers, Canes de sucre, Sandies, Melons, Giraumons, & patates meilleures que celles de Malgue si estimées »²¹⁸¹ et que le Pérou abonde en « Poires, Pommes Figues, Raisins, Olives, &c. on y trouve ceux des Isles Antilles, comme Ananas, Gouyaves, Patates, Bananes, Sandies, Melons, & d'autres qui sont particuliers au Perou »²¹⁸². La permanence exceptionnelle de la racine dans les relations de voyage contribue presque à en faire un attribut du Nouveau Monde et de sa colonisation par les Français. Dans le *Mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane et pour rendre cette colonie florissante* écrit par la Compagnie des Indes au début du siècle, la pomme de terre figure au premier rang des plantes qui invitent à la colonisation : « Le Ris, le Mahy, le mil, les Patates, Giromons y sont en abondance, toutes sortes de Légumes y viennent comme en Europe, dans la suite l'on y aura les fruits »²¹⁸³.

De la Louisiane à la Guyane, la racine est facile à cultiver et à se procurer : elle devient le symbole d'une Amérique domestiquée. Dans son journal de voyage, Labat liste toutes les manières de préparer les pommes de terre, tantôt elles « se fondent entièrement, & font un potage épais comme une purée d'un très-bon goût »²¹⁸⁴, tantôt « on les mange au dessert comme du fruit »²¹⁸⁵. Le dominicain écrit même que « les patates sont des fruits d'un si grand usage dans toute l'Amérique, que je ne dois pas remettre à un autre endroit d'en parler, sur tout étant dans un quartier où on en cultive une quantité très-considérable »²¹⁸⁶ à l'endroit des Antilles. Il dit ne pas savoir si

²¹⁸⁰ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique meridionale, & aux Indes occidentales*, op. cit., 1725, p. 16.

²¹⁸¹ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud*, op. cit., p. 23.

²¹⁸² *Ibid.*, p. 209.

²¹⁸³ ANOM.COL C13 C 1 (fol. 115r bis) : « Mémoire pour servir à l'Établissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante, Mémoire fait par la Compagnie [de la Louisiane] », début du XVIII^e siècle.

²¹⁸⁴ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 2, p. 346.

²¹⁸⁵ *Id.*

²¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 339.

la pomme de terre est originaire de l'Amérique, mais que tout indique « qu'elle y est naturelle, c'est le grand usage que tous les Indiens tant de la Terre-ferme que des Isles, en font »²¹⁸⁷. Peu coûteuse, abondante et nourricière, la pomme de terre devient rapidement l'aliment des petits habitants, des esclaves et des soldats, tout en étant prisée par les populations plus aisées. À Saint-Domingue, Labat raconte que « c'est le pain ordinaire & presque la seule chose que l'on donne aux Negres à Saint-Domingue & dans les Isles Angloises. A l'heure du dîner le Commandeur les conduit à la pièce des patates, & leur en laisse foûiller à chacun sa provision pour toute la journée »²¹⁸⁸. En Louisiane, Dumont de Montigny rapporte que la pomme de terre « est une très bonne nourriture pour les Esclaves, un fruit même qui sert sur les bonnes tables parmi les François, & un passe-tems en hiver pour les Soldats »²¹⁸⁹. La patate est donc la racine idéale pour nourrir les colons et leur main-d'œuvre, pour le voyageur louisianais, la racine devrait même être acclimatée en France pour empêcher les famines : « je ne doute nullement que si l'on en plantoit en France, elles n'y vinssent parfaitement bien ; ce seroit un très-bon aliment, tant pour le riche que pour le pauvre »²¹⁹⁰. Au cours du siècle, la racine symbolise autant le Nouveau Monde que l'appropriation réussie et totale d'une plante comestible nouvelle par les Français.

Finalement, cette permanence des descriptions de certaines plantes comestibles dans les récits de voyage en Amérique montre surtout à quel point l'alimentation se trouve au centre de toute entreprise coloniale. La recherche de plantes comestibles, de leurs propriétés, la description de nouveaux goûts et la représentation des pratiques alimentaires des Autochtones ou des colons reflètent « tour à tour l'attachement à la France et l'intégration physique à la Nouvelle-France »²¹⁹¹ ainsi qu'au reste de l'espace colonial français. D'après Stéphanie Chaffray, « cette dualité se traduit par l'expression d'un sentiment national exacerbé à travers l'idée du "bon goût" français, et par le désir de montrer son adaptation »²¹⁹², la nécessité de se nourrir accélère bien souvent la sédentarisation et l'appropriation de plantes nouvelles. De la traversée de l'Atlantique à

²¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 342.

²¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 343.

²¹⁸⁹ Jean-François Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 25.

²¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 26.

²¹⁹¹ Stéphanie Chaffray, « Alimentation et colonisation en Nouvelle-France à travers les représentations viatiques », dans Alain Beaulieu et Stéphanie Chaffray (dir.), *Représentation, métissage et pouvoir [...]*, op. cit., p. 295.

²¹⁹² *Id.*

l'établissement de colonies, en passant par les longues expéditions menées par les voyageurs naturalistes à l'intérieur des terres du Nouveau Monde : manger est une question de survie, de confort et de conquête. En Louisiane, lorsque Dumont de Montigny et des soldats français partent en guerre contre les Chicachas, tous chantent en cœur : « "Mangeons la fraise, se disoit-on, après nous mangerons la prune". Ce n'étoit que risée, dans l'espérance où on étoit que bientôt nous allions être les maîtres de tous les villages des sauvages. Nous avançons toujours »²¹⁹³. Manger fait avancer physiquement et culturellement les Français dans le Nouveau Monde, où ces derniers parviennent à enfin à y développer leurs colonies à condition de pouvoir digérer tous ces aliments et par conséquent, de savoir se soigner.

6.2 Se soigner : aux grands maux les grands remèdes

Mal de mer, mal de terre²¹⁹⁴, mal du pays, piqûres de moustiques ou de tiques, fièvre, paludisme, diarrhée, variole, syphilis, poison, indigestion, morsures de serpent et mal de Siam²¹⁹⁵ : les dangers liés aux voyages au long cours sont innombrables. Tous ces symptômes et ces pathologies souvent mortelles n'épargnent aucunement les voyageurs européens de l'époque moderne qui n'ont que les plantes comme remèdes. De fait, les voyages au long cours sont les plus risqués, car ce sont « ceux qu'on fait sur mer dans des navires qui doivent être longtemps à revenir, comme ceux des Indes, de l'Amérique »²¹⁹⁶ qui durent plus de 50 jours. À elle seule, la traversée de l'Atlantique est une épreuve ; nombreux sont ceux qui périssent en mer et les taux de mortalité sont encore plus élevés à bord des vaisseaux négriers. En 1699, François Froger rejoint l'Amérique depuis les côtes d'Afrique et témoigne que « nôtre eau diminuoit, nous avions la moitié de nos

²¹⁹³ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Regards sur le monde Atlantique 1715-1747*, édition critique par Gordon M. Sayre, *op. cit.*, p. 275.

²¹⁹⁴ Le mal de terre n'est autre que le scorbut.

²¹⁹⁵ Au XVIII^e siècle, on appelle la fièvre jaune le « mal de Siam ». La maladie viendrait alors des forêts équatoriales asiatiques et est amenée par les Européens en Amérique dès le XVII^e siècle. Les symptômes du mal de Siam sont nombreux et incluent une fièvre qui ne retombe pas, de sorte que les Européens se sont rapidement mis à craindre chaque épisode fiévreux accompagné de maux thoraciques.

²¹⁹⁶ Entrée « Voyage », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 4.

Equipages malades, & nos Negres crévoient tous les jours »²¹⁹⁷. Sur les 260 membres de l'équipage, Froger raconte que seuls 80 d'entre eux ne sont pas atteints du scorbut et de fièvres de Gambie²¹⁹⁸. Les fièvres sont en effet les plus communes et les plus difficiles à traiter. En 1693, Jean-Baptiste Labat en fait l'expérience alors qu'il vient à peine de quitter La Rochelle : « je tombai malade d'une grosse fièvre continuë avec des redoublemens si furieux, qu'on crut que j'étois à la veille d'un voyage où je n'aurois pas besoin de vaisseau »²¹⁹⁹. De son propre aveu, il ajoute que : « les Chirurgiens jugerent que pour peu que cela continuât, il me faudroit jetter à la mer »²²⁰⁰. Tous les vaisseaux de la Marine sont pourtant accompagnés d'un chirurgien et équipés d'une pharmacie gérée par ce dernier. Fusée-Aublet raconte en 1775 que l'une de ses missions en tant que botaniste de la Compagnie des Indes consistait à enrichir ces pharmacies portatives en faisant « un choix des plantes du pays, douées des propriétés & vertus dont on a le plus souvent besoin »²²⁰¹, pour répondre aux besoins des « chirurgiens des vaisseaux [qui] demandoient plus de médicamens qu'il ne leur en falloit »²²⁰². Dans les faits, ces garants de la santé à bord succombent aux mêmes maux hautement contagieux que les voyageurs. À propos de la traversée de Cavelier de La Salle vers la Nouvelle-France, Henri Joutel rapporte que « l'eau commençoit à manquer, & qu'il y avoit plus de 50 malades dans le Vaisseau, dont M. de la Sale & les Chirurgiens estoient du nombre, que l'on feroit force de voiles pour arriver au premier Port François de l'Isle de S. Domingue »²²⁰³. De même, en 1728 le correspondant de l'Académie royale des sciences Antoine-François Laval achève sa relation de voyage en Amérique par un bref passage dédié à son retour en France. À cette occasion, il se dit soulagé de pouvoir « débarquer [les] malades, que la terre & les rafraîchissemens guériront bientôt. Il y en a qui reviennent de plus loin que de la Louisiane, tant ils ont été près de mourir »²²⁰⁴. Toutefois, le voyage transatlantique ne marque que le début d'un parcours semé

²¹⁹⁷ François Froger, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697 aux côtes d'Afrique, Détroit de Magellan, Brésil, Cayenne & Isles Antilles*, op. cit., p. 58.

²¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 51.

²¹⁹⁹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 20-21.

²²⁰⁰ *Ibid.*, p. 23.

²²⁰¹ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane Française*, op. cit., vol. 1, Préface, p. VIII.

²²⁰² *Id.*

²²⁰³ Henri Joutel, *Journal historique d'un Voyage de l'Amérique*, op. cit., p. 22.

²²⁰⁴ Antoine-François Laval, *Voyage de la Louisiane, fait par ordre du roy*, op. cit., p. 196.

d'obstacles à surmonter. D'après Jean-Baptiste Du Tertre, fonder une colonie est d'autant plus complexe qu'il faut convaincre des hommes et des femmes de se rendre dans des contrées hostiles :

Où il n'y a ny pain, ny paste, ny maison, ny hostellerie, & où il se fait une si estrange revolution d'humeurs par ce grand changement de nourriture & de climat, que la plupart tombe malade quelques jours apres leur arrivée, & plusieurs meurent faute de secours, soit par l'absence des Medecins, soit pour le peu d'experience des Chirurgiens, dont la plupart ne savent autre chose que saigner & razer²²⁰⁵.

Le simple fait de devoir s'habituer à une alimentation nouvelle provoque communément « la diarrhée, maladie ordinairement très-longue dans les pays chauds, & mortelle pour les gens mariez »²²⁰⁶ écrit Labat dont les dires sont en partie confirmés par Pouppé-Desportes en 1770, qui déplore qu'« un grand nombre d'Habitans meurt de diarrhée »²²⁰⁷ à Saint-Domingue où « il n'y a personne qui n'invente un remede »²²⁰⁸, bien que de nombreuses plantes purgatives indigènes puissent y remédier. En Amérique, la maladie est si commune que le médecin du roi Jacques-François Artur écrit à propos du botaniste Duhaut, qui devait être le successeur de Barrère à Cayenne en 1724, qu'« il était venu à l'Oyapoc en 1725. Il y prit aussi la fièvre »²²⁰⁹ et mourut peu de temps après son arrivée dans la colonie.

Quelques décennies plus tard, Fusée-Aublet se trouve en Guyane où il n'en finit pas d'énumérer les dangers auxquels les voyageurs s'exposent dans ces contrées lointaines où ils sont eux-mêmes les agents propagateurs de nombreuses maladies :

Il faut avoir pénétré ces forêts pour juger des dangers qu'on y court à chaque instant de se blesser, de s'estropier, d'être attaqué par les Nègres marons ou fugitifs & irrités, & par les animaux féroces ; de marcher sur des serpens qui se vengent cruellement, de tomber dans des trous profonds remplis d'eau, de roseaux ou autres plantes, & de vase, dont un homme seul ne se retireroit jamais [...] À ces dangers [...] il se joint une multitude d'incommodités considérables ; on est tourmenté par les tics, les poux d'agouti, les moustiques, les maringouins, les chiques, insectes dont les piquures m'ont causé plusieurs fois des ulceres, & m'ont mis hors d'état de marcher. Tantôt on éprouve une chaleur extrême, suffocante, tantôt on est mouillé par des pluies plus fortes que les plus abondantes pluies qu'on voit en Europe durant les orages²²¹⁰.

²²⁰⁵ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, op. cit., vol. 1, p. 99.

²²⁰⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 6, p. 301.

²²⁰⁷ Jean-Baptiste René Pouppé-Desportes, *Histoire des Maladies de S. Domingue*, op. cit., vol. 3, p. 43.

²²⁰⁸ *Id.*

²²⁰⁹ Cité dans : Julien Touchet, *Botanique & colonisation en Guyane française (1720-1848)*, op. cit., p. 124.

²²¹⁰ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane Française*, op. cit., vol. 1, Préface, p. XVII.

Pourtant, cette nature hostile renfermerait bien tous les remèdes propres à guérir ces maladies ou à repousser ces parasites. Louis Hennepin raconte par exemple que « les Serpens sont communs en de certains endroits [...] mais on trouve aussi des remèdes souverains contre leurs blessures dans les lieux, où ils habitent »²²¹¹. De même, tous les poisons indigènes des Amériques y auraient leur contre poison, pour se remettre d'un empoisonnement au suc de manioc le père Labat préconise de boire beaucoup de « suc d'ananas [ou] [...] suc de l'herbe aux couleuvres »²²¹². On y trouverait aussi des plantes capables de remédier à des maux européens, d'autant que l'accumulation exponentielle de plantes nouvelles surpasserait largement la multiplication des maladies, à condition d'apprendre à les reconnaître. En 1698, l'académicien Louis Léméry ne déclare-t-il pas que :

Auroit-on trouvé le Quinquina, l'Ipecacuanha, qui produisent tant de bons effets, si les Botanistes n'avoient poussé leur recherche jusques dans le nouveau monde ? & la matière médicinale seroit-elle aussi abondante qu'elle se trouve de nos jours, si ceux à qui nous sommes redevables de tant de précieuses découvertes, s'en étoient tenus aux seules Drogues dont s'étoient servis leurs predecesseurs ?²²¹³

En Amérique du Sud, Frézier affirme que les habitants du Nouveau Monde « ont quantité de remèdes des simples du Pays, pour se guérir des autres maladies qui peuvent leur survenir »²²¹⁴, tandis qu'en Nouvelle-France, Lafitau reconnaît que « l'une & l'autre Amérique dans leur vaste étendue, sont remplies de plantes admirables, dont il y en a plusieurs spécifiques pour certaines maladies »²²¹⁵. D'après Charlevoix, « les Sauvages [...] connoissent fort bien toutes les vertus de leurs Plantes »²²¹⁶ dont il faudrait s'appliquer à comprendre les usages qu'ils en font. De même, La Condamine regrette de n'avoir pu se consacrer autant qu'il l'aurait souhaité à la recherche de nouveaux remèdes, mais il est convaincu que l'Amérique abonde en simples en tous genres et pose la question suivante : « mais le Quinquina, l'Ypecacuana, le Simuraba, la Salsepareille, le Guayac, le Cacao, la Vanille, &c. seroient-elles les seules plantes utiles que l'Amérique renfermeroit dans

²²¹¹ Louis Hennepin, *Nouveau Voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*, op. cit., p. 296-297.

²²¹² Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 384.

²²¹³ Louis Léméry, *Traité universel des drogues simples*, Paris, Laurent d'Houry, 1698, Préface, s. p.

²²¹⁴ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du sud*, op. cit., p. 22.

²²¹⁵ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 4, p. 82.

²²¹⁶ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description generale de la nouvelle France*, op. cit., vol. 3, p. 132.

son sein, & leur grande utilité connue & avérée n'est-elle pas propre à encourager à de nouvelles recherches ? »²²¹⁷.

Il suffirait donc d'inventorier davantage de plantes purgatives, cordiales, fébrifuges, astringentes, résolutives, rafraichissantes, apéritives ou pectorales, or les propriétés médicinales des végétaux ne se révèlent qu'au prix d'expérimentations individuelles et collectives aussi périlleuses que coûteuses. Tout comme les nouvelles habitudes culinaires, l'adaptation à de nouveaux savoirs médicaux se fait souvent dans l'urgence ou par nécessité et leur acquisition a lieu au terme d'un long processus d'appropriation des connaissances autochtones qui ébranlent la médecine française.

Dès la fin du XVII^e siècle, les autorités monarchiques font de la médecine coloniale une priorité : la santé de l'empire colonial français repose en grande partie sur celle de ses habitants, de ses fonctionnaires, de ses voyageurs et de sa main-d'œuvre servile. Ainsi, les premiers naturalistes envoyés en Amérique par le roi et ses institutions sont majoritairement des médecins de formation, à une époque où la botanique consiste surtout à étudier les simples. En 1687, Charles Plumier et Joseph Donat Surian ont pour mission de trouver des plantes aux propriétés médicinales utiles contre les maladies tropicales, or les dangers de leurs voyages ne les épargneront pas. Le minime mourra d'une attaque de pleurésie en 1704 au couvent des Minimes de El Puerto de Santa Maria non loin de Cadix, il devait se rendre au Pérou pour y identifier l'arbre qui produit la quinine, alors que le second serait mort empoisonné après avoir consommé des herbes rapportées des Antilles. Sur la même période, Michel Sarrazin séjourne à Québec en tant que médecin du roi, puis les brevets et les appointements se succèdent à travers les différents postes coloniaux, qui doivent faire face à des défis sanitaires qui dépendent de leur situation géographique. Le scorbut est plus fréquent au Canada et le paludisme en Guyane, sans oublier les fièvres, les abcès et les attaques de serpents, très fréquents en Louisiane et dans l'arc antillais. En Amérique du Sud, Louis Feuillée raconte qu'« il y faut être continuellement sur ses gardes, pour ne pas être piqué des Serpens ou espece de Viperes qui y sont en grand nombre & fort dangereux »²²¹⁸. De nombreux jardins médicaux,

²²¹⁷ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 75.

²²¹⁸ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique meridionale, & aux Indes occidentales*, op. cit., 1725, p. 408.

couvents et hôpitaux sont financés par la machine coloniale pour développer une médecine adaptée à ces maux. De même, certaines des plus grandes expéditions scientifiques du siècle sont motivées par les besoins des Français en médicaments, comme le quinquina recherché par Joseph de Jussieu, par La Condamine, ou encore par Joseph Dombey. Un grand nombre de botanistes, de planteurs ou de curieux se retrouvent également contraints de pratiquer la médecine une fois arrivés à destination, car leur intérêt pour les plantes leur permet au moins de trouver des remèdes et d'en consommer sans danger.

À travers cette partie, nous allons donc nous intéresser aux descriptions, voire aux relations entièrement dédiées aux plantes médicinales des Amériques. En nous appuyant sur les différents travaux de Londa Schiebinger, de François Regourd et de Samir Boumediene²²¹⁹, nous allons d'abord nous pencher sur les raisons qui conduisent les voyageurs, puis les autorités coloniales à s'intéresser à la pharmacopée américaine, car les récits des relateurs de notre corpus ont en effet eu une influence quasi immédiate sur les préoccupations sanitaires de l'État français et le commerce des remèdes venus du Nouveau Monde. Nous verrons ensuite en quoi les récits de voyage du siècle rendent compte de l'apport des savoirs botaniques des Amérindiens à la machine coloniale, étant donné que « près de 85% des noms de plantes médicinales seraient d'origine amérindienne, comme près de 50% des plantes utiles et 40% des plantes comestibles »²²²⁰. Les Français se sont méticuleusement attelés à développer des relations de confiance apparente avec les Autochtones afin de s'appropriier leurs savoirs botaniques et médicaux, de sorte que les récits de voyage s'avèrent être des sources de premier choix pour en comprendre les modalités de ce vol intellectuel et de la minimisation de cette appropriation. Enfin, nous verrons quelles plantes ont inévitablement retenu l'attention des voyageurs devenus les acteurs principaux de la médecine coloniale, qui cherche avant tout à soigner pour mieux régner.

²²¹⁹ Voir : Londa Schiebinger, *Secret cures of Slaves. People, Plants and Medicine in the Eighteenth-Century Atlantic World*, Stanford, Stanford University Press, 2017 ; Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, op. cit. ; François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit.

²²²⁰ Voir : François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 149.

6.2.1 La santé : un enjeu colonial

En l'espace de deux siècles et demi de conquête du Nouveau Monde par les Européens, les Français ont périodiquement dû reconnaître les avantages d'une bonne connaissance des vertus curatives des plantes américaines. Trois épisodes majeurs ont en effet contraint la monarchie et ses institutions scientifiques à s'incliner devant le pouvoir des plantes médicinales indigènes, au point de faire de la médecine l'un des piliers de la machine coloniale française.

Le premier épisode a lieu dès les voyages d'exploration de Jacques Cartier dans la région de Québec en 1534, où les Français sont confrontés à des maux aussi violents que nouveaux et inconnus. Alors qu'en décembre 1535 l'explorateur et son équipage se préparent à hiverner, ces derniers sont immobilisés à cause des glaces, rapidement, tous se retrouvent atteints d'un mal méconnu : le scorbut. Cartier raconte que les malades voient leurs jambes gonfler de la taille d'un enfant et leurs gencives pourrir, leur désespoir les conduit à s'en remettre aux Autochtones et à leurs remèdes. Le Huron Domagaya reconnaît effectivement le mal qui touche les Français, à qui il fait boire un breuvage obtenu à partir de l'annedda, une plante miraculeuse que Cartier évoque en ces termes : « apres ce avoyr veu et congny y a eu telle presse sus ladicte medecine que on se vouloyt tuer à qui premier en auroyt de sorte que ung arbre aussi groz et aussi grand que je veids jamays arbre a esté employé en moins de huict jours »²²²¹. Si Cartier parvient à se remettre du scorbut grâce à un genre d'épinette, tous ses successeurs redouteront d'attraper cette maladie incomprise, mais qui semble bien résulter des rigueurs de l'hiver et de carences alimentaires vitales. Un peu moins d'un siècle plus tard, Champlain. en fait une première fois les frais durant l'hiver 1604-1605, au cours duquel la moitié des hivernants installés en Acadie périssent faute d'une alimentation appropriée et d'un remède efficace, car l'annedda de Cartier ne sera jamais retrouvée. Malheureusement pour Champlain., le premier hiver à Québec de 1608-1609 décime à nouveau les quelques Français de la jeune colonie. Tout au long de l'époque moderne, le scorbut est une maladie face à laquelle on peine à trouver un remède efficace et celle-ci reste durablement associée au Canada et à ses hivers. L'épisode marque les Français qui qualifient le scorbut de mal de terre, tant dans l'imaginaire collectif la maladie s'attrape après avoir mis le pied à terre au terme d'un voyage au long cours. Pour autant, si le scorbut est pénible à endurer à soigner, les explorateurs se préparent

²²²¹ Jacques Cartier, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, *op. cit.*, p. 174.

mieux à l'affronter et prennent de nouvelles précautions pour endiguer ce mal. En 1632, Champlain. semble avoir écrit un petit traité décrivant les devoirs d'un bon marinier dans lequel il préconise à la Marine de n'employer que des marins de bonne constitution, prêts à affronter cette maladie. Selon le fondateur de Québec, un bon voyageur « ne doit estre délicat en son manger, ny en son boire, s'accommodant selon les lieux où il se trouvera [...] ces personnes là doivent apprehender sur tout le Secubat²²²² [...] & doit on avoir provision de remèdes singuliers pour ceux qui en sont atteints »²²²³.

Au XVIII^e siècle, le scorbut est encore reconnu comme la maladie des marins, que l'on peut traiter « en usant du jus d'oranges, de citrons & de cocos »²²²⁴ et en faisant suffisamment de provisions de fruits, de légumes et de médicaments. La première expérience de colonisation des Français les met d'emblée face à de nouvelles maladies que seules des plantes peuvent soigner. Cette découverte précoce du scorbut incitera également la Marine à engager en permanence des chirurgiens, des apothicaires et des botanistes à bord de chaque vaisseau en partance pour les Indes occidentales et orientales. Si la nécessité de connaître de nouvelles espèces curatives afin de s'installer durablement dans les parties septentrionales de l'Amérique s'impose, la conquête des Antilles est elle aussi associée à l'épreuve d'une maladie qui rappelle étrangement la peste.

Le second épisode qui affecte résolument les tentatives de colonisation des Antilles par les Français a lieu au cours du XVII^e siècle, avant de se répéter tout au long du siècle suivant : l'épidémie du mal de Siam, souvent comparée à « une espèce de peste »²²²⁵. Dès les premiers temps de la colonisation de l'arc antillais, les explorateurs et les colons redoutent d'avoir de la fièvre parce qu'elle annonce souvent une condition plus grave et une escalade de nouveaux symptômes. À l'époque, en Europe comme en Amérique, les plantes aux vertus fébrifuges font l'objet de recherches intensives de la part des médecins et des botanistes qui cherchent un remède efficace pour venir à bout des fièvres, l'une des causes les plus importantes de mortalité chez les malades. Or, un épisode en particulier va changer le cours de l'histoire de la botanique du XVIII^e siècle, des explorations scientifiques et de la colonisation du Nouveau Monde, il s'agit de la propagation

²²²² Il s'agit bien du scorbut.

²²²³ Samuel de Champlain, « Traitté de la Marine et du devoir d'un bon marinier », dans Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada*, op. cit., p. 7.

²²²⁴ Entrée « Scorbut », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 4.

²²²⁵ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 72.

soudaine, tragique et incontrôlable de la fièvre jaune, une maladie hémorragique virale aiguë qui se transmet par des moustiques infectés d'un *flavivirus* dans les régions tropicales. Presque tous les marins et les navigateurs du XVI^e siècle font l'expérience de fièvres qui déciment leurs équipages, mais à la fin du XVII^e siècle, l'épidémie devient globale. En 1687, le vaisseau du roi l'Oriflamme revient une première fois d'Asie au port de Brest avec une maladie relativement nouvelle à son bord, qui incite les autorités royales à placer les vaisseaux venus des Indes en quarantaine. En janvier 1688, le même navire est commandé par Lestrange lorsqu'il reçoit l'ordre de partir pour le Siam avec 200 soldats. La mission consiste à y relever des cartes et à revenir en France avec des marchandises du royaume et des postes de Bangkok et de Mergui, mais la même année une révolution éclate au Siam. Le siège de Bangkok et les attaques en partie soutenues par les Hollandais forcent les Français à désertir le Siam le plus vite possible en évitant leurs routes habituelles pour contourner les comptoirs hollandais. Dans ce contexte, l'Oriflamme se redirige vers le Brésil, puis vers la Martinique où l'équipage arrive en juin 1690. Arrivé en Amérique après un très long voyage, le vaisseau se serait déchargé de ses salaisons avariées sur les côtes du continent où l'équipage ne se soumet à aucune mesure sanitaire. Si la présence du mal de Siam est attestée en Amérique dans les années 1640, l'arrivée de l'Oriflamme importe durablement la fièvre jaune, qui va décimer les populations du Brésil et des Antilles pendant une dizaine d'années. Dans la région, le commerce, les guerres et les conquêtes entre les îles répandent l'épidémie à très grande vitesse. Dès son apparition en Amérique, le virus est comparé à la peste²²²⁶ car il résulte de l'emprunt de nouvelles voies commerciales et il fait autant périr qu'une guerre qui dure au moins jusqu'en 1709 : la phase épidémique est exceptionnellement longue. Dans les Antilles, la fièvre jaune rabat plusieurs fois les cartes du pouvoir colonial des puissances européennes, l'île de Saint-Domingue est par exemple durement touchée par une nouvelle épidémie du mal de Siam durant l'hiver 1735. Les administrateurs coloniaux et les voyageurs sont en effet nombreux à contracter

²²²⁶ En 1725, Louis Feuillée compare même la maladie de Siam à la peste qui a ravagé Marseille en 1720 : « Cette maladie a tant de différents symptômes, que les Medecins n'ont encore pû trouver un remede specifique pour la guérir ; car un remede dont un medecin se sera servi, & qui aura donné la santé à un malade, sera un cruel poison pour un autre affligé du même mal ; ce qui m'a fait conclure que la maladie de Siam dans les Isles, est une espece de contagion, presque semblable à celle dont un peuple infini fut la victime en 1720 dans notre Province de Provence ; Marseille une des Villes des plus peuplées du Roïaume, devint dans moins de deux mois un desert affreux : j'ai vû ce que je viens d'avancer, les medecins emploïerent tout leur art pour soulager ce pauvre peuple », dans Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathematiques et botaniques faites par ordre du roi sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes Occidentales*, op. cit., p. 187.

la fièvre, Jean-Baptiste Labat et Louis Feuillée ne dérogeront pas à la règle, ce qui orientera invariablement leurs recherches botaniques dans la région.

Si le mal de Siam est aussi important, quoique sous-estimé dans l'espace antillais à l'échelle de l'histoire de la médecine coloniale, de la botanique et de la colonisation française, c'est parce qu'il orientera les politiques de la monarchie et de ses institutions savantes à l'égard du Nouveau Monde pendant près d'un siècle. Les voyageurs naturalistes de notre corpus sont très nombreux à avoir non seulement souffert de la fièvre jaune et à avoir documenté leurs symptômes, mais la majorité d'entre eux ont été envoyés en Amérique avec des ordres de mission largement influencés par les conséquences de l'épidémie du tournant du siècle. En 1732, le jeune médecin Jean-Baptiste-René Pouppe-Desportes est par exemple envoyé à Saint-Domingue pour remettre l'hôpital du Cap-Français en ordre suite à l'épidémie qui a ravagé l'île et consacra la majeure partie de ses ouvrages à la description du mal de Siam et à l'étude de plantes médicinales utiles pour guérir les fièvres tropicales. En France, l'épisode est si traumatique qu'en juillet 1708, la Marine rédige une « Ordonnance concernant les précautions à prendre pour éviter la communication des maladies contagieuses, et notamment de celle de Siam »²²²⁷. Le rapport évoque que « S. M. étant informée des désordres que la maladie de Siam a causés jusques à présent dans les îles de l'Amérique qui sont sous son obéissance, et qu'on peut espérer d'éviter ses fréquens renouvellemens, en apportant les précautions nécessaires [...] a ordonné ce qui suit »²²²⁸. Le règlement incite alors la Marine à mettre ses navires en quarantaine, à les nettoyer, à les parfumer, à ne prendre aucun risque avec la nourriture tout en voyageant avec de nombreuses plantes médicinales séchées ou vivantes. La Marine déclare également que tous les morts de fièvres seront brûlés, puis enterrés loin des villes, dans des fosses profondes et parfumées et que toute personne contractant la maladie à bord devra être isolée ou débarquée : autant de précautions difficiles à prendre dans les Antilles. Au regard des bateaux négriers, il est dit que les esclaves devront être triés en fonction de leur santé et parfumés pendant vingt-quatre heures avant d'être vendus aux planteurs qui risquent de recevoir une lourde amende en cas d'infraction. Dans son récit de voyage, à son retour vers l'Europe Labat met en évidence que dès 1705 certaines mesures de quarantaine étaient en train d'être implantées à Cadix, mais celles-ci concernaient surtout les médecins et les malades. Il raconte en effet que les vaisseaux

²²²⁷ Médéric Louis Elie Moreau de Saint-Méry, *Loix et constitutions des colonies françoises de l'Amérique sous le vent : 1704-1721*, Paris, l'Auteur, 1784, t. 2.

²²²⁸ *Ibid.*, p. 123.

venus des Antilles et de la Nouvelle-Espagne étaient stationnés dans la baie avant d'être inspectés : « Dès que nous eûmes mouillé il vint à bord un canot portant le pavillon d'Espagne. Un Officier [...] nous fit défenses de mettre personne à terre avant que les Médecins de la Ville & les Officiers de la Santé eussent visité le vaisseau. Comme il vit que tout le monde paroissoit plein de santé, il dit qu'il alloit les presser de venir »²²²⁹. Dans le port de Cadix, les bateaux revenus des Indes font l'objet d'une attention accrue, car on craint le mal de Siam :

Nous dinâmes de bonne heure, en attendant les Medecins ; ils vinrent sur les deux heures au nombre de deux avec un Chirurgien & deux Officiers de la Ville. Ils nous firent des excuses de n'être pas venus plutôt donner l'entrée, ils nous dirent qu'on usoit de cette précaution depuis quelque tems, à cause d'un vaisseau qui étoit venu des Isles de l'Amérique, & qui en avoit apporté une maladie contagieuse. Ils n'avoient pas tout le tort ; c'étoit en effet la maladie de Siam qui avoit fait assez de ravages chez nous²²³⁰.

Les conséquences humaines de la propagation de la fièvre jaune de la France à l'Amérique sont lourdes, mais elles vont surtout valoriser le rôle des voyageurs naturalistes dans les colonies. Chirurgiens, jardiniers, apothicaires, médecins et botanistes font recevoir des soutiens politiques, scientifiques et financiers très nombreux au cours du siècle. La volonté d'améliorer la pharmacopée américaine va permettre l'envoi de spécialistes et encourager la publication de leurs récits de voyage, car la monarchie va tout mettre en œuvre pour tirer des leçons de cette épidémie. Pourtant, malgré le déploiement de botanistes qualifiés, la recherche de profit et le rejet des avertissements des savants auront raison de la dernière tentative d'implantation des Français en Guyane.

Le dernier épisode qui révèle l'importance non plus seulement de déployer des scientifiques dans le Nouveau Monde, mais de les écouter avec attention pour éviter une crise sanitaire a lieu à Kourou en 1763. Nous avons déjà évoqué le projet d'établissement d'une colonie de peuplement blanche en Guyane²²³¹, mais il faut rappeler que dès 1760, la monarchie française cherche à compenser la perte de ses possessions coloniales en Nouvelle-France en tentant d'intégrer la Guyane à ses colonies antillaises prospères. Sous l'impulsion du duc de Choiseul, une horde de naturalistes, de géographes et d'ingénieurs sont envoyés à Cayenne et à Kourou pour décrire le territoire, en dénombrer les richesses et en révéler le potentiel. Parmi eux se trouve Bruletout de

²²²⁹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 6, p. 511.

²²³⁰ *Ibid.*, p. 512.

²²³¹ *Infra*, Chapitre 3, 3.2, 3.2.2.

Préfontaine, qui publie un guide pratique à destination des colons²²³² dans lequel il décrit notamment les maladies tropicales en se voulant rassurant, ou encore Jacques-Nicolas Bellin qui écrit sa *Description géographique de la Guyane* et Fusée-Aublet, qui inventorie et classe minutieusement toutes les plantes de la colonie. La majorité des ouvrages de ces voyageurs qui paraissent en 1763 sont soutenus, commandés et financés par le duc de Choiseul, convaincu de la viabilité du projet, de sorte qu'il n'est pas surprenant de lire sous la plume de Bruletout de Préfontaine qu'en Guyane « la Gonorrhée se guérit aussi facilement que radicalement »²²³³ grâce au genipa décrit et dessiné par Plumier dès 1688 [Fig.Plumier 1688 26] ou encore que les fièvres et les morsures de serpents touchent surtout les esclaves et non les blancs. L'auteur, qui projetait la fondation d'une colonie de 300 habitants, intitule même sa partie sur les maladies, les « Grands remèdes »²²³⁴. De son côté, Jacques-Nicolas Bellin émet quelques réserves timides quant à la situation géographique de Kourou, mais il affirme surtout que la Guyane est un pays sain, où les maladies sont rares :

Le climat de l'Isle de Cayenne est sain, quoique fort pluvieux ; on y voit peu de ces maladies qui font tant de ravages dans nos Isles de l'Amérique, comme fièvres malignes, petites véroles & autres ; on n'y connoît pas le mal de Siam, si dangereux à la Martinique & à S. Domingue²²³⁵.

De même, Bellin raconte que si certaines maladies touchent les esclaves, dont le tétanos, il explique qu'« on n'a jamais vû, ou du moins très rarement, qu'aucun Blanc, pour parler le langage du Pays, ait été saisi de pareille maladie »²²³⁶. La volonté de rassurer les autorités quant aux maladies tropicales conduit alors les voyageurs à se focaliser sur la flore des Antilles. Le duc de Choiseul ignore la situation réelle de la colonie et il est convaincu par ces voyageurs dont il finance pourtant les recherches au point de recruter 20 000 hommes et d'envoyer près de 15 000 colons français à Kourou, où les rêves de profit sont vite empêchés par la mort de plus de 10 000 d'entre eux en seulement quelques mois. Alors que Bruletout de Préfontaine imaginait une colonie réduite, la monarchie a préféré un projet de colonisation massive, qui s'est soldée par un échec cuisant :

²²³² Jean-Antoine Bruletout de Préfontaine, *Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale*, *op. cit.*

²²³³ *Ibid.*, p. 126.

²²³⁴ *Ibid.*, p. 124.

²²³⁵ Jacques-Nicolas Bellin, *Description géographique de la Guyane*, *op. cit.*, p. 181. Bellin reprend mot pour mot ce que Barrère avait écrit à propos de la colonie en 1743, voir : Pierre Barrère, *Nouvelle relation de la France équinoxiale*, *op. cit.*, p. 70-71.

²²³⁶ *Ibid.*, p. 183.

tous les colons ont péri de la fièvre jaune, du paludisme et de la fièvre typhoïde. Au milieu du siècle, la médecine coloniale progresse, mais pas suffisamment pour prendre en charge autant de nouveaux arrivants et pour éviter la propagation de maladies aussi contagieuses que le mal de Siam.

Ainsi, au cours du XVIII^e siècle, les plantes curatives vont naturellement se retrouver au centre des préoccupations de la machine coloniale française, en particulier dans les régions humides et chaudes allant de la Louisiane à la Guyane. Nous allons donc voir que les voyageurs de la période font tous l'expérience de la maladie et de la consommation de remèdes à base de plantes, qu'ils sont nombreux à rechercher ou à s'approprier par différents moyens.

a) Pharmacopée américaine : l'apport crucial des voyageurs naturalistes

Tout comme la nourriture et la recherche de plantes comestibles, la maladie et la recherche de plantes curatives s'imposent aux voyageurs naturalistes à un moment ou à un autre de leur séjour. Ces derniers sont souvent envoyés en Amérique en raison de leur formation médicale, mise à profit par les autorités coloniales qui cherche à implanter du personnel qualifié et à fonder des institutions médicales dans ses colonies. Dès lors, la médecine et tout particulièrement l'étude des remèdes à base de plantes occupent une part très importante des récits de voyage du XVIII^e siècle. Comme le souligne Yves Laissus dans son étude sur le profil socioprofessionnel des voyageurs naturalistes du Jardin du roi, aucune formation ne prépare vraiment les voyageurs aux tâches qui les attendent, or la majorité des correspondants des institutions savantes parisiennes sont médecins²²³⁷. La première explication vient du fait que sous l'Ancien Régime, de très nombreuses professions scientifiques, dont celle de botaniste, ne sont accessibles que par une formation médicale, à tel point que tous les botanistes peuvent être qualifiés de médecins et inversement. Les apothicaires, les jardiniers, les botanistes, les chirurgiens et les médecins pratiquent tous plus ou moins directement l'art de guérir²²³⁸. La seconde explication qui justifie la prévalence des médecins

²²³⁷ Yves Laissus, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », art. cit., p. 263-265.

²²³⁸ À propos des rivalités entre les médecins et les chirurgiens, ainsi que de ce que recouvre le métier de médecin sous l'Ancien Régime, voir : Jean-François Belmonte, « Les rivalités entre les chirurgiens et les médecins au XVII^e siècle », dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVII^e-XVIII^e siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2009, p. 101-112.

au sein de notre corpus vient du fait que de très nombreux brevets du roi, de pensions et de postes dans les colonies sont accordés à des médecins, à qui est confiée la charge de diriger des hôpitaux, des pharmacies et des jardins de plantes médicinales. À côté de ces titres octroyés par le roi, à elle seule la Marine emploie près de 13 000 chirurgiens navigants²²³⁹ au cours du XVIII^e siècle. De son côté, la Compagnie des Indes embauche en moyenne trois chirurgiens et un apothicaire par vaisseau marchand sur la même période, en plus des jardins de simples qu'elle finance confortablement à travers les Indes ainsi qu'à Lorient, qui lui servent de fournisseurs²²⁴⁰. En même temps, la matière médicale et de nombreuses descriptions de plantes curatives sont au cœur des récits de voyage des missionnaires appartenant à différents ordres, qui participent activement à l'accroissement des sciences coloniales. À La Nouvelle-Orléans, le couvent des Ursulines est par exemple adjacent au nouvel hôpital de la jeune colonie, alors que les jésuites établis à Loyola en Guyane entretiennent un jardin de simples et dans les Antilles, le père Labat est amené à pratiquer la médecine à de nombreuses reprises, tout comme à recenser un nombre extraordinairement élevé de plantes médicinales tropicales.

Tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, plus la France étend son empire, plus ses besoins en personnel médical et en plantes curatives augmentent conjointement. L'enjeu réside à la fois dans le fait de devoir répondre à une forte demande en drogues et en remèdes variés, autant en métropole qu'à travers le monde, et à la fois de prévenir, voire de guérir les nouveaux maux qui croissent à la même vitesse que la démographie des colonies. De même, la maladie, qu'il s'agisse du paludisme ou du scorbut, affecte tous les voyageurs que ce soit à l'échelle individuelle ou collective. Il nous semble donc important de revenir brièvement sur les voyageurs, au sein de notre corpus, qui se sont spécifiquement intéressés aux plantes médicinales dans leurs récits de voyage et d'en comprendre les raisons.

Au milieu du XVII^e siècle, la médecine coloniale est encore embryonnaire et les établissements de colons dans le Nouveau Monde sont difficiles à mettre en place sur le plan sanitaire. En 1667, Jean-Baptiste Du Tertre raconte comment Pierre Belain d'Esnamebuc a eu l'idée

²²³⁹ Jean-Pierre Kerneis, « L'apparition des chirurgiens-navigans de métier, à Nantes et en Armorique au XVIII^e siècle », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1987, t. LXIV, p. 140.

²²⁴⁰ Voir : Édouard Guéguen, « Les apothicaires des Compagnies des Indes », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1970, vol. 58, n° 206, p. 147-154.

de peupler l'île de la Guadeloupe en allant chercher une centaine d'hommes vivant sur l'île de Saint-Christophe :

Il y a bien de la différence entre les Colonies qu'on envoie de l'Europe, pour peupler les Ant-Isles de l'Amérique, & celles qu'on tire des Isles déjà habitées ; pour les transporter dans une autre Isle voisine. L'histoire de l'Etablissement dans les Isles de Saint Christophe, & de la Guadeloupe, fait assez connoître combien il y a de difficulté à essayer [...] Pour réussir dans cette entreprise, [Esnambuc] prit environ cent hommes des vieux habitans de l'Isle de Saint Christophe, tous gens de main, accoustumés à l'air, au travail, & à la fatigue du pays, & qui estoient tres-habiles à défricher la terre, à la cultiver & y planter des vivres, & fort adroits pour y dresser des habitations²²⁴¹.

Dans le contexte des premières implantations dans les Antilles, l'idée d'Esnambuc est brillante, mais impossible à répliquer à chaque fois qu'un nouveau territoire est conquis par les Français. En effet, son objectif consiste en réalité à bâtir une colonie avec des hommes déjà acclimatés au climat tropical, à sa nourriture et aux conditions de vie qu'il impose dans le but d'éviter l'introduction de maladies en Guadeloupe. À petite échelle, le projet fonctionne, mais il est seulement possible de garder les jeunes colonies à l'écart du monde pendant au mieux quelques années, avant de les intégrer aux réseaux d'échanges de l'empire et de voir leur peuplement croître. Ainsi, Du Tertre raconte qu'il est important de comprendre les maladies qui sévissent dans les îles, car « il y en a qui sont communes avec celles de la France, & d'autres qui sont propres & particulieres à toutes ces Isles »²²⁴². Pour le religieux, il ne fait aucun doute que « les Fièvres [...] attaquent pour l'ordinaire les nouveaux venus : si bien qu'il semble que ce soit une espece de tribut, qu'il faut payer en arrivant aux Isles »²²⁴³. Il conseille alors de s'en tenir à un régime à base de citrons, d'oranges, de figues et de bananes à l'arrivée dans le pays, car au début du XVII^e siècle, peu de remèdes existent encore : « les principaux remedes contre ce mal sont d'éviter toutes les causes, qui le produisent »²²⁴⁴ étant donné que « les Chirurgiens sont dans nos Isles, tout ensemble Médecins & Apotiquaires, mais la pluspart estant tres-ignorant, ou il ne connoissent pas les remedes, ou ils ne sçavent pas s'en servir »²²⁴⁵. Or, à la fin du XVII^e siècle, un changement s'opère lorsque Colbert finance plusieurs expéditions d'envergure, qui ont pour but de trouver de nouveaux

²²⁴¹ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, op. cit., vol. 1, p. 99-101.

²²⁴² *Ibid.*, vol. 2, p. 477-478.

²²⁴³ *Ibid.*, p. 478.

²²⁴⁴ *Ibid.*, p. 480.

²²⁴⁵ *Ibid.*, p. 482.

remèdes et d'observer toutes les plantes susceptibles de guérir les maladies tropicales pour faciliter le développement des colonies.

L'histoire de la pharmacopée américaine et de la botanique coloniale française commence véritablement le 30 juin 1687, lorsqu'est rédigé un « Ordre du roi permettant au sieur Surian, médecin botaniste, et à un religieux minime de passer aux îles d'Amérique pour y faire des expériences sur les propriétés des plantes »²²⁴⁶. Du reste, c'est à cette date que la discipline scientifique s'institutionnalise à des fins politiques et commerciales, lorsque que le médecin du roi Joseph Donat Surian et le minime Charles Plumier, qui a étudié la botanique auprès du pharmacien Philippe Sergeant, sont envoyés dans les Antilles. Michel Bégon, alors intendant de la Marine, est à l'origine du choix des deux voyageurs dont il facilite les déplacements et les envois de plantes, que l'Académie royale des sciences entend soumettre à l'analyse chimique afin d'en révéler les vertus curatives. Le déploiement de deux savants de renom dans l'arc antillais n'a rien d'anodin, car les résultats de leurs recherches doivent certes accroître le nombre de plantes connues, mais ces derniers doivent surtout contribuer à découvrir de nouveaux remèdes pour développer les colonies dans les climats tropicaux. Bien que Surian ne réalise qu'un seul séjour de quelques mois aux Antilles, ses observations et ses inventaires de plantes médicinales sont publiés dans les deux plus grands ouvrages portant sur les drogues de la période : le *Traité universel des drogues* de l'académicien Louis Léméry en 1698²²⁴⁷ et le *Droguier curieux* de Pierre Pomet en 1709, qui reproduit le « Catalogues des drogues & Médicaments des Indes que m'a envoyé Monsieur Surian »²²⁴⁸. De son côté, Plumier réalise trois voyages dans les Caraïbes et meurt d'une attaque de pleurésie alors qu'il avait quitté la France pour réaliser un quatrième voyage d'exploration du Pérou pour y rechercher le quinquina, une plante fébrifuge très convoitée par les Français. Au terme de ses voyages, il rédige un grand nombre d'inventaires de la flore des Antilles et publie sa *Description des plantes de l'Amérique* en 1693, qui n'est autre qu'un grand traité illustré de plantes curatives. L'ouvrage offre des descriptions détaillées de plantes caustiques, de sucs et de sirops pour soulager les fièvres, de plantes utiles contre les douleurs dentaires, contre le mal d'estomac, contre la diarrhée, contre la gonorrhée, les hémorroïdes, les ulcères et les venins de serpents. De

²²⁴⁶ ANOM.COL B 13 (fol. 25) : « Ordre du roi permettant au sieur Surian, médecin botaniste, et à un religieux minime de passer aux îles d'Amérique pour y faire des expériences sur les propriétés des plantes », le 30 juin 1687.

²²⁴⁷ L'ouvrage fait l'objet d'au moins quatre rééditions augmentées entre 1698 et 1733.

²²⁴⁸ Pierre Pomet, *Droguier curieux*, op. cit., p. 67.

même, le minime dessine toutes les plantes médicinales qu'il rencontre en Guadeloupe, dont le genipa [**Fig.Plumier 1688 26**], le dracontium [**Fig.Plumier 1688 47**] et l'immortelle [**Fig.Plumier 1688 51**]. À la suite des voyages de Surian et de Plumier, le minime, botaniste, mathématicien du roi et correspondant de l'Académie royale des sciences Louis Feuillée se rend à son tour dans les Antilles ainsi qu'en Amérique du Sud en 1703 et en 1707. À l'issue de ses voyages, il publie deux relations en 1714 et en 1725. Alors que ses récits regorgent de descriptions de plantes curatives des régions parcourues par le minime, ce dernier publie une véritable « Histoire des plantes médicinales qui sont le plus en usage aux Royaumes du Pérou & du Chily dans l'Amérique Méridionale, composée sur les lieux par ordre du Roy, dans les années 1709, 1710 & 1711 »²²⁴⁹ en annexe de son journal de voyage de 1725. Le traité est richement illustré et de l'aveu de Feuillée, « on y verra l'histoire de chaque plante en particulier, & l'usage que les Indiens en font dans leurs maladies »²²⁵⁰.

Au tournant du siècle, la pharmacopée américaine domine les travaux botaniques de la période et l'apport de ces voyages permet la découverte de nouveaux genres de plantes curatives et de nouveaux remèdes potentiels. Également présent dans les Antilles en même temps que Plumier, puis que Feuillée, Jean-Baptiste Labat recense lui aussi des centaines de plantes médicinales dont il détaille les propriétés dans les six volumes de son *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique* de 1722. Au cours des douze années que le dominicain passe aux Antilles, il contracte notamment la fièvre jaune dont il détaille les étapes de la maladie et les remèdes qu'il utilise, en plus d'être le témoin d'un très grand nombre de pathologies, de guérisons et de morsures de serpents qu'il apprend à soigner grâce à la noix de serpent [**Fig.Labat 1722 6**]. La contribution botanique et médicale du voyageur est riche et a finalement peu d'égal au cours du siècle, étant donné que Labat a lui-même consommé et constaté les effets de remèdes variés décrits dans sa relation. Pourtant, malgré une contribution scientifique de premier plan, le dominicain n'acquiert pas la réputation de ses prédécesseurs.

Les voyageurs qui parcourent les Antilles après Surian, Plumier, Feuillée et Labat sont des médecins qualifiés, qui ont été formés au Jardin du roi et de qui l'on attend de véritables études

²²⁴⁹ Louis Feuillée, « Histoire des plantes médicinales qui sont le plus en usage aux Royaumes du Pérou & du Chily dans l'Amérique Méridionale, composée sur les lieux par ordre du Roy, dans les années 1709, 1710 & 1711 », dans le *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques faites par ordre du roi sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes Occidentales*, op. cit.

²²⁵⁰ *Ibid.*, p. 3.

médicales ou botaniques des maladies tropicales et de leurs remèdes indigènes. Au terme de la première grande épidémie du mal de Siam qui a décimé les populations blanches de la Guadeloupe, de la Martinique et surtout de Saint-Domingue jusqu'en 1709, deux médecins sont donc envoyés au Cap-Français et à Léogane sur l'île de Saint-Domingue, la plus peuplée et la plus exposée à un nouvel épisode de fièvre jaune. Alors que le médecin correspondant de l'Académie royale des sciences Duhamel séjourne à Léogane dans les années 1730, le véritable pionnier de la médecine tropicale²²⁵¹ n'est autre que Jean-Baptiste-René Pouppe-Desportes, arrivé au Cap-Français en 1732, où il exerce en tant que médecin jusqu'à sa mort en 1748. Le voyageur a une formation de botaniste obtenue au Jardin du roi lorsqu'il part pour Saint-Domingue où d'après lui, son parcours sera un avantage car l'étude des maladies ne pourra se passer de celle des plantes : « Le cours des Plantes qui se fait l'été au Jardin du Roi, fut pour moi une amorce d'autant plus flatteuse, que prévenu en faveur des spécifiques, je me persuadois que la connoissance des Plantes & de leurs propriétés, me conduiroit à la science de guérir toutes les maladies »²²⁵². Après avoir également étudié à l'Hôtel-Dieu et à la Charité à Paris, Pouppe-Desportes passe donc des années à l'hôpital principal de la colonie où il décrit les pathologies de ses patients, les remèdes qu'il leur prescrit et où il réalise un grand nombre d'expérimentations médicales sur les malades, puis les défunts de la colonie. S'il ne publie pas de relation de son séjour de son vivant, ses ouvrages paraissent à titre posthume dès 1770 avec son *Histoire des maladies de S. Domingue* en trois volumes, le troisième étant augmenté d'un *Traité ou Abrégé des plantes usuelles de S. Domingue*. Puis, son *Histoire des constitutions épidémiques de Saint-Domingue, et de la description de la fièvre jaune* est publiée en 1821 par Guillaume Grant. Les recherches botaniques du savant sont entièrement influencées par la volonté d'endiguer le mal de Siam, que Thibault de Chanvalon appelle la maladie matelote dans son *Voyage à la Martinique* publié en 1763, à une époque où les marins sont les plus exposés aux fièvres.

Après ces premiers grands voyages d'exploration et longs séjours, les Antilles et l'Amérique du Sud deviennent le théâtre de très nombreuses expéditions botaniques qui ont pour but d'accroître la liste des plantes médicinales du Nouveau Monde, tout en améliorant l'approvisionnement de certains remèdes à destination de la France. Le médecin Pierre Barrère est

²²⁵¹ Londa Schiebinger, *Secret Cures of Slaves : People, Plants, and Medecine in the eighteenth-century Atlantic World*, op. cit., p. 22.

²²⁵² Jean-Baptiste René Pouppe-Desportes, *Histoire des maladies de S. Domingue*, op. cit., vol. 1, Avertissement, p. 6.

envoyé en Guyane en 1721, où il est botaniste du roi à Cayenne. Son séjour de trois années dans la colonie donne lieu à un *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale* en 1741 et à une *Nouvelle relation de la France équinoxiale* en 1743, qui révèlent à quel point l'auteur s'est attelé à découvrir ou à dénombrer des plantes susceptibles d'améliorer les méthodes de guérison de pathologies tropicales. Dans sa *Nouvelle relation*, Barrère est convaincu que Cayenne regorge de plantes avantageuses pour la santé et que le climat de la colonie est idéal. À l'époque du séjour du médecin, la maladie de Siam venait de décimer la Martinique et Saint-Domingue, de sorte que le jeune botaniste se réjouit du fait qu'à Cayenne « rarement y voit-on des Fièvres malignes, la petite Vérole, & tant d'autres maladies qui régneront souvent en France »²²⁵³, or il admet que l'« on peut ajouter à l'incommodité des pluies, celle de Moustiques, des Marangoins, des Maks, des Chiques, des Tiques, des Poux d'Agouthy, des Fourmis, des Poux de bois [...] »²²⁵⁴ : autant de maux pour lesquels il recherche des remèdes à base de plantes indigènes. De nombreux botanistes et médecins tenteront d'étudier les maladies de la colonie et leurs remèdes en s'appuyant sur les travaux de Barrère, parmi lesquels nous pouvons citer Jacques-François Artur, Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet ou encore Bertrand Bajon. Artur obtient notamment la charge de premier médecin du roi à Cayenne où il arrive en juillet 1736 et où il doit « visiter dans leurs maladies les officiers et soldats que le Roi entretenait à Cayenne et de prendre un soin particulier de leur guérison »²²⁵⁵. De son côté, Bajon est chirurgien-major de l'île de Cayenne pendant douze ans entre 1759 et 1771 et membre de l'Académie royale des sciences. Son long séjour donne lieu à ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane françoise dans lesquels on fait connoître la nature du climat de cette contrée, les maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés* parus en 1777. L'ouvrage est presque entièrement consacré aux maladies et aux remèdes des îles et porte « sur les maladies qui y régneront, sur les divers traitemens qui leur sont convenables, sur un grand nombre de faits d'Histoire Naturelle peu connus »²²⁵⁶.

En Amérique du Sud, la recherche du quinquina qui permet d'obtenir la quinine, utilisée en cas de fièvre, de paludisme et de maux en tous genres, motive les explorations botaniques de

²²⁵³ Pierre Barrère, *Nouvelle relation de la France équinoxiale*, op. cit., p. 62.

²²⁵⁴ *Ibid.*, p. 63.

²²⁵⁵ Cité dans : Céline Ronsseray, « Un destin guyanais : Jacques-François Artur [...], art. cit., p. 356.

²²⁵⁶ Bertrand Bajon, *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane françoise dans lesquels on fait connoître la nature du climat de cette contrée, les maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui régneront sur les blancs & les noirs*, op. cit., Préface, p. I.

Charles-Marie de La Condamine et de Joseph de Jussieu en 1735. Ce dernier passe plus de trente-cinq ans à parcourir le Pérou, il y exerce la médecine et y observe le quinquina qu'il dessine [Fig. Joseph de Jussieu Plantes 1 à Fig. Joseph de Jussieu Plantes 6], décrit et envoie au Jardin du roi. En 1775, Turgot charge à son tour un autre médecin naturaliste du roi, Joseph Dombey, de séjourner en Amérique pour y réaliser de nouvelles observations botaniques sur le quinquina et d'autres plantes curatives. Plus que d'autres régions de l'empire colonial français, les régions où règne un climat tropical propice aux maladies incurables ont vu de nombreux voyageurs s'y aventurer à la recherche de plantes nouvelles. Pour autant, la pharmacopée américaine n'a pas été délaissée par les voyageurs des contrées septentrionales du continent.

Dès la fin du XVII^e siècle, de nombreux voyageurs séjournent en Nouvelle-France, où leur apport à la botanique et à la médecine coloniale est crucial bien que celui-ci prenne des formes variées. En 1699, Michel Sarrazin obtient le premier brevet de médecin botaniste du Canada, il y pratique la médecine et profite des trente-cinq années qu'il passe à Québec pour cataloguer et décrire toutes les plantes médicinales de la région, avant de succomber à la petite vérole en 1734. Durant ses années dans la colonie, le médecin envoie à ses correspondants parisiens de nombreuses listes de plantes accompagnées de longs commentaires relatifs à leurs propriétés curatives. De 1741 à 1756, Jean-François Gaultier remplit la même fonction que Sarrazin à Québec, d'où il inventorie également la flore médicinale du Canada pour le compte de l'Académie royale des sciences. Il s'intéresse en particulier à l'adiante pédalée dite capillaire du Canada, qui a des vertus thérapeutiques pour les maladies pectorales et qui va faire l'objet d'un commerce important avec la France. La contribution botanique et médicale des deux médecins est unique, car seuls les jésuites Joseph-François Lafitau et Pierre-François Xavier de Charlevoix réalisent d'autres recherches sur les plantes curatives et la pharmacopée amérindienne au cours du siècle. De 1713 à 1717, Lafitau séjourne au Canada où son intérêt pour la flore l'amène à découvrir le ginseng américain²²⁵⁷. Nous l'avons vu, sa découverte donne lieu au *Mémoire [...] concernant la précieuse plante du gin-seng de Tartarie, découverte en Canada* édité en 1718, puis à la publication de ses

²²⁵⁷ Au sujet de la découverte du ginseng sur le continent américain par Lafitau, voir : Andreas Motsch, « Le ginseng d'Amérique : un lien entre les deux Indes, entre curiosité et science », art. cit. La plante et son commerce ont également fait l'objet d'études très détaillées de la part de Christopher M. Parsons dans sa thèse intitulée *Plants and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledges in Colonial North America, 1600-1760*, Université de Toronto, 2011, p. 140-207, dans son article « the Natural History of Colonial Science : Joseph-François Lafitau's Discovery of Ginseng and Its Afterlives », *The William and Mary Quarterly*, Janvier 2016, vol. 73, p. 37-72, ainsi que de la part de Rahul Markovits dans son article intitulé « Vendre le ginseng nord-américain en Chine : une bulle spéculative globale au milieu du XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2019, vol. 3, p. 55-80.

Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps de 1724, qui paraît avec de nombreuses descriptions de plantes médicinales, avec des parties dédiées aux maladies et à la médecine naturelle des Amérindiens. De son côté, Charlevoix séjourne à deux reprises en Nouvelle-France et plus de vingt ans après le retour de son second voyage en 1722, il publie son *Histoire et description générale de la Nouvelle France* en 1744 avec une « Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale »²²⁵⁸ accompagnée de gravures qui représentent majoritairement des plantes curatives dont l'auteur détaille les propriétés. Le recueil fournit notamment la description de remèdes contre la gale, les maux d'estomac, ou encore les ulcères. Alors que des médecins ou des voyageurs qui s'intéressent aux matières médicales sont présents au Canada jusqu'à la fin des années 1750, la Louisiane est sans doute la région de la Nouvelle-France qui voit passer quantité de médecins, de chirurgiens, de jardiniers, d'apothicaires et de botanistes sur la même période.

En raison de son climat humide subtropical, la Louisiane est souvent comparée aux Antilles bien qu'il s'agisse d'une colonie continentale, qui n'est pas exactement soumise aux mêmes contraintes que les colonies insulaires. En effet, le climat de la colonie pose différents défis aux autorités coloniales ainsi qu'aux Français qui s'y installent et qui doivent s'acclimater aux conditions parfois difficiles du territoire. Certaines maladies tropicales y sont communes et les attaques ou les morsures de nombreuses sortes de serpents y sont très fréquentes. Dès les premiers temps de l'établissement des Français dans la colonie, il apparaît que des médecins, les botanistes et les religieux devront y jouer un rôle crucial pour améliorer les conditions de vie des colons et y développer une économie de plantation.

À partir de 1706, le prêtre François Le Maire écrit des relations sur la situation de la Louisiane qu'il consacre presque entièrement aux plantes utiles présentes dans les environs de La Nouvelle-Orléans. Les remèdes figurent au premier rang des végétaux qui retiennent son attention, il raconte en effet avoir observé les néfliers dont les fruits sont bons contre les flux de ventre, ou encore le sassafras utilisé contre le mal vénérien et une sorte de chêne dont la consommation des feuilles servirait d'antidote contre les venins. Au tournant des années 1730, alors que Le Maire avait évoqué le besoin d'envoyer des botanistes et des médecins dans la colonie, Louis Prat, Jean Prat, Alexandre Vielle et onze Ursulines, dont Marie-Madeleine Hachard sont déployés en

²²⁵⁸ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amérique Septentrionale », *Histoire et description generale de la Nouvelle France*, op. cit., vol. 2.

Louisiane. Dans ce contexte, les frères Prat occupent les postes de médecins du roi et fondent un jardin de plantes médicinales, bien que Louis Prat soit contraint de rentrer en France rapidement après son arrivée à cause de son état de santé, tandis qu’Alexandre Vielle devient l’apothicaire de la concession de Sainte-Catherine où il découvre le fameux arbre à cire, notamment popularisé comme remède contre la dysenterie. Si ces différents voyageurs qualifiés ne publient pas les fruits de leurs séjours respectifs, Antoine-Simon Le Page du Pratz arrive en Louisiane en 1718 et y séjourne jusqu’en 1734 pour le compte de la Compagnie des Indes en tant que naturaliste et directeur de concession. À son retour, il publie son *Histoire de la Louisiane* en 1758, dans laquelle il inventorie toutes les ressources utiles de la colonie, dont un nombre très important de simples. Effectivement, dès son arrivée le jeune explorateur est repéré par la Compagnie d’Occident, car en 1720 il devient planteur de tabac au poste des Natchez, une région où peu de Français se sont installés et sont capables à la fois d’observer la flore locale, à la fois de s’approprier des remèdes secrets des Autochtones de la région qui sont les Natchez et les Chitimachas. Dans son récit de voyage, Le Page du Pratz raconte que son amitié avec certains chefs Natchez, dont le Grand Soleil, lui sauve la vie²²⁵⁹ et fait de lui un informateur colonial de grande valeur en raison des savoirs botaniques qu’il parvient à acquérir auprès des médecins autochtones :

La Compagnie d’Occident informée que cette Province produisoit quantité de Simples, dont les vertus connues des Naturels leur donnoient tant de facilité à guérir toutes sortes de maladies, donna ordre à M. de la Chaise²²⁶⁰ qui venoit de France en qualité de Directeur Général de cette Colonie, de faire faire la recherche des Simples propres à la Médecine & à la teinture, par le moyen de quelques François qui pourroient avoir le secret des Naturels. Je fus indiqué à M. de la Chaise, qui ne faisoit que d’arriver, il m’écrivit en me priant de donner mes soins à cette recherche ; je le fis avec plaisir & m’y livrai de grand coût, parce que je sçavois que la Compagnie faisoit continuellement ce qu’elle pouvoit pour le bien de la Colonie²²⁶¹.

Cette mission confiée à Le Page du Pratz pour la recherche de plantes médicinales indigènes semble relativement méconnue, l’explorateur est davantage connu pour avoir décrit les mœurs des Natchez et pour avoir contribué à développer l’agriculture de la colonie, or il faut souligner que son récit de voyage comporte quantité de descriptions et d’illustrations détaillées de plantes thérapeutiques rares. L’auteur détaille méticuleusement tous les types de médecine utilisés pour

²²⁵⁹ Le voyageur raconte en effet que le médecin du Grand Soleil le guérit d’une fistule lacrymale, voir : Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 207-209.

²²⁶⁰ Il s’agit alors de Jacques de La Chaise, qui est commissaire du roi et commis principal des armements de Lorient pour le compte de la Compagnie des Indes avant d’être missionné par le roi en 1722 pour se rendre en Louisiane dans le but de faire un rapport sur la gestion de la colonie par la Compagnie.

²²⁶¹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 211-212.

guérir du mal de dents, des fistules lacrymales, des morsures de serpents à sonnette ou des fièvres tropicales. Le Page du Pratz affirme même avoir découvert les propriétés de la liane barbue, qui selon lui a les mêmes vertus que le quinquina, il décrit également le capillaire du Canada ou encore une sorte de salsepareille qui ferait croître les cheveux.

En somme, tout au long du siècle les voyageurs naturalistes témoignent d'un intérêt accru pour les plantes médicinales, soit parce que leurs missions consistent à inventorier de nouveaux remèdes pour le compte de la France, soit parce que la longueur de leurs séjours les a naturellement encouragés à s'intéresser à la médecine coloniale et à la pharmacopée américaine. Si tous ne s'attèlent pas à décrire méthodiquement toutes les plantes médicinales rencontrées sur le continent, tous sont au moins les témoins des dangers de certaines maladies et des effets de certains remèdes sur leurs confrères ou sur leur main d'œuvre servile. Avant de nous intéresser à la manière dont les plantes curatives sont inventoriées, il nous faut revenir sur les maladies observées ou éprouvées par les voyageurs, car pour soigner ou se soigner, il faut être malade ou être témoin des effets de certaines maladies. L'acquisition des savoirs médicaux se fait est coûteuse et dépend entièrement « des Relations de plusieurs Voyageurs qui se sont éclaircis de la vérité sur les lieux [...] les Médecins qui font la Médecine avec plus de réussite, sont ceux qui se sont le plus appliquez à la connoissance des Drogues »²²⁶².

b) Nouveaux maux, nouveaux remèdes ?

En 1691, Joseph Donat Surian, l'un des pionniers de la botanique médicale et coloniale serait mort chez lui à Marseille avec toute sa famille et sa servante, après avoir consommé des plantes antillaises auxquelles ils prêtaient des vertus médicinales²²⁶³. Jean-Baptiste Labat consacre un long passage de son récit de voyage à l'histoire des conditions présumées de la mort du voyageur naturaliste :

Continuant son travail de botaniste, il avoit un jour apporté certaines herbes qui lui avoient paru merveilleuses pour purger doucement, il en fit faire de la soupe, qui fit mourir lui, sa femme,

²²⁶² Louis Léméry, *Traité universel des drogues simples*, op. cit., Préface, s. p.

²²⁶³ *Indra*, Chapitre 6.

ses deux enfans & sa servante. Ainsi devraient faire tous ses Confreres, quand ils veulent faire quelque experience²²⁶⁴.

Ainsi, le médecin à l'avenir prometteur aurait succombé, non pas aux épreuves du voyage au long cours, mais au pouvoir des plantes tropicales et aux risques de sa profession. Jean-Baptiste Labat fait lui-même l'expérience de nombreuses maladies durant son séjour aux Antilles, où il parvient notamment à survivre à la tuberculose pulmonaire et à se remettre de la fièvre jaune qui sévit alors à la Martinique grâce à un remède : le chocolat. Avant d'expliquer comment il a découvert les vertus du cacao, le dominicain rapporte que « ce que je vais dire sera une preuve qu'il est spécifique pour la phtisie²²⁶⁵ »²²⁶⁶, de sorte que l'argument de l'expérience personnelle fait autorité :

Depuis que j'étois au monde, & jusqu'à l'âge de trente ans que j'allai aux Isles, j'avois toujours été d'une maigreur effroyable ; j'avois une faim canine qui me dévorait, & plus je mangeois, plus je devenois maigre & sec ; de manière que les médecins assuroient [...] que j'avois peu de tems à vivre. Malgré leur arrêt j'allai aux Isles, j'eus la maladie de Siam presque en arrivant, & aussi-tôt que je commençai d'user de chocolat, j'engraissai à vue d'œil ; & quoique je travaillasse beaucoup, je commençai à jouir d'une santé que je n'avois jamais goûté auparavant²²⁶⁷.

De son côté, Thibault de Chanvalon raconte qu'un an après son arrivée à la Martinique en 1751, il contracte une première fois la maladie tant redoutée de Siam après avoir vu tous les membres de son équipage en attraper les symptômes. Alors qu'il entend décrire tous les stades de la maladie et les moyens de s'en protéger, il déclare que l'ayant attrapée il est bien placé pour évoquer la fièvre jaune : « outre les exemples dont j'ai été témoin, je puis en parler personnellement, ayant essuyé moi-même cette maladie plusieurs fois, dans les voyages que j'ai faits à l'Amérique »²²⁶⁸. Dès lors, une question se pose : tout voyageur naturaliste consciencieux doit-il lui-même faire l'expérience directe ou indirecte des maux et des remèdes dont il fait le rapport ? De même, comment convaincre les Français du potentiel curatif des plantes indigènes sans les avoir préalablement prescrites ou goûtées ?

Contrairement aux aliments nouveaux, que les colons peuvent décider ou non d'intégrer graduellement à leurs nouvelles habitudes culinaires lorsqu'ils arrivent dans le Nouveau Monde,

²²⁶⁴ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 4, p. 24.

²²⁶⁵ Il s'agit d'un terme ancien qui désigne la tuberculose pulmonaire.

²²⁶⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 6, p. 54.

²²⁶⁷ *Ibid.*, p. 55.

²²⁶⁸ Jean-Baptiste Mathieu Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique*, op. cit., p. 80.

les plantes médicinales indigènes font l'objet d'une consommation nécessaire et celles-ci forment souvent les seuls remèdes disponibles pour guérir de nombreux maux. De fait, l'ombre permanente des maladies qui pèse sur le projet colonial accélère l'acquisition de savoirs médicaux. Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, tous les voyageurs naturalistes s'accordent sur le fait que les maladies s'imposent aux voyageurs, qu'ils le veuillent ou non et qu'ils s'y préparent ou non. Par conséquent, les Français sont plus enclins à s'approprier de nouvelles plantes médicinales, l'enjeu relève davantage de la survie que de l'adaptation. Comme l'écrit Thibault de Chanvalon, dans les îles, les maladies sont plus fréquentes et plus violentes qu'en Europe :

Ordinairement en Europe, même dans les maladies aiguës, la nature ne va pas si précipitamment, qu'elle ne donne le tems de l'observer & de suivre la route qu'elle prend ; aux Isles elle est si prompte, que si l'on tarde à saisir la maladie dès l'instant qu'elle se déclare, elle se développe tout-à-coup avec une violence que la médecine ne peut plus subjuguer ; tout est perdu. On traite alors le malade comme un bâtiment incendié [...] Un homme n'est pas plutôt tombé malade, qu'il voit à ses côtés le Médecin, le Notaire & le Confesseur, tous trois presque au même instant²²⁶⁹.

Le voyageur ajoute même que tomber malade : « tel est le tribut effrayant par lequel on se naturalise aux Isles »²²⁷⁰. À propos du nord du Canada et de la région de la Baie d'Hudson en particulier, Bacqueville de la Potherie tient des propos similaires en laissant entendre que le scorbut est une maladie qui s'abat sur les nouveaux arrivants, qui ne se sont pas encore acclimatés au climat des Amériques :

Vous sçavez donc, Monsieur, que le changement si subit où l'on se trouve en arrivant dans ce climat, lorsque l'on quitte la saison la plus douce & la plus agreable de l'année, cause tout à coup une révolution dans le corps humain, qui contracte une maladie attachée à ces païs, que l'on appelle le Scorbut. Quoiqu'il attaque les personnes qui vont dans les païs chauds aussi bien que ceux qui vont à la Baye d'Hudson, les symptomes qui en arrivent me paroissent tirer leur origine d'une cause differente, puisque les effets le sont aussi²²⁷¹.

Au sein de notre corpus, l'épreuve de la maladie semble être un rite de passage auquel les auteurs tentent de se résoudre, mais celle-ci est également révélatrice des grands besoins en médicaments à bord des vaisseaux et dans les colonies. Pour de nombreux voyageurs, la crainte d'être malade ou de mourir commence en mer. En 1708, Dièreville admire la constitution des matelots, il raconte qu'à peine parti de France le voyage l'affaiblit déjà :

²²⁶⁹ *Ibid.*, p. 76.

²²⁷⁰ *Id.*

²²⁷¹ Claude-Charles Le Roy M. Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 1, p. 189-190.

J'étois tout malade, & ne pus prendre qu'une seule rôtie que je rendis presque aussi-tôt que je l'eus prise.

La Mer me fit payer ce tribut de nouveau,
Et ce ne fut pas sans tristesse ;
Je ne croyois pas que sur l'eau,
Ainsi que sur la terre on en payât sans cesse²²⁷².

Le voyageur compare même l'attitude des matelots à celle des médecins, de sorte que le voyage laisse présager de nombreuses épreuves à surmonter que ce soit en mer ou à terre :

Dans cette affreuse tourmente, où je craignois de perir, j'admirois le courage de tous les Matelots [...] :

Je trouve un Matelot fait comme un Medecin.
En voicy la raison, la peut-on contredire ?
L'un ne croit son Navire en danger de perir,
Que dans l'instant fatal qu'il s'abîme dans l'Onde,
Et l'autre croit encor son Malade guérir,
Quand un moment après il est en l'autre Monde.
Je passai tout ce jour là sans boire & sans manger, je n'avois goût pour rien²²⁷³.

Une fois sur le continent, certaines maladies sont très contagieuses et touchent particulièrement les voyageurs et les colons : la maladie de Siam, la dysenterie ou les flux de sang, la diarrhée, la petite vérole et la pleurésie²²⁷⁴. De même, certaines maladies comme l'épilepsie représentent une forte cause de mortalité par manque de remèdes indigènes connus des Français.

Au tournant du siècle, Jean-Baptiste Labat et Louis Feuillée contractent la fièvre jaune dès leur arrivée dans les Antilles. En 1694, le dominicain écrit qu'après avoir donné une messe, il se retrouve atteint de maux de tête et de douleurs aux reins : « ces deux maux s'étant trouvez accompagnez d'une fièvre horrible, qui étoient les symptomes les plus ordinaires du mal de Siam, on y apporta sur le champ les remedes convenables »²²⁷⁵. Dans les faits, il n'existe pas encore de remèdes efficaces, de sorte que Labat subit de nombreux saignements et survit à plus d'une semaine de fièvre grâce à quelques médicaments improvisés, dont des sirops sudorifiques, des émétiques et des tisanes de simples. En effet, Labat raconte s'en être sorti avec l'aide du chirurgien Sigaloni qui « avoit de beaux secrets, il se servoit beaucoup des simples, & les preferoit aux autres

²²⁷² Dièreville, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France*, op. cit., p. 19.

²²⁷³ *Ibid.*, p. 14-15.

²²⁷⁴ À propos des causes des décès au Canada sous l'Ancien Régime, voir : Yves Landry et Rénald Lessard, « Les causes de décès aux XVII^e et XVIII^e siècles d'après les registres paroissiaux québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Printemps 1995, vol. 48, n° 4, p. 509-526.

²²⁷⁵ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 435.

medicaments »²²⁷⁶. D'emblée, il semble qu'il faille donc s'intéresser aux plantes médicinales, dont les simples qui sont « les herbes & plantes, parce qu'elles ont chacune leur vertu particulière pour servir d'un remède simple »²²⁷⁷. De même, un soir d'avril 1703, Feuillée attrape le mal de Siam après avoir rendu visite à un matelot atteint de cette fièvre car « la compassion l'emporta sur le danger »²²⁷⁸. Les religieux donnent des messes et vont au chevet des malades, ils ont donc tendance à contracter plus rapidement de nombreuses maladies contagieuses, voire à prendre davantage de risques. Au terme d'un calvaire de plusieurs jours, Feuillée et le matelot s'en sont sortent alors, mais la crainte de retomber malade les incite à envisager de rentrer en France : « nous résolûmes de repasser en France ; cette résolution ne dura que le tems de la convalescence ; car d'abord que j'eus repris ma première santé, je ne pensai plus qu'à exécuter les Ordres de Sa Majesté, & à chercher une occasion pour passer à la Nouvelle Espagne »²²⁷⁹. Ainsi, l'épreuve de la maladie nourrit le désir du minime de continuer sa mission et de recenser toutes les plantes curatives et thérapeutiques qu'il rencontrera dans les Antilles et en Amérique du Sud.

La recherche de plantes nouvelles occupe toutes les journées du minime, qui publie un premier catalogue de plantes intitulé « Histoire des plantes médicinales qui sont le plus en usage aux Royaumes de l'Amérique Méridionale, du Pérou & du Chili, composée sur les lieux par ordre du Roy, dans les années 1709, 1710 & 1711 »²²⁸⁰. Alors que le Nouveau Monde regorge de dangers, Feuillée commence son catalogue des plantes curatives américaines par une description et une planche [Fig.Feuillée 1714 1 et Fig.Feuillée 1707-1712 11] de la *Gramen Bromoïdes catharticum*, qui serait l'« un des meilleurs purgatifs & des plus en usage chez les Chiléens, peuples au Sud du nouveau continent »²²⁸¹. Dès le début de son ouvrage, le botaniste se veut rassurant, la maladie ne l'a pas empêché de persévérer et de trouver de nouveaux remèdes, selon lui le Nouveau Monde abonde en plantes curatives :

²²⁷⁶ *Ibid.*, p. 440.

²²⁷⁷ Entrée « Simples », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 4.

²²⁷⁸ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques faites par ordre du roi sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes Occidentales*, op. cit., p. 183.

²²⁷⁹ *Ibid.*, p. 186.

²²⁸⁰ Louis Feuillée, « Histoire des plantes médicinales qui sont le plus en usage aux Royaumes de l'Amérique Méridionale, du Pérou & du Chili, composée sur les lieux par ordre du Roy, dans les années 1709, 1710 & 1711 », *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, Faites par l'ordre du Roy sur les Côtes Orientales de l'Amérique Méridionale, & dans les Indes Occidentales, depuis l'année 1707. jusques en 1712*, op. cit., vol. 2.

²²⁸¹ *Ibid.*, p. 706.

Les assemblages des semences qui suivent si exactement les loix que la Nature leur a imposées, & qui par une Mécanique admirable, & au-delà de nos connoissances, forment des composez qui servent aux hommes non seulement à conserver leur santé, mais encore à la rétablir, lors qu'ils l'ont perduë ; ne sont-ils pas des présens dignes de l'Ouvrier qui les a produites ?²²⁸²

Tout au long de ses voyages, Feuillée utilise chaque obstacle à son avantage : les maladies, les attaques de serpents et les piqures de moustiques motivent une recherche immédiate de remèdes appropriés. Le minime apprend par exemple que les décoctions de feuilles de tabac font tomber les tiques après en avoir lui-même souffert et fait l'expérience sur le terrain :

Les Tiques, les Maringoins & autres insectes étoient en si grand nombre, que l'air étoit rempli des uns, & la terre couverte des autres : je ressentis bien-tôt par-tout le corps une démangeaison extraordinaire [...] un de ses Indiens m'apporta un chauderon d'eau, dans laquelle on avoit fait bouillir des feuilles de Tabac, je m'en lavai ; les Tiques, dont tout mon corps étoit déjà plein, tomberent, & je fus soulagé aussi-tôt²²⁸³.

Feuillée présente toutes les qualités attendues de la part d'un naturaliste, rien ne semble le rebuter dans ses herborisations. Il se met par exemple en quête de différentes espèces de serpents car au tournant du siècle, les savants ignorent encore beaucoup de choses quant aux venins des serpents et leur propagation dans le sang. Une croyance populaire circule encore selon laquelle le venin n'est un poison que si la personne qui se fait attaquer panique et d'autres pensent que le poison reste à la surface de la plaie. Or, le minime réussit à mieux comprendre comment le poison est produit par l'animal :

Un autre jour, je rencontrai un autre serpent, auquel je rompis avec un coup de bâton, l'épine du dos. Comme il n'étoit que blessé, il se lança deux fois pour me piquer ; mais il ne pût me surprendre ; j'observai après l'avoir mis hors de combat, les deux crocs principaux, je les trouvai remplis de sang ; cette découverte me confirma dans la pensée que j'avois déjà conçûë, que le venin de la vipere est assurément dans les esprits irrigués du sang²²⁸⁴.

Autant de nouveaux maux qui forcent à chercher de nouveaux remèdes. Bien souvent, il faut également remarquer que la maladie étant le point focal des voyageurs, non seulement celle-ci oriente les recherches de plantes, mais les remèdes eux-mêmes ont tendance à prendre le nom de ce qu'ils permettent de soigner. Par-là, les botanistes cherchent aussi associer certains maux à leurs médicaments, pour atténuer le sentiment d'hostilité que les Français pourraient développer à

²²⁸² *Ibid.*, p. 705.

²²⁸³ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique meridionale, & aux Indes occidentales*, op. cit., p. 359-360.

²²⁸⁴ *Ibid.*, p. 124.

l'égard de la nature américaine. C'est notamment le cas de la « noix de serpent » décrite par Labat et Plumier à la Martinique et de l'« herbe à serpent à sonnettes » observée par Le Page du Pratz en Louisiane. Dans son journal de voyage, le père Labat dessine la source d'un mal bien connu dans les pays chauds à côté d'un arbrisseau qui porte le remède de ce mal : la vipère et la noix de serpent [Fig.Labat 1722 6]. Le dominicain explique qu'il entend « décrire un arbre dont le fruit guérit parfaitement les morsures des serpens les plus dangereux ; & dont la vertu n'est contextée de personne »²²⁸⁵. Il ajoute alors qu'il est bien placé pour parler de cette noix, car il a lui-même appris à utiliser ce remède sur le terrain : « J'en puis parler comme témoin oculaire, m'en étant servi pour guerir un Negre de nôtre habitation de la Martinique, qui avoit été mordu à la jambe par un serpent très-gros »²²⁸⁶. Encore une fois, la plupart des nouveaux savoirs médicaux et botaniques s'obtiennent par nécessité. Labat décrit ensuite l'utilisation de la noix de serpent comme remède sûr contre des morsures :

Dès qu'on se sent mordu, il faut casser la coque pour en tirer l'amande, la mâcher & appliquer le mac sur les trous que les dents du serpent ont fait [...] on enveloppe ensuite la partie blessée, & au bout de deux heures, on leve l'appareil & on met un second cataplasme mâché & accommodé comme le premier. Ce marc fait élever de petite vessies qui sont remplies du venin comme une eau claire & roussâtre [...] j'ai vû l'expérience de ce que je viens d'écrire, & elle m'a été confirmée par tant de témoins oculaires²²⁸⁷.

De même, Plumier représente la plante qui n'est autre que la *dracontium majus scandens* [Fig.Plumier 1688 47]. Le minime dessine le fameux fruit guérisseur à côté d'une branche de l'herbe à serpent, avant de commencer à décrire le spécimen en mettant en évidence ses vertus curatives : « quelques auteurs ont remarqué que cette plante est un remede souverain contre la morsure des bestes venimeuses aussi on en trouve en plusieurs endroits de la Martinique qui est particulièrement infectée de vipères fort dangereuses »²²⁸⁸. Le botaniste raconte que la plante est si commune sur l'île et à Saint-Pierre où il l'a dessinée, que « les habitans du pays allant à la campagne ont coûtume la pluspart de le porter avec eux persuadez à ce qu'ils disent, qu'il chasse les serpens par sa seule odeur »²²⁸⁹. En 1763, Thibault de Chanvalon confirme les dires de Plumier

²²⁸⁵ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 3, p. 31.

²²⁸⁶ *Ibid.*, p. 32.

²²⁸⁷ *Ibid.*, p. 32-33.

²²⁸⁸ BNF.JD-18-FOL (fol. 47v) : « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe. Avec des plans et des figures de sauvages de ces pays dessinés, coloriés et décrits par le Père Plumier », 1688.

²²⁸⁹ *Id.*

et de Labat lorsqu'il rappelle que « la petiveria de Plumier [...] croît abondamment aux environs de Saint-Pierre, & que quelques-uns nous ont nommée herbe à serpent, a toujours été en fleurs depuis notre arrivée »²²⁹⁰. En Louisiane, Le Page du Pratz s'intéresse à une plante aux vertus semblables, qu'il dessine [**Fig.Le Page du Pratz 18**] et appelle la « Médecine contre le serpent à sonnette »²²⁹¹, qui est « le remède spécifique contre les morsures de ce dangereux Reptile [...] elle tire le venin, sans que l'on en ait à appréhender aucunes mauvaises suites »²²⁹². Tout comme les voyageurs décrivent la nourriture par le prisme de ses usages, les plantes curatives sont presque exclusivement représentées et nommées pour mettre en avant la manière de les reconnaître et de les employer. Lorsque Charlevoix dessine l'« arbre pour le mal de dents » [**Fig.Charlevoix 8**] commun en Nouvelle-France, il rappelle par exemple que l'« on s'en sert en Virginie & en Caroline pour le mal de dents, & c'est de-là que l'Arbre a pris son nom »²²⁹³ et à Saint-Domingue, Plumier fait l'expérience de la liane brûlante, qu'il a voulu « goûter en la décrivant »²²⁹⁴ et qui lui brûle la langue pendant plus dix jours.

Certes, sur le terrain les voyageurs naturalistes font l'expérience de la maladie ou bien ils en sont les témoins, de sorte qu'ils se retrouvent dans la nécessité de trouver des remèdes aux maux qu'ils éprouvent. Si la nature américaine semble hostile, elle serait abondante en plantes curatives aux propriétés variées, qu'elle offrirait à ceux qui prennent le risque de les découvrir. Toutefois, si quelques voyageurs souvent formés préalablement à la botanique prennent des risques, comme ceux pris par Feuillée qui visite un malade atteint de la fièvre jaune ou qui capture des serpents tandis que Plumier et Surian sont célèbres pour goûter presque toutes les productions des Antilles, l'essentiel de l'acquisition de nouveaux savoirs botaniques se fait grâce aux Amérindiens, souvent à leur insu. Au milieu de sa description qui porte sur la noix de serpent, Labat glisse brièvement qu'au commencement de la colonisation des Antilles, plusieurs « flibustiers [...] furent mordus par ces serpens, & seroient périés infailliblement, si les Indiens qui les accompagnoient ne leur eussent fait connoître le remede unique qu'on peut apporter aux morsures de ces sortes de serpens [...]

²²⁹⁰ Jean-Baptiste Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique*, op. cit. p. 159.

²²⁹¹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 60.

²²⁹² *Ibid.*, p. 61.

²²⁹³ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amerique Septentrionale », *Histoire et description generale de la Nouvelle France*, op. cit., vol. 2, p. 23.

²²⁹⁴ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, op. cit., p. 38.

dont le venin est si puissant & si vif, qu'il tuë en moins de trois ou quatre heures ceux qui en sont infectez »²²⁹⁵. Par ailleurs, Feuillée révèle que la plupart de ses herborisations ne peuvent avoir lieu sans l'amitié et les connaissances des Amérindiens, qui savent où trouver les plantes que celui-ci recherche. En janvier 1705, le minime est chez son hôte Dom Jean de Herrera à Carthagène lorsqu'il interroge ce dernier quant à l'« espece d'amande d'une merveilleuse vertu »²²⁹⁶ qu'il tient dans ses mains. Herrera raconte qu'il s'agit de l'avilla, un fruit amer dont on a découvert les effets de contre poison grâce à une femme qui essayait d'empoisonner son mari. Très curieux à l'idée de pouvoir en étudier les propriétés, Feuillée demande où trouver l'arbre, l'hôte lui répond alors :

Mais ce n'est pas sans s'exposer à beaucoup de dangers ; car ces plantes ne naissent que dans les bois chez les Indiens braves, où l'on ne peut entrer qu'avec beaucoup de circonspection : j'ai une maison de campagne à quelques lieuës d'ici, chez ces peuples, avec qui je suis assez ami [...] nous nous embarquâmes le matin [...] Dom Juan me donna son Indien fidele, qui étoit connu de tous les Indiens de ce canton ; nous allâmes dans le bois chercher la plante Avilla, qui porte le fruit de même nom ; nous passâmes en chemin plusieurs rivières fort dangereuses, & nous vîmes quelques Serpens d'une prodigieuse grosseur ; mais je ne sçai quel secret ont les Indiens, pour les arrêter sur leur love²²⁹⁷.

Feuillée parvient à localiser l'arbre et à en emporter tous les fruits qu'il a trouvé grâce à l'aide de l'Amérindien. Le botaniste ne s'attarde pas sur le rôle crucial joué par son guide, pourtant, toutes les propriétés médicinales des plantes de son « Histoire des plantes médicinales » sont connues grâce aux Autochtones d'Amérique du Sud. Enfin, Dièreville révèle que les Français cherchent à acquérir intentionnellement et consciencieusement les remèdes des Amérindiens. Le voyageur exprime en effet toute sa frustration lorsqu'il apprend que des soldats ont oublié de demander à une Amérindienne la composition d'un remède à base de plantes contre l'épilepsie, une scène qui met en lumière de quelle manière de nouveaux savoirs médicaux parviennent aux institutions savantes parisiennes. En parlant des Autochtones, il déclare :

Ils ont un remede infailible pour l'Epilepsie. Un Soldat du Fort de la Riviere Saint Jean en étoit tourmenté depuis quinze ou vingt ans, & il en tomboit presque tous les jours. Une Sauvagesse se trouvant là par hazard dans le temps du Paroxisme, fut si sensiblement touchée de le voir écumer [...] qu'elle alla dans les Bois d'alentour chercher un remede qu'elle sçavoit specifique pour son mal. Elle apporta deux prises grosses comme deux Fèves d'une racine de plante ratissée ; elle en fit prendre une au Malade quand son mal fut passé [...] elle fit entendre qu'il suëroit fort, & qu'il rendroit beaucoup par haut & par bas, effets bien surprenans [...] On observa la chose & l'on vit arriver tout ce qu'elle avoit marqué. On en informa le Commandant du Fort qui n'y fit pas grande attention, il

²²⁹⁵ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 3, p. 32.

²²⁹⁶ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par ordre du roi sur les cotes orientales de l'Amérique meridionale, & aux Indes occidentales*, op. cit., p. 359.

²²⁹⁷ *Ibid.*, p. 360.

dit seulement qu'il ne falloit plus que la guérison du Malade, pour ajouter foy aux promesses de la Sauvagesse²²⁹⁸.

Dièreville raconte que les crises d'épilepsie du soldat ne sont jamais revenues grâce à l'Amérindienne et que le « Commandant étoit bien fâché de n'avoir pas demandé la composition du remede si rare & si salutaire. Il fit chercher par tout où il put la Sauvagesse, mais toujours vainement »²²⁹⁹. Le voyageur conclut en affirmant que lui-même n'aurait jamais laissé l'Amérindienne repartir sans savoir avec exactitude quelle plante avait été employée par cette dernière. Pour Dièreville, il est évident qu'il faut profiter des Autochtones : « si cela étoit arrivé au Fort dans le temps que j'y étois, j'aurois mieux profité d'une si belle découverte, & j'aurois aporté de l'Académie un remede qui m'auroit été en France aussi avantageux qu'utile au Public. Je fis tout ce que je pus pour en avoir connoissance »²³⁰⁰. L'épisode est loin d'être anecdotique et montre que les Français observent les pratiques médicales des Autochtones avec attention, dans le but de se les approprier et de les transmettre aux autorités coloniales. Face au travail qu'exigerait la description exacte de toutes les plantes des Amériques, La Condamine insiste : « que sera-ce si l'on y fait entrer l'examen des vertus qui sont attribuées à plusieurs d'entr'elles, par les naturels du pays ? Examen qui est sans doute la partie la plus intéressante d'une pareille étude »²³⁰¹. Les Autochtones sont détenteurs d'un savoir botanique que les Français envient et qu'ils s'approprient donc par le recours à différentes stratégies sur lesquelles nous allons nous pencher.

6.2.2 *Le vol des savoirs botaniques et médicaux autochtones*

Pour les Français, la nature américaine est une source indiscutable de profit. Dès que des informateurs coloniaux repèrent des ressources à exploiter, la machine coloniale est sollicitée pour déployer du personnel ou des moyens : l'appropriation des savoirs botaniques et médicaux des Autochtones n'échappe pas aux rouages d'une administration redoutablement efficace. Toutefois, les quelques travaux qui ont été consacrés à la médecine coloniale et plus rarement, au vol des

²²⁹⁸ Dièreville, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France*, op. cit., p. 191.

²²⁹⁹ *Ibid.*, p. 192.

²³⁰⁰ *Ibid.*, p. 193.

²³⁰¹ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 75.

savoirs des Amérindiens, mettent peu en avant l'importance des récits de voyage et des inventaires botaniques comme sources pour évaluer l'apport des remèdes autochtones face à la médecine officielle européenne. Stéphanie Tésio déclare par exemple que la France implante très tôt du personnel médical dans ses colonies « et intègre peu voire pas la médecine amérindienne souvent déconsidérée [...] rares sont les plantes amérindiennes qui sont intégrées à la pharmacopée officielle »²³⁰². Pourtant, les travaux des voyageurs naturalistes et des médecins de l'époque moderne démentent en partie une conclusion de cette teneur. Plus récemment, Christopher M. Parsons a même avancé que tous les catalogues et toutes les listes de plantes ou d'animaux qui parviennent aux institutions royales parisiennes depuis les colonies américaines portent les traces d'un savoir local, que les voyageurs s'efforcent de restituer. Ces descriptions sont en effet instrumentalisées pour insister sur la valeur des plantes curatives américaines et sur les risques encourus par les naturalistes pour obtenir ces savoirs si précieux²³⁰³. De même, François Regourd relève que les voyageurs ne manquent pas une occasion de s'enorgueillir d'avoir réussi à s'approprier des remèdes secrets, dont l'obtention des recettes permet de valoriser les relations franco-amérindiennes²³⁰⁴.

Au début du XVIII^e siècle, le père François Le Maire qui se trouve en Louisiane depuis 1706 en qualité de prêtre du Séminaire des Missions Étrangères déclare : « Les Sauvages font tous les jours des cures merveilleuses avec les simples que produit cette Terre, il y en a de tant de sortes, et de vertus si différentes, qu'on en feroit un livre plus gros que celui de Dioscoride »²³⁰⁵. D'emblée, les Français reconnaissent que les Autochtones ont des savoirs utiles qui doivent retenir l'attention des autorités coloniales. Établi dans la très jeune colonie, Le Maire adresse un extrait de l'une de ses relations qui porte sur les richesses naturelles de la Louisiane à l'abbé Jean Bobé²³⁰⁶,

²³⁰² Stéphanie Tésio, « Expansion coloniale et développement des savoirs scientifiques en Nouvelle-France : l'apport des médecins du roi Michel Sarrazin (1659-1734) et Jean-François Gaultier (1706-1756) », art. cit., p. 56-57.

²³⁰³ Christopher M. Parsons, *Plants and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledges in Colonial North America, 1600-1760*, op. cit., p. 235-236.

²³⁰⁴ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 149-154.

²³⁰⁵ BCMNH.N. Ms 948 (fol. 3r) : « Relation de la Louisiane », François Le Maire, XVIII^e siècle.

²³⁰⁶ Jean Bobé (1654-1735) est alors l'un des prêtres de la cure de la paroisse Notre-Dame à Versailles. Après avoir vraisemblablement été missionnaire en Amérique du Nord, Bobé exerce à la paroisse Notre-Dame et sans doute à la chapelle du château de Versailles. Le Maire profite donc de la proximité de l'abbé avec la cour, mais aussi avec la Compagnie des Indes (voir : COL C13 A 6 (fol. 295) : Bobé, à Versailles, envoi d'un mémoire sur la découverte de la mer de l'Ouest et promesse d'autres mémoires à Duché, directeur de la Compagnie des Indes, le 31 janvier 1722) pour lui transmettre une relation qui a tout d'une demande d'envoi de fonds et d'un personnel savant en Louisiane.

dans l'espoir d'alerter le roi ou la Compagnie des Indes quant aux moyens à employer pour découvrir de nouvelles cures dans la région. Le Maire écrit à son correspondant qu'« il est triste qu'il n'ait pas passé icy quelques Botanistes pour en faire la recherche »²³⁰⁷. Bobé s'empresse de demander des gratifications au roi à qui il rapporte que « ce Païs mérite bien que le Roy y entretienne un Botaniste, comme il fait en Canada²³⁰⁸ [...] pour faire la découverte des simples, et autres choses médicinales de ce Païs »²³⁰⁹. Sans détour, il propose d'« ordonner au Gouverneur [...] et aux officiers des vaisseaux d'avoir soin de conserver et d'apporter les simples et autres choses qu'il jugera à propos d'envoïer au Roy »²³¹⁰.

De nombreux voyageurs reçoivent comme ordres de mission plus ou moins explicites de tirer profit de leur proximité avec certains peuples autochtones. En Louisiane, les amitiés entretenues par Le Page du Pratz avec les Natchez lui valent non seulement de survivre à un ulcère à l'œil, mais l'auteur arrive à se servir de cet épisode pour évoquer la nécessité de profiter des savoirs des peuples amérindiens de la région. Lorsque l'auteur réalise qu'il souffre d'une fistule lacrymale, il se rend immédiatement auprès de « M. de S. Hilaire, Chirurgien habile, qui avoit travaillé environ douze ans à l'Hôtel-Dieu »²³¹¹, or ce dernier lui propose de lui opérer l'œil en mettant le feu à sa fistule : la méthode est invasive et dangereuse. La crainte de souffrir et de perdre la vue conduit Le Page du Pratz à s'en remettre au chef Natchez Grand Soleil, qui ordonne à son médecin de regarder l'œil du colon : « après l'avoir examiné, le Medecin dit qu'il me guériroit avec des Simples & de l'eau. J'y accordai avec d'autant plus de plaisir & de facilité, que par ce médicament je ne courois aucun risque »²³¹². Après une semaine de traitements à base de plantes, l'auteur guérit et déclare : « il est aisé de comprendre par ce recit, combien les Médecins Naturels de la Louisiane sont habiles : je les ai vûs faire des cures surprenantes sur nos François »²³¹³. L'explorateur se met à leur confier des soldats blessés, dont l'un est confié à « un Médecin Natchez qui le guérit en huit jours ; son camarade resta chez le Chirurgien François où il mourut trois jours

²³⁰⁷ BCMNHN.Ms 948 (fol. 3r) : « Relation de la Louisiane », François Le Maire, XVIII^e siècle.

²³⁰⁸ Jean Bobé a donc connaissance de la présence du médecin botaniste du roi Michel Sarrazin au Canada.

²³⁰⁹ BCMNHN.Ms 948 (fol. 5r) : « Relation de la Louisiane », François Le Maire, XVIII^e siècle.

²³¹⁰ *Ibid.*, fol. 5v.

²³¹¹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, *op. cit.*, vol. 1, p. 208.

²³¹² *Ibid.*, p. 209.

²³¹³ *Id.*

après »²³¹⁴. Si Le Page du Pratz s'est surtout rapproché des médecins natchez par nécessité et par opportunisme, comme Le Maire, ce dernier se sert de cette anecdote pour encourager la Compagnie des Indes à s'employer à connaître tous ces remèdes nécessaires pour la santé de la colonie. De fait, les Français vont chercher, avec méthode et à grands frais, à s'accaparer des savoirs qui ont vocation à intégrer la médecine officielle française et la pharmacopée coloniale :

Il n'y a personne dans la Colonie, qui ignore les faits que je viens de rapporter. Ces Medecins ont fait un grand nombre d'autres cures dont la narration demanderoit un volume particulier [...] des maux que l'on regarde ailleurs presque comme incurables, desquels on ne guérit qu'au bout d'un long tems, & après avoir beaucoup souffert, des maux, dis-je, de cette espece sont guéris sans opération douloureuse & en peu de tems par les Medecins Naturels de la Louisiane.

La Compagnie d'Occident informée que cette Province produisoit quantité de Simples, dont les vertus connues des Naturels leur donnoient tant de facilité à guérir toutes sortes de maladies, donna ordre [...] de faire la recherche des Simples propres à la Médecine²³¹⁵.

À travers cette partie, nous allons donc nous intéresser à la manière dont les Français identifient, observent, volent, transmettent et s'approprient intentionnellement les connaissances botaniques médicales des Autochtones du Canada aux Antilles.

a) Santé et médecine des Amérindiens : une source d'étonnement

À leur arrivée dans les colonies françaises des Amériques, les Français sont nombreux à être surpris par la santé et par la constitution des Amérindiens, ainsi que par leur connaissance des plantes indigènes aux vertus curatives. Louis-Antoine Bougainville s'exclame qu'« ils vivent aussi longtemps que nous. Ils ont moins de maladies. Ils les guérissent quasi toutes hors la petite vérole [...] inconnue avant notre commerce »²³¹⁶ et Charlevoix est catégorique : « les Campagnes produisent quantité de Simples, qu'on prétend avoir de grandes vertus ; il est certain du moins que les Sauvages en usent beaucoup, & vivent lontems [*sic*], sans être sujets à aucune maladie considérable »²³¹⁷. De l'Amérique du Nord au Sud, les Autochtones semblent supporter les grands froids, être protégés des coups de soleil et être relativement exempts des maux européens, à

²³¹⁴ *Ibid.*, p. 210.

²³¹⁵ *Ibid.*, p. 211-212.

²³¹⁶ Louis-Antoine Bougainville, « Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 69.

²³¹⁷ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description generale de la Nouvelle France*, *op. cit.*, vol. 3, p. 13.

l'exception de la petite vérole que les Français propagent à travers leur empire. En même temps, ces peuples ont des remèdes contre la dysenterie, l'épilepsie, les maux d'estomac, les fièvres et ils savent guérir les plaies sans chirurgie, de sorte que les voyageurs s'interrogent : faut-il se soigner à la manière des Amérindiens et comment percer leurs secrets ?

Les premiers chroniqueurs de la colonisation française, que ce soit dans les Antilles ou au Canada, voient dans la bonne santé des peuples autochtones de ces régions le signe d'une invitation à tirer profit de leurs savoirs et de leurs terres. Si certains sont admiratifs face à la condition physique des Amérindiens, d'autres jugent leurs superstitions et leur ignorance en matière de chirurgie, mais tous cherchent à percer les secrets de leurs remèdes. Dès 1640, le père Jacques Bouton écrit à propos de la situation sanitaire de la Martinique et de ses habitants que leurs connaissances des simples est précise et exceptionnelle :

C'est merveille combien les Sauvages se portent bien, & ont de beaux secrets ; mais il est impossible de les tirer d'eux, si ce n'est à la longue, & par quelque finesse. Les gouttes, pierres & plusieurs autres maladies trop communes en France, sont ici presque inconnues, tant ils y remédient promptement & efficacement : si les blessures sont mortelles, ils les guérissent si facilement & parfaitement, que vous voyez celui que vous pensiez mort, retourner dès le lendemain avec les autres à la guerre. Ils ont une herbe qui dissout les fièvres avec une goutte ou deux du jus d'une herbe qu'ils distillent dans l'œil ; quelques François en ont fait l'expérience, & ressenty l'effect qu'ils desiroient [...] Ils ont des herbes ou racines, qui aydent merveilleusement les femmes qui sont ent travail d'enfant, & les font heureusement accoucher ; & d'autres par l'usage desquelles des femmes qu'on croyoit steriles ont conceu, & eu lignée : pour la morsure des couleuvres, ou plustost viperes, dont nous parlerons²³¹⁸.

Le relateur fait valoir le territoire en insistant sur la présence de plantes qui permettent de guérir tous les maux communs sous les tropiques, comme les fièvres ou les morsures de serpents. Il met aussi en avant des remèdes pour encourager la fertilité des femmes et leur garantir un accouchement heureux, autant de végétaux utiles pour faire fleurir les colonies prospères. À propos des terres et du climat du Canada, Pierre Boucher raconte également à Colbert, dès les premières pages de son rapport sur la colonie, que l'« on void plusieurs plantes rares qui ne se trouvent point en France ; il y a peu de plantes qui soient nuisibles à l'homme ; & au contraire, il y a beaucoup de simples qui ont des effets merveilleux »²³¹⁹. La présence de plantes potentiellement curatives rassure, surtout lorsque leurs vertus sont mises en évidence par les Autochtones qu'il suffirait

²³¹⁸ Jacques Bouton, *Relation de l'establisement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique, des mœurs des sauvages, de la situation et des autres singularitez de l'île*, op. cit., p. 45-47.

²³¹⁹ Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*, op. cit., p. 3.

d'observer dans leurs pratiques. En Nouvelle-France, Louis Hennepin assure que l'« on trouve plusieurs herbes medicinales, qui ne sont pas en Europe, & dont l'effet est infailible selon l'experience, que les Sauvages en ont faite. Ils s'en servent pour guerir toutes leurs plaïes, pour la fievre tierce & quarte, pour se purger, pour appaiser la douleur des reins, & pour de semblables maux »²³²⁰. Le récollet décrit même certains de leurs remèdes et renchérit en disant qu'« ils connoissent des herbes & des racines, avec lesquelles ils guérissent beaucoup de maladies »²³²¹. De même, la complexion des peuples qu'il rencontre l'interpelle ; selon Hennepin, les Amérindiens du Sud « ne sont pas moins robustes ni moins accoutumez aux fatigues que les Sauvages du Nord, lesquels dorment sur la neige enveloppez dans une petite couverture, sans feu & Cabannes »²³²².

Nous allons voir qu'au XVIII^e siècle, l'étonnement des Français devant la bonne santé des Amérindiens devient un lieu commun des récits de voyage de la période, tout comme un moyen d'introduire des chapitres portant sur les plantes médicinales. Toutefois, Stéphanie Chaffray rappelle qu'il ne faut pas y voir un signe de supériorité du corps amérindien par rapport à celui des Européens, car selon les Français, les qualités physiques des Autochtones et leurs savoirs devraient être mis à profit. Il faut donc appréhender les commentaires des voyageurs naturalistes de la période à la lumière de cette tension : « l'idéalisation du corps est [...] tournée à l'avantage du projet colonial »²³²³. En effet, la bonne constitution des Amérindiens prouve que les hommes peuvent s'adapter au climat des Amériques, y vivre longtemps, en bonne santé et que les plantes médicinales n'attendent que d'être inventoriées par les Français.

En Acadie, Dièreville illustre particulièrement bien l'étonnement des colons face à la santé et aux remèdes des Amérindiens. Le voyageur est interpellé par le fait que « malgré la vie irrégulière que les Sauvages menent, ils ne laissent pas de vivre fort vieux »²³²⁴ et le secret de cette longévité intrigue l'auteur :

Qui croiroit que sans Medecins
Il fût possible de tant vivre ?
C'est peut-être, diront quelques esprits malins,
Ce qui de cent maux les délivre.

²³²⁰ Louis Hennepin, *Nouveau Voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*, op. cit., p. 170.

²³²¹ *Ibid.*, p. 296.

²³²² *Ibid.*, p. 178.

²³²³ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 200.

²³²⁴ Dièreville, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France*, op. cit., p. 183.

[...] Ils se blessent fort souvent, mais la nature a mis sous l'écorce des épinettes, arbres très-communs dans toute l'Acadie, une remède merveilleux à tous leurs maux ; c'est une Térébentine plus fine, & plus balsamique que celle qui nous vient de Venise, & elle se trouve par tout où l'on peut en avoir besoin pour se penser²³²⁵.

Tout comme Dièreville, qui s'étonne du fait que ces peuples puissent vivre sans médecins pratiquant la médecine comme en France et qui donne l'impression que les remèdes sont partout, Lahontan est sidéré par leur bonne constitution. Selon ce dernier, leurs mœurs et leurs manières tueraient tout Français qui s'adonnerait à de tels excès :

Leurs maladies & de leurs remèdes, qui sont à mon gré aussi sauvages qu'eux-mêmes : quoi qu'il en soit, ils ne meurent gueres que de pleuresies : pour les autres maladies, ils en rechaptent avec le plus grand hazard du monde [...] ils font tout ce qu'il faut faire pour se crever, mangeant, beuvant avec de grosses fièvres, & fumant à la fin de l'accez de ce tabac de Bresil²³²⁶.

Bien qu'il juge leurs habitudes alimentaires, Lahontan reconnaît qu'ils ont une santé résistant à toute épreuve et que leur bonne connaissance des plantes les aide à vivre longtemps. Le voyageur introduit son chapitre sur les maladies et les remèdes des Amérindiens en déclarant que « les Sauvages sont robustes & vigoureux, d'un temperament sanguin, & d'une admirable complexion. Ils ne connoissent point ce grand nombre de maladies dont les Européens sont acablez, comme Goutte, Gravelle, Hydropisie, &c. Ils sont d'une santé inaltérable »²³²⁷, par exemple, l'auteur peine à réaliser qu'« ils passent dans un même jour du chaud au froid, & du froid au chaud, ce qui seroit en Europe une cause de maladie mortelle »²³²⁸. Les savoirs botaniques des Autochtones forcent l'admiration de Lahontan, qui constate qu'« il n'y a ni plaie, ni dislocation, qu'ils ne guerissent avec des simples & des herbes, dont ils connoissent la propriété »²³²⁹. Le voyageur rappelle en effet qu'ils semblent avoir des remèdes pour toutes les maladies, à l'exception de la pleurésie et de la petite vérole « cependant quoi qu'elle soit mortelle, les Sauvages en font si peu de cas »²³³⁰. Face aux maladies vénériennes, les Amérindiens tentent d'avoir recours à différents remèdes, de sorte que Lahontan s'interroge face à leur rapport à la maladie et à la mort, car ces derniers « ne s'étonnent pas de leurs maladies. Ils craignent beaucoup moins la mort que la

²³²⁵ *Ibid.*, p. 184.

²³²⁶ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan) (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit. p. 164-165.

²³²⁷ *Ibid.*, p. 152.

²³²⁸ *Id.*

²³²⁹ *Ibid.*, p. 60.

²³³⁰ *Ibid.*, p. 153.

douleur & sa durée »²³³¹. Pour ces peuples, les Français aggravent leurs maladies et leurs fièvres en raison de leur peur constante de souffrir et de mourir. Durant un séjour du côté du Pays des Illinois, le relateur est surpris de rencontrer un homme convaincu qu'il guérira du mal qui le touche grâce à des plantes, alors que l'Amérindien est vraisemblablement atteint de la petite vérole :

La maladie vénérienne est tout à fait commune du côté des Illinois & du Fleuve de Mississipi. Je me souviens qu'étant avec les Akansas que je rencontrai sur ce grand Fleuve à la sortie de la Rivière des Missouris [...] je vis un Sauvage qui s'étant dépouillé devant moi me fit voir une partie de son corps tombant en pourriture²³³² ; il faisoit bouillir des racines, & aiant demandé à quel usage, il me repondit par interprete, qu'il eseroit bien être guéri au bout d'un mois en bûvant le suc de ces mêmes racines & prenant incessamment de bons bouillons²³³³.

Lafitau tient un discours semblable à celui de Dièreville et de Lahontan, tout en exprimant un réel intérêt pour la médecine naturelle amérindienne. D'après le jésuite, les Autochtones ont une santé impressionnante, qui suggère qu'ils ont des remèdes efficaces contre les maladies. De même, face aux maladies vénériennes venues d'Europe, ces derniers utilisent le bois de gayac et le sassafras, en plus d'avoir recours aux mises en quarantaine, une mesure encore nouvelle chez les Européens. En effet, chaque malade atteint d'une infection contagieuse est isolé dans les bois où des médecins leur rendent visite : « ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils ont coutume de faire une Cabane dans les bois à ceux qui sont attaqués de ce mal infâme, & de les séparer du milieu du peuple »²³³⁴. Dans un chapitre de son récit de voyage dédié aux maladies et à la médecine autochtone, le jésuite redouble d'admiration face à leur constitution :

Ils sont presque tous d'une constitution forte & robuste, d'une bonne charnure & d'un sang plus doux, moins salin, & plus balsamique que le nôtre. On voit parmi eux peu de gens contrafaits de naissance ; ils ne sont sujets ni aux goutes, ni aux gravèles, ni aux apoplexies, ni aux morts-subites, & ils ne connoïtroient peut-être pas les petites véroles, le scorbut, le pourpre, la rougeole, & la plupart des autres maladies épidémiques, sans le commerce des Européens²³³⁵.

La santé de ces différents peuples laisse entrevoir des possibilités pour améliorer la qualité de vie des colons en Nouvelle-France. De son côté, Bossu recommande même d'imiter certaines

²³³¹ *Ibid.*, p. 154.

²³³² Il s'agit de bien de la petite vérole, que les Français décrivent souvent comme une sorte de pourriture qui attaque la peau et la fait tomber, car la maladie cause une éruption cutanée qui se propage à partir du visage et de la bouche avant d'atteindre tout le corps et de le recouvrir de tâches.

²³³³ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit. p. 153.

²³³⁴ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 4, p. 78.

²³³⁵ *Ibid.*, p. 86.

pratiques médicales des Amérindiens pour éviter de contracter certains maux, notamment le fait de se faire suer, une pratique que quelques Français rapprochent des saignées : « je crois qu'à l'imitation des Sauvages, la sueur & la transpiration sont des remedes immanquables [...] la diète, la transpiration & la sueur, composent une médecine universelle »²³³⁶. Bossu ajoute qu'il faudrait donc s'en remettre à la nature, « c'est d'elle qu'il faut que nous apprenions les vrais moyens pour nous conserver en santé »²³³⁷. Le frontispice [**Fig.Bossu Frontispice**] de la relation du voyageur représente d'ailleurs cet idéal : un chef Amérindien trône au sein d'un paysage riche en ressources, où des Autochtones pêchent, allaitent leurs enfants à l'ombre d'arbres centenaires et vivent en harmonie avec la nature. Bossu n'est pas le seul à s'intéresser aux bénéfices que ces peuples prêtent à l'acte de suer dans des rivières, dans des étuves dédiées ou grâce à l'exercice. Dans ses *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, Lahontan représente des hommes en train d'utiliser une étuve appelée « suerie » au bord de l'eau où l'on aperçoit un « sauvage qui sortant de la suerie se sont jettés dans le lac » [**Fig.Lahontan**]. Lafitau raconte en effet que ces sueries sont communes et qu'elles sont utilisées avec du bois d'épinette : « les Sauvages font aussi süer leurs malades avec le bois d'épinette, & d'autres branches de sapinage qu'ils font boüillir dans une grande chaudière, dont ils reçoivent la vapeur »²³³⁸. Lahontan remarque que pour les Amérindiens, suer est un acte de guérison nécessaire en complément de la consommation de simples : « ils m'ont dit vingt fois que le sommeil & les sueurs étoient capables de guerir l'homme du monde le plus acablé d'infirmité »²³³⁹. Le voyageur est perplexe face aux habitudes des Autochtones qui d'après lui condamneraient les Français, mais il admet que leur bonne santé peut venir de la transpiration régulière à laquelle ils se soumettent : « ils sont d'une santé inaltérable, quoi qu'ils devroient ce semble l'affoiblir par les exercices violens, de la danse, de la chasse, & des courses de guerre »²³⁴⁰.

Après Lahontan qui remarque que les Amérindiens ne souffrent jamais de leurs activités physiques, Bossu est convaincu que les exercices des Autochtones, comme les danses et la chasse, les font transpirer et les conservent donc en bonne santé de sorte qu'ils sont prédisposés à être mis

²³³⁶ Jean-Bernard Bossu, *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, op. cit., p. 211.

²³³⁷ *Ibid.*, p. 212-213.

²³³⁸ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 4, p. 91.

²³³⁹ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 155.

²³⁴⁰ *Ibid.*, p. 152.

au travail : « Pourquoi les Paysans vivent-ils longtems, & entretiennent-ils leur santé sans le secours des Médecins ? C'est le perpétuel usage qu'ils font du travail qui en est la cause ; c'est l'exercice qui les empêche de connoître ce que c'est que la goute »²³⁴¹. La comparaison des Français et des Amérindiens vise à encourager le développement des colonies grâce à la maîtrise de remèdes et donc du corps. Depuis Saint-Domingue, Pouppé-Desportes en vient à se demander s'il ne faudrait pas adopter le mode de vie des peuples de la région pour se prévaloir des maladies tropicales : « Je crois néanmoins qu'on pourroit s'en tenir au secours que le climat fournit, si les Européens imitoient la vie frugale & tranquille des Sauvages »²³⁴². Or, les Français n'ont pas la même constitution que les Amérindiens, ils doivent donc se résoudre à apprendre leurs remèdes et à s'accaparer leurs savoirs botaniques pour compenser leur lente et difficile adaptation au climat des Amériques.

Les voyageurs accordent une importance particulière aux qualités physiques des habitants du Nouveau Monde, car leur corps sert de projection²³⁴³ : « il symbolise le mythe de l'Amérique riche et offerte au colonisateur »²³⁴⁴. Le dessin de l'ingénieur du roi Alexandre de Batz datant de 1735 qui donne à voir plusieurs nations de la Louisiane et du Pays des Illinois [**Fig.de Batz 1**] illustre à quel point le corps amérindien reflète un désir de contrôle venant de la machine coloniale française. Au sein de la même image, nous observons des hommes de différentes nations autochtones prêts à chasser et en harmonie avec la faune du pays, ainsi qu'un danseur et une « sauvagesse » qui tient la main à un enfant au centre de la composition. Ces figures côtoient une jeune esclave en train de préparer des peaux, un jeune esclave désigné comme le « nègre », des volailles, des tonneaux d'huile d'ours et de suif utilisé comme remède contre la dysenterie. Les Amérindiens chasseurs et danseurs sont amalgamés avec la main d'œuvre servile de la Louisiane, Dumont de Montigny raconte d'ailleurs que « ces habitans sauvages només Natchez étoient amis des François, alloient à la chasse pour eux, leurs traitoient toutes les années soit volailles, bled,

²³⁴¹ *Ibid.*, p. 213.

²³⁴² Jean-Baptiste René Pouppé-Desportes, « Abrégé d'une pharmacopée américain, ou formules des remèdes qui sont nécessaires dans les Maladies qui attaquent les Habitans de Saint Domingue », *Histoire des maladies de S. Domingue*, *op. cit.*, Préface, vol. 3, p. 63.

²³⁴³ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 200.

²³⁴⁴ *Id.*

soit de l'huile, et servoient aux François même d'esclaves volontaires »²³⁴⁵. La servilité est ainsi présentée comme une conséquence naturelle de l'amitié, il ajoute encore que les Natchez avaient l'habitude de nager sur le Mississippi avec des Français sur leur dos : « c'étoit des sauvages qui leurs défrichoient la terre, et même ils nagoient comme des galériens dans les voitures soit pour descendre et monter le fleuve »²³⁴⁶. Le jeune colon rapporte même que « si l'on s'étoit étably sur leurs terres [...] c'étoient eux qui avoient donnés le terrain pour avoir les François pour amis et conservateurs »²³⁴⁷.

Les Français entendent bien mettre en scène la bonne constitution des Autochtones et la bonne situation de leurs terres, qu'ils utilisent à leur avantage et dont ils tirent allègrement profit. De fait, les qualités physiques des Amérindiens rejoignent « les descriptions de la nature foisonnante. Le corps et le territoire attendent donc tous deux d'être exploités par le colonisateur »²³⁴⁸. Cette exploitation a pour but de mener à la maîtrise totale du corps des Autochtones, même à travers leurs maladies. À cet égard, La Condamine est l'un des rares naturalistes à documenter le choc épidémiologique qui résulte de la colonisation, il rappelle effectivement que les seules maladies qui emportent les Amérindiens sont introduites par les missionnaires : la petite vérole « est encore plus funeste aux Indiens des Missions nouvellement tirées des bois, & qui vont nuds, qu'aux Indiens vêtus [...] un Indien Sauvage, nouvellement tiré des bois, attaqué de cette maladie, est pour l'ordinaire, un homme mort »²³⁴⁹. Selon le voyageur, les Autochtones enclins à se rapprocher des Européens seraient toutefois épargnés grâce à la méthode de l'inoculation de la maladie, un missionnaire d'Amérique du Sud « osa insérer la petite vérole à tous ceux qui n'en avoient pas encore été attaqués, & il n'en perdit plus un seul. Un autre Missionnaire de la riviere Noire suivit son exemple avec le même succès »²³⁵⁰. Les colons profitent autant de la bonne santé des Autochtones que de l'opportunité que représente la maladie pour les civiliser. Les Français cherchent à se rapprocher des Amérindiens dont ils espèrent corriger les

²³⁴⁵ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Regards sur le monde Atlantique 1715-1747*, édition critique par Gordon M. Sayre, *op. cit.*, p. 236.

²³⁴⁶ *Id.*

²³⁴⁷ *Id.*

²³⁴⁸ Stéphanie Chaffray, *Le corps amérindien dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 200.

²³⁴⁹ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, *op. cit.*, p. 183-184.

²³⁵⁰ *Ibid.*, p. 185-186.

manières et l'oisiveté. La mise en scène de cette relation favorise les transferts de savoirs botaniques et médicaux, car comme le rappelle François Regourd, c'est surtout « sur la base d'une relation de confiance informelle, que les missionnaires parviennent à percer nombre des secrets amérindiens »²³⁵¹. En même temps, les colons justifient effectivement la recherche et l'appropriation de nouveaux remèdes secrets comme étant une preuve de leur supériorité culturelle. Dans ses *Dialogues* avec le Huron philosophe Adario²³⁵², Lahontan est catégorique, la raison et la soif de connaissances affectent la santé des Français, c'est pourquoi les Amérindiens qui sont limités par leur vie simple sont de si bonne constitution :

Voilà, mon cher Adario, la première fois que tu as raisonné juste, depuis le temps que nous-nous entretenons ensemble. Je conviens que vous êtes exempts d'une infinité de maux dont nous sommes accablés : c'est par la raison que tu me dis l'autre jour, que pour se bien porter, il faut que l'esprit se repose. Les Hurons étant bornés à la simple connoissance de la chasse, ne fatiguent pas leur esprit & leur santé à la recherche de mille belles Sciences, par les veilles, par la perte du sommeil, par les sueurs. [...] Les Médecins étudient la science de rendre les hommes immortels ; ils vont & viennent de malade en malade, d'Hôpital en Hôpital, pour examiner la nature & la cause des différentes maladies ; ils s'attachent à connoître la qualité des drogues, des herbes, des simples, par milles expériences rares & curieuses²³⁵³.

La santé, précisément, opposerait les Autochtones maintenus dans leur état de nature aux Français capables de percer les secrets de leurs remèdes pour les civiliser et les mettre au travail. Dans le contexte de la colonisation des Amériques par les Européens, l'acquisition de connaissances donne lieu à des alliances, elle rapproche ainsi le colon d'un Nouveau Monde à civiliser :

Les Cosmographes [...] connoissent les mers, les lacs, les rivières, les Iles, les Golfes, les distances d'un Païs à l'autre, toutes les Nations du monde leur sont connues, aussi bien que leurs religions, leurs loix, leurs langues, leurs mœurs, & leur gouvernement. Enfin, tous les autres Scavans qui s'attachent avec trop d'application à la connoissance des Sciences, qu'ils recherchent, ruinent entièrement leur santé. Car il ne se fait au cerveau d'esprits animaux qu'autant que le cœur luy fournit de matière²³⁵⁴.

²³⁵¹ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 152.

²³⁵² Adario est un Huron fictif imaginé par Lahontan) pour les besoins de ses *Dialogues*, à ce propos voir : Réal Ouellet, « Adario. Le Sauvage philosophe de Lahontan », *Les écrits de la Nouvelle-France*, été 2006, n° 142, p. 57-60 ; Marie-Christine Pioffet, « Adario et Antoine : figures emblématiques de la Huronie des Lumières ? », *Dix-Huitième siècle*, 2020/1, n° 52, p. 119-138.

²³⁵³ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan) (Baron de), *Dialogues de Monsieur le baron de Lahontan et d'un sauvage dans l'Amerique*, Amsterdam, Veuve de Boeteman, 1704, p. 79.

²³⁵⁴ *Ibid.*, p. 80.

b) Des secrets bien gardés : l'appropriation de plantes curatives indigènes

Un secret renvoie à ce qui est « caché, ignoré : qui n'est connu que d'une ou de fort peu de personnes »²³⁵⁵, aussi, sous l'Ancien Régime on appelle les maladies vénériennes les maladies secrètes²³⁵⁶ alors que la botanique consiste à connaître les secrets de la nature. Tout secret est le lieu d'une tension entre deux groupes, ceux qui le détiennent et ceux qui cherchent à le découvrir. Face à la nature américaine, les remèdes secrets les plus convoités sont connus des Autochtones avec qui il faut se lier d'amitié, car leur médecine permettrait de guérir les maladies vénériennes dont l'Europe et les colonies souffrent le plus. En 1752, Pierre Louis Moreau de Maupertuis dénigre même les médecins européens par rapport aux Amérindiens : « C'est au hasard & aux nations sauvages qu'on doit les seuls spécifiques qui soient connus : nous n'en devons pas un seul à la science des Médecins »²³⁵⁷. Selon François Regourd, les voyageurs naturalistes valorisent « la détention d'un savoir "secret" par les Indiens »²³⁵⁸ qui en feraient don aux Français comme un signe de bonnes relations. Ce point de vue est partagé par Samir Boumediene qui rappelle que la rhétorique des Lumières « consiste à valoriser le lointain pour dénigrer le proche »²³⁵⁹ et qui remarque que par-là, les Français formulent « surtout un appel à conquérir les matériaux-savoirs des médecines non européennes »²³⁶⁰. Par ailleurs, d'après Londa Schiebinger la culture du secret a eu une influence profonde sur ce qui a focalisé l'attention des botanistes et des médecins²³⁶¹ en Amérique.

Dès les écrits des premiers grands voyageurs naturalistes français en Amérique, les remèdes secrets des Amérindiens attisent leur curiosité, car le secret rime avec rareté et nouveauté. En 1640, Jacques Bouton raconte en effet que dans les Antilles :

²³⁵⁵ Entrée « Secret », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 4.

²³⁵⁶ Parmi ces maladies nous retrouvons la variole, la petite vérole ou la gonorrhée.

²³⁵⁷ Pierre Louis Moreau de Maupertuis, *Lettre sur le progrès des sciences par Monsieur de Maupertuis, s. l., s. n.*, 1752, p. 89.

²³⁵⁸ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, *op. cit.*, p. 152.

²³⁵⁹ Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, *op. cit.*, p. 253.

²³⁶⁰ *Id.*

²³⁶¹ Londa Schiebinger, *Secret Cures of Slaves*, *op. cit.*, p. 147-149. Voir aussi : Londa Schiebinger, « Prospecting for Drugs. European Naturalists in the West Indies », dans Londa Schiebinger et Claudia Swan (éd.), *Colonial Botany. Science, Commerce, and Politics in the Early Modern World*, *op. cit.*, p. 119-133.

Il y a quantité d'herbes medicinales, sans parler des fruicts, dont plusieurs ont de la vertu : le gaïac, la schine, la scolopandre [...] & mille autres plus rares, qu'un homme versé en la cognoissance des simples sçauroit bien remarquer, & qui feroient de bon debut en France. C'est merueille combien les Sauvages se portent bien, & ont de beaux secrets, mais il est impossible de les tirer d'eux²³⁶².

Quelques années plus tard, Charles de Rochefort s'intéresse aux maladies des Caraïbes et avertit son lecteur qu'« il faut savoir qu'ils ont aussi des secrets & des remedes infaillibles pour se guérir promptement, & pour fermer leurs blessures, & consolider si nettement leurs playes, qu'à peine peut on remarquer sur leurs corps, la moindre cicatrice »²³⁶³. Parmi ces remèdes le voyageur mentionne l'utilisation « de la cendre de roseaus brulez, laquelle ils démeslent avec de l'eau qu'ils recueillent des feüilles de la tige du balisier »²³⁶⁴ dessiné par Plumier en 1688 [**Fig.Plumier 1688 23**], ou encore le jus de genipa [**Fig.Rochefort 10 et Fig.Plumier 1688 26**], qu'« ils appliquent sur les boutons [...] à cause qu'il a la vertu d'attirer tout le pus des playes »²³⁶⁵. De son côté, Jean-Baptiste Du Tertre parvient à découvrir les remèdes secrets des Amérindiens pour guérir le mal de dents dont il souffre lui-même durant son séjour dans l'arc antillais. Alors qu'il se trouve en Guadeloupe, le religieux se retrouve en effet atteint d'un genre de rage de dents, qui le conduit à s'intéresser aux connaissances des Caraïbes et des esclaves présents sur l'île. Du Tertre déclare alors que :

La nécessité est une bonne maistresse, & qui nous découvre souvent les secrets les plus cachez. Les insupportables tourmens, que les dens m'ont fait endurer pendant quelques années, dans l'Isle de la Guadeloupe, m'ont donné occasion d'apprendre, tant des Sauvages, que des Nègres, quantité de tres bons remedes pour ce mal improtun, & pour lequel on a si peu de compassion²³⁶⁶.

Le voyageur cherche à s'approprier les savoirs des Autochtones, qui dans les faits lui font don de leurs connaissances en le voyant souffrir :

Un jour un Sauvage me voyant travaillé jusqu'à l'extremité de cette douleur enragée, m'apporta deux plantes toutes entieres, c'est-à-dire, la racine & les fûeilles. La premiere estoit une espece de Solanum fort petit [...] il y avoit de petites fleurs blanches, & quelques grains rouges assez semblables à des groseilles rouges. L'autre estoit une plante plus forte [...] ses fûeilles estoient semblables à la Mercuriale [...] J'ay reconnu depuis que cette plante est la mesme que les Arboristes nomment Circea, ou qu'il y a fort peu de difference. Il m'ordonna de prendre de l'une ou de l'autre [...] à l'instant cela me fit cesser la douleur²³⁶⁷.

²³⁶² Jacques Bouton, *Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique*, op. cit., p. 45.

²³⁶³ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles*, op. cit., p. 505.

²³⁶⁴ *Id.*

²³⁶⁵ *Id.*

²³⁶⁶ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitées par les François*, op. cit., vol. 2, p. 92.

²³⁶⁷ *Ibid.*, p. 92-93.

Du Tertre s'empresse d'ajouter que la plante engourdit et serait un poison si elle était prise en trop grande quantité. Dès lors, le relateur met non seulement en scène le don de savoirs médicaux et le miracle de sa guérison instantanée, mais il insiste surtout sur l'idée suivant laquelle les Autochtones auraient pu l'empoisonner, or ils ont fait le choix de soulager, voire de sauver le Français. Du Tertre est également l'un des voyageurs qui révèlent que le don de plantes de la part des Amérindiens permet de sceller des alliances durables. En offrant leurs savoirs, ces derniers se soumettent aux colons dont ils acceptent la présence :

Au commencement de la paix, que M. Aubert fit avec les sauvages, ces derniers lui apportèrent une plante qu'ils appeloient en leur langue, l'herbe aux flèches (je n'ai pu retenir le mot sauvage) [...] les Sauvages font grande estime de cette plante, & non sans beaucoup de raison ; car nous découvrons tous les jours par experience les rares & admirables qualitez dont elle est douée²³⁶⁸.

Pour les colons, la transmission de remèdes est gage d'une grande estime et les voyageurs sont nombreux à montrer que les Autochtones les aident à s'acclimater aux pays qu'ils parcourent. Au Canada sur la même période, Louis Nicolas raconte également qu'il s'en remet régulièrement aux peuples qu'il rencontre pour identifier les plantes : « les forêts produisent du plantain²³⁶⁹ de toutes façons [...] les sauvages nous l'avaient appris. Ils nous découvrirent un autre secret dont ils usent dans leurs voyages de quatre ou cinq cens lieues pour connaitre le rhumb de vent qu'on court sans se pouvoir égarer »²³⁷⁰. Plus loin, il découvre les propriétés du chêne blanc alors qu'il aide un Amérindien à prendre soin de ses blessures :

La feuille du chêne blanc est fort bonne pour guérir les blessures, et les sauvages s'en font revenir les ongles après qu'on les leur a arrachées avec les dents. J'ai découvert par épreuve ce secret d'un Américain virginien à qui on avait arraché tous les ongles, coupé un doigt et percé le bras. Je le voyais tous les jours aller au bois, y cueillir des feuilles de chêne blanc. [...] Et voyant qu'il avait de la peine à se panser, je le pansais moi-même. Avec cette drogue, dans peu de temps il guérit parfaitement²³⁷¹.

Ainsi, les Français semblent réussir à s'appropriier un savoir botanique et médical tout en donnant l'impression que les Amérindiens leur en font le don. François Regourd explique que ces derniers

²³⁶⁸ *Ibid.*, p. 91.

²³⁶⁹ Il s'agirait du *Plantago major*.

²³⁷⁰ Louis Nicolas, « Histoire Naturelle des Indes Occidentales », dans Marc François Gagnon, Réal Ouellet et Nancy Senior (éd.), *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas : the Natural History of the New World*, op. cit., p. 407.

²³⁷¹ *Ibid.*, p. 430.

« sont détenteurs d'un savoir qu'ils transmettent semble-t-il sans grande réticence, et qui est en tout cas directement assimilé par les colons »²³⁷², mais nous allons voir qu'au cours du XVIII^e siècle, la tâche des voyageurs demeure complexe. En effet, aux yeux des Français, les Autochtones ne détaillent pas naturellement la composition de leurs remèdes et ils ne partagent pas nécessairement leurs connaissances sans contrepartie. De fait, François Le Maire déclare lors de son séjour en Louisiane où il est missionnaire qu'« il n'y a pas de milieu ; il faut avoir le sauvage ou pour ami ou pour ennemi ; et quiconque veut l'avoir pour ami, il faut qu'il luy fournisse ses besoins a des conditions auxquelles il peut se les procurer »²³⁷³.

Au début du siècle, le père Labat évoque les réticences que les Caraïbes expriment généralement à l'idée de partager leurs secrets avec les colons. En 1699, le dominicain est de passage sur l'île de la Dominique où il envisage de se mettre à la recherche d'une mine d'or dont il avait entendu parler, or les Autochtones refusent de lui dire où se rendre si bien que Labat en conclut qu'il faut être ami avec ces peuples pour en tirer profit :

J'avois entendu parler d'une mine d'or, qu'on prétend être auprès de la Souphriere. Je m'en informai avec tout le soin possible, tant des Caraïbes, que de ce François réfugié [...] s'en en pouvoir rien apprendre : soit que les Caraïbes ne me jugeassent pas assez de leurs amis pour me confier un tel secret ; soit qu'une pareille recherche m'eût rendu suspect à ces Sauvages, qui savent très bien qu'il n'est pas de leur intérêt d'enseigner ce trésor aux Européens, parce qu'ils voudroient aussi-tôt s'en rendre maîtres, & les chasser de leur païs²³⁷⁴.

Ce qui est vrai pour l'or l'est aussi pour les plantes curatives et le dominicain en fait à nouveau l'expérience à la Martinique, lorsqu'il est appelé à confesser un esclave mordu par un serpent de la taille d'un homme. Au chevet de l'adolescent, Labat est intrigué par les pansements qui ont été appliqués sur sa jambe, il demande donc à l'esclave qui a pris en charge le jeune homme de lui expliquer ce qu'il a mis sur la plaie, mais le médecin refuse :

Je fis appeler le Negre qui l'avoit pensé, & je lui demandai en particulier son sentiment sur cette morsure : il me dit qu'il y avoit du danger [...] Je lui demandai de quelle manière il traitoit ces sortes de playes, & de quels remedes il se servoit, il s'excusa de me dire le nom de toutes les herbes qui entroient dans la composition de son remede, parce que ce secret lui faisant gagner sa vie, il ne vouloit pas le rendre public²³⁷⁵.

²³⁷² François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 154.

²³⁷³ Jean Delanglez, « Louisiana in 1717 (suite et fin) », art. cit., 442.

²³⁷⁴ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 4, p. 309.

²³⁷⁵ *Ibid.*, vol. 1, p. 163.

En Nouvelle-France, l'exemple de la découverte du ginseng américain par Lafitau en 1716 est particulièrement intéressant du point de vue de l'histoire de l'appropriation de savoirs botaniques et médicaux autochtones²³⁷⁶. Dans son mémoire sur le ginseng²³⁷⁷, le jésuite écrit qu'il aurait trouvé la racine par hasard, or il reconnaît que ses bonnes relations avec les Autochtones et ses herborisations sur leurs terres lui ont permis de découvrir de nombreuses plantes, en plus de bénéficier de leur aide face à la racine si convoitée. En effet, son intuition selon laquelle le ginseng se trouverait au Canada en raison de la nature du sol des forêts qu'il parcourt, qui serait si semblable à celui de Tartarie, est rapidement confirmée par des Autochtones à qui il décrit la racine : « Je parlai à plusieurs Sauvages. Je leur dépeignis la plante de la manière que je pus. Ils me firent esperer que je pourrois en effet la découvrir »²³⁷⁸. De plus, après avoir trouvé le ginseng, il l'aurait immédiatement soumis à l'expertise de l'Amérindienne qu'il avait spécifiquement employée pour le chercher avec lui : « l'ayant arrachée avec empressement, je la portai plein de joie à une Sauvagesse que j'avoie employée pour la chercher de son côté. Elle la reconnut d'abord pour l'un de leurs remedes ordinaires »²³⁷⁹. Convaincu d'avoir trouvé le ginseng décrit par le père Jartoux en 1713 en Asie²³⁸⁰, Lafitau va jusqu'à montrer la gravure de la plante réalisée par Jartoux [**Fig.Jartoux**] aux Amérindiens, qui la reconnaissent aussitôt : « A la vûe seule de la planche les Sauvages reconnurent leur plante de Canada »²³⁸¹. Le jésuite insiste donc longuement sur le rôle unique que les Amérindiens peuvent jouer dans l'acquisition de savoirs nouveaux, pourvu que les Français se donnent la peine d'étudier leurs secrets avec attention, en veillant à ne pas croire en leurs superstitions. Face aux savoirs des Autochtones, Lafitau déclare qu'« il faut avouer qu'ils ont des secrets admirables pour des maladies dont notre Medecine ne guérit point »²³⁸². L'auteur remarque encore que :

²³⁷⁶ Le sujet a fait l'objet d'une étude récente, complète et détaillée de la part de Christopher M. Parsons, « The Natural History of Colonial Science : Joseph-François Lafitau's Discovery of Ginseng and Its Afterlives », art. cit.

²³⁷⁷ Joseph-François Lafitau, *Mémoire présenté a Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans concernant la précieuse plante du Ginseng de Tartarie*, op. cit.

²³⁷⁸ *Ibid.*, p. 11.

²³⁷⁹ *Ibid.*, p. 14.

²³⁸⁰ Voir : Pierre Jartoux, « Lettre du Pere Jartoux, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au P. Procureur Général des Mission des Indes & de la Chine », *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères, par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*, 1713, vol. 10, p. 159-185.

²³⁸¹ *Ibid.*, p. 16.

²³⁸² *Ibid.*, p. 11.

La nécessité a rendu les Sauvages Medecins & Herboristes ; ils recherchent les plantes avec curiosité, & les éprouvent toutes ; de sorte que sans le secours d'une physique bien raisonnée ils ont trouvé par un long usage qui leur tient lieu de science, bien des remedes necessaires à leurs maux²³⁸³.

Au cours de son séjour américain, le jésuite rapporte avoir été le témoin de nombreuses guérisons surprenantes, car il ignorait les bienfaits des simples utilisées par les Amérindiens desquels l'obtention de leurs secrets est coûteuse. Pour l'auteur, seuls les missionnaires, dont il valorise les missions par la même occasion, passent assez de temps auprès de ces peuples avec qui ils peuvent tisser une relation de confiance pour s'approprier leurs connaissances : « les Missionnaires qui sont toujours avec les Sauvages, qui ont toute leur confiance, & qui parlent communément leur langue comme eux-mêmes, sont presque les seuls en état de tirer d'eux des secrets dont le public pourroit profiter »²³⁸⁴.

Lors de la parution de ses *Mœurs* en 1724, Lafitau se veut à nouveau catégorique lorsqu'il déclare encore que « ce seroit une matière assez curieuse & assez belle que celle de la Médecine naturelle des Sauvages »²³⁸⁵. Néanmoins, il renchérit : ces derniers ne partagent leurs secrets que dans le cadre d'une relation de confiance avec les Français. Ainsi, en dépit de la découverte du ginseng, le jésuite regrette de ne pas avoir pu passer assez de temps à œuvrer à l'étude de la botanique auprès des peuples du Canada :

Outre qu'un Missionnaire n'a guères le temps de s'appliquer à cette recherche, & qu'il craint même de le faire, de peur de paroître approuver les superstitions, & les sottes imaginations des Sauvages sur leurs remèdes les plus simples, ils en sont eux-mêmes assez jaloux, & chacun fait mystère de ceux qu'il a découverts, ou dont la connoissance est héréditaire dans sa famille²³⁸⁶.

S'il déplore les croyances de certains peuples, Lafitau reconnaît que « la guérison des blessures est le Chef-d'œuvre de leurs opérations, & ils font sur ce point des choses si extraordinaires, qu'elles pourroient paroître incroyables »²³⁸⁷. Par conséquent, percer leurs secrets en vaudrait la peine et le jésuite raconte à quel point les Français s'en remettent à leurs connaissances :

²³⁸³ *Ibid.*, p. 11-12.

²³⁸⁴ *Ibid.*, p. 12-13.

²³⁸⁵ Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, op. cit., vol. 4, p. 82.

²³⁸⁶ *Id.*

²³⁸⁷ *Ibid.*, p. 85.

Ils ont des secrets sans fin pour des maladies, où autrefois nous ne voyions presque pas de remède. Un Sauvage à Missilimakinak, guérit en huit jours de temps un de nos Missionnaires d'une paralysie universelle, qui le rendoit perclus de tous ses membres, & l'obligeoit de se faire porter à Quebec pour s'y faire traiter ; on a sçu son secret, mais on l'a perdu. Tout ce que j'ai pû en apprendre, est qu'il alloit au fonds des marais chercher une racine qu'il mêloit ensuite avec de la ciguë. J'ai vû une Sauvagesse dans ma Mission, qu'on m'assuroit s'être guérie d'une hydropisie formée ; j'ai négligé d'apprendre d'elle, comment & par quel remède. Ils se préservent & se guérissent des maladies vénériennes que les Européens ont porté d'Amérique en Europe, par les rapures du bois de gayac & de sassafras²³⁸⁸.

Sassafras, bois d'épinette, bois de gayac, capillaires et autres simples plus ou moins connues des Français forment les contours d'une pharmacopée amérindienne convoitée. L'accumulation des savoirs autochtones se fait à petite échelle et repose sur un équilibre fragile. En Louisiane, Dumont de Montigny raconte que les Français profitent de leurs relations avec les Natchez pour s'approvisionner en huile de millepertuis étant donné que « cette plante croissoit aussi communément dans cette Province »²³⁸⁹. Les voyageurs sont nombreux à réaliser que non seulement les territoires regorgent de remèdes nouveaux, mais que les Amérindiens ne leur dévoilent pas tous leurs secrets, autant de raisons qui motivent les Français à étendre leur empire dans le Nouveau Monde. Selon Dumont de Montigny, on trouve en Nouvelle-France « de l'esquine, du sassafras & du capillaire, des pelleteries, du riz & du houblon [...] & une infinité de plantes utiles à la Médecine, dont ses prairies & ses forêts sont remplies ; en sorte qu'on peut dire avec vérité, que cette Province mérite autant qu'aucune autre les attentions de la Nation »²³⁹⁰. Le même auteur évoque également un fait rarement documenté : les Autochtones acceptent parfois de vendre leurs remèdes aux Français. C'est notamment le cas des pains de fruits de plaqueminier [Fig.Dumont de Montigny Plantes 2 et Fig.Charlevoix 9], « les Sauvages en ramassent beaucoup, en ôtent les pépins [...] ils font une espèce de pâte, qu'ils mettent en pains [...] les Sauvages en vendent aux François, qui s'en servent avec succès contre la dyssenterie & le flux de sang. Le goût est assez agréable »²³⁹¹. Le Page du Pratz, qui séjourne lui aussi en Louisiane insiste sur la quantité de remèdes disponibles dans la région et sur les qualités curatives de certaines plantes dont les botanistes français ignorent de nombreux usages : « la Lierre Terrestre est connu des Médecins Naturels, pour avoir beaucoup plus de vertus, que nos Botanistes ne m'ont dit lui en

²³⁸⁸ *Ibid.*, p. 85-86.

²³⁸⁹ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 261.

²³⁹⁰ *Ibid.*, p. 3.

²³⁹¹ *Ibid.*, vol. 1, p. 60-61.

connoître : il a entr'autres vertus, celle de soulager les femmes dans les accouchemens, lorsqu'il est pris en décoction ; celle de guérir les ulcères »²³⁹².

La difficulté avec laquelle les Français s'approprient les savoirs botaniques des Autochtones valorise le bien-fondé de l'entreprise coloniale, tout comme l'intérêt de déployer davantage de voyageurs et d'informateurs coloniaux en Amérique. Sous la plume de Bertrand Bajon qui se trouve en Guyane en tant que chirurgien dans les années 1750, tout porte à croire que les secrets qui entourent certains remèdes en augmentent la valeur et le profit à en tirer semble plus grand. En décrivant les pratiques de chasse et de jardinage des Amérindiens de la Guyane, le correspondant de l'Académie royale des sciences rapporte que « lorsqu'ils vont chasser [...] ils apportent toutes ces especes de simples, qu'ils ont soin de planter à quelque distance de la maison, & à des endroits que personne ne puisse découvrir, car ils en font de très-grands secrets, tant pour les Blancs que pour les Nègres »²³⁹³. Les voyageurs de la période constatent l'ampleur des savoirs amérindiens, ils y voient un potentiel réel pour convaincre les autorités coloniales d'encourager l'appropriation de ces connaissances botaniques à plus grande échelle. Bougainville est particulièrement explicite à cet égard, dans la partie dédiée aux plantes de son rapport sur la situation de la Nouvelle-France, il qualifie même les médecins autochtones de grands botanistes auprès desquels les Français devraient se former : « Il y a beaucoup de plantes rares dont les Sauvages connaissent fort bien les propriétés, il serait à souhaiter qu'on eût quelques habiles botanistes qui les étudiassent avec eux »²³⁹⁴. Au regard de la médecine des premiers peuples, il reconnaît que « les Sauvages ont une médecine naturelle et des médecins »²³⁹⁵, mais que seuls des voyageurs qualifiés qui se lieraient d'amitié avec eux pourront prétendre s'accaparer leurs remèdes secrets. En effet, Bougainville souligne que les Autochtones du Pays d'en Haut sauraient guérir la petite vérole : « la vérole et toutes les maladies vénériennes leur sont connues. Ils les traitent avec des tisanes composées de quelques simples qu'il n'y a qu'eux ou quelques voyageurs des Pays d'en Haut qui les connaissent »²³⁹⁶. La médecine et la botanique amérindiennes surprennent d'autant plus l'explorateur qu'on ne trouve pas les plantes fébrifuges et purgatives les plus connues des

²³⁹² Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 61.

²³⁹³ Bertrand Bajon, *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane Française*, op. cit., p. 239.

²³⁹⁴ Louis-Antoine Bougainville, « Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France », op. cit., p. 56.

²³⁹⁵ *Ibid.*, p. 69.

²³⁹⁶ *Id.*

Européens en Amérique du Nord. Pourtant, les peuples septentrionaux ont de quoi traiter des fièvres, des ulcères ou des cancers :

Ils ne connaissent ni la casse, ni la manne, ni le séné, ni la rhubarbe, ni les quinquinas, mais ils produisent les mêmes effets que ces drogues avec des plantes qu'ils connaissent, dont ils font des infusions. Ils ont des remèdes particuliers pour guérir les tumeurs scrofuleuses ou écrouelles [...] ils sont aussi bons médecins que les nôtres. Ils ne connaissent point les remèdes chimiques, ils ne sont que grands botanistes et connaissent parfaitement les simples²³⁹⁷.

Les secrets médicaux des Amérindiens suscitent l'intérêt des autorités coloniales à la recherche de nouveaux remèdes pour se soigner de maux que l'on pensait incurables. Nombreux sont les auteurs à reconnaître que les Autochtones sont de grands botanistes desquels il faut se rapprocher pour percer les mystères d'une nature hostile. Dans la région de Détroit, Lamothe Cadillac reconnaît, voire projette chez les Amérindiens une hiérarchie médicale qui pourrait être mise à profit par le roi ou par la Compagnie des Indes. Le fondateur de Détroit relate que « toutes les nations ont leurs médecins, chirurgiens et apothicaires »²³⁹⁸, puis il décrit de quelle manière ces derniers opèrent face à un malade :

Le médecin achève son ordonnance, indiquant à l'apothicaire les simples et racines ou animaux qu'il faut avoir pour composer et faire des contre-poisons ou breuvages pour expulser et faire vomir ceux qui travaillent le corps et l'esprit du malade. L'apothicaire exécute l'ordonnance du médecin, cherche les simples ou animaux spécifiés, mais tous les deux jouent fort bien leur rôle, car tout cela ne se trouve jamais, à leur dire qu'avec beaucoup de peine. Le chirurgien est le plus grand charlatan de tous²³⁹⁹.

Lamothe Cadillac est convaincu que tout est réuni pour faire du nouveau poste une colonie florissante où, de toute évidence, il suffirait de s'appropriier les remèdes de peuples qui savent tout guérir. Nous remarquons également qu'en Nouvelle-France, le roi entretient un médecin, un apothicaire et plusieurs chirurgiens, ainsi le gouverneur laisse entendre qu'il y aurait de grands avantages à implanter un tel personnel dans le Pays d'en Haut, alors que seules les villes de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal et de La Nouvelle-Orléans ont des hôpitaux et des jardins dédiés à la pratique de la médecine. Tout comme Bougainville ou Le Maire, Lamothe Cadillac raconte que « tous les Sauvages sont très-habiles et très-experts pour guérir toutes sortes de playes et blessures,

²³⁹⁷ *Ibid.*, p. 69-70.

²³⁹⁸ Antoine de Lamothe Cadillac, « Relation du Sieur de Lamothe Cadillac, Capitaine en pieds ayant une compagnie de la marine en Canada ci-devant commandant de Missilimakinac et autres postes dans les pays éloignés où il a été pendant 3 années », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer*. [...], op. cit., p. 130.

²³⁹⁹ *Id.*

de quelque nature qu'elles puissent estre, et cela par la vertu des simples, dont ils ont une meilleure connoissance »²⁴⁰⁰. Les Autochtones maîtrisent l'art de guérir par les plantes à la perfection, au point de savoir traiter certains cas de variole, pourtant l'auteur reconnaît que la composition de certains médicaments reste un mystère pour les Français qui peinent à en deviner l'origine : « [ils] prennent certaines poudres qui n'ont nul goust, qu'ils avalent avec de l'eau chaude [...] mais ils ont la malice de ne vouloir point enseigner leurs secrets aux François, quoy-qu'ils ne leur en refusent point au besoin »²⁴⁰¹.

En somme, la quête de nouveaux savoirs botaniques et médicaux n'est pas chose aisée. Les colons parviennent à profiter des lumières des médecins autochtones, mais ces derniers ont souvent conscience de la valeur de leurs connaissances, si bien que l'appropriation des simples et de leurs vertus est surtout possible au prix de très longs séjours en Amérique et de la formation d'alliances solides avec les peuples de ces contrées. En même temps, les récits de voyage montrent bien que les voyageurs naturalistes ne sont pas des génies solitaires qui découvrent de nouveaux remèdes par l'observation des plantes sur le terrain et par des expérimentations personnelles dangereuses. Dans un contexte de domination coloniale, la maladie apparaît telle une brèche au cœur de l'ordre imposé par les colons, car elle n'épargne personne et contraint les voyageurs à obtenir un savoir détenu par des peuples jugés inférieurs. Ainsi, une question demeure : les Français parviennent-ils vraiment à s'appropriier et à utiliser les remèdes autochtones ?

c) Remèdes autochtones, médecine française

De nombreux voyageurs du XVIII^e siècle soulignent l'importance d'effectuer de longs séjours dans les colonies afin d'y étudier la médecine et la botanique auprès des Amérindiens. Lafitau rapporte en effet que : « si j'avois resté dans ma Mission, je n'aurois pas desespéré d'y faire quelques découvertes utiles »²⁴⁰² à propos des cures des Autochtones. Tandis que La Condamine

²⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 110-111.

²⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 111.

²⁴⁰² Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers peuples*, op. cit., vol. 4, p. 82.

confesse que face à tant de plantes médicinales nouvelles, il a dû se résoudre à décrire ce qui se présentait sur son chemin : « tout ce que j'ai pu faire a été de recueillir des graines dans les lieux de mon passage, toutes les fois que cela m'a été possible »²⁴⁰³. La plupart des voyageurs expriment leur frustration de ne pas pouvoir s'adonner davantage à l'étude des plantes curatives, toutefois, certains d'entre eux sont spécifiquement envoyés en Amérique pour cet effet : les médecins, les jardiniers et les apothicaires du roi. Ces derniers doivent remplir une double mission, « guérir, mais aussi, et surtout, participer activement à l'accroissement du savoir médical mis à si rude épreuve sous les tropiques »²⁴⁰⁴ et dans le Nord. Parmi eux, nous retrouvons par exemple Michel Sarrazin, Jean-François Gaultier, Jean Prat, Pierre Barrère, Jean-Baptiste-René Pouppé-Desportes ou encore Jean-Baptiste-Christophe Fusée-Aublet, ainsi qu'Antoine-Simon Le Page du Pratz qui est soutenu par la Compagnie des Indes. De Québec à Cayenne, la majorité de ces informateurs coloniaux occupent des postes dans des jardins ou des hôpitaux en étroite communication avec la métropole, où ils sont amenés à mettre directement en pratique ce qu'ils ont appris sur le terrain et à expérimenter les remèdes obtenus des Autochtones.

Si François Regourd remarque que « la pratique médicale dans les colonies [...] est encore mal connue dans le détail »²⁴⁰⁵, et que Stéphanie Tésio souligne que « rares sont les plantes amérindiennes qui sont intégrées à la pharmacopée officielle »²⁴⁰⁶, il nous semble toutefois possible d'esquisser quelques pistes de recherche pour comprendre comment les médecins naturalistes coloniaux ont profité de leur statut et de leur présence prolongée sur le continent pour s'approprier les cures amérindiennes. À travers quelques exemples, nous allons voir que par nécessité, de nombreux remèdes ont rapidement rejoint les listes de médicaments utilisés par les Européens. En 1717 depuis la jeune colonie de la Louisiane, François Le Maire est catégorique, plus les colonies se développeront, plus les Français seront enclins à s'approprier de nouvelles plantes économiques, nourricières et médicinales : « il faut remarquer de plus qu'à mesure que le Païs s'établira par

²⁴⁰³ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit. p. 75.

²⁴⁰⁴ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 314.

²⁴⁰⁵ *Ibid.*, p.

²⁴⁰⁶ Stéphanie Tésio, « Expansion coloniale et développement des savoirs scientifiques en Nouvelle-France : l'apport des médecins du roi Michel Sarrazin (1659-1734) et Jean-François Gaultier (1706-1756) », art. cit., p. 56.

l'envoy de familles de France, la nécessité qui est la mere de l'invention, fera découvrir mille petits commerces »²⁴⁰⁷.

Au tournant du siècle, le Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences Bernard de Fontenelle écrit un long mémoire sur l'analyse chimique de l'ipécacuanha, une plante vomitive originaire d'Amérique du Sud notamment efficace contre la diarrhée et la dysenterie²⁴⁰⁸, dans lequel il déclare que :

La Médecine moderne a plusieurs remèdes inconnus à l'ancienne, & aussi infaillibles que des remèdes peuvent l'être. Il y en a quelques uns, comme l'Antimoine & le Mercure, dont apparemment l'usage a été prévu & deviné par quelque raisonnement, d'autres comme le Quinquina & l'Ipecacuanha sont de pures faveurs de la Nature. Nous les avons reçues immédiatement de ses propres mains, ou plutôt de celles d'un Peuple sauvage qui ne connaît qu'elle²⁴⁰⁹.

Un an après le premier règlement de l'institution savante²⁴¹⁰, les botanistes et les chimistes s'intéressent non seulement aux drogues envoyées des Amériques par leurs correspondants respectifs, mais les positions de l'Académie sont claires : l'appropriation de savoirs autochtones est encouragée par la machine coloniale. Dès lors, l'intégration de nouveaux remèdes indigènes est un processus actif, institutionnalisé et normalisé. L'Académie et le Jardin du roi reçoivent, commentent et valident les savoirs amérindiens et coloniaux tout à la fois, destinés à rejoindre les ouvrages de médecine officielle. À cet égard, le *Traité universel des drogues* de l'académicien Louis Léméry paru en 1698 est le produit de nombreux échanges avec les colonies et tout porte à croire que les Européens ne craignent pas de consommer des médicaments venus des Amériques. La description de l'*hobus*, un prunier des Indes Occidentales, révèle que les vertus de nombreuses plantes sont bien connues grâce aux Autochtones : « les Indiens se servent des sommitez tendres des branches de cet arbre [...] propre à fortifier les membres fatiguez »²⁴¹¹. De même, la description du bois de fer met en avant le fait que « les Indiens rapent cette écorce & ils l'employent en Medecine avec beaucoup de succès [...] elle est particulièrement estimée pour la vérole, pour la goutte sciatique, pour les rhumatismes »²⁴¹². Par ailleurs, le *Droguier curieux* de Pomet, qui est édité

²⁴⁰⁷ Jean Delanglez, « Louisiana in 1717 (suite et fin) », art. cit, p. 435.

²⁴⁰⁸ *Supra*, Chapitre 6, 6.2, 6.2.3, b).

²⁴⁰⁹ Bernard de Fontenelle, « Histoire. Chimie. Analyse de l'Ipecacuanha », *MARS*, 1703, p. 46-47.

²⁴¹⁰ Fontenelle écrit son mémoire en 1700, soit un an après le premier règlement de l'Académie royale des sciences de 1699.

²⁴¹¹ Louis Léméry, *Traité universel des drogues simples*, op. cit., p 362.

²⁴¹² *Ibid.*, p. 430.

une première fois en 1694, contient le catalogue de remèdes découverts par Surian dans les Antilles. De là, les voyageurs naturalistes du siècle sont incités à valoriser l'origine des nouveaux remèdes, de sorte que leurs récits ou leurs rapports n'occultent pas les expérimentations qui ont découlé de l'appropriation des savoirs médicaux amérindiens.

Dans les colonies, les premiers médecins à exercer dans des hôpitaux bâtis pour les colons apparaissent au Canada. Ces derniers arrivent outre-Atlantique au terme d'une formation en France, qui leur octroie le droit de représenter « l'autorité française en matière médicale »²⁴¹³, or les médecins coloniaux sont amenés à traiter des maux nouveaux et à être au contact de remèdes mystérieux. À travers ces figures savantes s'opère donc la transmission de savoirs autochtones et l'intégration de plantes nouvelles à la pharmacopée française. À Québec, Michel Sarrazin est le pionnier de cette tendance, ses catalogues de plantes destinés au Jardin du roi reflètent une appropriation maîtrisée des remèdes indigènes dont il explique les succès et les expérimentations à ses correspondants. En 1700, le médecin du roi envoie aux institutions parisiennes un échantillon de chèvrefeuille curatif nommé *Xilosteon, xilociste arbor americana* aussi connu sous le nom de bois de plomb. Sarrazin raconte que « cet arbrisseau s'élève de 4 à 5 pieds »²⁴¹⁴ et que la plante locale est régulièrement utilisée comme médicament :

L'écorce est fort épaisse, moelleuse, très forte ; et se sépare fort aisément du bois. On la pile et on l'applique sur les ulcères malins. On dit que M. l'abbé Gendron s'en servoit pour les cancers et qu'il en avoit appris l'usage de nos sauvages. Les feuilles sont ovales et longues d'environ 2 pouces [...] On se sert icy de son écorce cuite appliquée en forme de cataplasme pour adoucir les douleurs des hémorroïdes et des vieux ulcères²⁴¹⁵.

La description du remède illustre bien le fait que l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital général de la colonie lui servent de terrain d'essais pour vérifier les usages que l'on peut faire de telle ou telle plante. De même, à propos d'une sanguinaire nommée *Bellarnosia canadensis Sarraceni* envoyée en 1698 au Jardin du roi, l'auteur évoque ses vertus et explique qu'elle est en usage à Québec grâce aux Autochtones qui lui en ont révélé les propriétés. En effet, Sarrazin raconte que « la racine est rouge et contient un suc comme du sang. Elle est âcre. On m'a assuré qu'elle provoquoit les

²⁴¹³ Stéphanie Tésio, « Expansion coloniale et développement des savoirs scientifiques en Nouvelle-France : l'apport des médecins du roi Michel Sarrazin (1659-1734) et Jean-François Gaultier (1706-1756) », art. cit., p. 49.

²⁴¹⁴ Bernard Boivin, « La flore du Canada en 1708. Étude d'un manuscrit de Michel Sarrazin et Sébastien Vaillant », art. cit., p. 276.

²⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 277.

mois²⁴¹⁶ [...] Comme son suc est rouge comme sang, il a plû à nos Dames sauvagesses et à quelques apprivoisées aussi de croire qu'il pouvoit causer l'avortement. Ce que je ne crois pas. Je m'en sers souvent pour provoquer les mois, mais je ne sais encore rien qui approche de ce qu'on en dit »²⁴¹⁷. Le médecin tâtonne et profite de sa situation pour tester les effets du remède sur les femmes, car il entend bien vérifier les savoirs des Amérindiens, qui sont d'abord jugés comme des croyances : les Français décident de ce qui a vocation à devenir un médicament usuel ou non. L'exemple de la sanguinaire est d'autant plus intéressant que la plante est d'abord nommée en fonction de ce qu'elle permet de traiter. La question des flux menstruels est alors au cœur de nombreux récits, car beaucoup de femmes françaises se plaignent de leurs menstruations hémorragiques à leur arrivée au Canada et s'inquiètent donc de leur fertilité. Lahontan évoque sans doute le remède mis au jour par Sarrazin, lorsqu'il parle des indispositions des femmes et des remèdes des Amérindiennes en ces termes :

Les femmes sont sujettes là, comme ailleurs, aux indispositions naturelles dont même elles meurent quelquefois ; il est vrai qu'elles ont un remède admirable contre les suites fâcheuses de cette incommodité, c'est un certain breuvage [...] Quelques Chirurgiens François m'ont assuré que les Européennes perdoient deux fois plus & beaucoup plus long tems que les Sauvagesses, celles-ci n'étant incommodées tout au plus que deux jours. L'autre incommodité qu'elles ont assez souvent, est la trop grande quantité de lait²⁴¹⁸.

Le contrôle de la fertilité et la production de lait maternel sont des enjeux de premier plan dans un contexte où le médecin doit contribuer au développement démographique de la colonie. Sarrazin transmet donc des échantillons de la plante et une description de ses propriétés aux Français, puis il lui donne le nom de Sarrazine, un nom qui sera retenu par Linné et par Charlevoix qui la fait graver [**Fig.Charlevoix 9**] en 1744. Les descriptions du médecin multiplient les exemples, comme au regard de la *Polygonatum ramosum* dont « on se sert en Canada [...] pour les descentes²⁴¹⁹. On dit ce remède des sauvages »²⁴²⁰.

À l'échelle du siècle, les activités de Sarrazin servent de modèle, le médecin du roi est exemplaire aux yeux de la machine coloniale. Face à l'ampleur de ses résultats, le conseil de la

²⁴¹⁶ Les « mois » renvoient aux menstruations.

²⁴¹⁷ Bernard Boivin, « La flore du Canada en 1708. Étude d'un manuscrit de Michel Sarrazin et Sébastien Vaillant », art. cit., p. 244.

²⁴¹⁸ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 165.

²⁴¹⁹ Il s'agit des descentes d'organes.

²⁴²⁰ Bernard Boivin, « La flore du Canada en 1708. Étude d'un manuscrit de Michel Sarrazin et Sébastien Vaillant », art. cit., p. 264.

Marine et le Jardin du roi encouragent même de répliquer l'expérience en Guyane puis en Louisiane. Sarrazin a non seulement catalogué la flore canadienne, mais il est parvenu à s'approprier de nombreuses simples tout en vérifiant leur efficacité sur ses patients : les remèdes autochtones intègrent la médecine officielle. Ainsi, en 1721 Claude Guillouet d'Orvilliers, qui a été officier de la Marine au Canada et en Guyane, propose d'engager un autre médecin du roi à Cayenne où « il seroit tres necessaire d'envoyer un Botaniste à Cayenne a cause de la quantité de Simples et de Baumes qu'il y a dans ce pays, et que si cela se pouvoit il seroit a souhaiter que ce fut aussi un frere de la Charité qui auroit soin de l'hospital en meme temps »²⁴²¹. Les Français cherchent à combiner les activités missionnaires et les activités scientifiques, l'enjeu est bien de s'accaparer de nouveaux savoirs et de les mettre en pratique :

M. de Sarrazin qui est medecin en Canada y fait les fonctions de Botaniste, il y a une gratification annuelle de 500 l. tous les ans [...] Il est a observer que Cayenne est contigu au Brezil et de même Territoire et que l'on en tire plusieurs Simples et Baumes [...] M. Dorvilliers marque que, comme personne ne s'est attaché a connoitre les Simples de Cayenne, le peu de connoissance qu'ils en ont leur vient des Indiens²⁴²².

Dès lors, à son arrivée en Guyane en 1722, Pierre Barrère a pour mission clairement établie de découvrir les savoirs de ces Amérindiens dont on devine l'étendue des connaissances et d'en faire le rapport ou des envois au Jardin du roi et à la Marine. D'Orvilliers sollicite Antoine de Jussieu à qui il demande de compléter la liste des simples qui pourraient entrer en usage en Europe. Pierre Barrère doit alors se mettre en quête de nombreuses plantes dont les Français suspectent des propriétés utiles :

La Lianne rouge pour les douleurs. La Lianne qui sent. Comme le plus Fort Aille pour les hidropiques. La Lianne qui rend considerablement le Lait [...] M. de Jussieu dit que ces trois sortes de Liannes ne sont point connuës, mais qu'elles peuvent être d'usage.

L'Ipeaguana blanc. M. de Jussieu dit qu'il est rare et cher [...] Il seroit à Souhaiter qu'on put avoir la plante [...] c'est une bonne Drogue et qui a bien reussi a la maladie de Marseille²⁴²³.

Le simaromba bon pour les Dyssenteries. M. de Jussieu dit que cette Drogue a fort bien reussi il y a 2 ans et que l'Ipeaguana ne reussissoit point²⁴²⁴.

Les colons cherchent à obtenir des plantes susceptibles de guérir des maladies spécifiques et qui peuvent égaler certains remèdes déjà plus ou moins connus. *L'Essai sur l'histoire naturelle*

²⁴²¹ Cité dans : Henri Froidevaux, *Note sur le voyageur guyanais Pierre Barrère, op. cit.*, p. 11.

²⁴²² *Ibid.*, p. 11-15.

²⁴²³ Antoine de Jussieu renvoie à la fameuse épidémie de peste de 1720.

²⁴²⁴ Cité dans : Henri Froidevaux, *Note sur le voyageur guyanais Pierre Barrère, op. cit.*, p. 13-14.

de la France équinoxiale de Barrère atteste d'une mission réussie, le médecin trouve bien la liane à lait, qui devient un « nouveau genre de Plante [qui] tire son nom de la figure du fruit »²⁴²⁵, tout comme l'*evonymus fructu nigro* : le simarouba. Barrère écrit à propos de cette plante qu'il en a découvert les vertus si appréciées des Français grâce aux Amérindiens : « la racine de cet arbre est un des plus assurez spécifiques contre la dissenterie, ainsi que je l'ai éprouvé plusieurs fois. Nous sommes redevables de cette découverte aux Sauvages de la Guyane, peuples barbares & ignorans dans la Physique »²⁴²⁶. Les voyageurs intègrent bel et bien de nouvelles plantes curatives à la pharmacopée officielle, tout en prouvant la supériorité de la médecine française par rapport aux pratiques médicales autochtones. Dans son *Voyage de la Louisiane*, alors qu'il est de passage au Cap-Français, Antoine-François Laval se voit remettre du simaruba qu'il doit également acheminer en France à une époque où le médicament gagne en popularité : « Il y avoit sur ce Vaisseau diverses choses qu'on devoit me remettre en France, où l'on me croïoit pour lors, je les reçûs ici ; c'estoit de l'extrait de Simarouba, qui est une racine excellente pour le flux de sang [...] La plupart sont gueris entierement apres un ou deux jours »²⁴²⁷.

Enfin, les travaux du médecin botaniste Pouppe-Desportes prouvent également que les connaissances acquises au contact des Amérindiens sont bien souvent directement mises en application par les Français, qui profitent notamment des hôpitaux coloniaux pour tester leurs propriétés. Dans son *Histoire des Maladies de S. Domingue*, Pouppe-Desportes propose de classer les remèdes autochtones avec méthode afin de les rendre usuels plus rapidement. Le médecin dit explicitement avoir tiré parti de son poste de médecin au Cap-Français, où il a pu vérifier ce qui a été dit à propos de chaque plante curative :

Les premiers Européens qui vinrent dans l'Amérique, ayant été affligés de Maladies qui leur étoient inconnues, eurent recours aux remèdes des Naturels du Pays qu'on appelle Sauvages. En ayant éprouvé les bons effets, ils s'attachèrent à connoître & à décrire les plantes dont on leur avoir communiqué les vertus. Mais les descriptions peu exactes qu'ils nous ont laissées, les plantes médecinales [...] dépourvues d'ailleurs des preuves nécessaires pour en constater les qualités & les doses, ne peuvent que faire naître bien des difficultés, & occasionner dans la pratique bien des erreurs : à quoi je souhaite remédier dans ce petit Ouvrage, que je propose sous le titre de Pharmacopée Américaine. Pratiquant depuis plusieurs années la Médecine à Saint Domingue, j'ai choisi les remèdes que les Auteurs ont eu raison de louer²⁴²⁸.

²⁴²⁵ Pierre Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, op. cit., p. 48.

²⁴²⁶ *Ibid.*, p. 50.

²⁴²⁷ Antoine-François Laval, *Voyage de la Louisiane, fait par ordre du roy*, op. cit., p. 76.

²⁴²⁸ Jean-Baptiste-René Pouppe-Desportes, *Histoire des Maladies de S. Domingue*, op. cit., vol. 3, Préface, p. 59-61.

En plus de ranger les végétaux sous leur nom français et caraïbe, Pouppé-Desportes crée des groupes de plantes qui peuvent former des recettes pour combattre toutes sortes de maladies comme la petite vérole, la gonorrhée ou les fièvres. À travers son ouvrage, il raconte à plusieurs reprises avoir jugé de l'utilité de tous ces médicaments sur les esclaves de la colonie desquels il a également obtenu certains savoirs. À propos de l'avocatier, le médecin rapporte en effet que « cet arbre est le remède universel des Negres dans les maladies des femmes. On s'en sert dans les maladies des femmes »²⁴²⁹. Pouppé-Desportes insiste enfin sur l'importance de former de bons inventaires des plantes curatives américaines qui intègrent la médecine amérindienne, à cause des pénuries régulières de médicaments connus. Il raconte effectivement que durant son séjour à Saint-Domingue, il a dû faire face à de grandes quantités de malades « ayant mis la disette dans les remèdes les plus nécessaires [...] je trouvai le moyen d'y suppléer par les suivans »²⁴³⁰, de sorte qu'il liste de très nombreuses plantes indigènes dont il a été contraint de découvrir les qualités. Le médecin affirme avoir « traité plus de mille malades », ce qui le conduit à déclarer que : « le succès que j'eus surpassa mon attente, & me confirma dans l'idée [...] que les remèdes simples & les plus naturels sont à préférer »²⁴³¹.

En somme, du Canada à la Guyane, en passant par les Antilles, les remèdes autochtones sont convoités, mais ils sont surtout l'objet d'une appropriation méthodique qui vise bien à les intégrer aux médicaments usuels des colons. Les inventaires qui ont vocation à rendre compte de cette nouvelle pharmacopée américaine valorisent le vol des connaissances botaniques amérindiennes : tout est mis en œuvre pour vanter l'efficacité de la machine coloniale française. Pour les voyageurs naturalistes de la période et les institutions savantes, la nature américaine et ses productions leur sont offertes et les Amérindiens participent activement à ce don de plantes et de savoirs. Tel que le déclare Dièreville, la nature s'offre d'elle-même aux Français : « La Nature a mis le remède, Quelle prévoyance ! quel soin ! »²⁴³², tandis qu'en 1763 Bruletout de Préfontaine

²⁴²⁹ *Ibid.*, p. 24.

²⁴³⁰ *Ibid.*, vol. 1, p. 176.

²⁴³¹ *Id.*

²⁴³² Dièreville, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie*, op. cit., p. 125.

concède volontiers au duc de Choiseul que face à la nature guyanaise : « l'expérience & les Sauvages ont été mes maîtres »²⁴³³.

6.2.3 *Tout guérir : l'accroissement des plantes médicinales américaines*

Les naturalistes des Lumières cherchent à reconnaître le plus de plantes possibles ainsi que leurs potentialités. L'enjeu est d'assigner tous ces végétaux à des classes, à des espèces et de les associer à leurs vertus pour mieux commercer, se nourrir et se soigner. Au cœur de cette volonté d'accroissement des savoirs, les plantes médicinales occupent une place particulière, car celles-ci font l'objet d'un commerce matériel et intellectuel sans précédent étant donné que les Français semblent découvrir des propriétés curatives à toutes les herbes, tous les fruits et toutes les racines. Face au Nouveau Monde des plantes, la frontière entre plante médicinale et d'agrément est floue, mais elle révèle une volonté coloniale de voir la nature comme source de bienfaits. De fait, la pomme d'acajou est à la fois un fruit nourricier, à la fois un purgatif, tout comme le suc d'érable, qui est apprécié pour son sucre tout comme pour ses qualités désaltérantes et ses atouts pour prévenir les attaques de pleurésie. Charlevoix prête à l'eau d'érable « une vertu balsamique, qui adoucit le Sang [...] elle est fort amie de la Poitrine ; & en quelque quantité, qu'on en boive, quelqu'échauffé que l'on soit, elle ne fait point de mal »²⁴³⁴. De même, Pomet intègre l'ananas à son *Histoire generale des drogues* en 1694 [**Fig.Pomet 1**] en expliquant que selon les voyageurs et les habitants des Antilles, il « est un tres-bon mangé, surtout quand il a été bien confit. Son usage est pour rétablir la chaleur naturelle des vieilles gens »²⁴³⁵. Les voyageurs insistent tous sur l'abondance et la diversité des remèdes nouveaux ainsi que sur leur qualité, mais au milieu de cette multitude, quelques plantes se démarquent par leur efficacité et par leur bonté. En 1717, François Le Maire rend compte de cette volonté d'inventorier et de valoriser toutes les cures précieuses de la Louisiane dans un contexte où la botanique médicale focalise l'attention des voyageurs et des institutions savantes :

²⁴³³ Jean-Antoine Bruletout de Préfontaine, *Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale*, *op. cit.*, p. 135.

²⁴³⁴ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description generale de la nouvelle France*, *op. cit.*, vol. 3, p. 122.

²⁴³⁵ Pierre Pomet, *Histoire generale des drogues [...]*, *op. cit.*, p. 236.

Il y a dans ce païs une infinité de plantes medicinales, d'une vertu admirable. Nous avons le sassafras, la squine, l'Istramo réal ou Dictâmmé, la gome de Côpalme, comparable aux plus excellens beaumes, et cent sortes d'autres herbes purgatives, Emetiques et cardiaques, capables d'enrichir notablement la botanique qui est a present si a la mode²⁴³⁶.

Dans cette section, nous allons revenir sur l'engouement manifeste pour certains remèdes servant de moteurs d'expansion coloniale, tels que l'ipécacuana, le copalme, le myrte à chandelle, le sassafras, la salsepareille, l'immortelle ou le genipa, tout en évoquant la mise en place de plantes comme le capillaire du Canada. Étant donné que les plantes curatives intéressent les voyageurs en fonction de ce qu'elles permettent de guérir, nous avons sélectionné certains remèdes en fonction des maladies les plus courantes dans les colonies.

a) Sudorifiques, diurétiques : les plantes apéritives, pectorales et autres remèdes populaires

« De l'esquine, du sassafras, & du capillaire »²⁴³⁷, ou encore millepertuis et salsepareille, telles sont les plantes curatives les plus couramment utilisées en Amérique selon Le Maire, Dumont de Montigny, Le Page du Pratz ou encore La Condamine. La raison est simple : les remèdes les plus courants sont ceux qui ont de multiples vertus, dont celles de soulager, voire de traiter les maladies vénériennes et les blessures les plus communes. À propos de la Louisiane et du Pays d'en Haut, Dumont de Montigny associe une bonne terre à la présence de toutes ces herbes curatives :

Quel plaisir et quel profit ne peut-on pas tirer d'une terre qui produit d'elle-même toute sorte de bonnes herbes [...] remplies de mille et mille vertus et bonnes qualités. Il y a de l'impératoire, capillaire, camomine, véronique, sanique, plantin, esquine, sasaphra, estragon, tinz, roses, du mille pertuis, dont on a coutume de tirer au pays de l'huile pour les coupures et les blessures²⁴³⁸.

Cet ensemble de simples aux vertus similaires sont souvent amalgamées ou bien énumérées ensemble par les voyageurs naturalistes qui séjournent en Amérique. Parmi ces plantes, le sassafras intéresse particulièrement les colons, car on l'utilise en décoction pour guérir tout ce qui s'apparente à des maux vénériens. Le Maire signale la présence du sassafras en Louisiane dès le début du XVIII^e siècle et rapporte que l'arbre qui ressemble à un laurier « transpire une gomme,

²⁴³⁶ Jean Delanglez, « Louisiana in 1717 (suite et fin) », art. cit, p. 435.

²⁴³⁷ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 2-3.

²⁴³⁸ *Ibid.*, p. 410.

qui vaut le beaume du Pérou, et qui a toutes les qualités et vertûs, sa racine a une odeur merveilleuse et la décoction est un puissant sudorifique. Les Sauvages n'ont point d'autre remède pour le mal vénérien »²⁴³⁹. Le sassafras intéresse d'autant plus les colons qu'il est très prisé en Nouvelle-Espagne, le remède pourrait donc y être commercialisé et développer une économie propre à la jeune colonie. Dans son *Histoire de la Louisiane*, Le Page du Pratz s'intéresse au sassafras et au laurier à tulipe qu'il dessine en détails [Fig.Le Page du Pratz 8 et Fig.Le Page du Pratz 7] étant donné que les deux arbres ont des vertus fébrifuges et sudorifiques uniques. À propos du sassafras, le voyageur raconte qu'il « est fort connu des Botanistes par ses qualités pour la Médecine »²⁴⁴⁰. L'auteur dessine également la salsepareille et l'esquine sur la même planche [Fig.Le Page du Pratz 17] en insistant sur leur abondance en Amérique. S'il donne une description assez sommaire de chaque remède, tout l'enjeu est de signaler leur présence en Louisiane, où les médecins ont besoin de cures sudorifiques contre les maladies vénériennes. De même, en Amérique du Sud Frézier exagère l'abondance en remèdes et en simples, notamment en sassafras, au point de déclarer que : « le sassafras ce bois connu par sa bonne odeur & par sa vertu contre les maux veneriens y est si commun que nous le coupions pour brûler ; le gayac qu'on employe aussi pour les mêmes maux n'y est guère plus rare ; on y trouve de très beau Capillaire »²⁴⁴¹. Le même voyageur n'entre que rarement dans le détail des propriétés de telle ou telle plante médicinale rencontrée au cours de son voyage. Il décrit et dessine [Fig.Frézier 3] pourtant le *quinchamali*, un résolutif utilisé contre les tumeurs qui lui sert de prétexte pour affirmer que l'Amérique du Sud regorge de remèdes plus ou moins semblables à ceux que l'on connaît déjà en France :

Lorsqu'il arrive à quelqu'un une chute violente qui fait jeter le sang par les narines, ils ont un remède infailible ; c'est de boire la décoction d'une herbe appelée *Quinchamali* espèce de *Santolina*, qui a une petite fleur jaune & rouge telle qu'on la voit ici, les autres petites herbes medecinales que nous avons en France y sont aussi fort communes comme les Capillaires, & sur-tout quelques-uns pareils à celui de Canada ; les Mauves, Guimauves, Mercuriale, Digitale, Polipode & Molene, Mille-feuille, Bec de Grue ordinaire & musquée, argentine, & plusieurs autres qui me sont inconnues & particulières au Pays²⁴⁴².

²⁴³⁹ BCMNHN.Ms 948 (fol. 2r) : « Relation de la Louisiane », François Le Maire, XVIII^e siècle.

²⁴⁴⁰ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 36.

²⁴⁴¹ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili et du Pérou*, op. cit., p. 22-23.

²⁴⁴² *Ibid.*, p. 70-71.

Les capillaires rapidement mentionnées par Frézier focalisent également l'attention de beaucoup de voyageurs, car ces plantes aux vertus pectorales entrent dans la composition de la plupart des médicaments et des tisanes sudorifiques de la période. Dans son *Traité universel des drogues simples*, Louis Léméry signale que « les Capillaires contiennent peu de phlegmes, beaucoup d'huile, médiocrement du sel. Ils sont pectoraux, aperitifs, ils excitent le crachat, ils adoucissent les acrez du sang, ils provoquent les mois aux femmes »²⁴⁴³. De son côté, Pierre Pomet fait graver différentes sortes de capillaires [**Fig.Pomet 2**] qui servent à faire un « sirop, principalement pour guerir le rhume & les maux de poitrine »²⁴⁴⁴. Utilisés pour traiter la goutte, la petite vérole ou comme base huileuse de nombreux médicaments, les capillaires sont toujours mentionnés par les voyageurs naturalistes. Du Canada au Brésil, ce sont les simples les plus faciles à trouver, dès 1693 Plumier en relève près d'une dizaine d'espèces lors de ses différents séjours aux Antilles, qu'il décrit et dessine en détails tout en expliquant exactement où il les a localisés [**Fig.Plumier 1693 2 à Fig.Plumier 1693 9**]. Sur la même période, Lahontan écrit que « le capillaire est aussi commun dans les bois de Canada que la fougere dans ceux de France. Il est estimé meilleur que celui des autres pays. On en fait quantité de sirop à Québec pour envoyer à Paris, à Nantes, à Roüen & en plusieurs autres villes du Roiaume »²⁴⁴⁵. D'après Daucanton de Villebois, qui aurait visité la colonie entre 1699 et 1701 et qui a écrit un mémoire sur le Canada en 1702, un commerce des capillaires commencerait à prendre forme au tournant du siècle :

Cette herbe qui se trouve partout en Canada est admirable pour la santé, pour en user il la faut faire bouillir et en prendre l'Eau, comme du thé, elle rafraichis la poitrine et purifie le sang a ce que prétendent les medecins du pays et on commence à en prendre en France. Si l'usage peu si establir cela ne laissera pas que de produire un bon effet pour la Colonie²⁴⁴⁶.

Dans les années 1740, le médecin du roi Jean-François Gaultier contribue à développer considérablement ce commerce des capillaires, car selon ce dernier « le capillaire du Canada qui croît dans les forêts [...] on en ramasse beaucoup, on a soin de le faire secher a l'ombre, on l'envoie en France ou il se vend bien et ou il est plus estimé qu'en Canada meme »²⁴⁴⁷. En 1744, Charlevoix

²⁴⁴³ Louis Léméry, *Traité universel des drogues simples*, op. cit., p. 12.

²⁴⁴⁴ Pierre Pomet, *Histoire generale des drogues, traitant des plantes, des animaux, & des mineraux*, Paris, Jean-Baptiste Loyson, 1694, p. 149.

²⁴⁴⁵ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 64.

²⁴⁴⁶ BAC.MG18-G6 1 : Lettre ou mémoire du Canada présenté par Daucanton de Villebois, janvier 1702, p. 184.

²⁴⁴⁷ ANQ.03Q P91 D2 (fol. 15r) : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) », 1749.

fait graver le capillaire canadien [**Fig.Charlevoix 11**] d'après une planche de Cornuti [**Fig.Cornuti 5**] en rapportant que « nulle part ailleurs cette Plante n'est ni si haute, ni si vive, qu'en Canada [...] elle répand une odeur de violette, qui embaume. Sa qualité est aussi beaucoup au-dessus de tous les autres Capillaires »²⁴⁴⁸. Le Page du Pratz explique en effet que la plante est si belle et si commune en Nouvelle-France qu'on en trouve jusque « dans des endroits absolument impénétrables aux raïons du Soleil les plus ardens [...] quelques vertus que nous connoissions en France au Capillaire, les Médecins Naturels lui en connoissent encore davantage »²⁴⁴⁹. Certains remèdes fascinent les voyageurs, car leur présence annonce un commerce lucratif en plus de la promesse de pouvoir soulager les colons atteints de maux vénériens très contagieux. Durant son long séjour au Cap-Français en tant que médecin du roi, Pouppe-Desportes crée de très nombreuses recettes de sirops pectoraux à base de capillaire du Canada. Pour faire un « syrop pectoral composé »²⁴⁵⁰, le médecin préconise de mélanger du sassafras avec des capillaires, ainsi que des fleurs de frangipane et d'immortelle, deux plantes dessinées par Plumier dès 1688 à la Guadeloupe [**Fig.Plumier 1688 40 et Fig.Plumier 1688 51**] où il signale leurs qualités. La description de Pouppe-Desportes indique de prendre « du capillaire de Canada & de la langue de bœuf coupée par petits morceaux de chacun une poignée, des fleurs de frangipane, de bois immortel, de giromon, de gombo [sassafras], de jasmin d'Arabie ou de jasmin odorant de S. Domingue »²⁴⁵¹.

Les compositions des médicaments sont complexes et nécessitent de rassembler un très grand nombre de plantes aux propriétés similaires qui permettent de guérir une grande variété de maladies. Les remèdes sudorifiques sont par exemple employés pour traiter des fièvres, Pouppe-Desportes en fait l'expérience sur une femme enceinte qu'il pensait atteinte de pleurésie. À l'hôpital du Cap-Français, le médecin du roi parvient à guérir la jeune femme qui « essuya dans une grossesse de cinq mois une fièvre double-tierce très forte »²⁴⁵², grâce au sassafras et aux capillaires : « je lui fis donner un lavement, & faire une tisane avec le thé, l'anis, le capillaire, les fleurs de frangipane & de gombo [...] elle parvint heureusement au terme de l'Accouchement, &

²⁴⁴⁸ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, « Description des plantes principales de l'Amerique Septentrionale », *Histoire et description generale de la Nouvelle France, op. cit.*, vol. 2, p. 3.

²⁴⁴⁹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane, op. cit.*, vol. 2, p. 58.

²⁴⁵⁰ Jean-Baptiste-René Pouppe-Desportes, *Histoire des Maladies de S. Domingue, op. cit.*, vol. 3, p. 129.

²⁴⁵¹ *Id.*

²⁴⁵² *Ibid.*, vol. 1, p. 117.

qu'elle accoucha d'un enfant très-bien portant »²⁴⁵³. Ainsi, les plantes sudorifiques apparaissent régulièrement dans les récits de voyage de la période car elles permettent de guérir de nombreux maux, elles font partie des simples qui servent de base à beaucoup de médicaments et elles font également l'objet d'un grand commerce avec la France. Pour autant, nous allons voir que si leur emploi se généralise, elles n'ont pas la même valeur médicale, botanique et économique que les plantes purgatives et fébrifuges.

b) Fièvre, diarrhée, dysenterie : l'importance des plantes purgatives et fébrifuges

Si les voyageurs s'intéressent aux simples les plus usuelles comme les capillaires ou le sassafras et la salsepareille pour guérir des maux communs, tous craignent trois grandes causes de mortalité parmi les colons : les fièvres, la diarrhée et la dysenterie qui provoque les deux premières. Ces maux nécessitent des connaissances botaniques et médicales accrues, si bien que nombreux sont les voyageurs de notre corpus à tenter de trouver ou de décrire des plantes susceptibles de remédier à ce que l'on appelle alors les flux de sang.

Sous l'Ancien Régime, un mal se propage et donne lieu à de nombreux épisodes épidémiques comparables à ceux de la fièvre jaune en France et dans les colonies : la dysenterie. À l'époque, les médecins connaissent deux formes de la maladie, l'une est bénigne, l'autre est maligne. Si la première provoque surtout des diarrhées et des maux de ventre très sévères, la seconde s'accompagne de fièvres pestilentiennes hautement contagieuses ainsi que d'ulcères. De fait, les cas les plus critiques de dysenterie combinent tous les grands maux du siècle et certaines épidémies très meurtrières traumatisent régulièrement la France métropolitaine entre les années 1640 et 1780²⁴⁵⁴. Très contagieuse, la maladie serait d'origine européenne, d'où elle se serait propagée très rapidement à cause de la colonisation. En effet, en France les épidémies sont saisonnières, or la bactérie se développe très rapidement dans certains climats subtropicaux de sorte que les conditions qui favorisent l'apparition de la bactérie chez l'homme sont les changements

²⁴⁵³ *Ibid.*, vol. 1, p. 117-118.

²⁴⁵⁴ En France, l'année 1779 est connue pour avoir été la plus meurtrière, au point d'avoir eu un excédent de décès par rapport aux naissances lors de l'épidémie de dysenterie qui n'a épargné aucune région du royaume. Voir : François Lebrun, « Une grande épidémie en France au XVIII^e siècle : la dysenterie de 1779 », *Annales de Démographie Historique*, 1973, p. 403-415.

abrupts de températures, de régime alimentaire, la consommation de fruits avariés, d'eaux stagnantes ou souillées et de mauvaises conditions d'hygiène. Naturellement, la plupart des bateaux à destination des Amériques voient la maladie se développer à leur bord, puis circuler très rapidement dans les Antilles, en Louisiane, mais aussi au Canada durant les mois les plus chauds. À l'échelle de l'empire colonial français, le fléau est tel que les médecins et les botanistes cherchent des plantes qui pourraient aider à enrayer les contagions, à une époque où peu de cures efficaces existent et où les seuls espoirs viendraient des Amériques.

À l'aube du XVIII^e siècle, nous pouvons en effet affirmer que le seul remède qui commence à se populariser pour guérir la dysenterie est l'ipécacuanha, une plante connue des Amérindiens pour ses propriétés émétiques. En 1648, les médecins hollandais William Pison et George Margrave prétendent avoir découvert, au contact des Amérindiens, une plante miraculeuse qu'ils appellent « ipécacuanha » dans leur langue. Les voyageurs dessinent alors la branche en fleurs avec ses racines dans leur *Historia naturalis Brasiliae* [Fig. Pison et Margrave 4], or la découverte passe inaperçue en Europe jusqu'à ce qu'un médecin français nommé Legras en rapporte d'Amérique en 1672. Convaincu des vertus curatives de la racine, il le dépose chez des apothicaires parisiens et Jean-Adrien Helvétius, qui deviendra le premier médecin du roi, obtient de Louis XIV la permission de tester les propriétés de la plante dans les hôpitaux parisiens, où l'on découvre en effet que bien dosée, elle peut guérir les patients atteints de dysenterie. En 1694 et en 1698, Pomet puis Léméry font le récit de l'introduction de l'ipécacuanha en France, le premier dans son *Histoire generale des drogues* et le second dans son *Traité universel des drogues simples*, dès lors, la plante gagne en popularité et les voyageurs naturalistes de la période se mettent en quête des différentes espèces de ce remède si convoité : le gris, le blanc et le brun. Selon Léméry, l'ipécacuanha « nous est apportée seche de plusieurs endroits de l'Amérique »²⁴⁵⁵, il est purgatif, astringent, il raffermi les viscères et « c'est un des meilleurs remedes & des plus assurez qu'on ait trouvez jusqu'ici pour la dysenterie »²⁴⁵⁶. En outre, le nom de la plante signifie « mine d'or »²⁴⁵⁷ en français.

Un manuscrit méconnu du père Plumier révèle qu'alors qu'il préparait ses voyages dans les Antilles, ce dernier a recopié tous les dessins et toutes les descriptions de Pison et Margrave dans l'espoir de les découvrir dans les Caraïbes. Parmi ces dessins nous retrouvons l'ipécacuanha

²⁴⁵⁵ Louis Léméry, *Traité universel des drogues simples*, op. cit., p. 387.

²⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 388.

²⁴⁵⁷ *Id.*

[Fig.Plumier PM 5] copié à l'encre, que le Minime avait enrichi de quelques notes en latin qui indiquent que quelques années avant les traités de Pomet et de Léméry, Plumier avait repéré le potentiel de la plante au sein de l'*Historia naturalis Brasiliae*. Il écrit en effet que l'ipécacuanha est une plante astringente dont la racine produit une liqueur aux propriétés médicinales²⁴⁵⁸ purgatives qu'il faudrait boire lorsque l'on est atteint de dysenterie²⁴⁵⁹. Dans les récits de voyage publiés du début du siècle, c'est au père Labat que l'on doit la première description détaillée de différentes espèces de l'ipécacuanha qu'il dessine [Fig.Labat 1722 16] en recopiant parfaitement la gravure de Pison et Margrave [Fig.Pison et Margrave 4] reprise par Pomet [Fig.Pomet 3], mais il est également possible qu'il ait eu accès aux manuscrits de Plumier [Fig.Plumier PM 5]. Depuis la Martinique, le dominicain raconte que seulement l'ipécacuanha gris et blanc sont communs dans les forêts antillaises, mais c'est à la Guadeloupe qu'il aurait entendu parler de la racine pour la première fois en 1699 :

Monsieur Reynau Ingenieur General de la Marine étant venu aux Isles en 1701 avec M. de la Boulaye, pour voir l'état du païs, & tracer les Fortifications qui y seroient necessaires, fit connoître cette plante à M. Auger Gouverneur de la Guadeloupe qui me la montra [...] L'effet qu'elle produit est de faire vomir une bile acre, dont l'acide corrompt les alimens, & excorie les intestins, après quoi il resserre par une opération qui lui est particuliere. Ce sont ces deux choses propres uniquement à l'Ipecacuanha qui le font regarder comme le remede le plus specifique qu'on ait encore trouvé pour la dissenterie & le flux de sang, & qui durera selon les apparences jusqu'à ce qu'on mette quelque nouveau simple à la mode qui éclipse celui-ci, comme il est arrivé à tant d'autres²⁴⁶⁰.

Le témoignage de Labat est particulièrement intéressant, car il montre comment de nouveaux savoirs médicaux et botaniques circulent grâce aux ramifications de la machine coloniale française. Dans ce cas, des ingénieurs de la Marine ont sans doute pu entendre parler des expérimentations réalisées sur la plante en France au moment de la parution de l'ouvrage de Léméry et ont cru bon d'en parler à leur arrivée à la Guadeloupe. Par ailleurs, le cynisme habituel de Labat doit attirer notre attention dans la mesure où sa remarque est quelque peu prémonitoire. En effet, si Fontenelle publie une analyse chimique du remède en 1700 pour le compte de l'Académie royale des sciences²⁴⁶¹, l'ipécacuanha pose un problème de taille : « cette plante aime

²⁴⁵⁸ BA.Ms 913 : « Extrait des ouvrages de Margrave et de Pison », Charles Plumier, fin du XVII^e siècle, p. 89.

²⁴⁵⁹ Id : « [...] *Amat planta humidus sylvas et in hortos translate nullum sumet inclementum, quia amat silestia. Usus radices, drogma una eut altera contunduntur, acin poculo vini aqua mixti per mortem macerantur [...] bibit ager, per vomitum et secessum purgat, et non solum in dissenteria, sed etiam in affectibus ventriculi datur optimo successu* ».

²⁴⁶⁰ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 4, p. 235-236.

²⁴⁶¹ « Analise de l'ipeacuanha », *MARS*, 1703, p. 46-48.

les lieux humides, & ne veut point être cultivée. On a remarqué que celles qu'on a cultivées dans des jardins, n'avoit presque aucune vertu »²⁴⁶². Le médicament est donc difficile à se procurer, dès lors, de nombreux voyageurs naturalistes se sont mis en quête d'équivalents qui ont fait l'objet d'études inégales, mais qui rendent bien compte de la menace épidémique que représente alors la dysenterie. La Condamine avait lui-même posé la question : « l'Ypecacuana, le Simaruba, la Salsepareille, le Gayac [...] seroient-elles les seules plantes utiles que l'Amérique renfermeroit en son sein, & leur grande utilité connue & avérée n'est-elle pas propre à encourager à de nouvelles recherches ? »²⁴⁶³.

À partir des années 1720, en Louisiane et dans les Caraïbes quelques plantes attirent alors l'attention des Français pour soigner la dysenterie. Le médecin du roi Jean Prat, qui s'adonne à l'étude des plantes de la colonie, écrit en effet au comte de Maurepas et à Bernard de Jussieu qu'il entend décrire toutes les maladies et les remèdes que l'on trouve en Louisiane afin de se rendre le plus utile possible durant son séjour. Selon lui, la dysenterie sévit dans la région, au point de nécessiter une attention particulière de la part du personnel médical de la colonie et des institutions royales françaises :

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que le Cimarouba m'a déjà fort bien réussi pour la premiere fois qu'il a été employé dans ce païs. Ce sera un remede fort necessaire pour la colonei, ou l'on voit grand nombre de flux inveterez, l'on m'a dit qu'il nous en venoit une Bonne quantité par ce navire marchand. Je me propose de vous faire dans quelque temps d'icy, un detail des maladies les plus ordinaires du païs enfin messieurs vous devez etre assurez que je negligera rien dans ce païs cy de tout ce qui pourra vous faire playsir²⁴⁶⁴.

Antoine-François Laval s'intéresse également aux vertus purgatives du simaruba, « qui est une racine excellente pour le flux de sang »²⁴⁶⁵ durant son passage au Cap-Français, avant de rejoindre la rade de Pensacola et la Louisiane. À son arrivée à Saint-Domingue, Laval reçoit de l'extrait de simaruba depuis un vaisseau qui arrive de Cayenne avec une recette pour préparer le remède, mais on lui donne également de l'ipécacuanha blanc de la Guyane qui selon lui vient de « Pareira Brave dont on m'a donné une branche. On y trouve aussi beaucoup d'autres plantes, racines

²⁴⁶² Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 4, p. 238.

²⁴⁶³ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 75.

²⁴⁶⁴ Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », art. cit, p. 125-126.

²⁴⁶⁵ Antoine-François Laval, *Voyage de la Louisiane fait par ordre du roy*, op. cit., p. 76.

& bois, & de l'huile de Copahu, qu'on sçait être fort bonne pour les plaïes »²⁴⁶⁶. Le copahu mentionné par le voyageur n'est autre que le copalme, qui focalise l'attention de Le Page du Pratz en Louisiane, où l'arbre est abondant et où il lui découvre les mêmes propriétés qu'à celui d'Amérique du Sud. Dans son *Histoire de la Louisiane*, Le Page du Pratz dessine le « Copalm qui produit le Baume de son nom » [Fig. Le Page du Pratz 5], avec sa feuille, son fruit et sa graine en expliquant que l'arbre « réunit deux grandes qualités ; l'une, d'être extrêmement commun, l'autre de donner un baume dont les vertus sont infinies »²⁴⁶⁷. La gravure rend compte d'un arbre majestueux, chargé de fruits et nommé en vertu de ses propriétés. L'auteur ajoute en effet que grâce aux Autochtones, il découvre sans cesse de nouvelles qualités fébrifuges, astringentes et purgatives qui font du copalme une plante particulièrement utile aux colons :

Ce baune est un très excellent fébrifuge : on en prend à jeun & avant ses repas dix ou douze gouttes dans du bouillon [...] les Médecins Naturels observent de purger le malade avant de le donner. Il guérit les blessures en deux jours sans aucunes mauvaises suites ; il est également souverain pour toutes sortes d'ulcères, après y avoir appliqué pendant quelques jours un emplâtre de lierre terrestre pilé. Il guérit la pulmonie, il leve les obstructions, il délivre de la colique & de toutes les maladies internes, il réjouit le cœur ; enfin, il renferme tant de vertus, que j'apprens avec plaisir que tous les jours on lui en découvre de nouvelles²⁴⁶⁸.

En Louisiane, les médecins, jardiniers, apothicaires et naturalistes du roi sont nombreux et la recherche de plantes médicinales est cruciale pour l'avenir de la colonie, de sorte que la découverte de plantes susceptibles de guérir la dysenterie est au cœur de leurs préoccupations. En 1721, nous avons vu²⁴⁶⁹ que l'apothicaire Alexandre Vielle donne la première description du cirier, dont il apprend les qualités extraordinaires auprès des Amérindiens. D'emblée, le myrte à chandelle est vanté pour ses vertus capables de guérir la dysenterie, Vielle raconte même avoir fait l'expérience du remède :

Après avoir préparé de cette Cire jay coulé la Liqueur et apres l'avoir fait evaporer en consistance d'Extrait. Je men suis servi et je men vois encore avec Succes pour arrester les denoyemens et dissenteries les plus rebelles surtout apres les remedes generaux et lorsque l'hippecaonana na point reussi, lorsque les tranchées sont violentes j'i ajoute un demi grain de laudanum [...] cest un remede presque infaillible dans ces sortes de Maladies qui sont tres communes et oppiniatres, en ce païs²⁴⁷⁰.

²⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 78.

²⁴⁶⁷ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 27.

²⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 28-29.

²⁴⁶⁹ *Infra*, Chapitre 5, 5.3, 5.3.2, e).

²⁴⁷⁰ BCMNHN.Ms 196 : « Description de l'arbrisseau qui porte la cire », Alexandre Vielle, janvier 1722.

Le Page du Pratz confirmera les dires du médecin et apothicaire de la colonie, tout en insistant sur les vertus de la plante, qui serait bien plus efficace que l'ipécacuanha selon le colon. Ce dernier est particulièrement enthousiaste à l'idée de confirmer la présence de l'arbrisseau dans la colonie, notamment à une époque où la dysenterie décime la France et son espace colonial :

L'eau qui a servi à fondre cette Cire n'est rien moins qu'inutile : elle a reçu de ce fruit une vertu si astringente, qu'elle durcit le suif que l'on y fait fondre, au point que la chandelle que l'on en fait est aussi ferme & dure que la bougie de France. Cette même vertu la rend un Spécifique admirable pour le cours de ventre & la dissenterie, & ses effets sont plus certains que ceux de l'Ipécacuana, après néanmoins que l'on a préparé le malade selon la coutume. On croira sans peine, après ce que je viens de dire de l'Arbre Cirier, que les François de la Louisiane le cultivent avec soin & en font des Plantations²⁴⁷¹.

Cette description met en évidence le fait que chaque découverte d'une nouvelle plante curative encourage sa culture : les végétaux utiles ont vocation à faire l'objet d'un commerce de grande ampleur. Le cas du ginseng, qui a été documenté par Andreas Motsch, en est un exemple percutant, car lorsque Lafitau trouve la racine aux grandes qualités médicinales au Canada, il « comprend immédiatement le potentiel économique de sa découverte pour la colonie »²⁴⁷² et contribue à en faire le « deuxième produit d'exportation de la Nouvelle-France après la fourrure de castor »²⁴⁷³ sous l'Ancien Régime. De même, nous verrons que tout au long du siècle la recherche du quinquina motive de nombreuses expéditions ayant pour but de développer le commerce de la plante curative en France.

En somme, à travers ce chapitre nous avons vu que les plantes nourricières et médicinales sont au cœur des récits de voyage de notre corpus. Tous les voyageurs, qu'ils soient botanistes ou non de formation font l'expérience directe ou indirecte de la maladie et de la faim au cours de leur séjour. En même temps, certains d'entre eux sont spécifiquement envoyés en Amérique dans le but d'y répertorier de nouvelles plantes utiles, alors que le projet colonial repose sur l'agriculture et le commerce de fruits, de céréales, de légumes, de racines et de simples. François Regourd relève effectivement que la lecture des relations de voyage confirme que « l'agriculture [...] les usages culinaires [...] ou encore la connaissance des plantes médicinales [...] sont les grands points de

²⁴⁷¹ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 2, p. 39-40.

²⁴⁷² Andreas Motsch, « Le ginseng d'Amérique : un lien entre les deux Indes, entre curiosité et science », art. cit.

²⁴⁷³ *Id.*

contact et de passage entre population indigène et population conquérante »²⁴⁷⁴. La maîtrise de la nature du Nouveau Monde passe par la consommation de ses productions indigènes et par l'appropriation des savoirs botaniques et médicaux autochtones, si bien que les descriptions et les représentations de plantes cristallisent les ambitions coloniales de la France. Nous avons remarqué qu'en partant du paysage américain pour finir sur ce qui le compose, les voyageurs cherchent à dépeindre une nature abondante, qui ne demanderait qu'à être exploitée par les colons et où tous les maux trouveraient leurs remèdes. L'idéalisation du continent sert directement la justification de son exploitation potentielle et tout l'objet de notre prochaine partie va consister à nous pencher, enfin, sur la matérialité des plantes et sur la circulation des savoirs botaniques dans l'espace transatlantique. Les voyageurs sont en effet nombreux à ramasser des plantes, à en envoyer en France et à prendre part au commerce des produits coloniaux, car face à ce fonds de commerce que représente la nature américaine aux yeux de la machine coloniale française, tous cherchent à acclimater cette flore nouvelle sur le sol du royaume pour contribuer à l'accroissement intellectuel et matériel des savoirs. L'aboutissement de la politique commerciale, agricole et savante de la machine coloniale française devient alors l'acclimatation des végétaux, qui rattache durablement la périphérie à son centre et qui achève de connecter l'empire. Dès la publication de sa relation de voyage en Acadie en 1708, Dièreville fait de la volonté d'embellir et d'enrichir la nature française des productions du Nouveau Monde une évidence dont nous allons tenter de comprendre les modalités :

Je ne dois pas quitter ce Sauvage Pays,
 Sans parler des divers Tapis,
 Qu'étaie dans ces lieux l'Auteur de la Nature ;
 Tout est rare, tout est nouveau,
 Quelle diversité de fleurs & de verdure ?
 On ne peut rien voir de plus beau.
 Mille Plantes, divines Herbes,
 Que la terre y produit sous les Sapins superbes,
 Et que pour sa santé des hommes Dieu créa,
 Ne se trouvent point dans nos terre ;
 Il faut aller les chercher là,
 Les Bois de l'Acadie en sont les seules serres.
 J'étois chargé du soin glorieux d'en cueillir
 Pour le Jardin Royal du plus grand des Monarques,
 Et j'ay sçu donner quelques marques
 Du plaisir que j'ay pris à pouvoir l'embellir²⁴⁷⁵.

²⁴⁷⁴ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 150.

²⁴⁷⁵ Dièreville, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France*, op. cit., p. 205-206.

TROISIÈME PARTIE – LA MAÎTRISE DE LA NATURE AMÉRICAINE : DE L'ACCLIMATATION DES PLANTES EXOTIQUES À LA DIFFUSION DU SAVOIR COLONIAL

Il n'y a aussi qu'un Roy comme un Roy de France qui prenne tant à cœur les progrès des Sciences, elles ne fleurissent qu'autant qu'on soutient l'émulation et le gout et que l'on recompense les Sçavans. Je m'apperçois que ce voyage qui n'avoit d'abord qu'un objet deviendra intéressant par le nombre des faits, et des connoissances geographiques, historiques, mathematiques, astronomiques, botaniques, medicinales, chirurgicales, anathomiques. Nous ramassons chemin faisant des mémoires instructifs, le tout fera un corps d'ouvrages curieux et bien remplis.

Joseph de Jussieu à M. Depas, Panama, le 15 février 1736²⁴⁷⁶

Chapitre 7 – De la circulation à l'acclimatation de la flore du Nouveau Monde comme enjeu national

Sous l'Ancien Régime, la circulation, le commerce et l'acclimatation d'arbres exotiques, de plantes nourricières, médicinales, de produits de luxe ou d'agrément ont façonné les empires coloniaux européens et ont nourri des sociétés capitalistes naissantes, en plus d'ajouter à jamais modifier les écosystèmes à l'échelle planétaire. Dans un mémoire sur le Canada de 1741, le commissaire de la Marine Varin de La Marre²⁴⁷⁷ écrit : « l'Etablissement d'un pays et celui de son commerce se trouvent si intimement liés ensemble, que les progrès de l'un rejaillissent toujours sur l'autre, ils partagent également les inconvénients qui peuvent leur survenir »²⁴⁷⁸. En effet, pour les voyageurs naturalistes et pour les autorités monarchiques du siècle des Lumières, la puissance des empires coloniaux européens repose autant sur l'étendue de leur commerce de marchandises, notamment de bois et d'épicerie, que sur l'ampleur de leur commerce littéraire et scientifique. Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil ont ainsi mis en évidence que « l'expansion européenne s'est

²⁴⁷⁶ BCMNH.N.Ms 179 (fols. 41v et 42r) : « Voyage de Joseph de Jussieu au Pérou. Lettre de Joseph de Jussieu à M. Depas », Panama, le 15 février 1736.

²⁴⁷⁷ Le mémoire est vraisemblablement de la main de l'écrivain de la Marine Jean-Victor Varrin de La Marre, commissaire et contrôleur de la Marine, ainsi que conseiller au Conseil supérieur de Québec auprès de l'intendant Gilles Hocquart, qui pourrait également être à l'origine de ce mémoire ou qui en aurait supervisé l'écriture.

²⁴⁷⁸ ANOM.COL C11 A 76 (fol. 318r) : « Mémoire sur le commerce de Canada, par Hocquart ou Varin », 1741.

appuyée sur des savoirs et des techniques autant que sur des capitaux [...] cette entreprise a contribué à structurer le développement d'une science-monde en même temps que celui d'une économie-monde »²⁴⁷⁹. De fait, en 1717, François Le Maire est l'un des premiers aumôniers de La Nouvelle-Orléans lorsqu'il déclare face à la jeune colonie qu'« il faut plus d'esprit et de jugement qu'on ne pense, pour décider de la bonté, ou de l'inutilité d'une nouvelle Colonie »²⁴⁸⁰. Aux yeux des Français, une terre n'est utile que si l'on peut en tirer profit, de sorte que le prêtre établi en Louisiane s'empresse d'ajouter que le rôle des voyageurs est d'aider leur pays à définir les modalités du bénéfice à retirer de chaque colonie, même lorsque celui-ci n'est pas évident :

Les particuliers jugent d'un païs, par ce qu'il est dans le temps present ; et disent qu'un Païs est bon, quand il ny manque aucune des commoditez de la vie ; et qu'il est mauvais, lorsque toutes ces commoditez ne se trouvent pas aussi abondamment qu'ils le souhaiteroient : mais les Politiques, et les gens d'Esprit fondent autrement leurs jugemens ; et ne jugent pas tant d'un Païs par sa forme présente, que par celle qu'on peut luy faire prendre, et les utilisent qu'il prevoyent que l'Estat en peut retirer dans la suite²⁴⁸¹.

Juger de l'utilité ou de l'inutilité d'un pays, telle est la mission plus ou moins explicite de tous les voyageurs du siècle. De surcroît, selon Le Maire qui s'adresse au conseil de la Marine : « il faut qu'on soit terriblement avide. Tous les estâts s'entretiennent-ils autrement que par divers traffics, les uns et les autres moins lucratifs ; mais qui tous réunis ensemble ne laissent pas de faire subsister un païs, quand on sçait bien s'y prendre »²⁴⁸².

Dans ce contexte, nous avons démontré que les voyageurs naturalistes jouent un rôle clé dans l'accumulation de savoirs botaniques et de ressources susceptibles de générer du profit tout en assurant la subsistance de l'espace colonial français. Comme nous l'avons vu²⁴⁸³, la recherche de plantes utiles pour les besoins nombreux de la machine coloniale et la volonté d'accroître le commerce sont les prismes principaux par lesquels les auteurs de notre corpus décrivent la nature américaine. Au Canada, dès 1708, Lahontan fait un rapprochement intéressant lorsqu'il décrit les arbres et les fruits du territoire juste avant une partie sur le commerce de la colonie. Face aux pins

²⁴⁷⁹ Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, « Présentation », dans Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, « De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVII^e siècle-début XX^e siècle) », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, 1999, vol. 86, n° 322-323, p. 8.

²⁴⁸⁰ BNF.Français 12105 : « Mémoire sur la Louisiane, pour estre présenté avec la carte de ce païs au Conseil souverain de la Marine », François Le Maire, 1717, p. 1.

²⁴⁸¹ *Id.*

²⁴⁸² *Ibid.*, p. 16.

²⁴⁸³ *Supra*, Chapitre 5.

canadiens, il raconte que « les Pins sont extrêmement hauts, droits & gros : on s'en sert à faire des matures. Les flutes du Roi en transportent souvent en France »²⁴⁸⁴ tandis que les capillaires sont envoyés « à Paris, à Nantes, à Roüen & en plusieurs autres villes du Roiaume »²⁴⁸⁵. De son côté, Bacqueville de la Potherie raconte que « la terre y est admirable. Ce ne sont que Plaines, que Préries, que Forêts remplies de Chênes, d'Erables, de Cedres, de Noyers, & des plus beaux Sapins du monde [...] qui seroient d'un grand Commerce pour la France »²⁴⁸⁶, tandis que Le Page du Pratz rapporte que son séjour en Louisiane consiste à découvrir pour sa patrie « le nouveau fonds de Commerce que la Nature lui présente dans les Régions éloignées »²⁴⁸⁷. Par ailleurs, Frézier voit sa relation de voyage en Amérique du Sud comme « une Description des Animaux, des Plantes, des Fruits, des Métaux, & de ce que la terre produit de rare dans les plus riches Colonies du monde. Ce sont des Recherches exactes sur le Commerce »²⁴⁸⁸. Dès 1716, l'abbé Nicolas Lenglet-Dufresnoy²⁴⁸⁹ conforte cette idée suivant laquelle les relations de voyage sont utiles et offrent bien plus qu'une simple description des lieux parcourus par leurs auteurs : « La lecture des voyages, surtout quand ils sont exacts et judicieux, plaît à tout le monde ; on s'en sert ordinairement comme d'un amusement, mais les personnes habiles s'en servent pour la Géographie, pour l'Histoire et pour le Commerce »²⁴⁹⁰. De fait, les récits de voyage promeuvent l'image d'une nature américaine disponible qui s'offrirait d'elle-même au commerce colonial ; d'après Christopher M. Parsons, la domestication de la nature américaine devient alors « un fantasme colonial largement répandu et l'on se mit à rêver à un Nouveau monde s'offrant de lui-même aux colons français, naturalisant, de la sorte, leurs revendications sur la région. Au même moment [...] débarquent en France animaux et plantes exotiques, incarnations de cette promesse »²⁴⁹¹. Ainsi, comme le souligne Samir

²⁴⁸⁴ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 63.

²⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 64

²⁴⁸⁶ Claude-Charles Le Roy M. de Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, op. cit., vol. 1, p. 20.

²⁴⁸⁷ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. V.

²⁴⁸⁸ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud aux côtés du Chili et du Pérou [...]*, op. cit., Épitre, p. IV.

²⁴⁸⁹ Nicolas Langlet-Dufresnoy est un érudit français qui a, entre autres, contribué à l'*Encyclopédie*.

²⁴⁹⁰ Nicolas Langlet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, Paris, Hochereau, 1716, t. 1, p. CXIII-CXIV.

²⁴⁹¹ Christopher M. Parsons, « Apprendre en apprivoisant : la domestication comme lieu de rencontre dans la France coloniale d'Amérique du Nord », dans Nathalie Vuillemin et Thomas Wien (dir.), *Penser l'Amérique de l'observation à l'inscription*, op. cit., p. 150.

Boumediene, « dans ce modèle, la périphérie n'est que le lieu d'un prélèvement »²⁴⁹² qui prend des formes variées, « tandis que le centre est le lieu de constitution et de validation du savoir »²⁴⁹³.

Au cours du siècle, il apparaît que les relations de voyage rendent bien souvent compte d'une circulation matérielle des plantes à laquelle les voyageurs prennent plus ou moins activement part en fonction de leur formation ou de leurs ordres de missions. Dans les Antilles, le père Labat cultive par exemple des plantes potagères de sa propre initiative, mais il fait également quelques essais d'acclimatation de la vanille ou du café à la Martinique, alors que Barrère, Artur et Fusée-Aublet entretiennent le jardin de Cayenne sous une étroite supervision royale. En Nouvelle-France, Michel Sarrazin, Jean-François Gaultier ou encore Le Page du Pratz réalisent des envois conséquents de plantes au Jardin du roi et à la Compagnie des Indes. En même temps, Alexandre Vielle et Jean Prat cherchent à fonder des jardins et des pépinières coloniales autour de La Nouvelle-Orléans. Enfin, Joseph de Jussieu, La Condamine ou Joseph Dombey sont envoyés en Amérique du Sud pour s'approvisionner en plantes médicinales comme le fameux quinquina. Tel que l'ont mis en évidence Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil :

Dans la concurrence que se livrent les puissances européennes, le temps de la reconnaissance et de l'exploration ne vise pas seulement à dresser le catalogue des produits susceptibles, en divers points du globe, de devenir objet de commerce ; il est aussi une étape dans la mise en place d'une politique volontariste, visant à transplanter d'une région à une autre certaines productions végétales²⁴⁹⁴.

À travers ce chapitre et à la lumière de ces travaux, nous allons donc nous intéresser à la façon dont l'approvisionnement, puis l'acclimatation de plantes nouvelles sont apparus comme une nécessité commerciale, savante, coloniale et nationale. Dès la fin du XVII^e siècle, nous verrons qu'un intérêt pour la transplantation de plantes américaines apparaît progressivement au point de prendre une dimension particulièrement politique au cours du XVIII^e siècle, devenant même un objet de préoccupation pour « les ministres et les diplomates, les dirigeants de compagnies, les administrateurs de colonies, et justifiant l'appel à l'expertise de praticiens, de savants et

²⁴⁹² Samir Boumediene, *La colonisation du savoir : Une histoire de plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, op. cit., p. 254.

²⁴⁹³ *Id.*

²⁴⁹⁴ Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, « Présentation », dans Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, « De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVII^e siècle-début XX^e siècle) », art. cit., p. 12.

d'institutions, spécialisés dans la connaissance des plantes ou la pratique de leur culture »²⁴⁹⁵. La botanique économique est alors de plus en plus prise en compte par les puissances coloniales européennes, car elle est à l'origine des premiers grands succès de cultures coloniales les plus rentables comme celles du riz²⁴⁹⁶ ou du café²⁴⁹⁷ en Louisiane et en Guyane. L'amélioration des savoir-faire en matière de transport et d'acclimatation des plantes s'affinent également et laissent entrevoir de nouvelles possibilités. Une meilleure étude des climats permettra par exemple de naturaliser des ananas ou des érables à sucre sur le sol français : l'acclimatation des végétaux va rapidement devenir un moyen, pour les souverains, de faire valoir leur pouvoir commercial et scientifique grâce à l'expertise de leurs naturalistes²⁴⁹⁸. De même, un certain nombre d'événements politiques sur lesquels nous allons revenir, comme la compétition entre les différents empires européens au tournant du siècle, puis la perte de la Nouvelle-France en 1763, ont eu une influence profonde sur les pratiques de voyage, sur la volonté d'acclimater des plantes, sur le commerce de produits américains et sur la recherche ou la protection des ressources naturelles du Nouveau Monde. L'envoi de spécimens séchés ou vivants en France et leur acclimatation dans des lieux dédiés recouvrent des enjeux scientifiques et stratégiques qui vont être au cœur de ce chapitre.

Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à l'engouement pour les plantes exotiques et aux envois, souvent spontanés, de spécimens américains à travers l'espace colonial français et en métropole. Dans un second temps nous allons nous pencher sur les raisons qui ont motivé la mise en place d'une réelle politique scientifique et coloniale d'approvisionnement et d'acclimatation de certaines plantes du Nouveau Monde, en particulier les simples et les arbres. Dans un dernier temps, nous verrons quels sont les lieux, surtout des jardins, ainsi que les acteurs en charge de conditionner et de recevoir les plantes venues des Amériques. Pour ce faire, nous proposons de rapprocher de façon inédite des lieux et des acteurs dont le rôle de premier plan qu'ils ont joué en leur temps a été occulté par l'historiographie récente.

²⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 13.

²⁴⁹⁶ *Supra*, Chapitre 5, 5.3, 5.3.1, b).

²⁴⁹⁷ *Supra*, Chapitre 5, 5.3, 5.3.2, c).

²⁴⁹⁸ Voir : Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », *Dix-huitième siècle*, 2022, n° 54, p. 350.

7.1 Une politique volontariste : l'ère des premiers envois de plantes américaines en France (1670-1720)

L'impérialisme économique, scientifique et écologique des sociétés d'Ancien Régime repose en grande partie sur la mondialisation des plantes. Dès les expéditions de Christophe Colomb dans les Antilles, les empires coloniaux européens de l'époque moderne sont devenus le produit de « l'échange colombien »²⁴⁹⁹, défini par Alfred Crosby comme le long processus irréversible de dissémination biologique et d'acclimatation de plantes à l'échelle planétaire qui s'est amorcé au cours du XV^e siècle. Dès lors, les puissances impériales européennes ont tiré profit des déséquilibres engendrés par leurs conquêtes et par leurs modèles commerciaux, alors que l'appropriation des connaissances autochtones et des ressources américaines ont durablement modifié les habitudes et les besoins du Vieux continent²⁵⁰⁰. Perçu par les empires coloniaux comme un fonds de commerce pour l'Europe, le Nouveau Monde est rapidement parcouru et représenté comme tel. Dès 1580, le répertoire de gravures des *Nova reperta* de Stradan montre que l'Amérique semble être, dans l'imaginaire collectif, un vaste comptoir de plantes utiles pour guérir ou soigner les Européens. La gravure que Stradan consacre au bois de gayac [Fig.Stradan 3] donne à voir une scène d'intérieur qui est divisée en deux : à droite, un homme scie des rondins de l'arbre du Brésil, une femme pèse les rondelles de bois et une autre prépare la décoction, tandis qu'à gauche, un apothicaire et un médecin sont au chevet d'un malade probablement atteint d'une maladie vénérienne et qui boit le remède. Les traces de l'origine américaine du bois de gayac sont inexistantes, car tel devient l'enjeu de l'époque : les puissances coloniales cherchent à s'approprier, à faire circuler et à consommer une flore nouvelle, surtout si cette flore promet de guérir les maladies qui se propagent avec celle-ci.

Nous allons voir que certaines plantes en particulier ont quelquefois circulé à grande échelle pour des raisons surprenantes, soit pour satisfaire la curiosité des Français, soit pour permettre au royaume de « s'affranchir à long terme du commerce étranger pour divers produits de valeur »²⁵⁰¹. L'intérêt de la monarchie française pour de nombreuses productions américaines a parfois été

²⁴⁹⁹ Alfred Crosby, *The Columbian Exchange : Biological and Cultural Consequences of 1492*, Westport, Greenwood Publishing Co., 1972.

²⁵⁰⁰ Voir : Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, op. cit.

²⁵⁰¹ François Regourd, « Maîtriser la nature : un enjeu colonial [...] », art. cit., p. 49.

déterminé par les goûts ou les maladies des monarques, de la noblesse, ou encore par l'expérience affective des voyageurs sur le terrain et leur capacité à envoyer ou à cultiver des plantes à la mode. Pendant longtemps, la curiosité et le goût pour la nouveauté dictent les envois de végétaux et les politiques coloniales, jusqu'au tournant des années 1720 qui marque le moment de l'apparition des premières instructions relatives à l'acclimatation de la flore exotique.

7.1.1 *Un engouement royal pour la flore exotique*

Dès le XVII^e siècle, la formation des premiers empires coloniaux européens et l'apparition subséquente de leurs rivalités commerciales et scientifiques soulèvent une question légitime : le pouvoir des souverains se mesure-t-il par leur capacité à s'approvisionner en remèdes ou en fruits exotiques ? À la lumière des récits de voyage de l'époque, la question est légitime. En 1609, Marc Lescarbot raconte par exemple tous les risques encourus par Pierre Dugua de Mons pour entrer dans la région du port de Mallebarre²⁵⁰² que les Français cherchent à coloniser, où il ramasse notamment du raisin qu'il fait confire pour le présenter au roi Henri IV : « au surplus ici grande quantité de raisins comme devant, & païs fort peuplé. Le sieur de Monts estant venu à Malebarre en autre saison recueillit seulement du raisin vert, lequel il fit confire, & en apporta au Roy »²⁵⁰³. Ainsi, le monarque peut goûter les fruits de son empire. De fait, au regard de notre étude, Louis XIV, ses successeurs et ses rivaux ne traverseront jamais eux-mêmes physiquement l'Atlantique. Or, la cartographie et la botanique offrent la possibilité de matérialiser l'étendue du vaste empire colonial français et de ses richesses à son monarque dans un espace maîtrisé, à la mesure de sa grandeur : les jardins de Versailles. Dans son étude sur les ambitions territoriales de la monarchie française à l'échelle des jardins royaux, Chandra Mukerji indique que le transport, l'acclimatation des plantes et les parterres de fleurs exotiques deviennent des outils essentiels de promotion, de maîtrise et de légitimité pour le monarque²⁵⁰⁴. Dès lors, les goûts culinaires du roi doivent attirer notre attention.

²⁵⁰² Le havre et le port de Mallebarre (autres graphies : Malebarre ou Malle-Barre) se trouvent au niveau du cap Blanc (nommé par Samuel de Champlain), une région dangereuse pour accoster en raison de ses très nombreux bancs de sable. Il s'agit du port actuel de Nauset.

²⁵⁰³ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, op. cit., p. 604.

²⁵⁰⁴ Voir : Chandra Mukerji, *Territorial Ambitions and the Gardens of Versailles*, op. cit.

Dans son *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers* dédiée à Louis XIV²⁵⁰⁵, Jean de La Quintinie, qui est nommé directeur des jardins fruitiers et potagers de toutes les maisons royales par Colbert en mars 1670, écrit : « Vôte Majesté est assez touchée des divertissemens du Jardinage [...] telle a été de tout temps l'inclination des Heros & des Têtes couronnées : & si on en croit un Ancien, les mêmes vertus qui faisoient la felicité de leurs Peuples, faisoient aussi la fertilité de leurs Terres »²⁵⁰⁶. À Versailles, le jardinier du roi s'assure que le monarque puisse manger ses fruits et ses légumes préférés quelle que soit la saison, car ce dernier est friand de poires, de figues, de petits pois, d'asperges, d'artichauts et de fraises. Le plan du potager du roi [Fig. Versailles Potager du roi] indique même que des parterres et des espaliers sont entièrement dédiés aux poiriers, aux pêchers, aux figuiers, aux couches d'asperges, ainsi qu'aux fraises et aux cerises dont la consommation excessive causera des pénuries nationales sous le règne de Louis XVI. Le roi a des goûts particuliers et certaines plantes ont une grande valeur à ses yeux, à tel point que les poires musquées servent de cadeaux à son entourage. Dans ce contexte, les instructions données par Colbert en juin 1670 à Guillaume Pélissier, le nouveau directeur général de la Compagnie des Indes occidentales²⁵⁰⁷, prennent tout leur sens :

Je désire que vous examiniez bien toutes les fleurs, les fruits et mesme les bestiaux, s'il y en a de naturels du pays et que nous ne voyons point en Europe, et que vous m'en envoyez des plantes et des semences avec un mémoire exact de tout ce qu'il faut observer pour les faire venir. Il faudra m'en envoyer par tous les vaisseaux qui viendront afin que si l'un manque, l'autre puisse réussir : surtout envoyez-moy de l'ananas, afin de tenter si l'on en pourra faire venir icy²⁵⁰⁸.

En décembre de la même année ; Colbert insiste et réitère ses instructions envers la Compagnie de commerce, selon lui, les envois de plantes sont à prendre résolument en compte :

Je m'étonne que vous ne m'ayez point fait réponse par articles à l'instruction que je vous ay donnée et à toutes mes lettres. Ne manquez pas de le faire aussytost que vous aurez reçu celle-cy. La compagnie demeurant d'accord de l'exécution de tout ce que je luy ordonne de la part du Roy [...] Ne manquez pas, ainsy que je vous l'ay recommandé par ma lettre du 21 juin dernier, de

²⁵⁰⁵ Jean de La Quintinie, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, Paris, Claude Barbin, 1690 ; l'ouvrage est publié à titre posthume en 1690, or La Quintinie avait le projet de l'éditer de son vivant et l'avait déjà dédié au roi.

²⁵⁰⁶ Jean de La Quintinie, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, *op. cit.*, Épitre, s. p.

²⁵⁰⁷ Deux ans plus tard, soit en 1672, Colbert adresse une nouvelle demande à la Compagnie des Indes occidentales, or cette fois-ci il indique au directeur de fournir le roi en oranges : « Estant bien aise d'avoir tout ce qui se peut trouver de curieux dans les isles d'Amérique, tant en fleurs, fruits, plantes, qu'en coquilles qui peuvent servir à la décoration des maisons royales, pour que vous preniez soin de m'envoyer des oranges dans toutes les saisons de qu'elles pourront estre envoyées, et que vous preniez garde qu'elles soyent des plus belles et des meilleures qu'il y aura dans les dites Isles », dans Pierre Clément (éd.), *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, Paris, Imprimerie impériale, 1861-1882, t. V, 1868, p. 343.

²⁵⁰⁸ Pierre Clément (éd.), *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, *op. cit.*, t. III, 1865, p. 486.

m'envoyer des graines de tous les fruits, herbages, fleurs, plantes et arbrisseaux qui se trouvent dans les isles et dont on n'a point connoissance icy²⁵⁰⁹.

Les goûts du roi et son engouement pour les fruits et les légumes exotiques semblent avoir une influence directe sur la mise en place d'une politique volontariste d'envoi de plantes entre les Antilles et la France. L'accroissement des richesses naturelles du monde trouve sa place au sein du projet colonial et à partir de là, les réseaux commerciaux entretenus par la machine coloniale française sont mis à profit pour satisfaire le roi et ses proches. Une missive du 26 avril 1686 montre par exemple que le marquis de Seignelay demande au comte de Blénac, qui est alors le gouverneur de la Martinique, à Pierre Hincelin qui est gouverneur de la Guadeloupe et au comte du Maitz de Goimpy qui est intendant des îles d'Amérique, d'envoyer « deux barils d'oranges vertes pour le dauphin qui me les a demandés »²⁵¹⁰. Trois gouverneurs déployés dans les Antilles sont ainsi sollicités pour s'assurer que quelques oranges vertes²⁵¹¹ parviendront rapidement à la cour. Au-delà des fruits, il convient de souligner que l'année 1686 est particulière pour Louis XIV qui se remet à peine d'une fistule anale lorsqu'il est atteint de graves accès fiévreux qui prennent ses médecins par surprise²⁵¹². Antoine Daquin, le premier médecin du roi, décide alors de prendre le risque de prescrire au monarque de l'écorce de quinquina venu des Amériques. Le remède est encore relativement nouveau, mais il fait aussitôt effet et devient donc le nouveau grand fébrifuge très prisé par les cours européennes. Tout le monde cherche à consommer du quinquina pour imiter le monarque. De même, en 1687 le dauphin guérit d'une crise de dysenterie grâce à l'ipécacuanha, une autre racine venue du Nouveau Monde, dont l'efficacité est également attestée par cette guérison royale. Si les remèdes exotiques se popularisent par nécessité et contribuent à faire

²⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 503-504.

²⁵¹⁰ ANOM.COL B 12 F° 65 : Lettre au comte de Blénac demandant deux barils d'oranges vertes pour le Dauphin. À Monsieur Hincelin et À Monsieur du Maitz de Goimpy sur le même sujet, le 26 avril 1686.

²⁵¹¹ Si l'envoi semble anecdotique, il est important de souligner que le monarque cherche à diversifier ses sources d'approvisionnements pour ne pas dépendre entièrement de l'Italie. Dès 1683, le roi entend monter une expédition pour aller chercher des orangers à Saint-Domingue dont nous trouvons la trace dans la correspondance du marquis de Louvois qui s'adresse alors au gouverneur de l'île : « Le roi m'ayant demandé de luy faire venir des orangers de l'isle de Saint Domingue, j'y envoie ce vaisseau exprez avec les jardiniers qui vous rendront cette lettre, auxquels l'intention de S.M. est que vous donniez toute l'assistance nécessaire pour qu'ils puissent apporter la quantité d'orangers qui leur a été donnée ». En 1684, des appointements sont versés à trois jardiniers « pour le voyage qu'ils ont fait de Versailles aux Isles de l'Amérique pour chercher des orangers pour le service de S.M ». Cités dans : Olivier Poulet, *Les orangers du Soleil : culture et représentation de l'oranger sous le règne de Louis XIV (1643-1715)*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2, 2021, p. 88.

²⁵¹² Samir Boumediene relate tout cet épisode en détails dans *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, op. cit., p. 224-227.

rayonner le pouvoir royal, ce sont surtout les fruits ou les produits de luxe qui intéressent Louis XIV, qui prend d'ailleurs son quinquina avec de la marmelade d'abricots et de l'eau de fleur d'oranger pour en tempérer le goût amer.

Le roi aime le sucre, les boissons excitantes et les fruits en confiture, de sorte que de nouveaux besoins, de nouvelles modes culinaires et de nouveaux commerces vont se développer à partir des goûts du monarque. En 1705, Agathe de Saint-Père envoie un certain nombre d'échantillons de plantes au roi depuis le Canada, comme du coton ainsi que des dragées de sucre d'érable :

J'envoy a vostre grandeur un eschantillon de ces matieres, ce climat est sy bon que outre la nourriture qu'il donne au plantes comme toutes les fillasses, il ne refuse rien au gros bois, et leur fourny un sucre qui facillite l'habitant a faire une tres grande quantité de sucre en pain comme aux Isles, cassonade, sireau et sucre candy. Il sen est fait de ma connoissance plus de trente mil livre a Montreal²⁵¹³.

De 1705 à 1707, le ministère de la Marine accuse bonne réception de ses envois de pains de sucre d'érable²⁵¹⁴, mais aussi de sucre de fleurs de cotonnier et déclare même qu'« elle n'avait exagéré lorsqu'elle a assuré qu'il se faisoit [...] du sucre dans l'Isle de Montreal [...] elle en a mis quelques petites tablettes dans une boîte qu'elle envoie »²⁵¹⁵. La rumeur raconte alors que le roi en apprécie le goût, si bien que le commerce de ce nouveau sucre fleurit.

Tout porte à croire que les préférences du roi dictent de nombreux envois de plantes et donnent lieu à de nouvelles branches du commerce. Dans les Antilles, le père Labat remarque par exemple que toute l'économie des îles évolue en fonction des modes de la cour. À propos des cacaotiers, il écrit que « les François n'ont commencé à les cultiver que vers l'année 1660 [...] le Chocolat étant enfin venu à la mode, & le Cacao trouvant des débouchemens de tous côtez, on songea sérieusement à cultiver les arbres qui produisent le Cacao vers l'année 1684 »²⁵¹⁶. En plus d'avoir encouragé la culture du cacao dans les Caraïbes, Louis XIV accorde son soutien à de

²⁵¹³ ANOM.COL C11 A 22 (fols. 345r et 345v) : Lettre de Mme de Repentigny au ministre, le 13 octobre 1705 à Montréal.

²⁵¹⁴ Il nous semble intéressant de relever que dès 1691, Chrestien Leclercq mentionne déjà la fabrication et les envois de pains de sucre vers la France. En effet, à propos du sucre d'érable, le récollet écrit : « On en forme des petits pains, qu'on envoie en France par rareté, & qui dans l'usage sert bien souvent au défaut du sucre François », dans Chrestien Leclercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, édition critique par Réal Ouellet, *op. cit.*, p. 306.

²⁵¹⁵ ANOM.COL C11 A 24 (fols. 167v et 168r) : « Résumé d'une lettre de Mme de Repentigny avec commentaires », le 5 novembre 1706.

²⁵¹⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, *op. cit.*, vol. 6, p. 6-7.

nombreuses expéditions à Moka entre 1708 et 1711, car le café fait fureur à la cour, où Madame de Maintenon en raffole malgré les contre-indications de Fagon²⁵¹⁷. Ce que l'on appelle alors la liqueur de café aurait été servi au roi pour la première fois en 1669 et le goût pour cette boisson à laquelle on prête des vertus médicinales se serait propagé. Puis, en 1714, le café est en passe de devenir l'une des branches les plus importantes du commerce colonial, lorsque le monarque reçoit un pied de caféier de la part du bourgmestre d'Amsterdam suite à la paix d'Utrecht et qu'il en fait don au Jardin du roi. De là, cet unique pied de café serait devenu « le père des premières plantations de Café dans nos Isles de l'Amérique »²⁵¹⁸ comme le rapporte Fusée-Aublet. Transporté dans les colonies françaises des Antilles, la plante fleurit et toute une économie de plantation avec elle. De fait, en 1725, le capitaine de vaisseau Gabriel de Clieu raconte qu'il a effectivement voyagé de Paris à la Martinique avec la plante donnée à Louis XIV dans l'espoir de l'y introduire dans les îles suite à la mort du médecin du roi Isemberg, à qui le Jardin du roi entendait confier cette mission. Dans une lettre écrite à Fusée-Aublet en 1774, de Clieu évoque les difficultés rencontrées lors de la traversée de l'Atlantique pour préserver une plante vivante aussi fragile et précieuse que le caféier :

Dépositaire de cette plante si précieuse pour moi, je m'embarquai avec la plus grande satisfaction ; le Vaisseau qui me porta, étoit un Vaisseau Marchand [...] c'est que la traversée fut longue, & que l'eau nous manqua tellement, que pendant plus d'un mois, je fus obligé de partager la foible portion qui m'étoit délivrée, avec ce pied de Café sur lequel je fondeis les plus heureuses espérances & qui faisoit mes délices ; il avoit tellement besoin de secours, qu'il étoit extrêmement foible, n'étant pas plus gros qu'une marcotte d'œillet. Arrivé chez moi, mon premier soin fut de le planter avec attention dans le lieu de mon jardin le plus favorable à son accroissement : quoique je le gardasse à vue, il pensa m'être enlevé plusieurs fois, de manière que je fus obligé de le faire entourer de piquans, & d'y établir une garde jusqu'à sa maturité.

Le succès combla mes espérances, je recueillis environ deux livres de grains, que je partageai entre toutes les personnes que je jugeai les plus capables de donner les soins convenables à la prospérité de cette plante²⁵¹⁹.

La traversée héroïque de de Clieu et de la plante sont le reflet de la grandeur de Louis XIV. La paix d'Utrecht de 1713 s'était faite au prix de quelques concessions territoriales de la part de la France en Amérique du Nord, mais non seulement la France ressort victorieuse de la guerre de

²⁵¹⁷ Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, *Lettres inédites de Mme de Maintenon et de Mme la princesse des Ursins*, Paris, Bossange frères, 1826, p. 274 : « Comme je souhaiterais prolonger vos jours au-delà des miens, je ne puis m'empêcher de vous proposer l'usage du café pour votre estomac, quoique je sois sûre de me brouiller avec M. Fagon ; je suis persuadée que presque tous les maux viennent de mauvaises digestions, et je sais, par expérience, qu'il n'y a pas un meilleur remède que le café pour bien digérer ».

²⁵¹⁸ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française*, op. cit., vol. 2, p. 50.

²⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 50-51.

Succession d'Espagne, mais ses pertes coloniales sont compensées par le caféier : le présent diplomatique des Provinces-Unies comme signe de paix avec le roi de France. La lettre de de Clieu résonne d'ailleurs avec les propos de La Quintinie selon lequel : « Vôte Majesté occupée avec tant de succès à la grandeur de son État, & à la felicité de son Peuple & de ses Alliés [...] heureux ceux qui [étudieront le jardinage], & sur qui ensuite tombera le choïs [*sic*] de Vôte Majesté »²⁵²⁰. Le roi règne autant sur le commerce que sur la nature et que sur son empire, il est présenté comme un grand protecteur dont les succès guerriers rejaillissent sur la fertilité et l'économie du royaume : à travers le plant de café, Louis XIV est le véritable père des plantations de l'Amérique. L'exemple du caféier est d'autant plus intéressant qu'il confirme notre intuition de départ, appuyée par les propos de Marie-Noëlle Bourguet et de Christophe Bonneuil : « chaque pays s'emploie à [...] transplanter dans son propre espace économique les plantes recherchées, rêvant en quelque sorte de substituer le voyage des plantes à la circulation des monnaies. Sans nul doute, nombre de ces transplantations furent, très tôt, le fait d'initiatives individuelles »²⁵²¹. Le goût pour de nouveaux produits exotiques et le succès des premiers transports périlleux et incertains des plantes d'outre-Atlantique prennent de l'ampleur. Toujours sous le règne de Louis XIV, les puissances européennes rivalisent par le biais des premières transplantations de plantes américaines et celles-ci sont exhibées par leurs monarques. Au tournant du XVIII^e siècle, le transport de l'ananas et du fraisier du Chili en Europe deviennent sans doute les exemples les plus manifestes de cette tendance et montrent tout à la fois que les voyageurs de l'époque sont nombreux à se soucier de l'envoi de plantes exotiques en France.

Dès 1558, lorsque Thevet donne l'une des première description et gravure de l'ananas [Fig. Thevet 2], le voyageur raconte que le fruit semble impossible à transporter en France, car il mûrit très vite et qu'il ne donne apparemment pas de graines : « ce fruit devient jaune en maturité, lequel est merveilleusement excellent, tant pour sa douceur que saveur, autant amoureuse que fin sucre, & plus. Il n'est possible d'en apporter par deça, sinon en confiture, car estant meur il ne se peut longuement garder. D'avantage il ne porte aucune graine »²⁵²². Au cours du XVII^e siècle, les voyageurs font le même constat que Thevet, le transport impossible d'ananas frais rendant le fruit

²⁵²⁰ Jean de La Quintinie, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, *op. cit.*, Épitre, s. p.

²⁵²¹ Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, « Présentation », dans Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, « De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVII^e siècle-début XX^e siècle) », art. cit., p. 12-13.

²⁵²² André Thevet, *Les Singularitez de la France Antarctique*, *op. cit.*, fol. 90r.

d'autant plus intéressant. En 1658, Charles de Rochefort dessine deux sortes d'ananas [Fig.Rochefort 8] et raconte toutefois que l'« on en fait aussi une confiture liquide, laquelle est l'une des plus belles, & des plus delicates, de toutes celles que l'on apporte des Indes »²⁵²³. Il ajoute que pour conserver la figure du fruit, « on coupe aussi l'écorce en deus, & on la confit à sec avec une partie des feüilles les plus deliées, puis apres on là rejoint proprement selon l'art & on l'encroûte d'une glace sucrée, qui conserve parfaitement la figure du fruit & de ses feüilles »²⁵²⁴. En 1667, Du Tertre encense l'ananas et décrit sa suprématie parmi les fruits en ces termes :

Le Roy des fruits, parce que c'est le plus beau, & le meilleur de tous ceux qui sont sur la terre. C'est sans doute pour cette raison que le Roy des Roys luy a mis une couronne sur la teste, qui est comme une marque essentielle de sa Royauté, puis qu'à la cheute du père, il produit un jeune Roy qui luy succede en toutes ses admirables qualitez [...] la chair [...] est si savoureuse que je ne le sçauois mieux exprimer, sinon en disant qu'elle a le goust de la Pesche, de la Pomme, du Coing & du Muscadet tout ensemble²⁵²⁵.

À ces mots, Louis XIV souhaite posséder le roi des fruits, d'autant qu'il aurait le goût de tous ses fruits préférés, en particulier le muscat, ce qui fait dire à Colbert à l'adresse de la Compagnie des Indes occidentales en 1670 : « surtout envoyez-moy de l'ananas, afin de tenter si l'on en pourra faire venir icy »²⁵²⁶. La culture de l'ananas soulève un double enjeu commercial et symbolique qui cristallise rapidement les conflits liés à la suprématie de l'Angleterre ou de la France en Amérique. En août 1668, le roi d'Angleterre Charles II entame une véritable guerre contre les Français autour de l'acclimatation de l'ananas. Le monarque anglais organise alors un grand dîner de réception pour l'ambassadeur de France en Angleterre, au cours duquel il aurait fait goûter à ses convives le tout premier ananas consommé frais sur le sol anglais en provenance de la Jamaïque. Le botaniste amateur John Evelyn est présent à ce dîner et raconte son étonnement :

Debout en présence de Sa Majesté, il y avait ce fruit très rare nommé roi des fruits, qui croît à la Barbade et dans les Indes occidentales, le premier de la sorte qu'il m'était permis de voir. Sa Majesté l'ayant coupé, était ravie de m'en donner un bout à goûter de sa propre assiette, mais à mon avis il est loin de ces délicieuses variétés décrites dans l'histoire du cap. Liggon et des autres mais il se pourrait, et il l'était certainement, fortement altéré par la distance qu'il avait dû parcourir pour être

²⁵²³ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique*, op. cit., p. 105.

²⁵²⁴ *Id.*

²⁵²⁵ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitées par les François*, op. cit., vol. 2, p. 127-129.

²⁵²⁶ Pierre Clément (éd.), *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, Paris, Imprimerie impériale, 1861-1882, t. III, 1865, p. 338 : « Standing by his Majestie in the Presence, there was of that rare fruit growing in the Barbadoes and the West Indies, the first of them Majestie having cut it up, was pleased to give me a piece off his ow but in my opinion it falls short of those ravishing varieties of deliciousnesse described in cap. liggons history 8c others but possibly it might be, and certainly in coming so farr. It has yet a graceful acidity, but tastes more of the Quince and Melon, than of any other fruite he mentions » (Nous traduisons).

à cette table. Il a certes une acidité agréable, mais il a davantage le goût du coing et du melon, plutôt que d'aucun autre fruit mentionné par le voyageur²⁵²⁷.

Puis, en 1677, Charles II commande à Hendrick Danckerts une peinture qui le représente en train de recevoir un ananas de la part de John Rose, son jardinier royal qui lui offre lui-même le roi des fruits un genou à terre. Le cérémonial est convaincant ; d'un côté Evelyn montre que le roi anglais a sans doute fait goûter à ses invités un fruit trop mûr en 1668, tandis que la peinture n'a rien de réaliste étant donné que l'Angleterre est encore loin d'avoir réussi à acclimater le fruit sur son territoire dans les années 1670.

Si la culture du fruit est l'apanage des monarques, la compétition révèle à quel point les puissances européennes s'affrontent sur le terrain botanique. En France, les voyageurs de la période ont conscience de l'importance nouvelle que Louis XIV accorde aux envois de plantes. En 1688, Plumier dessine l'ananas [**Fig.Plumier 1688 25**] qu'il décrit en répétant ce qu'en a dit Du Tertre, mais il prétend toutefois qu'il « a trouvé dans celui-cy de la graine semblable à la graine du cresson alénois quoique ce soit pourtant une opinion generale que l'Ananas ne graine jamais »²⁵²⁸. Les recherches sur le fruit progressent et laissent entrevoir la mince possibilité de le faire voyager. Au tournant du siècle, un certain Foederis²⁵²⁹ écrit que l'ananas est le plus beau fruit d'Amérique, or il regrette qu'il soit si difficile à transplanter : « il jette une odeur voluptueuse, il n'en faut qu'un dans une maison pour l'embaumer, je ne saurois vous en donner une plus juste idée qu'en vous disant que c'est le seul fruit digne d'être présenté à notre Roy, mais il ne se peut transporter »²⁵³⁰. De son côté, en 1722 le père Labat déclare encore à propos du fruit qu'il décrit longuement et dessine [**Fig.Labat 1722 1**] que la seule manière de l'envoyer en France et d'en faire le commerce est sous forme confite, une manière de le préparer qui séduit les élites, du moins provisoirement :

On confit ce fruit tout entier avec sa couronne, & on en envoie quantité en Europe. Cela fait un très-bel effet pour terminer une pyramide de confitures seches, mais son goût & son odeur restent en Amerique, car comme l'un & l'autre se trouve dans son suc, ce suc ne peut être altéré par le feu & par le sucre sans se dissiper & se perdre presque entierement. J'en ai apporté en France que

²⁵²⁷ William Bray (éd.), *The Diary of John Evelyn*, Londres, Henry Colburn, 1827, p. II.

²⁵²⁸ BNF.JD-18-FOL (fol. 26v) : « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe. Avec des plans et des figures de sauvages de ces pays dessinés, coloriés et décrits par le Père Plumier », 1688.

²⁵²⁹ Nous remercions Marie-Christine Pioffet de nous avoir transmis le précieux manuscrit de Foederis sur qui nous ne savons presque rien. Il a vraisemblablement copié les écrits de Lahontan) et dessiné à l'encre les dessins qui ornent son manuscrit, mais les informations sont minces quant à l'identité de cet auteur qui semble toutefois avoir le goût de la botanique.

²⁵³⁰ BUdeM.Fonds Louis Melzack, MZmb012 (fol. 86) : « Dialogue ou entretien d'un François avec un Sauvage ».

j'avois fait faire à la Martinique avec tout le soin possible, mais qui ne me paroissoient plus que comme de la filasse sucrée, en comparaison de ce qu'ils étoient avant qu'ils fussent confits²⁵³¹.

Si le goût et l'odeur de ce fruit si convoité « restent en Amérique »²⁵³² pendant de nombreuses décennies, Louis XV ne reculera devant rien pour parvenir à acclimater le fameux fruit, qui fait pourtant l'objet d'un commerce luxueux à une échelle restreinte. En novembre 1738, Pouppé-Desportes qui est médecin du roi à Saint-Domingue reçoit l'ordre de du Fay de satisfaire le roi par des envois de pieds d'ananas : « je vous recommande toujours de nous envoyer des echentilletons d'ananas parce que le Roy les aime fort et qu'ils veuillissent a merveilles, il n'y a qu'a envoyer des orilletons, des petits pieds arrachez et des couronnes enveloppez de mousse dans un tonneau, cela reprend a merveilles »²⁵³³. À la fin des années 1730, les serres chaudes du potager du roi à Versailles sont alors dédiées à la culture des ananas que le roi achète à grands frais à Amsterdam, avec des caféiers qui viennent des Antilles. En 1733, le jardinier du roi Louis le Normand réussit enfin l'exploit d'avoir fait pousser un ananas à Versailles, immortalisé par Jean-Baptiste Oudry [**Fig.Oudry 1**] la même année et offert à Louis XV en guise de cadeau de Noël. La toile donne à voir le roi des fruits dans un pot, posé sur une plinthe de pierre, en intérieur : le fruit américain a été domestiqué, il fleurit enfin en pot et en France. La passion de la cour pour le fruit si singulier ne désemplit pas et les années 1750 sont fructueuses. En effet, le 20 juin 1750, une lettre du comte d'Argenson²⁵³⁴ adressée à Madeleine Basseporte, peintre sur vélins au Jardin du roi, indique que le roi est en possession d'un ananas mûr, mais encore frais. Dès lors, la peintre est dépêchée à Compiègne où le fruit l'attend afin d'être peint en l'état :

À Compiègne, le 20 juin 1750.

Le roi m'ordonne, mademoiselle, de vous mander de sa part que S. M. désire qu'aussitôt ma lettre reçue, vous vous rendiez à Compiègne avec tout ce qui vous est nécessaire pour peindre un fruit singulier des Indes, qui vient d'être donné à S. M. et qui a encore toute sa fraîcheur : c'est une espèce d'ananas, qui a une couronne d'une forme extraordinaire, et plusieurs autres accidents qui ne se trouvent pas communément dans ces sortes de fruits. Je compte que vous ne différerez pas un instant à vous rendre aux ordres de S. M. et que si vous ne partez pas dès ce soir même, vous partirez demain d'assez grand matin pour être ici avant le lever de S. M. Je vous logerai chez moi, où vous

²⁵³¹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 403.

²⁵³² *Id.*

²⁵³³ Cité dans : James E. McClellan III et François Regourd, *The colonial machine: French science and overseas expansion in the Old Regime*, op. cit., p. 94.

²⁵³⁴ La famille d'Argenson est étendue, mais il s'agirait ici de Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, dit le comte d'Argenson. Conseiller d'État, ce dernier est alors le président de l'Académie des sciences.

trouverez tout ce qui est nécessaire, excepté ce qui concerne votre art, que vous apporterez avec vous²⁵³⁵.

Madeleine Basseporte peint alors le fruit si particulier dans l'urgence, mais cette lettre reflète surtout la passion que le roi voue à certaines plantes exotiques²⁵³⁶. Dans les années 1750 et 1760, la culture du fruit occupe les jardiniers de Versailles et de Trianon, où en 1765 Claude Richard va jusqu'à mettre au point une serre spécialement construite pour les ananas en pot du roi [Fig. Richard Trianon]. La culture très coûteuse du fruit américain est décadente, on prétend que certains membres de la noblesse ont des milliers de plants d'ananas dans leurs jardins particuliers et que c'est la précocité des plants qui détermine leur valeur. Louis-Sébastien Mercier raconte par exemple qu'en 1781, le duc de Bouillon raffole du fruit : « j'ai vu quatre mille pots d'ananas chez le Duc de Bouillon, à Navarre, près d'Evreux. Il y en aura bientôt six mille [...] le Duc en a tous les jours huit à dix sur sa table »²⁵³⁷. De même, dans les années 1780, le goût de Louis XV pour les cerises donne lieu à des mesures extravagantes pour continuer à satisfaire les envies du monarque : « le peu qu'il y en a devient encore plus précieux et demande à être conservé avec tout le soin possible pour le service du Roy qui paroît avoir pour ce fruit plus de goût que pour beaucoup d'autres »²⁵³⁸. Ce luxe, l'abbé Rozier l'explique et le condamne en ces termes :

La richesse enfante le luxe, & le luxe multiplie les besoins, sur-tout les besoins superflus. Le financier veut à prix d'argent soumettre la nature à ses goûts ; rapprocher pour ainsi dire, les climats, afin d'obtenir leurs productions diverses [...] ces jouissances à contre-temps flattent la vue & la vanité ; le goût l'est-il ? C'est ce dont on se soucie bien peu²⁵³⁹.

Pour les monarques, le transport et l'acclimatation des fruits venus du Nouveau Monde servent à étaler leurs pouvoirs et leurs richesses. Les envois de plantes vers la France doivent refléter, mais surtout matérialiser la grandeur et l'ampleur de la puissance coloniale française. L'ananas n'est d'ailleurs pas un cas unique, car comme nous l'avons vu, les rois de France aiment autant les fruits rouges.

²⁵³⁵ Paul Lacroix (éd.), *Revue universelle des arts*, Paris, Jules Renouard, 1861, vol. 13, p. 141.

²⁵³⁶ Voir : Marion Rouet, « Cerisiers, pêchers et ananas : des cultures de pointe dans les potagers royaux en île-de-France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », *In Situ*, 2019.
URL : <https://journals.openedition.org/insitu/25466#ftn52>.

²⁵³⁷ Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Paris, Virchaux & Compagnie, 1781, vol. 1, p. 273.

²⁵³⁸ AN.O¹ 1350 (pièce 13) : Correspondance générale, travaux et entretiens des bâtiments, des jardins, 1780-1792.

²⁵³⁹ François Rozier, *Cours complet d'agriculture*, Paris, Hôtel Septente, 1785, t. IV, p. 2.

Dans sa relation de voyage en Amérique du Sud parue en 1716, l'ingénieur du roi Amédée-François Frézier fait état d'une découverte curieuse : celle de la fraise du Chili [**Fig.Frézier 1**]. La taille du fruit interpelle le voyageur qui décrit des champs remplis de ce fruit, qui n'a rien à voir avec les fraisiers des bois connus des Français : « une espèce de Fraisier differend du nôtre par les feüilles plus arondies, plus charnues & fort velues ; ses fruits sont ordinairement gros comme une noix, & quelquefois comme un œuf de poule »²⁵⁴⁰. La fraise du Chili intéresse tant le voyageur qui la dessine avec soin qu'il déclare en avoir envoyé en France où l'on en perd la trace : « J'en ai donné quelques pieds à M^r de Jussieu pour le Jardin Royal, où l'on aura soin de les faire fructifier »²⁵⁴¹. Frézier n'en dit pas plus, mais ses envois sont plus que fructueux et intéressent immédiatement Louis XV lorsque les pieds envoyés fructifient abondamment pour la première fois cinquante ans plus tard chez un particulier. En effet, le 4 juillet 1765 à Versailles, Antoine Nicolas Duchesne écrit aux autorités royales pour leur signaler qu'il est prêt à aller montrer les fraises au roi :

Suivant la permission que vous avez donnée, je pars demain à 5 heures du matin pour Compiègne avec mon fils et nous emportons avec nous le fraisier du Chili que vous avez vu. La plus grosse des quatre fraises qu'il porte est presque mûre et sera en état d'être présentée sur son pied à Sa Majesté le dimanche 7 au plus tard.

Comme ce fraisier n'a porté fruit que deux fois au Jardin du Roi depuis 1716. M. de Jussieu désirerait fort que Mlle Basseporte put peindre ces fraises sur leur pied, pour les déposer ensuite au cabinet du Roi à la Bibliothèque où ce fraisier n'est pas encore peint [**Fig.Vélins Basseporte 2**]. Je crois qu'il serait bon que M. le Comte de St Florentin en fut prévenu, et M. le Marquis se trouvant chez le Roi pourrait lui en toucher un mot et l'envoyer à se trouver chez le Roi à l'heure de la présentation. Quand nous serons arrivés à Compiègne nous prendrons là-dessus vos derniers ordres²⁵⁴².

Comme nous le voyons, le roi souhaite voir les fruits exotiques les plus rares, dont le fraisier envoyé d'Amérique en 1716 par l'ingénieur Frézier. Les goûts du monarque dictent des envois et des acclimatations coûteuses, mais ces quelques plantes voyagent surtout au sein de cercles royaux et confidentiels plus que savants. Il nous semble toutefois intéressant de souligner que la volonté de plaire au roi ou à certains nobles de la cour incite progressivement des voyageurs du siècle à rapporter des spécimens exotiques précis en France. Dans les années 1770, le botaniste et explorateur Joseph-François Charpentier de Cossigny ²⁵⁴³ raconte par exemple au professeur de

²⁵⁴⁰ Amédée-François Frézier, *Relation du voyage de la Mer du Sud aux côtes du Chili et du Pérou*, op. cit., p. 70.

²⁵⁴¹ *Id.*

²⁵⁴² AN.AJ 15 511 (pièce 428) : « Au sujet du fraisier du Chili », le 4 juillet 1765 à Versailles.

²⁵⁴³ Voir : *Infra*, Chapitre 7, 7.2, 7.2.2, e).

botanique du Jardin du roi Le Monnier que ses séjours dans les Mascareignes suivis de ses passages par le port de Lorient sont pour lui l'occasion de chercher des oiseaux ou des fruits rares susceptibles de plaire au duc de Noailles ou encore à la princesse de Marsan ²⁵⁴⁴. Marie-Louise de Rohan, dite Madame la comtesse de Marsan, est alors la gouvernante des enfants du roi, mais elle est aussi passionnée de botanique. Proche de Le Monnier, elle a en sa possession des dessins de plantes de la Chine ²⁵⁴⁵ et tout porte à croire que ce dernier encourage ses correspondants à lui faire parvenir des spécimens d'histoire naturelle dignes de sa curiosité. En août 1772, Cossigny s'apprête à se rendre à Compiègne lorsqu'il apprend de Le Monnier que ses envois de graines venues de Indes plaisent au monarque ainsi qu'à son entourage :

Je suis comblé de joye, d'apprendre que cet envoi est agreable au Roy. Vous connoissés, Monsieur, les sentiments de tout françois pour Son Maître. Ainsi, je n'ai rien à ajouter là-dessus. Je desire seulement que S. M. vous en témoigne quelque satisfaction.

Je vous prie de ne pas oublier M. le Duc de Noailles, pour les noix de mangues, et les graines de canelle.

[...] On m'annonce aussi par voiture, 4 pots de confitures dont 2 de marmelade et deux de gelée de mangues faites à l'Isle de France, et qui vous sont destinées. Cet envoi n'a rien de précieux que la rareté, et que le plaisir que vous pourrés prendre à faire goûter à Madame la Princesse de Marsan, des confitures médiocres pour le goût, d'un fruit étranger, et fameux dans les Indes ²⁵⁴⁶.

De tels présents permettent aux voyageurs naturalistes d'entretenir des cercles de sociabilité et de s'attirer certaines faveurs. Comme le fait remarquer Cossigny, la rareté et la nouveauté l'emportent même sur le goût pour séduire les Français.

²⁵⁴⁴ Marie-Louise de Rohan est souvent nommée comtesse ou princesse de Marsan dans les correspondances d'époque. Cette dernière pourrait faire l'objet d'un article fouillé, car elle est très proche de Le Monnier (ce dernier utilise notamment son hôtel, l'hôtel de Marsan, comme adresse personnelle pour se faire livrer des caisses de plantes venues des Indes, comme des plants de cannellier et de ravintsara) et son goût pour la flore exotique l'amène à posséder un certain nombre de dessins botaniques qu'elle communiquera à Pierre-Joseph Buc'hoz. La correspondance entre Cossigny et Lemonnier indique encore qu'elle réceptionne sans doute des oiseaux exotiques, pour son compte ou pour celui de la princesse Clotilde de France. Marie Lemonnier, dans sa thèse *La poursuite de l'agréable et de l'utile : la curiosité et l'histoire naturelle en France entre 1750 et 1850* (Université du Québec à Montréal, 2021), remarque également la présence de la comtesse de Marsan dans des réseaux savants du XVIII^e siècle ; Gabriela Lamy mentionne aussi brièvement l'existence du volume de dessins réalisés par un jésuite lors d'un voyage en Chine et que possède la comtesse de Marsan (Gabriela Lamy, « *Le jardin d'Éden : le paradis terrestre renouvelé dans le jardin de la Reine à Trianon* de Pierre-Joseph Buc'hoz », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2010. URL : <https://journals.openedition.org/crcv/10300?lang=fr>).

²⁵⁴⁵ Les dessins qu'elle possède tombent entre les mains de Buc'hoz, qui les rassemble dans le recueil d'estampes suivant : BNF.S-1410 : Pierre-Joseph Buc'hoz, *Collection précieuse et coloriée des Fleurs qui se cultivent tant dans les Jardins de la Chine que dans ceux de l'Europe*, 1776, 2 vols.

²⁵⁴⁶ BCMNH.N.Ms 1995 : Cossigny à Le Monnier, le 4 août 1772 à Paris, Recueil de lettres adressées par Joseph-François Charpentier de Cossigny à Louis Guillaume Le Monnier, 1769-1783, fols. 41r et 41v.

Prendre l'engouement de Louis XIV puis de Louis XV ou de Louis XVI pour certains fruits, légumes ou médicaments comme point de départ nous permet de mieux comprendre pourquoi de nombreux voyageurs ont ressenti le besoin de réaliser des envois spontanés de plantes vivantes en France, avant que les instructions de voyage ne les encouragent à ramasser des végétaux et ne leur indiquent comment s'y prendre. En même temps, ces différents exemples mettent en évidence le fait que certains envois de plantes qui sont mentionnés dans les récits de voyage de la période donnent lieu à de réelles tentatives d'acclimatation. Les expériences gustatives des voyageurs naturalistes ont vocation à être répliquées sur le sol français, et nous allons voir que l'envoi de plantes vivantes ou séchées est une pratique qui commence à se généraliser au tournant du siècle. Si l'ananas est surtout un fruit luxueux qui n'a pas vocation à entrer dans les pratiques culinaires des Français sous l'Ancien Régime, son acclimatation sert à asseoir la légitimité du pouvoir royal et de ses institutions scientifiques. Au début du XVIII^e siècle, Sébastien Vaillant ne manque pas de se procurer le *Bromelia ananas*, un ananas séché et son pied pour son herbier personnel. Les botanistes confirment que le roi des fruits se reproduit par sa couronne « qui est une marque essentielle de sa Royauté, puis qu'à la cheute du père, il produit un jeune Roy qui luy succede en toutes ses admirables qualitez »²⁵⁴⁷ : existe-t-il seulement meilleure analogie avec le pouvoir royal absolu ? Ainsi, nous allons tenter de comprendre de quelle façon les voyageurs ont tenté de mettre le Nouveau Monde à portée de main et de bouche de la France, avant que l'acclimatation des plantes ne devienne une priorité nationale.

7.1.2 Des envois spontanés à la naissance d'une expertise botanique

Au cours du XVII^e siècle et jusque dans les années 1730, le transport de plantes américaines est le fait de quelques individus et d'initiatives isolées, tandis que l'acclimatation de végétaux est anecdotique, coûteuse et cantonnée aux espèces les plus rares ou les plus curieuses qui ne trouvent leur place que dans les jardins versaillais. Pour autant, dès le XVI^e siècle, des plantes séchées, des graines, des fruits ou des légumes confits, des sirops, des farines, voire des spécimens vivants circulent entre le Nouveau et le Vieux Monde, où chaque réception et chaque transplantation

²⁵⁴⁷ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitées par les François*, op. cit., vol. 2, p. 127.

réussies relèvent d'un exploit. En effet, la matérialité de la flore et ses enjeux sont loin d'être absents des récits de voyage de la période, certaines descriptions et la majorité des inventaires de plantes réalisés par les relateurs de notre corpus préfigurant les exportations de fruits, de légumes, de simples et d'arbres vers l'Europe. Toutes les mentions d'envois de spécimens ou de produits coloniaux que nous évoquons dans cette étude ont également contribué, en très grande partie, à l'établissement ainsi qu'au développement de lieux dédiés à l'acclimatation des plantes venues des Indes à travers la France et son espace colonial.

a) Exploits et déceptions : le temps des premiers voyages de plantes en France

Dès le milieu du XVI^e siècle, la tentation de transporter des plantes vivantes ou leurs productions depuis des contrées lointaines vers l'Europe se fait sentir dans les relations de voyage. Dans ses journaux, face à la flore antillaise, Colomb déclare lui-même que « si celui qui voit ces choses reste en si grande admiration, que sera-ce pour celui qui l'entendra ? Personne ne le pourra croire ne l'ayant pas vu »²⁵⁴⁸.

La volonté de faire le voyage de retour vers l'Europe avec des richesses américaines est réelle pour de nombreux explorateurs. Jacques Cartier aurait par exemple contribué, sous les ordres de François I^{er}, à l'introduction du premier arbre canadien en France. Le célèbre botaniste Pierre Belon raconte en 1553 que l'épinette blanche du Canada, connue sous le nom d'arbre de vie, a été apportée en France par l'explorateur malouin : « pour ce qu'avions veu les annees precedentes un arbre à Fontainebleau au jardin du Roy, qu'on nommoit arbre de vie²⁵⁴⁹ qui fut apporté du pays de Canada, au temps du feu roy François premier du nom »²⁵⁵⁰. L'arbre acclimaté en métropole l'est toutefois sur les terres royales et privées de François I^{er} à Fontainebleau, le cas semble avoir longtemps été unique. Quelques années plus tard, Thevet ne cache pas son intérêt pour le transport de spécimens américains vers la France dans *Les Singularitez de la France Antarctique* de 1558, lorsqu'il dit à propos de l'ananas qu'« il n'est possible d'en apporter par deça, sinon en confiture,

²⁵⁴⁸ Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique. I. Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, op. cit., p. 183.

²⁵⁴⁹ Selon l'auteur il s'agit d'un savinier ou d'un *thuya occidentalis*.

²⁵⁵⁰ Pierre Belon, *Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays estranges*, Paris, Corrozet, 1553, Chapitre CX, p. 164.

car estant meur il ne se peut longuement garder »²⁵⁵¹. L'idée d'envoyer des ananas en France traverse l'esprit du relateur, mais à l'époque l'envoi de plantes qui mûrissent trop vite ou qui ne fleurissent pas annuellement est encore impossible. Toutefois, Thevet est l'un des premiers voyageurs à remarquer que s'il n'est pas encore possible d'envoyer des fruits frais en Europe, il est au moins aisé d'y transporter des fruits secs, comme des noix ou du bois, qui préservent bien souvent leur goût et leur odeur durant la traversée de l'Atlantique. À propos du « chicorin, fruit que nous disons noix d'Inde »²⁵⁵², il raconte qu'on en fait déjà un commerce avec la France : « l'arbre qui le porte est semblable à un palmier d'Egypte ou d'Arabie, tant en hauteur que fueillages. Duquel fruit se voit par deça, que l'on amene par navires, appelé en vulgaire Noix d'Inde : que les marchands tiennent assez cheres [...] approchant l'odeur de notre muscade »²⁵⁵³. À la suite de cette description, il écrit qu'au Brésil on trouve également quantité de « vray sadal par les bois & bocages : duquel il se desireroye qu'il s'en fist bonne traffique par deça »²⁵⁵⁴. Ces quelques mentions reflètent surtout une curiosité naissante et l'envie de développer de nouveaux trafics ; or Thevet lui-même revient en France avec quelques fruits américains, comme le « peno-absou »²⁵⁵⁵, un genre de pomme « qui porte dedans six noix de la sorte de noz amandes, mais un peu plus larges [...] merueilleusement propre pour guerir playes : aussi en usent les Sauvages [...] j'en ay apporté quelque quantité à mon retour par deça, que j'ay departy à mes amis »²⁵⁵⁶.

Au cours du XVI^e siècle, des plantes circulent déjà et certains remèdes se retrouvent sur les marchés européens grâce à des initiatives personnelles. Comme Thevet, le père Labat écrit en 1722 que certaines noix sont faciles à transporter en France où elles peuvent éventuellement fructifier lorsqu'elles contiennent une graine. Le dominicain rapporte, au regard de la noix de cajou [Fig.Labat 1722 15] qu'il dessine à part pour insister sur leur transport :

Ces noix se peuvent transporter par tout & se garder très long-tems. J'en ai qui sont à Paris depuis près de quinze ans & qui ont encore toute leur huile & toute leur saveur presque aussi entiere comme elles l'avoient en Amerique.

²⁵⁵¹ André Thevet, *Les Singularitez de la France Antarctique*, op. cit., fol. 90r.

²⁵⁵² *Ibid.*, fol. 43v.

²⁵⁵³ *Ibid.*, fols. 43v et 44r.

²⁵⁵⁴ *Ibid.*, fol. 44v.

²⁵⁵⁵ *Ibid.*, fol. 115r.

²⁵⁵⁶ *Id.*

A mesure que le fruit meurit sa couleur se change, de verte qu'elle étoit au commencement, elle devient jaune, & en partie de couleur de feu [...] ce fruit n'a ni noïaux, ni pepins, c'est sa noix qui étant mise en terre leve en moins de sept ou huit jours, & produit l'arbre qui le porte²⁵⁵⁷.

Envoyer des spécimens vivants est une tâche complexe, de sorte que seuls des fruits susceptibles de contenir des graines ou certaines semences bien conditionnées sont transportés par les voyageurs, qui sont souvent déçus une fois arrivés en France. En 1632, dans *Le Grand voyage du Pays des Hurons*, Sagard parle de la demeure des récollets près de Québec comme d'un lieu cultivé avec soin, d'où il a l'idée d'envoyer des fleurs indigènes en France. L'auteur raconte qu'on peut y trouver « un jeune pommier, qui y avoit esté apporté de Normandie, chargé de fort-belles pommes, & des jeunes plantes de vignes qui y estoient bien belles »²⁵⁵⁸. À une époque où les acclimations de plantes françaises sur le sol canadien sont plus communes que de l'Amérique vers la France — car l'enjeu est de mettre en avant la bonté des territoires coloniaux —, Sagard dit avoir tenté de rapporter des lobélies et des lys en Europe. Ces deux espèces proviennent alors du jardin des récollets de Saint-Charles²⁵⁵⁹ :

Les petites prairies [...] sont esmaillées en Esté de plusieurs petites fleurs, particulièrement de celles que nous appellons Cardinales & des Martagons, qui portent quantité de fleurs en une tige, qui a près de six, sept & huit pieds de haut, & les Sauvages en mangent l'oignon cuit sous la cendre qui est assez bon. Nous en avons apporté en France, avec des plantes de Cardinales, comme fleurs rares, mais elles n'y ont point profité, ny parvenus à la perfection, comme elles font dans leur propre climat & terre natale²⁵⁶⁰.

Malgré ses tentatives, Sagard remarque que les fleurs indigènes ont besoin d'un climat particulier pour être naturalisées en France : un commentaire qui résume déjà les enjeux à venir de l'acclimation de plantes étrangères en Europe. Au début du XVII^e siècle, seuls Jean et Vespasien Robin cultivent des plantes canadiennes à Paris, alors qu'en 1635 Jacques-Philippe Cornuti publie son fameux *Canadensium Plantarum Historia*. La flore canadienne de Cornuti rend compte du fait que différentes sortes d'angéliques [Fig.Cornuti 3 et Fig.Cornuti 4], d'asters [Fig.Cornuti 6], d'acacia [Fig.Cornuti 7], de capillaires [Fig.Cornuti 5] ou de vignes [Fig.Cornuti 1] sont connues et envoyées à Paris, mais il n'est pas possible de trouver la trace d'une collaboration

²⁵⁵⁷ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 6, p. 113.

²⁵⁵⁸ Gabriel Sagard, *Le Grand voyage du Pays des Hurons*, édition critique par Jack Warwick, op. cit. p. 146.

²⁵⁵⁹ Les récollets ont leur habitation non loin de Québec, près de la rivière Saint-Charles et des terres de Louis Hébert qui n'est autre que le premier apothicaire présent au Canada.

²⁵⁶⁰ Gabriel Sagard, *Le Grand voyage du Pays des Hurons*, édition critique par Jack Warwick, op. cit., p. 146-147.

évidente entre Sagard et ces potentiels correspondants parisiens, qui ont toutefois pu être approvisionnés par Louis Hébert installé non loin de la résidence canadienne des récollets.

Au milieu du siècle, la présence de plantes américaines en France est encore rare et surtout le fait d'initiatives personnelles qui ont au moins probablement contribué à attirer l'attention de Colbert. À l'époque, Rochefort et Du Tertre se rendent tous les deux aux Antilles et ils semblent être parmi les premiers voyageurs à confronter leurs observations botaniques menées sur le terrain aux savoirs de Vespasien Robin au Jardin du roi. Il est impossible de savoir si les voyageurs ont eux-mêmes rapporté des spécimens vivants à Paris, mais ils mentionnent au moins la présence de plantes exotiques dans les jardins de la capitale et leur intérêt commun pour la flore suggère qu'ils ont dû tenter de revenir en France avec quelques curiosités botaniques. Lorsqu'il observe la sensitive [**Fig.Rochefort 3**], Rochefort raconte aussitôt qu'on « voyoit à Paris au jardin du Roy il y a quelques années, un Arbrisseau sensitif, estimé de grand prix »²⁵⁶¹. En effet, les plantes antillaises naturalisées en France sont rares, de grande valeur et n'intéressent que quelques curieux, car les botanistes maîtrisent encore très mal leurs bonnes conditions de conservation. Dans le cas du sensitif décrit par Rochefort, il serait mort de froid faute de bonnes connaissances relatives à l'acclimatation de végétaux exotiques : « quelcun s'estant avisé de donner l'invention de le mettre au fonds d'un puits, pour le conserver contre le froid, & les rigeurs de l'hyver, il y mourut miserablement, au grand regret des Curieus »²⁵⁶². De son côté, Du Tertre écrit qu'à l'époque de la publication de sa relation de voyage en 1667, le gingembre est apprécié des Français où il fait l'objet d'un commerce sous forme de pâte de fruit et lui-même a pu comparer celui qu'il a vu dans les îles au gingembre présent à Paris : « j'en ay veu encore une autre sorte dans le jardin du feu sieur Morin »²⁵⁶³. De même, Du Tertre rapporte que la fleur de la passion circule en France [**Fig.Du Tertre 2**] et que le laurier aromatique antillais a été acclimaté à Paris par Vespasien Robin. Encore une fois, il atteste qu'il a pu voir la plante : « Monsieur Robin, l'un des plus habiles hommes de son siecle pour la Botanique, qui gouvernoit le jardin du Roy en l'an 1640, m'en fit voir un petit [...] qui luy avoit esté apporté des Isles »²⁵⁶⁴. Comme nous l'avons vu, l'apport de ces missionnaires est loin d'être négligeable dans un contexte où les voyageurs ne reçoivent aucune

²⁵⁶¹ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique*, op. cit., p. 112.

²⁵⁶² *Id.*

²⁵⁶³ Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, op. cit., vol. 2, p. 94.

²⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 157.

instruction relative à l'envoi de plantes vers la France. Leurs récits de voyage respectifs sont également des sources de premier plan pour comprendre dans quelle mesure l'acclimatation de plantes nouvelles intéresse progressivement les élites savantes et financières parisiennes.

Si Colbert demande à la Compagnie des Indes d'envoyer des semences et des plantes américaines en France à partir de 1670, transporter des plantes exotiques est encore loin d'être systématique pour les voyageurs du tournant du siècle, qui peinent à réunir les conditions nécessaires pour cet effet. Dans une lettre du 28 septembre 1694, Lamothe Cadillac exprime toute sa frustration face à tous les obstacles rencontrés lors des tentatives d'envois spontanés de plantes ou de produits coloniaux en France depuis le Pays d'en Haut :

J'ay l'honneur de vous écrire l'année passée par deux differens vaisseaux, par la bretonne et [illisible] [...] j'avois mis dans le paquet une lettre pour monseigneur de Pontchartrain que j'avois laissé ouverte pour vous prier de la faire vendre si vous le jugiez a propos. J'en faisois l'adresse a Mr Haroüard à La Rochelle avec trois barrils de syrop capillaire, que j'avois fait faire icy par une bonne main, un pour vous, un pour mr de Latour et lautre pour le marquis de Chevre, j'avois prié le Capitaine de la Bretonne d'en prendre soin, mais comme je n'ay receu aucune nouvelle de tout cella je suis persuadé qu'ils ont été perdus, et peut être mes lettres interceptées, je n'ay eu aucune nouvelle de vous cette année²⁵⁶⁵.

Entre le manque de soin que les capitaines de vaisseaux allouent aux plantes ou aux remèdes de capillaires que Lamothe Cadillac adresse à Pontchartrain, en plus des risques naturellement encourus par la traversée de l'Atlantique, le transport maritime de plantes canadiennes ou de marchandises fragiles pose de nombreux défis.

La première difficulté qu'il faut reconnaître vient de la nature des correspondances elles-mêmes. Si un voyageur envoie un paquet en France, il doit pouvoir s'assurer d'avoir des correspondants fiables et que les capitaines de vaisseaux ont bien reçu l'ordre de prendre soin de leurs petites cargaisons trop souvent négligées. Yannick Romieux relève en effet que « le transport des plantes à l'échelle d'un port se faisait d'une manière empirique et suivant l'intérêt que portait tel ou tel armateur ou capitaine de navire, voire de simples matelots, à la botanique »²⁵⁶⁶. Le second obstacle qui empêche le transport de produits coloniaux vers l'Europe vient du profil des voyageurs ou des informateurs coloniaux eux-mêmes. Ramasser des plantes utiles et les conditionner à destination de jardins botaniques demande des connaissances précises, pendant longtemps « il n'y avait aucune instruction, aucun conseil, aucune méthode, si bien que cette migration botanique se

²⁵⁶⁵ ANOM.COL 11 A (fol. 191r.) : « Mémoire de Lamothe Cadillac », le 28 septembre 1694.

²⁵⁶⁶ Yannick Romieux, « Le transport maritime des plantes au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2004, vol. 92, n° 343, p. 406.

faisait avec plus ou moins de bonheur et avec une réussite de survie aléatoire »²⁵⁶⁷. Autant de contraintes et de conditions qui vont être prises en compte par quelques voyageurs naturalistes et intendants coloniaux à l'aube du XVIII^e siècle.

b) Faciliter les envois de plantes vivantes : une volonté politique naissante

Lorsqu'en 1670 Colbert demande à Guillaume Pélissier de faciliter des envois de plantes ou de graines entre les colonies et la métropole, il doit insister et relancer le directeur de la Compagnie de commerce à plusieurs reprises en moins d'un an. Contraindre des compagnies privées à faciliter le transport de végétaux dans l'espace Atlantique ne règle pas un problème de taille : les voyageurs doivent savoir quoi ramasser, cultiver et envoyer. Faut-il envoyer des graines, des greffons ou des jeunes plants ? De plus, comment prodiguer des soins appropriés à chaque spécimen et prendre en compte leur temps de floraison ?

Dans les faits, malgré une volonté politique ou commerciale de favoriser les envois en France dès les années 1670, il faut attendre l'intervention de l'intendant de la Marine et amateur de botanique Michel Bégon²⁵⁶⁸ pour que les envois de végétaux et de botanistes qualifiés soient, sinon encouragés, au moins facilités entre les Antilles, le Canada, la Louisiane et les ports français. Michel Bégon dit le « Grand Bégon » devient intendant de Saint-Domingue en 1682, puis des Îles-du-Vent et de la Martinique en 1683, avant de prendre le poste d'intendant de la Marine de Rochefort en 1688 et de la généralité de La Rochelle en 1694. Durant sa carrière, il accumule lui-même de nombreuses estampes, peintures, médailles, herbiers, animaux empaillés et plantes, de sorte que son cabinet de curiosité devient l'un des plus fameux de son temps. Le profil si particulier de Bégon joue un rôle non négligeable dans la naissance d'un intérêt royal et savant pour le transport et l'acclimatation de plantes exotiques en France. Grâce à ce seul passionné d'histoire naturelle proche de Louis XIV, Surian et Plumier sont envoyés dans les Caraïbes pour décrire des plantes médicinales et curieuses nouvelles à partir de 1687. À l'époque, le monarque vient de se remettre d'une fièvre grâce à l'écorce de quinquina et l'ipécacuanha se popularise, tandis que les fruits exotiques fascinent la cour : Bégon convainc facilement le roi et Colbert de financer

²⁵⁶⁷ *Id.*

²⁵⁶⁸ *Supra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.2, c).

confortablement les expéditions des deux médecins botanistes. Surian et Plumier, qui doivent en effet faire des essais sur des plantes médicinales, ouvrent une nouvelle ère pour les voyages. Le minime reconnaît même le rôle joué par Bégon : « M. Bégon, si connu des savants [...] souhaitait pour satisfaire aux ordres du Roy, de trouver quelqu'un qui pût faire le voyage de nos îles Antilles (où il avait été intendant) pour y faire des recherches de tout ce que la Nature y produit de plus rare et de plus curieux »²⁵⁶⁹.

Dans les années 1680, tout indique que Louis XIV, ses ministres, la Marine et les sphères savantes se rejoignent pour faciliter les transferts de plantes entre les colonies et la France. Dans ce contexte, une question demeure toutefois : Plumier et Surian envoient-ils des spécimens en métropole ? Le fruit de leurs voyages se cantonne surtout à des dessins et à des herbiers, qui préfigurent toutefois des envois futurs²⁵⁷⁰. Le catalogue des plantes de la Guadeloupe réalisé par Plumier en 1688 permet au roi de visualiser, en couleur et en grand format [**Fig.Plumier 1688 1 à Fig.Plumier 1688 57**], les ressources naturelles du Nouveau Monde, sans oublier les plantes séchées collectées par Surian qui complètent avantageusement les dessins du minime. Surian est en effet à l'origine de l'envoi méconnu de près de 600 spécimens séchés au Jardin du roi. Au cours du siècle, Antoine, Bernard et Antoine-Laurent de Jussieu n'ont de cesse de réorganiser cet herbier et d'établir un « Catalogue des Plantes ramassées par M. Surian dans les isles de l'Amérique »²⁵⁷¹ au sein duquel nous retrouvons les plantes suivantes : des calebassiers, des palétuviers, des dizaines de lianes, des échantillons d'abricotiers, de maniocs, de bois de chandelle, de poirier, de latanier, de merisier, de palmistes, de gommiers, de bois gris, de courbarils, de gingembre, de papayer, de gayac, de médecinier rouge, de pomme de cannelle, de genipa, de bois à feuilles d'amande, de pois, de fougères, de piments, de graminées *cornutum*, de capillaires, de goyave, d'acajous, d'ignames,

²⁵⁶⁹ Charles Plumier, *Description des plantes de l'Amérique*, op. cit., Préface, s. p.

²⁵⁷⁰ Il convient de remarquer que Plumier semble avoir été sollicité pour envoyer des cochenilles à Pierre Pomet à l'occasion de son dernier voyage. Aucun historien ayant consacré une étude à Plumier ne mentionne d'envois de spécimens vivants de la part du minime. Toutefois, nous avons trouvé une note manuscrite de Thibault de Chanvalon qui semble indiquer que Plumier aurait peut-être rapporté des plantes dessinées et séchées comme la *Periploca americana* : « voicy une quatrieme plante connuë du P. Plumier et rapportée par luy parmi les espèces de periploca, désignée comme cy dessus d'après luy dans Tournefort », dans BCMNHN.Ms 1337 : « Remarques, notices et catalogue concernant les plantes de la Martinique, figurant dans le recueil de planches de Jean-Baptiste Mathieu Thibault de Chanvalon », p. 131.

²⁵⁷¹ BCMNHN.Ms 779 (pièce 6) : « Catalogue des plantes ramassées par Mr. Surian dans les îles de l'Amérique », manuscrit ayant appartenu à Bernard de Jussieu.

de coton et d'indigo²⁵⁷². Toutes ces plantes forment bientôt la base d'une économie coloniale florissante tout en nourrissant un intérêt sans précédent pour la flore antillaise en France.

Sur la même période en Acadie, Dièreville profite également des nouvelles politiques de Bégon, nommé récemment à la tête de la généralité de La Rochelle, lorsqu'il part pour l'Amérique du Nord. La *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie* de 1708 est dédiée à l'intendant et Dièreville avoue avoir tout entrepris pour satisfaire Bégon : « je ne fus pas plutôt dans le Navire, que je ne songeai qu'à satisfaire à ce que vous attendiez de moy, invoquant chaque jour Apollon, pour décrire en son langage tout ce qui m'arrivoit sur le vaste Empire de Neptune »²⁵⁷³. À son arrivée dans la jeune colonie, Dièreville flatte son protecteur en lui racontant que les navires dont il a la charge sont parfaitement équipés et dirigés : « C'étoit, MONSIEUR, un Vaisseau de vôtre Département, rien n'y pouvoit manquer, on sçait avec quel soin & quel zele, vous remplissez tous les devoirs de vôtre ministere pour le service du Roy »²⁵⁷⁴. Il est en effet permis de penser que l'intendant de la Marine mette tout en œuvre pour former ses équipages et soigner ses vaisseaux pour faciliter les envois de plantes. Dièreville écrit ensuite que l'examen du pays pour le compte du roi occupe toutes ses pensées :

J'examinai le Pays que je trouvai bien different de l'idée que je m'en étois formée sur la fausse peinture qu'on m'en avoit faite, & sans changer le langage des Muses, la mienne pour mieux répondre à vôtre attente, en fit la veritable Description, ajoutant toujours, quelque chose à la Relaiton du Païs, & de ses manieres, selon que j'en avois de nouvelles connoissances. Il ne m'échapa rien qu'on puisse desirer de sçavoir²⁵⁷⁵.

De fait, l'étude de la flore ne lui échappe pas complètement, car au détour de quelques vers sur les productions de l'Acadie, il raconte avoir été chargé de cueillir des herbes, plantes et jeunes arbres « pour le Jardin Royal du plus grand des Monarques »²⁵⁷⁶. Bien que peu détaillé au regard de la flore exacte du pays, le témoignage de Dièreville est précieux : les envois de plantes sont progressivement encouragés par la Marine qui semble les faciliter.

Les initiatives liées au transport de plantes sont toujours individuelles, mais à une différence près : la machine coloniale se met en place et entend bien profiter de l'atout que représentent ces

²⁵⁷² *Id.*

²⁵⁷³ Dièreville, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie*, op. cit., Épitre, s. p.

²⁵⁷⁴ *Id.*

²⁵⁷⁵ *Id.*

²⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 206.

voyageurs amateurs de botanique de sorte que les premières stratégies d’approvisionnement en végétaux apparaissent. Au tournant du siècle, le personnel colonial qualifié est peu à peu mobilisé par les autorités françaises. Michel Sarrazin est le représentant de cette nouvelle génération d’informateurs utiles qui obtiennent d’ailleurs des compensations financières et honorifiques pour leurs envois de plantes de la part de Bégon et Pontchartrain. Depuis le Québec, Sarrazin est nommé correspondant de Tournefort ; dès lors, on attend de lui de l’approvisionner en spécimens indigènes, une première au Jardin du roi qui réceptionnera près de deux cents espèces canadiennes. Le 15 juillet 1705, l’intendant du Canada Raudot²⁵⁷⁷ reçoit des ordres précis de la part de Pontchartrain :

Je vous adresse une lettre que j’écris à monsieur de Vaudreuil pour le prier de donner au sieur Sarrazin, médecin de Canada, les secours qui peuvent dépendre de luy pour l’amas des plantes dont M. le premier médecin l’a chargé, donnez lui aussi de vostre costé ceux que vous pourrez et faite embarquer celles qu’il voudra envoyer sur le Héros et sur les autres vaisseaux qui viendront de Canada en recommandant aux capitaines de les mettre dans des lieux secs où elles se puissent conserver²⁵⁷⁸.

Pour la première fois, la Marine communique avec un intendant colonial en expliquant que le transport de plantes vivantes ramassées par un botaniste déployé en Nouvelle-France fait l’objet d’une priorité politique. Sarrazin peut donc ramasser des plantes en ayant la certitude que ses envois sont pris en charge et protégés par les capitaines des vaisseaux en partance de Québec. Le navire le Héros est d’ailleurs l’un des vaisseaux qui réalise le plus de liaisons entre Rochefort et le Canada entre 1705 et 1711²⁵⁷⁹, si bien qu’il est possible de supposer que certains commandants ou matelots ont pu s’habituer à transporter des plantes et à leur prodiguer les soins nécessaires pour assurer leur fraîcheur à une époque où Bégon administre encore le port. Durant son séjour à Québec, Sarrazin nomme, numérote, ordonne et décrit le contenu de tous ses envois²⁵⁸⁰ et l’année au cours de laquelle il a cueilli ou cultivé chaque plante. Il envoie de très nombreux exemplaires de capillaires, de salsepareilles, d’asters, ou de plantes plus rares qui demandent l’attention de Tournefort. Dans un envoi de 1700, Sarrazin écrit avoir envoyé une sorte de *phytolacca americana*

²⁵⁷⁷ Il s’agit potentiellement de Jacques Raudot, mais il pourrait aussi s’agir de son fils Antoine-Denis. Certains manuscrits mentionnent Raudot « père » ou « fils », mais dans certains cas nous avons éprouvé des difficultés à identifier avec exactitude s’il s’agit de Jacques ou d’Antoine-Denis.

²⁵⁷⁸ ANOM.COL 11 G 2 (fol. 52v) : Le Comte de Pontchartrain à M. Raudot, à Marly le 15 juillet 1705.

²⁵⁷⁹ En 1711, le marquis de La Galissonnière est à la tête du vaisseau un an après être entré dans la Marine à Rochefort.

²⁵⁸⁰ Voir : Bernard Boivin, « La flore du Canada en 1708. Étude d’un manuscrit de Michel Sarrazin et Sébastien Vaillant », art. cit.

majori fructu qui est devenue introuvable dans la colonie et il rend compte de ses échanges avec le botaniste parisien : « je ne say quelle vision M. Tournefort a eu de donner ces deux noms à la même plante [...] les chirurgiens la coupent par tranches et s'en servent dans les portions hydragogues. Il est moins puissant que le véritable Mechoacam mais il purge véritablement. C'est une plante d'Acadie qu'on cultivoit ici dans les jardins où elle a péri »²⁵⁸¹. Ses descriptions sont soumises à une expertise et il met tout en œuvre pour rendre ses envois de plantes utiles. L'inventaire de Sarrazin est riche au point d'ouvrir une nouvelle ère pour la botanique coloniale, car la flore américaine n'est plus ramassée de manière aléatoire et les envois souffrent beaucoup moins de l'indifférence générale. D'un côté, les autorités investissent des moyens dans le transport de plantes rares tout en coordonnant les échanges entre les informateurs coloniaux et les jardins de Rochefort et du Roi. D'un autre côté, Sarrazin met à contribution ses relations avec des savants parisiens de l'Académie et du Jardin du roi, qui peuvent à leur tour émettre des demandes de plantes particulières à leurs correspondants. Sarrazin deviendra par exemple un informateur clé lorsqu'il s'agira de transmettre à Réaumur et à l'abbé Bignon des échantillons du ginseng découvert par Lafitau à la France en novembre 1717 :

Il paroît icy une plante qu'on croit le geinseing de Tartarie ou de la Chine, que les sauvages ont trouvées et qu'ils ont données aux Jésuites : ils en feront bien leurs comptes, et nous demeurerons dans la bache, du moins moi qu'il y a vingt ans que suis botaniste et à qui malheureusement cette plante a échappé.

J'envoie au Jardin roial des racines vivantes de geinseng. Je pris monsieur Vaillant de vous envoyer des racines desséchées affin de vous rajeunir si vous est agé, et de bien soutenir votre jeunesse si vous est assez heureux de letre encor. J'ai lhonneur detre tres respectueusement, monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur²⁵⁸².

Le médecin du roi insiste sur le fait qu'il envoie des spécimens vivants, puis il suggère à l'abbé Bignon de consommer du ginseng par l'intermédiaire du directeur du Jardin du roi, à un moment où de solides réseaux savants se structurent autour de l'institution parisienne.

Durant les premières décennies du XVIII^e siècle, les Antilles et l'Amérique du Sud ne sont pas en reste depuis les voyages de Surian et de Plumier, car de nombreux voyageurs profitent également de leurs statuts officiels ou officieux de correspondants de savants français et du nouveau centre d'expertise que devient alors le Jardin du roi pour les voyageurs ou les colons. De fait, un voyageur et informateur colonial méconnu réalise des envois conséquents de plantes

²⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 264.

²⁵⁸² Cité dans : Arthur Vallée, *Un biologiste canadien. Michel Sarrazin 1659-1735. Sa vie, ses travaux et son temps*, op. cit., p. 216.

antillaises en France dès 1701 : le père Adrien Le Breton de la Compagnie de Jésus. Probablement établi dans les Caraïbes depuis 1693 à l'habitation des missionnaires de Saint-Vincent jusqu'à la fin de la présence des jésuites sur l'île, il part pour la Martinique en avril 1701 sous les ordres de Pierre Combaud, avant de repartir en mission à Saint-Domingue en 1706. Au cours de son séjour à la Martinique, Le Breton consacre une bonne partie de son temps à l'étude de la flore des îles. De là, il entre vraisemblablement en communication avec Fagon, du Jardin du roi et de l'Académie royale des sciences, en plus d'échanger des lettres avec Raudot²⁵⁸³, du ministère de la Marine. Le Breton est un exemple unique, car il profite très tôt des réseaux qui se forment pour faciliter les envois de plantes en France, tout en rendant compte des difficultés qu'il rencontre. Face à la nature antillaise, il laisse entendre que la multitude de spécimens intéressants le freine autant qu'elle le motive à enrichir les jardins européens :

Non seulement chaque Isle, mais chaque partie ou quartier d'une même Isle porte differents arbres, arbrisseaux, legumes et simples et ainsy on est obligé de faire plusieurs voyages pour ramasser ensemble, ce qu'on ne trouve que dispersé ça et la en differents endroits, ce qu'un Missionnaire ne scauroit faire si aisement [...] cependant, Messieurs, en voici beaucoup plus de la moitié [...] je prends la liberté de vous en envoyer d'autres, qui ne me semblent pas indignes de trouver place dans les plus beaux Jardins de l'Europe²⁵⁸⁴.

À une époque où peu de botanistes ont envoyé des graines et des plantes vivantes en France depuis l'arc antillais, Le Breton parvient à se rendre utile en cataloguant toutes les plantes qu'il réussit à identifier ou à ramasser en se basant sur les travaux de Pison et Margrave, tout en envoyant des caisses d'objets curieux et de végétaux en France. En 1701, il réalise vraisemblablement ses premiers envois, qu'il adresse à Michel Bégon pour son cabinet particulier. Il est alors tout à fait plausible que l'intendant de Rochefort ait identifié Le Breton comme un correspondant de qualité et qu'il l'ait recommandé auprès du Jardin du roi, en plus de le mettre en contact avec la Marine et l'Académie royale des Sciences. En effet, en 1703, nous trouvons la trace de l'envoi de mémoires

²⁵⁸³ Au début du siècle, Antoine-Denis Raudot (fils de l'intendant Jacques Raudot) est intendant colonial au Canada, puis il devient commissaire inspecteur général de la Marine, avant de prendre un poste à la direction de la Compagnie des Indes en 1717. Au cours de sa carrière et du fait de ses différents postes, il est amené à échanger avec Michel Bégon, le comte de Pontchartrain et à faciliter les envois respectifs de plantes d'Adrien Le Breton et de Michel Sarrazin depuis la Martinique et Québec vers les ports français.

²⁵⁸⁴ BCMNH.N.Ms 668 : « Observations sur quelques Plantes de l'Amérique avec des descriptions et quelques figures envoyées a Messieurs Fagon premier Medecin de Louis XIV Roy de France et [Antoine-Denis Raudot, par le père Adrien Le Breton, missionnaire apostolique de la Compagnie de Jesus du Cap-Français de Saint-Domingue », le 27 juillet 1715, p. 5-6.

et de descriptions²⁵⁸⁵ de plantes des îles de l'Amérique adressées à l'académicien et père jésuite Thomas Gouye²⁵⁸⁶, qui doit recevoir des lianes, un « pommier d'acajou, sensitif épineux, belle de nuit ou Jalap. Abrisseau de Baume »²⁵⁸⁷. En juillet 1704, Le Breton semble avoir réussi à envoyer un mémoire et des paquets contenant au moins 105 plantes à un officier de la Marine de La Rochelle et au fameux père Gouye grâce à son frère, dont : « du bois d'amande, de cierge ou torche épineuse, de penis concombre, de coyrou [...] de magnioc violet [...] de figuier d'Inde epineux, de medicinier commun [...] noyaux arrosez de Corosos par M. le comte de Gennes, noix d'acajou pommier [...] d'ananas, de thé »²⁵⁸⁸. Le voyageur fait ce qu'il peut pour acheminer des plantes vers Paris en s'appuyant sur le maigre réseau de confiance qu'il s'est constitué, mais tout indique qu'il aspire à intégrer les réseaux de l'Académie royale des sciences. Le 21 novembre 1704, Le Breton envoie à nouveau des caisses de plantes et des paquets de graines et de curiosités en France en profitant du passage d'un autre jésuite ; or cette fois-ci, il évoque les obstacles qu'il rencontre pour conditionner sa cargaison :

Je me sers de l'occasion du R. P. des Uazies qui retourne d'icy en France pour vous faire venir un petit paquet dans lequel j'ay mis quelques curiozites de nos Isles, vous trouverez à l'ouverture du paquet le mémoire de tout ce qui est contenu dedans. Faute de boîte ou de petits vases, je me suis servi des noix des Kokos, afin de vous envoyer des gommess d'aruly ou Coupahu et d'acacia. Obligez moy de les monstres à des Connoisseurs pour en savoir leur sentiment, voici la manière dont je les ay ramassées. Pour ce qui est de de la premiere je coupe simplement la plante et

²⁵⁸⁵ Le Breton rédige des catalogues et des inventaires accompagnés de courtes descriptions et de dessins, qu'il adresse à Fagon et à un certain Monsieur de Bardy, voir : BCMNHN.Ms 668 qui inclut quelques mémoires comme des « Remarques sur les plantes envoyées en France à Monsieur de Bardy » ou encore un « Mémoire touchant quelques Plantes ». De manière générale, il indique faire précéder les plantes qu'il décrit d'un astérisque et organise méthodiquement ses envois par ordre alphabétique.

²⁵⁸⁶ Thomas Gouye est un mathématicien et père jésuite surtout connu sous le nom de père Gouye ou de père Gouyé. Il est l'un des premiers académiciens titulaires et membres honoraires de l'Académie royale des sciences en 1699. Procureur des missions jésuites en Nouvelle-France puis aux îles Caraïbes, le père Gouye développe rapidement un très large réseau de correspondants jésuites qu'il nous semblerait pertinent de reconstituer dans le cadre d'une étude portant sur le rôle du jésuite au sein de l'institution parisienne. Parmi ses correspondants établis de la Chine à l'Amérique du Sud en passant par l'Afrique, nous pouvons donc citer Adrien Le Breton, Joachim Bouvet, Jean-Alexis de Gollet, Jean-François Gerbillon, Antoine Chomel, Jean de Fontaney (dit Fonteney), Pierre Nicolas, un certain Saint-Leu ou encore Claude de Visselou. Le père Gouye reçoit de très nombreux travaux de leur part, qu'il relaie dans les *MARS* au tournant du siècle. En 1701, il publie par exemple les « Comparaisons des observations de la Comette de 1699 faites à la Chine par le R. P. Fontenay, rapportées à l'Académie par le R. P. Gouye, le 12 Mars 1701 avec celles qui en furent faites à l'Observatoire Royal de Paris » ou encore un mémoire portant sur un lézard des Indes orientales en 1703. Il nous semble que les écrits du père Le Breton avaient bien vocation à également être relayés par l'entremise du père Gouye à l'Académie royale des sciences.

²⁵⁸⁷ BCMNHN.Ms 667 (pièce 2) : « Description de plantes de l'Amérique par le Père Le Breton avec une lettre de ce religieux du 9 mai 1703 ».

²⁵⁸⁸ BCMNHN.Ms 667 (pièces 3 et 4) : « Mémoire du contenu dans le paquet envoyé à La Rochelle », le 5 juillet 1704.

aussitôt le suc qui en sort est la gomme que je prends [...] pour ce qui regarde l'acacia j'ay tiré de la gousse²⁵⁸⁹.

Le voyageur tente d'expliquer comment il ramasse des plantes en priant son interlocuteur de donner ses envois à un botaniste éclairé, mais ce qui retient notre attention vient du manque de matériel dont il dispose, ce qui le contraint à envoyer ses gommes et ses graines dans des noix de coco. À la fin de sa lettre, il indique adresser des paquets de curiosités à un officier de Marine à qui il réitère son intention de faire vérifier ses observations par un académicien, tout en regrettant les conditions d'envoi de ces quelques plantes ; il finit alors en disant que l'« on ne trouve icy aucun Papier buvard pour dessecher des Plantes »²⁵⁹⁰. En 1715, alors qu'il est au Cap-Français, Le Breton continue ses observations qui semblent avoir retenu l'attention des autorités, car il intitulera ses futurs envois de la manière suivante : « observations sur quelques plantes de l'Amérique, avec des descriptions et quelques figures envoyées à Messieurs Fagon, premier médecin de Louis XIV, roy de France, et Raudot »²⁵⁹¹. L'exemple du père Breton est représentatif d'une période de transition dans l'histoire des envois de plantes entre la France et ses colonies, car s'il adresse ses premières caisses à Bégon, à des pères jésuites ou à des réseaux familiaux, le Jardin du roi semble émerger comme le lieu de destination naturel de tels envois au cours des années 1710. En 1716, Frézier envoie par exemple sans hésitation des pieds de fraisiers du Chili à Antoine de Jussieu pour le Jardin du roi, où les fraises fascinent les savants et plaisent au roi, mais les conditions de transport des plantes sont encore difficiles. Or, la relation de voyage du père Labat, qui a d'ailleurs connu Breton, nous fournit davantage d'informations quant au nouveau rôle joué par l'institution parisienne.

Dès le premier volume de son *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, le dominicain rapporte à ses lecteurs ce qui s'apparente sans doute aux premières instructions relatives au transport des arbres données à des particuliers par le Jardin du roi au tournant du siècle. Le père Labat arrive aux Antilles en janvier 1694 à bord du bâtiment nommé le Loire commandé par le capitaine de La Héronnière, qui avait quitté La Rochelle pour Cayenne comme destination finale

²⁵⁸⁹ BCMNHN.Ms 667 (pièce 5) : Lettre du père Breton, à la Martinique le 21 novembre 1704, p. 1.

²⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 3.

²⁵⁹¹ BCMNHN.Ms 668 : « Observations sur quelques Plantes de l'Amérique avec des descriptions et quelques figures envoyées à Messieurs Fagon premier Medecin de Louis XIV Roy de France et [Antoine-Denis] Raudot, par le père Adrien Le Breton, missionnaire apostolique de la Compagnie de Jesus du Cap-Français de Saint-Domingue », le 27 juillet 1715.

en novembre 1693. Quelques mois après l'installation du dominicain en Martinique, soit le 12 juillet 1694, la Loire fait escale en Guadeloupe où se trouve alors Labat qui assiste au départ du navire pour la France. Le voyageur se trouve plus exactement à la Basse-Terre [Fig.Plumier 1688 4] pour « dire adieu à Monsieur de la Heronnière qui s'en retournoit en France »²⁵⁹² et il est sollicité, malgré lui, pour aider le commandant à charger le navire de plantes exotiques. En effet, de La Heronnière semble déterminé à l'idée de rapporter des arbres en France, où un certain botaniste du Jardin du roi²⁵⁹³ lui aurait appris à préparer des chargements de végétaux pour la traversée de l'Atlantique. À notre connaissance, le passage est unique et précède de loin toutes les instructions officielles connues émises par l'institution, qui semble avoir développé une expertise précoce d'envoi de plantes vivantes à destination de la Marine. Face à la teneur unique du passage écrit par Labat qui endosse le rôle de botaniste directeur des opérations, il nous semble pertinent de citer le récit du chargement du navire la Loire au complet :

Le Lundi 12 juillet je fus à la Basse-terre dire adieu à Monsieur de la Heronniere qui s'en retournoit en France. Il me témoigna souhaitter quelques pieds d'orangers des plus gros. J'en demandai à nôtre Superieur qui me laissa maître d'en prendre tant que je voudrois. Je le mandai à Monsieur de la Heronniere qui vint en choisir une douzaine, entre lesquels il y en avoit quatre d'oranges de la Chine²⁵⁹⁴.

Labat annonce alors qu'il va décrire la « Manière de transporter les orangers des Isles en France »²⁵⁹⁵ :

Tous ces arbres étoient fort gros, le moindre avoit six pouces de diametre. Je doutois qu'ils pussent lui être d'aucune utilité en France, mais il m'assura qu'un Jardinier du Roi avoit un secret pour les remettre en leur premier état, pour peu qu'ils eussent encore de vie quand on les lui remettoit entre les mains. Il lui avoit dit comment il falloit les arracher & les emballer pour les transporter. Voici comme on s'y prit. On scia toutes les branches à un pied & demi du tronc, & aussi tôt qu'elles étoient sciées, on couvroit le bout avec un paquet de terre grasse que l'on couvroit de cire jaune, que l'on enveloppoit dans un morceau de toile cirée ou gaudronnée. On déchaussa ensuite l'arbre tout autour, ayant bien soin de ne rompre & de n'endommager aucunes racines. Quand il fut hors de terre on coupa toute la chevelure, & on replia doucement toutes les moyennes racines autour de la plus grosse ; on enferma ensuite toutes ces racines dans de la terre même où l'arbre avoit été planté, que l'on avoit humectée avec de l'eau comme pour en faire du mortier, on couvrit cette masse avec de la terre grasse, & on enveloppa le tout dans de la toile gaudronnée, observant de les tenir à l'air pendant le voyage, & sur tout la nuit, & de les garantir de la chaleur du Soleil qui auroit pû les secher. Ce fut

²⁵⁹² Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 440.

²⁵⁹³ Il pourrait s'agir de Guy-Crescent Fagon, mais il nous semble plus vraisemblable qu'un voyageur ait développé ce type d'expertise, nous émettons donc l'hypothèse selon laquelle Tournefort serait le protagoniste à l'origine de telles instructions.

²⁵⁹⁴ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 440.

²⁵⁹⁵ Cette mention accompagne la description dans la manchette.

en cet état que Monsieur de la Heronniere les fit porter à bord, dont il nous remercia beuacoup. Il partit le jeudi soir, après avoir dîné chez nous avec le sieur Kercoue qui retournoit en France²⁵⁹⁶.

Le degré de détail donné par Labat est sans précédent, mais il révèle toute la complexité de tels envois, qui reposent en effet sur la bonne volonté du capitaine du bâtiment de la Marine, qui entend charger son vaisseau de plantes à la dernière minute. En croisant la description du dominicain avec les lettres écrites par François Le Maire depuis la Louisiane au début du siècle, tout porte à croire que Tournefort est le botaniste à l'origine de telles instructions. Membre de l'Académie royale des sciences, il occupait alors la chaire de botanique du Jardin du roi au temps où La Heronnière aurait fréquenté le jardin et il se trouve lui-même être l'un des grands voyageurs de son temps. Le Maire raconte effectivement qu'alors qu'il souhaite envoyer des plantes depuis la Louisiane vers la France, il s'en remet à Isnard, le tout nouveau successeur de Tournefort au Jardin royal :

Je regrette de n'avoir pas le petit livre de Monsieur Tournefort de la connoissance générale des plantes. J'ay écrit par le dernier vaisseau à Monsieur Isnard successeur de Monsieur Tournefort dans la Chaire de la Botanique au Jardin Royal que je travaillais à luy envoie d'ici quelques Plantes Médicinales pour réparer le dégât qu'en a fait le grand hiver de 1709 et je tacheray de tenir ma parole [...] [en Louisiane] Enfin toutes nos herbes potagères viendroient ici à Merveille, si nous avions de bons Jardiniers²⁵⁹⁷.

Au cours des années 1710 et 1720, les colons, les voyageurs et les officiers de la Marine semblent naturellement s'en remettre à l'avis des botanistes de l'institution royale parisienne pour tout ce qui a trait aux envois et au transport des plantes. Dès lors, devons-nous y voir la fin d'une approximation et le début d'une expertise française en matière d'acclimatation des plantes, qui aurait pour centre la capitale du royaume ?

c) Transporter des végétaux exotiques : genèse d'une expertise française

Au cours des premières décennies du siècle des Lumières, le commerce marchand et savant des plantes américaines semble se structurer autour de postes coloniaux clés, de certains ports français et de Paris qui devient une capitale savante et coloniale. La mise en place de nouveaux réseaux d'échange à grande échelle accélère les possibilités d'accumulation des savoirs et des

²⁵⁹⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 440-441.

²⁵⁹⁷ BCMNH.N.Ms 948 (fol. 2v et fol. 3r) : « Relation de la Louïsane », par François Le Maire, XVIII^e siècle.

produits coloniaux, mais ces derniers ne garantissent pas l'acclimatation des plantes en Europe, tant la tâche est coûteuse et mobilise différents acteurs dont les ordres et les ambitions doivent s'aligner. Nous allons donc voir dans quelle mesure une volonté politique doublée d'une expertise scientifique semblent apparaître dans la capitale française, qui cherche à imposer son hégémonie « dans l'élaboration et la diffusion des savoirs coloniaux français »²⁵⁹⁸.

Depuis la Martinique où il apprend à cultiver le cacao en 1696, le père Labat est conscient de la manière dont les progrès de la botanique, tout comme du transport des plantes, facilitent le commerce et les échanges lorsqu'il dit avoir « donné la manière de planter & de cultiver l'arbre qui le porte, celle d'en accommoder le fruit pour le transporter dans toutes les parties du monde, & d'en connoître la bonté ou les défauts »²⁵⁹⁹. En effet, à partir des années 1720, différentes relations de voyage portent les traces de ces nouvelles politiques et de cette volonté générale de faire migrer les végétaux d'un bout à l'autre du globe. Dans son récit de voyage en Louisiane réalisé en 1720, l'hydrographe du roi Antoine-François Laval exprime à plusieurs reprises avoir tenté de rapporter des végétaux à l'Académie et au Jardin du roi durant ses différentes escales, ce qui laisse entendre que les envois de plantes sont attendus de tous les voyageurs qui obtiennent le droit de se rendre en Amérique. Lors de son passage à la Martinique, Laval déclare :

Plusieurs riches Habitans de la Martinique m'ont invité genereusement à aller dans leurs habitations pour voir les Manufactures de Sucre & d'Indigo, & me fournir des Plantes curieuses du Païs ; mais un coup de canon a emporté tous les profits que j'y aurois pû faire pour les sciences²⁶⁰⁰.

En plus de l'ipécacuanha et de la racine de simaruba qu'il essaye d'envoyer en France, Laval insiste sur le fait d'avoir pris les envois de plantes au sérieux : la flore est une source indéniable de profit. De passage à Madère durant la traversée de l'Atlantique, il raconte encore avoir demandé aux Jésuites de l'île de lui donner des végétaux à transporter en Amérique, car l'île sert de magasin pour les Caraïbes ; il s'adresse aussi à l'apothicaire de Madère afin d'être sûr de ne pas manquer une occasion d'envoyer des plantes utiles en France :

J'ai vû dans le jardin des Reverends Peres Jesuites beaucoup de cannes de sucre, dont ils m'envoierent un fagot au Vaisseau, & un citronier qui avoit trente pieds de haut, & cinq pieds de tour [...] Je me suis informé du plus habile Apoticaire de Funchal, s'il y avoit quelques Plantes

²⁵⁹⁸ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 122.

²⁵⁹⁹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 6, p. 16.

²⁶⁰⁰ Antoine François Laval, *Voyage de la Louisiane*, op. cit., p. 53.

particulieres qui fussent medecinales, il m'a assuré que non ; mais qu'ils avoient la plupart des herbes qu'on voit en Europe ; aussi je n'ai point apporté de Plante²⁶⁰¹.

La Louisiane voit d'ailleurs ses premiers jardiniers et apothicaires coloniaux arriver à La Nouvelle-Orléans au cours des années 1720. Le botaniste et chirurgien Alexandre Vielle s'installe dans la colonie en 1721 où il découvre aussitôt l'arbre à cire, dont il envoie des échantillons secs et vivants à Antoine de Jussieu, à l'attention de l'Académie, dans le but de développer un commerce de premier plan dans la région. Nous verrons²⁶⁰² que sur la même période les frères Prat séjournent dans la colonie où les premiers jardins et pépinières seront fondés. Comme le souligne Pierre-Yves Lacour, les motivations des autorités coloniales évoluent et, à leurs yeux, « la question de l'acclimatation et de la transplantation des plantes exotiques relie la métropole à l'empire »²⁶⁰³. Des deux côtés de l'Atlantique, des correspondances savantes et des échanges de produits coloniaux sont coordonnés par la machine coloniale à travers la Marine royale et les institutions scientifiques du royaume. En 1721, les autorités s'intéressent pour la première fois à la nécessité d'envoyer un médecin botaniste du roi en Guyane en suivant le modèle de Michel Sarrazin au Canada. À cette occasion, le comte d'Orvilliers écrit à Antoine de Jussieu au nom du Conseil de la Marine pour qu'il trouve quelqu'un de compétent à déployer outre-Atlantique. Jussieu propose non seulement d'envoyer Pierre Barrère en raison de ses qualifications dans le domaine de la médecine et de la botanique, mais il lui écrit un mémoire sur toutes les plantes qui croissent en Guyane et au Brésil, tandis que la Marine prépare une liste de plantes qu'il devra se procurer. Si le mémoire de Jussieu a disparu, la liste écrite par la Marine a subsisté et elle a été annotée par le botaniste du Jardin du roi. Les instructions rédigées pour Barrère révèlent une volonté impériale de s'approvisionner en plantes médicinales et profitables, car la valeur des spécimens sur les marchés coloniaux ainsi que la rareté de certains remèdes communs retiennent l'attention de la Marine :

Le Benjouïn. M. de Jussieu dit qu'il est d'un tres grand usage et qu'il vaut 12 à 15 l. la livre. Le Baume rouge propre pour les Ulcères dans la bouche, les Gencives, le scorbut et les maux de gorge. M. de Jussieu dit qu'il ne le connoit point, mais qu'avec ces qualités il seroit excelant pour le Royaume et encore plus pour les pays Etrangers auxquels on en enverroît [...] L'Ipepaquana blanc. M. de Jussieu dit qu'il est rare et cher ; il n'irrite point comme celui qui est gris et qui vient du Bresil.

²⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 30.

²⁶⁰² *Infra*, Chapitre 7, 7.2, 7.2.1.

²⁶⁰³ Pierre-Yves Lacour, *La République naturaliste. Collections d'histoire naturelle & Révolution française (1789-1804)*, op. cit., p. 500.

Il seroit a Souhaiter qu'on put avoir la plante de celui qui se cultive au Bresil, afin d'en faire la culture a Cayenne²⁶⁰⁴.

Les envois de plantes ont pour but évident de développer le commerce et de mener à des acclimations potentielles au Jardin du roi. Le tournant des années 1720 marque également le début des premières cultures et grandes acclimations réussies à des fins commerciales de la machine coloniale française. Le café est effectivement transplanté avec succès à Paris dès 1714 grâce à Antoine de Jussieu et Sébastien Vaillant, où la plante est conditionnée afin d'être envoyée en Martinique en 1719. Quelques années plus tard, les premiers caféiers fructifient avec succès dans les Antilles dont toute l'économie change radicalement grâce à l'introduction d'une seule plante élevée en métropole après être passée par Amsterdam en provenance de Moka. La migration des plantes engendre celle des hommes et de nouveaux produits coloniaux. Dans ce contexte, la découverte récente du ginseng américain et son nouveau commerce profitable associé à celui des capillaires ou du sucre d'érable sont instrumentalisés par les autorités pour encourager l'envoi de nombreux botanistes dans l'espace colonial français. Vers 1725, Antoine de Jussieu profite de sa bonne réputation auprès de la Marine, de sa contribution au développement de nouvelles branches de commerce et de ses récents succès d'acclimation de plantes exotiques au Jardin du roi pour convaincre le roi d'allouer des fonds spécifiques à la recherche et au transport « de plusieurs drogues tirées de plantes qui nous sont inconnues »²⁶⁰⁵. Le botaniste parisien entend bien prouver que plus la botanique progresse en étant intégrée aux instructions des voyageurs de la période, plus l'empire peut s'enrichir tant sur le plan scientifique que sur le plan économique. Selon Antoine de Jussieu, la découverte du ginseng par Lafitau au Canada montre que même les missionnaires doivent être mis à contribution pour envoyer des plantes en France : « ce seroit donc une obligation que la Republique littéraire pourroit avoir a ceux qui par leur etat de Missionnaire ont le privilège de parcourir et de penetrer dans les pais qui sont fermés pour toutes autres personnes »²⁶⁰⁶. Le professeur de botanique formule alors ce qui s'apparente aux premières demandes adressées au roi et à l'Académie royale des sciences pour préparer des instructions destinées au personnel colonial

²⁶⁰⁴ Cité dans Henri Froidevaux, *Notes sur le voyageur guyanais Pierre Barrère, op. cit.*, p. 12-14.

²⁶⁰⁵ BCMNH.N. Ms 1140 (pièce 1) : « Mémoire pour la recherche de l'origine de plusieurs drogues tirées des plantes qui nous sont inconnues », Antoine de Jussieu, vers 1725.

²⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 1.

dans le but d'envoyer des plantes médicinales au Jardin du roi, surtout pour des voyageurs qui ne sont pas capables de reconnaître ce qu'ils trouvent :

Ceux qui n'ont point de connoissance ou que tres peu de la Botanique et de la drogue auroient peine a reconnoître [des plantes et des gommés] sur de simples échantillons qui leur en auroient été montrés, mais si lorsqu'ils se trouvent dans un pays où ils voyent faire une grande recolte de Gommés pour envoyer en Europe, ils veulent bien s'attacher à en prendre un échantillon auquel ils joindront une petite branche de la plante qui les produit étendue dans du papier pour y être desséché et s'ils peuvent un paquet de la graine de cette plante, insensiblement on découvrirait les plantes qui produisent ces drogues et qu'on pourroit en cultiver plusieurs en Europe : c'est ainsi que nous sont venus nos plantes potagères et nos fruits.

Nous avons un Exemple authentique du succès de ce procédé dans la découverte du Ginseng et du Café²⁶⁰⁷.

Antoine de Jussieu déplore l'approximation avec laquelle la France découvre des plantes nouvelles et améliore son commerce. D'après l'académicien, les succès récents d'envois et de transplantation de ginseng et de café en France et en Amérique justifient le bien-fondé d'une vaste entreprise de collecte de spécimens végétaux avec la protection du roi et la supervision de ses institutions. Le développement d'une expertise pour conditionner et envoyer des plantes américaines s'impose comme une nécessité. Jussieu ne propose pas de former tous les voyageurs à la botanique car l'entreprise serait trop coûteuse, mais plutôt de saisir les opportunités qui se présentent à ces voyageurs en leur offrant un support institutionnel. En plus de ce souhait, le botaniste parisien insiste sur le fait que si de telles instructions sont émises à l'attention de tous les agents, les colons et les voyageurs français, il faut encore s'assurer que la Marine prendra soin de ces envois. À l'occasion des recherches botaniques conduites par Jacques Théodore Albert, chirurgien major de la Compagnie des Indes à Pondichéry pour le compte du Jardin du roi, Antoine de Jussieu s'adresse donc au monarque, à qui il demande d'ordonner sans plus tarder aux capitaines de vaisseaux français de faciliter le transport des plantes :

De Jussieu Botaniste de l'Académie, a l'honneur de représenter à son Altesse Royale, que pour augmenter le progrès de l'histoire naturelle, il entretient des correspondants dans les pays les plus éloignés avec des personnes les plus intelligentes qu'il peut y trouver, par le moyen desquels il tire plusieurs morceaux qui font tous les jours l'objet de la curiosité de l'Académie. Mais que les officiers de Marine peu curieux de ces sortes de recherches font souvent difficulté de charger sur leurs vaisseaux ce qui leur est confié par ces correspondants, ce qui oblige le sieur de Jussieu à supplier son Altesse Royale de vouloir bien honorer de sa protection le sieur Albert Chirurgien françois à Pondichéry zélé pour la découverte de ce qui se trouve de plus singulier [...] afin que les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales le favorisent dans ses recherches et que les officiers de Marine se chargent des Envois qui en sont les fruits²⁶⁰⁸.

²⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 2.

²⁶⁰⁸ BCMNH.N.Ms 1140 (pièce 5) : « Sur les instructions à donner aux officiers de Marine », Antoine de Jussieu, vers 1721-1725.

Pendant près d'une décennie, c'est-à-dire des années 1710 aux années 1720, Jussieu regrette que les travaux scientifiques menés dans les colonies soient le fait de quelques individus consciencieux et chanceux. Finalement, les efforts, le plaidoyer et l'acharnement de l'académicien sont payants et montrent bien que les voyages de Plumier, de Dièreville, de Labat ou encore de Lafitau ont eu une influence sur les politiques royales du siècle, lorsqu'en 1726 Louis XV émet les toutes premières ordonnances royales qui contraignent les armateurs à transporter des plantes en France depuis les colonies françaises et les pays étrangers.

En effet, le 9 septembre 1726, tous les navires nantais reçoivent l'ordre de rapporter des fruits, des légumes, des arbres et des simples des colonies sous forme de graines ou de plants vivants : « pour assujettir les capitaines des navires de Nantes d'apporter des graines et des plantes des colonies des pays étrangers pour le jardin des plantes médicales établi à Nantes »²⁶⁰⁹. Chaque capitaine de navire doit se conformer à ces ordres :

En embarquant dans son bord le plus qu'il pourra desdites Plantes, & en prenant sur cela les ordres de Messieurs les Intendans & Ordonnateurs desdites Colonies [...] Et comme Sa Majesté a donné de nouveaux ordres pour la conservation des Plantes & Arbustes contenus au present Mémoire suivant la Lettre de Monseigneur le Comte de Maurepas [...] [nom de l'armateur] aura attention de retirer avant son départ, un Mémoire du nom desdites Plantes & Arbustes, dont il aura été chargé & mettre tout en usage pour leur conservation, même de faire placer Bailles & autres Vases qui contiendront ces Plantes & Arbustes, de couvrir ensuite ces cercles avec une toile, les faire placer dans un endroit où elles ne puissent être mouillées d'eau de mer, & de les faire souvent arroser d'eau douce²⁶¹⁰.

Une liste correspondante des plantes utiles que les apothicaires et les capitaines de vaisseaux doivent chercher en priorité est établie. Sans surprise, les plantes médicinales, alimentaires et qui ont une grande valeur commerciale sont privilégiées par les autorités, qui demandent aux officiers de la Marine de rédiger des procès-verbaux et des listes de tous les spécimens embarqués pour rendre compte de leur état de conservation. Aux yeux de la machine coloniale, les voyageurs doivent se mettre en quête systématique d'une cinquantaine de plantes « qui se trouvent dans les Colonies Françaises »²⁶¹¹, parmi elles se trouvent :

Ananas, Grenadiers especes [...] indigo vray, indigo bâtard, manioc, moussembay, orangers, citroniers, limoniers [...] Rocou especes, Toulola ou herbes aux flèches, tubereuses, graines de l'arbre qui porte le Baume de Capahu, bois laiteux, bois marbré, canelle bâtarde, cannes

²⁶⁰⁹ *Mémoire de plusieurs plantes qui se trouvent dans les colonies*, s. l., s. n., 9 septembre 1726.

²⁶¹⁰ *Id.*

²⁶¹¹ *Id.*

à sucre, cerizier, cotonnier, cotonnier rouge, gingembre, herbe de cosse, igname, latannier, mahot especes, petit mil, patates, baliziers à fleurs rouges, bois immortel, caititier, callebasses d'herbes, callebasses douces, canellier ou pommes de canelle [...] figues bananes, icaques, liannes especes, medecinier, herbes aux eguilles, thé naturel St. Domingue, caratas [...] racines pour les dents, raquettes especes, langue de bœuf, courbary, cacoyer, vanille de la Martinique, herbe puante [...] l'arbre qui porte le caffè²⁶¹².

Les plantes sont désignées par leur nom vulgaire pour aider les armateurs dans leurs recherches et la liste se cantonne à des espèces utiles, rentables et faciles à reconnaître. Par ailleurs, cette liste doit nous interpeller, car en introduction à cette partie nous avons souligné que les inventaires de fruits, de légumes, d'arbres et de simples réalisés par des voyageurs tels que Plumier, Feuillée, Sarrazin ou Labat ont préfiguré les premières politiques liées au transport et à l'acclimatation de végétaux en France. De fait, il nous semble important de mettre en évidence que le récit de voyage du père Labat a servi de modèle pour établir la liste des plantes qui se trouvent dans les colonies françaises de 1726, commandée à Antoine de Jussieu par la Marine. Le catalogue donné aux officiers de la Marine n'est pas le fruit du hasard : il a été réalisé par Sébastien Vaillant qui l'aurait ensuite transmis à Jussieu. Un manuscrit de Vaillant, académicien et directeur du Jardin du roi, intitulé « Extrait concernant les Plantes de l'Amérique desquelles le F. Jean-Baptiste Labat Jacobin ou Missionnaire de l'ordre des F. F. Prêcheurs, fait mention dans son livre intitulé *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique* en six tomes in 12 imprimé à Paris en 1722 »²⁶¹³ est en effet le brouillon de la liste de 1726. Le manuscrit de Vaillant est précieux, le botaniste y ayant consigné et rangé par ordre alphabétique toutes les plantes décrites et dessinées par Labat dans sa relation, comme l'ananas, le manioc ou le cerisier. Dans certains cas, Vaillant a indiqué le nom latin de certains spécimens, mais il s'est surtout contenté de recopier toutes les informations données par le dominicain avec le nom vulgaire de chaque plante et les renvois vers chaque volume de la relation. Les seules plantes qui n'ont pas été retenues dans la liste de 1726 sont les végétaux les plus communs que l'on trouve en France et en Espagne, tels que les melons ou l'abricotier. L'extrait écrit par Vaillant est un document unique, qui permet de prouver que les récits de voyage ont une influence directe sur les politiques scientifiques du royaume et sur le commerce colonial à l'échelle du siècle. Cet exemple est d'autant plus intéressant que Labat est un missionnaire qui n'a jamais

²⁶¹² *Id.*

²⁶¹³ BCMNH.N.Ms 93 : « Extrait concernant les plantes de l'Amérique, desquelles le F. Jean-Baptiste Labat, jacobin fait mention dans son livre intitulé *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* », 1722.

été en contact direct avec le Jardin du roi ou l'Académie royale des sciences ; pourtant, sa relation de voyage sert de modèle à l'attention des armateurs du royaume.

En 1716, Nicolas Lenglet-Dufresnoy avait donc raison d'écrire de façon prémonitoire que les personnes éclairées se servent des récits de voyage pour « la Geographie, pour l'Histoire, & pour le Commerce »²⁶¹⁴. Ce dernier a également déclaré qu'« il faut faire un grand choix, parceque tous les Voyageurs n'ont pas été également élairez »²⁶¹⁵ ; or selon lui « même l'Auteur le moins instruit aura fait des remarques qui auront échappé à l'attention du premier Voyageur [...] on peut faire avec différentes Relations, une Description assez juste des Roiaumes inconnus [...] C'est de cette manière que l'on a fait des Descriptions de l'Amérique »²⁶¹⁶. Les inventaires de Plumier ou de Labat donnent bien lieu à une représentation du Nouveau Monde perçu à travers ses ressources. Les voyageurs et les botanistes participent alors activement à l'élaboration de ce discours utilitariste sur la nature américaine perçue comme un fonds de commerce, où tous les agents coloniaux doivent se servir au nom de la France.

Le tournant des années 1720 marque un moment charnière de l'histoire des savoirs et de l'histoire coloniale, à une époque où l'empire colonial français est à son apogée, où des stratégies d'acclimatation de plantes se développent et où les richesses botaniques du continent forment une promesse de prospérité économique et d'hégémonie française durable dans le domaine des sciences. À travers cette partie, nous avons vu que la curiosité des monarques et les descriptions des voyageurs qui séjournent dans le Nouveau Monde dictent des envois ponctuels de plantes et motivent les institutions savantes à mettre en place de nouvelles stratégies d'approvisionnement en végétaux ou de déploiement d'agents qualifiés au sein de l'empire. Nous allons désormais voir en quoi l'acclimatation des plantes est devenue un enjeu national et autour de quels lieux cette vaste entreprise s'est organisée pour maîtriser la nature américaine. L'enjeu étant de parvenir à ces temps nouveaux, annoncés par Thibault de Chanvalon en ces termes :

Le tems, ou quelque heureux hasard, l'accroissement du commerce, les efforts de l'industrie, les lumieres mêmes que les sciences répandent chaque jour, nous feront posséder à notre tour ces riches productions, & les rendront peut-être communes à toutes les nations. C'est ici la fable du jardin des Hespérides, ou de la Toison d'or réalisée. Les obstacles sont vains, & ne doivent pas nous arrêter. N'en doutons pas, au moindre signal du Souverain, il se présentera de nouveaux

²⁶¹⁴ Nicolas Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, op. cit., p. CXIV.

²⁶¹⁵ *Id.*

²⁶¹⁶ *Ibid.*, p. CXIV-CXV.

argonautes, pour arracher de leurs mains ces trésors dont la nature n'a pas voulu seuls les favoriser ; j'ose annoncer avec certitude le succès de cette entreprise²⁶¹⁷.

7.2 Paris et ses colonies : lieux et acteurs officiels de l'acclimatation des plantes (1636-1763)

En 1790, l'ancien ministre de la Maison du Roi et président de l'Académie royale des sciences, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes assure qu'il ne fallait pas grand-chose pour développer la botanique, l'agriculture et le commerce colonial au cours du siècle, car finalement « il ne faut qu'une correspondance pour faire venir du plant ou de la graine de bonne espèce, & quelques instructions »²⁶¹⁸. Pour l'encyclopédiste amateur de botanique, il s'agit d'une évidence dont rêvent pourtant encore les voyageurs et les botanistes du Jardin du roi du début du XVIII^e siècle. De même, en 1763, le naturaliste Thibault de Chanvalon se plaît à rappeler qu'« il fut un tems où l'on n'osoit espérer de cultiver le café dans nos Colonies, parce que les graines que nous recevions ne pouvoient pas germer »²⁶¹⁹. L'auteur se flatte d'avoir participé au rayonnement scientifique du royaume et ajoute que les puissances coloniales voisines « avoient des plantations aux portes de nos Colonies [...] nous admirions leur bonheur, sans songer à le partager. Le jardin du Roi nous procure cet arbuste, dont la multiplication est devenue une source de richesses pour le royaume »²⁶²⁰. Ces quelques remarques nous révèlent que les envois et les acclimations de plantes se sont banalisés dans la seconde moitié du siècle, en particulier autour du Jardin du roi. Comme nous le verrons, il s'agit en effet d'une période communément reconnue comme ayant été riche pour l'histoire naturelle, pour les essais d'acclimatation et pour les voyages scientifiques français. Cette période historique a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses études de la part de Pierre-Yves

²⁶¹⁷ Jean-Baptiste Mathieu Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique*, op. cit., pp. 121-122.

²⁶¹⁸ Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, « Mémoire sur les moyens d'accélérer les progrès de l'Économie rurale en France », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Paris, Société royale d'agriculture de Paris, Printemps 1790, p. 35.

²⁶¹⁹ Jean-Baptiste Mathieu Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique*, op. cit., p. 122.

²⁶²⁰ *Id.*

Lacour, d'Emma C. Spary ou encore de Lorelai Kury²⁶²¹. Or, peu de recherches, en dehors des travaux récents de Christopher M. Parsons ou d'Émilie-Anne Pépy²⁶²², ont proposé de comprendre comment les envois d'échantillons de plantes séchées, vivantes ou sous forme de graines ainsi que leur acclimatation se sont retrouvés au cœur des missions des naturalistes et des institutions scientifiques françaises dès les années 1730. De fait, l'idée d'acclimater en France des plantes et des arbres américains a lentement fait son chemin grâce à une rencontre de circonstances et de protagonistes partageant les mêmes motivations dès le début du XVIII^e siècle.

Dans cette section, nous allons donc voir quels acteurs, quels événements et quels lieux savants ont favorisé les transferts de végétaux entre la France et ses colonies depuis les premiers ordres royaux ordonnés à cet effet en 1726.

7.2.1 Transplanter des végétaux exotiques : un enjeu national (1720-1763)

²⁶²¹ Emma C. Spary, *Le jardin d'utopie. L'histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, op. cit. ; Pierre-Yves Lacour, *La République naturaliste: collections d'histoire naturelle et Révolution française (1789-1804)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelles, 2014 ; Lorelai Kury, *Histoire naturelle et voyages scientifiques (1730-1830)*, Paris, L'Harmattan, 2001.

²⁶²² Voir : Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit. ; Christopher M. Parsons, *Plants and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledges in Colonial North America, 1600-1760*, op. cit.

Tout comme l'emploi du substantif « exotique » se généralise sous l'Ancien Régime, la notion d'acclimatation apparaît vraisemblablement à la fin du XVIII^e siècle²⁶²³ pour désigner le processus par lequel des individus ou des plantes s'habituent à un nouveau climat. À l'origine, les deux mots ont la particularité d'être des termes de botanique ; ce qui est exotique désigne « une plante étrangère, telles que celles qu'on apporte de l'Amérique [...] & qui ne croissent pas en Europe »²⁶²⁴, tandis que le mot acclimater est un synonyme de transplanter qui signifie « déplanter une plante pour la planter en un autre lieu [...] transporter, transférer d'un pays dans un autre »²⁶²⁵. Autrement dit, l'acclimatation règle le problème inhérent à tout produit exotique en le naturalisant : transplanter des plantes exotiques permettrait de relier la France aux confins de son empire colonial. De là, quelles raisons scientifiques, économiques et politiques ont-elles motivé la naturalisation de plantes indigènes sur le sol français au cours du XVIII^e siècle ?

Au siècle des Lumières, les végétaux forment la base du commerce, des industries, de l'alimentation et des remèdes des sociétés européennes. Ainsi, comme le souligne Émilie-Anne Pépy, la croissance démographique et économique en France est particulièrement favorable à toutes les activités de recherche qui portent sur la découverte et l'appropriation de nouvelles ressources

²⁶²³ Le comte de Buffon aurait été le premier à employer le mot « acclimaté » comme synonyme de « naturalisé » ou d'« accoutumé » dans le quatrième volume de son *Histoire naturelle des oiseaux* (1778). Il nous semble important de reproduire l'extrait, car nous n'avons trouvé que des renvois erronés à l'œuvre de Buffon au regard de l'étymologie du mot, que l'auteur utilise pour parler de deux espèces d'oiseaux dont les comportements et les différents habitats ont notamment été décrits par son correspondant Sonnini de Manoncourt. À propos des *Bengalis* et des *Sénégalis*, nous pouvons lire : « On se tromperoit fort si d'après les noms de sénégalis & de bengalis, on se persuadoit que ces oiseaux ne se trouvent qu'au Bengale & au Sénégal : ils sont répandus dans la plus grande partie de l'Asie & de l'Afrique, & même dans plusieurs des îles adjacentes, telles que celles de Madagascar, de Bourbon, de France, de Java, &c. On peut même s'attendre à en voir bientôt arriver d'Amérique, M. de Sonini en ayant laissé échapper dernièrement un assez grand nombre dans l'île de Cayenne, & les ayant revus depuis fort vifs, fort gais, en un mot, très disposés à se naturaliser dans cette terre étrangère, & à y perpétuer leur race. Il faut espérer que ces nouveaux colons, dont le plumage est si variable, éprouveront aussi l'influence du climat Américain, & qu'il en résultera de nouvelles variétés, plus propres toutefois à orner nos Cabinet qu'à enrichir l'Histoire Naturelle [...] [les Bengalis] se transportent assez difficilement, & ne s'Accoutument qu'avec peine à un autre climat ; mais une fois acclimatés, ils vivent jusqu'à six ou sept ans, c'est-à-dire, autant & plus que certaines espèces du pays », Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux*, Paris Imprimerie royale, 1778, vol. 4, p. 89-91. Sur les pas de Buffon, l'un des premiers botanistes à employer le terme est Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy, dans un mémoire soumis en juillet 1785 par Fougeroux de Blavau à la Société royale d'agriculture, intitulé : « Mémoire sur les espèces de Pins qui sont à préférer pour réparer les parties de nos forêts dégarnies de chênes », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Automne 1785, p. 55-71.

²⁶²⁴ Entrée « Exotique », *Dictionnaire universel* de Trévoux, 1771, vol. 3.

²⁶²⁵ Entrée « Transplanter », *Dictionnaire universel* de Trévoux, 1771, vol. 8.

naturelles²⁶²⁶. S'il est en effet progressivement établi que l'étude de la flore contribue à l'enrichissement des empires coloniaux européens, un certain nombre d'événements contribuent à faire de l'acclimatation des plantes une priorité nationale dès le début du siècle. En Europe, le grand hiver de 1709 marque les esprits : le siècle s'ouvre avec l'un des hivers les plus froids jamais enregistrés, causant près de 600 000 morts. La plupart des récoltes périssent à cause du gel, le pays enregistre l'une de ses plus grandes pertes d'arbres fruitiers, de vignes et le coût du blé engendre une période de famine sans précédent. Madame de Maintenon écrira à propos de cette année noire et de ses conséquences que « la France, épuisée par la guerre, fut désolée par la famine. On se souviendra longtemps de cet hiver qui fit périr les hommes, les bestiaux, les arbres »²⁶²⁷. En effet, l'hiver 1709 marque d'autant plus les esprits que l'Europe est en pleine guerre de Succession d'Espagne, un conflit qui appauvrit considérablement les ressources boisées du royaume. D'un côté, la croissance démographique de la France crée une importante demande en bois, car les forges, les verreries ou encore les menuiseries ont besoin de bois pour fonctionner, d'un autre la guerre fait rage de sorte que les besoins de la Marine accélèrent la surexploitation des forêts européennes. En même temps, le territoire français souffre du défrichement excessif de ses bois pour en faire des terres agricoles et pour chauffer les Français. En 1721, Réaumur alerte les autorités sur le fait que les mesures prises par Colbert à la fin du XVII^e siècle n'ont pas permis de prévenir une catastrophe davantage perçue comme économique qu'environnementale : « les bois de Fûtaye surtout deviennent d'une rareté extrême, peu-à-peu on les détruit par tout ; près de nos Villes maritimes, on n'en trouve presque plus pour la construction des Vaisseaux [...] enfin la quantité de bois de chauffage diminuë »²⁶²⁸. L'urgence est d'autant plus pressante que l'on se met à couper des arbres fruitiers et qu'il est difficile de compenser de telles pertes s'il faut plus de soixante ans à un chêne pour être mature pour construire des navires et au moins une quinzaine d'années à un pommier pour fructifier en quantité satisfaisante. À cette grande pénurie de bois s'ajoute alors l'épidémie de peste de Marseille qui sévit de 1720 à 1722 à travers toute la Provence, en plus de quelques résurgences localisées. On comptabilise alors près de 100 000 décès en l'espace

²⁶²⁶ Émilie-Anne Pépy, « Décrire, nommer, ordonner : enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIII^e siècle », art. cit., p. 28.

²⁶²⁷ Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, *Mémoires et lettres de Madame de Maintenon*, Maastricht, Dufour & Roux, 1778, vol. 5, p. 103.

²⁶²⁸ René Antoine Ferchault de Réaumur, « Réflexions sur l'état des bois du royaume ; et sur les Précautions qu'on pourroit prendre pour en empêcher le déperissement, & les mettre en valeur », *MARS*, 1721, p. 285.

de deux ans avant les grandes épidémies de dysenterie qui tuent au moins 200 000 Français entre 1738 et 1742. La démographie végétale, animale et humaine de la France du début du siècle des Lumières décline épisodiquement et menace la croissance du royaume.

Au tournant des années 1720, la France a plus que jamais besoin d'arbres, de fruits, de céréales et de plantes médicinales. Dès lors, la disponibilité des ressources naturelles de son empire colonial forme une aubaine, mais encore faut-il pouvoir les exploiter. Si les belles promesses commerciales de la Louisiane déçoivent et endettent les autorités coloniales plus qu'elles ne l'enrichissent, le succès de l'introduction du café dans les Antilles grâce aux savants du Jardin du roi et de quelques voyageurs zélés laisse entrevoir de nouvelles opportunités. Puis, rapidement les années 1730 marquent non seulement le temps des premières expériences d'acclimatation d'arbres et de plantes exotiques dans les jardins français, mais le transfert réussi du cèdre du Liban par Bernard de Jussieu au Jardin du roi en 1734 fait entrer la botanique dans une nouvelle ère prospère. De fait, la légende raconte que le botaniste a réussi à rapporter d'Angleterre deux jeunes plants de cèdre du Levant à peine naturalisés en Europe, grâce à ses bonnes relations avec des savants anglais. Au terme d'un voyage périlleux, car les pots contenant les jeunes arbres se seraient brisés et auraient contraint Jussieu à les transporter dans son chapeau, l'un des plants aurait pris racine en France. L'acclimatation extraordinaire du cèdre du Liban à Paris est loin d'être anecdotique en son temps. Un poème intitulé « Le Commerce », paru dans le *Mercure de France* la même année, vante les richesses que la France pourrait retirer de ses territoires lointains. Le poème est plein d'allusions au cèdre et la migration des plantes :

Je chante ce grand Art qui, méprisant les Ondes,
Va chercher fierement les trésors des deux Mondes,
Cet Art qui chaque jour vient enrichir nos Ports
Des biens que la Nature a mis sur d'autres Bords.
[...] L'homme vivoit jadis esclave des besoins ;
Il veut s'en affranchir, mais inutiles soins !
Le Destin le dévoüe à l'affreuse indigence,
Infortuné destin ! il cherche l'abondance ;
Elle ne paroît point au gré de ses souhaits ;
Il désire toujours, n'obtiendra-t-il jamais ?
Que vois-je ! Il est tiré du sein de sa misere ;
C'est un Dieu qui lui prête une main salutaire.
Où le fils de Maïa se présente à mes yeux,
Divinité propice, il paroît en ces Lieux
Où l'on voit le Liban dont la tête chenuë
S'élève vers les Cieux et se perd dans la nuë.
[...] Écoutez-moi, bientôt vous serez enrichis,
D'une longue indigence à jamais affranchis.
Que du Liban voisin les Cedres inutiles,
Pour traverser les Mers prêtent leurs troncs dociles,

Et qu'une agile Proïe ouvrant le sein des Eaux,
D'un vol hardi vous mene en des Païs nouveaux
[...] Il dit : soudain il part ; quel mouvement rapide
Transporte une Forêt sur la Plaine liquide ?
[...] Du Commerce naissant l'effort industrieux,
Malgré l'éloignement raproche tous les Lieux²⁶²⁹.

Cet extrait consacre le transport des plantes comme nouvelle source de richesses, de salut et d'indépendance économique. La transplantation du cèdre du Liban au Jardin du roi est une promesse, instrumentalisée par les sphères savantes de l'époque. S'il s'agit encore d'une acclimatation miraculeuse, les botanistes et les autorités françaises se plaisent à rêver d'une généralisation des envois de plantes à grande échelle grâce à la création d'instructions mises à la portée de tous. Le comte de Buffon déclare par exemple en 1739 que ce serait « travailler pour l'utilité publique que de naturaliser tous ces Arbres étrangers »²⁶³⁰ en France : l'engouement pour les plantes américaines jouit d'un souffle nouveau. Enfin, un événement bouscule temporairement les sphères savantes et fait de l'acclimatation de plantes américaines un enjeu résolument national au milieu du siècle : la défaite des Français face aux Anglais à l'issue de la guerre de Sept Ans. En 1763, la France perd la majeure partie de son empire colonial dans les Indes occidentales, mais aussi orientales. Bien que les conséquences de cette défaite soient sans précédent tant l'humiliation est pesante, comme l'ont mis en évidence François Regourd et James McClellan III, la machine coloniale française se relève de plus belle. D'un côté, la France conserve ses possessions les plus profitables dans les Antilles et d'un autre côté, la monarchie secondée par ses académiciens mettra tout en œuvre pour préserver voire développer de nouvelles stratégies d'approvisionnement en plantes américaines.

Dès lors, nous allons voir comment les pratiques du voyage scientifique transatlantique se précisent au cours du siècle, dans le but d'intégrer le transport des plantes aux missions de tout voyageur, quelle que soit sa formation initiale.

²⁶²⁹ L. C. Arc** de Marseille, « Le Commerce. Poeme. », *Mercure de France*, Septembre 1734, p. 2140-2145.

²⁶³⁰ Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, « Mémoire sur la conservation et le retablisement des forests », *MARS*, 1739, p. 156.

a) Voyager utilement : Antoine de Jussieu et la nécessaire mise en place de réseaux botaniques

Les vues politiques de Colbert, bientôt reprises par le comte de Maurepas qui cherche à encourager une forme de mercantilisme végétal entre la France et ses colonies, se traduisent par une redéfinition progressive de la pratique même du voyage. Dès la fin du XVII^e siècle, on encourage les voyageurs, les armateurs et les informateurs coloniaux à envoyer des semences, des plantes séchées et des spécimens vivants vers l'Europe. Or, si quelques pionniers comme Sarrazin ou Tournefort relèvent ce nouveau défi avec brio, les botanistes du Jardin du roi et de l'Académie royale des sciences déplorent un manque de coordination doublé d'une asymétrie criante entre la teneur des ordres donnés sur le terrain et ce qu'ils réceptionnent dans les ports de Charente et à Paris. De fait, ramasser des végétaux n'a d'intérêt que si les voyageurs savent quoi rechercher, comment prendre soin de leurs trouvailles et à qui s'adresser. Le voyage utile doit avoir pour but d'enrichir les jardins européens et de contribuer à l'avancée des sciences naturelles.

Dans les années 1720, le botaniste parisien et académicien Antoine de Jussieu se sert d'une « Note sur une plante de la Louisiane »²⁶³¹ pour faire remarquer aux autorités coloniales que l'envoi de plantes doit être fait avec méthode. Jussieu raconte effectivement que l'« on envoya, il y a huit a dix ans de la Louisiane a Msrs de la Compagnie des Indes, quelques livres pesant d'une Racine que celui qui l'envoyait marquoit estre en usage dans les pays pour la guerison des Gonorrhées ou chaude pisses »²⁶³². Malgré l'importance d'un tel envoi, l'identité du destinataire a été soit perdue, soit ignorée, de sorte que l'échantillon a été transmis à la Compagnie de commerce sans informations complémentaires. La racine en question rendrait une liqueur diurétique qui pourrait guérir de nombreuses maladies comme la dysenterie, pourvu qu'on se remette à sa recherche. En effet, d'après « les expériences que l'on en a fait a Paris, on a réellement reconnu que cette racine a cette vertu, et que d'ailleurs cette maladie se rend de jour en jour plus rebelle a tous les remedes ordinaires »²⁶³³. L'expertise des savants parisiens a permis de confirmer la valeur de la racine, mais

²⁶³¹ BCMNHN.Ms 1140 (pièce 2) : « Note sur une plante de la Louisiane », Antoine de Jussieu.

²⁶³² *Ibid.*, fol. 1r.

²⁶³³ *Id.*

son nom reste inconnu bien qu'il s'agisse sans doute du sassafras²⁶³⁴. D'après Jussieu, cet exemple doit servir d'avertissement pour l'avenir des envois de plantes, ce dernier suggérant alors comment s'y prendre pour identifier la racine louisianaise probablement envoyée à la Compagnie par Le Maire ou Le Page du Pratz des années plus tôt²⁶³⁵. Les directives de l'académicien témoignent d'une volonté de normaliser le ramassage et l'observation de plantes inconnues :

1° Scavoir le nom qu'à cette racine dans le pays : on juge bien a la verité qu'elle peut etre celle d'un Roseau, ou de quelque liane qui y croitroit dans les bois, chose dont il importe d'etre d'abord éclairé.

2° Si aujourd'huy elle est encore en usage parmi les françois ou parmi les estrangers ou les sauvages pour la guerison de cette maladie.

3° En l'un et l'autre de ces cas il seroit tres avantageux d'en envoyer a Paris une quantité, apres avoir fait sur les lieux quelques experiences.

4° Que le moyen de ne se point tromper dans le choix de cette racine, parce qu'elle pourroit ressembler a quelque autre qui n'auroit point la meme vertu, est de goûter son ecorce qui est fort amere²⁶³⁶.

Ainsi, avant d'envoyer une plante nouvelle, le voyageur doit suivre un protocole clair, qui consiste à s'informer auprès des populations locales, puis à vérifier les qualités de la plante en question sur le terrain, notamment en la goûtant afin de s'assurer de ce qu'il avance. Nous avons vu que le Jardin du roi est le lieu de formation privilégié des voyageurs naturalistes de la période²⁶³⁷, mais il convient de revenir sur la question de la formation pratique d'un personnel colonial capable d'envoyer des plantes en France.

Dès 1715, Jean-Frédéric Bernard édite des instructions spécifiques pour voyager utilement, celles-ci étant censées accompagner les voyageurs dans leur examen de tout ce qui a trait à la géographie, à l'histoire naturelle et au commerce. Si le contexte de rédaction de ces instructions

²⁶³⁴ Gilles-Antoine Langlois, « Deux fondations scientifiques à La Nouvelle-Orléans (1728-30) : la connaissance à l'épreuve de la réalité coloniale », art. cit., p. 105.

²⁶³⁵ Les deux voyageurs sont en effet tous les deux en contact avec la Compagnie des Indes durant leurs séjours en Louisiane et tous deux mentionnent ponctuellement avoir découvert des racines aux propriétés médicinales dans leurs écrits. Il nous semble que les dates de séjour de François Le Maire font de lui le destinataire le plus probable.

²⁶³⁶ BCMNH.N.Ms 1140 (pièce 2, fol. 1v) : « Note sur une plante de la Louisiane », Antoine de Jussieu.

²⁶³⁷ *Supra*, Chapitre 2, 2.2, 2.2.3.

est vraisemblablement le fait d'une initiative éditoriale personnelle²⁶³⁸, Bernard déclare toutefois sans détour que :

La connoissance de l'Histoire Naturelle & de la correspondance que les Peuples ont entre eux par le commerce &c. est une chose absolument necessaire à ceux qui voient, & qu'un homme, quelque diligent qu'il puisse être, ne sauroit profiter à courir le Monde, s'il ignore ce qu'il doit observer dans chaque Païs, & de quelle manière il doit s'y prendre dans ses Recherches²⁶³⁹.

Après avoir parlé de la navigation et des mines, l'auteur évoque les végétaux d'une façon originale et méthodique. Selon lui, il faut observer les racines des plantes, leurs graines, leur manière de croître, la qualité des terrains et du climat qu'elles préfèrent :

Sur le tems de Semer chaque espece de Semence. La Disposition de la Terre à l'égard de chaque espece de Plante. Les diferentes couches selon la qualité des Semences : Et ce qui regarde la Transplantation des plantes. Touchant l'influence du Soleil, de la Lune & des Saisons sur les Semailles, la Plantation & Transplantation, &c.

[...] On remarquera que jusqu'à present nous avons eu peu de Voyageurs qui aient été bien exacts là-dessus : soit parce que l'on n'a pas assés de capacité pour ces recherches, ou faute de communication avec les Naturels du Païs, &c²⁶⁴⁰.

Pour le libraire établi à Amsterdam, qui publie un certain nombre de relations de voyage dans les pays du Nord au début du siècle, dont la lettre du père Jartoux sur le ginseng²⁶⁴¹, il est évident que la question de la transplantation des plantes doit être au cœur des intentions des voyageurs. Certainement influencé par le contenu des relations qu'il édite, Bernard encourage l'étude du climat et des astres, tout en expliquant que trop peu de voyageurs ont été capables d'œuvrer pour l'acclimatation de plantes nouvelles. Ce constat précoce est d'autant plus intéressant qu'il est rapidement partagé par Antoine de Jussieu et ses frères Bernard et Joseph qui, grâce à leur statut, ont le pouvoir de remédier à ce manque. Les académiciens proposent rapidement de former leurs

²⁶³⁸ Elena Muceni relève que la rédaction de cet essai à destination des voyageurs est le reflet « d'un projet conscient de la part de l'éditeur, qui tient à insérer son ouvrage dans une catégorie bien définie de littérature de voyage », en ajoutant que : « Ces instructions se composent d'informations « curieuses », dont le lecteur pourrait se servir ou qu'il pourra au moins vérifier, tirées d'un nombre considérable d'auteurs (entre autres Linschooten, Hooke, Feuillée et Chardin). Bernard essaie de mettre ordre dans un ensemble chaotique et débordant de consignes [...] La quantité d'informations qu'il demande aux voyageurs, et la culture qui sous-tend ces questionnements montre [...] que Bernard a une connaissance capillaire de la matière qu'il présente au public et une vision presque globale de la bibliographie de voyage disponible de son temps », dans « L'apport d'un éditeur des Lumières à la littérature viatique de son temps : Jean-Frédéric Bernard et le *Recueil de voyages au Nord* », art. cit. URL : <http://journals.openedition.org/viatica/563>.

²⁶³⁹ Jean-Frédéric Bernard, « Essai d'instructions pour Voyager utilement », dans *Recueil de Voyages au Nord, contenant divers Memoires tres utiles au Commerce & à la Navigation*, op. cit., p. 1.

²⁶⁴⁰ *Id.*

²⁶⁴¹ *Ibid.*, p. 20.

correspondants, tout en réformant leur discipline par l'établissement de vastes réseaux d'échanges de lettres et de spécimens.

Au tournant du XVIII^e siècle, Fontenelle qui est alors le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, vante les qualités de Tournefort, qu'il présente comme le voyageur naturaliste idéal car il n'était pas comme « ceux qui voyagent simplement, mais ceux en qui se trouve & une curiosité fort étendue, qui est assez rare, & un certain don de bien voir, plus rare encore »²⁶⁴². Le botaniste du Jardin du roi, qui a notamment voyagé au Levant, incarne un idéal de voyageur qualifié en combinant le meilleur des sciences de cabinet et de terrain, étant donné qu'il a pratiqué les deux à leur plus haut degré de perfection. Toutefois, la personnalité de Tournefort est aussi exceptionnelle et rare que le sont les acclimations de plantes exotiques en son temps. De fait, Antoine de Jussieu est véritablement l'un des premiers grands réformateurs de la botanique coloniale et de ses implications à grande échelle. En plus d'être le conseiller de la Marine pour sélectionner un médecin naturaliste à envoyer en Guyane et d'avoir permis à la monarchie de créer une liste de plantes à donner à tous les armateurs nantais en 1726, Jussieu a de très grandes ambitions pour professionnaliser la discipline tout en la mettant à la portée de tous. Dans un manuscrit qu'il intitule « Des avantages que nous pouvons tirer d'un commerce littéraire avec les Botanistes étrangers »²⁶⁴³, probablement écrit à la même époque, l'aîné des Jussieu établit tout un programme :

La simple curiosité est le moindre motif qu'un Botaniste doive se proposer dans les correspondances littéraires qu'il entretient dans les pays les plus reculés avec ceux qui y cultivent la même science. Ce n'est pas assez de trouver par cette sorte de communication des moyens d'orner nos jardins de plantes qui nous étoient auparavant inconnues, ou d'amuser notre goût par quelque nouveau genre d'aliment et de boisson qui n'aye de mérite que celui d'une mode le plus souvent passagère²⁶⁴⁴.

Pour le botaniste et académicien, le règne de la curiosité et de l'engouement pour la nouveauté doit être remplacé par celui de l'utilité. Dans ce nouveau paradigme, les institutions parisiennes doivent augmenter leurs réseaux d'informateurs et d'échanges pour accumuler davantage de plantes :

Des vûes plus solides doivent être le but d'un commerce que le Prince et les Ministres veulent bien favoriser entre les amateurs de l'histoire naturelle pour le progrès de la médecine et des

²⁶⁴² Bernard de Fontenelle, « Éloge de M. de Tournefort », *Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1708, p. III ; l'éloge de Fontenelle sert également d'introduction à l'édition de 1717 de la *Relation d'un voyage du Levant* de Tournefort.

²⁶⁴³ BCMNH.N. Ms 1116 : « Des avantages que nous pouvons tirer d'un commerce littéraire avec les botanistes étrangers », Antoine de Jussieu, début du XVIII^e siècle.

²⁶⁴⁴ *Ibid.*, fol. 1.

autres arts. Si la Botanique en est le lieu, il faut que l'envoy [...] des graines et des plantes mêmes deséchées ou entretenues dans la terre pour arriver icy vivantes et en état d'être transplantées [...] l'acquisition des plantes étrangères par la continuité du même Commerce intéresseroit peu, si par ces correspondants on ne s'instruisoit du choix des lieux convenables pour la transplantation et la conservation de ces plantes et des précautions à garder pour réussir dans leurs cultures²⁶⁴⁵.

Après tout, Jussieu se plaît à rappeler que « le blé d'Inde ou de Turquie, les Feves de Marais, la plupart de nos pois [...] qui sont devenus comme nécessaires sur nos tables, sont des fruits de correspondances [savantes] »²⁶⁴⁶. Le botaniste devient l'une des grandes voix de son époque pour la mise en place de stratégies nouvelles d'approvisionnement en plantes exotiques dans le but de les transplanter dans les jardins français. Samir Boumediene qualifie cette transition de quête d'une « éthique de l'exactitude »²⁶⁴⁷ visant à superviser toute activité scientifique dans les colonies et à façonner la gestion des ressources d'outre-mer pour les intérêts de la Couronne. En effet, il ne s'agit pas seulement d'instruire des voyageurs, mais de mobiliser un très grand nombre d'acteurs variés pour se procurer les richesses naturelles américaines à dessein de les acclimater sur le sol français.

En octobre 1735, Joseph de Jussieu écrit une lettre à Antoine qui atteste d'une volonté nouvelle de se rendre utile depuis Saint-Domingue, où il essaie de mettre directement en application les idées de son frère alors qu'il herborise aux côtés du médecin Depas²⁶⁴⁸ dans la région du Petit-Goâve. Il essaie en effet de mettre Depas en relation avec Antoine, car il sait combien ce dernier souhaite prouver le bien-fondé d'une correspondance entre Paris et ses colonies : « vous pouvez, et je l'ai même prié de s'en charger, lui demander des plantes en pied pour le jardin royal, il a des facilités pour les faire embarquer, et il le fera avec plaisir »²⁶⁴⁹. Joseph de Jussieu ajoute ensuite que lui-même s'est servi des observations du père Plumier pour diriger ses observations et décider de ses envois de plantes en France :

L'utilité que j'ai retirée des différentes herborisations que j'ai faites, outre le recueil des graines que je vous envoie, n'est pas peine, puisque je me suis familiarisé avec la botanique d'Amérique ; j'ai vu et observé plus de la moitié des plantes rapportées par le R.P. Plumier, et j'en ai vu nombre d'autres que cet infatigable botaniste n'a pas observées ou n'a pas rapportées, je suis même convaincu qu'il n'a pas connu la moitié des plantes de ce pays-ci [...] Il n'y a donc qu'un

²⁶⁴⁵ *Ibid.*, fols. 1 et 2.

²⁶⁴⁶ *Ibid.*, fol. 2.

²⁶⁴⁷ Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, op. cit., p. 254.

²⁶⁴⁸ Depas est, semble-t-il, un médecin local avec qui Joseph de Jussieu herborise durant son passage à Saint-Domingue, puis il entretiendra surtout une correspondance écrite avec l'habitant du Petit-Goâve (BCMNH.N.Ms 179).

²⁶⁴⁹ BCMNH.N.Ms 179 (pièce 11, fol. 20r) : Joseph à Antoine de Jussieu, le 14 octobre 1735, Voyage de Joseph de Jussieu au Pérou.

botaniste capable par le secours de la nomenclature de débrouiller ce chaos [...] vous trouverez dans le catalogue ci-joint quelques espèces que le père Plumier n'a pas connues, et d'autres dont je n'ai pas pu observer le caractère²⁶⁵⁰.

La volonté d'acclimater des végétaux américains encourage les voyageurs à compléter les travaux de leurs prédécesseurs, mais comment s'y prendre ? Joseph n'hésite pas à qualifier le travail d'inventaire des ressources naturelles de Saint-Domingue de chaotique, car la nécessité d'envoyer des plants vivants à son frère le met face aux lacunes des travaux de Plumier, qui n'a découvert que huit cents plantes dans les Antilles : « serait-il possible qu'un pays aussi fertile que celui-ci, où les plantes sont à l'aise et hors d'insulte, ne possédât que huit cents espèces de plantes ? [...] les plantes sont semées là et là indifféremment, sans ordre, et ne se présentent pas au botaniste [...] dans l'état qu'il souhaiterait »²⁶⁵¹. Le voyageur peine à choisir quoi envoyer au cœur de cette multitude, d'autant que lui-même se trouve dans les Antilles sans instructions précises²⁶⁵². Il espère toutefois ramasser de nombreux spécimens décrits par le minime tout en apportant sa contribution personnelle, alors qu'il doit tenir compte des impératifs saisonniers pour envoyer des plantes vivantes. Joseph écrit à Antoine en octobre de la même année qu'il est conscient que toute transplantation de plantes antillaises serait impossible en plein hiver en France : « Je ne crois pas qu'il soit à propos de vous envoyer aucune plante en pied, la saison de l'hiver est trop rigoureuse. Il vaut mieux vous les faire venir dans le printemps »²⁶⁵³. En même temps, la meilleure saison pour collecter des graines est passée dans les Caraïbes :

Si j'avais trouvé toutes les plantes que j'ai vues et connues en état de cueillir leurs semences, leur paquet serait dix fois plus considérable qu'il n'est. Quoi qu'il en soit, je souhaite que celles-ci et celles que je vous enverrai de Petit-Goâve lèvent et réussissent. Je puis me vanter que vous aurez vu au Jardin royal des plantes qui n'y ont jamais été, et qui méritent l'attention d'un botaniste²⁶⁵⁴.

L'envoi de plantes en Europe implique donc de nombreux obstacles, mais il nécessite bien d'établir des réseaux d'échanges et une communication savante solides. La transplantation de spécimens américains ne peut pas être le fait d'une seule personne, car la démarche convoque

²⁶⁵⁰ *Ibid.*, fols. 20v-21r.

²⁶⁵¹ *Ibid.*, fol. 20v.

²⁶⁵² Voir : Nathalie Vuillemin, « Du dépaysement, ou l'impossible fabrique du savoir », *Viatica*, 2017. URL : <https://journals.openedition.org/viatica/?id=664>.

²⁶⁵³ BCMNH.N.Ms 179 (pièce 11, fols. 22r-22v.) : Joseph à Antoine de Jussieu, le 14 octobre 1735, Voyage de Joseph de Jussieu au Pérou.

²⁶⁵⁴ *Ibid.*, fol. 22v.

différents acteurs, différents matériaux et met en relation différents lieux. En 1735, Jean Prat est par exemple en Louisiane et correspond avec Bernard de Jussieu, sans l'aide de qui il ne parviendrait pas à tenir ses promesses d'envois de plantes à La Rochelle. Jussieu sert entre autres d'intermédiaire entre Prat et le comte de Maurepas, qui accorde des appointements, un logement et des fournitures nécessaires aux herborisations du jardinier. Ce dernier ne manque jamais de mettre en avant les bénéfices de sa correspondance avec son homologue parisien. En mai 1735, Prat raconte qu'il est bien arrivé à La Nouvelle-Orléans où il rejoint son frère Louis, après un passage au Cap-Français où il a pu échanger avec Pouppé-Desportes, le médecin de la colonie, grâce à Jussieu : « le plaisir que j'eus d'y voir Mr Poupé qui me fit une reception d'autant plus gratuite que je venois de votre part »²⁶⁵⁵. À peine établi en Louisiane, Prat raconte à son correspondant qu'il arrive directement à s'atteler à envoyer des plantes au Jardin du roi sans se soucier de toutes les reconnaître, car il sait qu'il peut s'en remettre aux lumières de Bernard qu'il a prévenu de ses lacunes :

Nous avons été mon frere et moy ramasser a la campagne une cinquantaine d'arbrisseaux que nous avons mis dans trois caisses embarquées sur le vaysseay du roy. Ce sont des noyers, de piacminiers (espece de nefliers) des copalmes, des sassafras, des lauriers tulipiers, 4 especes de chaines [...] et trois autres especes d'arbres dont je n'ay pas encore vû ny pû apprendre la figure des fleurs et des fruicts, et que je ne crois pas avoir vû au jardin du roy [...] a l'égard des plantes seches comme l'année a été fort retardée je n'ay pas encore pu en ramasser vous verrez celles que mon frere dessecha l'année derniere ; pour moy je vay travailler incessamment a dessecher toutes celles qui se presenteront²⁶⁵⁶.

Prat a donc reçu pour instructions de transmettre à Jussieu des plantes vivantes et desséchées, mais il peine apparemment à se fournir en papier pour réaliser ses herbiers. Il en fait donc naturellement la demande à Bernard : « noubliés pas sil vous plaît de menvoyer du papier pour dessecher les plantes cest de quoy il va encore tres grande rareté dans ce pays »²⁶⁵⁷. Antoine de Jussieu ne s'était pas trompé : le commerce littéraire nourrit le commerce des plantes et garantit une réception efficace de spécimens américains en France. Grâce aux lettres de Prat, nous apprenons encore que l'ordonnance royale de 1726 destinée aux officiers de la Marine royale porte rapidement ses fruits. En effet, le jardinier de La Nouvelle-Orléans ne manque pas de remarquer l'efficacité des différents acteurs mobilisés par la machine coloniale française pour acheminer des

²⁶⁵⁵ Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », art. cit, p. 124.

²⁶⁵⁶ *Ibid.*, p. 125.

²⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 128.

plantes en France. En juin 1736, Prat écrit à Bernard de Jussieu qu'il parvient à charger un navire rochelais de centaines de plantes et d'arbres à destination de nombreux correspondants qu'il tente de satisfaire par ces envois :

J'ay eu l'honneur de vous ecrire par un vaisseau marchand de la rochelle parti d'icy dans le mois de janvier dernier dans lequel j'embarquai une petite caisse de 4 especes d'arbrisseaux, le capitaine me promit qu'il en auroit grand soin, et la remettrait a mr. Rateau pour vous la faire tenir, vous en recevrez une plus grande par ce vaisseau du roy [...] j'auray embarqué deux caisses d'autres plantes si la dunete du vaisseau du roy (qui est le seul endroit ou l'on peut placer ces sortes de choses) n'eut été occupée et presque surchargée de cinq grandes caisses plantées de lauriers blancs que Mr. le Comte de Maurepas avoit demandé par Madame la princesse de Conti. Mr. de Salmon me chargea de cette affaire et je ramassay environ 400 ou 500 pieds de ces arbres [...] je seray charmé d'apprendre que tout soit arrivé à bon port²⁶⁵⁸.

Au cours des années 1730, les missions des voyageurs sont ainsi redéfinies et des réseaux de correspondances se structurent dans le but d'enrichir la France de plantes américaines dont la demande s'intensifie. Durant cette période, la multiplication des premiers envois réussis de plantes vivantes confirme le bien-fondé de ces nouvelles politiques d'acclimatation de végétaux étrangers. Comme le soulignent Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « graines et plants sont acheminés au coup par coup au sein de réseaux fonctionnant sur une interconnaissance, impliquant des membres des réseaux diplomatiques, d'institutions savantes, du gouvernement monarchique et de l'administration coloniale »²⁶⁵⁹. Ces premiers succès donnent alors immédiatement lieu à une littérature spécialisée faisant état d'une nouvelle expertise en matière d'envoi de végétaux sur laquelle nous allons brièvement revenir.

b) Fonctionnarisation²⁶⁶⁰ des voyageurs naturalistes sous l'œil de l'Académie

À partir de 1735, les envois et l'acclimatation de végétaux américains sont bien au cœur des préoccupations de la machine coloniale française et de ses principaux acteurs : les académiciens et leurs correspondants. À la tête du ministère de la Marine, le comte de Maurepas aidé de Barrin de La Galissonnière, s'intéresse particulièrement à l'acclimatation des arbres nord-américains,

²⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 132.

²⁶⁵⁹ Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit., p. 353.

²⁶⁶⁰ L'expression est employée et défendue par Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 11.

tandis que différents savants rattachés au Jardin du roi et à l'Académie royale des sciences tentent d'apporter leur contribution à cette vaste entreprise. Maurepas est alors perçu comme le digne successeur de Colbert dont les idées et les visions perdurent « bien au-delà de son ministère »²⁶⁶¹. Avec l'aide de La Galissonnière, de Duhamel du Monceau et de gouverneurs coloniaux comme Le Moyne de Bienville, Maurepas supervise par exemple les envois de plantes de Jean Prat depuis La Nouvelle-Orléans, de Duhamel depuis Léogane et de Jean-François Gaultier depuis Québec. Ce dernier est établi dans la colonie avec le statut de correspondant de l'Académie à partir de 1742, d'où il transmet toutes ses observations botanico-météorologiques à l'académicien Duhamel du Monceau, dont son inventaire manuscrit des plantes du Canada²⁶⁶². Cet inventaire est précieux, car il révèle que, tout au long de la décennie, le médecin du roi s'adonne à des observations précises, soumises à l'expertise de ses confrères grâce aux liaisons fréquentes entre la colonie et la métropole, et qu'il prend les transplantations de plantes au sérieux. À propos du grand févier du Canada, Gaultier écrit que l'arbre est « assez connu en Canada dont le bois est fort dur »²⁶⁶³, mais il est rare près de Québec et de Montréal où il serait donc bon de le semer « et de là on pourroit le transporter en France aisément »²⁶⁶⁴. Ainsi, le transport des plantes doit constituer la priorité absolue des voyageurs de la période aux yeux des autorités coloniales. Le ramassage de spécimens sur le terrain, leur conditionnement et l'écriture de rapports destinés aux botanistes ou aux autorités civiles en charge de les réceptionner, remplacent l'écriture de récits de voyage. Les voyageurs doivent se rendre utiles, surtout s'ils ont un brevet de correspondant de l'Académie royale et sciences et seules les traces matérielles de leurs séjours sont véritablement valorisées par la Marine et les institutions savantes parisiennes.

Un dessin non daté qui se trouve dans les papiers personnels de Duhamel du Monceau, correspondant officiel et officieux de nombreux naturalistes du siècle, illustre ce nouvel idéal du voyageur perçu par l'Académie comme un ouvrier dont les missions se résument essentiellement au transport de plantes exotiques [**Fig. Voyageur-naturaliste**]. Le dessin au crayon représente un jeune naturaliste de face, lourdement équipé d'outils de jardinage et de pêche. L'homme porte un chapeau et une veste épaisse sur laquelle sont accrochés des hameçons, une règle et de la ficelle.

²⁶⁶¹ *Ibid.*, p. 12.

²⁶⁶² ANQ.03Q P91 D2 : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) », 1749.

²⁶⁶³ ANQ.03Q P91 D2 (fol. 264v) : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) », 1749.

²⁶⁶⁴ *Id.*

Dans sa main gauche, il tient une canne à pêche et un seau rempli de poissons et de coquillages, alors qu'avec sa main droite, il s'appuie sur une pioche laissant deviner un plantoir suspendu à son poignet. En plus de tous ces outils, le naturaliste semble porter un sac à dos en bandoulière, duquel s'échappent un arbuste et des plantes vivantes, ainsi qu'une épuisette pour attraper des papillons ou toute autre sorte d'insecte ou de grenouille. Ce dessin inédit n'est pas le portrait d'un individu en particulier, mais plutôt d'un nouveau type de voyageur, incarné par Gaultier ou encore par Prat. Les envois réguliers du jardinier de La Nouvelle-Orléans laissent penser que ce dernier avait pris l'habitude de parcourir la Louisiane vêtu à la manière de cet individu tel qu'il est dessiné par Duhamel du Monceau. Dans une lettre en date de février 1736 à l'attention de Bernard de Jussieu, il lui raconte avoir « adressé une petite caisse contenant un herbier, un cayer rempli de papillons, du baume de copalme, deux poissons singuliers, une grenouille monstrueuse, un paquet de racines de viperine et quelques graines »²⁶⁶⁵ collectés au terme de trois jours passés « en campagne pour [...] ramasser une douzaine d'arbrisseaux »²⁶⁶⁶ adressés à la Marine.

Au cours de la décennie, Gaultier, Prat mais aussi Duhamel — qui est le médecin de Léogane à Saint-Domingue — servent effectivement tous les trois de cobayes aux académiciens qui cherchent à voir ce qu'ils peuvent tirer d'informateurs coloniaux en contact constant avec des savants français. Leurs observations respectives sont scrutées par de nombreux botanistes et ministres qui mettent tout en œuvre pour fonctionnariser le statut de voyageur. Prat, Gaultier et Duhamel appartiennent en effet encore à une génération de voyageurs qui assument des fonctions de botaniste sur la base d'un volontariat que les autorités coloniales cherchent à valoriser, puis à professionnaliser par l'entremise d'un statut de correspondant du Jardin du roi et de l'Académie royale des sciences. Sur la période, Gaultier et Duhamel ont le même statut de correspondant officiel de l'Académie, le premier correspond avec Duhamel du Monceau, tandis que le second est le correspondant de du Fay, alors que Prat échange avec Bernard de Jussieu. Si Prat n'obtient vraisemblablement pas de titre de correspondant officiel de l'Académie, il en assure tous les devoirs.

²⁶⁶⁵ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 13 septembre 1735, à La Nouvelle-Orléans, dans Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1960-1961, p. 127.

²⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 130.

Au Canada, Gaultier est attentif à tous les arbres qui pourraient s'adapter au climat français et servir de base à un commerce florissant. Son inventaire de plantes canadiennes regorge de remarques susceptibles d'orienter les choix économiques et botaniques de Maurepas. Il se met en quête de toutes sortes de frênes qui pourraient servir à bâtir des navires : il écrit à propos d'un frêne canadien qu'il est pliant et ne pourrit pas, si bien que « cet arbre mérite d'être multiplié en Europe »²⁶⁶⁷. À La Nouvelle-Orléans, Prat accepte de passer toujours plus de temps à ramasser des plantes américaines en échange d'appointments :

Je me chargeray de faire cette dépense pourveu que Mr. le comte de Maurepas veuille m'accorder tous les ans deux tonneaux de fret dans le vaysseau du roy qui vient icy, c'est un fort petit objet pour le roy puisqu'il ne s'agit pas de deux cents francs, mais je pourray y trouve de quoy me dedomager par la facilité que j'auray de faire venir de France ces sortes de presents et quelques petites provisions pour moi²⁶⁶⁸.

En même temps, dans une lettre de février 1737, le voyageur montre bien que les envois de plantes sont soutenus par une administration qui émet des instructions de plus en plus précises, comme en témoigne cette lettre destinée à Bernard de Jussieu :

Je profite du départ d'un navire de la rochele qui doit descendre le fleuve demain, nous venons d'apprendre l'arrivée d'un vaysseau du Roy à la Balise, mais nous ne recevrons les lettres que dans quatre ou cinq jours d'icy, je me flatte d'avoir de vos nouvelles par cette occasion, et si le navire marchand ne part pas si tot, j'auray l'honneur de vous faire reponse, vous recevrez une petite Caisse que j'envoye à l'adresse de monseigneur le Comte de Maurepas, contenant quatre flacons remplis de differentes graines, deux cayers de plantes seches, et quelques fruicts²⁶⁶⁹.

Sous la plume de Prat, les liaisons avec la France semblent être plus fréquentes, plus organisées, permettant ainsi l'envoi régulier d'instructions et de spécimens d'un bout à l'autre de l'Atlantique grâce à la Marine marchande et militaire. À la fin de cette lettre, le voyageur ajoute d'ailleurs une note qui confirme que Bernard de Jussieu lui adresse des instructions précises :

Je reçois avec playsir, monsieur, les représentations que vous me faites sur la manière dont je dois remplir mon Employ. Je profiteray des moyens que vous m'indiquez. En employant de mon mieux aux recherches d'histoire naturelle, les intervalles de loysir que pourront me lesser la pratique de medecine et les petites occupations de pharmacie²⁶⁷⁰.

²⁶⁶⁷ ANQ.03Q P91 D2 (fol. 269r) : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) », 1749.

²⁶⁶⁸ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 3 mai 1735, à La Nouvelle-Orléans, dans Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1960-1961, p. 125.

²⁶⁶⁹ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 20 février 1737, à La Nouvelle-Orléans, *op. cit.*, p. 137-138.

²⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 138.

En 1741, Prat rend compte du fait que le statut de voyageur naturaliste se précise lorsqu'il demande à Jussieu et au comte de Maurepas de déployer un médecin pour le remplacer à l'hôpital de La Nouvelle-Orléans afin qu'il se consacre à la botanique. Il rapporte effectivement, confronté à la charge de travail qu'on attend de lui : « je ne vois point de meilleur parti que celui que j'ay eu l'honneur de vous proposer, ce seroit d'Envoyer un sujet pour me remplacer dans mes fonctions de l'hôpital [...] je ferois mon principal objet de la botanique »²⁶⁷¹.

En même temps que Prat et que Gaultier, le médecin Duhamel de Léogane est sans doute l'un des voyageurs les plus sous-estimés de son temps, alors que ses échanges avec Bernard de Jussieu et du Fay de l'Académie illustrent les nouvelles fonctions des réseaux botaniques qui se mettent en place au tournant des années 1740. Entre 1733 et 1738, Duhamel est mis à contribution par l'Académie et par le comte de Maurepas à qui il envoie des centaines de plantes et d'objets curieux ramassés à Saint-Domingue. Les circonstances de son intégration aux réseaux de l'Académie sont difficiles à identifier avec certitude ; or, grâce à l'une de ses lettres de juin 1735 adressée à Jussieu et Maurepas, nous apprenons qu'il avait assisté l'ingénieur du roi Frézier en Amérique du Sud 1716 et qu'il souhaitait beaucoup prendre part à l'expédition géodésique de La Condamine et de Joseph de Jussieu, qui sont alors en route pour le Cap-Français :

Je n'ose encore parler a Monsieur de Maurepas de mes besoins [...] j'espere beaucoup de vostre sollicitation, il s'est repandu icy un bruit que le Roy envoyoit huit personnes pour faire différentes observations dans la terre ferme de l'Amérique, et qu'ils doivent arriver par le premier vaysseau du Roy, je n'aurois pas été fâché d'être d'un pareil voyage, je ny aurois peut etre pas été inutile, quand ce n'auroit été qu'en qualité de truchement, d'ailleurs il y a plus de vingt ans que je portoys la chaise de M. Frézier pendant qu'il levoit les plans qu'on voit dans son journal de la mer du Sud²⁶⁷².

Duhamel essaye de mettre en avant ses qualités savantes, ce qui incite Joseph de Jussieu qui le rencontre au Petit-Goâve en octobre 1735, à lui recommander de ramasser et d'envoyer des plantes sèches et vivantes au comte de Maurepas. Les membres de l'expédition de La Condamine en Amérique du Sud font bien escale à Saint-Domingue où Jussieu prend le temps d'herboriser avec Depas et de donner des instructions à Duhamel, qu'il identifie comme un candidat intéressant pour envoyer des plantes au Jardin du roi. Dans une lettre écrite à son frère Antoine, Joseph commence

²⁶⁷¹ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 7 octobre 1741, à La Nouvelle-Orléans, *op. cit.*, p. 140.

²⁶⁷² BCMNH.N.Ms Jus 6 (pièce 8, fol. 27v) : Duhamel à Bernard de Jussieu, le 8 juin 1735 à Léogane, Correspondance scientifique des Jussieu : lettres et correspondants.

par présenter les envois qu'il est parvenu à réaliser, ainsi que le personnel local qu'il a convaincu d'envoyer des caisses de plantes à La Rochelle :

Je vous envoie un paquet de graines que j'ay ramassé icy au Cul de Sac. J'aurois bien voulu vous envoyer les graines de toutes les plantes que j'ay vues, mais je n'ay pas eu le bonheur de les trouver en parfaite maturité [...] je vous ay fait un envoi de S. Louis sur un vaisseau qui partoît pour la rochelle, je souhaite que vous l'ayez reçu car il y a des graines de plantes assez rares. J'ai reçu de Mr Depas et Nogay toutes sortes de bons offices. Ils se sont chargés l'un et l'autre de vous envoyer au printemps prochain des plantes en pied, telles que les différentes espèces de palmiers, et de palmistes, de papayer, de frangipanier, de bananier, deux espèces de raquettes et de cieres, qui viennent près de St Louis chez Mr. Depas, sçavoir [...] les différentes espèces d'ignames, de patates, des caisses d'ananas en pied et des rejettons²⁶⁷³.

Aussitôt après avoir vanté l'efficacité de ses réseaux locaux qui lui permettent notamment d'acheminer des ananas et des papayers en France, il rapporte avoir formé Duhamel, qui ne demande qu'à prendre part aux envois de tels végétaux :

J'ay vu Mr Duhamel qui ne fait pas grand-chose dans ce pays-cy, il n'est pas encore reconnu par les medecins d'icy [...] il a bonne volonté pour la botanique et l'histoire naturelle mais il n'a pas beaucoup de connaissance cependant il est en état de faire des envois utiles pour le jardin du roy, je l'ay aussi chargé d'envoyer au printemps prochain le plus qu'il pourra de graines, plantes en pied et curiosités naturelles²⁶⁷⁴.

Joseph de Jussieu est l'un des acteurs importants de la mobilisation d'observateurs coloniaux capables d'échanger avec l'Académie royale des sciences. Dans ce cas, ses intuitions sont bonnes, car durant les années qu'il passe dans les Antilles, le médecin de Léogane s'exécute malgré ses lacunes et envoie une quantité innombrable de graines de rocou, de sapotille, d'acajou, de pomme de cannelle, de gayac, de jasmin, d'acacia et de palmiers à ses correspondants. Ses lettres et ses chargements attestent également du fait que les armateurs nantais facilitent les envois vers la France, mais que les contraintes climatiques pèsent sur le transport d'arbres vivants :

J'adresse a Monsieur de Maurepas par le navire le Père de famille de la ville de Nantes une caisse dans laquelle j'ay my diverses sortes de plantes dessechées. J'y ay joint les fleurs et les racines quand j'ay pu, on trouvera des etiquetes ou j'ay cru qu'il étoit nécessaire d'en mestre [...] je n'ay point encore envoyé de plantes vivantes, parce que le seul vaysseau du Roy qui est parti de cette rade est parti en hiver, et que j'ay présumé que la plante ne pourroit pas supporter le froit de France, d'un autre coté les vaisseaux marchands sortent si embarrassés que je me suis fait un scrupule d'augmenter leur embarras²⁶⁷⁵.

²⁶⁷³ BCMNHN.Ms 179 (pièce 25, fol. 30r) : Joseph à Antoine de Jussieu, le 27 octobre 1735, « Voyage de Joseph de Jussieu au Pérou ».

²⁶⁷⁴ *Ibid.*, fols. 30r et 30v.

²⁶⁷⁵ BCMNHN.Ms Jus 6 (pièce 8, fol. 26v et 27r) : Duhamel à Bernard de Jussieu, le 8 juin 1735 à Léogane, Correspondance scientifique des Jussieu : lettres et correspondants.

À mesure que les années passent, Duhamel de Léogane soigne de plus en plus ses envois, apprend à étiqueter ses caisses, à conditionner ses graines ou plantes vivantes et paraît très informé des liaisons avec les ports français grâce à ses correspondants. Une lettre de juillet 1737 atteste même du fait que les réponses qu'il reçoit de la part de Jussieu lui servent bien souvent d'instructions :

Je vous remets une liste des graines, et autres articles contenus dans les caysses et barils que jay chargés cy devant sur le navire de la ville du havre [...] a l'adresse de monsieur Dufay, j'espere que monsieur Friard les aura reçu en bon etat, et que vous les avés déjà au jardin du Roi, je souhaite qu'il y ait dans cet envoi quelque chose qui vous fasse playsir.

J'ay numeroté chaque paquet comme je vous en ay prevenu par quelque de mes lettres, j'observe cet ordre afin de ne pas tomber dans une confusion qui m'empescheroit de profiter des enseignements que vous voulés bien me donner [...] je me flatte que vous voudrés bien continuer de m'envoier les articles que je ne connoy point avec leurs vrays noms a costé²⁶⁷⁶.

Le tournant des années 1740 est un moment charnière de l'acclimatation des plantes américaines en France et de la professionnalisation des voyageurs. Dans ce contexte, les académiciens profitent de leurs réseaux botaniques pour créer des instructions sur mesure à leurs correspondants. Toutes les informations recueillies par les savants parisiens quant à la conservation des graines, à la préparation d'herbiers et d'envois de spécimens vivants donnent lieu à une littérature spécialisée et diffusée à grande échelle. Duhamel du Monceau utilise par exemple ces divers retours d'expérience pour rédiger un *Avis de transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences, des animaux et de differens autres morceaux d'histoire naturelle* publié en 1752 dans le *Journal Œconomique* avec la collaboration de La Galissonnière. Les académiciens et la Marine entendent en effet étendre les réseaux botaniques capables de procurer des graines aux jardins français et la portée de l'Académie à tout voyageur amateur souhaitant se rendre utile. Les instructions de Duhamel sont une première et expliquent même en détail comment choisir les spécimens à envoyer. Il est évident que les expériences de Gaultier à Québec, de Prat en Louisiane et de Duhamel à Léogane ont permis de façonner cette littérature. Tous les trois avaient par exemple insisté sur les difficultés liées aux différences de climat au moment de l'envoi et de la réception des végétaux, un point que l'académicien explique dès la seconde page de ses instructions :

Comme on n'est pas toujours le maître de choisir les saisons, on doit sçavoir que dans les climats semblables à celui de France & d'Angleterre, on ne peut arracher & transporter la plupart des

²⁶⁷⁶ BCMNH.N.Ms Jus 6 (pièce 12) : Duhamel à Bernard de Jussieu, le 2 juillet 1737 à Léogane, Correspondance scientifique des Jussieu : lettres et correspondants.

Arbres du pays, que depuis la mi-Octobre jusqu'à la fin d'Avril, mais cette dernière saison est fort hasardeuse²⁶⁷⁷.

Duhamel du Monceau s'intéresse ensuite aux spécificités climatiques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, tant il s'est inspiré de ses échanges avec Gaultier pour déterminer comment envoyer des arbres provenant de l'Amérique Septentrionale. Au-delà des indications qu'il donne pour choisir certaines essences d'arbres ou certaines plantes, Duhamel du Monceau n'omet rien et raconte par exemple comment construire des caisses de transport appropriées. Il rapporte en effet que, « quand les Arbres en vaudront la peine, on fera faire des caisses de sapin, avec les montans de chêne »²⁶⁷⁸ sur lesquelles les voyageurs doivent peindre le nom des plantes et construire des cages pour anticiper leur croissance. L'académicien suggère de faire faire des cages en fer pour les arbres les plus fragiles et de positionner stratégiquement les caisses à bord des vaisseaux en fonction des vents auxquels ils seront exposés, sans oublier de se procurer de l'eau de pluie. Au regard des plantes vivaces et des racines, Duhamel du Monceau entre dans un degré de détail exceptionnel : il indique notamment comment transporter des fruits ou des tuberculeuses d'un pays froid vers un pays chaud et inversement, en plus d'expliquer comment envoyer des « Patates, les Ignames, les Pommes de terre, les Penacles, le Balisier, l'Amonum, le Zedoare, le Gingembre, le Marenta »²⁶⁷⁹ durant les différentes saisons et comment les emballer. La partie consacrée aux envois de semences rend encore une fois compte de l'expérience acquise grâce au séjour de Gaultier qui a permis de déterminer deux manières d'envoyer des semences en France. Jusqu'au milieu du siècle, la méthode privilégiée consistait à remplir des boîtes de mousse et à tenter de faire fructifier les graines durant leur transport, or l'auteur a appris qu'une autre méthode fonctionne et consiste à « les mettre avec de la terre presque sèche & bien foulée, dans un barril ou dans une boîte bien fermée. On a reçu du Canada de cette façon des Noix & des Graines de Bonduc qui sont arrivées toutes germées, & qui ont très-bien réussi »²⁶⁸⁰. Enfin, la dernière partie de l'*Avis* dédiée aux envois de plantes est consacrée à l'arrivée dans les ports français où il faut faire preuve de grandes précautions :

²⁶⁷⁷ Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Avis de transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences, des animaux et de differens autres morceaux d'histoire naturelle*, 1752, p. 4-5.

²⁶⁷⁸ *Ibid.*, p. 8.

²⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 24.

²⁶⁸⁰ *Ibid.*, p. 32.

Ceux qui apporteront ou qui enverront des Plantes ou des Semences, doivent aussi être avertis que leurs peines sont la plupart du tems inutiles, faute des précautions suivantes.

[...] L'une des principales est de les adresser ou de les remettre, en arrivant, à des personnes soigneuses, de les faire tenir promptement & sûrement [...] d'envoyer des listes bien circonstanciées [...] [et] de marquer, soit sur les listes ou sur les étiquettes, l'espèce du terrain où vient chaque Plante²⁶⁸¹.

En somme, comme le remarquent Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, la « technicité des processus contribue à développer une sensibilité »²⁶⁸² qui implique de nombreux acteurs allant du botaniste averti au non-botaniste toutefois impliqué dans les opérations logistiques du transport des plantes. Une expertise se met en place à tous les niveaux à partir des écrits et des envois des premiers correspondants de l'Académie. Si les relations de Plumier et du père Labat avaient eu une influence inattendue sur la création des premières ordonnances royales destinées aux armateurs de la Marine royale et marchande de Nantes, des voyageurs comme Gaultier, Prat ou Duhamel ont directement contribué à rendre leur discipline utile. En 1758, les instructions de Duhamel du Monceau semblent avoir eu tellement de succès que le chevalier de Turgot, futur gouverneur de Kourou, publie un *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver, et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle* avec une réédition augmentée de l'*Avis* de Duhamel du Monceau. L'un des ajouts fondamentaux de cette réimpression concernent la manière de faire des herbiers, et Turgot indique en effet que l'académicien a omis d'intimer les voyageurs à réaliser des herbiers :

C'est encore depuis cette réimpression-ci qu'on s'est aperçu qu'on auroit dû insérer dans le Mémoire, la méthode de faire un Herbar. Ce mot ne doit pas effrayer ceux qui ne sont pas Botanistes : voici de quoi il s'agit. Lorsqu'on trouve quelques Plantes qu'on ne connoît pas, ou qu'on croit nouvelles à quelques égards, ou sur lesquelles on veut avoir le sentiment des Botanistes avec qui l'on est en correspondance, ou qu'on se propose de les leur faire connoître, ou d'en composer des suites, & d'en enrichir des Cabinets ; on ne peut mieux faire que de les dessécher dans des feuilles de papier²⁶⁸³.

L'auteur explique exactement comment cueillir, dessécher et conserver un herbier qui est en réalité un outil utilisé par les botanistes comme un catalogue. En effet, on encourage tous les voyageurs à créer leurs herbiers en double « avec des numeros correspondans, afin qu'on puisse se

²⁶⁸¹ *Ibid.*, p. 43-44.

²⁶⁸² Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit., p. 353.

²⁶⁸³ Étienne-François Turgot, *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle*, Paris, Bruyset, 1758, p. 150-151.

rappeller les plantes que les Botanistes desireront qu'on leur envoie »²⁶⁸⁴. Ainsi, les instructions sur la manière de ramasser des plantes, sur la façon de conditionner des semences, sur le transport des fruits ou des arbres, sur les méthodes de construction de caisses de transport ou sur la manière de réaliser des herbiers se popularisent avec un but commun unique : faciliter un vaste et ambitieux commerce transatlantique de plantes américaines. Comme le souligne François Regourd, « autour des académiciens auréolés de la puissance sociale et scientifique que leur confèrent la monarchie et les lieux de savoir prestigieux qu'ils animent dans la capitale, se développent des nébuleuses d'informateurs coloniaux »²⁶⁸⁵. Nous allons donc nous pencher sur ces lieux parisiens qu'ils entretiennent et animent pour acclimater des plantes américaines.

7.2.2 Le nouveau rôle des jardins royaux nationaux

Au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, une volonté de généraliser et d'institutionnaliser les envois de plantes depuis les colonies françaises naît sous l'impulsion de certains académiciens, qui cherchent, selon nous, à constituer des réseaux botaniques solides avec l'appui de la Marine militaire et marchande. L'acclimatation de plantes étrangères, qui reste pour un temps l'apanage des puissants, apparaît progressivement comme un enjeu qui relève de l'utilité publique au sein des jardins du royaume, comme en témoigne cet extrait d'un mémoire de la fin du XVII^e siècle :

Le créateur a répandu avec prodigalité les plantes, mais bien qu'elles croissent pour ainsi dire sous nos pas, elles ne sont pas toutes dans un seul et même pays. C'est ce qui a donné lieu d'établir, depuis un siècle, dans les principales villes du Royaume, des jardins de botanique dans lesquels on peut cultiver toutes sortes de plantes²⁶⁸⁶.

Or, comme nous l'avons vu, le transport d'arbres ou de plantes sèches ou vivantes est loin d'être aisé tant il doit mobiliser quantité d'acteurs volontaires ou qualifiés. Au début du siècle, Antoine de Jussieu s'attèle non seulement à encourager les envois de végétaux exotiques, mais il

²⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 156.

²⁶⁸⁵ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 139.

²⁶⁸⁶ Cité dans : Germaine Courteix, *Le Jardin des Apothicaires. Contribution à l'histoire de la pharmacie à Nantes*, Baugé, Imprimerie du Pays Baugeois, 1929, s. p.

s'emploie surtout à former des réseaux de correspondants capables de se mettre à son service. Les activités de l'académicien ne passent pas inaperçues et le succès de ses premiers essais d'acclimatation de plantes américaines lui servent de publicité. En l'espace de quelques années seulement, il écrit un mémoire sur l'histoire du café qu'il acclimate avec succès au Jardin du roi, puis grâce à lui la plante est introduite dans les Antilles, alors qu'il introduit le fraisier du Chili en France et tente de semer des graines de ginseng du Canada à Paris, où elles ne réussissent pas²⁶⁸⁷. Le savant cherche également un remède contre la dysenterie tout en étendant les correspondances de l'Académie et du Jardin royal jusqu'à Cayenne, de sorte que sa réputation n'est plus à faire à l'aube des années 1730. Dans ce contexte, nous avons vu que d'autres savants lui emboîtent le pas si bien que conjointement, les scientifiques parisiens et leurs informateurs aux aptitudes nouvelles « contribuent, dans une logique cumulative répondant à des motivations intellectuelles autant que sociales, à construire autour de Paris [...] les fondations d'un savoir de plus en plus précis, de mieux en mieux informé »²⁶⁸⁸.

Tout comme les académiciens développent leurs réseaux littéraires et savants, certains lieux émergent dès la fin du XVII^e siècle comme des centres d'expertise, d'entreposage de spécimens et d'acclimatation de plantes. En métropole et dans les colonies, des jardins botaniques ou des entrepôts sont fondés pour des raisons variées, partout où la monarchie et ses émissaires semblent échanger des ordres, des lettres et des objets d'histoire naturelle. Sous l'Ancien Régime, on distingue généralement quatre types de jardins susceptibles d'être mobilisés pour acclimater des plantes nouvelles : les jardins botaniques associés à une charge d'enseignement, les jardins-relais dits reposoirs ou de convalescence qui sont souvent dans les villes portuaires, les jardins d'agrément réservés aux plantes ornementales et à la promenade et les jardins d'apothicaires entièrement dédiés à la culture de simples pour préparer des médicaments. Chaque type de jardin accueille potentiellement des cultures potagères, des parterres d'arbres fruitiers et des jardins de fleurs.

Si l'historiographie a surtout eu tendance à se focaliser sur l'importance du Jardin du roi et de ses réseaux de jardins dans la seconde moitié du XVIII^e siècle²⁶⁸⁹, il nous semble essentiel de

²⁶⁸⁷ *Le Journal des sçavans*, Paris, Gabriel-François Quillau, 3 août 1722, p. 486-487.

²⁶⁸⁸ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 139.

²⁶⁸⁹ L'étude de référence au regard du Jardin du roi se focalise par exemple essentiellement sur la seconde moitié du siècle : Emma C. Spary, *Le Jardin d'utopie. L'Histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, op. cit.

reconstituer à la fois le contexte et les lieux d'apparition d'une volonté individuelle et collective de mettre en circulation les plantes américaines de part et d'autre de l'Atlantique dès le début du siècle. De nombreux jardins progressivement mis en relation les uns avec les autres et fréquentés par un grand nombre de voyageurs de notre corpus ont permis, très tôt, de rattacher Paris à ses colonies : au début du siècle « quelques-uns donnent le nom de jardin aux balcons d'un vaisseau qui sont ouverts »²⁶⁹⁰. De fait, la migration des plantes américaines repose sur des acteurs, mais également sur des infrastructures dont l'entretien et le financement ont souvent contribué à déployer davantage de personnel colonial dans le Nouveau Monde. Dans cette partie, nous allons donc nous intéresser à ces lieux uniques, en partant de la capitale parisienne et en finissant sur la périphérie d'un empire qui prend racine dans ces nouveaux lieux de pouvoir que représentent alors les jardins botaniques.

a) Un centre d'expertise en devenir : le Jardin du roi

Le Jardin du roi ouvre officiellement ses portes en 1636 grâce à un édit de Louis XIII qui place l'établissement dédié à la culture des plantes médicinales sous la direction de Guy de La Brosse. À l'époque, Frédéric Scalberge dessine l'institution parisienne [**Fig.Scalberge 1 et Fig.Scalberge 2**] qui est déjà dotée de plusieurs logis, de grands parterres, d'un bois, d'un verger, d'une cerisaie, d'un jardin à tulipes et de quelques terrasses qui se prêtent à la promenade entre la Seine et le boulevard Saint-Victor. Comme tous les jardins botaniques européens de l'époque, le Jardin royal est cultivé pour fournir des simples aux hôpitaux de la capitale et aux médecins botanistes qui en étudient les propriétés, tandis que le reste de l'établissement est dédié aux plantes d'agrément. Pourtant, la présence d'un petit jardin fermé consacré aux tulipes, qui sont très à la mode au début du Grand Siècle, laisse présager que l'institution s'intéressera rapidement aux plantes curieuses et exotiques. En effet, au cours du XVII^e siècle, le jardin acquiert lentement le statut implicite de centre d'expertise botanique du royaume, en particulier pour les scientifiques, pour les amateurs de botanique et pour les voyageurs naturalistes qui souhaitent étudier la flore ou se familiariser avec des végétaux exotiques. De fait, de nombreuses plantes rares y sont

²⁶⁹⁰ Entrée « Jardin », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 2.

acheminées, comme l'arbrisseau sensitif [**Fig.Rochefort 3**] « qui se voit icy à Paris au jardin du Roy »²⁶⁹¹ comme l'écrit Charles de Rochefort en 1658, qui semble avoir fréquenté les lieux avant de publier son *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique*. De même, le missionnaire Louis Nicolas connaît le Jardin, alors que Jean-Baptiste Du Tertre raconte en 1667 avoir vu du bois d'Inde connu sous le nom de laurier aromatique au Jardin du roi en 1640 : « Monsieur Robin [...] m'en fit voir un petit, haut de deux pieds, qui luy avoit esté apporté des Isles »²⁶⁹² ; en plus de la fleur de la passion [**Fig.Du Tertre 2**] qu'on lui « fait voir au jardin du Roy à Paris, [où il] n'avoit aucune odeur »²⁶⁹³. Les années 1640 semblent avoir été les premières années charnières de l'institution en apportant un lot important de modification des plans du Jardin et de ses parterres. Un plan de l'établissement en 1640 [**Fig.Jardin du roi 1640**] montre désormais qu'on y trouve un amphithéâtre pour l'enseignement de l'histoire naturelle, une « galerie renfermant 600 boccas de matière médicale », des parterres de légumes, des plantes médicinales et un « jardin des plantes des Indes »²⁶⁹⁴.

Le destin et les missions du Jardin botanique changent dans les années 1670, avec la création de l'Académie royale des sciences et lorsque Colbert place l'établissement parisien sous la direction des Bâtiments du Roi. Guy-Crescent Fagon prend alors la direction des lieux qu'il entend enrichir considérablement de plantes américaines pour lesquelles il construit les premières serres du Jardin. Grâce au fameux voyage de Martin Lister à Paris en 1698²⁶⁹⁵, nous possédons une description détaillée de la situation de l'institution au tournant du siècle, à un moment où elle a pu grandement profiter des récents voyages de Surian et de Plumier. Alors qu'il visite tous les jardins parisiens, comme celui de l'Arsenal, du Luxembourg et des Tuileries, le voyageur anglais s'attarde sur ce qu'il appelle le « jardin botanique du Roi [...] [dont] l'aspect est fort varié ; ce sont des bosquets, des bassins, des gazons, des collines, outre un grand emplacement nivelé destiné à la culture de toutes sortes de plantes »²⁶⁹⁶. Lister se dit chanceux de pouvoir visiter le jardin qui est un haut lieu d'enseignement, en compagnie de Tournefort alors à la tête de la chaire de botanique

²⁶⁹¹ Charles de Rochefort, *Histoire naturelle et morale des iles Antilles de l'Amérique*, op. cit., p. 111.

²⁶⁹² Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitees par les François*, op. cit., vol. 2., p. 157.

²⁶⁹³ *Id.*

²⁶⁹⁴ Ces mentions apparaissent dans la légende du plan [**Fig.Jardin du roi 1640**].

²⁶⁹⁵ Martin Lister, *Voyage de Lister à Paris en 1698*, op. cit.

²⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 167

de l'établissement garni de près de « trois mille plantes, sans compter celles qui viennent dans la première & dans l'arrière-saison »²⁶⁹⁷. Dès son arrivée, le voyageur est impressionné par les serres du Jardin : « les serres étoient bien garnies de plantes étrangères délicates, & les parterres pleins d'autres simples »²⁶⁹⁸. De là, Lister devient l'un des premiers chroniqueurs à énumérer quelques spécimens rares présents dans ces serres :

J'ai noté particulièrement dans les serres les plantes suivantes : le Jasmin des Açores à fleurs blanches vient du roi de Portugal. Le *Marum cortusii*, qui étoit en caisse depuis trente ans. L'Œillet de Crète en arbre. Le Smilax à fruit noir. L'Iris bulbeuse à fleur jaune. Le petit Consoude à fleur de bourrache Le Frêne d'Amérique à fleurs. Le *Stecas* à feuilles dentelées de Bochin. Ce jardin est doté par le Roi & le duc d'Orléans : il possède 2,000 livres sterling de rente²⁶⁹⁹.

Le Jardin est plein de promesses, car d'après le voyageur près de « deux mille espèces de graines »²⁷⁰⁰ venaient d'y être plantées. Deux ans après le passage de Lister à Paris, Tournefort publie l'une de ses œuvres botaniques les plus importantes, les *Institutiones rei herbariae*, qui n'est autre que la traduction latine de ses *Éléments de botanique* de 1694. Le frontispice [**Fig. Tournefort Jardin 1**] des deux éditions donne à voir le Jardin vu du ciel avec un étendard fleurdelisé, or un élément diffère d'une édition à l'autre : la gravure d'en-tête de la première page de l'ouvrage. En 1694, l'image [**Fig. Tournefort Jardin 2**] donne à voir Tournefort entouré d'un groupe d'étudiants qui écoutent sa démonstration de botanique au milieu des parterres du Jardin, une pratique effectivement décrite par Lister²⁷⁰¹ à l'heure où l'institution se démarque pour la qualité de ses enseignements. Pourtant, dans l'édition de 1700 qui est en latin et qui a donc vocation à circuler à travers l'Europe, notamment chez les savants anglais, hollandais ou suédois, la gravure est toute autre. Celle-ci est unique pour l'époque [**Fig. Tournefort Jardin 3**], car Tournefort choisit de faire graver la devanture d'une allée couverte surmontée de pots de fleurs, qui est elle-même orientée vers le Jardin occupant toute la composition. De gauche à droite, nous observons trois pieds d'ananas, le premier est encore tout jeune, le second est bientôt prêt à fructifier tandis que le troisième porte un gros fruit mûr : une représentation hautement symbolique de la croissance de l'institution royale. À droite des ananas, la représentation est riche en spécimens exotiques : nous

²⁶⁹⁷ *Id.*

²⁶⁹⁸ *Id.*

²⁶⁹⁹ *Ibid.*, p. 168

²⁷⁰⁰ *Id.*

²⁷⁰¹ *Ibid.*, p. 167.

devinons par exemple un bananier, un palmier, le bois d'Inde, la grenadille et ce qui s'apparente à des cosses de cacao au pied d'un cacaoyer. Enfin, on devine le cèdre du Liban à l'arrière-plan, derrière l'allée couverte. La gravure n'a pourtant rien de réaliste, la majorité de ces plantes n'ayant pas été naturalisées au Jardin du roi²⁷⁰², bien qu'elles figurent dans l'ouvrage de Tournefort qui s'est inspiré des dessins de Plumier. L'enjeu est ailleurs : il faut donner à voir la puissance impériale de la France et de son institution savante.

Ainsi, dès 1700, tout porte à croire que le Jardin va tenter d'acclimater toutes les plantes exotiques qu'il pourra se procurer malgré des connaissances encore limitées pour prendre soin de plantes aussi rares. Si la personnalité de Fagon, de Vaillant et de Tournefort façonne l'institution et ses premiers règlements à une époque où l'Académie royale des sciences gagne également en influence, deux édits de Louis XIV font entrer le Jardin dans une nouvelle ère. En 1707, par un premier édit, le monarque contraint toutes les facultés de médecine françaises à incorporer des démonstrations de plantes à leur enseignement. Cet ordre a un effet immédiat à grande échelle, car de nombreuses villes françaises se dotent d'un jardin d'apothicaire pour limiter leurs dépenses. Pour les établissements qui se trouvent éloignés d'un jardin botanique, le roi est clair : il faudra donc « faire deux fois l'année [...] des démonstrations de plantes usuelles tirées des jardins particuliers, et de les mener herboriser à la campagne »²⁷⁰³. Beaucoup d'institutions se tournent surtout vers le Jardin du roi et valorisent en même temps les jardins privés qui permettraient de conduire de telles observations. Pendant que le Jardin botanique royal devient un pôle d'enseignement très prisé par les facultés de médecine environnantes, le roi décide de « fixer les exercices de chaque Professeur du Jardin Royal des plantes »²⁷⁰⁴ par un nouveau règlement de février 1708, qui réunit la charge de premier médecin du roi à celle de l'intendance de la culture des plantes du Jardin : le médecin royal est donc le directeur par défaut de l'institution. De surcroît, l'article de ce règlement qui porte sur les démonstrations des parties extérieures des plantes indique qu'il faudra désormais :

²⁷⁰² Il est toutefois raisonnable de rappeler que des ananas ou des cacaoyers ont bien été livrés ponctuellement à l'institution dès la fin des années 1680, mais la France est encore loin d'être parvenue à s'en procurer en Amérique et à les avoir acclimatés.

²⁷⁰³ « Édit portant règlement pour l'étude et l'exercice de la médecine dans le royaume, Marly, mars 1707 », dans *Recueil général des anciennes lois françaises depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, Paris, Plon frères, t. XX 1686-1715, 1830, p. 513.

²⁷⁰⁴ AN.AJ 15 501 (pièce 34) : « Jardin du Roi, édits et règlements (1618-1793). Surintendants du Jardin royal (1609-1718) », p. 8.

Démontrer aussi les plantes cultivées au jardin, au défaut du sous-démonstrateur, aura soin de leur culture, et d'en faire recherche à la Campagne, même d'entretenir les correspondances nécessaires pour en recouvrer d'étrangères, comme aussi démontrer aux Étudiants celles qui croissent naturellement à la Campagne²⁷⁰⁵.

Le règlement royal encourage clairement l'acquisition de plantes étrangères et nouvelles par le sous-démonstrateur du Jardin. Dès lors, la gravure de Tournefort est rapidement prémonitoire, car en 1713, Sébastien Vaillant fait construire les deux premières serres chaudes²⁷⁰⁶ de l'établissement, qui seront celles permettant l'acclimatation difficile du caféier et du fraisier du Chili en 1714 et en 1716. Le premier périra une première fois avant d'être remplacé, alors que le second ne fructifiera comme dans son pays d'origine seulement qu'en 1765. De plus, l'une des serres aurait pris le nom de la serre du caféier et la seconde aurait pris le nom de celle du cierge en référence à la transplantation réussie d'un cierge du Pérou offert à Fagon en 1700²⁷⁰⁷. Pendant les premières décennies du siècle, la réputation du Jardin du roi se forge et ses savants bénéficient d'une influence comparable à celle des académiciens, qui envahissent l'institution en y occupant ses postes clés. À la suite de Tournefort et de Danty d'Isnard, Antoine de Jussieu prend le poste de professeur de botanique de l'établissement où son frère Bernard lui succèdera en 1722. De grands essais d'acclimatation ont lieu à une époque où quantité de correspondants réalisent des envois de plantes américaines à l'attention du Jardin. Sur la période, Antoine de Jussieu s'intéresse par exemple à la vanille²⁷⁰⁸ dont il reçoit des échantillons depuis l'Espagne alors que Vaillant apprend que le père Labat en a découvert à la Martinique²⁷⁰⁹.

Durant les années 1720 et jusqu'au début des années 1730, Antoine de Jussieu s'attèle à enrichir le Jardin de plantes nouvelles qui lui parviennent du Canada aux Antilles où de nombreux voyageurs sont établis et réalisent des envois de plantes, dont les frères Prat à la Nouvelle Orléans, Sarrazin à Québec, Jean-André Peyssonnel en Guadeloupe, Pouppé-Desportes et Duhamel à Saint-Domingue, Barrère en Guyane ou encore son frère Joseph qui explore les Antilles et le Pérou avec

²⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 11.

²⁷⁰⁶ Il faut bien différencier les serres régulières des serres chaudes, qui sont chauffées à grands frais pour les plantes les plus fragiles et les plantes tropicales. Ces dernières commencent à apparaître dans les jardins les plus prestigieux au début du XVIII^e siècle seulement.

²⁷⁰⁷ Arthur Mangin, *Histoire des jardins anciens et modernes*, Tours, Alfred Mame et fils, 1878, p. 388.

²⁷⁰⁸ BCMNHN.Ms 1121 : « Mémoire sur la vanille », Antoine de Jussieu, le 28 mars 1722.

²⁷⁰⁹ BCMNHN.Ms 93 : « Extrait concernant les Plantes de l'Amérique desquelles Le F. Jean-Baptiste Labat, Jacobin, ou missionnaire de l'ordre des F. F. Prêcheurs, fait mention dans son livre intitulé : *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, en six tomes in 12, imprimé à Paris en 1722 », Sébastien Vaillant, 1722.

La Condamine. D'après Louise Audelin, au cours de cette décennie, 52,7% des correspondants du Jardin sont établis en Amérique²⁷¹⁰, de sorte que le continent l'emporte largement du point de vue des spécimens reçus à Paris ; de toute évidence « l'acclimatation de plantes exotiques en France fut sans aucun doute l'intérêt principal de ces voyages »²⁷¹¹. En 1732, l'académicien et botaniste du Fay est nommé intendant de l'établissement où il semble être un soutien de taille de Jussieu, car il est notamment l'un des correspondants de Duhamel à Léogane qui lui adresse de nombreuses plantes antillaises. Or, la situation du Jardin évolue surtout avec le début de l'intendance du comte de Buffon en 1739. Bien que la botanique ne soit plus au cœur des préoccupations de la nouvelle intendance pendant quelques décennies²⁷¹², Buffon agrandit l'institution qu'il dote de nouvelles serres, puis il nomme Louis Guillaume Le Monnier à la chaire de botanique en 1758. Les réseaux du Jardin du roi permettent de continuer à enrichir confortablement les collections de plantes américaines, à une époque où l'établissement possède près de 6000 spécimens différents dans ses parterres et ses serres.

En somme, le début du siècle est riche pour le Jardin du roi, qui s'est imposé comme lieu de centralisation de plantes vivantes ou séchées venues des Amériques. Comme l'ont souligné François Regourd et James McClellan III, l'institution est l'une des plus réputées d'Europe et avec les réseaux les plus importants, en particulier lorsqu'André Thouin en devient le jardinier en chef en 1764²⁷¹³. Enfin, plus qu'un jardin botanique, le Jardin du roi devient l'épicentre d'un vaste réseau de correspondances, mais surtout de jardins. Sans l'établissement parisien, la machine coloniale ne se serait pas développée dans de telles proportions, car comme nous allons le voir, dès le début du siècle, quantité de jardins nationaux, portuaires et coloniaux émergent dans le but d'alimenter le Jardin du roi.

²⁷¹⁰ Louise Audelin, *Les Jussieu. Une dynastie de botanistes au XVIII^e siècle (1680-1789)*, op. cit., vol. 2, p. 316.

²⁷¹¹ *Ibid.*, p. 327.

²⁷¹² Au cours du XVIII^e siècle, le Jardin du roi connaît deux périodes d'âge d'or, l'une sous la direction de Fagon, de Vaillant et d'Antoine de Jussieu au début du siècle des Lumières, l'autre à partir des années 1760, sous la direction d'André Thouin.

²⁷¹³ François Regourd et James McClellan III, *The Colonial Machine : French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, op. cit., p. 86.

b) Trianon et la pépinière du Roule

En dehors du Jardin du roi à Paris, un jardin et une pépinière royale émergent dans des proportions égales au cours du XVII^e siècle : la pépinière du Roule à Paris et le jardin de Trianon à Versailles. En marge du Jardin botanique parisien, le rôle de ces deux lieux complémentaires doit attirer notre attention, car ils fournissent un premier exemple efficace d'infrastructure d'approvisionnement massif en plantes rares sous l'Ancien Régime.

Fondée vers 1668, la pépinière du Roule [**Fig.Roule 1**] se situe au niveau de l'ancien faubourg Saint-Honoré à Paris et fait partie des premières pépinières royales, toutes créées principalement sous l'impulsion de Colbert pour approvisionner les jardins de Versailles au début du règne personnel de Louis XIV. À l'époque, on entend par pépinière le « lieu où l'on a semé des pepins, où l'on élève des arbres à pépin pour les transplanter quand on en a besoin. Dans les grands jardins on reserve un canton pour faire une pepiniere »²⁷¹⁴. Les pépinières seront amenées à devenir des lieux clés de la machine coloniale, car il s'agit d'espaces où l'on rassemble, entretient et trie les plantes destinées à des jardins et des climats spécifiques. Première en son genre, la pépinière du Roule est principalement consacrée à la culture de plantes ornementales fragiles, qui nécessitent l'attention de jardiniers attentifs à leur nature ou à leurs besoins particuliers. À l'origine, Louis XIV place le Roule et les premières pépinières royales de Versailles fondées en 1693 sous les soins de Noël Beaudet de Morlet, dont le fils, Charles-Nicolas, prendra la tête en qualité de contrôleur des pépinières du roi de 1708 à 1764. Depuis le moment de sa création, le Roule occupe une place particulière dans le paysage parisien, car il s'agit de l'une des seules pépinières qui ne se trouve pas en dehors de la ville ou adjacente à un jardin. De plus, la pépinière parisienne est l'une des plus efficaces, des plus fournies et l'une des plus utilisées pour regarnir les jardins versaillais et parisiens au cours du siècle. En 1698, Martin Lister, qui visite la pépinière après son passage au Jardin du roi, y est accueilli par Morlet et en fait un compte-rendu précis :

Rentré à Paris, j'allai voir la pépinière royale au faubourg Saint-Honoré : j'y trouvai son directeur M. Morley, un des huissiers de la chambre du Roi [...] il me reçut avec beaucoup de civilité, & me montra un calendrier de plantes à fleurir pour tout le cours de l'année : c'étoit, me dit-il, le premier qu'on eût fait [...] cette pépinière, close de grands murs, est immense comme elle doit être pour suffire à l'entretien des jardins du Roi²⁷¹⁵.

²⁷¹⁴ Entrée « Pepiniere », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 3.

²⁷¹⁵ Martin Lister, *Voyage de Lister à Paris en 1698*, *op. cit.*, p. 192-193.

D'emblée, la pépinière apparaît comme un lieu unique pour maîtriser la nature et anticiper les saisons. En nous basant sur la description de Lister, le Roule a tout d'un catalogue à ciel ouvert de plantes vivantes de toutes sortes :

Il y a des arpens entiers de pins, de cyprès, d'ifs ; des couches de giroflées , d'oignons de toute sorte, tels que tulipes, asphodèles, crocus, &c. ; aussi je n'ai pas eu de peine à le croire quand il m'assura que, rien que pour Marly, il avoit en quatre ans envoyé dix-huit millions de tulipes & d'autres fleurs à oignon, dont il vouloit me faire voir les mémoires. Il me dit en outre que pour Trianon, maison de plaisance dans le parc de Versailles, & pour renouveler tous les quinze jours les pots de fleurs de ses parterres, il ne lui falloit pas moins de quatre-vingt-douze mille pots²⁷¹⁶.

Outre ces quelques plantes ornementales coûteuses, le voyageur ajoute avoir vu des plantes plus rares et « plusieurs serres pour les plantes délicates »²⁷¹⁷, dont la fameuse serre des orangers de Versailles, qu'il appelle l'« infirmerie des orangers »²⁷¹⁸ acclimatés d'Italie²⁷¹⁹. Le Roule jette les bases d'un modèle : d'un côté le lieu sert d'exemple pour prendre soin de plantes délicates, d'un autre il permet d'approvisionner très rapidement des jardins ou des domaines boisés en mettant en application des principes d'horticulture enseignés dans les jardins botaniques. Au cours du siècle, le Roule réceptionne un grand nombre d'espèces sensibles, rares et exotiques ou à la mode, mais sa mission principale demeure l'approvisionnement de Trianon en plantes et en arbres fruitiers.

Le jardin de Trianon est créé en 1686 en tant que jardin particulier du roi qui souhaite y voir fleurir ses parterres en tout temps, de sorte qu'une pépinière attenante au jardin est fondée dans la foulée. Ainsi, un devis pour l'entretien du jardin, datant de 1703, stipule que :

Le Roy veut que son petit Jardin soit toujours garny de fleurs, et qu'aussi tost qu'il y en a une de passée, l'on en remette une autre. Le Jardinier aura un soin particulier d'élever des fleurs de toutes especes dans des pots pour en avoir toujours consecutivement en fleurs a fin de faire les changemens de decorations que sa majesté desire, la même chose serafaitte dans la plattebande aupourtour des cordons du bassin du Jardin²⁷²⁰.

²⁷¹⁶ *Ibid.*, p. 193.

²⁷¹⁷ *Id.*

²⁷¹⁸ *Id.*

²⁷¹⁹ Pour ses orangers, la France s'approvisionne en effet surtout à Gênes en Italie, bien que la monarchie cherche à établir une liaison avec Saint-Domingue pour ce commerce.

²⁷²⁰ AN.MC/ET/XCV (liasse 51) : « Devis pour l'entretien des Jardins et pépinières du Château de Trianon », 29 avril 1703, p. 2-3.

Le jardin de Trianon n'est pas un jardin botanique au moment de sa création, mais les infrastructures du domaine sont uniques, car le roi désire y contempler toutes les plantes les plus rares qui existent, dont des plantes exotiques venues des Amériques. Rapidement, le jardin gagne en notoriété grâce à ses tulipes, ses anémones, ses jacinthes, ses orangers et ses ananas. Dès 1687, le jardinier du roi, Olivier Fleurant, cherche à acquérir des fruits exotiques, comme le révèle une lettre du surintendant des Bâtiments du roi, le marquis de Louvois qui écrit au comte d'Avaux, ambassadeur français aux Provinces-Unies :

J'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'crire le 13^e de ce mois. Vous me ferez un fort grand plaisir d'envoyer icy l'ananas que les bourgmestres d'Amsterdam vous ont offert pour mettre dans le Jardin du roy. Je vous supplie de faire prendre les précautions nécessaires pour qu'il ne puisse point périr en chemin, et pour cela, il me semble qu'il faudroit attendre au printemps à le faire partir²⁷²¹.

Des serres y sont bâties pour satisfaire de tels besoins et les innovations techniques déployées à Versailles sont telles, que le jardin royal devient le lieu de tentatives répétées d'acclimatation de l'ananas. En 1749, un jardin botanique y est même créé et confié au jardinier Claude Richard, qui prend sa tâche au sérieux : son goût pour les plantes américaines le portera dans les Antilles et en Guyane, où il passe huit ans à herboriser de 1781 à 1789. Au moment de la création du jardin botanique, le jardinier Jacques Gondoin prend la tête de la culture des ananas, qui y sont cultivés annuellement par centaines. Une lettre de mars 1759 indiquera par exemple que 400 pieds sont commandés pour le jardin et ses serres où ils doivent venir de Hollande²⁷²². De même, en 1765, un article de l'*Avant-Coureur* rapporte : « M. le Chevalier Turgot a rapporté de la nouvelle Colonie de la Guyane un grand nombre de plantes curieuses que M. Richard élève pour le Roi dans les serres de Triannon [*sic*] ; on y remarque entr'autres la Vanille et le Cacaoyer »²⁷²³. Cette remarque est essentielle pour comprendre dans quelle mesure le jardin de Trianon est amené à remplir des fonctions uniques de représentation du pouvoir royal et de son rayonnement outre-Atlantique. En effet, depuis 1763, les Français tentent d'implanter une colonie de peuplement blanche à Kourou en Guyane, où le chevalier de Turgot a été nommé gouverneur. À l'occasion de son arrivée à

²⁷²¹ Thierry Sarmant et Raphaël Masson, « Une source méconnue de l'histoire de Versailles : la correspondance de Louvois surintendant des Bâtiments du roi », *Versalia, Revue de la Société des Amis de Versailles*, 2007, n° 10, p. 150.

²⁷²² AN.O¹ 2104 (liasse 4) : « Ordre pour faire venir de Hollande 400 pieds d'ananas de la plus grande espèce », le 19 mars 1759.

²⁷²³ *L'Avant-Coureur, feuille hebdomadaire où sont annoncés les objets particuliers des Sciences et des Arts, le cours et les nouveautés des Spectacles et les livres nouveaux en tout genre*, Paris, Lambert, 12 août 1765.

Cayenne, qui a été peinte par Jean Chauffrey en 1765, l'intendant aurait reçu des animaux et des fruits exotiques des mains des Autochtones et des esclaves de la colonie. Les ananas, le cacao et la vanille offerts à Turgot se retrouvent donc aussitôt dans les jardins et dans les serres de Trianon, où l'acclimatation de plantes américaines manifeste la grandeur royale sur les terres versaillaises comme microcosme du monde. Tout au long du siècle, de très nombreux végétaux américains circulent dans des proportions inégalées entre le Roule, le Jardin du roi et Trianon où Louis XV nourrit son goût pour les végétaux exotiques [**Fig.Roule 2**]. Un envoi d'arbres et d'arbustes à Trianon de 1784 montre par exemple que 2500 plants de fraisiers du Chili rejoignent les parterres versaillais²⁷²⁴. Étant donnée l'envergure du jardin de Trianon et de la particularité des plantes qui y sont cultivées, l'établissement fait partie des jardins intégrés aux réseaux du Jardin du roi de Paris avec qui le jardinier échange des plantes rares. En dehors des milliers de bulbes et de jeunes plants d'arbres qui alimentent Trianon chaque année, les expériences botaniques qui y sont menées permettent notamment d'y amasser près de 4000 variétés de fruits, de fleurs et d'arbres sous l'intendance de Claude Richard, avant que l'abbé Nolin ne restructure toutes les pépinières du royaume au cours des années 1760.

Les cas du Roule et de Trianon nous donnent surtout l'occasion d'insister sur le fait que dès la fin du XVII^e siècle, le Jardin du roi fait partie d'un large ensemble de jardins botaniques, d'agrément ou de pépinières royales. Par ailleurs, nous allons voir que si le Jardin du roi et celui de Trianon coopèrent ou rivalisent par leurs acclimations de plantes américaines, de nombreux jardins portuaires, pépinières et entrepôts dépendent rapidement de l'institution scientifique parisienne, qu'ils doivent approvisionner sur le modèle du Roule. Tous ces lieux partagent alors un point commun : ce sont tous des jardins botaniques établis dans des ports français en contact direct avec les colonies des Indes occidentales, mais aussi orientales.

c) Approvisionner Paris : le Jardin royal de Toulon

À la fin du XVII^e siècle en France, un premier jardin royal spécifiquement créé pour approvisionner les jardins parisiens et versaillais en fleurs et en plantes nécessitant un climat chaud

²⁷²⁴ AN.O¹ 1878 (liasse 2) : « 14^e envoi d'arbres et d'arbustes fait à Trianon le 15 avril 1784 pour M. Richard ».

est fondé à Toulon. Dès 1678, le terrain du futur jardin de la ville est loué, mais c'est en 1683 qu'un premier plan des lieux est dessiné [**Fig.Toulon 1**] et donne à voir des parterres immenses. Le plan est alors envoyé au marquis de Louvois, qui souhaite s'informer de la situation du jardin et qui, de toute évidence, supervise de près les approvisionnements de plantes pour le compte du roi à Trianon. En effet, avec le soutien de Louvois, le terrain est acheté par l'intendant de la Marine Jean-Louis de Vauvré qui embauche le jardinier Joseph Gairand pour l'entretien du jardin dès 1683. Ce dernier s'engage alors à élever des oignons et des fleurs « qu'il faut envoyer pour les maisons Royales »²⁷²⁵ en ayant le soin « de faire planter, tirer de terre les oignons et les encaisser pour les envoyer »²⁷²⁶. De là, chaque année Gairand écrit un mémoire de ce qui peut croître dans le jardin royal de Toulon qu'il cherche à rendre utile aux yeux du monarque afin d'obtenir davantage d'appointements. Cette expérience d'échange de lettres et de plantes entre Toulon et Paris doit attirer notre attention, car de toute évidence, il s'agit d'un modèle administratif qui sera retenu pour structurer les envois de plantes entre l'espace colonial français en Amérique et la France : la périphérie dépend d'un centre qu'elle contribue à enrichir aux dépens de sa propre situation.

Au tournant du XVIII^e siècle, le choix d'établir un jardin royal à Toulon ouvre bien une nouvelle ère pour la botanique, pour la Marine et pour les politiques royales en matière de gestion des échanges matériels avec les colonies. En 1683, de nombreux intendants de la Marine gagnent en influence sous l'impulsion du marquis de Seignelay et de Louvois, et parmi eux se trouvent Michel Bégon, Pierre Arnoul et Jean-Louis de Vauvré. La location puis l'achat des terrains du jardin royal de Toulon sous les yeux attentifs de Louvois font donc partie d'un plan de développement massif de la logistique, des infrastructures et de l'organisation des ports et des arsenaux français. Daniel Dessert remarque que Seignelay et Louvois cherchent à développer une Marine royale ouverte sur le monde. Fraîchement nommé secrétaire d'État de la Marine en 1683, Seignelay est le fils aîné de Colbert dont il adhère aux idées mercantilistes ; dans cette perspective il favorise le remaniement des ports de « Toulon et Brest qui, petit à petit, s'affirment comme les deux bases navales maîtresses du royaume. Il accroît largement les efforts dans chaque port pour maîtriser les problèmes relatifs à la construction navale »²⁷²⁷. Pour relancer la Marine et développer le commerce avec le Levant, Seignelay s'appuie donc sur Vauvré qui voit dans l'établissement

²⁷²⁵ AN.O¹ 2124 (liasse 1) : Pépinières royales, Jardin de Toulon, 1700.

²⁷²⁶ *Id.*

²⁷²⁷ Daniel Dessert, *La Royale. Vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, op. cit., p. 31.

d'un jardin botanique les bases d'une solide stratégie commerciale pour Toulon. Le port et le jardin de Toulon servent d'exemple des premiers succès d'une administration centralisée malgré des distances de communication importantes pour l'époque, entre la Provence et Paris. Au cours du siècle, Toulon est non seulement l'un des postes les plus importants de construction navale avec Brest, mais son ouverture sur la Méditerranée en fait un port de premier plan pour la réception de plantes, en particulier par l'entreprise de la Compagnie des Indes orientales. En 1698, Lister n'omet pas Toulon qu'il visite et admire car on y trouve les plus « belles & puissantes escadres de galères qui sont d'un excellent usage & de service dans cette mer »²⁷²⁸. De plus, les avis de distribution d'oignons de plantes élevées à Toulon pour être envoyés à Paris attestent de liaisons régulières entre la ville et la capitale, en plus d'une circulation importante de fleurs venues du Levant. En 1692 près de 6000 narcisses de Constantinople sont par exemple livrées à Trianon et au Roule²⁷²⁹ et un plan du jardin réalisé par Robert de Cotte en 1705 [Fig. Toulon 2] donne à voir des parterres étendus, capables d'accueillir de quoi assurer ces livraisons annuelles. En dehors de la culture de plantes pour les jardins parisiens et versaillais, le port de Toulon profite enfin de la création d'une école d'anatomie et de médecine navale en 1725, sous l'impulsion du comte de Maurepas. Toulon devient alors l'une des premières villes portuaires du royaume à voir ce type d'infrastructure apparaître avec la ville de Rochefort en 1712 et de Brest en 1731.

Dans la région, de nombreux jardins se démarqueront au cours du XVIII^e siècle, comme celui de Hyères où l'on cultivera des orangers et de la canne à sucre, en raison d'un climat privilégié pour acclimater des plantes tropicales. Lieux de transit et d'acclimatation de plantes ayant des besoins spécifiques, avec la fondation de l'arsenal et du jardin de Toulon qui servent de terrain d'expérimentation sous le règne de Louis XIV, les ports de la Marine s'intègrent progressivement aux rouages de la machine coloniale ainsi qu'à ses réseaux botaniques.

d) Annexes atlantiques du Jardin du roi : Brest, La Rochelle et Rochefort

²⁷²⁸ Martin Lister, *Voyage de Lister à Paris en 1698*, op. cit., p. 300.

²⁷²⁹ AN.O¹ 2102 (liasse 1, fol. 1r) : « Distribution des ognons levez dans la Pepinieres du Roy à Toullon pour les Jardins des Maisons Royales », 1692.

Dès la fin du XVII^e siècle et sous les ordres de Colbert, les villes portuaires de la côte atlantique française se développent dans des proportions inégales. À Brest, à La Rochelle et à Rochefort, des hôpitaux, des sites de construction navale et des jardins botaniques apparaissent l'un après l'autre pour devenir le fer de lance de la machine coloniale française pendant plus d'un siècle. Comme le souligne Yannick Romieux, ces trois jardins méritent d'être rapprochés, car ils ont les mêmes caractéristiques communes, étant des jardins rattachés à des structures d'enseignement, où l'on redonne vie aux plantes venues de loin et où des enseignements pratiques sont dispensés « en liaison avec les écoles de médecine navale »²⁷³⁰.

Brest est une ville dont l'accès à l'Atlantique et la position stratégique sur la côte bretonne, non loin de l'Angleterre, convainquent Colbert d'en faire un important port de la Marine. Dès 1662, Brest, Le Havre et Rochefort accueillent des vaisseaux du roi²⁷³¹ mais rapidement, Brest et Toulon attirent l'attention des autorités pour en faire les bases les plus étendues et les plus prestigieuses de la Marine, l'une est tournée vers les Amériques, l'autre est tournée vers l'Orient. Étant donné la taille du port de Brest au début du siècle et la main-d'œuvre qui afflue sur la côte pour les chantiers ou pour les campagnes militaires, un hôpital maritime et son jardin de plantes médicinales y sont fondés en 1694. En 1731, une école de chirurgie sera créée, ainsi que la fameuse Académie de la Marine en 1752. De ville atlantique géographiquement éloignée de Paris et du reste du royaume, Brest devient l'un des ports avec les infrastructures les plus conséquentes de la première moitié du XVIII^e siècle. Dès le tournant du siècle, de nombreuses expéditions font l'aller-retour en Amérique depuis Brest, et en 1703, le capitaine de vaisseau du roi M. de la Caffinière quitte par exemple le port de Brest pour se rendre à Saint-Domingue et en Amérique du Sud.

Fondé en 1694 et achevé en 1698, le jardin de Brest a d'abord pour but d'être un jardin d'apothicaire, c'est-à-dire qu'on y cultive seulement des simples utilisées pour faire des médicaments, notamment de ceux que les apothicaires de la Marine doivent procurer aux vaisseaux en partance pour l'Amérique. Dans les années 1740, le jardin est étendu, car il a vocation à servir d'entrepôt pour le Jardin du roi tout comme de lieu de démonstration. Une missive de juin 1757 destinée aux armateurs brestois témoigne bien de l'intégration du port aux réseaux du Jardin royal des plantes à Paris. Il est en effet écrit que :

²⁷³⁰ Yannick Romieux, « Le transport maritime des plantes au XVIII^e siècle », art. cit., p. 414.

²⁷³¹ Daniel Dessert, *La Royale. Vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, op. cit., p. 39.

M. le marquis de Marigny Directeur général des batimens du Roy qui m'a prié de luy procurer par la voye des Commandants des vaisseaux du Roy dont la destination est pour les autres parties du monde que l'Europe, toutes les curiosités naturelles qu'ils pourront ramasser sans peine et sans dépense pour le Cabinet de Sa Majesté : je vous prie de faire remettre à l'avenir une copie de cette note à tous les Commandants des Vaisseaux dont la destination pourra les mettre à portée de trouver quelque chose d'utile en ce genre²⁷³².

À partir de 1751, le marquis de Marigny est le surintendant des Bâtiments du roi Louis XV. Sous son intendance, tout porte à croire que ce dernier joue un rôle important dans la mise en contact des jardins botaniques des ports du royaume avec le Jardin du roi et de Trianon. En plus de demander à la Marine d'encourager ses officiers à charger leurs vaisseaux de plantes, un ordre de 1756 montre que Marigny assure des livraisons de plantes entre les pépinières royales et Versailles, comme lorsqu'il demande à Morlet de lui fournir « 1850 fresnes, 12 peschers, 12 abricotiers, 60 pommiers, 30 poiriers, 1 bigarottier »²⁷³³. Les mesures implémentées dans les ports atlantiques perçus comme des annexes des jardins parisiens sont donc effectives. Brest parvient d'ailleurs à rayonner dans la région grâce à son école navale et à l'Académie de Marine fondée en 1752. C'est à cette occasion et dans ce port, où ils profitent des capitaines ou officiers de la Marine, que Duhamel du Monceau et La Galissonnière rassemblent suffisamment d'informations pour rédiger leur *Avis pour le transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences et diverses autres curiosités d'Histoire naturelle*. La seconde édition de cet ouvrage verra enfin le jour grâce aux remarques et aux corrections apportées par les armateurs, apothicaires et jardiniers locaux, chargés d'acclimater les plantes américaines à Brest, qui sert donc de terrain d'expérimentation pour les académiciens. Le jardin de Brest jouit d'un succès remarquable, à tel point qu'il est fermé de 1760 à 1768 pour être agrandi et entièrement remanié ; des terrains appartenant à la famille Le Bris Durumain sont alors loués pour multiplier les surfaces de culture. André Thouin contribuera même

²⁷³² Service historique de la Marine de Brest, Série A, sous-série 1A, 1757 (fol. 274) : Versailles, juin 1757. Cité dans François Regourd et James McClellan III, *The Colonial Machine : French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, op. cit., p. 89.

²⁷³³ AN.O¹ 2104 (liasse 4, fol. 1r) : Pépinières royales.

à former son futur jardinier, Antoine Laurent²⁷³⁴, qui prendra la tête du jardin de Brest en 1771 pour approvisionner le Jardin du roi en plantes américaines jusqu'au début du XIX^e siècle. Tout comme le cas de Lorient, le jardin de Brest mériterait une étude approfondie mise en perspective avec l'espace colonial français de la période. La ville voit passer un grand nombre de voyageurs et de plantes en transit vers Paris et Versailles ou destinées à la Marine, et il nous semble également que des échanges soutenus avec l'Angleterre et Madère ont lieu dans la ville portuaire. Divers plans de la seconde moitié du XVIII^e siècle laissent même deviner l'étendue de ce commerce marchand et savant, tout comme de l'intérêt que la Marine porte aux terrains cultivés de la ville portuaire. En janvier 1783, un ingénieur de la Marine dessine un « Plan du Jardin Botanique »²⁷³⁵ de Brest [Fig.Brest 1] qui donne à voir de nombreux bâtiments et jardins, dont l'« ancien jardin de Bothanique appartenant au Sr. Le Bris du Romain et consorts », les « nouveaux jardins de Bothanique appartenants au Sr. Testard » et le « jardin au Sr. Le Bris du Romain et consorts ». La Marine rachètera en effet les terrains de Le Bris Durumain pour y construire une serre et une orangerie. En septembre 1785, un « Plan des batimens de l'ancien Seminaire Royal, aujourd'hui l'hôpital de la Marine, pour servir à l'appréciation de leur Valeur » [Fig.Brest 2] nous donne également une idée de l'étendue du jardin et des allées d'arbres de l'hôpital, tandis qu'en 1784, un ingénieur de la Marine dressait un « Plan du terrain, compris entre le derriere des Forges de Recouvrance et le mur du Jardin des Capucins, appartenant aux heritiers de M. le Vicomte de Roquefeuil, pour servir au Contrat d'acquisition que Sa Majesté doit en faire pour l'aisance du service du Port » [Fig.Brest 3]. Ainsi, dans les années 1780, la ville de Brest se dote non seulement

²⁷³⁴ André Thouin forme non seulement Antoine Laurent, mais il lui permet d'obtenir le poste convoité de jardinier en chef du Jardin de la Marine de Brest. Le placement d'un ami à Brest par Thouin est éminemment stratégique, car ce dernier connaît les attentes du Jardin du roi et se trouve être redevable à son mentor. À propos du jardinier et de ses échanges avec André Thouin, voir : Claude-Youenn Roussel et Arièle Gallozzi, *Jardins botaniques de la Marine en France. Mémoires du chef-jardinier de Brest, Antoine Laurent (1744-1820)*, Spézet, Coop-Breizh, 2002. Yvonne Letouzey évoque également l'amitié qui lie Antoine Laurent et Thouin, qui recommande à tous ses correspondants de passage à Brest de s'informer auprès de Laurent pour le transport des plantes. Les échanges d'André Thouin avec Joseph Pouget de Saint-André, intendant général des classes pour la Marine marchande, montrent bien qu'une expertise locale existe. Le 14 octobre 1788, Thouin écrit à Pouget à propos de la préparation d'un voyage vers l'île de France : « Les deux jardiniers sont partis ce matin avec les deux horlogers [...] Je leur ai donné une lettre de recommandation pour M. Laurent, jardinier de l'hôpital à Brest chez lequel ils trouveront toutes les facilités pour transporter leurs plantes en nature et les oignons de fleurs dès qu'ils seront arrivés en cette ville », dans Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824)*, op. cit., p. 168.

²⁷³⁵ AN.MAR D² 31 : « Brest, 1783. Plan du Jardin Botanique ».

de nombreux terrains cultivés, mais la Marine semble vouloir acquérir de très nombreux terrains, dont ceux des Capucins²⁷³⁶, pour élargir son jardin botanique.

En parallèle de l'ascension du jardin de Brest, de son hôpital et du port de la ville, les villes voisines de Rochefort et de La Rochelle émergent comme des points clés de la machine coloniale et des lieux importants de transfert de plantes des Amériques vers le Jardin du roi. Bien que Rochefort soit tristement connue comme étant le « tombeau de la Marine »²⁷³⁷, la ville est célèbre pour son hôpital, son jardin et son école de chirurgie, qui attirent l'attention du comte de Maurepas et de l'Académie royale des sciences au début du XVIII^e siècle. Le grand port de Rochefort est fondé en 1666 par Louis XIV, et un premier jardin est fondé dans les années 1690 comme annexe de l'hôpital Charente de la ville, qui a ouvert ses portes en 1683. En 1697, le médecin du port de Rochefort, Marc-Antoine Gallot, crée le jardin de l'hôpital sous la supervision de l'une des figures les plus importantes de la Marine de l'époque : Michel Bégon. Ce dernier souhaite en effet avoir accès à toutes les plantes les plus curieuses, les plus rares et les plus utiles, dans le but de les envoyer au Jardin du roi à Paris. Très tôt sur la carte des ports de France, le jardin de Rochefort émerge comme un lieu entièrement dédié à l'acclimatation de plantes exotiques venues des Amériques.

Depuis la côte, Bégon profite des arrivées et des départs de vaisseaux pour le Nouveau Monde pour alimenter son cabinet d'histoire naturelle et le jardin botanique de la ville qui se fait une réputation. L'intendant a lui-même des serres sur ses terres et acclimate tout ce qu'il parvient à se procurer. Auteur d'un *Mémoire sur la Généralité de La Rochelle* écrit en 1698 et augmenté de cartes de la région, Bégon révèle à quel point Rochefort, La Rochelle et toutes les autres villes de la côte profitent de ce commerce de plantes en provenance de l'Amérique et à destination de Paris. Le plan que Bégon dessine de Rochefort montre que toutes les terres qui bordent le port et la côte

²⁷³⁶ Le jardin des Capucins de Brest est fondé par l'ordre religieux dès la fin du XVII^e siècle, mais il ne remplit pas de fonction similaire à celle d'un jardin botanique ; il s'agit surtout d'un terrain où sont cultivés des arbres fruitiers.

²⁷³⁷ Dès la fin du XVII^e siècle, la ville de Rochefort est frappée par certaines des épidémies venues des mers les plus violentes qui soient. La peste, le mal de Siam ou le scorbut forcent régulièrement la ville à se placer en quarantaine en refusant tout arrivage venu des Indes. L'un des exemples le plus célèbre n'est autre que l'épidémie de 1745 : les vaisseaux de François de Signier chevalier de Piosin entrent alors dans le port de Rochefort avec près de 1200 malades à leur bord, or la propagation des maux des marins cause plus de 3000 morts. L'année suivante, une épidémie de typhus amenée d'Amérique ravage encore une fois le personnel de l'hôpital. Voir : Pascal Even, « Le mal venu de la mer. La prévention des épidémies dans les ports de l'Aunis sous l'Ancien Régime », dans Mickaël Augeron et Mathias Tranchant (dir.), *La violence et la mer dans l'espace atlantique. XII^e-XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 357-372.

sont des jardins botaniques [**Fig.Rochefort**] entièrement dédiés à la réception des cargaisons des vaisseaux marchands. Comme nous l'avons vu, Bégon a de vastes réseaux de correspondants, parmi lesquels nous retrouvons Surian, Plumier ou Dièreville qui semblent avoir tenté de lui faire parvenir des plantes et des arbres au cours de leurs voyages respectifs dans les Antilles et en Acadie. Grâce à sa position, l'intendant forme les capitaines de vaisseaux au transport de plantes exotiques, comme le souligne Pascal Even : « les officiers de marine, les commandants de navires sont également très sollicités par Bégon, en relations permanentes avec eux et bien placé pour connaître les missions qui leur ont été confiées ; il les rencontre avant leur départ, commente les instructions dont ils sont porteurs »²⁷³⁸. En parallèle, le rayonnement du port de Rochefort s'accroît considérablement en 1712, lorsque Jean Cochon-Dupuy, un protégé de Bégon, est nommé premier médecin du port à la suite de Gallot. En 1722, Cochon-Dupuy entend faire de la ville un centre de formation des apothicaires et des chirurgiens qui s'embarquent vers les Indes depuis le port, il crée donc la très prestigieuse école de chirurgie de la Marine. Des cours d'anatomie et de dissections y sont enseignés et n'ont alors rien à envier à la qualité des enseignements du Jardin du roi. Très vite, le médecin acquiert une grande notoriété pour ses travaux et les infrastructures qu'il développe à Rochefort. De même, ses enseignements, qui débutent en 1715, lui valent d'obtenir le statut de correspondant de l'Académie royale des sciences tandis qu'en 1727, Maurepas assiste à des cours de Cochon-Dupuy et encourage alors la création de telles écoles à Toulon et à Brest.

Dans les années 1730, le jardin de Rochefort devient célèbre pour les plantes exotiques qui transitent par son port. Un jardin botanique avec des charges d'enseignement est même inauguré dans la ville en décembre 1741, à la suite des demandes de Jean Cochon-Dupuy, qui profite de sa notoriété pour permettre l'ouverture d'un tel établissement dans un port français. Des ananas, de la vanille, du ginseng²⁷³⁹ et des arbres viennent du Canada, des Antilles, de la Louisiane et de la Guyane, où une expertise locale s'est développée pour permettre d'en prendre soin et de les envoyer

²⁷³⁸ Pascal Even, « Les collections "américaines" de l'intendant Michel Bégon », art. cit., p. 61.

²⁷³⁹ En 1749, Jean-François Gaultier raconte que le ginseng circule à Rochefort où « M. Dupuy le père médecin de la Marine de Rochefort ayant fait usage de cette racine s'en est très mal trouvé », dans ANQ.03Q P91 D2 (fol. 119v) : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) », 1749.

à Paris. Selon Michel Sardet, « dès cette époque le jardin servait de relais pour les végétaux exotiques destinés au Jardin du roi que les vaisseaux rapportaient de leurs voyages outre-mer »²⁷⁴⁰.

Enfin, si Rochefort s'impose comme un entrepôt de premier plan pour le Jardin du roi, La Rochelle [**Fig.La Rochelle**] doit attirer notre attention parce que la ville est également placée sous l'intendance de Bégon, qui lui consacre un mémoire rendant tout particulièrement compte de l'importance des plantes américaines dans l'économie du port. Placée sous la même généralité que Rochefort, La Rochelle se démarque toutefois par la fréquence avec laquelle elle reçoit des envois de plantes destinées aux jardins parisiens. En 1698, Bégon déclare que :

Le grand et le principal commerce des marchands Rochelois est celui des Isles de l'Amérique, Cayenne, côte de Saint-Domingue, Sénégal, Canada, Plaisance, Baye d'Hudson, Acadie, Portugal, et Isles Açores [...] on envoie dans toutes nos colonies de l'Amérique presque tout ce qui est nécessaire pour la nourriture et l'habillement des habitants, et on retire en échange, des colonies qui sont au sud, du sucre, de l'indigo, du cacao, du tabac, du rocou, de la casse, du carret, des cuirs, du bois de Brésil et de campêche, du coton, du jus de citron, et plusieurs bagatelles²⁷⁴¹.

L'exemple de La Rochelle met en effet en évidence que les ports atlantiques sont particulièrement bien connectés à l'empire colonial français. Bégon écrit un véritable catalogue des plantes et des produits qui proviennent de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, ainsi que des Antilles :

Les cocos de toutes sortes, les Poissons, oiseaux, et animaux desséchés, les petits citrons, et concombres confits, les oranges douces et aigres, les meubles, habits et ornements des Sauvages. On envoie aussi de la côte de St. Domingue, de la cochenille, du quinquina, du cacao de caraque, de la vanille, des perles, des émeraudes [...] les Colonies qui sont situées du côté du Nord nous fournissent de la morue verte et sèche, du sturion, du saumon, et des anguilles salées de l'huile de poisson, toutes sortes de pelleteries, et des mats²⁷⁴².

Comme nous pouvons le voir, du cacao, du quinquina, de la vanille et des arbres utiles pour faire des mâts pour les vaisseaux de la Marine passent par La Rochelle. Très peu d'informations existent quant au développement de véritables jardins botaniques dans la municipalité, mais au moins durant les premières décennies du XVIII^e siècle, il semble que des jardins où l'on cultive des plantes exotiques existent bien dans une ville qui sert surtout d'entrepôt à Paris. En 1708, Lahontan mentionne l'expertise et les richesses croissantes des armateurs de La Rochelle, qui

²⁷⁴⁰ Michel Sardet, « Activités et statistiques médicales de l'hôpital de Rochefort au XIX^e siècle », dans Élisabeth Belmas et Serenella Nonnis-Vigilante (dir.), *La santé des populations civiles et militaires. Nouvelles approches et nouvelles sources hospitalières, XVII^e-XVIII^e siècles*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2010, p. 75.

²⁷⁴¹ BNF.Français 8148 (fols. 5r-6r.) : Michel Bégon, *Mémoire sur la Généralité de La Rochelle*, 1698.

²⁷⁴² *Ibid.*, fol. 6r et fol. 6v

entretiennent un commerce privilégié de bois avec le Canada, après avoir décrit toutes les essences d'arbres qu'on y transporte :

La plupart des Vaisseaux qui vont chargez en Canada s'en retournent à vuide à la Rochelle ou ailleurs. Quelques-uns chargent des poids²⁷⁴³ lorsqu'ils font à bon marché dans la Colonie ; d'autres prennent des planches & des madriers²⁷⁴⁴ [...] Ce n'est pas qu'il n'y ait des marchands assez riches & qui équipent en leur propre des Vaisseaux qui vont & viennent de Canada en France. Ceux-ci ont leurs Correspondans à la Rochelle qui envoient & reçoivent tous les ans les caragaisons de ces Navires²⁷⁴⁵.

En 1722, le père Labat mentionne à son tour La Rochelle à de nombreuses reprises dans sa relation de voyage. Alors qu'il s'interroge sur l'origine géographique de la patate, le dominicain écrit par exemple que l'« on trouve des patates dans l'Asie & en Afrique ; elles viennent très-bien en Irlande & en Angleterre, & j'en ai vû croître & venir en parfaite maturité à la Rochelle »²⁷⁴⁶. S'il est difficile de déterminer où Labat aurait pu observer des pommes de terre acclimatées à La Rochelle, il est permis de supposer que des plantes exotiques étaient cultivées dans les jardins du diocèse attaché au port. Lorsqu'il arrive au couvent de La Rochelle pour se préparer à partir pour les Antilles et recevoir des instructions de la part de Bégon, Labat ne peut manquer le séminaire où l'« on enseigne les basses classes de Philosophie »²⁷⁴⁷ et où se trouve « une espece d'aggregation de medecins, et une école pour l'anatomie et la Botanique pour l'instruction des jeunes chirurgiens et apothicaires »²⁷⁴⁸. De là, Labat reçoit toutes ses affaires et ses lettres patentes, ce qui indique que La Rochelle a des infrastructures pour enseigner la botanique et à conditionner des envois de plantes en France :

Je receus le 29. un ballot, où étoient mes écrits, mes instrumens de mathematiques, une partie de mes livres & quelques hardes, avec des lettres que des personnes de consideration écrivoient en ma faveur à M. le Comte de Blénac Gouverneur general des Isles, à M. le Commandeur de Guitaut Lieutenant general, à M. de Gabaret Gouverneur de la Martinique, à M. du Mets de Goimpy Intendant, & quelques autres. Il y en avoit aussi une pour M. Begon Indenant à Rochefort amis comme il étoit allé aux Eaux, je ne pus la lui présenter qu'à son retour²⁷⁴⁹.

²⁷⁴³ Il s'agit le plus souvent de pins du Canada.

²⁷⁴⁴ Les madriers sont des poutres que l'on utilise surtout pour construire les galeries des vaisseaux de la Marine. Les bois préférés pour les madriers sont le chêne et l'orme.

²⁷⁴⁵ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 66.

²⁷⁴⁶ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 2, p. 342.

²⁷⁴⁷ BNF.Français 8148 (fol. 20r.) : Michel Bégon, *Mémoire sur la Généralité de La Rochelle*, 1698.

²⁷⁴⁸ *Id.*

²⁷⁴⁹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 5-6.

Labat lui-même aidera le capitaine de La Héronnière à revenir à La Rochelle avec des cargaisons de plantes chargées dans des caisses destinées aux jardins français. Il nous semble également intéressant de souligner que face à de tels réseaux durablement établis à La Rochelle, certains voyageurs de notre corpus ont pu bénéficier d'instructions botaniques relatives à l'envoi de plantes exotiques et ont pu voir des plantes américaines dans le port avant leur départ. En 1718, Le Page du Pratz partira par exemple de La Rochelle pour la Louisiane où, de sa propre initiative, il ramassera et enverra un grand nombre de simples en France, de sorte qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance de certains ports comme points de liaison et d'enseignement. De fait, la correspondance échangée entre Jean Prat et Bernard de Jussieu rend bien compte du fait qu'au cours des années 1730, les armateurs rochelais développent une certaine expertise dans le domaine du transport des plantes et des arbres entre la Louisiane, les Antilles et la métropole. Le 13 septembre 1735, Prat envoie des centaines de spécimens séchés et vivants à Jussieu dans le but d'« augmenter le nombre des plantes du jardin du roy »²⁷⁵⁰. Dans la même lettre, il indique à Bernard que des graines fragiles et des arbrisseaux en pied sont transmis à un « vaisseau du roy »²⁷⁵¹, Prat ajoute que : « vous recevrez une petite caisse que j'adresse à Mr. Rateau marchand negociant a la Rochelle pour vous faire tenir [...] vous pouvez en toute securite adresser vos lettres à Mr. Rateau marchand negociant a la rochelle qui retirera les lettres qui seront à mon adresse »²⁷⁵². De même, le 29 juin 1736, il envoie des arbres à Bernard de Jussieu grâce à un capitaine de La Rochelle qui lui promet de prendre soin des cargaisons :

J'ay ey l'honneur de vous ecrire par un vaisseau marchand de la Rochelle parti d'icy dans le mois [...] j'embarquai une petite caisse de 4 especes d'arbrisseaux, le capitaine me promit qu'il en auroit grand soin, et la remettrait a Mr. Rateau pour vous la faire tenir. Vous en recevrez une plus grande par ce vaisseau du roy, dans laquelle j'ay planté il y a plus de six mois, deux pacaniers, deux noyers, un laurier tulipier, un placminier, un laurier blanc, un Cirier, une plante bulbeuse, un pied de cassine, quatre lauriers amandes et six pieds de viperine, toutes ces plantes sont enfort bon etat ; la viperine qui est un fruit repandra sans doute la semence dans la caisse²⁷⁵³.

²⁷⁵⁰ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 13 septembre 1735, à La Nouvelle-Orléans, dans Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1960-1961, p. 127.

²⁷⁵¹ *Id.*

²⁷⁵² *Ibid.*, p. 129.

²⁷⁵³ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 29 juin 1736, à La Nouvelle-Orléans, dans Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1960-1961, p. 132.

C'est sur ce même vaisseau que Prat charge des arbres destinés au comte de Maurepas, si bien que La Rochelle sert de lieu sûr pour transférer toutes sortes de végétaux américains en ayant la certitude qu'ils seront entre de bonnes mains. Enfin, une lettre du 12 février 1743 atteste du fait que La Rochelle sert encore de port marchand de premier plan au cours de la décennie et qu'un personnel qualifié semble y travailler. La lettre de Prat à Bernard de Jussieu nous permet encore de faire remarquer que les envois sont de plus conséquents au cours du siècle, ce qui témoigne du fait que des infrastructures portuaires de La Rochelle ont dû s'étendre pour augmenter les possibilités d'acclimatation :

J'ay embarqué dans ce vaisseau a l'adresse de mgr le comte de Maurepas, une caisse contenant une centaine de differents arbrisseaux, enveloppez dans des mousses fraiches : ce sont des cyprez, des lauriers des iroquois, des copalmes, des ciriers, des lauriers tulipiers et des pieds d'oliviers (ainsi appelez dans le pays) que vous soupçonnez etre des camphriers.

Comme ce vaisseau pourra arriver en France vers le milieu du mois d'avril, on peut esperer que ces arbrisseaux se conserveront frais, si cet essai reussit vous aurez agreable de m'en donner avis [...] le chirurgien de ce vaisseau marchand m'a promis de vous remettre une vingtaine de paquets de differentes graines que j'ay receües des Illinois, poste a 400 lieües d'icy. Il compte immediatement apres son arrivée a la rochelle de partir pour paris afin de s'y perfectionner dans son art, comme c'est un jeune homme de bonne esperance, je me suis engagé de vous prier de l'ayder de vos bons conseils²⁷⁵⁴.

La coopération des armateurs de La Rochelle est unique et le port semble pouvoir accueillir des centaines d'arbres rares et pouvoir les envoyer directement au Jardin du roi, un témoignage unique au regard de la période.

Ainsi, au début du siècle la capitale parisienne se dote donc bien de véritables appuis sur la côte Atlantique qui devient un véritable lieu de tri, de commerce et de distribution de plantes américaines à acclimater en France. Or, il nous reste à présenter deux ports uniques, qui ont été directement rattachés au Jardin du roi pour y acclimater des végétaux exotiques au cours du XVIII^e siècle : les ports de Lorient et de Nantes.

²⁷⁵⁴ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 12 février 1743, à La Nouvelle-Orléans, dans Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1960-1961, p. 141-142.

e) Le jardin-relais des deux Indes : le cas de Lorient

Sur la côte atlantique bretonne, la ville de Lorient est fondée de toute pièce en 1666 par la Compagnie des Indes orientales²⁷⁵⁵, qui obtient les terrains grâce à Colbert, pour le compte de Louis XIV. En 1688, la Marine royale s'y établit et fonde l'arsenal de Lorient, à une époque où la Compagnie a le monopole du commerce avec la Chine et les Indes, comprenant le Canada : en moins de vingt ans, l'une des villes portuaires et commerciales les plus puissantes du royaume est née. Dès sa création, Lorient est un produit de la machine coloniale, puis un relais incontournable de la « machine horticole »²⁷⁵⁶ française. La Compagnie des Indes et la Marine y travaillent main dans la main pour entreposer, trier et acclimater des plantes venues des Indes occidentales et orientales, qui ont le Jardin du roi et de Trianon comme destinations finales privilégiées. En même temps, si la Compagnie des Indes est tentaculaire, elle a ses propres hôpitaux, ses propres jardins, ses propres apothicaires et son propre personnel colonial, mais Lorient reste un cas à part, car aucune structure d'enseignement n'y sera construite. Le jardin de la ville est un « jardin-relais »²⁷⁵⁷ : Paris est la destination finale des plantes de passage à Lorient.

En 1719, la Compagnie des Indes orientales fusionne avec la Compagnie des Indes occidentales, qui est en charge des établissements coloniaux français en Louisiane et du commerce dans la colonie. Peu de temps après sa création, la ville de Lorient devient donc naturellement un poste implicitement jumelé avec la colonie, d'où affluent les plantes américaines et par où transitent les voyageurs. La même année, le jeune officier Dumont de Montigny s'embarque une première fois pour la Louisiane depuis La Rochelle avec un brevet d'ingénieur de la Compagnie. En revanche, lors de son second séjour de 1721 pour le compte d'investisseurs privés de la Compagnie des Indes, Dumont de Montigny passe beaucoup de temps à Lorient, qu'il décrit comme une ville encore en construction et où il se divertit grandement. À son retour d'Amérique, il s'y retrouvera toutefois en quarantaine après avoir contracté le mal de Siam. Dans ses *Mémoires historiques sur la Louisiane*, alors qu'il observe des arbres de la région de Biloxi, Dumont de Montigny tombe sur

²⁷⁵⁵ Il convient de souligner que la ville n'est pas fondée en 1664, mais bien en 1666. 1664 correspond à l'année de création de la Compagnie des Indes.

²⁷⁵⁶ Nous reprenons l'expression d'Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit.

²⁷⁵⁷ Yannick Romieux, « Le transport maritime des plantes au XVIII^e siècle », art. cit., p. 414.

une plante qu'il reconnaît parce qu'il en avait bu du thé à Lorient : « vers Billoxis il croît un petit arbrisseau, dont les feuilles n'étoient pas moins recherchées en France en 1720 que le Thé : on en faisoit le même usage. Pendant le séjour que j'ai fait à l'Orient, j'y ai vû cette espèce de boisson fort à la mode »²⁷⁵⁸. L'anecdote montre bien qu'au tournant des années 1720, les plantes américaines circulent dans la ville portuaire, qui achemine des centaines de voyageurs en Amérique et des milliers végétaux exotiques à Paris chaque année.

La ville portuaire évolue très rapidement, en 1724, la Compagnie des Indes dote Lorient d'un jardin pour ses apothicaires, la première mission du jardin établi dans la ville est de fournir la Marine en plantes médicinales. Situé près de l'hôtel Dieu [Fig.Lorient], le jardin est l'un des plus riches du royaume en termes de culture de simples, car les sources d'approvisionnement de la Compagnie de commerce sont pour ainsi dire illimitées. Les conséquences de la construction de ce nouvel établissement sont immédiates : en 1727, un commissaire-ordonnateur nommé Jacques-Auguste de La Chaise est sollicité par la Compagnie en Louisiane²⁷⁵⁹ pour encourager les colons et les voyageurs à envoyer des simples à Lorient. Ce dernier espère même créer une apothicairerie à La Nouvelle-Orléans, qui serait en contact direct avec celle de Lorient. Le voyageur Le Page du Pratz, qui se trouve dans la colonie pour le compte de la Compagnie d'Occident, raconte la mise en place de ces nouvelles instructions implémentées après à la création de l'apothicairerie de Lorient :

La Compagnie d'Occident informée que cette Province produisoit quantité de Simples, dont les vertus connues des Naturels leur donnoient tant de facilité à guérir toutes sortes de maladies, donna ordre à M. de la Chaise qui venoit de France en qualité de Directeur Général de cette Colonie, de faire faire la recherche des Simples propres à la Médecine & à la teinture, par le moyen de quelques François qui pourroient avoir le secret des Naturels. Je fus indiqué à M. de la Chaise, qui ne faisoit que d'arriver, il m'écrivit en me priant de donner mes soins à cette recherche ; je le fis avec plaisir & m'y livrai de grand cœur, parce que je sçavois que la Compagnie faisoit continuellement ce qu'elle pouvoit pour le bien de la Colonie²⁷⁶⁰.

²⁷⁵⁸ Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 49.

²⁷⁵⁹ Jacques-Auguste de La Chaise est installé à La Nouvelle-Orléans en tant que commissaire depuis 1722 et il y meurt en 1730. C'est sous son mandat dans la colonie que les Ursulines sont envoyées en Louisiane en 1727. Marie-Madeleine Hachard mentionne à de très nombreuses reprises La Chaise et sa famille dans ses lettres. À son arrivée à La Nouvelle-Orléans, elle écrit par exemple que : « Nous recevons aussi beaucoup de gracieuseté et de prévenance de la part de Monsieur de La Chaise, directeur général de la Compagnie ; il ne nous a encore rien refusé de ce que nous lui avons demandé », dans Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, sous la direction de Chantal Théry, op. cit., p. 112.

²⁷⁶⁰ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 211-212.

Sans hésiter, Le Page du Pratz suit les nouveaux ordres de La Chaise et ramasse près de 300 sortes de plantes médicinales qu'il met en terre dans des paniers prêts à être transplantés en France. Visiblement, le voyageur est étonné que la Compagnie ait les infrastructures nécessaires pour envoyer les plantes en France, car il pensait avoir déjà rempli ce genre de mission. Or, les instructions ont évolué, ainsi que les techniques d'acclimatation ; il insiste donc sur le fait que ces plantes ont apparemment été acclimatées avec succès en métropole :

Lorsque je pensai avoir fait à cet égard ce qui pourroit satisfaire la Compagnie, je transplantai en terre dans des paniers de canne, plus de trois cens Simples avec leurs numéros, & un mémoire qui détaillait leurs qualités, & enseignoit la manière de les employer. J'appris qu'on les avoit mis dans un Jardin botanique fait exprès par ordre de la Compagnie²⁷⁶¹.

Au cours du XVIII^e siècle, Lorient s'impose comme un relais de premier choix pour la transplantation de plantes américaines en France, la fréquence des départs et des arrivées de navires venus des deux Indes générant du trafic qui profite au Jardin du roi. Un mémoire ministériel de 1777 stipulera en effet que « Lorient est le Port ou il est le plus aisé de faire venir et de cultiver les plantes des pays étrangers : ou du moins d'y faire un entrepôt pour les soigner, jusqu'à ce qu'on les fasse passer au Jardin du Roy »²⁷⁶². François Regourd et James McClellan III²⁷⁶³ remarquent que le ginseng ou la rhubarbe transiteront par Lorient, qui se retrouve au centre des marchés européens, et nous allons voir qu'il convient en effet de s'attarder sur l'histoire du lieu. Depuis sa fondation, le jardin de la Compagnie des Indes jouit d'une telle réputation qu'en 1768, Louis XV soutient la création d'un nouveau jardin botanique dans la ville bretonne. Le médecin de la Marine

²⁷⁶¹ *Ibid.*, p. 212.

²⁷⁶² AN.MAR D² 29 (pièce jointe à la pièce 79) : « Lorient, pour la serre qui y est établie. Mémoire ».

²⁷⁶³ Les deux auteurs soulignent le rôle important joué par le jardin de Lorient à l'échelle du siècle dans la réception de végétaux venus des deux Indes, voir : François Regourd et James McClellan III, *The Colonial Machine : French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, *op. cit.* ; dans son article sur André Michaux et ses réseaux, James McClellan III évoque encore le rôle des jardins métropolitains au cours du XVIII^e siècle, en insistant sur le fait que le jardin de Lorient mériterait que l'on s'y attarde davantage. Selon l'historien, ce jardin est rarement mentionné et pourrait faire l'objet d'une étude à part entière, voir : James McClellan III, « André Michaux and French Botanical Networks at the End of the Old Regime », *Castanea, Occasional Papers in Eastern Botany, The Proceedings of the André Michaux International Symposium*, Décembre 2004, n° 2, p. 74-76.

et amateur de botanique François Galloys²⁷⁶⁴ prend alors la tête du jardin jusqu'à sa mort en 1779, date à laquelle le jardin de Lorient être laissé à l'abandon²⁷⁶⁵ alors qu'il était passé entre les mains de la Marine à la suite de la dissolution de la Compagnie des Indes en 1770. Sous l'intendance de Galloys, qui loge dans le port où il bénéficie de modestes appointements pour l'entretien du jardin puis l'emploi d'un jardinier²⁷⁶⁶, Lorient devient une zone de réhabilitation des arbres et des plantes devant y passer le moins de temps possible afin d'arriver à Paris et à Trianon dans les plus brefs délais. De véritables prouesses techniques y sont réalisées grâce au zèle du médecin de la Marine : une serre chaude y est même construite²⁷⁶⁷ à partir de mai 1773. À l'époque, le marquis Pierre Étienne Bourgeois de Boynes est le secrétaire d'État à la Marine qui autorise puis finance le

²⁷⁶⁴ François Galloys est le frère de l'abbé René Galloys, qui est le protégé de Louis Guillaume Le Monnier (ou Lemonnier) au Jardin du roi et qui obtient un brevet de naturaliste du roi et du jardin royal en 1763 (AN.AJ 15 510 (Groupe 343) : Brevet de naturaliste du Roy pour le Sr. abbé Galloys). René Galloys séjourne en Chine du 20 février 1764 au 10 juillet 1765, puis à Canton et à l'Île de France en 1767 jusqu'en 1773, où il est missionné pour envoyer et rapporter à Lorient des plantes utiles pour le jardin botanique de la Compagnie des Indes, alors administré par son frère François Galloys. Un ordre du 28 novembre 1766 fait effectivement mention des connections entre la Chine et Lorient grâce aux frères Galloys qui échangent des plantes pour alimenter le jardin de la Compagnie qui favorise le transport des plantes sur ses vaisseaux : « Monseigneur a ordonné qu'on payât à M. l'abbé Gallois une somme de dix mille livres pour mettre en état de se procurer dans l'Inde et à la Chine différentes plantes et surtout celle du thé pour les porter à l'Isle de France [...] Il a paru en même temps que Monseigneur désirait qu'on fit une instruction relative à ces plantes. On a jugé que Monseigneur trouverait bon qu'on renvoyât M. l'abbé Gallois, comme on l'a fait dans la lettre ci-jointe, à suivre autant qu'il lui sera possible, un mémoire que M. Poivre lui remettra sur le genre des plantes les plus intéressantes et sur les moyens qu'il devra employer pour se les procurer. On écrit en même temps à la Compagnie des Indes pour qu'elle donne ordre aux commandants de ses vaisseaux de céder la moitié de la chambre du Conseil pour que M. l'abbé Gallois puisse y conserver ses plantes » (ANOM.COL E 197 (fol. 201) : « Mission en Chine confiée à l'abbé Galloys », le 28 novembre 1766, secrétaire du ministre).

²⁷⁶⁵ Il est difficile de reconstituer la vie du jardin-relais avec exactitude après 1779. James McClellan III rapporte qu'il passe entre les mains d'un ancien Fermier général du nom de Dodun (James McClellan III, « André Michaux and French Botanical Networks at the End of the Old Regime », art. cit., p. 76), mais nous avons retrouvé des documents qui indiquent qu'à la mort de Galloys, l'intention est d'abord de préserver le jardin. En effet, un médecin de la Marine du nom d'Honoré Nicolas Fournier remplace le médecin botaniste dès 1780 (AN.MAR D² 31 : Lorient, demandes de logements) et le jardin est remplacé par des entrepôts du port en 1788 (AN.MAR D² 31 : Plan des hangars projetés sur l'emplacement du jardin des plantes en 1788). Puis, comme l'indique James McClellan III, le jardin est en effet négligé par Charles-Denis Dodun jusqu'à ce que la Marine reprenne possession du terrain vers 1787 et constate que la plupart des plantes ont péri tandis que la serre a été brisée, voir : AN.MAR D² 29 (pièces 88 à 92). À propos de la détérioration du jardin et des enquêtes ministérielles effectuées relatives à sa conservation, voir : Claude-Youenn Roussel et Arièle Gallozzi, *Jardins botaniques de la Marine en France. Mémoires du chef-jardinier de Brest, Antoine Laurent (1744-1820)*, op. cit.

²⁷⁶⁶ Galloys reçoit des appointements de 1200 livres, tandis que la même somme sert à payer un jardinier, à s'approvisionner en fumier ou en bois et à pourvoir à l'entretien de la serre.

²⁷⁶⁷ François Galloys (ou Gallois) est d'ailleurs connu en tant que « directeur des serres du roi et médecin de la Marine à L'orient » ; c'est à cette adresse qu'il réceptionne des caisses de graines et de plantes provenant des deux Indes. Voir : BCMNH.N.Ms 1995 : « État de ce que contient la caisse n° 1. Graines pour le roi [...] à l'adresse de Mr. Galloys directeur des serres du roi et médecin de la Marine de L'orient [depuis le Jardin du roi le Monplaisir, Isle de France, juin 1778] », Recueil de lettres adressées par Joseph-François Charpentier de Cossigny à Louis Guillaume Le Monnier, 1769-1783, p. 152.

chantier dans un contexte où l'institution a grand besoin d'arbres et souhaite encourager le commerce de plantes. Dans un « Mémoire pour la serre du Roy établie a Lorient », nous pouvons lire que tel est le bénéfice à retirer d'une telle serre :

La perfection de la Botanique et La Grandeur du Roy demendent que l'on trouve Dans les jardins de sa Majesté toutes les plantes etrangeres qu'on y peut cultiver. Il s'en rencontre a la Chine et dans l'inde un Grand nombre d'utile et agreable que nous navons point en europe, ny dans nos Colonies de l'amerique, ou on en pourroit Cultiver plusieurs avec avantage pour la santé des Colons, et pour le Commerce. Il a été reconnu par plusieurs tentatives qu'il falloit pour se procurer ces plants, un entrepost a Lorient, pour les ranimer apres les longues traversées, et les mettre en etat destre transportées a Versailles et dans nos Colonies. Ces Considerations engagerent le feu Roy [Louis XV] a ordonner à Mr. De Boynes, lors ministre de la Marine, de luy faire Construire une serre chaude a Lorient sous la Direction de Mr. Galloys medecin de La Marine audit port²⁷⁶⁸.

La fameuse serre chaude de Lorient est comparée à un entrepôt, qui abrite et ranime temporairement les végétaux qui viennent de contrées lointaines et qui sont destinés aux jardins français ou coloniaux. Malgré la courte existence du jardin à l'échelle du XVIII^e siècle et peu de moyens financiers alloués à son bon fonctionnement²⁷⁶⁹, Galloys s'impose comme un correspondant de confiance pour les autorités coloniales. De plus, ce dernier évoque mieux que quiconque la manière dont les jardins-relais des ports français unissent Paris à ses colonies. Dans une lettre du premier septembre 1773, soit au moment où le chantier de la serre chaude semble avoir commencé, Galloys rapporte à un certain Potier²⁷⁷⁰ :

Vous verrés Monseigneur par le plan du port que l'emplacement isolé ou l'on établit actuellement *la serre chaude du Roy* y est très propre. Les plans étrangers que j'y élève avec succès dans une simple orangerie que le ministre m'avoit permis de faire a mes frais pour la main d'œuvre me font esperer que ceux qui demendent une serre chaude y acquereront aisement tout ce que lon y désire pour les mettre en état de soutenir la route d'icy Paris. Les Connoissances que j'ay seul icy sur cette partie qui a raport a mon etat, me mettront a meme de Bien servir, et d'executer tous les ordres qu'il vous plaira de me donner. Il est presque indispensable que La serre chaude soit pres de ma maison²⁷⁷¹.

²⁷⁶⁸ AN.MAR D² 29 (pièce 79) : « Mémoire pour la serre du Roy établie a Lorient », le 25 août 1777.

²⁷⁶⁹ En 1777, les fonds alloués au jardin-relais sont temporairement coupés : il semble qu'il ait alors fallu convaincre le ministère de la Marine de la rentabilité et de l'efficacité du lieu. À l'époque, Anne Robert Jacques Turgot est à la tête de la Marine et tout indique que pour l'inciter à continuer à soutenir le jardin, Galloys lui a envoyé une caisse de plantes exotiques contenant des litchis et des longanes, des fruits encore inédits pour les Parisiens : « Tous ceux qui ont vu cet etablissement, le ministre lui-même, en ont été très contents, on l'a été aussi des envois qui en sont sortis. Le ministre en a reçu une caisse qui contenoit le litchy, le longane et autres arbres rares dont plusieurs n'ont point encore paru au jardin du Roy » (AN.MAR D² 29 (pièce 79) : « Mémoire pour la serre du Roy établie a Lorient », le 25 août 1777).

²⁷⁷⁰ Il s'agit d'un certain « Monseigneur Potier » ou « Potin ».

²⁷⁷¹ AN.MAR D² 29 (pièce 78) : Lettre de Galloys à M. Potier ou Potin, le 1^{er} septembre 1773. Nous avons relevé que Claude-Youenn Roussel renvoie à une partie de cette citation dans : « Les Jardins botaniques de la Marine, des origines à nos jours », *Conférence de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient*, Lorient, le 22 avril 2007.

Dans les années 1770, le célèbre voyageur Joseph-François de Cossigny, qui se rend en Chine et dans les Mascareignes dans la seconde moitié du siècle²⁷⁷², séjourne pendant un mois à Lorient où il visite ce fameux jardin entretenu par Galloys. Sa correspondance avec Le Monnier est un témoignage rare faisant état des liens qui existent alors entre le Jardin du roi et le jardin-relais, dont la serre chaude retient l'attention de Cossigny. Dans une lettre du 5 mai 1775 adressée à Le Monnier, le voyageur mentionne sa rencontre avec Galloys, ainsi que sa visite du jardin :

J'ai vû M. Galloys ce matin. J'ai été hier voir sa serre pendant son absence. Je n'y ai point vû de Thé, ny de Letechy. Il prétend cependant qu'il a de ce dernier. J'ai vû beaucoup d'orangers de différentes especes, et des especes de pruniers de Chine à fleurs doubles, qui sont des arbrisseaux très agréables et qui viennent ici en pleine terre. M. Galloys m'a engagé à aller voir son jardin avec luy. Je ferai cette partie dès que mes affaires me le permettront²⁷⁷³.

Quelques jours plus tard, Cossigny écrit une nouvelle lettre à Le Monnier qu'il nous semble important de citer, car celle-ci rend bien compte de la façon dont des réseaux savants se structurent entre le Jardin du roi et les ports français pour transporter des plantes. Le 15 mai 1775, le voyageur décrit les qualités de Galloys pour rassurer son interlocuteur²⁷⁷⁴ quant aux capacités du médecin de la Marine pour prendre soin d'envois de plantes rares :

M. Galloys a le gout de l'agriculture. Il a de l'intelligence, il a des connoissances parmi les Marins, de la considération malgré ses malheurs. Il est chargé de la serre du Roy, et me paroît être le seul ici sur lequel vous puissiés vous reposer du soin des arbres qui arrivent. [...] J'ai parcouru hier avec luy toute sa serre. Il n'est riche qu'en Orangers et en pruniers à fleurs doubles. Il n'a ni letchi, ny Thé. J'ai beaucoup causé avec luy. Il m'a dit que tout ce qu'il élevoit, vous étoit destiné. Il m'a promis un pied de ses pruniers pr. l'Isle de France²⁷⁷⁵.

Cet échange indique que l'arrivée des plantes à destination dépend finalement en partie du directeur du jardin-relais, qui joue un rôle crucial dans leur acheminement ou dans leur culture. À Lorient,

²⁷⁷² Joseph-François Charpentier de Cossigny est ingénieur et botaniste, mais il est également membre de l'Académie royale des sciences. Entre les années 1750 et 1800, il séjourne à diverses reprises en Chine, dans les Mascareignes et en Inde. Durant ses différents voyages, il se fait remarquer pour ses expériences botaniques et devient l'un des correspondants de Le Monnier. Gabriela Lamy évoque cette correspondance dans un article récent sur les liens qui unissent le Petit Trianon à l'île Maurice (anciennement île de France), voir : Gabriela Lamy, « Hommes, plantes et jardins entre l'île Maurice et le Petit Trianon au milieu du XVIII^e siècle », *Entretiens du Patrimoine de l'océan Indien (EPOI)*, 29 septembre-1^{er} octobre 2014, Saint-Denis de la Réunion, 2020.

²⁷⁷³ BCMNH.N.Ms 995 (fol. 156r.) : Cossigny à Le Monnier, le 5 mai 1775 à Lorient, Recueil de lettres adressées par Joseph-François Charpentier de Cossigny à Louis Guillaume Le Monnier, 1769-1783.

²⁷⁷⁴ Tout semble indiquer que Le Monnier doute alors grandement de la fidélité de Galloys et qu'il envisage de chercher un nouveau correspondant capable de prendre soin de caisses destinées au Jardin du roi.

²⁷⁷⁵ BCMNH.N.Ms 995 (fols. 160r et 160v.) : Cossigny à Le Monnier, le 15 mai 1775 à Lorient, Recueil de lettres adressées par Joseph-François Charpentier de Cossigny à Louis Guillaume Le Monnier, 1769-1783.

Galloys est un exemple de botaniste en lien avec la Marine, qui est non seulement en charge de réceptionner des caisses de plantes venues des Indes, mais il est également attendu de lui de savoir les acclimater sur le sol français, puis de les distribuer²⁷⁷⁶. Le personnel colonial se spécialise, ce qui n'est pas sans influence sur les lieux savants du royaume. Dans les années 1770, le jardin de Lorient est d'autant plus particulier que sa serre chaude en fait un lieu très équipé pour alimenter le Jardin du roi en plantes sensibles. Les archives de la Marine possèdent même une note datée du 11 juillet 1777 qui détaille la nature de ce lien de dépendance qui unit les jardins provinciaux au jardin parisien. À propos de Lorient, qui sert de véritable entrepôt, nous pouvons en effet lire que :

Le Jardin dont il est question a pour objet principal de procurer au Jardin du Roy à Paris des Plantes rares et de remettre en bon Etat celles qui ont souffert dans le trajet et qui periroient si, dans leur état de Languueur, Elles étoient envoyées de L'Orient à Paris.

[...] Indépendamment de celles qui peuvent être élevées et multipliées en France, après avoir été recues et soignées dans les serres de L'Orient, cet Entrepôt sert encore pour élever les plantes de l'Inde qu'on cherche à introduire dans les Colonies de L'Amérique. Il a déjà été fait plusieurs envois dans nos Colonies et le S. Gallois attend L'arbre à Pain qui doit lui être envoyé de Manilles [...] Pour parvenir à procurer ainsi à nos Colonies les plantes de L'Inde, il faut qu'elles puissent être receus et soignées à L'Orient à leur arrivée de la mer. On ne peut oublier que tous les arbres à café des Colonies françaises de l'Amérique proviennent d'un arbre élevé à Paris au Jardin du Roi²⁷⁷⁷.

Galloys semble avoir gagné en notoriété grâce à l'entretien du jardin et à ses acclimations, car il obtient la protection de Le Monnier ainsi que l'attention d'André Thouin qui le remercie pour ses envois de plantes au Jardin du roi. En août 1777, le jardinier en chef de l'institution parisienne accuse bonne réception d'arbres et de spécimens exotiques des Indes. Un échange qui atteste bien des liens étroits que le médecin de la Marine tisse entre Lorient et différents jardins coloniaux ou métropolitains :

J'ai reçu avec le plaisir plus sensible les arbres dont vous avés bien voulu enrichir notre jardin, ils sont en aussi bon état qu'ils peuvent être après avoir essuié dans cette saison un aussi long

²⁷⁷⁶ Dans ses lettres adressées à Le Monnier, Cossigny, nous apprend que les plantes venues des Indes doivent transiter par le jardin de Lorient, où Galloys décide quelles plantes sont distribuées dans les jardins parisiens ou versaillais. Le 4 août 1772, Cossigny regrette par exemple de ne pas avoir pu envoyer assez de plantes à Paris, car il a manqué Galloys qui sait comment les conditionner durant un premier passage à Lorient : « Je n'ai vu qu'un instant M. Galloy à L'Orient, la veille de son départ pour Nantes. Je n'ai pu être instruit des mesures à prendre pour la sûreté des caisses de graines et de plantes d'arbres. M. Chevreau s'est chargé de m'envoier à Paris par le carosse, ou par le fourgon les 2 caisses de plantes d'arbres, dans lesquels vous trouverez des manguiers, des canelières. J'ignorois qu'il convenoit mieux de les déposer à Versailles qu'à Paris » (BCMNH.N.Ms 1995 (fol. 40v) : Cossigny à Le Monnier, le 4 août 1772 à Lorient, Recueil de lettres adressées par Joseph-François Charpentier de Cossigny à Louis Guillaume Le Monnier, 1769-1783).

²⁷⁷⁷ AN.MAR D² 29 (pièce 86) : « Documents concernant la serre chaude et le jardin établis pour le roi à Lorient ». Ce même dossier contient également des mémoires de Galloys, ainsi que des lettres qui lui sont adressées depuis les colonies, dont depuis les Caraïbes.

voyage, je vous en fait en particulier mes sincères remerciements. Mr. de Buffon et de Jussieu ne manqueront pas de vous en faire les leurs²⁷⁷⁸.

Thouin fait ensuite savoir à Galloys qu'il souhaiterait notamment obtenir trois orangers pamplemousses et un citronnier de la Chine, un jamrosat de l'île de France, un acacia de l'Inde, un oranger de Quito, un rosier de Cayenne et une quinzaine d'arbres de treize espèces différentes²⁷⁷⁹. Les réseaux d'approvisionnements du directeur du jardin de Lorient sont importants et mériteraient une étude fouillée, mais dans le cadre de cette thèse, nous avons par exemple pu établir que Galloys est mis en contact avec le voyageur Thiéry de Menonville²⁷⁸⁰ grâce à Antoine-Laurent de Jussieu²⁷⁸¹. De même, il échange notamment avec divers voyageurs ou colons des Caraïbes, dont de la Guadeloupe²⁷⁸² jusqu'à sa mort. Par ailleurs, un rapport officiel sur le jardin et la serre de Lorient indique que les autorités royales ont bien connaissance des envois et des prouesses du médecin qui, grâce à ses acclimatations de spécimens exotiques, contribue à relier les Indes orientales aux Indes occidentales, en passant par Paris :

Le Sr. Galloys se propose, sur le bon plaisir du ministre de remettre au jardin du Roy quelques arbres curieux qu'il a apporté avec lui à Paris et que Mr. de Jussieu paroît desirer aussi bien que quelques autres plus rares qui sont actuellement dans la serre du Roy à Lorient.

Le Sr. Galloys a fait l'an passé un envoy à St. Domingue, un autre à la Martinique et un troisième à la Guadeloupe, qui contenoient des manguiers, des vacois [vacoas], des vavanges, des oignons, pain des hotentots et cela est à la connaissance du ministre qui a donné ses ordres à ce sujet et qui a vu que le Sr. Galloys avoit pris toutes les mesures qui dépendoient de lui pour assurer le succès²⁷⁸³.

Le destin du jardin de Lorient semble donc en grande partie avoir reposé sur l'intérêt de Galloys, pour les transplantations de végétaux exotiques et sur les réseaux qu'il a entretenus, ce qui aura indéniablement permis de développer un exemple de jardin-relais unique en son genre, mais qui a

²⁷⁷⁸ AN.MAR D² 29 (pièce 83) : « Copie de la lettre de M. Thouin premier jardinier du jardin du Roy écrite à M. Galloys le 19 août 1777 ».

²⁷⁷⁹ *Id.*

²⁷⁸⁰ Nicolas-Joseph Thiéry de Menonville est alors un botaniste du roi installé à Saint-Domingue où il établit un jardin dédié à la culture du nopal pour la naturalisation de la cochenille. Il est connu pour son *Traité de la culture du nopal, et de l'éducation de la cochenille dans les colonies françaises de l'Amérique, précédé d'un voyage à Guanaxaca*, Paris, Delalain et Bergeret, 1787 [1786].

²⁷⁸¹ AN.MAR D² 29 (pièce 93) : Lettre d'Antoine-Laurent de Jussieu [sans doute adressée à Turgot], le 25 août 1777.

²⁷⁸² AN.MAR D² 29 (pièce 81) : « Extrait d'une lettre de la Guadeloupe écrite à M. Galloys le 3 janvier 1777, par M. Vatable major d'un bataillon ». Depuis la Guadeloupe, le major Vatable demande à Galloys de lui faire parvenir des pieds d'arbre à pain à cultiver pour nourrir les esclaves de l'île. Le projet est comparé par l'intéressé à l'implantation du café dans les îles quelques décennies plus tôt.

²⁷⁸³ AN.MAR D² 29 (pièce 79) : « Mémoire pour la serre du Roy établie à Lorient », le 25 août 1777.

grandement inspiré les autorités de l'époque tout en fournissant le Jardin du roi en spécimens rares. La présence d'une serre chaude semble effectivement avoir favorisé les essais de transplantations de fruits difficiles à se procurer, mais aussi d'arbres, dans des proportions qui ont très vite attiré l'attention du Jardin du roi.

En somme, le cas de Lorient a permis de montrer que les jardins de la côte atlantique ont donc un but précis qui ne fait que s'affiner au cours du siècle : soutenir la route vers Paris et servir de relais pour le voyage au long cours des plantes entre les deux Indes. Si Lorient est un exemple riche et unique, il convient enfin d'évoquer la place du jardin des apothicaires de Nantes au sein de ces circuits d'acclimatation de plantes sous l'Ancien Régime.

f) Le jardin des apothicaires de Nantes : un entrepôt pour le Jardin du roi

Le jardin des apothicaires de Nantes est une particularité locale : il n'a pas d'égal sous l'Ancien Régime. À l'origine, le jardin des apothicaires est fondé en 1688 dans le but d'approvisionner les hôpitaux et les officines de la ville en plantes médicinales, tout en instruisant les élèves médecins et pharmaciens²⁷⁸⁴. Après quelques années d'expansion, l'établissement est endetté, de sorte que les apothicaires de la ville vendent la pharmacie aux armateurs nantais en 1703, tandis qu'en 1709 la monarchie reprend la direction du jardin dans le but d'y acclimater des plantes venues des Amériques.

En 1719, Pierre Chirac est surintendant du Jardin du roi de Paris et premier médecin du roi lorsqu'il se penche sur les fonctions du jardin de Nantes, qu'il remanie et place sous la supervision du Jardin royal parisien. Pour comprendre la reprise en mains du jardin nantais par Chirac, il faut revenir sur le parcours du médecin dans les ports français. Originaire de Montpellier où il enseigne la médecine, Chirac est nommé médecin de l'armée du Roussillon en 1692 et, durant ses fonctions, il parvient à endiguer une épidémie très violente de dysenterie. La même année, Michel Bégon a vent des miracles du médecin qu'il fait aussitôt venir à Rochefort pour soigner et enquêter sur le mal de Siam, qui fait une apparition inquiétante dans les ports de France. À Rochefort, Chirac

²⁷⁸⁴ Dominique Juhé-Beaulaton, « Du jardin royal des plantes médicinales de Paris aux jardins coloniaux : développement de l'agronomie tropicale française », dans Jean-Louis Fischer (dir.), *Le jardin entre science et représentation*, Paris, CTHS, 1999, p. 5.

réalise l'autopsie de centaines de corps pour comprendre les effets de ce mal et attrape la maladie dont il se remet miraculeusement, tout en continuant à traiter des malades atteints de la petite vérole. Sa réputation faite, le Régent le choisit comme premier médecin royal en 1715, puis il entre à l'Académie avant de remplacer Fagon au Jardin du roi en 1718. Dès lors, nous comprenons mieux pourquoi Chirac s'intéresse autant au jardin des apothicaires de Nantes, qui est un haut lieu pour la médecine et son enseignement. En 1719, le nouvel intendant du Jardin du roi décide de faire passer un décret relatif à l'amélioration et à la réorganisation du jardin nantais, qu'il place sous la coupe du jardin parisien :

Art. V : entendons que le dit jardin prenne la qualité de jardin royal des plantes et qu'il soit subordonné à notre jardin du Roy... et soit comme un entrepôt et un séminaire de notre dit jardin pour l'entretien et la culture des plantes des païs étrangers. Qu'à cet effet, le Directeur... prenne soin de retirer les caisses des plantes, graines et racines qui leur seront adressées, pour le compte de notre dit jardin, et qu'il communique à notre intendant de notre jardin les plantes nouvelles et rares qu'il recevra des païs étrangers et qu'il cultivera dans le dit jardin de Nantes.

Art. VI : Enjoignons à tous les chirurgiens qui se pourvoiront à Nantes des remèdes pour les voyages de long cours pour les Indes occidentales et orientales et sur les côtes d'Afrique de rapporter des païs où les vaisseaux toucheront au moins quatre plantes ou arbustes dans leur propre terre, et toutes les graines qu'ils pourront ramasser avec les étiquettes de leurs noms vulgaires, s'il y en a, prenant soin de les renfermer dans des boîtes et de les garantir de l'humidité, à peine de dix livres d'amende contre la contrevenance qui seront pris sur leur gage au profit du dit jardin à la poursuite et à la diligence du dit directeur.

[...] Ar. VII : ordonnons au dit Directeur du jardin de Nantes qu'aussitôt qu'il aura reçu des paquets de graines, de plantes ou d'arbustes des païs étrangers, il en informe notre intendant du jardin royal des plantes de Paris et en envoie une partie de celles qu'on peut aisément transporter, retenant les plantes et arbustes qui ont besoin de culture et de rafraichissement jusqu'à ce qu'elles soient en état d'être transportées²⁷⁸⁵.

Le remaniement fait du jardin des apothicaires un entrepôt, qui doit rendre des comptes au Jardin du roi qu'il doit fournir en plantes exotiques, tout en imposant aux armateurs nantais un minimum d'arbres et d'arbustes à rapporter d'Amérique lors de chaque voyage transatlantique. En 1726, un édit du roi assujettit enfin les capitaines des navires de la ville à chercher et à envoyer en France des plantes exotiques triées sur le volet par Sébastien Vaillant et Antoine de Jussieu à partir des écrits sur les Antilles de Labat.

En dehors de Paris et en marge de la côte Atlantique, Nantes devient l'épicentre de la politique d'accumulation des plantes organisée sciemment par le Jardin du roi au début du siècle. De très nombreux voyageurs déployés à travers le monde profitent de ces nouvelles directives et

²⁷⁸⁵ Cité dans : Dominique Juhé-Beaulaton, « Du jardin royal des plantes médicinales de Paris aux jardins coloniaux : développement de l'agronomie tropicale française », dans Jean-Louis Fischer (dir.), *Le jardin entre science et représentation*, op. cit., p. 5-6.

de cette nouvelle expertise encouragée et récompensée par le comte de Maurepas pour envoyer des plantes en France. Au cours du siècle, les armateurs nantais, qui dominent le commerce de la traite d'esclaves, assurent de très nombreuses liaisons entre Nantes et la Martinique, de sorte que l'île des Caraïbes approvisionne tout particulièrement le Jardin du roi, qui profite de ce commerce. En 1716 et en 1717, le correspondant de l'Académie et procureur général du Conseil supérieur de la Martinique, Bernard Laurent d'Hauterive., profite par exemple des politiques mises en place à Nantes. Amateur de botanique, Hauterive. exprime son désir de se rendre utile à sa patrie dès 1717 :

Je veux seulement faire observer a Messieurs de L'Academie des Sçiences que le pais leur pouvoit Estre Utile...; et sils souhaitent en faire quelque usage [...] J'Engageray si cela fait plaisir a l'Academie quelques habiles gens que nous avons icy a me seconder dans un si beau dessein, et a m'aider de leurs lumieres pour les decouverte et les Envoys qu'il Conviendrait luy faire, en vous Indiquant les Correspondants a qui nous nous adressions pour Chaque sçience en Particulier²⁷⁸⁶.

Le savant se retrouve donc responsable des envois de spécimens vivants au jardin des apothicaires de Nantes au cours des années 1720. En même temps, il transmet des observations botaniques à l'Académie entre 1722 et 1724 pour attester de la présence de la vanille à la Martinique²⁷⁸⁷. Le jardin nantais est donc au centre d'échanges entre les Antilles et les institutions scientifiques parisiennes. Au cours du siècle, Nantes se maintiendra comme l'un des entrepôts les plus importants pour le Jardin du roi, d'autant que le marquis de La Galissonnière est originaire de la région et qu'il favorise donc les envois d'arbres en provenance du Canada durant les années 1740 alors qu'il est gouverneur de la Nouvelle-France. La ville deviendra même connue pour son *Magnolia grandiflora* de la Louisiane, acclimaté dans un jardin privé en 1711 et qui fleurira dans les années 1730 avant d'être identifié comme tel en 1764.

En somme, la formation de tels réseaux de jardins français au cours de la première moitié du XVIII^e siècle facilite la sélection et le transport de végétaux exotiques en France, mais il contribue surtout à valoriser la botanique comme une science relevant de l'utilité publique. La volonté de remédier aux difficultés liées au transport, à la conservation et à l'acclimatation des plantes américaines a donné lieu à des politiques ambitieuses, ainsi qu'à des jardins « qui servaient

²⁷⁸⁶ ARS.PA-PS (1717) : Mémoire de la Martinique pour Messieurs de l'Académie royale des Sçiences, le 30 novembre 1716, Hauterive. à la Martinique. Cité dans François Regourd et James McClellan III, *The Colonial Machine : French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, op. cit., p. 83.

²⁷⁸⁷ Voir : « Diverses observations de physique générale », *MARS*, 1726, p. 19.

à la fois de relai pour les transferts et de centre d'essais d'acclimatation et de multiplication de plantes intéressantes sur le plan économique et agricole »²⁷⁸⁸ pour le royaume. Nous allons voir que, comme toute correspondance, celle entretenue par les jardins botaniques de la période a un destinataire et un destinataire : en face des jardins français émergent alors ce que nous appellerons les jardins coloniaux.

7.2.3 Un réseau de jardins coloniaux

De la fin du XVII^e siècle aux années 1750, l'apparition et le développement institutionnel de jardins-relais ou botaniques à Toulon, Brest, Rochefort, La Rochelle, Lorient et Nantes, où des fonds sont alloués à l'acclimatation des plantes, coïncident avec l'émergence progressive de jardins ou de lieux de culture dans les Indes occidentales et orientales. Dès le temps des premiers établissements français dans le Nouveau Monde, des jardins potagers sont créés par divers colons et voyageurs ; or ces lieux qui semblent peu à peu jaloner les trajets empruntés par ces protagonistes sont longtemps restés dans l'oubli. La cause principale à l'origine du peu d'études consacrées à l'apparition de jardins coloniaux en Amérique vient sans doute de la définition même de ce qu'est un jardin colonial. À cet égard, les dictionnaires de l'époque créent un flou terminologique, car un jardin est une « piece de terre, qui est ordinairement située derriere une maison [...] & destinée ou pour les fruits, ou pour les legumes, ou pour les fleurs »²⁷⁸⁹, tout en ajoutant que le « jardin se dit aussi d'un païs fertile »²⁷⁹⁰. Toute parcelle de terrain est-elle un jardin ? Il faut toutefois partir de cette définition afin d'éviter de limiter cette étude à l'apparition de jardins botaniques officiels, financés et entretenus par la monarchie et ses émissaires dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et au tournant du XIX^e siècle. Tout comme l'envoi de plantes est aléatoire, précaire et fluctuant jusque dans les années 1750, la création de jardins français sur le sol américain est difficile à recomposer avec exactitude. Pourtant, ces lieux ont largement permis d'encourager le commerce transatlantique de certaines plantes et de savoirs en servant d'arrières-

²⁷⁸⁸ Dominique Juhé-Beaulaton, « Du jardin royal des plantes médicinales de Paris aux jardins coloniaux : développement de l'agronomie tropicale française », dans Jean-Louis Fischer (dir.), *Le jardin entre science et représentation*, op. cit., p. 13.

²⁷⁸⁹ Entrée « Jardin », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, éd. 1727, vol. 2.

²⁷⁹⁰ *Id.*

postes à l'Académie royale des sciences ou au Jardin du roi, tout en permettant de revendiquer une forme de souveraineté française en Amérique.

À travers cette partie, nous allons tenter de montrer dans quelle mesure des jardins qui prennent des formes variées et qui ont des missions diverses sont créés de Québec à Cayenne dès le tournant du siècle. Si un jardin est une pièce de terre cultivée, il nous semble que dans le contexte de la colonisation française des Amériques et de la volonté d'échanger des plantes avec la métropole, un jardin colonial est une parcelle de terrain mise à profit par des voyageurs naturalistes aspirant à conditionner des végétaux pour leur transplantation, ou à réaliser des expériences pour déterminer quelles plantes peuvent être utiles pour le projet colonial. Dans cette perspective, chaque ville coloniale développe ses jardins ou ses pépinières en fonction de ses richesses naturelles locales : les arbres et les simples en Nouvelle-France ou les produits des plantations dans les Antilles. Comme le soulignent Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, il est important de réévaluer la manière dont des particuliers, des académiciens, des jardiniers, des médecins, des dirigeants de compagnies de commerce ou des armateurs ont contribué à découvrir des plantes, à les décrire, à identifier leur usage possible dans des jardins « pour la rentabilisation du voyage [et] pour la justification de l'expansion »²⁷⁹¹. En identifiant et en sélectionnant des lieux de culture et des jardins coloniaux, nous avons néanmoins identifié quelques constantes. De la Nouvelle-France à Loyola dans les régions reculées de la Guyane, des jardins ayant pour but de cultiver et d'envoyer des plantes utiles en France sont créés avec des hôpitaux, au sein des habitations de missions jésuites ou à côté de plantations, mais tous ces lieux qui ne sont pas tous gérés par du personnel colonial qualifié ont un point commun : ils sont tournés vers le commerce avec la métropole et sont fondés soit dans des ports, soit attenants à des postes coloniaux clés.

a) Jardins et hôpitaux de Québec à Détroit

De Québec au poste de traite de Détroit, en passant par Montréal et l'Acadie, plusieurs jardins sont créés par des particuliers dès le début du XVII^e siècle, du Pays d'en bas au Pays d'en

²⁷⁹¹ Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, « Présentation », dans Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, « De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVII^e siècle-début XX^e siècle) », art. cit., p. 11.

haut, avant l'apparition relativement mal documentée de jardins botaniques, de jardins de plantes médicinales ou d'apothicaireries à Québec et à Montréal au tournant du XVIII^e siècle. Du point de vue des envois et des transplantations de plantes, le Canada n'est pas la région la plus lucrative pour la France qui essaye d'y encourager ou d'y imposer épisodiquement le commerce de bois, la culture du chanvre et du coton, mais des plantes médicinales et des arbres indigènes constituent progressivement la base, sinon l'essentiel d'échanges botaniques avec la métropole.

Les deux premières villes où des jardins semblent être établis dans le but de nourrir et de soigner les colons ou les marins de passage sont Québec et Montréal. Samuel de Champlain qui fonde la ville de Québec jardine, étant lui-même est un fervent défenseur de la création de jardins et de pépinières pour accroître le commerce avec la métropole, tout en développant l'économie de la colonie canadienne connue pour ses bois. En 1619, Champlain. raconte qu'il cultive des herbes potagères indigènes et françaises, du blé d'Inde et du blé français dans l'enceinte de l'habitation de Québec, dans le but d'en rapporter en France pour faire valoir la qualité des terres de la Nouvelle-France :

Pendant mon séjour en l'habitation, je fis couper du bled commun, à sçavoir, du bled François qui avoit esté semé, & lequel y estoit eslevé tresbeau, affin d'en apporter du grain en France, & tesmoigner que ceste terre est bonne, & fertile : aussi d'autre-part y avoit-il du bled d'inde fort beau, & des antes, & arbres [...] bref tous les jardinages du lieu estants en admirable beauté, semez de poix, febves, & autres legumes, citrouilles²⁷⁹².

Champlain. est certain que la culture des jardins pourrait augmenter le profit que l'on retirerait du sol canadien, de sorte qu'il va jusqu'à comparer l'avenir de la ville portuaire avec la ville de Marseille qui, selon lui, n'était que marécages infertiles avant de devenir une grande ville marchande :

La ville de Marseille, qui autre-fois n'estoit qu'un marescage, environné de collines & montagnes assez fascheuses, neantmoins par succession de temps a rendu son territoire fertile, & est devenuë fameuse, & grandement marchande. Ainsi plusieurs petites Colonies ayans la commodité des ports & des havres, se sont accreuës en richesses & reputation [...] les François auront en ces lieux y estans habitez, vivans dans une vie douce & tranquille, avec toute liberté de [...] défricher les terres, labourer des jardinages, y planter, enter, & faire pepinieres²⁷⁹³.

Ainsi, il nous semble important de souligner que les ports, les havres, les jardins et les pépinières sont reconnus comme des lieux utiles, qui font rayonner le pouvoir royal et stimulent le

²⁷⁹² Samuel de Champlain, *Voyages et Découvertes faites en la Nouvelle France, depuis l'année 1615. jusques à la fin de l'année 1618*, op. cit., fol. 115v.

²⁷⁹³ Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada*, op. cit., p. 2-3.

commerce. La mention de pépinières laisse d'ailleurs présager une volonté de créer des infrastructures dédiées au transport d'arbres et de végétaux vers les ports français. Pour autant, en 1664, Pierre Boucher raconte que seuls des particuliers entretiennent des jardins dans la colonie et que certains « ont planté quelques pieds de Vigne venue de France dans leurs jardins »²⁷⁹⁴ : les ambitions de Champlain. sont encore au stade embryonnaire.

À la fin du XVII^e siècle, seuls les récollets et l'intendant Jean Bochart de Champigny commencent à entretenir des jardins particuliers d'envergure à Québec, non loin du fleuve Saint-Laurent : le jardin du monastère des jésuites et le jardin du Palais. Louis Hennepin évoque encore la création d'un jardin des récollets, éloigné de la ville, en ces termes : « pendant que nous étions au Fort de Frontenac à six vingt lieües de Quebec capitale du Canada, vers le Sud, nous accommodâmes un jardin [...] les pois, les herbages, & tout ce que nous y avions semé de legumes, y profitoient parfaitement bien »²⁷⁹⁵. En parallèle, l'Hôtel-Dieu fondé en 1637 puis l'Hôpital général créé en 1692 seront rapidement dotés de jardins vraisemblablement entretenus par les Ursulines et les Augustines²⁷⁹⁶, autant de jardins que nous retrouvons sur les plans de la ville réalisés par Chaussegros de Léry au début des années 1720 [**Fig. Québec 1 et Fig. Québec 2**] ; mais ces différents lieux ne sont pas des entrepôts, des pépinières ou des jardins botaniques tournés vers la France. Il en va alors de même à Montréal, où des lieux dédiés à la culture des plantes potagères ou de simples font leur apparition, sans pour autant avoir de vocation à échanger des plantes indigènes avec la métropole. Il est toutefois intéressant de relever qu'en 1731, les récollets de Québec s'adressent au comte de Maurepas pour récupérer des terrains achetés par Bégon²⁷⁹⁷, alors qu'ils souhaitent prendre part à l'agrandissement du jardin du Palais et de leur chapelle de Saint-Roch, si bien qu'au cours du siècle leurs terrains s'étendent sous la supervision de Maurepas, très impliqué dans les envois d'arbres canadiens en France dans les années 1730 et 1740. Deux plans de 1721 et de 1732 témoignent du fait que la résidence et les jardins de l'intendant sont également en pleine expansion vers l'accès de l'habitation au fleuve Saint-Laurent [**Fig. Québec 3 et**

²⁷⁹⁴ Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*, op. cit., p. 52-53.

²⁷⁹⁵ Louis Hennepin, *Nouveau Voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*, op. cit., p. 326-327.

²⁷⁹⁶ À propos de l'intérêt des Augustines pour les plantes, notamment curatives, au sein de la colonie, voir : Alain Asselin, Jacques Cayouette et Jacques Mathieu, *Histoires de plantes du Canada, 1670-1760*, op. cit., p. 268-269.

²⁷⁹⁷ Voir : ANOM.COL C11 A 54 (fols. 266r et 267r) : « Placet adressé au ministre Maurepas par les Récollets de Québec pour l'agrandissement du jardin du palais », 1731.

Fig. Québec 4]. En plus d'une basse-cour, de très grands parterres et d'un hangar appartenant au roi²⁷⁹⁸, le jardin du Palais est doté d'une parcelle unique : le « Jardin où sont les couches », qui n'est autre qu'un petit jardin fermé dédié aux semis. Le projet donne alors l'impression que l'intendance de la colonie cherche à donner une importance nouvelle à ses terrains et que des infrastructures sont suffisamment élaborées et bien placées pour envoyer des plantes en France. Le jardin du Palais devient un symbole de puissance à la française : les jardins sont des lieux uniques où s'exprime la souveraineté de la monarchie et de ses institutions sur le territoire.

Au Canada, le sort des hôpitaux et des jardins botaniques de Québec change véritablement en 1699, lorsque le médecin du roi Michel Sarrazin, qui est établi dans la colonie depuis quelques années, est nommé correspondant de l'Académie royales des sciences. À cette occasion, ses appointements sont révisés la même année pour le récompenser pour ses envois de plantes vers la France, puis une demande est faite pour augmenter son salaire en 1701, car on craint alors qu'il ne quitte le Canada : « les Directeurs du seminaire de Quebeck [...] representent qu'il est a craindre que le Sr. Sarrazin medecin ne repasse en France a cause de la modicité de ses appointemens, que cependant la colonie n'a de recours qu'en luy dans les maladies »²⁷⁹⁹. L'entretien d'un personnel qualifié et de lieux dédiés à la médecine et à la botanique deviennent une priorité scientifique et politique. S'il est difficile de déterminer avec exactitude si Sarrazin entretient un jardin botanique à Québec dès son arrivée, l'évolution des correspondances officielles qui mentionnent ses missions et ses appointements laissent deviner qu'il herborise fréquemment et jardine bien, mais essentiellement dans le but de transférer et de conditionner des plantes médicinales pour l'Académie, ou quelques arbres pour la traversée de l'Atlantique. Comme nous l'avons établi, le médecin envoie effectivement surtout des simples, des gommés et des arbrisseaux à ses correspondants parisiens. Une lettre écrite par le comte de Pontchartrain à Raudot²⁸⁰⁰ en juin 1707, révèle que des ordres sont donnés pour aider Sarrazin dans ses herborisations aux environs de Québec et dans ses projets de transplantations :

²⁷⁹⁸ Bochart de Champigny fait construire et entretenir des hangars et des entrepôts du roi : ANOM.COL C11 A 20 (fol. 192) : Lettre de Beauharnois au ministre, le 11 novembre 1702 à Québec.

²⁷⁹⁹ ANOM.COL C11 A 19 (fol. 80v) : « Résumé des demandes des autorités du séminaire des Missions étrangères et du séminaire de Québec », 1701.

²⁸⁰⁰ Il s'agit du même Antoine-Denis Raudot qui facilite les envois du père Adrien Le Breton entre la Martinique, Saint-Domingue et le Jardin du roi sur la même période, grâce aux ordres de Michel Bégon.

Le Roy estant bien aise de faire venir a Canada des plantes pour le jardin Royal de Paris, sa Majesté a fait charger de ce soin le S. Sarrazin médecin [...] supérieur de Quebec, mais comme il a besoin d'estre aidé dans la recherche de ces Plantes car sans le soin qu'il en faudra prendre, pour qu'on puisse les recevoir vivantes dans ce Jardin il est necessaire que vous luy fournissiez et que vous fassiez payer les hommes dont il aura besoin, pour l'accompagner dans ses herborisations. Je vous envoy un ordre aux officiers des vaisseaux du Roy, et autres qui vont en ce pays de recevoir sans difficulté les caisses de ces plantes dans leurs bastiments, de les faire placer dans des endroits convenables [...] aussytost quelles seront arrivées a la Rochelle ou dans quelque Port il faudra que vous ayez soin de m'informer de ce que vous ferez²⁸⁰¹.

Le soutien que Raudot cherche à accorder à Sarrazin avec l'aide de Pontchartrain n'est pas anodin, car Raudot œuvre alors assidument en faveur de la création de postes de construction de mâts de navires pour la Marine. Or, comme il le souligne dans une lettre adressée à Pontchartrain le 11 novembre 1707, pour construire des vaisseaux de gros tonnage, il faut d'abord développer la culture locale du coton et du chanvre²⁸⁰², ainsi que l'exploitation d'arbres produisant du goudron de pin, des gommés résineuses ou de brai :

On ne peut entreprendre de construire icy de svaissaux d'un assés gros port pour faire commerce en Europe que ce païs ne soit en État de fournir à bon marché ce qui entrera dans la construction de ces navires et les journées d'ouvriers, il faudroit pour cela que les chanvres, les toiles fussent communs ce qui ne viendra que peu à peu [...] et que les mines de fer des Trois rivières fussent ouverstes pour fournir le fer necessaire [...] en ce tems le Canada construira des vaisseaux qu'il enverra en France chargez de ses [richesses] et fera le même commerce que la Suede et la Norvège font a presens²⁸⁰³.

Les ambitions économiques à l'égard du port de Québec sont claires et se précisent alors que Sarrazin est en mesure d'identifier puis de fournir toutes les plantes, les arbres et les gommés susceptibles d'encourager un tel commerce. Le 12 novembre 1707, Raudot insiste auprès de Pontchartrain sur les moyens qu'il alloue au médecin du roi. Tout indique que les envois de plantes sont effectivement facilités par la Marine :

Quand le Sr. Sarrazin ira faire la levée des plantes pour le jardin de sa Majesté nous luy fournirons des canots et des hommes suivant que vous nous fassiez l'honneur de nous l'ordonner. Nous

²⁸⁰¹ ANOM.COL C11 G 2 (fols. 104r et 104v) : « Le comte de Pontchartrain à M. Raudot devra aider le Sieur Sarrazin dans ses herborisations et lui procurer des hommes pour l'accompagner. Le roi destine ces plantes à son jardin royal de Paris », 29 juin 1707.

²⁸⁰² Au même moment, les autorités françaises s'intéressent donc potentiellement aux envois de plantes ou de produits coloniaux d'Agathe de Saint-Père (Madame de Repentigny), car celle-ci déclare que le chanvre et le coton sont présents en abondance au sud de Montréal. Voir : ANOM.COL C11 A 22 (fol. 344v.) : « Lettre de Mme de Repentigny au ministre », le 13 octobre 1705 ; la nécessité de cultiver du chanvre pour la Marine et les marchés français apparaît dès 1701 : ANOM.COL C11 A 19 (fols. 282-283) : « Mémoire sur le commerce des chanvres en Canada, nécessité d'un arrêt du roi qui oblige les habitants à semer du chanvre, à bien le préparer pour le livrer aux bureaux établis à Québec, Trois-Rivières et Montréal », 1701.

²⁸⁰³ ANOM.COL C11 G 3 (fol. 113v) : MM. Raudot, père et fils, au comte de Pontchartrain, le 11 novembre 1707.

avons reçu l'ordre du Roy au sujet des quaisses de ses plantes duquel nous remettrons copie aux capitaines des vaisseaux de Sa Majesté en les leurs remettans²⁸⁰⁴.

Nous avons également vu que Sarrazin est l'un des premiers médecins coloniaux à envoyer régulièrement des végétaux vers la métropole, mais il est surtout l'un des premiers à recevoir de l'aide officielle et financière dans ses travaux de naturaliste à Québec. Il nous semble donc possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle le médecin entretient des terrains qui ont au moins vocation à servir de pépinière, où des plantes sont cultivées et préparées à grande échelle pour la traversée de l'Atlantique. Nous avons en effet retrouvé des contrats qui indiquent que Sarrazin fait venir des laboureurs de France pour travailler sous sa direction. Le 24 avril 1714²⁸⁰⁵, un laboureur du nom de Jacques Buron, originaire de Tours, est engagé pendant trois ans par le médecin de Québec. Le 13 mai de la même année²⁸⁰⁶, un autre laboureur du nom de François Baranger, originaire de l'Anjou, est à son tour engagé pour trois ans en qualité de laboureur et de représentant du médecin du roi. Les contrats des deux hommes précisent qu'ils seront logés et défrayés pour tout voyage ou déplacement pendant leur séjour en Nouvelle-France. Les activités de naturaliste du médecin du roi semblent donc prendre une ampleur particulière, donnant lieu au déploiement d'un personnel qualifié, car les deux hommes sont tous deux natifs de grandes régions agricoles métropolitaines. L'arrivée de laboureurs porte vraisemblablement ses fruits, étant donné qu'un rapport de janvier 1719 montre à quel point Sarrazin unit la colonie à Paris par ses envois d'arbres et de plantes, à une époque où les instructions qui lui sont adressées se précisent : les comtes de Maurepas et de Pontchartrain cherchent à constituer des réseaux pour remédier au déboisement du royaume. Le médecin du roi reçoit effectivement des appointements plus généreux grâce à l'intervention de l'abbé Bignon : « en considération des recherches curieuses auxquelles il s'attache dans l'intervalle de ses fonctions pour l'académie des sciences, il luy envoie des plantes pour le jardin Royal

²⁸⁰⁴ ANOM.COL C11 A 26 (fol. 222v) : Lettre des intendants Raudot au ministre, le 12 novembre 1707.

²⁸⁰⁵ ADCM.3 E 1815 (fol. 199v) : « Engagement pour 3 années de Jacques Buron, natif de Tours, laboureur, 38 ans ou environ, auprès de Sarrazin [Michel Sarrazin], conseiller au conseil souverain de Québec et médecin du roi audit lieu, pour l'aller servir ou autres le représentant. Anthoine Pascaud est ici l'intermédiaire de Sarrazin », 24 avril 1714.

²⁸⁰⁶ ADCM.3 E 1815 (fols. 207v et 208r) : « Engagement pour trois années de François Baranger, laboureur, natif de la paroisse de Demillé près de Chemillé en Anjou, 23 ans ou environ, auprès de monsieur Sarrazin [Michel Sarrazin], conseiller au conseil souverain de Québec et médecin du roi. Engagement pour l'aller servir, ou autres le représentant, audit lieu de Canada », 13 mai 1714.

lesquelles il continue de remplir »²⁸⁰⁷. Enfin, nous apprenons un élément crucial des missions de Sarrazin, qui cultive bien des végétaux indigènes à en croire cette mention du conseil de la Marine qui assure les liaisons entre Québec et La Rochelle : « il élève plusieurs plantes pour le Jardin Royal qu'il n'envoyera que l'année prochaine par ce qu'elles n'ont pas encore pris racine depuis qu'il les a transplantées »²⁸⁰⁸.

La ville se dote donc d'une pépinière autour de l'année 1717 et les conséquences de la présence d'un jardin consacré à l'envoi de plantes vers les ports français de La Rochelle et de Rochefort sont importantes. Dans les années 1730, Sarrazin meurt et son poste demeure vacant pendant près de sept ans, mais Québec s'impose comme un port de premier plan pour le transfert de plantes, comme en témoignent d'abord les envois de Favre, de l'abbé Gosselin et du frère Gervais à Duhamel du Monceau, puis de Gaultier au même académicien. En 1735, Gilles Hocquart écrit vraisemblablement au comte de Maurepas pour l'informer d'envois considérables de graines et de plantes qui révèlent que lorsque des infrastructures et des liaisons transatlantiques régulières sont mises en place, les bénéfices sont immédiats pour le Jardin du roi et ses jardins-relais :

J'ay marqué au Sr. Favre et au frere Gervais la satisfaction que vous avez eue Monseigneur des Envoyes qu'ils ont fait l'année dernière de quelques arbres et plantes pour le Jardin du Roy. Le Sr. Favre m'a envoyé une Caisse contenant diverses graines que j'ay fait charger sur le vaisseau du Roy a l'adresse de M. de Beauharnois a Rochefort. Je luy en ay donné avis. J'ay aussy remis au Sr. Gosselin²⁸⁰⁹, Prestre le Catalogue des plantes joint a votre Lettre du 24 may dernier, cet ecclésiastique a du envoyer a M. Du Hamel plusieurs graines, il espere faire un Envoy plus considerable l'année prochaine, je l'y ay exhorté²⁸¹⁰.

Pendant le long laps de temps au cours duquel Québec n'a ni de médecin ni de naturaliste officiel, des particuliers s'activent à entretenir des liens avec les autorités coloniales, de la Marine et des institutions savantes parisiennes. De plus, la France s'approvisionne régulièrement en bois

²⁸⁰⁷ ANOM.COL C11 A 124 (fols. 283v et 284r) : « Délibération du Conseil de Marine (et décision du régent) sur une lettre de Vaudreuil et Bégon datée du 8 novembre 1718 », le 24 janvier 1719.

²⁸⁰⁸ *Ibid.*, fol. 284r.

²⁸⁰⁹ Jean-Baptiste Gosselin est un prêtre du séminaire des Missions étrangères qui a vraisemblablement beaucoup herborisé durant ses séjours en Nouvelle-France de 1729 à 1732, de 1734 à 1736, puis de 1738 à 1748. Au Canada, Gosselin se fait en effet remarquer en raison de ses herborisations et de ses envois de plantes en France, qui lui valent même l'obtention de certaines compensations financières. Voir : Catherine Fortin-Morriset, « Gosselin, Jean-Baptiste », *DBC*, vol. 3, Université Laval/Université de Toronto, 2003. URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/gosselin_jean_baptiste_3E.html ; Christopher M. Parsons, *Plantes and Peoples : French and Indigenous Botanical Knowledges in Colonial North America, 1600-1760*, op. cit., p. 256-258.

²⁸¹⁰ ANOM.COL C11 A 64 (fols. 147r et 147v) : Lettre de Hocquart au ministre, envois d'arbres, de plantes et de graines par le sieur Favre et le frère Gervais pour le Jardin du roi, envois de graines par l'abbé Gosselin à Duhamel, 23 octobre 1735.

canadiens à partir des années 1730 et la Marine envisage même de construire tous les mâts de ses vaisseaux outre-Atlantique. Lorsque le médecin du roi et correspondant de l'Académie royale des sciences Gaultier prend ses fonctions de médecin du roi à Québec en 1741, ce qui s'apparente à un jardin botanique existe donc bien dans la colonie dont les ports principaux sont jumelés avec les infrastructures charentaises. De même, l'attention de Duhamel du Monceau est déjà portée sur la colonie grâce à quelques informateurs coloniaux zélés, si bien que Gaultier profite de réseaux botaniques bien installés pour continuer à envoyer des arbres et des végétaux en France. Contrairement à Sarrazin, Gaultier ne laisse aucun doute quant à la présence d'un jardin à Québec, où il réalise lui-même de nouvelles observations et expérimentations sur l'acclimatation des arbres canadiens. Ce dernier cherche non seulement à cataloguer des essences d'arbres utiles pour l'industrie navale qui se développe dans la ville portuaire, en plus des médicaments qu'il fournit aux hôpitaux, mais il mentionne bien l'existence d'un réseau de jardins-relais à Québec, au Fort de Frontenac, à Montréal et à Détroit lorsqu'il décrit le chicot : « On trouve beaucoup du Bon duc à la Baye aux Illinois, à la Riviere St Joseph, comme il est tres difficile d'en avoir je serois d'avis qu'on en semât au Détroit et au fort de frontenac, et meme a Montreal, et de là on pourroit les transporter en France aisément »²⁸¹¹. En marge de Québec, qui devient un poste directement tourné vers la côte atlantique française, d'autres régions du Canada et du Pays des Illinois voient également apparaître des jardins qu'il convient de mentionner brièvement, car ils sont bien mobilisés pour nourrir le commerce de bois et de plantes médicinales ou nourricières avec la France.

En Acadie, le port de Louisbourg n'est pas doté de jardins équivalents à ceux que l'on trouve à Québec. De manière générale, la colonie a surtout des ports de relâche pour les vaisseaux français, tout en étant un haut lieu de la pêche de la morue, de sorte qu'aucun jardin-relais, botanique ou entrepôt n'a été officiellement fondé ou construit dans la région. Il faut néanmoins évoquer les activités de jardinage de Marc Lescarbot à Port-Royal, ainsi que les jardins méconnus de Nicolas Denys au Fort Saint Pierre et des récollets non loin du Cap de Sable. Ces jardins sont des terrains potagers et sont le fait de particuliers, mais ils montrent bien que partout où des missionnaires, des colons ou des voyageurs naturalistes passent, leurs itinéraires sont marqués par

²⁸¹¹ ANQ.03Q P91 D2 (fol. 263r) : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) », 1749.

l'établissement de jardins. Dès le début du XVII^e siècle, Lescarbot s'adonne à la culture d'un potager, une activité dont il n'a de cesse de vanter les bienfaits afin de promouvoir l'entreprise coloniale. De fait, l'entretien de jardins confronte les voyageurs aux qualités des sols coloniaux, de sorte que leur expérience de terrain les aide à prouver le bien-fondé de certains établissements :

Jamais je n'ay tant travaillé de corps, pour le plaisir que je prenois à dresser & cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandise des pourceaux, y faire des parterres, aligner les allées, batir des cabinets, semer froment, segle, orge, avoine, fèves, pois, herbes de jardin, & les arrouser, tant j'avoy desir de reconoitre la terre par ma propre experience. Si bien que les jours d'esté m'estoient trop courts, & bien souvent j'y estoit encore à la lune²⁸¹².

Depuis Port-Royal, l'auteur a également l'occasion de cultiver la terre avec l'apothicaire Louis Hébert s'apprêtant à aller explorer la côte du Sud-Ouest de l'Acadie avec Poutrincourt, qui encourage la culture des végétaux durant son séjour dans la région :

Il y fit cultiver un parc de terre pour y semer du blé & planter la vigne, comme il fit à l'aide de notre Apothicaire M. Louïs Hebert, homme qui outre l'expérience qu'il a en son art, prent grand plaisir au labourage de la terre. Et peut on ici comparer ledit sieur de Poutrincourt au bon père Noé, lequel apres avoir fait la culture la plus necessaire qui regarde la semaille des blez, se mit à planter la vigne, de laquelle il ressentit les effects par apres²⁸¹³.

L'établissement d'un jardin, même s'il s'agit d'un simple potager, préfigure presque toujours des ambitions territoriales d'envergure. De plus, il nous semble que le jardin que cultive Lescarbot sert, au moins à petite échelle, de jardin potager d'approvisionnement pour les explorateurs de passage dans la région. Les activités de jardinage de Lescarbot sont donc loin d'être anecdotiques, bien que celles-ci ne donnent pas lieu à la fondation d'un jardin pérenne ou à des envois de plantes en France.

Quelques années plus tard, Nicolas Denys, qui est l'un des premiers à participer à l'exploitation des bois canadiens dès 1634, évoque à son tour la présence de quelques jardins en Acadie, dont le sien : « j'y ay un grand jardin dont la terre est bonne pour les legumes qui y viennent à merveille : j'ay aussi semé des pepins de poires & pommes, qui ont levé & s'y sont bien conservés [...] les pois, & le bled y viennent passablement bein, les framboises & les fraises y sont en abondance par toute »²⁸¹⁴. Près de l'Île de Sable, il raconte qu'un récollet insiste pour lui montrer son jardin et l'y emmène : « nous arrivâmes au Jardin, il me dit qu'il l'avoit défriché tout seul, il pouvoit avoir demy arpent de terre, il y avoit quantité de très-beaux choux pommez & de toutes

²⁸¹² Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, op. cit., p. 518.

²⁸¹³ *Ibid.*, p. 602-603.

²⁸¹⁴ Nicolas Denys, *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale*, op. cit., t. 1, p. 211.

autres sortes d'herbes potageres & de legumes ; il y avoit quelques pommiers & poiriers [...] estans venus petits de France & n'ayant esté plantez que de l'année precedente »²⁸¹⁵. Denys est l'un des témoins et acteurs incontournables de la mise en place d'un commerce de bois en Acadie, alors qu'il s'intéresse à tous les individus qui entretiennent des jardins ou des arpents de terre forestières exploitables. Avec l'aide du capitaine de la Marine et gouverneur de l'Acadie Isaac de Razilly, Denys peut être considéré comme l'un des premiers colons à mettre en place un commerce de bois de charpente entre l'Amérique du Nord et la France, qui préfigure les futurs échanges de plantes entre les ports français et les colonies.

Contrairement à l'Acadie qui verra seulement Dièreville envoyer des graines et des spécimens vivants à Paris au tournant du siècle, le poste de Détroit se démarque rapidement pour son intégration apparente à un réseau de jardins coloniaux. Sous l'intendance de La Galissonnière, qui s'intéresse à la botanique et à la situation du Pays d'en Haut, le Fort de Détroit est cartographié en détails et rend compte de la présence d'un jardin royal probablement fondé sous l'intendance de Lamothe Cadillac. Comme le rappellent Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, dans l'exercice de ses fonctions de gouverneur général à Québec, La Galissonnière « orchestre un processus d'inventaire des ressources naturelles en s'appuyant sur le réseau des forts »²⁸¹⁶ du pays, ce qui aura pour effet d'encourager les transferts d'arbres nord-américains vers la France, étant donné que les colons découvrent qu'ils vivent sous un climat similaire à celui de la métropole, ce qui facilite alors les envois. Dans les années 1740, l'ingénieur de la Marine Chaussegros de Léry exerce au Canada, où il cartographie la colonie et tous ses postes de défense dans un contexte de fortes tensions militaires envers Britanniques. Pendant cette période, La Galissonnière correspond avec le jeune Chaussegros de Léry à qui il confie certaines missions, comme celle de Détroit. En 1749, l'ingénieur est envoyé à Détroit pour cartographier et relever toutes les données utiles sur la région du Pays d'en Haut et du Lac Érié grâce à des instructions très claires de La Galissonnière :

Le S. De Lery se rendra au Détroit dans le convoi de M. de Sabrevois, et comme il y est principalement envoyé pour donner des connoissances plus exactes du pays que celles qu'on eües jusques ici il observera les articles ci après.

I. Il fera un journal exact qu'il commencera le jour de son depart et ne finira qu'a celuy de son arrivée.

VIII. Dans tous les endroits ou le S. de Lery passera il fera mention sur son journal de la qualité des terres, des especes et qualités de bois qui y viennent, des Rivieres et montagnes voisines et de quel coté elles s'étendent.

²⁸¹⁵ *Ibid.*, p. 79.

²⁸¹⁶ Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit, p. 350.

XXI. Si chemin faisant il peut ramasser quelques'un des graines plantes &c mentionnées dans le mémoire qui luy sera remis avec ceci, il les apportera, mais cela ne doit point le détourner des objets plus interessans pour le service²⁸¹⁷.

Arrivé à Détroit, il cartographie le Fort [**Fig.Détroit**] qui n'est pas particulièrement étendu, mais où il signale néanmoins la présence d'un jardin de l'aumônier et d'un très vaste « jardin du Roy ». Dans les faits, nous ne savons rien au regard des activités et des missions d'un tel jardin. Malgré tout, sa présence reflète autant une volonté de La Galissonnière d'avoir des jardins dans les postes clés de la colonie, qu'un signe qu'au milieu du siècle les réseaux de jardins coloniaux sont importants et rattachent Paris aux confins de son empire colonial. Cet exemple est enfin l'occasion de faire remarquer que, dans les années 1750, toutes les personnes susceptibles de ramasser des plantes pour les envoyer en France sont mises à contribution. La Galissonnière va jusqu'à donner une copie de l'*Avis pour le transport par mer des arbres* écrit par Duhamel du Monceau à Chaussegros de Léry, car il cherche à le former pour envoyer des plantes à Nantes, à La Rochelle et à Paris. En juillet 1752, l'intendant écrit par exemple à l'ingénieur : « vous faites très bien de ramasser des plantes, noiaux et autres semences qui pourront être utiles en Canada je vous envoie un livret²⁸¹⁸ qui vous enseignera les moyens de les Conserver [...] vous ferez bien de joindre des noiaux de Prunes et des pepins de poires dété aux noiaux que vous avés desja »²⁸¹⁹. Grâce à des initiatives de particuliers et de certains hommes politiques amateurs de botanique, des réseaux de correspondances ou de jardins émergent de l'Acadie à Détroit en relation directe avec les grandes villes portuaires françaises, elles-mêmes dotées de jardins-relais sous la coupe de la capitale.

En somme, au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, des jardins-relais apparaissent de Québec à Détroit et leur rôle consiste soit à bénéficier aux colons, soit à alimenter la France en plantes américaines utiles. Si de nombreux médecins et informateurs coloniaux parviennent à entretenir des liens constants avec la Marine, l'Académie royale et le Jardin du roi dans le but d'y faciliter l'acclimatation de plantes nouvelles, aucun commerce lucratif durable et de grande

²⁸¹⁷ Pierre-Georges Roy, *Inventaire des papiers de Léry conservés aux archives de la Province de Québec*, Québec, s. n., 1939, vol. 12, p. 175-178.

²⁸¹⁸ Il s'agit bien du texte suivant : Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Avis de transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences, des animaux et de differens autres morceaux d'histoire naturelle*, 1752.

²⁸¹⁹ Pierre-Georges Roy, *Inventaire des papiers de Léry conservés aux archives de la Province de Québec*, op. cit., p. 188.

ampleur naissant réellement de ces échanges durant la période. Alors que certains protagonistes comme le comte de Maurepas et La Galissonnière cherchent à rattacher le Canada, ses ports et ses jardins au commerce transatlantique, la guerre de Sept Ans éclate en 1756 dans un contexte où l'on se demande s'il faut tenter de conserver la colonie ou non, étant donné qu'elle est loin de rapporter autant que les Antilles. Bougainville se contentera par exemple d'écrire à propos du commerce de la région en 1759 que « le commerce du Canada consiste en l'exploitation des denrées du pays et à faire venir de France celles qui sont nécessaires »²⁸²⁰. Nous verrons toutefois que toutes les observations réalisées sur les arbres canadiens dans les jardins de Québec par puis par Gaultier auront une influence profonde sur les politiques agronomiques de la seconde moitié du XVIII^e siècle de la France.

b) Un vaste jardin louisianais : La Nouvelle-Orléans

Dès le début du XVIII^e siècle, la Louisiane française comptabilise un nombre incomparable de jardins-relais, de jardins botaniques et d'entrepôts de particuliers, de planteurs, des récollets, de voyageurs naturalistes, des Ursulines, de l'Hôpital de La Nouvelle-Orléans et de la Compagnie des Indes. La situation unique de La Nouvelle-Orléans et des différents postes coloniaux de la Louisiane vient du fait que la colonie est aux mains des grandes compagnies à chartes du royaume. La Compagnie de la Louisiane, la Compagnie d'Occident et la Compagnie des Indes façonnent la province, son commerce, ses établissements et ses règlements qui encouragent tous les envois de produits coloniaux et de plantes à Lorient en France. Dès lors, la colonie se dote d'un réseau particulièrement étendu de jardins et d'un personnel colonial qualifié. De nombreux lieux clés de la colonie portent même les noms de Maurepas et de Pontchartrain, dont l'intérêt pour le commerce et l'acclimatation de plantes américaines, qui se confondent complètement en Louisiane, n'est plus à prouver. Ainsi, nous allons tenter de recomposer le paysage louisianais par le biais de ses jardins et de leur rôle dans les envois ou les transplantations de plantes vers les ports français de la métropole, mais aussi des Antilles. Pôle majeur du commerce transatlantique de la première moitié du XVIII^e siècle, la Louisiane est également à l'origine des très nombreux échanges avec

²⁸²⁰ Louis-Antoine Bougainville, « Mémoire sur l'artillerie du Canada : règlement à faire pour la campagne prochaine (11 janvier 1759) », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1923-1924, p. 57.

l'Académie royale des sciences et le Jardin du roi, qui stimulent les activités botaniques dans la colonie et l'implantation de voyageurs naturalistes dans les villes les plus importantes de la côte du Golfe du Mexique.

Dès le début des années 1710, François Le Maire déplore le fait qu'« il est triste qu'il n'ait pas passé icy quelques Botanistes pour en faire la recherche »²⁸²¹, tant la province semble riche en productions végétales utiles pour la métropole. De là, le prêtre décide de sa propre initiative d'entrer en contact avec le Jardin du roi :

J'ay écrit par le dernier vaisseau à Monsieur Isnard successeur de Monsieur Tournefort dans la Chaire de la Botanique au Jardin Royal que je travaillais à luy envoyer d'icy quelques Plantes Médicinales pour réparer le dégât qu'en a fait le grand hiver de 1709, et je tacheray de tenir ma parole²⁸²².

L'abondance naturelle du territoire apparaît comme une aubaine pour les jardins français, qui cherchent vraisemblablement à endiguer les conséquences de l'hiver de 1709. Le Maire herborise donc très tôt à La Nouvelle-Orléans et dans ses environs, mais aucun jardin botanique n'existe encore dans la colonie, bien que Le Maire contribue à attirer l'attention des autorités coloniales et scientifiques de son temps sur la situation de la province méridionale de la Nouvelle-France. En 1717, il insiste sur le fait qu'« on y pourroit voir des jardins, ou l'on recueilleroit tout a la fois les fruits d'Europe et de l'Amerique »²⁸²³. De même, en plus de l'hiver 1709, les acclimatations récentes du Jardin du roi semblent être connues de Le Maire qui s'intéresse par exemple aux envois de café, qui pourrait servir le commerce de la colonie :

Les Oliviers et les Capriers viendroient icy a merveille, si on en faisoit venir du Plan de Provence. Le Caffé se cultiveroit aussi avec profit dans basse Loüisiane. On m'avoit écrit de Versailles par la Dauphine que Mr Rodeau en avoit envoyé de propre a semer, qu'il avoit fait venir du grand Caire. J'ai fait ce que j'ay peu pour en avoir du Directeur de la Compagnie, qui m'a toujours dit qu'il n'avoit pas veu ce ballot ; mais je crains bien fort qu'il ne s'en soit servi a un autre usage que celui pour lequel on l'envoyoit²⁸²⁴.

S'il est difficile de déterminer si Le Maire possède un jardin, il en a au moins l'intention dans un contexte où la Compagnie des Indes semble pouvoir assurer le transport des plantes

²⁸²¹ BCMNHN.Ms 948 (fol. 2v) : « Relation de la Louisiane », François Le Maire, XVIII^e siècle.

²⁸²² *Ibid.*, fol. 3r.

²⁸²³ Jean Delanglez, « Louisiana in 1717 », art. cit., p. 109.

²⁸²⁴ Jean Delanglez, « Louisiana in 1717 (suite et fin) », art. cit., p. 436.

vivantes entre la France et ses colonies américaines. Malgré les ambitions du prêtre de La Nouvelle-Orléans, les premiers jardins de la colonie sont fondés à partir de 1724.

En 1720, un mémoire arrêté par les « Directeurs de la Compagnie des Indes, à Paris, en l'Hostel de ladite Compagnie »²⁸²⁵, notamment signé par John Law à l'adresse de Michel-Léon Duvergier, stipule que « dans chaque poste où la Compagnie aura des employez, il doit y estre éably un jardin et une basse-cour, mesme un hôpital, si la garnison est nombreuse »²⁸²⁶. À cette époque, la Compagnie facilite déjà les envois de plantes, Antoine de Jussieu reçoit par exemple une racine inconnue de la colonie par son entremise : « on envoya, il y a huit a dix ans de la Louisiane a Msrs de la Compagnie des Indes, quelques livres pesant d'une Racine que celui qui l'envoyait marquoit estre en usage dans les pays pour la guerison des Gonorrhées ou chaude pisses »²⁸²⁷. La Compagnie des Indes fait rapidement de l'établissement de jardins botaniques, médicaux, potagers ou d'entrepôt une obligation qui a pour effet immédiat la fondation d'un jardin de plantes médicinales par le médecin de l'hôpital, Louis Prat, remplacé par son frère Jean en 1735, tandis que le correspondant botaniste de l'Académie Alexandre Vielle²⁸²⁸ s'installe dans la colonie dès 1721. En 1725, une carte de la ville [**Fig.Nouvelle-Orléans 1725**] rend compte de la présence d'un jardin attenant à l'hôpital désigné par la lettre « O ». Puis, grâce à un plan de La Nouvelle-Orléans levé en 1731 par l'ingénieur et cartographe du roi, Gonichon, nous pouvons attester de la présence physique de jardins botaniques dans la capitale de la colonie [**Fig.Nouvelle-Orléans Gonichon 1731**]. Le jardin de Vielle se situe près de la rue de Bienville et de Bourbon, près de la maison qu'il prête aux Ursulines, et tout porte à croire que le botaniste à l'origine de nombreux envois de plantes en France, dont l'arbre à cire, cherche à acclimater dans ses parterres des plantes à destination de Paris et en provenance de Saint-Domingue. De son côté, Louis Prat est vraisemblablement en charge du jardin de l'hôpital, où, en 1726, la Compagnie explique qu'on

²⁸²⁵ ANOM.C 13 A 6 : Compagnie des Indes, « Mémoire pour M. Duvergier, Directeur, Ordonnateur de la Colonie de la Louisiane, concernant les différentes opérations, qu'il est chargé de faire pour perfectionner les établissemens de ladite Colonie », 15 septembre 1720.

²⁸²⁶ ANOM.C 13 A 6 : Compagnie des Indes, « Mémoire pour M. Duvergier, Directeur, Ordonnateur de la Colonie de la Louisiane, concernant les différentes opérations, qu'il est chargé de faire pour perfectionner les établissemens de ladite Colonie, le 15 septembre 1720 », dans Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer [...]*, op. cit., t. V, p. 623.

²⁸²⁷ BCMNH.N.Ms 1140 (pièce 2, fol. 1r) : « Note sur une plante de la Louisiane », Antoine de Jussieu.

²⁸²⁸ À l'origine, Vielle arrive toutefois en Louisiane grâce à une initiative privée, celle du financier Kolly.

aspire à « y faire une basse-cour et un jardin pour les religieuses »²⁸²⁹, endroit où les Ursulines s'établiront. Marie-Madeleine Hachard écrit à propos de La Nouvelle-Orléans et de ses productions que la situation de la colonie et de ses jardins qui sont en contact avec les Antilles fournit de nombreux produits agréables : « le Révérend Père de Beaubois a un jardin, le plus beau de la ville : il est plein d'orangers qui portent d'aussi douces et belles oranges qu'au Cap-Français. Il nous en a donné trois cent aigres que nous avons confites »²⁸³⁰.

Des jardins sont progressivement créés dans la ville, mais les échanges de plantes avec la France évoluent surtout avec l'arrivée de Jean Prat, qui devient l'un des fervents défenseurs de la création d'un jardin indépendant de l'hôpital, spécifiquement dédié aux simples et aux pépinières d'arbres provenant de la Louisiane et du Pays d'en Haut. Ce dernier est alors à l'origine de très nombreux envois de plantes au Jardin du roi comme en témoignent ses échanges avec Bernard de Jussieu. Prat est d'ailleurs très clair au regard de ses intentions pour fonder un jardin et une pépinière dans la colonie, lorsqu'il raconte avoir écrit à Bienville et à Salmon²⁸³¹ :

Je leur ay demandé qu'on me bastit une maison sur le terrain qui se trouve a la proximité de lhospital, je demande ce terrain preferablement a tout autre ; 1 parce quil me faut un jardin pour y cultiver les plantes, que je destineray pour envoyer en France, 2 parce quil convient que je dois logé près de lhospital, sans cella il mest impossible de satisfaire a mon employ de botaniste, sy au contraire j'ay ce secours outre que les malades en seront mieux car on est icy depourveu de toutes sortes de plantes usueles, jauray lavantage d'avoir une pepiniere, qui me mettra en estat de faire des envois par tous les naissance. Ces messieurs ont aprouvé et certifié ma requeste pour lenvoyer au ministre²⁸³².

En 1736, Prat réitère sa demande et évoque le fait qu'il destina tous ses envois au Jardin du roi : « j'aurois de cette façon un reservoir ou pepiniere d'où je tirerois pour vous faire des envois par tous les vaysseaux. Il me faudroit pour cela un ou deux negres pour cultiver ce jardin »²⁸³³. Bien que Prat peine à obtenir un support financier pour la construction de jardins à la hauteur des ambitions qu'il manifeste auprès du Jardin du roi, cela ne l'empêche pas de continuer à réaliser des

²⁸²⁹ Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, sous la direction de Chantal Théry, *op. cit.*, p. 158.

²⁸³⁰ *Ibid.*, p. 123.

²⁸³¹ Il s'agit du commissaire de la Louisiane et officier de la Marine Edmé-Gatien Salmon, qui est en service de 1731 à 1744.

²⁸³² Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 13 septembre 1735, à La Nouvelle-Orléans, dans Roland Lamontagne, « Jean Prat, correspondant de Bernard de Jussieu », *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, Québec, Louis-A. Proulx, 1960-1961, p. 128.

²⁸³³ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 16 février 1736 à La Nouvelle-Orléans, *op. cit.*, p. 130.

envois très réguliers de caisses de plantes vivantes, de graines, de fruits et de racines. La pépinière dont il parle semble d'ailleurs être créée au vu de la multiplication de ses transferts de plantes en pied. En 1742, l'une de ses lettres écrites à son correspondant parisien rend même compte du fait qu'il se sert de sa propriété comme d'un jardin-relais pour acheminer des végétaux venus de postes plus éloignés en France :

À La Nouvelle-Orléans, le 14 février 1742.

Monsieur,

Je suis charmé, monsieur, que vous soyez content du petit Envoi que je vous ay fait par le dernier vaisseau du Roy. Je profite de l'occasion d'un navire marchand qui va au Cap pour vous envoyer une caisse ou j'ay mis des fruits ou olives de L'arbre a Camphre des bayes de Laurier des iroquois, des fruits et graines de copalme, du laurier tulipier, de platane et de cephalanthus, des noix, un paquet de viperine, et de differentes graines que j'ay receu du natchez et un petit herbier qui m'a Été envoyé des illinois²⁸³⁴.

Un petit mémoire transmis par le ministre de la Marine à Prat atteste du fait qu'il doit s'atteler à observer, à cultiver et à transmettre des arbres à cire aux Français, tout en augmentant ses transplantations d'arbres : il passe les prochaines années à remplir ces deux missions. En janvier 1745, les informations que Prat fournit à Maurepas et à Jussieu mettent en évidence le fait qu'il a créé une véritable pépinière capable de fournir des dizaines de pieds d'arbres aux ports de Charente, dont peut-être le fameux cirier :

Vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire le 22 février dernier l'approbation que vous donnez à mon mémoire sur les avantages qu'on peut tirer des arbrisseaux a cire [...] J'ay embarqué dans ce vaisseau une quaisse de graines a l'adresse de Msr le comte de Maurepas et une 60^{ne} de jeunes arbres que je prie Mr Dupuy médecin à Rochefort²⁸³⁵ de retirer et d'en prendre soin [...] je me flatte que dans cette occasion vous voudrez bien m'ayder de votre credit, je fais la meme priere a Mr de Buffon et Mr Duhamel. Je vous priois dans ma derniere de demander pour moy en forme de gratification des lettres d'échange pour une 20^{ne} de 1000²⁸³⁶.

Alors que La Nouvelle-Orléans se dote d'infrastructures élaborées pour la transplantation de plantes à une époque où Prat envoie des centaines d'arbres, d'arbrisseaux, de gommés et de spécimens vivants à Jussieu, la Compagnie des Indes investit dans la construction de lieux entièrement dédiés à la préparation et au transport de denrées commerciales comme le riz. Alexandre de Batz dessine par exemple un plan des entrepôts et des moulins à pilon pour entreposer

²⁸³⁴ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 14 février 1742 à La Nouvelle-Orléans, *op. cit.*, p. 140-141.

²⁸³⁵ Il s'agit bien de Jean Cochon-Dupuy qui est originaire de La Rochelle et devient le premier médecin du port de Rochefort en 1712 avec l'appui de Michel Bégon. Proche du comte de Maurepas, il est également correspondant de l'Académie royale des sciences et directeur de l'école de chirurgie de la Marine de Rochefort.

²⁸³⁶ Jean Prat à Bernard de Jussieu, le 10 janvier 1745 à La Nouvelle-Orléans, *op. cit.*, p. 142-143.

et conditionner le riz [**Fig.de Batz 4**] en janvier 1732. La même année, de Batz dessine le projet d'une habitation pour la Compagnie des Indes et d'un bâtiment servant d'hôpital pour les esclaves malades de la colonie qui sont assignés à la culture du riz [**Fig.de Batz 5**]. La culture de plantes commerciales et les envois de plantes en France ont une influence unique sur l'urbanisme de La Nouvelle-Orléans, dont l'économie repose principalement sur l'export de marchandises coloniales. De plus, la Compagnie de commerce peut compter sur les voyageurs Dumont de Montigny et Le Page du Pratz, qui mettent en application le règlement de 1720. Tous deux directeurs de concessions où ils cultivent le tabac ou la canne à sucre, ils créent des jardins et dessinent également tous les jardins qu'ils visitent durant leurs séjours respectifs dans les plantations de la colonie. Nous l'avons vu, Le Page du Pratz sera commissionné pour transmettre des simples à la Compagnie des Indes au début des années 1730 :

Dans le séjour que j'ai fait dans ce Pays, où j'avois une Concession & où j'ai demeuré seize ans, j'ai eu le loisir d'étudier cette matiere, & j'y avois fait assez de progrès pour avoir envoyé en France à la Compagnie des Indes trois cens plantes Médecinales dignes d'attention, & dans leur terre²⁸³⁷.

Bois de copalme, salsepareille, esquine et sassafras : telles sont les plantes qui sont régulièrement transportées en France, à côté de végétaux plus curieux comme la pomme de terre et les oranges du Cap-Français. Aux yeux de la Compagnie, tout voyageur ou colon industriel doit observer « les plantes & les arbres qu'il peut cultiver avec avantage dans ces terres »²⁸³⁸ et la Louisiane est dépeinte comme un terrain fertile pour préparer des cargaisons de plantes à destination de l'Arc antillais et des ports français. Sur la même période, Dumont de Montigny est un témoin intéressant du développement des infrastructures des particuliers, des pépinières, des entrepôts et des jardins de la Compagnie qui sont fondés sur le territoire, de La Nouvelle-Orléans à Biloxi. Au cours de son long séjour louisianais qui s'étend de 1719 à 1738, Dumont de Montigny cultive et jardine sur les terres que lui accorde la Compagnie, ses écrits nous apprenant même que son épouse, Marie Baron Dumont de Montigny, jardine également. Alors qu'il visite de nombreuses plantations et qu'il prend part à différentes campagnes militaires, le voyageur dessine la concession de Yachoux [**Fig.Dumont de Montigny 1**], la concession des Chaouachas [**Fig.Dumont de Montigny 3**] ou

²⁸³⁷ Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, op. cit., vol. 1, p. 2.

²⁸³⁸ *Id.*

encore le Fort Rosalie [**Fig.Dumont de Montigny 2**] : tous sont dotés de vastes jardins et d'entrepôts.

La Louisiane est donc équipée de nombreuses infrastructures pour l'envoi de plantes en France, au moins jusqu'à la fin du séjour de Jean Prat à La Nouvelle-Orléans qui demande son retour en France en 1745. Si le remplacement du botaniste de la capitale de la colonie semble être lent à se mettre en place, un certain Jacques Bénigne de Fontenette²⁸³⁹ est nommé médecin botaniste du roi en Louisiane et conseiller supérieur de la colonie en 1748 : « La place de médecin du Roy à la Nouvelle Orléans étant vacante par la retraite du Sr. Prat on propose pour cette place le S. Fontenette docteur de la faculté de Paris, dont il a été rendu de fort bons témoignages »²⁸⁴⁰. Il est fort probable que ce dernier ait repris en main le jardin botanique de Prat à son arrivée dans la colonie, d'autant qu'il bénéficie d'appointements de la part du trésorier de la Louisiane pour exercer sa profession. En 1750, Fontenette aurait transmis un herbier à Buffon, des plantes à Duhamel du Monceau²⁸⁴¹ et entretenu le jardin de la colonie, car le plan de La Nouvelle-Orléans réalisé par Thierry en 1755 [**Fig.Nouvelle-Orléans Thierry 1755**] fait mention d'un « jardin des plantes du roy » adjacent à l'hôpital et au couvent des Ursulines. Après le séjour de Fontenette, François Lebeau le remplace bien dans la colonie, mais nous perdons toutefois la trace des jardins louisianais, d'autant que la guerre de Sept Ans éclate et que la Louisiane passe progressivement sous domination espagnole. Pour autant, les échanges botaniques continueront de façon ponctuelle jusqu'à la fin des années 1780 entre la France et son ancienne colonie. En 1786, Auguste-Denis Fougereux de Bondaroy reçoit par exemple des graines de la gaillarde, dite « gaillarda pulchella » et dessinée dans la foulée [**Fig.Fougereux de Bondaroy**]. Sur le dessin coloré à la gouache, nous pouvons lire la note suivante :

La Gaillarde, gaillarda Pulchella. Plante nouvelle dont la graine a été apportée de la Louisiane par M. le Comte d'essales. M. de Fougereux à qui il en a fait présent lui a donné le nom de M. Gaillard de Charentonneau, son ami. On la vuë en fleur pour la première fois en 1787 au Jardin du roi ; en cette année (1789) à Lyon, dans celui de M. Joly²⁸⁴².

²⁸³⁹ Il nous semble important de souligner le fait que Jacques Bénigne de Fontenette, né en 1729 en Bourgogne, exerce probablement dans la colonie jusqu'en 1759, or il meurt le 15 juin 1762 à La Havane et non en 1759 comme on le lit communément. Voir : ANOM.COL E 187 (fol. 13) : Bénigne de Fontenette, médecin botaniste du roi à la Louisiane.

²⁸⁴⁰ ANOM.COL E 187 (fol. 7) : Bénigne de Fontenette, médecin botaniste du roi à la Louisiane, le 1^{er} janvier 1748.

²⁸⁴¹ Fontenette réalise effectivement des envois de plantes à l'attention de Duhamel du Monceau et de La Galissonnière qui donnent l'impression qu'il correspond régulièrement avec eux, voir : APS.Mss B D87 (groupe 36) : « Description d'une plante de la Louisiane ».

²⁸⁴² La note se trouve en légende du dessin, au niveau du pied de page.

La gaillarde fera même l'objet d'un mémoire de l'Académie royale des sciences en 1786 de la part de Fougeroux de Bondaroy qui raconte que jusque-là, « aucun botaniste n'en a parlé »²⁸⁴³, alors qu'elle pourrait égaler l'aster de Chine comme plante ornementale pour les jardins d'agrément. Fougeroux de Bondaroy la fait même graver en détails, pour en montrer la fleur et la feuille [Fig.MARS Gaillarde 1], de même que pour rendre compte du bouquet qu'elle formerait en pot [Fig.MARS Gaillarde 2].

Au cours du XVIII^e siècle, les jardins louisianais sont des arrières-postes uniques de l'Académie royale des sciences, du Jardin du roi et du commerce de la Compagnie des Indes qui a son propre port marchand à Lorient. Bien que les jardins de la colonie fleurissent surtout du vivant du comte de Maurepas, grâce à Jean Prat et sous la direction de la Compagnie des Indes, les échanges de plantes sont extrêmement fructueux grâce aux quelques infrastructures établies dans la région en l'espace de quelques décennies.

c) De la Martinique à la Guadeloupe : lieux d'expérimentations et empire des particuliers

Dans les Antilles françaises, la plupart des voyageurs naturalistes et des colons installés dans la région réalisent des envois de plantes et maintiennent une vie scientifique active, qui se passe de l'appui d'importants jardins royaux ou d'infrastructures créées sous l'impulsion du Jardin du roi et de l'Académie royale des sciences. Toutefois, la France cherche bien à y implanter quelques jardins-relais dès la fin du XVII^e siècle, en particulier en Guadeloupe et à la Martinique. De plus, les établissements français de l'arc antillais bénéficient grandement des échanges avec la métropole ; il nous semble donc important de revenir sur le rôle des premiers jardins des Antilles françaises au cours du XVIII^e siècle.

Au tournant du siècle, la Guadeloupe vise à devenir un poste important pour l'envoi de plantes et les échanges botaniques avec l'Académie royale des sciences. En 1690, un certain Alexandre Du Lignon obtient le titre d'herboriste du roi, alors qu'il séjourne vraisemblablement

²⁸⁴³ Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy, « Description d'un nouveau genre de plante », *MARS*, 1786, p. 1-6.

dans les Antilles, d'où il doit approvisionner le monarque en oranges²⁸⁴⁴. Protégé de Fagon, Lignon ne satisfait pourtant pas ses correspondants, à en croire un commentaire de l'intendant du Jardin du roi dans les années 1710 :

Du Lignon l'aisé dit alexandre Du Lignon a autre foix eu relations avec Mr. De Villacerf et avoir promis de faire tenir des orangers en busches des Isles de l'Amerique a l'occasion de quoy il obtint un brevet d'herboriste du Roy. Mais tous ses projets nont point eu d'execution et l'on n'a jamais eu rien de luy, soit par les Corsaires qui ont pris les bastiments sur lesquels ses Envoyes estoient Embarqués, soit parce qu'ils estoient si mal conditionnez que tout perissoit. En sorte que ses vues furent abandonnées, et il se contenta de faire quelques Envoys de confiture et de plantes a diverses personnes et negligea sa mission de cette sorte que rien n'existe de luy au Jardin du Roy²⁸⁴⁵.

François Regourd remarque pourtant que Lignon se défend, en expliquant qu'il s'est « appliqué en ces Isles depuis plusieurs années à la culture des plantes pour le Jardin du Roi »²⁸⁴⁶. Il ajoute encore avoir tout mis en œuvre pour remplir ses missions et il aurait même personnellement traversé l'Atlantique avec des plantes :

Je travaillois avec zele d'autant plus vif aux recherches et aux envoys que j'en faisois continuellement, je voyois ces envoys et les recherches faire plaisirs a Sa Majesté [...] Monsieur Fagon son Premier Medecin, & Monsieur de Tournefort professeurs de son Jardin my exortoient tous les jours de plus en plus par leurs Lettres. Je passay en France en 1694 et j'accompagnay un asses grand-nombre de plantes pour le Jardin du Roy²⁸⁴⁷.

Dès la fin du XVII^e siècle, les institutions parisiennes ont donc les yeux tournés vers les Antilles, qui sont perçues comme un lieu d'approvisionnement privilégié en plantes exotiques. À l'époque, Fagon a d'ailleurs des raisons d'être exigeant envers Lignon, car il correspond alors avec le père Adrien Le Breton, établi à la Martinique, qui remplit ses missions avec succès et ramasse des centaines de spécimens pour le Jardin du roi²⁸⁴⁸. En dépit de ce premier échec de mise en place d'un réseau de transplantations de plantes antillaises en France, le frère cadet de l'herboriste du roi

²⁸⁴⁴ À l'époque, les gouverneurs de la Martinique, de la Guadeloupe et des Îles du Vent reçoivent l'ordre de tout mettre en œuvre pour approvisionner le Dauphin en oranges vertes des Antilles. Les premiers ordres donnés à Lignon découlent très certainement de cette demande et des goûts de la cour : ANOM.COL B 12 F°65 : Lettre au comte de Blénac demandant deux barils d'oranges vertes pour le Dauphin. À Monsieur Hincelin et À Monsieur du Maitz de Goimpy sur le même sujet, le 26 avril 1686.

²⁸⁴⁵ AAS. Dossier biographique d'Alexandre Du Lignon, Mémoire de Guy-Crescent Fagon, cité dans François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 323.

²⁸⁴⁶ *Id.*

²⁸⁴⁷ *Id.*

²⁸⁴⁸ BCMNH.N.Ms 667 : « Description des plantes de l'Amérique, par le Père Le Breton, avec une lettre de ce religieux » ; BCMNH.N.Ms 668 : « Observations sur quelques plantes de l'Amérique, avec des descriptions et quelques figures envoyées à Messieurs Fagon, premier médecin de Louis XIV, roy de France, et [Antoine-Denis] Raudot, par le R. P. Le Breton, missionnaire apostolique de la Compagnie de Jésus, du Cap françois de Saint-Domingue ».

saue rapidement la réputation familiale. En 1695, Jean-Baptiste Lignon²⁸⁴⁹ est envoyé en Guadeloupe en qualité de botaniste et de correspondant officiel de Tournefort, membre de l'Académie royale des sciences, auprès duquel il obtient le titre en 1699 après avoir suivi ses cours de botanique. Comme l'a mis en évidence François Regourd, un mémoire anonyme du début du siècle indique que Lignon le cadet s'attire la sympathie et les honneurs des milieux savants parisiens :

Il alla aux Isles il y a vingt ans [...] a fait depuis ce temps la trois voyages a Paris ou il a toujours rapporté avec luy des plantes, et en a regulierement envoyé des Isles ; et dans ces Voyages a Paris il a suivi le jardin du Roy, s'est perfectionné dans la Culture des plantes, et est celuy que lon y connoist pour corespondant et pour y avoir Envoyé des plantes qui Existent »²⁸⁵⁰.

De toute évidence, Lignon est le voyageur naturaliste idéal, car il s'affaire non seulement à acclimater des végétaux en métropole, mais il s'y rend pour suivre les enseignements de Tournefort [Fig. Tournefort Jardin 3]. Par ailleurs, les cabinets d'histoire naturelle français profitent du transport des très nombreuses plantes et objets de curiosité que Lignon rapporte des îles. Dès 1703, Claude Biron²⁸⁵¹ raconte que « depuis que Monsieur Lignon le jeune, est revenu de la Guadeloupe, on ne sauroit ignorer à Paris ce que c'est que *Litophiton*²⁸⁵². Il en a apporté de l'Amerique une si grande quantité, & de plusieurs espèces si curieuses, qu'il n'y a point de cabinet où il ne s'en trouve »²⁸⁵³. En 1707, Lignon aurait même reçu le titre unique de « botaniste ordinaire pour les

²⁸⁴⁹ Nous avons peu d'informations relatives à la formation initiale de Lignon, mais il est né en 1667 à Paris et aurait donc pu fréquenter le Jardin du roi avant de partir pour la Guadeloupe où il mourra en janvier 1729.

²⁸⁵⁰ AAS. Dossier biographique d'Alexandre Du Lignon, Mémoire de Guy-Crescent Fagon, cité dans François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 323.

²⁸⁵¹ Claude Biron est une figure savante dont il est difficile de circonscrire l'ampleur des activités au tournant du siècle. Il aurait réalisé deux voyages en l'espace deux cinq ans. De 1698 à 1699, il se serait rendu dans les Antilles et à Cayenne, puis de 1701 à 1702 il se serait rendu en Orient sous les ordres de l'abbé de Vallemont. Si Fontenelle approuve l'impression de la relation qui découle de ces deux voyages sous le titre de *Curiositez de la nature et de l'art, aportées dans deux voyages des Indes, l'un aux Indes d'Occident en 1698 et 1699, et l'autre aux Indes d'Orient en 1701 et 1702, avec une relation abrégée de ces deux voyages*, Paris, Jean Moreau, 1703, la véracité de ces expéditions nous semble discutable.

²⁸⁵² Le litophyton fascine les curieux du siècle, car il s'agit d'un type de corail mou qui est souvent appelé « plante pierreuse » que les collectionneurs s'arrachent à prix d'or. Dans son ouvrage, Claude Biron fait graver la plante à côté du panache de mer originellement publié par Jean-Baptiste Du Tertre.

²⁸⁵³ Claude Biron, *Curiositez de la nature et de l'art, aportées dans deux voyages des Indes, l'un aux Indes d'Occident en 1698 et 1699, et l'autre aux Indes d'Orient en 1701 et 1702, avec une relation abrégée de ces deux voyages*, p. 137.

Isles méridionales »²⁸⁵⁴, en plus d'appointements de près de 1000 livres par an, autant d'informations que nous avons grâce à l'état de sa succession réalisé en 1729 pour envoyer son remplaçant en Guadeloupe :

M. Mesnier donne avoir de la mort du Sr. Lignon jardinier Botaniste du Roy arrivée le 20 janvier dernier. Il s'est trouvé dans ses papiers un Brevet de don d'aubaine du [?] décembre 1707 ou il est qualifié de Botaniste ordinaire pour les plantes des Isles Méridionnelles, et une lettre de M. le Duc d'Orléans du 22 octobre 1716 par laquelle sur le Compte rendu par M. l'abbé Bignon du soin qu'il prenoit des plantes, il y marqua qu'il luy estoit accordé 1000 livres de récompense tous les ans et luy envoya 1000 livres avec une Medaille d'or et la Chaisne pour marque de satisfaction de ses services²⁸⁵⁵.

Très tôt, des canaux privilégiés d'échanges de spécimens vivants et de graines sont donc établis entre la France et les Antilles, où un jardin botanique fait son apparition sous la direction du jeune botaniste. Un dessin de Plumier en date de 1688 montre bien que la Guadeloupe n'est pas encore dotée d'un véritable jardin botanique dans les années 1680, alors que des plantations y sont fondées [Fig.Plumier 1688 4]. Or, en 1714, Bernard-Laurent de Hauterive visite l'île et est le premier à attester de la présence du premier jardin botanique de la Guadeloupe : « Il y a un jardin à la Guadeloupe, dont le S. Du Lignon a soin, et qui avait correspondance avec le Jardin du Roy de Paris, mais cela est pour ainsi dire abandonné. Je l'ay visité il y a trois ans, et n'y ay presque rien trouvé »²⁸⁵⁶. Le jardin-relais est modeste, mais Lignon y élève des pistachiers, des oliviers et des mûriers, en plus de tenter d'y recevoir le caféier, initialement apporté dans les Antilles depuis le Jardin du roi par Isambert, qui meurt en cours de route. Le début du siècle est prometteur et tout porte à croire que les jardins français bénéficient grandement de tels échanges, alors que de nombreux voyageurs qualifiés voyagent dans la région. En 1729, Jean-André Peyssonnel emboîte le pas de Lignon lorsqu'il arrive en Guadeloupe avec le titre de correspondant de l'Académie et de botaniste du roi, mais le jardin botanique de l'île tombe à l'abandon, bien que le brevet qui lui est accordé fasse mention du jardin :

Cet employ se trouve remplacé par le S. Peyssonnel qui a passé dans cette isle en l'année 1727 avec un Brevet de Médecin Botaniste du Roy aux appointements de 1000 livres par an auquel il a donné un ordre de se transporter en la demeure du feu Sr. Lignon ou il avoit un jardin nommé

²⁸⁵⁴ François Regourd rapporte que seul Alfred Lacroix mentionne ce titre en 1932, or nous avons bien retrouvé le document d'archive attestant de la véracité de ce titre qui n'a jamais été renouvelé comme tel et dont seul Lignon a bénéficié en ces termes : ANOM.COL E 286 (fols. 1 et 2) : Jean-Baptiste Lignon, jardinier-botaniste du Roi à la Guadeloupe, 1729.

²⁸⁵⁵ ANOM.COL E 286 (fol. 1) : Jean-Baptiste Lignon, jardinier-botaniste du Roi à la Guadeloupe, 1729.

²⁸⁵⁶ AAS. Séance du 26 mai 1717 : « Mémoire de la Martinique pour Messieurs de l'Académie royale des sciences », Bernard-Laurent de Hauterive.

Jardin du Roy pour u faire un inventaire des arbres, plantes et graines pour en faire des envoyes au jardin Royal affin de connoistre ceux qui pourroient se transplanter chez luy et en prendre soin pour en faire le mesme usage, il parroist par le mémoire quil luy a remis et quil envoie, que ce qui s'est trouvé dans ce Jardin est de peu de consequence²⁸⁵⁷.

Les missions de Peyssonnel sont claires : il doit inventorier les plantes du jardin botanique de Lignon et en conditionner un maximum pour des transplantations à venir en France. Peyssonnel est un botaniste expérimenté, qui a déjà voyagé dans les Antilles et en Louisiane dans sa jeunesse et qui est l'auteur d'un mémoire lu à l'académie en juin et juillet 1726 : « Observations sur la formation du Corail et autres plantes pierreuses »²⁸⁵⁸. Durant son long séjour en Guadeloupe où il meurt en 1759, les échanges de plantes sont plus rares, car Peyssonnel se consacre surtout à l'observation du volcan de l'île, de ses eaux et des plantes marines comme les lithophytons et les panaches de mer²⁸⁵⁹. Après Lignon et au cours des fonctions de Peyssonnel, les échanges de spécimens vivants entre la Guadeloupe et la France ne seront donc plus que le fait de quelques voyageurs zélés ou amateurs de botanique, alors que l'économie de plantation se développe et donne lieu à l'essentiel des envois commerciaux de produits coloniaux en métropole. En Guadeloupe, il faudra attendre la nomination tardive du médecin botaniste Jacques-Alexandre Barbotteau en 1775, puis conseiller au Conseil supérieur de la Guadeloupe en 1785 pour retrouver un correspondant officiel de l'Académie²⁸⁶⁰ sur l'île. En dehors de ces quelques correspondants qui sont présents sur l'île tout au long du siècle, la Guadeloupe n'a jamais été le centre tant espéré d'envois réguliers de plantes vers la France.

²⁸⁵⁷ ANOM.COL E 286 (fols. 1 et 2) : Jean-Baptiste Lignon, jardinier-botaniste du Roi à la Guadeloupe, 1729.

²⁸⁵⁸ La lecture des observations de Peyssonnel fait débat, dès 1727 Réaumur les réfute bien que plus tard, Bernard de Jussieu et Buffon les réhabilitent. Voir : René-Antoine Ferchault de Réaumur, « Observations sur la formation du corail et autres productions appelées plantes pierreuses », *MARS*, 1727, p. 269-281.

²⁸⁵⁹ Les travaux de Peyssonnel sur le corail sont très nombreux et sont tous envoyés à l'Académie royale des sciences et au Jardin du roi où Buffon s'intéressera particulièrement à la question des plantes pierreuses par rapport au règne de la nature auxquelles elles appartiennent : BCMNHN.Ms 1260 : « Dissertation sur le corail, où l'on expose que ce corps marin, qu'on a cru jusque aujourd'hui plante pierreuse, est formé par une quantité de petits poissons », Jean-André Peyssonnel ; BCMNHN.Mss 1035-1036 : « Traité du corail par Jean-André Peyssonnel », 1744, manuscrit réparti sur deux cahiers reliés.

²⁸⁶⁰ En 1776, Jacques-Alexandre Barbotteau est nommé correspondant de Duhamel du Monceau et lui envoie des observations sur la mouche masonne de l'île : APS.Mss B D87 (groupe 14) : Mouche masonne de la Guadeloupe, rapport rédigé par Duhamel du Monceau d'après les observations de Jacques-Alexandre Barbotteau. À propos des titres de Barbotteau, voir : ANOM.COL E 17 : Alexandre Barbotteau, conseiller au Conseil supérieur de la Guadeloupe, 1784-1787.

Du côté de la Martinique, la situation est bien différente, même si tous les profits commerciaux que la France retire de l'île reposent pendant longtemps sur le succès inespéré de l'acclimatation d'un plant de café dans le jardin de Gabriel de Clieu²⁸⁶¹, après avoir été conditionné au Jardin du roi. Malgré le fait que le destin de la Martinique semble lié aux prouesses botaniques des institutions parisiennes, il est en réalité difficile d'avoir une idée claire de la manière dont des jardins-relais ou des pépinières ont été créés à travers l'île, qui semble avoir servi de vaste jardin d'essais botaniques à des particuliers propriétaires de plantations au cours du siècle. À la fin du XVII^e siècle, le médecin Vaux de la Martinière est bien présent en Martinique pour y faire des recherches sur la fièvre jaune et il semble collaborer avec Charles Plumier, mais les informations sont bien minces au regard de son séjour dans les Antilles, où il ne cultive aucun jardin. Il faut donc se pencher sur les cartes de l'île et sur les écrits de quelques voyageurs pour comprendre la situation de la Martinique et de ses jardins au tournant du siècle.

En 1681, le cartographe Paul Cornuau réalise un plan du mouillage du Fort Saint-Pierre de la Martinique [**Fig.Plumier 1688 3**], qui tombe entre les mains de Charles Plumier²⁸⁶² et qui donne à voir la situation et les lieux les plus remarquables de l'île. La légende n'indique pas la présence d'un jardin botanique, mais la maison de l'intendant et celle des religieuses sont attenantes à des jardins, dont celui des Jacobins, en plus de celui de l'habitation des jésuites. Le long de la rue des Galères, les pères jésuites ont en effet un terrain immense divisé en plusieurs parties : on devine par exemple une basse-cour, deux chapelles, une habitation principale, des terres cultivées et de multiples parterres. Dès lors, la Martinique est dotée de jardins. Tandis qu'au tournant du siècle Surian, Plumier et Le Breton herborisent et jardinent vraisemblablement pour le compte du Jardin du roi, le père Labat entretient le jardin des Jacobins et certains jardins particuliers qui lui servent de lieux d'expérimentations. Si le dominicain n'échange pas avec les institutions parisiennes, ses observations y circuleront, de sorte que les essais d'acclimations qu'il mène à la Martinique ont une influence qui dépasse les limites de son terrain. Lorsqu'il découvre Saint-Pierre en 1694, Labat

²⁸⁶¹ Dans une lettre qu'il transmet à Fusée-Aublet le 22 février 1774, Gabriel de Clieu raconte qu'il est responsable de l'acclimatation du plant de café dans son jardin personnel à la Martinique, or nous n'avons pas réussi à situer son jardin avec précision.

²⁸⁶² BNF.JD-18-FOL : Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe. Avec des plans et des figures de sauvages de ces pays dessinés, coloriés et décrits par Charles Plumier, 1688, avec des vues de la Martinique et une carte de Saint-Pierre de Paul Cornuau de 1681 et 1684.

décrit immédiatement l'habitation des jésuites où se trouve Le Breton et dont la description corrobore la carte de Cornuau :

Nous allâmes aux Jesuites. Leur maison est hors le Bourg, à l'extrémité opposée à la nôtre. Nous trouvâmes le Père Gombault Superieur de leur Mission de la Martinique [...] Nous entrâmes chez eux, & fîmes nos complimens à tous les Jesuites qui s'y trouverent : le Père le Breton Missionnaire des Sauvages de S. Vincent²⁸⁶³, le Père Lageneste qui avoit soin des Negres de leur Paroisse [...] nous vîmes leur jardin qui étoit beau & bien entretenu²⁸⁶⁴.

Sur la carte de Cornuau, la lettre « B » désigne le jardin des Jacobins, qui est entouré d'une clôture et composé de plusieurs parterres, alors qu'une allée d'arbres mène au rivage et à leur chapelle. Labat décrit la situation des terres de son ordre en des termes qui semblent accompagner la carte :

L'Eglise est au milieu du cimetiere qui est environné de murailles, & dont la porte répond à la principale rûe du Mouillage : à côté du cimetiere il y avoit une allée d'orangers qui conduisoit à nôtre couvent [...] Au-delà de ces bâtimens il y avoit un quarré de toute la largeur de nôtre terrain, fermé par de doubles allées d'orangers, qui renfermoient le jardin potager, dans lequel il y avoit nombre d'orangers de la Chine [...] nous trouvâmes seulement un petit jardin potager à côté du couvent avec un datier, des abricotiers de Saint Domingue, des poiriers d'avocat, & d'autres arbres, dont je donnerai la description, la culture, l'usage & les qualitez²⁸⁶⁵.

Le jardin de Labat devient le lieu de toutes les observations, des descriptions, des représentations et des acclimations dont il rend compte dans sa relation de voyage. Le jardin des Dominicains est donc loin d'être anecdotique lorsque l'on sait que l'ouvrage de Labat servira de base à Vaillant et à Antoine de Jussieu pour établir une liste des plantes exotiques que les armateurs nantais doivent transporter depuis les ports antillais²⁸⁶⁶. Tout au long de son séjour, l'auteur rassemble des plantes rares et utiles sur son terrain. Dès 1694, il profite par exemple de la visite de l'habitation de Claude Pocquet, qui est l'un des plus riches propriétaires de l'île, pour alimenter son jardin : « je vis dans le jardin des franchipanes blanches & rouges qui rendent une odeur très-douce [...] des œilleux, des tubereuses en quantité, des figuiers comme ceux que nous avons en France [...] [M. Pocquet] me promet de contribuer à remplir mon jardin de toutes les plantes, arbres & herbages que je voudrois prendre dans le sien »²⁸⁶⁷. Labat parvient en effet à enrichir son jardin

²⁸⁶³ Il nous semble intéressant de spéculer que Le Breton a probablement grandement utilisé le jardin des Jésuites pour conditionner ses envois de plantes vers la France.

²⁸⁶⁴ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 67-68.

²⁸⁶⁵ *Ibid.*, p. 79-80.

²⁸⁶⁶ *Supra*, Chapitre 7, 7.1, 7.1.2, c).

²⁸⁶⁷ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 1, p. 181.

de toutes les plantes qu'il trouve ; il crée des parterres immenses d'abricotiers, de frangipaniers, de grenadiers, de figuiers, de lavande, de melons, de giraumons et d'herbes potagères autour de sa résidence. Il y réalise des observations nouvelles sur la vanille et y plante même du poivre, mais il est surtout le témoin de très nombreux envois de caisses de plantes qu'il aide bien souvent à préparer. En 1696, Labat assiste par exemple un chirurgien nantais dans le chargement de son bateau de thé américain et de graines de l'arbrisseau :

Un Chirurgien d'un Vaisseau de Nantes, qui chargeoit au Cul-de-Sac de la Trinité de la Martinique, avoit amassé une partie considerable de Thé du païs, qu'il vendit très bien en France [...] Les Officiers d'un Vaisseau François qui venoit des Grandes Indes, firent present à M. Robert Intendant de Marine à Brest, & alors Indendant aux Isles, d'un peu de la graine qui produit l'arbrisseau du Thé. Ces graines furent semées dans le jardin de l'intendance, elles leverent facilement, & produisirent des arbrisseaux bien chargez de fleurs, de feuilles & de graines, dont il seroit aisé de multiplier l'espece pour fournir toute l'Europe²⁸⁶⁸.

Durant son séjour antillais, Labat rend compte du fait que des envois de plantes sont réguliers et que des graines se retrouvent bien dans les ports et les jardins de la métropole. Or, il faut attendre 1716 pour que l'Académie royale des sciences décide d'envoyer un médecin botaniste sur l'île. Le candidat choisi est Michel Isambert, qui se rend alors à Saint-Pierre pour y acclimater des plants de café que Lignon doit réceptionner ; or il meurt de la fièvre jaune dès son arrivée. Il s'agit alors de l'une des seules tentatives connues de l'Académie royale des sciences pour établir un botaniste du roi sur l'île :

L'Académie a choisi de l'agrément de Msr le duc d'Orléans, M. Isambert, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier et apotiquaire de S. A. R. [Son Altesse Royale] pour aller aux isles de l'Amérique, dont il a bien voulu entreprendre le voyage. Il y cultivera des plantes utiles qui ne peuvent venir icy et entretiendra correspondance avec la Compagnie, sur ce qu'il fera en botanique se rapportant à l'histoire naturelle²⁸⁶⁹.

Malgré cet échec, un autre correspondant de l'académicien Dortous de Mairan est présent sur l'île, où il cherche à fonder un jardin botanique dont le projet est resté relativement méconnu : le procureur général du Conseil supérieur de la Martinique, Bernard-Laurent d'Hauterive.. Ce dernier encourage le transport de semences et de plantes en France, notamment car il en a lui-même reçu l'ordre de la part de Réaumur en 1717 :

L'Academie ne peut que se promettre beaucoup d'un tel correspondant; elle a accepte avec grand plaisir les offres obligeantes qu'il luy a fait de contribuer a etendre ses connaissances.

[...] 5°. nous sommes convaincus, comme Monsieur d'hauterive. qu'il y auroit une ample recolte de plantes a trouver dans la Martinique, et peut-être nous en resterait-il moins a connoître

²⁸⁶⁸ *Ibid.*, vol. 3, p. 469-470.

²⁸⁶⁹ Alfred Lacroix, *Figures de Savants, op. cit.*, vol. 3, p. 25-26.

dans ce pais si on avait suivi ce que nous avons recommander a quelques personnes : scavoir de ramasser presque sans choisir des grains de toutes les plantes qu'ils trouvent, et de nous en envoyer. Mais on nous a voulu presque toujours envoyer des choses trop curieuses, et on a negligé celles dont dont nous n'aurions pas laissé de faire cas.

[...] 7°. enfin Monsieur de hauterive. nous fera plaisir de nous rassembler des nlemoires sur ce que le pais produit de singulier dans l'histoire naturelle et d'utile pour les arts, d'y joindre le plus d'echantillons de matieres differentes qu'il sera possible²⁸⁷⁰.

Durant son séjour, Hauterive. s'intéresse surtout à l'acclimatation de la vanille et du cannellier, mais il cherche bien à satisfaire ses correspondants. En 1726, on lit dans les mémoires de l'Académie qu'il « assure qu'il croît naturellement de la Vanille à la Martinique, & qu'elle est très bonne. Il confirme ce qui avoit été dit sur cette Plante en 1722²⁸⁷¹. De plus, il en voit trois pieds venus de bouture, qu'il avoit tirés de la Nouvelle Espagne, & qui réussissoient parfaitement »²⁸⁷². Hauterive. a donc connaissance des recherches d'Antoine de Jussieu qui s'intéresse à la plante depuis 1722 et qui cherche notamment à comprendre comment on la cultive, à une époque où on ignore qu'elle peut être plantée à partir de boutures comme les lianes : « il est asses difficile de scavoir au vray comment la Vanille se cultive a cause que c'est toujours dans des lieux fort retirés habités par les seuls Indiens et mesme éloignés de leurs habitations : et comme ils sont tous naturellement grands voleurs, ils se cachent les uns aux autres avec grand soin les endroits particuliers ou ils la cultivent »²⁸⁷³. Nous comprenons alors mieux l'exploit d'Hauterive., qui entretient un jardin à la Martinique au sein duquel il réalise des expérimentations utiles pour les institutions savantes parisiennes. François Regourd et James McClellan III rapportent que les efforts de l'amateur de botanique sont surtout personnels, mais seul François Regourd évoque le projet de jardin²⁸⁷⁴. Dès 1719, Hauterive. souhaite en effet reprendre le projet commencé avec Isambert et acclimater le café sur l'île, alors qu'il réussit à planter deux cannelliers sur ses terrains personnels. D'après le gouverneur général des Îles du Vent Charles Bénard: « chez M. de Hauterive. dans le Jardin duquel sont les deux caneliens que M. de Vienne²⁸⁷⁵ a apporté de l'Isle

²⁸⁷⁰ AAS Dossier biographique de Réaumur, Correspondance, lettre de Réaumur à Hauterive., 1717.

²⁸⁷¹ Voir : BCMNH.N. Ms 1121 : « Mémoire sur la vanille », Antoine de Jussieu, le 28 mars 1722.

²⁸⁷² « Diverses observations de physique générale », *MARS*, 1726, p. 19.

²⁸⁷³ BCMNH.N. Ms 1121 (fol. 2v) : « Mémoire sur la vanille », Antoine de Jussieu, le 28 mars 1722.

²⁸⁷⁴ François Regourd et James McClellan III, *The Colonial Machine : French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, op. cit., p. 341-342 ; François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 350.

²⁸⁷⁵ M. de Vienne est le capitaine du vaisseau La Geneviève.

du Prince il y a 3 ans et demy [...] ils font aujourd'huy 14 à 15 pieds et sont très touffus ayant chacun plus de 200 diverses branches »²⁸⁷⁶. On apprend également que, grâce à Hauterive., « il s'est trouvé icy par hazard un habile jardinier nommé Legrand [...] envoyé chez le Sr. Hauterive. [...] si le Conseil souhaite que je luy en envoie deux marcottes pour estre mises dans le Jardin du Roy, il n'a qu'à me donner les ordres et je les luy enverray au printemps prochain »²⁸⁷⁷. L'auteur de ce rapport ajoute qu'il envoie au moins de l'écorce de cannellier des îles en France : « des feuilles de ces arbres et un morceau d'écorce, les unes et l'autre sont conformes a la description qu'en fait [...] le père Plumier dans son traité des plantes de l'Amerique »²⁸⁷⁸. Dès 1688, le minime avait effectivement décrit et dessiné, dans son cahier de plantes qui est apparemment en la possession de l'Académie²⁸⁷⁹, le cannellier avec ses fruits [Fig.Plumier 1688 10]. Hauterive. est particulièrement impliqué dans le développement d'un commerce de plantes sur l'île et il est l'un des pionniers à œuvrer pour l'envoi de caféiers dans les Antilles : il « souhaite faire venir icy du Caffé, et estant persuadé qu'il y viendrait très bien en ce que Moca où il croit si abondamment est par 13 degrés et cecy par 14 ^{1/2} ce qui n'est pas une grande difference »²⁸⁸⁰.

En septembre 1719, Bénard informe la France qu'il serait judicieux d'établir un véritable jardin botanique d'acclimatation des plantes en lien avec le Jardin du roi à la Martinique

Il y a dans ces Isles une si grande quantité d'arbres et de plantes curieuses et mesme utiles, que si le Conseil le jugeoit a propos nous pourrions former icy une espece de Jardin du Roy pour y eslever les plantes les plus utiles et les plus curieuses et en envoyer de temps à autres pour garnir les Jardins de Sa Majesté, il y a joignant l'hôpital un terrain que le propriétaire a qui il appartient donnera avec plaisir [...] Legrand seroit très propre poura voir le soin de ce jardin²⁸⁸¹.

Le rapport est adressé à l'abbé Bignon, directeur de l'Académie, de sorte que le projet est clair : la Martinique pourrait avoir un jardin-relais pour acheminer des plantes en France. Bénard confirme également ce que nous avons remarqué, c'est-à-dire que l'île est dotée de nombreux jardins qui pourraient facilement être transformés en un jardin botanique. Bénard a

²⁸⁷⁶ ANOM.COL C8 A 26 (fol. 325r) : Bénard, le 23 septembre 1719 à Saint-Pierre.

²⁸⁷⁷ *Ibid.*, fols. 325r et 325v.

²⁸⁷⁸ *Ibid.*, fol. 325v.

²⁸⁷⁹ En 1716, Hauterive. raconte dans une lettre adressée à l'Académie qu'il possède le cahier : « Le père Plumier. J'ai depuis peu fait venir son livre des plantes de l'Amérique, mais ce n'est qu'une ébauche et qu'un commencement qui mériterait bien d'être continué et achevé », cité dans François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 717.

²⁸⁸⁰ ANOM.COL C8 A 26 (fol. 326r) : Bénard, le 23 septembre 1719 à Saint-Pierre.

²⁸⁸¹ *Ibid.*, fols. 326v et 327r.

même connaissance de l'emploi de Lignon en Guadeloupe et propose d'embaucher Legrand suivant les mêmes conditions, mais pour un projet d'envergure, car sur l'île voisine « il n'y avait n'y jardin ny plantes mais seulement un meschant petit morceau de terre grand comme une salle dans lequel il y a quelques meuriers blancs, 3 noyers, et 3 oliviers »²⁸⁸². En 1720, Bénard réitère sa demande de plants de café, d'appointements pour fonder un jardin attenant à l'hôpital²⁸⁸³ et rappelle que seul le jardin d'Hauterive. possède les cannelliers. Bénard s'approvisionne chez le particulier faute de pouvoir créer un jardin botanique et envoie en France des graines de cannelliers et « un paquet cy joint deux gresnes de Copahu »²⁸⁸⁴. Les plantes circulent et nous retrouvons la trace du jardin d'Hauterive. quelques années plus tard.

Au cours des années 1720, seul Gabriel de Clieu semble entretenir un jardin personnel sur l'île qui est entièrement cultivée pour les marchés français : le café y est finalement introduit en 1721 et les autorités coloniales donnent des ordres relatifs à la culture de certaines plantes, comme le manioc, pour nourrir la main-d'œuvre servile forcée au travail dans les plantations. En juillet 1724, une ordonnance du roi fait état d'une « disette du magnoc aux isles du vent par le deffaut de culture des habitants [...] de la Martinique, et de la Guadeloupe »²⁸⁸⁵ qui y « suppléent par la farine de France »²⁸⁸⁶, de sorte que des ordres sont donnés pour cultiver la racine qui est traditionnellement distribuée aux esclaves de l'île chaque samedi. L'ordonnance du roi, du même mois, atteste enfin de l'acclimatation réussie du café par Gabriel de Clieu, qui a transporté le pied depuis le Jardin du roi :

Les Graines de Caffé que le Sr. De Clieu a distribué aux habitants de cette colonie ont levé de terre pour la plus grande partie, et nous croyons, Monseigneur qu'on peut compter sur le succès de cette Culture a la Martinique, ou depuis peu il en est venu quelques graines de Surinam, et de l'Isle de Bourbon qui ont levé aussy un particulier de cette isle nouvellement estably à la Guadeloupe, y en a porté quelque plantes qui ont reussy²⁸⁸⁷.

À la Martinique, les enjeux agricoles et botaniques se confondent, car les améliorations techniques d'acclimatation alimentent directement l'agriculture de l'île et par conséquent, les marchés

²⁸⁸² *Ibid.*, fol. 327v.

²⁸⁸³ ANOM.COL C8 A 27 (fols. 254r à 260v) : Bénard, le 16 avril 1720 à Saint-Pierre.

²⁸⁸⁴ ANOM.COL C8 A 27 (fols. 384r à 385v) : Bénard, le 21 novembre 1720 à Saint-Pierre.

²⁸⁸⁵ ANOM.COL C8 A 33 (fols. 43r et 43v) : « Ordonnance royale sur la culture du manioc, marronnage provoqué par la disette », le 25 juillet 1724.

²⁸⁸⁶ *Ibid.*, fol. 43v.

²⁸⁸⁷ ANOM.COL C8 A 33 (fol. 49v.) : « Introduction de la culture du café par le sieur de Clieu », le 25 juillet 1724.

français. En 1727, l'exploit de de Clieu en lien avec le Jardin du roi, qui avait très tôt cherché à déployer le botaniste Isambert sur l'île, a permis de développer une économie nouvelle qui repose entièrement sur la mobilité des plantes. Le marquis de Feuquières²⁸⁸⁸ rapporte effectivement que :

La plante du Caffé est a présent si commune à la Martinique que dans peu d'années on se passera du Caffé des marchands. [...] [M. de Feuquières] envoie 3 t. a Monseigneur icy en a avec sa premiere peau [...] envoie aussy la premiere ecorce de canelle que le Sr. d'Hauterive. a fait lever sur un des deux caneliens que M. de Vienne qui commandoit la Genevieve en 1712 luy laissa [...] ces arbres fleurissent 2 fois l'annés et ils jettent des graines grosses comme des olives et de la mesme forme, le S. d'Hauterive. en a distribué a ceux qui luy en ont demandé²⁸⁸⁹.

De Clieu semble jouer un rôle important dans la culture et la distribution de plantes sur l'île alors que le rapport fait également mention du jardin de Hauterive.. Le rôle de ces deux protagonistes et la qualité de leurs jardins ont sans doute empêché le développement d'un véritable jardin botanique qui fonctionnerait avec des fonds royaux. Le 29 septembre 1727, de Clieu s'adresse à la Marine et « marque que la plantation du Caffé a la Martinique tire son origine de l'arbre qu'il y porta icy il y a 6 ans qu'il avoit eu du Jardin du Roy à Paris et qui rapporta du fruit 20 mois après [...] les habitans s'en flattent et recherche avec grand soin les graines de Caffé. Il en envoie a Monseigneur un essay de differentes crues »²⁸⁹⁰. Du café et des cannelliers des îles sont donc transportés en France après avoir été transportés dans les Antilles.

Tous ces exemples montrent bien que la Martinique est le lieu d'une vie scientifique active, où des colons sont en lien perpétuel avec l'Académie, le Conseil de la Marine et le Jardin du roi ; or tous ces efforts ont un point en commun : ils sont surtout le fruit d'efforts et de sacrifices de quelques particuliers. Aucun jardin botanique ne sera finalement fondé à la Martinique sous l'impulsion de Bénard, Hauterive. et Legrand. Le seul voyageur qui mentionnera à nouveau un jardin, celui des jésuites, et qui réalisera des envois de plantes conditionnées sur l'île n'est autre que Thibault de Chanvalon. En 1763, le voyageur raconte que le jardin des Jésuites est toujours riche en plantes de valeur : « les cacao du jardin des Jésuites ont passé en fleur [...] nous avons vu dans le jardin des Jésuites de très-beaux pieds de géroflée, que l'on nous assura y être depuis fort long-tems, sans qu'ils eussent jamais fleur. Ces Missionnaires nous en donnerent quelques pieds,

²⁸⁸⁸ Il s'agit de François de Pas de Mazencourt, dit marquis de Feuquières, alors gouverneur général des îles du Vent.

²⁸⁸⁹ ANOM.C8 B 9 n° 56 : « Développement de la culture du café et des épices », La Martinique, M. de Feuquières, le 14 septembre 1727, p. 1.

²⁸⁹⁰ *Ibid.*, p. 2-3.

pour essayer par diverses tentatives de les faire fleurir »²⁸⁹¹. Grâce à Thibault de Chanvalon, nous pouvons donc affirmer que le jardin des Jésuites alimente des échanges ponctuels de spécimens avec la France. De plus, l'auteur raconte qu'il tente lui-même de rapporter des caisses de végétaux dans les îles pour jardiner, ce qui prouve que dans les années 1750, la Martinique attire encore les savants parisiens mais aucun effort institutionnel n'est mis en œuvre pour développer un tel commerce de plantes : « J'avois porté de France, dans des caisses, des pieds de fraise, d'artichaut, d'œillets, & d'autres plantes. Il ne m'a pas été possible de les conserver, par la quantité de fourmis qui s'étoient introduites dans la terre de ces caisses »²⁸⁹².

Dès le milieu du XVII^e siècle, l'arc antillais est marqué par la quantité de voyages entrepris par des Français ; or l'établissement de jardins fait défaut au projet colonial de la région. La seule infrastructure qui prendra la forme d'un jardin botanique sera finalement créée à Saint-Domingue sous le règne de Louis XV, mais dans les Antilles, les envois et l'acclimatation de plantes sont surtout le fait de particuliers qui ont plus ou moins de succès dans leurs entreprises, mais dont les échanges promeuvent l'idéal de correspondance académique du siècle.

d) Loyola et l'habitation des jésuites en Guyane

Très tôt à l'échelle des premiers établissements coloniaux français en Amérique, la Guyane est dotée de jardins-relais en lien avec le Jardin du roi et l'Académie royale des sciences à Cayenne ; or un jardin méconnu sert de lieu de culture, d'acclimatation et d'expérimentations sans précédent dans les régions reculées de la colonie : l'habitation des jésuites de Loyola.

En 1668 à Rémire²⁸⁹³, soit à quelques dizaines de kilomètres de Cayenne le long de l'Oyapock, les jésuites fondent l'habitation Loyola. Dans cette région à peine défrichée et considérée comme très éloignée des postes coloniaux de la Guyane²⁸⁹⁴, Loyola devient pourtant rapidement un lieu singulier, qui montre bien que les jésuites jouent un rôle unique sur le terrain

²⁸⁹¹ Jean-Baptiste Mathieu Thibault de Chanvalon, *Voyage à la Martinique [...]*, op. cit., p. 157.

²⁸⁹² *Ibid.*, p. 158

²⁸⁹³ Il s'agit de la commune guyanaise actuelle de Rémire-Montjoly qui se trouve à un peu moins de douze kilomètres de Cayenne.

²⁸⁹⁴ Il faut en effet garder à l'esprit que parcourir plus d'une dizaine de kilomètres par les chemins et les marécages était une réelle épreuve pour de nombreux botanistes qui voyagent avec beaucoup de matériel.

des sciences botaniques et agricoles du siècle. Dès leur installation, ils acquièrent des esclaves et vastes terrains sur des terres fortement peuplées d'Amérindiens, où ils cultivent des plantes comme la canne à sucre, l'indigo, le coton, le café et le cacao qui approvisionnent bientôt Cayenne et la Martinique. Les jésuites de Guyane sont en effet en contact direct avec ceux de la Martinique, qui ont également des terres importantes sur l'île. À Loyola, une vue cavalière de l'habitation réalisée par Hébert en 1730 [**Fig. Guyane Loyola**] rend bien compte de l'étendue des lieux dotés d'infrastructures et de jardins uniques au regard de la Guyane. On distingue par exemple une grande maison au centre de l'habitation, une purgerie, une cuisine, un hôpital, un cimetière, un entrepôt, un très vaste jardin divisé en parterres cultivés de plantes variées, un champ de cannes à sucre, une colline couverte de caféiers et une chapelle. À l'échelle des Caraïbes avant les années 1730, aucune ville ou aucun poste colonial n'est encore doté de telles infrastructures qui sont alors à leur apogée à Loyola. De plus, les jésuites cultivent non seulement des plantes rares, utiles et fragiles, mais ils en tirent un certain profit : en plus de « leur monopole sur toutes les affaires religieuses de la Guyane »²⁸⁹⁵, ils parviennent à faire de Rémire un arrière-poste des savants de l'Académie royale des sciences et du Jardin du roi au début du siècle.

À leur apogée, l'habitation et les plantations des jésuites sont les plus belles de la Guyane où elles servent régulièrement de lieux d'herborisation pour les médecins botanistes de la colonie Barrère et Artur. Ce dernier semble effectivement profiter de la situation des jardins des récollets pour faire des observations botaniques et astronomiques avec l'aide des pères Vilette et Lombard. Artur soigne même certains des pères supérieurs :

Les pères jésuites qui savent si bien faire la différence d'un homme à un autre, m'ont appelé ensuite pour leur supérieur général [...] les jésuites tiennent à tous égards le premier rang entre mes amis, surtout depuis que j'ai guéri leur deux supérieurs [...] un vieux papa nègre âgé d'environ quatre vingt ans qui leur sert de jardinier, vint même aussi me voir deux ou trois fois, et m'offrir tout ce que le jardin pouvoir me fournir [...] ils m'ont tous invité d'aller passer quelque temps chez eux à Loyola²⁸⁹⁶.

Les jardins de Loyola sont connus des savants français qui profitent de la situation des lieux pour faire des escales durant leurs voyages. En février 1744, La Condamine cherche à rejoindre la France depuis les Andes et se retrouve à Pará où il espère embarquer sur un vaisseau français, or il

²⁸⁹⁵ Yannick Le Roux, « Loyola, l'habitation des jésuites de Rémire en Guyane française », *In Situ*, 2013. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10170>.

²⁸⁹⁶ Lettre d'Artur aux académiciens le 24 juillet 1736, cité dans Julien Touchet, *Botanique & colonisation en guyane française (1720-1848)*, op. cit., p. 80.

se retrouve forcé de rejoindre Cayenne par les terres en mars de la même année. Le voyage est un coup dur pour l'académicien qui se retrouve coincé à Cayenne et ses environs pendant près de cinq mois, alors qu'il faisait le voyage de retour vers la France avec des graines du très fameux et convoité quinquina. Comme les plantes qu'il espère transporter au Jardin du roi ont trop souffert des semaines passées à redescendre l'Amazone, il se retrouve contraint de les distribuer à des habitants de la ville, ainsi qu'aux jésuites de Loyola :

Mon premier soin en arrivant à Cayenne, fut de distribuer à diverses personnes des graines de Quinquina, qui n'avoient alors que huit mois, j'espérois par-là réparer la perte des jeunes plantes du même arbre, dont les dernieres, que mes précautions avoient jusques-là garanties des chaleurs & des accidens du voyage, venoient d'être enlevées par un coup de Mer, qui faillit à submerger mon canot sur le Cap d'Orange. Les semences n'ont point levé à Cayenne, & je n'osois guère m'en flatter, vû la délicatesse des graines qui avoient été exposées à des grandes chaleurs. Je n'ai pas encore eu de nouvelles de celles que j'ai fait remettre aux PP. Missionnaires Jésuites du haut de l'Oyapoc, dont le terrain de montagnes & le climat moins ardent est beaucoup plus ressemblant à celui de Loxa où j'avois recueilli les graines²⁸⁹⁷.

Les jésuites ont donc des terres réputées pour leur bonté, leur climat et ils détiennent un savoir botanique suffisant pour acclimater du quinquina. Depuis Cayenne, La Condamine semble s'intéresser aux alentours de Rémire et décide rapidement de partir cartographier la région avec d'Orvilliers. C'est à Loyola qu'il réalise des expériences sur le curare, employé pour faire des flèches empoisonnées, et qu'il fait des relevés astronomiques. Bien que les cartes de la région réalisées par La Condamine aient été perdues, le chevalier d'Audiffredy cartographie l'Oyapock en 1760 [**Fig.Audiffredy**] et ne manque pas d'évoquer les plantations des jésuites, de sorte que les académiciens, les médecins de la région et les autorités coloniales se servent de la présence de l'habitation de Loyola comme d'un argument en faveur de la colonisation de la région. Le chevalier d'Audiffredy relève alors pour le comte de Choiseul :

Toutes les Terres qui bordent la Riviere d'Oyapok depuis le premier saut, jusqu'ou j'ai cessé de les examiner paroissent presque partout également fertiles, quelques habitations de Sauvages que l'on voit sur les rives, et dans l'intérieur du terrain, les Plantages de Caffé, Cacao et Coton qui subsistent presque sans culture dans la plus parfaite vigueur aux Missions établies par les Jesuites le long de cette riviere, et les Cacaos naturels [...] prouvent assez l'avantage que l'on tireroit de la culture de ces excellents terrains²⁸⁹⁸.

²⁸⁹⁷ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 203-204.

²⁸⁹⁸ Toutes les citations qui suivent proviennent de la carte elle-même [**Fig.Audiffredy**] : BNF.GE b-1173 (RES, département Cartes et plans) : « Carte de la rivière d'Oyapock, levée géométriquement et dessinée sur les lieux depuis son embouchure jusqu'au-delà du confluent de la rivière du Camoupi, avec des remarques sur les qualités des terrains relatives aux cultures auxquelles ils seraient propres, présentée à Mgr. le duc de Choiseul, par le chevalier d'Audiffredy, cartographe », 1760.

La beauté des terres des jésuites permet de prouver aux Français que le projet de Kourou est prometteur. De même, s'il ne s'agit pas d'un jardin botanique en lien direct avec les institutions savantes parisiennes, des académiciens, des cartographes et des naturalistes coloniaux y acclimatent des plantes ou y font des expérimentations. L'exemple le plus notable et qui profite le plus aux sphères savantes françaises vient sans doute du séjour que le botaniste et apothicaire Fusée-Aublet réalise à Loyola en 1762. Correspondant de l'Académie royale des sciences et des Jussieu, ce dernier a suivi les enseignements du Jardin du roi passe deux ans en Louisiane à envoyer des graines, des herbiers, des spécimens vivants et des dessins de plantes à Paris. L'*Histoire des plantes de la Guiane française*, qui paraît en quatre volumes en 1775, fait état de l'importance de son passage à Loyola pour l'étude de la botanique, car l'habitation des jésuites lui sert de repère. Les deux premiers volumes de l'une des flores les plus importantes de son époque regorgent de mentions de Loyola ; il y observe par exemple l'apocain à ombrelle : « je l'ai trouvé en fleur dans le mois de Janvier. Il croissoit sur des arbres qui bordent l'enclos de l'habitation de Loyola, dans l'île de Caïenne »²⁸⁹⁹. Le cassia fistula est également « cultivé au jardin de Loyola. Il croît à cent lieues au haut de la rivière de Sinémari dans les forêts »²⁹⁰⁰, ou encore l'aloès qui est cultivé dans le jardin de Loyola »²⁹⁰¹, le laurier cannellier, le goyavier citronnelle et le maprounier de la Guyane [Fig.Fusée-Aublet 1] qui vient à Cayenne et « dans les prairies de Loyola »²⁹⁰². L'habitation des jésuites ne doit donc pas être sous-estimée, car presque tous les académiciens qui séjournent en Guyane s'y rendent pour observer la flore, pour ramasser des plantes, pour en acclimater ou pour se reposer. Fusée-Aublet y ramasse des spécimens et y dessine probablement ; à propos du « bois de Campeche », il raconte que « cet arbre a été transporté à Caïenne, où il est cultivé dans le jardin de Loyola, & à la ville dans le jardin du gouvernement »²⁹⁰³. De plus, à l'échelle du siècle, les travaux de Fusée-Aublet et de La Condamine avant lui ont une influence sans précédent dans les sphères savantes. Il est tout à fait possible que ces derniers aient entreposé leurs graines ou préparé leurs transplantations à l'habitation avant de quitter Cayenne avec leurs cargaisons.

²⁸⁹⁹ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane Française*, op. cit., vol. 1, p. 177.

²⁹⁰⁰ *Ibid.*, vol. 1, p. 381.

²⁹⁰¹ *Ibid.*, vol. 1, p. 304.

²⁹⁰² *Ibid.*, vol. 2, p. 896.

²⁹⁰³ *Ibid.*, vol. 1, p. 393.

Après 1763, le jardin est abandonné par les jésuites qui sont contraints de s'exiler, mais leurs jardins leur survivront pendant un temps. Pendant des décennies, Loyola a donc joué un rôle sous-estimé dans l'affirmation d'une présence française en Guyane ainsi qu'au sein des réseaux de jardins-relais coloniaux du XVIII^e siècle ; or comme à la Martinique, les jésuites ont permis d'assurer une continuité dans les activités botaniques menées dans les colonies. Sans ces quelques jardins, de nombreux voyageurs auraient perdu le fruit de leurs envois et le sens de leurs missions.

e) Un poste colonial important : le jardin de Cayenne

À Cayenne, le projet colonial et botanique est clair, stable et documenté. La ville côtière présente de nombreux atouts pour les envois et l'acclimatation de plantes : d'une part, elle offre un accès à l'Amérique du Sud et ses richesses végétales uniques, et d'autre part elle est rattachée aux Antilles, si bien que la monarchie française investit massivement dans cette colonie pleine de promesses commerciales. Dès le début du XVIII^e siècle, de nombreuses infrastructures coûteuses émergent sur le sol de la Guyane qui est en train de devenir une colonie agricole, où les jardins botaniques servent avant tout l'agriculture.

Contrairement aux autres possessions coloniales françaises qui peinent à obtenir le droit de recruter des naturalistes, la Marine et l'Académie royale des sciences prennent l'initiative d'envoyer un botaniste qualifié à Cayenne en 1722. Pierre Barrère est en effet recommandé par Antoine de Jussieu à d'Orvilliers et séjourne dans la colonie pendant trois années, qu'il consacre à l'envoi de plantes au Jardin du roi, ainsi qu'à des observations qui préfigurent son *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale* qui paraîtra en 1741 sous forme de catalogue des richesses végétales guyanaises. Le séjour de Barrère est fructueux quoiqu'assez court, mais sa position a au moins le mérite d'être pérenne, car ses envois de plantes utiles et médicinales convainquent les autorités du bien-fondé du maintien de missions botaniques dans la colonie. En 1725, Barrère est immédiatement remplacé par le botaniste Duhaut ; or nous ne savons presque rien au regard de ce remplaçant, mais il est toutefois intéressant de remarquer qu'il entretient le premier jardin du roi de la colonie qui y est fondé en 1728. Grâce au chevalier de Milhau qui dessine le plan de la ville et du Fort Saint-Michel de Cayenne en 1732 [**Fig.de Milhau 1**], nous découvrons que la colonie est dotée d'un hôpital, de nombreux entrepôts et magasins, mais surtout

un « jardin du roy » massif, créé aux portes de la ville. Malgré la présence d'un tel établissement, tout porte à croire qu'il s'agit d'un jardin de caféiers. Il faut donc attendre en 1735 l'arrivée du médecin du roi²⁹⁰⁴ Jacques-François Artur dans la colonie — il demeure jusqu'en 1770 — pour que le jardin de Cayenne entre dans les esprits. Le botaniste a fait l'objet d'études fouillées, mais il nous semble important de souligner que les échanges de plantes s'intensifient entre la colonie et le Jardin du roi, alors qu'il reprend en mains le jardin de Cayenne qui a tout l'air d'être un vaste entrepôt, ainsi qu'un lieu d'expérimentations. Nommé correspondant de l'Académie royale des sciences en 1753, il est en contact étroit avec Antoine de Jussieu et Réaumur, pour lequel il apparaît tel un fonctionnaire idéal de la machine coloniale. Il leur envoie par exemple un mémoire sur le cacaoyer²⁹⁰⁵ et de nombreux bois de valeur²⁹⁰⁶, tout en veillant à aider les voyageurs de passage dans leurs herborisations. Il accueille alors Fresneau et La Condamine lors de son séjour forcé à Cayenne, à un moment où il cherche à entreposer ses pieds de quinquina quelque part dans le but de les transplanter en France. Le jardin de la colonie semble s'y prêter grâce aux soins d'Artur :

Je n'y pus dans ma journée rassembler que huit à neuf jeunes plantes de Quinquina, propres à être transportées. Je les fis mettre avec de la terre prise sur le lieu, dans une caisse de grandeur suffisante. Cette caisse fut portée avec précaution sur les épaules d'un homme qui marchait à ma vûe, jusqu'au lieu où je me suis embarqué ; dans l'espérance de conserver au moins quelque pied, que je pourrais laisser en dépôt à Cayenne, s'il n'étoit pas en état d'être transporté actuellement en France pour le Jardin du Roi²⁹⁰⁷.

Pendant qu'Artur est le médecin botaniste de la colonie, il voit également passer Fusée-Aublet en qualité de botaniste du roi de 1762 à 1764 en plein projet d'établissement de la colonie de Kourou. Dans la préface de son *Histoire des plantes de la Guiane françoise* de 1775, Fusée-Aublet est très explicite quant à ses missions, qui consistent à herboriser, à envoyer des plantes et des descriptions en France, ainsi qu'à réviser tout son travail sous la supervision de Bernard de Jussieu. Le voyage de Fusée-Aublet indique effectivement que le plus haut degré de connaissances de la flore d'une

²⁹⁰⁴ ANOM.COL E 9 (fol. 1) : Jacques-François Artur, brevet de médecin du roi, 1735.

²⁹⁰⁵ BCMNH.N.Ms 1865 : « Description du Cacaoyer », Jacques-François Artur, médecin du roi à Cayenne, le 18 juin 1737.

²⁹⁰⁶ ANOM.COL E 9 (fol. 10) : Jacques-François Artur, état des bois qui ont été pris à Mr. Artur et employés aux ouvrages du Roy ; il est vraisemblablement à l'origine d'un très grand inventaire des bois usuels de Saint-Domingue où il se serait rendu. L'inventaire est rangé par ordre alphabétique et accompagné de quelques dessins au lavis de gris : BCMNH.N.Ms 433 : « Essay d'un Traité des Bois usuels que produit naturellement l'isle de Saint-Domingue dans la partie qu'occupe la Colonie Françoise ».

²⁹⁰⁷ Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 26-27.

colonie peut être atteint à force d'envoyer des botanistes qualifiés travailler dans un jardin colonial.

Fusée-Aublet décrit ses accomplissements de la sorte :

Tous les momens que me laissoient mes devoirs étoient consacrés à la recherche des plantes, & à les décrire avec tout le soin possible sur le lieu même, quoique je me pourvusse de toutes les parties de chaque plante pour les étudier, comparer, décrire à loisir, & pour les envoyer en France. Mes herborisations ont été aussi fréquentes, aussi étendues & aussi exactes qu'il m'étoit possible [...] avec le secours de M. Bernard de Jussieu, sans lequel je ne lui aurois pas donné la forme & les diverses qualités qui étoient nécessaires pour le rendre utile. Je n'exposerai point ici les moyens par lesquels je suis parvenu à me procurer cette multitude de plantes durant mon séjour²⁹⁰⁸.

Tous les voyageurs botanistes, médecins et jardiniers qui entretiennent le jardin-relais de Cayenne contribuent à en faire un arrière-poste important pour l'Académie royale des sciences et pour le Jardin du roi. Finalement, au cours du XVIII^e siècle, le jardin se distingue à peine au cœur des écrits des voyageurs tant la Guyane tout entière accueille des voyageurs formés à la botanique et capables d'y ramasser des plantes adressées aux sphères parisiennes²⁹⁰⁹. Durant la période, le jardin botanique parisien est constamment alimenté en plantes guyanaïses. Lorsqu'il décrit le simaruba qu'il observe à Cayenne, Fusée-Aublet accompagne sa description d'un dessin qui n'est d'ailleurs pas réalisé dans la colonie, mais face au spécimen en fleurs qu'il a rapporté et élevé à Paris [**Fig.Fusée-Aublet 2**] : « on a représenté le fruit de grandeur naturelle. Les fleurs détachées sont très grosses. La Figure, planche 331, représente un jeune plan d'environ six mois, élevé à Paris au jardin du Roi, l'année 1767 [...] cet arbre croît dans les lieux sablonneux & humides, tant dans l'île de Caïenne que dans la Guiane, où il n'est pas rare »²⁹¹⁰.

De manière générale, la Guyane est la colonie française où s'amorce le plus clairement une transition vers une forme spécialisation des voyages au cours du siècle. Des premiers missionnaires de la colonie aux voyages d'Artur et de Fusée-Aublet, la Guyane est le lieu des moments de splendeur et de misère de la machine coloniale française. Si des savants français parcourent la région et y ramassent des plantes pendant plus d'un siècle avec un soutien institutionnel important

²⁹⁰⁸ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane Française*, op. cit., vol. 1, Préface, p. XIV-XV.

²⁹⁰⁹ Fusée-Aublet ramasse des centaines de plantes, qu'il décrit, dessine et dessèche dans plusieurs cahiers, en plus de voyager avec un carnet des plantes qui croissent au Jardin du roi au moment de son départ : Ms 452 : « Brouillons de relations des voyages et séjour de M. Aublet à l'Isle de France et à Cayenne, et brouillons de mémoires et projets sur ces pays » ; Ms 454 : « Notes et dessins divers, donnés à Bernard de Jussieu par Aublet » ; Ms 579-580 : Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, « Voyage à Cayenne, 1762-1764, Description des plantes de Cayenne et de l'île de France » ; BCMNH.N. Ms 1372 : Manuscrits de la main d'Aublet, 1751.

²⁹¹⁰ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane Française*, op. cit., vol. 2, p. 863-864.

donnant finalement lieu à l'*Histoire des plantes de la Guiane françoise* de Fusée-Aublet, qui est l'un des traités de botanique le plus complet du siècle, la démographie et l'économie de la Guyane ne décolleront jamais. Les sciences peuvent donc triompher en marge de l'effondrement politique et commercial d'une colonie.

En somme, dans ce chapitre nous avons montré comment les envois de plantes dans le but de les acclimater se sont développés dans la première moitié du XVIII^e siècle. En partant des récits de voyageurs variés, qui expriment toutefois tous le désir de transporter des plantes, des fruits ou des graines en France, nous avons vu que des réseaux de savants, de ports et de jardins botaniques dédiés sont apparus pour satisfaire des demandes ou des besoins grandissants en plantes exotiques. Bien que certains végétaux soient coûteux à apporter en métropole et que certains jardins coloniaux peinent à croître, voire périssent, des correspondances, des liaisons transatlantiques et des réseaux d'échanges scientifiques durables sont établis entre la France et ses colonies. Dans ce contexte, les fonctions et les instructions des voyageurs naturalistes se précisent autant qu'elles se spécialisent, à un moment où les Amériques sont perçues et parcourues tel un vaste lieu d'entreposage de richesses offertes au royaume français. L'idée d'acclimater des ananas, des pins ou des cierges épineux dans les parterres français a elle-même fait son chemin. Les paysages et les productions du Nouveau Monde, décrits et dépeints par les voyageurs du siècle, ont une influence directe sur la teneur des échanges matériels qui se mettent en place d'un bout à l'autre de l'Atlantique. Si la nature américaine devient un fonds de commerce pour les puissances européennes, la machine coloniale française y crée donc ses magasins, ses entrepôts, ses jardins et ses pépinières pour mieux s'approvisionner en denrées utiles, agréables et profitables, tandis que face à ces migrations végétales, le personnel colonial cherche « à optimiser les moyens de les reproduire, de les récolter, et d'en conditionner les produits [...] les plantations royales deviennent finalement, bien plus que de simples pépinières »²⁹¹¹.

Le grand commerce des plantes, favorisé par la monarchie française, ses institutions et ses émissaires, modifie la nature du Nouveau Monde bientôt rattaché à la France par les mers, par les jardins et la culture des végétaux : tous les lieux et les acteurs qui les font fonctionner créent une vision élargie du monde colonial français du début du XVIII^e siècle. En 1716, Nicolas Lenglet-

²⁹¹¹ François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime [...]*, op. cit., p. 473.

Dufresnoy écrit en effet que ce sont bien les productions naturelles du continent qui en motivent l'étude et la collecte selon des critères économiques européens : « les richesses & le commerce de l'Amerique font qu'on la veut étudier avec quelque application »²⁹¹². En 1719, le cartographe français Henri-Abraham Châtelain publie un *Atlas historique* digne des *Grands Voyages* de Théodore de Bry, qui fait état de la transition qui s'opère vers un monde globalisé lorsqu'il cartographie les Amériques comme un catalogue de marchandises à exploiter par la machine coloniale. Sa « Carte particulière du Fleuve Saint-Louis avec les noms des marchandises qu'on y porte et qu'on y reçoit » [Fig.Châtelain 1], montre bien que les colonies françaises en Amérique sont avant tout le lieu d'un trafic de ressources destinées aux marchés européens. Commerce de peaux, de morues et transplantations végétales, le trafic est étendu. En marge de la carte, Châtelain liste tous les « arbres & fruits septentrionaux »²⁹¹³, ainsi que tous les « arbres & fruits des païs méridionaux du Canada »²⁹¹⁴, en recopiant au mot près les inventaires des *Mémoires* de Lahontan dont il reprend les gravures à côté de celles des œuvres de Louis Hennepin. Son tableau des richesses des Antilles compile par ailleurs toutes les gravures d'histoire naturelle de Du Tertre [Fig.Châtelain 2].

Dans le même atlas, le cartographe huguenot crée une « Carte très curieuse de la Mer du Sud contenant des remarques nouvelles et tres utiles non seulement sur les ports et îles de cette mer, mais aussy sur les principaux Pays de l'Amérique tant Septentrionale que Méridionale, avec les Noms & la Route des Voyageurs par qui la découverte en a été faite »²⁹¹⁵ [Fig.Châtelain 3]. Au sein de la carte immense qui regorge de détails compilés à partir des relations de voyage publiées au tournant du siècle, le monde qui nous est présenté fait état d'une globalisation des échanges. Les routes empruntées par les vaisseaux français sont clairement dessinées à l'aide de traits doubles : tous les navires partent de Brest, de Lorient, de La Rochelle et de Rochefort. Ceux qui quittent la Bretagne se rendent en Amérique Septentrionale, tandis que ceux qui quittent la Charente entrent dans le Golfe du Mexique, où se trouvent les Îles du Vent, en passant par les Canaries et les bateaux de la Compagnie des Indes s'arrêtent en Guinée ou au Sénégal. Les

²⁹¹² Nicolas Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, op. cit., vol. 1, p. CV.

²⁹¹³ Ces mentions figurent sur la carte, elles proviennent de : Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan) (Baron de), *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, op. cit., p. 56-65.

²⁹¹⁴ *Id.*

²⁹¹⁵ Henri-Abraham Châtelain, *Atlas historique*, Amsterdam, L'Honoré & Châtelain, 1719, t. VI, p. 116.

vaisseaux qui font escale au Cap Vert passent la ligne de l'Équateur pour rejoindre les « terres Magellaniques »²⁹¹⁶ afin d'atteindre la mer du Sud et la Nouvelle Espagne. À l'aube des années 1720, une économie-monde se met en place : les ports de France centralisent les richesses des Amériques. En face de la métropole sur le même méridien que le Canada où l'on distingue les ports de l'Acadie, de Québec, le Fort de Frontenac, Montréal et le Saut de Niagara, se trouve un cartouche qui représente l'industrie de la pêche à la morue. Des morues en train de sécher encadrent un paysage portuaire, constitué de magasins, de main d'œuvre, de poissons et d'un navire tourné vers la France. Plus au Sud et tout autour des Amériques, les routes empruntées par les armateurs français sont jalonnées de cartouches qui donnent à voir les sources du commerce transatlantique, tous soutenus par des plantes utiles. Les cartouches qui représentent les côtes Est de l'Amérique du Sud telle qu'elle vient alors d'être décrite par Frézier donnent à voir les ports espagnols que la France cherche à pénétrer, encadrés par des cannes à sucre, de la cassave et « des manières d'employer la cassave et son usage », des crocodiles, un veau marin, des patates, deux pieds de tabac soutenant les mines d'or de Potosi et de grands mâts français. Le commerce structure et soutient le Nouveau Monde sur lequel le roi français a des vues précises. Du côté de l'Ouest américain, on retrouve des paysages du Pays d'en Haut au Nord du continent avec une scène de « chasses aux castors, orignacs et ours », ainsi qu'une vue de Niagara avec l'industrie des castors encadrée par des grands cyprès et des pins. Au Sud, la carte regorge de cartouches rattachés aux ports français, au détroit de Magellan et à la baie de la Conception au Chili. Face à la côte, nous retrouvons des cannes à sucre et la « manière de couper les cannes à sucre » surplombées par un goyavier qui enlace un papayer. À l'Ouest, un rat musqué est à l'abri d'un immense ananas en fleurs et d'un pied d'indigo accolés à des moulins à sucre, à des descentes de mines séparées par un avocatier. Par souci de place et à des fins politiques, Châtelain représente ensuite le Golfe du Mexique rattaché à la Nouvelle-France, à côté de la mer du Sud. En haut, une scène donne à voir les mariages des Canadiens, des festins d'Amérindiens, une présentation du calumet de la paix et des danses, alors que dans les Antilles, nous observons des patates, un homme qui râpe du manioc, un homme qui retourne des tortues, des bananes, du manioc en fleurs, un anacardier, un autre papayer, des noix de cocos et des melons d'eau qui structurent l'embouchure du Mississippi.

²⁹¹⁶ Au tournant du XVIII^e siècle, la monarchie cherche alors à s'implanter sur ces terres alors que le comte de Gennes présente à Louis XIV un projet d'une colonie au détroit de Magellan. Voir : Marie Foucard, « Les découvertes géographiques et la perception de l'espace maritime à la fin du XVII^e siècle », *Hypothèses*, 2001, vol. 5, p. 51-62.

L'espace maritime, commercial et colonial représenté sur les cartes de Châtelain après le Traité d'Utrecht cristallise l'empire colonial français à l'apogée de ses ambitions. Les ports français sont reliés aux ports coloniaux, où toutes les plantes et toutes les marchandises représentées y sont soigneusement sélectionnées puis préparées afin d'être transportées en métropole. En regardant ce navire aux mâts gonflés par les vents, qui s'approche de la Martinique sur la « Route des Isles Antilles et du Golfe du Mexique », on imagine quelques armateurs nantais partageant leurs ponts avec des frangipaniers et des ananas gourmands en eau douce et craignant les fourmis, ou peut-être les trois jardiniers Hubert, Chambol et Denis partis « avec 300 livres qu'ils ont reçu de Sr. Formont, banquier »²⁹¹⁷ pour un voyage aux Îles du Vent « pour chercher les orangers pour le service de Sa Majesté »²⁹¹⁸. On imagine encore aisément Gabriel de Clieu à son bord, nourrissant l'espoir de créer une nouvelle branche de commerce pour la France alors qu'il se remémore le voyage transatlantique avec son petit pied de café de Moka :

Je me ressouviens parfaitement, c'est que la traversée fut longue, & que l'eau nous manqua tellement, que pendant plus d'un mois, je fus obligé de partager la foible portion qui m'étoit délivrée, avec ce pied de Café sur lequel je fondois les plus heureuses espérances & qui faisoit mes délices ; il avoit tellement besoin de secours.

[...] Arrivé chez moi, mon premier soin fut de le planter avec attention dans le lieu de mon jardin le plus favorable à son accroissement [...] le succès combla mes espérances, je recueillis environ deux livres de grains, que je partageai entre toutes les personnes que je jugeai les plus capables de donner les soins convenables à la prospérité de cette plante²⁹¹⁹.

²⁹¹⁷ Cité dans : Olivier Poulet, *Les orangers du Soleil : culture et représentation de l'oranger sous le règne de Louis XIV (1643-1715)*, op. cit., p. 88.

²⁹¹⁸ *Id.*

²⁹¹⁹ Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française*, op. cit., vol. 2, p. 51.

Chapitre 8 – De l’assimilation des plantes américaines à la diffusion des savoirs coloniaux

Au cours des premières décennies du XVIII^e siècle, la machine coloniale française se met en place et l’empire s’étend sur des bases qui semblent solides : des ports, des flottes, des jardins botaniques, des écoles navales ou d’anatomie, des pépinières et des entrepôts jalonnent la France et ses colonies américaines. Or, le continent américain devient le terrain d’une escalade de tensions économiques, militaires et politiques majeures avec la Grande-Bretagne. Face au Nouveau Monde, Nicolas Lenglet-Dufresnoy déclare en effet assez tôt que « les dominations y sont si mêlées, & en si grand nombre »²⁹²⁰ qu’il est même difficile d’y « distinguer celles des Puissances de l’Europe »²⁹²¹. Si rien ne paraît pouvoir infléchir les politiques coloniales, militaires et commerciales de la France, la guerre de Sept Ans éclate en 1756. De là, l’empire colonial se délite lentement jusqu’au Traité de Paris de 1763 qui constitue surtout une humiliation pour les Français, qui perdent la majorité de leurs possessions dans les Indes occidentales et orientales.

Dans les faits, sur le plan strictement économique et du commerce de marchandises coloniales ou des échanges scientifiques de plantes américaines, les conséquences de la perte du Canada et de l’Inde ne sont pas désastreuses. En outre, le profit faisant loi, la conservation des colonies très rentables de Saint-Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et des Mascareignes compensera en grande partie le partage de 1763. En effet, en pleine guerre de Sept Ans, les autorités coloniales et les savants français s’interrogent déjà sur le coût que représente la Nouvelle-France au regard de ce qu’elle rapporte. En 1759, Bougainville, Montcalm ou encore Vaudreuil écrivent plusieurs mémoires²⁹²² sur la guerre en cours, sur les défenses de la colonie et sur son potentiel commercial avec pour question principale : « est-il important de conserver le Canada ? De tous temps il y eut des personnes qui ont pensé [...] qu’il est peu important à la France de conserver le Canada [...] d’autres disent qu’on dépeuple le royaume »²⁹²³. Le débat faire rage et divise les élites tant le territoire est étendu et difficile à contrôler ainsi qu’à protéger ; de fait « la

²⁹²⁰ Nicolas Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, op. cit., vol. 1, p. CV.

²⁹²¹ *Id.*

²⁹²² Louis-Antoine Bougainville, Louis-Joseph de Montcalm et Pierre de Rigaud de Vaudreuil écrivent différents mémoires présentés au roi et au comte de Choiseul par Bougainville rassemblés dans le *Rapport de l’Archiviste de la province de Québec*, 1923-1924.

²⁹²³ Louis-Antoine Bougainville, « Mémoire sur le Canada dans lequel on examine 1° s’il est important de le conserver ; 2° s’il peut se défendre en cas que la guerre continue en 1759 ; 3° s’il est facile de le secourir dans la situation présente, janvier 1759 », *Rapport de l’Archiviste de la province de Québec*, 1923-1924, p. 23.

France possède dans l'Amérique Septentrionale plus de terrain qu'il n'y en a dans le continent d'Europe »²⁹²⁴. Au cours du siècle, l'enthousiasme devant le Canada ne fait pas l'unanimité et la mort du médecin botaniste du roi Gaultier en 1756 marque également la fin d'une époque étant donné qu'il n'est pas remplacé. Dans ce contexte, la perspective de céder le territoire aux Anglais qui y investiraient des moyens conséquents inquiète davantage que les conséquences immédiates de pertes territoriales, car qu'arriverait-il si la Grande-Bretagne parvenait à exploiter les forêts canadiennes là où les Français ont échoué ? Tel est l'un des arguments en faveur de sa conservation, sinon « nos forêts immenses, nos vastes prairies entre les mains des Anglais porteront l'abondance partout et faciliteront à jamais la construction de tous les vaisseaux qu'ils voudront »²⁹²⁵ : les craintes sont purement d'ordre économique. Au moment de la signature du Traité de 1763, Voltaire voit même dans la Nouvelle-France un poste de dépenses injustifiable ; selon le philosophe, il faut plutôt investir dans l'agriculture de la métropole :

Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup, et rapportait très peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable²⁹²⁶.

Comme nous l'avons démontré, la flore étant une source incontestable d'enrichissement des États, la monarchie française cherche à rebondir par ce biais et paradoxalement, la machine coloniale profite de la guerre de Sept Ans et de ses conséquences en déportant tous ses moyens sur l'aire caraïbe, sur sa Marine militaire et marchande et sur l'agriculture en métropole. Au sortir du Traité de Paris, une politique de revanche militaire et commerciale prend donc forme sous l'impulsion d'Étienne-François de Choiseul²⁹²⁷. Ses vues sont alors surtout rendues possibles par les progrès réalisés en matière de botanique et d'acclimatation de plantes. À partir des années 1750, des politiques commerciales, agricoles et scientifiques agressives sont engagées par ce dernier qui, dans les champs botaniques et littéraires « cherche à stimuler l'intérêt des Français à l'endroit de la marine et des colonies »²⁹²⁸. Autant d'ambitions qui seront également promues par son

²⁹²⁴ *Ibid.*, p. 24.

²⁹²⁵ *Id.*

²⁹²⁶ Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, Paris, Garnier Frères, éd. 1880, p. 236.

²⁹²⁷ Le duc de Choiseul est le principal ministre d'État de Louis XV de 1758 à 1770.

²⁹²⁸ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, *op. cit.*, p. 12.

successeur²⁹²⁹, Anne Robert Jacques Turgot, sous le règne de Louis XV, durant lequel la guerre maritime, commerciale et savante contre les Anglais reprend si tant est qu'elle ait cessée.

Dès 1752, l'Académie royale de Marine de Brest est fondée et l'académicien Duhamel du Monceau publie son *Avis pour le transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences*, qui fait l'objet d'une réédition augmentée en 1758 avec l'aide d'Étienne-François Turgot. La parution de l'ouvrage est certainement motivée par le contexte récent alors que le duc de Choiseul s'intéresse à tout ce qui permet d'enrichir le royaume, d'augmenter l'effort naval et d'accroître la présence française dans l'espace atlantique. Pour ce faire, la monarchie valorise toutes les initiatives ou les ressources « susceptibles de croître sur le sol métropolitain, à l'heure où l'Angleterre a acquis une longueur d'avance en termes d'accès aux ressources boisées [et végétales] nord-américaines »²⁹³⁰. Dès 1760, Choiseul projette d'établir une colonie agricole continentale à Kourou en Guyane pour rivaliser avec la Grande-Bretagne, où il commissionne quantité de travaux à des cartographes, des ingénieurs, des écrivains de la Marine, des botanistes, des dessinateurs et des agronomes comme Jean Antoine Bruletout de Préfontaine²⁹³¹, Augustin de Ponton d'Amecourt²⁹³², Thibault de Chanvalon, Jacques Nicolas Bellin ou encore Fusée-Aublet et François Simon Mentelle²⁹³³. De nombreuses campagnes scientifiques et de nombreux voyages sont confortablement financés par l'État qui entend stimuler l'intérêt des Français pour la mer, leurs terres d'outre-mer et l'agriculture, afin de « gagner une bataille, la bataille scientifique, en magnifiant les résultats des recherches françaises »²⁹³⁴. En 1789, Broussonet, le secrétaire perpétuel de la Société royale d'agriculture fondée en 1761, rappelle que :

On savait en France que les terres de la Guyane étaient très-fertiles ; on voulait en tirer parti. Pour cette fois le Gouvernement fit ce qu'il y avait de mieux de mieux à faire ; il tourna ses vues du côté de l'Agriculture, & fit le choix de M. Turgot pour les remplir. Il y fit transporter, à ses frais, plus

²⁹²⁹ René-Nicolas de Maupeou occupe toutefois ce poste de 1770 à 1774, lui qui avait été secrétaire de la Marine pendant la guerre de Sept Ans passe l'essentiel de son mandat à rebâtir la Marine.

²⁹³⁰ Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit., p. 356.

²⁹³¹ Jean Antoine Bruletout de Préfontaine se voit accorder un « brevet de major commandant dans la nouvelle colonie de la Guyane » le 1^{er} janvier 1763 « sur les ordres du Sr. Turgot » : ANOM.COL E 341 (pièce 5) : Brevet de Bruletout de Préfontaine, 1763.

²⁹³² Il s'agit d'un écrivain de la Marine qui doit documenter la situation de la colonie, notamment les maladies qui y circulent : ANOM.COL E 4 n° 52 : Augustin de Ponton d'Amecourt, capitaine des volontaires sur le corsaire le Seguier, écrivain de la Marine au camp de Kourou à la Guyane faisant fonction de commissaire, 1763.

²⁹³³ François Simon Mentelle est un ingénieur géographe qui lève de nombreuses cartes de Cayenne et de Kourou pour le compte du gouvernement.

²⁹³⁴ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 14.

de mille individus de différents animaux domestiques des plus belles espèces ; des graines, des plantes, des arbres, des fruits, des machines, & même des mouches à miel, qu'il conserva pendant le trajet par un procédé très ingénieux. C'était un spectacle nouveau pour Cayenne, de voir un nouveau Gouvernement avec tant de richesses²⁹³⁵.

Si l'établissement de Kourou se solde par un échec sur le terrain, il nous semble que le projet devient le symbole d'une volonté pressante de mobiliser des naturalistes pour moderniser l'agriculture et les techniques d'acclimatation, tant la perte du Canada fait naître une volonté accrue de valoriser les terres agricoles métropolitaines en y cultivant les plantes américaines et en y reboisant ses forêts. En parallèle, les tentatives infructueuses de peuplement de Saint-Domingue en 1764 et de colonisation des îles Malouines, avec des anciens Acadiens sous la direction de Bougainville, attestent de la détermination des Français à maintenir leur indépendance militaire et commerciale face aux Anglais.

À partir des années 1750, le transport des plantes, leur acclimatation, de même que les infrastructures portuaires et scientifiques, font l'objet d'une vaste entreprise de promotion : la littérature de voyage et savante « est mise à contribution pour servir aux desseins politiques du ministre [...] l'État conditionne la publication des relations »²⁹³⁶. En 1762, le dessinateur de la Marine et ami de Duhamel du Monceau, Nicolas-Marie Ozanne, dédie son ouvrage intitulé *Marine militaire ou recueil des différents vaisseaux qui servent à la guerre* au duc de Choiseul et ravive par-là l'intérêt de la monarchie envers les exploits maritimes de la France. En 1776, il grave les *Nouvelles vues perspectives des ports de France dessinées pour le Roi*. Le frontispice donne à voir le blason fleurdelisé du monarque flanqué de deux cornes d'abondances pleines de fruits européens et américains, surmontés d'une voile de navire dans un paysage portuaire [**Fig.Ozanne Frontispice 1**]. Les ports de France sont ainsi représentés dans toute leur splendeur : nous retrouvons ceux de Brest [**Fig.Ozanne Brest 1 et Fig.Ozanne Brest 2**], de Lorient [**Fig.Ozanne Lorient**], de Nantes [**Fig.Ozanne Nantes**], de La Rochelle [**Fig.Ozanne La Rochelle**], de Rochefort [**Fig.Ozanne Rochefort**], de Toulon [**Fig.Ozanne Toulon**], de la Basse-Terre en Guadeloupe [**Fig.Ozanne Guadeloupe**], de la Grenade [**Fig.Ozanne Grenade**], du Mole Saint-Nicolas, du Port au Prince, du Cap-Français à Saint-Domingue [**Fig.Ozanne Saint-Domingue 1 à Fig.Ozanne Saint-Domingue 3**] et de Saint-Pierre, du Fort Royal et du Cul-de-Sac à la Martinique

²⁹³⁵ Pierre Marie Auguste Broussonet, « Éloge de Turgot », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, automne 1789, p. 53-54.

²⁹³⁶ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 13.

[Fig.Ozanne Martinique 1 et Fig.Ozanne Martinique 2]. Toutes les vues des ports de la métropole sans exception représentent des scènes de vie paysanne douce et heureuse, des bourgeois tournés vers la mer en marge de paysages urbains, des scènes de déchargement de très nombreux navires venus d’outre-mer ou des scènes révélant les arsenaux, les magasins des colonies, les sites de construction et les bureaux généraux des ports. Le message est clair et véhicule un idéal : « fond[er] au sein de ce Royaume une colonie nationale, où tout homme qui n’a ni métier ni emploi, puisse avec un peu de travail passer des jours heureux »²⁹³⁷.

La même année que la publication des vues des ports du royaume par Ozanne, les États-Unis proclament leur indépendance, qui mènera au Traité de Paris de 1783 mettant un terme à la Révolution américaine. De nouvelles relations privilégiées entre la France et la nouvelle république permettent de créer progressivement de nouveaux canaux d’échanges d’arbres et de plantes venus d’Amérique du Nord, tout en profitant d’infrastructures existantes. Dès lors, en 1776 et en 1778, les jardins de Trianon et du roi sont entièrement remaniés pour acclimater des arbres en grand nombre, ainsi que toutes les plantes utiles pour l’instruction ou la nourriture des hommes et du bétail. Duhamel du Monceau se demande « pourquoi effectivement refuser de s’enrichir des Arbres du Canada, de l’Isle Royale, de la côte de Virginie, de Boston, & de tant d’autres pays où les hyvers sont autant ou plus rigoureux qu’en France ? »²⁹³⁸, tandis qu’Antoine Parmentier raconte que « le Maïs est, ainsi que la Pomme de terre, originaire d’Amérique [...] [il] se répand tous les jours davantage dans la Généralité, & les Agriculteurs commencent à sentir combien elle peut leur devenir avantageuse »²⁹³⁹.

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à la manière dont le tournant des années 1750 modifie durablement les pratiques de voyage, de collecte et de diffusion des savoirs coloniaux. En premier lieu, nous allons nous pencher sur la naissance de l’agronomie, sous l’impulsion d’académiciens tels que Duhamel du Monceau, Fougereux de Bondaroy, Turgot ou Thouin, qui encouragent une migration sans précédent des plantes de l’Amérique vers la France. Ces derniers

²⁹³⁷ Marsillac, « Observations sur l’Érable à sucre, & les moyens d’en tirer le plus grand produit en Europe », *Mémoires d’agriculture, d’économie rurale et domestique*, Automne 1791, p. 129.

²⁹³⁸ Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité des arbres et des arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, Guérien & Delatour, 1755, vol. 1, Préface, p. XVI.

²⁹³⁹ Pierre Marie Auguste Broussonet, « Exposé des Travaux de la Société, dans le courant de l’année 1785. Lu à la Séance publique du 30 mars 1786 », *Mémoires d’agriculture, d’économie rurale et domestique*, Hiver 1786, p. 20.

créent alors des correspondances étendues, susceptibles de donner lieu à de nouvelles pratiques de voyage. Les grandes expéditions entreprises des années 1760 aux années 1780 ont toutes pour objectif renouvelé de conduire à des acclimations utiles et de grande ampleur, qui réduiraient le coût des graines ou des plants de spécimens américains pour cultiver la France. Nous nous focaliserons donc sur deux grands voyages de la période pour illustrer cette transition, ceux de Joseph Dombey au Pérou et d'André Michaux aux États-Unis, qui donnent lieu à une littérature ainsi qu'à un engouement unique. Profitant de la puissance maritime du royaume, de ses jardins et de ses pépinières, une nouvelle génération de naturalistes tente de mettre la botanique économique et la culture de plantes américaines à la portée de tous. Le jardinier en chef du Jardin du roi André Thouin déclare qu'« il ne suffit pas d'indiquer les Arbres propres à l'amélioration proposée, il faut encore que les Propriétaires de terrains puissent se les procurer [...] l'établissement de quelques pépinières nationales & des voyages dans diverses parties du monde, opéreraient cette grande & utile révolution »²⁹⁴⁰. En second lieu, nous aborderons enfin la vaste question de la diffusion des relations de voyage et des savoirs botaniques issus de près d'un siècle d'échanges entre la France et le Nouveau Monde dont les contours ont évolué. Pour ce faire, nous verrons notamment comment la France s'est approprié la flore américaine par le recours au dessin et au jardinage. Des vélins du roi, aux mémoires de l'Académie royale des sciences ou de la Société royale d'agriculture, en passant par les traités illustrés de Buc'hoz, les champs, les jardins publics, privés, les bibliothèques et lieux d'enseignement du pays, nous verrons qu'au cours du siècle tout est mis en œuvre pour veiller à faire fleurir l'Amérique sur le sol français.

²⁹⁴⁰ André Thouin, « Mémoire sur les avantages de la Culture des Arbres étrangers pour l'emploi de plusieurs terrains de différente nature abandonnés comme stériles », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Hiver 1786, p. 58-59.

8.1 Quinquina, magnolia, cyprès et quinoa : de la machine coloniale à la « machine horticole »²⁹⁴¹ transatlantique française (1751-1804)

Mère Nature recevant un caféier de l'Asie, un aloès d'Afrique et un *hernandia*²⁹⁴² d'Amérique à l'ombre d'un bananier chargé de fruits au sein d'un jardin européen : telle est l'allégorie de la nature du frontispice de l'*Hortus Cliffortianus*, écrit par Carl von Linné en 1737, [Fig.Linné Frontispice] qui incarne un idéal de richesses naturelles offertes aux Européens. En Hollande, le botaniste suédois réussit l'exploit de récolter la première banane du fameux *Musa paradisiaca* en 1736, bien avant les savants du Jardin du roi. Puis, dans son jardin d'Uppsala en Suède, Linné passe des années à tenter d'acclimater la canne à sucre, le cacao, le riz, le cotonnier, le pistachier ou encore le bananier. Malgré tous ses efforts, le climat scandinave est un obstacle qui nourrit rapidement ses réflexions sur les conditions de naturalisation des plantes étrangères. En 1751, Linné publie sa *Philosophie botanique*, un ouvrage majeur dans lequel il établit notamment une typologie des arbres en fonction de leur climat, ainsi qu'un court « Essai sur la culture des Végétaux, conformément aux loix de la nature »²⁹⁴³ qu'il débute en ces termes :

Quand on ne voudroit pas faire attention à la nécessité de conserver dans les jardins botaniques les plantes domestiques & étrangères pour l'instruction de la jeunesse ; l'utilité seule dont la plupart d'entr'elles sont pour notre nourriture, pour la teinture ou la médecine, fait assez sentir combien leur culture doit intéresser²⁹⁴⁴.

Ainsi, le père de la botanique occidentale fait de l'acclimatation des végétaux utiles une affaire d'État. En France, l'académicien Duhamel du Monceau correspond rapidement avec Linné à qui il envoie régulièrement des graines et ses ouvrages²⁹⁴⁵, dont son *Traité des arbres et arbustes*

²⁹⁴¹ Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit.

²⁹⁴² Il s'agit d'un genre de plantes qui contient près de 27 espèces originaires de l'Amérique centrale et qui est alors cultivé dans le jardin de George Clifford à Hartecamp en Hollande.

²⁹⁴³ Carl von Linné, « Essai sur la culture des Végétaux, conformément aux loix de la nature », *Journal Économique*, Octobre 1751, p. 13-34.

²⁹⁴⁴ *Ibid.*, p. 13.

²⁹⁴⁵ De 1757 à 1769, Carl von Linné et Duhamel du Monceau échangent une quinzaine de lettres, les deux savants s'envoient des graines et Duhamel du Monceau fait même parvenir certains de ses ouvrages au botaniste suédois. Une lettre en date du 29 janvier 1764 atteste de tels échanges : « Je vous ay adressé dans leur tems tous mes ouvrages sur les forets. je say que vous avez reçu le traité des arbres arbustes [*sic*] : j'ay prié M[onsieur] Baër de vous faire parvenir la physique des arbres et le traité des semis et plantations comme vous ne m'en avez pas accusé la reception et comme vous ne m'en ditte rien dans votre lettre j'ay tout lieu de craindre que les ouvrages ne vous soyent pas parvenus » (L3355/Alvin-record 231789 : Henri-Louis Duhamel du Monceau à Carl von Linné, 29 janvier 1764).

publié en 1755 dans lequel il écrit vouloir engager ses compatriotes à cultiver et à multiplier les arbres américains utiles qui peuvent croître en France. Les idées de botanique économique et appliquée du Suédois pénètrent les sphères savantes européennes, alors que Duhamel du Monceau élève déjà des tulipiers provenant de « graines qui nous sont envoyées de Canada & de la Louysiane »²⁹⁴⁶, des pins blancs et des framboisiers canadiens sur le sol français. Au tournant des années 1750 et 1760, la France perd son accès aux forêts nord-américaines et ses espoirs d'agriculture vivrière continentale du riz, du maïs et de la pomme de terre en Nouvelle-France, de sorte que l'acclimatation des plantes revêt une fonction économique et d'utilité publique nouvelle. Nourrir, soigner et protéger le peuple : telles sont les fonctions assignées à la flore. Une horde de botanistes, de jardiniers, de voyageurs et d'agronomes dont nous allons reconstituer les réseaux travaillent donc conjointement à l'introduction d'espèces utiles dans les pépinières et les jardins royaux. En 1755, l'abbé Nolin appartient à ce mouvement lorsqu'il publie son *Essai sur l'agriculture moderne*, qui lui vaudra le poste de contrôleur des pépinières royales en 1764, d'où il doit tout mettre en œuvre pour fournir des centaines de milliers de graines, de plants et de jeunes arbres au royaume.

À la lumière de ce contexte, nous allons tenter de recomposer l'apparition de nouveaux réseaux savants qui s'appliquent à étudier tous les problèmes pratiques que pose l'acclimatation de plantes américaines en France, ainsi que leur influence sur les politiques coloniales et scientifiques du royaume.

8.1.1 De la botanique économique à la naissance de l'agronomie

Dans les *Voyages et découvertes faites en la nouvelle France* de 1619, Samuel de Champlain fait graver une Amérindienne²⁹⁴⁷ tenant un épi de maïs [Fig. Champlain 6] accompagnée de ce commentaire à propos des mœurs des Autochtones : « j'ay reconnu que si ces peuples avoient du bestail, ils en seroient curieux, & le conserveroient fort bien [...] [les femmes] labourent la terre, sement le bled d'Inde, font la provision de bois pour

²⁹⁴⁶ Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité des arbres et des arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, op. cit., vol. 2, p. 348.

²⁹⁴⁷ Il s'agit vraisemblablement d'une Montagnaise.

l'hyver »²⁹⁴⁸. Selon le fondateur de Québec, ces peuples savent conserver « leurs bleds d'Indes, qu'ils mettent en de grandes tonnes »²⁹⁴⁹ et gardent pendant des mois. Un siècle et demi plus tard, la question du concours annuel de l'Académie royale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux²⁹⁵⁰ porte sur la consommation, la culture et la conservation du maïs :

Quel seroit le meilleur procédé pour conserver, le plus long-temps possible, ou en grain ou en farine, le Maïs ou Blé de Turquie, plus connu dans la Guienne sous le nom de Blé d'Espagne ? Et quels seroient les differens moyens d'en tirer parti, dans les années abondantes, indépendamment des usages connus & ordinaires dans cette Province ?²⁹⁵¹

Le 25 août 1784, l'agronome Antoine Parmentier est couronné par l'Académie, et remporte en effet le concours en question avec son mémoire qui porte sur ses recherches menées sur le maïs, comportant une histoire naturelle du maïs que l'Académie désire faire connaître au public pour le bien de la patrie. Parmentier commence son mémoire sur « Le maïs ou blé de Turquie »²⁹⁵² en évoquant l'origine de la céréale : « dans le nombre des biens que la conquête du nouveau monde a valu à l'Europe [...] il faut compter le maïs »²⁹⁵³. Du Canada au Pérou, le blé d'Inde est présent sur tout le continent où il fallait « défricher & nourrir les nouveaux colons »²⁹⁵⁴ en étendant et en multipliant les ressources alimentaires. D'après Parmentier « les Européens établis en Amérique, ont appris des Naturels du Pays à faire avec le Maïs, une espece de soupe »²⁹⁵⁵ ou de pain dont il donne les recettes. Puis, grâce aux observations de Champlain., de Frézier et du père Labat qui « dit qu'on peut faire trois moissons dans la même terre en treize ou quatorze mois »²⁹⁵⁶, ou de Le Page du Pratz : « bientôt les Voyageurs firent entrer leurs Nations en partage des vraies richesses

²⁹⁴⁸ Samuel de Champlain, *Voyages et découvertures faites en la nouvelle France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, op. cit., fols. 83v et 88v.

²⁹⁴⁹ *Ibid.*, fol. 79v.

²⁹⁵⁰ Cette Académie provinciale est fondée le 5 septembre 1712 par lettres patentes de Louis XIV, ce qui en fait l'une des plus anciennes institutions savantes du royaume après ses modèles parisiens.

²⁹⁵¹ Antoine Parmentier, *Mémoire couronné le 25 août 1784, par l'Académie royale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux, sur cette question : « Quel seroit le meilleur procédé pour conserver, le plus long-temps possible, ou en grain ou en farine, le Maïs ou Blé de Turquie, plus connu dans la Guienne sous le nom de Blé d'Espagne ? Et quels seroient les differens moyens d'en tirer parti, dans les années abondantes, indépendamment des usages connus & ordinaires dans cette Province ? »*, Bordeaux, Arnaud-Antoine Pallandre, 1785.

²⁹⁵² *Ibid.*, p. 5.

²⁹⁵³ *Id.*

²⁹⁵⁴ *Ibid.*, p. 7.

²⁹⁵⁵ *Ibid.*, p. 128.

²⁹⁵⁶ *Ibid.*, p. 60.

que renfermeroient ces nouvelles contrées. Ils transportèrent le Maïs au midi & au nord des deux mondes »²⁹⁵⁷ où on tente alors de le multiplier pour la nourriture des hommes et du bétail. Avec son mémoire, Parmentier synthétise le contenu des relations de voyage qui ont permis d'amasser des connaissances de terrain relatives au maïs et à toutes les manières de le cultiver ou de le consommer.

À l'époque, l'agronome est d'ailleurs déjà connu pour avoir remporté, en 1771, le concours de l'Académie des sciences de Besançon portant sur les indications des substances alimentaires qui pourraient atténuer les maux d'une disette grâce à ses recherches sur la pomme de terre²⁹⁵⁸ désormais associée à son nom. Dès la fin du XVII^e siècle, Plumier et Feuillée dessinent la racine [Fig.Plumier 1688 18 et Fig.Feuillée 1707-1712 7], tandis qu'en 1722 le père Labat évoque son goût très plaisant et porte ses qualités nutritives à l'attention de ses lecteurs :

Je m'étonne seulement que certaines Provinces de France qui ne vivent que de chataignes ou de bled noir, ne cultivent pas de patates, qui sont infiniment meilleures, qui ne craignent ni la grêle ni la gelée, & à qui il ne faudroit au plus que cinq mois pour venir à maturité. L'expérience que j'ai faite à la Rochelle me convainquant que ce fruit peut venir par tout la France, aussi parfaitement du moins qu'il vient en Irlande & en Angleterre²⁹⁵⁹.

Labat semble avoir acclimaté la pomme de terre à La Rochelle et l'avoir décrite sous tous rapports, en évoquant ses couleurs différentes, sa peau, ses belles fleurs violettes et son feuillage, tout en lançant un appel à la propager au sein du royaume : telle est la mission que se donnera Parmentier. En 1812, François Dumont l'Aîné peint le portrait de l'agronome avec son habit d'académicien. Entouré des cours d'agriculture de l'abbé Rozier, Parmentier tient fièrement un bouquet composé d'épis de blé, de maïs et de fleurs de pomme de terre, alors qu'il est tourné vers une vue champêtre : celle de la campagne française [Fig.Parmentier]. À lui seul et à travers cette représentation, l'homme de science incarne l'entrée dans une nouvelle ère. Apothicaire de formation, il s'engage dans l'armée durant la guerre de Sept Ans en tant qu'aide-apothicaire. En service, il se fait vite une réputation et s'attire la sympathie du duc de Choiseul en aidant à contenir une épidémie de dysenterie, mais il est plusieurs fois fait prisonnier en Prusse où il passe du temps à herboriser. C'est à cette occasion qu'il fait l'expérience des qualités des pommes de terre, puis nourrit l'idée

²⁹⁵⁷ *Ibid.*, p. 7

²⁹⁵⁸ Le concours donne lieu à la parution du mémoire suivant : Antoine Parmentier, *Examen chymique des pommes de terre dans lequel on traite des parties constituantes du blé*, Paris, Didot, 1773.

²⁹⁵⁹ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, op. cit., vol. 2, p. 348.

d'en encourager la culture en France en raison de sa valeur nutritionnelle. De retour à Paris, il devient le préparateur des plantes de Bernard de Jussieu, travaille à l'Hôtel Royal des Invalides et publie une centaine de mémoires sur le maïs, la pomme de terre, le riz, le topinambour, le blé et sur tous les « végétaux nourrissants qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires »²⁹⁶⁰.

Au milieu du siècle, l'agronomie s'impose comme une science exacte et utile. Ses représentants contribuent à mettre en pratique tous les principes décrits dans les relations de voyage des siècles précédents, grâce aux politiques agressives de l'État et de ses institutions savantes. De fait, tout doit être mis en œuvre pour enrichir le royaume des trésors découverts dans les Amériques. Comme le café acclimaté dans les Antilles grâce à Antoine de Jussieu et Gabriel de Clieu, le maïs, la pomme de terre, l'érable, le tulipier ou le cyprès sont bientôt associés à leurs propagateurs français et non plus à l'exotisme du Nouveau Monde ou de ceux qui l'habitent. Le passage très peu étudié des observations d'histoire naturelle à la botanique appliquée se fait progressivement, avec un mot d'ordre face à chaque plante originaire des Indes occidentales : « de quelle utilité ne deviendrait pas cette espèce, si elle étoit aussi commune dans le Royaume qu'elle paroît l'être dans les différentes contrées de l'Amérique ? »²⁹⁶¹. Chaque plante utile est passée au crible, et l'agronomie apparaît dès lors comme une science qui profite des réseaux de jardins établis à travers le royaume, mais qui a ses propres représentants. Ces derniers perçoivent la nature des colonies françaises, puis des États-Unis « comme une source de nouveauté pour le développement agricole du territoire français »²⁹⁶². En 1781, l'abbé Rozier écrit que le mot agronome lui-même est « nouvellement introduit dans notre langue & dont il n'est encore fait mention dans aucun

²⁹⁶⁰ Antoine Parmentier, *Recherches sur les végétaux nourrissants qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires ; avec de nouvelles observations sur la culture des pommes de terre*, Paris, Imprimerie royale, 1781 ; voir aussi : Antoine Parmentier, *Les pommes de terre, considérées relativement à la santé & à l'économie : ouvrage dans lequel on traite aussi du froment & du riz*, Paris, Nyon, 1774.

²⁹⁶¹ Antoine Parmentier, *Mémoire couronné le 25 août 1784, par l'Académie royale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux, sur cette question : « Quel seroit le meilleur procédé pour conserver, le plus long-temps possible, ou en grain ou en farine, le Maïs ou Blé de Turquie, plus connu dans la Guienne sous le nom de Blé d'Espagne ? Et quels seroient les differens moyens d'en tirer parti, dans les années abondantes, indépendamment des usages connus & ordinaires dans cette Province ? »*, op. cit., p. 23.

²⁹⁶² Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit., p. 353.

dictionnaire [...] le mot original veut dire versé, savant en agriculture »²⁹⁶³. Ce sont donc les agronomes qui vont tout particulièrement retenir notre attention, afin de mieux comprendre par quels moyens certains individus versés dans la botanique, les voyages ou l'agriculture ont permis d'assimiler l'espace colonial et ses richesses végétales à l'identité de la France²⁹⁶⁴.

a) Duhamel du Monceau, père de l'agronomie : son jardin et ses réseaux

Au cours du XVIII^e siècle, de nombreuses personnalités savantes rattachées au Jardin du roi ainsi qu'à l'Académie royale des sciences s'illustrent par leurs enseignements botaniques, par le prestige de leurs postes, ou encore par leurs acclimatations de plantes rares qui leurs valent une réputation à toute épreuve. En parallèle, dans l'ombre d'Antoine ou de Bernard de Jussieu, de Buffon et de Réaumur, un jeune physicien qui s'intéresse à la botanique mène une carrière hors-norme : Henri-Louis Duhamel du Monceau, un fils de parlementaires originaire de Denainvilliers dans la Loire. Une bonne compréhension de la carrière, des recherches, des correspondances et des publications de Duhamel du Monceau est indispensable pour saisir de quelle manière, en dehors des murs du seul Jardin du roi, les voyageurs naturalistes ont soudain été mis à contribution dans le domaine de la botanique économique ou forestière et comment un intérêt national pour l'agronomie est né. De plus, nous verrons que l'académicien a largement contribué à s'appropriier, ainsi qu'à diffuser les savoirs coloniaux relatifs à la flore américaine.

Pour Duhamel du Monceau, la botanique et l'agriculture sont une affaire de famille. Très tôt, il herborise avec son frère aîné Alexandre dans le domaine familial, mais ce dernier refuse tout statut officiel au cours de sa vie bien qu'il ait sans doute co-écrit de nombreux traités. Toutefois, Alexandre Duhamel a six fils, dont Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy qui deviendra le collaborateur principal de son oncle. Dès l'âge de dix-huit ans, Duhamel du Monceau étudie au Jardin du roi où il suit les cours de Vaillant, des Jussieu et de du Fay en plus de fréquenter les cours de chimie de Léméry : autant de savants qui centralisent alors tous les savoirs venus du Nouveau Monde. Rapidement, Fagon le repère et Duhamel parvient à devenir adjoint chimiste de

²⁹⁶³ François Rozier, *Cours complet d'agriculture*, Paris, Serpente, 1781, vol. 1, p. 288.

²⁹⁶⁴ Voir : François Regourd, « La Société royale d'agriculture de Paris face à l'espace colonial (1761-1793) », *Bulletin du Centre d'Histoire des Espaces Atlantiques*, 1998, vol. 8, p. 156.

l'Académie en 1728, puis associé botaniste en 1730²⁹⁶⁵. Académicien formé à la chimie, à la physique des plantes et à la botanique, Duhamel du Monceau a tout du candidat idéal pour prendre la tête du Jardin du roi à la mort de Du Fay en 1739 ; pourtant, le comte de Buffon obtient le poste, de sorte que Duhamel met ses talents au profit de la Marine grâce à Maurepas qui le nomme inspecteur des ports du royaume. Si l'agronome souffre des rivalités avec le nouvel intendant de la grande institution parisienne²⁹⁶⁶, il utilise rapidement son statut d'académicien et ses réseaux au sein de la Marine pour œuvrer aux envois de plantes canadiennes en France, autant qu'à l'étude du climat nord-américain dans le but d'acclimater de nouvelles essences d'arbres utiles pour construire des navires. C'est dans ce contexte et grâce à son ami La Galissonnière, que Duhamel fait de Gaultier son correspondant officiel au Canada en 1743.

Assez tôt à l'échelle du siècle, l'agronome met tout en œuvre pour favoriser les transplantations d'arbres et profite de ses échanges privilégiés avec Gaultier pour développer une expertise, en plus de lui-même s'adonner à des expérimentations dans son jardin de Denainvilliers. À partir de 1749, Duhamel prend même l'habitude de présenter toutes les observations botanico-météorologiques du médecin du roi établi à Québec, aux séances et dans les mémoires de l'Académie royale des sciences. Selon Jérémy Desarthe, « les différents travaux entrepris dans son domaine de Denainvilliers et au sein de l'Académie royale des sciences ont donc permis à Duhamel de bénéficier très tôt d'un réseau scientifique d'envergure »²⁹⁶⁷. D'après son neveu Fougeroux de Bondaroy, Duhamel du Monceau a été l'un des rares correspondants de certains médecins et botanistes déployés en Amérique. À La Nouvelle-Orléans, Bénigne de Fontenette échange de nombreuses semences avec La Galissonnière et l'agronome qui sert d'agent de liaison entre les colonies et les jardins parisiens. Son neveu écrit en effet :

M. Duhamel avoit reçu il ya quelques années un fruit de cette même plante mais dont les semences n'étoient pas meûres, celles de ce dernier envoi étant très bien conditionnées M. de la Galissonniere et Duhamel en firent part au jardin du roi a Trianon et a tous ceux de leurs connaissances qui cultivent des plantes étrangères, elles ont bien réussi presque partout mais je ne l'ai vu nullepart aussi vigoureuse qu'à Denainvilliers²⁹⁶⁸.

²⁹⁶⁵ Il accède enfin au statut de pensionnaire botaniste le 5 décembre 1738.

²⁹⁶⁶ Duhamel du Monceau a collaboré plusieurs fois avec Buffon, mais l'agronome est convaincu que ce dernier plagie son travail lors de la parution du mémoire suivant : Georges-Louis Leclerc de Buffon, comte de, « Moyen facile d'augmenter la solidité, la force et la durée du bois », *MARS* (1738), 1740.

²⁹⁶⁷ Jérémy Desarthe, « Duhamel du Monceau, météorologue », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2010, vol. 3, n° 57, p. 79.

²⁹⁶⁸ APS.Mss B D87 (groupe 36) : « Description d'une plante envoyée de la Louisiane », p. 2.

Le jardin de Duhamel émerge comme un lieu clé de l'acclimatation de plantes en France, tantôt perçu comme un laboratoire pour les botanistes de son temps, tantôt utilisé comme pépinière. L'académicien y redistribue régulièrement des graines ou de jeunes plants avec le soutien de Fougeroux de Bondaroy, puis de son autre neveu Fougeroux de Blavau. L'agronome acquiert en effet rapidement une réputation solide dans le domaine des envois de plantes, notamment grâce à ses échanges avec Gaultier qui nourrissent ses publications majeures et le propulsent dans les milieux savants européens. En 1749, le médecin du roi adresse des semences d'arbres et ses manuscrits²⁹⁶⁹ les plus précieux à La Galissonière et à Duhamel du Monceau qui les annotent en retour. La *Description de plusieurs plantes du Canada* écrite par Gaultier en 1749 fait état d'une telle correspondance en marge, mais aussi en lien avec le Jardin du roi, comme en témoigne sa description du *Rubur odoratur* :

C'est un veritable framboisier. C'est un tres beau buisson, bien propre par son port, par ses feuilles et par sa beauté a orner les jardins, d'ailleurs son fruit est tres bon a manger. M. le Marquis de la Galissoniere n'a pas une idee assés juste de ce buisson ni de son fruit, il y a grande apparence qu'il n'en a jugé que sur le rapport d'autrui, j'ai vû des touffes de ce buisson ici, mais surtout au Jardin du Roy a Paris qui ornoient tres bien le bord des plattes bandes²⁹⁷⁰.

Duhamel du Monceau profite de tels échanges pour publier la première version de son *Avis pour le transport des arbres*, puis une seconde avec Étienne-François Turgot, l'un des grands agronomes du siècle. La sensibilité qu'il crée à l'égard du transport, ainsi que de la conservation des semences est nouvelle et porte immédiatement ses fruits. Un manuscrit inédit de 1754 rend compte de l'efficacité des procédés et des réseaux créés par Duhamel du Monceau. À l'époque, Gaultier est encore posté dans la colonie, d'où nous n'avons pas beaucoup de traces du fonctionnement de ses envois en dehors d'un document intitulé « État des choses que j'envoie à M. de La Galissonière et qui sont embarquées par ordre de M. l'Intendant sur le Navire La Parfaite-Union, capitaine Durand, à l'adresse de M. de L'Abbadie²⁹⁷¹, commissaire de la marine à La

²⁹⁶⁹ La plupart des manuscrits de Gaultier portent le sceau de la bibliothèque du domaine de Denainvilliers, par exemple, voir : ANQ.03Q P91 D2 (fol. 263r) : « Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) », 1749.

²⁹⁷⁰ *Ibid.*, fol. 103r.

²⁹⁷¹ Afin d'éviter de le confondre avec ses nombreux homonymes, il faut souligner qu'il s'agit ici de Jean-Jacques Blaise d'Abbadie (1726-1765), administrateur de la Marine et des colonies, notamment de la Louisiane au moment de sa cessation. Il entre dans la Marine en tant qu'écrivain ordinaire, puis prend différents postes de commissaire ou de capitaine de vaisseau en poste à Rochefort et La Rochelle, avant de devenir l'ordonnateur de la Louisiane le 29 décembre 1761.

Rochelle à qui j'en donne avis avec un connoissement en bonne forme afin qu'il ait soin de retirer en temps et en lieu », accompagné des « Observations sur les envois de Canada »²⁹⁷² rédigées par Duhamel, qui fait un compte-rendu de l'état de la cargaison à l'arrivée. Le document est précieux tant il témoigne du perfectionnement que l'agronome de Denainvilliers cherche à apporter aux techniques d'envois, de transit par les ports français, d'acclimatations et à la rapidité avec laquelle ses réseaux reçoivent les plantes vivantes. D'abord, la valeur de la cargaison doit elle-même attirer notre attention, car son contenu montre bien qu'il est désormais possible de faire traverser l'Atlantique à des végétaux très sensibles comme le ginseng, l'érable ou la sarrasine :

I. Deux quarts de folle avoine envoyé du Lac Champlain. par M. de Lusignan commandant au Fort St. Frederic, cette folle avoine est dans sa balle bien mure et m'a paru bien conditionnée.

[...] III. Un baril rempli de douze livres de Gin-seng, et de quelques oignons de Lys nommés Matagour, et de quelques pieds de Sarazine avec de la mousse fraîche et un pied de terre, afin de conserver à ces racines et oignons une certaine fraîcheur pendant la traversée. Le Gin-seng a été cueilli dans le commencement du mois d'octobre 1752, il est destiné pour M. Bernard de Jussieu qui me les a demandées, et qui veut faire quelques experiences avec. Il remboursera volontiers à M. Le Marquis De La Galissoniere ce qui luy coûtera pour le port.

III. Trois quarts dans lesquels il y a de la graine d'Erable piqueté fournie par M. Peau [?] aidemajor de Quebec [...] accomodé avec de la mousse et un peu de terre²⁹⁷³.

Gaultier semble suivre des instructions claires, que ce soit par le choix des plantes à envoyer ou par rapport à la manière de les conditionner ; il écrit d'ailleurs à ses correspondants : « on observera que j'ay aussy diversifié la manière d'accommoder ces graines afin de voir quelle sera la plus avantageuse »²⁹⁷⁴. Le médecin liste ensuite le reste de ses envois qui demandent moins de soins : « quelques pieds de sarazine nouvellement tirée de la terre [...] des glands de chêne rouge, des noix ameres, des noix douces [...] des glands gris [...] des graines de thuya [...] de lys [...] plusieurs pieds de cotonier »²⁹⁷⁵. Gaultier indique si chaque graine vient de Québec, des alentours de Montréal ou des environs de ces deux villes : il suit les ordres que Duhamel lui crée sur mesure à la lettre. Le médecin envoie également des boîtes de graines qui lui sont adressées par différents

²⁹⁷² APS.Mss B D87 (groupe 36) : « État des choses que j'envoie à M. de La Galissonière et qui sont embarquées par ordre de M. l'Intendant sur le Navire La Parfaite-Union, capitaine Durand, à l'adresse de M. de L'Abbadie, commissaire de la marine à La Rochelle à qui j'en donne avis avec un connoissement en bonne forme afin qu'il ait soin de retirer en temps et en lieu ». Suivi des « Observations sur les envois de Canada », Gaultier et Duhamel du Monceau, vers 1754.

²⁹⁷³ *Ibid.*, fols. 1-3.

²⁹⁷⁴ *Ibid.*, fol. 4.

²⁹⁷⁵ *Ibid.*, fols. 4-6.

voyageurs cherchant à flatter leurs supérieurs, dont l'une provenant de Franquet de Chaville²⁹⁷⁶ : « il y a dans cette boîte un paquet pour M. de Regemorte²⁹⁷⁷ directeur du bureau des fortifications de France à qui M. Franquet l'envoie, tous ces paquets sont enveloppés avec de la toile cirée et j'ay mis des étiquettes sur chaque cornet »²⁹⁷⁸. À l'arrivée, Duhamel du Monceau s'applique à inventorier toute la cargaison et à acheminer tout ce qui peut l'être de La Rochelle au Jardin du roi en passant par certains jardins de la noblesse normande. Dans ses observations sur les envois de Canada il écrit donc : « la folle avoine paraît très bien conditionnée il y a tout lieu d'espérer quelle levera [...] les oignons des racines de Gen-sing qui étoient dans un mélange de terre et de mousse étoient aussi bien conditions que si l'on venoit de les tirer d'un Jardin »²⁹⁷⁹, tandis que certaines graines dont la majorité des érables ont moisi. Duhamel du Monceau conclut que « l'envoy a été fait avec beaucoup d'intelligence »²⁹⁸⁰, puis La Galissonnière rapporte quelles greffes d'épinettes, de poiriers ou de nefliers ont repris.

Les envois et les acclimations de plantes, d'arbustes, de racines et d'arbres en France nécessitent des mois, voire des années de préparation de chaque côté de l'Atlantique. À Denainvilliers, Duhamel sème des centaines de végétaux et fait de ses terres un domaine regorgeant d'arbres américains avant que le reste de la France ne cherche à emboîter le pas. De plus, les manuscrits de l'agronome semblent indiquer qu'il s'attèle à faire fructifier puis dessiner ce qui croît dans ses parterres, comme les noix dites de Virginie, qu'il reçoit de la part de Gaultier dès les années 1740. Dans ses notes sur différentes noix d'Amérique, on apprend qu'il échange avec Richard pour comparer ses résultats : « à Trianon un noyer de Virginie qui donne de petits fruits et

²⁹⁷⁶ Il s'agit très certainement de Louis Franquet de Chaville, que Gaultier a dû rencontrer au Canada entre 1750 et 1754. Durant cette période, l'ingénieur militaire parcourt la colonie sous les ordres de Noël de Régemortes.

²⁹⁷⁷ Noël de Régemortes (ou Règemorte) est un ingénieur, directeur du bureau des fortifications de France qui est par ailleurs un grand amateur de botanique. Il possède des jardins dans la région du Loing près de Montargis, où il acclimate les plantes qu'il réussit à se procurer par ses réseaux.

²⁹⁷⁸ APS.Mss B D87 (groupe 36, fol. 11) : « État des choses que j'envoie à M. de La Galissonnière et qui sont embarquées par ordre de M. l'Intendant sur le Navire La Parfaite-Union, capitaine Durand, à l'adresse de M. de L'Abbadie, commissaire de la marine à La Rochelle à qui j'en donne avis avec un connoissement en bonne forme afin qu'il ait soin de retirer en temps et en lieu ». Suivi des « Observations sur les envois de Canada », Gaultier et Duhamel du Monceau, vers 1754.

²⁹⁷⁹ APS.Mss B D87 (groupe 36, fols. 1-4) : « Suivi des Observations sur les envois de Canada, Gaultier et Duhamel du Monceau », vers 1754.

²⁹⁸⁰ *Ibid.*, fol. 4.

qu'il nomme *Nux Baccata* Linn. Ne seroit pas celui-cy »²⁹⁸¹. Il fait alors dessiner à Louis Fréret différentes sortes de noix afin de mieux les différencier tant par leurs parties intérieures qu'extérieures. De même, au début des années 1750, Duhamel semble créer, à partir des écrits de Gaultier, un petit catalogue sommaire des essences d'arbres et d'arbustes avec leurs caractéristiques, qui ont récemment été acclimatées en France à destination des jardiniers « très nombreuses au Jardin du Roy »²⁹⁸². On y retrouve alors l'acacia, toutes sortes d'érables américains, d'aulnes, d'abricotiers, de bois de Sainte-Lucie, de cyprès de Virginie, d'ébéniers, de noyers, de chèvrefeuilles de Virginie, d'ormes ou de marronniers d'Inde avec des remarques par rapport au climat que ces espèces préfèrent. L'agronome laisse présager une étude d'envergure sur les arbres, tant il se penche sur les spécificités de chaque essence par rapport aux différents climats du royaume. Il rapporte par exemple que :

Toutes les especes de Pins, de sapins [...] se multiplient de semences, une espèce d'Érable qui ne quitte point ses feuilles l'hyver, il se multiplie de plan enraciné et de semences. Toutes les espèces [...] qui viennent de graine on en peut ramasser au Jardin du Roy, et en faire venir de Provence [...] le Thé du Paraguay et la Palachine y viendroient si on les met un peu à l'abry du froid [...] toutes les especes de cedre et toutes les especes de Cyprès y feront a merveille²⁹⁸³.

En même temps, Duhamel tient des registres très précis, rangés par ordre alphabétique²⁹⁸⁴ et constamment annotés au gré des saisons de ce qu'il entretient dans son jardin où croissent des épinettes noires et rouges, des chicots du Canada, des bégonias, des pins communs du Canada et de Virginie, des lauriers ou des magnolias qu'il est le seul à détenir pendant un temps alors que ceux du Jardin du roi périssent²⁹⁸⁵. À Denainvilliers, Duhamel et son neveu semblent également faire dessiner la pomme de terre et le maïs sous tous leurs angles²⁹⁸⁶, à l'époque des recherches de Parmentier [**Fig.Duhamel du Monceau 1 à Fig.Duhamel du Monceau 6**].

Les réseaux, les correspondants et le jardin dont dispose Duhamel du Monceau lui offrent donc tous les ingrédients nécessaires à l'écriture de grands traités sur les bois du royaume, les bois

²⁹⁸¹ APS.Mss B D87 (groupe 53) : « Fruits de differents noyers de Virginie » avec sept dessins de Louis Fréret, par Duhamel du Monceau et Fougereux de Bondaroy, p. 1.

²⁹⁸² APS.Mss B D87 (groupe 69) : « Catalogue d'arbres et arbustes à l'usage des jardiniers », Duhamel du Monceau.

²⁹⁸³ *Ibid.*, p. 42-43.

²⁹⁸⁴ Mss.B.D87-Series II – (Bound Volumes) vol. 3 : « Jardins de M. Duhamel, rédigé et écrit par M. Denis de Fougereux de Bondaroy », 1778-1780.

²⁹⁸⁵ *Ibid.*, p. 227 : « Magnolia lin. [...] est mort à Vrigny et au Jardin Royal ».

²⁹⁸⁶ Les dessins leurs sont attribués, mais il nous semble qu'ils les font en réalité dessiner à Louis Fréret, un dessinateur qui travaille régulièrement sous leur direction.

étrangers, les arbres fruitiers sur le transport des plantes. Comme le souligne Jérémy Desarthe, la méthode de l'agronome « repose sur l'accumulation des observations et des expérimentations »²⁹⁸⁷. Dès 1753, l'académicien développe une grande sensibilité pour les questions de conservation, de reproduction et de culture des grains et des arbres avec la publication d'un *Traité de la conservation des grains et en particulier du froment*, un *Traité de la culture des terres*, un *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, un ouvrage intitulé *Des semis et plantations des arbres, et de leur culture, De l'exploitation des bois, Du transport, de la conservation et de la force des bois* avant la publication de son célèbre *Traité des arbres fruitiers*. Tous ces travaux pratiques richement illustrés sont le reflet d'une époque où les ouvrages de botanique se spécialisent, tout en portant les traces d'une expérience de terrain collective. Les adhérents aux idées de Duhamel sont nombreux, car ce dernier propose des solutions intéressantes à des problèmes concrets, tout en valorisant l'étendue des rouages de la Machine coloniale, de la Marine aux différents jardins royaux et portuaires de France qui en font toute la grandeur. En effet, l'académicien fait avant tout carrière au sein de la Marine, de sorte que « l'œuvre scientifique de Duhamel du Monceau se rapporte donc en partie à des sujets qui touchent l'augmentation de la Marine »²⁹⁸⁸ tout en en dépassant le cadre avec l'appui de La Galissonnière et de Maurepas.

Contrairement aux naturalistes du Jardin du roi, l'agronome a un avantage de taille : la Marine lui offre des infrastructures uniques pour l'expérimentation et l'assimilation des connaissances venues des colonies. Comme le remarque Michel Allard, le statut et les missions de Duhamel du Monceau lui permettent rapidement de réaliser, en particulier face au Canada, qu'une colonie ne s'élève pas toujours grâce à la métropole ; « cependant, ses propres richesses concourent à augmenter celles de la mère-patrie »²⁹⁸⁹. Dans son œuvre majeure, le *Traité des arbres et arbustes* publié en 1755 avec l'aval de l'Académie royale des sciences, Duhamel vante sa contribution unique tant pour la Marine — étant donné que Maurepas avait encouragé de telles recherches — que pour la botanique qu'il met à la portée de tous :

Je me suis cru en état de donner un ouvrage dont l'utilité plus générale que le motif qui m'avoit engagé à l'entreprendre ; puisque sans rien perdre de ce qui peut intéresser la Marine, il seroit utile aux propriétaires des Forêts, à ceux qui voudront décorer leurs Terres, de Bois, d'Avenues, de Garennes, & de Remises ; ou, leurs Parcs & leurs Jardins, de bosquets délicieux d'une

²⁹⁸⁷ Jérémy Desarthe, « Duhamel du Monceau, météorologue », art. cit., p. 81.

²⁹⁸⁸ Michel Allard, *Henri-Louis Duhamel du Monceau et le ministère de la Marine*, Ottawa, Léméac, 1970, p. 70.

²⁹⁸⁹ *Ibid.*, p. 79-80.

espece toute nouvelle ; enfin à un nombre considérable d'Arts & de Métiers qui font une grande consommation de bois de toute espece²⁹⁹⁰.

L'auteur atteste de deux paramètres importants ayant permis la parution de son ouvrage : son domaine familial qui lui sert de laboratoire et les réseaux de la Marine qui l'alimentent. Dans la préface de son ouvrage, il explique en effet avoir découvert que la situation du sol et du climat détermine le succès des acclimations :

Je propose une conduite bien differente, & c'est celle que j'observe depuis plusieurs années. Tous nos Arbres étrangers sont semés & élevés dans un même Jardin, où on leur donne les soins nécessaires pour réparer le défaut du terrain, mais dès qu'ils sont assez grands pour être transplantés, nous essayons de leur choisir une exposition & un sol qui leur conviennent²⁹⁹¹.

Duhamel du Monceau liste ensuite tous les jardins français qui servent alors de pépinières et de terrains d'expérimentation au milieu du siècle. Il révèle par là un réel engouement naissant pour les arbres étrangers, la botanique économique appliquée n'étant plus le fait de quelques échanges institutionnels tant les besoins en bois se font ressentir. Les lieux et les acteurs suivants émergent donc en grande partie grâce au climat d'émulation créé par l'académicien :

Pourquoi refuser de s'enrichir des Arbres du Canada, de l'Isle Royale, de la côte de Virginie, de Boston, & de tant d'autres Pays où les hyvers sont autant ou plus rigoureux qu'en France ?

Nous savons par une longue expérience que la plupart de ces Arbres réussissent très-bien au Jardin du Roi, à Trianon, à Saint-Germain-en-Laye chez M. le Duc d'Ayen, chez M. le Marquis de la Galissonniere, près de Nantes ; en Bourgogne chez M. de Buffon ; à Malesherbes dans le Gâtinois ; dans nos Jardins près de Petiviers, & même dans nos campagnes, où nous n'avons pas hésité d'en placer un assez grand nombre [...] le goût de la culture des Arbres s'est beaucoup répandu [...] Ces succès ne semblent-ils pas annoncer que les Arbres dont on reconnoitra l'utilité dans les Arts, ou pour la décoration des Jardins, pourront se naturaliser dans le Royaume ? Le faux Acacia & le Marronnier d'Inde nous en fournissent des exemples.²⁹⁹²

Sous la plume de Duhamel du Monceau, l'assimilation de l'espace colonial américain sur le sol Français est largement encouragée au-delà des simples murs du Jardin du roi ou de Trianon. Pour l'agronome, les expériences réalisées dans les institutions savantes parisiennes au cours de la première moitié du siècle suffisent à convaincre que le royaume peut s'approprier les productions naturelles d'outre-mer. Les colonies et le personnel colonial qui s'y trouve doivent jouer un rôle actif dans l'envoi de plantes et le transfert d'une économie forestière, d'abord projetée au Canada,

²⁹⁹⁰ Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, op. cit., vol. 1, Préface, p. II-III.

²⁹⁹¹ *Ibid.*, p. XIII.

²⁹⁹² *Ibid.*, p. XV-XVI.

vers la métropole. Duhamel du Monceau remercie ensuite les différents acteurs aux profils variés ayant permis la publication de son ouvrage :

Sa Majesté a trouvé bon que M. Richard (qui cultive avec tant de succès les Jardins de Trianon) me fit part des Arbres de pleine terre qu'il s'est procuré en élevant des semences étrangères [...] Le Monnier médecin du Roi à Saint-Germain-en-Laye [...] Bernard de Jussieu, qui s'est prêté avec toute la générosité possible à m'aider de ses Livres, de ses Mémoires [...] en me procurant les Arbres & les Arbustes de pleine terre que l'on élèvera par la suite au Jardin du Roi. J'en dois dire autant de MM. Bombarde, Charantonneau, le Chevalier Turgot, l'Abbé Nolin, &c. qui font cultiver avec soin les graines que nous recevons de nos Colonies. M. le Marquis de la Galissonnière qui s'intéresse si utilement au progrès des Sciences, veut bien me faire part des Semences & des Arbres que ses amis lui envoient [...] M. Gautier [Gaultier] correspondant de l'Académie [...] M. de Fontenette Médecin du Roi à la Louysiane, M. Peyssonnel [...] Collinson & Miller de la Société Royale de Londres²⁹⁹³.

Duhamel du Monceau devient alors l'une des grandes voix de la botanique économique. Dans ses remerciements, il place sur le même plan les botanistes, les médecins et les jardiniers, autrement dit tous ceux qui savent tirer profit des plantes. Que ce soit dans le domaine de l'agriculture ou de la construction, seules les plantes utiles aux Français comptent désormais. Dans le *Traité des arbres et des arbustes*, plus une espèce a de valeur économique, plus l'auteur fournit de gravures et de détails, comme dans le cas du pin [Fig.Duhamel du Monceau 8 à Fig.Duhamel du Monceau 13] qui incarne le passage de la machine coloniale à la « machine horticole »²⁹⁹⁴ française, car selon Duhamel, « M. Gaultier nous a envoyé la description de deux Pins [...] on les nomme en Canada Pins rouges »²⁹⁹⁵ et c'est bien « avec le Pin rouge de Canada, qu'on a fait la mâture du vaisseau du Roi, le Saint-Laurent »²⁹⁹⁶. Le Saint-Laurent est le symbole du nouveau voyage des plantes. Des navires construits au Canada avec des bois indigènes transportent bientôt en France les arbres qui permettront de redorer la Marine tout en palliant la perte de la Nouvelle-France.

Duhamel du Monceau est donc un penseur à part, bien qu'en lien constant avec tout le reste du monde savant de son époque. Celui qui n'émet jamais d'avis relatif à la conservation des colonies et qui n'a, semble-t-il, pas de véritable pensée coloniale, contribue pourtant à la croissance

²⁹⁹³ *Ibid.*, p. XXII.

²⁹⁹⁴ Voir : Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit.

²⁹⁹⁵ Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, op. cit., vol. 2, p. 135.

²⁹⁹⁶ *Id.*

d'une économie qui dépend entièrement d'approvisionnements dans l'espace colonial français. Michel Allard souligne qu'il servit pendant longtemps de « centre nerveux vers lequel [de nombreux individus] dirigeaient le fruit de leurs observations »²⁹⁹⁷. De plus, il est l'un des pionniers qui a vu dans les Amériques une solution naissante à des défis agricoles français, qui ont des conséquences sur un monde paysan qui n'a que faire de la naturalisation dispendieuse d'ananas à Trianon. Sous l'impulsion de Duhamel du Monceau, une distinction s'opère entre les botanistes qui font des recherches spécifiques ou qui enseignent et les jardiniers, qui cultivent. Pour l'agronome, le Jardin du roi est une institution scientifique qui ne pourra jamais égaler les pépinières qui doivent le supplanter et dont il encourage la multiplication à travers le royaume :

On dira peut estre que le jardin Royal peut remplir ces vues, mais nous pouvons assurer le contraire. les soins qu'il faut pour elever 8 ou 10 milles plantes qu'on y cultive sont plus que suffisants pour les jardiniers et le terrain suffit a peine pour avoir un ou deux arbres de chaques Espesse de sorte qu'il y a par examp. deux Cedres au jardin du roy qui sont tout ce qu'il y faut mais qu'on ne peut communiquer a d'autres ce qui doit cependant estre lobjet des pepinieres²⁹⁹⁸.

L'auteur stimule donc de nouvelles politiques d'envergure et ses écrits nourrissent rapidement la création, ainsi que les publications de la Société royale d'agriculture de Paris, fondée en 1761, mais qui se développe surtout à partir de 1785. Dans l'un des mémoires de la Société entièrement dédiée aux questions d'économie rurale, Malesherbes résumera la carrière de Duhamel, dont le neveu continue les œuvres, en ces termes :

Il fut de l'Académie des Sciences, & devint l'ami des Savants de toutes les classes. M. de Maurepas lui donna une place qui lui fit faire de fréquents voyages dans toutes les Provinces de France & dans les pays étrangers. Ces voyages, ainsi que ses premiers Ouvrages, le mirent en relation avec tous les Savants de l'Europe²⁹⁹⁹.

b) La création de la Société royale d'agriculture

À partir des années 1760, les pratiques de voyage se redéfinissent et les tâches des naturalistes s'élargissent, alors qu'un nouveau type de lieu de savoir fait son irruption dans les villes françaises : les Sociétés royales d'agriculture. Contrairement à l'Académie royale des

²⁹⁹⁷ Michel Allard, *Henri-Louis Duhamel du Monceau et le ministère de la Marine, op. cit.*, p. 78.

²⁹⁹⁸ APS.Mss B D87 (groupe 76) : « De l'utilité qu'on peut retirer d'une pépinière royale », Duhamel du Monceau.

²⁹⁹⁹ Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, « Mémoire sur les moyens d'accélérer les progrès de l'Économie rurale en France », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Été 1785, p. 26.

sciences ou au Jardin du roi, ces nouvelles Sociétés sont d’abord toutes repliées sur leur région et celles-ci ne missionnent pas de voyageurs à travers le monde. Or, leur apparition découle et s’intègre en même temps entièrement à la machine coloniale française³⁰⁰⁰. De la Loire à Cayenne, l’agronomie, qui recouvre le jardinage, l’horticulture, la sylviculture et la botanique économique, est la grande affaire de la seconde moitié du siècle. Loin de s’exclure mutuellement, les politiques agricoles métropolitaines et coloniales se rencontrent autour des mêmes problématiques ; Nicolas Ozanne représente d’ailleurs les ports de France, comme Dieppe ou Rouen avec des scènes de récolte et la présence de bétail ou de nombreux paysans. La rade du port de Brest [Fig.Ozanne Brest 1] est par exemple couverte d’une trentaine de vaisseaux qui se perdent à l’horizon tandis qu’au premier plan, des femmes récoltent des poires en abondance : l’outre-mer est signe de richesses qui profitent au royaume. De même, le frontispice du *Traité des arbres fruitiers* de Duhamel du Monceau, qui regorge de fruits étrangers qui s’acclimatent en France, donne à voir un couple de paysan cueillant des poires et des pommes à côté de paniers de fleurs, d’outils de jardinage déposés au pied d’une fontaine où l’eau coule à flot [Fig.Duhamel du Monceau 14].

Dès 1757, la Bretagne et la Touraine se dotent des premières sociétés d’agriculture, avec des bureaux locaux dans les villes de Rennes, de Vannes, de Saint-Malo et d’Angers pour ne citer que ces dernières. Dans la capitale, la Société royale d’agriculture de Paris est d’abord fondée en 1761 avec Bernard de Jussieu, le comte de Buffon et Duhamel du Monceau parmi ses premiers membres, comme si la nouvelle compagnie était « la fille naturelle »³⁰⁰¹ de l’Académie royale des sciences, du Jardin du roi et d’un climat intellectuel entretenu par l’agronome de Denainvilliers. Malgré un contexte favorable, la Société tombe dans l’oubli jusqu’en 1785 faute de moyens, souffrant peut-être de sa proximité avec des institutions puissantes bien établies. Elle se relève alors grâce à son secrétaire Pierre Broussonet, qui croit que « l’agriculture vivifie tout »³⁰⁰² et grâce à la publication trimestrielle des *Mémoires d’agriculture, d’économie rurale et domestique*. Lors de sa relance tardive, la Société royale d’agriculture attire tous les savants et les physiocrates du royaume

³⁰⁰⁰ James McClellan III et François Regourd, *The Colonial Machine : French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, op. cit., p. 134.

³⁰⁰¹ François Regourd, « La Société royale d’agriculture de Paris face à l’espace colonial (1761-1793) », art. cit., p. 155.

³⁰⁰² Pierre Marie Auguste Broussonet, « Exposé des Travaux de la Société, dans le courant de l’année 1785. Lu à la Séance publique du 30 mars 1786 », *Mémoires d’agriculture, d’économie rurale et domestique*, Hiver 1786, p. 12.

qui s'intéressent à la botanique appliquée et qui cherchent à se rassembler pour se pencher sur des questions relatives à des expérimentations botaniques novatrices, tout comme aux ressources agricoles du royaume. La société parisienne et ses homologues de la province française sont en partie le fruit de la guerre de Sept Ans, qui pousse à faire le constat de certaines précarités dans les campagnes françaises, à l'heure où la Nouvelle-France n'est plus un fonds de commerce disponible pour le royaume. Dans les pas de Paris et à l'instigation du contrôleur des finances Pierre Bertin³⁰⁰³, toutes les villes françaises majeures fondent leur propre société d'agriculture de la Provence à la Charente³⁰⁰⁴. De même, de nouveaux centres d'expertise jalonnent les provinces du pays, la Société royale de Médecine est par exemple fondée en 1778, alors qu'une Société d'histoire naturelle ouvrira ses portes en 1790 à Paris, mais l'ampleur de leurs missions ou de leurs activités demeurent très inégales en fonction de chaque région.

Toutes ces nouvelles compagnies savantes, au premier rang desquelles se trouvent les sociétés d'agriculture, ont pour but d'encourager l'amélioration de l'agronomie, de la culture de plantes utiles à l'économie de chaque région et de diffuser les savoirs acquis en la matière, souvent par le biais de leurs membres. Les questions qui animent le plus les débats initiés par les agronomes concernent l'acclimatation de plantes nouvelles comme la pomme de terre, le riz, le maïs ou les pins canadiens, la conservation des récoltes annuelles, le climat, la fertilité des sols et le défrichement des forêts. De plus, bien qu'indépendantes des Académies des sciences et belles-lettres du pays, toutes ces sociétés se rejoignent sur des questions touchant les colonies ou l'économie nationale, en plus de partager bon nombre de leurs correspondants. L'ambition principale de ces institutions, en particulier de la société parisienne, est de se donner des moyens intellectuels et matériels aux paysans afin d'enrichir le sol français de cultures étrangères. Pour ce faire, celles-ci organisent des concours annuels sur le modèle des Académies³⁰⁰⁵, qui révèlent

³⁰⁰³ Contrôleur des finances de Louis XV de 1759 à 1763, Bertin est également en charge de la Compagnie des Indes. Au cours de son mandat, il est connu pour avoir réformé l'agriculture du royaume en fondant les différentes écoles vétérinaires de Lyon (1761), de Maisons-Alfort (1767) près de Paris et de Limoges (1766) en plus des treize nouvelles sociétés d'agriculture créées après celles de Bretagne, de Touraine et de Paris.

³⁰⁰⁴ Des Chambres d'agriculture sont également fondées dans les colonies françaises des Antilles, c'est-à-dire en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Domingue. Sur le sujet, voir : Céline Méliçon, « Les chambres d'agriculture coloniales : entre résistance et contestations de l'impérialisme français au XVIII^e siècle », *Revisiter le Canada par la recherche doctorale*, 2014, vol. 76, p. 89-102. URL : <https://journals.openedition.org/eccs/316>.

³⁰⁰⁵ À propos des différentes académies provinciales et de l'étude de l'histoire naturelle, voir : Daniel Roche, « Natural history in the academies », dans Nicolas Jardine, Anne Secord et Emma C. Spary (éd.), *Cultures of Natural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 127-144 ; Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province : Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, EHESS, 1978, 2 vols.

l'ampleur des sujets qui préoccupent leurs membres et le gouvernement³⁰⁰⁶. Par exemple, en 1758 l'Académie de Bordeaux organise son concours sur la meilleure manière de semer, planter, provigner, et réparer les bois de chêne, en 1771 l'Académie de Besançon l'organise sur le thème de l'aménagement des bois de Franche-Comté, alors qu'en 1784 la Société d'agriculture de Lyon cherche des mémoires sur la rareté des bois. Les concours créent un climat d'émulation important, de sorte qu'en 1787 la Société parisienne décide de mettre en place un prix annuel pour récompenser de nouvelles techniques acclimations, tout en honorant ponctuellement des voyageurs qui ont transporté des plantes avec succès des Indes vers la France. De plus, l'une des grandes missions de ces sociétés étant de mettre la botanique et l'agriculture à la portée de tous, ces dernières distribuant massivement des semences à bas coût, voire gratuitement au peuple français. Nous allons donc voir quel rôle unique d'encouragement pour la culture de plantes américaines la Société royale d'agriculture a joué grâce à ses correspondants français et étrangers. François Regourd souligne en effet le fait que ces sociétés portent un regard unique sur le monde colonial français³⁰⁰⁷, fortement réduit à l'issue du Traité de Paris, qu'elles contribuent à assimiler par le biais de la botanique.

Les premières séances et mémoires de la Société royale d'agriculture relayent d'emblée des travaux relevant de l'agronomie coloniale, qui domine même les débats. Le « Mémoire sur la manière de cultiver & d'employer le Maïs comme fourrage »³⁰⁰⁸ d'Antoine Parmentier est publié dès l'été 1785, tandis qu'à l'automne, Fougeroux de Bondaroy publie un très long « Mémoire sur les espèces de Pins qui sont à préférer pour réparer les parties de nos forêts dégarnies de chênes »³⁰⁰⁹ écrit par son frère Fougeroux de Blavau. Ce dernier y propose notamment quelques pistes pour s'approvisionner en arbres américains directement à la source au lieu de passer par les marchands de graines anglais, car il serait « plus économique de faire venir la graine du pin de Riga directement du Nord, & celle du pin du Lord Weymouth, d'Albany, de Boston ou de New York,

³⁰⁰⁶ Voir : Jeremy L. Caradonna, « Conservationism avant la lettre ? Public essay competitions on forestry and deforestation in eighteenth-century France », dans Laura Auricchio, Elizabeth Heckendorn Cook et Giulia Pacini (éd.), *Invaluable trees. Cultures of nature, 1660-1830*, Oxford, Voltaire foundation, 2012, p. 39-102.

³⁰⁰⁷ Voir : François Regourd, « La Société royale d'agriculture de Paris face à l'espace colonial (1761-1793) », art. cit.

³⁰⁰⁸ Antoine Parmentier, « Mémoire sur la manière de cultiver & d'employer le Maïs comme fourrage », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Été 1785, p. 49.

³⁰⁰⁹ Armand-Eustache-François Fougeroux de Blavau, « Mémoire sur les espèces de Pins qui sont à préférer pour réparer les parties de nos forêts dégarnies de chênes », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Automne 1785, p. 55-86.

où ce pin est connu sous le nom de Pin blanc [...] les marchands grainiers américains étant prévenus, ils pourraient en procurer telle quantité qu'on désirerait »³⁰¹⁰. La question pratique du coût des plantes américaines focalise l'attention des membres de la Société qui se félicitent publiquement de chaque distribution réussie de plantes ou d'arbres dans les campagnes. Durant l'hiver 1786, Broussonet est par exemple heureux d'annoncer que : « outre les graines de Turneps, l'Administration a cru devoir faire distribuer dans les Campagnes différentes plantes parmi lesquelles les Pommes de terre & le Maïs méritent qu'on en fasse une mention particulière, comme ayant été d'une grande ressource »³⁰¹¹. Il ajoute alors que de toute évidence de telles distributions promettent un avenir florissant : « la culture des Pommes de terre se répand tous les jours davantage dans la Généralité, & les Agriculteurs commencent à sentir combien elle peut leur devenir avantageuse »³⁰¹². La même année, André Thouin qui est alors le jardinier en chef du Jardin du roi s'intéresse aux avantages de la culture des arbres étrangers en France et publie une « liste des arbres qui croissent naturellement en France »³⁰¹³ rangées par ordre alphabétique, puis en fonction de la facilité avec laquelle on arrive à les acclimater. Les trois divisions d'arbres qui produisent naturellement des graines en France renferment par exemple l'érable plane, le frêne d'Europe, le platane d'Amérique, le faux acacia, l'érable de Pennsylvanie, l'érable à sucre et les frênes de Caroline, de Nouvelle-Angleterre et d'Amérique. En parallèle, il liste tous les arbres qui n'ont pas encore fructifié complètement au sein du royaume, on y trouve alors l'arbre de neige, le pacanier, le laurier sassafras et le bois laiteux du Mississippi. Selon Thouin, seuls les voyages permettraient d'accroître cette liste initiale composée de près 250 espèces d'arbres tout en améliorant les connaissances nécessaires pour les transporter sans encombre :

Il n'est pas douteux que des voyages entrepris par des Agriculteurs intelligents dans des pays analogues à notre climat, surtout en Perse, en Arménie, en Chine & dans toute l'Amérique Septentrionale, ne puissent quadrupler le nombre de nos acquisitions actuelles en espèces d'Arbres qui peuvent croître en pleine terre en France. Il l'est encore moins que des semis abondants³⁰¹⁴.

³⁰¹⁰ *Ibid.*, p. 85.

³⁰¹¹ Pierre Marie Auguste Broussonet, « Exposé des Travaux de la Société, dans le courant de l'année 1785. Lu à la Séance publique du 30 mars 1786 », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Hiver 1786, p. 19.

³⁰¹² *Id.*

³⁰¹³ André Thouin, « Mémoire Sur les avantages de la Culture des Arbres étrangers pour l'emploi de plusieurs terrains de différente nature abandonnés comme stériles », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Hiver 1786, p. 60-95.

³⁰¹⁴ *Ibid.*, p. 95.

Les mémoires de la Société royale d'agriculture témoignent en effet d'une volonté forte de continuer à encourager les voyages et les essais d'acclimatation sur le sol américain, dont le climat offre de grandes similitudes avec celui de la France. Ainsi, les directeurs de la Société se constituent des réseaux de correspondants que nous ne pouvons recomposer que grâce à leurs archives personnelles et aux mémoires trimestriels de la Société parisienne. Les archives d'André Thouin et du comte de La Luzerne montrent en effet que dès 1785, un projet de correspondance avec des naturalistes étrangers voit le jour. La Société entend multiplier le nombre de ses correspondants en mettant des agriculteurs, des planteurs et des botanistes renommés sur le même plan :

La Société ayant agitée dans sa dernière séance de nommer des correspondants étrangers pour concourir avec elle au Progrès des différentes branches de l'Agriculture, j'ai l'honneur de mettre sous ses yeux les noms de plusieurs cultivateurs avec lesquels je suis en relation depuis longtemps³⁰¹⁵. Si la Société juge convenable d'en choisir quelqu'un pour remplir ses vues je me chargerai d'écrire à ces différentes personnes et de les engager à demander à la Société d'être admis au rang de correspondant³⁰¹⁶.

La liste est alors ordonnée par aire géographique, si bien qu'en Amérique Méridionale, Thouin propose d'échanger avec « Clark à la Jamaïque, Dombey à Lima, Becht au Cap Français Isle St Domingue, Schilling à Surinam, François de Neuchateau³⁰¹⁷ à St Domingue, De Badier à la Guadeloupe »³⁰¹⁸, tandis qu'en Amérique Septentrionale il ne pense qu'à Bartram qui lui fournira de nombreuses graines et au « Dr Foulhe »³⁰¹⁹. En croisant cette liste avec les auteurs des mémoires de la Société, quelques noms semblent en effet figurer parmi les correspondants fiables de la compagnie, en plus des quelques individus qui rejoignent lentement ces réseaux. Dans les *Mémoires* de l'automne 1788, De Badier, un colon établi en Guadeloupe dans les années 1780 et

³⁰¹⁵ Ce passage laisse deviner qu'André Thouin est bien l'auteur de ce projet.

³⁰¹⁶ BCMNH.N.Ms 308 : « Proposition de noms de membres étrangers pour la Société d'agriculture », vers 1786.

³⁰¹⁷ François de Neufchâteau est le procureur général auprès du Conseil supérieur de Saint-Domingue de 1783 à 1787.

³⁰¹⁸ BCMNH.N.Ms 308 : « Proposition de noms de membres étrangers pour la Société d'agriculture », vers 1786. p. 22.

³⁰¹⁹ *Id.*

1790³⁰²⁰, écrit un « Mémoire sur la conservation des Bananes & sur la manière d'extraire la fécule des Ignames »³⁰²¹. Son mémoire a pour but de rentabiliser l'alimentation des esclaves de l'île en apprenant à conserver les bananes sous forme sèche ou poudreuse une fois leur principale saison de fleuraison passée car « non-seulement cette poudre nutritive de Banane, & ces tranches sèches procureraient beaucoup d'avantages aux habitants par leur conservation qui peut être de plus de cinq ans »³⁰²². Le colon ajoute que les qualités nutritives des bananes sont les mêmes que celles du manioc ou de la pomme de terre et qu'une telle technique de conditionnement des bananes « offre une ressource bien précieuse après les ouragans ; mais encore elles peuvent être d'une grande utilité pour l'approvisionnement des navires qui peuvent emporter très-peu de légumes frais »³⁰²³. De Badier goûte non seulement à cette farine de bananes cinq ans après l'avoir préparée, mais il envoie surtout quelques tranches à Parmentier dans le but de les présenter aux membres de la Société royale d'agriculture : « j'ai envoyé, il y a deux ans, ces mêmes tranches de Bananes ainsi séchées à M. Parmentier qui a bien voulu me les remettre hier pour me procurer la satisfaction de les présenter à la Société, & constater en même temps de leur conservation & de l'avantage qu'en

³⁰²⁰ De ou Du Badier mériterait que nous lui consacrons une étude, car il incarne l'image d'un colon idéal aux yeux de la machine coloniale, dans la mesure où il profite de sa situation et de ses moyens pour faire des recherches dans le domaine de l'histoire naturelle pour le compte des institutions parisiennes auprès desquelles il acquiert une certaine reconnaissance. En 1781, il reçoit même des appointements généreux pour « continuer les différents genres d'études auxquels il s'adonne pour l'utilité des colonies » (ANOM.COL E 14 : Badier, habitant de la Guadeloupe, le 6 janvier 1781). Depuis 1778, il semble régulièrement transmettre des mémoires au Jardin du roi et à la Société royale d'agriculture et à l'école, comme un « Extrait d'un Mémoire sur la translation de la culture aux Isles du Vent de plusieurs Plantes exotiques utiles aux Manufactures de France, et sur le meilleur parti à tirer pour les mêmes Manufactures, de certaines productions végétales des Isles » (ANOM.COL E 14 : Badier, habitant de la Guadeloupe, le 30 octobre 1778). Les mémoires qui sont lus par les membres de la Société royale d'agriculture parisienne ne représentent donc qu'une infime partie de sa contribution, il adresse par exemple d'autres mémoires à Jacques Necker, dont une liste des plantes indigènes des Îles du Vent ou encore un mémoire portant sur la culture et la préparation du coton à graines verts et d'autres plantes utiles pour l'agriculture et les manufactures de la métropole (ANOM.COL E 14 : Badier, habitant de la Guadeloupe, 13 février 1779). En mars 1789, Broussonet qui est alors secrétaire perpétuel de la Société royale d'agriculture apprend au comte de La Luzerne la mort du colon, à propos duquel il écrit qu'il était un « homme très instruit et très zélé pour les progrès des différentes branches de l'Économie rurale dans les colonies. La Société a perdu en lui un correspondant dont elle faisait le plus grand cas et dont les travaux lui devenaient de plus en plus précieux » (ANOM.COL E 14 : Badier, habitant de la Guadeloupe, lettre de Pierre Broussonet au comte de La Luzerne, le 23 mars 1789).

³⁰²¹ De Badier, « Mémoire sur la conservation des Bananes & sur la manière d'extraire la fécule des Ignames », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Automne 1788, p. 13-17. Le mémoire est suivi d'un « Extrait du Journal de mes observations faites à la Guadeloupe le 21 Décembre 1788, à dix heures du matin » dans lequel De Badier raconte avoir réalisé une expérience sur l'amidon de pomme de terre qu'il aurait ensuite transmis à Antoine Parmentier.

³⁰²² *Ibid.*, p. 15.

³⁰²³ *Id.*

retireraient les habitants »³⁰²⁴. La Société publie effectivement de très nombreux mémoires de la sorte, tout en validant ou en invalidant les expériences menées par ses correspondants. En 1789, Jean-Baptiste Cassan, docteur en médecine de la Faculté de Toulouse nommé médecin à Sainte-Lucie en 1786³⁰²⁵, transmet à son tour un « Mémoire sur les cultures de l'isle de Sainte-Lucie, contenant des observations sur les productions qui servent à la nourriture des Nègres ; les denrées commercables des Isles du Vent, leurs produits ; les nouvelles cultures introduites dans les Colonies et sur les moyens de les faire réussir »³⁰²⁶. En 1787, nous apprenons également qu'un certain chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis transmet des observations « sur le Cyprès à feuilles d'Acacia, le Pacanier & le Plaqueminier de la Louisiane »³⁰²⁷ à André Thouin depuis La Nouvelle-Orléans, alors que ce dernier reçoit également de très nombreuses notices sur les plantes et semences de la Louisiane de la part d'un certain Villard³⁰²⁸. Les voyageurs naturalistes de la première et de la seconde partie du siècle nourrissent donc une littérature technique diffusée par la compagnie, qui vise à encourager de nombreuses acclimatations dans les colonies et en métropole. Dans un mémoire sur les peupliers, Fougeroux de Bondaroy cite par exemple les travaux de Le Page du Pratz et dans un autre mémoire sur l'érable, il mentionne l'herbier de Vaillant, les érables du Jardin du roi et de Trianon, ainsi que le catalogue des arbres de Gaultier. De son côté, en 1802 l'abbé Tessier publie un mémoire sur synthèse « Sur le Cirier de Pennsylvanie (*myrica* L.) et sur les moyens de le multiplier en France »³⁰²⁹. Tous ces protagonistes participent alors à faire de

³⁰²⁴ *Ibid.*, p. 16.

³⁰²⁵ Jean-Baptiste Cassan est formé à Toulouse, il part pour Sainte-Lucie en 1786, puis pour Philadelphie en 1793. Après avoir servi comme médecin à Brest, Cassan se rend à Cayenne en 1798. Il est également correspondant de l'Académie royale de Marine, de la Société royale de médecine et de la Société royale des sciences et des arts du Cap-Français. Voir : François Regourd, « Sur les traces du Docteur Cassan, médecin des Lumières à Sainte-Lucie », dans Monique Pelletier (éd.), *Les îles, du mythe à la réalité*, Actes du 123^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Antilles-Guyane 1998), Paris, CTHS, p. 189-202.

³⁰²⁶ Jean-Baptiste Cassan, « Mémoire sur les cultures de l'isle de Sainte-Lucie, contenant des observations sur les productions qui servent à la nourriture des Nègres ; les denrées commercables des Isles du Vent, leurs produits ; les nouvelles cultures introduites dans les Colonies, & sur les moyens de les faire réussir », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Été 1789, p. 60-110.

³⁰²⁷ André Thouin, « Extraits des séances tenues pendant les mois de Janvier, Février & Mars 1787 », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Hiver 1787, p. XXI.

³⁰²⁸ Villard rejoint la Société royale d'agriculture en tant que correspondant étranger en 1789 : AN.AJ 15 511 (pièce 470) : « Notice sur les plantes dont j'envoie (M. Villard) les semences à Monsieur Thouin de l'Académie royale des sciences. De La Nouvelle-Orléans le 24 mars 1789 ». Il ne faut pas confondre Villard avec Dominique Villars (1745-1814), le médecin professeur de botanique de Grenoble.

³⁰²⁹ Henri-Alexandre Tessier, « Mémoire sur le Cirier de Pennsylvanie (*myrica cerifera* L.) et sur les moyens de le multiplier en France », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, 1802, p. 456-476.

l'institution nationale l'équivalent d'un jardin-relais, qui viendrait en renfort des autres institutions savantes du royaume.

Les préoccupations de la Société pour des questions liées à l'espace colonial et aux États-Unis montrent bien que l'enjeu est d'enrichir le royaume de cultures utiles tout en promouvant le bien-fondé des acclimations de végétaux américains en France. Un marchand de graines nommé Morfontaine est invité à faire un discours aux membres de la Société en 1788, à l'occasion duquel il déclare que « l'agriculture donnant la première impulsion au commerce, c'est principalement pour elle que l'on établit des chemins & des communication [...] afin de faciliter, de favoriser le transport & l'échange des productions de diverses contrées »³⁰³⁰. L'appropriation et l'assimilation de plantes nouvelles est un enjeu politique national de premier plan dont la Société royale d'agriculture s'empare ouvertement ; or le Jardin du roi ne reste pas complètement en retrait des questions agricoles de l'époque grâce à son jardinier en chef : André Thouin. Ce dernier profite grandement des réseaux de la Société pour s'approvisionner en graines sans passer par les marchands anglais et pour faire valoir ses essais d'acclimations au sein de l'institution parisienne dirigée par Buffon.

c) Les politiques d'André Thouin au Jardin du roi

Depuis Grenoble, le 24 février 1786, le botaniste Dominique Villars recommande à l'un de ses élèves de passage à Paris d'aller rendre visite à André Thouin, comme s'il s'agissait d'une étape inévitable de tout séjour parisien : « puisque vous êtes à Paris, n'oubliez pas de faire la connaissance de M. Thouin, jardinier en chef au Jardin du Roi ; aimant la Botanique, vous ne sauriez mieux faire, car il n'est pas d'homme au monde qui la rende plus agréable »³⁰³¹. Fils aîné du jardinier en chef du Jardin du roi Jean-André Thouin, André est né pour ainsi dire dans les parterres de l'institution en 1747 et il y mourra en 1824. À la suite de son père, il deviendra donc

³⁰³⁰ Louis Le Peletier de Morfontaine, « M. de Morfontaine, Prévôt des Marchands, présent à la première séance, a fait lecture du Discours suivant », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Été 1788, p. XVII.

³⁰³¹ Dominique Villars à un élève, le 24 février 1786 à Grenoble, dans Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824)*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 1989, p. 147.

naturellement le jardinier en chef du Jardin du roi de 1764 à 1793. S'il devient très jeune le protégé du comte de Buffon qui a l'intendance des lieux, nous aurions tort d'associer le seul naturaliste originaire de Montbard au rayonnement international du Jardin au cours de la seconde moitié du siècle. Les politiques, les agrandissements et les acclimations menées au sein de l'institution n'auraient pas pris une telle ampleur sans le dévouement de son jardinier qui s'assure alors « le contrôle d'une économie de spécimens centrée autour du sol du Jardin du roi »³⁰³² grâce à ses réseaux et ses titres. En parallèle des centaines de correspondants auxquels Thouin écrit quotidiennement, ce dernier est également un membre actif de la Société royale d'agriculture dès sa création, de l'Académie royale des sciences depuis 1786, de l'Académie de médecine et de différentes sociétés linnéennes du royaume. Nous allons voir comment le jardinier s'est servi de son poste pour créer de vastes réseaux d'approvisionnements en semences avec les États-Unis et de quelle manière il est parvenu à motiver l'envoi de voyageurs en Amérique pour enrichir la France de plantes utiles dans les campagnes du royaume. Comme l'ont affirmé Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, le rôle moteur joué par André Thouin dans les recherches en matière d'acclimation n'est plus à démontrer³⁰³³, mais il est toutefois important de revenir sur sa volonté forte de créer de nouvelles stratégies d'acquisition de graines qui ont causé l'envoi de botanistes aux missions très précises en Amérique.

Dès sa prise de poste en 1764, Thouin et Buffon s'entendent sur l'agrandissement du Jardin du roi et s'attèlent à obtenir des fonds et des terrains suffisants pour faire de l'institution un jardin unique au sein du paysage européen. En 1779, le jardin est entièrement remanié et double sa superficie ; si Buffon se charge d'acquérir les terrains, il incombe à Thouin d'en prendre soin. Pour le jardinier qui s'intéresse aux acclimations de plantes étrangères utiles à l'État, le nouvel établissement doit se doter de parterres dédiés aux arbres et de nouvelles serres pour les plantes tropicales. D'ailleurs, le frère cadet d'André, Gabriel Thouin, réalise le plan général du Jardin du roi au moment de son agrandissement en 1779 [**Fig. Jardin du roi 1779**] : on y retrouve alors le

³⁰³² Emma C. Spary, *Le jardin d'utopie. L'Histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, op. cit., p. 76.

³⁰³³ Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit. Voir aussi : Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824)*, op. cit. ; Emma C. Spary, « Agir à distance : André Thouin et la fonction des réseaux botaniques », dans *Le jardin d'utopie. L'Histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, op. cit., p. 75-125.

labyrinthe, un large amphithéâtre, plusieurs serres chaudes, une école d'arbres et de semis ainsi que de nombreux parterres et fontaines. En 1788, le jardin est de nouveau remanié pour accommoder près de 6000 espèces différentes de plantes et de nouvelles serres dont le comte d'Angiviller rend compte dans un rapport de septembre 1789 qui montre bien l'ampleur des ambitions de Buffon et de Thouin :

M. de Buffon jaloux de réunir au Jardin du Roi tous les genres d'utilité et voulant joindre à la conservation des Plantes destinées à l'étude de la botanique, un avantage encore plus précieux, celui de favoriser en France la multiplication et la naturalisation des Espèces les plus utiles aux arts et à la nourriture [...] fit construire dans les derniers mois de sa vie une des plus belles et des plus grandes serres chaudes qui existent en Europe [...] les serres du Jardin du Roi à peine suffisantes pour contenir les végétaux d'ancienne acquisition, se sont trouvées beaucoup trop petites [...] on a transformé en serre, un des carrés du Jardin³⁰³⁴.

Les raisons qui poussent l'institution à se doter de telles infrastructures nous sont fournies par le jardinier en chef du Jardin du roi même, qui consacre sa vie à l'acquisition et à l'acclimatation de plantes exotiques. Thouin utilise en effet le Jardin pour former des voyageurs, améliorer les techniques de transport des plantes et pour créer des listes de tous les végétaux américains que le Jardin pourrait accueillir. En effet, les papiers personnels du jardinier montrent que tous ses échanges consistent à stimuler des envois de plants vivants et de graines depuis les Antilles et les États-Unis.

Dès le début des années 1780, Thouin décide de s'atteler à accumuler des plantes à distance, en mobilisant un large réseau de botanistes et de voyageurs. Ses lettres, ainsi que les mémoires de la Société royale d'agriculture font état de ses ambitions et de tous ses essais d'acclimatation. En 1781, il écrit par exemple à Joseph Banks pour lui dire qu'il a semé des graines de pommes de terre « préparées par les Indiens du Pérou pour être conservés et servir de nourriture toute l'année »³⁰³⁵ au Jardin du roi et lui en fait passer quelques semences. En 1785 et en 1786, les extraits de la Société royale d'agriculture présentent de nombreux résultats obtenus par le jardinier qui sème alors des graines de chanvre de Chine dans une serre du Jardin, ou qui réalise encore des expériences sur l'amidon de pomme de terre qu'il soumet à l'examen de Parmentier. Il propose en même temps de reboiser les forêts de Vosges, des Alpes, de Bourgogne et d'Auvergne avec des arbres étrangers, qu'il espère réussir à acquérir et reproduire à Paris afin d'en distribuer les graines :

³⁰³⁴ AN.AJ 15 847 (pièce 431) : Jardins et serres, an II.

³⁰³⁵ André Thouin à Joseph Banks, le 3 décembre 1781 à Paris, Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824)*, op. cit., p. 121.

Le Tulipier de Virginie, les Frênes d'Amérique, les Peupliers de Canada, l'Aune de la Floride, & beaucoup de beaux & grands Arbres du Nouveau Monde qui commencent à grainer abondamment dans nos jardins, n'attendent qu'une main intelligente qui les répande en pleine campagne pour y produire le plus bel effet, & être du plus grand rapport³⁰³⁶.

Thouin est convaincu que les États-Unis et les quelques postes coloniaux de la France dans les Indes peuvent fournir suffisamment de plantes nourricières et de bois utiles à la métropole pourvu que l'on s'en donne les moyens. Il voit d'ailleurs dans l'acclimatation du cèdre du Liban par Bernard de Jussieu quelques décennies plus tôt la preuve que des arbres venus d'autres contrées réussissent parfaitement sur le sol français :

Le Cèdre du Liban, est encore un des Arbres qui mérite le plus d'être cultivé en grand ; & comme il y a plusieurs individus dans nos Jardins qui donnent des fruits en abondance, il est facile de s'en procurer. Un de ces Arbres, planté au Jardin du Roi, sur le penchant de la butte depuis environ 40 ans, se trouve dans ce moment avoir 6 pieds & 7 pouces de circonférence, à 4 pieds & demi au-dessus de la terre ; il est bien peu d'Arbres, même de nos plus rustiques, qui atteignent cette grosseur en aussi peu de temps³⁰³⁷.

Or, comme il le souligne au sein de ce même mémoire de 1786, encore faut-il pouvoir se procurer de telles essences d'arbres ou de plantes exotiques. Dès lors, Thouin se met à écrire des listes très élaborées de végétaux à acquérir en fonction de chaque région susceptible de les lui fournir. Parmi ces catalogues, nous trouvons une « Liste d'un certain nombre de plantes les plus connues qui croissent naturellement dans la Nouvelle-Angleterre »³⁰³⁸, une « Liste d'arbres et de Plantes de l'Amérique Septentrionale qui manquent dans les Jardins de l'Europe et qu'on pourra se procurer chez le Sr. Young Botaniste de Pennsylvanie »³⁰³⁹, ou encore une autre « Liste des Plantes, arbres et abrisseaux les plus rares et les plus agréables qu'on peut demander dans l'Amérique septentrionale »³⁰⁴⁰. De même, il met constamment à jour des mémoires se rapportant aux semences que ses correspondants lui font parvenir. Ses papiers personnels contiennent par exemple une « Notice sur les plantes dont j'envoie (M. Villard) les semences à Monsieur Thouin

³⁰³⁶ André Thouin, « Mémoire sur les avantages de la Culture des Arbres étrangers pour l'emploi de plusieurs terrains de différente nature abandonnés comme stériles », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Hiver 1786, p. 55.

³⁰³⁷ *Ibid.*, p. 56.

³⁰³⁸ AN.AJ 15 511 (pièce 468) : « Liste d'un certain nombre de plantes les plus connues qui croissent naturellement dans la Nouvelle-Angleterre », André Thouin.

³⁰³⁹ AN.AJ 15 511 (pièce 469) : « Liste d'arbres et de Plantes de l'Amérique Septentrionale qui manquent dans les Jardins de l'Europe et qu'on pourra se procurer chez le Sr. Young Botaniste de Pennsylvanie », André Thouin.

³⁰⁴⁰ AN.AJ 15 511 (pièce 467) : « Liste des Plantes, arbres et abrisseaux les plus rares et les plus agréables qu'on peut demander dans l'Amérique septentrionale », André Thouin.

de l'Académie royale des sciences »³⁰⁴¹ que Thouin réécrit sous forme d'un « État des Graines d'arbres, arbustes, plantes médicinales [*sic*] curieuses et utiles, venues de la Louisiane »³⁰⁴². Au regard des Antilles, il s'intéresse également aux productions de Saint-Domingue et rédige donc une « Liste de quelques arbres fruitiers et autres d'agrément de St. Domingue qu'on peut entretenir dans les serres de Paris, et dont quelques-uns même pourront se naturaliser au bout de quelque tems en pleine terre »³⁰⁴³, dans laquelle il évoque le pommier cannelle, le jasmin à odeur de vanille ou la grande grenadille qui donne des fruits comme des melons qui « contiennent une espèce de frangipanne sucrée d'un parfum doux et agréable qu'on sert à table et qu'on donne aussi aux malades pour les rafraîchir »³⁰⁴⁴. En parallèle, le jardinier en chef du Jardin du roi fabrique lui-même de nombreuses caisses de transport de plantes et de serres portatives dans l'espoir d'améliorer les conditions de voyage des plantes qu'il espère se procurer. Il se sert notamment du départ de La Pérouse pour son voyage autour du monde pour imaginer « une petite serre portative dans laquelle sont les arbres fruitiers »³⁰⁴⁵ et une « autre caisse en bois de chêne »³⁰⁴⁶ qui renfermerait des arbres et des assortiments de graines. L'esquisse qu'il réalise [Fig.Thouin serre 1] donne effectivement à voir une caisse vitrée agrémentée de poignées et de contrevents, alors qu'il fabrique des prototypes de serres grillagées, l'une pour des plantes exotiques comme le caféier [Fig.Thouin serre 2], l'autre pour les jeunes arbres [Fig.Thouin 3]. Nous allons voir que ses échanges avec le jardinier Joseph Martin, qu'il envoie dans les Mascareignes en 1788, prouvent que de telles caisses ou serres portatives sont utilisées, car un matériel si coûteux ne saurait être chargé sur un vaisseau sans la présence d'un garçon-jardinier sur ledit navire. Thouin profite donc de ses correspondants pour développer des outils qui doivent faciliter le transfert de végétaux, en plus de nouveaux protocoles de voyage.

³⁰⁴¹ AN.AJ 15 511 (pièce 470) : « Notice sur les plantes dont j'envoie (M. Villard) les semences à Monsieur Thouin de l'Académie royale des sciences. De La Nouvelle-Orléans le 24 mars 1789 ».

³⁰⁴² AN.AJ 15 511 (pièce 472) : « État des Graines d'arbres, arbustes, plantes médicinales [*sic*] curieuses et utiles, venues de la Louisiane », André Thouin.

³⁰⁴³ AN.AJ 15 511 (pièce 486) : « Liste de quelques arbres fruitiers et autres d'agrément de St. Domingue qu'on peut entretenir dans les serres de Paris, et dont quelques-uns même pourront se naturaliser au bout de quelque tems en pleine terre », André Thouin.

³⁰⁴⁴ *Ibid.*, p. 11-12.

³⁰⁴⁵ André Thouin, « Mémoire de la Dépense que j'ai faite pour l'Expédition de M. le Cte de Lapeirouse », Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824)*, op. cit., p. 204.

³⁰⁴⁶ *Id.*

En plus de l'intérêt que Thouin développe envers la flore exotique au Jardin du roi, le jardinier contribue à redéfinir entièrement les pratiques de voyage des correspondants de l'institution pour s'assurer que les voyageurs qu'il prend sous son patronage voyagent utilement et soient capables de lui envoyer les spécimens qu'il catalogue tout en prenant soin des caisses qu'il fabrique à cet effet. En février 1788, les vues de Thouin, toujours partagées par le comte de Buffon, permettent en effet de profiter d'un voyage vers les Indes orientales pour y envoyer un jardinier qui travaillerait pour le service du Jardin du roi :

M. le Cte de Buffon instruit du départ d'un Paquebot pour les colonies françoises des Indes orientales et desirant profiter de cette occasion pour faire venir de ces climats différentes productions vegetales utiles au Jardin du Roi, et qui ne peuvent etre envoyées qu'en nature ; persuadé d'ailleurs que ces envois n'arrivent en bon état qu'autant qu'on en prend soin pendant la traversée me charge de vous prier Monseigneur de vouloir lui accorder le Passage et la nourriture sur ce Paquebot a un de nos garçons jardiniers³⁰⁴⁷.

Quelques semaines plus tard, l'Intendant des classes de la Marine approuve le projet, tandis que La Luzerne laisse à Thouin, dont il est proche et qu'il aide dans ses envois de graines, le soin de choisir un candidat : « je viens, Monsieur de faire partir les graines que vous adressés aux jardins de Brest et de Toulon. Vous devez avoir reçu une lettre qui vous annonce que le passage et le retour sur le paquebot allant à l'isle de France sont accordés à un jardinier que vous compter y envoyer »³⁰⁴⁸. Comme l'a souligné Pierre Berthiaume³⁰⁴⁹, la littérature de voyage devient de plus en plus technique au cours de la seconde moitié du siècle et Thouin y est pour quelque chose, car il choisit non seulement son élève Joseph Martin pour aller dans l'océan Indien, mais il lui écrit les instructions les plus détaillées qui soient, au point de lui écrire un guide relatif à la tenue d'un journal de voyage³⁰⁵⁰. Les instructions qu'il réalise sur mesure pour Martin consistent surtout à lui expliquer comment transporter des plantes en utilisant les nouvelles caisses créées au Jardin :

Pour que les Plantes vivantes tant des serres portatives que des caisses simples et des caisses à compartimens n'éprouvent aucun accident [...] il sera necessaire de fermer solidement les contrevents des serres [...] on ne laissera ouvert les deux petites fenêtres des extremités de chacunes de ces serres pour établir un courant d'air.

³⁰⁴⁷ André Thouin au comte de La Luzerne, le 23 février 1788, Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824)*, op. cit., p. 180 ; BCMNHN.Ms 47 : Monseigneur le comte de La Luzerne, le 23 février 1788.

³⁰⁴⁸ BCMNHN.Ms 47 : La Luzerne à André Thouin, le 29 février 1788 à Versailles.

³⁰⁴⁹ Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle. Du voyage à l'écriture*, op. cit., p. 13-14.

³⁰⁵⁰ Le choix du journal de voyage de la part d'André Thouin est d'autant plus intéressant que Pierre Berthiaume souligne qu'en général, le modèle du « journal de bord » est caractérisé par les informations techniques qui y sont consignées par son auteur. Il s'agit d'un format qui favorise l'écriture et la transmission de détails scientifiques très spécifiques, souvent liés à des instructions elles-mêmes très précises. (*Ibid.*, p. 45).

[...] Pendant le séjour au Havre il faudra s'occuper de l'approvisionnement du reste des ustensiles nécessaires au voyage tel que deux ou trois rames de grand papier gris pour dessécher les Plantes propres à l'herbier, d'une couple de grosses éponges communes [...] Les caisses de plantes seront placées sur les Ponts à l'air libre et retenues par des crampons de fer [...] cette disposition faite, le Jardinier doit s'occuper de son Journal sur la végétation des Plantes des caisses, il faut y procurer assez d'ordre, assiduité et surtout beaucoup de clarté³⁰⁵¹.

Les informations attendues par Thouin sont extrêmement précises, et il intime à Martin de tenir un journal d'observation et de culture de ses plantes, tout en évoquant les conditions climatiques de la traversée : l'acclimatation des végétaux l'emporte sur tous les autres critères. Sur place, il doit « récolter toutes les semences qui se rencontreront en maturité »³⁰⁵² sans jamais « négliger de préparer les envois de retour »³⁰⁵³. Au terme de près d'une trentaine de pages d'instructions, Thouin écrit un « modèle de feuille de Journal »³⁰⁵⁴ à son élève, en plus d'un « modèle du Journal d'observations météorologiques »³⁰⁵⁵ qu'il doit également tenir, le tout étant accompagné de l'une de ces fameuses listes que le jardinier en chef affectionne tant. Martin part effectivement avec un « État des Genres de Plantes qui croissent au Cap de Bonne Espérance et qui manquent au Jardin du Roi »³⁰⁵⁶, ainsi que d'un « État des Plantes cultivées dans le Jardin du Roi de l'Isle de France qui manquent à celui de Paris »³⁰⁵⁷. En avril 1788, Joseph Martin fait donc le voyage jusqu'au Havre avec des caisses remplies de plantes à acclimater à l'Île de France et censées donner des légumes durant la traversée : « C'est pour vous donner des nouvelles de l'Expédition des arbres que j'ai conduit de Paris au Havre. Toutes les caisses sont arrivées en bon état. C'est un plaisir de les voir comme il poussait. Les terres ne se sont point abaissées »³⁰⁵⁸, et ajoute alors qu'il embarque le tout à bord du Stanislas :

³⁰⁵¹ BCMNHN.Ms 47 (pièce 3) : « Instruction pour le Sr. Joseph Martin relativement à son voyage à l'Isle de France et à la conservation des Plantes qu'il transporte d'Europe et à celles qu'il doit y rapporter », p. 1-3.

³⁰⁵² *Ibid.*, p. 14.

³⁰⁵³ *Ibid.*, p. 15.

³⁰⁵⁴ BCMNHN.Ms 47 : « Modèle d'une feuille de Journal », André Thouin, p. 35.

³⁰⁵⁵ BCMNHN.Ms 47 : « Modèle du Journal d'observations météorologiques », André Thouin, p. 39.

³⁰⁵⁶ BCMNHN.Ms 47 : « État des genres de Plantes qui croissent au Cap de Bonne Espérance et qui manquent au Jardin du Roi. Note. On desire les Bulbes des pieds en racines des Plantes dont les graines lèvent rarement, des graines et des échantillons secs de toutes les autres », André Thouin, p. 40.

³⁰⁵⁷ BCMNHN.Ms 47 : « État des Plantes cultivées dans le Jardin du Roi de l'Isle de France qui manquent à celui de Paris et que Monsieur Céré est prié d'y procurer », André Thouin, p. 44.

³⁰⁵⁸ Joseph Martin à André Thouin, Le Havre le 8 avril 1788, Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824)*, op. cit., p. 188.

Les arbres et les plantes poussent on ne peut pas mieux. Les gros noyers desquels je doutais commencent à pousser. Je crois que je perdrai un abricotier, il pourra peut-être repousser du pied. J'ai un poirier qui est en fleurs et un pommier qui va fleurir. La caisse qui est plantée en plantes herbacées et tubéreuses est superbe : nous aurons de quoi manger des échalotes le long de la traversée³⁰⁵⁹.

Dès le mois d'août, Martin arrive à destination, or « une des voitures a renversé [...] une serre portative [...] où étaient contenues les semences de platanes, de cèdre de Virginie, etc. »³⁰⁶⁰. La correspondance de Thouin nous permet de mieux comprendre comment les jardiniers s'informent des transports des plantes et comment celles-ci arrivent à destination d'un point de vue strictement pratique. À son retour en France en juillet 1789, Martin raconte que malheureusement les caisses n'ont pas permis de se protéger des rats qui se sont nourris des plantes : « cependant il nous en reste encore quelques-unes assez bien portantes où ces malheureux animaux n'ont pas été. Enfin, Monsieur, vous verrez que ces plantes n'ont eu qu'accident sur accident »³⁰⁶¹. Dans ce contexte, alors que le jardinier voyageur s'interroge sur le meilleur moyen de livrer ses cargaisons, Thouin rend alors compte de tous les moyens logistiques complexes qu'il est le seul à pouvoir déployer pour faire venir les caisses jusqu'aux portes du Jardin du roi :

Je crois que le parti le plus sûr pour faire arriver ces plantes à Paris est de les charger sur un bâtiment qui les conduirait à Rouen, de là vous les ferez porter sur un bateau qui les amènera à Paris jusqu'au bas des murs du Jardin du Roy. C'est à ce qu'il me paraît le moyen le plus sûr de conserver ce qui vous reste et de le faire arriver en bon état.

Mais il est important que vous ne les quittiez pas, soit pour les cultiver pendant leur séjour sur l'eau, soit pour empêcher que les bateliers ne leur causent quelques dommages. Cette marche lente vous ennuyera sans doute mais vous avez tant fait et il est si important de ne pas abandonner le fruit de votre périlleux voyage, que je crois que vous prendrez avec patience la surveillance de votre pacotille jusqu'à Paris. Écrivez-moi sur le champ pour me faire part de vos résolutions, pour m'indiquer ce que j'ai à faire, soit pour engager le Ministre [...] soit pour me concerter avec vous³⁰⁶².

André Thouin est non seulement l'une des personnalités les plus importantes du paysage scientifique parisien et l'un des grands logisticiens de la botanique économique de la seconde moitié du XVIII^e siècle, mais nous allons voir que sous son patronage et grâce à ses réseaux que nous pourrions presque qualifier de diplomatiques, il redéfinit complètement le voyage utile : celui-ci doit permettre de répondre à des problématiques nationales en apportant des solutions précises et immédiates.

³⁰⁵⁹ Joseph Martin à André Thouin, Le Havre le 20 avril 1788, *op. cit.*, p. 189.

³⁰⁶⁰ Joseph Martin à André Thouin, Isle de France, le 7 août 1788, *op. cit.*, p. 190.

³⁰⁶¹ Joseph Martin à André Thouin, en Rade du Havre, le 31 juillet 1789, *op. cit.*, p. 192.

³⁰⁶² André Thouin à Joseph Martin, le 6 août 1789, *op. cit.*, p. 192-193.

8.1.2 Valoriser la France : voyager utilement

Lorsqu'en 1714 Amédée-François Frézier rapporte quelques petits pieds de fraisier du Chili [Fig.Frézier 1] de son voyage dans la mer du Sud au Jardin du roi, où Antoine de Jussieu en prendra grand soin, la démarche a tout d'une initiative personnelle saluée par ses contemporains. L'ingénieur du roi ignore encore les conséquences d'une telle acclimatation, qui fournira la matière à une *Histoire naturelle des fraisiers contenant les vues d'économie réunies à la botanique* écrite par l'un des grands agronomes de la seconde moitié du siècle : Antoine Nicolas Duchesne. Né à Versailles où son père est proche de Louis XV, Duchesne fréquente les jardins du château et se passionne pour les fraisiers des bois qu'il sème par centaines en 1760 alors qu'il n'a que treize ans. En 1765, Claude Richard qui est à la tête du jardin de Trianon lui fait cadeau d'un fraisier du Chili que Duchesne fait fructifier et présente au roi en juillet de la même année à Compiègne³⁰⁶³ où il est peint par Madeleine Basseporte [Fig.Vélins Basseporte 2]. Tout l'enjeu qui sous-tend les voyages en Amérique de la seconde moitié du XVIII^e siècle consiste à réduire cet écart temporel, ce décalage entre l'envoi isolé du fraisier et son acclimatation à grande échelle par un agronome qualifié des décennies plus tard.

À la fin du siècle au Jardin du roi et dans les jardins botaniques du royaume, les contours du voyage utile ont changé, les voyageurs naturalistes sont désormais choisis pour leur capacité à approvisionner le pays en plantes vivantes et à répondre à des instructions techniques, alors que les résultats de leurs herborisations ont vocation à être mis à la portée de tous. En 1790, Malesherbes encense Thouin qui a tout mis en œuvre pour nourrir les campagnes françaises de plantes étrangères. Devant les membres de la Société royale d'agriculture, l'agronome déclare au regard du profil du voyageur idéal créé par le jardinier en chef du Jardin du roi en la personne de Joseph Martin :

Il a pris en retour les productions indigènes de l'Amérique, & est revenu en France enrichir le Jardin du Roi [...] dans ces trajets, on ne s'en est pas tenu, comme dans les autres Voyages, à rapporter des graines, dont le succès est toujours incertain ; l'Élève du Jardin du Roi a porté les plantes mêmes, les a cultivées sur le vaisseau avec les mêmes soins que s'il eût été à terre ; & c'est au milieu de ce Jardin flottant qu'il a passé et repassé la ligne, parcouru les deux hémisphères, & est revenu dans la zone tempérée³⁰⁶⁴.

³⁰⁶³ AN.AJ15 511 (pièce 428) : « Au sujet du fraisier du Chili », le 4 juillet 1765 à Versailles.

³⁰⁶⁴ Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, « Mémoire sur les moyens d'accélérer les progrès de l'Économie rurale en France », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, été 1785, p. 56.

Dans cette partie, nous allons nous pencher sur deux voyageurs choisis par Thouin en raison de ces mêmes qualités démontrées par Martin et de leur capacité à remplir des missions botaniques et diplomatiques complexes contribuant largement à l'appropriation de plantes américaines en France. L'un fait un voyage malheureux au Pérou, le second l'un des voyages heureux les plus riches du siècle aux États-Unis, mais ces deux voyages ont en commun d'être le fruit d'une volonté générale de stimuler l'intérêt pour la botanique économique et l'agriculture.

a) À la recherche du quinquina perdu : Joseph Dombey en Amérique (1778-1784)

Dès le début des années 1770, André Thouin et les botanistes du Jardin du roi sont sollicités par le ministre Turgot qui, poussé par sa passion pour la botanique et par le besoin d'enrichir le royaume de plantes nouvelles, cherche à envoyer de nombreux naturalistes en Amérique. En 1775, Thouin cherche à profiter des vues du ministre et pense immédiatement au jeune Joseph Dombey qui a suivi les enseignements d'Antoine Gouan à Montpellier ainsi que ceux de Bernard de Jussieu au Jardin du roi. Dans une lettre adressée à Thouin, on apprend que Turgot laisse le jardinier en chef agréer Dombey pour un voyage aux contours encore bien flous, mais qui aura deux conditions : ce sera un voyage au long cours dans des contrées lointaines et la mission du voyageur consistera à envoyer des plantes utiles à ses correspondants. Thouin demande donc rapidement à Dombey de venir s'installer à Paris pour les préparatifs du voyage qui prend progressivement forme au sein de la capitale des sciences :

Mr. le Contrôleur Général agréé vos services [...] ce ministre vous destine, Monsieur, à une Commission secrète ; autant que j'en puis juger c'est pour un voyage de très long-cours, et pour aller chercher des productions, qu'on voudroit naturaliser dans nos climats. Ce qui me fait croire cela, c'est que M. Turgot m'a demandé un mémoire détaillé des plantes et arbres étrangers utiles dans les Arts ou pour la nourriture des hommes qui pourroient se cultiver en Corse ou en Provence³⁰⁶⁵.

³⁰⁶⁵ André Thouin à Joseph Dombey, le 10 août 1775 à Paris, dans Ernest-Théodore Hamy, « Correspondance de Joseph Dombey. Lettres à André Thouin (1775-1788) », *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Brésil (1778-1785)*, Paris, Guilmoto, 1905, p. 2-3.

En 1776, le roi signe un « Brevet qui autorise le Sr. Dombey médecin à l'université de Montpellier à voyager dans le Pérou, et dans l'Amérique Espagnole »³⁰⁶⁶ pour « l'étude de l'histoire naturelle et y rester le temps qui sera jugé nécessaire »³⁰⁶⁷. Les modalités de ce voyage sont particulières voire délicates, car le voyageur français est invité à se rendre en territoire espagnol et à voyager avec deux jeunes botanistes, Hipólito Ruiz et José Pavón, qui le suivront dans toutes ses herborisations alors que Casimir Ortega, le jardinier en chef du Jardin du roi de Madrid, vérifiera tous les envois de graines à destination de la France. Pour ce qui est du secret de sa mission, les Français espèrent en effet profiter du voyage de Dombey pour s'enrichir en plantes utiles encore rares en Europe, tout en reprenant une recherche commencée des décennies plus tôt : celle du quinquina.

Dès 1735, la mission géodésique confiée à La Condamine, Bouguer et Joseph de Jussieu donne lieu à la découverte de la région péruvienne de Loxa, d'où vient le fameux fébrifuge dont on ignore encore tout d'un point de vue scientifique. La trouvaille des académiciens a un retentissement très important en Europe, car malgré le commerce récent de l'écorce de quinquina et son succès, les savants français ne savent que très peu de choses relatives à l'apparence de la plante, à ses vertus multiples et à son genre botanique. Lorsque Joseph de Jussieu tombe presque par hasard sur la plante au cours de ses herborisations, il la dessine aussitôt sous tous ses angles [Fig. Joseph de Jussieu Plantes 1 à Fig. Joseph de Jussieu Plantes 6], puis écrit à propos du « kina kina » qu'il ne se trouve que dans une province particulière de la région montagneuse des Andes :

Son climat est plus chaud que celui de la province de Quito, entourée de toutes parts de montagnes neigeuses. Dans toutes les parties de cette province poussent en grande abondance la papaye, l'ananas, l'anone du Pérou, la perxa, la sapotille [...] Une telle richesse de végétation se trouve dans cette province. La palme revient au quinquina³⁰⁶⁸.

Malgré ses observations précises, la plupart des mémoires, des herbiers et des dessins de Jussieu sont perdus alors que celui-ci demeure plus de trente-cinq ans au Pérou où il exerce la médecine loin des ports coloniaux, sans jamais parvenir à envoyer des pieds de quinquina à ses

³⁰⁶⁶ AN.AJ 15 511 (pièce 403) : « Brevet qui autorise le S. Dombey Médecin de l'université de Montpellier à voyager dans le Pérou, et dans l'Amérique espagnole », le 27 août 1776.

³⁰⁶⁷ *Id.*

³⁰⁶⁸ Nous avons utilisé une transcription du manuscrit original qui est difficile à déchiffrer (BCMNH.N.Ms 1626 : « Notes sur le quinquina ») : *Joseph de Jussieu, Description de l'arbre à quinquina. Mémoire inédit de Joseph de Jussieu (1737)*, transcription de Pancier, Paris, s. n., 1934, p. 40.

frères. La Condamine, qui rentre en France après sept ans en Amérique du Sud en passant par Cayenne, parvient donc à devancer le botaniste en publiant un mémoire « Sur l'arbre du quinquina »³⁰⁶⁹ en 1738, puis en racontant la découverte du remède si populaire dans sa relation de voyage de 1745. L'académicien dit avoir eu Jussieu comme guide lors de la découverte de la plante sur la montagne Cajanuma, où il en cueille des branches en fleurs afin de les dessiner [Fig.MARS Quinquina 1 et Fig.MARS Quinquina 2] :

J'eus le loisir de voir & d'examiner plusieurs de ces arbres, & d'ébaucher sur le lieu même, un dessein d'une branche avec les feuilles, les fleurs & les graines qui s'y rencontrent en même tems dans toutes les saisons de l'année. Je rapportai le lendemain à Loxa plusieurs branches fleuries, qui me servirent à mettre au net mon dessein, & à le colorier d'après nature, tel que je le joins à ce Mémoire³⁰⁷⁰.

Le dessin réalisé par La Condamine entre alors dans la culture visuelle de l'époque³⁰⁷¹. Si le voyageur soupçonne l'existence d'autres espèces de quinquina, il ne parvient pas à obtenir plus d'informations précises, ni à en rapporter des plants vivants, mais il espère que Jussieu en fera sa mission principale. Son récit de voyage révèle toutefois qu'il a lui-même essayé d'en envoyer en France :

Je n'y pus [...] rassembler que huit à neuf jeunes plantes de Quinquina propres à être transportées. Je les fis mettre avec de la terre prise sur le lieu, dans une caisse de grandeur suffisante. Cette caisse fut portée avec précaution sur les épaules d'un homme qui marchait à ma vûe, jusqu'au lieu où je me suis embarqué ; dans l'espérance de conserver au moins quelque pied, que je pourrais laisser en dépôt à Cayenne, s'il n'étoit pas en état d'être transporté actuellement en France pour le Jardin du roi³⁰⁷².

Toutes ces précautions conduisent à un échec, et La Condamine n'aura d'ailleurs jamais de nouvelles du plant de quinquina laissé à Loyola chez les Jésuites de l'Oyapock. De son côté, Jussieu revient en France en 1771 avec un seul herbier, des graines, quelques dessins et de maigres mémoires par rapport à ce qu'il laisse derrière lui au Pérou, où il s'était toutefois mis en tête de chercher le cannellier. Dès 1739, le botaniste avoue déjà avoir dû revoir ses attentes à la baisse comme il le formule à son frère Antoine :

³⁰⁶⁹ Charles-Marie de La Condamine, « Sur l'arbre du quinquina », *MARS*, 1738, p. 319-346.

³⁰⁷⁰ *Ibid.*, p. 322.

³⁰⁷¹ La gravure du quinquina La Condamine publiée par l'Académie royale des sciences circule aussitôt et se retrouve au cœur de certains des grands ouvrages à succès du XVIII^e siècle. Le célèbre peintre français François Boucher grave le quinquina sur le modèle du dessin de La Condamine [Fig.Boucher] dans la grande réédition de l'*Histoire des Incas, rois du Pérou* d'Inca Garcilaso de la Vega de 1744.

³⁰⁷² Charles-Marie de La Condamine, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, op. cit., p. 26-27.

Comme il faut être tout à la fois garde apothicaire, chirurgien et médecin, je n'est pas tout le loisir et le temps que demanderois un detail circonstancié des observations que j'ay faite [...] je me contenreois de vous envoyer un echantillon des graines des plantes les plus curieuses que j'ay trouvé dignes d'être semées au jardin royal³⁰⁷³.

Ainsi, l'une des grandes missions de Joseph Dombey lorsqu'il est officiellement envoyé au Pérou en 1778 consiste à retrouver les manuscrits perdus de Jussieu et à récolter quelques pieds de quinquina, en plus de vérifier si la cannelle vient bien au Pérou. L'expédition de Dombey est l'une des rares à répondre directement à une mission récente, mais les enjeux de l'acclimatation potentielle du quinquina ou d'arbres à épicerie en France et dans ses colonies sont trop importants pour ignorer le legs de Jussieu.

Du point de vue des instructions que Dombey reçoit vis-à-vis des envois de spécimens, Séguier lui envoie les livres de Frézier et de Feuillée qui ont inventorié un grand nombre de plantes sud-américaines, tout en lui demandant de bien conditionner ses envois de plantes vivantes, sans omettre les arbres qui intéressent tant Thouin :

On accuse les botanistes de négliger les arbres, les lianes et de ne s'attacher qu'aux arbrisseaux et aux plantes basses. Je suis persuadé que vous éviterez ce reproche et que vous nous apporterez des échantillons des plus grands arbres et surtout de ceux qui sont utiles pour la nature, la charpente, les meubles, la teinture, les médicaments, la manufacture et de tant d'autres qui nous sont encore inconnus³⁰⁷⁴.

À son arrivée à Lima en 1779, Dombey prend ses missions au sérieux et semble tout particulièrement s'intéresser aux plantes ayant une utilité publique certaine, tant il est influencé par l'intérêt de ses correspondants pour l'agronomie et par les problématiques agricoles du royaume : une facette de son voyage qui n'a, à notre connaissance, pas été étudiée. En plus de communiquer avec Thouin, Dombey échange des lettres avec Duhamel du Monceau qui sont révélatrices d'une volonté évidente de remédier aux disettes et aux mauvaises récoltes essuyées par la campagne française grâce l'acclimatation de plantes nourricières étrangères. Le 20 avril 1779, il écrit par exemple à Duhamel qu'il s'attèle à lui envoyer des végétaux qui pourraient intéresser ses réseaux :

Je viens d'embarquer sur le vaisseau El Bueno Consejo [...] quatre caisses à l'adresse de M. le comte de Buffon. Ces caisses contiennent quelques échantillons des différentes mines [...] j'envoy aussi à M. de Buffon toutes les plantes seches et les graines que j'ai pu me procurer

³⁰⁷³ BCMNH.N.Ms 179 (pièce 24, fols. 57-58) : Joseph de Jussieu à Antoine de Jussieu, le 31 août 1739 à Cuenca.

³⁰⁷⁴ « Instructions que Séguier envoie à Dombey, pour le voyage au Pérou qu'il entreprend par ordre du Roi d'Espagne, pour rendre ce voyage utile à l'histoire naturelle (1777) », dans Ernest-Théodore Hamy, *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Brésil (1778-1785)*, op. cit., p. 321.

dans les environs de Lima [...] M. de Jussieu vous remettra, Monsieur, une plante que je crois nouvelle³⁰⁷⁵ et que j'ai pris la liberté de vous dédier sous le nom de *Duhamelia mangillo*³⁰⁷⁶.

Il nous semble que Dombey est au fait des recherches de Duhamel du Monceau, tout comme des questions qui animent alors l'Académie et les jeunes sociétés d'agriculture du pays. Il réalise ses envois sur mesure à Buffon, à Thouin et à Duhamel à qui il transmet surtout du quinoa et de la pomme de terre séchée : « dans les caisses adressées à M. le comte de Buffon je vous envoye aussi monsieur quelques petits paquets, contenant une graine connue sous le nom de quinoa, une espèce de haricot délicieux connu sous celui de pallares, et la pomme de terre desséchée de deux manières »³⁰⁷⁷. Parmi toutes les plantes qui focalisent l'attention du voyageur, le quinoa arrive en tête ; or il nous est apparu que la plante n'a pas autant intéressé l'historiographie que le quinquina, la pomme de terre ou le maïs. Pourtant, le quinoa a été décrit pour la première fois en Europe par le Français Louis Feuillée, qui classe la graine sous le nom de *Chenopodium quinoa* dans sa relation de voyage de 1725³⁰⁷⁸. Étant donné que Dombey voyage avec les livres du minime et ses dessins, il est en mesure de reconnaître la plante. Dans son journal de voyage, Feuillée dessine en effet le quinoa d'après nature [Fig.Feuillée 1707-1712 10] puis le fait graver [Fig.Feuillée 1725 5] avant de le décrire brièvement en ces termes :

Cette plante est annuelle, & s'élève environ à deux pieds [...] cette graine est excellente dans la soupe : on en fait au Pérou & dans toute l'Amérique, le même usage que nous faisons du Riz en Europe ; leurs qualités sont pourtant bien différentes. Le Riz est rafraichissant, & la graine du Quinoa fort chaude. Les Insulaires de l'Amérique en donnent à leurs Poules, pour avancer leurs pontes. On en cultive soigneusement la plante dans les jardins³⁰⁷⁹.

Le quinoa est un exemple intéressant de plante qui passe relativement inaperçue au moment de sa découverte, mais qui fascine Dombey dans le contexte des années 1770. Il tente effectivement d'attirer l'attention de ses contemporains sur cette graine prometteuse qu'il calque même directement d'après nature [Fig.Dombey Quinoa 1] et dont il actualise la liste des vertus connues et les informations relatives au climat qu'elle nécessite :

La quinoa blanche [*sic*] est en usage ici comme le riz en Europe. La température des montagnes où elle est cultivée est de nos printemps des environs de Paris. La rouge connue connue

³⁰⁷⁵ Dombey la confond initialement avec le thé du Paraguay.

³⁰⁷⁶ BCMNH.N. Ms 3343 : Joseph Dombey à Duhamel du Monceau, le 20 avril 1779 à Lima, p. 1-2.

³⁰⁷⁷ *Ibid.*, p. 4-5.

³⁰⁷⁸ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques*, op. cit., 1725, p. 4-5.

³⁰⁷⁹ *Ibid.*, p. 15-16.

sous le nom de quinoa amioxga est destinée pour la médecine, on en fait prendre la decoction après les chutes violentes [...] il seroit avantageux de la cultiver en France parceque la semence qui le dispute au riz pour la bonté est abondante et seroit moins chere que le ris³⁰⁸⁰.

Le médecin naturaliste est convaincu que le quinoa réussirait en France, son approche du monde végétal américain témoignant bien d'une volonté constante de corriger les travaux de ses prédécesseurs et de servir les intérêts de la machine coloniale par le biais d'un vaste réseau de correspondants, qu'il parvient à solliciter en fonction de chaque découverte. L'exemple du quinoa est d'autant plus intéressant que les informations et les dessins de Feuillée sont assez sommaires ; Dombey en dessine alors les parties de la fructification qui permettront de reconnaître le quinoa suivant la méthode de Linné. Il dessine le calice, le pistil et toutes les parties des pétales en indiquant les variations de couleur de la plante [Fig.Dombey Quinoa 2 et Fig.Dombey Quinoa 3]. Dans une lettre adressée à Thouin le 26 mai 1782 depuis le Chili, le botaniste se félicite d'avoir réussi à ramasser de nombreuses graines de plantes que l'on sait utiles comme le myrte, le laurier et le sassafras, tout en vérifiant toutes les observations plus anciennes de Feuillée :

Je suis, mon cher ami, dans le pays des myrtes et des lauriers. J'ai six espèces des premiers et autant des derniers, parmi lesquelles le Sassafras. Je prends un très grand soin de me donner un tronçon de chaque arbre intéressant et d'en recueillir les graines : j'ai en mon pouvoir depuis moins de cinq mois huit caissons [...] Toutes les plantes de Feuillée mal décrites sont déterminées³⁰⁸¹.

Dans cette même lettre, il annonce à Thouin qu'il espère bientôt regagner la France et profiter de son voyage sur les côtes du Chili pour envoyer quelques cargaisons de plantes en Europe, mais son voyage s'allongera sans lui permettre de tenir de telles promesses.

Dans l'ensemble, l'expédition de Dombey est aussi infructueuse que celle de Jussieu avant lui³⁰⁸² ; la plupart de ses envois de dessins et d'échantillons de quinquina sont notamment perdus en mer et ses travaux ne mènent à aucune publication en dehors de la *Flora Peruviana et Chilensis* de ses acolytes espagnols. Or, il nous semble que les cargaisons et les observations de plantes

³⁰⁸⁰ BCMNH.N.Ms 3343 : Joseph Dombey à Duhamel du Monceau, le 20 avril 1779 à Lima, p. 5.

³⁰⁸¹ Joseph Dombey à André Thouin, le 26 mai 1782 à Conception du Chili, dans Ernest-Théodore Hamy, *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Brésil (1778-1785)*, op. cit., p. 88-89.

³⁰⁸² Voir : Catherine Lang, « Joseph Dombey et l'expédition de Ruiz et Pavon : étude des itinéraires (1778-1784) », *Bulletin de la Société Botanique de France. Lettres Botaniques*, 1985, vol. 132, p. 259-274 ; Neil Safier, « Fruitless Botany. Joseph de Jussieu's South American Odyssey », dans James Delbourgo et Nicolas Dew (dir.), *Science and Empire in the Atlantic World*, op. cit., p. 203-224 ; Nathalie Vuillemin, « Du dépaysement, ou l'impossible fabrique du savoir », *Viatica*, 2017. URL : <http://journals.openedition.org>.

économiques susceptibles d'être acclimatées en France à l'heure du règne des agronomes ont été sous-estimées. L'influence des réseaux du Jardin du roi est considérable et Dombey est formé par Thouin qui comme nous l'avons vu est un grand promoteur des avantages pratiques de la botanique économique. Les disettes vécues par les paysans français et le manque de bois orientent invariablement les enquêtes de terrain de Dombey au Pérou où il s'intéresse également aux avantages de la pomme de terre :

Tandis que nos sçavants s'occupent en Europe des moyens de tirer le meilleur parti de la pomme de terre, les péruviens depuis un tems immémorial [*sic*] ont sçus se mettre à l'abris de la disette et des famines, par la preparation qu'ils font de la pomme de terre, et qu'ils nomment *papa seca* et *chuño*. Je joins ici, monsieur [Duhamel du Monceau], la methode tres succinte de la preparer³⁰⁸³. Il seroit une ressource pour les pauvres gens, et cette portion trop negligée merite les soins et les attentions des ames honnetes et senseibles. Je n'ai donc pas hesité, monsieur, à vous faire part de cette decouverte parceque vos occupations ont toujours eut pour but le bien de vos semblables³⁰⁸⁴.

Le patronage de Turgot encourage probablement le voyageur naturaliste à rechercher le caoutchouc découvert par La Condamine et à faire le rapport de la découverte d'un cactus qui « produit une laine semblable à celle de l'animal que le peruvien nomme Llamas »³⁰⁸⁵. L'ampleur de la contribution de Dombey compte moins que le modèle de voyageur qu'il incarne dans un climat d'émulation intellectuelle autour des questions agricoles du royaume. Parmi les quelques plantes nouvelles qu'il découvre se trouve la *Tourretia*, confondue avec le quinoa et envoyée à l'Académie, mais qui a levé à Denainvilliers où Fougeroux de Bondaroy la fait alors dessiner sous le nom d'« Achochillas del monte Camino de Canelos, Joseph de Jussieu catal. La Tourretia. D. Dombé envoyé de Lima en 1780 » [Fig.Fougeroux de Bondaroy 1]. Dès lors que l'on se penche sur les questions d'agronomie, le legs laissé par Dombey dépasse ses pertes. En 1787, les mémoires de la Société royale d'agriculture attestent même du fait qu'il a développé un intérêt pour les arbres, comme en témoigne le naturaliste collaborateur de Buffon Louis Jean-Marie Daubenton lorsqu'il lit des « Observations sur un grand Arbre du Chili »³⁰⁸⁶ qui se basent sur les envois de bois de la part du médecin. L'arbre est aussi connu sous le nom de basilair, et les homologues espagnols de

³⁰⁸³ BCMNHN.Ms 3343 : « Préparation de la pomme de terre, *Solanum tubero suni* que les habitants des montagnes appellent *papa seca* », Joseph Dombey à Duhamel du Monceau, le 20 avril 1779 à Lima.

³⁰⁸⁴ BCMNHN.Ms 3343 : Joseph Dombey à Duhamel du Monceau, le 20 avril 1779 à Lima, p. 5-6.

³⁰⁸⁵ BCMNHN.Ms 3343 : « Préparation de la pomme de terre, *Solanum tubero suni* que les habitants des montagnes appellent *papa seca* », Joseph Dombey à Duhamel du Monceau, le 20 avril 1779 à Lima, p. 6.

³⁰⁸⁶ Louis Jean-Marie Daubenton, « Observations sur un grand Arbre du Chili », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Hiver 1787, p. 191-201.

Dombey l'ont dessiné sous la direction du Français [Fig.Ruiz et Pavón] qui, comme le rapporte Daubenton, en a envoyé des graines à Thouin :

Les semences du Basilaire sont bonnes à manger : celles que M. Dombey a données au Jardin du Roi, y ont été semées ; mais leur germe ne s'est pas développé ; malgré tous les soins de M. Thouin. Il est à souhaiter que l'on puisse avoir de meilleures semences de cet arbre qui mérite d'être cultivé, à cause de sa beauté, de la bonne qualité de son fruit, & de l'usage que l'on peut faire de son bois pour la marine. Le climat de la plupart des Provinces de France, serait favorable au Basilaire³⁰⁸⁷.

Les préoccupations économiques ne sont jamais loin et la contribution botanique de Dombey retient l'attention de ses patrons, à tel point qu'à son retour à Paris en 1785, il est pressenti pour une nouvelle mission d'exploration aux États-Unis afin d'aller s'approvisionner en arbres³⁰⁸⁸. Le voyage doit avoir lieu en 1794 et le naturaliste reçoit des instructions ainsi qu'un brevet à cet effet³⁰⁸⁹, et Thouin soutient à nouveau le projet, comme en attestent les procès-verbaux de l'institution parisienne : « le Citoyen Thouin a annoncé que le C. Dombey alloit faire un nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale pour les progrès de l'histoire naturelle »³⁰⁹⁰. À la suite du Traité de Paris de 1783, qui met notamment fin à la guerre d'indépendance américaine et aux hostilités avec l'Angleterre, la France bénéficie d'un accès privilégié aux naturalistes établis ou séjournant aux États-Unis. Le contexte politique aidant et le voyage récent de Dombey encouragent le royaume à continuer de financer des voyages scientifiques coûteux, dont celui d'André Michaux.

b) Des pépinières pour réparer les forêts : André Michaux aux États-Unis

Tout au long du XVIII^e siècle, la pénurie de bois à laquelle la France doit faire face ne fait que s'aggraver, en particulier durant la guerre de Sept Ans. Paradoxalement, la fréquence avec laquelle des voyageurs se rendent en Amérique dans le but d'y rechercher des plantes à acclimater dans les jardins royaux et les campagnes françaises indique implicitement que de nouvelles forêts

³⁰⁸⁷ *Ibid.*, p. 201.

³⁰⁸⁸ Voir : Yves Laissus, « Note sur le deuxième voyage et la mort de Joseph Dombey », *Comptes rendus du quatre-vingt-quatrième congrès national des sociétés savantes*, Paris, Bibliothèque nationale, 1970, p. 61-79.

³⁰⁸⁹ BCMNH.NMs 2625 : « Questions auxquelles Dombey est invité de répondre par les observations qu'il pourra recueillir dans son voyage en Amérique Septentrionale », 3 p. À ce propos, voir : Jean-Luc Chappey et Maria Pia Donato, « Voyages et mutations des savoirs. Entre dynamiques scientifiques et transformations politiques. Fin XVIII^e-début XIX^e siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 2016, vol. 3, n° 385, p. 3-22.

³⁰⁹⁰ Cité dans : Yves Laissus, « Note sur le deuxième voyage et la mort de Joseph Dombey », art. cit., p. 68.

sont déboisées pour construire les vaisseaux qui transportent ces derniers avec le fruit de leurs herborisations. Lors d'une séance publique de mars 1786, André Thouin est véhément à l'égard du sujet de la déforestation : « il est inutile de répéter ici ce qui paraît démontré ; que la consommation des Bois en France est plus considérable que leur reproduction, que les Forêts se détériorent »³⁰⁹¹. Or, pour le jardinier en chef membre actif de la Société royale d'agriculture, « le sort qui menace la France de stérilité, n'est cependant pas sans remède [...] : présenter aux Agriculteurs l'état de nos Arbres indigènes, leur montrer celui des Arbres étrangers qui sont déjà acclimatés à notre sol »³⁰⁹². Ainsi se manifestent les prémices de politiques conversationnistes dans le contrôle des ressources boisées et de gestion des forêts³⁰⁹³.

Montrer et acclimater des plantes étrangères sur le sol français séduit les autorités. Il est sans doute utile de rappeler que tous les récits de voyage de la seconde moitié du XVII^e siècle et de la première moitié du XVIII^e siècle n'ont eu de cesse de vanter l'abondance en bois des Amériques et par-là, de nourrir une solution : exploiter les arbres américains. Entre le Traité de Paris de 1763 et 1783, les botanistes français accèdent difficilement à l'Amérique Septentrionale, mais sur cette période, les besoins en bois de construction, de chauffage et d'agrément ne font que croître. L'abbé Nolin, qui est à la tête des pépinières royales dont celle du Roule, entend bien

³⁰⁹¹ André Thouin, « Sur les avantages de la Culture des Arbres étrangers pour l'emploi de plusieurs terrains de différente nature abandonnés comme stériles », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, Hiver 1786, p. 43.

³⁰⁹² *Ibid.*, p. 47.

³⁰⁹³ Richard Grove est à l'origine d'une étude novatrice en la matière, car selon l'historien les prémices de politiques environnementales ou de politiques étatiques interventionnistes face aux ressources naturelles seraient apparues dans le contexte de la perte de possessions coloniales françaises. D'après Richard Grove : « le fait que les Français ne possédaient pas l'équivalent des vastes forêts d'Amérique du Nord, désormais accessibles aux Britanniques, stimula en outre une attitude prudente à l'égard des ressources forestières » que ce soit sur le sol français ou dans les Antilles et les Mascareignes (Richard Grove, *Les îles du Paradis. L'invention de l'écologie aux colonies 1660-1854*, Paris, La Découverte, 2013, p. 38).

honorer les commandes de milliers d'arbres que les autorités royales lui adressent³⁰⁹⁴ et entame donc rapidement une correspondance avec Benjamin Franklin. Dès 1779, l'abbé Nolin sollicite ce dernier afin d'assurer des envois de graines depuis les ports américains, car les Français peinent à s'approvisionner en semences sans un intermédiaire qui donnerait des ordres aux capitaines de vaisseaux pour protéger les cargaisons ; le directeur des pépinières déplore alors leur état à l'arrivée : « j'ai déjà payé 2168 l.t. pour les Envois qu'on m'a fait d'Amérique et Je n'en ai reçu que deux fort médiocres que le hazard m'a procuré. Dans des temps plus tranquilles [*sic*] nous serons plus heureux »³⁰⁹⁵. Le comte de Vergennes qui est à la tête du Secrétariat des Affaires étrangères intervient, de sorte que les échanges botaniques deviennent affaire de diplomatie. En juillet 1783, une nouvelle lettre de l'abbé Nolin adressée à Franklin montre que le Français parvient à impliquer les consuls et les ambassadeurs français des États-Unis pour livrer massivement des plantes aux pépinières du royaume :

Mr. De marbois Secetaire de L'ambassade de france en Amerique, me mande que mr Le cher. de La Luzerne désire des Graines potageres et me prie de Luy en envoyer un assortiment de choix. Il m'ajouté que Le Vaisseau le Vashington Caine. Barclely aborde au havre, que Ce navire est à vôtre disposition que Son Séjour ne Sera pas Long. Et que C'est une occasion tres favorable pour ce Transport. J'ay en Consequence rassemblé Les graines qu'on desire. Je prends La Liberté de vous Les adresser, en vous Supliant d'avoir La bonté de Les faire passer á philadelphie, a Leur destination, J'ose attendre Cette Grace de votre Complaisance³⁰⁹⁶.

Au même moment, c'est-à-dire en 1782 et 1783, Louis XV rachète le domaine de Rambouillet afin d'en faire une pépinière³⁰⁹⁷, alors que l'abbé Nolin, conscient que le Jardin de

³⁰⁹⁴ À lui seul, le Jardin du roi est commanditaire de demandes annuelles de centaines d'arbrisseaux avec des critères très précis. Un exemple de « Liste des arbres et arbustes necessaires aux Plantations du Jardin national des Plantes de Paris » écrite en 1792 par Thouin à l'adresse de Nolin fait état d'une demande de plusieurs centaines de plantes dont quatre sortes de vigne, un pied de magnolia *glauca*, de laurier sassafras, de rosier de Caroline, d'un petit prunier de la Chine de l'abbé Galloys (le frère du directeur du jardin de Lorient), d'un prunier de Canada à noyau plat, de pieds de pin d'Amérique à cône épineux, de pin de Virginie ou de reinette de Canada, d'abricotiers, de châtaigniers et de tulipiers de Virginie « élevés en terrain sec a la Pepinière du Roule. On desireroit avoir 20 individus de tulipier pour en former un bout d'allée ». Thouin est très spécifique, ce qui nous permet donc d'imaginer la tâche de Nolin au Roule, car pour certains arbres le jardinier souhaite « de préférence de jeunes sujets de 2 à 3 pieds de haut et garnis de branches des le bas de leur tiges. Ils sont destinés à former des buissons dans l'École de Botanique », tandis que d'autres arbres il indique qu'« il est necessaire que ces arbres ayent au moins 7 pieds de haut, bien droits et qu'ils soient jeunes et vigoureux étant destinés à etre placés dans un quinconce [*sic*] » (BCMNH.N.Ms 306 : « Liste des arbres et arbustes que je prie le Citoyen de faire lever pour le Jardin national de Paris », le 28 décembre 1792).

³⁰⁹⁵ L'abbé Nolin à Benjamin Franklin, le 2 septembre 1779, Founders Online, Librairie du Congrès. URL : <https://founders.archives.gov/documents/Franklin/01-30-02-0224>.

³⁰⁹⁶ L'abbé Nolin à Benjamin Franklin, le 15 juillet 1783, Founders Online, Librairie du Congrès. URL : <https://founders.archives.gov/documents/Franklin/01-40-02-0189>.

³⁰⁹⁷ La pépinière de Rambouillet est aussitôt placée sous la direction de l'abbé Henri-Alexandre Tessier qui entre également à l'Académie royale des sciences en 1783.

Toulon livrait des centaines de milliers d'oignons de fleurs à Versailles des années plus tôt, décide de reprendre en mains le Jardin du roi à Toulon, tout comme celui de Hyères. Le Sud pourra fournir les campagnes en arbres nécessitant un climat chaud, tandis que Paris et ses alentours forment le nerf de l'acclimatation de plantes venues du Nord, en profitant d'arrivages depuis les ports de Nantes, de Brest ou de La Rochelle. Dès lors, les infrastructures de la machine coloniale sont réemployées pour servir les intérêts agricoles et horticoles du royaume, ce que nous entendons qualifier de passage de la machine coloniale à la « machine horticole »³⁰⁹⁸ transatlantique française. Dans ce contexte, sous l'impulsion de Duhamel du Monceau, de l'abbé Nolin et de Thouin, un voyageur naturaliste formé au Jardin du roi est envoyé aux États-Unis en 1785, où il doit créer des pépinières sur le modèle des jardins coloniaux et tout mettre en œuvre pour réduire le coût des transplantations de plantes américaines, tout en renouvelant les connaissances des savants français à l'égard du continent : André Michaux. Nous allons voir que ce dernier va non seulement enfin permettre de généraliser la culture des arbres américains en France, mais il va également les faire entrer dans la culture visuelle de son temps.

Membre de l'Académie royale des sciences et de la Société royale d'agriculture, André Michaux a étudié la botanique et le jardinage au Jardin du roi, mais il a surtout déjà réalisé un voyage botanique d'envergure au Levant lorsqu'il est missionné pour aller aux États-Unis. Il nous a semblé essentiel de nous intéresser à André Michaux, car le botaniste de formation profite de toutes les institutions et de toutes les infrastructures que nous avons évoquées, tout en contribuant à les faire évoluer. Il incarne non seulement le point culminant des vues de la machine coloniale, mais il fait parties des acteurs qui en redéfinissent les missions.

Dès son arrivée à Paris depuis Versailles où il avait repris l'exploitation agricole familiale, la carrière de Michaux coïncide avec les nouvelles politiques du Jardin du roi qui s'étend alors sous la direction du comte de Buffon, ainsi qu'avec l'engouement pour l'agronomie. Le 1^{er} juin 1779, alors qu'il fréquente le Jardin du roi où il herborise auprès de Le Monnier et de Thouin, Michaux

³⁰⁹⁸ Voir : Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit.

reçoit un « brevet de correspondant du Jardin Royal des plantes »³⁰⁹⁹ de la part de Buffon, alors que le Cabinet d'histoire naturelle attire les voyageurs :

Le Sieur Comte de Buffon de l'academie des sciences, Intendant du Jardin et du Cabinet de Sa Majesté, lui a très humblement représenté qu'elle aurait bien voulu sur sa demande créer en 1773 des places de correspondant en faveur des voyageurs savans qui voudraient s'occuper des recherches utiles au progres des sciences et enrichir le Cabinet et le Jardin de Sa Majesté ; que la création de ces places ayant excité l'émulation des voyageurs et particulièrement celle du Sieur André Michaux agriculteur et botaniste tres instruit, qui part pour aller au Mexique et dans quelques autres contrées d'Amérique, et qui se propose de recueillir les graines et plante de ces climats³¹⁰⁰.

Le brevet octroie non seulement le statut de correspondant à un voyageur identifié comme un agriculteur avant d'être un botaniste, mais une mission en Amérique semble déjà se profiler. Michaux était-il pressenti pour aller en Amérique du Sud à la place de Joseph Dombey ? Les dates concordent³¹⁰¹ et il nous paraît intéressant de souligner qu'en effet, le Jardin du roi est le centre d'un vaste climat d'émulation autour des voyages d'outre-mer. Après un voyage en Perse et non au Mexique, Michaud revient à Paris où il reçoit un nouveau brevet dont le titre nous semble unique. En effet, le 18 juillet 1785, il reçoit un « Brevet de Botaniste des pépinières »³¹⁰² qui présente des spécificités que nous n'avons retrouvées nulle part et qui indiquent que la formation bien spécifique de Michaux intéresse Louis XV :

Sa Majesté étant à Versailles et ayant fixé ses idées sur le désir qui l'occupe déjà depuis plusieurs années d'introduire dans son Royaume et d'y acclimater, par une culture intelligente et suivie, sous les ordres du Directeur et Ordonnateur Général de ses Bâtimens³¹⁰³, tous les arbres et plantes forestiers que la nature n'a donnés, jusqu'à présent, qu'à des régions étrangères mais qui sont du plus grand intérêt pour les travaux des Arts, ainsi que pour les constructions en charpente, Sa Majesté a senti que le succès de ses vues dépend nécessairement du choix à faire d'un sujet [...] pour voyager en quelque pays que ce soit, en étudier les productions et rassembler avec soin pour Sa Majesté des plantes, graines & fruits de tous arbres et arbustes même des plantes herbacées, propres à Bâtimens [...] entend que le Sieur Michau se présente³¹⁰⁴.

³⁰⁹⁹ AN.AJ 15 510 (pièce 369) : « Brevet de correspondant du Jardin Royal des plantes en faveur du Sr. André Michaux », le 1^{er} juin 1779 à Versailles, 2 p.

³¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 1-2.

³¹⁰¹ Non seulement les dates concordent, mais le voyage de Dombey a été très lent à s'organiser. Il ne s'agit là que d'une intuition personnelle, car nous n'avons jamais vu une telle hypothèse être émise, mais dans tous les cas ce brevet est bien la preuve qu'à la fin des années 1770 la France cherche à déployer un grand nombre de voyageurs qualifiés en Amérique du Nord comme du Sud.

³¹⁰² AN.AJ 15 510 (pièce 370) : « Brevet de Botaniste des pépinières en faveur du Sr. André Michault », le 18 juillet 1785 à Versailles, 3 p.

³¹⁰³ Il s'agit alors du comte d'Angiviller, dont le nom revient donc souvent dans les communications entre Michaux et ses correspondants américains ou français.

³¹⁰⁴ AN.AJ 15 510 (pièce 370) : « Brevet de Botaniste des pépinières en faveur du Sr. André Michault », le 18 juillet 1785 à Versailles, p. 1-2 ; une copie du brevet de Michaux se trouve également sous la cote suivante : AN.O¹ 1086 (pièce 11) : « Brevet de Botaniste des Pépinières en faveur du S. Michault », dès le 18 juin 1785.

Ce brevet est sans égal et illustre notre hypothèse de départ : le profil des voyageurs se spécialise. Michaux reçoit également des instructions très précises lors de son départ en 1785, il doit tout mettre en œuvre pour « faire venir de l'Amérique Septentrionale, un grand nombre d'arbres et arbustes peu ou point connus dans ce Pays-cy avec une quantité assés considerable de graines et de jeunes plants des productions de cette partie du Nouveau Monde »³¹⁰⁵. Thouin, le comte de Vergennes et le comte d'Angiviller lui allouent des garçons-jardiniers afin de tenter de créer des pépinières dans des ports américains clés, étant donné que ses instructions sont claires, ayant pour objectif principal « d'acclimater et de naturaliser [des plantes nouvelles] en France »³¹⁰⁶ : en 1785, le mot « acclimater » est alors bien en usage. De leur côté, les instructions données à Michaux revêtent un caractère nouveau et tiennent compte de l'importance nouvelle de l'agronomie et de la botanique économique :

Ces idées [de Sa Majesté] sont d'enrichir la France de toutes les productions végétales [...] en les distribuant dans les différents points du Royaume dont la température, le sol auront plus de rapport plus d'analogie aux sols originaires des productions qu'on jugera bonnes à essayer en France. Sa Majesté partageant ses vues entre l'utile et l'agréable, et subordonnant absolument le second au premier, veut que les premières et principales études s'appliquent tant aux arbres plants et graines forestiers [...] qu'aux graines des productions herbacées qui peuvent multiplier les ressources en fourrages.

[...] L'établissement à faire d'une culture semble devoir être porté sur un terrain voisin de Newyork comme plus à portée des embarcations pour les retours à expédier en France par la voye de paquebots³¹⁰⁷.

Un règlement pour les jardiniers et les futures pépinières de Michaux en Amérique est joint aux instructions avec des traités d'agronomie³¹⁰⁸. Le voyage naturaliste a changé : il doit être utile aux agriculteurs, aux botanistes et conduire à la création de pépinières qui s'appuient sur les ports de l'Atlantique et les jardins-relais déjà en place. L'expédition de Michaux mobilise un nombre

³¹⁰⁵ AN.O¹ 2113A : « Versailles, le 27 juin 1785 par le comte de Vergennes », Pépinières d'Amérique, correspondance générale pour la mission du S. Michaux, Botaniste du Roi.

³¹⁰⁶ AN.O¹ 2113A : « Instruction au S. André Michaux Botaniste du Roi pour l'exercice de la commission que Sa Majesté a bien voulu lui confier d'aller dans les différentes régions qui lui seront indiquées pour y faire les études et les recherches de diverses productions forestières, ou herbacées et même des bestiaux, gibiers et volailles, qu'on peut espérer d'acclimater et de naturaliser en France », le 25 août 1785 à Versailles, par le comte d'Angiviller.

³¹⁰⁷ *Ibid.*, s. p.

³¹⁰⁸ AN.O¹ 2113A : « Règlement qu'on pourroit faire pour le Jardinier Pépiniériste d'Amérique » suivi d'une liste de livres et de traités « Pour l'aider dans un nouveau Genre de Culture et le mettre à même d'étendre ses connoissances sur les arbres et arbustes étrangers. Il lui sera fourni quelques livres d'agriculture tels que la traduction du Dictionnaire de Miller, le Traité des arbres et arbustes de Duhamel du Monceau, le Manuel de l'arboriste avec son supplément, le Traité théorique et pratique de la végétation de M. Mustel, le vol. *in octavo*. Un catalogue complet de tous les arbres cultivés en France ».

extraordinairement élevé d'acteurs aux profils variés, car les réseaux botaniques ont bien fait leurs preuves depuis la formation des premiers réseaux d'Antoine de Jussieu au début du siècle. De plus, nous souhaitons souligner le fait que dès le départ, le voyage de Michaux donne lieu à une littérature prolifique prenant la forme de brevets, de listes et de règlements que nous ne pouvons pas restituer à l'échelle de notre étude ; mais nous allons toutefois montrer en quoi le voyageur remplit ses missions au-delà des espoirs du roi. Les contemporains du voyageur sont également très nombreux à documenter l'expédition à l'ampleur unique, comme lorsque Thouin tient au courant Pierre Poivre, le botaniste correspondant de l'Île de France, des voyages de Dombey et de Michaux :

Le pauvre M. Dombey est toujours à Cadix occupé de son partage, travaillé par la même dysenterie qu'il avait lorsqu'il est parti du Pérou [...] M. André Michaux part pour l'Amérique Septentrionale d'ici à quelques jours. Il emmène avec lui un de nos garçons-jardiniers pour établir une pépinière à New York, son fils³¹⁰⁹ l'accompagnera aussi dans ce voyage³¹¹⁰.

Cette simple lettre révèle d'une part l'amplitude des échanges entretenus par Thouin, car un botaniste installé dans l'océan Indien suit les pérégrinations de voyageurs séjournant dans les Amériques ; d'autre part, l'établissement de pépinières est bien ce qui est mis en valeur par les institutions savantes. Depuis New York où Michaux arrive en novembre 1785 avec un jeune jardinier du nom de Pierre Paul Saunier³¹¹¹, le botaniste et agronome français correspond immédiatement avec Thouin qu'il tient au courant de toutes ses avancées.

Dès le 12 mai 1786, Michaux « annonce à Monsieur le Comte d'Angiviller³¹¹² l'achat d'un terrain »³¹¹³ pour sa pépinière newyorkaise. En croisant différentes lettres et documents échangés par Michaux et ses correspondants, nous avons réussi à reconstituer les conditions d'établissement

³¹⁰⁹ André Michaux voyage en effet avec son fils François-André qui mènera une carrière similaire à celle de son père. François-André sera d'ailleurs à l'origine de deux grands ouvrages sur la flore nord-américaine et sur les arbres américains illustrés par Pierre-Joseph Redouté et Pancrace Bessa : *Flora boreali-americana*, Paris, Jouanaux, 1820, 2 vols ; *Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale*, Paris, D'Hautel, 1810-1813.

³¹¹⁰ André Thouin à Pierre Poivre, le 20 août 1785, Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin (1747-1824)*, op. cit., p. 197.

³¹¹¹ Le destin du jardinier ainsi que la création et l'entretien des pépinières du New Jersey et de Charleston sont mentionnés dans William J. Robbins et Mary Christine Howson, « André Michaux's New Jersey Garden and Pierre Saunier, Journeyman Gardener », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 1958, vol. 102, n° 4, p. 351-370. Une liste de plantes envoyées en France par Saunier figure également en appendice de cet article, celle-ci rend compte de l'ampleur des envois.

³¹¹² Michaux avait envoyé une lettre au comte d'Angiviller le 3 mai 1786.

³¹¹³ HM 718883 : André Michaux à André Thouin, le 12 mai 1786 à New York.

de cette pépinière qui a tout d'un jardin-relais tel que celui de Toulon ou de Lorient³¹¹⁴. Dans les faits, le voyageur achète un terrain dans le New Jersey le 2 mars 1786 qui a pour vocation de servir de jardin, d'entrepôt et d'un lieu de liaison entre la France et les États-Unis³¹¹⁵. La seule contrainte qui lui est imposée concerne la taille du terrain qui ne doit pas dépasser les 200 acres. De là, Michaux envoie directement les plans du projet aux autorités françaises. Le comte d'Angiviller reçoit ainsi le dessin de la maison en pierre que Michaux planifie de construire [Fig.Michaux New York 1], accompagné d'une légende stipulant qu'il y aura spécifiquement un jardin pour les plantes précieuses comme les magnolias. Il envoie ensuite le plan du terrain sur lequel nous retrouvons le projet de bâtisse et de parterres [Fig.Michaux New York 2 et Fig.Michaux New York 2 bis], avec une carte de la région de New York [Fig.Michaux New York 3]. Enfin, dans une lettre inédite adressée à Thouin avec une caisse de plantes délicates³¹¹⁶, Michaux donne le détail de la manière dont il entend utiliser la maison en pierre ; il

³¹¹⁴ La comparaison avec le jardin-relais de Lorient est d'autant plus pertinente qu'André Michaux et son jardinier Pierre Paul Saunier passent un mois à Lorient avant leur arrivée à New York à bord de Le Courrier. Il est possible que Michaux ait visité et profité des infrastructures de la ville portuaire. La dernière étude en date consacrée au botaniste mentionne son passage par Lorient et détaille le cours de chacun de ses voyages en Amérique, voir : Charlie Williams, Eliane M. Norman, Walter Kingsley Taylor (éd.), *André Michaux in North America. Journals & Letters, 1785-1797*, Tuscaloosa, The University of Alabama Press, 2020.

³¹¹⁵ APS.BM58 : « State of New Jersey. An Act to enable Andre Michaux to purchase lands in the State of New Jersey under certain restrictions », le 2 mars 1786 ; l'acte a ensuite été traduit en français, voir : AN.O¹ 2113A : « Traduction d'un acte de l'État de New Jersey qui permet au Sr. André Michaux d'Acheter des terres dans ledit État sous de certaines conditions, en date du 2 mars 1786 ». L'acte est adressé au comte d'Angiviller et stipule par exemple que Michaux « désire d'établir près de Bergen, dans l'État de New Jersey, un jardin botanique d'environ 30 acres de terre afin de faire des expériences utiles dans l'agriculture et le jardinage, et qu'il a le dessein de former un dépôt, non seulement de plantes de France et de l'Amérique, mais aussi de toutes autres productions du monde qui pourront se trouver dans les jardins du Roi à Paris, mais que par les loix de cet État, il n'est permis à aucun étranger d'y posséder des terres sans avoir au préalable prêté le serment de fidélité audit État, et qu'en considération des raisons détaillées ci-dessus, il espère que la Législature voudra bien faire une exception en sa faveur et l'autoriser à acheter une petite étendue de terre dans le voisinage de Bergen, et vû que la législature veut encourager les intentions louables du Sr. André Michaux en lui accordant l'objet de sa requête. Il est arrêté par le conseil et l'assemblée générale de cet État qu'il est permis au Sr. Michaux de faire l'acquisition et de posséder dans une partie quelconque de cet État en son propre nom, celui de ses heritiers et de toute autre personne, chargée de ses pouvoirs, une étendue de terre qui n'excèdera pas 200 acres de terre avec toutes les appartenances et dépendances et qu'il jouira du tout aussi paisiblement qu'un citoyen dudit État » (AN.O¹ 2113A : Pépinières d'Amérique, 1785. Correspondance générale pour la mission du S. Michaux, botaniste du roi, s. p.).

³¹¹⁶ HM 718883 : « Liste des Plantes contenues dans la Caisse », André Michaux à André Thouin, le 12 mai 1786 à New York. La caisse contient des magnolias, des arbres fruitiers, des arums, des palmiers et de nombreuses plantes très fragiles comme la « *Sarracenia purpurea*. Il faut la planter dans un pot, la garnir de mousse et mettre le Pot dans un vase avec de l'eau ». Michaux ajoute également la note suivante à l'attention du comte d'Angiviller et d'André Thouin qui s'intéresse aux techniques d'envoi de plantes : « J'ay imaginé un moyen de vous envoyer en abondance des Rasmia, Rhododendrons et autres Plantes délicates, elles seront bien enracinées et de toutes manières susceptibles de la réussite et aussi pesantes à transporter qu'il soit jamais possible. Vous en serez agréablement surpris et satisfait. Des la fructification des Paducet, des Sassafras je le mettray en pratique et vous en verrez l'effet peut estre des le Printemps prochain ».

s'agit d'une très rare explication relative à la façon dont un bâtiment est utilisé comme entrepôt pour des graines :

J'annonce à Monsieur le comte d'Angiviller outre l'achat d'un terrain dont je lui ay rendu compte dans ma dernière lettre, la Construction d'un Batiment composé de 4 chambres et un Grenier parce qu'il ny a point de Batiments à louer dans le lieu ou jay fait cette acquisition. Les deux chambres en Bas serviront à déposer la mousse et les arbres qui arriveront de Caroline jusqu'au moment de les envoyer, que lon recueille dans le courant de l'Été pour l'employer en Automne a emballer. L'une des 2 chambres en haut servira à déposer un échantillon du bois de tous les arbres de l'Amérique septentrionale et des semences recueillies nouvellement. La 2^e chambre sera garnie de Planches disposées en Bibliotheque pour rassembler 1^o une collection de graines rangées par ordre d etoutes les productions de l'Am. Sept. 2^o un herbier rangé aussi méthodiquement et composé dun tres grand nombre d'échantillons de chaque espece. 3^o une collection de livres d'histoire naturelle angl. François et en dautres langues, Chymie que jay apporté avec moi de Paris. Je ne parle pas dy placer des oiseaux et autres animaux parce que cet établissement n'étant que un Dépôt et non un Cabinet d'hist. Nat. Ils seront envoyés à mesure en Europe³¹¹⁷.

La démarche n'a pas, selon nous, d'équivalent connu : Michaux consacre des chambres entières à des plantes et cherche à créer un véritable laboratoire d'acclimatation. Cette description nous permet de visualiser l'intérieur de la bâtisse et de quelle manière est organisé un lieu d'entreposage de graines. Par ailleurs, le botaniste achète deux chevaux, des charrues, des ustensiles de jardinage et même une serre pour les plantes du Sud qu'il a appris à conditionner grâce à l'expertise de Thouin.

Depuis New York qui lui sert d'arrière-poste, le voyageur se rend au Canada dans la région de la Baie d'Hudson, mais il se déplace surtout en Caroline du Sud pour herboriser à partir d'août 1786. Son voyage dans le Sud lui permet d'aller rassembler « les productions de la Floride, Isles Bahama, Georgie &c. »³¹¹⁸. Avant chaque départ, Michaux explique à Thouin qu'il donne des ordres précis à son garçon-jardinier et évalue les envois qui seront faits en son absence, comme lorsqu'il prédit en 1786 qu'il pourra transmettre 45 caisses au Jardin du roi : « nous avons évalué à 45 caisses la totalité, sans les semences. On ne pourra envoyer cette année de graine de Cypres thuyoide quoique il y ait beaucoup de ces arbres, mais beaucoup de graines de sassafras, pins &c »³¹¹⁹. Les inventaires et les comptes rendus de Michaux sont clairs, organisés et efficaces. Lorsqu'il se rend en Caroline du Sud, Michaux ne s'en tient pas à quelques herborisations ou à quelques envois, là encore, nous voyons que l'enjeu est de fonder une nouvelle pépinière à

³¹¹⁷ HM 718883 : André Michaux à André Thouin, le 12 mai 1786, à New York.

³¹¹⁸ HM 71885 : André Michaux à André Thouin, le 19 août 1786, à New York.

³¹¹⁹ *Id.*

Charleston. Seulement deux mois après le début de son voyage dans le Sud, il écrit donc à Thouin qu'il envisage d'acheter un terrain à cet effet :

J'ay annoncé à Monsieur le Comte d'Angiviller dans ma précédente lettre la nécessité ou jay été d'acheter un terrain pour déposer mes Recoltes qui paroissent tous les jours se multiplier [...] les avantages de cette établissement [*sic*] seront au dela de ce que lon auroit pu imaginer relativement aux Découvertes, a la quantité de recoltes en arbres et semences, quil y aura a faire relativement à leur conservation et enfin relativement a l'economie³¹²⁰.

C'est dans les environs de Charleston que Michaux fait rapidement la découverte retentissante du *magnolia macrophylla*³¹²¹ et qu'il ramasse des plants de *magnolia grandiflora*, qui deviendront bientôt des arbres très prisés et très communs en France. Or, du point de vue de la pépinière de Charleston, faute d'un jardinier de confiance, le botaniste demande dans un premier temps au consul de France établi dans la ville américaine de cultiver un jardin-relais sur ses terres. Une lettre au comte d'Angiviller montre à quel point Michaux profite des réseaux scientifiques et diplomatiques en place pour envoyer des plantes et encourager la fondation d'un nouveau jardin : « Monsieur de Chateaufort³¹²² Consul de Charlestown m'[a] promis de se charger de ce Paquet de graines [...] tout ce que l'on pourroit espérer seroit un petit jardin chez le Consul avec un Jardinier françois »³¹²³.

³¹²⁰ HM 71886 : André Michaux à André Thouin, le 26 octobre, à Charleston.

³¹²¹ La découverte de l'arbre est d'ailleurs consignée dans son journal, celle-ci a lieu le 16 novembre 1789 à deux cent *miles* de Charleston : « Le 16 novembre 1789 passé la riviere Catarba au lieu nommé Tuck-a-segee-foard 14 miles de Charlotte ; deux Miles avant d'arriver a ce foard nous trouvames un arbre inconnu a feuilles opposées, et nous avons été coucher chez le nommer Peter Smith deux miles avant d'y arriver, vu pres d'un creek au bord du quel il y a [illisible] un *Magnolia glauca folis longis simis et crodalis et fructibus globolis* et ramis et *remis albicantibus*. Le magnolia est d'une stature moins haute que ls autres especes connues » (APS.Mss 580.M58 : André Michaux, journaux de voyage (1787-1796), p. 282-283 [notre pagination].

³¹²² Ignatius Romain, dit le chevalier d'Aristay de Châteaufort est en effet supposé soutenir l'établissement d'un jardin à Charleston, sous les ordres du comte d'Angiviller et sur les recommandations du diplomate français Louis-Guillaume Otto, comte de Mosloy. Le projet est mentionné dans : William J. Robbins et Mary Christine Howson, « André Michaux's New Jersey Garden and Pierre Saunier, Journeyman Gardener », art. cit., p. 359.

³¹²³ AN.O¹ 2113A : André Michaux au comte d'Angiviller, le 2 octobre 1786, à Charleston.

En parallèle de ses correspondances avec Thouin et d'Angiviller ou de ses envois à l'abbé Nolin³¹²⁴ et à l'abbé Tessier³¹²⁵, Michaux tient un journal dans lequel il consigne tout jusqu'à son retour en France en 1796³¹²⁶. Encore une fois, il nous semble que le journal tenu par le botaniste est si riche et dense qu'il pourrait faire l'objet d'une étude détaillée, d'autant que son auteur lui-même planifiait de le faire publier. Nous signalerons seulement que toutes ses herborisations y sont détaillées et nous permettent donc de deviner l'ampleur de ses envois vers les ports (Brest et Le Havre) ainsi que vers les pépinières (Rambouillet, Le Roule et Trianon) du royaume. Une entrée typique de son journal prend par exemple la forme suivante :

Le 2 janvier 1789 j'ay envoyé pour sinformer si les arbres que j'attendois étoient arrivés. J'ay continué de planter les arbres reçus de Georgie que je reserve pour le Jardin [de Charleston] afin de les envoyer successivement. Le 3 j'ay envoyé les caisses préparées au nombre de cinq à Charleston. J'y ay été moi-même aussi et je suis revenu le mesme jour. Le Dimanche 4 continué l'encaissage des Graines. Le 5 janvier 1789 encaissé des graines pour le Jardin de New York afin de profiter d'un bâtiment destiné pour ce port³¹²⁷.

Le degré de précision auquel le voyageur s'astreint est le fruit d'un siècle de tâtonnements pour rendre tout voyage outre-Atlantique utile et rentable. Il apparaît alors que Michaux n'est plus seulement l'un des rouages de la machine coloniale, à l'inverse, il rend possible un nouveau modèle d'échanges de plantes entre la France et des pays étrangers. L'enjeu n'est plus d'herboriser ou de cultiver le sol pour conquérir un territoire nouveau, en prendre possession et le maîtriser : toutes les richesses du voyage botanique doivent enrichir la France, ses jardins et ses campagnes. Que ce soit dans le Nouveau Monde ou en métropole, les pépinières ou les jardins pourraient être définis comme des zones tampon, des lieux où les botanistes et les jardiniers travaillent conjointement à

³¹²⁴ HM 71889 : André Michaux à André Thouin, le 6 novembre 1787, à Charleston. Michaux y décrit ses envois à l'abbé Nolin et se plaint des reproches que celui-ci lui adresse au regard de la manière dont le garçon-jardinier emballe les arbres à bord des vaisseaux. Le botaniste liste même les plantes qui intéressent le plus le directeur des pépinières royales : « Les arbrisseaux qui intéressent le plus M. l'abbé Nolin sont les *Kalmia angustifol.* et *latifolia*, azales, rhododendrons, *andromeda varcinians*. Ils croissent tous dans le terrain du Roy à l'exception du *Kalmia latifolia* qui se trouve sur les collines à deux milles de distance seulement. [Le garçon-jardinier] m'a envoyé aucun de ces arbrisseaux et il m'a dit que les gelées l'ont surpris. Il n'a pas envoyé non plus de graines de Tulipier mentionné sur la liste et tant désirée de M. l'abbé Nolin ».

³¹²⁵ Dès 1786, les registres de la pépinière de Rambouillet rendent compte de très nombreux envois de fruits, de légumes et d'arbres d'Amérique, voir : AN.O¹ 2113A : « Liste des Melons, Melons d'eau, Potirons, Concombres, Callebasses, reçus à Rambouillet et envoyés à Versailles, pour être cultivés dans les potagers du Roi ».

³¹²⁶ En 1792, en plus de ses journaux alors qu'il est à Philadelphie, Michaux écrit un rapport sur son voyage qu'il nous semble intéressant de citer ici : AN.F 17 1225 : « Note abrégée de mes voyages dans l'Amérique Septentrionale », André Michaux, 1792.

³¹²⁷ APS.Mss 580.M58 : André Michaux, journaux de voyage (1787-1796), p. 217-218 [notre pagination].

conditionner les plantes nouvelles pour les sociétés européennes. La « machine horticole »³¹²⁸ se définit alors par le transfert réussi de plantes cueillies dans leur environnement d'origine et replantées dans un climat similaire à l'autre bout du monde, le tout en passant par des jardins-relais et en voyageant sur des jardins flottants. Lorsque Michaux revient en France en 1796, son legs est déjà évident dans les pépinières du royaume. Les registres des envois et des semis annuels du Jardin du roi font état de centaines de transplantations³¹²⁹ réussies et la Révolution française ne semble pas avoir ralenti l'acheminement d'arbres en France. Michaux a non seulement réussi à mettre en relation des botanistes ou des marchands de graines américains comme William Bartram ou Arthur Young avec les jardiniers français, mais à son retour il suggère également au comte d'Angiviller de créer une pépinière à Bayonne dans le Pays Basque.

Au tournant du XIX^e siècle, Michaux souhaite transposer son modèle d'acclimatation d'arbres et de plantes pour le fourrage sur le sol français. Bayonne lui semble être un terrain d'élection intéressant dans la mesure où le climat du Pays Basque permettrait d'y transplanter des plantes venant de climats méridionaux et septentrionaux, tout en bénéficiant de la proximité des ports atlantiques. Le botaniste écrit donc un « prospectus de l'établissement d'une pépinière d'arbres et plantes étrangères dans les provinces méridionales »³¹³⁰ dans lequel il détaille son projet :

1° L'Objet de cette Entreprise est de rendre plus utile la science de la Botanique en naturalisant un grand nombre de Plantes qui ont été découvertes depuis pres d'un siècle et que l'on découvre journellement sans en tirer parti. Dans ce nombre les unes sont utiles a la Médecine tels que le Benjoin, le sassafras, &c. D'autres sont des fruits excellens tels que le litchi, l'annona du Pérou, &c. Plusieurs seroient employées utilement dans les arts et les manufactures comme le cèdre du Liban pour la Marine, le Gardenia pour la Teinture, l'Arbre suif de la Chine pour l'usage Économique &c. Il y a deux objets essentiels a considerer dans ce genre de Culture relativement à l'utilité que l'on en doit retirer sçavoir, la Nature du terrain et la temperature du climat.

[...] 2° Le succès de cette Entreprise dépend entierement d'un Cultivateur expérimenté et assez zélé³¹³¹.

³¹²⁸ Voir : Émilie-Anne Pépy et Laurent Brassart, « L'acclimatation des arbres nord-américains en France (v. 1730-v. 1815) : des enjeux scientifiques aux politiques de développement du territoire », art. cit.

³¹²⁹ BCMNH.N.Ms 1327 : « Journal des Envois de Plantes, Arbres et Graines faits au Jardin du Roy par ses Correspondants, avec ceux faits par le Jardinier dudit Jardin du Roy aux Correspondants d'icelui », 1772-1797 [an V].

³¹³⁰ BCMNH.N.Ms 357-XX : « Projet concernant l'établissement d'une pépinière d'arbres et plantes étrangères dans les environs de Bayonne. Prospectus de l'établissement d'une pépinière d'arbres et plantes étrangères dans les provinces méridionales », André Michaux, vers 1796.

³¹³¹ *Ibid.*, p. 2.

Michaux est convaincu que les pins repeupleront les Landes, que l'érable à sucre s'adapterait aux Vosges, que l'arbre à pain et toutes les plantes venant de contrées tropicales supporteront les différents sols du royaume. Le cultivateur crée alors un « Détail de quelques Plantes susceptibles d'estre naturalisées dans le Royaume »³¹³² qui s'inscrit dans un mouvement largement encouragé par les membres de la Société royale d'agriculture. Les mémoires de la Société de 1802 portent par exemple sur la création de nouvelles pépinières dans la Chartreuse, ou encore sur l'acclimatation de plantes comme l'arbre à cire qui avait été découvert en Louisiane un peu moins d'un siècle plus tôt. L'abbé Tessier cherche à transposer un modèle économique de cultures coloniales sur le sol national. Dans son mémoire sur le cirier de Pennsylvanie³¹³³, il vante les mérites d'un tel projet avec passion : « De combien de cultures utiles ne serions-nous pas privés, si la France s'en était tenue toujours à ses végétaux indigènes ? Eussions-nous vu nos chemins, nos jardins, nos terres, nos prairies, enrichis d'ormes, de peupliers, de cerisiers, d'abricotiers, de pêchers, de maïs, de sarrasin, de garance, de safran, de luzerne, de sainfoin, etc. ? »³¹³⁴.

Si Michaux regrette de ne pas être parvenu à publier ses journaux de voyage, en 1801 il publie ce que l'on attend désormais toutefois des voyageurs naturalistes, un traité. La parution de son *Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale*, abondamment illustrée par Pierre-Joseph Redouté du Jardin du roi, n'a pas d'équivalent en raison des moyens qui sont alloués pour un ouvrage botanique depuis les traités de Plumier. Chaque espèce de chêne est représentée au centre d'une page consacrée à cet effet et suivant la méthode linnéenne en dessinant le fruit et les organes de fructification de chaque arbre comme nous le voyons par exemple avec la planche du *Quercus macrocarpa* [Fig. Michaux Chênes]. Le livre allie aussi parfaitement les arts et les sciences pour le bien de l'utilité nationale, car comme l'auteur l'écrit en introduction : « le Chêne est de tous les arbres celui dont le bois est employé le plus généralement et le plus utilement »³¹³⁵. Le chêne est un symbole pour les agronomes, car on l'utilise pour tout et aucune espèce de chêne ne semble se refuser au climat de la France.

³¹³² *Ibid.*, p. 3 : « Détail de quelques Plantes susceptibles d'estre naturalisées dans le Royaume ».

³¹³³ Henri-Alexandre Tessier, « Mémoire sur le Cirier de Pennsylvanie (*myrica cerifera* L.) et sur les moyens de le multiplier en France », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, 1802, p. 456-476.

³¹³⁴ *Ibid.*, p. 457.

³¹³⁵ André Michaux, *Histoire des chênes de l'Amérique, ou Description et figures de toutes les espèces et variétés de chênes de l'Amérique septentrionale considérées sous les rapports de la botanique, de leur culture et de leur usage*, Paris, Crapelet, 1801.

En somme, dans cette partie nous avons vu que l'agronomie découle de la botanique et que les deux sciences, leurs pratiques, leurs usages et leurs représentants partagent les mêmes vues et ambitions. De plus, une nouvelle génération de voyageurs émerge dans la seconde moitié du XVIII^e siècle en dépit de la perte de la Nouvelle-France et dans un contexte politique longtemps instable entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. La machine coloniale ne disparaît pas, ses rouages et ses infrastructures forment progressivement la base d'un vaste commerce de plantes. Grâce à l'horticulture, des alliances durables sont établies des deux parts de l'Atlantique, où les plantes circulent en fonction de la capacité des agronomes à reproduire leur climat de prédilection. De même, de nouvelles plantes utiles entrent dans les pratiques de consommation des Français, comme la pomme de terre, le maïs et le quinoa, qui ne sont plus des produits coloniaux décrits par les voyageurs du XVII^e siècle et de la première moitié du XVIII^e siècle, mais des aliments assimilés à l'identité nationale de la France. Les jardins et les campagnes de la métropole regorgent bientôt de plantes américaines, qui forment à la fois la base d'une nouvelle économie rurale et ornent les jardins pour le plaisir des curieux, tant certains végétaux sont à la mode. Enfin, en plus d'occuper les parterres des jardins, les céréales, les fruits et les arbres venus des Amériques saturent la culture visuelle européenne, qui va donc attirer notre attention dans la dernière partie de notre étude.

8.2 L'Amérique en fleurs : valider et diffuser les savoirs coloniaux au XVIII^e siècle

Du XVI^e au XVIII^e siècle, tous les séjours et les voyages entrepris par les Français dans le Nouveau Monde donnent lieu à une nouvelle manière de comprendre, de goûter, de consommer, mais surtout de voir et de représenter le monde. Des cartes, des rapports, des objets, des graines, des herbiers, des plantes vivantes et des recueils de dessins provenant des colonies circulent au sein des sphères savantes parisiennes, qui les réceptionnent et assurent leur diffusion suivant des modalités qui leurs sont propres. De même, tous les végétaux acclimatés dans les jardins de Trianon et du roi forment la matière de grands ouvrages illustrés qui les font connaître à un public plus large que celui des seuls voyageurs, académiciens ou promeneurs parisiens³¹³⁶. Si l'ananas, le café et la

³¹³⁶ Voir : Madeline Pinault-Sørensen, *Le livre de botanique XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2008.

confiture de goyave sont à la table du roi et que la pomme de terre et le maïs nourrissent le peuple, les voyages en Amérique donnent également lieu à une production visuelle sans précédent. Par ailleurs, celle-ci n'est pas nécessairement le fait des voyageurs eux-mêmes qui ne savent pas tous dessiner, mais plutôt de la machine coloniale, de ses savants et de ses institutions. Des jardins de Paris à ceux de Versailles, en passant par certains jardins de particuliers en France et outre-Atlantique, les découvertes botaniques et les naturalisations de plantes nourrissent une littérature complémentaire des récits de voyage du siècle, qui associe durablement l'Amérique à ses productions naturelles. Dans cette partie, nous allons voir comment l'Académie royale des sciences et le Jardin du roi créent une culture visuelle normative en suivant des procédés précis de diffusion des savoirs coloniaux, puis comment de grands ouvrages illustrés destinés à un public étendu voient le jour et reflètent un engouement général, voire insatiable pour la flore américaine.

Dès la fin du XVII^e siècle, l'Académie royale des sciences et le Jardin du roi se démarquent à l'échelle européenne en raison de leur mandat respectif de diffusion institutionnelle des savoirs émanant de leurs membres, ainsi que de leurs correspondants. Un mandat qui est très rarement mis en avant³¹³⁷, mais qui va avoir, selon nous, une influence considérable sur les représentations de la nature américaine au cours du siècle.

D'un côté, l'Académie royale des sciences doit en effet veiller à la publication annuelle de ses travaux. Les membres de l'institution doivent eux-mêmes, pour l'intégrer, être déjà connus « par quelque ouvrage considérable imprimé, par quelque cours fait avec éclat, par quelque machine de leur invention, ou par quelque découverte particulière »³¹³⁸. La diffusion des savoirs par le biais de l'imprimé revêt donc une importance particulière au sein de la compagnie dont les membres doivent se rendre utiles par l'examen constant des mémoires qui leur sont soumis. Les académiciens évaluent, approuvent, valident ou invalident les savoirs, de sorte que tous les travaux des voyageurs sont soumis à un cadre strict de contrôle de leurs dires ou de la qualité de leurs dessins. Les savants de l'institution parisienne ont même, *de facto*, le droit de choisir ce qui mérite d'être publié et d'ainsi motiver ou non certaines entreprises d'exploration. Par exemple, lorsqu'en

³¹³⁷ Les travaux suivants ouvrent toutefois considérablement la voie à une telle étude : François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit. ; Alice Stroup, *A Company of Scientists. Botany, Patronage, and Community at the Seventeenth-Century Parisian Royal Academy of Sciences*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1990.

³¹³⁸ « Règlement ordonné par le roi pour l'Académie royale des sciences », *MARS*, 1699, Article XIII.

1688 le minime Charles Plumier revient de son premier voyage aux Antilles avec son grand recueil *in-folio* de dessins associés à des descriptions portant le titre de « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe, avec des plans, et des figures de Sauvages de ces pays »³¹³⁹, l'Académie est immédiatement sollicitée pour consulter le catalogue. Le marquis de Seignelay³¹⁴⁰ écrit en effet à Fagon le 12 octobre 1688 pour lui signaler que Plumier a dessiné un grand nombre de plantes qui demandent une expertise :

Le roy envoïa l'année dernière aux isles de l'Amérique un médecin de Marseille et un religieux minime nommé le père Plumier pour faire une recherche exacte des plantes de ce pays qui ne sont point en Europe [...] il a rapporté un recueil de ce qu'il a fait dans l'isle de la Martinique, comme je serois bien aise d'estre informé du mérite de cet ouvrage et de sçavoir s'il est a propos de le continuer je luy ayt ordonné de vous le faire voir et je vous prie de luy donner quelque heure de vostre temps pour l'examiner, et après que vous l'aurez veu vous me ferez plaisir de me faire sçavoir ce que vous en pensez³¹⁴¹.

Le médecin du roi et académicien a donc un droit de regard déterminant sur les travaux de Plumier. Tout savoir n'a pas vocation à bénéficier du même niveau de reconnaissance et au cours du siècle ; l'Académie apparaît comme un tel lieu d'autorité³¹⁴² et d'expertise que de nombreux auteurs ou voyageurs prennent bientôt l'habitude de soumettre leurs travaux à ses membres de leur propre initiative. Le 23 juillet 1768, l'agronome Antoine Nicolas Duchesne présente tous les dessins de son projet de réédition d'une *Histoire naturelle des fraisiers* au secrétaire perpétuel de l'Académie Grandjean de Fouchy, afin d'avoir l'aval de l'institution : les soixante-deux dessins soumis lui sont retournés sans annotations ou remarques le 4 mai 1769³¹⁴³. Au cours des années 1780, l'institution continue de générer des envois spontanés, puisque l'abbé Delahaye³¹⁴⁴, installé

³¹³⁹ BNF.JD-18-FOL : « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe. Avec des plans et des figures de sauvages de ces pays », Charles Plumier, 1688. Le recueil contient également des vues de la Martinique et une carte de Saint-Pierre de la Martinique par Paul Cornuau, 1684.

³¹⁴⁰ Il convient de rappeler que Jean-Baptiste Antoine Colbert (dit marquis de Seignelay) est alors secrétaire d'État de la Marine, un poste qu'il occupe de 1683 à 1690. Le marquis de Seignelay doit donc réceptionner les écrits des voyageurs et décider de les adresser aux institutions parisiennes.

³¹⁴¹ AN.AJ 15 511 (pièce 385) : Seignelay à Fagon, le 12 octobre 1688.

³¹⁴² Les savants du XVIII^e siècle qualifient eux-mêmes l'institution en ces termes, Antoine Nicolas Duchesne mentionne régulièrement, en parlant des fraisiers, ce qui a été « confirmé par l'autorité de l'Académie française » dans ses ouvrages (*Histoire naturelle des fraisiers*, Paris, Didot, 1766, p. 111.)

³¹⁴³ Günter Staudt, *Les dessins d'Antoine Nicolas Duchesne pour son Histoire naturelle des fraisiers*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, 2019, p. 24.

³¹⁴⁴ Guillaume Silvestre Delahaye (1734-1803) séjourne à Saint-Domingue de 1765 à sa mort sur l'île. Pasteur au Quartier-Morin, il est un grand amateur de botanique et envoie un certain nombre de caisses de plantes à Thouin au cours des années 1780, une période durant laquelle il écrit également une histoire des végétaux de la Torride qui restera à l'état manuscrit.

à Saint-Domingue, envoie à l'Académie les descriptions et les figures de deux genres de plantes en 1787. Le mémoire transmis contient notamment cinq dessins [Fig.Delahaye 1 à Fig.Delahaye 5] de l'immortelle, du corail, de l'acajou, du fraisier et du goyavier qui sont ainsi soumis à l'expertise des académiciens³¹⁴⁵.

D'un autre côté, le Jardin du roi finance perpétuellement le plus grand recueil de planches de botanique de l'époque moderne : les vélins du roi. L'institution parisienne emploie en effet un peintre en miniature, qui chaque année doit livrer un certain nombre de dessins de plantes peints sur vélin et d'après nature au garde du Cabinet des Estampes du monarque. Le brevet de peintre du roi est accordé à vie à chaque bénéficiaire, de sorte que le Jardin du roi voit se succéder seulement quelques individus à la tête de ce poste prestigieux : Nicolas Robert, Jean Joubert, Claude Aubriet, Madeleine Basseporte, Gérard van Spaendonck et Pierre-Joseph Redouté³¹⁴⁶. Ces peintres sont tous logés au Jardin du roi et travaillent sous la supervision étroite du surintendant, des démonstrateurs et des sous-démonstrateurs de l'institution parisienne. De là, certains peintres collaborent directement avec des voyageurs ou bien travaillent à l'illustration de leurs récits ; c'est notamment le cas de Claude Aubriet au regard des travaux de Plumier, ou de van Spaendonck face au voyage de Dombey. Enfin Redouté est l'illustrateur de l'*Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale* de Michaux, et Madeleine Basseporte est régulièrement amenée à se rendre à Compiègne, Trianon et Marly pour dessiner des plantes rapportées d'Amérique qui viennent de fleurir, dont le fraisier de Frézier. La précieuse collection des vélins du Jardin du roi reflète et illustre ainsi plus d'un siècle de voyages en Amérique dont nous recomposons quelques commandes et collaborations, tout en évoquant l'influence potentielle de ces vélins dans le domaine des Beaux-Arts au XVIII^e siècle.

Au sein de ces deux institutions, nous allons voir que des représentations encadrées de plantes choisies avec soin achèvent le processus d'assimilation de la nature américaine en France, car si dans les parterres des jardins français certaines plantes venues du Nouveau Monde périssent ou ne fleurissent que rarement, au cœur de la collection des vélins du roi, l'Amérique est toujours en fleurs. Tout l'enjeu de cette partie consiste donc à comprendre les modalités de la diffusion des représentations des plantes du Nouveau Monde en France. Pour ce faire, nous avons tenté de

³¹⁴⁵ BCMNH.N.Ms 1289 : « Sur quelques plantes de Saint-Domingue », Guillaume Silvestre Delahaye, le 21 juin 1787.

³¹⁴⁶ Pour une courte biographie de chacun des peintres du Jardin du roi, voir : Léon Bultingaire, « Les Peintres du Jardin du Roy au XVIII^e siècle », *Archives du Muséum national d'Histoire naturelle*, 1928, 6^e série, p. 19-68.

reconstituer consciencieusement ce que nous pourrions appeler la vaste entreprise de chronique du voyage des plantes et de leur appropriation dans l'imaginaire visuel collectif de l'Ancien Régime.

8.2.1 *L'institutionnalisation du savoir : la botanique dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences*

Dès les débuts de l'Académie royale des sciences en 1667, il est décidé que toutes les découvertes de l'institution et de ses membres seront communiquées au public lors de ses séances et publiées dans sous forme d'un journal. L'ambition est grande, si bien qu'en 1692 une tentative de publication mensuelle voit le jour, mais le rythme est impossible à soutenir. Après quelques années de parutions de mémoires dans le *Journal des sçavans*³¹⁴⁷, l'Académie royale des sciences met en place son propre système de diffusion des savoirs de ses membres en 1699. À la fin de chaque année, tous les académiciens doivent remettre leurs mémoires au secrétaire perpétuel, un système qui va perdurer jusqu'en 1797 et permettre de faire paraître plus de 90 volumes de *l'Histoire de l'Académie royale des sciences avec les Mémoires de Mathématiques & de Physiques, pour la même année*. La démarche est telle et si rigoureuse à l'échelle du siècle, que de nombreux volumes paraissent en décalage avec l'année qu'ils couvrent, car le processus de révision et de correction de mémoires souvent assortis de gravures demande du temps, en particulier quand ces derniers sont initialement adressés aux académiciens depuis l'outre-mer. Durant un siècle de publications annuelles riches et denses en notices, mémoires et remarques sur des plantes du Nouveau Monde, l'Académie a contribué à la diffusion de nombreuses découvertes et de dessins inédits de végétaux exotiques. En plus de contributions importantes mais isolées, il convient peut-être de rappeler que certains travaux y paraissent même de façon récurrente, comme les observations botanico-météorologiques de Gaultier, que Duhamel du Monceau publie dans les

³¹⁴⁷ L'Académie publie ses résultats et ceux de ses correspondants dans le journal de 1665 à 1700. Il est intéressant de souligner que le *Journal des sçavans* demeure un journal important au regard du relais d'informations relatives aux sciences et à l'espace colonial français au cours du XVIII^e siècle jusqu'en 1792. Au départ, le journal est fondé avec l'appui de Colbert qui cherche bien à en faire un organe de presse visant à glorifier le roi et les travaux des savants français. Il nous semble qu'il y aurait matière à étudier la diffusion des nouveautés en matière de botanique au sein du *Journal des sçavans* qui annonce par exemple la parution des relations de Plumier ou de Labat et qui diffuse des comptes rendus détaillés des mémoires de l'Académie royale des sciences à partir des années 1720. Par exemple, le 3 août 1722, tous les articles concernant la botanique qui ont récemment été publiés par les académiciens sont résumés, dont celui portant sur le ginseng américain, celui sur la vanille et celui sur l'indigotier.

mémoires de la compagnie entre 1742 et 1756. De même, les recherches d'Alexandre Vielle sur l'arbre à cire ou de Hauterive. sur la vanille font l'objet de nombreuses mentions au début du siècle.

À travers quelques exemples de publication de mémoires savants sur des plantes aux qualités diverses, nous allons voir que du café au quinquina en passant par le caoutchouc, la gaillarde et le cierge du Pérou, un idéal technique de représentation de la flore s'est propagé par l'entremise des académiciens, qui cherchent à produire un savoir officiel faisant autorité dans le domaine des sciences naturelles. En parallèle, nous allons essayer de mettre en évidence le fait que les mémoires de la compagnie attestent d'une volonté de s'approprier un savoir nouveau appuyé par un corps scientifique qualifié, qui permet de valoriser rapidement le bien-fondé du déploiement de voyageurs naturalistes à travers le monde.

Pour les botanistes et les voyageurs du XVIII^e siècle, les mémoires de l'Académie servent de repère, le savoir y étant ordonné, clair, synthétique et sert de ligne directrice dans de nombreux domaines. Or, seuls les membres de l'institution et leurs correspondants peuvent prétendre y publier le fruit de leurs voyages. Bien souvent, ce ne sont d'ailleurs pas les voyageurs eux-mêmes qui publient directement leurs observations, mais les pensionnaires de l'Académie eux-mêmes, car ce sont eux qui ont vérifié de nombreuses expériences ou qui ont acclimaté dans les jardins français les plantes dont ils parlent. En août 1724, le botaniste Antoine-Tristan Danty d'Isnard fait paraître une « Description d'une nouvelle espèce d'*Eruca* »³¹⁴⁸, qui montre que des connaissances inédites, originales et nouvelles constatées ou vérifiées par l'auteur lui-même trouvent leur place dans les mémoires de l'Académie. En effet, ce qui pousse le savant à soumettre sa description à la compagnie vient du fait que :

Étant sorti de Paris pour herboriser, le lundi 27^e jour du mois de Juin de l'année 1701, je découvris une Plante nouvelle, presque vis-à-vis l'Hôtel des Invalides [...] La Plante dont je vais donner l'histoire, n'a été décrite, que je sçache, par aucun Auteur, & personne n'ayant encore donné sa figure, je l'ai fait graver³¹⁴⁹.

D'emblée, le caractère nouveau de l'espèce suffit à justifier l'écriture du mémoire accompagné d'une gravure [**Fig.MARS Eruca**] et de « l'explication des figures qui représentent

³¹⁴⁸ Antoine-Tristan Danty d'Isnard, « Description d'une nouvelle espèce d'*Eruca* », *MARS*, 1726, p. 295-306.

³¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 295.

une nouvelle espece d'Eruca, & ses différentes parties »³¹⁵⁰. Représentée sur une page qui se déplie, la plante entière et diminuée dans toutes ses parties est isolée sur un fond neutre, avec le détail de sa feuille, sa fleur, ses pétales, son calice, ses semences, ses fleurs et ses étamines dessinés sous différents angles. Tout est mis en œuvre pour permettre la reconnaissance future de la plante ainsi que son classement. La démarche de Danty d'Isnard atteste du fait que si un intérêt pour la nouveauté végétale prime, alors les publications de l'Académie vont tout particulièrement se prêter à la diffusion de savoirs acquis dans les colonies, où tout semble nouveau et digne d'intérêt, bien que seules les plantes les plus utiles retiennent en vérité l'attention des académiciens.

Dès le début du siècle, l'exemple de l'« Histoire du café »³¹⁵¹ écrite par Antoine de Jussieu en 1715 doit attirer notre attention, car le botaniste montre d'une part comment il transforme le savoir des voyageurs en savoir scientifique et d'autre part il décrit et fait dessiner le premier plant de café acclimaté en France, qui fructifiera ensuite dans les Antilles françaises. Antoine de Jussieu souligne en effet qu'il a travaillé sur son mémoire à partir d'une relation de voyage rapportée de Moka : « j'ai lû en 1713 une Relation sur le Café, qui m'avoit été envoyée par M. Gaudron Maître Apothicaire de Saint-Malo, qui la tenoit de M. Desnoyers Chirurgien François, nouvellement arrivé pour lors de Zedia, lieu où la Plante se cultive »³¹⁵². Nous l'avons bien mis en évidence, les rouages de la machine coloniale sont efficaces : le mémoire vient directement des mains d'un chirurgien séjournant dans la rade de Moka, qui a pu observer le café dans son environnement d'origine avant de le transmettre à Jussieu par le biais d'un port de la côte atlantique. Or, l'académicien raconte qu'alors qu'il s'apprêtait à remanier cette relation, le Jardin du roi a reçu un plant de café de la part du bourgmestre d'Amsterdam, faisant en sorte qu'il a pu observer la plante de ses propres yeux :

Depuis ce temps-là, j'ai eû occasion de mieux examiner l'Arbre du Café, par le transport qui en a été fait en 1714 d'Hollande à Paris au Jardin du Roy, j'ai cru devoir supprimer cette Relation, qui n'auroit été que fort imparfaite, & qu'il étoit à propos de substituer à sa place le Mémoire suivant, dont j'ai fait la lecture cette année 1715³¹⁵³.

Le botaniste renchérit ensuite :

Depuis environ soixante ans que le Café est connu en Europe, tant de gens en ont écrit sans connoître son origine, que si j'entreprendois d'en donner une histoire sur les relations qu'ils nous en ont laissées, ne ne ferois que confirmer un nombre d'erreurs [...] comme l'autorité des Auteurs qui

³¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 305.

³¹⁵¹ Antoine de Jussieu, « Histoire du café », *MARS*, 1715, p. 291-299.

³¹⁵² *Ibid.*, p. 291.

³¹⁵³ *Id.*

n'ont pas vû les choses, n'est pas décisive en fait d'Histoire Naturelle, & que l'Académie est en possession de n'établir ses progrès que sur un examen scrupuleux de la Nature même, sur des faits avérés & sur des expériences exactes, nous pouvons regarder comme imparfaites les descriptions du Café qui ont paru jusqu'ici, depuis qu'il nous a été permis d'en faire une d'après l'Arbre même que nous possédons aujourd'hui dans le Jardin Royal³¹⁵⁴.

Davantage que la plante, c'est toute la méthodologie et l'idéal de travail de l'Académie que Jussieu présente ici. La recherche d'exactitude, de certitude que les relations transmises aux académiciens sont exactes, les expériences menées au Jardin du roi et la description d'après nature forment un idéal à atteindre. Le botaniste raconte également que le caféier du Jardin royal a été présenté au roi lors de sa fructification, puis il a été dessiné d'après nature. La figure [Fig.MARS Café] que fait graver Jussieu est très détaillée et doit faire autorité, car elle serait alors la figure la plus à jour que l'on ait du café en 1715 : « et par la figure que j'en donne ici, on s'apercevra d'abord combien celles des Auteurs qui en ont parlé, sont défectueuses, soit parce que les Fleurs y manquent, soit parce que les feüilles & les fruits y sont placés peu exactement »³¹⁵⁵. De son côté, la gravure du caféier doit attirer notre attention, car la figure de la plante fait converger plusieurs préoccupations ainsi qu'une vision propre à la période. D'abord, nous remarquons que Jussieu fait représenter une branche centrée sur une page au fond neutre. La branche porte des feuilles, des fruits, des fleurs et des bourgeons tout à la fois : en quoi s'agit-il donc d'une figure d'après nature ? Sous l'Ancien Régime, dans le domaine de la botanique, il est d'usage de représenter une partie de la plante avec ses fruits et ses fleurs dans le même dessin : suivant le paradigme du « dessin d'après nature »³¹⁵⁶, la plante doit toujours être idéalisée à partir d'une ou de plusieurs observations tout comme d'une ou de plusieurs plantes de la même espèce. L'enjeu est de produire un outil pédagogique de travail, pour diffuser une image qui représenterait les formes caractéristiques du caféier en général et non pas seulement du plant qui a servi de modèle. Tandis que sur le terrain, un voyageur est susceptible de décrire l'individu d'une espèce sans être capable de rendre compte de l'espèce en un coup d'œil, le travail des académiciens consiste à produire des figures techniques aux visées didactiques. Comme nous le voyons avec le plant de café, toutes les parties de la fleur et du fruit du végétal gravitent autour de la branche. L'Académie transforme et synthétise les savoirs acquis par les voyageurs, contraints par le temps ou par les saisons dans leurs observations sur le terrain. En

³¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 291-292.

³¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 294.

³¹⁵⁶ Voir : Lorraine Daston et Peter Galison, « La vérité d'après nature », dans *Objectivité, op. cit.*, p. 69-136.

comparaison, si nous regardons le rameau de café que le chevalier De Milhau dessine en Guyane au début des années 1730 [**Fig.de Milhau 2**], le résultat obtenu est tout autre. De Milhau essaye de faire valoir le fait d’avoir représenté la branche dans sa grandeur naturelle tout en étant chargée de fruits. La représentation n’est pas détaillée pour les besoins de l’enseignement : le relateur cherche à prouver à ses lecteurs qu’il a vu la plante en personne.

Au sein des institutions parisiennes, en particulier dans les mémoires de l’Académie royale des sciences, les savants cherchent à produire et à diffuser un savoir utile, en créant des images qui ne tiennent pas compte des caractéristiques accidentelles des plantes, mais de leurs caractéristiques essentielles. Dans la majorité des cas, les académiciens essayent de rassembler les conditions nécessaires et idéales pour permettre aux voyageurs et à leurs correspondants de reproduire voire d’améliorer leurs observations. En 1716, Antoine de Jussieu écrit un nouveau mémoire, cette fois-ci sur une plante américaine qui jouit d’un engouement sans précédent en France au vu de sa nature : le cierge du Pérou. Sa « Description du cierge épineux du Jardin du roy »³¹⁵⁷ est à nouveau l’occasion d’évoquer l’acclimatation d’une plante exotique et d’en donner des figures exactes, tout en insistant sur les principes de l’Académie. Jussieu commence effectivement son mémoire en comparant les descriptions des voyageurs et des botanistes, pour mettre en évidence l’importance de la rencontre des deux types d’individus et d’observations :

Deux sortes de gens nous ont parlé du Cierge Epineux, les uns en Voyageurs, les autres en Botanistes. Ceux-là frappés du peu de ressemblance qu’ils ont vû de cette Plante à toutes celles de l’Europe, se sont plus attachés dans leurs relations à étonner leurs lecteurs par le merveilleux du récit qu’ils en ont fait, que par le vrai qu’ils n’étoient pas en état de rapporter, faute d’avoir quelque teinture de Botanique ; & ceux-ci ne nous en ont décrit que des especes différentes de celle dont il s’agit ici, ou si l’on pretend que ce soit la même qu’ils ayent décrite, on ne pourra regarder leurs descriptions que comme imparfaites³¹⁵⁸.

La publication des mémoires de l’Académie incarne donc un idéal pour l’étude de la botanique, car des botanistes qui ne se déplacent pas profitent de leurs échanges avec les voyageurs qui n’ont pas forcément de formation adéquate pour identifier tout ce qu’ils trouvent. L’académicien fait ensuite graver le cierge qui a grandi au Jardin du roi, où il atteint les 19 pieds de hauteur, ce qui contraint les botanistes à lui couper certaines extrémités. La gravure [**Fig.MARS Cierge 1**] juxtapose les deux parties de la plante, trop haute pour être représentée sans la couper, accompagnée d’une seconde gravure [**Fig.MARS Cierge 2**] qui donne à voir les fleurs

³¹⁵⁷ Antoine de Jussieu, « Description du cierge épineux du Jardin du Roy », *MARS*, 1718, p. 146-151.

³¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 146.

du cierge et leurs détails. Le mémoire sur le cierge épineux du Jardin du roi aura d'ailleurs une influence importante sur les recherches menées par Joseph de Jussieu au Pérou à partir de 1735. Ce dernier s'intéressera beaucoup aux cierges et cactus de la famille des *opuntias*³¹⁵⁹ qu'il dessine avec soin [Fig. Joseph de Jussieu Plantes 7 à Fig. Joseph de Jussieu Plantes 11].

De fait, à partir de 1735 avec le départ de la grande expédition géodésique des académiciens Joseph de Jussieu, Pierre Bouguer et La Condamine qui fera la rencontre de Fresneau³¹⁶⁰ à Cayenne en 1744, les mémoires de l'Académie des sciences se font l'écho de leurs nombreuses découvertes de plantes sud-américaines. Dans la région de Loxa, Joseph de Jussieu dessine six figures à l'aquarelle du quinquina [Fig. Joseph de Jussieu Plantes 1 à Fig. Joseph de Jussieu Plantes 6] montrant la plante en fleurs, avec les détails de son calice, de ses pétales, de sa branche et de ses feuilles. Les deux premiers dessins paraissent avoir grandement inspiré la gravure [Fig. MARS Quinquina 1] qui accompagne la description du quinquina publiée en 1738 dans les mémoires de l'Académie par La Condamine. Le port de la branche de quinquina est le même et l'académicien parvient à rassembler tous les détails relatifs à la fructification de la plante sur une seconde planche [Fig. MARS Quinquina 2]. Au regard de la valeur du remède, La Condamine crée deux images extraordinairement précises. Sur la première, on trouve une vue « des boutons qui ne sont pas encore éclos », du « fruit du quinquina en différens états avant leur parfaite maturité », « les mêmes ouverts & dont les graines sont tombées » ou encore la « feuille vue par dedans » et « vue par dehors »³¹⁶¹. La seconde planche indique la « feuille calquée sur le naturel, pour mieux distinguer le contour & les nervures », ou le « fruit détaché, prêt à s'ouvrir » ainsi qu'une « fleur épanouie, représentée de grandeur naturelle »³¹⁶². À une époque où les voyageurs français peinent encore à identifier la plante et ses différentes variantes (le blanc, le jaune et le rouge), car « on ne trouve point les arbres du Quinquina rassemblés par touffes, mais épars & isolés

³¹⁵⁹ La famille des *opuntias* est l'une des plus importantes parmi les cactus, que l'on appelle plus couramment les cactus raquettes. Ils poussent en forme de raquettes et forment souvent des champs de cactus que Joseph de Jussieu s'attèle à représenter [Fig. Joseph de Jussieu Plantes 10]. La famille des *opuntias* recouvre près de 250 espèces différentes dont un grand nombre est découvert par les académiciens au cours du XVIII^e siècle à une époque où les cactus et les cierges fascinent les curieux.

³¹⁶⁰ Il s'agit bien de François Fresneau de La Gataudière, ingénieur du roi pour la Marine en Guyane de 1732 à 1748 où il est nommé correspondant de l'Académie royale des sciences après sa rencontre avec La Condamine. On lui prête d'avoir fait de nombreuses recherches sur la pomme de terre avant Parmentier.

³¹⁶¹ Charles-Marie de La Condamine, « Sur l'arbre du quinquina », *MARS*, 1745, p. 344.

³¹⁶² *Ibid.*, p. 345.

entre des arbres d'autres espèces »³¹⁶³, les gravures publiées par l'Académie sont d'une valeur inestimable. Celles-ci ont pour but de diffuser un modèle précis de l'arbrisseau pour le rendre reconnaissable, afin de stimuler les envois et la diffusion du remède.

En 1751, les mémoires de l'Académie de l'institution parisienne diffusent encore l'une des grandes découvertes réalisées sous les auspices de la compagnie par Fresneau : celle de l'arbre à seringue, qui produit le caoutchouc. Le « Mémoire sur une résine élastique, nouvellement découverte à Cayenne par M. Fresneau : Et sur l'usage de divers sucres laiteux d'arbres de la Guiane ou France équinoctiale »³¹⁶⁴ est aussitôt accompagné de trois gravures [**Fig.MARS Caoutchouc 1 à Fig.MARS Caoutchouc 3**] qui détaillent exactement l'apparence de l'arbre autant que la manière d'en tirer le suc. La première planche donne à voir le tronc de l'arbre, la seconde un arbre similaire nommé *couma*, avec ses feuilles, ses fruits et ses graines, tandis que la troisième représente le fruit de l'arbre à seringue en détail, ainsi que le processus d'obtention de la substance de la plante. À droite de la planche, nous remarquons en effet qu'une coupelle a été placée au pied du tronc de l'arbre duquel s'écoule de lui-même le précieux suc. L'arbre attire aussitôt l'attention des académiciens car on peut en faire des mâts, alors que le caoutchouc fascine par sa texture et ses qualités élastiques : « on s'en sert pour vernir des capotes de toile qui sont impénétrables à la pluie [...] on faisoit avec le Caoutchouc des bottes qui ne prenoient point l'eau, & qui ressembloient tout-à-fait à du cuir »³¹⁶⁵. Fresneau réalise quantité d'expérimentations à distance, mais sous la supervision de La Condamine, permettant donc de produire un mémoire aussi riche sur la nouvelle matière qui pourrait faire l'objet d'un grand commerce. La conclusion du mémoire indique d'ailleurs que la qualité de telles expériences a bien pu mener à cette publication : « le détail de ce procédé [d'obtention du caoutchouc] & diverses autres expériences curieuses mettent M. Fresneau en état d'enrichir le Recueil des Mémoires étrangers présentés à l'Académie »³¹⁶⁶.

Les principes de nouveauté et de découverte définissent l'accès à une publication, même lorsqu'une plante n'a pas de grande valeur économique ou scientifique. En 1786, Fougereux de Bondaroy publie par exemple un mémoire sur un nouveau genre de plante : la *gaillardia pulchella*.

³¹⁶³ *Ibid.*, p. 324.

³¹⁶⁴ Charles-Marie de La Condamine, « Mémoire sur une résine élastique, nouvellement découverte à Cayenne par M. Fresneau : Et sur l'usage de divers sucres laiteux d'arbres de la Guiane ou France équinoctiale », *MARS*, 1751, p. 319-333.

³¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 320.

³¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 333.

L'agronome en reçoit des graines de la part du comte d'Essales depuis la Louisiane et la beauté tout comme la nouveauté de la fleur l'incitent à écrire sa « Description d'un nouveau genre de plante »³¹⁶⁷ car il lui « semble qu'aucun auteur botaniste n'en a parlé »³¹⁶⁸. Selon Fougeroux de Bondaroy, la fleur plairait aux jardiniers pour garnir les jardins publics et de particuliers, avant d'en donner deux gravures, il écrit qu'il travaille à la multiplier : « nous devons cette plante à M. le comte d'Essales, chevalier de Saint-Louis, qui en a rapporté les graines de la Louisiane ; nous l'avons eue des semences recueillies en France, & que nous multiplions depuis deux ans »³¹⁶⁹. La diffusion de la gaillarde et des informations relatives à la fleur révèlent qu'un véritable goût pour la flore américaine est progressivement né au cours du siècle. Fougeroux possède un dessin de la plante [Fig.Fougeroux de Bondaroy 2] sur lequel nous apprenons que celle-ci fleurit rapidement à travers la France, de sorte que pour mieux la propager, l'académicien décrit et représente la fleur à l'aide de deux planches [Fig.MARS Gaillarde 1 et Fig.MARS Gaillarde 2]. Sur la première gravure, nous observons « une branche de la plante garnie de rameaux qui portent des fleurs » présentées sous tous les angles avec, en retrait, un buisson de gaillardes en fleurs dans un pot. Sur la seconde gravure, la fleur est présentée de profil, de face, de près et dans sa grandeur naturelle, avec tous les détails se rapportant à ses feuilles et ses pétales, sans oublier la graine.

Toutes les plantes décrites et gravées dans les mémoires de l'Académie sont représentées afin de permettre de mieux les reconnaître ou les propager, mais aussi de savoir les utiliser : leurs vertus ou leurs propriétés doivent être identifiables. Le café est présenté chargé des fruits qui donnent les grains de café, le caoutchouc est dessiné sous tous ses angles dans le but de pouvoir reproduire les expériences de Fresneau et la gaillarde est une fleur d'ornement ainsi dessinée en pot, pour en faire valoir le potentiel décoratif auprès des jardiniers. En plus de rendre compte des réseaux étendus de l'Académie et des travaux d'herborisations ou d'acclimatations de ses représentants, les mémoires contribuent largement à la diffusion d'images techniques de la flore américaine, ayant vocation à servir de modèles pour les botanistes, les auteurs, les artistes et les cultivateurs du siècle. Si les mémoires de l'Académie royale des sciences font valoir le bien-fondé d'une telle entreprise savante, nous ne saurions comprendre l'influence des travaux menés par les académiciens sur la culture visuelle de l'époque sans nous intéresser aux vélins du roi et aux

³¹⁶⁷ Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy, « Description d'un nouveau genre de plante », *MARS*, 1786, p. 1-6.

³¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 1.

³¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 5.

échanges entre l'Académie et le Jardin du roi. La branche de café que fait graver Antoine de Jussieu en 1716 [**Fig.MARS Café**] sert de modèle au vélin du *Jasminum Arabicum Lauri folio* peint par Claude Aubriet au Jardin du roi [**Fig.Vélins Aubriet 8**], tout comme les recherches sur le cierge du Pérou génèrent une collection de vélins de cierges et de raquettes de la main du même peintre. De son côté, Gérard van Spaendonck peint la gaillarde de Fougeroux [**Fig.Vélins van Spaendonck 4**] dès la parution du mémoire de l'Académie.

Tout au long du siècle des Lumières, les mémoires de la compagnie rendent bien compte des débats d'actualité qui animent leurs membres, comme ceux que nous avons mentionnés ou celui de la question du manque de bois au sein du royaume, de la découverte du ginseng américain par Lafitau au début du siècle³¹⁷⁰, mais ils font aussi état de certaines ambitions éditoriales d'envergure attestant de la réputation de l'Académie dans ce domaine. La société savante entretient des liens avec ses voyageurs présents, mais également passés en tentant de veiller à une diffusion continue de leurs recherches. Par exemple, les travaux restés à l'état manuscrit du minime Plumier sont constamment mentionnés par les académiciens si bien que le comte de Saint-Florentin, secrétaire d'État sous le règne de Louis XV, demande aux détenteurs des manuscrits de Plumier de les transmettre aux académiciens. Le 14 décembre 1767, tous les écrits du botaniste sont alors remis à l'Académie par le couvent des Minimes :

Je, Garde du Cabinet des Estampes et Planches gravées de la Bibliothèque du Roi, soussigné reconnois que le Reverend Père Rousset correcteur des Minimes de la place Royale et le père Bibliothecaire de cette maison m'ont remis [...] la quantité de trente huit volumes in folio, etant les travaux d'Histoire naturelle, Botanique et Mathématique dessinés et decrits par feu le scavant Père Plumier [...] j'ai reû lesdits volumes comme etant le surplus du choix de ceux qui en a été fait ci devant par l'academie royale des sciences³¹⁷¹.

La valeur du dépôt des manuscrits réceptionnés par Hugues-Adrien Joly, garde des estampes de la Bibliothèque du roi, est telle que les Minimes reçoivent une collection de livres en guise de compensation. De là, l'académicien Bernard de Jussieu cherche aussitôt à publier un grand ouvrage de botanique à partir de ces manuscrits tombés entre les mains de l'Académie, car les communautés savantes du siècle regrettent que tous les dessins de Plumier soient inaccessibles. Jussieu évoque le rôle clé de validation, de correction et de diffusion des écrits des voyageurs que joue la société savante dans ce contexte :

³¹⁷⁰ En effet, l'Académie conteste initialement la découverte de Lafitau, à propos de ce débat, voir : Andreas Motsch, « Le ginseng d'Amérique : un lien entre les deux Indes, entre curiosité et science », art. cit.

³¹⁷¹ AN.F17 1096 : À Paris, à l'hôtel de la bibliothèque du Roi, le 14 décembre 1767.

Les R. P. Minimes en remettant a l'academie ce manuscrit se sont flattés qu'elle voudroit bien en faire la revision pour le mettre en etat de paroître un jour, et l'academie a semblé en l'acceptant s'estre en quelque façon engagée a ce travail dont il ne peut resultat qu'un grand avantage en faveur d'une science qui fait un de ses objets et dont le gout paroît s'augmenter de jour en jour dans le public. C'est dans ces vues que j'ay formé le projet de donner une édition de cet ouvrage avec l'agrement, sous les auspices et avec les conseils de l'académie³¹⁷².

Les Minimes font confiance à l'expertise des académiciens et bien que l'ouvrage ne voie jamais le jour, Jussieu rapporte que toutes les plantes dessinées par Plumier pourraient être révisées ou vérifiées au Jardin du roi où certaines ont été acclimatées : « on peut d'après les plantes de ce recueil, qui se trouvent actuellement dans le jardin du Roy, donner aux figures du P. Plumier la perfection qui leur manque »³¹⁷³. Bernard de Jussieu fait ainsi redessiner un échantillon de plantes suivant les critères techniques de l'Académie, comme le *Convolvulus pentaphyllos*, un liseron des Antilles [Fig. Bernard de Jussieu 1767] ou comme le papayer en fleurs [Fig. Bernard de Jussieu 1767] qui reprend un vélins du papayer [Fig. Vélins Aubriet 23] peint par Aubriet quelques années plus tôt.

L'Académie, du fait de ses mémoires, ses projets de publications et de par les dessins qu'elle produit, rend compte d'un intérêt constant pour la flore du Nouveau monde. La société savante participe activement à la diffusion des savoirs coloniaux du siècle en lien avec une autre institution clé, qui achève d'associer les Amériques à ses richesses naturelles : le Jardin du roi. De fait, nous allons voir que contrairement à l'Académie qui ne diffuse que les connaissances acquises et transmises par ses correspondants ou ses pensionnaires, le Jardin royal des plantes accumule tous les savoirs permettant de représenter toutes les plantes du globe.

8.2.2 *Un jardin éternel : les vélins du roi, un florilège visuel de la nature américaine*

En 1698, lors de son séjour à Paris, Martin Lister visite le Jardin du roi où il est accueilli par Tournefort, qui ne manque pas de lui montrer l'une des particularités de l'institution française, le florilège des vélins du roi :

³¹⁷² BCMNH.N.Ms 1176 : « Projet d'une édition in 4° des plantes de Plumier par M. Bernard de Jussieu, qui avoit faire graver plusieurs plantes de cette collection, cy jointes », Bernard de Jussieu, vers 1767, p. 3.

³¹⁷³ *Id.*

Il me fit voir dix ou douze feuilles de vélins, sur chacune desquelles le meilleur artiste de Paris en ce genre peint à la gouache, aux frais du Roi, une seule plante que l'on prend, autant que possible, quand elle est en fleur. Quand M. de Tournefort leur a mis leur nom, on les envoie à Versailles où on les garde. Le Roi a déjà ainsi plus de 2000 plantes rares, & l'on continue ce recueil. Pour chaque feuille, le peintre reçoit deux louis³¹⁷⁴.

Au-delà des publications de récits de voyage parfois assortis de gravures, des mémoires de l'Académie royale des sciences, voire de la Société royale d'agriculture, la flore du Nouveau Monde fait l'objet d'une attention permanente au sein du Jardin du roi à l'échelle du siècle, où toutes les plantes nourricières, tinctoriales, médicinales, mais aussi tous les arbres, toutes les fleurs et les racines du monde ont vocation à être peints pour être conservés en un seul lieu. Depuis le début du XVII^e siècle, Gaston d'Orléans avait pris l'habitude de faire peindre sur vélin, le support le plus noble qui soit³¹⁷⁵, toutes les fleurs les plus rares de son jardin de Blois. À sa mort en 1660, Louis XIV hérite des vélins de son oncle qui relèvent davantage d'un « art d'amateur »³¹⁷⁶ sans rapport avec les grandes expéditions scientifiques qui ont lieu sur la période, mais dont la beauté et le format interpellent Colbert et le monarque : « ces porte-feuilles après la mort de ce Prince [...] parurent à M. Colbert un objet digne de la curiosité de Louis XIV, qui étoit connoisseur & amateur des belles choses »³¹⁷⁷ écrit Antoine de Jussieu. En 1666, le monarque décide alors de confier au Jardin du roi le soin de continuer cette entreprise en bénéficiant du mécénat royal. Nicolas Robert reçoit la charge de peintre de miniature du roi pour représenter toutes les plantes qui lui seront présentées en respectant un modèle unique visant à harmoniser l'ensemble : sur une feuille de vélin encadrée par une bordure dorée, chaque plante doit être peinte à la gouache ou à l'aquarelle sur fond neutre et le nom de l'espèce doit figurer dans le cadre en français et en latin³¹⁷⁸. En 1684, à la demande de Louis XIV, les vélins sont envoyés à Versailles afin d'être présentés à tous les visiteurs importants. Faire-valoir de la gloire royale, l'entreprise des vélins mêle les arts et les sciences de façon unique et sera continuée jusqu'au XIX^e siècle. Chaque peintre de miniature doit toutefois

³¹⁷⁴ Martin Lister, *Voyage de Lister à Paris en 1698*, op. cit., p. 67.

³¹⁷⁵ Le vélin est un parchemin obtenu à partir de la peau de veaux morts nés, le support est donc très coûteux et précieux en raison de sa fragilité et de sa blancheur.

³¹⁷⁶ Madeline Pinault-Sørensen, *Le livre de botanique. XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 28.

³¹⁷⁷ Antoine de Jussieu, « Histoire de ce qui a occasionné et perfectionné le recueil de peintures et plantes et d'animaux sur des feuilles de vélin, conservé dans la Bibliothèque du Roy », *MARS*, 1727, p. 135.

³¹⁷⁸ Les vélins sont ensuite rassemblés dans des cahiers en maroquin rouge, d'où la numérotation visible sur chaque feuille. Ils sont en effet rangés dans différents volumes réorganisés en fonction des besoins des savants du Jardin du roi à plusieurs reprises au cours du siècle.

produire au moins vingt-quatre vélins par an et bien que la majorité de ces vélins ne soient pas datés ou signés, il nous semble qu'à la lumière de nos recherches, le choix et le nom des plantes représentées permet toujours de les situer dans le temps, voire dans leur rapport avec les voyages ou les grandes découvertes savantes d'une époque donnée.

En effet, dans cette partie, nous allons tenter de reconstituer par nos propres moyens, étant donné que les vélins ne sont accompagnés d'aucune description³¹⁷⁹, les différents contextes de création des planches de plantes américaines de la part de Nicolas Robert, de Jean Joubert, de Claude Aubriet, de Madeleine Basseporte, de Gérard van Spaendonck et de Pierre-Joseph Redouté. En parcourant le recueil, nous avons observé que presque toutes les grandes expéditions, tous les voyages, tous les envois et toutes les acclimatations de spécimens venus des Amériques ont été plus ou moins documentés par les peintres du Jardin du roi, pourvu que nous nous donnions la peine de les examiner en miroir de notre corpus. L'étude des correspondances entre les vélins et les dessins ou les envois des voyageurs a très peu intéressé les historiens³¹⁸⁰, pourtant, dès 1727 Antoine de Jussieu raconte, face à l'accroissement du recueil des vélins du roi :

Cette curiosité de fleurs se nourrissoit non seulement par la multiplication de ces sortes de livres de desseins, mais encore par un commerce ouvert qui se faisoit à Paris, avec les autres Villes de l'Europe, de Semences, de Racines, de Bulbes & de Pieds de Plantes rares que les curieux se communiquaient [...] les Princes même se faisoient honneur de ce commerce curieux³¹⁸¹.

De l'aveu de l'académicien, les voyages génèrent des envois de plantes et enrichissent considérablement le grand livre de la nature qui, au cours du XVIII^e siècle, a une utilité qui dépasse largement la seule glorification du roi à la cour et auprès de dignitaires étrangers. De fait, les vélins circulent de Versailles au Jardin du roi, en passant par la bibliothèque royale et attirent des visiteurs, les savants ou les étudiants. À partir de 1720, sous l'impulsion d'Antoine de Jussieu, les peintres miniaturistes se dévouent presque entièrement à la seule peinture du règne végétal, délaissant le

³¹⁷⁹ Il s'agit en effet de l'une des particularités des vélins, ils ne sont accompagnés d'aucune description, ils sont souvent non datés et non signés. L'ensemble est rassemblé sous forme de cahiers qui permettent d'obtenir davantage d'informations, mais tous les rapprochements que nous proposons de faire sont le fruit de nos observations et de nombreuses intuitions personnelles.

³¹⁸⁰ Seul le travail mené par l'historienne Alice Hamonou-Mahieu (qui contient malheureusement quelques erreurs communes relatives aux dates des voyages de Plumier et à ses manuscrits) nous a donné l'intuition de croiser notre corpus avec la collection des vélins du roi, voir : Alice Hamonou-Mahieu, « Les voyages du père Charles Plumier (1646-1704) : des dessins de la faune et de la flore des îles françaises d'Amérique (Martinique, Guadeloupe et Saint-Domingue) à la fin du XVII^e siècle », art. cit., p. 51-71.

³¹⁸¹ Antoine de Jussieu, « Histoire de ce qui a occasionné et perfectionné le recueil de peintures et plantes et d'animaux sur des feuilles de vélin, conservé dans la Bibliothèque du Roy », *MARS*, 1727, p. 133-134.

règne animal face à l'afflux de plantes généré par les voyages. En 1726, l'abbé Bignon de l'Académie souhaite donner une nouvelle utilité aux vélins lorsqu'il demande à Antoine de Jussieu, puis à Jean-François Séguier, d'inventorier toute la collection :

Ce que je souhaiterois encore par rapport à ces miniatures et qui consiste à marquer les plantes dont il seroit à souhaiter que nous eussions des miniatures pour rendre nôtre recueil plus complet. En suivant le langage et la méthode de Mr. de Tournefort à laquelle je crois qu'il nous convient de nous attacher, quand même il pourroit dans la suite quelque autre méthode plus parfaite³¹⁸².

En 1727, Jussieu raconte que les miniatures sont donc réarrangées « par les classes & les genres auxquels [*sic*] elles peuvent se rapporter : ce qui au premier coup d'œil doit être également instructif pour les amateurs de Plantes [...] & utile à ceux qui seront chargés du soin de faire peindre dans la suite les especes ou les nouveaux genres qu'on voudra ajoûter »³¹⁸³. À la même époque, le nombre de vélins qui doivent être peints par année passe d'une vingtaine à « quatre-vingt par chaque année »³¹⁸⁴ pour s'aligner sur l'enrichissement permanent du Jardin du roi. C'est à la lumière de ce contexte que nous allons voir dans quelle mesure le recueil des vélins a progressivement fait fleurir l'Amérique dans la culture visuelle du siècle des Lumières.

Pour les besoins de cette étude de correspondances entre les récits de voyage de l'époque moderne et les vélins du Jardin du roi, commençons par rappeler les dates auxquelles les peintres de miniature de l'institution se sont succédé, car ce sont les seules dates dont nous disposons souvent pour situer les vélins dans le temps. Sous le règne de Louis XIV, qui a lui-même été peint sur vélin [**Fig. Vélins Robert 1**], Nicolas Robert est nommé peintre ordinaire du roi en 1666, suivi par Jean Joubert de 1685 à 1704. Ces derniers ne sont pas les plus prolifiques, mais ils enseignent le dessin et c'est sous leurs mandats respectifs que Fagon souhaite non seulement enrichir davantage la collection de plantes étrangères, mais lui donner une valeur renouvelée en incitant les peintres de miniature à collaborer avec les académiciens. En 1700, Claude Aubriet reçoit à son tour le titre de peintre du roi, mais il reprend officiellement le poste de Joubert en 1706 et l'occupe jusqu'en 1735. Aubriet ouvre une nouvelle ère en s'acquittant de sa tâche, car il considère avant

³¹⁸² Cité dans : Alice Hamonou-Mahieu, *Claude Aubriet. Artiste naturaliste des Lumières, op. cit.*, p. 39.

³¹⁸³ *Ibid.*, p. 138.

³¹⁸⁴ Plusieurs règlements entre 1719 et 1729 stipulent une augmentation du nombre de vélins à réaliser par an : AN.AJ 15 501 : « Le 28 avril 1729 Sa Majesté rendit le Reglement suivant concernant le Jardin Royal ».

tout son poste comme celui de collaborateur des botanistes de l'institution. Il fournit ainsi à Tournefort les centaines de figures qui ornent ses *Éléments de botanique*, puis il réalise les illustrations de sa *Relation d'un voyage du Levant*, après avoir accompagné Tournefort durant son voyage, en plus de travailler sous la direction de Vaillant. Dès lors, le statut de peintre de miniature est davantage convoité, quand en 1735 Madeleine Basseporte se voit accorder un brevet de peintre du roi qu'elle conserve jusqu'à sa mort en 1780, tandis que dès 1774 Gérard van Spaendonck est employé par l'institution parisienne pour lui succéder. Puis, en 1794, le nombre de peintres recrutés par le Jardin des plantes augmente : les frères Pierre-Joseph et Henri-Joseph Redouté peignent à leur tour des vélins et Pierre-Joseph y enseigne même le dessin. Aubriet est sans doute le peintre du Jardin qui a le plus attiré l'attention des historiens et des historiens de l'art avec Redouté³¹⁸⁵, or la carrière la plus longue, mais aussi féconde revient à Madeleine Basseporte :

Elle dessinait, nous dira le neveu de [Bernard de Jussieu], Antoine-Laurent de Jussieu, tous les objets nouveaux que Bernard de Jussieu lui indiquait et traçait sous ses yeux les détails qui présentent les caractères distinctifs de chaque végétal, détails toujours nécessaires au naturaliste et ajoutant par lui une grande valeur au travail de l'artiste³¹⁸⁶.

Ainsi, tous ces peintres travaillent sous les yeux des académiciens et des savants du Jardin du roi, qui centralise lui-même la majeure partie des envois de plantes américaines de l'époque.

Les premiers vélins qui représentent abondamment la flore américaine apparaissent dès la fin du XVII^e siècle sous le pinceau de Nicolas Robert et tout porte à croire que ces derniers sont commandés par Fagon. Entre 1666 et 1685, le recueil de peintures témoigne en effet d'un premier intérêt, de la part du Jardin du roi, pour la flore canadienne. Les planches du *Canadensium plantarum aliarumque nondum editarum historia*³¹⁸⁷ de Jacques Cornuti servent de modèles à Nicolas Robert qui peint une trentaine de végétaux canadiens qui ont fleuri à Paris depuis le début du siècle et qui sont très certainement encore cultivés au Jardin du roi. Peu d'éléments divergent entre la composition des gravures de Cornuti et les vélins du miniaturiste, en dehors de l'échelle des fleurs et de leur symétrie. Par exemple, l'*Aster luteus alatus* de Cornuti [**Fig.Cornuti 6**] est peinte par Robert sous forme d'un seul bouquet touffu centré au milieu de la page [**Fig.Vélins**

³¹⁸⁵ Voir : Catherine de Bourgoing (dir.), *Le pouvoir des fleurs. Pierre-Joseph Redouté (1759-1840)*, Paris, Paris Musées, 2017 ; Alice Hamonou-Mahieu, Claude Aubriet. *Artiste naturaliste des Lumières*, Paris, CTHS, 2010.

³¹⁸⁶ Cité dans : Léon Bultingaire, *Les peintres du Jardin du Roy au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 30.

³¹⁸⁷ Jacques Cornuti, *Canadensium plantarum aliarumque nondum editarum historia cui adiectum est ad calcem enchiridion botanicum parisiense*, Paris, Simon Le Moyne, 1635.

Robert 2] ; il fait de même avec l'*Eupatoria foliis Enulae* [**Fig.Cornuti 8 et Fig.Vélins Robert 3**] ou encore la *Pimpinella Canadensis* que Cornuti fait graver avec le détail de la fleur et de la racine [**Fig.Cornuti 9**], mais que Robert peint comme une simple branche [**Fig.Vélins Robert 4**]. Enfin, en comparant l'*Acacia Americana Robini*, nous remarquons que le vélin offre une figure simplifiée par rapport à la gravure d'origine [**Fig.Cornuti 7 et Fig.Robert Robert 5**]. Ainsi, dès le tournant du siècle, les vélin aspirent à rendre compte d'un compromis entre les arts et les sciences, car les compositions de Robert simplifient et limitent le nombre d'éléments peints pour chaque branche représentée, sans ses racines et sans éléments superflus.

Au tournant du XVIII^e siècle, la flore canadienne entre donc dans le recueil des vélin grâce aux travaux de Cornuti. Il nous semble que deux raisons motivent ces peintures de plantes canadiennes. D'un point de vue botanique pratique, ces quelques fleurs ont figuré parmi les premières de ces contrées lointaines à être acclimatées en France au début du XVII^e siècle ; elles plaisent donc probablement aux Français et au monarque qui a pu les voir fleurir de ses propres yeux. D'un point de vue politique, toutes les politiques coloniales initiées par Colbert se focalisent sur la reprise en mains de la Nouvelle-France, qui attire les investissements, les colons et les voyageurs : un tel intérêt rejaillit donc sur le choix des plantes à figurer sur les vélin. Si Louis XIV se sert de la collection de miniatures de fleurs pour créer un jardin éternel, nous ne pouvons pas exclure une volonté symbolique de se servir des vélin pour manifester l'étendue du pouvoir royal sur la nature américaine dont il souhaite à jamais prendre possession. Dans tous les cas, avec cette première collection de plantes canadiennes la méthode de création des vélin, ainsi que leur composition à partir de l'observation de plantes du Jardin du roi et d'ouvrages récents se pérennise.

À la suite de cette entrée dans le répertoire visuel de l'époque, les premiers voyageurs naturalistes dont les travaux botaniques et les relations de voyage donnent lieu à une grande quantité de nouvelles peintures semblent être Charles Plumier et Louis Feuillée. En effet, depuis l'ouvrage sur la flore du Canada de Cornuti jusqu'aux grandes expéditions dans les Antilles et en Amérique du Sud de la fin des années 1680, aucun autre voyageur ne semble avoir inspiré la création de vélin à l'exception de Jean-Baptiste Du Tertre, dont l'ouvrage de 1667 donne lieu à un vélin d'oiseau : le « fêtu en cul » peint par Aubriet [**Fig.Vélins Aubriet 1**]. Dès lors, à partir de 1700 les plantes exotiques dominent les dépôts annuels. Claude Aubriet réalise plus d'une trentaine de vélin inspirés des travaux de Plumier, à qui Fagon semble avoir donné accès aux manuscrits en plus des œuvres imprimées que l'Académie vient de recevoir. Il apparaît que le cahier des « Plantes

de la Martinique et de la Guadeloupe »³¹⁸⁸ réalisé en 1688 par le minime, ainsi que son manuscrit intitulé *Dom botanicum Americanum*³¹⁸⁹ ont servi de base de travail au peintre de miniature. Entre 1700 et 1735, Aubriet représente ainsi le cacao [Fig.Vélins Aubriet 2] en recopiant à l'identique un dessin de Plumier [Fig.Plumier Ms 7], mais nous avons également réussi à rapprocher au moins cinq vélins des dessins du recueil de 1688, dont l'acajou, le goyavier, le papayer, le cotonnier et la pomme de cannelle³¹⁹⁰. La composition du vélin de l'acajou chargé de fruits et de fleurs [Fig.Vélins Aubriet 3] ressemble à celui de Plumier [Fig.Plumier 1688 56], mais l'anacardier est associé au nom de Thevet qui est sans doute le plus ancien voyageur français mentionné dans la collection, le vélin étant répertorié sous le nom d'« Acajou Thev. Franc. Antarct. 66 ». De même, le coton nommé *Xylon arboreum* par le minime a clairement été peint d'après son dessin [Fig.Plumier 1688 35 et Fig.Vélins Aubriet 4], la structure de la branche étant la même alors que la fleur en train d'éclore a été isolée sur le vélin. La branche du goyavier peinte par Aubriet [Fig.Vélins Aubriet 5] ressemble aussi en tous points à celle de Plumier [Fig.Plumier 1688 57], ainsi que la fleur et la feuille de papayer [Fig.Vélins Aubriet 6 et Fig.Plumier 30] ou la pomme de cannelle [Fig.Vélins Aubriet 7 et Fig.Plumier 1688 10] : le peintre de vélins change seulement l'échelle des fleurs ou des fruits tout en étoffant souvent ses compositions, afin de les rendre plus agréables à la vue. Selon nous, ces correspondances indiquent de façon évidente que les manuscrits et les ouvrages des voyageurs naturalistes sont utilisés par les peintres de miniature du Jardin du roi. De plus, Aubriet travaille étroitement avec Fagon et les académiciens, car les manuscrits de Plumier lui viennent de cet intermédiaire. Les liens entre les découvertes de l'Académie royale des sciences et les vélins ne s'arrêtent pas à cette circulation de livres et aux collaborations personnelles du peintre de miniatures.

³¹⁸⁸ BNF.JD-18-FOL : « Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe. Avec des plans et des figures de sauvages de ces pays », Charles Plumier, 1688.

³¹⁸⁹ BCMNH.N. Ms 2-7 : « *Botanicum americanum, seu historia plantarum in americanis insulis nascentium, ab anno 1689 usque ad annum 1697* », Charles Plumier.

³¹⁹⁰ Il nous semble important de souligner que ces correspondances sont le fait de nos intuitions de recherche et de nos propres observations des manuscrits de Plumier et des vélins d'Aubriet. Le seul rapprochement établi par Alice Hamonou-Mahieu que nous citons ici est celui du cacao, car la chercheuse ne semble pas avoir consulté les autres manuscrits botaniques du minime et s'en tient à l'hypothèse selon laquelle Aubriet a pu voir les dessins de Plumier, or selon nous il s'agit d'une évidence (Alice Hamonou-Mahieu, « Les voyages du père Charles Plumier (1646-1704) : des dessins de la faune et de la flore des îles françaises d'Amérique (Martinique, Guadeloupe et Saint-Domingue) à la fin du XVII^e siècle », art. cit.).

Dans les années 1710, la construction des premières serres du Jardin du roi stimule un ensemble de recherches sur des plantes étrangères. Dans ce contexte, Aubriet reçoit vraisemblablement l'ordre de peindre le caféier offert par le bourgmestre d'Amsterdam gravé par Jussieu en 1715 [**Fig.Vélins Aubriet 8 et Fig.MARS Café**], tant le vélin du *Jasminum Arabicum Lauri folio* correspond à la figure publiée dans les mémoires de l'Académie : tous les détails de la fructification sont les mêmes. Il est possible de supposer qu'Aubriet a dessiné le plant de café qui a à son tour donné lieu à la gravure du mémoire de l'Académie et au vélin. Ce dernier peint également les fleurs du grand cierge épineux [**Fig.Vélins Aubriet 9**] sur le modèle de la gravure de Jussieu [**Fig.MARS Cierge 2**] parue dans le mémoire de 1716, ainsi que la vanille peinte en deux exemplaires [**Fig.Vélins Aubriet 10 et Fig.Vélins Aubriet 11**] à l'époque des recherches de l'académicien, qu'Aubriet peint d'après les descriptions du *Nova plantarum americanarum genera* de Plumier. Les liens entre le Jardin du roi, l'Académie et les ouvrages des voyageurs de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle sont importants : le recueil des vélins assure une diffusion rapide des savoirs coloniaux et d'une appropriation visuelle de la flore du Nouveau Monde.

Au Jardin du roi, toutes les fleurs des Amériques semblent se juxtaposer au gré des différents voyages de chaque époque, car en même temps que les plantes venues des Antilles, Aubriet peint aussi le célastre grimpant [**Fig.Vélins Aubriet 12**], la vigne canadienne [**Fig.Vélins Aubriet 13**] et la potentille de Pennsylvanie [**Fig.Vélins Aubriet 14**] dont les graines ont été envoyées par Michel Sarrazin à l'institution parisienne. Certaines peintures prouvent ainsi que de nombreuses plantes ont été acclimatées avec succès en France et sont le reflet d'une présence française constante dans le Nouveau Monde. Sur la même période, nous retrouvons enfin au moins trois vélins de l'ananas peints par Aubriet [**Fig.Vélins Aubriet 15 à Fig.Vélins Aubriet 17**] d'après les écrits de Plumier : autant de représentations n'ont rien de surprenant étant donné l'intérêt que le roi porte au fruit. Quelques vélins de cactus peints en pot ou attachés à des treillis [**Fig.Vélins Aubriet 18 et Fig.Vélins Aubriet 19**] portent également les traces des acclimations récentes menées dans les nouvelles serres du Jardin du roi. Il en va de même pour les très nombreux aloès et piments américains qui s'ajoutent en grand nombre à la somme de plantes exotiques peintes au début du siècle [**Fig.Vélins Aubriet 20, Fig.Vélins Aubriet 21 et Fig.Vélins Aubriet 22**].

Lorsque Madeleine Basseporte succède au peintre de miniature, ses vélins continuent de rendre compte des liens ténus qui existent entre l'Académie royale des sciences et le Jardin du roi,

alors que les savants semblent lire avec attention les relations de voyage de l'époque. Basseporte peint par exemple l'*Aureliana Canadensis, sinensibus Gin-Seng Iroquaeis Garent onguen*, R. P. Lafitau [Fig.Vélins Basseporte 3] d'après, comme le titre du vélin l'indique, les travaux de Lafitau, car il s'agit du titre exact repris au mot près de la gravure du ginseng du jésuite [Fig.Lafitau 1718]. La découverte de Lafitau, d'abord contestée par l'Académie, entre donc au panthéon français des plantes avec le vélin de la peintre de miniature, qui reprend en grande partie la composition de la planche du voyageur, bien que l'échelle soit différente. En 1747, la peintre collabore ouvertement au *Traité de la fabrique des manœuvres pour les vaisseaux, ou l'Art de la corderie perfectionné* publié par Duhamel du Monceau, à qui elle fournit deux planches botaniques [Fig.Duhamel du Monceau et Basseporte 1 et Fig.Duhamel du Monceau et Basseporte 2]. Durant sa carrière, Madeleine Basseporte prend part à quantité de projets menés par différentes figures savantes de son siècle et peint des centaines de vélin dont certains d'après des récits de voyage, comme la *Melongena Laurifolia* [Fig.Vélins Basseporte 4] décrite et dessinée par Louis Feuillée en 1714 [Fig.Feuillée 1714 4]. La gravure du botaniste inspire la composition du vélin, à l'exception du fruit que Basseporte représente en haut de la branche de la plante. Il s'agirait d'un genre d'aubergine que Feuillée, ainsi que Frézier décrivent comme étant une espèce de concombre dont « leur goût ni leur chair ne different pas de celle de nos melons »³¹⁹¹ écrit le minime, correspondant de l'Académie royale des sciences. Par ailleurs, nous avons vu que la peintre de miniature est régulièrement sollicitée pour peindre les plantes exotiques d'après nature lorsqu'elles fleurissent pour la première fois en France, comme c'est le cas avec le fraisier du Chili dont elle peint le pied en fleurs [Fig.Basseporte 1] et la branche chargée de fruits [Fig.Basseporte 2] en juillet 1765.

Face aux vélin, il faut donc imaginer qu'en leur temps, ces derniers étaient un canal de diffusion privilégié pour rendre la flore du Nouveau Monde et le fruit des travaux des voyageurs naturalistes qui le parcourent tangibles et accessibles. Parmi les vélin peints par Basseporte, nous retrouvons naturellement un grand nombre de plantes découvertes par d'autres voyageurs français comme Fusée-Aublet, dont elle peint la *Commelina hexandra* [Fig.Vélins Basseporte 5], mais elle peint aussi le sassafras [Fig.Vélins Basseporte 6 et Fig.Vélins Basseporte 7] qui a sans doute

³¹⁹¹ Louis Feuillée, *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques: faites par l'ordre du roy sur les côtes orientales de l'Amerique méridionale, & dans les Indes Occidentales, depuis l'année 1707. jusques en 1712, op. cit.*, 1714, vol. 2, p. 736.

fleuri à partir de graines envoyées à l'institution par Le Maire, Le Page du Pratz ou Gaultier. De manière générale, en dehors de l'exemple du fraisier du Chili acclimaté en France grâce à Frézier et à Antoine de Jussieu, à propos duquel nous avons les détails exacts du voyage de Basseporte jusqu'à Compiègne, il est difficile de retracer exactement suivant quels délais après un voyage et à quelle fréquence les vélins sont réalisés. Par exemple, une série de vélins de courges, de melons et de giraumons du Nouveau Monde intègre le recueil probablement sous le pinceau de Basseporte [Fig.Vélins Anonyme 1 à Fig.Vélins Anonyme 3], mais aucune information ne persiste quant au contexte de création précis de ces vélins. Pourtant, nous avons bien vu que les citrouilles et les melons sont presque toujours mentionnés par les voyageurs, de sorte qu'il est au moins permis de supposer que les récits de voyage exercent une influence indéniable sur les peintres de miniature du Jardin du roi au cours du siècle. Toutefois, malgré de nombreux vélins de plantes rares non signés et non datés, nous avons réussi à retrouver un exemple unique de dépôt annuel de peintures réalisées par van Spaendonck qui doit attirer notre attention.

En parallèle des herbiers, des plants et des graines qui parviennent au Jardin du roi, ainsi que des traités de botanique du siècle, le recueil des vélins s'enrichit progressivement au gré des voyages ou des découvertes botaniques du temps de chaque peintre de miniature. Dès lors, quand le comte de Buffon fait un « État des ouvrages peints en Mignature [*sic*] sur vélin par van Spaendonck Peintre et Dessinateur du Cabinet du Roi »³¹⁹² le 13 janvier 1784, sans grande surprise le dépôt est représentatif du contexte dans lequel les vélins ont été réalisés. À titre d'exemple, voici donc comment se présente un dépôt annuel de vélins, ici adressés par van Spaendonck au comte de Buffon qui doit en assurer la bonne réception :

Sida malvifolia. D. Dombey, H. Peru.
Phaseolus radiatus Linn. Sp. Pl.³¹⁹³
Physalis prostrata D. Dombey H.³¹⁹⁴ Peru.
[...] Salvia tiliofolia. D. Ortega.
[...] Cacalia laciniata du Cap de bonne Esperance.
[...] Spilanthus salivaria, D. Dombey H. Peru.
Salvia leonura du Perou.

³¹⁹² AN.AJ 15 510 (pièce 336) : « État des ouvrages peints en Mignature sur vélin par Van Spaendonck Peintre et Dessinateur du Cabinet du Roi », le 13 janvier 1784 au Jardin du roi, Gérard van Spaendonck.

³¹⁹³ La mention « Pl » indique que la plante a vraisemblablement été peinte d'après une planche, qui dans ce cas proviendrait du *Species plantarum* de Carl von Linné (1753).

³¹⁹⁴ La mention « H. » indique ici que Gérard van Spaendonck a réalisé le vélin de la *Physalis prostrata* [Fig.Vélins van Spaendonck 2] d'après l'herbier de Dombey, nous avons réussi à retrouver la planche en question : Joseph Dombey, « Isotype de Physalis prostrata L'Hér. », 1779, Lima, Pérou, Herbier de l'Université de Montpellier II, France.

[...] *Solanum reclinatum* de Cochero au Pérou.
Convolvulus bithorus, D. Dombey (de Lima).
Je sousigné, reconnois avoir en Dépôt les 24 vélins représentant les Plantes mentionnées dans le present État. Je m'engage a les remettre a Monsieur le Comte de Buffon a la premiere requisition. À Paris le 13 janvier 1784, Van Spaendonck³¹⁹⁵.

Ce rare document nous permet de constater que le peintre honore des commandes précises, dans ce cas pour l'année 1784 qui correspond à l'époque durant laquelle Joseph Dombey est encore en Amérique du Sud pour le compte de l'Académie royale des sciences et du Jardin du roi, où il a été formé par André Thouin³¹⁹⁶. Depuis le Pérou, il envoie des graines, des herbiers et des descriptions de plantes en France – malheureusement tous ses dessins ont été perdus. Au sein de la liste soumise à Buffon par van Spaendonck, nous avons par exemple retrouvé le *Tetragonia crystallina* [Fig.Vélins van Spaendonck 1] qui est daté de 1781 et le *Solanum reclinatum* [Fig.Vélins van Spaendonck 3] peint en 1782. Les deux plantes du Pérou sont donc représentées très peu de temps après leur découverte et le dépôt nous révèle enfin que certaines plantes sont peintes d'après des ouvrages, d'autres d'après des herbiers ou enfin d'après nature. De même, tout comme ses prédécesseurs, les travaux du peintre de miniature mettent en évidence des relations privilégiées entre l'Académie royale des sciences et le Jardin du roi. Vers 1789, van Spaendonck peint par exemple sur vélin la gaillarde originaire de Louisiane [Fig.Vélins van Spaendonck 4], alors qu'elle vient de fleurir sur le sol français et de faire l'objet d'un mémoire écrit par Fougeroux de Bondaroy. Dans les pas du peintre miniaturiste, Pierre-Joseph Redouté brouille encore davantage les liens qui unissent l'Académie, le Jardin du roi et le monde de l'édition parisien, car lorsqu'André Michaux explore les États-Unis de 1786 à 1794, ses recherches débouchent sur son *Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale* illustrée par Redouté lui-même, qui peint également toute une série de vélins d'arbres américains pour enrichir le recueil de miniatures. À la fin du XVIII^e siècle, les peintres du Jardin du roi sont donc directement employés pour illustrer les récits de voyage en Amérique.

³¹⁹⁵ AN.AJ 15 510 (pièce 336) : « État des ouvrages peints en Mignature sur vélin par van Spaendonck Peintre et Dessinateur du Cabinet du Roi », le 13 janvier 1784 au Jardin du roi, Gérard van Spaendonck.

³¹⁹⁶ Thouin nous apprend d'ailleurs qu'au Jardin du roi, Dombey apprend à tenir un herbier et à dessiner en vue de son voyage, nous pouvons imaginer qu'il apprend alors auprès de van Spaendonck : « J'ai paré ce coup qui pouvait être funeste à Dombey et aux sciences en apaisant ce créancier importun. Il a continué à venir travailler à l'herbier de Commerçon, à apprendre l'espagnol et à dessiner » (Thouin, 1775, dans Yvonne Letouzey, *Le Jardin des plantes à la croisée des chemins avec André Thouin*, op. cit., p. 152)

En somme, la production des vélins est une entreprise massive, à l'influence inégalée dans des milieux très variés, car le grand livre de la nature fait le pont entre les académiciens, les botanistes, les dessinateurs, les curieux et les différents monarques français. Madeleine Basseporte passera par exemple une grande partie de sa carrière à faire des allers-retours entre Paris, Compiègne, Fontainebleau, Bellevue et Versailles pour satisfaire les demandes de dessins de plantes du comte d'Argenson ou de la marquise de Pompadour, tout en étant sollicitée pour former des voyageurs potentiels au dessin en raison de son expertise. Une lettre du 5 juillet 1753 du duc D*** écrite à l'adresse de la peintre de miniature concerne par exemple la formation d'un jeune voyageur naturaliste³¹⁹⁷ qui s'apprête à se rendre en Guadeloupe où il aimerait dessiner la flore :

Je me flatte, mademoiselle, que vous ne désapprouverez pas que je recommande à la supériorité de vos talents le jeune homme qui aura l'honneur de vous remettre ma lettre ; il doit passer dans peu de temps à la Guadeloupe ; il a des dispositions pour dessiner les plantes, et il désirerait puiser dans la source des instructions plus particulières, pour nous communiquer la connaissance des productions de cette partie du nouveau monde. Personne ne peut mieux que vous lui donner les connaissances nécessaires pour nous devenir utile dans un genre que vous possédez aussi énimement [...] je vous prie de vouloir bien, non-seulement lui permettre d'être l'admirateur de vos ouvrages, mais même de daigner lui donner quelque instruction [...] comme ce jeune homme se propose de m'envoyer des dessins des plantes les plus curieuses, j'aurai soin aussi de vous en faire part³¹⁹⁸.

Non seulement les peintres du Jardin du roi jouissent d'une grande réputation qui les amène à travailler conjointement avec des académiciens ou à former des voyageurs, mais l'unité remarquable de l'ensemble des vélins en fait un outil d'enseignement reconnu à l'échelle européenne. Martin Lister n'est pas le seul à saluer la beauté du recueil, plusieurs almanachs parisiens mentionnent les vélins et le talent des peintres de l'institution. En 1765, de Jèze écrit par exemple dans son *État ou tableau de la ville de Paris* que :

Le Jardin Royal, que l'on connoît plus ordinairement sous le titre de Jardin du Roi, est situé au haut de la rue S. Victor [...] c'est dans cette maison que l'on entretient, que l'on conserve & que l'on cultive, aux dépens du Roi, toutes les Plantes étrangères & médicinales que l'on y a rassemblées, pour l'instruction & la conservation des Citoyens.

C'est aussi dans cette maison que ces Plantes sont dessinées & peintes par Mademoiselle Basseporte, avec un talent supérieur, bien digne des éloges qu'il lui a mérités³¹⁹⁹.

³¹⁹⁷ Si nous nous basons sur 1753 comme date de départ, il s'agit peut-être du chirurgien Pierre-Paul Richaud, qui exerce en Guadeloupe de 1753 à 1755 avant de devenir chirurgien à Saint-Domingue jusqu'en 1782. Richaud s'attire rapidement la sympathie du duc de Choiseul pour ses recherches sur les maladies tropicales et cherche visiblement à se rendre utile durant son séjour dans les Antilles : ANOM.COL E 350 BIS : « Mémoire sur le service de Richaud chirurgien major, au Fort-Dauphin », Pierre Paul Richaud, 1751-1782.

³¹⁹⁸ Paul Lacroix, *Revue universelle des arts*, op. cit., 1861, vols. 13-14, p. 142-143.

³¹⁹⁹ Jèze, *État ou tableau de la ville de Paris*, op. cit., p. 17.

Il est vrai que la rapidité avec laquelle des peintres soutenus par le roi peignent la flore des Indes occidentales, mais aussi orientales n'a pas d'égal, si bien que les vélins sont rapidement associés à la flore exotique qui passe par le Jardin du roi et croît progressivement sur le sol français. Pour les aspirants botanistes, jardiniers ou dessinateurs, les vélins offrent un accès privilégié aux contrées lointaines et ces derniers servent de source d'inspiration pour de nombreux corps de métiers. Au sein même de l'institution, Antoine-Laurent de Jussieu se sert par exemple des peintures pendant ses démonstrations de botanique, notamment lorsque certaines plantes manquent ou si la saison ne permet pas d'étudier certains spécimens en fleurs :

« La collection des vélins déposée dans la bibliothèque au moyen de cette disposition les élèves peuvent avec leur livre élémentaire parcourir de suite cette collection et le professeur a la facilité chaque jour de leçon de placer sous des cadres les dessins correspondant à la leçon et de remplir par ce moyen les lacunes existantes dans la série des plantes vivantes »³²⁰⁰.

Tous les élèves apprennent donc la botanique avec l'aide des vélins, ce qui crée invariablement une sensibilité pour le dessin d'histoire naturelle et pour la flore exotique auprès du public du Jardin. De même, la portée du recueil dépasse le cadre de l'enseignement des sciences naturelles. En 1765, Antoine-Nicolas Joubert de l'Hiberderie encourage les élèves dessinateurs lyonnais qui travaillent pour les manufactures d'étoffes de soie à aller consulter les vélins afin de pouvoir renouveler leurs motifs floraux. Dans son guide intitulé *Le Dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie*, il indique aux artistes travaillant dans les manufactures du royaume que :

Le Mardi & le Vendredi, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, la Bibliothèque du Roi, rue de Richelieu, est ouverte. Il y a un Cabinet d'Estampes, où l'on trouve généralement [...] tout ce que les Modernes ont fait de plus beau & de plus précieux dans l'Histoire, le Paysage, le Portrait, la Marine, les Animaux, l'Architecture, les Fleurs &c. Depuis plus d'un siècle nos Rois pensionnent un Peintre de fleurs, pour peindre toutes les Plantes que la Nature produit dans les quatre parties du Monde. Cette Collection qui en est aujourd'hui au soixantième Volume, est destinée pour la Botanique & pour la Peinture. Ces desseins, la plupart lavés sur du papier blanc ou sur du vélin, sont faits avec tout le soin & toute la propreté possible ; on les laisse voir à tous ceux qui se présentent les jours que la Bibliothèque est ouverte³²⁰¹.

La collection des vélins est connue tant pour la diversité de plantes qu'elle renferme autant que pour son accessibilité. Il apparaît aussi que le style utilisé par les miniaturistes du Jardin facilite

³²⁰⁰ AN.AJ 15 742 : Correspondances, Muséum National d'Histoire Naturelle.

³²⁰¹ Antoine-Nicolas Joubert de L'Hiberderie, *Le Dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie*, Paris, Jorry, 1765, p. 87.

l'assimilation de la nouveauté et l'instruction autant que les collaborations savantes. Par ailleurs, Jourbert de L'Hiberderie souligne non seulement l'intérêt de la collection, mais également le foisonnement des espèces de plantes visibles au sein de l'institution :

Les Plantes, les fruits & les fleurs de toutes les parties du Monde se voyent dans toutes les Saisons dans le Jardin du Roi, appelé communément le Jardin des Plantes, où le Roi entretient des Serres chaudes, qui conservent ces diverses plantes nées dans nos climats, ou transportées des climats étrangers. On y voit le cacao, le figuier, l'Adam, le cierge pascal, le caffeeier, l'Anana, la canne à sucre, l'aloës, le palmier, l'arbre de coton, le melon épineux, la sensitive, &c. La singularité, la diversité de ces fruits, de ces fleurs & de ces plantes, peut meubler agréablement le génie d'un Dessinateur, & lui fournir des sujets nouveaux pour adapter à l'étoffe, dans le cas où on se lasseroit de voir dans les desseins, des fleurs familières & des fruits de notre continent. Il est mille choses dans ces Cabinets, dans ces Jardins, dont on pourroit faire usage, si la fantaisie étoit admise dans l'étoffe qui éprouve les mêmes révolutions que tous les objets de mode & de goût. Il est donc à propos qu'un Peintre ou Dessinateur se remplisse l'imagination de ces différens sujets³²⁰².

Au Jardin du roi, qui comme nous l'avons vu centralise la majorité des travaux et des envois des voyageurs du siècle, la collection des peintures sur vélin assure la diffusion des savoirs coloniaux par le biais des arts visuels. Celle-ci contribue à créer un engouement scientifique et artistique pour les plantes étrangères en marge des travaux et des acclimatations que nous avons déjà mentionnés à travers notre étude. Enfin, bien que les vélin soient pour la plupart peints d'après nature, les fleurs périssent, elles sont sujettes aux intempéries et au rythme des saisons, tandis que les vélin sont toujours en fleurs. En 1794, dans un *Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique et des finances sur le Muséum national d'histoire naturel*, qui est le nouveau nom du Jardin royal des plantes, Antoine-Claire Thibaudeau encense la collection, son bien-fondé et son rayonnement :

En un mot, on a recueilli et planté au Muséum toutes les espèces d'arbres fruitiers depuis le groseiller jusqu'au noyer ; on y sème & on y récolte toutes les plantes qui servent à la nourriture de l'homme, à celle des animaux et aux arts.

Cette collection de plantes vivantes est composée de plus de 6000 espèces différentes ; et l'on conserve dans des herbiers presque toutes les plantes connues, au nombre de plus de 20000 ; afin d'assurer au moins la représentation exacte et l'image fidèle des divers objets d'histoire naturelle dont on pourrait craindre la destruction au bout d'un très-long temps, on place chaque année de nouveaux dessins dans la précieuse collection d'animaux et de plantes, peints sur vélin par les artistes les plus célèbres depuis la création de cet établissement, & dont les figures forment déjà plus de cinquante volumes *in-folio*.

On fixe et on fait revivre, par ce moyen, des plantes qui fleurissent pour la première fois et meurent ensuite ; d'autres qui fleurissent par une haute température, et par hasard, en cinquante ou

³²⁰² *Ibid.*, p. 99-100.

cent ans, comme l'espèce d'agavé qui a fleuri l'année dernière³²⁰³ [...] et dont plusieurs siècles ne voient quelquefois qu'un individu »³²⁰⁴.

Faire revivre en permanence les plantes observées par les voyageurs du siècle, telle est la fonction unique des vélins du roi, qui incarnent une appropriation totale de la flore exotique à la fois dans les jardins et dans la culture visuelle de la société française d'Ancien Régime : les plantes venues des Indes deviennent un patrimoine national. Sur ce modèle, nous allons voir que la diffusion des représentations de la flore des Amériques ne repose pas seulement sur ces deux institutions parisiennes.

8.2.3 *Le rêve exotique : cultiver le goût pour les plantes américaines*

Au-delà des récits de voyage et de la diffusion de leur contenu botanique par le biais des institutions royales, il nous semble essentiel d'esquisser quelques pistes de réflexion pour tenter de montrer dans quelle mesure, au cours d'un long XVIII^e siècle, les voyageurs naturalistes et leurs envois de plantes ont non seulement nourri une « espérance américaine »³²⁰⁵, mais ont surtout contribué à associer durablement l'Amérique à ses produits et à sa flore exotique dans les arts, les sciences, les jardins, les campagnes et les mentalités. De l'espace colonial américain aux jardins français, en passant par la fiction, la question que nous souhaitons poser est vaste, mais en d'autres termes, en quoi l'imaginaire³²⁰⁶ d'une Amérique en fleurs s'est-il épanoui au sein de la société française d'Ancien Régime ?

Dès le milieu du XVII^e siècle, les paysages américains, de Cayenne à Québec, suscitent des rêves d'aventure et de grandes espérances coloniales. Les premières relations de voyage de flibustiers, de missionnaires et de naturalistes dans les Antilles font sans doute dire à Paul Scarron

³²⁰³ Note : « L'agave ou aloës pitte, agave *fætida*, Lin., est cultivé à Caïenne, aux Antilles. Cette plante singulière, dont la tige s'est élevée à la hauteur de 21 pieds, dans un intervalle de deux mois, est très-importante pour la filature. On fait, avec les fibres de ses feuilles, de très-bon fil, des cordes & même d'excellente toile, dont l'entrée étoit prohibée en France avant la révolution ».

³²⁰⁴ Antoine-Clair Thibaudau, *Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique et des finances, sur le Museum national d'histoire naturelle : à la séance du 21 frimaire, l'an 3, imprimé par ordre de la Convention nationale*, Paris, s. n., 1794, p. 4-5.

³²⁰⁵ Nous reprenons l'expression de Jean Sgard, « Prévost et l'espérance américaine », *Vingt études sur Prévost d'Exiles*, Grenoble, ELLUG, 1995, p. 239-251.

³²⁰⁶ Cette question, qui découle de nos travaux, a en partie fait l'objet d'une étude pionnière en la matière : Gilbert Chinard, *L'Amérique et le rêve exotique*, op. cit.

qu'« il faut porter dans l'Amérique, Un chagrin si mélancolique, Et voir si sous un autre ciel, Son absynte deviendra miel »³²⁰⁷. En même temps, les récits de voyage et les traités de botanique jouissent d'un intérêt dépassant bientôt le cadre des sphères savantes, en particulier grâce à la presse. En 1693, le *Journal des sçavans* promeut la publication de la *Description des plantes de l'Amérique, avec leurs figures* de Charles Plumier, qui révèle au public « ce qu'il a vu de plus rare dans les Antilles touchant l'histoire naturelle des plantes »³²⁰⁸. Le même journal met en avant la parution du *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* du père Labat en six volumes en février 1722 : « une agréable variété d'actions et de descriptions règne dans tout l'Ouvrage ; & ce qu'on peut y regarder comme des épisodes, y est placé si à propos que l'Amusant sert par tout à faire goûter l'Instructif, en délassant l'esprit »³²⁰⁹. En août de la même année, le journal évoque la découverte du ginseng du Canada par Lafitau, ainsi que les mémoires de l'Académie récemment parus qui touchent à la botanique³²¹⁰. Au tournant du siècle, le *Mercure Galant* fait également partie de ces organes de presse qui mettent en avant les politiques coloniales monarchiques en publiant quantité de lettres et de récits de voyage en Amérique Septentrionale ou dans les Antilles³²¹¹. Les journaux participent grandement à la diffusion des relations de voyage et des savoirs coloniaux, bien souvent à un rythme mensuel dont il ne faut pas sous-estimer l'influence, car tel était l'ambition initiale de l'Académie royale des sciences : diffuser les savoirs acquis par ses membres tous les mois. Le *Mercure de France* promeut aussi la parution des relations de voyage en Amérique, comme la réédition des écrits de Labat en 1742 ou de l'*Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale* de Pierre Barrère. De même, l'organe de presse fait paraître quantité de poèmes sur le café et le thé, ou de pièces de théâtre qui mettent en scène l'Amérique présentant ses richesses aux lecteurs,

³²⁰⁷ Paul Scarron, *Œuvres, op. cit.*, vol. 7, p. 186.

³²⁰⁸ « *Description des plantes de l'Amérique, avec leurs figures*. Par le R. P. Charles Plumier, Religieux Minime. In-folio, de l'Imprimerie Royale, & se trouve à Paris chez Jean Anisson, 1693 », *Journal des sçavans*, lundi 20 juillet 1693, p. 258-259.

³²⁰⁹ « *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ces Païs, [...] Ouvrage enrichi de plus de cent Cartes, Plans, & Figures en taille douce*. À Paris, rue S. Jacques chez Pierre-François Giffart, près la rue des Mathurins, à l'Image Saint Thérèse : & chez Théodore le Gras, Libraire, au troisième pillier de la grande salle du Palais. 1722, In-12, 6 vol. », *Journal des sçavans*, lundi 2 février 1722, p. 65-75.

³²¹⁰ « Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année 1718. Avec des Mémoires de Mathématique, & de Physique, pour la même année ; tirés des Registres de cette Académie. À Paris, de l'Imprimerie Royale 1719. In-4 », *Journal des sçavans*, lundi 3 août 1722, p. 484-487.

³²¹¹ Marie-Ange Croft, « Discours sur le Canada dans le *Mercure Galant* (1672-1715) », art. cit.

comme dans les *Génies Tutelaires* dont le journal reproduit un discours de l'allégorie de l'Amérique déclarant à la *Fée de la France* :

Le Génie de l'Amérique.
Je conçois le bonheur qui cause vos transports :
Mais connoissez les biens, dont mon Empire abonde.
Sur mes pas naissent les trésors,
Et les trésors sont les maîtres du monde³²¹².

En parallèle, certaines œuvres didactiques ou de fiction sont éditées dans un contexte qui fait état d'une filiation directe avec les écrits récemment publiés par des voyageurs naturalistes qui ont séjourné aux Indes occidentales. L'*Atlas historique* d'Henri-Abraham Châtelain que nous avons évoqué³²¹³ précédemment offre un état du monde en 1719, au sein duquel toutes les gravures qui donnent à voir le Canada [**Fig.Châtelain 3**] proviennent par exemple des relations du baron de Lahontan et de Louis Hennepin [**Fig.Hennepin 1698 1** et **Fig.Hennepin 1698 2**], tandis que les gravures représentant le Pérou et les Antilles mêlent des paysages et des planches de botanique issus des travaux de Frézier et de Du Tertre [**Fig.Frézier 1 à Fig.Frézier 9** et **Fig.Du Tertre 1 à Fig.Du Tertre 7**]. Au tournant des années 1720, un paysage canadien qui montre deux colons en train de pêcher la morue provenant de l'*Orbis habitabilis oppida et vestitus* de 1695 par Carel Allard est même peint sur un bol en céramique de la manufacture de Meissen [**Fig.Meissen**]. De la littérature de voyage vers les arts : les illustrations circulent de plus en plus rapidement.

Les récits de voyage façonnent peu à peu une certaine image du Nouveau Monde et, comme nous l'avons démontré dans cette étude, étant donnée l'importance accordée à l'histoire naturelle par les voyageurs, ces derniers participent à l'association durable de l'Amérique et de sa flore. Dès lors, les auteurs, les artistes et les naturalistes du XVIII^e siècle peuvent-ils seulement évoquer ou représenter le continent en le dissociant de ses fleurs, de ses fruits, de sa nature luxuriante ou de ses vastes forêts ? L'entrée littéraire et artistique dans les années 1730 nous offre matière à explorer notre intuition. Le héros des aventures du chevalier de Beauchêne publiées en 1732 par Alain-René Lesage prétend être né près de Montréal au Canada et décrit la région du lac Ontario en des termes qui rappellent le vocabulaire de Hennepin, de Lafitau ou de Bacqueville de la Potherie :

Nous aperçûmes [...] des terres herissées de froment, d'autres de mays, de pois, de légumes & de chanvre, sans parler des colines entierement défrichées & chargées de tabac. Ici des vignes sauvages détachées des arbres qui les soutenoient, & provignées à la manière des Européens se

³²¹² « Les Génies Tutelaires », *Mercure de France*, novembre 1751, p. 129.

³²¹³ *Supra*, Chapitre 7, 7.2, 7.2.3.

présentoient à la vuë : là des Pépinières, ou pour mieux dire des Forests de jeunes Châtaigniers, de pomiers & de noyers frapient les regards, & les occupoient fort agréablement.

Une canadienne du nom de mademoiselle Duclos répond alors à l'émerveillement du héros face au pays des Hurons en déclarant : « vous ne voyez encore rien. Tout cela n'est qu'une ébauche de ce que j'ai envie de faire. Si vous demeuriez dans ce Pays-ci, & que la France vous fût aussi indifférente qu'à moi, vous verriez dans dix ans le Canton de mes bons amis aussi beau que la plus fertile des Provinces »³²¹⁴. L'invitation à la colonisation par la présentation des richesses naturelles de la Nouvelle-France est reprise dans une œuvre de fiction qui crée de grands espoirs face au continent. D'un autre côté, en même temps que Lesage, l'abbé Prévost publie *Manon Lescaut*, dont le personnage éponyme émigre à La Nouvelle-Orléans³²¹⁵ avec le chevalier Des Grieux. Si l'arrivée en Louisiane inquiète d'abord les protagonistes, leurs sentiments amoureux font bientôt fleurir le paysage de la colonie. Après quelques temps dans la région, Des Grieux dit alors : « l'Amérique me parut un lieu de délices après cela. C'est au Nouvel Orléans qu'il faut venir »³²¹⁶.

La flore cristallise une promesse d'enrichissement et les plantes décrites, dessinées et envoyées du Nouveau Monde ornent bientôt les deux grands succès de librairie du siècle des Lumières : *Le Spectacle de la nature* de l'abbé Noël-Antoine Pluche et *l'Histoire générale des voyages* de l'abbé Prévost. *Le Spectacle de la nature* est publié entre 1732 et 1750 et fait immédiatement l'objet de rééditions augmentées ou pirates. L'ouvrage de Pluche, réparti sur près de neuf volumes, est didactique et se présente sous forme d'entretiens qui rendent compte d'une vaste compilation de connaissances scientifiques abondamment illustrées. L'histoire naturelle domine l'ensemble des sujets abordés et des représentations, en particulier le règne végétal et les plantes étrangères ou curieuses que Madeleine Basseporte participe à dessiner. Les liens avec l'institution parisienne sont d'ailleurs clairement affichés dès le frontispice du premier volume gravé par Cochin [**Fig.Pluche Frontispice 1**], qui donne à voir la grande serre du Jardin du roi, alors que toutes les figures de la composition montrent du doigt et regardent le jeune cèdre du Liban

³²¹⁴ Alain-René Lesage, *Les aventures de Monsieur Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la nouvelle France*, 1733, t. I, Livre IV, p. 35.

³²¹⁵ Il est intéressant de souligner que dans *Manon Lescaut*, l'aumônier de La Nouvelle-Orléans est peut-être François Le Maire.

³²¹⁶ Antoine François Prévost, *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, Amsterdam, s. n., 1731, p. 317-318.

trônant dans son pot. Pluche indique en bas de la planche qu'« il a traité des plantes depuis le Cedre qui est sur le Liban jusqu'à l'Histoire qui sort de la muraille, il a traité de même des animaux de la Terre, des Oyseaux, des reptiles, et des poissons »³²¹⁷. Le *Spectacle de la nature* est une œuvre instructive remarquable, en particulier du point de vue botanique, car nous y retrouvons toutes les plantes les plus utiles et curieuses alors connues grâce aux voyageurs naturalistes du début du siècle. De plus, les correspondances avec des œuvres artistiques, littéraires ou scientifiques de la période nous semblent être riches. Dans le second volume de l'œuvre, Pluche fait par exemple graver l'« ananas de deux pieds deux pouces et demy de hauteur, non compris le pot » [Fig.Pluche 2] d'après la peinture réalisée par Jean-Baptiste Oudry du premier ananas à avoir fleuri dans les serres de Trianon en 1735 [Fig.Oudry 1]. De même, certains vélins de Basseporte donnent lieu aux illustrations du feuillage du chêne vert et de l'olivier. La collaboration avec la peintre de miniature est fructueuse et garantit la qualité des planches, tout en rattachant implicitement l'ouvrage au Jardin royal des plantes où toutes ces fleurs, ces fruits et ces arbres sont visibles au gré des saisons. De nombreuses gravures contiennent en effet la mention suivante : « peint d'après nature par Madeleine Basseporte » comme c'est le cas avec l'œillet d'Inde [Fig.Pluche 3] ou avec l'épi et la tige de maïs [Fig.Pluche 4]. Les plantes américaines sont en grand nombre, ce qui témoigne de leur omniprésence dans les jardins français et dans l'esprit des lecteurs ; le faux acacia [Fig.Pluche 5] est représenté avec son fruit, tandis que la grenadille [Fig.Pluche 6] décrite par Plumier est gravée en grand en pleine floraison. L'œuvre de Pluche ouvre une nouvelle ère prospère pour la diffusion des savoirs coloniaux à très grande échelle, et pour le goût pour les compilations réalisées à partir de tous les récits de voyage écrits à une époque donnée. En plus d'exposer un vaste lectorat aux végétaux exotiques, *Le Spectacle de la nature* popularise et étend le goût pour l'histoire naturelle auprès de potentiels voyageurs ou botanistes futurs.

Pendant les années 1730 et 1740, les autorités monarchiques et coloniales commencent à prendre en compte l'importance de la publication de grands ouvrages sur le modèle du *Spectacle de la nature* de Pluche, en particulier du point de vue de la forme. De telles sommes littéraires permettent de faire un état des lieux des connaissances amassées au regard d'une région du monde, la démarche encyclopédique se généralise et touche aussi le recueil des vélins du roi, qui sont alors

³²¹⁷ Noël-Antoine Pluche, *Le Spectacle de la nature*, Paris, Veuve Estienne, 1735, vol. 1, Frontispice.

complètement réarrangés. De même, un manuscrit inédit³²¹⁸ de 1735 écrit par le comte de Maurepas préfigure la grande commande officielle que ce dernier fera à l'abbé Prévost en 1746 pour écrire une *Histoire général des voyages*, qui rendrait compte de l'état de l'exploration géographique du monde.

De fait, le comte de Maurepas est le ministre de la Marine et nous avons vu à plusieurs reprises qu'il est très impliqué dans le soutien des voyageurs naturalistes et des envois transatlantiques de plantes. Dans ce contexte, mais dans des circonstances méconnues, en 1735 Maurepas compile un recueil d'histoire naturelle composé de près de soixante-cinq dessins à l'aquarelle, à la plume et la gouache dont certains sont accompagnés de descriptions plus ou moins longues et détaillées. La particularité de l'ensemble vient du fait que le ministre a rassemblé presque exclusivement des plantes américaines de grande valeur dans les colonies, ou bien qui font l'objet d'acclimations en cours dans les jardins français. La compilation de dessins s'ouvre d'emblée sur le « bois de patates sauvages » et sur le genipa [Fig.Maurepas 1], puis nous retrouvons le « bois de patates » avec des pommes de terre et leurs herbes [Fig.Maurepas 2] ainsi que la fameuse noix de serpent décrite par Labat [Fig.Maurepas 3 et Fig.Labat 1722 6], des choux caraïbes [Fig.Maurepas 4 et Fig.Labat 1722 7], le bois et la fleur de balisier [Fig.Maurepas 4], plusieurs sortes de cacao [Fig.Maurepas 5], le corossol [Fig.Maurepas 5], des cerises et des goyaves [Fig.Maurepas 6], un pied de tabac et du tamarin [Fig.Maurepas 6], ainsi qu'une pomme de cannelle [Fig.Maurepas 7]. Tous ces dessins peints à l'aquarelle semblent avoir été copiés d'après les écrits de Labat et les manuscrits de Plumier, mais ils ne sont pas accompagnés de descriptions. L'organisation de l'ouvrage ne semble avoir pour seule logique qu'une volonté de rassembler dans un seul cahier les nouvelles productions utiles des Amériques des points de vue économique et nourricier. Le sapin du Canada [Fig.Maurepas 8] représenté de plein pied est, sans surprise étant donnés les intérêts du comte de Maurepas pour l'industrie du bois, le premier à être assorti d'une explication relative à la gomme de sapin, dont la Marine se sert pour construire des vaisseaux. Une autre figure du cacao [Fig.Maurepas 9] atteste bien du fait que Maurepas lit de nombreuses relations de voyage de la période ; il joint en effet au dessin un commentaire sur les tempêtes qui ont détruit les plantations de cacao en 1727 et en 1728 à la Martinique : des événements climatiques documentés par le chevalier de Milhau et par le père Labat. Le recueil

³²¹⁸ Nous remercions vivement Sarah Grandin de nous avoir signalé l'existence de ce recueil qui a fait l'objet d'une très récente numérisation.

s'inscrit visiblement dans une actualité coloniale vive. Le ministre insère encore la planche d'un « ananas de figure extraordinaire veu [*sic*] a la Martinique en 1732 » [Fig.Maurepas 10] entre ses remarques sur le cacao et le café. Maurepas consacre ensuite près d'une dizaine de planches [Fig.Maurepas 11 à Fig.Maurepas 20] à différentes branches de café ayant fleuri à Moka, à l'île de Bourbon, à la Martinique, à Saint-Domingue et à Cayenne, comme s'il cherchait à faire un compte-rendu visuel de la culture du café dans les colonies françaises. Deux des dessins reprennent par exemple des planches que nous avons mentionnées, l'une provient du *Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée, isles voisines, et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727* publié par Labat en 1730 [Fig.Labat 1730 2], une gravure tirée à l'identique de la relation de voyage manuscrite du chevalier de Milhau [Fig.de Milhau 2], l'autre est recopiée d'après le vélin de Claude Aubriet du Jardin du roi [Fig.Vélin Aubriet 8]. À la suite du café, Maurepas insère une peinture du ginseng [Fig.Maurepas 21] dont la composition indique qu'il s'agit d'une version remaniée de la gravure du ginseng américain de Lafitau [Fig.Lafitau 1718]. S'ensuivent un brouillon de vélin de l'apalachine dessinée par Aubriet [Fig.Maurepas 22], un « pois de Juda » [Fig.Maurepas 23] initialement gravé par Labat dans le second volume du *Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée [...] [Fig.Labat 1730 1]*, du froment cultivé dans les îles « en 1725 » [Fig.Maurepas 25] ainsi qu'une racine massive, dessinée d'après nature et venue d'Acadie : un « radis du Jardin de Monseigneur de Sabatier³²¹⁹ à Louisbourg pesant trois livres et deux onces de seize pouces de circonférence et quinze pouces de longueur. Il a été entamé le jour de St Louis le 25 août 1723 et on l'a trouvé bon » [Fig.Maurepas 24]. La nature unique de ce recueil nous indique que le comte de Maurepas compile des informations venues du Canada, de la Louisiane, des Antilles et de Guyane, ainsi que des dessins émanant du Jardin du roi et de l'Académie royale des sciences.

Les plantes et les savoirs coloniaux circulent, l'intérêt du ministre Maurepas pour l'Amérique et ses productions naturelle est loin d'être anecdotique, car en plus de ses politiques d'envois de plantes au sein de la Marine, il commande bientôt à l'abbé Prévost son *Histoire générale des voyages* qui paraîtra de 1746 à 1759 ; ce dernier consulte vraisemblablement le recueil de son protecteur. L'ouvrage de Prévost est monumental, mais ce sont surtout les volumes 12 à 15 qui sont consacrés aux relations de voyage en Amérique qui nous intéressent. Nous avons relevé

³²¹⁹ Antoine Sabatier (?-1747) est un fonctionnaire colonial qui devient le procureur général du Conseil supérieur de l'île Royale en 1743.

que Prévost s'inspire des écrits de Charlevoix, de Le Pers, de Caylus, de Labat, de Plumier, de Feuillée, de Frézier, de Dampier, de La Condamine, de de Milhau, de Lafitau et de Hennepin parmi tant d'autres auteurs du siècle. Antoine Eche a en partie étudié les volumes consacrés aux Amériques en détails³²²⁰, mais il nous a paru intéressant de souligner le fait que la majorité des gravures qui illustrent les volumes portant sur le Nouveau Monde donnent à voir des plantes, ou des paysages luxuriants faisant ressortir la flore. Les végétaux représentés sont la grenadille [Fig.Prévost 1], la sapotille [Fig.Prévost 2], l'avocat [Fig.Prévost 3], mais surtout la vanille [Fig.Prévost 4] et le cacao [Fig.Prévost 5] d'après les vélins correspondants de Claude Aubriet [Fig.Vélins Aubriet 11 et Fig.Vélins Aubriet 2], eux-mêmes composés d'après des dessins de Charles Plumier. Prévost reprend encore la gravure du cotonnier de Frézier [Fig.Prévost 6 et Fig.Frézier 2], le manioc et la pomme de terre de Labat [Fig.Prévost 6 et Fig.Labat 1722 17] ou le « pois de Juda » recopié par Maurepas [Fig.Maurepas 23] d'après le *Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée [...]* édité par le père Labat [Fig.Labat 1730 1]. Comme nous pouvons le constater à l'aide de cette reconstitution, les gravures des récits de voyage en Amérique, les vélins de plantes exotiques, les planches des mémoires de l'Académie royale des sciences et certains manuscrits abondamment illustrés se rencontrent et s'imbriquent régulièrement pour donner lieu à des œuvres majeures.

La diffusion des savoirs coloniaux et la circulation des figures de plantes américaines impliquent de très nombreux acteurs, tout en laissant deviner le succès que les illustrations botaniques rencontre auprès de lecteurs savants et curieux. Par la même occasion, il nous semble important de souligner que la récurrence de certains spécimens comme l'ananas, le café, le pin, le ginseng, la pomme de terre et le cacao associe indéniablement l'Amérique à des végétaux qui symbolisent toutes les branches de l'exploitation de sa nature par la machine coloniale française : toutes ces plantes sont bientôt consommées par les sociétés européennes du fait de la colonisation. L'ananas incarne la nature curieuse du Nouveau Monde, le café et le cacao évoquent le commerce florissant des colonies antillaises, le ginseng représente la nouveauté et l'abondance des plantes médicinales des Indes occidentales, la pomme de terre suggère l'agriculture et le pin permet de soutenir les échanges transatlantiques. Cette vaste entreprise de diffusion des relations de voyage

³²²⁰ Antoine Eche, « L'espace américain chez l'abbé Prévost : fiction, voyage et images », dans Georges-Henry Laffont, Arlette Gautier, Gilles Chamerois, Nicolas Bernard et Denis Martouzet (dir.), *L'espace du Nouveau Monde. Mythologies et ancrages territoriaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 51-64.

en Amérique crée l'image d'un continent caractérisé par la bonté de son monde végétal que les Français réussissent par la même occasion à transplanter sur le sol métropolitain. Enfin, comme la circulation des savoirs coloniaux découle de la colonisation, puis d'acclimations sur le sol français, nous allons achever cette partie en nous penchant sur quelques recueils et certains guides reflétant l'assimilation de cette nature américaine à l'identité française.

En 1751, il nous semble que les modalités de compilation et de diffusion des connaissances relatives aux Amériques sont amenées à évoluer. La montée croissante de préoccupations agronomiques dans les milieux savants à l'aube de la guerre de Sept Ans, la création du *Journal Œconomique* et le début de l'écriture de l'*Encyclopédie* en cette même année 1751 marquent un tournant. À lui seul, le *Journal Œconomique* devient un organe de presse incontournable pour diffuser des récits de voyage, des mémoires d'agriculture ou des écrits sur la botanique. Le Page du Pratz publie par exemple une partie de sa future *Histoire de la Louisiane* de 1758 sous la forme d'un *Mémoire sur la Louisiane* divisé en différentes parties de 1751 et 1753. De même, le journal diffuse des écrits de Linné³²²¹ à côté de lettres sur la transplantation de certains végétaux américains ou du fameux *Avis pour le transport par mer, des arbres, des plantes vivaces & des semences* de Duhamel du Monceau. Des mémoires sur le Canada, sur l'amélioration des terres du royaume, sur la culture de l'indigo³²²², sur le cacaoyer³²²³ ou sur le caoutchouc découvert par Fresneau en Guyane³²²⁴ se succèdent : l'engouement pour les plantes étrangères se généralise. Or, cet intérêt se focalise désormais sur les plantes étrangères qui se trouvent dans les jardins français et non plus seulement dans leur environnement d'origine. Deux lieux se démarquent alors, l'un parce qu'il sert de terrain d'observation à un amateur de botanique qui publie de très nombreux traités sur les plantes rares, l'autre parce que les guides de Paris le présentent comme un lieu où l'industrie humaine a permis de rassembler toutes les plantes du monde : le jardin de Trianon et le Jardin du roi.

³²²¹ « *Essai sur la culture des Végétaux, conformément aux loix de la nature*. Par M. Linnaeus, de l'Académie des Sciences de Stockholm », *Journal Œconomique*, Octobre 1751, p. 13-34.

³²²² « *Mémoire sur l'Indigo, contenant sa culture & sa fabrique, d'après la pratique du Père Maillard, Jésuite, à la Louisiane* », *Journal Œconomique*, Septembre 1754, p. 46-49.

³²²³ « *Mémoire sur le Cacaoyer*. Extrait d'un Mémoire lû à la Société Royale des Sciences de Montpellier par M. de Milhau, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel », *Journal Œconomique*, Juin 1756, p. 37-44.

³²²⁴ « *Résine élastique nouvellement découverte à Cayenne* par M. Fresneau », *Journal Œconomique*, Mai 1756, p. 97-100.

En mai 1761, le *Journal Œconomique* rapporte que l'on peut trouver des « Ananas d'Amérique dans les serres du Roi à Versailles »³²²⁵. En 1765, la feuille hebdomadaire *L'Avant-Coureur* raconte encore que « Turgot a rapporté de la nouvelle Colonie de la Guyane un grand nombre de plantes curieuses que M. Richard élève pour le Roi dans les serres de Triannon ; on y remarque entr'autres la Vanille et le Cacaoyer »³²²⁶. De fait, la même année, Jean Chauffrey peint le ministre en train de recevoir ces fruits exotiques des mains des habitants de la Guyane [Fig. Chauffrey]. La mise en scène de l'offrande prend racine à Trianon, où la monarchie peut s'enorgueillir de ses conquêtes et de son rayonnement scientifique. Comme l'écrit Arthur Young dans son *Voyage en France* de 1787 : « La gloire du petit Trianon, ce sont les plantes exotiques et les arbrisseaux. On a dépouillé le globe avec succès pour l'orner. Il y en a de curieux et de superbes pour plaire à l'œil de l'ignorance, et pour exercer la mémoire de la science »³²²⁷. La collection de plantes rares et nouvelles du Jardin de Trianon est telle que le médecin, vulgarisateur et grand amateur de botanique Pierre-Joseph Buc'hoz, qui fréquente notamment Duhamel du Monceau, devient le chroniqueur autoproclamé des activités d'acclimatation des lieux. Il nous faut mentionner brièvement ses travaux les plus importants, car ceux-ci montrent que les jardins botaniques français abondent alors en végétaux américains et que l'engouement pour la flore exotique ne désemplit pas. À lui seul, Buc'hoz semble chercher à mettre tous les savoirs accumulés par les voyageurs, les académiciens, les agronomes et les botanistes à la portée de tous. Grand dessinateur, passionné par les plantes exotiques et par l'étude de l'économie rurale, Buc'hoz touche à tout et rend compte des grandes passions de son temps. En 1771, il publie par exemple un premier ouvrage original : un *Manuel alimentaire des plantes, tant indigènes qu'exotiques, qui peuvent servir de nourriture & de boisson aux différens peuples de la terre*. De l'avoine cuit au riz au caramel, en passant par l'arum des Indes, le persimon au goût de miel, l'ananas confit, la glace d'abricots et la crème de framboise, il y évoque le goût et les recettes de toutes les plantes mentionnées par les voyageurs du siècle, comme par exemple par le père Labat qui aime manger les choux palmistes ou les citrouilles en salade. Même lorsqu'aucun voyageur n'est cité, le manuel

³²²⁵ « Sur l'utilité des plantations de Mûriers Blancs dans le Royaume », *Journal Œconomique*, Mai 1761, p. 201.

³²²⁶ *L'Avant-Coureur*, feuille hebdomadaire où sont annoncés les objets particuliers des Sciences et des Arts, le cours et les nouveautés des Spectacles et les livres nouveaux en tout genre, op. cit., 12 août 1765.

³²²⁷ Arthur Young, *Voyages en France, pendant les années 1787-88-89 et 90 entrepris plus particulièrement pour s'assurer de l'état de l'agriculture, des richesses, des ressources et de la prospérité de cette nation*, Paris, Buisson, 1793, p. 199-200.

de Buc'hoz porte les traces d'un siècle et demi de voyages dans le Nouveau Monde, car les propriétés anti-scorbutique des fruits et légumes américains jalonnent ses descriptions, comme lorsqu'il parle du « pyta-haia »³²²⁸, un figuier de Californie que l'on consomme pour prévenir les carences en vitamines. En parallèle, Buc'hoz écrit une *Dissertation sur le caoutchouc*, qui sera bientôt suivie des *Dissertations sur le tabac, le café, le cacao et le thé*, mais il se fait surtout connaître pour ses recueils botaniques. À partir de 1772, il commence une *Histoire universelle et raisonnée des végétaux* qui renferme toutes les espèces cultivées à Trianon, de la citrouille au bananier. Puis, en 1783, il s'attèle à la création d'un autre recueil qu'il intitule *Le jardin d'Éden : le paradis terrestre renouvelé dans le jardin de la Reine à Trianon* au sein duquel il peint toutes les plantes rares qui croissent dans les serres versaillaises, à la manière des vélins du roi. Nous y retrouvons par exemple le papayer mâle [Fig.Buc'hoz 1], le cacaoyer [Fig.Buc'hoz 2], le chrysanthème d'Amérique [Fig.Buc'hoz 3] ou le melon en forme de calebasse [Fig.Buc'hoz 4] tous peints sur fond neutre et dans un cadre parfois doré à la manière des vélins du roi. Les plantes antillaises y sont particulièrement bien représentées par rapport aux spécimens nord-américains, en dehors du pin canadien qui intéresse tant la Marine [Fig.Buc'hoz 5], car Buc'hoz fréquente surtout Trianon à partir des années 1770. La richesse des illustrations du botaniste, de même que la fréquence et la densité de ses publications, montrent bien que les jardins français sont constamment approvisionnés en plantes étrangères. En marge de la diffusion des travaux de Buc'hoz, qui chronique toutes les acclimations qui ont lieu à Trianon, certains jardins publics ou particuliers rayonnent en raison de leurs parterres de plantes rares ou de leurs serres chaudes. Les jardins du château du comte de Tessé à Chaville et à Sens sont ainsi connus pour leurs « ananas de différentes espèces et de différents âges »³²²⁹, pour leurs « plantes étrangères et arbustes de différentes espèces et de différentes sortes »³²³⁰ ou pour leurs magnolias, leurs frênes d'Amérique, leurs érables, leurs cèdres de Virginie, leurs pins, sapinettes, tulipiers, chênes rouges et rhododendrons. Or, c'est bien le Jardin du roi qui devient progressivement la promenade préférée des Parisiens cherchant à éprouver la sensation de parcourir le paradis terrestre sans les désagréments des voyages.

³²²⁸ Pierre-Joseph Buc'hoz, *Manuel alimentaire des plantes, tant indigènes qu'exotiques, qui peuvent servir de nourriture & de boisson aux différents peuples de la terre*, op. cit., p. 593.

³²²⁹ BCMNH.N.Ms 306 : « État des arbres et plantes qui se trouvent dans les serres, jardins et pépinières du cidevant comte de Tessé à Chaville et à Sens le 15 septembre 1792 », André Thouin.

³²³⁰ *Id.*

Au cours du XVIII^e siècle, le Jardin royal des plantes parvient à contenir plus de 6000 espèces différentes de plantes vivantes, en plus de ses herbiers et de ses vélins qui conservent éternellement le double de végétaux secs ou en fleurs. Davantage que tout autre lieu du royaume, le Jardin du roi associe durablement le continent américain à flore. En 1784, Luc-Vincent Thiéry vante la situation idéale des lieux : « ce Jardin [...] fournit une promenade très-agréable aux habitants de ce quartier, & utile aux Naturalistes & aux Amateurs de la Botanique »³²³¹. D'ailleurs, ce sont bien les plantes du Nouveau Monde qui attirent les visiteurs :

On doit remarquer dans une serre particuliere deux très-gros Cierges du Perrou, qui ont au moins 30 pieds de haut, & qui fleurissent abondamment tous les ans.

On doit aussi faire attention aux deux Palmiers éventails qui sont en avant des Parterres : ils sont très-vieux & d'une espece très-rare³²³².

Quelques années plus tard, Thiéry réédite son guide de Paris à la lumière des transplantations récentes qui ont eu lieu dans les serres du Jardin du roi grâce au voyage de Dombey en Amérique du Sud. En 1787, il assure à ses lecteurs qu'il faut se rendre au faubourg Saint-Victor pour voir et sentir les plantes exotiques venues des Amériques :

[On y trouve] toutes les plantes indigènes & exotiques les plus rares & les plus curieuses, dont partie sont cultivées dans des serres chaudes & vitrées. La collection en a été augmentée considérablement par M. Dombey, Naturaliste du Roi, qui ayant voyagé pendant dix ans au Pérou & au Chilly, en a rapporté nombre de végétaux précieux par leur rareté, parmi lesquels se trouve le *flori-pondio*, arbre du Chily, nommé par les Botanistes *datura arborea* : sa fleur, de près d'un pied de long, est blanche, & répand le soir & pendant la nuit une odeur délicieuse [Fig.Feuillée 1707-1712 5]

[...] On doit aussi faire attention aux deux palmiers évantails [...] ils ont été donnés au Roi par le Margrave d'Anspach, à l'époque de l'établissement de ce Jardin³²³³.

L'auteur précise que les palmiers du Jardin datent de l'époque des voyages au Brésil de Pison et de Margrave, alors que l'expédition récente de Dombey a permis d'enrichir les serres chaudes de l'institution parisienne. Les plantes américaines sont les seules à être mentionnées, parce qu'elles attirent les visiteurs qui lisent sans doute Pluche ou l'abbé Prévost et souhaitent venir admirer les richesses du Nouveau Monde contenues dans les murs du Jardin. Dans les années 1780, le comte de Buffon autorise même la vente de rafraîchissements dans les allées des parterres de fleurs : « un Limonadier a eu la permission de s'établir sous le couvert d'arbre qui est dans la partie

³²³¹ Luc-Vincent Thiéry, *Almanach du voyageur à Paris*, Paris, Hardouin, 1784, p. 377.

³²³² *Ibid.*, p. 378.

³²³³ Luc-Vincent Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, Paris, Hardouin, 1787, p. 183-184.

droite de ce jardin, & d'en fournir des rafraîchissemens au Public »³²³⁴. Le limonadier vend du lait frais, de la limonade, des liqueurs, mais surtout du café³²³⁵. Moins d'un siècle de voyages et d'acclimations réussies ont permis cette prouesse, le petit caféier cultivé par Antoine de Jussieu en 1714 a fait le tour du monde, pour finalement fournir la boisson tant appréciée aux voyageurs du Jardin des plantes. En 1798, Louis-François Jauffret publie le *Voyage au jardin des plantes*, car visiter l'institution appelle au voyage. C'est sous forme de dialogues que Jauffret conçoit un ouvrage qui promet de faire rêver son lecteur en s'arrêtant devant toutes les plantes exotiques, surtout celles venues des Amériques, qui croissent désormais en France. La promenade nous permet de visualiser plusieurs siècles de voyages en à peine quelques heures :

Supposez, pour un moment, que vous êtes Américain, Iroquois, Chinois, il n'importe [...] c'est surtout en entrant dans les grandes serres que nous admirâmes les effets de l'industrie humaine. C'est là qu'on conserve les plantes étrangères qui ne pourraient supporter la rigueur de notre température. Ici se trouvent les végétaux que la nature n'avait fait croire qu'au cœur de l'Afrique. Ici l'art a réuni ce que la nature avait séparé par l'intervalle des mers.

[...] Nous parcourûmes un peu rapidement la serre des arbrisseaux et celle des plantes grasses. Nous remarquâmes cependant une verveine à odeur de citron, le lenstique du Pérou, l'aloès *ferox*, le bois de fer, dont les sauvages font leurs armes.

[...] la serre des plantes grasses aurait pu nous retenir long-temps ; c'est là que se trouvent rassemblés les différens aloès, les cierges, les euphorbes, les ficoïdes de toutes les espèces. [...] Il me restait aussi le regret de n'avoir pu que montrer à mon jeune ami l'arbrisseau qui produit le café. J'aurais voulu lui dire comment le café, originaire de l'Arabie heureuse, fut apporté au Jardin des Plantes, et comment, du Jardin des Plantes de Paris, il a été transporté aux Isles, où on le cultive aujourd'hui avec tant de succès [...] Nous nous retirâmes, enchantés de tout ce que nous avions vu, en nous promettant bien de venir le revoir encore³²³⁶.

L'engouement pour les plantes américaines couplé au souvenir des grands voyages dans l'empire colonial français fascinent les visiteurs de l'époque. Une gravure de 1801³²³⁷ donnant à voir le Jardin du roi du côté de l'amphithéâtre [**Fig. Jardin du roi 1801**] montre des promeneurs qui passent à l'ombre des palmiers, des aloès, des raquettes, des bananiers, des orangers, des cierges et des pistachiers en fleurs sous le soleil parisien.

À la fin du XVIII^e siècle, les attributs des allégories de l'Amérique et de la Botanique sont complémentaires : elles forment un tandem inattendu, mais que notre étude permet de rapprocher.

³²³⁴ *Ibid.*, p. 184.

³²³⁵ AN.AJ 15 149 : Dépenses de Thouin pour le Jardin du roi, 1760-1794.

³²³⁶ Louis-François Jauffret, *Voyage au jardin des plantes, contenant la description des galeries d'histoire naturelle, des serres ou sont renfermés les arbrisseaux étrangers, de la partie du jardin appelee l'école de botanique*, Paris, Guilleminet, 1798, p. 138-143.

³²³⁷ La date est malheureusement douteuse, nous ne sommes pas parvenue à déterminer si la gravure date de 1801 ou de 1808, car le Muséum national d'histoire naturelle indique la date de 1808, or nous possédons une version de cette gravure datant de 1801.

Dans les iconologies d'Huquier³²³⁸, la Botanique [Fig.Huquier 2] est représentée à l'aide d'une serre chaude dont la fumée s'échappe d'une petite cheminée surplombant ses fenêtres vitrées. Au pied de cette serre, nous retrouvons tous les outils nécessaires à la transplantation des plantes rares et fragiles : des semis sous cloches, des pelles, des pots de terre cuite, une pioche, un arrosoir et un semoir. De son côté, l'allégorie de l'Amérique [Fig.Huquier 1] est la seule parmi les quatre parties du monde à n'être symbolisée que par des plantes jaillissant d'une corne d'abondance surmontée par un arc et des flèches. Au pied d'une couronne de plumes se trouvent des paniers de pommes de terre fraîchement ramassées, le fruit du caoutchouc, l'herbe à serpents, tandis qu'un ananas surgit du centre de la gravure où trône un majestueux cierge du Pérou, couvert par une ombrelle. La Botanique a permis de rendre tangible les symboles de cette Amérique florissante. À Versailles, le buste de l'Amérique peint par Oudry [Fig.Oudry 2] surgit au cœur d'un plant de vigne française, alors qu'un melon ouvert attend d'être dégusté avec du vin. Aux yeux ou à la table des Français du XVIII^e siècle, sous leur plume, leur pinceau ou dans les arts : l'Amérique est toujours en fleurs.

Dans ce chapitre, nous avons donc vu que la seconde moitié du siècle des Lumières est marquée par, d'un côté, l'acclimatation et l'assimilation à grande échelle des plantes américaines en France, et d'un autre côté, par une volonté générale de cultiver des végétaux étrangers en métropole doublée d'une vaste entreprise de diffusion des savoirs botaniques coloniaux, afin de les rendre utiles aux botanistes, agronomes et jardiniers du royaume. L'enjeu n'est plus de voyager pour étendre les limites de l'empire français, mais de tout mettre en œuvre pour s'approvisionner en plantes, que ce soit pour reboiser le territoire, nourrir le peuple ou satisfaire des goûts nouveaux. Toutes les infrastructures qui se sont ainsi mises en place dans le but de coloniser le Nouveau Monde se retrouvent mobilisées dans le but assumé d'enrichir la France. Les différentes politiques qui donnent lieu aux voyages de Joseph Dombey ou d'André Michaux et à la création de pépinières à travers la France et les États-Unis ont toutefois une conséquence dont nous avons tenté d'esquisser les contours : la nature américaine fascine. En vérité, les plantes des Indes occidentales exercent un tel pouvoir d'attraction sur les hommes du siècle, que certains voyageurs reviennent même en France avec une nostalgie difficile à exprimer autrement que par le recours au dessin botanique. Par exemple, en 1764, Charles-Auguste Le Roy de la Potherie est assigné à résidence

³²³⁸ Gabriel Huquier, *Iconologies où sont représentés les vertus, les vices, les sciences, les arts et les divinités de la Fable*, Paris, Huquier, entre 1767 et 1768.

dans les environs de Paris — après avoir passé des années dans les Antilles où il est tombé en disgrâce — et pour passer le temps, se consoler et se remémorer la nature du Nouveau Monde, il dessine la flore qui lui manque tant. Dans un cahier qu'il intitule sa « Collection des fruits des Isles du Vent de l'Amérique »³²³⁹, il raconte que sa nostalgie l'incite à peindre les arbres fruitiers qui lui étaient si chers :

Durant une captivité, aussi cruelle que peu méritée, pendant laquelle, accablé par mes chagrins, je ne trouvois de consolation qu'en m'occupant des objets dont le souvenir sembloit m'en rendre la jouissance et calmer la douleur que m'occasionnoient la séparation d'une famille chérie et celle d'une Patrie d'où on m'avoit arraché. Ces réflexions affligeantes retraçant sans cesse à mon imagination les précieux bien que j'avois perdus et les trésors de la nature que j'avois cent fois admirés sur les lieux, me les peignirent avec tant de force que je me sentis en état de les rendre tels qu'ils sont, quoique je les eusse perdus de vue depuis plusieurs années³²⁴⁰.

Charles-Auguste Le Roy de la Potherie décrit alors tout ce dont il se souvient, et dessine avec l'aide de son domestique tous les fruits des Antilles dont il aimait le goût. Ce rare manuscrit est l'un des seuls que nous ayons trouvé qui rend à ce point compte de l'engouement personnel d'un Français pour la nature américaine, qui l'obsède bien au-delà du temps de son voyage :

Dès que j'eus dessiné les arbres fruitiers, pour m'assurer s'ils étoient ressemblants, je les fis voir à un domestique negre qui me servoît dans ma prison. Cet esclave né aux Isles, ayant une parfaite connoissance de tout ce qu'elles produisent, et ayant lui-même cultivé la plupart de ces arbres, les reconnut et les nomma sans hésiter au premier coup d'œil [...] je dessinai les fruits sauvages que je me rappelai avoir vus et mangés dans les bois, lorsque ma première jeunesse la passion de la chasse m'entraînoit souvent à les parcourir³²⁴¹.

Ainsi, ses quelques dessins originaux du café, du cacao, du gingembre, du bananier, des patates, des ananas, des cactus, de l'acajou ou du goyavier sont le fruit d'un voyageur nostalgique des trésors de la nature d'un Nouveau Monde qu'il ne parcourra plus que dans ses rêves [**Fig.BM Le Roy de la Potherie 1 à Fig.BM Le Roy de la Potherie 8**].

Dans l'imaginaire collectif, l'Amérique dans son ensemble est perçue telle une vaste corne d'abondance à laquelle les Français se réservent un droit d'accès, que ce soit dans les forêts de la Caroline du Sud, dans la pépinière du Roule, dans les jardins de Trianon et du roi ou dans les arts. La France ne peut plus se passer des richesses naturelles d'un Nouveau Monde qui a séduit l'Ancien continent.

³²³⁹ BM.Ms 5 Fonds Marcel Châtillon : « Collection des fruits des Isles sous le vent de l'Amérique, des plantes qui en forment les revenus, de celles qui servent à la subsistance des habitants du pays », 1764.

³²⁴⁰ *Ibid.*, p. 4.

³²⁴¹ *Ibid.*, p. 5.

CONCLUSION

En 1788, dans son *Tableau de Paris*, Louis-Sébastien Mercier promène ses lecteurs dans tous les lieux emblématiques ou de grand intérêt d'une ville qui s'est progressivement imposée comme la capitale coloniale et savante française : Paris. Au détour du boulevard Saint-Victor, il entre dans le fameux cabinet d'histoire naturelle du comte de Buffon au sein duquel « on retrouve ce qui est éparé dans les quatre coins du monde »³²⁴². Une telle vision étourdit toutefois le narrateur, et lui donne « un mal de tête ; pourquoi ? c'est que la multitude des objets a fatigué [s]on attention »³²⁴³. Pour reposer ses yeux, Mercier propose alors de pénétrer le Jardin royal des plantes :

Si le regne végétal & le regne animal, si les volatils, les papillons & les singes ont troublé ma tête, si cette nomenclature effrayante m'étourdit & me stupéfie, je descends, je me promène avec délectation, dans le jardin du Roi, le plus champêtre, le plus varié, & le plus pittoresque qui soit à Paris : j'admire les belles vues du haut du monticule nommé labyrinthe ; je salue le cedre du Liban, les vieux palmiers en éventails, les deux cierges du Pérou, les plantes exotiques. Je ne connois pas de promenade plus délicieuse³²⁴⁴.

L'accès à cette promenade [**Fig.Jardin du roi 1801**], à l'ombre des plantes exotiques américaines évoquées par l'écrivain des Lumières, a eu un coût humain, technique et financier très élevé. Dans sa très populaire *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* parue en 1770, l'abbé Raynal déclare :

Il n'y a point eu d'événement aussi intéressant pour l'espèce humaine en général & pour les peuples de l'Europe en particulier, que la découverte du nouveau monde [...] alors a commencé une révolution dans le commerce, dans la puissance des nations, dans les mœurs, l'industrie & le gouvernement de tous les peuples³²⁴⁵.

Les puissances européennes ont en effet profité de cette découverte, en particulier la France qui a fondé des colonies florissantes sur le nouveau continent ; où le Canada, l'Acadie, la Louisiane ou même la Guyane paraissait comme « une ressource très précieuse au ministère de France »³²⁴⁶

³²⁴² Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam, s. n., 1788, vol. 4, p. 137.

³²⁴³ *Id.*

³²⁴⁴ *Ibid.*, p. 141-142.

³²⁴⁵ Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Amsterdam, s. n., 1770, vol. 1, p. 1.

³²⁴⁶ *Ibid.*, vol. 5, p. 21.

et la Martinique « envoyait à la France des productions immenses »³²⁴⁷. Ainsi, la promenade délicieuse formée par le cèdre du Liban, le caféier, les grands cierges du Pérou, l'agave et l'ananas rassemblés au sein du Jardin du roi plaît au visiteur de l'époque, mais ce que ce dernier a sous les yeux est avant tout le fruit de plus d'un siècle de conquête par la bêche et le verbe. L'odeur de la belle de nuit, la hauteur des palmiers brésiliens et le goût des fraises du Chili ne peuvent pas occulter les conditions de leur acquisition, voire de leur assimilation. Dès 1781, l'abbé Raynal s'interroge sur les conséquences de ce grand « échange colombien »³²⁴⁸ lorsqu'il suggère à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon de choisir comme question à son concours annuel : « la découverte de l'Amérique a-t-elle été nuisible ou utile au genre humain ? »³²⁴⁹. Malgré l'envoi d'une cinquantaine de mémoires, le prix ne fût jamais décerné. Ce même type de concours popularisés par les académies provinciales couronnent pourtant Parmentier à deux reprises pour ses recherches sur la culture de deux plantes américaines : le maïs et de la pomme de terre. De fait, si de nombreux auteurs des Lumières reconnaissent que la colonisation a été nuisible pour le genre humain, ceux-ci vantent volontiers le fait qu'elle a nourri les arts, les sciences et l'agriculture des Européens.

En apparence, l'étude de la flore présente alors l'avantage de paraître relever seulement du domaine des sciences, qui auraient joué un rôle secondaire, moins spectaculaire, voire marginal vis-à-vis de l'entreprise coloniale. Or, dans le contexte d'expansion impériale, la botanique induit un double rapport de force, celui du naturaliste ou du colon face à la nature qu'il cherche à décrire, ordonner, cultiver et maîtriser, ainsi que celui de la France face à l'Amérique qu'elle cherche à exploiter et mettre à sa portée : l'individu se retrouve aisément mobilisé par l'État, que la machine coloniale rassemble. Comme le souligne Serge Gruzinski, « la dilatation des espaces européens est un processus complexe, car il s'accompagne constamment de la découverte simultanée d'autres sociétés et d'autres savoirs. En se dilatant, la sphère occidentale annexe ou s'efforce de capter d'autres espaces »³²⁵⁰. La découverte de plantes nouvelles, leur étude scientifique, la curiosité

³²⁴⁷ *Ibid.*, p. 256.

³²⁴⁸ Alfred Crosby, *The Columbian Exchange : Biological and Cultural Consequences of 1492*, *op. cit.*

³²⁴⁹ Pour un exemple de mémoire sur la question, voir : « Discours sur cette question, proposée par l'Académie de Lyon : La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ? » Besançon, Imprimerie de Simard, 1790.

³²⁵⁰ Serge Gruzinski, « Les mondes mêlés de la monarchie catholique et autres *connected histories* », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2001, 56^e année, p. 94.

qu'elles suscitent, leur migration, leur commercialisation et leur représentation traduisent bien une volonté de globaliser les échanges et d'enrichir la France. L'intérêt que les sociétés européennes ont exprimé envers les plantes exotiques sous l'Ancien Régime a été, avant tout, motivé par le profit.

Dans cette étude, nous avons tenté de comprendre comment les représentations de la flore des Amériques ont à ce point contribué à la promotion des ambitions scientifiques, économiques et coloniales de la France, tout comme à la détermination d'un savoir et d'une culture visuelle du Nouveau Monde caractérisé par ses productions naturelles. Pour ce faire, nous avons cherché à montrer comment, dès les premiers récits de la conquête des Amériques et la formation des premiers empires coloniaux jusqu'au tournant du XIX^e siècle, la flore a servi de mobile pour s'approprier des terres nouvelles, pour circuler dans l'espace transatlantique et pour accumuler des savoirs formant la nouvelle base de l'économie et des sciences modernes.

En premier lieu, nous sommes revenue sur les étapes et les modalités qui ont permis à la machine coloniale française d'éclore. En contextualisant le temps des premières grandes explorations européennes en Amérique et le positionnement progressif de la France sur la scène coloniale, nous avons pu mettre en évidence certaines spécificités du modèle d'expansion à la française. Son irruption plus tardive sur le nouveau continent a en effet déterminé une volonté de s'implanter rapidement, mais aussi durablement dans le Nouveau Monde, en laissant aux Compagnies de commerce le contrôle de certains territoires et en recourant à l'établissement de colonies de peuplement reposant sur l'agriculture, sans oublier l'envoi de très nombreux missionnaires dans les jeunes établissements français. Nous avons ensuite vu comment, à partir des années 1660 et sous l'impulsion de Colbert, les colonies sont non seulement reprises en mains par la monarchie, mais certaines sciences, au premier rang desquelles se trouve la botanique, revêtent une importance toute particulière dans les cercles du pouvoir royal. L'étude de la flore permet alors de satisfaire une curiosité et un goût nouveau pour les plantes exotiques, mais il apparaît au principal ministre de Louis XIV que la botanique a l'avantage de mettre en valeur toutes les ressources naturelles utiles d'un territoire nouveau. Dès lors, de grands moyens sont déployés pour encourager l'envoi de voyageurs qualifiés dans l'espace colonial français avec l'appui de nouvelles institutions savantes profitant des infrastructures tout comme du personnel de la Marine : l'Académie royale des sciences et le Jardin du roi. La machine coloniale se met ainsi en place ; elle

est le fruit d'une volonté institutionnelle et coordonnée de développer des savoirs et d'amasser des connaissances qui valoriseraient et nourriraient tout à la fois le bien-fondé des politiques coloniales de la France. L'étude de la flore, pratiquée par des savants, des missionnaires ou des voyageurs bientôt rattachés à ces institutions n'est pas anodine ou simplement motivée par la curiosité des puissants. Les circulations de savoirs ou de plantes, les échanges transatlantiques et la multiplication des voyages nourrissent une forme de mercantilisme vert et configurent alors certains espaces que nous avons cherché à décrire. En effet, de l'Acadie à la Guyane, en passant par le Pays d'en Bas, le Pays d'en Haut, la Louisiane et l'arc antillais, les autorités coloniales, les colons, les Compagnies à chartes et les voyageurs naturalistes se rencontrent et s'associent autour d'un intérêt commun : étendre le rayonnement économique et culturel de la monarchie française et de ses institutions. Au sein des différents établissements coloniaux aux situations géographiques diverses, des modèles économiques propres à la situation de chaque territoire et de ceux qui l'administrent voient le jour avec l'aide des botanistes : la machine coloniale et ses rouages façonnent des territoires coloniaux reliés à la métropole, cherchant elle-même à les rendre profitables.

En second lieu, à la lumière du contexte de création d'une administration coloniale solide se reposant principalement sur ses institutions savantes, nous nous sommes donc intéressée aux enjeux liés au discours sur les plantes dans les récits de voyage produits par des auteurs rattachés plus ou moins directement à la machine coloniale française, qui s'est pérennisée au-delà de l'administration colbertienne. En effet, une fois que nous avons établi que presque tous les voyageurs qui se rendent en Amérique s'intéressent plus ou moins explicitement à la flore, nous avons démontré comment ces derniers évoquent celle-ci en fonction de leur formation ou de leurs commanditaires et de leurs protecteurs. Au sein des relations de voyage, nous avons mis au jour toutes les stratégies déployées par les voyageurs naturalistes pour aborder l'histoire naturelle du nouveau continent, que ce soit par le biais de descriptions ou d'illustrations. Nous avons vu qu'en dépit de différentes approches de l'étude de la flore et de la place que chacun lui accorde dans ses récits, certains sujets et certaines plantes reviennent de façon récurrente. Ainsi, l'agriculture, le commerce des plantes, l'économie de plantation ou les considérations climatiques, tout comme l'étude particulière des plantes nourricières et médicinales forment l'essentiel de la botanique économique coloniale. Si quelques auteurs comme Plumier, Feuillée, Charlevoix ou Fusée-Aublet cherchent à tout décrire, tout nommer, tout inventorier et tout dessiner au gré de leurs séjours

respectifs, tous doivent faire des choix qui, nous l'avons illustré, ne sont pas le fruit du hasard. L'enrichissement des colonies et de la métropole, ainsi que la subsistance et la santé des colons, orientent invariablement les sujets des descriptions et des planches de botanique produits au cours du siècle. L'inventaire des plantes alimentaires, des arbres utiles à la construction navale ou pour se chauffer, tout comme des remèdes motivent de nombreux travaux, et la nécessité accélère l'acquisition de nouvelles connaissances, notamment au contact des peuples autochtones. Si l'altérité alimentaire rebute, nous avons expliqué que s'alimenter ou se soigner sont une affaire de survie dont dépend également l'accroissement démographique des colonies.

En dernier lieu, nous avons enfin articulé la littérature de voyage écrite dans ce contexte colonial à l'histoire matérielle des sciences. Autrement dit, nous avons montré que de nombreuses plantes qui sont mentionnées par les voyageurs des XVII^e et XVIII^e siècles donnent bien lieu à des projets agricoles d'envergure, à des échanges de lettres, à des envois vers les jardins européens, à des essais d'acclimatation, de même qu'à l'émergence de nouvelles infrastructures royales consacrées à ces effets. Le Jardin du roi et l'Académie royale des sciences ne se contentent pas seulement de rapports, de dessins ou de descriptions ; le riz, le quinoa, le pin, le cyprès, le chêne rouge, le blé d'Inde, l'ananas, le quinquina ou la papaye forment bientôt la base de transplantations dans les jardins français et dans les campagnes françaises. Nous avons donc consciencieusement reconstitué les réseaux de correspondances, de pépinières et de jardins qui se sont structurés d'un bout à l'autre de l'Atlantique, en tenant compte du contexte de la perte, pour la France, d'une grande partie de ses possessions coloniales. De fait, la collecte d'informations et de plantes au sein des colonies grâce aux rouages de la machine coloniale favorise l'émergence, au cours du XVIII^e siècle, d'un nouveau type de voyageur qualifié et d'une nouvelle branche de la botanique : l'agronomie. Nos recherches ont permis d'illustrer la transition qui s'opère dans la manière de voyager utilement pour le compte de la France, qui cherche à s'approvisionner en plantes américaines afin de reboiser ses forêts et de stimuler l'agriculture à l'échelle nationale. Cette partie a enfin servi à mettre en lumière le passage de la machine coloniale — telle qu'elle a été définie par James McClellan III et François Regourd comme un « dispositif gouvernemental et administratif »³²⁵¹ puissant —, à l'apparition puis à la pérennisation de lieux, de réseaux ou d'outils qui dépassent l'horizon colonial.

³²⁵¹ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit. p. 135.

Du temps des premières conquêtes et des premiers établissements coloniaux à leur perte partielle, la flore a constamment focalisé l'attention des autorités savantes et étatiques. Durant le siècle des Lumières, non seulement l'Académie royale des sciences et le Jardin du roi se perfectionnent pour devenir le nerf de « de l'appareil institutionnel qui structure la science royale »³²⁵² de l'époque, mais d'autres lieux comme le Jardin de Trianon, la pépinière du Roule, les jardins-relais des ports coloniaux et français ou la Société royale d'agriculture se sont imposés comme des entités de premier plan sur lesquelles la monarchie s'appuie pour rayonner, s'enrichir et gouverner. Il nous a en effet semblé important de souligner de quelle manière les botanistes et les voyageurs naturalistes, ainsi que leurs écrits et leurs illustrations, loin de jouer un rôle marginal dans le processus de conquête et de maîtrise de la nature américaine, ont au contraire déterminé les modalités de l'économie de nombreuses régions, et donné lieu à quantité de migrations humaines et matérielles. La culture du riz en Louisiane ou la transplantation du caféier, cultivé au Jardin du roi, dans les Antilles, ont par exemple encouragé l'exploitation d'une main-d'œuvre servile ; le goût des élites pour les produits exotiques a donné lieu à la formation de nombreux jardins et de serres chaudes, tandis que l'engouement pour les arbres américains a généré de nouvelles études et de grandes expéditions sur le sol américain. Une particularité de notre travail vient en effet du fait que la permanence d'un intérêt pour la flore américaine montre que peu d'événements ont freiné les envois de plantes et les travaux botaniques portant sur le Nouveau Monde et ses productions naturelles. La guerre de Sept Ans stimule notamment les milieux agronomiques, alors que la Révolution française ne freine pas les envois d'arbres, à une époque où André Michaux parcourt à grands frais les États-Unis. De même, les représentations de la flore américaine ne cessent de se propager et d'être reprises par les grands auteurs de l'époque, qui ornent volontiers leurs écrits de gravures de la fleur de la passion, de l'ananas ou du cacao.

À la fin du XVIII^e siècle, la collection des vélins du roi est elle-même à son apogée dans l'enceinte d'une institution où toutes les productions les plus belles, les plus rares et les plus convoitées fleurissent sous le soleil parisien. Seul le tournant du XIX^e siècle, avec la perte définitive de la Louisiane et de la majorité des relais coloniaux de la France, marque une rupture importante à l'échelle de notre étude. En 1804, sous l'impulsion de Thomas Jefferson, les États-Unis

³²⁵² François Regourd, *Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 544.

missionnent pour la première fois deux voyageurs américains, Meriwether Lewis et William Clark, dans le but de réaliser la traversée du pays par voie terrestre. Cette expédition d'une durée de deux ans clôt symboliquement des siècles d'explorations coloniales européennes du continent, tandis que la France perd progressivement l'essentiel de ses possessions antillaises consécutivement à la révolte de ses populations d'esclaves, alors que les conséquences de la Révolution française forcent le remaniement des anciennes institutions ayant longtemps soutenu la machine coloniale. Ainsi, au début du XIX^e siècle, le profil des voyageurs, tout comme le format de leurs ouvrages évoluent dans un contexte qui ne découle plus directement du premier empire colonial français. Une nouvelle génération de voyageurs qualifiés est formée au Muséum national d'histoire naturelle ou dans des académies provinciales³²⁵³. De ce tournant découlent un certain nombre de parutions issues de voyages ayant eu lieu au cours des dernières années du siècle des Lumières, et qui dépassent le cadre d'une étude portant sur l'Ancien Régime. François-André Michaux, formé au Muséum et par son père André Michaux, publie une grande *Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale, considérés principalement sous les rapports de leur usage dans les arts et de leur introduction dans le commerce* entre 1810 et 1813. De 1814 à 1825 paraissent également les différents volumes du *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent* d'Alexandre de Humboldt et d'Aimé Bonpland, mais nous pourrions également citer la publication d'une *Flore des Antilles, ou Histoire générale botanique, rurale et économique des végétaux indigènes des Antilles* en quatre volumes, entre 1808 et 1827, par François Richard de Tussac, dit le chevalier de Tussac, ou encore la très richement illustrée *Flore pittoresque et médicale des Antilles, ou Histoire naturelle des plantes usuelles des colonies françaises, anglaises, espagnoles et portugaises*, éditée par Michel Étienne Descourtilz, entre 1821 et 1829.

En somme, tout au long de cette étude que nous avons tenté de rendre utile en articulant des sources originales, rares et inédites à un corpus de textes et d'images clés de la colonisation française des Amériques, nous avons toutefois été frappée par la résonance de certains textes avec les problématiques que rencontrent nos sociétés occidentales contemporaines, en particulier face à l'épuisement des ressources naturelles à l'échelle planétaire. En effet, la migration de la flore et

³²⁵³ À propos de cette transition, qui ouvre une nouvelle ère de voyages naturalistes, voir : Yves Laissus, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », art. cit. ; Lorelai Kury, *Histoire naturelle et voyages scientifiques (1780-1830)*, op. cit.

son exploitation abusive par les sociétés coloniales de l'époque moderne ont eu des conséquences irréversibles sur la répartition des richesses et des inégalités d'un bout à l'autre du globe, tout en affectant à jamais nos écosystèmes. Pourtant, dès 1704, dans les *Dialogues de Monsieur le baron de Lahontan et d'un sauvage*, Adario, l'Autochtone fictif avec qui converse Lahontan, met déjà en garde son interlocuteur européen : « Il est constant, mon cher Frère, que la Nature est une bonne Mère, qui voudroit que nous vécussions éternellement. Cependant nous la tourmentons si violemment qu'elle se trouve quelquefois tellement afoiblie, qu'à peine a-t-elle la force de nous secourir »³²⁵⁴. Quelques années plus tard, des voix savantes s'élèvent pour protéger la nature ; en 1785, l'agronome Fougereux de Blavau interpelle ses contemporains dans un discours teinté de nombreux espoirs au regard de nos sociétés actuelles : « Nous devons donc désirer, pour la génération future, que le Gouvernement prévoyant les malheurs avant qu'ils arrivent, se charge de les prévenir, que le Père d'un Peuple protège les semis & les plantations, qu'il les encourage »³²⁵⁵.

³²⁵⁴ Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan (Baron de), *Dialogues de Monsieur le baron de Lahontan et d'un sauvage dans l'Amerique*, *op. cit.*, p. 85.

³²⁵⁵ Armand-Eustache-François Fougereux de Blavau, « Mémoire sur les espèces de Pins qui sont à préférer pour réparer les parties de nos forêts dégarnies de chênes », *op. cit.*, p. 58.

INDEX DES NOMS PROPRES

A

Acosta, José de ou Josef, Joseph, 4, 101,
118, 123, 125, 126, 127, 182, 234, 285,
286, 316
Albert, Jacques Théodore, 637
Alfonse, Jean, 71, 72
Amproux de Lorme, Jacques, 123
Anisson, Jean, 187, 824
Aristay de Châteaufort, Ignatius Romain,
chevalier d', 792
Arnoul, Pierre, 675
Artur, Jacques-François, 156, 159, 170, 190,
243, 247, 254, 296, 320, 418, 419, 529,
545, 603, 729, 733, 734
Aubert, 572
Aubigné, Françoise d' (marquise de
Maintenon), 610, 644
Aubriet, Claude, 3, 26, 154, 176, 179, 187,
799, 808, 809, 811, 812, 813, 814, 815,
816, 829, 830
Avaugour Louis d', 219

B

Badier, de ou du, 764, 765
Bajon, Bertrand, 170, 247, 283, 545, 577
Banks, Joseph, 769
Barbé-Marbois, François de, marquis de
Barbois, 785

Barbin Claude, 134, 382, 607
Barbotteau, Jacques-Alexandre, 720
Bardy de, 630
Baron Dumont de Montigny, Marie dite
Marie Baron, 714
Baron, Pierre, 226
Barrelier, Jacques, 316
Barrère, Pierre, 17, 82, 163, 182, 189, 239,
240, 241, 289, 290, 294, 307, 316, 318,
320, 336, 376, 470, 511, 512, 513, 529,
538, 544, 545, 580, 584, 585, 603, 635,
636, 669, 729, 732, 824
Barrin de La Galissonnière, Roland-Michel,
marquis de La Galissonnière, ou La
Galissonnière, 164, 165, 166, 167, 168,
169, 203, 206, 226, 654, 655, 660, 678,
696, 707, 708, 709, 751, 752, 754, 756,
758
Basseporte, Madeleine, 3, 176, 614, 615,
616, 775, 799, 811, 813, 816, 817, 818,
820, 826, 827
Batz, Alexandre de, 213, 226, 318, 320, 326,
368, 369, 435, 567, 713, 714
Bauver, Vincent, 252, 253, 355, 449, 450,
462
Beaudet de Morlet, Noël, 671, 678
Béguigne de Fontenette, Jacques, 168, 169,
226, 715, 751, 758

Bégon de La Picardière, Michel, 161
 Bégon, Michel, dit le « Grand Bégon », 11,
 26, 156, 161, 162, 163, 164, 166, 187,
 204, 205, 229, 542, 624, 625, 626, 627,
 629, 631, 675, 680, 681, 682, 683, 694,
 700, 701, 704, 713
 Belain d'Esnameuc, Pierre, 121, 353, 540,
 541
 Belleforest, François de, 118
 Bellin, Jacques-Nicolas, 87, 88, 170, 247,
 351, 379, 380, 424, 426, 490, 491, 492,
 524, 538, 741
 Bellin, Nicolas, 160, 380, 538
 Belon, Pierre, 69, 78, 95, 186, 305, 333, 619
 Bénard, Charles, dit Besnard, 724, 725, 726,
 727
 Berjon, Jean, 105, 109
 Bernard, Jean-Frédéric, 186, 187, 221, 222,
 648, 649
 Bernardin de Saint-Pierre, Jacques-Henri,
 361, 362
 Bessa, Pancrace, 789
 Biet, Antoine, 122, 134, 135, 238, 239, 240,
 274, 351, 406, 408, 409, 475
 Bignon, Jean-Paul dit l'abbé Bignon, 151,
 152, 155, 250, 628, 703, 719, 725, 812
 Biron, Claude, 718
 Blaise d'Abbadie, Jean-Jacques, 752
 Bobé, Jean dit l'abbé Bobé, 559, 560
 Bochart de Champigny, Jean, 401, 406, 462,
 463, 700, 701
 Boerhaave, Herman, 1, 2, 316
 Bonpland, Aimé, 16, 844
 Bonrepos, chevalier de, 221, 348, 469
 Bosse, Abraham, 146, 149, 157, 173, 175
 Bossu, Jean-Bernard, 94, 226, 227, 282, 304,
 305, 350, 351, 443, 446, 461, 524, 565,
 566
 Boucher, Pierre, 112, 117, 130, 131, 132,
 133, 134, 138, 141, 186, 195, 197, 278,
 361, 362, 381, 382, 467, 468, 562, 700
 Bougainville, Louis Antoine de, 16, 160,
 195, 203, 358, 384, 386, 561, 577, 578,
 709, 739, 742
 Bouguer, Pierre, 19, 147, 160, 164, 167, 253,
 259, 324, 777, 805
 Bourgeois de Boynes, Pierre Étienne, 689
 Bouton, Jacques, 146, 562, 570, 571
 Brasavola, Antonio Musa, 54
 Brayer Du Barré, Henri Charles François,
 191
 Broedeleet, Guillaume, 259
 Broussonet, Pierre Marie Auguste, 742, 743,
 760, 763
 Bruletout de Préfontaine, Jean-Antoine, 170,
 244, 245, 246, 303, 494, 499, 500, 538,
 586, 587, 741
 Bry, Théodore de, 38, 39, 40, 41, 86, 87, 91,
 92, 93, 101, 111, 121, 182, 316, 317, 394,
 486, 736
 Buc'hoz, Pierre-Joseph, 617, 744, 832, 833
 Burman, Johannes, 11

C

Caillot, Marc-Antoine, 221, 223, 253, 270, 307, 320, 355, 356, 469, 522, 523

Calvin, Jean, 77, 83

Caritat, Marie Jean Antoine Nicolas de, marquis de Condorcet, dit Condorcet, 164

Cartier, Jacques, 53, 60, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 75, 78, 93, 94, 101, 103, 107, 111, 199, 299, 338, 381, 394, 452, 453, 533, 619

Cassan, Jean-Baptiste, 766

Cassini, Jean-Dominique, 147, 148, 152, 154, 228, 233, 250

Catalogne, Gédéon de, 206, 360, 385

Catesby, Mark, 20, 182, 211, 291, 316, 327, 333, 438

Cavelier de La Salle, René-Robert, 209, 211, 214, 215, 341, 444, 472, 528

Caylus (ingénieur), 414, 415, 416, 419

Caylus, Anne Claude de, 414

Chabert de Cogolin, Joseph-Bernard, dit marquis de Chabert, 19, 160, 166, 204, 206

Chambol (jardinier), 738

Champlain, Samuel de, 39, 51, 53, 68, 71, 72, 97, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 119, 120, 121, 123, 131, 197, 300, 321, 338, 454, 455, 465, 466, 467, 475, 479, 480, 481, 488, 515, 533, 534, 606, 699, 700, 746, 747, 753

Charles II, 612, 613

Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, 25, 71, 87, 88, 94, 96, 201, 202, 211, 281, 291, 317, 318, 321, 327, 333, 365, 383, 388, 429, 438, 439, 457, 470, 471, 511, 516, 517, 522, 530, 546, 547, 556, 561, 583, 587, 590, 591, 830, 841

Charpentier de Cossigny, Joseph-François, 616, 617, 689, 690, 691, 692

Châtelain, Henri-Abraham, 736, 737, 738, 825

Chauffrey, Jean, 245, 674, 832

Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph, 700, 707, 708

Choiseul, Étienne-François de, comte de Choiseul, 170, 244, 245, 246, 377, 378, 379, 424, 490, 537, 538, 587, 730, 739, 740, 741, 742, 748, 820

Cisternay du Fay, Charles-François, dit Dufay, 52, 158, 177, 235, 236, 614, 656, 658, 660, 670, 750, 751

Clark, William, 844

Clermont-Chaste, Aymar de, dit Aymar de Chaste, 102

Clieu, Gabriel de, 422, 423, 610, 611, 721, 726, 727, 738, 749

Clifford, George, 1, 745

Clouzier, François, 134, 238

Cochon-Dupuy, Jean, 156, 681, 713

Colbert, Jean-Baptiste, 99, 114, 130, 131, 132, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141,

142, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 150,
151, 153, 157, 160, 173, 174, 176, 195,
196, 197, 207, 210, 229, 234, 255, 361,
381, 467, 541, 562, 607, 612, 622, 623,
624, 644, 647, 655, 666, 671, 675, 677,
686, 800, 810, 814, 840

Colbert, Jean-Baptiste Antoine, dit marquis
de Seignelay, 675, 798

Collaert, Jean, 41

Collet, Claude, 112, 480

Colomb, Christophe, 4, 33, 35, 36, 38, 39,
41, 43, 45, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62,
65, 67, 69, 71, 75, 83, 118, 294, 338, 361,
425, 605, 619

Combaud, Pierre, 629

Cornuau, Paul, 721, 722, 798

Cornuti, Jacques Philippe ou Cornut, 117,
182, 202, 316, 333, 510, 621, 813, 814

Courbon, Charles de, dit comte de Blénac,
683

Courte de la Blanchardière, René, 253

Cramoisy, Sébastien, 99, 146, 429

Crignon, Pierre, 75, 76

Croisey Jean-Baptiste, 490, 491

Crozat, Antoine, 208, 215, 216, 217, 245,
420, 421

D

Daléchamps, Jacques, 85, 316

Dampier, William, 333, 830

Danckerts, Hendrick, 613

Danty d'Isnard, Antoine-Tristan, 190, 508,
633, 669, 801, 802

Danycan, Noël, 249

Dargent, Joseph, 203

Daubenton, Louis Jean-Marie, 293, 782, 783

De Badier, voir
Badier, 764, 765

Delahaye, Guillaume Silvestre, dit l'abbé
Delahaye, 798, 799

Denis (jardinier), 738

Denys, Nicolas, 134, 204, 382, 705, 706,
707

Descourtilz, Michel Étienne, 844

Desnoyers, Jean (?), 421, 802

Deucher, Jean, 433

Dièreville, Dière de ou Dierville, 163, 204,
205, 207, 344, 364, 365, 382, 383, 456,
518, 551, 552, 557, 558, 563, 564, 565,
586, 598, 626, 638, 681, 707

Dioscoride, Pedanius, 54, 69, 95, 182, 218,
559

Dodart, Denis, 149, 150, 151, 157, 173, 182,
292, 330

Dodun, Charles-Denis, 689

Dolbeau, Jean, 113

Domagaya, 70, 533

Dombey, Joseph, 12, 14, 159, 184, 189, 191,
192, 193, 252, 254, 255, 320, 532, 546,
603, 744, 764, 776, 777, 779, 780, 781,
782, 783, 787, 789, 799, 818, 819, 834,
836

Donat Surian, Joseph, 161, 229, 285, 286,
447, 531, 542, 549

Dortous de Mairan, Jean-Jacques, 6, 433,
723

Douaire, Augustin, 208

Du Creux, François, 146, 345, 483

Du Lignon, Alexandre, 716, 717, 718, 719

Du Ru, Paul, 214

Du Tertre, Jean-Baptiste, 1, 100, 122, 125,
126, 127, 128, 130, 137, 138, 188, 231,
237, 274, 278, 279, 285, 305, 316, 320,
321, 322, 329, 331, 341, 352, 353, 354,
355, 373, 374, 406, 407, 409, 411, 425,
426, 427, 455, 483, 504, 513, 529, 540,
541, 571, 572, 612, 613, 618, 622, 666,
718, 814

Dubreuil, 227

Duchesne, Antoine Nicolas, 616, 775, 798

Dugua de Mons, Pierre ou Du Gua de
Monts, 101, 606

Duguay-Trouin, René, 253

Duhamel du Monceau, Henri-Louis, 14, 159,
160, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 203,
222, 226, 284, 321, 655, 656, 660, 661,
662, 678, 704, 705, 708, 715, 720, 741,
742, 743, 745, 746, 750, 751, 752, 754,
755, 756, 757, 758, 759, 760, 779, 780,
781, 782, 786, 788, 800, 817, 831, 832

Duhamel, dit Duhamel de Léogane, 82, 158,
162, 180, 230, 291, 658, 660

Duhaut, 241, 529, 732

Dumont de Montigny, Jean-François-
Benjamin, 207, 212, 220, 221, 272, 281,
282, 301, 303, 308, 320, 326, 334, 350,
360, 366, 368, 369, 371, 372, 388, 389,
390, 391, 395, 405, 430, 431, 433, 439,
449, 458, 471, 473, 517, 526, 527, 567,
568, 576, 588, 686, 687, 714

Durand (capitaine), 752, 753, 754

Durand de Villegagnon, Nicolas, 76

Dutrône de La Couture, Jacques-François,
235

Duval, Pierre, 136

Duvergier de Bellay, 401, 711

E

Evelyn, John, 612, 613

F

Fagon, Guy-Crescent, 162, 175, 178, 179,
188, 316, 610, 629, 630, 631, 632, 666,
668, 669, 670, 695, 717, 718, 750, 798,
812, 813, 814, 815

Fauque, Elzéar, 243

Favre, 704

Ferchault de Réaumur, René-Antoine, dit
Réaumur, 154, 155, 156, 174, 175, 237,
508, 628, 644, 720, 723, 724, 733, 750

Feuillée, Louis, 28, 146, 152, 154, 182, 185,
233, 250, 251, 252, 262, 266, 267, 268,
269, 272, 276, 285, 287, 288, 292, 297,
307, 314, 317, 318, 320, 322, 323, 324,
331, 332, 391, 396, 468, 514, 524, 525,

- 531, 535, 536, 543, 552, 553, 554, 556,
557, 639, 779, 780, 781, 814, 817, 830,
841
- Flahaut de La Billarderie, Charles Claude,
comte d'Angiviller, 769, 787, 788, 789,
790, 791, 792, 793, 794
- Fleurant, Olivier, 673
- Fontenelle, Bernard de, 185, 187, 581, 594,
650
- Formont (banquier), 738
- Fossier, Louis-Denis, 190
- Fougeroux de Blavau, 762, 845
- Fougeroux de Blavaux, 752
- Fougeroux de Bondaroy, Auguste-Denis, 14,
19, 29, 168, 169, 170, 222, 317, 643, 715,
716, 743, 750, 751, 752, 755, 762, 766,
782, 806, 807, 808, 819, 845
- Foulhe, 764
- Fournier, Honoré Nicolas, 689
- Fournier, Martin, 116
- François I^{er}, 66, 67, 71, 72, 619
- Franklin, Benjamin, 785
- Franquet de Chaville, Charles, 206, 222,
223, 340, 349, 359, 443
- Franquet de Chaville, Louis, 206, 207, 222
- Franquet de Chaville, Louis-Joseph, 206
- Fréret, Louis, 12, 176, 755
- Fresneau, François, 148, 254, 269, 733, 805,
806, 807, 831
- Frézier, Amédée-François, 12, 19, 87, 120,
152, 160, 162, 250, 251, 252, 268, 280,
292, 293, 297, 301, 302, 308, 317, 320,
322, 325, 326, 328, 332, 333, 334, 352,
355, 417, 427, 446, 488, 489, 490, 491,
505, 525, 530, 589, 590, 602, 616, 631,
658, 737, 747, 775, 779, 799, 817, 818,
825, 830
- Froger, François, 231, 232, 249, 259, 265,
266, 272, 318, 320, 322, 324, 325, 332,
355, 393, 402, 403, 404, 461, 527, 528
- Froulay de Tessé, René-Mans de, dit comte
de Tessé, 833
- Fuchs, Leonhart, 69, 70, 78, 95, 285, 316,
333
- Furetière, Antoine, 6, 9, 10, 34, 35, 36, 41,
44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 55, 56, 140,
185, 186, 279, 284, 296, 339, 342, 345,
362, 370, 380, 394, 407, 449, 502, 515,
518, 527, 534, 553, 570, 665, 671, 697
- Fusée-Aublet, Jean-Baptiste Christian, 12,
170, 184, 190, 231, 241, 246, 247, 289,
291, 292, 295, 320, 322, 327, 333, 424,
501, 502, 512, 513, 528, 529, 538, 545,
580, 603, 610, 731, 733, 734, 735, 741,
817, 841
- ## G
- Gairand, Joseph, 675
- Galle, Philippe, 41
- Gallot, Marc-Antoine, 680, 681
- Galloys, François ou Gallois, 689, 690, 691,
692, 693

Galloys, René ou Gallois, 176, 689

Gama, Vasco de, 41, 65

Garidel, Pierre, 187, 316

Gastaldi, Giacomo, 69, 75, 76

Gaudron, Laurent, 421, 802

Gaultier, Jean-François ou Gauthier, 14,
159, 167, 168, 169, 200, 203, 321, 386,
439, 510, 511, 546, 559, 580, 582, 590,
603, 655, 656, 657, 658, 660, 661, 662,
681, 704, 705, 709, 740, 751, 752, 753,
754, 755, 758, 766, 800, 818

Gennes, Jean-Baptiste de, dit le comte de
Gennes, 231, 248, 249, 393, 630, 737

Gessner, Conrad, 84, 85, 86, 95, 182, 189,
316

Gibouin, Gilles, seigneur de La Héronnière,
dit La Héronnière, 631, 632, 633, 684

Giffart, Pierre-François, 87, 233, 317, 487,
824

Godin, Louis, 253, 324

Gómez, Estevan, 66

Gondoin, Jacques, 673

Gosselin, Jean-Baptiste, dit l'abbé Gosselin,
166, 704

Gouan, Antoine, 184, 776

Goulaine de Laudonnière, René, 38, 72, 88,
89, 90, 91

Gouye, Thomas, dit père Gouye ou Gouyé,
630

Gravé Du Pont, François, 102

Guillouet d'Orvilliers, Claude, 189, 584

H

Hachard, Marie-Madeleine, 219, 220, 349,
429, 430, 445, 457, 474, 514, 547, 687,
712

Hakluyt, Richard, 101

Haller, Albrecht von, 1

Harriot, Thomas ou Harriot, Harriott, 111

Hauterive, Bernard-Laurent de, 696, 719,
723, 724, 725, 726, 727, 801

Hébert, Louis, 105, 109, 172, 621, 622, 706,
729

Hennepin, Louis, 100, 207, 210, 211, 213,
222, 258, 259, 264, 285, 295, 297, 312,
318, 319, 321, 327, 328, 343, 344, 362,
363, 365, 386, 394, 444, 456, 474, 495,
496, 497, 515, 516, 520, 530, 563, 700,
736, 825, 830

Henri IV, 97, 101, 102, 106, 172, 606

Herrera, Dom Jean de, 267, 557

Hincelin, Pierre, 608, 717

Hocquart, Gilles, 464, 600, 704

Houry, Laurent d', 286, 415, 530

Hubert (commissaire), 398

Hubert (jardinier), 738

Humboldt, Alexandre de, 16, 844

Huquier, Gabriel, 8, 836

Huret, Grégoire, 146

I

Isambert, Michel, 610, 719, 723, 724, 727

J

Jamay, Denis, ou Jamet, 113
Jartoux, Pierre, dit père Jartoux, 574, 649
Jauffret, Louis-François, 835
Jèze, 13, 820
Jollain, François-Gérard, 223, 224
Jolly, Thomas, 100, 125, 130, 136, 317
Joly, Hugues-Adrien, 715, 808
Joubert de L'Hiberderie, Antoine-Nicolas, 821, 822
Joubert, Jean, 3, 176, 799, 811, 812
Jourdan de Grouée, 249
Joutel, Henri, 135, 215, 216, 281, 341, 345, 346, 444, 528
Jussieu, Antoine de, 2, 3, 6, 17, 33, 154, 156, 158, 162, 173, 178, 182, 189, 190, 201, 239, 252, 254, 294, 420, 421, 509, 511, 584, 631, 635, 636, 637, 639, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 659, 663, 669, 670, 695, 711, 722, 724, 732, 749, 775, 779, 789, 802, 804, 808, 810, 811, 818, 835
Jussieu, Antoine-Laurent de, 3, 12, 159, 183, 184, 254, 284, 339, 499, 625, 693, 813, 821
Jussieu, Bernard de, 1, 11, 14, 20, 52, 82, 158, 162, 165, 167, 175, 177, 178, 180, 181, 182, 184, 190, 231, 235, 236, 243, 292, 316, 418, 595, 625, 645, 653, 654, 656, 657, 658, 659, 660, 684, 685, 712,

713, 720, 733, 734, 749, 750, 753, 758, 760, 770, 776, 808, 809, 813

Jussieu, Joseph de, 11, 12, 120, 158, 164, 189, 190, 236, 238, 253, 254, 294, 318, 320, 323, 324, 532, 546, 600, 603, 651, 652, 658, 659, 777, 779, 781, 782, 805

K

Kalm, Pehr, 20, 167, 182, 203, 305, 321
Kolly, Jean-Daniel, 433, 711

L

La Brosse, Guy de, 142, 171, 172, 173, 665
La Chaise, Jacques-Auguste de, 548, 687, 688

La Condamine, Charles-Marie de, 11, 12, 147, 148, 158, 164, 238, 241, 243, 253, 254, 256, 258, 259, 269, 276, 294, 312, 313, 323, 324, 417, 443, 530, 531, 532, 546, 558, 568, 579, 580, 588, 595, 603, 658, 670, 729, 730, 731, 733, 777, 778, 782, 805, 806, 830

La Hautemaison, chevalier de, ou Sieur de La Haute-Maison, 347

La Luzerne, César Henri de, dit comte de La Luzerne ou La Luzerne, 192, 764, 765, 772, 785, 795

La Motte-Aigron de François seigneur de, 422

La Pérouse, Jean-François de, 771

La Popelinière, Lancelot Voisin, sieur de, 73

La Quintinie, Jean de, 607, 611

La Roncière, Charles de, 160

Labat, Jean-Baptiste, 8, 11, 28, 188, 199,
231, 232, 233, 242, 249, 271, 273, 274,
275, 276, 280, 295, 297, 309, 310, 314,
316, 317, 320, 322, 324, 325, 332, 334,
335, 355, 374, 375, 389, 406, 407, 409,
410, 411, 412, 413, 414, 416, 417, 419,
421, 422, 423, 424, 426, 432, 447, 452,
464, 465, 468, 469, 487, 491, 513, 523,
525, 526, 528, 529, 530, 534, 536, 537,
540, 543, 549, 550, 552, 555, 556, 557,
573, 594, 595, 603, 609, 613, 614, 620,
621, 631, 632, 633, 634, 638, 639, 640,
662, 669, 683, 684, 695, 721, 722, 723,
747, 748, 800, 824, 828, 829, 830, 832

Lafitau, Joseph-François, 39, 87, 93, 94,
123, 164, 182, 202, 203, 279, 280, 281,
291, 318, 319, 321, 327, 328, 333, 344,
346, 347, 366, 394, 395, 400, 428, 437,
438, 470, 482, 483, 484, 485, 487, 490,
497, 498, 499, 521, 522, 530, 546, 565,
566, 574, 575, 579, 597, 628, 636, 638,
808, 817, 824, 825, 830

Lahontan, Lom d'Arce, Louis Armand de,
dit baron de Lahontan, 24, 198, 199, 200,
271, 272, 273, 276, 279, 285, 286, 287,
299, 314, 319, 321, 345, 391, 455, 495,
496, 497, 499, 508, 516, 518, 520, 564,
565, 566, 569, 583, 590, 601, 602, 613,
682, 683, 736, 825, 845

Lallemant, Jérôme, 146

Lambert, Florentin, 131

Lamoignon de Malesherbes, Chrétien-
Guillaume de, 641, 759, 775

Langlet-Dufresnoy, Nicolas, 39, 602

Las Casas, Bartolomé de, 56, 340

Lassus, Jean-Pierre, 225, 368

Latreille, Pierre-André, 7

Laumet, Antoine, voir

Lamothe Cadillac, 208, 209, 342, 343,
357, 450, 471, 481, 482, 578, 623, 707

Laurent, Antoine, 679, 689

Laval, Antoine-François, 222, 288, 289, 365,
451, 452, 513, 528, 585, 595, 634

Laverdière, Charles-Honoré, 102

Law, John, 137, 218, 223, 224, 225, 227,
245, 359, 367, 373, 711

Le Blond de la Tour, Pierre, 223

Le Bouyer de Fontenelle, Bernard, 160

Le Breton, Adrien, 162, 232, 629, 630, 631,
701, 717, 721, 722

Le Brun, Charles, 146

Le Caron, Joseph, 113, 114

Le Challeux, Nicolas, 88, 89

Le Lorrain de Vallemont, Pierre, dit l'Abbé
Vallemont, 718

Le Maire, François, 190, 217, 218, 219, 368,
399, 406, 463, 547, 559, 560, 561, 573,
578, 580, 587, 588, 589, 601, 633, 648,
710, 818, 826

Le Monnier, Louis Guillaume ou
 Lemonnier, 192, 617, 670, 689, 691, 692,
 758, 786

Le Moyne d'Iberville, Pierre, 214

Le Moyne de Morgues, Jacques, 38, 88, 91,
 93, 95, 121, 330

Le Page du Pratz, Antoine-Simon, 14, 94,
 169, 221, 222, 282, 295, 297, 317, 320,
 326, 334, 357, 359, 360, 366, 367, 368,
 371, 372, 373, 390, 392, 395, 396, 399,
 400, 403, 404, 405, 430, 431, 439, 440,
 441, 458, 459, 460, 461, 471, 472, 497,
 498, 499, 517, 522, 548, 549, 555, 556,
 560, 561, 576, 577, 580, 588, 589, 591,
 596, 597, 602, 603, 648, 684, 687, 688,
 714, 747, 766, 818, 831

Le Peletier de Mortefontaine, Louis, 767

Le Pers, Jean-Baptiste, 201, 202, 234, 235,
 291, 830

Le Roux de Saint Hilaire, 433

Le Roy de la Potherie, Charles-Auguste,
 199, 836, 837

Le Roy de la Potherie, Claude-Charles, dit
 Bacqueville de la Potherie, 199, 200, 270,
 301, 321, 327, 344, 345, 346, 365, 366,
 383, 384, 393, 400, 444, 516, 551, 602,
 825

Le Tellier de Louvois, François Michel, dit
 marquis de Louvois, 141, 151, 608, 673,
 675

Lebeau, François, 715

Leblond, Jean-Baptiste, 238, 248, 377, 397,
 473, 486, 487

Leclerc, Georges-Louis, comte de Buffon, 7,
 175, 177, 180, 643, 646, 670, 751, 760,
 768, 772, 779, 780, 786, 818, 834, 838

Leclerc, Sébastien, 126, 141, 144, 145, 146,
 329, 354

Leclercq, Chrestien, 198, 462, 519, 609

Legrand (jardinier), 725, 726, 727

Lejeune, Paul ou Paul Le Jeune, 99, 116,
 146

Léméry, Louis, 154, 241, 530, 542, 549,
 581, 590, 593, 594, 750

Lenglet-Dufresnoy, Nicolas, 38, 602, 640,
 736, 739

Léry, Jean de, 4, 37, 38, 39, 44, 45, 47, 48,
 72, 76, 77, 82, 83, 84, 86, 95, 186, 248,
 277, 453

Lesage, Alain-René, 825, 826

Lescarbot, Marc, 51, 52, 71, 72, 74, 100,
 105, 106, 107, 108, 111, 112, 125, 197,
 278, 465, 466, 467, 606, 705, 706

Lestrange, 535

Lignon, Jean-Baptiste, 154, 189, 718, 719,
 720, 723, 726

Linné, Carl von ou Linnaeus, Carl von, 1, 2,
 12, 20, 82, 110, 167, 178, 180, 181, 182,
 183, 184, 185, 188, 194, 203, 228, 283,
 292, 296, 304, 305, 311, 314, 315, 316,
 317, 333, 420, 433, 437, 503, 504, 513,
 583, 745, 781, 818, 831

Linocier, Geoffroi, 173
 Lister, Martin, 230, 298, 322, 666, 667, 671,
 672, 676, 809, 810, 820
 Louis XIII, 97, 98, 171, 172, 175, 665
 Louis XIV, 2, 7, 16, 98, 117, 129, 130, 131,
 136, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145,
 146, 147, 150, 151, 152, 154, 157, 161,
 162, 170, 175, 176, 210, 229, 248, 250,
 253, 420, 421, 448, 505, 593, 606, 607,
 608, 609, 610, 611, 612, 613, 618, 624,
 625, 629, 631, 668, 671, 676, 680, 686,
 717, 737, 738, 747, 810, 812, 814, 840
 Louis XV, 12, 143, 160, 245, 607, 614, 615,
 616, 618, 638, 674, 678, 688, 690, 728,
 740, 741, 761, 775, 785, 787, 808
 Louis XVI, 12, 245, 607, 618

M

Maffei, Giovanni Pietro, 43
 Magellan, Ferdinand de, 40, 65, 66, 67, 69
 Maitz de Goimpy, François-Louis du, 608,
 717
 Margat de Tilly, Jean-Baptiste, dit père
 Margat, 234, 235
 Mariette, Jean, 146, 262, 288
 Mariette, Pierre, 136
 Mariette, Pierre-Jean, 146
 Markgraf, Georg dit George Margrave, 52,
 124, 126, 182, 188, 189, 237, 285, 292,
 305, 316, 322, 329, 331, 593, 594, 629,
 834

Marsillac, 743
 Martel, 371, 439
 Martin, Joseph, 193, 248, 771, 772, 773,
 774, 775, 776
 Mattioli, Pietro Andrea, 85, 95, 172
 Maupeou, René-Nicolas de, 741
 Medici, Lorenzo di Pier Francesco de', ou
 Laurent de Médicis, dit Laurent le
 Magnifique, 34
 Mentelle, François Simon, 741
 Mercier, Louis-Sébastien, 615, 838
 Meriwether, Lewis, 844
 Mesmes, Claude de, dit comte d'Avaux, 673
 Mesnier, 719
 Michaux, André, 12, 19, 29, 191, 193, 284,
 688, 689, 744, 783, 786, 787, 788, 789,
 790, 791, 792, 793, 794, 795, 799, 819,
 836, 843, 844
 Michaux, François-André, 844
 Michel de Montaigne, XVI
 Milhau, Jean ou Jean-Louis dit chevalier de
 Milhau, 242, 243, 325, 376, 417, 422,
 485, 486, 732, 804, 828, 830
 Miller, Philip, 1, 182, 333, 788
 Milot, Jean, 72, 100, 106, 112
 Monard, Nicolas, 126
 Monstrœil, Claude de, 104
 Montcalm, Louis-Joseph de, marquis de
 Montcalm, 739
 Moreau de Maupertuis, Pierre Louis, 570
 Moreau, Jean-Pierre, 75

N

Nectoux, Hippolyte, 193, 238, 248
Neufchâteau, François de, 764
Nicolas, Louis, 4, 24, 53, 139, 140, 141, 321, 572, 666
Nicot, Jean, 85
Nolin, Pierre-Charles de, dit l'abbé Nolin, 674, 746, 758, 784, 785, 786, 793
Normand, Louis le, 614

O

Orléans, Gaston ou Gaston de France, dit le duc d'Orléans, 3, 175, 176, 810
Otto, Louis-Guillaume, comte de Mosloy, 792
Oudry, Jean-Baptiste, 614, 827, 836
Oviedo y Valdés, Gonzalo Fernández de, dit Oviedo, 52, 55, 61, 62, 63, 64, 69, 71, 118, 123, 124, 189, 234, 285, 286, 292, 305, 307, 329
Ozanne, Nicolas-Marie, 160, 318, 742, 743, 760

P

Pallandre, Arnaud-Antoine, 747
Parmentier, Antoine, 743, 747, 748, 749, 755, 762, 765, 769, 805, 839
Parmentier, Raoul, 75
Pas de Mazencourt, François de, dit marquis de Feuquières, 727

Paulmier de Gonneville, Binot dit sieur de Gonneville, 73, 76
Pavón, José Antonio, 781
Pélissier, Guillaume, 607, 624
Pellegrini, Giovanni Antonio, 224
Pelletier, David, 111
Pénicaut, André-Joseph ou Pénicault, 214, 398, 399
Périer, Antoine du, 101
Perrault, Claude, 144, 149, 150
Peyssonnel, Jean-André, 669, 719, 720, 758
Phélypeaux de Pontchartrain, Jérôme, comte de Pontchartrain, 151, 152, 160, 164, 187, 197, 208, 209, 214, 249, 287, 385, 428, 623, 627, 629, 701, 702, 709
Phélypeaux de Pontchartrain, Louis, 151
Piso, Willem ou Willem Pison, 52, 162, 182, 188, 285, 292, 305, 307, 316, 322, 329, 331, 593, 594, 629, 834
Pizarre, François, 40
Plessis de Richelieu, Armand Jean du, dit cardinal ou duc de Richelieu, 97, 121, 122, 130, 171, 173, 270
Pline l'Ancien, 54, 95, 182
Pluche, Noël-Antoine, dit l'abbé Pluche, 826, 827, 834
Plumier, Charles, 11, 16, 19, 26, 28, 52, 95, 154, 159, 161, 162, 179, 180, 182, 184, 187, 188, 189, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 251, 285, 286, 287, 291, 292, 307, 310, 316, 318, 320, 322, 323,

330, 331, 332, 333, 338, 356, 390, 408,
409, 413, 414, 415, 425, 427, 446, 447,
503, 504, 505, 506, 513, 514, 522, 524,
531, 542, 543, 555, 556, 571, 590, 591,
593, 594, 613, 624, 625, 628, 638, 639,
640, 651, 652, 662, 666, 668, 681, 719,
721, 725, 748, 795, 798, 799, 808, 809,
811, 814, 815, 816, 824, 827, 828, 830,
841

Poisson de Vandières, Abel-François, dit
marquis de Marigny, 678

Poissonnier-Desperrières, Antoine, 235, 284

Pomet, Pierre, 230, 286, 542, 581, 587, 590,
593, 594, 625

Ponton d'Amecourt, Augustin de, 741

Pouppé-Desportes, Jean-Baptiste-René, 15,
159, 235, 289, 291, 292, 529, 536, 544,
567, 580, 585, 586, 591, 614, 653, 669

Poutrin court, Jean de, 105, 106, 706

Pradel, Chevalier de, 369

Prat, Jean, 19, 164, 165, 177, 178, 190, 213,
226, 547, 580, 595, 603, 653, 655, 656,
657, 658, 660, 662, 684, 685, 712, 713,
715, 716

Prat, Louis, 164, 226, 547, 548, 711

Proulx Louis-A., 190, 195, 381, 384, 386,
656, 657, 684, 685, 709, 712

Q

Quartier Jacques (voir

Cartier, Jacques), 72, 100

R

Racle, Sébastien, ou Rale, Rasle et Rasles,
436, 438, 521

Ramusio, Giovanni Battista, 69, 75, 81, 394

Rateau ou Rasteau, 654, 684

Raudot, Antoine-Denis, 162, 627, 629, 631,
701, 702, 703, 717

Raynal, Guillaume-Thomas, dit l'abbé

Raynal, 838, 839

Razilly, Isaac de, 707

Redouté, Pierre-Joseph, 789, 795, 799, 811,
813, 819

Régemortes, Noël de, 754

Regnault, Robert, 118

Reynaud Des Marchais, Etienne ou
Desmarchais, dit Chevalier Des Marchais,
242

Ribault, Jean, 88, 89, 90, 92, 93, 118, 223,
394

Ribero, Diego, 65, 66

Richard, Claude, 615, 673, 674, 775

Richer de Belleval, Pierre, 172

Richer, Jean, 147, 150, 204, 239

Rigaud de Vaudreuil, Pierre de, 739

Ripeaux de La Caffinière, Charles, 337, 338,
677

Robert, Nicolas, 3, 149, 157, 175, 316, 799,
810, 811, 812, 813

Robin, Jean, 140, 172, 182

Robin, Vespasien, 117, 172, 173, 621, 622

Robinot, Étienne, 135

Rochefort, Charles de, 4, 122, 123, 124, 125,
126, 127, 138, 189, 274, 278, 306, 320,
329, 411, 469, 474, 504, 513, 571, 612,
622, 628, 629, 666, 682
Rochon de Alexis-Marie, 238
Rohan, Marie-Louise de, dite madame,
princesse ou comtesse de Marsan, 617
Rose, John, 613
Rozier, François, dit l'abbé Rozier, 615, 748,
749, 750
Ruiz López, Hipólito, 255, 777, 781, 783

S

Sagard, Gabriel, 114, 115, 116, 117, 445,
446, 462, 475, 621, 622
Saint-Père Agathe de, Agathe, dite Madame
de Repentigny, 197, 198, 385, 427, 428,
429, 520, 609, 702
Salmon, Edmé-Gatien, 654, 712
Sánchez de Huelva, Alonso, 56
Sarrazin, Michel, 154, 155, 156, 163, 168,
169, 190, 200, 201, 203, 205, 291, 321,
385, 437, 508, 509, 510, 511, 516, 520,
531, 546, 559, 560, 580, 582, 583, 584,
603, 627, 628, 629, 635, 639, 647, 669,
701, 702, 703, 704, 705, 709, 816
Saugrain l'Aîné, 93, 242, 328
Saunier, Pierre Paul, ou Saulnier, 789, 790
Scalberge, Frédéric, 171, 665
Scarron, Paul, 351, 352, 823, 824

Séguier, Jean-François, 192, 252, 255, 779,
812
Signier, François de, dit chevalier de Piosin,
680
Sloane, Hans, 1, 211, 228, 316
Smith, Peter, 792
Sonnerat, Pierre, 191
Sonnini de Manoncourt, Charles-Nicolas-
Sigisbert, 191
Spaendonck, Gérard van, 176, 799, 808,
811, 813, 818, 819

T

Talon, Jean, 196, 209
Tessier, Henri-Alexandre, dit l'abbé Tessier,
766, 785, 793, 795
Testelin, Henri, 146
Théophraste, 54, 69, 95, 182, 453
Thevet, André, 17, 52, 72, 77, 78, 79, 80, 81,
82, 83, 84, 85, 86, 93, 95, 118, 186, 189,
248, 263, 264, 294, 307, 317, 333, 340,
409, 453, 454, 513, 611, 619, 620, 815
Thibaudeau, Antoine-Clair, 822, 823
Thibault de Chanvalon, Jean-Baptiste, 156,
237, 246, 283, 320, 412, 423, 424, 523,
544, 550, 551, 555, 556, 625, 640, 641,
727, 728, 741
Thiéry de Menonville, Nicolas-Joseph, 235,
236, 693
Thiéry, Luc-Vincent, 13, 834

Thouin, André, 14, 28, 145, 175, 184, 192,
193, 248, 255, 670, 678, 679, 692, 744,
763, 764, 766, 767, 768, 769, 770, 771,
772, 773, 774, 776, 779, 781, 782, 784,
789, 790, 791, 792, 793, 819, 833

Thouin, Gabriel, 768

Thouin, Jean-André, 767

Tonti, Henri de, 199, 211, 222

Tournefort, Joseph Pitton de, 52, 151, 152,
154, 155, 157, 163, 169, 175, 178, 179,
180, 181, 182, 183, 185, 187, 188, 189,
190, 200, 205, 231, 234, 241, 288, 291,
296, 314, 315, 331, 332, 334, 414, 415,
419, 503, 508, 625, 627, 628, 632, 633,
647, 650, 666, 667, 668, 669, 710, 717,
718, 809, 810, 812, 813

Tubières de Caylus, Charles de, 414

Turgot, Anne Robert Jacques, baron de
l'Aulne, dit Turgot, 245, 254, 492, 546,
662, 673, 690, 693, 741, 742, 743, 758,
776, 782, 832

Turgot, Étienne-François, 245, 662, 741, 752

U

Ulloa, Antonio de, 213

V

Vaillant, Sébastien, 1, 2, 11, 14, 175, 178,
179, 180, 182, 201, 232, 276, 316, 437,
508, 509, 510, 511, 520, 582, 583, 618,
627, 628, 636, 639, 668, 669, 670, 695,
722, 750, 766, 813

Valette de Laudun, 221

Vasari, Giorgio, 41

Vauvray, Jean-Louis de, 675

Verrazzano, Giovanni da, 66

Vespucci, Amerigo, 34, 37, 40, 41, 42, 118,
463

Vielle, Bernard-Alexandre, 6, 213, 225, 226,
227, 296, 371, 433, 434, 435, 436, 437,
438, 439, 547, 548, 596, 603, 635, 711,
801

Viennay-Pachot, François, 208

Villard, 766, 770, 771

Villars, Dominique, 766, 767

Vivier, Louis, dit le père Vivier, 212, 302,
395

Voyer de Paulmy, Marc-Pierre de, 614

Y

Young, Arthur, 770, 794, 832